

Magagna 56-64, 73-80

Introduction à la Critique textuelle du Nouveau Testament.

Partie théorique.



incomplet de 2 f^lles

très rare

Introduction
à la Critique textuelle
du Nouveau Testament.

Partie théorique.

Leçons professées à l'École Supérieure
de Théologie de Paris, en 1882-1883,
par M. l'abbé J. P. P. Martin.

Paris,
Au Secrétariat de l'Institut Catholique
et chez Lecoffre, Libraire
de l'École de Théologie.

Préface.

Je m'étais proposé, mes chers élèves, de consacrer, en finissant mon cours, quelques pages aux études bibliques en France.

Je voulais vous les remettre, en terminant l'année, pour que vous les lisiez pendant vos vacances et que vous les méditiez à loisir.

Il me semblait, en effet, qu'il n'était pas hors de propos de jeter un coup d'œil sur le passé qui nous touche de plus près, d'examiner ensuite le présent et de voir s'il n'y aurait pas quelque chose à faire dans l'avenir.

Quel sujet, vous dites-vous déjà, et comme nous aurions eu du plaisir à en faire l'objet de nos méditations !

Et cependant, mes chers élèves, après y avoir réfléchi et bien réfléchi, j'ai cru devoir renvoyer à des jours meilleurs la discussion de ce grave sujet. Il me semble, en effet, que les jours où nous vivons sont livrés à trop de trouble et d'incertitude pour qu'on puisse étudier ce sujet à fond, et, en l'étudiant, traiter les graves questions qu'il faudrait nécessairement soulever.

Attendons dès lors des temps plus tranquilles et des jours meilleurs, s'il plaît à la Providence de nous en donner. Attendons, et, pendant que les années s'écoulent, profitons des leçons que l'expérience de chaque jour nous apporte.

I

Les feuilles qui suivent représentent le cours de cette année. Vous le savez depuis longtemps, mes chers élèves, et vous n'ignorez pas le but que je me suis proposé en essayant de vous initier aux grands travaux de critique, qui se poursuivent partout autour de nous.

Peu de Français prennent part à ces travaux : c'est là aussi une des calamités et un des signes du temps. Je crains même que nous ne soyons pas à la veille de voir ces signes s'évanouir et ces calamités disparaître.

Plusieurs parmi vous quittent l'École de Théologie pour toujours. Ils vont rentrer dans la Société et commencer ce qu'on appelle la vie sérieuse. Je souhaite que tous puissent continuer les études qu'ils ont commencées; je souhaite que tous aient des loisirs et qu'ils les emploient à développer le peu qu'ils ont acquis; je souhaite enfin que tous trouvent, à côté d'eux, des ressources en livres et en hommes, afin qu'ils puissent faire valoir le talent que la Providence leur a confié.

Une des premières choses qu'auront à faire ceux qui nous quittent ainsi pour toujours sera de choisir un sujet d'étude et de concentrer sur lui tous leurs efforts. S'ils veulent faire quelque chose qui dure, ils devront remonter aux sources et traiter les questions d'après la méthode dont ils ont appris à se servir. Il n'y a que les travaux ainsi faits qui ne tombent pas dans l'oubli avec le mois ou l'année qui les a vus naître. Seuls, ces travaux passent de génération en génération, toujours consultés et toujours estimés; seuls, ils asseoient une réputation sur ces blocs de granit, qui défient et les hommes et les siècles.

Je manquerais à ce que je vous dois, mes chers élèves, si je vous disais que tout sera pour vous désormais aisé et facile. Au contraire, c'est à partir du jour où vous quitterez l'École de Théologie que les difficultés commenceront; mais ces difficultés vous tâcherez de les vaincre, et j'espère que vous en viendrez à bout. Si plusieurs échouent dans les efforts qu'ils feront pour cela, il leur restera une pensée qui les consolera, ce sera d'avoir désiré et voulu: et, Dieu, qui ne récompense pas seulement les grandes oeuvres, saura leur tenir compte même d'un simple effort.

La science de la vie consiste à savoir reconnaître ce qui est possible, et la véritable gloire d'une existence humaine, quelle qu'elle soit, se résume dans la mise en oeuvre de cette science. Ceux-là font tout ce qu'ils doivent qui font tout ce qu'ils peuvent.

Si plusieurs parmi vous ne peuvent pas continuer les études qu'ils ont commencées, ils pourront encore s'y intéresser et travailler utilement à leur progrès ou à leur restauration parmi nous. Quelques-uns, en effet, seront appelés à s'occuper d'enseignement, soit dans les collèges et les pe-

tits séminaires, soit dans les Grands Séminaires. Si la Providence vous assigne pour lot la direction ou l'enseignement d'un Grand Séminaire, vous profiterez de l'influence que ce poste vous donnera pour préparer à recevoir l'enseignement supérieur, les élèves qui seront destinés à fréquenter les Ecoles de Théologie.

Quant à vous qui serez envoyés dans les collèges et les Petits Séminaires, vous vous rappellerez que c'est là que se posent les bases sur lesquelles il faut construire l'édifice d'une éducation sérieuse. C'est là que se donnent les principes qui permettent de recevoir un jour un enseignement réellement élevé et d'en profiter; c'est de la formation qu'un jeune homme reçoit au collège ou au Petit séminaire que dépend presque toujours son avenir scientifique ou littéraire. Les progrès véritables à faire dans l'enseignement supérieur et le relèvement des études au sein du clergé de France sont intimement liés à la première éducation, à l'éducation donnée et reçue dans les établissements d'enseignement secondaire.

Chacun peut donc travailler utilement à l'œuvre commune, quoique dans des circonstances et sous des formes très différentes. Ce n'est même qu'à la condition de combiner ensemble tous ces efforts et de les faire converger vers un même but, que nous pouvons espérer d'obtenir, à bref délai, le résultat, que nous poursuivons et que nous désirons atteindre.

Le collège, le Petit Séminaire, le Grand Séminaire, les Instituts Catholiques, travaillent et doivent travailler à une seule et même œuvre. L'œuvre est belle, grande, sublime; la plus sublime, la plus grande, la plus belle qu'il y ait en ce monde. Et pour accomplir cette œuvre si utile aux âmes, si nécessaire à l'Eglise, si glorieuse pour la France; pour l'accomplir surtout comme elle doit l'être ce n'est pas trop que de tous les efforts réunis et combinés ensemble.

Telle est, mes chers élèves, la grande obligation que nous imposent les temps où nous vivons. Vous me pardonnerez de vous la rappeler en vous quittant et vous me laisserez espérer que vous ne la perdrez jamais de vue.

II

Quoiqu'un cours lithographié ne puisse prétendre à être lu par-

beaucoup de personnes, il suffit qu'il soit destiné à un public studieux pour m'imposer un devoir, celui de faire connaître les ouvrages dont je me suis servi pour rédiger les pages que vous connaissez déjà.

Une partie du cours est le fruit de recherches que j'ai faites personnellement, en remontant aux sources, soit au moment même où je donnais mes leçons, soit à d'autres époques de ma vie. Pour les questions générales qui peuvent être traitées dans des livres j'ai recouru fréquemment aux écrits du Révérend F. H. Scrivener, et du Révérend J. W. Burgon. Ce dernier a répandu, à pleines mains, dans son « Last twelve verses of St Marc », dans ses lettres publiées par le « Guardian », et dans des articles parus dans la « Quarterly Review », une multitude d'observations des plus curieuses et des plus intéressantes sur divers points de critique textuelle. C'est ainsi qu'on fonde une réputation et qu'on fait faire des progrès sérieux à la critique. Quant au Révérend F. H. Scrivener, il n'est pas un de ses ouvrages qui ne puisse être extrêmement utile à ceux qui s'adonnent à l'étude du Nouveau Testament. Cet auteur, dont la vie déjà longue a été consacrée tout entière aux travaux de critique textuelle, réunit le savoir le plus étendu à l'honnêteté littéraire la plus irréprochable, et sait allier une maturité de jugement des plus rares à une grande modération d'idées et de langage. Son Introduction à la critique textuelle est l'ouvrage le mieux fait qui existe sur la matière.

C'est également pour moi un devoir de remercier les employés des diverses bibliothèques que j'ai parcourues, du concours bienveillant qu'ils m'ont prêté. Je n'ai à faire l'éloge, ni de notre Bibliothèque Nationale, ni de ceux qui la desservent. Leur réputation est bien établie et bien méritée. L'accueil que j'ai trouvé à la Vaticane, à la Vallicelliana, à l'Angelica et ailleurs, demeure aussi profondément gravé dans ma mémoire. Mais je conserve un souvenir particulièrement reconnaissant pour l'Administration du Musée Britannique. Au cours de mes recherches j'ai plus d'une fois mis à de rudes épreuves la bonne volonté des employés de ce grand établissement littéraire, mais je n'ai jamais trouvé leur patience en défaut; jamais leur bienveillance ne s'est démentie.

On raconte de Talleyrand qu'il avait coutume de dire : « que ceux-« là seulement connaissaient le plaisir de vivre qui avaient vécu avant

„ quatre-vingt-neuf.„ Je dirais volontiers, que ceux-là seulement savent le plaisir qu'il y a à faire des recherches sérieuses, prolongées et approfondies, qui ont fréquenté le grand dépôt littéraire que l'Angleterre ouvre à tous les savants de l'Europe avec une générosité et une urbanité dont elle est seule à donner l'exemple.

Ce n'est pas sans peine qu'on parviendra à faire aussi bien, mais, à coup sûr, on ne parviendra jamais à faire mieux qu'au Musée Britannique.

III.

Comme enfin, il ne faut jamais renvoyer à plus tard ce que l'on peut faire au moment même, j'ajouterai ici deux ou trois observations, qui feront peut-être plaisir à quelques savants.

Pendant que j'étudiais la question des κεφάλαια mineurs (pages 569-614), il m'était venu à la pensée qu'on pourrait trouver, en tête de l'édition que les Syriens ont donnée des Canons d'Eusèbe, dans les manuscrits de la Pechito, quelque note qui pourrait nous apprendre où, quand et par qui a été faite cette édition des Canons Eusébiens. Malheureusement, il est très rare de trouver les tables des Canons en tête des manuscrits de la Pechito et plus rare encore d'y rencontrer la lettre d'Eusèbe à Carpien. Cela est tellement vrai, que le Musée Britannique, la Bodléienne d'Oxford et la Vaticane de Rome ne possèdent pas en entier la traduction syrienne de cette lettre. Cette traduction existe à Florence, mais j'ai oublié, l'an dernier, d'examiner sur ce point le manuscrit qui la contient.

Heureusement les manuscrits de Paris m'ont permis, dans une certaine limite, d'étudier le problème. Le manuscrit syriaque coté 54, contenant la version Philoxéno-Héracléenne, présente une version très exacte et très fidèle de la lettre à Carpien, telle que nous l'avons en Grec. J'en dis autant du manuscrit arménien $\frac{10}{A}$ de l'Ancien fonds et du manuscrit 127 du supplément. Je n'ai pas été précisément étonné de voir qu'il en était ainsi. Je m'attendais à constater ce fait, j'aurais été grandement surpris qu'il en fût autrement.

J'ai examiné aussi le manuscrit Syriaque 33, manuscrit classé

parmi ceux qui appartiennent à la Réserve (Voir page 114, en note). La partie la plus ancienne de ce manuscrit (page 114, C) contient les tables des Canons d'Eusèbe et un fragment de la lettre à Carpien. Or, en étudiant les choses de plus près, je me suis aperçu que les deux traductions Syriennes de la lettre à Carpien différaient quelque peu l'une de l'autre. Celle du manuscrit 33 est moins littérale, mais elle est plus claire et plus élégante : elle présente les caractères de la Version simple en tête de laquelle elle figure ; celle du manuscrit 54 reproduit scrupuleusement le texte grec et se termine exactement comme lui. On trouve, au contraire, dans la traduction faite pour la Péchito, la finale ci-jointe, qui est un peu séparée du reste de la lettre et semble destinée à éclaircir quelque passage.(*)

(*). — Voici un fragment de ces traductions syriennes :

Texte de la Péchito (a)	Texte Philoxénien (a).
[illegible]	[illegible]

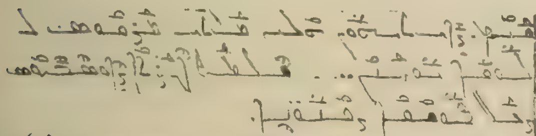
(a) Manuscrit de Paris, 54, f. 3, a,

« Ces nombres,[1] est-il dit dans cette finale, ces nombres ont été
» ajoutés (au texte du saint Evangile) afin que les paroles des quatre
» Évangélistes ne cessassent pas de se suivre l'une l'autre sans quoi la
» suite de la lecture serait interrompue. Ces nombres peuvent être rap-
» prochés les uns des autres, de manière à pouvoir faire connaître que
» les Evangélistes sont d'accord, sans que la lecture et l'ordre des mots
» des quatre Évangélistes cessent de demeurer intacts. – Fin de la
» lettre d'Eusèbe expliquant les Canons. — »

Il semble, d'après ce langage, que les numéros d'ordre des κεφάλαια mineurs sont, au moins, l'invention d'Eusèbe. – C'est tout au plus si on pourrait admettre qu'Eusèbe n'a fait qu'ajouter des numéros d'ordre aux Sections Ammoniennes. Nous avons montré (pages 576 – 587) que cette opinion n'est pas vraisemblable. Ammonius a suggéré l'invention, mais l'invention est en entier l'oeuvre d'Eusèbe.

IV

Avant de terminer ma préface, je profiterai des pages qui me restent pour corriger quelques-unes des plus graves erreurs qui se sont glissées dans la rédaction de mon cours. Ceux qui s'occupent d'études critiques et d'études bibliques ne s'étonneront pas de trouver, dans les feuilles ci-jointes, quelques fautes, et ceux qui ont publié quelquefois des livres à l'aide de la lithographie seront certainement indulgents pour des pages hérissées de citations de tout genre, comme le sont les miennes.



(a) Manuscrit 33 (f° 2, a, 1) provenant de la Bibliothèque Séguier – (b) Ibid. a, 2.

1. – Ce manuscrit a été acheté à Damas, quatre piastres, par Vansleb. – Il a porté autrefois le numéro 293. – (b). – Ibid. col. 2.

[1] Les numéros des sections Eusébiennes.

Du reste, je n'ai dans l'ensemble qu'à me féliciter du résultat obtenu. Ce résultat, je le dois, pour une bonne partie, à M. Guénaire, mon copiste, qui a déployé beaucoup de zèle à transcrire mon manuscrit. Je le prie d'agréer tous mes remerciements pour le soin qu'il a mis à s'acquitter de sa tâche.

Page	ligne		lire
17	12	Chap. 3	Chap. 4.
18	22	Codex Bezae	Cod. Claromontanus à Paris (D2)
160	16	X, 27	XI, 27.
315	21	Baxhirique	Bahirique.
336	33	Métrodore	Meropius.
341	15	la Comète	le Comte.
382	35	quasi sancti	quasi idcirco sancti.
406	27	ms. 312	ms. 314.
424	25	αναγνιω	ἀνάγνωθι.
425	34	ἁγιοῦ	ἁγίου.
430 (1)	26	19923	17923.
432	4	ὕπερβῆθι	ὑπέρβηθι
434	9	Κ̣ ες	Κ̣ ευν
435	4	παραμόνης	παραμονῆς
	9	39-43	43-44.
	10	XXVII ... XXVIII	XXVI ... XXVI.
	15	καθ' ἔρημον	καθ' ἐρημόν.
439	14	προσεχ	πρόσεχε.
440	34	col. 129	col. 129, A.
452	26	écrits	cents.
455	31	s'arrête	s'arrêtent.
459	5	ἀπέχει	ἀπέχει.
463	32	ἀνάστας	ἀναστάς
464	11	B et D	B, C, D (effacer C après Coptes)
"	20	43-43	43-44
465	8	πρώτῳ δ]	πρώτῳ] δ
467	22	publicó	publico.
510	11	5361, 9351	536, 935.

Page	ligne	au lieu	lire
518,	2,	indications	inductions
522,	4,	privées	privés
545,	15,	ὁμολογῆσει	ὁμολογήσει.
547,	32,	(114 – 81ª)	(14 – 81ª)
547,	34,	θέος	θεός.
549,	13	γῆὺ	γῆν.
554	24, 27, 28	ὑπόθεσεις	ὑποθέσεις.
555	7	ἁγίον	ἅγιον.
557,	14	τεσσαριον	τεσσάρων.
567,	3	ἰω̅ ξ̅	ξ̅.
577,	27	ἑκάτου	ἑκάστου.
581,	24	περιεχέι	περιέχει.
583,	21	ἥ	ἣ.
619,	8	parenthèse –	effacer la parenthèse.
625,	1	πάιδαριον, αρτους	παιδάριον ἄρτους.
638,	24	ταλεια	τελεία.
693,	14	ταῦτην	ταύτην.
"	16	ἕως	ἕως.
694	28	ὑπεξρμένου	ὑπεξῃρημένου.
697	8	μνημάς	μνήμας.
700	20	ἐπεξῃρημένου	ὑπεξῃρημένου.
706	29	γένοιτ᾽	γένοιτ᾽.

Ce ne sont pas toutes les erreurs qu'il y aurait à relever, si nous revoyons à fond les pages qui suivent, mais ce sont les principales. Celles qui peuvent rester encore ne créeront pas d'embarras sérieux et le lecteur pourra facilement les corriger lui-même.

Paris, 25 mai 1883.

Abbé Martin.

P.S. – Depuis que la feuille précédente a été lithographiée, nous avons reçu du docteur Italo Pizzi, sous-Bibliothécaire de la Laurentienne, à Florence, une copie de la lettre d'Eusèbe à Carpien, telle qu'on la lit dans le manuscrit numéro 1 de cette bibliothèque. Le texte est le même que celui du manuscrit 33 de Paris; cette traduction contient l'addition finale que nous avons donnée page X–XI.

Chapitre premier.

De la Transmission du Texte.

Si nous possédions les originaux rédigés par les auteurs du Nouveau Testament, la critique textuelle se réduirait à bien peu de chose : il suffirait de les comparer avec nos exemplaires et de voir jusqu'à quel point les éditions de notre temps en reproduisent la substance et la forme. Si on avait stéréotypé le Nouveau Testament, le jour où il est sorti des mains de ceux qui l'ont composé, il n'y aurait pas lieu à la critique textuelle, car nous aurions eu toujours le même texte, et cela dans les plus petits détails. Malheureusement il n'en a pas été ainsi : le Nouveau Testament a subi le sort de tous les écrits humains. Il a été d'abord transcrit pendant quinze siècles, et cela des milliers de fois ; puis, il a été imprimé par une multitude d'auteurs et d'éditeurs différents, dans des circonstances tout à fait diverses de lieu, de temps, de milieu ; et bien qu'on ait, en le transcrivant et en l'imprimant, pris des précautions en général plus grandes que pour les oeuvres purement humaines, il en est néanmoins résulté pour nous des éditions, soit manuscrites, soit imprimées, notablement différentes les unes des autres.

Les différences des manuscrits — car, pour le moment nous ne voulons parler que d'eux —, les différences des manuscrits entre eux, tiennent à une multitude de causes, à des causes qui opèrent isolément ou réunies ensemble, fatalement ou librement. Les qualités et les défauts du copiste ; le milieu ou il vit, les préoccupations qui le dominent et le dirigent ; le but qu'il poursuit, la manière dont il travaille, etc., ce sont là tout autant de circonstances dont l'influence se fait sentir dans la reproduction d'un manuscrit. Il semble que le copiste devrait avoir pour unique fin de représenter l'original qu'il a devant lui, sans y rien retrancher, sans y rien ajouter, sans y rien changer.

De fait, il n'en est pas ainsi : quelquefois les copistes ne se contentent pas de leur rôle de transcripteurs : ils assument aussi celui d'éditeur (1) et ils font, à leur façon, de l'exégèse ou de la critique. D'ailleurs, même à supposer qu'ils voulussent reproduire purement et simplement le texte qu'ils ont sous les yeux, il leur arriverait encore de se tromper, et l'œuvre qui sortirait de la main des plus scrupuleux et des plus habiles serait encore sensiblement différente de celle qui leur aurait servi de modèle, sans parler ici des variantes, qui échappent naturellement lorsqu'il s'agit d'une orthographe vieillie, il leur arriverait plus d'une fois de mal lire le passage qu'ils auraient devant eux, d'en sauter des fragments par suite de la ressemblance des lettres initiales et finales dans les lignes voisines l'une de l'autre ; de confondre entre eux des mots qui ne diffèrent que par quelques signes, et cela à supposer même que les originaux fussent clairement, nettement, distinctement écrits. Ce sont là des imperfections auxquelles n'échappe jamais absolument la nature humaine et les hommes les plus soigneux ont toujours quelque reproche de ce genre à se faire. Mais avec combien plus de facilité les erreurs se produisent-elles, lorsque les originaux sont peu soignés, mal peints, presque illisibles ou même illisibles en quelques points ; lorsqu'il faut les déchiffrer et les rétablir par conjecture ; lorsque toutes les lettres, au lieu d'être divisées en mots, sont écrites de façon à ne former qu'une ligne continue, ainsi que cela a lieu dans les papyrus d'Herculanum et dans les plus anciens manuscrits que nous possédons, dans le Vatican et le Sinaïtique par exemple. On comprend quand on pèse toutes ces circonstances que mille causes

(1) Il n'est presque pas un auteur important de l'Antiquité qui ne se soit plaint des copistes. St Augustin et St Jérôme, en parlent souvent. Jacques d'Edesse, un auteur syrien du VIIe–VIIIe siècle, a une longue lettre et une lettre très intéressante sur le même sujet.

diverses ont dû influer sur la transmission du texte du Nouveau Testament. De fait, les manuscrits les plus anciens et les plus soignés, en apparence ou même en réalité, abondent en fautes de ce genre, en fautes dues à la négligence, à l'infirmité, à l'ignorance et quelquefois aussi à l'arbitraire des copistes.

Malgré la diversité des causes qui ont influé pendant dix-huit siècles sur la transmission du texte du Nouveau-Testament, on peut ramener tous les changements qui ont eu lieu à deux grandes catégories : aux changements qui procèdent d'un simple accident et aux changements qui procèdent de la volonté humaine. Variantes par accident, variantes introduites de propos délibéré : telles sont les deux grandes classes dans lesquelles se partagent les diverses leçons qu'on rencontre dans le Nouveau Testament ; mais chacune se subdivise, à son tour, en plusieurs catégories.

I.— Variantes par accident.

Cette catégorie embrasse une quantité considérable de variantes, mais de variantes généralement sans conséquence pour le sens, parce qu'elles ne l'altèrent pas gravement. On pourrait peut-être ranger dans cette première catégorie le plus grand nombre des leçons diverses qu'on a relevées dans le Nouveau Testament, sauf toutefois celles qui existent dans une classe de manuscrits, peu importante par le nombre des exemplaires qu'elle contient, mais très importante par le texte qu'elle renferme. Il est, en effet, évident que les simples erreurs de transcription n'auraient jamais produit, au bout de plusieurs siècles, un texte comme celui qu'on rencontre dans le manuscrit vatican (B) et dans le manuscrit sinaïtique (ℵ). Ici la volonté a eu plus de part que la faiblesse humaine ou l'ignorance. Les variantes par accident sont donc plus remarquables par leur nombre que par leur gravité. Les plus graves consistent dans des omissions : elles présentent un texte plus ou moins tronqué. Elles proviennent surtout de trois causes : d'une erreur de regard, d'une erreur d'ouïe,

ou d'une erreur de mémoire. Le copiste a quelquefois mal lu, d'autres fois il a mal entendu, souvent il s'est mal rappelé le texte qu'il écrivait ou bien il s'est trop rappelé les textes parallèles. De cette triple source dérivent la plupart des variantes dont nous parlons en ce moment.

1° Variantes provenant d'une erreur de lecture :

a.- Produite par quelque similitude dans la finale des mots.

a.- Il arrive dans toutes les langues que les mêmes mots se répètent à intervalles assez réguliers, quelquefois à la fin de deux lignes consécutives, d'autres fois à plusieurs lignes de distance mais encore à la fin ; d'autres fois les mêmes mots se répètent dans la même ligne ou dans deux lignes consécutives, mais presque au même endroit de la ligne. Souvent ces mots ne sont pas les mêmes, mais ils sont semblables et se terminent d'une manière presque identique, etc. Or ce sont là autant de causes qui induisent facilement en erreur un copiste peu attentif, ou peu intelligent ; un copiste qui fait les choses d'une manière précipitée, sans goût, sans soin, sans amour du métier. Son œil va aisément de la fin d'une ligne à la fin de la ligne suivante, surtout lorsqu'il est attiré, par la similitude des mots ou des caractères : Et c'est à proprement parler ce qu'on a appelé du nom d'ὁμοιοτέλευτον.

Les erreurs par ὁμοιοτέλευτον sont très faciles à commettre et il est peu de personnes qui les évitent complètement. Les meilleurs copistes, les copistes les plus intelligents et les plus soigneux en commettent toujours quelques-unes. Cependant la bonté d'un manuscrit est en général en ordre inverse du nombre des ὁμοιοτέλευτα : moins il y a d'ὁμοιοτέλευτα, meilleur est le manuscrit ; plus, au contraire, il y a de ces erreurs provenant de mauvaises lectures, de lectures hâtives, superficielles et moins vaut le manuscrit. L'ὁμοιοτέλευτον, quand il est fréquent, indique dans le copiste, ou incurie, ou inintelligence, ou précipitation, quelquefois toutes ces choses à la fois. A ce point de vue, les ὁμοιοτέλευτα méritent de fixer l'attention du criti-

que et les éditeurs soigneux ne manquent pas de les relever. On a remarqué avec raison que les grands manuscrits onciaux, le Vatican (B), le Sinaïtique (ℵ), l'Alexandrin (A), le codex Bezae (D), étaient surchargés d'ὁμοιοτέλευτα. Voici quelques exemples d'ὁμοιοτέλευτον proprement dit :

ΑΥΤῼ ΙΧΘΥΟϹ
ΟΠΤΟΥΜΕΡΟϹΚΑΙ
[ΑΠΟΜΕΛΙϹϹΙΟΥ
ΚΗΡΙΟΥ ΚΑΙ]
ΛΑΒΩΝΕΝΩΠΙΟΝ (1)

ΔΕΡΟΝΤΕϹΚΑΙΠΕ
ΡΙΚΑΛΥΨΑΝΤΕϹΕ
[ΤΥΠΤΟΝ ΑΥΤΟΥ ΤΟ
ΠΡΟϹΩΠΟΝ ΚΑΙ Ε]
ΠΗΡΩΤΩΝ ΑΥΤΟ̄. (2)

Il arrive souvent qu'on ne trouve plus d'exemplaires où les lignes finissent ainsi par les mêmes lettres, mais il est aisé de remonter à l'original et d'établir que, dans ce premier manuscrit, les lignes se terminaient d'une manière identique. En comptant les lettres des mots omis, on arrive à reconstituer les lignes ou les stiques à terminaisons semblables, qui ont donné lieu à l'omission de quelques mots ou de quelques bouts de phrase; et cela, avec d'autant plus de certitude, que l'ὁμοιοτέλευτον a quelquefois complètement altéré le sens.

---

(1) St Luc XXIV, 42. — ℵ, A, B, D, L omettent les mots entre crochets.

(2) John W. Burgon, The last twelve verses of the gospel according to St Mark, p. 74. — St Luc XXIV, 64. — ℵ omet les mots entre crochets.

b.- Par similitude dans les lettres qui entrent dans certains mots.

b.- On peut ramener à la même catégorie toutes les variantes qui proviennent du rapprochement de lettres semblables ; seulement il faut quelquefois remonter à l'écriture en caractères onciaux ou à l'écriture en caractères continus pour découvrir la cause de la méprise. Les copistes ont très souvent pris l'une pour l'autre les lettres suivantes, Ε et С, Θ et Ο, ΑΔ et Λ, Ν et Η, Ν et Π, Π et ΤΙ, Μ et Μ, par exemple, dans ΑΜΑ et ΑΜΑ, etc.

Les variantes produites par ces ressemblances entre les lettres et les mots ont été très nombreuses, à l'époque où on écrivait en caractères onciaux et où les mots ne faisaient qu'une ligne continue ; c'est ainsi qu'on a confondu ΑΝΗΓΓΕΙΛΑΝ et ΑΠΗΓΓΕΙΛΑΝ (Marc, V, 14) ; ΕΒΑΛΟΝ et ΕΒΑΛΛΟΝ (Marc XIV, 65) ; ἐκβάλλοντα δαιμόνια et ἐκβάλλοντα τὰ δαιμόνια (Luc IX, 49) ; καὶ σὺ καπερναούμ ἡ ἕως τοῦ οὐρανοῦ υψωθεῖσα et καὶ σὺ καπερναοῦμ μὴ ἕως τοῦ ουρανοῦ ὑψωθήσῃ (St Math. XI. 23. Cfr. St Luc X 15) ; στοιβάδας et στιβάδας (Marc XI, 8) ; etc, etc.

Il existe quelquefois des leçons, en apparence, très étonnantes et qui n'ont pas d'autre origine que des confusions de ce genre. Nous allons en citer deux ou trois exemples. Aux Actes XVIII, 7, on lit dans le texte reçu ἦλθεν εἰς οἰκίαν τινὸς ὀνόματι Ιουστου et cette leçon est la vraie. Cependant, quelques manuscrits et quelques versions présentent séparément ces trois leçons : Titus au lieu de Justus, Titus Justus et même Titius Justus ; mais il est évident que ces trois leçons n'ont qu'une même origine et que le texte reçu est le seul correct en cet endroit. Quand on lit ces deux mots écrits en caractères onciaux ΟΝΟΜΑΤΙΙΟΥСΤΟΥ on peut facilement en tirer ΟΝΟΜΑ ΤΙΤΟΥ, comme l'ont fait la Pschito syriaque et la version copte thébaïque : ΟΝΟΜΑ ΤΙΤΟΥ ΙΟΥСΤΟΥ, comme le font le manuscrit sinaïtique (ℵ) et la Vulgate, ou même ΟΝΟΜΑ ΤΙΤΙΟΥ ΙΟΥСΤΟΥ comme l'ont fait le codex Bezae (D) et un correcteur du manuscrit vatican (B) lequel a inséré un Τ entre ΤΙ et ΙΟΥС.

Au chapitre XXVII, 37, des Actes au lieu de Ἤμεν δὲ ἐν τῷ πλοίῳ αἱ πᾶσαι ψυχαὶ, διακόσιαι ἑβδομηκοντα-ἕξ, on trouve

dans le manuscrit vatican (B) la leçon suivante ὡς ἑβδομηκοντα-ἕξ, « comme 76 », « environ 76 », leçon étrange qui existe aussi dans la version copte thébaine ou sahidique. Il est évident que c'est là une faute, et d'ailleurs cette erreur n'est patronnée par aucune autorité sérieuse, en dehors de celles que nous avons nommées. Comment cette variante s'est-elle introduite dans le texte des Actes ? – C'est ce qu'il est facile de comprendre : en remontant à l'écriture onciale, en transcrivant le nombre διακόσιαι ἑβδομηκοντα-ἕξ en chiffres (ϹΟϹ), et en opérant une légère transposition, transposition qui existe, d'ailleurs, dans plusieurs manuscrits, on obtient : αἱ πᾶσαι ψυχαὶ ἐν τῷ ΠΛΟΙωϹΟϹ. Les trois dernières lettres ϹΟϹ représentent en chiffres le nombre 276, qu'on trouve, du reste, écrit ainsi dans plusieurs manuscrits, par exemple, dans le cursif 61 (σοϛ). Mais il est évident qu'un copiste, sans être par trop inattentif, a pu aisément décomposer le groupe de lettres ΠΛΟΙωϹΟϹ dans les trois mots suivants : ΠΛΟΙω ωϹ ΟϹ ; les deux derniers donnent la variante « environ 76 », ὡς ἑβδομηκοντα-ἕξ. Bien plus facilement encore nous expliquerons-nous son erreur, si nous supposons qu'il ait fait des raisonnements sur la nature du vaisseau qui portait une pareille cargaison. 76 passagers ont dû lui paraître une charge suffisante pour un vaisseau déjà encombré de grains, comme l'était celui sur lequel St. Paul se rendait en Italie. Mais, malgré ce que la leçon ὡσ ΟϹ peut avoir de spécieux, outre qu'elle n'est pas appuyée par des autorités suffisantes, c'est le cas d'appliquer le fameux principe de Bengel : *Lectioni proclivi praestat ardua*.

Comme exemple des confusions qui ont été produites par des nombres écrits en chiffres, nous pouvons citer encore les deux passages suivants, qu'on a eu quelquefois de la peine à concilier : ἦν δὲ ὥρα τρίτη, dit St. Marc XV, 25, en parlant de l'heure à laquelle Notre Seigneur fut crucifié, tandis que, d'après St. Jean, XIX, 14, lorsque Pilate dit aux juifs : « voilà votre roi », il était environ six heures : ὥρα δὲ ὡσεὶ ἕκτη, ce qui, on le voit, établit une grande différence entre les deux passages parallèles.

c.– Par similitude dans les lettres servant de chiffres.

Mais si on suppose que les deux nombres étaient écrits primitivement en chiffres, on s'expliquera aisément l'origine de la confusion : on aura pris 3 pour 6 ou 6 pour 3; car, dans

ΗΝΔΕϹωΡΑ Γ et
ωΡΑ ωϹΕΙ Ϛ

il est facile de prendre Γ pour Ϛ ou Ϛ pour Γ, si ces deux chiffres sont mal formés. C'est une des explications que donne de ces deux passages le commentateur syrien, Denys Bar-tsalibi, évêque d'Amid, vers le milieu du XIIe siècle : « d'autres interprètes, dit ce commentateur, prétendent que les six heures dont » il est question dans S^t. Jean, viennent de l'erreur du premier copiste; car les caractères grecs qui représentent trois et six, à » savoir, γάμμα et ἐπίσημον se ressemblent par l'écriture. — » Le Γ qui signifie 3 devient l'ἐπίσημον (Ϛ), quand on l'écrit à » rebours, en arrondissant un peu vers le bas le trait horizontal qui » est en haut; et alors il signifie 6, Jean avait donc écrit trois — » (ὥρα ὡσεὶ Γ (τρίτη), mais le scribe se trompa et écrivit six » (Ϛ). »[1]

d.- Par similitude dans les abréviations.

d.- Quelquefois les copistes ont pris l'un pour l'autre des mots, qu'on écrit en abrégé de la même manière ou d'une manière semblable, par exemple, $\overline{\text{ΚΡω}}$, qui peut se lire ΚΑΙΡω ou ΚΥΡΙω, d'où la leçon du texte reçu dans l'épître aux Romains XII, 11, τῷ καιρῷ δουλεύοντες pour τῷ κυρίῳ δουλεύοντες; ⳁ pour πρός ou πρό ; Α-Ν, abréviation usitée par M. Tischendorf en copiant le célèbre manuscrit vatican (B) a été rendue dans son édition imprimée à Leipzig, par ΑΝΘΡωΠωΝ là où il aurait fallu lire ΑΙΜΑΤωΝ (S^t. Jean, I, 13) [2]. C'est par la même cause

---

(1) Denys Bar-tsalibi, Commentaire de S^t. Matthieu. Ms syriaque de Paris, LXVII, f. 167, b, 1.- Bar-Hébréus donne la même explication dans son "Trésor des Mystères".

(2) Novum Testamentum Vaticanum post Angeli Maii aliorumque imperfectos labores ex ipso codice edidit A. F. Const. Tischendorf. Lipsiae 1867. cfr. I Cozza, De Editione romana codicis graeci vaticani, p 5.

que ĈPAIN̄ (σωτῆρα Ἰησοῦν) est devenu ĈPIAN (σωτηρίαν) dans quelques manuscrits des Actes, XIII, 23, etc.

Mais la plus célèbre variante de ce genre est sans contredit celle qui porte sur le texte I Timoth. III, 16, où on lit les deux variantes ὅς et θεός. Pour le moment nous ne parlons pas de la troisième leçon ὅ, bien qu'elle ait été adoptée par la Vulgate, parce que c'est une variante introduite postérieurement aux deux autres. Dans les manuscrits onciaux, le mot θεός écrit en abrégé, $\overline{\Theta C}$, ne diffère de OC que par deux traits horizontaux, l'un placé au dessus des deux lettres et l'autre placé dans l'intérieur de la première. Si ces deux traits ne sont pas écrits nettement ils peuvent s'oblitérer et alors θεός écrit en abrégé, $\overline{\Theta C}$ ressemble tout-à-fait à OC, pronom relatif. C'est ce qui est arrivé dans deux manuscrits, dans l'Alexandrin (A) et l'Ephrémitique (C). Il y a un siècle et demi qu'on lisait très-clairement dans ces manuscrits $\overline{\Theta C}$, avec les deux traits horizontaux, mais aujourd'hui ces lignes sont effacées et on ne les aperçoit plus ou presque plus d'une manière bien distincte, de telle sorte qu'on croit devoir lire OC. Dans deux autres manuscrits onciaux (F et G) le trait intérieur, qui distingue le Θ de l'O, a disparu, mais il reste le trait supérieur indiquant l'abréviation. Or, il n'y a que le mot θεός qui s'abrége ainsi et jamais le relatif ὅC n'est écrit de cette façon dans les mêmes manuscrits. Il ne saurait donc y avoir l'ombre d'un doute sur la leçon primitive : on lisait bien θεός, θεὸς ἐφανερώθη, leçon, du reste, attestée par une multitude d'autorités anciennes, tandis que la leçon ὅς n'a pour elle que des autorités relativement modernes et de second rang (1).

---

(1) La leçon μυστήριον ὅς ἐφανερώθη n'a pour elle que l'autorité du manuscrit sinaïtique (א) et du manuscrit cursif 17. Des deux autres manuscrits (73, 181), qu'on cite habituellement en sa faveur, le premier (73 à Upsal) n'est qu'un abrégé d'Œcuménius, or Œcuménius lisait certainement θεός (Patrologie grecque, Tome CXIX, col. 164. A.). Le dernier manuscrit n'existe plus et n'a

e.– Par transposition de mots ou de lettres.

e.– On peut enfin ramener à cette première catégorie de variantes, aux variantes par accident, les variantes qui consistent dans de simples transpositions de mots ou de membres de phrase. Ceux qui ont l'expérience de la copie savent combien il est facile de transposer ainsi les mots. On lit une phrase, mais on ne la retient pas toujours comme on l'a lue et, par suite, on ne l'écrit pas de même. De là des variantes innombrables dont les critiques n'ont guère tenu compte jusqu'à ce jour. Quelquefois ces transpositions n'altèrent pas le sens, mais d'autres fois, elles produisent un effet désastreux. Voici un exemple des dernières. Au lieu de ἔτιλλον οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ τοὺς στάχυας, καὶ ἤσθιον (Luc. VI, 1), que porte le texte reçu, les manuscrits B, C. L. R, portent: καὶ ἤσθιον τοὺς στάχυας, ce qui est manifestement un non-sens, ce n'est pas ici le cas d'appliquer le principe: Proclivi scriptioni praestat ardua.

Toutes les transpositions n'ont pas les mêmes conséquences; aussi les compte-t-on par milliers dans les manuscrits des saints Evangiles.

---

jamais existé (voir Scrivener, A plain Introduction to the criticism of the New Testament 1874, p. 202). D'ailleurs cette leçon est grammaticalement incorrecte. – La leçon Θεὸς a pour elle tous les manuscrits onciaux (sauf D) et cursifs. De plus elle est citée clairement par St. Grégoire de Nysse (22 fois), par St. Grégoire de Nazianze (2 fois), par Didyme d'Alexandrie (1 fois), St. Jean Chrysostôme (3 fois), Sévère d'Antioche (1 fois) Macédonius de Constantinople, auquel on a attribué à tort l'invention de cette leçon (1 fois), Euthalius (2 fois), St. Jean Damascène (2 fois), plusieurs auteurs anonymes, des scholiastes et la plupart des écrivains grecs postérieurs. On trouve de plus cette leçon manifestement appuyée par des passages de St. Basile, de St. Grégoire le Thaumaturge, de St. Hippolyte, de Théodore le gnostique, de St. Barnabé et de St. Ignace (voir La Quaterly Review, no 304, octobre 1881, p. 362-364).

α.– Variantes produites par la confusion de sons.

2°.– Variantes provenant d'une erreur d'ouïe :

a.– Les manuscrits étaient quelquefois dictés aussi bien que copiés, et, dans ce cas, il suffisait que le copiste saisit mal le son pour qu'il le reproduisit d'une manière incorrecte. A ces erreurs on peut ramener une grande partie de ce qu'on a appelé l'itacisme, parce que cette variante a été surtout occasionnée par la confusion des sons ι et ει. Voici les itacismes les plus communs: on trouve ι pour ει, ει pour η, ι pour αι, ε pour η, η pour ι, ει pour οι, ι pour υ, υ pour ει, οι pour ι, η pour οι, η pour υ, ει pour υ, οι pour ι, ω pour ο, η pour οι, ο pour οι, ω pour ου, etc. et vice versa. Le plus souvent ces variantes ne produisent aucune modification dans le sens, mais il n'en est pas toujours ainsi. Ces variations dans les syllabes peuvent quelquefois changer le temps d'un verbe et en modifier gravement la signification. Voici quelques exemples d'altérations plus ou moins sérieuses produites par l'itacisme. Le changement d'υ en η fait que les pronoms ὑμεῖς et ἡμεῖς sont fréquemment employés l'un pour l'autre; mais on comprend que cela n'a lieu qu'au détriment du sens et malgré les protestations du contexte. C'est ainsi que le manuscrit vatican (B) lit aux Actes XVII, 28, ὡς καί τινες τῶν καθ' ἡμᾶς, lorsque le contexte demande rigoureusement καθ' ὑμᾶς: Il faut ranger dans cette catégorie le changement d'αι en ε, qui a lieu dans les mots suivants :

ὑποτάσσετε pour ὑποτάσσεται Luc X, 20 (B*)
ἑταίροις pour ἑτέροις Matth. XI, 16.
Le changement d'α en ε dans :
ἀκούσατε pour ἀκούσετε Matth. XIII, 14 (B*)
πληρώσετε pour πληρώσατε Matth. XXIII, 32 (id.)
Le changement d'ο en ω et réciproquement :
dans καθαρίζων et καθαρίζον (Marc VII, 19).
dans ποιήσομεν et ποιήσωμεν (Luc. III, 14). etc.

Les itacismes les plus communs et les plus anciens sont ceux où on prend ε pour αι, α pour ε, ει pour ι, η pour ι.

Tous les manuscrits ne présentent pas l'itacisme au même degré, ni les mêmes itacismes, et c'est pourquoi les éditeurs soigneux ont commencé de nos jours à les relever exactement. Les itacismes constituent, en effet, autant de traits caractéristiques à l'aide desquels on peut reconnaître l'origine et la provenance des manuscrits, chose des plus importantes pour l'histoire des textes et la critique biblique.

b.- Produites par la confusion d'articulations voisines.

b.- On peut rapporter en second lieu à des erreurs provenant de l'ouïe, les variantes qui consistent dans la confusion de consonnes différentes, mais semblables: on trouve δ pour θ, ἄνδρωπος, ἀγωνιζόμεδα, παραδήκην, - et vice versa, θ pour δ, dans ἀθελφός.- N pour π, dans λυνεῖται, πρένει, κόνος, et π pour N dans τουπάντιον - τ pour θ, dans ἀπολογούμετα, etc - ζ est pris pour ξ, μ pour ν, A pour Δ, Δ pour Λ, π pour ρ, π pour β, υ pour β, κ pour χ, ξ pour χ, νχ pour γχ, etc.(1) Tous ces exemples tirés d'un seul manuscrit prouvent, outre la possibilité de semblables confusions, l'importance qu'elles ont lorsqu'il faut retracer l'histoire des documents, fixer leur âge, déterminer leur patrie et établir leurs liens de parenté.

On pourrait enfin multiplier presque à l'infini les exemples de variantes qui peuvent appartenir à l'une ou à l'autre des deux catégories précédentes, suivant qu'on suppose, ou que les mots ont été mal lus ou qu'ils ont été mal entendus. Quelquefois même on pourrait supposer qu'ils ont été bien lus, seulement la mémoire les a ensuite mal retenus, et il en est alors résulté une erreur dans la transcription. De ce genre sont les exemples suivants: ὁ εἴπων pour ὃν εἶπον (S. Jean, I, 15); καίπερ ἐστίν pour καὶ πάρεσται (Apocal. XVII, 8); περὶ τῶν πτώχων ἔμελλεν αὐτῷ pour ἔμελεν αὐτῷ, etc.

(1) Fred. H. Scrivener, Contributions to the criticism of the Greek New Testament, p. 26-27.

3°.- Variantes provenant d'une erreur de mémoire.

a.- Un grand nombre de variantes sont dues à des erreurs de mémoire, soit que la mémoire ait été trop, soit qu'elle n'ait pas été assez fidèle. Telles sont, par exemple, les variantes dans les citations des textes de l'Ancien Testament. Les copistes ont été souvent portés à les compléter en les transcrivant en entier, parce qu'ils se rappelaient les passages d'où elles étaient extraites. Souvent, lorsque la citation était anonyme, ils ont ajouté le nom de l'auteur auquel on l'empruntait.

a.- Produites par complément des citations.

b.- On peut encore attribuer à la mémoire une partie des assimilations qui ont été opérées entre les passages parallèles, surtout dans les évangiles. Involontairement ceux qui transcrivaient le texte de saint Luc ont été portés à y ajouter ce qui existait dans celui de saint Matthieu, ou réciproquement. Rien n'est plus commun que ces assimilations entre passages parallèles et rien ne s'explique plus facilement.

b.- par assimilation des passages parallèles.

c.- On peut aussi attribuer à la même cause quelques uns des emprunts qu'on a faits aux livres liturgiques, en insérant dans le texte sacré les mots qu'on lisait en tête des leçons prises dans l'Évangile, les Actes ou les Épîtres. C'est à cette cause qu'est due probablement l'insertion de εἶπε δὲ ὁ κύριος après St Luc VII, 31; de καὶ στραφεὶς πρὸς τοὺς μαθητὰς εἶπεν, après St Luc X, 22; de τὸ τέλος après St Marc XIV, 41, dans le Codex Bezæ (D), un certain nombre de cursifs, tous les manuscrits de la Péchito et de la version Philoxéno-Héracléenne: ܣܦܩ ܫܘܠܡܐ = ἀπέχει τὸ τέλος de D.

c.- par emprunts faits aux livres liturgiques.

Il est enfin une multitude de variantes qui sont dues à des circonstances purement fortuites et qu'on ne peut dès lors classifier; par exemple, à la chute d'un feuillet ou au mauvais état du manuscrit original. C'est le cas de se rappeler que l'erreur est le partage de l'humanité. Celui-là est parfait qui ne se trompe jamais; mais la perfection n'est pas de ce monde.

d.- C'est ainsi qu'on doit expliquer un très grand nombre de variantes, consistant surtout en omissions, par exemple les 3455 omis-

d.- par des causes purement accidentelles.

sions du manuscrit sinaïtique (ℵ) dans la partie seule qui contient les Evangiles. Il faut en dire autant des 2877 omissions du manuscrit vatican (B) et des 3704 du Codex Bezae (D).

On a voulu rendre raison de la même manière de quelques variantes fort graves et attribuer à un pur accident la disparition dans quelques manuscrits, des versets 9-20 du chapitre XVI de saint Marc. Il est, en effet, possible que ce soit là une des causes qui ont fait naître quelque doute sur l'authenticité de ce passage; mais ce n'est point la seule, ainsi que nous le dirons ailleurs. Néanmoins il suffit de se rappeler qu'une grande leçon ecclésiastique se terminait après le verset 8 et que de bonne heure on avait coutume d'indiquer la fin de cette leçon par le mot τέλος, pour comprendre comment ce τέλος indiquant simplement la fin d'une leçon ecclésiastique a été pris pour le τέλος marquant la fin de saint Marc. Il suffit, pour cela de supposer un exemplaire du Nouveau Testament, dans lequel le dernier feuillet commençant avec le verset 9 aura péri. Dans ce cas, le τέλος, placé à la fin du verso du feuillet précédent, a pu facilement être pris pour le τέλος de la fin de l'Evangile. De fait, nous avons trouvé plusieurs évangéliaires où un feuillet contenait ainsi la fin de St Marc, à partir du verset 9, par exemple, les cursifs 15, 4, 269, 39, respectivement cotés 64, 84, 74 et 140 de Paris. Aux feuillets 99. a, 99 a, 101, a, 147. a, on lit Ἀναστὰς κ.τ.λ. Matthaei, le savant éditeur du Nouveau Testament, observe aussi que, dans un manuscrit de Moscou, le dernier feuillet contenant Marc XVI, 9-20 avait disparu (1).

On peut supposer aussi que dans St Luc ii 14, la disparition purement accidentelle de ἐν devant ἀνθρώποις a donné lieu à la variante εὐδοκίας pour εὐδοκία. Un copiste ayant devant les yeux un manuscrit de ce genre n'aura plus compris le texte de l'Evangile, et aura voulu obtenir un sens raisonnable en ajoutant au mot εὐδοκία la lettre ς qu'il aura supposée oubliée.

---

(1). Matthaei, Nouveau Testament, 1ère édition, Riga, 1788, IX, p. 228.

II. Variantes introduites de propos délibéré.

1° Variantes introduites avec des intentions coupables.

1°.- Quelques nombreuses que soient les variantes par accident, elles le sont peut-être moins que les variantes qui ont été introduites de propos délibéré dans le texte sacré ; et ici il faut distinguer deux grandes classes. En effet, de ces variantes arbitraires, les unes ont été préméditées et introduites avec des intentions coupables, tandis que les autres quoique bien intentionnelles ne supposent pas une intention absolument perverse. Nous savons que les hérétiques du second siècle se permirent les plus grandes libertés à l'égard du texte sacré. Saint Irénée (1), Clément d'Alexandrie (2), Tertullien (3), et, avant eux, St Denys de Corinthe (4), se plaignent souvent des mutilations commises par les gnostiques. Pour ne citer qu'un témoignage, voici comment Caïus, prêtre de Rome qui florissait vers la fin du second siècle, fait écho aux écrivains que nous venons de nommer : « Que ces hérétiques soient éloignés de la vraie foi, dit cet » écrivain, quel besoin est-il de le prouver ? — C'est pourquoi ils ont » hardiment (ἀφόβως) porté leurs mains sur les divines Ecritures, » sous prétexte de les corriger (διωρθωκέναι). Et que je ne mens » pas en les accusant de ce crime, c'est ce dont peut s'assurer quiconque » le voudra. On n'a qu'à réunir les exemplaires (ἀντίγραφα) » de chacun des hommes dont je parle et à les comparer entre eux, » pour voir qu'ils sont loin de s'accorder ensemble. Ceux d'Asclépia- » de diffèrent de ceux de Théodote. Il n'est pas difficile, d'ailleurs, de » se procurer des exemplaires de chaque espèce, car les disciples de » ces maîtres ont eu soin de multiplier les copies qu'ils disent cor- » rigées (κατωρθωμένα), mais qui en réalité ne sont que des

---

(1). St Irénée, Adversus Haereses I, préface - cf. Wigan Harvey, Sancti Irenaei episcopi Lugdunensis lib. quinque, Cambridge 1857, I, 4.

(2). Clément d'Alexandrie, Stromates, VII, 16.- Patrol. grecque, IX, col. 531-538; 1071.

(3). Tertullien, De Praescriptionibus, 38.-

(4). S. Denys de Corinthe dans Eusèbe, Histoire ecclésias. IV. 23.

„ copies corrompues (ἠφανισμένα). De plus, les exemplaires d'Her-
„ mophile ne s'accordent pas avec les précédents, et ceux d'Appollonide
„ se contredisent entre eux. Si on compare même les premiers exem-
„ plaires que ces individus ont fabriqués avec ceux qu'ils ont altérés,
„ dans la suite on les trouvera très différents les uns des autres.....
„ Quant à désavouer leur forfait, la chose est impossible, vu que les
„ exemplaires dont nous parlons ont été écrits de leurs propres mains;
„ cependant ils n'ont jamais reçu de leurs maîtres pareilles écritu-
„ res et ils ne peuvent montrer les originaux sur lesquels ils ont
„ fait leurs copies. Quelques-uns parmi eux n'ont pas même
„ daigné corrompre les écritures; ils se sont contentés de renier la
„ Loi et les Prophètes, etc (1).„

Voilà déjà quatre sortes d'exemplaires différents, puisque les quatre falsificateurs, Asclépiade, Théodote, Hermophile et Apollonide ne s'entendaient pas entre eux. Tertullien grossit la liste des noms de Marcion et de Valentin; et, il ne faudrait pas fouiller longuement les auteurs du second et du troisième siècles pour l'allonger considérablement. Caïus nous apprend que ces hérétiques avaient soin de multiplier leurs écrits et il n'y aurait en soi rien d'étonnant, si quelques uns de leurs exemplaires nous étaient parvenus dans des copies du IV ou du V siècle.

C'est à cette catégorie de variantes qu'il faut rapporter, ce semble, les leçons particulières qu'on rencontre dans saint Matthieu XX, 28, dans saint Luc VI, 4, saint Marc XVI, 8. Quelques autres passages semblent également altérés sous l'influence de préoccupations dogmatiques, comme St. Jean I, 18; Actes XX, 28; I Timoth. III, 16; St. Jean V, 3-4; St. Jean VII, 53 - VIII, 11; St. Luc XXII, 19-20; St. Luc XXII, 43-44, etc. Nous aurons plus tard occasion de revenir sur quelques-unes de ces leçons.

Quelques années après Caïus, Origène se plaignait vivement de la différence qui existait entre les manuscrits, soit de l'Ancien, soit du Nouveau Testament, et il en faisait connaître la cause.

---

(1). Eusèbe, Histoire Ecclésiastique, V, chap. XXVIII, 15-19.

« Les exemplaires de Matthieu, disait-il, ne s'accordent pas les
» uns avec les autres et il en est de même des autres évangiles....
» Maintenant il est évident que la différence des exemplaires est con-
» sidérable, soit à cause de la négligence de quelques scribes, soit à
» cause de la manie audacieuse de certains autres qui ont voulu cor-
» riger ce qui était écrit, et qui ont ajouté ou retranché, dans leur
» correction, ce qui leur a plu. (Commentaire sur St Matthieu XV,
» . Patrologie grecque, Tome XIII col. 1293 A). » Clement d'Alex-
andrie nous apprend que quelques personnes « altéraient la Sainte
» Ecriture par le ton de la voix en lisant, par le changement des ac-
» cents et des points, et cela pour satisfaire leur propre plaisir (Stro-
» mates lib. III. chap. 3.– Patrol. grecque VIII, col. 1144. » Il cite
en cet endroit et ailleurs, dans ses ouvrages, plusieurs exemples de
semblables altérations.

Les catholiques eux-mêmes ne se montraient pas toujours très respectueux pour le texte sacré: Leurs citations étaient plutôt faites d'après le sens que d'après la lettre, comme nous le voyons dans saint Justin, au second siècle; plus tard leurs gloses passèrent d'abord aux marges des manuscrits, d'où elles finirent par pénétrer dans le texte. Mill a eu, ce nous semble, parfaitement raison de distinguer entre les exemplaires publics et les exemplaires privés: Les premiers demeurèrent plus longtemps intacts, tandis que les seconds, faits pour l'usage des particuliers, reçurent vite toute espèce d'annotations. Mais comment s'étonner qu'à la longue il n'y ait pas eu quelque confusion et que les exemplaires publics n'aient pas quelque peu souffert de leur contact avec les exemplaires privés?– Quelque confusion était inévitable et nous en découvrons les traces dans les manuscrits qui sont parvenus jusqu'à nous. Néanmoins, il n'y a pas de doute que les exemplaires publics, sont demeurés plus corrects que les exemplaires privés, ainsi que nous le démontrerons plus tard.

II.– Variantes introduites sans intention coupable.

II.– L'intention de ceux qui ont volontairement porté la main sur le saint évangile, n'a pas cependant été toujours absolument coupable. Souvent, en effet, les copistes ne se sont proposés que de corriger un passage qui leur semblait défectueux; d'en rendre plus intelligi-

ble un autre qui leur paraissait difficile à comprendre ; de remplacer un mot rare ou vieilli, par une expression plus usuelle ; de rendre plus uniformes les endroits parallèles des Évangiles synoptiques, etc., etc.. De là sont nées, en nombre presque infini, les variantes : a.- par correction. Nous citerons comme exemple, St Luc II, 14. Lorsque la particule ἐν fut tombée par accident, comme nous l'avons dit plus haut, devant ἀνθρώποις, le copiste, qui reproduisait un pareil exemplaire, voyant que le passage n'avait pas de sens, ajouta un sigma au mot εὐδοκία de manière à obtenir un texte passable, en le transformant : καὶ ἐπὶ γῆς εἰρήνη ἀνθρώποις εὐδοκίας, et in terra pax hominibus bonae voluntatis. Mais cette leçon n'a pour elle que les manuscrits onciaux ℵ, A, B, D, la Vulgate et la version gothique, tandis que versions, pères, manuscrits, lectionnaires, etc appuient la leçon ἐν ἀνθρώποις εὐδοκία. – Le second exemple de ces variantes par correction est également mémorable. Il s'agit encore du célèbre texte I. Timoth. III, 16. Lorsque θεός écrit en abrégé eût été confondu avec le pronom relatif OC, on vit bien vite que la phrase μέγα ἐστὶ τὸ τῆς εὐσεβείας μυστήριον ὃς ἐφανερώθη n'était pas correcte. Heureusement la correction était facile à faire. Dans ce cas, au lieu d'ajouter le sigma on ne fit que le supprimer et on lut μυστήριον ὃ ἐφανερώθη, leçon qui ne survit heureusement que dans un seul manuscrit oncial, le codex Bezae actuellement à Cambridge (D), et qui n'est appuyée, en dehors des principales versions, que par Gélase de Cyzique (+476) et par l'auteur anonyme d'une homélie faussement attribuée à St Jean Chrysostome.

Variantes introduites de propos délibéré
a.- pour corriger le texte.

Comme exemples de ces variantes par correction, nous citerons encore St Luc XXIII, 44, où un copiste ne fut pas content de lire ἐσκοτίσθη ὁ ἥλιος, et voulut par suite donner une explication du prodige, en ajoutant : τοῦ ἡλίου ἐκλιπόντος (1). – St Marc VI, 20, où quelques manuscrits (ℵ, B, L) lisent πολλὰ ἠπόρει au lieu de πολλὰ ἐποίει. – Le passage parallèle de St Matthieu XXI,

---

(1) Cette interprétation de St Luc XXIII, 44, paraît avoir eu cours à Alexandrie. Elle est généralement rejetée par les écrivains catholiques, par exemple, par St Jean Chrysostome.

1-3, St Marc XI, 1-6, St Luc XIX, 29-34, qui a exercé la sagacité et l'érudition d'anciens interprètes. Ces gens ne comprenant pas, honnêtes comme ils l'étaient, que Notre Seigneur pût avoir la pensée de s'approprier l'ânon dont il avait besoin pour faire son entrée triomphale, lui font dire au propriétaire, par ses deux disciples, qu'il renverra l'animal, une fois qu'il s'en sera servi, chose à laquelle l'Evangéliste n'avait jamais probablement pensé. Pour opérer cette modification dans le sens de l'Evangile, il leur a suffi d'insérer le mot πάλιν dans le court membre de phrase, αὐτὸν ἀποστέλλει ὧδε; mais l'insertion était tellement flagrante que le mot intrus est encore en quête d'une place dans les manuscrits. La plupart, bien entendu, l'omettent: des cinq ou six qui l'ont accepté (ℵ, B, D, Δ, C*, L), chacun le loge à un endroit différent, là où il lui plaît, là où il peut. Il faut également attribuer au désir de rendre des passages plus clairs, les variantes nombreuses qu'on remarque dans St Matthieu XXI, 28-31 qui a été si souvent et si étrangement tourmenté.

On peut enfin rapporter à cette espèce de variantes les nombreuses corrections purement orthographiques introduites dans le texte de l'Evangile, la substitution de certains mots à la place de certains autres, par la raison que ces derniers étaient rares, peu compris, ou paraissaient contraires aux règles de la grammaire.

b.- par assimilation des passages parallèles.

b.- Une seconde source et une source très féconde en variantes introduites de propos délibéré a été l'assimilation des passages parallèles dans les évangiles. Beaucoup de ces assimilations ont pu se faire inconsciemment, mais il en est qui supposent dans leurs auteurs une intention bien réfléchie et une résolution bien arrêtée d'altérer les textes. Telles sont, par exemple, celles qui, dans quelques manuscrits portent sur St Matthieu XIX, 17 et les passages parallèles de St Marc X, 18, et de St Luc XVIII, 19. Il est également certain que le désir de rendre le récit du reniement de St Pierre absolument conforme dans les évangiles, a fait supprimer par le copiste du manuscrit sinaïtique dans St Marc XIV, 30, la particule δίς; puis XIV, 68 καὶ ἀλέκτωρ ἐφώνησε; et enfin XIV, 72 ἐκ δευτέ-

per Ce travail d'assimilation est reconnaissable en particulier, dans certains passages plus connus, ou dans des endroits difficiles à entendre et qu'il paraissait bon d'éclaircir à l'aide des textes parallèles. Le passage de St Marc VII, 14-22 porte dans les manuscrits et les versions des traces nombreuses de remaniements voulus et délibérés. Ainsi, au lieu de
«ἐκ νεκρῶν ἠγέρθη» VI, 14, B et א lisent «ἐγήγερται ἐκ νεκρῶν» (cfr. Luc IX, 7). A substitue «ἀνέστη» à «ἠγέρθη» (cfr. Luc IX, 8). C préfère «ἠγέρθη ἀπὸ τῶν νεκρῶν» à «ἠγέρθη ἐκ νεκρῶν» (cfr. Matth. XIV, 2). D insère, après «ἔδησεν αὐτὸν» dans le verset 14 «καὶ ἔβαλεν εἰς φυλακήν», mais il emprunte ce trait à St Matthieu XIV, 3 ou à St Luc III, 20. Ce manuscrit est, du reste, universellement connu pour se rendre coupable de pareils méfaits. Sans sortir de ce passage nous pourrions décupler les preuves évidentes d'assimilation, si nous citions les versions (1).

C.– par ignorance du sens de quelques mots ou de la signification de quelques notes.

C.– Enfin nous citerons les altérations voulues mais commises par ignorance. Telles sont, par exemple, l'omission de mots difficiles, comme δευτερόπρωτον en St Luc VI, 1, que ni St Grégoire de Nazianze, ni St Jérôme, ni St Ambroise, ni beaucoup d'autres auteurs ne savaient clairement expliquer, et qui, peut-être pour cette raison, a été supprimé dans les manuscrits א, B, L, et quelques cursifs. Telles sont encore les insertions de passages qui d'abord avaient été écrits à la marge, et que des copistes ignorants ont placés dans le texte même. En général, ces insertions sont criantes et révèlent plus de sottise que de perversité (2). D'autres fois, cependant il n'est pas évident que certains passages soient étrangers au contexte où ils se trouvent : ainsi on accuse les mots (Actes XV, 24) «λέγοντες περιτέμνεσθαι καὶ τηρεῖν τὸν νόμον», et (XV, 34) «ἔδοξε δὲ τῷ Σίλᾳ ἐπιμεῖναι αὐτοῦ» de n'être que de simples gloses marginales transportées dans le corps de l'ouvrage. Ces passages manquent,

(1) Voir la Quarterly Review vol. 153 p 345, en note.

(2) Telle cette note marginale «ἐν πολλοῖς τῶν ἀντιγράφων οὕτως εὕρηται», qui a été ajoutée après «δέξασθαι ἡμᾶς» dans la IIe aux Corinth. VIII, 4

en effet, dans plusieurs manuscrits. Le fait est plus certain pour « σκληρόν σοι πρὸς κέντρα λακτίζειν », qui dans le manuscrit E a été introduit du chapitre XXVI, 14, dans le chapitre IX, 4. C'est ainsi enfin que la plupart des critiques contemporains, au moins en dehors de l'Eglise catholique romaine, prétendent expliquer l'origine du célèbre verset des Trois Témoins dans la première épître de saint Jean. Ils supposent que ce verset a été d'abord ajouté à la marge, et, que de la marge, quelque copiste l'aura fait passer dans le texte à une époque qu'il est presque possible de déterminer.

Variantes d'une catégorie particulière de manuscrits.

Telles sont les principales causes auxquelles sont dues les variantes relevées dans le Nouveau Testament. Celles qui sont l'effet de l'inadvertance et de la fragilité humaines sont très nombreuses; mais elles ne le sont pas autant que celles qui doivent être attribuées à une résolution bien arrêtée de modifier le texte. Quand on compare les manuscrits entre eux, en particulier, les manuscrits appartenant à une catégorie, les différences paraissent si nombreuses qu'on a de la peine à s'expliquer comment elles ont pu se produire; c'est au point qu'on a pu dire de l'un d'entre eux, du célèbre codex Bezæ (D), qu'il représentait à peu près, surtout dans les Actes, le texte grec du Nouveau Testament, comme les Targums représentent le texte hébreu de l'Ancien. Une altération si constante du texte sacré ne s'explique que par la volonté déterminée de corriger, d'améliorer et d'assimiler les textes, de la part des copistes et des éditeurs des Livres saints.

Résultat général.

Néanmoins, malgré les libertés que les copistes et les correcteurs se sont permises à l'égard des saints Evangiles, on peut dire que la substance du Nouveau Testament n'est pas atteinte et, que, même en laissant à l'esprit le plus excentrique la faculté de choisir entre les cent milles variantes qu'on a relevées celles qui lui paraîtraient le plus fondées, on n'exposerait à aucun risque sérieux la parole sacrée. Elle sortirait intacte, au moins substantiellement intacte, d'une pareille épreuve. Ce qu'on ne pourrait certainement pas dire d'aucune autre oeuvre humaine, n'importe laquelle.

Et ce qui augmente notre étonnement, c'est que aucune autre oeuvre humaine, même celle des plus grands poëtes et des plus grands philosophes, n'a été aussi souvent copiée et copiée par les hommes, quelquefois les moins cultivés, comme l'a été le Nouveau Testament. Pour faire les éditions d'Homère, de Virgile, de Platon, de Cicéron, on ne dispose que d'un petit nombre de manuscrits, et les manuscrits remontent rarement au-delà du douzième siècle.
Pour le Nouveau Testament, au contraire, on possède, en grec seulement, plusieurs milliers de manuscrits et ces manuscrits s'échelonnent le long de tous les siècles, depuis le IVe jusques au XVIe. On voit combien de ressources possède la critique textuelle du Nouveau Testament, mais on comprend aussi combien l'examen et l'appréciation de tant de richesses présentent de difficultés.

« Les variantes les plus sérieuses sont le fait des deux premiers siècles. »

Une autre observation qu'il faut faire en parlant des variantes du Nouveau Testament, c'est que toutes les variantes vraiment importantes, toutes les variantes qui touchent à quelques membres de phrase, soit comme omissions, soit comme additions; toutes ces variantes, disons-nous, se sont produites durant les trois premiers siècles, surtout durant le second. Passée cette époque, passé le commencement du IVe siècle, on n'a plus touché au texte, on n'y a plus ajouté ou retranché sérieusement; on a tout au plus fait un choix parmi les additions ou les omissions qu'avaient léguées les siècles précédents, et le texte est demeuré sensiblement le même jusqu'à nos jours, sauf toutefois les variantes provenant de l'ignorance ou de l'inadvertance des copistes. C'est pourquoi, en rappelant la division que nous avons donnée plus haut, nous pouvons dire que les variantes introduites de propos délibéré dans le texte du Nouveau Testament sont surtout le fait des trois premiers siècles, tandis que les variantes introduites par accident sont le fait des siècles suivants. Nous pouvons même aller plus loin et dire, après un des critiques contemporains les plus consciencieux, qu'il a été plus facile aux éditeurs du XVIe siècle d'avoir un texte pur et correct, qu'à Tertullien, St Cyprien, St Hippolyte, Clément d'Alexandrie et Origènes. Et cette assertion, qui, de prime abord, a tout l'air d'un paradoxe, fi-

nit par paraître une vérité de sens commun, lorsqu'on examine les faits, tels qu'ils durent se passer et tels qu'ils se passèrent en réalité, ainsi que nous le savons par l'histoire.

Qu'arriva-t-il, en effet, dès la première apparition de l'Évangile, et pendant la formation du canon, c'est-à-dire, pendant la seconde moitié du premier et la première moitié du second siècle? — C'est alors, nous le savons, que parurent les grandes et les nombreuses hérésies gnostiques, hérésies moitié chrétiennes, moitié payennes, pour lesquelles les écritures, surtout les écritures nouvelles, n'étaient nullement lettre sacrée. C'est pourquoi les hérésies gnostiques coupaient, taillaient arbitrairement dans le Nouveau Testament; ajoutaient ici et retranchaient là, sans crainte comme sans règle, suivant uniquement leurs fantaisies capricieuses. Caïus nous a dit plus haut ce que faisaient Asclépiade, Théodote, Hermophile et Apollonide. D'autres nous apprennent ce que faisaient Cérinthe (+100), Marcion (+140), Valentin (+161), Basilides (+130), etc. Ces hérétiques multipliaient leurs copies, de telle sorte que les écritures véritables n'étant pas encore très-nombreuses, il était quelquefois aussi facile de tomber sur un mauvais exemplaire que sur un exemplaire correct du Nouveau Testament. Du reste, nous aurons occasion de citer des exemples qui montreront que les pères du second et du troisième siècle n'eurent pas toujours à leur disposition des textes absolument corrects.

« Pourquoi? - 1°. A cause des hérésies gnostiques et parce que le canon était encore en voie de formation. »

A cette cause première et si féconde d'altérations graves s'en ajouta de bonne heure une autre. Non seulement les hérétiques du premier et du second siècle altéraient les écritures, mais les écrivains orthodoxes eux-mêmes ne respectaient pas toujours la lettre, bien qu'ils agissent dans un but louable. C'est au second siècle, en effet, que commencent à paraître, avec Tatien (172), ce qu'on a appelé du nom d'harmonie et de concordance; elles se continuent avec Ammonius (220) et se développent à l'extrême avec la formation du lectionnaire ecclésiastique. Or, dans toutes ces harmonies, qu'elles fussent faites simplement pour l'usage privé, ou qu'elles

« 2°. A cause de l'influence des harmonies ou des διὰ τεσσάρων, sur le texte sacré. »

fussent faites pour l'usage public et ecclésiastique, le texte des quatre évangiles était plus ou moins fondu de manière à ne former qu'un récit, comme dans le διὰ τεσσάρων de Tatien, les textes étaient en tout cas juxtaposés comme dans l'harmonie d'Ammonius et dans le lectionnaire ecclésiastique : et de là il résultait pour les lecteurs inattentifs ou pour ceux qui employaient des exemplaires imparfaitement rédigés, la possibilité de confondre les textes et d'attribuer à un évangéliste ce qui en réalité appartenait à un autre. De fait, c'est ce qui a eu lieu, ainsi que nous le verrons plus tard. Nous devrons, en effet, insister particulièrement sur cette cause de perturbation dans le texte des Évangiles, parce qu'elle a exercé une grande influence sur les fluctuations qu'a subies le texte sacré et qu'on y a, en général, peu fait attention jusqu'à ce jour. Personne ou presque personne ne s'est préoccupé encore d'étudier à fond le Lectionnaire ecclésiastique, dans ses rapports avec la transmission du texte inspiré.

« ces deux causes n'a- » girent plus ou agi- » rent moins après » le IVe siècle. »

Or, une fois les trois premiers siècles disparus, ces deux causes d'altérations cessèrent de se faire sentir, ou du moins ne se firent pas sentir aussi activement. Les hérésies gnostiques s'évanouirent insensiblement, et ne laissèrent après elles que des traces imperceptibles : l'orthodoxie triomphante s'empara du monde romain et barbare, plaçant avec elle sur le même trône les Livres saints, tels qu'elle les avait reçus de leurs auteurs, tels qu'elle les avait conservés au milieu des assauts de l'hérésie et des fureurs de la persécution. Et, une fois que ces livres saints eurent ainsi pris possession du monde chrétien, ils passèrent de génération en génération sans subir d'autre altération que les altérations inhérentes à toutes les oeuvres humaines. On peut même dire que le texte des Évangiles a été généralement beaucoup plus respecté que celui des chefs-d'oeuvre de la Grèce ou de Rome, d'Homère ou de Virgile, par exemple. Quoique copié des milliers de fois et dans toute espèce de circonstances différentes, il est demeuré, en effet, substantiellement et identiquement le même.

« Entre les formes que .. présentent les varian-

Des cinq formes, en effet, que peuvent présenter les variantes: substitutions, transpositions, modifications, omissions et additions, les

deux dernières seules, à parler d'une manière générale, présentent quelque gravité. Mais, aussi elles sont le fait des trois premiers siècles, comme nous l'avons dit plus haut. Les substitutions, les transpositions et les modifications sont le fait de tous les temps ; on en constate dans les temps modernes comme dans les temps anciens ; cependant, on peut même dire, que dans ces erreurs celles qui ont quelque gravité se présentent beaucoup plus dans les temps anciens que dans les temps modernes, et cela par la raison que nous avons donnée précédemment. Ceux qui osaient tronquer et compléter le texte sacré, se faisaient encore moins scrupule de changer les mots de place ou de les remplacer par d'autres, lorsque cela leur convenait. Mais c'est au second et au troisième siècle qu'eurent lieu, nous l'avons dit, toutes les altérations un peu profondes du texte évangélique. Néanmoins en négligeant les transpositions et les substitutions comme n'atteignant pas, en général, la substance du texte, et en ne tenant compte que des omissions et des additions, on peut évaluer les variantes qui ont quelque importance à deux ou trois mille, et celles qui ont une réelle gravité de cinquante à cent. Voici, du reste, la liste des principales.

» tes du Texte sacré » quelles sont celles » qui appartiennent » aux premiers siècles? »

I. Parmi les omissions nous signalerons

«Principales omissions»

1º St Matthieu, VI, 13, à partir de ῥῦσαι ἡμᾶς.
2º ——— XVI, 2-4, ὀψίας ... δύνασθε.
3º ——— XVII, 21.
4º ——— XX, 16, πολλοὶ γάρ κ.τ.λ.
5º ——— XXIII, 13-14.
6º ——— XXVII, 35.
7º St Marc X, 27, ἀδύνατον κ.τ.λ.
8º ——— X, 30.
9º ——— XIV, 4.
10º ——— XIV, 58. ἀχειροποίητον κ.τ.λ.
11º ——— XV, 27-28.
*12º ——— XVI, 9-20.
13º St Luc III, 22. σὺ εἶ κ.τ.λ.
14º ——— XI, 53-54.

*15° St Luc XXII, 19-20.
*16° ——— XXII, 43-44.
17° ——— XXIII, 34.
18° ——— XXIII, 38.
19° ——— XXIV, 12.
20° ——— XXIV, 40.
*21° St Jean V, 3-4, ξηρῶν – νοσήματι.
*22° ——— VII, 53 – VIII, 11.
23° ——— VIII, 38.
24° ——— XXI, 25.
25° Actes VIII, 36-37.
26° ——— XXIV, 6.
*27° I St Jean V, 7.

Nous omettons de signaler quelques omissions qu'on a relevées dans les épîtres de St Paul et dans l'Apocalypse de St Jean. De toutes ces omissions, les seules qui aient acquis une certaine célébrité sont celles que nous avons marquées d'un astérisque.

« Principales additions. » II. – Parmi les additions nous signalerons les suivantes, mais, comme elles sont peu connues ou peu accessibles aux jeunes étudiants, nous en donnerons le texte en français, ayant soin d'indiquer, d'ailleurs, dans quelles langues on a trouvé jusqu'ici les mêmes fragments.

1° St Matthieu, XX, après le verset 28, on lit ce qui suit dans le Codex Bezæ (D) :

« Mais vous, cherchez de petits à devenir grands (αυξησαι)
» et de grands à devenir petits (ελαττον ειναι). Lorsque vous en-
» trerez au repas auquel vous aurez été invités, ne vous asseyez pas
» à l'endroit le plus élevé, de peur qu'un de plus honorable que vous
» ne survenant, le maître de la maison ne s'approche et ne vous
» dise : descendez encore plus bas. Et alors vous seriez couverts de
» confusion. Si, au contraire, vous vous asseyez au dernier rang, et
» s'il vient quelqu'un de moins digne que vous, l'hôte vous dira :
» montez encore plus haut ; ce qui vous sera avantageux. »

Cette addition existe en grec dans D seulement. On la possède

aussi, avec quelques légères modifications, en Syriaque 1° dans le texte de la version dite Curetonienne (Remains of a very ancient recension of the four Gospels in Syriac, par W. Cureton, Londres, 1858); 2°, à la marge de la Version Philoxéno-Héracléenne et, 3° la marge du manuscrit 14456 de la Péchito (Musée Britannique) — En latin, on la trouve 1° dans les manuscrits a, b, c, d, e, ff[1,2], g, h, n de l'ancienne version latine antérieure à St Jérôme; 2°, les manuscrits g[1], g[2], m ne la contiennent qu'en partie; 3° elle existe aussi dans les manuscrits and., em., de la Vulgate. Cependant, il n'est pas douteux que saint Jérôme, s'il a connu cette glose, ne l'a pas admise comme authentique (Patrologie latine XXVI, col. 144-145; XXIX, col. 568). On veut également conclure du langage de saint Hilaire (Patrolog. latin. IX, col. 1033) et de celui de Juvencus (Historia Evangel. lib III; Patrol. latin. XIX col. 266) que ces écrivains avaient des exemplaires contenant cette addition; mais la conclusion nous paraît forcée, au moins pour saint Hilaire; car les anciens pères ont coutume, en commentant St Matthieu, d'ajouter les circonstances mentionnées par les autres évangélistes. Nous ne connaissons pas un seul commentaire de St Matthieu, écrit par un ancien père de l'Église qui fasse exception à cette règle. St Hilaire a donc pu, à l'occasion du verset XX, 28 de St Matthieu, citer St Luc XIV, 8-10. Quoiqu'il en soit, le passage que nous venons de citer est une addition manifestement apocryphe, une paraphrase médiocre de ce qu'on lit en St Luc XIV, 8-10. — (Voir W. Cureton. Remains of a very ancient Recension, etc, préface XXXV-XXXVIII).

2° De toutes les additions faites à l'Évangile, la plus mémorable est celle qu'on trouve à la fin de l'Évangile de St Marc chapitre XVI, après le verset 8. Lorsqu'un accident (voir plus haut page 14) ou une critique mal inspirée (voir plus bas) eut fait disparaître dans quelques exemplaires du second évangile, la finale composée des versets 9 à 20, on sentit bien vite que le récit ne pouvait pas se terminer par ἐφοβοῦντο γάρ. Aussi, ne tarda-t-on pas à fabriquer au second évangile la conclusion que voici :

« Tout ce qui avait été commandé fut annoncé brièvement

» aux compagnons de Pierre. – Après cela Jésus lui-même annonça, par l'intermédiaire des (apôtres), depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, l'Evangile saint et incorrompu du salut éternel. »

Cette conclusion figure dans le manuscrit L ou 62 de Paris, et elle alterne avec la conclusion ordinaire, qui vient tout de suite après, sous ce titre : « Ceci se trouve encore après ἐφοβοῦντο γάρ : » Cette conclusion insipide a également pour elle un certain nombre d'autres autorités que nous ferons connaître ailleurs en détail.

3° D'après saint Jérôme (Dialog. contra Pelagianos II, 15; Patrolog. Latine, Tome XXIII, col. 550 C-D), on lisait dans quelques manuscrits grecs, après le verset 14 du chapitre XVI de saint Marc, le passage suivant : « Et ils (les Apôtres) s'excusaient en disant : » ce monde est un monde d'iniquité, l'incrédulité même personnifiée, » (ou bien un monde d'iniquité et d'incrédulité) placé sous l'empire » de Satan. Il ne permet pas aux esprits immondes de percevoir » la vérité divine. Manifeste donc maintenant, (ô christ), ta justice. » – Jusqu'ici on n'a trouvé aucun manuscrit qui contint cette addition.

4° Dans le codex Bezae (D), les versets 15-38 du chapitre III de St. Luc, contenant la généalogie de Notre Seigneur, offrent une rédaction complètement différente de la rédaction ordinaire.

5° Dans St. Luc, chapitre VI, après le verset 4, le même manuscrit porte ceci : « Le même jour, (Jésus), voyant quelqu'un » travailler le jour de sabbat, lui dit : « ô homme, si tu sais ce » que tu fais, tu es bienheureux ; mais si tu ne le sais pas, tu es » un maudit transgresseur de la loi. » – La fin du verset 4 est placée après le verset 10, dans le même manuscrit.

6° Dans St. Jean, chapitre VI, voici comment est conçu le verset 56 :

« Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en » moi et moi en lui, comme le Père demeure en moi et comme » je demeure dans le Père. En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous » ne prenez le corps du Fils de l'homme, comme le pain de vie, » vous n'aurez point la vie en lui. »

73 Voici encore la curieuse rédaction des versets 35, 38, 39 du chapitre XVI des Actes, dans le même manuscrit :

35. « Le jour venu, les magistrats (? στρατηγοι) se réuni-
» rent sur la place publique et, se rappelant le tremblement
» survenu, ils furent saisis de crainte. Ils envoyèrent donc les
» licteurs, en leur disant : « relâchez ces hommes. »

Viennent ensuite les versets 36 et 37. Puis suit le verset

38 : « Les licteurs rapportèrent aux magistrats les paroles que
» (les prisonniers) avaient dites à leur adresse. Les magistrats a-
» yant entendu dire que (les prisonniers) étaient des romains fu-
» rent effrayés et, se transportant à la prison accompagnés de nom-
» breux amis, ils supplièrent (les prisonniers) de sortir, disant :
« Nous ignorions qui vous êtes ; nous ne savions pas que vous
» êtes des hommes justes. » Et les faisant sortir de prison, ils les
» prièrent de s'en aller, disant : « sortez de cette ville, de peur
» qu'on ne s'ameute de nouveau contre nous, en criant contre
» vous. »

C'est toujours le même manuscrit D, qui se rend coupable de ces paraphrases ; et comme le texte des Actes est en entier rédigé de la même façon, on n'a pas eu tort de dire que ce manuscrit représentait le texte original de saint Luc à peu près de la même manière qu'un Targum représente l'original de l'Ancien Testament. — On peut consulter encore ce manuscrit aux endroits suivants : Actes V, 15 ; VI, 10. On y trouvera des additions, mais cependant beaucoup moins considérables que celles que nous avons rapportées.

« Ce qu'il faut penser » de ces additions. »

Nous n'avons pas besoin de nous arrêter à discuter longtemps ces additions faites au texte sacré, dans quelques manuscrits du Nouveau Testament. Il est évident qu'on ne saurait les placer sur le même rang que certains passages controversés, parmi les critiques contemporains, par exemple sur le même rang, que Marc XVI, 9-20 ; Luc XXII, 43-44 ; Jean V, 3-4 ; Jean VII, 52 - VIII, 11 ; - I Jean V, 7. Une différence énorme sépare ces passages controversés des additions que nous venons de rapporter. Celles-ci

sont depuis longtemps condamnées par le peu de cas qu'en fait l'Eglise, si elles les a connues; ou par leur caractère manifestement apocryphe, si l'Eglise les a ignorées. C'est tout au plus, s'il faut en faire mention dans l'étude du texte de l'Evangile, mais uniquement pour les condamner. Elles survivent encore dans un petit nombre de manuscrits, comme un exemple, ou des libertés criminelles que quelques personnes se permirent à l'égard des saintes écritures; ou de l'ineptie dont firent preuve de pieux fidèles dans un temps dépourvu de critique; ou peut-être comme un exemple et de l'une et de l'autre. Il n'en demeure pas moins évident que toutes ces altérations ne détruisent en rien la beauté simple et divine de la parole inspirée. Même lue dans une édition faussée, comme l'est celle que nous présentent certains manuscrits, l'Evangile demeure toujours l'Evangile.

« Comparaison de » quelques manuscrits » avec le texte reçu. »

Avant de clore ce que nous avions à dire sur la transmission du texte il nous faut donner une idée exacte quoique générale de l'état dans lequel ce texte nous est parvenu. On comprend, en effet, qu'on ne peut pas donner de chiffres précis, lorsqu'il s'agit d'une œuvre aussi considérable et qui est encore à peine ébauchée. La critique textuelle du Nouveau Testament comprend l'étude de 2,000 manuscrits environ et c'est à peine, si jusqu'à ce jour on en a collationné à fond deux cents cinquante. Cependant, on a examiné ceux qui contiennent les plus importantes variantes, les manuscrits onciaux les plus anciens. Aussi, on peut déjà se faire une idée suffisamment juste de ce que pourra donner le travail, lorsqu'il sera complet. Voici quel est le résultat de la comparaison faite dans les saints évangiles seulement entre les manuscrits onciaux ℵ. B. D, et le Texte reçu (1).

	Omissions,	Additions,	Substitutions.	Transpositions.	Modificat.	Total.
ℵ	3.455	839	1.114	2.299	1.265	8.972
B.	2.877	536	935	2.098	1.132	7.578
D.	3.704	2213	2.121	3.471	1.772	13.281

(1) Voir la Quarterly Review 1881. nº 304. volume 152 pages 312-313. — Cfr. Dublin University Magazine, Novembre 1859, p. 620.

Il est nécessaire d'observer que le manuscrit (D) n'est pas complet ; il lui manque environ 25 pages sur 320, ce qui fait qu'on devrait augmenter chacun des cinq nombres et le total général d'un douzième environ. Cela nous donnerait pour D, dans les évangiles seuls, environ 14500 variantes. En comparant les cinq manuscrits onciaux dans la partie des évangiles qu'ils contiennent tous, partie qui équivaut à environ un tiers des évangiles, on obtient les résultats suivants :

	Variantes avec le Texte reçu	Leçons propres.
ℵ.	3396.	133.
A.	842.	443.
B.	2370.	197.
C.	1798.	170.
D.	4697.	1829.

On voit que D tient toujours le premier rang ; après lui viennent ℵ, B, C, et finalement A. Nous verrons plus tard, si on ne pourrait point tirer de ce fait tout seul, quelque conclusion pratique. Il nous suffira pour le moment d'observer que ces manuscrits forment une catégorie à part, et qu'on aurait peut-être tort de vouloir se servir d'eux, uniquement ou même principalement, pour faire une bonne édition du Nouveau Testament. En tout cas, ces quelques chiffres suffisent pour montrer que le texte de l'Evangile a subi de nombreuses, sinon toujours de graves atteintes de la part de ceux qui nous l'ont transmis. En ne faisant entrer en ligne de compte que les variantes propres à chaque manuscrit, nous obtenons 2772 leçons propres pour un tiers des Evangiles et approximativement de 24 à 25.000 variantes différentes pour tout le Nouveau Testament. Et ces 25.000 leçons particulières, nous les trouvons dans cinq manuscrits qui s'échelonnent du IVe au VIe siècle !

Mais c'en est assez pour ce qui regarde la transmission du texte. Voyons, quels sont les moyens dont la critique dispose pour arriver à rétablir, au moins approximativement, le texte primitif des Livres saints. Ces nombreuses variantes ne peuvent pas toutes être vraies, même lorsqu'elles seraient vraisemblables ; les écrivains ins-

pirés n'ont écrit que d'une seule façon. Comment arriver à découvrir le mot ou la phrase qui nous vient d'eux, au milieu de tant de formules diverses? C'est là, en définitive, la question importante qu'il faut résoudre; car il servirait de peu ou il ne servirait de rien de relever minutieusement les variantes, si on n'avait pas le moyen de les apprécier à leur juste valeur, de condamner les unes et d'accepter les autres; de choisir celles-ci et de rejeter celles-là. La parole divine serait diminuée à nos yeux, puisqu'elle nous apparaîtrait enveloppée d'un alliage certainement humain, dont nous ne pourrions pas la dépouiller. C'est bien là, du reste, le résultat le plus clair qu'a produit la critique contemporaine dans les pays protestants. Il ne faut pas qu'il en soit de même dans les pays et surtout dans le clergé catholique.

Chapître second.

Moyens dont dispose la critique pour reconstituer le Texte.

En particulier de l'usage qu'on doit faire des Pères

Après avoir montré de quelle manière le texte des Saintes Écritures a été transmis jusqu'à nous, après avoir dit dans quel état il nous est parvenu, il nous faut faire connaître les ressources dont nous disposons pour le rétablir et le ramener, sinon à sa pureté primitive, au moins à sa pureté substantielle. Il y a, en effet, des formes accidentelles que nous ne ferons pas, et qu'il ne serait pas bon de faire revivre, alors même qu'on le pourrait, par exemple, l'orthographe vieillie, la disposition ancienne du texte, ses divisions ou son écriture continue, ses signes et ses accents, etc.. Tout cela

était adapté aux temps où parurent les Évangiles, mais ne le serait peut-être plus aux nôtres, ou le serait moins que ce que nous possédons à la place.

Nous n'avons donc en vue ici que la substance même des écrits du Nouveau Testament, les mots et les phrases avec leur ordre grammatical ou logique. Or, pour reconstituer ainsi le texte original dans sa substance, nous possédons trois grandes sources d'informations : les manuscrits reproduisant le texte, les versions dans lesquelles il a été traduit, et enfin le témoignage des écrivains qui ont cité le texte ou employé les versions. A l'aide de ces trois moyens d'information, nous pouvons arriver à reconstituer à peu près sûrement le texte, tel qu'il sortit des mains des évangélistes. Nous allons faire connaître ces trois grandes sources d'information dont dispose la critique textuelle, exposer leur valeur relative et montrer comment on peut les mettre à profit. Parlons d'abord des Pères de l'Eglise.

Des Pères
et de leur emploie dans la reconstruction du texte du Nouveau Testament.

Dans quel sens on prend ici le nom de « Pères. »

Nous prenons ici le mot « Père » dans le sens le plus large, c'est-à-dire, pour tout écrivain ecclésiastique qui peut servir de témoin et déposer par ses écrits sur quelqu'un des points controversés, par exemple, sur l'existence de telle ou telle leçon dans tel passage ; sur la présence dans le canon des Ecritures d'un livre ou d'une partie de livre. Tous les écrivains ecclésiastiques de quelque valeur peuvent nous faire connaître les croyances et les coutumes de leur temps ; tous, par conséquent, peuvent être compris dans cette dénomination de Pères. Cependant, nous n'avons ici en vue que les écrivains antérieurs

au Xe ou au XIIe siècle, parce que tout le monde admet que, bien avant cette époque, le texte du Nouveau Testament était à peu de chose près fixé tel qu'il est demeuré depuis. On reconnaît même aujourd'hui, que, dès la fin du IVe siècle, le texte de l'Evangile ne différait pas sensiblement de ce qu'on a appelé plus tard, à partir de l'imprimerie, le « Texte Reçu. » St Chrysostome, dit-on, employait un évangile qui était dans l'ensemble semblable au nôtre. Par suite, on admet, que le texte n'a guère varié depuis le commencement, ou, en tout cas, depuis la fin du IVe siècle. C'est pourquoi les auteurs, qu'il importe de consulter particulièrement sont les écrivains ecclésiastiques du IVe, Ve, VIe et VIIe siècles. Les Pères postérieurs, ceux qui ont vécu du commencement du VIIIe à la fin du XIIe siècle, occupent un rang secondaire. Le texte est arrêté; les grands changements qu'il a subis ont été acceptés ou rejetés; la lutte est finie, on l'avoue: Toute la question est de savoir, si le texte qui a triomphé est bien, dans son ensemble, celui qui est sorti de la plume des auteurs inspirés. Sur ce point il y a partage d'opinion. Les critiques modernes, surtout depuis un siècle, se sont divisés en deux écoles: les uns prétendent que le « Textus receptus » mériterait plutôt d'être appelé « Textus non recipiendus »; car, disent les partisans de cette école, ce texte n'est point le texte primitif; c'est un texte altéré, composé d'éléments qui, avant d'être fondus ensemble, ont existé à part, séparés les uns des autres; c'est un texte qui a subi continuellement des modifications et n'a cessé de s'enrichir d'emprunts faits à des sources extra-canoniques. La critique, conclut-on, a pour mission de dégager le texte véritable de tous ces éléments étrangers.

Au IVe siècle le « Texte reçu » était fixé et seul employé dans l'Eglise.

Les critiques contemporains sont divisés sur la valeur du « Texte reçu ». – Deux écoles soutiennent deux opinions contradictoires.

Les partisans de l'école opposée affirment, au contraire, que, le texte reçu étant le même que celui que l'Eglise employait au IVe et au Ve siècles avec St Basile, St Grégoire de Nysse, St Grégoire de Nazianze, St Jean Chrysostome, Théodoret de Cyr, etc, est aussi le même et le seul que les auteurs inspirés

ont laissé par écrit, au moins dans sa substance.

Il est aisé de comprendre le rôle que viennent jouer, dans cette controverse, les Pères antérieurs aux VIIIe, VIIe, Ve, surtout au IVe siècle. Nous n'avons pas de manuscrits des saints Evangiles antérieurs au IVe siècle. Ce n'est même que par conjecture qu'on place la rédaction de deux d'entre eux, du Vatican B et du Sinaïtique ℵ dans la première ou la seconde moitié du IVe siècle, autour de 350 ou de 360. Le plus ancien manuscrit daté est de l'an 949. C'est le manuscrit oncial S, coté 354 dans la bibliothèque du Vatican. Ce n'est donc que par conjecture et, en s'appuyant sur l'ensemble des détails paléographiques, qu'on fixe la rédaction des manuscrits ℵ et B au milieu du IVe siècle. Or, les plus experts dans cette science savent avec quelle facilité on peut quelquefois se tromper de cent et de deux cents ans. C'est au point que quelques savants n'osent jamais se prononcer que par à peu près, sur la date d'un manuscrit. Admettons cependant que le verdict rendu par les paléographes soit conforme à la vérité: De l'an 350 ou 360 à l'an 100, époque de la composition du dernier évangile, il y a deux siècles et demi d'intervalle; et ce sont les deux siècles les plus orageux de l'histoire de l'Eglise; ce sont, en particulier les siècles, qui seuls ou à peu près ont vu se produire les altérations volontaires du texte sacré: altérations par omissions, par additions, substituti[illegible] trans-positions, modifications et mutilations. A la fin du [illegible]ième siècle au plus tard, tout est fini: les matériaux sont accumulés: l'oeuvre de l'Eglise pendant ces deux siècles a consisté à défendre et à préserver les Ecritures; l'oeuvre des siècles [illegible]rieurs sera la même, mais sous une autre forme; car les omissions, les [illegible]ions et les additions se suivant dans des manuscrits, s'introduiraient insensiblement dans le Nouveau Testament, si l'Eglise ne veillait, et ne veillait attentivement.

Rôle que les Pères sont appelés à jouer dans cette controverse.

Manuscrits datés. Le plus ancien qui a été découvert jusqu'à ce jour, parmi les mts grecs.

Sans doute, les altérations graves, criantes, qui ont fait scandale, il sera facile de les écarter; mais celles qui sont

moins graves se glisseront peu à peu et entraîneront les autres à leur suite. — Aujourd'hui, que nous possédons l'imprimerie, la mission que remplit l'Église nous semble facile ; et cependant, avec la multiplication des éditions et avec

Difficulté de préserver les Écritures de toute altération.

la multiplication d'éditions faites à tout point de vue, le rôle de l'Église n'est pas sans difficulté. Mais qu'était-ce à une époque, où les manuscrits étaient chose précieuse et rare ! à une époque où on se les passait de main en main, sans savoir toujours d'où ils venaient, qui les avait écrits, quelle confiance ils méritaient : à une époque où on n'avait pas toujours le temps et les moyens de les collationner sur des

surtout dans les anciens temps.

exemplaires irréprochables ! Oui, qu'était-ce à une époque comme le IVe siècle, où il fallut remplacer rapidement le grand nombre d'exemplaires que vingt ans de persécution dirigée contre les Saintes Écritures avaient détruits, et où ce nombre de copies à multiplier fut d'autant plus grand qu'à peine sorti de la persécution le christianisme montait sur le trône et s'emparait du monde romain ! On comprend sans peine tout ce que le rôle de l'Église, dans de telles circonstances, eut de délicat et de difficile.

La situation ainsi exposée, vient la question de fait :
« Le texte du „Nouveau Testament" légué par l'Église du
» IVe siècle à l'Église des siècles suivants est-il le même
» que celui qu'elle avait reçu de l'Église des persécutions,
» et celle-ci de l'Église des Apôtres ? »

Importance plus apparente que réelle des Pères antérieurs au IVe siècle. Pourquoi ?

Cette question de fait, les Pères antérieurs au IVe siècle sont appelés à nous aider à la résoudre, puisque nous n'avons plus, ni les originaux, ni les copies faites sur les originaux pendant cet espace de temps. On voit, tout de suite, la place spéciale faite, dans la critique sacrée comme dans la théologie, aux Pères antérieurs au concile de Nicée.

Cependant, l'emploi de ces pères doit être entouré de beaucoup de précautions, et les services qu'ils peuvent rendre ne sont pas aussi grands qu'on pourrait le supposer de prime

abord. Plus on les étudie et plus on voit qu'ils ne peuvent, le plus souvent, nous aider qu'en partie à résoudre les questions relatives à l'état du texte. Cela tient à des causes générales, qui s'appliquent également à tous, et, pour quelques-uns, cela tient à des causes particulières qui les concernent seuls.

Raisons qui doivent tenir en garde contre les dépositions des écrivains antérieurs au IVe siècle.

Ainsi : 1° On remarque que les anciens Pères citent rarement la Sainte Ecriture mot pour mot. Leurs citations sont faites plus souvent d'après le sens que d'après la lettre. On pourrait quelquefois attribuer à des différences d'exemplaires les variantes que présentent leurs citations comparées, soit avec le Textus Receptus actuel, soit avec les manuscrits qu'on a édités dans ces dernières années. Mais cette explication ne suffit pas.

1° Leurs citations ne sont pas toujours textuelles.

car on a remarqué 2° Que les Pères, dans divers endroits de leurs écrits, citent le même passage différemment ; par suite, on est obligé de supposer, ou que les citations ne sont pas textuelles, ou que les exemplaires employés par les mêmes Pères, sont quelquefois différents, ou que le texte n'est pas encore fixé, ou que les Pères citent de mémoire et que leur mémoire n'est pas toujours fidèle ; en somme qu'on n'attachait pas autrefois autant d'importance que nous le faisons aujourd'hui à la lettre du texte sacré. On comprend dès lors que le témoignage des Pères, et surtout des plus anciens, doit être pesé avant d'être mis à contribution pour établir le texte du Nouveau Testament.

2° Leurs citations ne sont pas uniformes.

3° Il faut ajouter que le texte des Pères eux-mêmes n'est pas absolument fixé. Les éditions qu'on en a faites, très bonnes pour leur temps, ne répondent plus aux exigences de la critique. Les textes ont été quelquefois altérés et cela, pour un motif en apparence très louable, à savoir dans le but de rendre leurs citations plus conformes au texte reçu au moment où se faisaient leurs éditions. Les variantes qui existent entre les manuscrits de leurs ouvrages n'ont pas été notées scrupuleusement ; les passages de l'Ancien et du Nouveau Testament cités dans leurs écrits n'ont pas été relevés dans les tables ou dans les notes, au

3° Le texte des ouvrages des Pères n'est pas encore définitivement fixé.

moins d'une manière complète ; les traductions qu'on en a faites ont été quelquefois accommodées. Lorsque, par exemple, un Père cite le grec ou les Septante, l'éditeur, au lieu de traduire scrupuleusement le texte qu'il avait sous les yeux, a souvent cité le passage correspondant de la Vulgate, même lorsque la Vulgate différait du texte grec. De là il résulte que les Pères doivent être employés avec un grand discernement jusqu'à ce qu'on ait refait des éditions irréprochables, quant au texte, quant aux traductions et quant aux tables.

4º Souvent on ne possède les écrits des Pères que dans des traductions.

4º De plus, nous ne possédons plusieurs écrits de ces Pères que dans des traductions. Or, les traductions altèrent toujours la pensée et quelquefois la défigurent complètement. Les traducteurs ont, eux aussi, quelquefois accommodé les textes, en particulier dans les citations de l'Ecriture Sainte. Au lieu de traduire à nouveau, ils ont souvent donné les passages correspondants des versions qui existaient dans leurs langues. Avant donc de citer une traduction, il faut connaître d'abord le caractère particulier du Père et déterminer, à l'aide d'un examen général, le caractère de la traduction ; en d'autres termes, il faut savoir jusqu'à quel point on peut s'appuyer sur l'un et sur l'autre.

Citons ici quelques exemples pour bien faire comprendre notre pensée : Tout le monde connaît saint Ephrem, au moins de réputation, et tout le monde sait également que cet écrivain nous a laissé de nombreux et d'admirables commentaires sur l'Ecriture Sainte. Mais ce qu'on sait moins, ce que beaucoup de personnes ignorent tout-à-fait, c'est que St Ephrem a écrit ses commentaires en vers et généralement en vers de sept syllabes. St Ephrem rapporte quelquefois de longs passages de la Sainte Ecriture ; mais il les rapporte en vers et ne pousse pas le scrupule jusqu'à s'interdire le moindre changement. Or, le Nouveau Testament n'est pas écrit en vers, pas plus en Syriaque que dans les autres langues. Que fait donc St Ephrem ? — Il glisse ici un mot, en supprime là un autre, et il obtient ainsi des vers qui répondent à la

mesure ; quelquefois même il en trouve de tout faits. — Citons un exemple : Dans son quatrième Sermon pour la semaine sainte, publié récemment par Monsieur Thomas Joseph Lamy (S. Ephraem Syri Hymni et Sermones I, p. 427), le saint docteur Syrien commente le passage si connu de saint Luc XXII, 25-27, de la manière suivante :

1 ܐܢ ܠܐ ܝܕܥܝܬܘܢ ܕܥܠܡ. — En la yad'ithoun da'lam
2 ܕܪ̈ܫܝ ܥܡܡܐ ܡܪ̈ܝܗܘܢ. — D'richaï 'ammé maraïhoun,
3 ܘܐܝܠܝܢ ܕܫܠܝܛܝܢ ܥܠܝܗܘܢ. — V[aïlein] d'chalitin élaïhoun.
4 ܡܥܒ̈ܕܝ ܛܒ̈ܬܐ ܡܬܩܪܝܢ. — *Ob'daï tabatha methq'rein,
5 ܐܢܬܘܢ ܕܝܢ ܠܐ ܗܟܢܐ. — *Athoun dein la hakana,
6 ܐܝܟ ܫܪܟܐ ܕܥܡܡܐ ܬܗܘܘܢ. — [Aïk char'ka d''ammé teh'voun];
7 ܐܠܐ ܐܝܢܐ ܕܒܟܘܢ ܪܒ. — *Ela aïna dab'koun rab
8 ܢܗܘܐ ܐܝܟ ܙܥܘܪ ܡܢ ܟܠܟܘܢ. — Néh've aïk z''our [men koulkoun].
9 ܘܐܝܢܐ ܕܪܫܐ ܡܫܬܡܗ. — Vaïna d'richa [mechtamah],
10 ܐܝܟ ܗܘ ܕܡܫܡܫ ܢܗܘܐ. — Aïk [haou] dam'chamech [havé].
11 ܡܢܘ ܓܝܪ ܪܒ ܡܢ ܚܒܪܗ. — Manou gher rab [men Hab'reh]?
12 ܗܘ ܕܣܡܝܟ ܐܘ ܕܡܫܡܫ. — Haou das'mik aou dam'chamech? —
13 ܗܐ ܓܠܝܐ ܕܐܝܢܐ ܕܣܡܝܟ. — [Ha gal'ïaïj daïna] das'mik —
14 ܪܒ ܗܘ ܡܢ ܗܘ ܕܡܫܡܫ. — [Rab hou men haou dam'chamech].

« Si vous l'ignorez, apprenez que les chefs des nations sont
» leurs maîtres et que ceux qui les dominent sont appelés leurs
» bienfaiteurs. Parmi vous, qu'il n'en soit pas ainsi ! Non, ne
» soyez pas comme le reste des nations ! Mais que celui qui est
» grand parmi vous soit comme le plus petit ; que celui qui est
» appelé chef soit comme celui qui sert. — Qui est plus grand que
» son prochain ? — Est-ce celui qui est assis ou celui qui sert ? —
» Il est clair que celui qui est assis est plus grand que celui
» qui sert. »

De ces quatorze vers, il y en a trois qui se trouvent tels quels dans la Péchito ; nous les avons marqués d'un astérisque. Tous les mots soulignés sont changés de place ou substitués à d'autres. Quant à ceux que nous avons placés entre crochets, ils

ont été ajoutés. On comprend, par ce seul exemple, quelle idée fausse on se ferait de la Peschito, si on en jugeait par les citations de saint Ephrem, et surtout par des citations traduites en latin, en français ou en arménien. On voit néanmoins des écrivains qui n'hésitent pas à formuler des jugements aussi péremptoires que hasardés sur de simples traductions, même sur des traductions qui ont subi deux fois cette cruelle épreuve[1]!

5° Plusieurs Pères se sont servi d'exemplaires peu corrects, ou même d'exemplaires entièrement altérés.

5° Enfin une cinquième cause qui rend l'emploi des Pères très délicat, c'est que plusieurs d'entre eux ont eu entre les mains des exemplaires de la Sainte Ecriture manifestement corrompus et s'en sont servi dans leurs écrits. Clément d'Alexandrie par exemple, avait à son usage un exemplaire du Nouveau Testament très différent, soit du texte reçu actuel soit du texte de tous les manuscrits anciens qu'on a publiés dans ces dernières années.

Exemple remarquable tiré des écrits de Clément d'Alexandrie.

Pour bien faire comprendre la portée de l'observation que nous faisons ici, nous allons citer tout au long les versets 17–31 du chapitre X de saint Marc, tels que les rapporte Clément d'Alexandrie, dans le traité intitulé : Τίς ὁ σωζόμενος πλούσιος ; – (Patrologie grecque IX, col. 608. D – 609. B). Nous les plaçons à côté du "Texte Reçu", de celui de F. Westcott et de celui de Tischendorf.

---

(1) Le texte de M. Lamy porte [Syriac], mais la mesure réclame impérieusement [Syriac]. Ce que nous disons de saint Ephrem, on peut le dire, proportions gardées, de tous les écrivains qui nous sont connus seulement par des traductions, de saint Chrysostome, de saint Athanase, de saint Basile, des saints Grégoire, des saints Cyrille, etc., dont les ouvrages ont été traduits dans presque toutes les langues de l'Orient. – Mais cela est vrai surtout des écrivains qui, comme saint Ephrem ont écrit presque toujours en vers, des Cyrillonas, des Balaï, des Isaac, des Jacques de Saroug..

Marc X,17. Ἐκπορευομένῳ αὐτῷ εἰς ὁδὸν προσελθών τις ἐγονυπέτει,
λέγων Διδάσκαλε ἀγαθέ. τί ἀγαθὸν ποιήσω, ἵνα ζωὴν αἰώνιον
κληρονομήσω; Ὁ δὲ Ἰησοῦς λέγει. Τί με λέγεις ἀγαθόν; οὐδεὶς
ἀγαθὸς εἰ μὴ εἷς, ὁ θεός: Τὰς ἐντολὰς οἶδας· Μὴ μοιχεύσῃς, μὴ φο- Clem. d'Alex.
νεύσῃς, μὴ κλέψῃς, μὴ ψευδομαρτυρήσῃς, μὴ ἀποστερήσῃς.
τίμα τὸν πατέρα καὶ τὴν μητέρα. Ὁ δὲ ἀποκριθεὶς λέγει αὐτῷ.
Πάντα ταῦτα ἐφύλαξα. Ὁ δὲ Ἰησοῦς ἐμβλέψας ἠγάπησεν

Marc X,17. Καὶ ἐκπορευομένου αὐτοῦ εἰς ὁδὸν, προσδραμὼν εἷς,
καὶ γονυπετήσας αὐτὸν, ἐπηρώτα αὐτόν. Διδάσκαλε ἀγαθέ. τι
ποιήσω ἵνα ζωὴν αἰώνιον κληρονομήσω;
18. Ὁ δὲ Ἰησοῦς εἶπεν αὐτῷ· Τί με λέγεις ἀγαθόν; οὐ- Tertul. [illegible]
δεὶς ἀγαθὸς, εἰ μὴ εἷς, ὁ θεός.
19. Τὰς ἐντολὰς οἶδας· Μὴ μοιχεύσῃς· Μὴ φονεύσῃς. Μὴ
κλέψῃς· Μὴ ψευδομαρτυρήσῃς. Μὴ ἀποστερήσῃς. Τίμα τὸν πα-

Marc X,17. Καὶ ἐκπορευομένου αὐτοῦ εἰς ὁδὸν προσδραμὼν εἷς καὶ
γονυπετήσας αὐτὸν ἐπηρώτα αὐτόν· Διδάσκαλε ἀγαθέ, τί
ποιήσω ἵνα ζωὴν αἰώνιον κληρονομήσω; ὁ δὲ Ἰησοῦς εἶπεν
αὐτῷ· Τί με λέγεις ἀγαθόν; οὐδεὶς ἀγαθὸς εἰ μὴ εἷς ὁ θεός. [illegible]
τὰς ἐντολὰς οἶδας Μὴ φονεύσῃς, Μὴ μοιχεύσῃς, Μὴ
κλέψῃς, Μὴ ψευδομαρτυρήσῃς, Μὴ ἀποστερήσῃς, Τίμα
τὸν πατέρα σου καὶ τὴν μητέρα. ὁ δὲ ἔφη αὐτῷ διδάσκα-

Marc X,17 — Καὶ ἐκπορευομένου αὐτοῦ εἰσ ὁδόν, προσδραμὼν
εἷσ καὶ γονυπετήσασ αὐτὸν. ἐπηρώτα αὐτόν διδάσκαλε ἀ-
γαθέ. τί ποιήσω ἵνα ζωὴν αἰώνιον κληρονομήσω; — 18 ὁ δὲ
Ἰησοῦσ εἶπεν αὐτῷ· τί με λέγεισ ἀγαθόν; οὐδεὶσ ἀγαθὸσ [illegible]
εἰ μὴ εἷσ ὁ Θεόσ. — 19 τὰσ ἐντολὰσ οἶδασ μὴ μοιχεύσησ
μὴ φονεύσησ, μὴ κλέψησ, μὴ ψευδομαρτυρήσησ, μὴ απο-
στερήσησ, τίμα τὸν πατέρα σου καὶ τὴν μητέρα σου. —

Clém. d'Alex. αὐτὸν καὶ εἶπεν· Ἕν σοι ὑστερεῖ· εἰ θέλεις τέλειος εἶναι, πώλησον ὅσα ἔχεις, καὶ διάδος πτωχοῖς, καὶ ἕξεις θησαυρὸν ἐν οὐρανῷ· καὶ δεῦρο, ἀκολούθει μοι. Ὁ δὲ, στυγνάσας ἐπὶ τῷ λόγῳ, ἀπῆλθε λυπούμενος· ἦν γὰρ πλούσιος, ἔχων κτήματα πολλά. Περιβλεψάμενος δὲ ὁ Ἰησοῦς λέγει τοῖς μαθηταῖς αὐτοῦ. Πῶς δυσκόλως οἱ τὰ χρήματα ἔχοντες εἰσελεύσονται εἰς τὴν βασιλείαν τοῦ θεοῦ! Οἱ δὲ μα-

---

Texte Reçu τέρα σου καὶ τὴν μητέρα. — 20 Ὁ δὲ ἀποκριθεὶς εἶπεν αὐτῷ· Διδάσκαλε, ταῦτα πάντα ἐφυλαξάμην ἐκ νεότητός μου. — 21 Ὁ δὲ Ἰησοῦς, ἐμβλέψας αὐτῷ, ἠγάπησεν αὐτὸν, καὶ εἶπεν αὐτῷ· Ἕν σοι ὑστερεῖ· ὕπαγε, ὅσα ἔχεις πώλησον, καὶ δὸς τοῖς πτωχοῖς, καὶ ἕξεις θησαυρὸν ἐν οὐρανῷ καὶ δεῦρο, ἀκολούθει μοι, ἄρας τὸν σταυρόν. — 22 Ὁ δὲ, στυγνάσας ἐπὶ τῷ λόγῳ, ἀπῆλθε λυπούμενος ἦν γὰρ ἔχων κτήματα πολλά. — 23 Καὶ περιβλε

Foss. Westcott. λε, ταῦτα πάντα ἐφυλαξάμην ἐκ νεότητός μου. ὁ δὲ Ἰησοῦς ἐμβλέψας αὐτῷ ἠγάπησεν αὐτὸν καὶ εἶπεν αὐτῷ Ἕν σε ὑστερεῖ· ὕπαγε ὅσα ἔχεις πώλησον καὶ δὸς [τοῖς] πτωχοῖς, καὶ ἕξεις θησαυρὸν ἐν οὐρανῷ, καὶ δεῦρο ἀκολούθει μοι. ὁ δὲ στυγνάσας ἐπὶ τῷ λόγῳ ἀπῆλθεν λυπούμενος. ἦν γὰρ ἔχων κτήματα πολλά. Καὶ περιβλεψάμενος ὁ Ἰησοῦς λέγει τοῖς μαθηταῖς αὐτοῦ· Πῶς δυσκόλως οἱ τὰ

C. Tischendorf. 20. ὁ δὲ ἔφη αὐτῷ· διδάσκαλε, ταῦτα πάντα ἐφυλαξάμην ἐκ νεότητόσ μου. — 21 ὁ δὲ Ἰησοῦσ ἐμβλέψασ αὐτῷ ἠγάπησεν αὐτὸν καὶ εἶπεν αὐτῷ· ἕν σε ὑστερεῖ· ὕπαγε, ὅσα ἔχεισ πώλησον καὶ δὸσ τοῖσ πτωχοῖσ, καὶ ἕξεισ θησαυρὸν ἐν οὐρανῷ, καὶ δεῦρο ἀκολούθει μοι. — 22 ὁ δὲ στυγνάσασ ἐπὶ τῷ λόγῳ ἀπῆλθεν λυπούμενοσ· ἦν γὰρ ἔχων κτήματα πολλά. — 23 καὶ περιβλεψάμενοσ ὁ Ἰησοῦσ λέγει τοῖσ

θηταὶ ἐθαμβοῦντο ἐπὶ τοῖς λόγοις αὐτοῦ. Πάλιν δὲ ὁ Ἰησοῦς ἀποκριθεὶς λέγει αὐτοῖς· Τεκνία πῶς δύσκολόν ἐστι τοὺς πεποιθότας ἐπὶ χρήμασιν εἰς τὴν βασιλείαν τοῦ Θεοῦ εἰσελθεῖν! Εὐκολώτερον διὰ τῆς τρυμαλιᾶς τῆς βελόνης κάμηλος εἰσελεύσεται ἢ πλούσιος εἰς τὴν βασιλείαν τοῦ Θεοῦ. Οἱ δὲ περισσῶς ἐξεπλήσσοντο, καὶ ἔλεγον· Τίς οὖν δύναται σωθῆναι; Ὁ δὲ ἐμβλέψας αὐτοῖς, εἶπεν — Clém. d'Alex.

ψάμενος ὁ Ἰησοῦς, λέγει τοῖς μαθηταῖς αὐτοῦ· Πῶς δυσκόλως οἱ τὰ χρήματα ἔχοντες εἰς τὴν βασιλείαν τοῦ θεοῦ εἰσελεύσονται. — 24. Οἱ δὲ μαθηταὶ ἐθαμβοῦντο ἐπὶ τοῖς λόγοις αὐτοῦ· Ὁ δὲ Ἰησοῦς πάλιν ἀποκριθεὶς, λέγει αὐτοῖς· Τέκνα, πῶς δύσκολόν ἐστι τοὺς πεποιθότας ἐπὶ τοῖς χρήμασιν εἰς τὴν βασιλείαν τοῦ θεοῦ εἰσελθεῖν. — 25. Εὐκοπώτερόν ἐστι κάμηλον διὰ τῆς τρυμαλιᾶς τῆς ῥαφίδος εἰσελθεῖν, ἢ πλούσιον εἰς τὴν βασιλείαν τοῦ θεοῦ εἰσε- — Texte Reçu.

χρήματα ἔχοντες εἰς τὴν βασιλείαν τοῦ θεοῦ εἰσελεύσονται. οἱ δὲ μαθηταὶ ἐθαμβοῦντο ἐπὶ τοῖς λόγοις αὐτοῦ. ὁ δὲ Ἰησοῦς πάλιν ἀποκριθεὶς λέγει αὐτοῖς Τέκνα, πῶς δύσκολόν ἐστιν εἰς τὴν βασιλείαν τοῦ θεοῦ εἰσελθεῖν· εὐκοπώτερόν ἐστιν κάμηλον διὰ τρυμαλιᾶς ῥαφίδος διελθεῖν ἢ πλούσιον εἰς τὴν βασιλείαν τοῦ θεοῦ εἰσελθεῖν. οἱ δὲ περισσῶς ἐξεπλήσσοντο λέγοντες πρὸς αὐτόν Καὶ τίς δύναται σωθῆναι; ἐμβλέψας αὐτοῖς ὁ Ἰησοῦς λέγει — Foss. Westcott.

μαθηταῖσ αὐτοῦ· πῶσ δυσκόλωσ οἱ τὰ χρήματα ἔχοντεσ εἰσ τὴν βασιλείαν τοῦ Θεοῦ εἰσελεύσονται. — 24 οἱ δὲ μαθηταὶ ἐθαμβοῦντο ἐπὶ τοῖσ λόγοισ αὐτοῦ. ὁ δὲ Ἰησοῦσ πάλιν ἀποκριθεὶσ λέγει αὐτοῖσ τέκνα, πῶσ δύσκολόν ἐστιν εἰσ τὴν βασιλείαν τοῦ Θεοῦ εἰσελθεῖν. — 25 εὐκοπώτερόν ἐστιν κάμηλον διὰ τησ τρυμαλιᾶσ τῆσ ῥαφίδοσ διελθεῖν ἢ πλούσιον εἰσ τὴν βασιλείαν τοῦ Θεοῦ εἰσελθεῖν. — 26 οἱ δὲ περισσῶσ ἐξεπλήσσοντο — C. Tischendorf.

Ὅτι παρὰ ἀνθρώποις ἀδύνατον παρὰ Θεῷ δυνατόν· πάντα γὰρ
δυνατά ἐστι παρὰ τῷ Θεῷ. Ἤρξατο ὁ Πέτρος λέγειν αὐτῷ·
Ἰδὲ ἡμεῖς ἀφήκαμεν πάντα καὶ ἠκολουθήσαμέν σοι. Ἀπο-
[illegible] κριθεὶς δὲ ὁ Ἰησοῦς, λέγει· Ἀμὴν ὑμῖν λέγω, ὃς ἂν ἀφῇ τὰ
[illegible] καὶ γονεῖς καὶ ἀδελφοὺς, καὶ χρήματα ἕνεκεν ἐμοῦ καὶ
[illegible] τοῦ Εὐαγγελίου μου, ἀπολήψεται ἑκατονταπλασίονα
[illegible] ἐν τῷ καιρῷ τούτῳ, ἀγροὺς καὶ χρήματα καὶ ἀδελφοὺς

[illegible] ἐξεπλήσσοντο, λέγοντες πρὸς ἑαυτούς· καὶ
τίς δύναται [illegible] Ἐμβλέψας [illegible] ὁ Ἰησοῦς λέγει· Παρὰ
ἀνθρώποις ἀδύνατον, ἀλλ᾽ οὐ παρὰ τῷ θεῷ· πάντα γὰρ δυνατά ἐστι
[illegible] παρὰ τῷ θεῷ. [illegible] ἤρξατο ὁ Πέτρος [illegible] Ἰδοὺ ἡμεῖς
ἀφήκαμεν [illegible] ὁ Ἰησοῦς
εἶπεν· Ἀμὴν [illegible] οἰκίαν ἢ ἀδελφοὺς, ἢ ἀδε-
λφὰς, ἢ γυναῖκα, ἢ τέκνα, ἢ ἀγρὸς, ἕνεκεν ἐμοῦ καὶ τοῦ εὐαγγελίου [illegible]

Παρὰ ἀνθρώποις ἀδύνατον ἀλλ᾽ οὐ παρὰ θεῷ. ΠΑΝΤΑ γὰρ ΔΥΝΑΤΑ
παρὰ [τῷ] θεῷ. Ἤρξατο λέγειν ὁ Πέτρος αὐτῷ· Ἰδοὺ ἡμ-
εῖς ἀφήκαμεν πάντα καὶ ἠκολουθήκαμέν σοι· ἔφη ὁ Ἰησοῦς· Ἀ-
[illegible] μὴν λέγω ὑμῖν, οὐδείς ἐστιν ὃς ἀφῆκεν οἰκίαν ἢ ἀδελφοὺς ἢ ἀδε-
λφὰς ἢ μητέρα ἢ πατέρα ἢ τέκνα ἢ ἀγροὺς ἕνεκεν ἐμοῦ καὶ [ἕ-
νεκεν] τοῦ εὐαγγελίου, ἐὰν μὴ λάβῃ ἑκατονταπλασίονα νῦν ἐν
τῷ καιρῷ τούτῳ οἰκίας καὶ ἀδελφοὺς καὶ ἀδελφὰς καὶ μη-

λέγοντες πρὸς ἑαυτοὺς καὶ τίς δύναται σωθῆναι; [illegible] ἐμβλέ-
ψας αὐτοῖς ὁ Ἰησοῦς λέγει· παρὰ ἀνθρώποις ἀδύνατον ἀλλ᾽
οὐ παρὰ θεῷ· πάντα γὰρ δυνατὰ παρὰ τῷ θεῷ.— 28 Ἤρξατο
[illegible] λέγειν ὁ Πέτρος αὐτῷ· ἰδοὺ ἡμεῖς ἀφήκαμεν πάντα καὶ ἠκο-
λουθήκαμέν σοι.— 29 ἔφη ὁ Ἰησοῦς· ἀμὴν λέγω ὑμῖν, οὐδείς ἐσ-
τιν ὃς ἀφῆκεν οἰκίαν ἢ ἀδελφοὺς ἢ ἀδελφὰς ἢ μητέρα ἢ πατέρα
ἢ τέκνα ἢ ἀγροὺς ἕνεκεν ἐμοῦ καὶ ἕνεκεν τοῦ εὐαγγελίου, 30 ἐὰν

μετὰ διωγμῶν, ἐν δὲ τῷ ἐρχομένῳ ζωή ἐστιν αἰώνιος
Πολλοὶ δὲ ἔσονται πρῶτοι ἔσχατοι, καὶ οἱ ἔσχατοι πρῶτοι.» Clem d'Alex.

μὴ λάβῃ ἑκατονταπλασίονα νῦν ἐν τῷ καιρῷ τούτῳ, οἰκίας καὶ ἀδελφοὺς καὶ
ἀδελφὰς, καὶ μητέρας, καὶ τέκνα, καὶ ἀγροὺς μετὰ διωγμῶν, καὶ ἐν τῷ αἰῶνι τῷ Texte Reçu.
ἐρχομένῳ ζωὴν αἰώνιον. 31 Πολλοὶ δὲ ἔσονται πρῶτοι, ἔσχατοι καὶ οἱ ἔσχατοι πρῶτοι.

τέρας ⸀ καὶ τέκνα καὶ ἀγροὺς μετὰ διωγμῶν, καὶ ἐν τῷ αἰῶνι
τῷ ἐρχομένῳ ζωὴν αἰώνιον.⸀ πολλοὶ δὲ ἔσονται πρῶτοι ἔσ- Fenton Westcott.
χατοι καὶ [οἱ] ἔσχατοι πρῶτοι.

μὴ λάβῃ ἑκατονταπλασίονα νῦν ἐν τῷ καιρῷ τούτῳ οἰκίας καὶ ἀδε-
λφοὺς καὶ ἀδελφὰς καὶ μητέρας [illegible] καὶ ἀγροὺς μετὰ διωγμῶν C. Tischendorf
καὶ ἐν τῷ αἰῶνι τῷ ἐρχομένῳ ζωὴν αἰώνιον. 31 πολλοὶ δὲ ἔσονται πρῶτοι ἔσ
χατοι καὶ οἱ ἔσχατοι πρῶτοι.

Si on compare ce passage de Clément d'Alexandrie avec le "Texte Reçu", on obtient le résultat suivant.

Comparaison de cette citation,

a.- Le Texte reçu contient 297 mots : Dans Clément d'Alexandrie, les omissions s'élèvent à 39, les additions à 11, les substitutions à 22, les transpositions à 27, les modifications à 21. Total 120 changements sur 300 mots ; c'est-à-dire, plus de 40 % (1).

a.- avec le "Texte Reçu"

b.- Comparera-t-on ce texte avec la dernière édition critique du Nouveau Testament, édition qui a coûté [illegible] ans de travail, et qui « essaie de reproduire [illegible] » original ? » (2). — Voici le résultat : omissions 44, [illegible] 1[illegible].

b.- avec le texte de F. [illegible] B. F. Westcott

---

(1). Quarterly Review. Volume 153, page [illegible].

(2). B. F. Westcott et Fenton John Anthony Hort, The New Testament in greek, Tome I, p XXVIII. Cfr vol II, contenant l'Introduction, pages 112-113.

substitutions 23, transpositions 34, modifications 16, altérations de la phrase 9; Total 137 sur 300 mots, c'est-à-dire plus de 44 % (1)

Voudra-t-on enfin comparer ce texte avec celui de la VIIIe édition de Tischendorf, édition postérieure à la découverte et à la publication du fameux manuscrit sinaïtique? — Elle prétend, elle aussi, reproduire le texte original, sans quoi on s'expliquerait difficilement que la découverte de ce manuscrit eût, seule, porté M. Tischendorf à modifier sa VIIe édition TROIS MILLE TROIS CENT SOIXANTE-NEUF fois; au grand détriment de la critique textuelle, - cela est incontestable - mais aussi peut-être à la grande joie de ceux qui n'ont pas confiance dans les arrêts de cette science, sous prétexte que la fantaisie et le caprice y ont plus de part que l'amour de la vérité. Si on compare les deux textes, celui de Clément d'Alexandrie et celui de la VIIIe édition de Tischendorf, on obtiendra les chiffres suivants: Omissions 43, additions 34, substitutions 21, transpositions 15, modifications 19 etc; Total 132, c'est-à-dire plus de 41 %

« Autres exemples » tirés du même écrivain et de St Irénée. »

Et qu'on ne croie pas que nous avons choisi à dessein le passage que nous venons de citer comme étant plus caractéristique que d'autres. La seule raison qui nous a dicté ce choix, a été la longueur et la continuité de la citation. On ne trouve pas toujours, en effet, dans les pères, de longs passages cités in extenso, et c'est pourquoi, il y a lieu de craindre de se tromper dans les comparaisons qu'on veut établir: mais ici, toute crainte de ce genre serait déplacée: on voit bien que Clément copie son Évangile et qu'il ne cite pas de mémoire. Du reste, ses écrits abondent en exemples de ce genre. Voici encore de quelle manière Clément rapporte les versets 22, 23, 24, 27, 28, 29 du chapitre X de St Luc: Pédagogue, Livre II, 10 (Patrologie grecque, VIII, col. 520)
« Μὴ μεριμνᾶτε τῇ ψυχῇ ὑμῶν, τί φάγητε μηδὲ

(1) Quarterly Review, Ibid.

τῷ σώματι ὑμῶν, τί ἐνδύσησθε· ἡ γὰρ ψυχὴ πλείων ἐστὶ τῆς τροφῆς, καὶ τὸ σῶμα, τοῦ ἐνδύματος.» « Κατανοήσατε τοὺς κόρακας, ὅτι οὐ σπείρουσιν, οὐδὲ θερίζουσιν, οἷς οὐκ ἔστι ταμιεῖον, καὶ ἀποθήκη, καὶ ὁ θεὸς τρέφει αὐτούς. Οὐχ ὑμεῖς διαφέρετε τῶν πτηνῶν; Κατανοήσατε τὰ κρίνα· πῶς οὔτε νήθει, οὔτε ὑφαίνει. Λέγω δὲ ὑμῖν, ὅτι οὐδὲ Σολομῶν περιεβάλετο ὡς ἓν τούτων. Εἰ δὲ τὸν χόρτον σήμερον ἐν ἀγρῷ ὄντα καὶ αὔριον εἰς κλίβανον βαλλόμενον, ὁ Θεὸς οὕτως ἀμφιέννυσι πόσῳ μᾶλλον ὑμᾶς, ὀλιγόπιστοι; καὶ ὑμεῖς μὴ ζητεῖτε, τί φάγητε, ἢ τί πίητε.. Μὴ μεριμνᾶτε, ποῖα φάγητε, ἢ ποῖα πίητε

« Citons encore le commencement de l'histoire de Lazare, Luc XVI, 19, 20, 21, etc: (Pédagogue Liv. II, 10. Patrologie grecque VIII, col. 521): « Ἄνθρωπος γοῦν ἦν τις, πλούσιος σφόδρα, ὃς ἐνδιδύσκετο πορφύραν καὶ βύσσον, εὐφραινόμενος καθ' ἡμέραν λαμπρῶς. « Πτωχὸς δέ τις, ὀνόματι Λάζαρος, ἐβέβλητο εἰς τὸν πυλῶνα τοῦ πλουσίου ἡλκωμένος, ἐπιθυμῶν χορτασθῆναι ἐκ τῶν πιπτόντων τῆς τραπέζης τοῦ πλουσίου.»

L'étude des citations de St Mathieu XXII, 9 (Pédagogue Liv. I, 5. Pat. grec. VIII, col. 264 A), de St Paul aux Éphésiens IV, 13-15 (Ibid. Patr. grecq. VIII, 269, C), de saint Jean V, 24 (Ibid. I, 6, – P. g. VIII, 28), de St Paul aux Galates III, 24-25; IV, 1-5 (Ibid. Pat. grec. VIII, 288 et 289), etc. nous conduirait aux mêmes conclusions.

Ce n'est pas seulement à Alexandrie, que les évangiles altérés avaient cours, c'est encore en Gaule. Nous ne voulons pas en juger d'après la traduction latine des ouvrages de saint Irénée; nous choisirons une citation dans les passages qui nous ont été conservés en grec, par exemple, la suivante, qui se trouve dans le livre premier contre les Hérésies, Chapitre XIV (Wigan Harvey, I, page 180). C'est un extrait que St Irénée rapporte de l'évangile de St Mathieu XI, 25-27. Ἐξομολογήσομαί σοι πάτερ κύριε τῶν οὐρανῶν καὶ τῆς γῆς, ὅτι ἀπέκρυψας ἀπὸ σοφῶν καὶ συνετῶν, καὶ ἀπεκάλυ-

ψας αὐτὰ νηπίοις· οὐά, ὁ πατήρ μου, ὅτι ἔμπροσθέν σου εὐδοκία μοι ἐγένετο. Πάντα μοι παρεδόθη ἀπὸ τοῦ Πατρός μου· καὶ οὐδεὶς ἔγνω τὸν Πατέρα εἰ μὴ ὁ Υἱὸς, καὶ τὸν Υἱὸν, εἰ μὴ ὁ Πατὴρ καὶ ᾧ ἂν ὁ Υἱὸς ἀποκαλύψῃ (1).

En comparant cette citation avec les éditions modernes, on y trouvera de nombreuses différences, des différences plus nombreuses qu'on ne s'attendrait à en rencontrer chez un disciple de saint Polycarpe et dans un écrivain aussi rapproché des temps apostoliques que l'était saint Irénée.

Nous allons plus loin : nous croyons que si on étudiait à fond les citations faites par les pères alexandrins du IIIe siècle, en particulier par Origène, on serait étonné de voir que le texte dont ces écrivains se sont servi diffère notablement soit du « Texte Reçu », soit de la plupart des textes contenus dans les manuscrits publiés de notre temps, dans le sinaïtique (א), le Vatican (B), l'Ephrémitique (C), etc.

« Jugement porté « par F. Scrivener « sur les Pères des « trois premiers siè- « cles »

C'est un fait tellement certain que l'homme qui a le plus fait de nos jours pour promouvoir une sage et sobre critique biblique, n'a pas craint d'affirmer, bien que cela ait tout l'air d'un paradoxe, que les pires de toutes les altérations qui ont jamais été commises dans le Nouveau Testament, se produisirent moins de cent ans après sa composition ; que St. Irénée, les Pères d'Afrique, toute l'Eglise d'Occident et une partie de l'Eglise syrienne employèrent (à cette époque) des exemplaires bien inférieurs à ceux dont se servirent Stunica, Erasme et les Etienne, treize siècles plus tard, pour éditer le « Texte Reçu » (2).

Des Pères alexandrins et en particulier d'Origène

Un ensemble d'indices, que nous aurons occasion de faire connaître au fur et à mesure que nous avancerons, tend à dé-

(1) Patrologie grecque. Adv. Haereses. Liv. I, chapitre XX et non XIV. Tome VII, col. 636, B.

(2) Dr H. A. Scrivener, A plain Introduction to the criticism of the New Testament. 2e édition, 1874, p. 453

montrer qu'Alexandrie fut, au second et au troisième siècle de l'ère chrétienne, sans doute une grande école d'orthodoxie, mais également un grand centre d'activité hérétique et gnostique. C'est là que les falsificateurs des Saintes Ecritures armés du stylet ou du couteau, comme s'exprime Tertullien – « Marcion » exerte et palam machaera et stylo usus est, quoniam ad mate- » riam suam caedem scripturarum confecit (1). » – s'amusèrent non pas seulement à découper les pages mais encore les mots et les syllabes (2) et firent du Nouveau Testament un livre que saint Epiphane comparait, cent ou deux cents ans plus tard, à un vêtement dévoré par les vers (3) : – ἱματίου βεβρωμένου ὑπὸ πολλῶν σητῶν ἐπέχει τὸν τρόπον – C'est là que les Asclépiade, les Théodote, les Hermophile, les Apollonides, les Valentin, les Basilides, etc. multiplièrent si bien les exemplaires corrompus qu'ils arrivèrent quelquefois à tromper les écrivains orthodoxes eux-mêmes. Une étude minutieuse des Pères alexandrins jointe à une connaissance étendue de l'Eglise d'Egypte, mènerait, nous en sommes sûr, à des résultats curieux et ferait faire à l'exégèse un pas énorme sur quelques points très-importants. Il faut, pensons-nous, lire avec beaucoup de discernement les écrits des pères alexandrins et les examiner avec attention, avant de s'en servir. Alexandrie a été

---

(1) Tertullien, de Praescriptionibus cap. 38. – Patrologie latine, Tome II, col. 52. – Le chapitre entier mérite d'être lu.

(2). Tertullien, Adversus Marcionem, Lib. V, c. 17. – Patro. latine Tom. II, col. 515 D. – « Non miror si syllabas subtrahit, » cum paginas totas plerumque subducat. »

(3). S. Epiphane, Adversus haereses Lib. I, haeres. XLII. – Patrol. grecque. Tome XLI, col. 709, D. – St Epiphane a particulièrement en vue, dans le passage que nous citons, l'Evangile de saint Luc, mutilé par Marcion. – Ce langage exprime assez exactement l'état dans lequel quelques manuscrits nous présentent le texte sacré, le Sinaïtique (א) et le codex Bezae (D), par exemple.

une grande fabrique de documents falsifiés aux premiers siècles de notre ère et l'influence que son école exégétique a exercée s'est fait sentir au loin, durant tout le moyen-âge, même jusqu'à notre temps. Nous donnerons plus tard de nombreuses preuves de ce que nous avançons ici.

Pour le moment, nous nous contenterons de citer quelques leçons qui se recommandent de l'autorité d'Origènes, mais qui malgré cet auguste patronage, se recommandent beaucoup moins à une critique sobre et sérieuse. Ainsi, Origène appuie l'omission d'εἰκῇ dans saint Mathieu V, 22, (Patrol. grecque Tome XI, col. 256, C; 384, B; T. XII, col. 644, D.) quoiqu'il l'accepte dans son commentaire sur le cantique des cantiques (Patrologie grecque T. XIII, col. 88, omnis qui irascitur fratri suo SINE CAUSA; reus erit); son autorité a entraîné St Jérôme (Patrol. latine Tome XXVI, col. 412, C.) et quelques autres pères. — Il lit εὐθέως αὐτὸν ἀποστελεῖ ΠΑΛΙΝ ὧδε, dans saint Mathieu XXI, 3 (Patrologie grecque XIII, col. 1389, B); Dans un autre endroit il signale deux leçons différentes: εὐθέως δὲ ἀποστελεῖ ΑΥΤΟΥΣ. — εὐθέως ΑΥΤΟΝ ἀποστελεῖ ΠΑΛΙΝ ὧδε (XIII, col. 1425, A), et, ailleurs, il en donne une troisième où ΠΑΛΙΝ ne figure plus: εὐθέως αὐτὸν ἀποστελεῖ (XIII, col. 1420 A). Il condamne énergiquement ceux qui voulaient voir, dans les ténèbres survenues à la mort du Christ, une simple éclipse de soleil: τοῦ ἡλίου ἐκλιπόντος (1). (Patrol. grecque XIII, col. 1783 A-B): « Forsitan, dit-il dans la version latine qui seule nous est » parvenue, forsitan ausus est aliquis, quasi manifestius aliquid » dicere volens, pro: « Et obscuratus est sol », ponere: « Deficiente » sole »; existimans quod non aliter potuissent fieri tenebrae nisi

---

(1) St Denys d'Alexandrie semble aussi avoir lu: τοῦ ἡλίου ἐκλιπόντος, dans St Luc XXIII, 44, puisqu'il parle d'éclipse solaire, à l'occasion de la mort de Jésus-Christ. C'est au moins le sentiment qu'on lui prête dans une lettre conservée en syriaque. — Cfr. J. Bapt. Card. Pitra. Analecta Antenicaena, tom. VI, préface, numéro XV.

„ sole deficiente. Puto autem magis quod insidiatores Ecclesiae „ Christi mutaverunt hoc Verbum, quoniam tenebrae factae „ sunt, deficiente sole, ut verisimiliter Evangelia argui possint, „ secundum adinventiones volentium arguere ea.» Et, malgré le jugement sévère porté contre cette leçon, et contre ses auteurs, les « insidiatores Ecclesiae Christi.» les Théodote, les Hermophiles, les Asclépiades, dont nous avons parlé plus haut; malgré ce jugement aussi juste que sévère, Origènes cite plusieurs fois S^t. Luc XXIII, 44, avec la glose: Τοῦ ἡλίου ἐκλιπόντος (Patrol. grecque T. XI, col. 853, A; 857, A), preuve que ce grand écrivain n'était pas très constant dans ses opinions, ou que l'Evangile dont il se servait était fort corrompu. C'est à Origènes encore que doivent être attribués les doutes qu'on a cherché à faire planer sur les mots ἐν Ἐφέσῳ dans le titre de l'Épître aux Ephésiens (J. W. Burgon, The last twelve verses of S^t. Mark, p. 96, Cfr. Cramer, catena in Eph. I, 1) et il est probablement aussi le père des controverses qui ont pour objet l'authenticité de quelques passages importants des saints Évangiles, notamment de S^t. Marc XVI, 9-20. C'est pourquoi quelques auteurs vont jusqu'à considérer l'exemplaire que lisait Origènes, comme un des plus corrompus qui aient existé et rangent ce grand mais un peu erratique écrivain parmi ceux dont le témoignage doit être sérieusement contrôlé avant d'être accepté. — Ce qui frappe, lorsqu'on lit Origènes au point de vue où nous nous plaçons, c'est le manque de principe et de règle fixe; il vacille sans cesse entre les diverses leçons, accumule les matériaux plutôt qu'il ne les trie, et prend plaisir à se créer des difficultés imaginaires, qu'il résout quelquefois d'une manière fantaisiste: Témoin l'explication qu'il donne de τοῖς ἁγίοις τοῖς οὖσι (Ephes. I, 1).

« Conséquences qui » découlent des observations précédentes.»

Des observations que nous venons de faire il suit que les pères anténicéens, qui semblaient devoir nous aider particulièrement à reconnaître les véritables leçons du texte sacré, ne peuvent, en général, nous être d'un grand secours que lorsqu'on les prend dans leur ensemble. Ce qui est vrai des pères postérieurs

au concile de Nicée, l'est encore plus des Pères qui sont antérieurs. Quand on veut ne pas se tromper, en exégèse comme en théologie, il faut faire attention non pas à ce que tel ou tel père a dit, mais à ce que tous ont dit; il faut suivre le grand courant de la tradition et non point les filets d'eaux détachés ou détournés. La réserve, que nous devons employer dans l'usage des pères des trois premiers siècles, nous est commandée par la connaissance que nous avons des circonstances mêmes où ils vécurent. Il ne leur était pas toujours facile de se procurer de bons exemplaires de la Sainte Bible; ils pouvaient aussi bien tomber sur des textes falsifiés que sur des textes corrects; et, d'autre part, dans ces temps de persécution, la science chrétienne n'était pas toujours libre de revendiquer les droits de la vérité. Elle rencontrait de toutes parts des entraves et des obstacles. Cependant lorsqu'un père, d'ailleurs très connu pour son savoir et pour son exactitude, affirme un fait, il mérite considération, surtout si ses dires sont appuyés par quelque autre autorité. Un exemple fera bien comprendre les observations précédentes. C'est saint Irénée qui va nous le fournir.

« Un exemple typique cité en passant »

Dans St Mathieu, chapître I, verset 18, le texte reçu actuel porte τοῦ δὲ Ἰησοῦ Χριστοῦ ἡ γέννησις οὕτως ἦν. La difficulté porte sur le troisième et le quatrième mot de ce passage: il s'agit de savoir s'il faut lire « 1º Ἰησοῦ Χριστοῦ, 2º Χριστοῦ Ἰησοῦ, ou 3º simplement Χριστοῦ. St Irénée, dans son ouvrage contre les hérésies, Livre IIIe chapitre XVI, 2, s'exprime ainsi dans le texte latin, qui seul nous est parvenu: « ceterum potuerat dicere Matthaeus, Jesu vero » generatio sic erat; sed praevidens Spiritus Sanctus depravatores, et praemuniens contra fraudulentiam eorum, per Matthaeum ait: Christi autem generatio sic erat(1). » St Irénée,

(1) Wigan Harvey. S. Irenaei Adversus Haereses libri quinque, II, page 83. – Patrolog. grecque, VII, col. 921, C.

on le voit, semble avoir lu la troisième leçon et appuie un argument sur cette variante; mais, si de St Irénée nous passons aux manuscrits grecs, nous voyons que tous, onciaux et cursifs, lisent Ἰησοῦ Χριστοῦ, sauf le manuscrit vatican (B), qui lit Χριστοῦ Ἰησοῦ. Il est vrai que M. Tischendorf, cite encore en faveur de Χριστοῦ le cursif 71 (Lambeth 528), mais c'est à tort. Ce manuscrit lit, comme les autres, Ἰησοῦ Χριστοῦ. M. Tischendorf a été prévenu, mais dans sa VIIIe édition, il n'a pas voulu corriger son erreur – (cela aurait fait la 3370e variante avec la VIIe) – ou, ce qu'il vaut mieux supposer, il a oublié de se rétracter. Les seules autorités favorables à la leçon Χριστοῦ sont les manuscrits a, b, c, d, ff¹ de l'antique version latine, la Vulgate et la version Cureton. Ce sont certainement des autorités respectables, mais il est néanmoins difficile de rejeter le témoignage unanime des manuscrits et des pères grecs, d'autant plus que St Irénée paraît avoir lu Τοῦ δὲ Ἰησοῦ Χριστοῦ lib. III, c. XI. – Tome IIe, p. 48(1). Patrolog. grecq. Tome VII col.) et que son argument pourrait encore avoir presque toute sa force, en lisant Jesu Christi generatio sic erat. La seule leçon qu'exclut St Irénée est celle-ci: Jesu autem generatio sic erat. Nous n'avons aucune preuve absolument péremptoire que St Irénée ait lu seulement Χριστοῦ et non pas Ἰησοῦ Χριστοῦ, car nous savons très bien que la version latine, quoique en général digne de beaucoup de respect, ne peut pas faire absolument foi dans le cas actuel. Admettrions-nous, d'ailleurs, que St Irénée lisait, dans le texte grec, Χριστοῦ δὲ, que s'en suivrait-il? – Il s'en suivrait que c'était la leçon de son exemplaire, peut-être encore de quelques autres, puisque des manuscrits latins de l'ancienne vulgate et ceux de la Nouvelle lisent, eux aussi: Christi autem; mais on ne saurait aller plus loin. C'est donc tout

---

(1) Le grec porte, en effet Τοῦ δὲ Ἰησοῦ ἡ γέννησις οὕτως ἦν mais le latin lit: « Christi generatio sic erat. »

au plus, si on pourrait considérer cette leçon comme aussi probable que Ἰησοῦ Χριστοῦ.

« On fait très souvent
» dire aux Pères ce
» qu'ils ne disent pas. »

Voilà, disons nous, un exemple typique ! Il montre avec quel soin il faut peser les autorités, pour et contre, avant de se décider à accepter une variante, même sur l'affirmation en apparence explicite d'un père : Nous disons en apparence, car très souvent, on fait dire aux pères plus qu'ils ne disent ou autre chose que ce qu'ils disent ; et cela sous l'influence des préoccupations qui absorbent l'esprit, pendant qu'on lit leurs ouvrages.

Nous pourrions citer d'autres exemples et des exemples presque aussi concluants que celui que nous avons pris dans les écrits de saint Irénée.

« Autre exemple
» tiré des écrits de
» saint Jérome. »

St Jérôme nous en fournirait plusieurs, sans qu'on eût besoin de chercher longtemps dans ses ouvrages. Ainsi, lorsqu'il dit, en commentant St Mathieu V, 23: « radendum est ergo sine causa (εἰκῆ), quia ira viri justitiam Dei non operatur (Patrologie latine Tom. XXVI, col. 36, D.) et lorsqu'il répète ailleurs la même chose, quoique avec une légère variante dans la forme : « Frustra est additum sine causa, quia nec cum causa nobis irasci conceditur (Patrol. latine, Tome XXVI, col. 516, C, commentaire sur l'Épître aux Éphésiens IV, 31), on serait tenté de croire que le mot εἰκῆ, sine causa s'est glissé, en saint Mathieu, comme une glose destinée à applanir une difficulté. Toutefois, lorsqu'on étudie la question de plus près, on découvre un ensemble de raisons qui ébranlent beaucoup la confiance qu'on serait disposé à avoir en saint Jérôme. D'abord, le saint docteur reconnaît que εἰκῆ se trouve en saint Mathieu V, 22, puisqu'il dit que ce mot ne devrait pas y figurer. De plus, ce mot existe dans tous les manuscrits onciaux, à l'exception du manuscrit sinaïtique (א) et du manuscrit vatican (B), et dans presque tous les cursifs. On le rencontre, en outre, chez les pères, dans saint Irénée, saint Cyprien, Eusèbe, St Basile, saint Grégoire de Nysse, St Ephrem, St Jean Chrysostôme, saint Epiphane, Théodore de Mopsueste, St Cyrille,

Théodoret, St. Hilaire, Lucifer, Salvien, Philastre, saint Augustin, etc, etc.. Quelques pères le citent plusieurs fois; St. Chrysostôme, par exemple, jusqu'à 18 fois. Ce qu'il y a de plus curieux c'est que St. Jérôme, dans sa lettre XIIIe. « ad Castorinam Materteram.» écrite lorsqu'il avait quarante ans environ, cite le passage avec l'addition «sine causa : « Voe mihi misero, ne dicam » et tibi, qui tanto tempore, aut non obtulimus munus ad altare, » aut, ira permanente SINE CAUSA, obtulimus. (Patrol. latine Tome XXII, col. 347). Plus tard, encore, dans le livre IIe. contre les Pélagiens, écrit lorsqu'il avait plus de 80 ans, il cite deux fois St. Mathieu V, 22., avec les mots : SINE CAUSA, numéro 5 et 11, (Patrol. latine, Tome XXIII, col. 540, c et 545, B), la seconde fois sans aucune observation, la première en les accompagnant de cette réflexion: « In eodem Evangelio legimus : qui i» rascitur fratri suo « sine causa », reus erit judicio (Math. V. » 22). Licet in plerisque codicibus antiquis, sine causa, additum » non sit, ut scilicet ne cum causa quidem debeamus irasci .»
On fait plus que douter de la justesse de l'opinion de St. Jérôme, lorsqu'on sait qu'elle est en opposition avec toutes les anciennes versions, avec l'ancienne Vulgate, avec les trois versions syriaques, avec les versions coptes, arménienne et gothique. Enfin, on perd toute confiance, lorsqu'on sait que Saint Jérôme était par nature porté à l'exagération et qu'il se laissait souvent influencer par Origènes. Or, les ouvrages, où il a particulièrement condamné les mots sine causa, ne sont guère que des traductions d'Origènes: Tels, par exemple, les commentaires sur l'Épître aux Éphésiens (Cfr. Patrol. latine, Tome XXVI, col. 412, C) et probablement aussi les commentaires sur saint Mathieu (Ibid. col. 20, B). Nous avons dit plus haut le compte qu'il fallait faire de l'opinion du grand apologiste alexandrin, dans des questions comme celle-ci. (Voir plus haut, page 50).

« Exemple tiré des écrits de Tertullien.»

Tertullien affirme également (De Monogamia XI, Patrol latine II, col. 946, A) que le texte grec de la première Épître aux Corinthiens VII, 39, portait ἐὰν δὲ κεκοιμηθῇ au lieu

de ἐὰν δὲ κοιμηθῇ.. Sciamus, dit ce père, planè non sic esse in græco authentico, quomodo in usum exiit, per duarum syllabarum aut callidam aut simplicem eversionem: « Si dormierit ejus », quasi de futuro sonet.» Cependant les manuscrits et les versions ne contiennent pas de traces du passé (si dormiit), au lieu du futur (si dormierit). Le témoignage de Tertullien doit donc être rejeté, bien qu'il soit très positif et très explicite.

« A tout prendre, les » Pères du IVe siècle et » des siècles postérieurs » sont une autorité » plus sûre, dans le » cas présent, que les » Pères anténicéens.»

C'est pourquoi, si on tient compte des faits que nous venons d'énumérer et des observations que nous avons faites, on verra que, tout bien considéré, les pères du IVe siècle et des siècles postérieurs, pris individuellement, nous font mieux connaître: connaître plus sûrement sous une forme plus correcte, le texte primitif du Nouveau Testament, que les pères du second et du troisième siècles. Ceux-ci vivent au milieu de la lutte, sans cesse exposés aux tentatives que fait l'hérésie pour altérer le dépôt de la Sainte Ecriture confié à l'Eglise, tandis que les autres, sortis des persécutions, jouissent en paix et sans conteste des trésors que l'Eglise a défendus et conservés. Dans les anciens pères les scories et l'alliage se mêlent toujours au riche métal. Dans les pères postérieurs au IVe siècle, au contraire, l'or dégagé de tout élément étranger brille d'un pur éclat et sans aucun mélange.

« Résumé des faits et » des observations pré- » cédentes, en quatre » règles.»

On peut résumer toutes les observations que nous venons de faire dans les principes suivants: 1º Les pères ne peuvent servir, en général, qu'à déterminer le texte de la Sainte Ecriture dans la langue où ils ont écrit. Les pères latins servent à fixer le texte des versions latines; les pères syriens le texte des versions syriennes; les pères grecs le texte de l'original grec. Pour qu'il en soit autrement, il faut que les pères déclarent expressément avoir consulté l'original et connaître la leçon qui est généralement reçue dans les manuscrits grecs.

1º « Première règle.»

2º « Deuxième règle.»

IIº En soi, le témoignage d'un père ne peut servir qu'à déterminer la leçon de l'exemplaire dont il s'est servi, à moins qu'il ne déclare expressément déposer sur un fait notoire et pu-

Théodore de Mopsueste (+428). – Traductions en Syriaque. Cfr.
E. Sachau, Inedita. et P. de Lagarde, Analecta. – Thdor Mops.
Théodoret de Cyr (+458). – Thdet.
Theophile d'Antioche (+186). – Thph. Ant.
Theophylacte (+1071). – Theophylc.
Tichonius (vers 390). – Tich.
Titus de Bozra (vers 380?). – Traduction syriaque publié en 1859
par P. de Lagarde. – Titus Bostr.
Victor d'Antioche (vers 430). – Vict: Ant.
Victor de Tunes (vers 560). – Vict. Tun..
Victorin (vers 360). – Victorin.
Vigile de Thapse (480). – Vigil.

On pourrait sans peine grossir beaucoup cette liste. Il serait peut-être utile d'énumérer les ouvrages des Pères, qui ont rapport à l'Écriture Sainte et d'apprécier leur valeur au point de vue de la critique générale et, en particulier, de la critique textuelle; mais un travail de ce genre mènerait fort loin. D'ailleurs, nous sortirions beaucoup en essayant même une simple esquisse, des limites que nous nous sommes imposées. – De plus, une étude de ce genre appartient plutôt au cours de Patrologie qu'au cours d'Écriture Sainte.

Chapitre troisième

Des versions et de leur emploie dans la reconstruction du texte du Nouveau Testament.

« Comparaison des « Pères et des Versions. « Supériorité de ces « dernières à quelques

Avant les „Pères„ viennent les versions. À parler d'une manière générale, les „Pères„ ne déposent que pour eux personnellement; les versions, au contraire, déposent, non seulement pour celui qui les a faites, mais encore pour l'Église, qui s'en

« points de vue. » est servi et dans la mesure où celle-ci les a faites siennes. C'est pourquoi, au lieu d'un témoignage privé et particulier, nous avons très souvent, dans les versions, un témoignage public et général, c'est-à-dire, un témoignage qui fait autorité. Nous ne parlons ici, en effet, que des versions qui ont eu cours dans quelque église particulière; car, pour les autres, s'il en existe, on pourrait les faire rentrer dans le chapitre précédent et leur appliquer ce que nous avons dit des Pères; sauf toutefois qu'au lieu d'avoir, comme dans les Pères, un témoignage partiel, nous aurions dans la version un témoignage continu et portant sur l'ensemble du texte, sur un ou plusieurs livres du Nouveau Testament.

« Il n'est question ici » « que des versions an- » « ciennes. Pourquoi? » Nous ne parlerons ici que des versions anciennes, de celles qui ont été faites à une époque où le texte du Nouveau Testament pouvait être encore l'objet de quelque controverse, dans l'église. Les versions modernes ne peuvent que nous faire connaître l'opinion des églises ou des critiques modernes, nullement l'opinion de l'Eglise des premiers siècles. Ce sont des témoins trop éloignés; ils ne sont pas oculaires; tandis que les versions anciennes nous révèlent, autant que peut le révéler une traduction, l'état du texte original, à telle époque donnée, d'après tel auteur et suivant le sentiment de telle église. Nous parlerons, dès lors, des versions latines, des versions syriaques, des versions coptes, de la version arménienne et de la version éthiopienne. Ce sont les seules versions qui aient une importance réelle pour la critique textuelle, parce qu'elles sont antérieures au VIIIe siècle. — Commençons par les versions latines

Article premier.

Des versions latines.

Paragraphe premier.

Des versions latines antérieures à saint Jérôme.

« Antiquité des L'origine des versions latines du Nouveau Testament est

encore enveloppée de mystères. On ne sait, ni quand, ni où la première a été faite. Il semblerait que Rome ne dût pas demeurer longtemps sans avoir dans sa langue une traduction des saints Évangiles. Ces « advenæ Romani », dont il est question au livre des Actes (II, 10); cette église qui leur dût vraisemblablement sa fondation et qui était florissante bien avant l'arrivée de saint Paul; ces chrétiens que la tradition nous montre si avides d'avoir une rédaction authentique de la prédication de saint Pierre; le monde occidental enfin put-il se contenter longtemps de l'original grec des saints Évangiles? — Il ne le semble pas, et, en tout cas, à supposer que le texte grec ait pu suffire quelques années aux chrétiens de Rome, on a dû sentir de bonne heure le besoin de le traduire en latin pour le porter à la connaissance des populations de l'Italie, de la Gaule et de l'Afrique, qui ne comprenaient pas le grec. Alors même que l'Église romaine proprement dite aurait pû avoir tout d'abord une liturgie grecque, — ce que les arguments apportés jusqu'à ce jour n'ont pas absolument démontré, — elle n'aurait pas pu se contenter longtemps du texte grec des Évangiles. Il lui aurait fallu une traduction latine, comme moyen d'évangélisation et de propagande; Ce serait beaucoup accorder que de reculer les premiers essais de traduction, privés ou publics, jusques au commencement du second siècle.

« versions latines » « — Leur origine probable. »

L'Italie et Rome sembleraient donc d'avoir revendiquer l'honneur d'avoir donné au monde occidental l'ancienne et la première Vulgate. Cependant le cardinal Wiseman, dans « Deux » lettres adressées au Catholic Magazine sur quelques points de » la controverse concernant St Jean V, 7, Rome 1835 », lettres publiées de nouveau dans les « Essais sur divers sujets » du même auteur et traduites en français dans le volume intitulé : Mélanges religieux scientifiques et littéraires (1); le Cardinal Wiseman, disons-nous, n'étant encore que simple prêtre, avait

« Opinion du Cardinal Wiseman. »

(1) Paris, 1858, Casterman, pages 223-290.

fait prévaloir un autre sentiment. En examinant de près la terminologie et la syntaxe employées dans l'ancienne Vulgate, et en les comparant avec les ouvrages des écrivains africains, comme Tertullien, St. Cyprien, Arnobe, Lactance, même avec St. Augustin, il avait découvert, dans tous les écrits appartenant à ce groupe, des traits de famille tels qu'il lui avait semblé naturel de placer en Afrique l'origine de la Vulgate antérieure à saint Jérôme. Son opinion acceptée par le monde savant avait donné naissance à une théorie, d'après laquelle l'ancienne Vulgate, née en Afrique et passée de là en Italie, serait devenue, à la suite d'une révision qui l'a améliorée, cette Itala que recommande St. Augustin, lorsqu'il dit au Livre IIe de son « De doctrina Christiana », chapitre 15 : « In ipsis interpretationibus » Itala cœteris præferatur, nam est verborum tenacior cum perspicuitate sententiæ. (Patrologie Latine, Tome XXXIV col. 46.)

« Après avoir été » universellement » acceptée, cette opinion est aujourd'hui » très combattue. »

Dans ces dernières années, on a fortement battu en brèche l'opinion émise par le Cardinal Wiseman. On a montré qu'il n'y avait pas de raison de faire naître en Afrique l'ancienne Vulgate, puisque les particularités linguistiques ou syntactiques relevées dans cette version ne se trouvaient pas seulement dans les écrivains d'Afrique, mais existaient, au même degré, dans les écrivains italiens comme Plaute (+ 183 avant J. C.) Velleius Paterculus (+31), Pline (+115), Quintilien (+ 120). Aulu-Gelle (+ 180) etc. On a, d'ailleurs, depuis longtemps contesté, quoique, à notre avis, sans fondement, la vraie leçon du « De Doctrina Christiana », et proposé de lire, non plus « Itala », mais bien, ou « Et illa », ou « Usitata » dans le passage cité plus haut. De telle sorte que S. Augustin aurait dit : « In ipsis autem interpretationibus USITATA (ou « ET ILLA ») » cœteris præferatur. Nam (ou « quæ ») est verborum tenacior » cum perspicuitate sententiæ (1). »

« Raisons pour et » contre. »

---

(1) A. A. Ellis, Bentleii critica sacra p. 157. Londres, Williams et Norgate. — Les critiques modernes rejettent complètement

L'origine de l'ancienne Vulgate est donc remise en question. Le problème demande à être examiné de nouveau et d'une manière plus approfondie(1).

Ce n'est pas d'ailleurs seulement sur la date et sur le lieu d'origine de l'ancienne Vulgate qu'il plane des doutes : c'est encore sur son unité ou sur sa pluralité. Y-a-til eu une seule vulgate? Y en a-t-il eu plusieurs? Les anciens étaient déjà partagés au IVe siècle, à l'époque de St Jérôme et de St Augustin ; les deux pères s'expriment de telle façon qu'il faudrait, ce semble, admettre plusieurs versions. « Si enim latinis exemplaribus fides est adhibenda », dit St Jérôme en s'adressant au Pape Damase, « respondeant quibus: tot enim » sunt exemplaria penè quot codices. » (Patrolog. Latine, Tome XXIX col. 526. C.– Præfat. ad Damasum.). St Augustin, dans les chapitres 11-15 du livre IIe de son „ De Doctrina Christiania, explique les divergences des manuscrits par la multitude même de ceux qui ont fait passer du grec en latin, les saints Evangiles: « On peut compter, dit-il, ceux qui ont traduit les » Saintes Ecritures d'hébreu en grec ; mais on ne saurait » supputer le nombre de ceux qui les ont traduites en latin. » Aux premiers temps du Christianisme, chacun a pris sur lui » la liberté de traduire, suivant qu'il lui tombait entre les

« Y-a-t-il eu plusieurs versions antérieurement à St Jérôme? »

---

les deux corrections que nous mentionnons ici.

(1). Le Révérend Brooke Foss. Westcott, dans l'article qu'il a donné sur la Vulgate, au Dictionnaire de la Bible de Smith. (Tome III, pages 1688 – 1718) défend, avec beaucoup de science et d'habileté, l'opinion du Cardinal Wiseman. Il prétend que l'ancienne Vulgate née en Afrique, a été modifiée dans la plupart des pays occidentaux. Il y aurait eu, d'après lui, des recensions Gauloise, Espagnole, Irlandaise, Bretonne, comme il y a eu une recension Italienne. Les manuscrits prêtent quelque appui à son opinion et le savant critique donne une liste des principaux d'entre eux, en suivant l'ordre des recensions qu'il croit avoir constatées.

» mains un manuscrit grec et qu'il croyait posséder un peu
» les deux langues. (Patrologie Latine, Tome XXXIV, col. 43).

« Examen du témoigna-
» ge de saint Augustin.

Ce que raconte saint Augustin paraît assez vraisemblable. Il est naturel de penser que les premiers chrétiens convertis n'eurent rien de plus pressé que de se procurer des traductions des Saintes Ecritures, en les faisant faire ou en les faisant eux-mêmes. Il dut donc y avoir de nombreux essais de traduction ; mais il paraît difficile d'admettre que l'Eglise n'ait point de bonne heure accepté un texte de préférence aux autres. Seulement ce texte soumis aux causes d'altération dont nous avons parlé plus haut, et retouché par ceux qui croyaient y reconnaître des fautes, amena bientôt cette immense variété, qui faisait dire à saint Jérôme : « tot sunt exemplaria pene quot codices. »

Aujourd'hui encore les critiques sont partagés sur la question de savoir s'il y a eu une ou plusieurs traductions avant St. Jérôme (1). Une étude approfondie et complète n'a pas encore été faite. On n'est pas fixé sur la valeur et sur la provenance de tous les manuscrits, qui contiennent le texte de la Vulgate antéhiéronymienne. Ces manuscrits présentent souvent des textes mélangés, empruntés à différentes recensions : ils demandent à être étudiés et comparés soigneusement, avant qu'on puisse arriver à un résultat ; mais c'est là une oeuvre longue, pénible, coûteuse ; une oeuvre qui demandera du temps, d'autant plus que les travailleurs qui se livrent à ce genre d'études sont,

(1) La controverse a été très bien résumée dans un article paru dans les « Annales de Philosophie chrétienne, 1881, pages 534-545 sous ce titre : Pentateuchi Versio latina, antiquissima e codice lugdunensi. L'auteur, M. l'abbé Trochon, incline ouvertement vers l'opinion négative : « Les Variantes relevées dans les manuscrits ne » s'opposent pas, dit-il, à l'existence d'une seule version première, d'où » tous ces manuscrits proviennent (p. 544). Nous sommes tout-à-fait de son avis. L'unité ou la multiplicité des versions latines antérieures à saint Jérôme est encore, et demeurera peut-être longtemps, un problème à résoudre.

en général, fort peu nombreux. Il est un fait historique auquel on n'a pas fait suffisamment attention et qui semble prouver, à lui seul, que l'Eglise d'Afrique, au moins, n'avait qu'une seule version. Ce fait, le voici : St Augustin raconte, dans sa lettre CIVe (Patrolog. Lat. Tome XXII, col. 852-854), qu'un de ses collègues dans l'épiscopat voulut faire lire la version de St Jérôme à la place de l'ancienne vulgate ; mais le peuple chrétien fut tellement choqué en voyant que St Jérôme avait substitué un mot à un autre, que l'évêque dut céder devant cette espèce de scandale et ordonner de reprendre dans les lectures publiques, l'ancienne version. Il s'agissait de la substitution du mot Hedera à celui de cucurbita dans le livre du prophète Jonas (IV, 7). Si, dans un livre aussi peu connu que l'est le livre de Jonas, la substitution d'un mot à un autre a pu jeter du trouble parmi les fidèles, il semble naturel de conclure que les chrétiens étaient habitués à entendre lire partout le même texte, sans quoi une leçon aussi insignifiante n'aurait point causé de scandale parmi eux. Ce fait parle assez éloquemment par lui-même : il est inutile d'insister davantage

« Histoire racontée par St Augustin : existence d'une seule version, en Afrique. »

Les plus grands travaux sur le texte de l'Ancienne vulgate ont été faits, au dernier siècle, par Dom Pierre Sabatier (1682-1742) (1) et par Joseph Bianchini (1704-1770 ?), dont l'évangeliarium quadruplex est peut-être l'ouvrage le plus considérable et le mieux conçu sur la matière (2). Dans le siècle pré-

« Editions de l'ancienne Vulgate. »

(1) P. Sabatier, Bibliorum Sacrorum Latinæ Versiones antiquæ, seu vetus italica, et cæteræ quæcumque in codicibus mss. et antiquorum libris reperiri potuerunt, Reims, 1743 et 1751. — 3 vol. in f°.

(2) J. Bianchini, Evangeliarium quadruplex Latinae Versionis antiquae, seu veteris Italicae, Romae 1749. - 2 volumes in folio. - Cfr. Vindiciæ canonicarum scripturarum Vulgatae latinae editionis, etc. - Romae 1740. - 1 vol. in folio. -

sent M. Tischendorf a rendu de grands services en publiant des manuscrits entiers de la vulgate antéhiéronymienne. Ses travaux dans cette partie de la littérature sacrée ne sont éclipsés que par ce qu'il a fait pour le Nouveau Testament grec. On lui doit la publication de l'Evangelium Palatinum, 1847, in 4°; du codex Laudianus, 1870, du codex claromontanus et de nombreux fragments que nous aurons occasion de signaler plus bas. – E. Ranke a également publié divers fragments appartenant, soit à l'Ancien, soit au Nouveau Testament. L. Ziegler et H. Rönsch ont fait, eux aussi, sur le même sujet d'importantes publications.

Quelques différences que présentent les manuscrits comparés les uns aux autres on trouve néanmoins entre eux, lorsqu'on les examine attentivement, des points de contact si constants et si étendus, si profonds et si peu attribuables au hasard, qu'on est porté irrésistablement à conclure à l'existence d'une version originairement unique, mais qui a subi des retouches telles qu'à un moment donné on a pu croire à l'existence de plusieurs versions primitives. On peut donc admettre – et il est généralement admis – qu'une de ces recensions a pris le nom d'« Itala », que lui donne saint Augustin; et, comme ce père l'a préféré aux autres, il est légitime de penser qu'il s'en est particulièrement servi. Ce sont donc les ouvrages du saint docteur qu'il faudrait prendre pour point de départ dans une étude critique sur l'« Itala ». Les manuscrits qui présenteraient un texte conforme, dans l'ensemble, aux citations de St. Augustin, pourraient être à juste titre regardés comme des représentants de la recension qui a porté le nom d'« Italique. »

« Valeur critique de l'ancienne vulgate. – Raisons qui en rendent l'emploi difficile et délicat. »

L'ancienne vulgate a une grande valeur critique, personne ne le nie; cependant, il est difficile de bien la déterminer, parce que tout le monde reconnaît qu'elle a été très-altérée. Or, comme on ne peut pas toujours opérer sûrement le triage entre

(1) L. Ziegler, Italafragmenta. Marburg 1876. – H. Rönsch, Itala und Vulgata. Marburg 1874. –

a1, d1, e1, f1, comme des exceptions et des singularités, de même que le manuscrit Cureton est une exception unique parmi les manuscrits syriens. Si l'explication donnée au moine Ch. Druthmar par son interlocuteur grec : « quos fortiores habet boves primos jungit » (Matthaei Expositio, Patrol. Latine, Tome CVI, col. 1266, A), était vraie, nous ne voyons pas pourquoi la masse, au moins, des manuscrits grecs, latins, syriens et arméniens ne présenterait point cet ordre : Matthieu, Jean, Luc et Marc.

Avant donc de qualifier cette disposition d'occidentale, il faudrait, suivant nous, attendre des documents plus concluants et découvrir des témoignages plus explicites. Cette disposition nous semblerait plutôt de nature à révéler certaines tendances particulières à une famille de manuscrits (1).

Il est difficile, au point où en sont arrivées les études sur l'Ancienne vulgate, de classer les documents suivant l'ordre des recensions. Un grand nombre est encore trop imparfaitement connu pour être définitivement classé. M. Brooke Foss Westcott cite, comme appartenant à la recension britannique, les manuscrits Kk, I, 24; T1, 6. 32 de la Bibliothèque de l'Université à Cambridge; le Book of St Chad à Lichfield, les manuscrits D. 24; C, C, coll. 122, de la Bodléienne à Oxford; des évangiles à Hereford; quatre ou cinq manuscrits à Trinity Collège à Dublin; les numéros Harl. 1023; Harl. 1802, au Musée Britannique, etc, etc., mais aucun de ces manuscrits n'a été jusqu'à présent mis à profit par les critiques et introduit dans les listes qui figurent en tête des éditions du Nouveau Testament. C'est donc un terrain qui demande à être exploré plus complètement.

« Classification « des manuscrits « de l'Ancienne « Vulgate. »

Le codex Vercellensis (a) passe pour être le meilleur type de la version latine antérieure à saint Jérôme. Le codex Veronensis (b) et le codex Colbertinus (c) offrent des textes assez purs. Le codex Palatinus (e, 1), les codd. Corbeienses (ff1, ff2) les

---

(1) F. H. Scrivener, Codex Bezae, XXX, note 1 et 2. — Cfr. A plain Introduction to textual criticism, 2e édition, p. 68, note 1.

codd. Sangermanenses (g¹, g².) présentent des textes mélangés. On considère le codex Brixianus (f) et surtout le codex Frisingensis (1) comme représentant l'Itala, que recommande et qu'emploie saint Augustin.

« Explication des » deux Tableaux » ci-joints. »

Nous avons résumé dans les tableaux ci-joints les résultats acquis à la critique sur les manuscrits de l'Ancienne Vulgate. Le Tableau **A** contient quelques passages empruntés aux principaux d'entre eux. Nous les avons mis en regard, afin qu'on puisse se faire une idée de l'état dans lequel ils nous ont conservé et transmis le texte du Nouveau Testament.

Paragraphe deuxième.

De la version latine de St. Jérôme.

« Origine de la Vulgate de St. Jérôme. — S. Damase. — Années 383-385. — Principe d'après lequel elle a été faite. »

Tout le monde sait comment St Jérôme, à la prière du pape S. Damase, entreprit, vers l'an 380, de corriger l'ancienne vulgate Latine. Ce fut le premier travail exégétique entrepris par ce grand docteur, alors dans toute la force de l'âge et dans toute la vigueur du talent. St. Jérôme ne se faisait pas illusion sur le succès qu'aurait son entreprise, et il ne se trompait pas (1.); car, bien qu'il se

---

(1). « Pius labor, sed periculosa praesumptio, judicare de caeteris, ipsum ab omnibus judicandum: senis mutare linguam, et canescentem jam mundum ad initia retrahere parvulorum. Quis enim doctus pariter vel indoctus, cum in manus volumen assumpserit, et, a saliva quam semel imbibit, viderit discrepare quod lectitat, non statim erumpat in vocem, me falsarium, me clamans esse sacrilegum, qui audeam aliquid in veteribus libris addere, mutare, corrigere? — (Patrolog. Latine. Tome XXIX, col. 525-527, C).

soit montré, dans les corrections qu'il a faites, plus modéré qu'on ne l'aurait attendu d'un homme de son caractère ; bien qu'il se soit contenté de faire disparaître seulement les erreurs les plus graves, celles, en particulier, qui altéraient le sens [1], il lui a fallu attendre longtemps avant que son oeuvre prît la place occupée par l'antique version latine. Sa révision des saints Evangiles parut en 384, précédée de la célèbre préface à Damase ; le reste du Nouveau Testament fut terminé, croit-on, l'année suivante ; mais on n'en est pas absolument certain. Toutefois, ce n'est que vers la fin du VIe ou au commencement du VIIe siècle, que la révision de St Jérôme remplaça définitivement l'ancienne vulgate et en prit le nom. Jusqu'à cette époque l'usage n'en avait été que partiel et local ; à Rome on se servait des deux versions, de la version ancienne et de la version nouvelle, d'après ce que nous apprend St Grégoire-le-Grand, qui employait de préférence la seconde.

Ce n'est donc pas dans la Vulgate du Nouveau Testament qu'il faut chercher la pensée de saint Jérôme toute entière, puisqu'il y a laissé subsister sciemment des fautes. Ce sont ses écrits exégétiques, ses lettres et ses commentaires, qu'il faut consulter lorsqu'on veut connaître son opinion. St Jérôme relève quel-

---

(1) St Jérôme ajoute dans la même préface, en parlant des quatre évangiles : « Quae, ne multum a lectionis Latinae „ consuetudine discreparent, ita calamo temperavimus, ut „ his tantum, quae sensum videbantur mutare, correctis, reli- „ qua manere pateremur ut fuerant. » (Patrol. Latin. Tome XXIX, col. 528, A). St Jérôme dit également, en parlant de la correction qu'il fit de l'Ancien Testament : « Nos antiquam „ interpretationem sequentes, quod non nocebat mutare noluimus (Epist. CVI ad Sunniam et Fretelam. – Patrol. lat. Tome XXII, col. 862.). –

quefois des erreurs qu'il a négligés de corriger dans l'ancienne version et il donne les raisons qui l'ont empêché de les faire disparaître. Ainsi, à propos de Matthieu XXI, 31, il nous apprend que les vrais exemplaires lisaient « Le premier » et non « Le dernier » – « Sciendum est in veris (1) exemplaribus non haberi novissimum sed primum (In Matth. III. – Patrolog. latine Tome XXVI col. 156, B). Cependant, les meilleurs manuscrits de la Vulgate; – du moins ceux qui passent pour tels, à savoir, l'Amiatinus, le Fuldensis, le Foro-Juliensis, le Toletanus, le Sangallensis, lisent « Novissimus » comme les manuscrits de l'Ancienne Vulgate. Il est vrai qu'on lit dans la Vulgate, que renferment les oeuvres de St Jérôme (Patrologie latine, Tome XXII col. 569, D), "Primus" et non pas "Novissimus"; mais, parmi les variantes (Patrol. Latine, Ibid. col. 1044, C) on trouve la leçon "Novissimus", les versets 29 et 30 étant changés de place. Il ne paraît pas cependant douteux que saint Jérôme n'ait lu "Novissimus", même en conservant aux deux versets 29 et 30, l'ordre qu'ils ont dans le « Texte Reçu ». Le saint docteur s'ingénie, en effet, à trouver une explication satisfaisante, pour la disposition dont nous parlons, disposition qui est réellement embarrassante. Il est évident que, si saint Jérôme avait lu le passage comme nous le faisons aujourd'hui dans le Texte Reçu et dans l'édition « authentique » de la Vulgate, il ne se serait pas mis à la torture pour trouver une explication raisonnable (Patrol. latine, Tome XXVI, col. 156, B) (2).

« Exemple cité à l'appui de ce qu'on dit. »

Si donc on veut savoir ce que pensait saint Jérôme, il faut lire ses commentaires et ses lettres exégétiques, par exemple, la CVIe ad Suniam et Fretelam. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, qu'à l'époque où le saint docteur revit l'an-

---

(1) Peut-être faudrait-il lire « veteribus ».

(2) St Hilaire a lu également : « Novissimus ». – Origène paraît ne connaître que le « Texte Reçu » (Patrol. grecque XIV, col. 1484 – 1488.)

cienne Vulgate, son talent n'avait pas encore atteint toute sa maturité, surtout en ce qui regarde la partie critique de ses travaux.

« Du Ve au VIIe siècle „ la version de saint „ Jérôme s'est altérée, „ surtout par sa fu- „ sion avec l'ancienne „ vulgate. »

Pendant les deux siècles que la Version de saint Jérôme employa à ravir à l'antique Vulgate la place qu'elle avait occupé jusqu'alors dans l'Eglise latine, c'est-à-dire, de l'an 400 à l'an 600 environ, il s'opéra une multitude de croisements entre les deux textes, entre le texte ancien et le texte moderne. Non seulement tous les deux s'altéraient par le procédé de la copie, mais il s'opérait encore entre eux, un échange de mots, de phrases, quelquefois de livres presque entiers; de telle sorte qu'il n'est pas rare de trouver des manuscrits contenant des textes où les deux versions se juxtaposent, se succèdent, s'entrecroisent et se compénètrent incessamment. Comme exemple de ces textes mélangés, on peut citer, parmi les manuscrits de l'Ancienne Vulgate, les codd. Corbienses (ff 1, ff 2) et Sangermanenses (g1, g2), le codex Bobbiensis (K), le codex Harl. 1772, etc. et, parmi ceux de la Nouvelle Vulgate, le codex Cavensis (cav.), le codex Aureus (Aur.), etc. — Il est souvent impossible de dire si le texte, que contiennent les manuscrits, appartient à l'Ancienne Vulgate corrigée ou à la Nouvelle détériorée, tant ces modifications introduites par les éditeurs, les copistes ou les propriétaires des manuscrits ont été générales et profondes.

Moins de deux siècles après saint Grégoire-le-Grand, dont l'influence contribua beaucoup à répandre partout la version de saint Jérôme,(1) la confusion était devenue telle qu'il fallut son-

---

(1) St Grégoire, Préface au livre de Job (Patrol. latine Tome LXXV, col. 516, C.). — St Isidore de Séville (+ 636), au VIIe siècle, dit de la version de saint Jérôme: (Hieronymi) editione generaliter omnes ecclesiae usquequaque utuntur, pro eo quod veracior sit in sententiis et clarior in verbis: De officiis ecclesiasticis I, 12. — Patrol. latine Tome LXXXIII, col. 748; C. — Cfr. — Patrol. latine Tome LXXXII, col. 236, C.).

ger à opérer une correction. Il est probable que la confusion était parvenue à son comble, surtout dans les Gaules, où saint Eucher de Lyon (vers 460), St Vincent de Lérins (+450). Claude Mamert (+474), etc, avaient fait adopter la nouvelle Vulgate, puisque ce fut l'Empereur Charlemagne qui prit l'initiative de la réforme du texte hieronymien (1). Ce prince chargea spécialement de cette oeuvre le moine Alcuin (735-804) (2).

« Réforme opérée » « par Alcuin à la » « demande de Charlemagne. »

On ignore complètement comment Alcuin s'y prit pour rétablir le texte de saint Jérôme. On suppose qu'il fit seulement usage des manuscrits latins, car on ne croit pas, en général, qu'à cette époque les chrétiens d'Occident sussent beaucoup de grec et à plus forte raison, d'Hébreu. Il paraît cependant que Charlemagne – qui ne dédaignait pas de s'occuper en personne de cette oeuvre de révision – employa quelquefois des Grecs et des Syriens. Un auteur contemporain l'affirme expressément (3).

« Bibles dites de » « Charlemagne. – Les » « plus connues. »

C'est peut-être pour cette raison que plusieurs manuscrits censés représenter la révision d'Alcuin, portent le nom de Bi-

---

(1) Voir dans les oeuvres de Paul Warnefried, la préface à l'Homiliaire qu'il composa par ordre de Charlemagne. Dans cette préface l'Empereur s'exprime ainsi : « Ut Ecclesiarum nostrarum » ad meliora semper proficiat status, obliteratam paene majorum nostrorum desidiâ reparare vigilanti studio satagimus officinam, et ad » pernoscenda sacrarum librorum studia, nostro etiam quos possumus » invitamus exemplo: inter quae jampridem universos V. et N. Testamenti » libros librariorum imperitiâ depravatos, Deo nos in omnibus adjuvante, » examussim correximus (Patr. lat. Tom. XCV, col. 1159-1160).

(2) Voir Alcuin, Comment. in Joannem, VI, dédicace à Gisla (Patrol. latine. Tome C, col. 923, C.) « Nisi me occupasset Domini » Regis praeceptum in emendatione Veteris Novique Testamenti. –

(3) Thégan, Vita Ludovici imperatoris – Patrol. lat. CVI. col. 409. C: « domnus imperator nihil aliud coepit agere, nisi in orationibus et eleemosinis vacare et libros corrigere. Et quatuor Evangelia Christi, quae » praetitulantur nomine Matthaei, Marci, Lucae et Johannis, in ul-

bles de Charlemagne : Telle, par exemple, la Bible cotée Addit. 10546 au Musée Britannique. Il existe encore une Bible de ce genre, à l'Oratoire de St. Philippe de Néri à Rome, dont la bibliothèque est appelée maintenant Bibliothèque Victor-Emmanuel, et une quatrième dans la Bibliothèque de St. Paul hors les murs.

« Corrections opérées pendant le moyen âge. »

La réforme d'Alcuin remédia au mal, en partie et pour un temps; mais la confusion ne tarda pas à reparaître, et il fallut, pendant le cours du moyen âge, corriger plusieurs fois le texte. Nous possédons encore quelques-uns des travaux qui représentent les tentatives de corrections, faites à diverses époques, par plusieurs personnages ecclésiastiques, par Lanfranc, archevêque de Cantorbéry (1005 - 1089), par Étienne abbé de Citeaux (1109) et par les ordres religieux du temps, comme les Dominicains, les Franciscains et les Chartreux. C'est à cette époque que furent rédigés les manuscrits, qui ont reçu, dans l'histoire de la critique biblique, le nom de correctoria et dont divers exemplaires existent dans nos Bibliothèques, à Paris, à Rome et à Londres (1). Ils ne contiennent pas le texte en entier, mais seulement des passages et des notes destinés à prémunir les scribes contre les erreurs dans lesquelles étaient tombés leurs devanciers. On les a qualifiés de manuscrits

---

„timo ante obitus sui dum cum gloria et viris optime correxerat —.„

(1).- C. Vercellone a décrit plusieurs de ces Correctoria dans ses dissert. accademiche, et dans des dissertations spéciales. Voir Academia Rom. di Archoeologia, XIV, Giornale arcadico, Juillet et Août 1867.- Analecta Juris Pontificii, 1858, 683.-

Voici la liste des principaux correctoria.- À Paris, Bibliothèque Nationale, no. 15554 du nouveau fonds latin. C'est, paraît-il, le correctorium de la Sorbonne (XIIe siècle) 256 feuillets.- À l'Arsenal, nos. 118 et 119.- À Rome, Bibliothèque Vaticane; Ottoboni, 293, (XIVe siècle), 54 feuillets.- Vatican 3466, in-4o. de 158 feuillets. (XIIIe siècle).- Vatican 4240, in-4o. de 102 feuillets (XIVe siècle).- Au Musée Britannique, King's library, I, A. VIII.

massorétiques, et, en effet, ils représentent assez exactement d'une massore, telle qu'on pouvait la concevoir sur la Vulgate latine. Quelques-uns de ces ouvrages sont très précieux, parce qu'ils contiennent des extraits de manuscrits beaucoup plus anciens que ceux que nous possédons maintenant. Une étude approfondie sur ce genre d'ouvrages n'a pas été encore faite, mais on les connaît cependant assez pour savoir que la publication de quelques-uns d'entre eux serait un grand service rendu à la critique biblique (1).

« Éditions imprimées de la Bible. - Bibles accompagnées de variantes. »

Le premier livre imprimé a été la Bible. On n'en connaît pas la date, mais on croit que ce fut en 1455. La première Bible datée remonte à 1462. Elle parut à Mayence. A partir de cette époque, il ne s'est, pour ainsi dire, point passé d'année qui n'ait vu paraître quelque édition. La première qui a été accompagnée de notes variantes est de celle de Paris, en 1504. Cependant, le Cardinal Ximenès a la gloire d'avoir le premier cherché à améliorer soigneusement le texte latin dans l'édition qu'il fit préparer pour la Polyglotte d'Alcala; la Vulgate fut revue sur plusieurs manuscrits anciens: « contulimus cum quam plurimis exemplaribus mirandae vetustatis. » Ce n'était qu'un signal; il fut aperçu et compris, et, on peut dire que les études critiques sur la Bible commencèrent avec la Polyglotte du Cardinal Ximenès. Elles n'ont pas été interrompues depuis et elles continuent encore.

« État des textes vers 1530-1540. - Conséquences de la faculté laissée jusqu'alors aux particuliers de corriger et d'éditer le texte. »

Les érudits se mirent à l'oeuvre: Erasme, Robert Etienne, Xantès Pagninus, le Cardinal Cajetan publièrent, de 1525 à 1540, des éditions critiques, et entreprirent même de faire des traductions complètement nouvelles. Ils furent imités par une multitude de lettrés de second et de troisième rang, de telle sorte que,

(1) Cf. Analecta Juris Pontificii, 1858, pages 683 et suivantes. - Dissertation du père C. Vercellone. Voir également Mr de Valroger, Introduction historique et critique aux livres du Nouveau Testament, I, pages 291-294; 501-507.

moins d'un siècle après l'invention de l'imprimerie, le désordre et la confusion commençaient à être aussi grands dans les éditions imprimées qu'ils l'avaient été auparavant dans les manuscrits. C'est pourquoi, le Concile de Trente ne fit qu'obéir à l'opinion générale et que céder à une pression universelle, en s'occupant, aussitôt après sa réunion, de la question des Saintes Écritures. Il était évident pour toute personne raisonnable, qu'au milieu de toutes ces éditions et de toutes ces versions nouvelles, il fallait faire un choix. Il ne fallait pas arrêter les efforts de la vraie science, — l'Église ne l'a jamais fait —, mais il était nécessaire de mettre un frein à la licence des esprits mal équilibrés (1). En choisissant parmi les versions existantes, pour l'usage ecclésiastique et public, la plus ancienne et la plus universellement acceptée, le Concile de Trente n'a fait rien de merveilleux, sans doute, mais il n'a aussi rien fait de blâmable; la plus vulgaire prudence commandait cette conduite. Il a fallu toute la cécité dont sont en général affligés les hommes de parti pour ne pas le voir et ne pas le comprendre. Aujourd'hui enfin les Protestants commencent à reconnaître la sagesse du Concile de Trente, mais ils le font, en général, de mauvaise grâce, liés qu'ils sont par les diatribes que leurs ancêtres ont proférées contre la Vulgate et contre l'assemblée qui l'a déclarée « authentique. »

« Raisons qui ont motivé le décret du concile de Trente. »

---

(1) « Praeterea, ad coercenda petulantia ingenia, decernit etc. Concil. Trid. Sess. IV: Decretum de editione et usu Sacrorum librorum. — Le mot n'est pas trop fort, même quand on l'applique au Cardinal Cajetan, dont Pallavicini a dit que « parler de ses commentaires sur l'Écriture, c'est parler des pieds et non du plumage du plus beau des oiseaux. » — Histoire du Concile de Trente Livre VIe chapitre XVIIe. édition Migne, Tome II, page 97.

« Histoire de ce » décret. Ouvrages où on la » trouve. »

Il n'était pas cependant bien difficile de s'instruire sur les causes qui ont provoqué le décret du Concile, sur les discussions qui en ont précédé la promulgation, sur le but qu'on se proposait d'atteindre et les limites de la mesure adoptée. Avant les travaux des auteurs contemporains, ceux des écrivains catholiques du XVIe et du XVIIe siècle, Bellarmin — pour ne citer que l'un des plus autorisés — pouvaient bien suffire pour éclairer les Protestants de bonne foi. Mais aujourd'hui il n'est plus permis d'ignorer ce que le Concile de Trente et le Saint-Siége ont fait pour la correction de la Vulgate, au moins lorsqu'on veut écrire sur ce sujet. L'histoire de cette grande et salutaire réforme se trouve partout.

Une des questions qui furent traitées des premières et le plus à fond au Concile de Trente fut donc celle de la correction de la Vulgate. Le Cardinal Pallavicini, dans son Histoire, livre sixième, chapitre XVII; Louis Ungarelli — dans ses « Praelectiones de Novo Testamento et historia Vulgatae Bibliorum editionis, Romae, in 8°., 1847; le père C. Vercellonne, dans les préfaces à ses « Variae Lectiones Vulgatae editionis et dans plusieurs de ses « Dissertations académiques », notamment dans celle qui a pour titre : « Studi fatti in Roma e mezzi usati per correggere la Bibbia Volgata », qui a été publiée dans le Giornale Arcadico et dans les Analecta Juris Pontificii, 1858, pages 1011 et suiv., nous ont mis au courant, soit des discussions qui eurent lieu à Trente avant la IVe session; soit des négociations qui s'établirent entre le Saint-Siége et le Concile par l'intermédiaire des cardinaux présidents; soit enfin des travaux qui furent exécutés à Rome, pendant plus de quarante ans, dans le but de préparer l'édition corrigée de Sixte quint et de Clément VIII, la seule Bible qui fasse autorité et qui puisse être considérée comme « authentique », tant que le Saint-Siége n'en aura pas publié une de meilleure.

Est-ce à dire que la Vulgate soit sans fautes ? – Assurément non. Elle n'était pas sans fautes lorsque le Concile de Trente rendit son fameux décret et l'Église ne l'ignorait pas. Les débats de la IVe session, même abrégés par Pallavicini (Histoire du Concile de Trente, Livre VI, Chap. XVII), le prouvent surabondamment et la publication du père Theiner l'a mis hors de conteste. Non seulement on y reconnaissait des fautes de copistes, mais encore des fautes qu'on ne pouvait nullement attribuer à leur ignorance, à leur distraction, en un mot à la fragilité humaine. Il y avait, dans la Vulgate, des fautes qui provenaient de l'arbitraire et de la volonté des éditeurs, aussi bien que de l'ignorance ou de la perversité des scribes. Tout le monde le reconnaissait et c'était là une des causes qui faisaient hésiter Rome à approuver le décret du Concile. On a corrigé les plus graves de ces fautes, pendant la révision que le saint Siège a entreprise de 1546 à 1592 ; mais on ne les a pas corrigées toutes, soit parce qu'on ne l'a pas voulu, soit parce qu'on ne l'a pas pu (1). C'est, en effet, une chose plus difficile qu'on ne le croit de prime abord que de corriger une version comme la Vulgate ; version qui embrasse tant de livres et des livres si différents par les temps auxquels ils appartiennent, par les langues où ils ont été écrits et par les auteurs qui les ont rédigés ; version enfin qui a été durant tant de siècles entre les mains de tant de peuples divers de mœurs et de langage. Aujourd'hui encore, on n'ignore pas qu'il y a des fautes ; et le saint Siège a encouragé souvent ceux qui ont travaillé à préparer une meilleure édition pour l'avenir. Le père C. Vercellone a passé toute

« La Vulgate n'était pas sans fautes. On le savait très bien à l'époque du Concile de Trente. »

(1). Le mot de saint Jérôme demeure toujours vrai et exprime bien la sagesse dont doivent faire preuve les réviseurs de versions autorisées : Quod non nocebat mutare noluimus. (Epist. CVI, Patrol. lat. Tome XXII, col. 802).

sa vie, sous les yeux du Pape, à recueillir les variantes de la Vulgate et a reçu plus d'une fois les encouragements du souverain Pontife.

« La Vulgate n'est » pas sans faute en- » core aujourd'hui. » Le St Siège et les Ca- » tholiques ne l'i- » gnorent pas. »

Il n'est nullement impossible, en effet, que le saint Siège n'entreprenne un jour une nouvelle correction de la Vulgate, lorsque les travaux accomplis par les docteurs particuliers ou par les universités catholiques, auront rendu la tâche possible et relativement facile. C'est pourquoi il nous faut donner une idée des ressources que l'on possède pour améliorer la Vulgate de saint Jérôme.

« Sources existantes » qu'on pourrait em- » ployer pour la cor- » rection de la Vulga- » te. » – Manuscrits » principaux.

Les manuscrits de la Vulgate sont plus nombreux que ceux d'aucun autre livre, que ceux même du Nouveau Testament grec. Jamais ouvrage n'a été plus souvent copié; et cela se comprend, puisque la Vulgate a été, pendant douze cents ans, le volume le plus répandu dans tout le monde occidental. Aussi est-il impossible de donner une liste complète des manuscrits qui existent. Personne n'a encore essayé de le faire. Nous ne pouvons, dès lors, que signaler les principaux, ceux, en particulier, qui ont été collationnés pour les éditions déjà faites ou dont le mérite est généralement reconnu. (1).

* Am. – Codex Amiatinus. – (écrit en 541). – Autrefois au couvent de Monte Amiata, en Toscane, entre Rocia-no et Montepescali, maintenant à la Laurentienne à Florence. – Le Nouveau Testament a été publié séparément par C. Tischendorf, en 1850 et 1854; par S.P. Tregelles à côté du texte grec, 1857-1872. – Ce manuscrit contient la Bible entière et est considéré comme le meilleur de la Vulgate. –

Cav. – Codex Cavensis. – (VIe ou VIIIe siècle). – A la Cava près de Salerne. – Contient le verset des Trois Témoins-

---

(1) Nous marquons d'un astérisque les manuscrits qui ont servi à la révision de la Vulgate, de 1560 à 1592.

Texte mélangé. – Cfr. Wiseman, Mélanges, Paris 1853. – Toute la Bible. –

For. – Codex Forojuliensis. – (VIe siècle). – Partie à Friuli, partie à Prague, et partie à Venise. – Trois évangiles publiés par J. Bianchini dans l'Evangeliarium quadruplex 1749, Appendice. – Quatre évangiles.

Fu. ou Fuld. – Codex Fuldensis. – (de l'an 546). – À l'abbaye de Fulda. – Ce manuscrit a été écrit par ordre de Victor évêque de Capoue. Les Evangiles présentent une espèce de διὰ τεσσάρων, peut être une traduction de celui de Tatien. – Publié par Ern. Ranke 1868 (Cfr. Patrolog. Latine, Tome LXVIII, col. 251 et suivantes. – Nouveau Testament.

Per. – Fragments de St Luc à Pérouse publiés par J. Bianchini dans l'Evangeliarium Quadruplex.

*Paul. – Codex Paulinus. – (IXe siècle). – Bible dite de Charlemagne à St Paul-hors-les-murs. – Collationné par C. Vercellone. – Toute la Bible.

*Vall. – Codex Vallicellianus. – (IXe siècle). – À la Bibliothèque de l'Oratoire à Rome, maintenant Bibliothèque Victor-Emmanuel. – Collationné par C. Vercellone. – Contient toute la Bible.

On trouve encore une soixantaine d'autres manuscrits cités dans les éditions critiques de Trégelles, de Tischendorf, dans les Variæ lectiones de C. Vercellone et dans quelques autres ouvrages; mais la plupart de ces manuscrits n'ont été consultés qu'en partie et sur quelques points isolés. Il reste donc beaucoup plus à faire pour les manuscrits de la Vulgate latine que pour les manuscrits de la κοινὴ ἔκδοσις grecque. Pourquoi? – Par ce que la Vulgate intéresse surtout l'Eglise latine. Ce n'est que tout récemment que les Protestants ont commencé à s'en occuper. Jusqu'à notre époque, ils n'en faisaient presque aucun cas. Or, dans le clergé catholique, les études bibliques approfondies, les études consistant dans l'examen et la publication

« Raisons qui expliquent l'état d'imperfection où est le texte de la Vulgate. »

D. Codex Bezae:	d. Codex Bezae.	c. Codex Colbertinus	e. Codex Palatinus.	am. Codex Amiatinus
VII,53 και επορευθησαν	S. Jean VII,53 * et abierunt	(53) Et reversi sunt u-	(53) Et abierunt singuli	(53) Et reversi sunt unus-
εκαστος εις τον οικον	unus quisque in do-	nusquisque in do-	ad domos suas (VIII.I)	quisque in domum su-
VIII,1 αυτου· ιης* δε επορε-	mum suam* ihs au-	mum suam. (VIII.1)	Ihs autem abiit in	am (VIII. I) Jesus au-
υθη εις το ορος των	tem abiit in montem	Jesus autem ascendit	montem oliveti. (2) De-	tem perrexit in montem
2 ελαιων*· ορθρου δε πα-	oliuarum*; mane au-	in montem oliveti.	luculo autem reversus	oliveti: (2) et diluculo ite-
λιν παραγεινεται	tem iterum uenit in	(2) Et mane cum fac-	est in templo et omnis	rum venit in templum;
εις το ιερον και	templum et omnis po-	tum esset, iterum ve-	plebs veniebat ad eum	et omnis populus venit
πας ο λαος ηρχετο	pulus ueniebat ad	nit in templo, et	et sedens docebat eos.	ad eum, et sedens doce-
3 προς αυτον* αγουσιν	eum* adducunt autem	universus populus con-	(3) et adduxerunt au-	bat eos. (3) Adducunt au-
δε οι γραμματεις και	scribae et pharisaei	veniebat ad eum, et	tem scribae et fari-	tem scribae et Pharisaei
οι φαρισαιοι επι α-	in peccato muliere	cum consedisset, do-	saei mulierem in	mulierem in adulterio
μαρτεια · γυναικα	mulierem conprae-	cebat eos. (3) Scribae	adulterio depraehen-	deprehensam et statue-
ειλημμενην και	hensam et statuen-	autem et Pharisaei	sam et cum statuis-	runt eam in medio (4)
στησαντες αυτην	tes eam in medio	adduxerunt ad eum	sent eam in medio	et dixerunt ei Magister,
4 εν μεσω*· λεγουσιν	*dicunt illi temp-	mulierem in adulte-	(4) dixerunt Illi ma-	haec mulier modo depre-
αυτω εκπειραζο-	tantes eum sacerdo-	rio deprehensam,	gister haec mulier	hensa est in adulterio. (5)
ντες αυτον οι ιερεις	tes ut haberent ac-	quam cum statuis-	depraehensa est spon-	In lege autem Moses
ινα εχωσιν κατηγ-	cusare eum magis-	sent in medio (4)	te maecata (5) in lege	mandavit nobis hujus-
ορειαν αυτου διδα-	ter haec mulier con-	dixerunt ad Jesum	aute nobis mandavit	modi lapidare: tu ergo
σκαλε αυτη η γυνη	praehensa est palam	Magister haec mulier	hujusmodi lapidare	quid dicis? (6) Haec
κατειληπται επαυ-	in adulterio*, moyses	deprehensa est in adul-	tu ergo quid dicis (6)	autem dicebant tem-
τοφωρω μοιχευομενη	autem in lege prae-	terio. (5) In lege autem	hoc enim dicebant	tantes eum, ut possent
5 *μωυσης δε εν τω νομω	cepit tales lapidare	praecepit nobis Moyses	temptantes eum ut	accusare eum. Jesus au-
εκελευσεν τας τοιαυ-	tu autem nunc —	ut qui in adulterio de-	haberent quo modo e-	tem inclinans se deor-
τας λιθαζειν· συ δε	quid dicis ihs au-	prehenditur, lapidetur.	um accusarent. Ihs	sum digito scribebat.

6 νυν τι λεγεισ* Ο δε
ιησ κατω κυψασ. τω
δακτυλω κατεγρα-
7 φεν εισ την γην* ωσ δε
επεμενον ερωτωντεσ
ανεκυψεν και ειπεν
αυτοισ. ο αναμαρτη-
τοσ ϋμων πρωτοσ επ
αυτην βαλετω λιθον
8 *και παλιν κατακυ-
ψασ τω δακτυλω
κατεγραφεν εισ την
9 γην.* εκαστοσ δε των ϊου-
δαιων εξηρχετο αρξαμ-
ενοι απο των πρεσβυτε-
ρων ωστε παντασ εξε-
λθειν και κατελειφθη μο-
νοσ. και η γυνη εν με-
10 σω ουσα* ανακυψασ δε ο
ιησ ειπεν τη γυναικει
που εισιν ουδεισ σε κα-
τεκρεινεν κακεινη ει-
11 πεν αυτω ουδεισ κε* ο
δε ειπεν ουδε εγω σε
κατακρεινω ϋπαγε α-
πο του νυν μηκετι αμαρτανε

tem inclinatus. di-
gito suo scribebat
in terram* cum au-
tem immanerent in-
terrogantes erexit se
et dixit illis quis est
sine peccato uestrum
prior super eam mit-
tat lapidem* et iterum
inclinatus digito
suo scribebat in
terram* unusquis-
que autem iudaeo-
rum exiebant inci-
pientes a presbyte-
ris uti omnes exire
et remansit solus
et mulier in medio
cum esset* Erigens
autem se ihs dixit
mulieri ubi sunt ne-
mo te condemnauit
ad illa dixit illi ne-
mo dne* ad ille dixit
nec ego te condemno uade
et ex hoc iam noli peccare.

Tu autem quid dicis de
ea? (6) Haec ideo dicebant
tentantes eum, ut ha-
berent causam accusan-
di eum. Jesus autem,
inclinato capite, digito
scribebat in terra (7) Cum
autem perseverarent in-
terrogantes eum, erexit
se, et dixit eis: Qui sine
peccato est vestrum, pri-
mus in illam lapidem
jaciat (8) Et iterum se in-
clinans, scribebat in terra
(9) Illi igitur cum audis-
sent, paulatim secede-
bant singuli, incipien-
tes a senioribus omnes
recesserunt: et relictus
est solus: et ecce mulier
illa in medio erat stans (10) Cum
que se erexisset Jesus, dixit ad
mulierem: Ubi sunt? nemo te
condemnavit? (11) Quae dixit, Ne-
mo Domine Dixit autem illi Jesus:
Nec ego te condemnabo: Vade, et
ex hoc jam noli peccare.

autem inclinato capite
digito supra terram scri-
bebat (7) cum ergo
perseverarent interro-
gantes eum adleba-
vit caput et dixit illis
si quis vestrum sine
peccato est ipse
prior super illa ini-
ciat lapidem. (8) Et
iterum inclinato ca-
pite supra terram
scribebat. (9) Illi au-
tem cum audissent
unus post unum
exiebant, incipientes
a senioribus et relic-
tus est ihs solus et
mulier in medio. (10)
Cum adlevasset au-
tem caput ihs dixit
ei. mulier ubi sunt ne-
mo te judicavit. (11) Dixit et
illa nemo dne. dixit autem
ihs ad illam nec ego te ju-
dico. i et amplius noli peccare.

in terra. (7) Cum autem per-
severant interrogantes eum,
erexit se et dixit eis, Qui
sine peccato est vestrum
primus in illam lapidem
mittat. (8) Et iterum se in-
clinans scribebat in terra.
(9) Audientes autem unus
post unum exiebant, inci-
pientes a senioribus, et re-
mansit solus et mulier in
medio stans. (10) Erigens
autem se Jesus dixit ei
Mulier, ubi sunt? ne-
mo te condemnavit? (11)
Quae dixit Nemo
domine. Dixit autem
Jesus. Nec ego te
condemnabo: vade
et amplius jam no-
li peccare.

Codex Bezæ.
(D-d.)

S. Luc XXII, 43-45

: ωφθηδε αυτωαγγελοσαπο
του ουρανου ενισχυων
αυτον και γενομενοσ εν
αγωνια εκτενεστερον
προσηυχετο εγενετο δε
ο ϊδρωσ αυτου ωσ θρομ-
βοι αιματοσ καταβαινο-
ντεσ επι την γην και α=
ναστασ απο τησ προσευ=
χησ ελθων επι τουσ μα-
θητασ ευρεν κοιμωμενουσ
αυτουσ απο τησ λυπησ:

St Jean V, 3-5

* εστιν δε εν τοισ ϊεροσαλυμ-
οισ εν τη προβατικη κολυ-
μβηθρα η λεγομενη εβραϊσ-
τι βελζεθα πεντε στοασ εχ-
ουσα εν ταυταισ συν κα-
τεκειντο πληθοσ των ασθε-
νουντων τυφλων χωλω̅ ξη-
ρων παραλυτικων εκδεχο-
μενων την του ϋδατοσ κινησιν
ην δε ανθρωποσ εκει. τριακ-
οντα και οκτω ετη εχων
εν τη ασθενια αυτου

visus est autem illi an-
gelus de caelo confor-
tians cum et factus in
agonia uehementius ora-
bat factus est autem su-
dor eius sicut buccellae
sanguinis descendentes su-
per terram et surgens ab
oratione ueniens ad dis
cipulos inuenit dormien-
tes eos a tristitia. —
* Est autem hierosolymis
in natatoria piscina
quae dicitur ebraeice bel-
zetha quinque porticos ha-
bens in his discumbebant
turbae infirmorum. caeco-
rum et claudorum arido-
rum paralyticorum ex-
pectantium aquae motum
erat autem homo ibi. tri-
ginta et octo. annos ha-
bens in infirmitate
sua.

Codex Colbertinus
(c)

S. Luc XXII, 43.- Et apparuit il-
li Angelus Domini de caelo, con-
fortans eum. Et cum factus esset
in agonia, et prolixius ora-
bat.- 44. Et factus est sudor
ejus, velut globus sanguinis
descendentis in terram.- 45.
Et cum surrexisset ab oratio-
ne, venit ad discipulos suos,
quos invenit dormientes ā
tristitia. —
*S. Jean, V, 2- Est autem Je-
rosolymis super probatica
piscina quae cognomina-
tur Hebraice Bethsaida, quin-
que porticus habens.-3.- In
his jacebat multitudo lan-
guentium, caecorum, clandorum,
aridorum, expextantium aquae
motum.-4.- Angelus autem Do-
mini secundum tempus descen-
debat in piscinam: et moveba-
tur aqua. Et qui prior discendis-
set in piscinam post motionem
aquae, sanus fiebat a quacum-
que detinebatur infirmitate. -

Codex Amiatinus
(am)

S. Luc XXII, 43.-(283-10).- Apparuit au-
tem illi Angelus de caelo confortans
eum. Et factus est in agonia et pro-
lixius orabat.-44. Et factus est su-
dor ejus sicut guttae sanguinis
decurrentis in terram.- 45 (284-2)
Et cum surrexisset ab oratione
et venisset ad discipulos suos, in-
venit eos dormientes prae tristitia.
* S. Jean V, 2.-(1) Est autem Je-
rosolymis super probatica pisci-
na quae cognominatur hebrai-
ce Bethsaida, quinque porticus
habens: 3 in his jacebat multi-
tudo magna languentium, cae-
corum, claudorum, aridorum
expectantium aquae motum.
-4. Angelus autem Domini se-
cundum tempus descendebat in
piscinam et movebat aquam:
qui ergo primus descendisset post
motum aquae, sanus fiebat a quo-
cumque languore tenebatur.-5 Erat
autem quidam homo ibi triginta octo
annos habens in infirmitate sua.

(1) Ces versets font partie de 38.1 (sec-
tion ammonienne 38, qu'Eusèbe
plaçait dans son 1er canon.)

des sources, sont depuis longtemps peu cultivées, soit à cause du peu de loisirs que laisse le ministère, soit pour d'autres raisons. Un seul fait met bien en relief l'observation que nous faisons ici. — Toutes les citations de manuscrits existant dans les bibliothèques de France sont empruntées à P. Sabatier, c'est-à-dire, à un auteur mort depuis un siècle et demi ; de telle sorte que, depuis cent ans, on n'a, dans notre pays, rien publié d'original sur cette partie des études bibliques.

Afin qu'on puisse juger de la différence des manuscrits de l'Ancienne et de la Nouvelle Vulgate, nous avons mis en regard quelques textes que nous avons choisis dans les principaux d'entre eux, à savoir: Aux pages 94-95, les célèbres passages Luc XXII, 43-45 et Jean V, 2-5 ; à la page 96, l'histoire de la femme adultère Jean VII, 53-VIII, 11.

Article deuxième.

Des Versions Syriennes.

Les versions syriaques prennent immédiatement place à côté des versions latines, si elles ne viennent pas avant, parce qu'elles sont du même âge sinon plus anciennes et qu'elles représentent les traditions d'une église dont les origines touchent aux premiers temps de l'ère chrétienne; probablement aux années qui suivirent la dispersion des apôtres. Le groupe des Eglises Syriennes est même plus riche que ne le sont les autres églises, car il possède quatre versions, encore existantes en tout ou en partie. 1°. La version Pechito ou simple ; 2° la version Philoxéno - héracléenne ; 3° la version dite de Cureton ; 4° la version hiérosolymitaine.

« Des versions syriennes et du rang qu'elles occupent. »

Nous allons parler à part de chacune d'elles, et, en forme d'appendice, nous dirons un mot de ce qu'on a très

improprement appelé la version karkaphienne.

Paragraphe premier.

De la Version Péchito.

« Origine et explication du nom de la version Péchito ou simple. »

I. – On ne sait pas qu'elle est l'origine du mot Péchito, bien qu'on le traduise, en général, par simple. Ce mot vient évidemment de la racine P'ch'at ܦܫܛ, d'où P'chit, P'chit'tho et, par abréviation, Péchito ܦܫܝܛܐ, ܦܫܝܛܬܐ. Cette racine signifie étendre, être simple, sans ornements. Il semble qu'on ait donné ce nom de Péchito ou de simple à la version syrienne primitive, par opposition à quelqu'une des versions qui furent faites plus tard, par exemple, à celle que Paul de Tella fit des Septante sur les Hexaples d'Origènes, ou à celle que Philoxène et Thomas d'Harquel nous ont laissée du Nouveau Testament; ces deux dernières traductions sont plus travaillées, plus littérales, plus serviles, par conséquent, moins simples que la Péchito, dont le style, plus naturel et plus pur, est demeuré un des meilleurs modèles de la langue syrienne. Grégoire Bar-Hébræus, outre les renseignements généraux qu'il nous a laissés, sur toutes les versions syriennes, dans son Aoutsar-rozé ܐܘܨܪ ܪܐܙܐ, ou « Trésor des mystères » a consacré tout un chapitre de sa grande grammaire intitulée : Livre des Splendeurs ܟܬܒܐ ܕܨܡܚܐ, à la critique de la Version simple.

« Critiques que Bar-Hébræus adresse à la version simple. »

Dans la section sixième du chapitre quatre de la quatrième partie de ce dernier ouvrage [1], il reproche à la version simple des solécismes et des inexactitudes. Il observe que, dans plusieurs citations, la Péchito du Nouveau Testament au lieu de transcrire celle de l'Ancien, reproduit plutôt le texte des Septante ou un texte particulier. Comme exemples il cite St Mathieu I, 23 comparé à Isaïe VII, 14; Mathieu IV, 16, com-

---

[1] Cf. S. Martin. Œuvres grammaticales d'Aboulfarage I. p. 240-242.

paré à Isaïe IX, 2, etc. Mais cette critique de Bar-Hébreus prouve une des deux choses suivantes : ou bien que l'Ancien Testament n'était pas encore traduit en Syriaque à l'époque où la version du Nouveau fut faite, ou, ce qui est plus probable, que le traducteur de l'Evangile se préoccupa moins de la teneur de la Pechito d'Isaïe que du texte grec qu'il avait sous les yeux. Il traduisit ce dernier directement et se garda bien d'accommoder les deux textes, pour les rendre absolument semblables. La critique de Bar-Hébreus devient donc un éloge et fait ressortir le mérite de la Pechito ; car, d'après ce que nous avons dit précédemment, les versions ont d'autant plus de valeur qu'elles sont plus scrupuleuses et plus fidèles (voir page 38.).

II.- On ne sait pas au juste quelle est l'origine de la version Pechito. Il y en a qui veulent faire remonter l'Ancien Testament jusqu'au règne de Salomon. C'est l'opinion d'Ichou-had, évêque d'Hadeth au VIIIe ou au IXe siècle. Dans le livre qu'il a composé sur les passages difficiles et sur les mots obscurs qu'on rencontre dans la Sainte Ecriture, il enseigne que « le Pentateuque, Josué, les Juges, Ruth, Samuel, David, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique » des Cantiques et Job furent traduits au temps de Salomon, » à la demande d'Hiram roi de Tyr. Le reste de l'Ancien » Testament, continue cet auteur, fut traduit avec le Nou- » veau, à l'époque d'Abgare, roi d'Edesse, par les soins » d'Addée et des autres apôtres (1). » Plus communément on

« Témoignage d'Ichou-had, Evêque d'Hadeth. »

(1) Le texte d'Ichou-had a été publié depuis longtemps dans le psautier syriaque édité par Gabriel Sionite, Paris 1625, préface Cfr. Assémani, Biblioth. Orient. Tome III, pars prima. p. 211, en note.- Nous ne connaissons qu'un seul manuscrit de l'ouvrage d'Ichou-Had ; il est coté 457, à la Bibliothèque du Vatican. Il y a là des passages extrêmement curieux sur un genre d'écriture qui, d'après la description qu'en fait cet

rapporte la Péchito au premier temps de l'ère chrétienne. Elle a été faite sur l'hébreu ; il est difficile d'admettre qu'elle ait servi aux Juifs que la captivité et le besoin de trafiquer avaient répandus, en si grand nombre dans la Syrie et la Mésopotamie. En effet, si elle avait été préparée pour les Juifs, elle présenterait vraisemblablement la forme des targums, plutôt que celle d'une traduction exacte et fidèle. C'est au moins ce que toutes les analogies autoriseraient à conclure ; mais tout le monde sait que la version syriaque est une des moins lâches et des plus fidèles qui existent. Il est donc probable qu'elle a été exécutée pour des chrétiens, et vers le commencement de l'ère chrétienne.

La partie qui comprend le Nouveau Testament a été faite, croit-on, dans la seconde moitié du premier ou dans le premier quart du second siècle, à Édesse ou dans la Haute Syrie. Tous les témoignages qui nous sont parvenus l'attribuent à Addée ou à ses disciples, et au roi Abgare ; mais, en l'absence d'une littérature syrienne remontant aux premiers temps de l'ère chrétienne, il est difficile de se prononcer catégoriquement. Toutefois, les renseignements que nous fournissent les auteurs Arméniens et Syriens semblent établir ce point.

C'est l'opinion de Vardan-le Grand (+1271) et de Bar Hébræus (+1286) au XIIIe siècle[1]

écrivain pourrait bien être le caractère cunéiforme.

(1) Le Témoignage de Vardan existe dans son Oskhiporik ou Chrysolège (manuscrits arméniens 12 et 81 à la Bibliothèque nationale. Cfr. Journal Asiatique, 1867, I, p. 147-204). – Celui de Bar-Hébræus, extrait de son aoutzar rozé (Préface et Psaume X, ms Vatican, CLXX, f° 1 et 84) et de son Histoire des Dynasties (Pococke, Oxford, 1663, p. 100) a été publié par Wiseman, Horæ syriacæ, I, pages 88-91, 92-94, 103-104, Cfr. Assémani, Biblioth. Orient. Tome II, p 279-283, 128-130, 212, 307, 304 – Tom III, p. I. p 4, 706-707. – Catalogue Biblioth. Apost. Vatic. II, p. 1. – Catal. Biblioth. Mediceæ p. 49 – Leusden. Philologus dissert. X, p. 63. –

de Moyse Bar-Céphas (+913) au commencement du Xe, d'Ichou-bad au IXe et de Jacques d'Edesse au VIIe (+710). Bar-Hébreus et Barcéphas s'appuient sur l'opinion de ce dernier auteur, mais nous n'avons trouvé nulle part le texte auquel ils font allusion. „Il faut savoir, dit Bar-Céphas dans son „commentaire sur l'Hexaméron, qu'il existe dans notre langue „syrienne, deux versions de l'Ancien Testament: l'une ap„pelée Péchito, celle que nous lisons, a été faite sur l'hébreu; „l'autre, celle des septante, a été faite sur le grec. La Péchito, „ou la version faite sur l'Hébreu, a été traduite à l'époque du „roi Abgare, ainsi que nous l'apprend Mar Jacques d'Edesse, „Mar Jacques dit, en effet, que l'Apôtre Addée et le fidèle „Abgare envoyèrent des hommes à Jérusalem et en Palestine, „et que ces hommes arrivés là y traduisirent l'Ancien Testa„ment d'Hébreu en Syriaque. La version des Septante a été „faite par Paul, évêque de Tella-Mauzalat[1].„ D'après Bar-Céphas les deux versions, celle de l'Ancien et celle du Nouveau Testament, seraient donc contemporaines l'une de l'autre. Il y aurait eu, parmi les Syriens, une époque analogue à celle que les Arméniens ont appelé l'„Epoque des Traducteurs.„ Seulement la première serait de trois siècles antérieurieure à la seconde. L'opinion qui place l'origine de la Péchito dans la seconde moitié du premier siècle ne présente

---

(1). Bar-Céphas renvoie au passage, que nous venons de citer, dans son ouvrage De Paradiso, 1ère partie, chap. 28, publié par And. Masius, Anvers, 1569, in-4° p. 4. Cfr. Assémani: Biblioth. Orient. II, p 128 et 130. — Voici le texte original, d'après le ms. syriaque de Paris, 241, f° 27, b, col. 1: [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

rien de surprenant.

Il y eut, en effet, de bonne heure, une église Syrienne; cette église eut une liturgie qu'elle prêta ou qu'elle imposa aux Arméniens, tant que ceux-ci n'eurent pas de littérature à part, c'est-à-dire, jusques au commencement du Ve siècle. Il fallut nécessairement à cette église une version des Écritures, et, de toutes les parties de l'Écriture, celle qu'elle dût chercher à posséder le plus tôt est l'Evangile. Du reste, une tradition constante et très explicite nous apprend que St Mathieu composa son Evangile en Araméen, c'est-à-dire, dans la langue dont le Syriaque actuel est une des formes. Le docteur Cureton, dans son livre intitulé: *Remains of a very ancient recension of the four Gospels in Syriac*, Londres 1858, a mis ce fait complètement en lumière.

Au commencement du cinquième siècle ou vers la fin du quatrième, Théodore de Mopsueste, qui connaissait bien la Péchito, puisqu'il était Syrien d'origine (1), observe qu'on n'a jamais su quel était l'auteur de la version syrienne: οὐδὲ γὰρ ἔγνωσται μέχρι τῆς σήμερον ὅστις ποτὲ οὗτος ἐστίν. (A. Maï, *Patrum Nova Bibliotheca* VII, page 252. Cfr. 241, 253, 263). Théodore de Mopsueste connaissait bien la version syrienne; il la cite souvent et la critique quelquefois. Si, vers la fin du quatrième siècle, il déclare qu'on ignore qui l'a faite, c'est qu'à cette époque cette version avait déjà plusieurs siècles d'existence; sans quoi on ne comprendrait pas la manière dont il s'exprime. St Ephrem qui mourait vers le temps où Théodore de Mopsueste entrait dans la vie,

---

[illegible]
[illegible]

(1). Voir la lettre de Philoxène de Mabough à Abou-Nifir, stratélate de Hirta-Naaman, dans P. Martin, Syro-Chald. Institutiones, pages 71-78.

St. Ephrem ne connait pas d'autre version et la manière dont il l'emploie montre bien qu'elle était déjà très ancienne.

111.– Il est vrai que, dans ces derniers temps, à l'occasion de la publication par G. Mösinger de l'Evangelii concordantia expositio facta a Sancto Ephraemo (Venise 1876, in 8°), on a cru que St. Ephrem ne connaissait les Evangiles que par le Διὰ τεσσάρων de Tatien, et les savants allemands, en général très féconds en théories hasardées se sont hâtés de conclure que les Syriens, avant de connaître les Evangiles séparés, avaient employé un διὰ τεσσάρων; mais cette théorie n'est pas sérieuse. Le Διὰ τεσσάρων suppose les quatre Evangiles, c'est avec eux et dans leur propre style qu'il est rédigé; et de là vient qu'il a été si facilement accepté dans quelques églises. Donc, à supposer que les chrétiens d'Edesse s'en soient servi, au IIIe siècle, comme on pourrait le conclure d'un passage de la doctrine d'Addaï, il ne s'en suit pas que les quatre Evangiles n'existaient pas alors en Syriaque: c'est le contraire qui est la vérité. Quant aux différences que l'on trouve entre les citations de saint Ephrem et la Pechito, nous en avons donné plus haut l'explication (pages 39-40). Si le Διὰ τεσσάρων de Tatien a été d'abord rédigé en Syriaque, comme on s'est trop hâté de le conclure (1), c'est une preuve de plus apportée à l'appui de l'opinion que nous exposons ici; car le Διὰ τεσσάρων remonte à l'an 160 ou 170 environ. Donc à cette époque il existait chez les Syriens, une version et cette version était même ancienne. Nous savons d'ailleurs, par d'autres témoignages, que vers le même temps, vers 160 ou 170, St. Méliton, évêque de Sardes, citait l'Ancien Testament en Syriaque et, un peu avant lui, ou vers la même époque, St. Hégésippe en faisait autant pour le Nouveau Tes-

« Opinion de quelques critiques contemporains. »

---

(1) Cfr. Theodor Zahn, « Forschungen zur geschichte der neutestamentlichen kanon und der altkirchlichen literatur » et « Bulletin critique d'Histoire etc, novembre 1881.

lament, au dire d'Eusèbe de Césarée : ἔκ τε τοῦ καθ' ἑβραίους εὐαγγελίου καὶ τοῦ Συριακοῦ .... τινὰ τίθησιν (Eusèbe, Hist. Ecclésiastique IV, 22,8).

« Circonstances qui « prouvent l'antiquité « de la version « Péchito du N.T. »

a

« Absence de qua- « tre épîtres catholi- « ques dans cette ver- « sion. »

IV. — Deux circonstances encore prouvent la haute antiquité de la version simple ou Péchito. C'est 1° que cette version a manqué longtemps des épîtres dites deutérocanoniques, à savoir de la seconde de St. Pierre, de la seconde et de la troisième de St. Jean, et de l'épître de St. Jude. Ce n'est point parce que l'Eglise orientale, syrienne, Melchite, Jacobite, Nestorienne ou Maronite, n'admet pas ces épîtres ; c'est parce que, à l'époque où la Péchito fut faite, ces épîtres n'avaient pas encore reçu partout une place dans le canon de la Bible. On sait, en effet, que l'opinion ecclésiastique fut plus lente à se former sur ces lettres que sur l'épître de St. Jacques, sur la première épître de St. Pierre et la première de St. Jean. Or, les manuscrits du Nouveau Testament contiennent toujours ces trois épîtres catholiques ; les quatre autres n'ont été ajoutées que plus tard. C'est donc là une preuve de la haute antiquité de la Version simple. De plus, comme saint Ephrem cite la 2e « de St Pierre chapitre » III, verset 10 (Op. Syr. Tome II, p. 342, A), peut être même chapitre III, verset 7 » (Op. Syr. I, p. 136, D-E). la 3e de saint Jean, verset 4, (Operum Graecorum Tom. I, p. 76), même l'apocalypse (Op. Syro II, p. 332, sermon exégetique sur le Psaume 140, 3.) (1). Il faut conclure que, dès le IVe siècle, l'Eglise syrienne possédait déjà une version de tous ces livres dans son propre idiome ; car il ne paraît pas que le saint docteur ait connu le grec. Plus tard il a surgi des doutes sur la canonicité de ces parties du Nouveau Testament et les églises syriennes n'ont pas eu une opinion bien arrêtée sur cette question. Mais on trouve les écrits deutérocanoniques dont nous parlons employés dans les lectionnaires

(1) Edition de Rome, six volumes in f°. — Trois volumes contiennent les ouvrages traduits en grec et trois volumes ceux qui nous sont parvenus dans leur langue originale.

et les offices liturgiques : il existe également deux versions différentes de ces lettres ; l'une appartient à la Version de Thomas d'Harquel dont nous nous occuperons bientôt et l'autre représente peut-être le texte que saint Ephrem citait au milieu du IVe siècle. C'est un point que personne, que nous sachions, n'a encore examiné et qui mériterait bien d'être éclairci. Espérons que quelqu'un entreprendra un jour de nous éclairer là-dessus.

2°.– Il faut également remarquer que toutes les fractions dans lesquelles l'Eglise syrienne s'est partagée à partir du Ve siècle et pendant tout le cours du Moyen-Age, se servent de la version simple dans leurs offices, leurs livres liturgiques et leurs commentaires. Nestoriens, Melchites, Jacobites, Maronites, tous l'admettent également. C'est par exception seulement que l'une ou l'autre de ces églises a employé, conjointement avec la version simple, une autre version ainsi que nous le dirons bientôt ; mais les quatre groupes d'églises que nous venons de nommer ont toujours retenu l'usage de la version que leur ont léguée les premiers siècles du Christianisme. Les Nestoriens et les Maronites n'en ont jamais connu d'autre et nous sommes sûr que l'Eglise Melchite, prise dans son ensemble, n'a pas employé dans ses offices une version différente de la Pechito. Aujourd'hui encore, cette version demeure la plus répandue, sinon la seule en usage, parmi les chrétiens dont l'araméen est la langue liturgique.

« La[b] version Pechito » ou simple a été » employée partout » les fractions de l'Eglise syrienne. » Elle l'est encore » aujourd'hui. »

Après avoir été portée aux Indes, dans la Chine, dans le Turkestan, etc. elle est en ce moment entre les mains des chrétiens du Malabar, des Nestoriens de la Perse, des Chaldéens du Kourdistan, des Syriens de la Mésopotamie, des Jacobites et des Melchites de la Syrie, même des Maronites du Liban. Or, quand on connaît les susceptibilités et les jalousies qui ont animé, pendant douze siècles, toutes ces sectes l'une à l'égard de l'autre, et qui les animent encore aujourd'hui, on comprend que la version qui est demeurée l'apanage de toutes

doit remonter bien haut, pour qu'elles l'aient conservée et respectée. Nous aurons, du reste, l'occasion d'opérer la contre épreuve de ce que nous disons ici.

« De toutes les versions » qui ont jamais été faites, la Péchito est celle qui est demeurée la » plus immuable. »

V.- Une dernière observation à faire, c'est que, de toutes les versions de la Sainte Ecriture, il n'en est peut-être pas qui, soumise à autant de vicissitudes, ait moins changé que la Péchito. Nulle version ne présente moins de leçons diverses. Abstraction faite des variantes d'orthographe et de prononciation, que Bar Hébréus signale à chaque ligne de son Aoutsar-Rozé, c'est à peine si on relève, entre les manuscrits les plus anciens et les manuscrits les plus modernes, quelque variante qui ait de l'importance. Cette fixité du texte syriaque tient, sans doute, à la grande vénération dont la Péchito a été environnée, mais aussi au caractère général des langues sémitiques. Les sémites ne tiennent compte dans l'Ecriture que des consonnes; c'est pourquoi leurs textes demeurent presque immuables; mais ce texte unique, parce qu'il est dépourvu de voyelles, serait lu de quatre ou cinq manières différentes, si on plaçait le volume entre les mains d'un Nestorien, d'un Jacobite, d'un Maronite ou d'un Melchite, et il arriverait peut être qu'aucun des quatre ne comprendrait son compagnon, lisant le texte qu'il viendrait lui-même de parcourir. C'est là un heureux privilège des langues sémitiques, privilège qui a profité aux versions de la Sainte Ecriture composées dans ces langues.

« Une des principales » causes de ce fait. »

Le fait que nous énonçons ici, - à savoir, la fixité du texte de la Péchito - est incontestablement vrai, surtout lorsqu'on prend les choses dans l'ensemble. Il n'y a, en effet, aucune version qu'on puisse comparer à la Péchito syrienne, sous ce rapport; et l'examen des plus anciens manuscrits confirme tous les jours ce que nous avançons en ce moment. Cependant, il y a des variantes, mais en beaucoup plus petit nombre que partout ailleurs.

Cette fixité du texte de la Péchito a paru suspecte à quelques critiques, à Griesbach, à Lachmann, Trégelles et Tischendorf, par la raison toute simple que la Péchito s'accorde, en général, avec le « Texte reçu ». Aussi, a-t-on, dans les derniers trente ans, cherché à ébranler la croyance à l'unité et à l'immutabilité de la Péchito. On a prétendu qu'elle avait été revue au IVe siècle et rendue conforme au « Texte Reçu », dont elle différait auparavant. Messieurs J. F. A. Hort et B. F. Westcott se sont constitués récemment les défenseurs de cette théorie, dans l'introduction à l'édition du Nouveau Testament grec, qu'ils ont donnée au public (1). Nous reviendrons plus tard sur cette question et nous examinerons leurs arguments. Pour le moment, nous nous contenterons de choisir parmi les leçons variantes, quelques-uns de ces exemples qui peuvent servir de pierre de touche pour reconnaître le caractère et les tendances d'une version quelconque. - Nous citons ces passages d'après le Texte Reçu et d'après l'édition que Samuel Lee a donnée de la Péchito, en 1823 - 1826.

« La Péchito a-t-elle » été révisée ? - Sentiments de quelques critiques modernes. »

« Conformité de la Péchito avec le Texte Reçu. »

Péchito.	Texte Reçu.
1. I, 18 [illegible]	I, 18. τοῦ δὲ [Ἰησοῦ] Χριστοῦ ἡ γένεσις οὕτως ἦν.
2. V, 44 [illegible]	V. 44.- ἐγὼ δὲ λέγω ὑμῖν· ἀγαπᾶτε τοὺς ἐχθροὺς ὑμῶν, [εὐλογεῖτε τοὺς καταρωμένους ὑμᾶς, καλῶς ποιεῖτε, τοὺς μισοῦντας ὑμᾶς], καὶ προσεύχεσθε ὑπὲρ τῶν ἐπηρεαζόντων ὑμᾶς, καὶ διωκόντων ὑμᾶς.
3. VI, 4. [illegible]	VI, 4.- καὶ ὁ πατήρ σου, ὁ βλέπων ἐν τῷ κρυπτῷ, [αὐτὸς] ἀποδώσει σοι [ἐν τῷ φανερῷ.]
4. VI, 13. [illegible]	VI, 13.- [ὅτι σοῦ ἐστιν ἡ βασι

(1) The New Testament in greek, Introduction, page 84.

[illegible] — λεία καὶ ἡ δύναμις καὶ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας ἀμήν.]

5. XVI, 2. [illegible] — XVI, 2.– [Ὀψίας γενομένης λέγετε, εὐδία. πυῤῥάζει γὰρ ὁ οὐρανός.– 3. καὶ πρωΐ. Σήμερον χειμών. πυῤῥάζει γὰρ στυγνάζων ὁ οὐρανός. Ὑποκριταί, τὸ μὲν πρόσωπον τοῦ οὐρανοῦ γινώσκετε διακρίνειν, τὰ δὲ σημεῖα τῶν καιρῶν οὐ δύνασθε.]

6. XIX. 17. [illegible] — XIX. 17.– Τί με λέγεις ἀγαθόν; – οὐδεὶς ἀγαθὸς εἰ μὴ εἷς ὁ θεός.

7. XX, 22. [illegible] — XX, 22.– [καὶ τὸ βάπτισμα ὃ ἐγὼ βαπτίζομαι βαπτισθῆναι;]

Luc

8. VIII, 54. [illegible] — VIII, 54 [Αὐτὸς δὲ ἐκβαλὼν ἔξω πάντας]

9. IX, 7. [illegible] — IX, 7.– τὰ γινόμενα [ὑπ' αὐτοῦ.]

10. IX, 54. [illegible] — IX, 54.–[ὡς καὶ Ἠλίας ἐποίησε.]

11. XI, 2. [illegible] — XI, 2.– [γενηθήτω τὸ θέλημά σου, ὡς ἐν οὐρανῷ, καὶ ἐπὶ τῆς γῆς.]

12. XI, 29. [illegible] — XI, 29.– Τῶν δὲ ὄχλων ἐπαθροιζομένων ἤρξατο λέγειν· Ἡ γενεὰ αὕτη πονηρά ἐστι· σημεῖον ἐπιζητεῖ.

13. [illegible] — XI, 29.– Καὶ σημεῖον οὐ δοθήσεται αὐτῇ εἰ μὴ τὸ σημεῖον Ἰωνᾶ [τοῦ προφήτου.]

14. XI, 44. [illegible]	XI, 44.– Οὐαὶ ὑμῖν [Γραμματεῖς καὶ φαρισαῖοι, ὑποκριταὶ], ὅτι ἐστὲ ὡς τὰ μνημεῖα.
Jean	
15 I, 18. – [illegible]	I, 18.– ὁ μονογενὴς υἱός, ὁ ὢν εἰς τὸν κόλπον τοῦ πατρός, ἐκεῖνος ἐξηγήσατο.
16. III, 13. [illegible]	III, 13.– ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου [ὁ ὢν ἐν τῷ οὐρανῷ.]
17 IV, 43. [illegible]	IV, 43.– Ἐξῆλθεν ἐκεῖθεν, [καὶ ἀπῆλθεν] εἰς τὴν Γαλιλαίαν
18 V, 16. [illegible]	V, 16.– [Καὶ ἐζήτουν αὐτὸν ἀποκτεῖναι.]
19 VI, 51. [illegible]	VI, 51.– [ἣν ἐγὼ δώσω.]
20. VI, 69. [illegible]	VI, 69.– Σὺ εἶ ὁ Χριστός, ὁ υἱὸς τοῦ θεοῦ [τοῦ ζῶντος.]

« discussion des exemples qui viennent d'être cités. – Partage et classement des autorités »

Ces exemples sont caractéristiques, comme nous l'avons observé plus haut. Il suffit de consulter un père ou une version en ces divers endroits, pour les classer dans une catégorie ou dans une autre. Partout, la Péchito est d'accord avec le « Texte Reçu » excepté dans le 15e cas, où il y a divergence à propos du célèbre passage Jean I, 18. Mais il est à observer qu'en cet endroit les autorités se partagent d'une manière toute particulière.

Tous les mots que nous avons placés entre crochets sont en général omis par quelques pères et par quelques versions; mais il est curieux d'observer de quelle manière les autorités se divisent, car le partage est extrêmement significatif.

Il n'est pas possible de présenter ce partage dans un tableau d'ensemble, parce que les détails sont trop nombreux. Cependant, si on fait abstraction des divergences secondaires

pour ne tenir compte que des principales, et si on néglige quelques-uns des endroits cités, à cause de la complications qu'ils présentent, par exemple, Mathieu V, 44; VI 3; XVI, 2-3; XIX, 17 etc., on observe que tous les passages, placés entre parenthèses dans le texte grec, sont omis par un certain nombre de manuscrits onciaux, généralement par א, B, D, L, auxquels s'ajoutent quelques cursifs, comme 1, 22, 33, 69; par des versions surtout égyptiennes d'origine, comme les versions coptes, et enfin par quelques pères comme Origènes. Tel est le cas, par exemple, dans St Mathieu XX, 22; Luc XI, 2; Jean VI, 51; et, abstraction faite de quelques détails, c'est encore le cas dans les autres exemples que nous avons cités: dans Luc IX, 7, 54; XI, 29, 44; Jean III, 13; IV, 43; V, 16; VI, 69.—

Ce qu'il y a d'important à remarquer dans ce fait, c'est que toutes les autorités qui sont pour l'omission des mots placés entre crochets ont une même origine, une origine alexandrine et égyptienne. Manuscrits, versions, pères, etc, tous, autant que nous pouvons le constater, se rattachent étroitement à Alexandrie. Cette tendance à omettre certains mots et quelques bouts de phrase constitue comme un trait de famille et révèle des affinités intimes entre les documents qu'emploie la critique. Parmi les versions, qui ont eu cours dans les pays autres que l'Egypte, il y a une tendance plus ou moins prononcée dans le même sens, suivant que la version a été plus ou moins soumise à l'influence alexandrine. Pour la Péchito, elle a une tendance diamétralement opposée. Et ce fait est important à constater, car cette version syrienne est la seule qui historiquement remonte à une époque antérieure à Origènes et à la fondation de l'Ecole alexandrine. C'est la seule qui ait été, au moins en partie, préservée de toute altération provenant de la même source. Les Nestoriens, par exemple, l'ont conservée intacte depuis le commencement du

„ Si la Pechito a été re-
„ visée au IVe siècle, com-
„ me le veulent certains cri-
„ tiques, elle l'a été dans
„ le sens du „ Texte
„ reçu.

cinquième siècle. Admettrait-on, d'ailleurs, que cette version eût été révisée au IVe siècle — ce qui est plus que douteux — il est certain qu'elle l'aurait été dans un sens tout opposé à l'école critique alexandrine. Mais ce fait est pour le moins singulier, car toutes les versions et toutes les révisions qui ont été faites après le IVe siècle ont une tendance différente. Comme exemple nous citerons la version arménienne, la version Philoxénienne et la version Ethiopienne, qui ont toutes adopté quelques-unes des omissions citées plus haut. St Jérôme lui aussi, dans sa révision de la Vulgate latine, a subi un peu la même influence. Il faut avouer que ce fait est curieux et qu'il mérite d'obtenir un peu plus d'attention qu'on ne lui en a accordé jusqu'à ce moment.

« Le fait est d'autant « plus remarquable que « la plupart des versions « orientales ont subi aux « Ve et VIe siècles, l'in- « fluence alexandrine. »

VI.– Sur quoi s'appuie-t-on, d'ailleurs, pour soutenir que la Péchito a été revisée au IVe siècle ? — On s'appuie sur des conjectures suggérées par ce qui s'est passé chez les Latins et sur la fameuse version Cureton. Nous dirons bientôt ce qu'il faut penser de ce second argument ; mais il nous faut ici ajouter quelques mots sur le premier.

« Examen des raisons « qu'on apporte pour « prouver la révision « de la Péchito au « IVe siècle. »

Les conjectures des critiques contemporains reposent sur une supposition que les faits ne vérifient pas. Ces savants supposent que la Péchito a une histoire de tous points semblable à l'ancienne Vulgate latine, c'est-à-dire, qu'il y a eu d'abord une première rédaction et que cette rédaction a été sans cesse retouchée jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à l'état actuel. Pour la Vulgate antéhiéronymienne, nous constatons ce fait 1° par de nombreux manuscrits qui diffèrent notablement les uns des autres, tout en présentant le même texte, et 2° par le témoignage de nombreux auteurs, qui répètent plus ou moins ce que St Jérôme disait vers 380 : « tot enim sunt exemplaria quot codices » (Praefatio ad Damasum). Or, nous n'avons rien de semblable dans l'histoire de la Péchito. Quelques-uns des manuscrits que

nous en avons sont plus vieux que ceux de l'ancienne Vulgate : ces manuscrits s'accordent entre eux et s'accordent avec les modernes d'une manière remarquable, d'une manière presque unique.

Protestation des manuscrits contre les « conjectures de critiques »

Citons un exemple de l'unité et de l'immutabilité du texte de la Pechito. — Nous avons collationné le chapitre cinquième de saint Mathieu, suivant l'édition de Gutbir et suivant celle de Lee, avec le manuscrit 33 de la Bibliothèque Nationale (f. 15, a – 17, b, 1). Entre Gutbir et le texte de ce manuscrit, nous avons découvert 11 variantes, sur lesquelles 6 ne sont que des variantes d'orthographe : [illegible] et [illegible] pour [illegible] et [illegible] (13); [illegible] pour [illegible] (20); [illegible] pour [illegible] (35); [illegible] pour [illegible] (36); [illegible] pour [illegible] (47). Les cinq variantes restantes consistent en 1 transposition et 4 additions, dont l'édition de Samuel Lee — la plus critique de toutes les éditions qui ont paru — fait disparaître quatre; car elle lit, comme le manuscrit 33, au verset 17 : [illegible]; [illegible] au verset 19 : [illegible]; au verset 24 : [illegible]; au verset 42 : [illegible]. Entre l'édition Lee et le manuscrit 33 il y a donc une différence, au verset 5, où le manuscrit 33 lit comme le manuscrit 12 de la Bibliothèque vaticane, [illegible], au lieu de [illegible], que portent les éditions et les manuscrits modernes, par exemple, le manuscrit 31 de la Bibliothèque nationale —. Donc, entre Lee et le manuscrit 33, qui est du cinquième ou du sixième siècle, il y a UNE variante sur 635 mots que contient le chapitre : cela fait moins de 0,7 %. Entre Gutbir et le manuscrit 33, il y a 11 variantes ni plus ni moins, en tenant compte de tout, même des VARIANTES D'ORTHOGRAPHE : cela fait moins de 2 %. — Qu'on compare ce résultat avec ceux qu'on obtient dans les autres langues et on verra si la fixité du texte syriaque n'est pas remarquable, même unique (voir pages 40.48). — Au dernier siècle, G. Ch. Adler compara l'édition de Schaaf avec le manuscrit de

la Bibliothèque vaticane, 12, qui est de l'an 547. Il découvrit entre les deux textes, 13 variantes, les mêmes que nous avons relevées, à deux de près. Cependant, ni l'édition de Lee, ni l'édition de Schaaf, n'ont été faites sur le manuscrit 33 de Paris ou sur le manuscrit 12 de Rome. Ces manuscrits n'ont même pas été consultés. Entre l'édition de Schaaf (1707) et le manuscrit 12 de la Bibliothèque vaticane, Adler[1] a relevé 37 variantes dans les sept premiers chapitres de St Mathieu, qui contiennent plus de 3000 mots, et, sur ces 37 variantes, 18 sont de pures variantes d'orthographe. Toutes les autres ne portent que sur des mots, généralement, sur des particules qui sont ajoutées ou retranchées! Où trouvera-t-on, en grec, en latin, n'importe où, rien qu'on puisse comparer à cela? Comment, dès lors, prétendre que la Péchito a été revisée? Et, si elle a été revisée comment expliquer qu'aucun auteur syrien ne l'ait jamais su ou jamais dit? — On ne trouve, en effet, chez eux rien qui ressemble même de loin au langage de St Jérôme ou de saint Augustin. Ni Bar-Hébréus, ni Denys Bar-Salibi, ni Moyse Bar-Céphas, ni Jacques d'Edesse, ni Jacques de Saroug, ni Philoxène, ni aucun autre auteur n'a jamais tenu propos semblable.[2]

---

(1) G. Ch. Adler - Versiones Syriacae, pages 8-10.

(2) Après avoir écrit les lignes qu'on vient de lire, d'après les observations générales que nous avions faites dans nos études, nous avons voulu mettre leur justesse à l'épreuve en vérifiant un certain nombre de passages dans les plus anciens manuscrits. Il était tout naturel de choisir ceux qui nous avons cités plus haut (pages 107-9). Nous les avons donc collationnés avec les manuscrits 31, 32, 33 de la Bibliothèque nationale. Le manuscrit 31 (= A), d'origine syrienne monophysite, porte la date de 1203; le manuscrit 32 (B), d'origine nestorienne est de l'an 1228; le

« Examen des citations que les auteurs font de la Péchito »

VII.– Trouve-t-on, au moins, dans les citations qu'en font les auteurs, des motifs de supposer l'existence de plusieurs recensions provenant d'un texte unique, qui serait allé se transformant et se déformant avec le temps? – Pas davantage. Voici quelques preuves à l'appui de ce que nous affirmons.

1°. Philoxène de Maboug.

1° Si quelqu'un a dû se plaindre de la Péchito, c'est

---

manuscrit 33 (C), formé de trois manuscrits différents, appartient au V–VI siècle (C), au XI–XII, (C*) et au XV – XVI (C**). A une époque moderne il a appartenu à un melchite. C** est d'ailleurs melchite. Voici les folios où se trouvent les 20 passages, que nous avons cités: I A, f° 8, b, 1; B, f. 1, b; C, f. 11, a, 1.– II A, 12, a, 1; B, 5, a; C, 17, a, 1.– III, A, 12, b, 1; B, 5, b; C, 17, b, 2;– IV, A 12, b, 2; B, 5, b; C, 18, a, 2.– V, A. 23, b, 2; B, 17, a; C 42, b, 1-2;– VI, A, 27, a, 1; B, 20, b; C* 49, a. 1; – VII, A, 28, a, 2; B, 21, b; C* 51, a, 1.– VIII, A, 72, b, 1; B, 72, b; C** 106, a, 1;– IX, A. 72, b, 2; B. 73, a; C** 106, b, 1.– X, A, 74, a, 2; B, 74, b; C* 109, b, 1.– XI, A. 75, b, 2; B, 76, b; C* 112, b, 1.– XII–XIII, A, 78, b, 1; B. 77. a; C*, 114, a, 1.– XIX, A, 77, a, 1; B, 77, b; C* 115, a, 1.– XV, A, 93, b, 1; B. 96, b; les six derniers exemples manquent dans C.– XVI, A, 95, b; 99, a.– XVII, A, 97, a. 2; B, 101, a.– XVIII, A, 98, a, 1; B, 102, a.– XIX, A, 100, a, 2; B, 105, a.– XX, A, 100, b, 1; B, 106, b.– Dans ces 20 exemples, qui renferment 139 mots, trois manuscrits syriens, représentant trois sectes différentes, ne nous ont pas donné une seule variante.

Qu'on soumette à la même épreuve trois manuscrits grecs, n'importe lesquels, et on verra si on aboutira au même résultat.

C. est de beaucoup le plus ancien manuscrit de la Péchito qu'il y ait à la Bibliothèque nationale. C'est pourquoi il est exposé dans les vitrines, où on peut le voir.

Philoxène, évêque de Maboug, dans la seconde moitié du Ve siècle, puisqu'il a été l'auteur ou le promoteur d'une version nouvelle du Nouveau Testament. S'il a fait entreprendre un travail aussi considérable, c'est apparemment qu'il croyait avoir quelque chose à redire à la version simple. Et cependant, Philoxène emploie et cite la Péchito. Voici quelques exemples recueillis dans ceux de ses écrits que nous avons eu la facilité et le loisir de consulter. Dans ses discours sur la vie chrétienne, Philoxène cite les passages suivants des saints évangiles : Math. XIX, 14 [illegible] (1) Luc XVIII, 17. [illegible] (2) Luc XIV, 26. [illegible] (3) St Jean X, 27. [illegible] (4) St Math. IX, 9 [illegible] (5) St Jean I, 44. [illegible] (6) I Corinth. I, 27. [illegible] (7) Ibid. I, 20. [illegible] (8) Ibid. I, 21 [illegible] (9) Ibid. I, 26 [illegible] (10)

Il suffit de comparer ces dix citations extraites des quatre premiers discours sur la vie chrétienne, pour voir que Philoxène se sert de la Péchito et nullement du texte grec ou de la version qu'il fit exécuter lui-même. Ces citations s'accordent, d'une manière remarquable, avec la Péchito. Il y a quelque différence dans les premiers mots,

---

(1) Manuscrit 201 de Paris, f° 6, b, 1. — (2) Ibid. — (3) Ibid. — f° 12, b, 1. — (4) Ibid. f. 14, a, 2. — (5) Ibid. — (6) Ibid. — (7) Ibid. f. 15, b, 1. — (8) Ibid. — (9) Ibid. — (10) Ibid.

mais ensuite c'est à peine si on découvre de légères variantes. Dans les deux premières, il n'y a que trois mots de modifiés, l'un est ajouté [illegible], un autre est substitué, à savoir [illegible] à [illegible] et le dernier est simplement modifié : [illegible] le participe au lieu du futur [illegible]. La troisième citation offre seule quelques variantes provenant de ce que Philoxène introduit le texte évangélique dans sa phrase plutôt qu'il ne cite littéralement l'Evangile. Au lieu de [illegible] il emploie [illegible], ce qui l'oblige à changer toutes les particules. Sept ou huit modifications sur 107 mots, c'est, en réalité, peu de chose, lorsqu'il s'agit de citations éparses dans un volume, et c'est moins que rien, lorsqu'on compare ces chiffres à ceux que nous donnent les citations d'Origènes, de Clément d'Alexandrie et de saint Irénée (Voir plus haut, pages 40-47).

Il nous aurait été relativement facile de multiplier les exemples, en parcourant ces discours de Philoxène, car ils sont pleins d'allusions et de citations bibliques. Cependant, nous avons observé que les textes de quelque longueur y sont très-rares. Les paroles et les figures de l'Evangile y sont fondues de manière à ne faire qu'un, avec le texte même de Philoxène. Ainsi, au feuillet 75, b, 2, il cite de nouveau St Luc XIV, 26, de la manière suivante : « Si » on ne renonce pas au monde tout entier, à ses frères, à » ses parents, à sa race, à son père, à sa mère et à tout » ce qu'on possède — et ce qui est même plus que tout cela — » si on ne renonce pas à sa propre vie, on ne peut pas être » mon disciple. » Il n'y a pas moyen de se tromper sur le texte que vise Philoxène, mais on voit également qu'il commente et paraphrase plutôt qu'il ne cite mot à mot. Au même endroit cependant, il rapporte St Luc IX. 56 très-exactement comme dans la Peschito.

« 2° St Ephrem au IVe siècle. »

2°- Avant Philoxène, dès le IVe siècle, saint Ephrem le Grand luminaire de l'Eglise syrienne, parle de la version

qu'il emploie comme de « notre version » [illegible], et il entend bien par là la Péchito. Nous avons cité plus haut, un exemple, et nous avons dit à quoi tenaient les différences que l'on remarquait entre la version simple et les citations que ce père en fait. Nous pouvons confirmer et éclaircir ce que nous avons déjà dit par un autre fait. Voici comment le saint docteur commente S. Jean XVIII, 20 & 21.

1 [illegible] [L'rab Kob'né pani Yeochou],
2 [illegible] [Kad] Amar leh [hakana]:
3 [illegible] D' bak'nouchatha vab' hai'k'la
4 [illegible] Alphet aijka d'youdaijé,
5 [illegible] Vab' touchija la [m'thavun, mal'leth].
6 [illegible] [Val'man hacha] m'chaijel att.
7 [illegible] [Q'ri] chaijel l'hour dach'ma,
8 [illegible] [V'nim'roun lak aïlein] mal'leth.
9 [illegible] Hahénoun yad'in [énoun]
10 [illegible] Koul ma d'ém'reth [l'inaïhoun].

Les versets de saint Jean, dans la Péchito, contiennent 37 mots, les dix vers de saint Ephrem en contiennent également 37, mais le poëte syrien en omet 18, en ajoute 18, en modifie 3 et en transpose 1. Aucun vers n'est pris en entier dans la Péchito.

3°.– Mais ce n'est pas tout: nous possédons, depuis quelques années, un écrivain un peu plus ancien que saint Ephrem, Aphraate surnommé le Sage Persan (+ 350). Dans les 2 homélies sur la vie chrétienne qui nous sont parvenues cet écrivain cite, de très nombreux passages de la Sainte Ecriture, soit de l'Ancien, soit du Nouveau Testament. Au lieu de choisir un verset isolé, que l'auteur peut rapporter de mémoire et dans lequel il peut faire par suite, quelque changement nous prendrons le plus long passage de l'Evangile qu'il cite, à savoir Jean XIII, 6-7ᵃ, 11ᵇ-15 et quelques versets du chapitre V de saint Mathieu. Il n'y a pas un chapitre qui soit cité aussi souvent et aussi en entier que le cinquième de S. Mathieu

« 3° Aphraates ou „ le Sage Persan ».

Tableau A.

Cureton

[illegible]

Péchito

[illegible]

Edition S. Lee 1826.

Aphraates.

3 [illegible]

9 [illegible]

13 [illegible]

14 [illegible]

16 [illegible]

17 [illegible]

18 [illegible]

23 [illegible]

24 [illegible]

29 [illegible]

Edition W. Wright, [illegible] 30

pages 437, 304, 13. 14, 28. 37, 7?, 262.

Tableau B.

Aphraates page
Jean XIII, 6-15,

6 [illegible]
8 [illegible]
9 [illegible]
10 [illegible]
12 [illegible]
13 [illegible]
14 [illegible]
[illegible]
[illegible]

Péchito
Jean XIII, 6-15.

6 [illegible]
7 [illegible]
8 [illegible]
9 [illegible]
[illegible]
10 [illegible]
11 [illegible]
12 [illegible]
[illegible]
13 [illegible]
14 [illegible]
15 [illegible]
[illegible]

Aphraates
I Corinth. XV,

51 [illegible]
53 [illegible]
54 [illegible]
52 [illegible]
[illegible]

Aphraates p. 415, Cfr. Luc. X, 11-12.- Math. X, 18, 20.- Luc. XXI., 12-15. Marc XIII, 11.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Avec ces passages, il nous sera possible de nous faire une idée exacte de la version que le « Sage Persan » avait sous les yeux.

« Discussion de la citation de St Jean XIII, 6-15. »

Si on compare les versets 6-15 du chapitre XIII de St Jean, que cite Aphraates, au texte de la Péchito, voici le résultat auquel on arrive. La Péchito, dans les versets 6-15 du chapitre XIII de St Jean, contient 158 mots. Aphraates ne cite pas le verset 7 et la 1ère moitié du verset 8, ainsi que les versets 10 et 11. De plus, il omet quelques fragments de certains autres versets, parce qu'ils ne vont pas à son but. Or, si nous écartons les versets 7, 8, 10 et 11 du compte, il reste dans la Péchito 107 mots. Aphraates en omet 12, parmi lesquels deux noms propres [illegible], [illegible]; deux particules [illegible] et [illegible], 2 fois chacune; le pronom [illegible] et 4 autres mots. — Il ajoute 4 mots, parmi lesquels un nom qui remplace son suffixe; il en substitue 4 à 4 autres; il modifie l'orthographe d'un et en transpose 9: Total 30 changements sur 107 mots, c'est-à-dire, environ 28 %. — En d'autres termes, entre Aphraates et la Péchito, il y a un tiers en moins de variantes qu'entre l'Evangile dont se servait Clément d'Alexandrie et n'importe quelle édition du Nouveau Testament grec! (voir pages 45-46).

« Comparaison entre le résultat obtenu et ce qui a été dit de Clément d'Alexandrie. »

Et ce n'est pas tout: car il faut remarquer qu'Aphraates ne se propose pas comme Clément d'Alexandrie de citer textuellement le Saint Evangile. Il raconte l'histoire du Lavement des pieds, et il fait entrer dans son récit, suivant la coutume des anciens homélistes, les paroles du texte sacré qui vont plus ou moins à son but. Et, malgré cela, on ne trouve point chez lui ces variations perpétuelles qu'on remarque à chaque ligne et presque à chaque mot, dans Clément d'Alexandrie.

Passons aux autres passages: Ils doivent nous aider à résoudre une question d'un certain intérêt et qui a pris une grande importance dans ces derniers temps. Cette

question la voici :

Aphraates cite-t-il la Péchito, telle que nous l'avons aujourd'hui ?

Cite-t-il, au contraire, la Péchito telle que nous l'a présente le texte connu sous le nom de version Cureton ?

Enfin, Aphraates cite-t-il le Διὰ τεσσάρων de Tatien ?

« Examen de quelques autres passages. Discussion d'un problème proposé à la critique contemporaine. »

L'éditeur des oeuvres d'Aphraates, le docteur W. Wright s'était prononcé pour la première des trois alternatives. Bien qu'il remarquât des différences entre le texte actuel de la Péchito et les citations d'Aphraates, il lui semblait qu'il y avait plus de rapport entre les deux qu'entre Aphraates et la version Cureton. Dans ces derniers temps, on a développé et défendu un autre système : On place au premier rang la version Cureton ; on affirme que le Διὰ τεσσάρων de Tatien a été rédigé d'après elle et on suppose qu'Aphraates cite, non pas la version Cureton directement, mais la version Cureton d'après le texte composite du Διὰ τεσσάρων. Notre Péchito serait donc postérieure aux deux, et de beaucoup postérieure.

Que faut-il penser de ce système ? Avant de répondre, examinons les faits :

« Manière dont Aphraates cite la Sainte Ecriture. »

Aphraates cite beaucoup la Sainte Ecriture. Son langage n'est quelquefois qu'une série de centons empruntés à l'Ancien ou au Nouveau Testament et reliés l'un à l'autre par quelques mots ou quelques bouts de phrase. Il est cependant rare d'y trouver deux ou trois versets cités intégralement et de suite ; de plus, les citations de l'Ancien et du Nouveau Testament, des Evangiles et des Epîtres, sont uniformes, c'est-à-dire, qu'Aphraates n'a pas deux manières de citer : l'une employée dans les Evangiles, l'autre dans les Epîtres. Même, lorsqu'il analyse de longs passages, il modifie l'ordre des mots et des versets. L'Ecriture pénètre son ouvrage tout entier, mais elle n'est citée textuellement que par exception. Un exemple fera mieux com-

prendre ce que nous disons que toutes les explications : Voici de quelle manière Aphraates rapporte les Béatitudes (St Mathieu, V, 3-12).

« Pour nous, Il (Le Fils de Dieu) a pris la similitude
„ de l'Esclave (Philipp. II, 7); celui auquel tout est soumis
„ (I Cor. XV, 27) s'est soumis lui-même (Philipp. II, 7, 8),
„ pour nous délivrer de la servitude du péché (Tite. II, 14);
„ et, dans son amour immense (Ephes. II, 4.), il a dit :
« Citation des Béatitudes. » „ Bienheureux ceux qui sont pauvres dans leur esprit (Math. V, 3) ! Il a promis aux pacifiques qu'ils seraient ses
„ frères et qu'on les appellerait les enfants de Dieu (Ibid. 9.)
„ Il a promis aux humbles qu'ils hériteraient la terre des
„ vivants (Ibid. 5). Il a promis à ceux qui sont dans le
„ deuil qu'ils seraient consolés (Ibid. 4). Il a promis aux
„ affamés qu'ils seraient rassasiés dans son royaume (Ibid. 6)
„ Ceux qui pleurent, il les a réjouis par sa promesse (Ibid. 3?)
„ Il a promis aux miséricordieux qu'ils recevraient miséricorde
„ (Ibid. 7). A ceux qui sont purs dans leur coeur, il a dit qu'ils
„ verraient Dieu (Ibid. 8). Il a promis encore à ceux qui —
„ sont persécutés pour la justice qu'ils entreraient dans le ro-
„ yaume des cieux (Ibid. 10). A ceux qui sont persécutés à
„ cause de son nom, il a fait entrevoir la béatitude et le repos
„ de son royaume (Ibid. 11). De notre nature terrestre, il a
„ fait le sel de la vérité et il nous a délivrés de la puissance
„ du serpent (1).

Voilà de quelle manière Aphraates cite la Sainte Écriture, Ancien et Nouveau Testament, Évangiles et Épîtres !

Nous avons traduit aussi rigoureusement que possible le texte original. Cependant, nous avons dû faire quelques légers changements, parce qu'il est impossible de conserver en français le mot ou l'image. Aphraates rapporte bien les

---

(1) W. Wright, The Homilies of Aphraates. Tome I contenant le texte, page 41.

Béatitudes d'après St Mathieu, et il ne fait pas d'emprunt à St Luc (VI, 20-23); mais ses citations sont plutôt des allusions que des extraits. Non seulement il change de place les versets 4 et 5, ce que font, comme lui, beaucoup de manuscrits et de pères; mais il transporte le verset 9 après le verset 3, ce qu'on n'a encore rencontré nulle part. Et néanmoins, il est impossible de s'y méprendre: Aphraates a bien devant les yeux le texte de l'Evangile, texte qu'il analyse en lui empruntant ses mots, en lui dérobant ses figures.

Ce que nous remarquons ici, nous le constatons à peu près partout. Nous le constatons, par exemple, dans le passage de la IIe Épître aux Corinthiens XV, qu'Aphraates rapporte de la manière suivante: (51) « Omnes dormiemus, sed in re- » surrectione non omnes immutabimur. — (53). Futurum est » enim ut mortale hoc immortale induat, et corruptibile hoc, » id quod est incorruptibile. — (54). Cum autem mortale hoc, im- » mortale induerit, et corruptibile hoc, id quod est incorruptibile » tunc adimplebitur id quod scriptum est: absorpta est mors » a victoria. — (52). Celeriter, in ictu oculi, mortui resurgent, » non jam obnoxii corruptioni, et nos immutabimur. »

« Autre exemple » tiré de I Corinth. XV, 51-54. »

Il est impossible de s'y tromper: Aphraates cite la 1ère épître aux Corinthiens, XV, 51, 53, 54, 52; mais, outre qu'il renverse l'ordre des versets, il modifie considérablement le texte, c'est bien la Péchito, mais la Péchito extraite plutôt que citée. Des mots sont substitués à d'autres, sans qu'on puisse découvrir une raison autre que celle que nous donnerons plus bas. — Il n'y a jamais eu que nous sachions de Διὰ τεσσάρων des Épîtres de saint Paul! Un livre de ce genre pour St. Paul ne se conçoit même pas. C'est pourquoi, si nous trouvons le même procédé employé partout, dans les épîtres, dans l'Ancien Testament et dans l'Evangile, il nous semble qu'on n'a aucun motif de supposer qu'Aphraates a employé le Διὰ τεσσάρων de Tatien. S'il l'avait fait,

il y aurait des différences, dans sa manière d'extraire les Évangiles et les épîtres, qui nous permettraient de constater qu'il cite l'Évangile d'après un système particulier. Or, nous n'avons découvert nulle part rien qui appuie cette théorie, théorie un peu en vogue en ce moment.

« Citation d'un » autre exemple. »

Aphraates était plein de la Sainte Écriture. Il écrivait d'un style tout imprégné de l'Évangile et voilà pourquoi on trouve chez lui des passages qui semblent le résultat de quatre ou cinq textes combinés ensemble. Tel, par exemple, le fragment dont on peut voir l'original (Tableau B, en bas) et dont voici la restitution en grec : (Luc. XII, 11). Ὅταν δὲ προσφέρωσιν ὑμᾶς ἐπὶ [...] τὰς ἀρχὰς καὶ ἐπὶ τὰς ἐξουσίας, [καὶ] (Luc XXI, 12) ἐπὶ βασιλεῖς [τοῦ κόσμου, ἡγέμονας] (Marc XIII, 11) μὴ προμεριμνᾶτε τί λαλήσετε (Luc XII, 11) ἢ πῶς ἀπολογήσησθε (Luc XXI, 15) ἐγὼ γὰρ δώσω ὑμῖν στόμα καὶ σοφίαν ᾗ οὐ δυνήσονται [οἱ ἐχθροὶ ὑμῶν νενικηκέναι ὑμᾶς]. (Matth. X, 20) οὐ γὰρ ὑμεῖς ἐστε οἱ λαλοῦντες ἀλλὰ τὸ πνεῦμα [τὸ ἅγιον] τοῦ πατρὸς ὑμῶν [ἐστι] τὸ λαλοῦν ἐν ὑμῖν.

« Restitution de » ce passage en » grec évangélique. »

Il est évident qu'Aphraates a eu vue les divers passages de l'Évangile auxquels nous renvoyons, entre parenthèses ; mais il ne les cite pas textuellement. Il ajoute et surtout il omet. Or, le Διὰ τεσσάρων de Tatien, était, autant que nous pouvons nous en faire une idée, construit sur un principe différent, qu'on peut formuler ainsi : « combinaison des quatre évangiles fondus ensemble ; combinaison » présentée dans leur style, sans addition d'éléments étrangers » à l'Évangile. » Les citations d'Aphraates ne sont donc pas empruntées au Διὰ τεσσάρων de Tatien.

Si nous voulions rendre le passage ci-dessus en style de la Pécbito, nous obtiendrions le résultat suivant (1). (Luc

---

(1) Les mots entre crochets manquent dans la Pécbito.

[illegible] XII, 11) : [illegible] (Luc XXI, 12) : [illegible] (Marc XIII, 11) : [illegible] (Luc XII, 11) [illegible] (Luc XI, 15) [illegible] (Math. X, 20) [illegible] .—

La version Cureton nous fait malheureusement défaut en partie, sans quoi il serait intéressant de comparer les divers textes. Voici les fragments que nous possédons du passage que nous examinons en ce moment. (Luc XII, 11) : [illegible] (Luc XXI, 12) [illegible] .— Le texte de St Marc, XIII, 11 manque (Luc XI, 12) : [illegible] (Luc XI, 15) [illegible] [1] [illegible] .— St Mathieu X, 20 manque.— La version Cureton, pas plus que la Péchito, ne contient les additions qu'on trouve dans Aphraates. Par suite, si Aphraates avait cité le Διὰ τεσσάρων, il l'aurait cité d'après le grec, ou bien il aurait cité une traduction syriaque du Διὰ τεσσάρων, faite indépendamment de la Péchito et de la version Cureton.

« Passages correspondant de la version Cureton. »

« Conclusion : Aphraates ne cite pas un Διὰ τεσσάρων syriaque. »

C'est ainsi qu'on pourrait expliquer, par exemple, l'expression [illegible]. Le traducteur ayant sous les yeux ἐπὶ βασιλεῖς καὶ ἡγεμόνας (St Luc XXI, 12) et considérant ἡγεμόνας comme une épithète de βασιλεῖς, l'aurait rendu par « maîtres du monde, exerçant l'hégémonie » etc [2]

Avant d'aller plus loin et d'examiner si Aphraates cite

---

(1) La Péchito dit en cet endroit : [illegible] .—

(2) Des observations analogues aux précédentes seraient à faire sur le passage cité dans le Tableau A, entre St Mathieu V, 14 et 16. Le verset que nous laissons sans numéro n'appartient, ni à St Mathieu, ni à St Marc, ni à saint Luc, mais il contient des mots qui figurent dans chacun de ces évangélistes.

la Péchito actuelle ou bien la Version Cureton, il faut attendre que nous ayons fait connaître les caractères propres du texte Curétonien. Pour le moment, nous nous contenterons de l'opinion du docte éditeur d'Aphraates, à savoir, que le « Sage Persan » a cité la Péchito plutôt que la Version Cureton.

« Aphraates a très » probablement écrit » en vers. - Conséquences qui en » découlent. »

Nous devons cependant ajouter une observation. Il nous semble, en effet, qu'on doit dire d'Aphraates ce que nous avons déjà dit de saint Ephrem. St Ephrem a écrit en vers, la plupart de ses commentaires : il n'y a pas le moindre doute à avoir là-dessus. Il suffit de lire les homélies d'où nous avons extrait les passages rapportés précédemment pour y retrouver aussitôt la mesure bien connue du vers heptasyllabique. La lecture des Homélies d'Aphraates nous laisse, en partie au moins, sous la même impression. Nous croyons que ces 22 homélies sont en vers : ce n'est pas seulement le titre de m'im're ܡܐܡܪ̈ܐ, qu'on leur donne quelquefois, qui nous confirme dans cette opinion ; ce n'est pas même le fait bien connu que chacune de ces 22 homélies commence par une lettre de l'Alphabet sémitique, ce qui cependant serait déjà un indice capable de nous faire soupçonner des vers dans cette série de pièces ; c'est l'examen du texte même : il y a là une mesure, mais une mesure diversifiée de vers en vers. Et c'est pourquoi il n'est pas facile de reconnaître la succession des mètres. Mais il est pour nous bien certain que, sous cette prose apparente, il se cache quelqu'un de ces mètres nombreux dont parle Jacques de Tagrith, un des successeurs d'Aphraates sur le siège de Mar Mathaï, au treizième siècle (+ 1241) (1). Si le fait est vrai, comme nous le croyons, rien de plus facile que d'expli-

---

(1) P. Martin, De la Métrique chez les Syriens, parmi les Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes T. VII, n° 2. Leipzig, 1879.

par l'exigence de la mesure, les variantes qui existent entre Aphraates et le texte de la Péchito.

Des mots comme ܡܬܚܫܚܢܐ, ܝܘܬܪܢܐ etc (I Épître aux Corinthiens X, 53.54) devaient gêner dans la mesure et voilà pourquoi Aphraates en substitue d'autres à leur place.

Nous pouvons donc conclure : La Péchito n'a jamais été l'objet d'une révision du genre de celle que St Jérôme fit au IVe siècle pour l'ancienne version latine : soit que nous consultions les plus anciens manuscrits, soit que nous interrogions les auteurs syriens, historiens, hymnographes, commentateurs, exégètes, etc, nulle part nous ne découvrons des traces de cette révision. Le texte de la Péchito, pris dans son ensemble, présente la plus grande fixité et la plus grande uniformité.

« Conclusion relative à la révision de la Péchito. »

Est-ce à dire cependant qu'on n'a pas commis quelques altérations partielles et isolées, dans certains passages donnés ? – Nous ne voudrions pas le nier, car on a cité quelques exemples ; mais autre chose est l'altération de quelques textes, autre chose une révision générale et complète. Celle-ci n'a jamais eu lieu. Au moins, nous n'avons rien qui nous permette de l'affirmer.

On a accusé les Nestoriens d'avoir altéré les passages suivants : 1° dans la première épître de saint Jean III, 16, ils lisent : « Nous avons connu l'amour du Christ », au lieu de « l'amour de Dieu ». – 2° dans les Actes XX, 28, ils ont également substitué le mot Christ (l'Église du Christ) au mot Dieu (l'Église de Dieu). – 3° dans l'épître aux Hébreux II, 9, ils ont introduit une modification plus importante. Au lieu de lire : « ܗܘ ܓܝܪ ܐܠܗܐ ܒܛܝܒܘܬܗ ܚܠܦ ܟܠ ܐܢܫ ܛܥܡ ܡܘܬܐ (Edition Lee) ou même : ܗܘ ܓܝܪ ܐܠܗܐ ܒܛܝܒܘܬܗ ܛܥܡ car Dieu lui-même, dans sa bonté a goûté la mort pour tous les hommes », ils lisent : ܗܘ ܓܝܪ ܣܛܪ ܡܢ ܐܠܗܐ ܚܠܦ ܟܠ ܐܢܫ ܛܥܡ ܡܘܬܐ ; car lui (le Christ) a goûté la mort pour tous les hommes, mais non comme Dieu. » Il est évident que cette altération a une portée dogmatique et qu'elle était destinée à appuyer l'erreur

« Accusations portées contre les Nestoriens – Altérations qu'ils ont commises. »

nestorienne. — 4° on cite enfin un passage de la première épitre aux Corinthiens V, 8, où on lit : ܐܠܐ ܒܦܛܝܪܐ ܕܕܟܝܘܬܐ ܘܕܩܘܫܬܐ, là où quelques manuscrits portent : ܐܠܐ ܒܦܛܝܪܐ ܕܟܝܐ ; mais nous croyons que cette leçon n'a rien de commun avec le Nestorianisme. Le texte grec lit : ἀλλ' ἐν ἀζύμοις εἰλικρινείας καὶ ἀληθείας. Du reste, beaucoup de manuscrits de la Péchito, sans être d'origine nestorienne, portent cette leçon, par exemple, le manuscrit 31 de Paris, qui est certainement d'origine Jacobite.

Ce sont toutes les altérations qu'on a pu citer dans la Péchito. On voit que c'est en somme peu de chose. Trois ou quatre textes retouchés ne tirent pas à conséquence.

Nous ne nous étendons pas davantage, pour le moment, sur la grande version syrienne qu'on a appelée avec raison « la Reine des Versions. » Nous compléterons en avançant ce que nous avions à en dire et nous apporterons plusieurs autres faits qui prouvent sa haute antiquité. Il nous suffit, pour le moment, d'avoir établi qu'au commencement du IVe siècle elle était déjà répandue chez les Syriens et considérée comme très ancienne. Nous avons parlé de son origine, fait connaître ses caractères et ses tendances. Avant de clore l'article que nous lui consacrons, il nous faut parler des éditions qu'on en a faites et des manuscrits qui la contiennent. Ce sera l'affaire encore de quelques pages.

« Ouvrages de critique relatifs à la Péchito. »

Parmi les travaux qui ont été faits sur la version simple des Syriens, nous signalerons l'ouvrage de Chr. Adler, Novi Testamenti Versiones Syriacæ simplex, Philoxeniana et Hierosolymitana denuo examinatæ, dans l'édition du Nouveau Testament d'A. Birch (1788) (1). Cet ouvrage contient beaucoup

---

(1). Le volume a été publié à part, 1789, in-4°. — Dans ces derniers temps nous avons eu occasion de confronter les assertions d'Adler, soit avec des notes que nous avions prises autrefois, soit avec celles que nous avions prises récemment ; et nous avons cons-

de choses en peu de pages et c'est encore la source où beaucoup d'auteurs vont puiser sans le dire. Nous devons citer ensuite J. Wichelhaus, De Novi Testamenti versione Syriaca antiqua quam Pechito vocant, libri quatuor. Halis 1851, in 8°. Les Horæ syriacæ du Cardinal Wiseman, dont le tome premier seul a paru, contiennent également quelques bonnes observations.

On a fait de nombreuses éditions de la Péchito surtout du Nouveau Testament, car, pour l'Ancien, il n'a été que re publié que trois ou quatre fois : une première fois dans la Polyglotte de Paris ou de Lejay (in f° 1645 - 1650) ; une seconde, dans la polyglotte de Bryan Walton (in f° 1654 - 1657) ; une troisième, par Lee, aux frais de la British and Foreign Bible Society (1816 - 1823), d'où Bagster l'a insérée dans sa Polyglotte ; enfin une quatrième, à Ourmiah, en 1852, in-4°. Cette dernière édition comprend le texte de l'ancienne Péchito, auquel on a ajouté une traduction en syriaque moderne, suivant le dialecte usité parmi les Nestoriens d'Ourmiah et des environs. « Éditions qu'on a faites de cette version. »

Il faut mentionner aussi la publication d'Ant. M. Ceriani (Translatio syra Pescitto veteris Testamenti ex codice Ambrosiano ferè sæculi VI, photolitographicè edita ; Milan, 1876 - 1879 in f°) qui est un premier pas accompli dans la préparation d'une édition plus critique que celles dont nous disposons..

De ces éditions, les deux premières n'ont pas une grande valeur critique, parce que Gabriel Sionite, qui surveilla la partie syriaque de la Polyglotte de Paris, introduisit divers changements, sans dire lesquels et peut-être aussi sans avoir pour lui l'autorité des manuscrits. La Polyglotte de Londres suivit, en partie au moins, les errements de celle de Paris. Le « Valeur de ces éditions au point de vue de la critique. »

---

taté dans cet ouvrage, qui passe pour très correct, de nombreuses inexactitudes.

docteur Lee employa quatre manuscrits pour revoir le texte ; malheureusement, il ne les a pas fait suffisamment connaître et n'a pas relevé leurs diverses leçons.

Les principales éditions du Nouveau Testament sont, outre celles des Polyglottes d'Anvers (1571), de Paris (1645) et de Londres (1657) ; celles d'Albert Widmanstadt (Vienne 1555), qui est encore très estimée ; d'Em. Trémellius (Leyde 1571), de Mart. Trostius (Anhalt 1621), d'Ægid. Gutbir (1663), de la Propagande (Rome 1703), de J. Leusden et C. Schaaf (Leyde 1709), de S. Lee (Londres 1826), de Greenfield (1828), etc.

« Altérations commises dans certaines éditions. »

Il est nécessaire d'observer que ces éditions du Nouveau Testament laissent à désirer, au point de vue critique parce qu'on a fait, dans quelques unes, des changements portant sur les points controversés, comme St Luc XXII, 17-18 ; St Jean VII, 53 - VIII, 11 ; I Joan. V, 7. Ces changements ont fait naître un sentiment de défiance exagéré mais qui s'explique. Avant qu'on puisse retirer de la Peschito tous les services qu'elle peut rendre pour l'exégèse et la critique du texte, il faut attendre qu'on en ait fait une édition irréprochable.

« Absence de quelques livres dits deutéro canoniques dans plusieurs éditions. »

Il manque à plusieurs des éditions, aux plus anciennes en particulier, quelques-uns des livres dits deutéro-canoniques, à savoir quatre épîtres catholiques et l'Apocalypse. Au VIe siècle, Cosmas Indicopleustès affirmait que ces parties manquaient encore à la version syrienne (Patrol. Grecque, Tome LXXXVIII. col. 373 B.). Lorsque Edouard Pococke (1) et Louis de Dieu (2) les eurent publiées en 1627 et 1630, on crut qu'ils les avaient empruntées à la version Philoxéno-Héracléenne ; mais on est revenu de cette opinion, lorsqu'on a eu constaté que les quatre épîtres catholiques existaient dans

---

(1) Ed. Pococke, Epistolæ quatuor, Petri secunda etc nunc primum depromptæ. Leyde, in 4°, 1630.

(2) Louis de Dieu, Apocalypsis S. Johannis etc Leyde 1627, in 4°.

deux versions, dont l'une diffère du texte Philoxénien et se rapproche du style de la Pechito. On ignore néanmoins quelle est l'origine des épîtres dites deutéro-canoniques, que nous avons dans la Pechito. On les trouve déjà dans des manuscrits du X-XIIe siècles, par exemple, dans le manuscrit 14474 du Musée Britannique. La deuxième épître de saint Pierre, au moins, figure aussi dans le Lectionnaire coté 14485, f° 29, a, 1, qui est de l'an 824 et appartient au rite syrien monophysite. Nous sommes persuadé que tous les autres écrits deutérocanoniques du Nouveau Testament sont cités par extraits dans ce même lectionnaire, mais nous n'avons pas eu la pensée de le vérifier et nous ne trouvons rien dans nos notes qui nous permettent d'affirmer le fait. - Denys Bar-Salibi raconte que ces livres furent traduits, pour la première fois, à l'époque de Philoxène (Manuscrit 7185 du Musée Britannique, préface à la 2e épître de St Pierre), mais il est possible qu'il se trompe.

IX. En terminant, nous indiquerons sommairement les ressources, que l'on possède pour faire une édition irréprochable. Les matériaux abondent et il n'est pas une autre version qui en possède d'aussi anciens et en aussi grand nombre. Les bibliothèques les plus riches en manuscrits représentant le texte de la Pechito sont celles de Rome (Vaticane et Propagande), de Florence (Bibliothèque Laurentienne) de Paris (Bibl. Nationale), de Londres (Musée Britannique) d'Oxford (Bodléienne). Dans le tableau ci-joint nous donnons un aperçu de ces richesses, siècle par siècle. Les lettres R, F, P, O, L, placées en tête de chaque colonne, indiquent que le manuscrit est à Rome, à Florence, à Paris, à Oxford, ou à Londres.

« Ressources que l'on « possède pour faire « une édition criti- « que »

Nous n'avons pas besoin d'observer qu'il y a aussi dans plusieurs autres bibliothèques d'Europe, à Milan, à Vienne, à Berlin, à St Pétersbourg, à Leyde, à Dublin, à Cam-

Manuscrits de la Pechito.

Siècle	Evangiles F	Evangiles L	Evangiles O	Evangiles P	Evangiles R	Actes et Épîtres cath. F	Actes et Épîtres cath. L	Actes et Épîtres cath. O	Actes et Épîtres cath. P	Actes et Épîtres cath. R	St Paul F	St Paul L	St Paul O	St Paul P	St Paul R	Apocalypse	Total
V		14453 + 14459					14473					14476. 14480.*14479. 14475 17122. 14477. 14481.					10
VI	*1	14449+ 14452+ 14454+ 14455+ 14457+ 14458+ 17113+ 14470. 12140. 12137. *14460. 12141. 14459. *14464 14462 14451. 17119. 17117. 14464	21+ 22	33+	*12+		14470. 14472. 17120. 17121. 18812.					14669. 14478.					31
VII		14450+ 14463+ *14448 *14471		34+			*14448. 14472. 18812					*14448. 14666. 14468					11
VIII	*2	*7157+ 14456+ 17118.			*13+		*7157					*7157					7
IX		*14669. 17116. 17115. 14461 14668.			273							17213. 17115					8
X		7161. 14451*+ 14467. 14466. 14666.		28 36	*14+ 274				28			17123. 14468		28			13
XI		7158. 14524		33* *35			7158. 14473					7158					7
XII		7159.*+ 2287 *+ 2288. *12177. 14465	25	29.*30 37.*38 39.40 41	17 269 267+		7159. 14680. 14681. 14474.	24	*29 *30	*275		7159. 14474. 14680. 14681.		29 *30 *50	*275		32
XIII		*7160 *17922 *17124. 17225.	32 23	*31 *32 *42	16 266		*7160. 17226. 17228.*17124. 14473. 14738. 17228		*31 *32 *46	266 267		*7160 *17124. 17224. 17225. 14447. *17227. 14691. 17228		*31 *32 *46	266		35
XIV		7162			270		7162. 17226	34.35	*47			7162. 17226. 14738	34.35	*47.60			14
XV		*17983.		*43	272.*18				*48	*77				*48	277		8
XVI				33.*44	15				*49	*276				*49	*276		7
XVII	*2*		31	45		*2*					*2*				*22	*2*	7
XVIII			*26					36					36.				3
XIX			*27					37									2
	3	51	8	20	14	1	25	5	9	5	1	33	3	10	5	1	196

bridge, etc, des manuscrits syriaques du Nouveau Testament, mais ils sont peu nombreux et n'ont pas, généralement parlant, grande valeur. Nous connaissons, par exemple, un manuscrit à Milan, un autre à Cambridge, mais tous les deux sont modernes. La bibliothèque de Wolfenbuttel possède un manuscrit de l'an 634. A Altdorf, il y en a un du VIIIe siècle. Quelques riches particuliers, surtout en Angleterre, peuvent aussi avoir des exemplaires de la Péchito dans leurs bibliothèques; par exemple, Lord de la Zouche, à Parham, dans le Sussex; mais, alors même que nous relèverions d'une manière plus précise, toutes ces richesses éparses, le Tableau ci-joint ne serait pas modifié sensiblement.

Un rapide coup d'oeil jeté sur la liste que nous ajoutons ici suffit pour donner une idée des ressources abondantes que nous possédons encore aujourd'hui, pour faire une édition critique de la Péchito. On a 97 manuscrits pour les Evangiles, 46 pour les Actes et les Epîtres catholiques 52 pour saint Paul, 1 pour l'Apocalypse. De ces manuscrits, aucun ne remonte certainement au IVe siècle; mais, à partir du Ve les mss commencent à devenir nombreux. Le Tableau ci-joint donnera une idée de la richesse relative des Syriens, des Grecs et des Latins, au point de vue de l'antiquité des manuscrits, dont on dispose pour faire des éditions du Nouveau Testament. On possède pour le grec, le latin, et le syriaque, les manuscrits suivants, remontant au

Richesse relative des Grecs, des Syriens et des Latins.

	Texte grec,	les deux Vulgates	Péchito.
IVe siècle	2	5	
V^e "	4	3	11
VIe "	5	14	33
VIIe "	1	5	11
VIIIe "	6	3	7
IXe "	8	2	8
X^e "	3		13
Total	29	32	83

On trouverait, sans doute, un assez grand nombre de manuscrits de la Vulgate de saint Jérôme remontant au Xe et

même au IXe siècle, mais jusqu'ici très peu ont été explorés. La partie du Nouveau Testament où les Syriens sont pauvres, est l'Apocalypse. Un seul manuscrit, parmi ceux que nous avons énumérés, la contient; mais il est moderne (1). L'Apocalypse n'a pas été publiée cependant sur ce manuscrit qui est à Florence, mais d'après un autre qui appartenait à J. Scaliger. (Leyde 1627) et qui doit être aujourd'hui à Leyde ou à Amsterdam.

Les manuscrits de l'Apocalypse sont rares dans toutes les langues, mais ils ne le sont nulle part autant que chez les Syriens. C'est un fait dont l'explication appartient à l'histoire du Canon.

« Manuscrits datés »

Dans le Tableau ci-joint, nous avons marqué d'un astérisque tous les manuscrits datés. On remarquera que les manuscrits anciens datés sont plus nombreux, chez les Syriens, que chez les Latins ou chez les Grecs. Le plus ancien manuscrit grec daté ne remonte pas au-delà du Xe siècle (voir page 35). — D'où vient cette différence entre les habitudes des Syriens et les habitudes des Grecs? — Nous ne voyons qu'une explication satisfaisante à donner: c'est que les Syriens ont eu toujours une ère fixe et déterminée, l'ère qui, de leur nom, a été appelée Syro-macédonienne et dont le point de départ est l'année 311 avant Jésus-Christ. Il n'est pas rare de trouver, dès le cinquième siècle, des manuscrits syriaques datés et il y en a même un qui est de l'an 411 de l'ère chrétienne. C'est le plus ancien manuscrit daté qu'on ait découvert jusqu'à présent.

Dans la liste ci-jointe nous n'avons pas tenu compte des Lectionnaires proprement dits, dont il existe, en général, quelques exemplaires dans les principales bibliothèques d'Eu-

---

(1) D'après G. Ch. Adler (Versiones Syriacæ, p. 78) il existait, au dernier siècle chez les dominicains de Florence, dans le couvent de St Marc, un manuscrit coté 724, qui contenait tout le N. T. même l'Apocalypse. Le texte paraissait être le même que celui imprimé par Louis de Dieu, en 1627.

rope. Les Lectionnaires ont été très négligés pour reconstituer le texte grec. En ce qui regarde les versions, on n'en a pas même consulté un seul.

Les numéros qui sont accompagnés d'une croix sont des manuscrits munis de ce qu'on a appelé des harmonies, harmonies qui répondent mieux à nos Références marginales qu'à toute autre chose, et dont le sens et l'utilité seront expliqués plus tard. Un coup d'oeil jeté sur le Tableau montre que des 22 manuscrits possédant ces références ou ces harmonies, ad mentem Eusebii, comme s'exprimait Et. Evode Assémani, dans ses catalogues de la Laurentienne et de la Vaticane, la plupart sont antérieurs au VIIIe siècle. Il y en a même un qui est du cinquième. Nous aurons plus tard à revenir là-dessus, assez au long.

« Manuscrits accompagnés de références marginales. »

Passons maintenant à la seconde version syrienne du Nouveau Testament.

Paragraphe deuxième.

De la Version Philoxéno-Héracléenne.

I. Les travaux d'Origènes sur l'Ancien Testament et les nombreuses discussions auxquelles ces travaux donnèrent naissance, soit à propos de l'Ancien, soit à propos du Nouveau; la diffusion de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, qui fit connaître les travaux d'Origènes aux races chrétiennes de l'Asie; la version faite par Ulphilas au IVe siècle pour les Goths (360) et plus encore celle que les chrétiens d'Arménie se procurèrent au commencement du Ve siècle, pour se délivrer de la tyrannie que faisait peser sur eux la race syrienne; les traductions nombreuses des Pères grecs qui eurent lieu au Ve siècle; les relations intimes qui s'établirent, vers le même temps, entre les Monophysites de Syrie et leurs coreligionnaires alexandrins par les soins du

« Causes diverses qui ont poussé les Syriens à faire une nouvelle traduction des Saints Evangiles. »

Patriarche Anastase (+ 614 ou 615) et d'Athanase le chamelier (595 ou 597 - 631), etc. Telles sont, ce nous semble, les causes qui déterminèrent les Syriens, ceux au moins qui étaient plus rapprochés des Arméniens et des Grecs, à revoir la traduction depuis longtemps reçue parmi eux.

Les Syriens ne pouvaient pas, en effet, traduire les auteurs grecs sans remarquer que le texte du Nouveau Testament, employé par ceux-ci différait quelquefois beaucoup de celui auquel ils étaient habitués. Le fait était tellement sensible, qu'un auteur presque contemporain de Philoxène croyait devoir prémunir ses lecteurs contre ce scandale. « Ne vous étonnez pas, disait Moyse d'Aghel (+ 550) à ses lecteurs, si » vous trouvez, dans les Glaphyres de saint Cyrille, des » citations de l'Ecriture qui ne s'accordent pas avec les exemplaires » syriens. Il y a, en effet, beaucoup de différence » entre les différentes versions de la Bible. Vous le verrez » clairement, si vous prenez en main la version du Psautier » et du Nouveau Testament faite par le Chorévêque Polycarpe, » à la demande du bienheureux et fidèle docteur » Xenaïas (Philoxène) de Maboug. On trouve, en effet, de » nombreuses variantes dans cette version qui a été faite sur » le Grec (1). »

« Mouvement d'exégèse et de critique biblique aux Ve et VIe siècles, parmi les races chrétiennes de l'Asie. »

Il y avait bien sans doute, dans la Pechito, des défauts qui auraient [illegible] cette pensée ou ce désir; mais ces défauts étaient compensés par de telles qualités qu'ils n'auraient probablement pas songé à se faire une autre version, s'ils n'avaient pas subi le contre-coup du mouvement exégétique, qui s'accomplissait à côté et autour d'eux, parmi les Arméniens au nord et à l'ouest, parmi les Grecs à l'ouest et au sud, dans la Syrie et dans la Palestine, à Antioche et à Césarée.

---

(1) Cfr J. S. Assemani, Biblioth. Orient. II, chap. X, pages 82-83.

Eusèbe de Césarée a exercé plus d'influence sur la direction donnée aux travaux exégétiques du monde entier qu'on ne le croit communément. Sans lui Origènes aurait fini par être oublié : ses ouvrages étaient tellement volumineux et demandaient tant de travail ou d'étude pour être mis à profit qu'ils auraient fini par se perdre complètement, rapidement peut-être ; ou par rester enfouis dans l'honorable sépulture que leur avait érigée le saint martyr Pamphile, dans sa riche bibliothèque de Césarée. Grâce à Eusèbe, Origènes n'a pas complètement péri ; il a même atteint des peuples et des églises desquels il n'aurait jamais été connu sans lui ; on trouve de nos jours encore les traces de son influence, là où on ne soupçonnerait pas qu'elle ait pû pénétrer ; et cette influence ne semble pas avoir été toujours heureuse. Un certain nombre de questions les plus épineuses en exégèse, quelques-unes de celles qui ont exercé le plus la patience et la sagacité des exégètes ; voire même quelques-unes de celles qui embarrassent le plus les critiques bibliques de notre temps, ont été soulevées par Origènes. Cet écrivain très laborieux et très sagace, mais dont la critique n'égalait pas toujours l'érudition, a fait naître sur plusieurs points des doutes, qui, sans lui n'auraient jamais existé. Mal étudié et peut-être aussi mal compris, il est devenu le fondateur d'une funeste école de critique biblique ; mais il faut bien dire qu'il n'est pas le seul coupable : Eusèbe lui a rendu le mauvais service de vulgariser ses principes et de propager, comme des doutes sérieux, ce qui, chez lui, n'était que jeu d'esprit et exercice d'une intelligence très cultivée. Eusèbe a mis Origènes à la mode où il y a maintenu. Avec ses Ζητήματα καὶ λύσεις (Démonstrations Évangéliques, VII, 3. Patrol. grecque. Tome XXII, col. 856, B. — Cfr. Aug. Maï, Scriptorum veterum nova collectio I, p. 1-101 et surtout Nova Patrum Bibliotheca IV, 219-309), dont nous possédons encore des fragments (Patrologie grec-

„ Travaux d'Eusèbe „ qui ont exercé une „ grande influence sur „ la critique biblique, „ chez tous les peuples.»

que XXII, col. 877-1016); dans les réponses adressées à Marinus et à Etienne; surtout avec son histoire ecclésiastique, sa lettre à Carpien et ses canons, Eusèbe a exercé une influence immense sur l'univers tout entier, au point de vue de la critique biblique. Ces trois ouvrages ont été traduits, copiés, en entier ou par extraits, dans toutes les langues de l'Univers; ainsi que nous aurons occasion de le dire ailleurs: en Syriaque, en Copte, en Arménien, en Ethiopien, en Arabe, etc, sans parler du latin.

« Eusèbe a tourné l'attention des Syriens vers l'Egypte. »

C'est, pensons-nous, la lecture d'Eusèbe qui donna aux Syriens, l'idée de traduire à nouveau les Saintes Ecritures. Eusèbe, en effet, parvint à la connaissance des Syriens de très bonne heure; et, quoique toutes ses idées n'aient pas été adoptées, le fond de son système a été cependant reçu. Nous parlerons plus tard de son Epître à Carpien et de ses canons, qui finirent par triompher des résistances qu'ils rencontrèrent, et par pénétrer chez les Jacobites syriens, avec la recension que Thomas d'Harquel fit, au VIIe siècle, de la version Philoxénienne. Toujours est-il certain qu'à partir d'Eusèbe la pensée et les regards des Syriens se retournèrent, plus souvent qu'ils ne l'avaient fait jusqu'alors, vers Alexandrie et l'Egypte. Les Orientaux étaient déjà habitués à aller en Egypte, pour y contempler les grandes merveilles qu'y enfantait la vie religieuse, avec les pères du désert; mais, à partir du IVe siècle et pendant tout le cours du Moyen-Age, ce fut un pèlerinage incessant, pèlerinage que la conquête musulmane put bien entraver mais qu'elle n'arriva pas à interrompre.

« Ce que les Syriens et les autres chrétiens d'Asie sont allés chercher en Egypte. »

« Exemples cités à l'appui de ce que nous avançons. »

a. - Les Arméniens. »

Lorsque, au commencement du Ve siècle, les Arméniens, dont les relations avec Constantinople étaient incessantes, voulurent se faire une traduction de la Sainte Ecriture, ce n'est pas seulement à Constantinople qu'ils envoyèrent leurs traducteurs; c'est encore à Alexandrie et voilà pourquoi il n'est pas étonnant que la version arménienne nous présente

quelquefois des leçons qui rappellent celles de Clément et d'Origène. De même encore, au VIIe siècle, lorsque Paul de Tella voulut traduire à nouveau les Septante, ce n'est pas à Constantinople ou à Antioche qu'il chercha les exemplaires dont il avait besoin ; c'est à Césarée qu'il trouva les Hexaples et les Heptaples d'Origène et c'est à Alexandrie qu'il exécuta son travail (1). C'est encore au même

b. — « Paul de Tella « parmi les Syriens. »

---

(1) Tout ce que nous savons de la version syrienne Hexaplaire entreprise par Paul de Tella nous vient des manuscrits même de cette version, qui sont assez nombreux dans les bibliothèques d'Europe, et, en particulier, de la note suivante ajoutée à la fin de l'un d'entre eux. « Ce livre a été traduit du grec en syriaque, d'après la version des LXXII, dans la grande cité d'Alexandrie par le religieux Abbas Mar-Paul évêque des fidèles, sur l'ordre et par les soins de sa Béatitude Mar-Athanase, Patriarche des fidèles au couvent de Mar Zachaï près de Callinique, lorsque tous les deux étaient à Alexandrie, aux jours de l'ami de Dieu Mar Théodore, l'archimandrite du couvent de Mar-Zachaï, l'an 928 (J. Ch. 617), l'indiction cinquième. Que quiconque lira ce livre, prie pour l'ami de Dieu, Mar-Thomas, diacre et Syncelle de sa Béatitude le Patriarche Mar-Athanase, qui a donné son temps et ses soins, ainsi que pour tous ceux qui ont travaillé avec lui ! Que Dieu leur accorde, en retour de leur zèle et de leur peine, le salut de leurs âmes par les prières de sa mère et de tous ses saints ! Amen (Manusc. 27 de Paris, f° 90. a).

[illegible]

c.- « Thomas d'Harquel « également un Syrien. »

d.- « Jacques d'Edesse, toujours un « Syrien. »

endroit en Egypte et à Alexandrie, que nous rencontrons, vers le même temps, Thomas d'Harquel revoyant la version de Philoxène et c'est à Alexandrie enfin que Jacques d'Edesse, trente ou quarante ans plus tard, alla puiser les principes d'exégèse et la connaissance du grec dont il se servit pour opérer ses corrections de la Sainte Ecriture. Lorsque nous étudions ainsi, l'histoire à la main, les origines, le progrès et le développement scientifique de l'Exégèse chez les Orientaux, à partir du IVe siècle, nous trouvons partout sous nos pas Alexandrie, toujours Alexandrie : ce qu'on va chercher à Alexandrie, c'est sans doute la connaissance du grec, mais c'est aussi la science qu'y a fondée Origènes ; et celui qui pousse ainsi les Orientaux, Syriens, Arméniens ou autres sur le chemin d'Alexandrie, c'est Eusèbe de Césarée (1).

« Philoxène a entrepris une nouvelle » traduction sous » l'influence du » même courant d'idées. »

Nous pensons également que ce fut à Alexandrie ou dans ses rapports avec les Alexandrins que Philoxène, évêque d'Hiérapolis dans la Syrie Orientale, conçut la pensée d'imiter les Arméniens et de faire traduire par son chorévêque Polycarpe, le Nouveau Testament. Nous n'en avons cependant aucune preuve certaine : nous ne sommes même pas sûrs de posséder encore la version Philoxénienne, telle qu'elle sortit des mains de Polycarpe ; car le sujet n'a pas jusqu'ici été étudié à fond. Joseph White, J.G. Christian Adler et G.H. Berns-

(1) Ce que nous disons ici se trouve éparpillé dans une multitude de livres plus ou moins rares, mais personne n'a songé encore à former une synthèse de toutes ces observations éparses. Voir Assemani Biblioth. Orient. I, 26; 196. 273, 276, 335, 409. - II, 47, 54, 338, 351, 361. - Bar-Hébréus, préface à l'Aoutzar Rozé. - Norberg. Bugati, Middeldorp Curae Hexaplares - Field, Origenis Hexaplorum quae supersunt. Ms. syriaque 27 de Paris fos. 88-91 et 241 fo. 26-28. - Le ms 27 contient outre la note si importante sur la version Hexaplaire, faite par Paul de Tella. - Mauzaleth, en 617, à Alexandrie, quelques renseignements sur les astérisques et les obèles.

tein n'ont guère fait qu'effleurer le sujet. En tout cas, ils ont laissé beaucoup à faire à ceux qui voudraient marcher sur leurs traces. Les seules leçons de la version Philoxénienne que l'on connaisse ont été trouvées écrites à la marge des correctoria karkaphiens et publiées, par le Cardinal Wiseman dans le premier volume de ses *Horæ syriacæ*. Nous pensons que la version Philoxénienne existe encore, au moins la partie qui contient les Évangiles, et nous signalerons plus bas, les manuscrits qui nous sembleraient devoir être consultés pour la rétablir et la publier. Par suite, on ignore le succès qu'obtint la version exécutée par Polycarpe (508) et patronnée par Philoxène, le grand champion du Monophysisme chez les Syriens, vers la fin du cinquième et dans le commencement du sixième siècle (+ 522).

« La version existe-t-elle encore aujourd'hui? »

II°. Nous connaissons un peu mieux l'histoire de la recension que Thomas d'Harquel, lui aussi évêque de Maboug, fit de la version Philoxénienne au commencement du VIIe siècle, grâce à une note placée à la fin de son édition et qu'on trouve dans la plupart des manuscrits Héracléens. Cette note, la voici : « Ce volume des quatre Saints Évangiles fut traduit du grec en syriaque, avec un grand soin et une grande fatigue . . . . d'abord dans la ville de Maboug, l'an 819 d'Alexandre le Macédonien (508 de Jésus Christ), du temps du pieux Mar Philoxène, confesseur et évêque de cette cité. Plus tard il a été collationné avec beaucoup de soin par moi, misérable Thomas, sur deux (ou trois) manuscrits grecs approuvés et exacts, à Antonia, dans la grande cité d'Alexandrie, dans le saint monastère des Antoniens. Il fut écrit et collationné (ainsi) à nouveau dans le lieu susdit, l'an 927 du même Alexandre, indiction quatrième (616 de J.-C.). Quelle peine je me suis donnée pour le collationner, lui et ses compagnons, c'est ce que le Seigneur sait . . . .(1) »

« Recension que Thomas d'Harquel fit de cette version au VIIe siècle. »

(1).- *On trouve le texte de cette note dans J. White Versio*

Il est évident que, par « ces compagnons » du Livre des quatre Évangiles, Thomas d'Harquel entend parler du Livre des Actes et des Épîtres catholiques, du Livre des épîtres de saint Paul et du Livre de l'Apocalypse. Telle a été, en effet, pendant longtemps, la division adoptée dans l'Église grecque et dans la plupart des autres églises orientales.

Denys Bar-Tsalibi, dans la préface à son commentaire sur la deuxième épître de St. Pierre, donne à entendre que tous les livres du Nouveau Testament furent traduits par Philoxène et révisés par Thomas d'Harquel. Quant à Bar-Hébréus, il affirme expressément, dans sa chronique, que Thomas d'Harquel « corrigea avec un soin mémorable, les Saints Évangiles et les autres livres du Nouveau Testament, sur la version qui avait été faite à Maboug par les soins de Philoxène.[1] » A l'époque où on publia, au dernier siècle, la version Philoxénienne (1778-1803), on ne possédait qu'un seul manuscrit contenant tout le Nouveau Testament, moins l'Apocalypse et la fin de l'Épître aux Hébreux, à partir de XI, 27; depuis on a découvert plusieurs autres manuscrits renfermant les épîtres catholiques, mais on n'en a trouvé encore aucun qui contienne le Nouveau Testament tout entier. Il est cependant probable que la Version de Philoxène revue par Thomas d'Harquel s'étendait au Nouveau Testament, tel que nous l'avons dans nos éditions grecques et latines, puisqu'elle était faite d'après le grec; car au Ve siècle, les doutes auxquels l'authenticité et la canonicité de l'Apocalypse avaient donné lieu étaient,

---

Syriaca Philoxeniana, I, p. 561. Dans G. Ch. Adler, Versiones Syriacae: 45 47, et dans beaucoup d'autres auteurs. — Elle est reproduite avec quelques variantes dans la plupart des manuscrits.

(1). J. Abbeloos et Thom. Lamy, Greg. Bar-Hebraei chronicon ecclesiasticum, col. 267-268.

complètement dissipées.

III. Ce qui rend l'étude de cette version particulièrement utile et intéressante, c'est que, seule, entre les versions faites dans l'antiquité, elle se rapproche de ce qu'on a appelé une édition critique dans les temps modernes. Outre qu'elle a été faite ou revue à une des plus belles époques de la littérature syrienne, au temps où vivaient les Sévère, les Philoxène, les Jacques de Saroug, les Paul de Tella, les Pierre de Callinique, etc., elle a été exécutée avec un grand soin ; soin qui se reconnaît à trois caractères :

« Le trait saillant de la version Philoxéno-Héracléenne est d'être une édition critique. — Elle présente trois caractères. »

1° à une fidélité scrupuleuse et qu'on peut même appeler servile. Les mots grecs y sont rendus aussi rigoureusement que la langue syriaque le permet ; au besoin on a inventé des expressions qui manquaient. Ce littéralisme fait de la version Philoxéno-Héracléenne une oeuvre peu estimable au point de vue littéraire, mais très estimable au point de vue de la critique textuelle. Il faut même ajouter que c'est la seule version de l'antiquité qui puisse rendre des services de ce genre et qui présente ce caractère. Aucune autre ne peut lui être comparée sous ce rapport.

1° « Imitation servile du texte grec, surtout dans l'orthographe des noms propres. »

2° De plus, la version Philoxéno-Héracléenne ne contient pas seulement un texte ; elle renferme aussi des notes marginales, qui sont autant de variantes, fournies par les deux ou trois manuscrits que collationna Thomas d'Harquel ; et ces notes variantes sont assez souvent accompagnées des mots grecs auxquels elles correspondent. Adler a donné, dans ses Versiones Syriacae, pages 79-131, 437 de ces notes marginales ; Joseph White en a publié 346, et, parmi ces 346, il y en a 105 qui ne figurent que dans le manuscrit dont il s'est servi. Il est rare, en effet, que les manuscrits contiennent beaucoup de ces notes : les uns en présentent plus, les autres moins. Il n'est pas même sûr que toutes viennent de Philoxène ou de Thomas d'Harquel ; plusieurs ont dû être ajoutées par les critiques postérieurs, auxquels cette édition a donné le goût de

2° – « Variantes et notes critiques ajoutées aux marges. »
a. – « Leur nombre. »
b. – « Leurs auteurs. »

semblables études. De la marge des manuscrits héracléens ces notes sont passées, en partie, aux marges de la Péchito; mais, entre tous les manuscrits de cette dernière version qu'il

c.- « leur histoire. » nous a été donné de voir et de parcourir, aucun ne les contient au complet comme le manuscrit additionnel 14456, qui est, du reste, singulier à plus d'un titre. Dans les éditions critiques du Nouveau Testament, comme celles de Tischendorf, de Trégelles, d'Hort et Westcott, on cite, à part, la mar-

d.- « Comment on « les cite ? » ge et le texte de la version Philoxéno-Héracléenne. Cette distinction est importante. Il est probable, en effet, que le texte vient de Philoxène ainsi que nous le montrerons en parlant des astérisques et des obèles. Or, le texte de la version Philoxéno-Héracléenne s'accorde, dans l'ensemble, avec le « Texte Reçu », Les notes marginales, que Thomas d'Harquel emprunta aux leçons de deux ou trois manuscrits, s'accordent davantage avec le manuscrit D, avec le manuscrit B, et avec ceux qui appartiennent à la même famille. Il y a là un nouvel indice qui est propre à jeter quelque jour sur les tendances de l'exégèse et de la critique au VIIe siècle de notre ère.

3º « Signes employés « dans le texte. » 3º. Enfin un troisième et dernier caractère de la version dont nous parlons est d'être accompagnée d'astérisques et d'obèles. Ceux qui sont tant soit peu au courant des travaux critiques d'Origène sur l'Ancien Testament, reconnaissent, sans peine, dans cette particularité de la version Héracléenne, une preuve de l'influence que le grand érudit alexandrin a exercée sur la critique textuelle du Nouveau Testament, ainsi que nous l'avons dit plus haut. A parler d'une manière générale, ces signes sont employés pour exprimer d'une façon

sensible le résultat de la comparaison établie entre divers textes, ou bien pour marquer les passages douteux, suspects d'altération. Il faut, en l'absence de remarques explicatives sur la valeur de ces signes, déduire leur portée de l'étude de l'ensemble et en s'appuyant sur les analogies. On trouve,

en effet, les astérisques et les obèles dans d'autres livres, surtout dans les manuscrits postérieurs à Thomas d'Harquel, quelquefois même dans des manuscrits de la Péchito. Souvent ces signes varient de position, ou prennent diverses formes (1), indiquant évidemment des nuances dans la pensée de celui qui les emploie. J. Wetstein croyait que les astérisques ※ ....: ↙ , et les obèles ÷ ..... ↙ avaient pour but de comparer les deux versions syriennes, la Péchito et la Philoxénienne, et de rendre cette comparaison sensible aux yeux du lecteur, les astérisques ※... ... ↙ indiquant ce qui manquait dans la Péchito et les obèles ÷ .... ↙ ce qu'elle contenait de trop; mais l'étude des textes renverse cette théorie, ainsi que J. White l'a démontré (2). Ce savant croit que les astérisques et les obèles sont destinés à présenter le résultat de la comparaison du texte Philoxénien avec les deux ou trois manuscrits que Thomas a collationnés pour l'Evangile; avec le manuscrit qu'il a examiné pour les Actes et les Épîtres catholiques; et avec les manuscrits qu'il a confrontés pour les Épîtres de saint Paul. Suivant lui, les astérisques marquent ce que Thomas a ajouté

« Opinion de J. Wetstein. »

« Opinion de J. White. »

(1) Les obèles, en particulier affectent toute espèce de formes et de position —, ∸, ÷, ⁒, ⁒. Voir mss syriaque 26 de Paris, contenant le Pentateuque, suivant la Recension de Jacques d'Edesse. Nous avons remarqué aussi plus d'une fois, que les auteurs distinguaient les citations des livres saints de celles empruntées aux auteurs profanes, de même que d'autres, pour témoigner l'horreur qu'ils ont des hérétiques, écrivent leurs noms à rebours, les caractères étant renversés. C'est ainsi que sont traités les noms de Bardesanes, de Marcion, d'Arius, de Théodore de Mopsueste .... d'Eutychès, de l'Empereur Marcien, de S. Léon (le grand) et de Nestorius; dans le manuscrit additionnel 14509 (f. 1, a) du Musée Britannique.

(2) J. White, Versio Syriaca Philoxeniana, I, p. XXVII et suivantes.

au texte de Philoxène, et les obèles ce que le texte de Philoxène contient de plus que les deux ou trois manuscrits grecs dont l'on a fait usage. Les notes marginales, dans ce cas, auraient été réservées aux leçons isolées de l'un ou de l'autre de ces manuscrits.

« Opinion de G. Ch. Adler. »

G. Ch. Adler, qui a étudié la matière à fond et sur les manuscrits a remarqué une telle variété et une telle inconstance dans le placement de ces signes, qu'il n'ose pas se prononcer sur leur signification (1). Dans ce siècle, le sujet a été discuté plusieurs fois, en particulier, dans le Repertorium für Biblische und morgenländische Litteratur, Tome XIV, p. 43, 50 et dans les Monumenta sacra et profana d'A. Ceriani, Tom. I, fascicule I, préface. Cependant la lumière n'est pas encore faite et ne se fera peut-être jamais, puisque la signification de ces signes étant variable, nous ne pouvons émettre que des conjectures, lorsque les auteurs ne nous ont pas dit, eux-mêmes, ce qu'ils voulaient indiquer.

« Système d'Origènes « écrit dans un manuscrit syrien Hexaplaire. »

Il y a cependant une chose de certaine, c'est que ces astérisques et ces obèles ne sont qu'une imitation de ce qu'Origènes avait fait dans ses Hexaples et dans ses Octaples. Thomas d'Harquel a fait pour le Nouveau Testament ce que Paul de Tella faisait, en même temps que lui, pour la traduction Hexaplaire des LXX. Si on pouvait donc savoir quel était le système d'Origènes, on pourrait peut-être conjecturer quel était celui de Thomas d'Harquel. Beaucoup d'auteurs nous ont parlé des Hexaples d'Origènes, Rufin (2), St Jérome (3), St Epiphane (4), etc, nous ont laissé des renseignements là-dessus, mais rien n'est peut-être aussi clair qu'une note rédigée d'après St Epiphane et ajoutée à un des manuscrits de la version Hexaplaire syrienne, par

---

(1).- G. Ch. Adler, Biblisch. Kritische Reise, p. 107.

(2).- Rufin, Historia Eccles. VI 13. Patrol. latin. Tom [illegible] col. [illegible])

(3).- Epître CVI. Patrol. latine XXII, col. 840.

(4).- S. Epiphane De Ponderibus et Mensuris, 17-19.- Patrol. grecque, XLIII, col. 265-268.

être par Paul de Tella lui-même. Origènes, lisons-nous dans ce manuscrit daté de l'an 719, Origènes commenta les Écritures. » Après avoir attentivement étudié toutes les versions, il reconnut » que celle des soixante-douze était la plus exacte et la plus vraie; » aussi il l'adopta. Par suite, il y ajouta ces petites étoiles qu'on » appelle en grec astérisques ✱, et ces petites flèches — qu'on nom- » me obèles, et ces autres petites flèches qui sont munies de deux » points, l'un en haut, l'autre en bas et qu'on appelle lemnis- » ques ÷ et les autres (petites flèches) ÷ dites hypolemnisques » et qui portent un seul point en bas, d'après le modèle que » nous ajoutons ici. Puis, après avoir soigneusement collationné » (les LXX), il y apposa ces signes, pour instruire ses lecteurs » et leur faire comprendre que les LXXII saints interprètes » s'entendaient entre eux (1). » Dans une note beaucoup plus longue que la précédente, on explique de la manière suivante, l'usage qu'Origènes faisait de ces quatre signes: « Là où on » rencontre des astérisques ✱ . . . . ⅄ dans les livres hébreux, dit » l'auteur de cette note, ils signifient que les mots, qui en sont « (qu'indiquaient les astérisques) » marqués, existent dans Aquila, Symmaque et Théodotion, mais » que les LXX ne les ont pas traduits, soit parceque ces mots » étaient répétés, soit parce qu'ils étaient superflus. Pour faire » comprendre ce que nous disons, nous allons citer un exemple, » afin de bien éclaircir la chose. Au commencement de la Genè- » se il est écrit, dans l'hébreu et dans les autres versions, celle » des LXX exceptée: « Adam vécut 30 ans et 900 ans: » Or, lors- » que les LXX traduisirent la Genèse, d'hébreu en grec, ils o- » mirent quelques-uns de ces mots, parce qu'ils étaient répétés » ou superflus, et ils ne les rendirent pas conformément au » texte hébreu ainsi que l'avaient fait Aquila et ses collègues. » Ils les supprimèrent donc, et, au lieu de dire: « Adam vécut » 30 ans et 900 ans », ils écrivirent simplement: « Adam vécut » 930 ans. » Toutefois, bien qu'ils aient supprimé ces mots

(1) Ms. syriaque 27, fo 88, a.

„leur version n'est pas boîteuse.„ C'est pourquoi, continue l'auteur de ce traité, Origène marqua ces mots nécessaires dans la langue hébraïque, mais nullement nécessaires dans la langue grecque, d'un astérisque. — Par l'obèle, — . . . . . ✕, Origène désigna les mots ajoutés par les LXX, parceque le génie de la langue grecque les réclamait, mais qui n'existaient pas dans l'Hébreu, Symmaque, Aquila et Théodotion. — L'Hypolemnisque ÷, indiquait, d'après Origène, les endroits où une des versions s'écartait des autres. Les Lemnisques ÷ enfin, marquaient les passages que deux versions rendaient autrement que les autres (1). —

« Qu'indiquaient les „ obèles ?„

La version Philoxéno-Héracléenne, telle que l'a éditée J. White, ne présente que des astérisques ✳ . . . . . ✕ et des ÷ . . . . . ✕, qu'on est convenu d'appeler obèles, bien que ce soit, d'après la note précédente, des hypolemniques. Les notes marginales jouent évidemment ici le rôle des lemnisques et des hypolemnisques dans les Hexaples d'Origène. Il n'y a donc d'ambiguité que sur les astérisques et les obèles, mais il nous semble que l'observation suivante résout le problème. En effet, au chapitre XI de St Marc, verset 10, les mots suivants : [illegible] ✳ εἰρήνη ἐν οὐρα-

« La Version Philoxéno « Héracléenne ne con- « tient que des astéris- « ques ; et des hypolem- « nisques ÷ qu'on appel- « le généralement du « nom d'obèles. »

---

(1). — St Jérôme dit, en substance, ce que nous trouvons dans cette note : « Ubi, dit-il en s'adressant à Sunnia et à Fretela —, „Ubi quid minus habetur in Græco ab Hebraïca veritate, Orige- „ nes de translatione Theodotionis addidit, et signum posuit „ asterisci (dans les LXX, non pas dans l'Hébreu), id est, „ stellam, quæ quod prius absconditum videbatur, illuminet, et in „ medium proferat : ubi autem quod in Hebræo non est, in græcis „ codicibus invenitur, obelon, id est, jacentem præposuit virgulam, „ quam nos Latine, veru possumus dicere : quo ostenditur jugu- „ landum esse et confodiendum quod in authenticis libris non „ invenitur. — » (Epist. CVI, Ad Suniam et Fretelam, — Patrol. Latine, Tome XXII, col. 840.) — Cette lettre mérite d'être lue

ὑψ̃ῳ καὶ δόξα ἐν ὑψίστοις sont marqués d'un astérisque. Si nous pouvions déterminer la signification de l'astérisque, dans ce cas, nous l'aurions déterminé dans tous les autres. Or, il nous paraît que la note marginale ne laisse aucun doute. Les mots enfermés entre l'astérisque et le signe ✓, qui indique toujours la fin d'une leçon, « ces mots, dit la note marginale, ne se » se trouvent point dans tous les exemplaires grecs; ils ne se » trouvent même pas dans celui de Mar-Xénaïas. Mais nous » les avons rencontrés dans quelques exemplaires corrects, à ce » que nous pensons. ܠܘ ܒܟܠܗܘܢ ܨܚܚ̈ܐ ܝܘܢܝ̈ܐ ܡܫܬܟܚܝܢ: ܐܦܠܐ ܒܗܘ ܕܡܪܝ ܩܣܢܝܐ. ܐܫܟܚܢܢ ܕܝܢ ܠܗܘܢ ܒܚܕ̈ܢܐ ܨܚܚ̈ܐ ܚܬܝܬ̈ܐ ܐܝܟ ܕܣܒܪܝܢܢ.(1). Cette note, qui existe dans la plupart des manuscrits philoxéniens, au moins dans ceux qui sont munis d'astérisques et d'obèles, comme ceux de J. White, comme le vatican 268, l'évangéliaire barbérini VI, 32 (autrefois 105) et même dans des manuscrits qui n'ont pas les obèles et les astérisques, comme le Vatican 271; cette note émane évidemment de Thomas d'Harquel. Or, Thomas, nous apprend que l'exemplaire de Mar-Xénaias, c'est-à-dire, la version Philoxénienne ne contenait pas ces mots. Mar Xénaias n'est nul autre, en effet, que Philoxène (φιλο-ξενος = ܪܚܡ ܐܟܣܢܝܐ). Philoxène n'avait donc pas admis ces mots, qui existent, cependant, en entier, dans quelques manuscrits grecs, comme les cursifs 1, 91, 108, 209, 299; et, en partie, dans Origène.

« Signification des astérisques, expliquée par une note marginale. »

Thomas d'Harquel les a ajoutés, mais il a marqué son addition d'un astérisque. L'astérisque indique donc les additions que Thomas a faites au texte de Philoxène et l'obèle indique ce qu'il aurait omis dans le même texte, s'il l'avait édité le premier. Nous avons, dès lors, dans ces astérisques et ces obèles l'opinion de deux éditeurs et ce résultat est une toute entière, à ce point de vue, comme sous bien d'autres.

« Conclusion de toute cette discussion. »

(1).- J. White, Versio Philoxeniana. I, p. 223.- Cfr. G. Adler, Versiones Syriacae, p. 105-106.

importante conquête pour la critique textuelle. Nous sommes étonné que personne n'ait relevé ce fait, comme il le méritait(1).

J. White a donc raison, suivant nous; il a bien reconnu le rôle que jouent les astérisques et les obèles dans la Version Philoxénienne; mais il n'a pas été toujours constant dans son opinion.

« Sphère d'action des » astérisques et des obèles.

Mais qu'elle est, demandera-t-on peut-être, l'étendue des textes qui sont marqués ainsi d'astérisques et d'obèles?- A cette question, nous pouvons faire une réponse approximative: Nous n'avons pas compté tous les astérisques et tous les obèles du Nouveau Testament, mais nous avons relevé

---

(1).- Il faut néanmoins observer que les astérisques et les obèles ont pu facilement être changés de place et substitués les uns aux autres; et c'est pourquoi il plane toujours quelque doute sur les conclusions en apparence les plus certaines. Ce que St Jérôme disait des écrits d'Origènes et de ses propres travaux, est vrai de l'édition Philoxéno-Héracléenne: « Quae signa » dum per scriptorum negligentiam a plerisque quasi su- » perflua relinquuntur, magnus in legendo error oritur — (Epist. CVI, ad Sunniam et Fretelam, Patrol. Latin. Tome XXII, col. 857, A). Ainsi, en plusieurs endroits, (Math. XXII, 35; Marc VIII, 17; Luc XIX, 38, 45; XX, 34), il est dit de certains mots, tous marqués de l'astérisque, qu'ils n'existent pas dans quelques manuscrits grecs. Thomas, (si ces notes étaient de lui), n'aurait donc pas pu les ajouter au texte de Philoxène. Seulement on peut douter que ces notes soient de lui, tandis que la note marginale de St Marc XI, 11 - qu'elle soit de Thomas, qu'elle soit d'un autre - opposant clairement le texte de Philoxène au texte actuel, nous donne la valeur et la signification de l'astérisque, pourvu que cet astérisque n'ait pas été substitué à un obèle. Dans St Jean V, la première moitié du verset 4 est marquée de l'astérisque et la seconde moitié est notée de l'obèle.

soigneusement ceux du second évangile.

Le texte de St Marc est accompagné de 37 astérisques et de 18 obèles. Tous les obèles ne portent que sur un mot, en général sur des particules, par exemple, 4 fois sur et ; et 6 fois sur les pronoms, ei ou eum, ou illos ou suā, etc. D'où il suit que Thomas d'Harquel ne trouvait, dans l'édition de saint Marc donnée par Philoxène, que 18 mots à retrancher. Des 37 astérisques, 26 portent sur un seul mot, 4 sur deux mots, 4 sur trois mots, 2 sur quatre mots, et 1 sur cinq mots ; en tout 59 mots que Thomas d'Harquel crut devoir ajouter au texte de Philoxène. Obèles et astérisques atteignent donc, dans St Marc, 77 mots. Le chiffre n'est pas évidemment très considérable ; et cependant, il y a plus d'un cas où il est intéressant d'observer les mots qui sont l'objet de ces remarques.

L'édition de Thomas d'Harquel, avec ses astérisques, ses obèles et ses notes, représentait, parmi les anciens, ces éditions modernes, où, on a cherché à rendre sensibles aux yeux, au moyen de caractères différents de grandeur, de forme et de couleur, les variantes qui existent entre certaines recensions. On pourrait la comparer à celle de MM. Hort et Westcott et, mieux encore, à celle de F. H. Scrivener (The New Testament in the Original greek, Cambridge, 1881.) Dans cette dernière édition Scrivener a voulu faire apprécier, d'un seul coup d'œil, les changements que la Révision de la version autorisée, faite de 1870 à 1881, a apportés au texte précédemment reçu. C'est pourquoi il a fait imprimer en types différents de forme et de couleur les passages qui ont été l'objet de ces modifications. C'est au moyen d'éditions de ce genre qu'on vulgarise les résultats de la critique et qu'on facilite l'étude comparée du Nouveau Testament.

« Rapprochements qu'on peut faire entre l'édition de Thomas d'Harquel et certaines éditions modernes »

Origènes a ouvert la voie, pour ce qui regarde l'Ancien Testament ; Paul de Tella l'a suivie longtemps après et Thomas d'Harquel a appliqué, le premier, la même méthode à l'Évangile. C'est là une des raisons qui rendent son édition

si précieuse pour la critique textuelle.

« Dernière circonstance « qui rend la Version « Philoxéno-Héracléenne particulièrement « précieuse. »

Une dernière circonstance qui augmente la valeur de la version Philoxéno-Héracléenne c'est qu'elle nous fait connaître, dans son ensemble, tout un côté de la critique biblique alexandrien, en ce qui concerne le texte du Nouveau Testament; et cela peu d'années avant que l'Égypte ne retombât dans la barbarie. Cette version est un des témoins arriérés des derniers jours passables de l'Église qui avait compté, parmi ses enfants, les Pantène, les Clément, les Origènes, les Denys, les Athanase, les Cyrille, etc. A ce point de vue elle est beaucoup plus importante pour nous qu'au point de vue de l'exégèse syrienne proprement dite, et c'est un côté de la question que personne n'a guère envisagé jusqu'à ce jour.

« Circonstances au « milieu desquelles « s'accomplit la Recension de Thomas « d'Harquel. »

Lorsque Thomas d'Harquel fut amené par les événements à entreprendre sa Recension de la Version Philoxénienne, en 616, Alexandrie n'était pas encore tout à fait déchue de son antique splendeur; mais elle était à la veille de traverser de grandes épreuves qui en présageaient de plus cruelles encore. St Jean l'aumônier illustrait le siège d'Athanase et de Cyrille, par les merveilles de sa charité, et Anastase gouvernait la fraction de Monophysites déjà puissante qui s'était détachée, en Égypte, de l'Église catholique. S'il ne vivait plus à ce moment, il venait à peine de mourir, après avoir conclu et cimenté, entre les Monophysites d'Égypte et ceux d'Asie, une union qui ne devait pas être complètement stérile. Pendant que Thomas d'Harquel, chassé de son siège par l'invasion persanne, travaillait sur les Évangiles, Paul de Tella-Mauzaleth travaillait de son côté, sur les Septante, dans le même milieu, sous la même impulsion, dans le même courant d'idées, patroné par les mêmes hommes, à savoir, par le Patriarche Athanase le Chamelier (595-631) et par Anastase.. Et c'est pourquoi les tendances des deux versions, leur portée et leur valeur critique, s'expliquent l'une par l'autre. Thomas d'Harquel a fait pour le Nouveau Testament ce que

Paul de Tella a fait pour l'Ancien : il l'a fait, en même temps, dans le même endroit, sous le même patronage. Aussi, il n'y a pas le moindre doute que les deux auteurs ne se soient connus et concertés ensemble.

A ce moment (616) Alexandrie, n'avait pas encore subi les horreurs de l'invasion persane, mais les hordes asiatiques approchaient sous la conduite du Sanglier-Royal (Schaar baraz); et la ville allait bientôt connaître le sac et le pillage. Le sérapéum était debout et devait conserver vingt-trois ans encore, enfermés dans ses riches écrins les trésors littéraires que les siècles payens et chrétiens y avaient accumulés, depuis les Ptolémée jusques aux Constantin, aux Justinien, aux Maurice et aux Heraclius. Il y avait là les écrits de Cyrille : ces commentaires sur St Luc qu'on a retrouvés traduits en Syriaque, dans les couvents de Nitrie, et ces commentaires sur St. Mathieu dont il ne nous reste plus que des fragments ; il y avait les oeuvres d'Athanase, d'Alexandre, d'Origènes : ces tetraples et ces Hexaples dont il ne nous reste plus que des lambeaux ..... Et c'est la quintescence de toute cette critique que Thomas d'Harquel a recueillie, croit-on, sur les marges de la version dite Philoxénienne.

Dans le partage, en effet, qu'il faut faire entre Philoxène et Thomas d'Harquel, il semble que la partie critique, les notes marginales et l'apposition des astérisques ou des obèles, revient au second. Le premier, Thomas d'Harquel a doté l'Eglise Syrienne d'une édition critique comparée du Nouveau Testament.

« Partage qu'il faut faire entre Philoxène et Thomas d'Harquel. »

IV.- La version Philoxéno-Héracléenne n'a été publiée qu'une fois, presque en entier, en quatre volumes, par Joseph White, vers la fin du siècle dernier (1). On a supposé qu'on avait emprunté quelques livres deutérocano-

(1) Joseph White, Sacrorum Evangeliorum Versio Syriaca Philoxeniana, ex Codd. mss. Ridleianis in Bibliotheca Novi Collegii Oxonii repositis ; nunc primum edita, cum interpretatione latina et annotationibus Josephi White. 1778, 1799, 1803.

niques à la version Philoxénienne, mais on a trouvé deux versions différentes des épitres catholiques, l'une présentant les caractères de la version Héracléenne, l'autre ressemblant davantage à la Péchito, bien qu'on s'accorde en général à rapporter cette dernière à une époque relativement moderne. Dans ce siècle G. H. Bernstein a donné une nouvelle édition de l'évangile de saint Jean d'après cette version et une dissertation sur la recension de Thomas d'Harquel (1).

L'ouvrage le plus important à consulter, en dehors de ceux que nous venons de faire connaître, est toujours celui de G. Chr. Adler, qui a pour titre : *Versiones Syriacæ, Simplex, Philoxeniana et Hierosolymitana*, in 4° Hafniæ 1789.

« Valeur critique de la « Version Philoxéno-« Héracléenne - Tendances du « texte » et des « Notes marginales. »

V° Avant de conclure ce que nous avions à dire de la version Philoxénienne, nous choisirons quelques passages et nous indiquerons séparément les leçons qui appuient le texte et la Marge. Nous aurions voulu prendre encore les endroits que nous avons cités plus haut, lorsqu'il était question de la Péchito ; mais, dans la plupart des cas, il n'y a pas de notes marginales, et cela se conçoit sans peine, puisque ces dernières ne dépassent pas le chiffre de 437, dans tout l'Évangile.

« Exemples cités plus « haut examinés dans « la version Philoxéno-« Héracléenne. »

Ainsi dans St Mathieu. I, 18 ; V, 44 ; VI, 4. 6 ; VI, 13 ; XVI 2-3 ; XX, 22 ; S. Luc VIII, 54 ; IX, 7 ; IX, 54 ; XI, 2 ; XI, 29b ; XI, 44 ; St Jean III, 13 ; V, 16 ; VI, 51 ; VI, 69 ; c'est-à-dire, dans seize cas sur vingt, le texte de la version Philoxéno-Héracléenne s'accorde, soit avec la Péchito, soit avec le « Texte Reçu », et la marge ne contient, non plus, aucune variante.

« Résultat de la « comparaison. »

Dans les quatre cas restants, il y a partage : Dans St Mathieu XIX, 17, le Texte de la version Philoxénienne s'accorde avec la Péchito et le « Texte Reçu » ; la Marge porte : ܡܢܐ ܡܫܐܠ ܐܢܬ ܠܝ ܥܠ ܛܒܐ Τί με ἐρωτᾷς περὶ τοῦ ἀγαθοῦ ; — Dans St Luc XI, 29a la Marge ne contient aucune note, mais

(1) G. H. Bernstein, De Charklensi N. T. translatione Syriac. Commentatio. Vratislav. 1837.

le texte de Version Philoxéno-Héracléenne lit : [illegible] ※ γενεά, indiquant, par l'astérisque, que ce mot a été ajouté au texte de Philoxène (voir page 149). Dans St Jean I, 18, le Texte s'accorde avec la leçon reçue : la Marge, au contraire, lit comme les éditions et les manuscrits de la Péchito. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que, dans ce passage, la Péchito a vraisemblablement tort de lire μονογενὴς θεός, quoique cette leçon soit appuyée par un certain nombre de pères et de manuscrits, comme ℵ, B, L, 33, etc. — Dans saint Jean IV, 43, le texte porte καὶ ἦλθεν ; la Marge καὶ ἀπῆλθεν, comme la Péchito et le « Texte Reçu ».

« Examen des deux premiers chapitres de St Jean. »

C'est pourquoi, nous prendrons les variantes des deux premiers chapitres de St Jean, indiquant à part les leçons du texte et celles de la Marge.

	Texte	Marge
1 — I, 4.	[illegible] = ζωὴ ἦν.	[illegible] = Vie au singulier.
2 — I, 18.	[illegible] = μονογενὴς υἱός.	[illegible] = μονογενὴς θεός.
3 — I, 28.	[illegible] = βηθανίᾳ.	[illegible] = βεθαραβα.
4 — I, 39.	[illegible] = ὃ λέγεται μεθερμηνευόμενον.	[illegible] = ὃ ἑρμηνεύεται.
5 — I, 40.	[illegible] = ἦλθαν καὶ εἶδαν.	[illegible] = ἦλθαν οὖν.
6 — I, 52.	[illegible] = εἰς τὸν υἱὸν τοῦ ἀνθρώπου.	[illegible] = ἐπὶ τὸν υἱόν.
7 — II, 8.	[illegible] = καὶ ἤνεγκαν.	[illegible] = οἱ δὲ ἤνεγκαν.
8 — II, 11.	[illegible] = καὶ ἐπίστευσαν.	[illegible] = οὕτως ἐπίστευσαν.
9 — II, 15.	[illegible] = ἐποίησεν φραγέλλιον.	[illegible] = ἐποίησεν ὡς φραγέλλιον.

De plus, dans ces deux chapitres, la particule [illegible] = δὲ est placée entre ⋎ . . . . ※ dans les versets, I, 17 ; I, 41 ; I, 43 ; II, 10. Il faut en dire autant de καὶ I, 48, καὶ εἶδεν ; de [illegible] ὑμᾶς dans I, 26 ; après ἐγὼ βαπτίζω (ὑμᾶς) ἐν ὕδατι — leçon qui, au reste, figure dans un très-petit nombre de manuscrits grecs et latins, — et de [illegible]

[illegible], leçon qu'on trouve seulement dans les manuscrits b, e de l'ancienne Vulgate — (Et videntes factum mirabantur —) — et dans les versions coptes. —

En outre, après II, 1, on trouve à la marge de la version Philoxéno-Héracléenne cette addition : [illegible] ... Et vinum non habebant, quoniam consummatum (b finitum) erat (ff² est) vinum nuptiarum, addition, qui figure dans a, b, ff², e, 1, ✠ *, dans la version éthiopienne et dans St Gaudence.

Enfin on trouve, à la marge, les mots grecs suivants, destinés à appuyer l'orthographe adoptée dans la version Philoxéno-Héracléenne : I, 4, ξωη ; I, 28, βηθαβαρα, εν βηθανια ; I, 42 τον μεσιαν et dans le texte [illegible], au lieu du mot ordinaire [illegible] ; I, 43, κηφας = [illegible] ; II, 6, υδριαι = [illegible] ; II, 6 ανα μετρητας = [illegible] ; II, 8, αρχιτρικλινω [illegible].

« Résultat de cet examen. »

Ces exemples suffisent pour donner une idée du travail de Philoxène et surtout de Thomas d'Harquel. Elles justifient, en outre, les observations que nous avons faites précédemment sur le caractère général de cette version. Elle est calquée sur le grec, qu'elle tâche de reproduire mot pour mot, conservant le même ordre et imitant, dans les noms propres, l'orthographe hellénique. Il existe cependant des variantes considérables dans les manuscrits, sous ce dernier rapport. Beaucoup de manuscrits ont conservé l'orthographe syrienne dans les noms propres, ce qui porterait à croire, que l'œuvre de Thomas d'Harquel a été retouchée ; et on pourrait peut-être attribuer ce dernier remaniement à l'école massoréthique karkaphienne, dont nous dirons un mot plus loin. C'est, en effet, dans les manuscrits représentant les travaux de cette école que cette orthographe barbare a été poussée jusqu'à ses dernières limites.

Néanmoins, il est visible que Philoxène et Thomas d'Harquel ont donné les premiers l'exemple de cette fidélité scrupuleuse peut-être, mais à coup sûr servile et barbare. On aurait beau chercher dans toute la littérature syrienne, qu'on ne trouverait

pas une inversion du genre de celle-ci : ܕܝܫܘܥ ܕܝܢ ܡܫܝܚܐ ܗܝ ܝܠܝܕܘܬܗ ܗܟܢܐ ܗܘܬ. (Math. I, 18). Il n'est pas difficile de lire à travers cette version étrange, l'original grec : τοῦ Ἰησοῦ δὲ Χριστοῦ γένεσις οὕτως ἦν. Il n'y a qu'une chose qui étonne, en lisant des phrases de ce genre, c'est que Philoxène et Thomas d'Harquel, n'aient pas inventé, à l'usage des Syriens, l'article et les temps du verbe, qui manquaient à leur langue.

Mais quelle est, en définitive, demandera-t-on peut être, la tendance de cette exégèse Philoxéno-Héracléenne ?

Le Texte, nous l'avons déjà dit, s'accorde en général avec le Texte Reçu. Et c'est là un point très important, car le texte a beaucoup plus d'autorité que les leçons marginales, et cela pour plusieurs raisons : 1º Premièrement parce qu'il vient de Philoxène, dans l'ensemble, sauf les quelques modifications qu'y a faites Thomas d'Harquel, modifications qui sont d'ailleurs indiquées par les astérisques (voir page 149). Mais comme ces modifications n'ont pas changé les tendances du texte, nous voyons que deux critiques éminents ont, à cent ans de distance, l'un au VIe (508), l'autre au VIIe siècle (616), confirmé, par leurs travaux, le « Texte Reçu. »

« Comparaison du Texte Philox.-Hérocl. et des Notes marginales avec les manuscrits grecs. »

« Distinction établie entre le Texte et les Notes. — Faits apportés à l'appui. »

La substance de la Version Philoxéno-Héracléenne nous donne donc le résultat de deux recensions critiques. Ce n'est pas un travail anonyme. On sait d'où il vient, à quelle époque il a été exécuté et par qui il a été fait. Ce qui est le point capital, lorsqu'il faut faire la critique des documents.

2º Les notes marginales, au contraire, viennent, sans doute, en grande partie, de Thomas d'Harquel. Elles répondent aux variantes qui figurent dans nos éditions critiques, par exemple, dans Trégelles ou Tischendorf. Cependant, il y a du doute pour un très grand nombre, car on remarque 1º qu'aucun manuscrit ne les contient toutes. 2º que les variantes sont diverses dans les divers manuscrits. 3º qu'un certain nombre sont certainement postérieures à Thomas d'Harquel

ainsi que le prouve leur rédaction, par exemple, celle qui accompagne l'addition que nous avons citée plus haut, à propos de St. Jean II, 1 (voir page 156). On lit, dans le manuscrit dont s'est servi Joseph White, que „ cette phrase n'existe pas dans „ tous les exemplaires de Thomas d'Harquel, mais qu'on la „ rencontre quelquefois dans certains exemplaires grecs (1). On pourrait citer également les notes qui se rapportent à St. Mathieu XXV, 1; XXVII, 35; XXVIII, 5 et beaucoup d'autres exemples. — Enfin 4° on sait qu'au XIIe siècle, le grand commentateur syrien, Denys Bar-Tsalibi, a fait une édition nouvelle de la Recension Héracléenne. Or, il est possible que lui-même ait ajouté quelque chose au travail de ses prédécesseurs.

« Traits de famille qui « rapprochent les Notes marginales d'une catégorie de manuscrits grecs. »

Il y a dans ces quatre faits, tous certains et indiscutables, plus de raisons qu'il n'en faut pour affaiblir l'autorité des leçons marginales. On peut admettre qu'elles représentent, chacune, en particulier, la leçon d'un manuscrit, mais sans qu'on puisse dire lequel. Néanmoins, si on prend les notes marginales dans leur ensemble, on remarque qu'elles s'accordent, d'une manière spéciale avec les manuscrits ℵ B C D L, 1, 13, 33, 69, 118 (2).

avec D seul	19 fois	avec CL seul	3 fois.
„ BD „	6 „	„ BCDL „	13 „
„ L „	2 „	„ A „	2 „
„ DL „	22 „	„ ABDL „	8 „
„ C „	5 „	„ B „	2 „
„ CD „	5 „	„ 1, 13, 33, 69 „	22 „
avec les Latins seuls	7 fois,	avec aucun	24 fois.

De ces observations, il résulte 1° que ces notes marginales suivent, dans leur ensemble, les leçons singulières qu'on remarque dans D et quelques autres manuscrits de la

(1) - J. White, Ibid. p. 623.

(2) - G. Chr. Adler, Versiones Syriacae. p. 130 - 132.

même famille ℵBCL., 1.33, 69. 2°- Que ces leçons singulières caractérisent, à la fois, et les manuscrits d'origine égyptienne et les tendances d'une certaine école de critiques alexandrins.

« Conclusion générale tirée de l'ensemble des faits qui viennent d'être cités. »

De plus, comme toutes les versions orientales, syriennes, arméniennes, coptes, etc, qui ont été faites ou revisées à Alexandrie au Ve, VIe, VIIe siècles, présentent plus ou moins les mêmes caractères, on est fondé à penser que les versions occidentales, qui ont les mêmes tendances remontent à la même source, et on résout ainsi un des problèmes des plus intéressants et des plus embarrassants que s'est posés la critique biblique moderne.

« Des Manuscrits Philoxéno-Héracléens. »

VI°. Mais c'en est assez pour ce qui regarde la tendance critique de la Version Philoxéno-Héracléenne texte et marges. Avant de finir, il nous faut dire un mot des ressources que nous possédons pour l'étudier à fond, et, au besoin, pour en faire une édition revue et corrigée. Donnons, dès lors, un aperçu sommaire des manuscrits existant dans les bibliothèques d'Europe.

Ces manuscrits sont suffisamment nombreux pour les quatre Evangiles, mais ils font, en grande partie, défaut pour le reste du Nouveau Testament. En ne tenant pas compte des Lectionnaires, on trouvera dans le Tableau ci-joint, des renseignements d'ensemble, qui suffiront pour le but que nous nous proposons ici:

Siècle	Évangiles					Actes et Épîtres Cath.		St Paul.	Apocal.
	F.	L.	O.	P.	R.	L.	O.		
VIII	*3								
IX		7163 +							
X		*14469+			*263+				
XI		14474 . 7164			A.2.18	14474			
XII			24	*52. 53			24	Mss Ridley à New College Oxford.	
"				*54+					
XIII		*17124 . 7165		*55. *56		17124			
XIV		or. 2291	28	57					
XV		7167		58	*271				

XVI									
XVII									
XVIII			25						
XIX									
	1	8	3	7	3	2	1		

Nous avons marqué d'un astérisque les manuscrits datés et d'une croix ceux qui sont accompagnés de Références marginales, ou d'Harmonies ad mentem Eusebii.

« Manuscrits qui ont servi à Glos. Ridley et à J. White. »

Dans le Tableau ci-dessus ne figurent pas les manuscrits qui ont servi à J. White pour préparer l'édition, qu'il a publiée à Oxford, de 1778 à 1803, manuscrits qui furent donnés à Glos. Ridley et qui sont aujourd'hui déposés dans la bibliothèque de New College à Oxford. Deux de ces manuscrits contiennent le texte du Nouveau Testament, tel que l'a publié J. White, quatre Évangiles, Actes des Apôtres et Épîtres catholiques, Épîtres de St Paul jusqu'à Hébreux X, 27. La fin de cette dernière épître manque, ainsi que l'Apocalypse. L'autre manuscrit contient la recension que Denys Bar-Tsalibi a faite, au XIIe siècle, de la version Philoxeno-Héracléenne. Nous aurons occasion de reparler plus loin de cette recension et de ce manuscrit, à propos de St Jean VII, 53-VIII, 11.

« Manuscrit de Cambridge. »

En outre, il existe à Cambridge, à la bibliothèque de l'Université, un manuscrit important des quatre Évangiles, qui il y a peu d'années, appartenait à feu M. Jules Mohl. Ce manuscrit est célèbre déjà, parce que, seul, il nous a conservé une traduction complète de la première Épître de saint Clément Romain aux Corinthiens.

G. Chr. Adler pensait que le manuscrit de Florence contenait la version de Philoxène, non revue par Thomas d'Harquel, mais G. H. Bernstein, ayant examiné un peu plus à fond ce manuscrit et ceux de Rome, pense, avec plus de fondement, que celui de la Bibliothèque Angelica, coté A, 2. 18, contient un texte antérieur à la recension de Thomas d'Harquel. Les raisons qu'il en donne paraissent assez concluantes. Ainsi

1° Ce manuscrit présente un texte qui s'écarte souvent de tous les autres, de celui publié par J. White, et du texte renfermé dans les manuscrits 3 de Florence, 268 et 271 de la Bibliothèque Vaticane. 2° En bien des endroits ce texte s'accorde avec la Péchito là où les autres diffèrent de celle-ci et enfin 3° dans d'autres cas, il ne s'accorde, ni avec la Péchito, ni avec les autres exemplaires de la recension héracléenne. Or, ces trois caractères répondent mieux au travail, tel qu'il a dû sortir des mains de Philoxène ou de son chorévêque Polycarpe. On peut voir les exemples cités, à l'appui de ces trois assertions, par G. H. Bernstein, dans (Das Heilige Evangelium des Johannes, Leipzig, 1853, in 8° pages 25-29.

Nous avons nous-même examiné plusieurs fois ce manuscrit, ainsi que celui de la Bibliothèque Vaticane, coté 268, et tous les deux nous ont paru curieux à plus d'un titre. Le plus ancien est celui de la vaticane; il est daté de l'an 859, ce que ni Assémani, ni Adler, ni Bernstein n'ont remarqué (voir f° 172, b). Le manuscrit A, 2, 18 de la Bibliothèque Angelica ne remonte pas au-delà du XI ou du XIIe siècle.

« Du manuscrit vatican 268. »

Le premier contient les sections dites Ammoniennes et les canons d'Eusèbe révisés par les Syriens, ce qui est un exemple unique parmi les manuscrits de la Version Philoxéno-Héracléenne. Les κεφάλαια présentent aussi une rédaction toute particulière, comme nous le dirons plus tard.

a.- « Son système de sections dites Ammoniennes. »

b.- « Nombre et titres de ses τίτλοι ou κεφάλαια. »

Dans le second, le nombre des κεφάλαια et des sections dites Ammoniennes s'accorde avec le système grec et avec celui des autres manuscrits de la version Philoxéno-Héracléenne; mais la rédaction du Synaxaire, qui occupe les premiers feuillets du manuscrit, est extrêmement singulière.

Nous aurons plus tard occasion de revenir là-dessus.

Les détails, dans lesquels nous venons d'entrer, montrent que, ni Gl. Ridley, ni J. White, ni G. Chr. Adler, ni G. H. Bernstein, n'ont épuisé le sujet. La version Philoxéno-Héracléenne demande à être examinée plus à fond qu'elle ne l'a été jusqu'ici. Celui qui voudrait entreprendre cette oeuvre, pour-

« Quelques Lectionnaires contenant cette version, signalés avant de finir. »

rait consulter utilement, outre les manuscrits indiqués plus haut, les Lectionnaires cotés 43 à la Bodléienne, à Oxford ; Addit. 7170, 7171, 7172, 14490, 14689, 18714 du Musée Britannique ; 51 et 52 à Paris ; 36 à la bibliothèque vaticane et VI. 32 à la bibliothèque Barberini, à Rome, etc..

« Par qui la version » Philoxéno-Héra- » cléenne a-t-elle été » employée ? – »

VII° Avant de terminer ce que nous avions à dire de la version Philoxéno-Héracléenne, il nous faut parler de l'usage qu'on en a fait. C'est un point qui ne manque pas d'intérêt et qui a bien son importance. Ce qui s'est passé pour cette version nous fournit la contre épreuve de ce que nous avons dit, en parlant de la Péchito (voir page 105.).

La Péchito étant antérieure aux hérésies qui ont scindé l'Église syrienne en plusieurs sectes, ennemies acharnées l'une de l'autre, a été employée par toutes et retenue jusqu'à nos jours dans l'usage liturgique (voir pages 105-6).

Mais c'est précisément le contraire qui a eu lieu pour la version Philoxéno Héracléenne. Postérieure aux grandes hérésies du cinquième siècle, entreprise (508) par les soins de Philoxène, un des meilleurs écrivains syriens mais un des plus ardents monophysites qui aient jamais existé, cette version a été, un siècle plus tard (616) revue par un autre monophysite et publiée sous le patronage du patriarche des monophysites. C'est pourquoi, la version Philoxéno-Héracléenne est demeurée monophysite dans toute son histoire. Jamais elle n'a été employée par les Nestoriens, par les Melchites ou par les Maronites. Nous ne l'avons jamais vu citée dans les livres liturgiques d'une autre église ; jamais elle n'a figuré dans les lectionnaires d'une secte autre que celle des Jacobites. Ceux que nous avons énumérés tout à l'heure appartiennent tous aux monophysites-syriens.

Nous avons donc là, la contre épreuve rigoureuse de ce qui s'est passé pour la Péchito.

Est-ce à dire que cette version soit entachée de monophysisme ? – Nous ne le pensons pas ; pour l'affirmer, il fau-

vrait l'examiner très minutieusement ; car l'hérésie monophysite est, à quelques points de vue, une des plus subtiles qui aient jamais paru.

L'histoire de la version Hexaplaire confirme les observations que nous venons de faire, et en montre en même temps toute l'importance, car elle a une histoire de tous points semblable. Jamais elle n'a été employée en dehors de l'Eglise Jacobite. Paul de Tella a eu le sort de Philoxène et de Thomas d'Harquel. Aucun de ces personnages n'est parvenu à briser le cercle de préjugés ou de rancunes qui a limité sa sphère d'action aux bornes étroites de la secte monophysite syrienne.

Paragraphe troisième.

De la Version Curétonienne.

I.– La version Philoxéno-Héracléenne nous a transportés à Alexandrie, vers l'an 616, et nous y a retenus naturellement quelque temps; car les travaux d'érudition biblique sont laborieux : rien n'est pénible comme la collation des manuscrits. C'est une besogne qui use rapidement les ressorts de l'intelligence, témoins Tregelles et Tischendorf, les plus grands collationneurs de notre temps, morts, tous les deux, avant l'heure, des suites d'une paralysie.

> « La version Philoxéno-Héracléenne » s'est faite à Alexandrie. – On reste » encore à Alexandrie ou dans les » environs. »

Trente ans se sont passés : nous voilà en l'an de grâce 655. et en l'an de l'Hégire 35, mais toujours en Egypte, non plus à Alexandrie, car Amrou, le conquérant de la terre des Pharaons a fait les décrets du 29 février, pour expulser les internationalistes du temps, rassemblés dans le Serapéum, nous voulons dire, les Cyrille, les Athanase, les Origènes, qui y vivaient encore dans leurs oeuvres : il a même mieux fait. De peur qu'ils ne se sauvent et ne reviennent un jour enseigner le contraire de ce que contient le Coran, il les a fait mettre au feu. Rien n'est nouveau sous le soleil, on le voit ! Heureusement

quelques volumes ont échappé au sort qui les attendait dans les poêles des bains publics.(1)

Voici, par exemple, un moine qui s'enfuit à grands pas, emportant un étui de laine sous le bras et se dirigeant vers le désert. Il n'y a pas à s'y méprendre : à l'air de joie répandu sur toute sa figure, on voit qu'il vient d'accomplir quelque grand exploit. Plus heureux que M. Tischendorf ne devait l'être douze cents ans plus tard, il a sauvé sans doute intégralement quelques uns de ces manuscrits qu'Amrou a condamnés au feu des bains publics, et il s'en va jouir de sa conquête au fond de quelque solitude.

Il abandonne Alexandrie, comme il a abandonné déjà sa patrie, car il a en horreur le tumulte et les armes : il prend la direction du désert de Nitrie, où il trouvera des compatriotes, et aussi, il l'espère du moins, un peu de calme et de loisir. Regardez-le, c'est un homme jeune encore : vingt-deux ou vingt-trois ans, voilà son âge : son oeil noir est vif et pénétrant : le front est intelligent, mais un peu étroit ; les plis de la bouche, et l'arcature du nez révèlent l'énergie et la constance, le désir de faire quelque chose, la volonté bien arrêtée de ne point passer inutilement sur la terre. Il a embrassé la carrière monastique par goût et aussi par amour de l'étude. Si

---

(1).– Voir Aboulfaradje, Histoire des Dynasties, p. 164.– Abdallatif, écrivain arabe du XIIe siècle, raconte les mêmes faits, dans sa Relation de l'Egypte, Livre I, ch. IV. p. 183 de la traduction de M. de Sacy.– Il est bien entendu, parmi certains critiques modernes, que le fait raconté par ces historiens est faux. On admet bien, sur la parole de M. Tischendorf, que les moines du Sinaï allument leurs poêles avec les feuillets des sinaïtiques, mais on ne peut pas admettre qu'Omar et Amrou aient pu se rendre coupables d'un pareil acte de barbarie. Il n'y a que des chrétiens et des moines qui soient capables de tels méfaits.

la science phrénologique était née, vous découvririez aisément sur un côté de son front la bosse de la grammaire, de la Philologie et de la critique; il n'y a chez lui rien de poëtique, mais il possède, à un haut degré, les qualités qui font les grammairiens et les critiques. Aussi ce sera un traducteur émérite, le premier grammairien de sa nation, un massorète consommé. Un jour, déjà peut-être, il vous dirait combien il y a de lettres dans la Sainte Ecriture, combien de versets, combien d'a, de b ou de ω dans le Nouveau Testament. Vous n'aurez qu'à lire plus tard sa grammaire, la collection de ses lettres où il traitera, successivement ou à la fois, toute espèce de questions: exégèse, philosophie, histoire sacrée, histoire profane, histoire littéraire, droit canon, etc.; il embrassera tout, et, sur tout, il laissera des écrits qui auront du succès auprès de ses compatriotes. Nous vous recommandons, en particulier, sa lettre à Georges de Saroug: vous verrez qu'il en a su long sur les travers des copistes de son temps et de tous les âges; et ce n'est pas une merveille, car il leur a donné tant à faire; il les a si souvent mis à la torture qu'il doit les connaître par cœur. En effet, il en sait et il en dit long. Il a commencé à écrire jeune; aussi a-t-il laissé après lui toute une bibliothèque. Mais suivons-le. Le voilà qui vient d'arriver au couvent de Sainte Marie de Nitrie, à Dèr-Essourijani; il paraît qu'il y est connu, car, sans rien dire, il entre dans une cellule. On est ici, du reste, fort hospitalier; on sent encore répandu partout le parfum de la vie des Pères du désert. Il vient d'ôter son manteau et le voilà qui s'assoit à une table de travail. De l'étui en laine verte, qu'il avait sous le bras, sortent deux volumes qu'il dépose religieusement sur une table: Deux manuscrits, l'un déjà vieux de cinquante ans peut être – vous savez que la paléographie trompe quelquefois, témoin ce manuscrit, venu peut-être, lui aussi, de Nitrie, qu'on rapportait au VIIe siècle et qu'il a bien fallu plus tard classer au XIIe, lorsqu'on y a découvert Samson revêtu de l'armure, du haubert, du cimier et des cuissarts de croisés – l'autre manuscrit est fraîche-

ment écrit et de la main de celui qui le tient car son possesseur n'a pas encore la célébrité voulue pour avoir un copiste à ses ordres. Avec le temps cela viendra.

II. – Pendant que le jeune moine sort de sa cellule et va présenter ses respects au supérieur du couvent, un Mar Antoun quelconque, profitons de la liberté qu'il nous laisse et examinons les volumes qu'il a étalés sur la table. Voici, d'abord, le plus ancien, évidemment celui qui lui sert d'original; celui qu'il traduit peut-être. Grand Dieu comme ce manuscrit ressemble à un autre que nous connaissons bien! Mais c'est le manuscrit D ou un des rares manuscrits de cette famille, dont on ne peut chercher le lieu d'origine ailleurs qu'à Alexandrie. En le feuilletant un peu, nous tombons juste sur le passage singulier de saint Mathieu XX, 28, et en cherchant le passage correspondant dans l'autre manuscrit, nous voyons précisément qu'il y est traduit de la manière suivante:

« Addition remarquable, que la Recension Cureton présente en St Mathieu chap. XX, 28. »

« Mais vous, cherchez de peu de chose à devenir grands et non de grand chose à devenir petits. Quand vous êtes invités à dîner dans une maison, ne vous asseyez pas à la place honorée, de peur qu'il ne vienne quelqu'un de plus honoré que vous et que le maître du dîner ne vous dise: « approchez, plus bas » et vous serez couverts de honte aux yeux des invités. Mais, si vous vous asseyez à la petite place et si celui qui est moins que vous vient, le maître vous dira: approchez, montez plus haut et asseyez-vous; et vous aussi, vous aurez plus de gloire aux yeux des invités (1).

« Appréciation de cette addition. – Voir, d'ailleurs, page 26. »

Le passage est caractéristique: On n'a trouvé encore qu'un seul manuscrit grec qui renfermât cette curieuse addition, à savoir le fameux Codex Bezae (D) déposé maintenant à Cambridge; mais on la rencontre cependant dans d'autres manuscrits anciens, qui rappellent tous, plus ou moins, Alexandrie. Tho-

(1) W. Cureton, Remains of very ancient Recension of the four Gospels in Syriac, Londres 1858.

mas d'Harquel lui a accordé une place à la marge de son édition, mais en remarquant « que ce paragraphe placé ici dans » quelques manuscrits grecs n'existe, dans les exemplaires anciens, » qu'au κεφ. 53 de St. Luc (Cfr. Chap. XIV, 8, etc); mais Thomas d'Harquel avait de l'âge, lorsqu'il exécuta son oeuvre: sans être un critique consommé, il avait cependant du flair, du tact, du sens, de la sobriété. Qu'y-a-t-il d'étonnant qu'un jeune homme de vingt ou vingt-deux ans, comme le nôtre ait cru bien faire que d'enrichir son travail de cette perle exégétique! En général, la jeunesse ne brille pas par le sens critique. Ce qui est curieux, original, même étrange, va fort bien à ses goûts. Il est donc naturel de trouver ce morceau apocryphe, dans une oeuvre comme celle que nous avons entre les mains.

Cependant, même avec ses 20 ou 22 ans, notre jeune critique n'a pas pu se résigner à traduire une absurdité comme celle que nous présente 1° le Codex Bezae: ὑμεῖς δὲ ζητεῖτε ἐκ μεικροῦ αὐξῆσαι καὶ ΕΚ ΜΕΙΖΟΝΟϹ ΕΛΑΤΤΟΝ εἶναι; 2° La marge de la recension de Thomas d'Harquel ܐܢܬܘܢ ܕܝܢ ܒܥܝܢ ܐܢܬܘܢ ܡܢ ܙܥܘܪܐ ܠܡܪܒܐ ܘܡܢ ܪܒܐ ܠܡܗܘܐ ܙܥܘܪܐ: : mais vous, vous cherchez de petits à devenir grands et de GRANDS à devenir PETITS. 3° Tous les manuscrits de l'Ancienne Vulgate, qui contiennent cette addition — ceux, au moins, que nous avons pu consulter, comme le Colbertinus (ç): « Vos autem quaeritis de pusillo crescere et de MAJORE MINORES esse », et autres qui portent, tantôt: « de MAXIMO MINUI, » tantôt: « in MAXIMIS REBUS MINUI », etc. C'est à peine si l'histoire nous parle d'un Charles Quint descendant du trône et s'enfermant dans l'abbaye de St. Just. C'est donc un non sens que de prêter aux hommes la passion de s'abaisser. Aussi notre jeune critique, ne comprenant rien au texte du Codex Bezae, n'a pas manqué de corriger la phrase et de dire: ܐܢܬܘܢ ܕܝܢ ܒܥܘ ܡܢ ܙܥܘܪܐ ܠܡܪܒܐ ܘܠܐ ܡܢ ܪܒܐ ܠܡܙܥܪ ܗܘܘ « Mais vous, cherchez (et non pas: vous cherchez) de petits à devenir » grands et non de grands à devenir petits. » — La correction.

« Rédaction de cette addition dans les divers documents. »

« Correction faite par l'auteur de la Recension Curetonienne. »

il est vrai est faite maladroitement et trahit la retouche. Si l'auteur avait eu soin de conserver le présent : « Vous cherchez. » il n'y aurait eu rien à redire : la correction eut été irréprochable. Malheureusement il n'en a pas été ainsi ; et c'est pourquoi nous prenons le correcteur dans l'acte du délit : en employant l'impératif : « cherchez » il débute par un précepte qui est en contradiction avec tout ce qui suit. Or, c'est précisément à des traits de ce genre que se révèlent les altérations volontaires et qu'on peut quelquefois fixer la date où elles ont été commises. La version Cureton, par exemple, est postérieure ici au texte du Codex Bezæ, et à tous les textes latins que nous connaissons.

« Tendance générale « de la Recension, « determinée d'après « ce morceau. »

Cette addition caractérise l'œuvre et nous indique la tendance de la recension que nous avons sous les yeux. Ce n'est pas une version nouvelle, une version indépendante, comme celle dont nous avons parlé tout-à-l'heure. Philoxène et Thomas d'Harquel avaient tâché de reproduire le texte grec, dont ils avaient fait choix, aussi rigoureusement que possible, jusqu'à l'ordre des mots. Ils avaient relégué aux marges les leçons douteuses. Mais, soit que leur œuvre eût paru trop servile, soit que le temps ne lui eût pas encore permis de se faire connaître au loin, à cause peut-être des guerres dont la Palestine et la Syrie furent le théâtre de 630 à 660, la question de la révision de la Vulgate syrienne demeurait toujours au concours parmi ceux qui désiraient un texte plus conforme à l'original grec. C'est pourquoi, Jacques d'Edesse — car c'est lui que nous avons eu tout le temps en vue — Jacques d'Edesse (630 + 709) tenta, dans sa jeunesse, de refaire la Péchito. Nous considérons, en effet, la version, qui a fait tant de bruit, ces derniers trente ans, sous le nom de version Cureton, comme son œuvre, comme son premier essai en ce genre, comme sa thèse pour le doctorat en Ecriture Sainte, s'il nous était permis de parler ainsi, en transportant les idées de notre temps à une autre époque et dans un autre milieu. Les jeunes gens de dix-huit ou de vingt ans ne produisent pas, en général, du premier coup

des chefs d'œuvre. Jacques d'Edesse ne fait pas exception à la règle.

III.– Voici d'abord, ce qui nous reste de cette récension de la Péchito :

« Fragments qui « nous sont parve- « nus de cette Re- « cension. »

St Mathieu I, 1 – VIII, 22; X, 32 – XXIII, 25.

St Marc XVI, 17-20.

St Jean I, 1-42; III, 6 – VII, 36 – [VII, 37-52; VIII, 12-19]; XIV, 10-12; 16-18; 19-23; 26-29.

St Luc II, 48 – III, 16; VII, 33 – XV, 21; [XV, 22 – XVI, 12] [XVII, 1-23]; XVII, 24 – XXIV, 44.

L'ensemble de ces fragments a été découvert et publié par le R. W. Cureton, chanoine de Westminster, qui a donné son nom à la recension. Seuls les fragments, que nous avons placés entre crochets ont été découverts plus tard par Brugsch-Bey. et publiés par Rödiger dans le Monatsbericht der Königlich Preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, de Juillet 1872, p. 557. M. W. Wright les a aussi reproduits, avec quelques corrections, dans une publication à part (1).

IV.– Voici à quels résultats est arrivée la critique à propos de la version Curétonnienne. 1° On a d'abord reconnu que cette recension et la Péchito n'étaient pas indépendantes l'une de l'autre : Ou la Péchito a été faite sur la récension Curetonnienne ou la recension Curetonnienne a été faite sur la Péchito. Il n'y a pas de milieu. Le fait est évident pour quiconque lit seulement deux pages de chaque texte, en les confrontant l'un avec l'autre, même là où ils diffèrent le plus. Le fait, d'ailleurs, sera mis clairement en évidence par les passages que nous citons dans les tableaux ci-joints, contenant les variantes principales des chapitres I – III de St Mathieu, XXII – XXIV de St Luc.

---

(1).– On a essayé, à diverses reprises, de retrouver les feuillets qui manquent au manuscrit 14451 ; mais jusqu'ici toutes les recherches ont été infructueuses. Le Rév. J. R. Crowfoot, recteur de Wangford, entreprit tout exprès, en 1873, un premier voyage en Egypte,

1	Math. I, 5	ʿObar ex Az'uth
2	„ 8	Joram genuit Ochoziam; Ochozias genuit Joach; Joach genuit Amaziam; Amazias genuit Oziam.]
3	„ 13	Zorobabel genuit Abiour.
4	„ 14	Achin genuit Eliour.
5	„ 16	Cui desponsata erat Maria [Virgo], illa quæ genuit Jesum Christum.
6	„ 18	Nativitas autem Christi sic fuit; cum esset desponsata Maria, mater ejus, Josepho. Cum non appropinquâssent unus ad alterum, inventa est gravida de Spiritu Sancto.
7	„ 19	Joseph autem, quia vir erat rectus, noluit revelare [Mariam] et meditatus est absque strepitu dimittere eam.
8	„ 20	Apparuit Josepho Angelus domini in visione nocturna. — Ne timeas accipere Mariam desponsatam tuam: Id enim quod nascetur ex ea de Spiritu Sancto Conceptum est.
9	„ 21	Ipse enim vivificabit mundum, a peccatis ejus.
10	„ 22	Quod dictum est per Os Isaiæ prophetæ.
11	„ 23	Et vocabitur nomen ejus Emmanuel. Quod interpretatur Deus [noster] nobiscum.
12	„ 25	Et accepit Mariam [et pure habitavit cum ea donec peperit filium cujus vocavit nomen. Jesum.
13	„ II, 1	Et ecce magi venerunt ab oriente.
14	„ 6	Non fuisti parvula præ regno Judæ.
15	„ 7	Et scrutabatur eos ut sciret in quonam tempore visa esset eis stella.

mais sans résultat. Quelqu'un sera peut-être, un jour, plus heureux.

16	S. Math. II, 9	[illegible]	Desuper locum ubi erat puer.
17	" 12	[illegible]	Et visum est ipsis in visione ne redirent ad Herodem.
18	" 13	[illegible]	Et post eos
19	" 15	[illegible]	Et fuit ibi usque dum moreretur.
20	" 16	[illegible]	Juxta similitudinem temporis quod Magi dixerant ei.
21	" 17	[illegible]	Tunc adimpletum est verbum quod dixit Jeremias propheta : ... ululatus, fletus [et singultus] multus: [vox] Rachelis etc
22	" 20	[illegible]	Qui quaerebant animam pueri [ad perdendum].
23	" 22	[illegible]	Cum audisset autem [Joseph.]
24	" III, 1	[illegible]	In illis diebus.
25	" 2	[illegible]	Ille enim est de quo [scriptum] est in Isaïa propheta : Vox clamantis in deserto.
26	" 5	[illegible]	Vestitus erat veste de pilis camelorum et vinctus cingulo in renibus suis. Tunc veniebant ad eum filii Jerusalem et omnis Judaea et omnis transitus circum jacens Jordanem [fluvium].
27	" 6	[illegible]	Dum confiteretur unusquisque peccata sua.
28	" 7	[illegible]	Venientes ad baptisma ejus.
29	" 10	[illegible]	Ecce venit securis super radicem eorum.
30	" 11	[illegible]	Mundat aream suam.
31	" 14	[illegible]	Ego servio ut tu baptizes me.
32	" 15	[illegible]	Tunc reliquit eum ut madefieret et madefactus est Jesus.
33	" 16	[illegible]	Et remansit super eum.
34	" 17	[illegible]	Et vox audita est de coelo quae dixit ei : tu es filius meus, dilectus meus, in te complacui. »

S.t Luc XXII – XXIV. — S. Luc XXII – XXIV.

35	XXII, 7	[illegible]	Et cum venisset dies [Paschae].
36	18	[illegible]	Non bibam de [Specie] vitis.
37	25-27	[illegible]	Dixit eis D. noster : Reges populorum Domini eorum sunt ; et qui potenter

	[illegible]	sunt [et recte faciunt] bene factores vocantur. Vos autem, non sic, sed qui major inter vos, erit sicut parvus; et qui dux est sicut famulus [et non sicut recumbens]. Quis major est? Qui recumbit aut qui servit? –
38 „ 31	[illegible]	Dixit [D. noster] Simoni, Simon?
39 „ 34	[illegible]	Cantabit Gallus hodie [bis]
40 „ 38	[illegible]	Dixit eis: sufficit [Surgite, eamus].
41 „ 42	[illegible]	Pater meus [si possibile est], transeat me calix.
42 „ 58	[illegible]	Vidit eum alius et [similiter] dixit.
43 „ 61	[illegible]	Antequam gallus cantet [bis].
44 „ 64	[illegible]	Percutientes eum et [velabant] faciem ejus
45 XXIII, 7	[illegible]	In illis diebus [azymorum].
46 „ 9	[illegible]	Verbis [sapientibus] interrogabat eum.
47 „ 9	[illegible]	[tanquam ille qui non esset ibi].
48 „ 10	[illegible]	Principes sacerdotum et [Principiculi] stabant.
49 „ 12	[illegible]	Facta est [pax] inter Herodem et Pilatum.
50 „ 15	[illegible]	Misit eum ad eum et aliquid dignum mortis [non invenit post eum]; nec factum ab eo aliquid (dignum) mortis.
51 „ 37	[illegible]	Et dicebant: [Ave tibi], si tu es Rex.
52 „ 39	[illegible]	Blasphemabat eum dicens: Nonne tu es Christus? [Vivifica te ipsum].
53 „ 40	[illegible]	Ecce nos in eodem sumus judicio.
54 „ 43	[illegible]	Hodie mecum eris in [Horto Eden].
55 „ 48	[illegible]	Et omnes qui occurrerunt ibi et viderunt quod factum est, percutientes pectus suum dicebant: [Vae nobis! quanta calamitas! Vae nobis a peccatis nostris!]
56 „ 50	[illegible]	Et vir quidam nomine Joseph, vir senatorius, Justus et bonus, ex Arimathaea oppido Judae, respiciens in regnum caelorum.
57 „ 51	[illegible]	Vir ille non sequaverat mentem suam cum manducatoribus ossium (calumniatoribus).

58	„ 55	[illegible]	Quae venerant cum illo a Galilaea. Venerunt ad sepulcrum super vestigia illorum et viderunt cadaver, cum introduxerunt illud huc.
59	XXIV, 1	[illegible]	Attulerunt quae paraverant.
60	„ 5	[illegible]	Dicebant illis [illi viri]: Quid ...
61	„ 10	[illegible]	Joannes et Maria [filia] Jacobi ...
62	„ 11	[illegible]	A stupore suo dicebant (illa) verba haec.
63	„ 12	[illegible]	[Abiit apud ipsum] mirans quod factum fuerat.
64	„ 13	[illegible]	Et [visus est] duobus ex illis in ipso die.
65	„ 22	[illegible]	Etiam mulieres de nobis iverunt ad sepulcrum [ubi positus erat] et, cum non invenissent corpus ejus, venientes dixerunt nobis: vidimus angelos ibi. Et mirati (se ?) sumus. Et dixerunt (illae) de eo quod vivit.
66	„ 28	[illegible]	[Et ipse visus est eis tanquam iens ad locum longinquum].
67	„ 29	[illegible]	Et coeperunt ipsi postulare ab eo ut apud eos esset, quia jam tenebrae aderant.
68	„ 32	[illegible]	Nonne cor nostrum grave erat in via?
69	„ 41	[illegible]	Non credebant [prae timore] et laetitia.
70	„ 43	[illegible]	Et cum accepisset, comedit coram illis [et tollens quod superaverat dedit eis].

2° Nous n'avons relevé, dans les trois premiers chapitres de S.t Mathieu et dans les trois derniers de saint Luc, que les principales additions et substitutions. Lorsque les variations étaient trop nombreuses, nous avons cité les versets en entier, afin qu'on pût mieux faire la comparaison. Nous n'avons point parlé des omissions, des transpositions et des modifications de phrase. Elles sont cependant assez nombreuses dans ces six chapitres. Voici les principales. Le manuscrit Cureton omet: σφόδρα [illegible], S. Math., II, 10, μὴ δόξητε [illegible], III, 9; τοῖς

στρατηγοὺς [illegible] Luc XXII, 4; οἱ δώδεκα, [illegible], 14; les versets 17 et 18 sont placés après le verset 19 et le verset 20 est omis tout entier; ἀπ' οὐρανοῦ [illegible], 43; πρὸς τοὺς παραγενομένους [illegible], 52; – πολλά, [illegible], XXIII, 8; la rédaction Curetonienne de ce verset offre d'autres différences notables, soit qu'on le compare au grec, soit qu'on le compare à la Peschito, par exemple [illegible] ἐχάρη λίαν. [σφόδρα] ἦν θέλων; – Le verset 17 est placé entre les versets 19 et 20; ὄξος προσφέροντες αὐτῷ [illegible], 36; καὶ ταῦτα εἰπὼν [illegible], 46; ἀρώματα [illegible] XXIV, 1; πρὸς ἀλλήλους, περιπατοῦντες, [illegible], 17; αὐτοῖς est placé après ἐξηγοῦντο tandis que la Peschito le rapporte à ἐγνώσθη, comme le « Texte Reçu ». – Enfin le verset 40 est omis en entier.

On voit par ces observations si ce texte diffère de la Peschito, du Texte Reçu et de tous les textes qu'on a publiés jusqu'à ce jour; et cependant, les détails dans lesquels nous venons d'entrer ne donnent qu'une idée très imparfaite de cette curieuse recension. Pour l'apprécier comme elle le mérite, il faudrait la parcourir toute entière et l'étudier, la plume à la main, muni de toutes les ressources qu'offre la critique moderne.

« Tendance de cette Recension à paraphraser. Affinité qu'elle présente avec quelques manuscrits. »

3° Parmi les traits caractéristiques de la Recension Curetonienne, on peut citer la tendance à paraphraser ou à ajouter certains mots, certains membres de phrases; quelquefois même des phrases entières, qui n'ont pour elles aucune autorité ou que des autorités d'un ordre très inférieur, en général le Codex Bezae (D), seul ou en compagnie du Sinaïtique (ℵ), du Vatican (B), etc. Nous avons parlé, tout à l'heure, de la plus remarquable de ces additions. On peut également consulter dans les Tableaux ci-joints les additions qui figurent sous les numéros 2, 5, 6.8, 12, 21, 34, 37, 40, 41, 48, 50, 52, 55, 56, 64, 65, 67, 68. Ces exemples suffisent pour mettre en relief un des principaux traits du manuscrit Curetonien, à savoir, la tendance à la paraphrase. Et cependant, ce ne sont que des passages

pris au hasard, sans aucune préméditation ; pour donner une idée complètement juste de ce texte, il faudrait parcourir les quatre Évangiles, chapitre par chapitre, verset par verset. Les passages de St Luc V, 14 ; VI, 5 ; XVI, 19 ; manquent dans cette version : c'est pourquoi on ne peut pas savoir si elle contenait, en cet endroit, les additions que nous avons rapportées plus haut (voir page 28) ; mais, si on venait à retrouver les feuillets qui contenaient ces passages, nous sommes persuadés que, là aussi, il y aurait accord entre le Codex Bezoe (D) et la version Curetonnienne. Il y a déjà du temps qu'on a remarqué cette étroite alliance entre ces deux documents, par exemple, dans St Mathieu, I, 18 ; V, 4-5 ; Jean I, 4 ; Luc VII, 3 ; XXII, 4, etc, etc. Tous les deux s'accordent à omettre le verset 4 du chapitre V de St Jean ; et ce nouveau point de contact ne diminue point la ressemblance, loin de là ; il établit entre les deux manuscrits un lien de plus de parenté. Il est vrai que les deux autorités se séparent, quand il s'agit de Jean VII, 53 – VIII, 1 : le Codex Bezoe (D) donne l'histoire de l'Adultère, mais à sa façon, tandis que la Recension Curetonnienne l'omet ; mais l'omission du manuscrit Cureton s'explique, dans ce dernier cas, par une raison générale, que nous ferons connaître plus tard.

« Omission de Jean V, 4. C'est un fait unique dans les manuscrits syriens. »

4° Afin, d'ailleurs, de faire mieux comprendre les tendances critiques de la Recension Curetonnienne nous avons dressé le tableau ci-joint, qui roule sur les 20 passages cités plus haut (pages 107-109), passages destinés, avons nous dit, à servir de pierre de touche. Les lettres C, P1, P2, O, A, S, D placées en tête indiquent le texte Curetonien, la version Philoxénienne (texte), la version Philoxénienne (Marge), Origènes, Aphraates, la version Simple, le Codex Bezoe (D). Dans le Tableau même, o signifie « omittit » et a « admittit »

« Tendance critique de cette Recension jugée d'après les passages cités pages 107-109. »

Rien qu'un coup-d'œil suffira pour montrer la manière dont les autorités se partagent et pour confirmer les observations que nous avons faites précédemment.

Tableau comparé des 20 passages cités pages 107-109.

	Pour l'omission.							Pour la non-omission.						
	C.	P.¹	P.²	O.	A.	S.	D.	C.	P.¹	P.²	O.	A.	S	D.
I St. Math. I, 18	o.	"	"		+	"	*o.	"	a.	"	"	+	a	"
II " " V, 44	o.	*o.	"	*o.	"	"	o.	"	a.	"	"	a	a	a
III " " VI 4	o.	"	"	o.	+	"	*o.	"	a.	"	"	+	a	"
IV " " " 13	o.	"	"	"	+	"	o.	"	a.	"	"	+	a	
V " " XVI 2-3	o.	"	"	o.	+	"	"	"	a.	"	"	+	a	a
VI " " XIX, 17	*o.	"	*o	*o	+	"	*o	"	a.	"	"	+	a	"
VII " " XX, 22.	o.	"	"	o.	+	"	o	"	a.	"	"	+	a	"
VIII St. Luc VIII 54	o.	"	"	"	+	"	o	"	a.	"	"	+	a	"
IX " " IX 7.	o.	"	"	"	+	"	o	"	a.	"	"	+	a	"
X " " " 54	o.	"	"	"	+	"	"	"	a	"	"	+	a	a
XI " " XI 2	o.	"	"	o	+	"	"	"	a.	"	"	+	a	a
XII " " " 29		"	"	"	+	*	"	a	a	"	"	+	a	"
XIII " " " "	o.	"	"	"	+	"	"	"	a	"	"	+	a	a
XIV " " " 44	o.	"	"	"	+	"	+o	"	a	"	"	+	a	"
XV St. Jean I, 18.	o	o	"	o	+	"	+	"		a	"	+	a	"
XVI " " III, 13		"	"	"	"	.	+	a	a	"	a	a	a	+
XVII " " IV, 43	o.	o.	"	o	+	"	o	"	"	a.	"	+	a	"
XVIII " " V, 16	o.	"	"	"	+	"	o	"	a.	"	"	+	a	"
XIX " " VI, 51	o.	"	"	o	+	"	o	"	a.	"	"	+	a	"
XX " " VI, 69	o.	"	"	"	+	"	o	"	a.	"	"	+	a	"
	18	3	1	9	0	1	15	2	18	2	1	2	19	5

« Assimilations des textes parallèles, même dans St. Mathieu. »

5° Il est certain, en troisième lieu, que plusieurs de ces additions et de ces paraphrases proviennent de l'assimilation des quatre textes qui forment l'Évangile. C'est ainsi, par exemple, que .. [illegible] est ajouté dans St. Luc XXII, 38, à la fin du verset, par un emprunt fait à Jean XIV, 31. De même encore Luc XXII, 34, 61 [illegible] après [illegible] est emprunté à quelqu'un des passages parallèles. par exemple à St. Marc XIV,

30, 72. Ce qu'il y a de plus curieux à observer à ce point de vue, c'est que l'Evangile de St Mathieu porte, lui aussi, des traces d'emprunts faits aux autres évangiles et ne peut, par suite, être considéré comme l'original de St Mathieu. C'est ainsi que « écrit » (St Math. III, 3) vient probablement de St Luc III, 4, ὡς γέγραπται ; « restait ܘܩܘܐ, (Math. III, 16) de St Jean I, 32, καὶ ἔμεινεν ou de St Marc I, 10 » ; satan » ܣܛܢܐ (Math. IV, 1) de St Marc I, 12, ἐκ τοῦ Σατανᾶ ; « pour un temps » ܠܙܒܢܐ (Math. IV, 11) de St Luc IV, 13, ἄχρι καιροῦ, etc., etc.. Ce fait montre que la Recension Cureton représente un travail considérable fait sur le texte des saints évangiles, travail de comparaison et d'assimilation, qui a demandé du temps pour être accompli. Nous avons donc là, non pas un jet primitif et original, mais un remaniement tardif de textes et d'éditions antérieures, .. Il est inutile d'insister davantage là-dessus, car ce fait a été relevé assez en détail pour le docteur Cureton.

VI.- On a remarqué, en quatrième lieu, que l'auteur de la Recension Curetonnienne ne connaissait pas exactement le grec, puisqu'il commettait quelquefois des fautes de traduction. Ainsi, il rend quelquefois l'expression, si connue de tous ceux qui lisent l'Evangile, « le Fils de l'Homme » υἱὸς ἀνθρώπου par ܒܪܗ ܕܓܒܪܐ, qui correspond exactement à υἱὸς ἀνδρός, Cf. Luc VII, 34, IX, 26 ; XXII, 48 ; On n'est pas fondé à croire qu'il ait agi ainsi seulement dans l'Evangile de Saint Luc, parce que nous ne possédons que des fragments de Saint Jean, et de saint Mathieu et presque rien de Saint Marc. De plus, en saint Luc, il se sert de ܒܪܗ ܕܐܢܫܐ (IX, 22. 44, 56, 58 ; XI, 30 ; XII, 8, 10, 40 ; XVII, 22, 24, 26, 30 ; XVIII, 8, 31 ; XIX, 10, etc) aussi bien que de : ܒܪܗ ܕܓܒܪܐ. Les variantes de traduction et la confusion de mots grecs qui ont été pris l'un pour l'autre démontrent également le même fait (1).

« L'auteur de la Recension Curetonnienne ne ne savait pas très bien le Grec. »

(1).- Le docteur Cureton signale, en grand nombre, des exemples de fautes commises par ignorance du grec. Voir Remains of a

VII°. — Et cependant bien que les évangiles revus par le critique syrien, qui a rédigé le manuscrit Cureton, trahissent une certaine ignorance du grec, cet auteur fait visiblement des efforts pour se rapprocher davantage de l'original qu'il a sous les yeux. Ainsi, on trouve, chez lui, une multitude de mots grecs, quelquefois même des tournures, que la langue syriaque ne comporte pas, comme [illegible] ὀψίας γενομένης St Math. VIII, 16. La langue syriaque ne possède ni génitif, ni ablatif absolu : aussi la Pechito a-t-elle rendu ce passage, par [illegible]. On peut rapprocher de cet exemple la traduction que le manuscrit Curetonien nous donne de II, 13, ἀναχωρησάντων δὲ αὐτῶν, [illegible], EX POST IPSOS ! etc.

« Inconstance dans « les procédés employés par cet auteur. »

VIII. — Une des choses qui frappent le plus, lorsqu'on parcourt cette recension de la Pechito, c'est l'inconstance et le manque de rigueur dans les procédés. L'auteur, tout en voulant reproduire le texte grec, n'est pas constant avec lui-même. Ainsi, dans les trois premiers chapitres de St Mathieu, il rend l'expression κατ' ὄναρ, qui revient plusieurs fois (I, 20; II, 12. 13, 19, 22) par [illegible] dans une vision (II, 12, 22); [illegible] dans une vision nocturne (I, 20); [illegible] dans un songe (II, 13, 19). Le mot ἰδού (I, 20, 23; II, 1, 9, 13, 19; III, 16, 17) est traduit par [illegible] « voici » (I, 23; II, 1; III, 16), par o « et » (I, 20; II, 19, 13, 19; III, 17). Pour ce qui regarde la particule διά, elle est exprimée par [illegible] « par la bouche » (I, 22), par [illegible] « dans » (II, 5, 23), par [illegible] « par la main » (II, 15), etc., etc.. Généralement les participes aoristes, premiers ou seconds, sont rendus par [illegible] « lorsque », et le prétérit. Plus d'une fois cependant l'auteur de la recension Curetonienne s'écarte de cette règle, sans qu'on puisse dire pourquoi (Voir I, 20, 24; II, 3. 9, 10, 19, 22. — Cfr. II, 11, 12, 13, 14, 21, 23, etc). Le cas le plus curieux se trouve au chapitre II, verset 13, où le génitif absolu ἀναχωρησάντων δὲ αὐτῶν est rendu par cette tournure barbare [illegible]

---

very ancient Recension, etc, page LXIX.

à la lettre ; ex post ipso ; dont on ne trouverait certainement pas un autre exemple dans tous les auteurs syriens. Il a fallu se creuser la tête pour inventer un barbarisme de ce genre. La Pechito dit plus simplement et plus élégamment : [illegible], lorsqu'ils furent partis. Il faut également signaler, dans la version Cureton, l'omission fréquente de ces suffixes emphatiques qui impriment à la Pechito un caractère si particulier et qui constituent un des traits les plus marqués de la belle langue araméenne.

IX.– La Recension Cureton présente, en outre, une multitude de particularités lexicographiques et syntactiques, qui s'éloignent plus ou moins des bonnes traditions de la langue syrienne. Voici quelques exemples,

« Particularités lexicographiques et syntactiques de la Version Cureton. »

a.– De termes grecs conservés dans la langue syriaque : [illegible] χώρα Luc III, 1 ; [illegible], ὀψόνια III, 15 ; [illegible] ἐπίτροπος, VIII, 3 ; [illegible] ἀρχαί, XII, 11 ; [illegible] ὑδρωπικός, XIV, 2 ; etc. [illegible] πάσχα, Jean VI, 4.

a.– « mots grecs conservés en Syriaque »

b.– De mots et de tournures rares en syriaque.

b.– « mots et tournures rares en syriaque. »

1° [illegible], pour [illegible] illi Math. XX, 9 ; XXI, 11, 40 ; XXII, 7.– J. IV,
2° [illegible] pour [illegible] indè Jean IV, 15.
3° [illegible] – [illegible] bene habuit J. IV, 52.
4° [illegible] – [illegible] resurrectio Math. XXII, 30.
5° [illegible] – [illegible] ante, Luc XXII, 15 ;
6° [illegible] – [illegible] noti, Luc XXIII, 49 ;
7° [illegible] – [illegible] vici, Luc XIV, 21.
8° [illegible] – [illegible] humor, aruit, Luc VIII, 6.
9° [illegible] – [illegible] cœpit inclinare dies, L. IX, 12.
10° [illegible] – [illegible] tolerabilius Luc X, 12, 14.
11° [illegible] pour [illegible] St Math. XXII, 36, Cf. V, 18.
12° [illegible] pour [illegible] ... [illegible] Ibid. V, 34.
13° [illegible] pour [illegible] Math. IV, 4.
14° [illegible] pour [illegible] Luc, IX, 12.

c.– De particularités purement orthographiques, dont le but semble être de reproduire plus fidèlement l'original hébreu, com-

c.– « Orthographe des mots hébreux. »

[illegible] Math. I, 14, 5. Quelquefois même, l'auteur se trompe évidemment dans son orthographe. Ainsi, il lit [illegible] pour [illegible]; [illegible] pour [illegible], etc, Ibid. 5, 14, 15.

d.- « Olaf prosthéthique employé fréquemment. »

d.- d'Olaph prosthéthique qui se rencontre rarement ailleurs, comme [illegible] S. Math. I, 5; [illegible] Math. XIII, 22; [illegible] Math. XXI, 5; [illegible] St Luc III, 1 [illegible] passim, cfr. Math. VI, 12; [illegible] S Luc XIV, 16, et cependant [illegible], ibid, 13.

e.- « Hébraïsmes que la Péchito ne contient pas ou contient moins. »

e.- d'Hébraïsmes que la langue syriaque ne comporte pas et dont on ne trouve presque pas d'exemple dans la Péchito, comme [illegible] dicendo autem non dixerunt, Jean IV, 27, où le grec porte οὐδεὶς μέντοι εἶπε et la Péchito lit [illegible]: nemo dixit. Il n'y avait rien, dans l'original qui appelât cet hébraïsme. Il est évidemment cherché et voulu. Il n'en est pas de même du suivant [illegible], desiderando desideravi, Luc XXII, 15, ἐπιθυμίᾳ ἐπεθύμησα, [illegible] etc. Il faut remarquer cependant, que, dans St Mathieu XV, 4, l'hébraïsme qui était naturellement demandé par l'hébreu (Exode XXI, 16) מוֹת יוּמָת, et par le grec θανάτῳ τελευτάτω (Math. XV, 4, Cfr. LXX,) est omis dans la Recension Cureton, qui dit simplement [illegible]. La Péchito, porte [illegible]. Celle de l'Ancien Testament et la version du Pentateuque par Jacques d'Édesse lisent au passage correspondant de l'Exode XXI, 16 [illegible]. Philoxène et Thomas d'Harquel lisent dans St Mathieu XV, 4, [illegible], ce qui est la traduction scrupuleuse du grec θανάτῳ τελευτάτω (1). – On pourrait encore considérer comme un hébraïsme, l'emploi de [illegible], au lieu de [illegible]. Il y a là une imitation évidente de l'expression qui revient si fréquemment dans la Genèse (Cfr. St Math. I, 1 et Genèse V, 1).

f.- « Termes nouveaux »

f.- Il nous serait facile de grossir la liste ci-dessus, que nous

---

(1) – Apraates ne cite aucun de ces endroits, sans quoi il eût été extrêmement curieux de savoir comment il les lisait.

vons formée indépendamment sans tenir aucun compte des termes relevés par le docteur Cureton, dans ses Remains of a very ancient Recension etc, pages LXIX – LXXIII de la Préface. Dans cette curieuse Recension, les termes nouveaux ou pris dans une signification nouvelle abondent, par exemple [illegible] (1) pour [illegible] Math. I, 19, dimittere eam; [illegible] pour [illegible] pro II, 23; [illegible] pour [illegible] III, 1, 3, desertus locus; [illegible] pour [illegible] III, 4, Pili camelorum; [illegible] pour [illegible] indigens III, 14; [illegible] pour [illegible] ut baptizans eum, au lieu de ut baptizaretur ab eo, etc. Tous ces exemples sont tirés des trois premiers chapitres de saint Mathieu. Ajoutons-y [illegible] mortuus est pour ἀπεδήμησε (Luc XX, 9)!

«ou employés dans une signification nouvelle.»

Les deux derniers sont des solécismes ou des barbarismes, car jamais les deux mots n'ont le sens qui leur est attribué ici. Le verbe [illegible], en sa qualité de verbe neutre : être baptisé, ne reçoit jamais de suffixe à la forme Kal. Il faudrait lire, pour être correct [illegible], à la forme aphel.

9.- D'ailleurs, les fautes abondent dans ce manuscrit, non seulement des fautes de copiste ou d'inadvertance, comme [illegible] pour [illegible] adversum eos Math. XXI, 2; [illegible] pour [illegible] alter, Jean I, 35; Jésus pour Jean, Ibid.; [illegible] pour [illegible] apud me Math. III, 15; etc. mais encore des fautes qui proviennent évidemment de l'ignorance ou de l'inattention comme : [illegible] pour [illegible] Luc XII, 18; L'auteur n'a pas de principes arrêtés : il traduit διάβολος par [illegible] Math. IV, 1; et par [illegible] Math. IV, 5; généralement il dit [illegible], adorer quelqu'un (Math. VIII, 2; II, 2. 8. 11; et passim) : cependant, on trouve une fois [illegible] adorare coram, avec la signification qu'a le verbe arabe [illegible] Math. IV, 9. Jamais on ne trouvera la phrase suivante [illegible], chez un bon auteur, avec la signification de ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν βιάζεται (Cf. Péchito Math. XI, 12 [illegible] « le royaume des Cieux est

«9.- Fautes évidentes provenant de l'inattention et de l'ignorance de l'auteur.»

---

(1).- Comparer cependant Péchito IV, 31, et Cureton V, 31; XIX, 7.

conduit avec violence (comparer V, 44 dans la Péchito et la version Cureton). Également encore, cette phrase ܥܠ ܢܚܬܐ ܕܝܢ ܝܨܦܝܢ ܠܡܢܐ ܗܘܝܬܘܢ ܐܬܒܩܘ ܗܟܝܠ ܒܫܘܫܢܐ ܕܒܪܐ ܐܝܟܢܐ ܪܒܝܢ. Math. VI, 28, n'est pas correcte grammaticalement parlant. La Péchito dit plus simplement, plus clairement et plus correctement ܘܥܠ ܠܒܘܫܐ ܡܢܐ ܝܨܦܝܢ ܐܢܬܘܢ et de vestimento QUID solliciti estis? — La phrase ܥܕ ܠܐ ܢܬܩܪܒܘܢ ܚܕ ܥܡ ܚܕ Math. I, 18, n'est pas correcte : il faudrait le prétérit, ou bien employer la conjonction ܥܕܠܐ, antequam. —

« Qu'est-ce que tout « cela prouve ? — « Que conclure ? »

V. — C'est très bien, dira quelqu'un : « Nous considérons » le fait comme prouvé. Le manuscrit Cureton est un manus- » crit qui rentre dans la catégorie de certains manuscrits grecs » et de certains manuscrits latins de la Vulgate Antéhiéronymien- » ne. Il est de la même famille que D, et d, a, b, c, ff[1], ff, » etc. Additions, omissions, transpositions, substitutions, y abon- » dent. Le fait est établi. Les fautes n'y sont pas rares. Le lexi- » que et la grammaire y reçoivent des entorses ; et, sans tomber » dans une grande exagération, on pourrait dire de ce manuscrit, » comme on l'a dit de D, qu'il représente le texte du Nouveau » Testament, à peu près comme les targums représentent le Texte » hébreu de l'Ancien. » — Cela est prouvé : mais que s'en suit- » il ? Est-il impossible d'admettre que ce soit une première ré- » daction de la Péchito ? Ne serait-ce pas, au contraire, là l'ex- » plication naturelle de ce fait étrange et unique dont vous nous » avez parlé plus haut, — de cette fixité et de cette immutabilité » de la Péchito ? » — Qu'en dites-vous ? »

« Question qui se « pose. »

« On va la résoudre. »

Nous allons essayer de résoudre cette question, à laquelle des travaux récents ont donné plus d'importance qu'elle n'en aurait en elle-même.

« Observation gé- « nérale. »

Établissons bien, d'abord, la question. — Il n'y aurait, en soi, rien d'impossible à ce que la Péchito eut traversé les mêmes phases que les versions latines ; et, à parler d'une manière généra- le, la Recension Cureton peut-être considérée comme une pre- mière ébauche ou comme une édition altérée de la Péchito.

« Double hypothèse « qu'on peut faire. »

Si c'était une première ébauche, cette ébauche aurait eu grand besoin de révision pour arriver au texte de la Péchito actuelle. Si c'est une édition altérée de la Péchito, les erreurs de copistes n'ont rien à faire dans les altérations qu'il y a ici. On aurait eu beau copier, pendant des siècles, la Péchito, qu'on ne serait jamais arrivé au texte Cureton, pourvu qu'on eût copié honnêtement et sans parti pris de corriger et d'altérer. Cela est bien évident. Ce que nous avons déjà dit le prouve amplement. — Toute la question se ramène donc à une question de fait. Peut-on démontrer que la Recension Cureton est antérieure ou postérieure à la Péchito ? »

Voici quelques observations qui aideront à résoudre cette question de fait.

1°. La Péchito nous est parvenue presque intacte depuis le quatrième et le cinquième siècle (voir pages 106-117). Si elle a pu traverser quatorze siècles sans éprouver d'altérations graves, pourquoi n'aurait-elle pas pu traverser les six premiers siècles de la même manière et avec autant de succès ? — D'autant plus que les chrétiens de la Syrie et de la Mésopotamie n'ont pas connu les hérésies gnostiques du monde grec et latin.

« Si la Péchito a pu « traverser 14 siècles « sans s'altérer, pourquoi n'aurait-elle « pas pu traverser les « trois ou quatre premiers. »

2°. Au contraire, il n'y aurait rien d'étrange à ce que nous trouvions, chez les Syriens, quelque manuscrit analogue au Codex Bezæ, et il serait même facile de déterminer l'époque où une Recension de ce genre aurait pû être fabriquée. Ce serait évidemment après l'époque de Philoxène, probablement vers le commencement du VIIe siècle, vers le temps où Paul de Tella et Thomas d'Harquel exécutaient leurs curieux travaux exégétiques.

« Est-il, a priori, « surprenant de rencontrer chez les Syriens un manuscrit « semblable au Codex « Bezæ (D, 1.) ? »

3°. Du reste, si la Recension Cureton était une première ébauche de la Péchito, il serait étrange qu'aucun écrivain syrien n'en eût parlé et ne l'eût citée. En fait, S. Ephrem (+378) cite la Péchito (Voir pages 39, 117) et nullement la Recension Cureton. On n'a, du reste, qu'à comparer le texte rapporté page 39 avec les versets 25-27 (N°. 37, page 171) pour voir que St. Ephrem se rapproche davantage de la Péchito que de la Recension Cureton.

« Si la version Cureton était une première ébauche de la Péchito, ne serait-il pas « surprenant qu'aucun « auteur ne l'eût citée ? »

Il n'y a pas trace, dans St. Ephrem, des trois mots que le manus-

a.- « St. Ephrem

« a-t-il cité la Recension Cureton? »

Cureton ajoute au texte de la version simple. Toutes les confrontations de textes que nous avons établies nous ont conduit au même résultat, par exemple, la confrontation du passage cité page 39, avec la version simple et avec la Recension Curetonienne. Voici encore un dernier passage offert à ceux qui veulent examiner plus à fond le problème. Il comprend les versets 41-42 du chapitre VII de saint Luc que St Ephrem cite encore en vers (S. Ephrem. Opp. Syr. III, p. 406, A.)

Pechito	St Ephrem.	Cureton.
[illegible]	1. [illegible]	[illegible]
[illegible]	2. [illegible]	[illegible]
[illegible]	3. [illegible]	[illegible]
[illegible]	4. [illegible]	[illegible]
[illegible]	5. [illegible]	[illegible]
[illegible]	6. [illegible]	[illegible]
(St Luc VII, 41-42.)	7. [illegible]	[illegible]
	8. [illegible]	[illegible]

Entre saint Ephrem et la Pechito il y a 21 variantes sur 23 mots, c'est-à-dire 91,%. Entre St Ephrem et le manuscrit Cureton, il y a 25 variantes sur 23 mots, c'est-à-dire plus de 108 % (1)

On pourrait répéter l'expérience indéfiniment qu'on aboutirait toujours au même résultat. Jamais saint Ephrem n'appuierait de son autorité les additions et les paraphrases qui sont caractéristiques de la Recension Curetonienne. — M. Lebir, de sainte et religieuse mémoire, a examiné un peu la question que nous discutons ici, dans son étude sur une ancienne version syriaque des Evangiles (Études bibliques II pages 270-272) et a cru pouvoir affirmer que la prédilection de saint Ephrem « est entièrement favorable à la Pechito révisée (Ibid.,

(1) Il ne faut pas oublier que St Ephrem écrit en vers, et qu'il répète plusieurs fois les mêmes mots, ou insère des vers entiers dans ses citations

page 270). » Il a cependant remarqué quelques divergences entre St. Éphrem et la Péchito et il a pensé que ces divergences étaient une preuve que la Recension Cureton n'était pas encore tout-à-fait oubliée au IVe siècle. Le premier exemple qu'il cite met à nu une nouvelle faute commise par l'auteur du manuscrit Cureton. « Opinion de M. Lehir exposée et discutée. »

A propos de St. Math. XXI, 38, κατάσχωμεν τὴν κληρονομίαν αὐτοῦ, M. Lehir nous dit que St. Ephrem paraît avoir lu: « sumemus (nobis) hæreditatem », ce qui est tout à fait conforme à la Péchito ܘܢܗܘܐ ܕܝܠܢ ܝܪܬܘܬܗ, sauf que St. Ephrem ajoute le pronom nobis ܠܢ, probablement à cause de l'exigence du mètre. Nous n'avons pas pu vérifier le passage, parce que St. Ephrem ne dit rien de semblable au Tome II, p. 511, auquel on nous renvoie. M. Lehir ajoute que la Recension Cureton porte: « Et nostra erit hæreditas », texte très différent, quant aux termes, du précédent, mais M. Lehir a mal lu: cette leçon (et nostra erit hæreditas) est trop raisonnable pour un texte corrompu comme celui de la Recension Cureton, où les non-sens abondent. Aussi n'y lit-on pas: « et nostra erit hæreditas », mais « et ipsi erit hæreditas nostra ܘܢܗܘܐ ܠܗ ܝܪܬܘܬܢ »: « Tuons le fils du père de famille, et notre héritage sera à lui! Il est difficile d'imaginer une leçon plus absurde, plus en contradiction avec ce qui précède et avec ce qui suit. Nous comprenons sans peine qu'il ait répugné à M. Lehir d'admettre une pareille bêtise, et qu'il ait éprouvé le besoin de faire à l'auteur de la Recension Cureton l'aumône de son rare bon sens.

En somme, tout ce que M. Lehir a découvert, dans les Œuvres de St. Éphrem, qui lui parût rappeler ce qu'il appelle l'Ancienne Péchito se réduit à ce texte de S. Jean I, 3. ܕܗܘܐ ܒܗ ܚܝܐ ܗܘ, qu'on lit, en effet, de cette manière dans le texte Cureton, tandis que la Péchito actuelle porte: ܕܗܘܐ ܒܗ ܚܝܐ ܗܘ. Nous n'avons pas à discuter la valeur des deux traductions, sans quoi il serait facile de montrer la supériorité de la Péchito, parce que le texte Cureton pourrait, à la rigueur, s'interpréter d'une façon panthéistique. Nous ne nous préoccupons que de la citation de St. Ephrem, et nous avouons que nous ne sommes nullement con-

vaincu que le saint docteur ait eu en vue la Recension Curetonienne. St Ephrem rapporte ce passage (Opp. Tom. I. p. 18), dans son commentaire sur la Genèse; mais il est évident qu'il cite de mémoire, plutôt d'après le sens que d'après la lettre. On ne peut donc baser aucun argument sérieux sur un texte de ce genre.—

«Examen approfondi «des citations d'A-«phraates.»

3°. Nous ne possédons qu'un auteur syrien qui soit plus ancien de quelques années que saint Ephrem, à savoir, Aphraates, le Sage Persan. Nous en avons parlé plus haut et nous avons dit que l'éditeur de ses œuvres, le docteur W. Wright n'avait pas hésité à affirmer qu'il citait la Péchito, (de préférence à la recension Cureton). Aphraates, disait le docteur Wright, me semble citer la Péchito, «seulement de mémoire; quelquefois même il se trompe sur le «livre où le passage se rencontre. D'autres fois, il mêle les «paroles de deux ou de plusieurs passages des Écritures (1).» Nous nous étions contenté précédemment (page 126) de ce témoignage, nous réservant d'examiner la question plus à fond, un peu plus tard, lorsque nous aurions fait connaître la Recension Cureton. Le moment est venu de tenir notre promesse et de discuter ce sujet à fond.

La question a une certaine importance et voici pourquoi:

«Importance des «écrits d'Aphraates»

Si Aphraates cite la Recension Cureton, cette recension est, au plus tard, du commencement du IVe siècle et probablement même quelque peu antérieure à cette époque. Par suite, il faut la considérer comme une première ébauche de la version simple, de cette version, dont St Ephrem, le contemporain d'Aphraates, mais le contemporain plus jeune de quelques années, se servait vers le milieu du IVe siècle.

«Époque à laquelle «vivait Aphraates»

Nous ne savons pas d'une manière certaine ce qu'était Aphraates, mais nous connaissons exactement l'époque où il écrivait. C'était de l'an 336 à l'an 345.

---

(1).– W. Wright, The homilies of Aphraates. Tome I, préface, page 16.

Il est donc intéressant de savoir, si, à cette époque, la version Cureton existait, et si Aphraates la connaissait. — Nous avons parcouru les oeuvres de cet écrivain et nous avons comparé aussi exactement que nous l'avons pu ses extraits soit avec la Péchito, soit avec la Recension Cureton. Les six citations suivantes sont suffisantes, croyons-nous, pour donner une idée de la manière dont Aphraates traitait la Sainte Écriture. Nous citons, d'abord, St. Mathieu XXV, 34 et suivants, parceque ce passage, étant des plus connus, peut être aisément cité de mémoire.

« Venez les bénis de mon père ; héritez le royaume qui vous « Citation de St. Mathieu
» a été préparé dès le commencement (du monde) ; car j'ai eu faim « XXV, 34-36, 37, 40-41,
» et vous m'avez donné à manger. J'ai eu soif et vous m'avez « 44-45.
» fait boire ; j'ai été nu et vous m'avez fait vêtir ; j'ai été étranger et vous m'avez recueilli ; j'ai été infirme et vous m'avez visité ; j'ai été en prison et vous êtes venu vers moi. Alors les justes, ne comprenant pas la vertu de la parole de Notre-Seigneur, lui répondront, en disant : « Quand est-ce, ô Notre-Seigneur que nous t'avons vu dans cette indigence et que nous t'avons traité ainsi ? Alors il leur dira : « Ce que vous avez fait à un de mes frères les petits (ܙܥܘܪ̈ܐ « ἐλάχιστοι), c'est à moi que vous l'avez fait. — Et il se tournera (1) vers ceux qui seront à sa gauche et il leur dira : « Allez, loin de moi, maudits, au feu qui a été préparé pour le Mauvais et pour ses anges, parce que vous ne m'avez point fait cela. Alors ceux qui seront à la gauche lui répondront et lui diront : Quand est-ce, ô Notre Seigneur, que nous t'avons vu dans une de ces (situations) et que nous ne t'avons pas servi ? — Il leur dira : « Ce que vous n'avez point fait à ces indigents, aussi vous ne me l'avez point fait. Et les Justes, qui auront servi le Christ dans les indigents, s'en iront à la vie éternelle.

---

(1) Il y a, dans tout ce passage des tournures qui rappellent le vav conversif, dont l'emploi est si fréquent en Hébreu. —

„et les impies s'en iront au feu et aux ténèbres „.(1) –

Nous avons cité ces dix derniers versets du chapitre XXV de Saint Mathieu, bien qu'ils manquent dans la Recension Cureton, parce que, ce passage étant très connu, est très propre à nous donner une idée juste de la manière dont Aphraates citait les Evangiles. Il s'empare de l'idée contenue dans le texte sacré : cette idée, il l'exprime quelquefois, en empruntant à l'Evangile son langage ; plus souvent il abrège, ajoute, retranche, transpose les mots et les membres de phrase. Et cependant, on voit bien qu'il cite St. Mathieu et un texte comme celui de la Péchito.

« Cinq autres citations « empruntées aux œuvres d'Aphraates. »

Voici maintenant cinq autres extraits où les trois textes : celui de la Péchito, celui d'Aphraates et celui de la Recension Cureton sont placés à côté l'un de l'autre. Afin de rendre sensibles les coïncidences et les divergences des trois textes, nous avons traduit aussi littéralement que possible l'original. Les mots, que nous avons dû ajouter, pour que la traduction fut intelligible, nous les avons placés entre parenthèses (   ) ; ceux qui sont entre crochets [   ] n'existent pas dans un des textes parallèles ; les mots qui sont simplement soulignés, sont des mots transposés ou modifiés.(2)

---

(1). – On peut voir le texte original d'Aphraates dans la belle édition que M. le docteur W. Wright a donnée des œuvres de cet écrivain syrien : The Homilies of Aphraates, the persian Sage. Londres, 1869. Williams and Norgate, tome I in 4º de 69 – 508 pages – La citation de St Mathieu XXV, verset 35 et suivants se trouve aux pages ܫܦ et ܫܦܐ (380 – 381).

(2). – Ceux qui voudraient consulter le texte original dans les œuvres d'Aphraates, trouveront St Mathieu VI, 19 – 21 à la page ܫܦܛ (389). – St Math. XI, 28 – 30 à la page ܫܝܛ (319). – St Mathieu XVIII, 15 – 17, à la page ܪܨܚ (298). – St Mathieu XXII, 28 – 30, à la page ܩܤܙ (167). – St Luc XII, 18 – 20, à la page ܫܦܐ (381). –

Cureton.	Aphraates.	Pechito.
Math. VI, 19 [illegible]	Math. VI, 19 [illegible]	M. VI, 19 [illegible] 20 [illegible] 21 [illegible]
M. XI, 28 [illegible]	Mat. XI, 28 [illegible]	Math. XI, 28 [illegible] 29 [illegible]
M. XVIII, 15 [illegible]	M. XVIII, 15 [illegible]	M. XVIII, 15. [illegible] 16 [illegible] 17 [illegible]
M. XX, 28 [illegible]	M. XX, 28 [illegible]	M. XX, 28 [illegible] 29 [illegible]

[Syriac text, Cureton, with marginal references *30, Luc XII, 18] [illegible]

[Syriac text, Aphraates, with marginal reference Luc XII, 18] [illegible]

[Syriac text, Péchito, with marginal references *30, Luc XII, 18, 19, *20] [illegible]

Cureton.

Math. VI, 19. - Ne vous établissez pas de trésors sur la terre lieu (où) [tombe] la rouille qui corrompt et lieu (où) les voleurs font des trous et volent. - 20. - Mais établissez-vous des trésors dans le ciel, lieu [où] la rouille ne corrompt pas, (où) [non plus] les voleurs ne font pas de trous et ne volent pas. - 21. - [Le

Aphraates.

Math. VI, 19. - Ne vous établissez pas de trésors sur la terre, lieu (où) les voleurs font des trous (dans les murs) et volent; lieu (où) [tombe] la rouille qui corrompt. Mais établissez-vous des trésors dans le ciel [un trésor qui ne manquera pas], lieu (où) la rouille ne corrompt pas, (où) les voleurs ne vo-

Péchito.

Math. VI, 19. - Ne vous établissez pas de trésors sur la terre, lieu (où) la rouille [et la teigne (βρῶσις)] corrompent et où les voleurs font des trous et volent. - 20. - Mais établissez-vous des trésors dans le ciel où, ni la rouille, [ni la teigne] ne corrompent; où les voleurs [ne font pas de trous et] ne volent pas. —

lieu], [en effet], où votre trésor sera aussi votre cœur [sera] là.-

Math. XI, 28.- Venez à moi, vous tous (les) fatigués et porteurs [de lourds fardeaux], et moi je vous reposerai.-29.- [Et] portez mon joug sur vous et apprenez de moi que je suis doux et humble dans mon cœur et vous trouverez le repos pour vos âmes -30.- Mon joug, en effet, est suave et mon fardeau léger.

Math. XVIII, 15.- Si [donc] ton frère a commis une faute contre toi, réprimande le entre toi et lui [seulement].-16.- [S'il t'écoute, tu as gagné ton frère ;] mais, s'il ne t'a pas écouté, prends avec toi de nouveau une ou deux (personnes), afin que sur la bouche de deux ou trois témoins, se passe toute la chose.-17.-Mais, s'il ne les écoute pas, [eux aussi], dis-le à l'Église ; et s'il n'écoute pas l'Église, qu'il soit [considéré] par toi

volent pas, et (dans) [le lieu] où votre trésor sera, là [sera] aussi votre cœur.-

Math. XI, 28.- Venez à moi (vous les) fatigués et portant fardeaux et Moi je vous reposerai. Portez sur vous le fardeau qui est à moi, [parceque] mon fardeau est léger et suave.-

Math. XVIII, 15.- Si ton frère a commis une faute contre toi, réprimande-le entre toi et lui [et, s'il se repent, pardonne-lui]. Mais, s'il ne t'a pas écouté, prends, (avec toi) une ou deux (personnes) et que sous le regard de deux ou trois témoins se passe toute la chose. Mais, s'il ne les écoute pas, dis-le à l'Église ; et, s'il n'écoute pas l'Église, alors qu'il soit [compté] par toi comme un payen et comme un publicain.-

Math. XXII, 28.- Voici une femme qui a été à tour (les sept maris). Dans la vie des morts

21.- Là, en effet, où est votre trésor, là aussi (est) votre cœur.-

Math. XI, 28.- Venez à moi, [vous tous], (les) fatigués et portant les fardeaux et Moi je vous reposerai.-29.- Portez mon joug sur vous et apprenez de moi que je suis doux et humble dans mon cœur, et vous (serez) trouvant le repos pour vos âmes. -30.- Mon joug, en effet, est suave et mon fardeau est léger.-

Math. XVIII, 15.- Si [donc] ton frère a commis une faute contre toi, [va], réprimande-le entre toi et lui [seulement].-16.- [S'il t'écoute, tu as gagné ton frère]; mais, s'il ne t'écoute pas, prends avec toi, une ou deux (personnes), afin que sur la bouche de deux ou trois témoins se passe toute la chose.-17.- Mais s'il ne les écoute pas [eux aussi] dis-le à l'Église ; et, s'il n'écoute pas [aussi] l'Église, qu'il soit pour toi comme

comme un payen et comme un publicain.-

Math. XXII, 28.- Dans la résurrection auquel (des sept) sera [donc la femme]. [Voici], en effet, qu'elle a été à tous les sept

29.- [Jésus répondit et] leur dit : Vous vous trompez [beaucoup] et vous ne savez, ni les Écritures, ni la vertu de Dieu.- 30.- Dans la vie des morts, en effet, les hommes ne prennent pas des femmes et les femmes ne seront pas, non plus, à des hommes; mais (les hommes) seront comme des anges dans le ciel.

Luc XII, 18.- Je les agrandirai; j'y rassemblerai mes produits et il dit à son âme .-19.- Voici des biens nombreux ramassés pour toi pour de nombreuses années: Repose-toi et mange et bois et jouis.- 20. Dieu lui a dit : dépourvu de sens, voici que, dans cette nuit, on te demandera ton âme.- Les choses que tu as préparées à qui seront-elles ?

[illegible] [[illegible] ἀναστάσει) auquel [d'entre eux] sera-t-elle ?- [Alors Notre Seigneur] leur dit : Vous vous trompez [beaucoup]; vous ne savez, ni les Écritures, ni la vertu de Dieu. [Car ceux qui ont été trouvés dignes de ce monde (à venir), et] dans (sic) cette] résurrection [[illegible] ἀναστάσει) des morts les hommes ([illegible] γαμουσιν) ne prennent pas de femmes, ni, non plus, les femmes ne sont pas à des hommes.

Luc XII, 19.- « Lorsqu'il eut rassemblé de sa terre de nombreux produits, il dit à son âme

Voici, en effet, des biens nombreux qui sont emmagasinés pour toi pour de nombreuses années. Mon âme, repose-toi, mange et jouis.- 20.- Dieu lui dit: Sans cœur, voici que dans cette nuit on te demandera ton âme. Ce que tu as préparé à qui sera-t-il ?

un publicain et comme un payen.-

Math. XXII, 28.- Dans la résurrection, auquel (des sept) sera [donc la femme ?] Tous, en effet, l'ont prise. -29.- Jésus répondit et leur dit: Vous vous trompez, parce que vous ne savez, ni les Écritures, ni la vertu de Dieu.- 30.- En effet, dans la résurrection des morts, les (hommes) ne prennent pas des femmes et les femmes ne seront pas, non plus, à des hommes: mais (les hommes) seront comme les anges de Dieu dans le Ciel.

Luc XII, 18.- Je creuserai des greniers, je les bâtirai et je les agrandirai. J'emmagasinerai là tout mon revenu et tous mes biens.- 19.- Et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as des biens nombreux ramassés, pour de nombreuses années; Repose-toi, mange, bois, jouis.- 20. Mais Dieu lui dit: dépourvu de sens, dans cette nuit, on te demandera ton âme; Et les choses que tu as préparées à qui seront-elles?

Il nous semble qu'il n'y a pas à hésiter. Aphraates cite la Péchito, mais il la cite librement, soit qu'il la cite de mémoire, soit qu'il la cite en vers (p. 126-127), soit qu'il la cite d'après un Διὰ τεσσάρων traduit directement du grec (p. 124-125), soit enfin qu'il cite lui-même l'original grec, en le traduisant dans sa propre langue.

C'est, ce nous semble, la conclusion à laquelle nous ramènent toutes les confrontations que nous avons faites ; mais on voit aussi qu'à cette époque quelques Syriens ne traitaient pas le texte de la Sainte Écriture avec le scrupule qu'on y a apporté plus tard. Les citations d'Aphraates sont lâches, vagues, faites d'après le sens plutôt que d'après la lettre.

« Conclusion à la-« quelle mènent tou-« tes les confrontations. »

Telle est notre conclusion sur ce point secondaire.

Il faut cependant que nous ajoutions une observation importante à plus d'un point de vue : c'est qu'entre Aphraates et le texte Curetonien, il existe parfois d'étranges coïncidences. Telles, par exemple, celle qu'on remarque dans St Math. VI, 19.

« Coïncidences re-« marquables entre « le texte Curetonien « et Aphraates. »

« Lieu où tombe la rouille qui corrompt »

La version Philoxéno-Héracléenne lit comme la Péchito et ne présente aucune note marginale. — Origènes (Homélie XLVII, sur Jérémie, numéro 5. Patrol. grecque XIII, col. 460 B), lit comme le Texte Reçu et comme la Péchito ; mais Clément d'Alexandrie (Patrol. grecque, VIII, col. 1160, C et 1245, A) et St Justin (Patrol. grec. VI, 352, A) lisent tous les deux ἀφανίζει après σὴς καὶ βρῶσις, le singulier au lieu du pluriel. Les transpositions et les additions qu'on remarque dans Aphraates sont propres à cet écrivain. — À la fin du verset 21, Aphraates et la Recension Cureton placent le verbe au futur « sera », là où la Péchito lit le présent. Le Texte Reçu porte d'abord ἐστιν et ensuite ἔσται.

Nous passons sur les observations qu'on pourrait faire sur St Math. XI, XVIII et XXII, où Aphraates, en général, suit plutôt la Péchito que le Texte Curetonien, et nous arrivons tout de suite à S. Luc XII, 18. Il y a là, entre Aphraates

« Discussion de ces « citations, en particulier de St Luc, « XII, 18-21. »

et le texte Curetonien, une coïncidence curieuse et importante; Aphraates, après avoir résumé dans le style narratif les versets qui précèdent le 19e, ajoute : « il dit à son âme » ou « se dit à lui-même », et l'expression est tout-à-fait juste, puisque c'est la conclusion d'une narration faite à la troisième personne. Le cas est tout différent avec le Texte Curetonien. Au verset 18, l'homme riche parle à la première personne : « Je creuserai des » greniers, je les bâtirai, je les agrandirai, j'y rassemblerai » mes produits. » Jusque là tout va bien; mais il est contraire à toutes les lois du langage de conclure cette première partie du récit par cette proposition : « et il dit à son âme » ou « se » dit à lui-même » — On ne change pas ainsi brusquement de personne : Il fallait évidemment : « et je dirai à mon âme », comme portent le Texte Reçu et la Péchito : καὶ ἐρῶ τῇ ψυχῇ μου· ψυχή, ܘܐܡܪ ܠܢܦܫܝ ܢܦܫܝ, etc. C'est ainsi qu'Origène rapporte ce passage (Homélie XVI sur Jérémie, Patrol. grecque XIII, col. 441, D). — Nous passons sur les coïncidences et les divergences secondaires des trois textes, comme transposition de ψυχή par Aphraates et omission du même mot par la version Cureton; addition de ἰδοὺ ecce par les deux (Cfr. a, b, c, e, ff^2^ etc); changement de κείμενα (ܣܝܡܢ Péchito et Cureton) en ἀποκείμενα par Aphraates (ܣܝܡܢ. Cfr. Clément d'Alexandrie Pat. grecque VIII, col. 1160, C et quelques autres autorités. Origène présente les deux leçons); changement de ܫܢܝܐ (Péchito et Aphraates) en ܫܢܝܢ (Cureton) mots cependant qui traduisent, tous les deux, ἔτη; omission de πίε par Aphraates; substitution de « sans coeur (ܕܠܐ ܠܒܐ) par Aphraates à « dépourvu de sens » ܚܣܝܪ ܪܥܝܢܐ (Péchito et Cureton); modification de « ces (choses). (ܗܠܝܢ Péchito et Cureton) en « cette chose » (ܗܕܐ ܡܕܡ) par Aphraates, etc, et cependant tous ces détails ont bien leur importance.

Néanmoins, il nous semble que la circonstance qui a une portée réelle est 1° la présence de « il se dit à lui même » et 2° la transposition « âme ψυχή » dans Aphraates et l'omission

du même mot dans la Recension Cureton.

Aphraates est correct, dans le premier cas, mais il a tort dans le second. Seulement, comme il fait une narration, on n'a pas de motifs qui forcent à conclure, surtout en connaissant ses habitudes, qu'il ne lisait pas ce mot dans son exemplaire. — La Recension Cureton a tort dans les deux cas.

Seulement, d'après cette coïncidence, on est tenté de croire, 1° que les deux ont puisé à la même source, ou 2° que le Texte Cureton a été revu sur le grec avec l'aide des oeuvres d'Aphraates, mais revu maladroitement, par un critique novice. C'est ainsi que nous expliquerions dans ce texte l'existence de coïncidences et des divergences que présente ce passage, surtout de cette curieuse leçon, qui est certainement fautive : « il dit à son âme. »

« Conclusion à laquelle conduit cet examen. »

Ce n'est, du reste, pas le seul endroit où nous trouvions des points de contact entre Aphraates et le Texte Cureton. Ils lisent, tous les deux, [illegible] ober S. Math. I, 5 ; chéla pour Salmon S. Math. I, 4-5 ; Les noms des trois rois St. Math. I, 8 ; [illegible] perdere, St. Math. II, 20 ; addition qu'on ne rencontre dans aucun manuscrit grec et qui figure dans un seul manuscrit latin, dans g. addition, par suite très significative. — in Horto eden [illegible], au lieu de ἐν παραδείσῳ St. Luc XXIII, 43 ; [illegible] πίνακι, St. Mathieu XXIII, 25, là où la Péchito porte [illegible] pour distinguer, sans doute, παροψίς de πίναξ (Math. XIV, 8) ; La version Philoxéno-Héracléenne, lit en St. Mathieu XIV, 8, [illegible], πίνακι, comme toutes les autres versions syriennes et porte, au chapitre XXIII, 25, la leçon : [illegible] « vous purifiez l'extérieur du calice et la lèvre extérieure du plat. » En marge, on trouve παροψίδος τοῦ πίνακος.

« Autres endroits où l'on rencontre des « points de contact « entre Aphraates « et la Recension Cureton. »

Dans le jugement final, que nous devrons porter sur la Recension Curetonienne, nous devrons tenir compte du fait que nous venons de signaler. Il est réellement curieux et mérite de fixer l'attention de la critique.

Nous persistons, malgré ces points de contact isolés entre

Aphraates et le texte Cureton, à penser que le « Sage Persan » a cité la Péchito.

« St Ephrem et Aphraates ne citant pas la Recension Cureton, sur quoi s'appuie-t-on pour faire de celle-ci une première ébauche de la Péchito ? »

VI.– Mais, si Saint Ephrem et Aphraates, au IVe siècle, citent la Péchito, sur quoi peut-on s'appuyer pour soutenir que la Recension Curetonienne des quatre Evangiles est une première ébauche de la Version simple ?– Uniquement, sur des conjectures.

A l'heure qu'il est, pour établir une théorie, qui est le renversement de toutes les lois de la critique, on veut trouver, entre les versions syriennes et les versions latines, un parallélisme complet. C'est pourquoi on s'efforce de prouver que le manuscrit Cureton présente une rédaction de la Péchito antérieure à celle que nous avons actuellement. Et de là vient qu'on lui prête une antiquité fabuleuse.

« Antiquité du manuscrit Curetonien, ou additionnel 14451. »

1° Mais cette antiquité de la Recension Cureton repose principalement sur l'antiquité du manuscrit additionnel, 14451 du Musée Britannique. M. Cureton le rapportait à la seconde moitié du cinquième siècle et M. le docteur W. Wright a accepté ce verdict, dans son travail, si remarquable à tant de points de vue, sur la collection de manuscrits venus de Nitrie. Le volume est passé maintes fois entre nos mains; nous n'avons jamais pu nous laisser convaincre qu'il fût incontestablement d'une époque aussi reculée. Les caractères paléographiques ne prouvent absolument rien. Les points y sont rares, comme dans les manuscrits antérieurs au VIIIe ou au IXe siècle. Ce n'est, en effet, qu'à partir du Xe, XIe et XIIe siècles, que les manuscrits syriens commencent à présenter cette quantité de points de toute grandeur (grands, moyens, petits), et de toute couleur (noirs, rouges, blancs, verts), etc. qui frappe immédiatement dès qu'on ouvre un volume remontant à cette époque (1).

« Les caractères paléographiques. »

« Ce qu'ils prouvent. »

Les caractères paléographiques, ne prouvent donc qu'une

(1).– Voir, d'ailleurs, ce que nous dirons plus bas sur les points rouges de ce manuscrit.

antiquité relative et nous sommes convaincus qu'il est facile de se tromper de cent ou de deux cents ans, en cette matière. – Par conséquent, cet argument n'a, pour nous, que peu de valeur.

2° a. – Un autre argument qu'on a développé récemment se tire du titre du manuscrit. En tête de l'Évangile de saint Mathieu, et en tête de cet évangile seulement, on lit les mots suivants : [illegible], ou bien [illegible] ou plus probablement [illegible]. Le parchemin est, en effet, légèrement gâté, si bien qu'on n'est pas absolument certain de tous les petits détails de cette inscription (1). Ce qu'on a répandu d'encre sur ce titre et émis de conjectures sur ces trois mots, depuis trente ans, est incroyable ; mais c'est aussi très propre à tenir en garde contre ce qu'on appelle les arrêts de la science humaine. On y a vu « l'Évangile de Mathieu, en particulier », « l'Évangile de Mathieu l'interprète », l'Évangile divisé en leçons ; – « l'Évangile séparé. Mathieu, » par opposition au Διὰ τεσσάρων de Tatien. Cette dernière explication est celle qui a été mise en vogue à l'occasion de la publication de l'Evangelii concordantis expositio de saint Éphrem, dont nous avons déjà parlé (page 60).

« Argument tiré du « titre pour prouver « l'antiquité du manuscrit 14451. »

« Explications qu'on « a données de ce titre « durant les derniers « 25 ans. »

b. – On s'est même appuyé sur cette nouvelle explication pour démontrer la priorité du texte Curetonien. « Voyez, a-» t-on dit, voyez le titre donné aux Évangiles, dans ce manuscrit.
» On les appelle les évangiles séparés. Il y a là une allusion
» évidente au Διὰ τεσσάρων de Tatien. Par conséquent, ce titre
» remonte au second siècle. Ce n'est qu'alors, en effet, qu'on a
» senti le besoin de distinguer les évangiles séparés ܡܦܪܫܐ
» des évangiles fondus ensemble ܡܚܠܛܐ. – Donc, la Recen-
» sion Curetonienne remonte au second siècle. »

« Explication qu'on « a mise dernièrement « en circulation. »

Tout est faux dans ce raisonnement. – D'abord, à supposer qu'il y eut, dans ce titre, une allusion au Διὰ τεσσάρων de Tatien, s'en suivrait-il que le manuscrit Cureton et la

« Le raisonnement « qu'on fait là-dessus « est complètement « faux. »

(1). – W. Wright, Catalogue of Syriac Manuscripts, I, p. 74 en note, Cfr. p. 116, en note.

Recension qu'il contient soient aussi anciens que le second siècle ? — Pas le moins du monde. — Si le Διὰ τεσσάρων de Tatien a été employé, chez les Syriens, longtemps après son auteur, on a pu distinguer au IVe, Ve, VIe, VIIe siècles, les volumes qui contenaient les Évangiles séparés aussi bien qu'au second. Vers l'an 420 ou 430, Rabbulas, évêque d'Edesse, disait bien à ses prêtres et à ses diacres : [illegible]

« Les prêtres et les diacres doivent veiller à ce qu'il y ait et
« qu'on lise dans toutes les églises des évangiles séparés. » Si, au Ve siècle, Rabbulas faisait une allusion au Διὰ τεσσάρων dans ce canon, pourquoi un autre écrivain n'aurait-il pas pu y faire, alors et plus tard, une allusion semblable, dans le titre qu'il plaçait en tête de l'Évangile ? — Assurément cette allusion était bien là plus à sa place que dans une collection de canons — Nous savons de plus que les Syriens se sont servis de l'ouvrage de Tatien, bien longtemps après la mort de son auteur.

Donc, le titre devrait-il être traduit, comme on le veut maintenant, qu'il ne prouverait absolument rien en faveur de l'antiquité de la Recension Curetonienne.

« Autre explication « qu'on peut donner « de ce titre. »

c. — Mais est-il bien sûr qu'il faille traduire ce texte : ܐܘܢܓܠܝܘܢ ܕܡܦܪܫܐ par « Évangiles séparés » ?

Nous ne le pensons pas : Si, en effet, on traduit de la sorte l'inscription placée en tête du manuscrit Cureton, il faudra également traduire le titre ܡܙܡܘܪܐ ܕܡܦܪܫܐ, que l'on rencontre fréquemment en tête de psautiers remontant au IX, VIIIe, VIIe siècles : « Psaumes séparés ». Mais a-t-on jamais fait, sur les Psaumes, quelque chose d'analogue au Διὰ τεσσάρων ? — Il suffit de poser une pareille question pour la résoudre. — Donc, il faut renoncer à cette explication, et en chercher une autre. — Il ne s'agit pas là non plus de « David ou de « Psautier des traducteurs », comme on l'a quelquefois supposé. Les traducteurs n'ont rien à voir en cette affaire.

« Rapprochement entre le titre du manuscrit 14451 et celui d'autres manuscrits, par exemple, du manuscrit 17110. »

d.– De quoi s'agit-il donc? – Il s'agit probablement, on peut même dire certainement, d'une division liturgique, de la division des psaumes ou des évangiles conformément à l'ordre des leçons ecclésiastiques. Il n'y a pas de doute que telle n'ait été la signification du mot ܦܘܪܫܢܐ, au Moyen-âge, à partir du VIIIe siècle. Les synaxaires placés en tête ou à la fin des manuscrits sont intitulés généralement ܦܘܪܫ ܩܪ̈ܝܢܐ « distinction des leçons » et ne contiennent généralement pas autre chose que la table du Lectionnaire. L'opération qui consiste à diviser un livre quelconque en leçons, s'exprime en syriaque par le verbe ܦܪܫ; celui qui a la fonction de faire ce sectionnement devient un ܡܦܪܫܢܐ, un diviseur, un distributeur. Le livre, une fois qu'il est ainsi divisé, est appelé, lui aussi, ܡܦܪܫܐ. C'est ainsi qu'il est dit dans le manuscrit additionnel 17109 (daté de l'an 873), f° 122, a; « on a écrit, » dans ce livre, les 150 psaumes ܡܦܪܫܐ, avec les deux cantiques » de Moyse, les deux cantiques d'Isaïe, etc., etc.. « Explication qui est la seule admissible. — Divisions liturgiques usitées chez les Syriens. »

On trouve fréquemment, à la fin des lectionnaires, des inscriptions comme celles-ci: « On a achevé, avec le secours » de Dieu; l'Evangile m'par'cho ܡܦܪܫܐ (composé) avec les » quatre évangélistes. » Comme exemples nous pouvons citer le manuscrit de Paris 59 (1), et le manuscrit addit. 7170 de Londres. Ce fait est bien connu: il est donc inutile d'insister davantage sur ce point.

e.– Mais est-ce bien là le sens qu'il faut donner au titre du manuscrit Curétonien?

Avant de répondre, nous commencerons par faire une observation.

Les lectionnaires proprement dits, c'est-à-dire les volumes présentant les Livres saints sectionnés en leçons, suivant l'ordre des fêtes, ne remontent pas au-delà du IXe siècle. « Antiquité du Lectionnaire chez les Syriens. — Exemples cités. »

---

(1).– [illegible] – Inscription finale du manuscrit 59 de Paris, f° 215, a, 1.

Le plus ancien qu'on ait encore signalé, porte la date de 824. (Ms. addit. 14485). Cependant, on trouve, bien avant cette époque, des preuves de l'existence du Lectionnaire. Ainsi, des manuscrits du VIe siècle commencent à présenter, écrites au milieu du texte, ordinairement à l'encre rouge, des indications de leçons pour les principales fêtes de l'année. Vers le même temps, ou peu après, on rencontre des rudiments de synaxaires ou de ܦܘܪܫ ܩܪ̈ܝܢܐ. Le plus ancien que nous ayons encore vu est du VIe siècle (Ms. additionnel 17121); mais, à partir du VIIe, surtout du VIIIe, IXe et Xe siècles, les tables des leçons deviennent fréquentes.

« L'Église Syrienne a « eu, bien avant le VIIe « et le IXe siècle un sys- « tème de leçons arrê- « tées. »

f.- De ce que les Synaxaires et les Lectionnaires font leur apparition si tard, on aurait tort de conclure que l'Église ne les a pas connus avant le VIe ou le VIIe siècle. L'Église avait un système de leçons arrêté bien avant cette époque, ainsi que nous le prouverons plus tard. Mais, du moment où elle employait, dans ses offices, un système de leçons, elle devait avoir aussi un système de divisions, pour les indiquer ou en faciliter la recherche dans les volumes qui étaient affectés à son usage. Un livre, un évangile, un psautier, qui présentait, non pas un texte continu, mais un texte divisé en alinéas, était, en réalité, ce qu'on appelait m'par'cho ܡܦܪܫܐ, ܐܘܢܓܠܝܘܢ ܡܦܪܫܐ, ܡܙܡܘܪܐ ܡܦܪܫܐ, évangiles séparés, psaumes séparés. Nous avons examiné quelques-uns des psautiers dits ܕܘܝܕ ܡܦܠܓܐ ou mieux encore ܕܘܝܕ ܡܦܪܫܐ (Ms addit. 17110. f. 40, b; 45. b, 55, b). « David divisé », David partagé. et nous avons remarqué les faits suivants : 1° L'indication des sections liturgiques appelées mar'm'ijatha et Choub'hé ܡܪܡܝܬܐ, ܫܘܒܚܐ a été ajoutée à la marge, postérieurement à la rédaction du manuscrit; mais 2° tous les psaumes sont divisés en versets ܦܬܓܡܐ, qui sont marqués par des points. 3° Lorsque les Psaumes sont longs, les versets du milieu sont notés par des points rouges (1). Le psaume CXVIII. est divisé d'une ma-

« Psautiers qui portent « ce titre. — Sens de ce ti- « tre dans les Psautiers. »

---

(1).- Comme exemples de cette notation, nous citerons, dans

nière particulière. Chaque strophe commence par une lettre de l'alphabet. En marge les strophes sont comptées et accompagnées alternativement, de la lettre [illegible] et de la lettre [illegible], dont nous ne devinons pas la signification. Il y a là comme un embryon de sectionnement liturgique, dont nous avons aujourd'hui perdu le sens, mais qui était autrefois très bien compris; et il n'est pas douteux que ce ne soit là ce qu'on veut indiquer par le titre: David séparé ou divisé [illegible]..

g.- Nous pensons que c'est là aussi le sens du titre du ma- « Sens du titre dans
nuscrit Curetonien. Les quatre évangiles sont rédigés de la mê- le ms 14451.»
me manière; par conséquent il n'y a pas de raison d'appliquer à St Mathieu, en particulier, l'épithète [illegible] ou [illegible] séparé, divisé. Il s'agit des quatre Evangiles divisés et non pas seulement de St Mathieu.

Cette opinion, nous ne sommes pas les premiers à l'é- « Cette opinion est-el-
mettre; on l'a formulée avant nous, mais personne ne l'a ap- « le nouvelle? – Oui,
puyée de raisons solides, et c'est pourquoi on l'a facilement « mais en partie seu-
abandonnée, dès qu'on a su que les Titres des leçons ne figu- « lement.»
raient pas dans le texte, ou que ces titres étaient relativement modernes.

On aurait pu répondre que le copiste avait d'abord l'intention d'écrire ces titres et qu'il n'avait pas eu le temps d'exécuter son projet. Le manuscrit Curetonien ne serait qu'un manuscrit inachevé, comme il en existe tant d'autres. Cependant, cette observation, bonne en elle-même, n'est pas suffisante: Il faut la compléter en signalant un fait très précis et des plus curieux.

h.- En examinant le manuscrit addit. 14451, nous avons « Faits nouveaux

---

le manuscrit additionnel 17110, les psaumes XVIII, XXIX, LXVIII, LXIX, LXXVIII, LXXXIX, CV, CVI, CVII, où les [illegible] στίχοι, ῥήματα sont comptés et où les versets du milieu 106-52, 81-39, 77-39, 73-34, 112-57, 100-51, 82-39, 87-46, 84-23, ou à peu près, sont comptés et marqués par des points rouges.

« mal observés et demeurés inexpliqués. »

remarqué fréquemment des points rouges (comme dans le Psautier coté 17110 et intitulé [illegible] et de temps en temps de gros points noirs ou rouges, placés sur une même ligne, par deux, par trois, ou par quatre, quelquefois même disposés en croix : ● ●, ● ● ●, ⁘, ● ● ● ●, ● ● ● ● ● (1) Les points rouges indiquent, suivant nous, les [illegible] ῥήματα ou στίχοι, dont le nombre est si souvent relevé dans les inscriptions finales placées à la fin des divers livres de la Bible, par exemple à la fin d'Isaïe. « Isaïe et Osée, dit-on dans un manuscrit, ont prophétisé 113 ans, et ont précédé le Christ de 670 ans. Dans Isaïe il y a 4801 versets (2). »

2°.- « Autre fait qu'on n'a pas remarqué et que personne n'a songé à expliquer. »

i.- Mais le fait que nous affirmons ici, est-il bien certain? - Nous n'hésitons pas à répondre oui, bien que personne jusqu'à ce jour n'y ait fait attention, ni M. Cureton ni le docteur W. Wright, ni tous ceux qui se sont occupés de la Recension Curetonienne. Nous avons même quelque chose de plus curieux et de plus remarquable à signaler, ainsi qu'on va le voir.

Dans les manuscrits grecs cursifs, les στίχοι sont marqués très souvent par des points rouges, quelquefois par des étoiles de couleur rouge ou de couleur or, par exemple, dans le cursif 269 (Paris Reg. 74). Peu de manuscrits onciaux présentent des signes marquant les στίχοι; mais il en existe un petit nombre, où les στίχοι forment chacun une ligne; de telle sorte que les manuscrits de ce genre, à première vue, ressemblent à des volumes contenant des pièces de vers. C'est à proprement parler, ce qu'on a appelé les manuscrits stichométriques. Les plus anciens spécimens de ce genre (3) que nous possédons sont

---

(1).- Voir aux Pièces Justificatives le Fac-simile que nous donnons du manuscrit Curetonien, d'après W. Wright, Catalogue of Syriac Mss, Tome III, planche III.

(2).- [illegible] Ms. Barberini VI, 62. vers la fin. Parmi les Vies des Prophètes.

(3).- F. H. Scrivener, Codex Bezae Cantabrigiensis, p. XVII.

le fameux Codex Bezæ (D,1), dont nous avons déjà parlé si souvent, et le Codex Claramontanus (D,2), dont nous parlerons plus tard. Or, ces deux manuscrits, sont, tous les deux, du VIe ou du VIIe siècle (Voir plus bas).

j.– Ce n'est pas tout : il faut ajouter encore que dans le manuscrit Curetonien les στίχοι sont exactement les mêmes que dans le Codex Bezæ (D,1). Nous n'avons pas eu le choix du passage pour constater ce fait, puisque le manuscrit 14451, est à Londres, par conséquent, en dehors de notre portée. Qu'avons-nous fait, dès lors ? – Nous avons choisi le Fac-Simile que le docteur W. Wright a publié : Catalogue of Syriac manuscripts, Tome III, planche IIIe) et que nous reproduisons nous même aux pièces justificatives. En comparant les στίχοι du Codex Bezæ (D,1), aux στίχοι du manuscrit Curetonien, nous avons trouvé que les uns et les autres concordaient admirablement, ainsi que le montre le Tableau ci-joint où nous présentons un spécimen de cette méthode, qui, a été appelée écriture stichométrique (1). Entre le Codex Bezæ (D,1) et le manuscrit Curétonien, il n'y a presque pas de différence. La plus

---

(1).– Dans le Tableau ci-joint, nous présentons le passage de St Jean V, 45 – VI, 12, divisé stichométriquement. Les points rouges sont remplacés par un grand astérique.

. Lorsque cet astérique est petit et encadré dans un carré, nous l'avons ajouté, en nous aidant de la stichométrie du Codex Bezæ (D,1). Nous avons dû également modifier cette dernière trois ou quatre fois, dans les 40 stiques que nous reproduisons. Le fac-simile donné par W. Wright ne contient que S. Jean V, 45 – VI, 2 ; mais il nous a été facile de reproduire les stiques restants, avec l'édition Cureton, où les points rouges sont remplacés par des points noirs. Nous avons joint, au texte du manuscrit Cureton et du Codex Bezæ, le même passage divisé stichométriquement d'après le manuscrit vatican 19, contenant la

	V. Cureton	Codex Bezae (D, 1).	V. Hiérosolymitaine.
1	[illegible]	οτι εγω κατηγορησω ὑμας προς τον πρα*	[illegible]
2	[illegible]	εστιν ο κατηγορων ὑμων μωϋσης*	[illegible]
3	[illegible]	εις ον ὑμεις ηλπικατε*	[illegible]
4	[illegible]	ει γαρ επιστευετε μωϋσει.*	[illegible]
5	[illegible]	επιστευετε αν εμοι.*	[illegible]
6	[illegible]	περι εμου γαρ εκεινος εγραψεν*	[illegible]
7	[illegible]	ει δε τοις εκεινου γραμμασιν ου πιστευετε*	[illegible]
8	ooo [illegible]	πως τοις εμοις ρημασιν πιστευσητε*	[illegible]
9	[illegible]	μετα ταυτα* απηλθεν ο ιης περαν της θαλασσης της γαλιλαιας*	[illegible]
10	[illegible]	εις τα μερη της τιβεριαδος ηκολουθι δε αυτω οχλος πολυς.*	[illegible]
11	[illegible]	οτι εθεωρουν τα σημεια*	[illegible]
12	[illegible]	α εποιει επι των ασθενουντων*	[illegible]
13	[illegible]	απηλθεν ουν εις το ορος ιης*	[illegible]
14	[illegible]	και εκαθηζετο εκει μετα των μαθητων αυτου*	[illegible]
15	[illegible]	εγγυς δε ην το πασχα η εορτη των ϊουδαιων*	[illegible]
16	[illegible]	επαρας ουν τους οφθαλμους ο ιης*	[illegible]
17	[illegible]	και θεασαμενος οτι οχλος πολυς ερχεται προς αυτον.*	[illegible]
18	[illegible]	και λεγει προς φιλιππον ποθεν αγορασωμεν αρτους.*	[illegible]
19	[illegible]	ινα φαγωσιν ουτοι.*	[illegible]
20	[illegible]		

21	[illegible]	τουτο δε ελεγεν πειραζων αυτον *	[illegible]
22	[illegible]	αυτος γαρ ηδει τι ημελλεν ποιειν *	[illegible]
23	[illegible]	αποκρεινεται αυτω φιλιππος *	[illegible]
24	[illegible]	διακοσιων δηναριων. ουκ αρκουσιν αυτοις αρτοι *	[illegible]
25	[illegible]	ϊνα εκαστος αυτων βραχυ λαβη *	[illegible]
26	[illegible]	λεγει αυτω εις εκ των μαθητων αυτου *.	[illegible]
27	[illegible]	ανδραιας ο αδελφος σιμωνος πετρου *	[illegible]
28	[illegible]	εστιν παιδαριον ωδε ος εχει πεντε αρτους.*	[illegible]
29	[illegible]	κριθινους και δυο οψαρια *	[illegible]
30	[illegible]	αλλα ταυτα εστιν εις τοσουτους *	[illegible]
31	[illegible]	ειπεν ουν ο ιης *	[illegible]
32	[illegible]	ποιησατε τους ανθρωπους αναπεσειν *	[illegible]
33	[illegible]	ην δε χορτος πολυς εν τω τοπω. *	[illegible]
34	[illegible]	ανεπεσαν ουν ανδρες τον αριθμο ως πεντακισχιλιοι *	[illegible]
35	[illegible]	ελαβεν ουν τους πεντε αρτους ο ιης και ηυχαριστησεν *	[illegible]
36	[illegible]	και εδωκεν τοις μαθηταις *	[illegible]
37	[illegible]	οι δε μαθηται τοις ανακειμενοις *	[illegible]
38	[illegible]	ομοιως δε και εκ των οψαριων οσον ηθελον *	[illegible]
39	[illegible]	ως δε ενεπλησθησαν λεγει τοις μαθηταις αυτου *	[illegible]
40	[illegible]	συναγαγετε τα περισσευσαντα κλασματα *	[illegible]
41	[illegible]	ϊνα μη τι αποληται εξ αυτων *	[illegible]

considérable se trouve aux stiques 4-5, que le copiste a réunis en un seul dans le Grec et le Latin; mais le Codex Bezae porte encore la preuve palpable de l'erreur du copiste; car, dans les stiques, comme il les présente:

ει γαρ επιστευετε μωϋσει. επιστευετε
αν εμοι. περι εμου γαρ εκεινος εγραψεν

il est évident qu'il y a trois στίχοι réunis en deux, ainsi que le montrent les points placés après μωϋσει et εμοι, et qui sont peut-être dûs à un correcteur; les στίχοι devaient donc être conçus ainsi dans l'original dont s'est servi le copiste du Codex Bezae (D, 1)

ει γαρ επιστευετε μωϋσει
επιστευετε αν εμοι
περι εμου κ.τ.λ.

De manuscrits syriens écrits στοιχηδὸν nous n'en connaissons aucun autre, bien qu'il ait dû en exister, puisque, au IXe. Xe, XIe et XIIe siècles, la supputation des στίχοι devient assez fréquente, surtout dans une catégorie de manuscrits, que nous aurons occasion de signaler plus tard. Nous ne pouvons pas nous appesantir davantage sur le fait que nous venons de constater; nous aurons d'ailleurs occasion d'y revenir bientôt et on verra les importantes conclusions que ce fait nous aidera à tirer[1]. Passons, dès lors, à un autre fait, qui a une

---

version Hiérosolymitaine, dont il sera question bientôt. On trouvera dans les Pièces Justificatives (pages II-III no. 5.) 1o. la reproduction du fac-simile de Wright; 2o. la copie de quelques stiques grecs prise dans le cursif 269, (page II no 3); 3o. enfin, quelques autres pièces propres à éclaircir cette matière. (Voir notamment, pages II-III, V, no. 2, 3, 11.).

(1). – Il y a vraiment lieu de s'étonner qu'aucun des savants, qui ont écrit sur l'Evangile Curetonien, ne se soit demandé ce que signifiaient les points rouges. On trouve bien dans les Manuscrits Syriaques des points rouges, pour exprimer le Koukok

grande portée, auquel également personne n'a jusqu'ici fait attention.

m.- Nous avons dit que le manuscrit Curetonien (Additional 14451) présentait des alinéas, séparés les uns des autres par des cercles rouges ⊙ encadrant des points noirs et groupés par deux, par trois, par quatre, par cinq, etc., quelquefois même disposés en croix. Il ne paraît pas que tout cela soit le résultat d'une pure fantaisie du scribe. En effet, ces gros points(1), et ces croix isolées ou doublées o⊙o, ⊙⊙, o.ọ̊.o, qui figurent dans le manuscrit 14451, et que M. W. Cureton a reproduits, dans son édition, marquent des alinéas plus ou moins longs et reviennent moins souvent que les points rouges. Nous sommes persuadés qu'il y a là une division, dont toutes les traces n'ont pas encore disparu dans les manuscrits syriens. Les Nestoriens, qui écrivent généralement leur texte d'une façon continue, emploient, de temps en temps, une, deux et même trois étoiles *, **, ***, pour marquer les alinéas. Cette division n'est pas abandonnée au caprice du copiste. Elle revient régulièrement et aux mêmes endroits. Toutes les traces n'en sont même

---

et le Quouchoi, (Dagheoth doux et Dagheoth fort), même pour distinguer certaines lettres à prononciation particulière, comme le γ grec (ܓ̰), mais jamais on ne voit des points rouges employés pour l'interponction d'une manière régulière. Le docteur Cureton dit seulement: (préface page IV) «Dans la ponctuation, «les points isolés sont presque toujours rouges.» Et c'est tout: il ne s'est pas demandé le pourquoi et le comment de ce fait curieux. M. W. Wright n'en dit pas davantage: «La ponctuation, ob»serve-t-il, est extrêmement simple, elle ne consiste qu'en »points rouges, excepté à la fin des paragraphes et des sections, (Catalogue of Syriac mss, Tome I, p.73, col.2) où il y a les gros points et les croix dont nous avons parlé plus haut.- Personne, depuis ces deux syriacisants distingués, n'en a dit davantage, et voilà pourquoi le mot [syriaque] signifiant στοιχηδὸν est encore à ajouter au lexique syriaque. Mais nous arriverons peut-être à temps, pour figurer dans le dictionnaire de Payne Smith.

(1).- Voir page 170 nos 11 et 12.

pas perdues chez les autres fractions de la race syrienne, les Jacobites ont, eux aussi, une division qui se rapproche de celle-là. Les éditions imprimées du Nouveau Testament, elles-mêmes, présentent quelques vestiges de ce sectionnement.

n.– Une étude comparée des manuscrits du VIe, VIIe et VIIIe siècles, faite à ce point de vue, mènerait, pensons-nous, à des résultats curieux, et peut-être même importants. Quoiqu'il en soit, voici ce que nous avons observé dans le manuscrit Cureton.

« Sectionnement du manuscrit 14451 différent du sectionnement des στίχοι ou ῥήματα. »

Ce manuscrit est divisé, soit en versets, ῥήματα, στίχοι; soit en sections plus longues marquées par de gros points ou des étoiles. Ces sections ne sont pas comptées à la marge, comme dans le manuscrit vatican (B) et dans le Codex Zacynthius (Ξ). C'est pourquoi on ne peut savoir quel est leur nombre, qu'en prenant la peine de les compter, ce que personne n'a encore songé à faire jusqu'ici. De plus, comme aucun des évangiles ne nous est parvenu en entier, on ne peut déterminer leur nombre qu'approximativement. Mais ce qu'il y a de curieux, c'est que le nombre de ces sections, dans le manuscrit Cureton, est sensiblement le même que dans le Codex Vatican (B) et le Codex Zacynthius (Ξ). Nous avons pu constater le fait d'une façon à peu près certaine, pour saint Mathieu et St Luc, que nous possédons presque en entier, de telle sorte qu'on peut baser légitimement une induction sur le résultat que nous avons obtenu.

« Comparaison de ce sectionnement avec celui du Codex Vaticanus (B) et du Codex Zacynthius (Ξ) ».

Le Codex Vatican (B) est, comme on le sait, divisé en alinéas, et les alinéas sont indiqués en général, par un interstice laissé en blanc, ordinairement par l'espace que pourraient occuper deux ou trois lettres. Les numéros d'ordre de ces sections ont été ajoutés après coup, à la marge et à l'encre rouge, probablement par une main différente de celle qui a copié le manuscrit. Afin de faire comprendre la portée de notre observation, nous ajoutons ici un Tableau, présentant le relevé comparé de ce sectionnement dans le manuscrit Cureton (Cur) et dans le Co-

deæ Vatican (Vat.).

Chap.	St Mathieu		St Luc.		Chap.	St Mathieu		St Luc.		Chap.	St Mathieu		St Luc.	
	Cur.	Vat.	Cur.	Vat.		Cur.	Vat.	Cur.	Vat.		Cur.	Vat.	Cur.	Vat.
I	3	6	"	7	XI	6	"	9		XXI	5	.	6	"
II	5	5	"	9	XII	7	"	5	"	XXII	6	"	10	"
III	2	4	"	8	XIII	12	"	7	"	XXIII	7	9	4	"
IV	3	7	"	9	XIV	3	"	2	"	XXIV	"	4	4...	"
V	13	10	"	7	XV	5	"	2	"	XXV	"	3	——	——
VI	4	6	"	11	XVI	3	"	4	"	XXVI	"	11	150	152
VII	5	10	"	6	XVII	3	"	4	"	XXVII	"	11		
VIII	5	5	8	7	XVIII	5	"	6	"	XXVIII	"	4		
IX	"	8	9	11	XIX	4	"	4	.		——	——		
X	"	10	4	"	XX	5	"	5		Tot.	164	170	.	

p.– Nous ne pouvons pas, nous le répétons, donner de résultats absolus, puisque le sectionnement varie quelquefois de chapitre à chapitre. Cependant, si nous envisageons les choses dans l'ensemble, nous voyons que le sectionnement du manuscrit Cureton « Pourquoi le résultat n'est pas absolu? » était le même que dans le manuscrit vatican. Ainsi les 20 chapitres de saint Mathieu, qui nous sont parvenus, forment 111 petites sections. Si nous y comprenons le chapitre VIII, auquel il manque probablement trois sections, nous avons 119 ou 120 sections dans les 3/4 de l'Evangile: ce qui nous donnerait 150 sections pour le tout. Mais, si nous faisons attention que les cinq derniers chapitres de St Mathieu sont les plus longs. il nous sera facile d'obtenir les 20 petites sections manquantes, d'autant plus que les longs chapitres comme le XIIIe ont beaucoup plus de sections que les au- « Premier résultat. » tres.– Dans St Luc, le résultat est encore plus frappant. Les 16 chapitres de la Recension Cureton, que nous avons encore, contiennent 93 sections, ce qui nous donne 140 pour le tout. Mais, comme les premiers chapitres de saint Luc sont plus longs que les autres, on peut supposer qu'ils fourniraient les 12 sections, qui manquent, pour obtenir le chiffre des sections du manuscrit vatican (B).

Ce n'est pas encore tout; si nous comptons, d'une part, les

« Second résultat. » sections de St. Mathieu et de St. Luc, que le manuscrit 14451 nous a conservées, à savoir, 104 et 93; et, si d'autre part, nous ajoutons à ces nombres celui des sections des chapitres manquants, tel que le présente le Codex Vaticanus, à savoir, 60 pour les chapitres IX-X, XXIII-XXVIII de St Mathieu, 57 pour les chapitres I-VII de St Luc, nous obtenons comme total: 164 pour St. Mathieu, et 150 pour St. Luc: de telle sorte que la différence entre les deux manuscrits se réduit à 2 sections pour St. Luc et à 6 sections pour saint Mathieu. Mais il est évident, qu'une pareille différence tient à des causes purement accidentelles, dont un examen plus minutieux pourrait peut-être rendre compte, tandis que la similitude générale et la coïncidence presque complète, que nous avons constatée dans plusieurs chapitres, ne s'expliquent que par une affinité plus ou

« Autre point de contact entre ces trois manuscrits. » moins grande entre les manuscrits: Ainsi, dans le manuscrit Curetonien, chaque béatitude, en St. Mathieu, forme une section comme dans le codex sinaïticus (ℵ) et dans le codex vaticanus (B).

« Conséquence qu'on peut légitimement tirer de tous ces faits. » q.- Ce résultat, curieux en lui-même, a une certaine importance, car il établit un lien de plus de parenté entre la Recension Cureton et les manuscrits alexandrins. Il est à regretter que les moyens nous manquent pour vérifier le fait à fond, mais malheureusement aucun évangile ne se trouve en entier dans le manuscrit 14451 du Musée Britannique. De St. Marc, il ne nous est parvenu que quelques versets; de St. Jean il nous reste cinq ou six chapitres. St Mathieu et St. Luc seuls survivent aux deux tiers ou aux trois quarts. Le manuscrit 14451 est le seul exemplaire de cette recension que l'on connaisse et que l'on connaitra probablement jamais

« La division dont nous parlons est-elle une division liturgique? » r.- La division dont nous parlons était-elle une division liturgique? - Était-ce, au contraire, une division destinée simplement à faciliter l'étude et les recherches, comme les sections ammoniennes et les canons d'Eusèbe chez les anciens, comme les chapitres et les versets, chez les modernes? - Il est difficile de se prononcer là-dessus au point où en est encore la science. Peut-être pourra-t-on un jour résoudre le problème. Il est néanmoins certain que

le manuscrit Curetonien porte plus d'une trace de l'influence liturgique. Ainsi, au chapitre II de St Mathieu, verset 22, on lit ܟܕ ܫܡܥ ܕܝܢ ܝܘܣܦ, cum audisset autem JOSEPH. Il est probable que le mot Joseph a été ajouté là, parce que, ce verset commençant une section liturgique, on n'aurait pas su, sans cela, quel était le sujet de « audisset ܫܡܥ. » Cette addition n'existe dans aucun manuscrit grec, que nous sachions. La Pechito et la version Philoxéno-Héracléenne ne la contiennent pas davantage. — Comme il ne nous reste de l'Evangile de saint Marc que les derniers versets, nous ne pouvons pas savoir si le texte Curetonien lisait dans XIV, 41 ܫܠܡ ܫܘܠܡܐ (Pechito) ou ܡܪܚܩ ܫܘܠܡܐ (v. Phil.-Héracl.) = ἀπέχει τὸ τέλος du Codex Bezæ (D). Il eût été certainement très curieux de pouvoir vérifier le fait.

5.— Après les détails que nous venons de fournir, il nous semble que nous pouvons conclure, sans crainte de nous tromper, que le mot ܕܡܦܪܫܐ ou ܕܡܦܪ̈ܫܐ, qui figure en tête de saint Mathieu, dans la version Curetonienne, ne contient aucune allusion au διὰ τεσσάρων de Tatien.

« Le titre du manuscrit Curetonien a-t-il quelque chose de commun avec le Διὰ τεσσάρων ? » — « Conclusion. »

Ce mot a évidemment, dans le manuscrit 14451, le même sens que dans les psautiers cotés 17110 (daté de l'an 600), 14436 (VIIIe ou IXe siècle), 17109 (de l'an 873-874) etc. Placé, comme il l'est dans le titre, il nous annonce 1° des évangiles écrits στοιχηδὸν, c'est à dire stichométriquement — et 2° des évangiles divisés suivant un système de sectionnement qui, dans ce manuscrit, ressemble assez à celui du Codex Vaticanus (B).

Ce résultat, nous pouvons le considérer comme définitivement acquis à la science, et il a son importance, ainsi qu'on le verra bientôt.

« Résultat définitivement acquis à la science ? »

VII.— Tout cela est vrai, incontestable et incontesté, nous dira-t-on ; nous reconnaissons que les conjectures des savants « étaient mal fondées, au moins, sur un certain nombre de points. « On a fait fausse route et c'est déjà un service rendu que de « remettre la critique dans la bonne voie. Mais il faut aller « plus loin : Quelle est votre opinion sur la Recension Cureton?

« — Pouvez-vous démontrer qu'elle est postérieure à la Péchito ? —

« Des preuves que l'on peut apporter pour résoudre la question qui reste encore à trancher. — Classification de ces preuves. »

Pour répondre à cette question, il faut commencer par distinguer et s'entendre sur la nature des preuves que l'on demande.

Ou bien on demande des preuves intrinsèques, tirées de l'examen et de la comparaison seule des deux textes, et dans ce cas, nous répondons qu'un ensemble de considérations portent à croire que le texte Curetonien est postérieur à la Péchito ; mais la conclusion atteint tout au plus, les limites d'une grande probabilité. Cependant, il est possible qu'un jour on aille plus loin.

« Preuves internes démontrant que la Recension Cureton est postérieure à la Péchito. »

1°. Voici quelques-unes des preuves internes qui tendent à démontrer que la recension Curetonienne est postérieure à la Péchito.

« 1° Citations empruntées à l'Ancien Testament. »

« Passages cités comme matière de l'examen à faire. »

a. — Les citations empruntées à l'Ancien Testament sont, en général, plus conformes au texte hébreu dans la Recension Cureton que dans la version simple du Nouveau Testament. Comme exemples, nous citerons quelques passages dans cinq textes : D'après la Péchito (A) et d'après les LXX pour l'Ancien Testament ; d'après le texte Cureton, le « Texte Reçu » et la Péchito (B) pour le Nouveau. Nous ne choisirons pas ces passages : nous prendrons les premiers qui se présenteront à nous, dans saint Mathieu et dans saint Luc.

Voilà cinq textes qui devraient tous représenter un même original, à savoir, la Péchito de l'Ancien Testament (A) et les LXX directement ; le Nouveau Testament grec, la Péchito du Nouveau Testament (B) et la Recension Cureton indirectement, suivant qu'ils reproduisent la Péchito A ou les LXX.

« Comparaison des textes qui sont cités dans les Tableaux ci-joints. »

Il est certain que la Péchito A est plus conforme à l'original que ne le sont les LXX, quoique cette dernière version dérive directement de l'Hébreu.

On peut établir une comparaison entre ces divers textes, et le résultat en est aussi curieux qu'instructif.

1° Si on compare le Nouveau Testament grec aux LXX, on obtient le résultat suivant : substitutions 11 ; modifications 10, omissions 24, additions 21, total 66, c'est-à-dire 41,5 %.

τρὶ ἕξει, καὶ τέξεται υἱὸν καὶ καλέσουσι	[illegible]	λήψεται, καὶ τέξεται υἱόν, καὶ καλέσ-
τὸ ὄνομα αὐτοῦ Ἐμμανουήλ.	[illegible] - Michée V,2.	εις τὸ ὄνομα αὐτοῦ Ἐμμανουήλ.
Math. II, 6.- Καὶ σὺ Βηθλεὲμ, γῆ Ἰούδα οὐ-	[illegible]	Michée V,2.- Καὶ σὺ Βηθλεὲμ οἶκος Ἐφρα-
δαμῶς ἐλαχίστη εἶ ἐν τοῖς ἡγεμόσιν Ἰού-	[illegible]	θὰ ὀλιγοστὸς εἶ τοῦ εἶναι ἐν χιλιάσιν
δα: ἐκ σοῦ γὰρ ἐξελεύσεται ἡγούμενος, ὅσ-	[illegible]	Ἰούδα ἐκ σοῦ μοὶ ἐξελεύσεται τοῦ
τις, ποιμανεῖ τὸν λαόν μου, τὸν Ἰσραήλ.	[illegible] - Osée XI, 1.	εἶναι εἰς ἄρχοντα τοῦ Ἰσραήλ.
Math. II, 15.- Ἐξ Αἰγύπτου ἐκάλεσα τὸν	[illegible]	Osée XI, 1.- Ἐξ Αἰγύπτου μετεκάλεσα
υἱόν μου.	[illegible] Jérémie XXXI, 15.	τὰ τέκνα αὐτοῦ.
Math. II, 18.- Φωνὴ ἐν Ῥαμᾶ ἠκούσθη, θρῆ-	[illegible]	Jérémie XXXVIII, 15 (les LXX). Φωνὴ ἐν Ῥαμᾶ ἠκ-
νος καὶ κλαυθμὸς καὶ ὀδυρμὸς πολύς,	[illegible]	ούσθη, θρήνου καὶ κλαυθμοῦ, καὶ ὀδυρμοῦ
Ῥαχὴλ κλαίουσα τὰ τέκνα αὐτῆς. καὶ	[illegible]	Ῥαχὴλ ἀποκλαιομένη οὐκ ἤθελε παύσασθ-
οὐκ ἤθελε παρακληθῆναι, ὅτι οὐκ εἰσί.	[illegible] Isaïe XL, 3.	αι ἐπὶ τοῖς υἱοῖς αὐτῆς ὅτι οὐκ εἰσίν.- Isaïe XL, 3.
Math. III, 3.- Φωνὴ βοῶντος ἐν τῇ ἐρήμῳ	[illegible]	Φωνὴ βοῶντος ἐν τῇ ἐρήμῳ, ἑτοιμάσα-
ἑτοιμάσατε τὴν ὁδὸν κυρίου, εὐθείας	[illegible]	τε τὴν ὁδὸν κυρίου. εὐθείας ποιεῖτε
ποιεῖτε τὰς τρίβους αὐτοῦ.	[illegible] Psaum 91, 11.	τὰς τρίβους τοῦ θεοῦ ἡμῶν.
Math. IV, 6.- Ὅτι τοῖς ἀγγέλοις αὐτοῦ ἐντε-	[illegible]	Psaume XC, 11.- Ὅτι τοῖς ἀγγέλοις αὐτοῦ
λεῖται περὶ σοῦ, καὶ ἐπὶ χειρῶν ἀροῦσι	[illegible]	ἐντελεῖται περὶ σοῦ, τοῦ διαφυλάξαι
σε, μήποτε προσκόψῃς πρὸς λίθον τὸν	[illegible]	σε ἐν πάσαις ταῖς ὁδοῖς σου.- 12. Ἐπὶ
πόδα σου.	[illegible] Is. XL, 4.5	χειρῶν ἀροῦσι σε, μήποτε προσκόψῃς
S. Luc III, 4.- Comme plus haut S. Math.	[illegible]	πρὸς λίθον τὸν πόδα σου.
III, 3. 5: πᾶσα φάραγξ πληρωθήσεται,	[illegible]	Isaïe XL. 3- Verset 3 comme dessus.-
καὶ πᾶν ὄρος καὶ βουνὸς ταπεινωθήσε-	[illegible]	4.- Πᾶσα φάραγξ πληρωθήσεται, καὶ
	[illegible]	πᾶν ὄρος καὶ βουνὸς ταπεινωθήσεται

εὐθεῖαν: καὶ αἱ τραχεῖαι εἰς ὁδοὺς λείας καὶ ὄψεται πᾶσα σὰρξ τὸ σωτήριον τοῦ θεοῦ.–

καὶ ἔσται πάντα τὰ σκολιὰ εἰς εὐθεῖαν καὶ ἡ τραχεῖα εἰς πεδία.–5. καὶ ὀφθήσεται ἡ δόξα κυρίου, καὶ ὄψεται πᾶσα σὰρξ τὸ σωτήριον τοῦ θεοῦ, ὅτι κύριος ἐλάλησε.

Bito du Nouveau Test. (P. B).

[illegible] S. Math. I, 23.
[illegible]

[illegible] S. Math. II, 6.
[illegible]

[illegible] S. Math. II, 15.

[illegible] S. Math. II, 18.
[illegible]

[illegible] S. Math. III, 3.
[illegible]

[illegible] S. Math. IV, 6.
[illegible]

[illegible] S. Luc, III, 4.–
[illegible] –5.– [illegible] –6.– [illegible]

Recension Cureton.

[illegible] S. Math. I, 23
[illegible]

[illegible] S. Math. II, 6.
[illegible]

[illegible] S. Math. II, 15.

[illegible] S. Math. II, 18.
[illegible]

[illegible] S. Math. III, 3.–
[illegible]

[illegible] S. Math. IV, 6.
[illegible]

[illegible] S. Luc, III, 4.–
[illegible] –5.– [illegible]
○ ○ ○

2° Si on compare la Péchito A à la Péchito B, on obtient ce résultat : substitutions 22, modifications 4, transpositions 2, omissions 17, additions 9 ; total 54, c'est-à-dire, 59 %.

3° Si on compare la Péchito A à la Recension Cureton on obtient : substitutions 11, modifications 6, transpositions 1, omissions 5, additions 12 ; total 35, c'est-à-dire, 38 %.

4° Si on compare la Péchito B à la Recension Cureton on arrive aux chiffres suivants : substitutions 9, modifications 4, transpositions 1, omissions 6, additions 17 ; total 35, c'est à dire, 37 %.

Ces quatre comparaisons s'imposent. Elles sont naturelles : il faut les faire, et lorsqu'on les a faites, on reconnaît qu'il y a un peu moins de différence entre la Version simple du Nouveau Testament et la Recension Cureton qu'entre cette dernière et la Péchito de l'Ancien Testament. Cependant la Recension Cureton se rapproche beaucoup plus de la Péchito de l'Ancien Testament (A) que ne le fait la Péchito du Nouveau (B). La différence en faveur de la Recension Cureton est de 21 %, ce qui est remarquable et nous indique dans quel esprit cette révision de la Péchito B a été entreprise.

« Quelle est la pensée qui semble avoir « inspiré l'auteur de « la Recension Cureton ? »

Enfin, il y a moins de différence entre les deux textes grecs (LXX et N. Testament) qu'entre les deux textes Syriens (Péchito A et Péchito B). La différence en faveur des textes grecs est de 18 % — Il ne reste en faveur de la recension Cureton sur le texte grec qu'une différence de 3 %, mais c'est une différence qui a encore quelque portée.

On pourrait établir aussi d'autres comparaisons, par exemple, entre les LXX et la Péchito B ou la Recension Cureton —, mieux encore entre le « Texte Reçu » et la Recension Cureton ou la Péchito B.

1° Si on compare au « Texte Reçu » la Péchito B, on obtient 2 substitutions, 2 modifications, 3 omissions, 5 additions, en tout 13 changements sur 140 mots, c'est-à-dire 20 %. — La Version simple (Péchito B) est donc plus conforme au

« Comparaison du « Texte Reçu » avec la « Péchito B et la Re- « cension Cureton. »

« Texte Reçu » dans les citations de l'Ancien Testament, mais la Recension Cureton se rapproche davantage du texte original, représenté par la Péchito A. Celui qui l'a faite a donc cherché, non pas à reproduire fidèlement le texte grec qu'il avait sous les yeux, mais le texte grec tel qu'il aurait dû être d'après sa manière de voir. Il a fait ce travail d'assimilation et d'accommodation dont nous avons parlé plus haut ; et c'est pourquoi son texte doit nous être suspect. Ce n'est pas une traduction scrupuleuse et honnête.

« Conclusion générale relativement à cette question secondaire. »

Si la Recension Curetonienne ne montrait les affinités dont nous parlons que dans St Mathieu, cela s'expliquerait peut-être, en supposant que cette recension nous a conservé l'original du premier évangile, dont le texte grec actuel ne serait alors qu'une traduction, où on aurait assimilé les citations au texte des LXX. On peut supposer, en effet, que St Mathieu, ayant écrit en Syro-chaldaïque, et ayant destiné son Evangile aux Juifs, a cité l'Ancien Testament d'après le texte hébreu, quoique le fait soit loin d'être certain, puisque le contraire a lieu dans tout le reste du Nouveau Testament. Les Anciens eux-mêmes, ont remarqué que Notre Seigneur et ses Apôtres citaient les LXX plutôt que le texte Hébreu. – Mais on ne peut pas expliquer de cette manière les différences qu'on découvre entre la Péchito (B) et la Recension Cureton, dans les citations de l'Ancien Testament ; car on remarque le même fait dans les autres évangiles, témoin le passage de St Luc où sont rapportés les versets 4-6 du chapitre XL d'Isaïe. Il y a là des additions curieuses, additions qui, non seulement complètent la citation, mais qui la complètent dans le sens où on la lit dans l'original hébreu et dans la Péchito de l'Ancien Testament. – Il faut donc chercher une autre explication et celle que nous avons donnée plus haut nous paraît la seule satisfaisante, la seule admissible. Nous avons dans la Recension Cureton une révision de la Péchito entreprise dans le but de rendre le texte du Nouveau Testament plus conforme à la Péchito de l'Ancien [1].

---

(1).– Si nous ne craignions pas d'être trop long, nous aborderions

De ce fait, on peut déduire quelques conséquences.

Nous avons vu plus haut (pages 98-99) que Bar-Hébréus reprochait à la Péchito du Nouveau Testament le manque de conformité avec celle de l'Ancien. Comme exemples, il citait quelques « Observation à propos d'un passage de Bar Hébréus déjà cité. »

---

ici une question secondaire, qui a quelque rapport avec le sujet que nous traitons. On pourrait, en effet, se demander si l'auteur de la Recension Cureton n'a pas profité de la version des LXX, pour faire sa correction des citations de l'Ancien Testament. — Pour résoudre brièvement cette question, nous nous contentons d'affirmer que le Texte Cureton, s'éloigne autant du texte de Paul de Tella (voir plus haut, page 139) que des LXX eux-mêmes. Du reste, la Version de Paul de Tella n'est que la reproduction scrupuleuse et servile du texte des Hexaples d'Origène. On peut lui appliquer presque tout ce que nous avons dit de la version Philoxéno-Héracléenne. Comme le splendide volume publié par Ant. Ceriani (Codex Syro-Hexaplaris Ambrosianus, in f°, Milan 1874) n'est pas à la portée de tout le monde nous ajoutons ici quelques textes, afin qu'on puisse les comparer, soit aux deux Péchitos, soit à la Recension Cureton.

« Version Hexaplaire de Paul de Tella. »

— 1.. Isaie VII, 14. [illegible]

[illegible] — Mich. V, 1. — [illegible]

[illegible]

[illegible] — Osée XI, 2. — [illegible]

[illegible] — Jér. XXXI, 15. — [illegible]

[illegible]

— Psaume 90, 11 — [illegible]

[illegible] — Isaïe XI, 3 — [illegible]

[illegible]

[illegible] πληρωθήσεται

[illegible]

[illegible] * Notes marginales a [illegible]

[illegible]

[illegible]

uns des passages que nous venons de rapporter suivant les cinq textes. Or, il est probable que Bar-Hébréus n'est pas l'inventeur de cette critique. Ici, comme en beaucoup d'autres choses, il n'est que l'écho des plaintes formulées par ses pré-

« Cette critique remonte « plus haut que Bar-Hébréus. — Jacques « d'Edesse en est pro- « bablement l'auteur. »

décesseurs, par Moyse Bar-Céphas (Ms syriaque 241 de Paris, f.os 26-28.), par Philoxène de Maboug (Ibid.) et probablement aussi par Jacques d'Edesse. Si on avait touché à la Péchito primitive n'est-il pas vraisemblable qu'on aurait tâché de faire disparaître, ou, en tout cas, d'atténuer ces différences entre les deux Péchitos, entre celle de l'Ancien et celle du Nouveau Testament? — Nous croyons pouvoir répondre affirmativement; mais, il s'en suit, dès lors, que le texte qui présente un essai de remaniement dans le sens que nous venons d'indiquer, est postérieur à l'autre. Par conséquent, on peut conclure de ce fait que la Recension Cureton est plutôt un remaniement qu'une première ébauche de la Péchito, remaniement malheureux et maladroit, mais remaniement tel qu'on pouvait le faire dans des temps dépourvus de critique.

Un examen plus minutieux du texte conduirait peut-être à des résultats encore plus positifs. En attendant que quelqu'un l'entreprenne, nous allons citer quelques autres faits qui tendent à démontrer la priorité de la Péchito sur la Recension Cureton.

« Examen de quelques « passages qui semblent « trahir une retouche « de la Péchito. » « 1° S.t Luc XX, 46. »

b. — Dans saint Luc XX, 46, la Recension Cureton porte cette leçon ܨܒܝܢ ܠܡܗܠܟܘ ܒܐܣܛܘܐ « Les Pharisiens veulent se promener dans les portiques (Cfr. Jean XV, 3), au lieu de « veulent se promener en étoles », que portent la Péchito, les manuscrits grecs et tous les autres documents connus. D'où vient cette leçon? — Ne pourrait-on pas l'attribuer à la fantaisie d'un copiste intelligent, qui aurait voulu corriger la Péchito et pensé qu'au lieu de lire ܒܐܣܛܠܐ en étoles, — ce qui de prime abord semble une curieuse manière de se promener — il fallait lire ܒܐܣܛܘܐ « sous les portiques ». — Il faut, en effet, remarquer que cette correction est appelée par ce qui suit « et à être salués sur les places. » Non pas que la leçon curetonienne

nous semble la bonne, mais parce qu'elle se présente assez naturellement à l'esprit d'un critique. Nous sommes d'avis que, dans ce cas, il n'y a pas à hésiter : il faut appliquer le principe : Proclivi scriptioni praestat ardua. D'ailleurs, toutes les autorités sont pour « en étoles », sauf le texte curétonien.

Il y a donc là un indice qui trahit une retouche maladroite, comme il y en a tant d'autres dans la recension dont nous parlons.

Cet argument serait sans réplique, si le grec, στολαῖς et στοαῖς, ne prêtait pas, lui aussi, à la confusion et à la correction.

» c.- Nous ne dirons rien de St. Mathieu XXIII, 6, où les deux leçons différentes [illegible] et [illegible] (Cfr. Luc XX, 47) prêteraient matière à des observations analogues; mais nous signalerons la variante que l'on rencontre dans St Luc XXIV, 32. 2°. St Mathieu XXIII, 6. 3°. St Luc XXIV, 32. »

Le « Texte Reçu » nous donne ce passage de la manière suivante : Οὐχὶ ἡ καρδία ἡμῶν καιομένη ἦν; et la Pechito lit également ܠܐ ܗܘܐ ܠܒܢ ܝܩܝܕ ܗܘܐ tandis que la Recension Curetonienne porte ܝܩܝܪ ܗܘܐ : « Notre coeur n'était-il pas appesanti ?, au lieu de « Notre coeur n'était-il pas brûlant ? » Jusqu'à ce jour on n'a trouvé en grec qu'une variante « κεκαλυμμένη », qui se rapprochât de la leçon du texte Curetonien; et on l'a rencontrée dans le Codex Bezae (D), un des alliés les plus fidèles de cette recension. Il n'est pas évident, que la variante ܝܩܝܪ vienne de κεκαλυμμένη : Cependant, il est possible que cette dernière leçon ait fait croire à la présence d'une erreur dans le texte de la Pechito et suggéré la substitution de ܝܩܝܪ à ܝܩܝܕ. Pour rétablir, dans ce cas, la vraie leçon, il a suffit de changer un point : ܝܩܝܕ « brûlant » est devenu ܝܩܝܪ « appesanti » κεκαλυμμένη. La Pechito semble, par suite, avoir servi d'intermédiaire entre le texte du Codex Bezae (D) et le Texte Cureton. Il était, d'ailleurs, d'autant plus facile de croire à une erreur au verset 32, qu'au verset 25 on trou-

ve déjà l'expression [illegible] appliquée par le Christ aux mêmes personnages.

« Tout cela ne prouve « pas cependant d'une « manière certaine que « la Recension Cureton « soit postérieure à la « Péchito. »

2° Néanmoins, nous reconnaissons volontiers que ces faits ne prouvent pas évidemment que la Recension Cureton est un remaniement de la Péchito actuelle. Les raisons qui nous font considérer celle-ci comme antérieure à celle-là sont d'une autre nature.

a.– « Curieuses divergences entre le Texte Cureton et celui de la Péchito « dans le premier chapitre de St Mathieu. »

a.– Il y a, d'abord, dans le premier chapitre de saint Mathieu des leçons curieuses qui trahissent une époque postérieure aux controverses dont la Sainte Vierge fut l'objet, dans la seconde moitié du quatrième siècle. On l'appelle « Vierge » (Math. I, 16); on évite de la nommer la « femme » de S. Joseph et de nommer St Joseph son « mari » (Ibid. I, 16, 18, 20); elle n'est pas mariée, elle est simplement « fiancée. » En outre, on recourt à une périphrase, pour éviter l'expression qui a suscité tant de controverses: antequam convenirent. (Ibid. 16 Cfr. 25).

b.– « Epoque où les Syriens s'occupèrent de « revoir leur version. »

b.– De plus, l'histoire des Syriens nous montre que c'est à partir du Ve et du VIe siècle qu'ils s'occupèrent de revoir leur version du simple. C'est à cette époque qu'ils tachèrent de s'approprier quelques uns des résultats de la critique d'Origènes, d'Eusèbe et des exégètes alexandrins. Nous n'avons, en tout cas, ni dans les manuscrits, ni dans les écrivains, rien qui montre que les Syriens ont travaillé à revoir leur version sur le grec avant cette époque: D'autre part, le Texte curetonien se relie intimement à la critique alexandrine, ainsi que nous l'avons suffisamment démontré.

c.– Stichométrie du ms « 14451. – Ce qu'elle prouve. »

c.– Il est rédigé στιχηρῶς et ses στίχοι paraissent reproduire ceux d'un manuscrit semblable au Codex Bezæ (D). C'est de tous les manuscrits syriens qui nous sont passés entre les mains – et nous avons examiné, une fois ou l'autre, tous ceux de Rome, de Florence, de Paris, de Londres et d'Oxford – c'est le seul où les stiques soient marqués par des points rouges. Nous n'avons jamais entendu parler d'un autre manuscrit du même genre. Le fait est, du reste, si singulier que personne jusqu'ici ne s'en est

aperçu.

a.- Or, les Syriens n'ont compté les στίχοι confondus chez eux avec les ῥήματα, qu'à partir du VIe siècle. Après le célèbre manuscrit de Florence, daté de l'an 583, qui donne le nombre de ces stiques, il faut descendre bien bas, peut-être jusqu'au IX ou au Xe siècle, pour rencontrer des manuscrits où les chiffres soient relevés. Il n'y a même à proprement parler qu'une classe de manuscrits, rentrant dans la classe des correctoria, qui contienne cette énumération.

a.- „Histoire de la division en stiques.„

b.- De plus, le nombre des στίχοι est le même chez les Syriens et chez les Grecs, à savoir, 2522 pour St Mathieu; 1875 pour saint Marc; 3803 pour St Luc; 1938 pour saint Jean. Or, on ne persuadera jamais à l'homme le plus crédule que deux peuples, divisant le saint Evangile indépendamment l'un de l'autre, soient arrivés à obtenir des nombres exactement pareils, surtout des nombres comme ceux que nous venons de rapporter. Il faut donc conclure, ou bien que les Syriens les ont empruntés aux Grecs ou que les Grecs les ont empruntés aux Syriens.

b.- „Nombre des stiques.„

Mais, en fait, il n'est pas douteux que les Syriens n'aient reçu ces chiffres des grecs et des grecs alexandrins. Qui, le premier, a songé à sectionner les Evangiles? — Un alexandrin, Ammonius — Qui a définitivement sectionné les Actes et les Epitres? — Un alexandrin, Euthalius, et cela vers 460 - 490. — Où toutes les races du monde se sont-elles rencontrées pendant les six premiers siècles de notre ère? — A Alexandrie.

„ Où les stiques ont-ils été comptés? — A Alexandrie.„

c.- Est-ce tout? — Non. Il est encore une circonstance qui prouve peut-être plus clairement que tout le reste que les Syriens ont emprunté aux Alexandrins la stichométrie du Nouveau Testament, division et supputation des stiques; et cette circonstance, la voici: Dans les célèbres manuscrits massorethiques syriens, dont nous parlerons bientôt, manuscrits qui sont tous postérieurs au IXe siècle, on trouve l'énumération des στίχοι de l'Ancien Testament, livres par livres, (voir page 222), par exemple: Genèse 4631 stiques, Exode 2560 ou 3560, Lévitique 2445, etc. Dans le Nou-

veau Testament, au contraire les στίχοι sont comptés en bloc: 9963 pour les Évangiles, 4149 ou 4135 pour les Actes et 6479 pour St Paul; en tout 20585 (sic). N'y a-t-il pas là une preuve que la stichométrie n'est pas d'origine syrienne, mais qu'elle remonte aux Juifs pour l'Ancien Testament et aux Grecs pour le Nouveau? Il nous semble difficile d'échapper à cette conclusion (1)

d.- « Autres particularités « du manuscrit 14451, « qui le rapprochent « du Codex Vatican et « du Codex Bezae. »

d.- Unique comme manuscrit stichométrique, chez les Syriens, le manuscrit Cureton est encore unique au point de vue du sectionnement liturgique qui le rapproche du Codex Vatican (B) et au point de vue de la disposition des Évangiles par laquelle il rappelle l'ordre adopté dans le Codex Bezae (D). Enfin il est unique par ses leçons qui le rattachent à tous les documents, - Pères, versions, manuscrits - d'origine alexandrine.

e.- « Que deviennent les « arguments et les thé- « ories édifiés sur la « Paléographie et l'éti-

e.- La question de la Stichométrie ainsi résolue, nous voyons s'évanouir, du même coup, la plupart des arguments qu'on a apportés pour prouver l'antiquité de la Recension Cureton. En effet, presque tous ces arguments sont basés sur l'absence des points

---

(1) Voir manuscrits vaticans 152 et 159 (f° 44); VII, 62 Barberini et 64 de Paris, f° 214, b 2. Dans ce dernier manuscrit, après l'énumération des στίχοι de l'Ancien Testament, livre par livre, on lit ce qui suit: « Paul 6479 (στίχοι); l'Évangile » tout entier 9963 (στίχοι), Tout le Nouveau Testament » 20585 (στίχοι). » - Les Actes ne sont même pas nommés -. Nous n'avons pas souvenir d'avoir rencontré nulle part l'énumération des stiques de chaque livre du N. T. Et cependant, nous avons parcouru, une fois ou l'autre, tous les recueils massorétiques syriens. Le seul manuscrit qui donne les chiffres des quatre évangiles est celui de Florence. Il est vrai que la somme des quatre nombres fait 9938 au lieu de 9963, mais il est facile d'expliquer la différence de 25 qui existe par la différence de supputation dans quelques livres.

ordinaires aux manuscrits syriens, points d'interponction et points d'accentuation. Mais, outre que ces points ne se montrent en grande quantité que dans les manuscrits postérieurs au VIIIe siècle, ici il y avait une raison toute spéciale de les omettre; c'est qu'ils auraient facilement amené la confusion. Et c'est pourquoi, au lieu de marquer les stiques avec des points noirs, on les a séparés par ces fameux points rouges, que plusieurs savants critiques et paléographes ont remarqués, mais qu'aucun n'a expliqués. C'est pour la même raison que les grecs se sont servis plus tard, dans les manuscrits cursifs du Xe, XIe et XIIe siècle, de belles étoiles or et azur +, * (voir les cursifs 269 et 243.- Pièces justificatives, page II, numero 3).

« tre du manuscrit Cu-
« reton? »

Tout le monde sait, d'ailleurs, que, dans les manuscrits rédigés stichométriquement στοιχηδόν, στιχηρῶς, c'est-à-dire, où on revient à la ligne à chaque stique, il n'y a, ni point ni virgule. C'est ce qu'on remarque, par exemple, dans le plus ancien manuscrit de ce genre, dans le fameux codex Bezae (D,1). On n'y aperçoit aucun point, sauf de loin en loin, lorsque les stiques sont très longs. On n'a pas su donner une explication de ces points qui se montrent accidentellement dans ce manuscrit; mais il est bien évident qu'ils sont destinés à corriger les erreurs commises par le scribe.- Le copiste s'étant trompé dans la division des stiques et n'étant pas revenu à la ligne à chaque stique, il a corrigé lui-même ses propres erreurs; ou bien le διορθωτὴς lui a rendu ce service.

« Les manuscrits rédi-
« gés stichométrique-
« ment n'ont ni points
« ni accents.- Témoins
« le fameux Codex Be-
« zae (D,1), qui est le
« plus ancien ms sti-
« chométrique. »

Les Syriens étaient très forts sur tout ce qui touchait aux points. Un de leurs écrivains adressait aux scribes de professions ces sages avis: « Pour ce qui regarde l'apposition des « points, leur disait-il, comme chacun n'écoute que son caprice, « qu'on me permette d'ajouter encore quelques mots, afin de per- « suader aux copistes qu'ils doivent s'instruire et écouter les au- « tres. » Puis, après avoir observé combien il serait monstrueux, de voir dans une peinture la tête occuper la place des pieds, le menton celle du front, les yeux celle des mains, les oreilles celle du

-nez, il ajoutait : « Il faut en dire autant des points qui ont une
» signification et qu'on joint à ce caractère mésopotamique ou
» édessien, ou pour parler plus clairement, à ce caractère syrien
» .... si ces points sont trop nombreux, ils donnent l'idée d'un
» pied et d'une main qui auraient six doigts, etc.[1] »

f. – « Autre observation « très importante, tou- « jours à propos de la « stichométrie du ma- « nuscrit Curetonien « (Addit. 14451).

f. – Nous pouvons enfin faire un dernier pas.

Comme les stiques n'étaient point toujours divisés de la même façon et que ceux du manuscrit Curetonien reproduisent ceux du célèbre Codex Bezae (D, 1), à quelques rares divergences près, il est très probable que la Recension Cureton et le Codex Bezae (D, 1) ont été rédigés sur un même original, à moins que le Codex Bezae n'ait servi d'original au manuscrit Cureton, ce qui cependant n'est pas probable.

Le Codex Bezae est le plus ancien manuscrit stichométrique grec que nous possédions ; le manuscrit Cureton est non seulement le plus ancien, mais peut être le seul manuscrit stichométrique syrien proprement dit, qui nous soit parvenu. A ce point de vue, il conservera toujours une grande importance.

g. – « Stichométrie dans « ses rapports avec les « leçons singulières du « ms 14451. »

g. – Cette rédaction stichométrique ne pourrait-elle pas expliquer quelques unes des curieuses leçons que ce manuscrit contient ? Cela nous mènerait trop loin, si nous voulions discuter ce problème, mais la question vaut la peine d'être examinée.

VIII. – Laissant donc de côté toutes les questions secondaires, voici nos conclusions par rapport au manuscrit Cureton :

1° Ce manuscrit est stichométrique, rédigé στιχηρῶς .

2° Il a été rédigé en Egypte, peut-être au couvent de Mar-Antoun à Alexandrie ; plus probablement dans quelqu'un des monastères de Nitrie.

3° Il représente un essai d'adaptation, à l'usage des Syriens Jacobites, des principes et des résultats de la critique alexandrine.

---

(1) Jacques d'Edesse. Lettre à Georges de Saroug. page XI de l'Edition P. Martin, Jacobi episcopi Edesseni Epistola de Orthographia Syriaca.

4° C'est une révision de la Pechito faite à l'aide d'un manuscrit assez semblable au Codex Bezæ (D, 1). Son auteur a profité des oeuvres d'Aphraates, ou Aphraates a peut-être étudié, lui aussi, à la même école, vers la fin du IIIe ou vers le commencement du IVe siècle. — Du reste, tous les manuscrits syriaques d'Aphraates nous viennent de Nitrie. Il faut dire cependant que le plus ancien (Addit. 14612, daté de l'an 474) n'y est arrivé qu'au Xe siècle

5° Cet essai de révision de la Pechito, à l'aide de quelques manuscrits grecs, remonte au temps où cette révision était à l'ordre du jour. La Recension Cureton date donc de la fin du VIe ou du commencement du VIIe siècle, probablement de cette dernière époque. Cette recension est contemporaine, ou à peu près, de Paul de Tella et de Thomas d'Harquel.

6° Elle est l'œuvre d'un traducteur novice, mais aussi d'un esprit novateur.

7° Elle n'a jamais eu grand succès et il ne semble pas probable qu'il ait jamais existé un manuscrit autre que le manuscrit Cureton. — Peut-être cette copie n'a-t-elle jamais quitté les monastères de Nitrie.

8° Cette origine égyptienne, outre qu'elle explique les caractères généraux de cette recension, peut aussi rendre compte des idiotismes qu'on y remarque, comme, par exemple, de l'emploi de ܗܠܝܢ pour ܗܠܢ.

9° Nous placerions volontiers la rédaction de ce manuscrit vers le milieu du VIIe siècle, autour de l'an 650-655, à l'époque où la version Philoxéno-Héracléenne, n'étant pas encore suffisamment connue, laissait à beaucoup de critiques le champ libre pour tenter une révision de la Pechito.

Voilà nos conclusions : c'est tout ce qui nous paraît certain et, en grande partie, démontrable.

IX. — Si maintenant il nous fallait chercher un auteur à cette recension, nous n'hésiterions pas à l'attribuer à:

« Ce qu'on peut ajouter à
« ces conclusions, mais

« seulement d'une manière conjecturale. »

Jacques d'Edesse (630 + 709 ou 710). Voici pourquoi :

a.-« Jacques d'Edesse est probablement l'auteur de cette Recension. »

a.- Ce personnage est mort avancé en âge, l'an 1019 des Grecs, ou 708 - 709 de Jésus Christ. On peut donc supposer qu'il naquit vers l'an 630 ou 635. Il faudrait même le faire naître plus tôt, s'il avait été fait évêque d'Edesse en 651, comme le pensait Assémani ; mais Assémani est ici dans l'erreur. Jacques fut nommé évêque d'Edesse, vers 684 ou 685, d'après Bar-Hébréus (1), après avoir fourni déjà une laborieuse carrière. Il était né dans les environs d'Antioche, et, après avoir étudié dans les couvents de sa patrie, il était allé en Egypte se perfectionner dans la connaissance du grec et de la critique biblique.

b.-« Ce qu'était ce personnage. »

b.- Jacques d'Edesse a été l'écrivain le plus versé dans toutes les questions d'exégèse, de grammaire, de philologie et de critique, qui ait existé, parmi les Syriens, avant Bar-Hébréus (2). C'était un Philhellène notoire et cette inclination trop connue lui attira un assez grand nombre de déboires, au moins, pendant et après son épiscopat. A cette époque, et pour des raisons qu'il serait trop long de rapporter ici on disait plus volontiers, en Syrie :

Excusez-moi, Monsieur, je n'entends pas le grec.
quoi ! Monsieur sait du grec ? Ah ! permettez, de grâce,
Que pour l'amour du grec, Monsieur, on vous embrasse (3).

c.-« Il est un des fondateurs de la grande école massorétique syrienne. »

c.- Jacques d'Edesse l'apprit à ses dépens. - Il fut un des principaux fondateurs ou patrons d'une école massorétique, qui s'est signalée, chez les Syriens Jacobites, par son imitation servile des grecs ; de cette école précisément dans

---

(1).- J. Abbeloos et Lamy. Chronicon ecclesiasticum col. 289.

(2).- Voir dans le Journal Asiatique de 1872. Tome II. pages 240-256. un article sur les travaux grammaticaux et lexicographiques de Jacques d'Edesse.

(3).- Molière, Femmes savantes.

les oeuvres de laquelle on rencontre, entre autres choses, l'énumération des στίχοι et des ῥήματα, dont nous avons parlé plus haut. Nul donc n'a plus de droit que Jacques d'Edesse à revendiquer la paternité du manuscrit stichométrique curetonien, si ce manuscrit est du VIIe siècle, ainsi que nous le pensons.

d.– Ce n'est pas encore tout: En effet, Jacques d'Edesse s'est occupé beaucoup de critique biblique, comme le prouvent les nombreux scholies qu'on rencontre dans les manuscrits et dont une partie a été publiée, soit dans l'édition romaine de St Ephrem, soit à part, par M. G. Philipps. Il faut avouer cependant que les travaux de Jacques d'Edesse, ceux au moins connus jusqu'à ce jour, roulent principalement sur l'Ancien Testament. Néanmoins nous avons quelque peine à croire que ce critique distingué n'a pas, à quelque époque de sa vie, pris pour objet de ses travaux le Nouveau Testament.

d.– « Jacques d'Edesse s'est beaucoup occupé de critique biblique. »

e.– Les versions syriennes de la Bible forment trois groupes, réunissant chacun une version de l'Ancien et une version du Nouveau Testament. Le premier groupe comprend les deux Péchitos, si anciennes que les auteurs en sont inconnus; mais, de l'aveu de tous les Syriens, elles remontent aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Le caractère de la Péchito est l'aisance jointe à la fidélité, qualités réunies qui l'ont fait appeler la « Reine des Versions », et qui l'ont placée très haut dans l'estime de tous les critiques bibliques.

e.– « Observation générale sur les versions syriennes de la Ste Bible. »
« 1er groupe : Péchito A. » « Péchito B. »

Le second groupe comprend une version de l'Ancien Testament par Paul de Tella sur les Hexaples d'Origènes, et une version du Nouveau Testament par Philoxène et Thomas d'Harquel. L'édition définitive de ces deux versions a été faite, à la même époque, dans le même lieu, sous la même direction en 616 ou 617, à Alexandrie, sous le patronage des deux Patriarches monophysites Athanase et Anastase. C'est l'édition critique dont nous avons parlé plus haut (1).

« 2e groupe : Paul de Tella. » « Philoxène et Thomas d'Harquel. »

---

(1).– On pourrait même aujourd'hui aller plus loin et soupçonner que le second groupe des Versions Syriennes comprend deux éditions:

On a dit que c'était par opposition à ces deux versions que les précédentes avaient pris le nom de Péchito ou de Simples, parce qu'elles étaient dépourvues de l'appareil critique, des astérisques, obèles et lemnisques contenus dans les secondes.

« 3e groupe : »
« Version de Jacques d'Edesse et Recension Cureton. »

Le troisième groupe contient également deux versions, l'une de l'Ancien Testament par Jacques d'Edesse, dont nous possédons des fragments nombreux, et l'autre des Saints Evangiles, précisément la recension qui fait l'objet de cette étude. En comparant ces deux dernières versions, nous y trouvons le même procédé : toutes les deux ne sont qu'une recension de la Péchito, faite au même point de vue, avec la même tendance à la paraphrase et à l'interpolation, et cela en marchant sur les traces d'Origènes et de quelques autres critiques alexandrins. Nous ne pouvons pas donner ici les preuves détaillées de ce que nous avançons. Elles seront peut-

---

1° L'une originale donnée par Philoxène de Mabboug, vers 508-510, 2° l'autre par Paul de Tella et par Thomas d'Harquel, en 616-617. Il semblerait, en effet, que Philoxène fit traduire l'Ancien et le Nouveau Testament sur le texte grec. On a trouvé récemment des fragments d'une version faite sur les LXX, dont on pourrait le croire l'auteur, à moins que ce travail anonyme ne soit un reste de la version qui fut faite, à peu près vers la même époque, par le Katholikos Mar-Abas I, dit le Grand (538-552), dont nous parlerons plus loin. De plus, dans le ms Ambrosien de la Version Hexaplaire de Paul de Tella, on trouve au folio 176, a., une version d'Isaïe IX, 6, citée en marge sous ce titre :

« Philoxène a-t-il fait une version de l'Ancien Testament ? »

[illegible]

[illegible]

« Extrait d'une autre version faite en Syriaque par les soins de Philoxène évêque de Mabboug. – Cette version est opposée à celles de Symmaque (ܣ) et de Théodotien (ܬ).

S'il en était ainsi, – et il est possible que le fait arrive à être démontré un jour – Paul de Tella et Thomas d'Harquel se seraient partagé la besogne. L'un aurait revu l'Ancien et l'autre le Nouveau Testament ; mais aucun des deux n'aurait fait une version nouvelle.

être l'objet d'un travail particulier. Les interpolations, qu'un rapide examen du Pentateuque nous a permis de constater, interpolations puisées dans le Samaritain ou dans des sources de second ordre, formaient aisément cent ou deux cents versets de nos Bibles.

f.– N'y a-t-il pas là, en dehors de toutes les observations que nous avons faites précédemment, de quoi nous autoriser à dire, que – puisque ces trois groupes de versions ont chacun leur caractère propre .. – les deux versions du dernier groupe, étant faites sur le même plan et avec le même procédé critique, doivent dériver d'un seul et même auteur et remonter à peu près à la même époque.

f.– « Conséquence qui « découle de cette observation générale. »

g.– Nous ne pouvons pas cependant laisser ignorer qu'on peut faire quelques objections à cette théorie. Ces objections se tirent de l'orthographe usitée dans le manuscrit 14451 et blâmée par Jacques d'Edesse dans sa lettre à Georges de Saroug. Ainsi Jacques d'Edesse condamne l'orthographe.

g.– « Objection qu'on « peut faire contre « cette Théorie »

1. [illegible]	au lieu de	[illegible]	7. [illegible]	au lieu de	[illegible]
2. [illegible]	"	[illegible]	8. [illegible]	"	[illegible]
3. [illegible]	"	[illegible]	9. [illegible]	"	[illegible]
4. [illegible]	"	[illegible]	10. [illegible]	"	[illegible]
5. [illegible]	"	[illegible]	11. [illegible]	"	[illegible]
6. [illegible]	"	[illegible]	12. [illegible]	"	[illegible]

On trouve assez fréquemment dans la Recension Cureton, l'orthographe blâmée aux numéros 1, 2, 3, 8 et 9. Il semblerait donc que cette Recension ne peut pas revendiquer Jacques d'Edesse pour auteur.

h.– A cette objection, qui présente quelque chose de spécieux, on peut répondre qu'autre chose peuvent être les principes orthographiques qu'un homme reçoit au commencement de sa vie, et autre chose les principes qu'il recommande arrivé à la fin de son existence, après une carrière longue et studieuse.

h.– « Solution de « cette objection. »

Or, l'orthographe que recommande Jacques d'Edesse dans sa lettre à Georges de Saroug, est évidemment le fruit d'une longue expérience, le résultat de nombreuses observations. Nous pouvons

« Jacques d'Edesse a « écrit sa lettre à G. « de Saroug en 701 ou

« ou 702, c'est-à-dire, « à l'âge de 70 ou 75 « ans. »

même déterminer plus exactement l'époque où le savant critique formulait les principes dont nous parlons. En comparant ce que nous savons de sa traduction des homélies de Sévère à certains détails contenus dans sa lettre à Georges de Saroug, nous voyons que cette lettre est postérieure à la traduction des λόγοι ἐπιθρόνιοι du Patriarche d'Antioche. Or, ceux-ci furent traduits l'an 701 de l'ère chrétienne. Jacques d'Edesse s'était retiré au couvent de Tel-ʿAdā; où il s'occupait de la traduction de l'Ancien Testament, et il lui restait encore six ou sept ans à vivre. Il devait avoir, à cette époque, 70 ou 75 ans. C'était donc le fruit des observations de toute sa vie qu'il communiquait à George de Saroug.

1.– « Jacques d'Edesse « a dû s'occuper du « Nouveau Testament. »

1.– Il n'est pas vraisemblable que Jacques d'Edesse ne se soit jamais occupé du Nouveau Testament; mais on s'explique aisément qu'en voyant le succès qu'obtenait déjà, vers la fin du VIIe siècle, la version Philoxéno-Héracléenne, il ait renoncé à poursuivre ses premières études sur la Péchito du Nouveau Testament. Lorsque Jacques d'Edesse entrait dans la vie, les travaux de Paul de Tella et de Thomas d'Harquel étaient encore peu connus; mais il n'en était plus de même quarante ou cinquante ans plus tard. La version de Thomas d'Harquel était déjà très répandue et celle de Paul de Tella trouvait bon accueil auprès des Monophysites Syriens.

Jacques d'Edesse n'avait donc plus le choix, une fois parvenu à l'âge mûr. La correction du Nouveau Testament lui échappait. L'oeuvre était accomplie et accomplie aussi bien que pouvait le demander la critique alors régnante. C'est pourquoi Jacques d'Edesse, renonçant à améliorer sa première ébauche conformément au progrès qui s'était fait dans ses idées, porta tous ses efforts sur l'Ancien Testament. Sa recension nous est parvenue, en partie, et quoiqu'on ne l'ait pas encore étudiée à fond, on la connaît assez cependant pour pouvoir affirmer que le texte de l'Ancienne Péchito est pris comme base. Ce texte est seulement modifié à l'aide » de la version Hexaplaire (de Paul de Tella) et à l'aide de » quelques manuscrits grecs. Tantôt c'est la Péchito, tantôt c'est » la version Hexaplaire, tantôt l'une est unie à l'autre et quel-

» quefois le mélange a lieu dans le même verset. Souvent ce
» n'est, ni l'une, ni l'autre ; le texte est alors emprunté aux ma-
» nuscrits grecs du Patriarcat d'Antioche. Jacques d'Edesse a suivi
» ces manuscrits principalement dans l'orthographe des noms pro-
» pres, dont il rapporte, d'ailleurs, aux marges, la transcription
» en caractères grecs (1). »

j.- C'est ainsi que le docte éditeur de la version Hexaplaire et de la Péchito (voir pages 129 et 217) caractérise l'oeuvre de Jacques d'Edesse. Il y a longtemps qu'il a publié les lignes que nous venons de citer et il ne les a pas écrites dans le but d'appuyer la thèse que nous soutenons ici ; mais uniquement pour formuler le résultat de ses études et de ses observations. Nous n'avons pas grand chose à ajouter aux paroles de M. l'abbé Ceriani. Nous ferons une seule remarque, mais cette remarque a de l'importance.

j.- « Jacques d'Edesse « avait déjà appliqué « au N.T. le même « procédé. »

Il est possible que Jacques d'Edesse ait fait usage de la version Hexaplaire de Paul de Tella : nous n'avons pas pu vérifier le fait, parce que nous n'avons pas à notre portée des passages communs aux deux versions. Dès lors, nous ne pouvons émettre que des conjectures. Il est dit, dans les manuscrits contenant la Recension de Jacques d'Edesse, qu'elle a été corrigée soigneusement à l'aide des deux versions, à savoir, à l'aide de la version des grecs et à l'aide de la version des Syriens (2). » (Cf. ms 22 de Paris p. 102, col. 2);

---

(1).- Ant. Ceriani, Le edizioni e manoscritti delle versione Siriache, 1869, Milan, in f°, page 27.

(2).- On lit dans le manuscrit 22 de Paris, page 102. col. 2, à la fin de la Genèse : [illegible] « Fin du premier livre » de Moyse appelé la Genèse. - Il a été corrigé soigneusement d'après » les deux versions, d'après la version des Grecs et d'après celle des » Syriens, par Jacques d'Edesse, au grand couvent du bourg de Tel' » Ādā, l'an 1015 de Séleucus (704 de Jésus-Ch.). »

„Traits caractéristiques „de la Version Hexaplaire et de la Recension de Jacques d'Edesse."

mais il est probable que par la „version des grecs" dont il est question ici, on entend, non pas le texte Hexaplaire de Paul de Tella, mais le texte même des LXX. Quoiqu'il en soit de ce point secondaire, il est certain, que, sous le rapport de la syntaxe, Jacques d'Edesse se rapproche davantage du style de la Péchito que du style de la Version Hexaplaire. Un des traits les plus caractéristiques de la version Hexaplaire, comme de la version Philoxéno-Héracléenne, est d'employer la particule ܝܬ avec les suffixes (voir plus haut page 217, les passages que nous avons cités). Cette particule est d'un usage tellement fréquent qu'on la rencontre presque à chaque verset. Or, Jacques d'Edesse ne l'emploie jamais: en écrivant ces lignes, nous avons sous les yeux sa Recension de l'exode et nous parcourons des pages entières sans l'y rencontrer une fois. Jacques d'Edesse se sert de ce suffixe emphatique, qui donne à la version simple tant de grâce et de clarté. Le même procédé se remarque aussi dans la Recension Cureton, qui, à ce point de vue, se rapproche beaucoup plus de la Péchito que de la version Philoxéno-Héracléenne. On voit donc que Jacques d'Edesse a formé sa Recension avec des procédés qui lui sont propres; il a pris en général, le texte de la Péchito, mais il a corrigé ce texte à l'aide des manuscrits grecs. C'est le point important à constater.

b.– Ce que Jacques d'Edesse fit pour l'Ancien Testament, lorsqu'il fut arrivé à la plénitude de l'âge et de la science, — il avait déjà 70 ans lorsqu'il faisait sa recension du Pentateuque, en 703 ou 704, — il l'avait déjà essayé pour le Nouveau Testament, dans sa première jeunesse, lorsqu'il suivait les cours de l'école supérieure de Théologie que le Christianisme avait fondée à Alexandrie, et, qui, après avoir compté parmi ses maîtres les Pantène, les Clément, les Ammonius, les Origènes, les Didyme etc., avait eu encore la bonne fortune de n'être pas fermée par l'Islamisme naissant. C'est là que Jacques d'Edesse avait puisé cet amour de l'érudition grecque, qui en fit un traducteur des plus renommés et des plus utiles à l'Église; mais qui lui valut également de si cruels mécomptes. Et, parce que nous retrouvons dans

la traduction qu'on a appelée la version Cureton, les procédés et les principes exégétiques que Jacques appliqua plus tard à l'Ancien Testament, nous sommes porté à conclure que la Version Cureton fut son premier essai, quelque chose comme sa composition de concours ou comme sa thèse de doctorat en Écriture Sainte.

m. – De tous les passages que nous avons cités et de toutes les observations que nous avons faites, il résulte, en effet, ceci : 1° que le fond de la Recension Cureton est le texte même de la Péchito : ce texte est conservé intact dans bien des endroits, et dans les passages qui ont été retouchés, l'auteur de la Recension s'est efforcé de reproduire le style de la vénérable version simple. – 2°. Il est souvent difficile de découvrir le document dont l'auteur du texte curetonien s'est inspiré pour faire sa révision, mais on voit, en général, qu'il a puisé ses additions dans les manuscrits grecs les plus justement suspects, comme le Codex Bezæ (D, 1) et les manuscrits de la même famille. – Nous retrouvons donc dans le manuscrit curetonien les principes éclectiques que Jacques d'Edesse a suivis plus tard dans sa recension de l'Ancien Testament, et c'est pour cette raison que nous croyons pouvoir lui attribuer la paternité de l'œuvre que nous étudions en ce moment.

> « On retrouve dans la « Recension Cureton « les principes éclecti- « ques que J. d'Edesse « a suivis dans sa « Recension de l'An- « cien Testament. »

Nous reconnaissons néanmoins sans peine que notre démonstration ne dépasse pas les limites d'une très grande probabilité. Pour arriver à une complète certitude, il faudrait découvrir quelque document écrit.

n. – Les passages que nous avons cités donnent une idée suffisamment exacte du travail de Jacques d'Edesse, dans son ensemble. En comparant, par exemple, les douze premiers versets du chapitre XVI de St. Luc au texte de la Péchito, nous avons relevé 32 variantes, qui peuvent se classer ainsi : omissions 12; additions 7; substitutions 5; transpositions 4; modifications 5. Ces variantes affectent 39 mots sur 245, soit environ 16 %. – Il y a donc, entre la Recension Cureton et la Péchito, beaucoup moins de différence qu'entre les citations de Clément d'Alexandrie (voir page 45-48) et n'importe quelle édition du Nouveau Testament grec.

> « Comparaison de « quelques passages « dans les deux ver- « sions, dans la Pé- « chito et dans la Re- « cension Cureton. »

On prendrait d'autres passages pour termes de comparaison qu'on aboutirait au même résultat.

Telle est notre opinion sur la version qui a fait tant de bruit, depuis trente ans, sous le nom de version Cureton. Il n'est pas donné à tout le monde de débuter par des coups de maître. Jacques d'Édesse n'a pas échappé à la loi qui régit les choses de ce monde, mais son coup d'essai, sans être un coup de maître, occupera toujours une place distinguée dans l'histoire de la critique biblique.

Post Scriptum. — Nous avons à cœur de réparer une omission qui nous a échappé.

Dans le manuscrit additionnel 70125 du Musée Britannique, on lit sur le premier feuillet de garde, les débris d'une note qui a été jugée digne de figurer dans le tome XXV du catalogue des manuscrits grecs, où elle a été reproduite, page 497, par le procédé de la Photolithographie. — Voici le sens de cette note, dont on peut voir l'original dans le livre auquel nous renvoyons : « Évangile bilingue, grec et latin, contenant 415 feuillets et rédigé stichométriquement (στιχηρῶς), prêté pour six mois, à l'archimandrite » Arsène du couvent des Antoniens, l'an 6132 (ϛρλβ), indiction 13e (ιγ), le 15 de Posidéon (τῇ πεμπτῃ τοῦ μηνὸς μεσοῦντος). » Sous cette importante inscription se trouve un sceau représentant un hibou, oiseau, qui, chez les Égyptiens, servait d'emblème aux lettrés, sans aucun doute parce que cet animal est accoutumé aux longues veilles, aux veilles prolongées. Puis vient une signature et un paraphe, où nous avons distingué trois caractères I ... φ .... B .... dont personne n'a encore pu donner l'interprétation. Nous pensons qu'il faudrait restituer ainsi les noms dont ces lettres sont évidemment les initiales : I(ωάννης) φ(ιλόπονος) B(ιβλιοφύλαξ).

On sait, en effet, que Jean Philoppone, célèbre philosophe du VIIe siècle, fit toute espèce d'efforts pour sauver la bibliothèque d'Alexandrie ; mais la note rapportée ci-dessus, nous apprend une circonstance ignorée jusqu'à ce jour, c'est qu'il était bibliothécaire du Sérapéum.

Nous n'hésitons pas, non plus, à croire que le manuscrit bilingue, prêté le 15 Décembre 640 à l'Archimandrite des Antoniens, ne fût le célèbre Codex Bezæ (D 1). Comme Alexandrie fut prise par les Musulmans le 22 Décembre 640 (Cfr. Elmacin, Hist. Sarac. p. 24 et St. Martin, édition de Lebeau, tome XI, page 293, note 1), sept jours après le prêt dont il est question, nous arrivons à savoir de quelle manière ce manuscrit a échappé au sort qu'eurent les livres rassemblés dans le Sérapéum. Si nous pouvions découvrir de quelle façon ce manuscrit est passé d'Alexandrie au couvent de St. Irénée, de Lyon, son histoire entière serait à peu près connue; car tout le monde sait par quels moyens le Codex Bezæ (D,1) émigra du couvent de saint Irénée dans la Bibliothèque de Théodore de Bèze et de la Bibliothèque de Théodore de Bèze dans celle de l'Université de Cambridge.

Grâce à la note si précieuse que nous venons de rapporter et dont tout le monde comprendra l'importance, le célèbre Codex Bezæ (D, 1) est le SEUL manuscrit grec dont l'histoire soit presque entièrement connue.

Nous aurons, du reste, occasion d'éclaircir tout ce que cette note présente d'obscur, dans un important mémoire, que nous sommes en train de rédiger et qui sera vraisemblablement un des plus curieux qui aient jamais paru dans les Notices et Extraits de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

Pendant que ces pages sont en train de passer sur la pierre, nous recevons « by Special Telegram (Agence Fi-Frou-Fro and Cº) de notre ami, le Révérend J.R. Crowfoot, qui est parti de nouveau à la recherche de l'Evangile Curetonien (voir plus haut, page 169, note 1), le télégramme que nous transcrivons ici, en le traduisant aussi littéralement que possible.

« Birka-Ennathroun, 25/12/82.

« Révérend Crowfoot à Abbé Martin, Paris. — Retrouvé
» les 12 derniers versets de St. Luc. Version Cureton. — Inscrip-
» tion finale : Tsalaw 'al meskīnā wad'vājā Yākoub d'sam

„wak'tab. — Curieux mélange de mots grecs, syriaques coptes et „latins, dont transcription exacte :— Ôvthaij kaï idokimasthaï. „— Sceaux et tout autour : Niénaijas .... Erîo. Orewaïnos „ Bikewnaija mietsaïjā ... Kiki ... ulik.

Pour ce qui regarde l'inscription syriaque, il n'y a pas de doute qu'il ne faille lire [illegible] « priez pour le pauvre et malheureux Jacques, qui a composé „ et écrit (ce livre). „ — Il semble qu'on peut rétablir ainsi le reste de l'inscription : ὤφθη καὶ ἐδοκιμάσθη. Νεανίας : .... : Ἄρης : δρύϊνος : pecunia : [illegible] (μεσίτης ?) ... ΡΗΚΗ ... ΥΛΙΚ ..

Pour ne pas compromettre notre réputation scientifique, nous attendrons que les collègues de M. Renan, à Paris et à Berlin, nous aient fait connaître le sens de cette importante inscription, qui est destinée, ce semble, à opérer une véritable révolution dans toutes les idées reçues sur les rapports des grecs, des latins et des syriens. Il nous est cependant impossible de ne pas exprimer l'idée, qui nous a traversé l'esprit, en lisant ce télégramme. C'est que nous avons enfin recouvré une inscription, qui fait le jour sur l'Evangile Curetonien. „ Le „ Pauvre Jacques„ qui se dit l'auteur (sam) et le copiste (Ktbab) du manuscrit, est évidemment Jacques d'Edesse. De plus, nous traduirions les premiers mots grecs par : lu et approuvé „. Quant à ceux qui viennent tout de suite après, nous éprouvons quelque hésitation à les traduire. — Qui sait si ce ne seraient pas des noms propres ? S'il en était ainsi, ne faudrait-il pas y voir les noms des professeurs de l'Institut Catholique d'Alexandrie au VIIe siècle de l'ère chrétienne ? — Nous posons la question, mais nous n'osons y répondre.

Attendons sur ce point ce que vont dire nos savantes Académies.

Paragraphe quatrième.

De la Version Hiérosolymitaine.

I.— Cette version n'est connue que depuis un siècle. Étienne Evode Assémani est le premier qui en a parlé, dans son Bibliothecae Apostolicae Vaticanae codicum manuscriptorum catalogus in tres partes distributus (Romae, in f° 3 vol. 1756-1759), Tome II, page 70, description du manuscrit XIX. Ce docte Maronite en a cité quelques extraits; il a relevé la table des leçons et a enfin donné à cette version le nom de Version Hiérosolymitaine.

« Découverte d'une nouvelle version syrienne. — Par qui? — Où? Comment? — A quelle époque? »

« Baptême de cette version. »

Néanmoins, on n'a commencé à connaître ce curieux document que par l'ouvrage d'Adler, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois: Versiones Syriacae, Simplex, Philoxeniana, Hierosolymitana. Pendant son séjour à Rome, ce savant danois parcourut le manuscrit, nota les leçons les plus importantes ou les plus singulières et donna un aperçu très complet de ce document, pages 137-202 de son ouvrage. C'est encore là que vont puiser la plupart de ceux qui parlent de cette version syrienne.

« G. Ch. Adler la décrit et en relève les variantes. »

Depuis le dernier siècle cependant, on a travaillé à mettre le manuscrit à la portée de tout le monde. Adler avait exprimé le vœu qu'il fût publié intégralement. Grâce aux encouragements du Cardinal Maï et à l'initiative d'un italien, le comte, François Miniscalchi Erizzo, l'ouvrage est aujourd'hui à la portée de tout le monde. Il a paru sous le titre de Evangeliarium Hierosolymitanum, en 2 volumes in 4°, Vérone, 1861 et 1864. Le premier volume contient le texte accompagné d'une traduction latine en regard (580 pages); le second volume (89 pages) contient les Prolégomènes, le Dictionnaire des mots nouveaux ou rares, une table des chapitres et des versets de l'Evangile contenus dans cet évangéliaire, et deux fac-simile.

« Le comte Fr. Miniscalchi Erizzo la publie à Vérone en 1861-1864. »

Jusqu'à ces derniers temps on ne connaissait de cette ver-

« Autres fragments « de cette version re- « trouvés à Londres « et à St Pétersbourg. »

sion que l'Evangéliaire Vatican décrit par Assemani, étudié plus à fond par G. Ch. Adler et publié par le Comte Miniscalchi; mais on a découvert depuis, au Musée Britannique, quelques fragments d'un Psautier (Psaumes 45-47, 82, 90, 44, 49, 50, 56, 57, 78, 91), dans le manuscrit additionnel 14664, fo 22-29, 34; un feuillet contenant une partie du chapitre XVI de St Mathieu, dans le manuscrit Additionnel 14450, feuille 14, a. De plus, Monsieur Tischendorf a rapporté d'Orient quelques curieux fragments d'un lectionnaire appartenant à la même version; fragments qui sont maintenant déposés à la Bibliothèque impériale de St Pétersbourg (1).

II.– Voici ce qu'on peut dire de certain sur cette version.

« Classe de manuscrits « et de livres liturgi- « ques à laquelle ap- « partiennent tous ces « fragments. »

Le manuscrit vatican ne présente pas un texte continu mais un texte, divisé suivant l'ordre des leçons ecclésiastiques adopté dans les églises orientales qui se rattachaient à l'Eglise grecque. Il n'y a donc pas le moindre doute que cet évangéliaire n'ait été rédigé par quelqu'un qui appartenait à une fraction de l'Eglise Melchite.

« Epoque à laquelle a « été rédigé le manus- « crit vatican 19. — « Où ? – Par qui ? – »

Le manuscrit a été terminé le mercredi, 7 Août, de l'an 1341 d'Alexandre, par conséquent de l'an 1030 de l'ère chrétienne. Le scribe s'appelait Elie; il était originaire d'Aboud et se trouvait alors au monastère de Moyse dans la ville d'Antioche des Arabes.

Le feuillet palimpseste 14, du manuscrit additionnel 14450 est attribué approximativement au VIIIe ou au IXe siècle.

« Opinion de G. Ch. Ad- « ler sur l'antiquité de »

Adler rapporte cette version au IVe-VIe siècle : « Non impedit, dit-il, quominus interpretationem nostram eodem

---

(1).– On peut consulter là-dessus W. Wright, Catalogue of Syriac manuscripts, Tome I, pages 39 et 55; Tome III, planches XVIII, XIX, XX. — Land, Anecdota Syriaca, Tome I, pages 43-44; Tome II pages 103 — 224. — C. Tischendorf, Anecdota Sacra et profana, page 1[illegible] avec le fac-simile. – Nöldeke, Uber den Christlich palästinischen dialect, dans la Zeitschrift der D.M.G. Tome XXII, page 443.

irciter tempore, vel saltem intra quartum et sextum saeculum Hierosolymis editam fuisse statuere audeamus." (1) Il n'est pas besoin de dire que le comte Miniscalchi Erizzo a fait plus qu'accepter l'opinion d'Adler. Il ne trouve pas le quatrième siècle assez reculé, et il pense que la Version Hiérosolymitaine est de beaucoup antérieure à Saint Ephrem, peut-être même à la Peschito; mais il ne faut pas s'étonner de rencontrer chez lui cette opinion, ni attacher à son sentiment plus de poids qu'il n'en mérite. Tout le monde sait que les éditeurs ont, en général, un grand faible pour leurs oeuvres, et tout le monde leur pardonne cette faiblesse, parce qu'on sait très bien que l'amour paternel aveugle.

« cette version. » « Opinion du comte Miniscalchi. — » « On ne dit rien de celle de Tischendorf, qui, dans ce cas, ne peut pas être une autorité. »

III. — Le grand argument qu'on a fait valoir pour soutenir cette opinion est tiré des particularités dialectiques et orthographiques des manuscrits de cette version.

« Arguments apportés à l'appui de cette opinion. »

1° Le premier de ces arguments peut se formuler ainsi : « La version hiérosolymitaine contient une multitude de mots grecs, étrangers à la langue araméenne, qui se trouvent, en grande partie, dans le Thargum de Jérusalem. Donc la version hiérosolymitaine remonte à la même époque que le Talmud de Jérusalem et appartient au même pays. » Ce raisonnement est plus spécieux que solide; car, pour être concluant, il faudrait établir ces deux points : 1° que ces mots étrangers à la langue araméenne n'ont été employés qu'à l'époque et dans le lieu où fut rédigé le Talmud de Jérusalem, nullement plus tard. 2° que les mots et les formules étrangères au bon idiome araméen se trouvent dans le Talmud et que ce Talmud est bien de l'époque à laquelle on le rapporte.

« Ressemblances dialectiques entre la prétendue Version Hiérosolymitaine et le Talmud de Jérusalem. » « Cet argument est spécieux, mais il ne prouve rien. »

a. — Or, aucun de ces deux points n'est établi et ne peut même pas probablement être démontré. Ainsi, pour ce qui regarde l'introduction des mots étrangers, c'est le contraire qui a eu lieu. Plus la domination grecque s'est fait sentir en Asie, et plus les langues indigènes se sont grécisées, en acceptant des mots

« Pourquoi ? — » « Faits qu'on constate, l'histoire à la main. »

(1). — G. Ch. Adler, Versiones Syriacae, p. 202.

et des tournures helléniques. On suit dans l'araméen le développement de cette tendance, à l'aide des traductions faites sur le grec. Cette tendance est déjà sensible dans la version Philoxéno-Héracléenne (voir pages 143, 156); elle fait de grands progrès dans le VIIe siècle, avec Paul de Tella et Thomas d'Harquel; elle se développe plus rapidement encore grâce aux travaux et à l'influence de Jacques d'Edesse (+ 708 ou 709); et enfin, elle atteint ses extrêmes limites du IXe au XIIe siècle, dans les travaux des Massorèthes Karkaphiens (1). — L'histoire littéraire de la langue Araméenne proteste donc contre les assertions de G. Ch. Adler et de Miniscalchi.

« Quelques exemples historiquement certains, cités pour renverser tout cet échafaudage de suppositions et de conjectures. »

6. — Veut-on que nous citions des faits? — Ouvrons au hasard les [illegible] ou Correctoria Karkaphiens, et prenons les premiers discours de Sévère d'Antioche (460 + 535), de St Basile (+ 379), de St Grégoire (+ 389) etc., analysés d'après les versions que Jacques d'Edesse (+ 709) et ses élèves avaient faites des oeuvres de ces personnages; et voyons les mots grecs que nous y rencontrons. Voici, d'après le manuscrit 64 de Paris, f° 201, b, 2 – 202, b, 2 les mots étrangers à l'Araméen que nous relevons dans le tome II, des homélies de Sévère (homélies 53-66.)

Syriaque :	Grec :	Syriaque :	Grec :
[illegible]	κίνδυνος	[illegible]	Διόνυσος
[illegible]	ὁμῶς	[illegible]	ὄρχησις
[illegible]	σημεῖον	[illegible]	Αἱρετικός
[illegible]		[illegible]	Δημόσιον.
[illegible]	κορβωνα ?.	[illegible]	Καπηλεία
[illegible]	ποσειδῶν	[illegible]	Ἀήρ
[illegible]	Ἄρης	[illegible]	Συντακτικός
[illegible]	Ἀρτεμισία	[illegible]	Ἀγρός.

(1). — Nous donnerons des preuves de ce que nous avançons ici, soit dans ce paragraphe, soit dans le suivant, même dans l'Appendice que nous ajouterons sur les Versions syriennes.

Syriaque.	Grec.	Syriaque.	Grec.
[illegible]	Χώρα	[illegible]	Λόγματα
[illegible]	Ὄργανον	[illegible]	Φαντασία
[illegible]	Ἀντιόχος	[illegible]	Ἔκλιψις
[illegible]	Χαλκός	[illegible]	Φιλόξενος
[illegible]	Ἀθλητικός	[illegible]	Μετροπολιτής
[illegible]	Σέργιος	[illegible]	λῶος ?
[illegible]	Βάχος	[illegible]	mixtio.
[illegible]	Μαξιμινός	[illegible]	mixati cotia
[illegible]	Ζώνη	[illegible]	Παλαιστίνη
[illegible]	Ὄργανα	[illegible]	Σίκλοι
[illegible]	Εὐφρατησία	[illegible]	Ὑπόθεσις
[illegible]	Ἑλλάς	[illegible]	Aurea
[illegible]	Διόδωρος	[illegible]	Ῥήτωρ
[illegible]	Θεόδωρος	[illegible]	Δάφνη.
[illegible]	Θεοδώριτος	[illegible]	Μέταλλον
[illegible]	Χληδόνεος	[illegible]	Καταχήνη
[illegible]	Χαλκηδών	[illegible]	Ἱππόδρομος
[illegible]	Αἰγεύς	[illegible]	Ἰγνάσιος
[illegible]	Οὐαλεντινός	[illegible]	Ignem
[illegible]	Ἀπολλινάριος	[illegible]	Συναγόρευσις
		[illegible]	Στοιχειώων

c.– Qu'on fouille également les volumes des Ménées grecs traduits à l'usage des Melchites, les συναξάρια, ἐκλογάδια, ἀποστειλάρια, πεντηκοστάρια, τριῴδια, εὐχολόγια, etc, et on verra, si tous ces livres ne protestent pas contre les assertions des critiques modernes.

Pour que cet argument, tiré des mots grecs existant dans la version Hiérosolymitaine, démontrât l'antiquité de cette version, il faudrait 1° que ces mots eussent été employés aux premiers siècles et 2° qu'ils n'eussent été employés qu'alors. Si, en effet, ces mots ont continué à être employés pendant tout le cours du

Moyen-âge, s'ils sont employés encore aujourd'hui, de quel droit peut-on s'en servir pour prouver que cette version est du IVe ou du Ve siècle ?

« Cet argument prouve juste le contraire de ce qu'on veut lui faire dire. »

d. – Cet argument, suivant nous, ne prouve rien, ou plutôt, il prouve le contraire de ce qu'on veut lui faire dire.

En effet, il est naturel que plus les relations des Syriens avec les grecs se sont développées, plus elles ont été fréquentes, prolongées, permanentes, et plus le peuple conquis a dû emprunter de mots au peuple conquérant.

« Conjectures a priori. »

Si donc nous trouvons une oeuvre où les mots grecs et latins abondent, il est conforme à toutes les lois de la critique de rapporter cette oeuvre à une époque relativement tardive. Mais, comme nous l'avons dit, il n'y a pas lieu de faire ici de simples conjectures. Nous pouvons suivre, l'histoire et les documents à la main, le développement de ce que nous pouvons appeler la tendance à la grécisation. Dans les documents anciens, dans les manuscrits du Ve, VIe, VIIe siècle, elle est visible mais peu développée ; c'est à partir du VIIIe et Xe siècles, qu'elle fait des progrès rapides et incessants.

« Vérification de ces conjectures à posteriori. »

e. – Maintenant, ces mots grecs sont-ils bien nombreux dans la version hiérosolymitaine ? – Il suffit de la parcourir pour s'en convaincre : il y en a beaucoup plus que dans la Pêchito, beaucoup plus que dans la Version Philoxéno-héracléenne et que dans aucune autre version syrienne ou orientale. C'est incontestable. Voici quelques exemples relevés dans les six ou sept premières pages de l'édition Miniscalchi : [illegible] = Ἰησοῦς, [illegible] = νόμος, [illegible] = οὖν, [illegible] = Ἰωάννης, [illegible] = Ἐλίας, [illegible] = Καιρός, [illegible] = Σίμων, [illegible] = Χώρα, [illegible] = στάδιον, [illegible] = Ἐμμαούς, [illegible] = πάντα, [illegible] = Ἀνδρέας, [illegible] = Μεσσίας, [illegible] = Κηφᾶς, [illegible] = Φίλιππος, [illegible] = πέτρος, [illegible] = υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου,(1) [illegible] = Νικόδημος [illegible] = δεῖ, [illegible] = πάσχα, [illegible] = ναός, [illegible] = φυλακή, [illegible] =

---

(1). – Ce qui était l'exception dans le texte Cureton devient ici la règle. On n'y rencontre, au contraire, [illegible] qu'exceptionnellement.

τρίκλινος, triclinium, etc., etc.. On formerait un dictionnaire digne des ܡܫܠܡܢܘܬܐ ܩܪܩܦܝܬܐ karkaphienne, avec les termes grecs qu'on relèverait dans cet évangéliaire. Même dans les exemples que nous venons de citer, en parcourant quatre ou cinq chapitres seulement de saint Jean, il y a plusieurs expressions, que nous n'avons jamais vues dans aucun auteur syrien de la bonne et de la mauvaise époque.

Voici, d'ailleurs, d'après le dictionnaire de Miniscalchi, une liste plus complète des termes grecs qui figurent dans la Version Hiérosolymitaine: ܐܘܟܠܘܣ = ὄχλος, ܐܦܪܟܝܐ = ἐπαρχία, ܐܦܘܠܘܓܝܐ = ἀπολογία, ܐܢܓܪܝܐ = ἀγγαρία, ܐܢܘܢܐ = annona, ܐܢܛܝܕܝܩܐ = ἀντίδικος, ܐܪܟܘܢܐ = ἄρχων, ܒܘܠܘܛܐ = βουλευτής, ܦܢܝܓܘܪܝܣ = πανήγυρεις, ܓܢܣ = genus, ܕܝܣܩܘܣ = discus ou δίσκος, ܕܢܝܣܛܝܣ = δανειστής, ܗܘܠܘܣ = ὅλως, ܗܠܝܢܝܣܛܝ = ἑλληνιστί, ܦܪܛܘܪܝܢ = prætorium, ܗܘܦܪܛܐ = ὑπηρέτης, ܛܪܦܝܙܝܛܐ = τραπεζιταί, ܝܘܛܐ = ἰωτά, ܠܘܓܟܝ = λόγχη ou lancea, ܠܣܛܝܣ = λῃστής, ܡܠܠܘܢ = μᾶλλον, ܣܒܢܢ = σάβανον, ܣܦܝܩܘܠܛܘܪ = σπικουλάτορ, spiculator, ܥܒܪܐܝܣܛܝ = ἑβραϊστί, ܦܘܢܕܩܐ = πανδοκεῖον, ܦܝܣܛܝܩܘܣ = πιστικός, ܦܝܪܐ = πέρα, pera, ܦܪܛܘܪܝܢ = prætorium, ܦܢܘܣ = φανός, ܦܝܣܩܝܢܐ = piscina, ܩܘܕܪܢܛܝܣ = quadram, ܩܘܠܒܝܢ = κολόβιον, ܩܘܠܦܘܣ = κόλαφος, colaphus, ܩܘܦܝܢܘܣ = κόφινος et ܩܘܦܝܢܐ, ܩܪܡܝܣ = κεραμίς, ܩܡܝܢܐ = caminus, ܩܢܣܘܣ = census, ܩܣܛܘܪܐ = quæstor, ܩܣܛܪܐ = castrum, ܪܗܘܡܐܝܣܛܝ = ῥωμαϊστί, etc. ܐܪܐ = ἄρα (Luc XXII, 23), etc., etc..

M. Land a également donné une liste assez considérable de ces mots dans le tome IV de ses Anecdota, où il a recueilli tous les fragments des Livres saints écrits dans le dialecte Palestinien, qui existent dans les manuscrits de Londres et de saint Pétersbourg. (Voir Tome IV. page 224.) M. Land cite, parmi ces mots « ܐܝܟܘܣ p. 169, 4. quod non intelligo; » mais ce mot, qui existe, en effet, chez les Melchites et chez les Syriens Jacobites comme équivalent du mot grec ἦχος « ton », par exemple, dans cette phrase: ἦχος πλάγιος γ. — Ce mot, disons-nous, n'est pas ici, un mot grec.

C'est simplement l'impératif du verbe „ [illegible] sacrificavit, immolavit „, écrit d'une façon un peu insolite, comme le sont, en général, tous les fragments dits Palestiniens : [illegible] [pour [illegible]]. D'ailleurs, le contexte suffit pour montrer que nous avons raison : [illegible] (p. 169, lignes 3-4) : ce qu'on peut traduire ainsi : (Ad quem iterum), per interpretem, dixit ; SACRIFICA et lucrare tormenta. C'est M. Land lui-même qui nous fournit la traduction latine page 207 de sa préface, en citant, d'après les Bollandistes (Acta sanctorum Martii, Tome I p. 752, A), un fragment des Actes de saint Philémon, dont le texte palestinien est la traduction. M. Land reconnaîtra sans peine que nous avons raison.

« Conclusion de cette « discussion. »

;— Ce qu'on a donc pris jusqu'ici pour une marque d'antiquité, est, au contraire, une preuve d'origine relativement moderne.

« Autre argument exposé, examiné, discuté et rejeté, comme « il le mérite. »

2º. — Les autres arguments ont-ils plus de valeur ? — Nous ne le croyons pas. — Le comte Miniscalchi et G. Ch. Adler (1) en apportent encore deux ; à savoir, 1º. Les chaldaïsmes dans les formes verbales et 2º. les formes orthographiques des noms et des verbes.

« Des formes dites Chaldaïsmes ou Hébraïsmes, qu'on rencontre « dans cette version. »

a. — Pour ce qui regarde la première de ces raisons, il est certain qu'elle a, de prime abord, quelque chose de spécieux. En effet, même en faisant la part très large pour les fautes du scribe et pour les variations perpétuelles qu'on remarque dans l'orthographe de ce manuscrit Hierosolymitain, il est certain que les verbes présentent, au futur, quelques traits caractéristiques du chaldaïque et de l'hébreu. Seulement ; pour

---

(1). — Nous avons sous les yeux, en écrivant ceci, le tome IV des Anecdota de Land, qui adopte pleinement les idées de son prédécesseur. Nous avons lu aussi autrefois le travail de M. Nöldeke (Zeitsch. D. D. M. G. Tome XXII) mais nous ne l'avons plus à notre portée, au moment où nous écrivons ces lignes.

qu'on pût tirer de ce fait une conclusion indiscutable, il faudrait prouver que ces formes n'ont été usitées qu'au IVe ou au Ve siècle, en Palestine, et qu'elles n'ont pas pu se conserver jusqu'au Moyen-âge, dans quelques patois du Liban, de la Damascène ou de l'Arabie Pétrée. Or, on n'a pas essayé de prouver cela. On ne pourrait même pas établir ce fait. Mais, si on en juge uniquement d'après les vraisemblances historiques, il est naturel de supposer que les dialectes indigènes, tout en se corrompant au fur et à mesure que les siècles se sont écoulés, ont cependant conservé quelques uns des traits caractéristiques de l'idiome hébreu ou chaldaïque, autrefois usité dans la Palestine.

« La scriptio plena. — Théorie généralement admise. »

b. — On a ensuite donné beaucoup d'importance à ce qu'on a appelé la scriptio plena, entendant par là l'emploie des semi-voyelles ܐ, ܝ, ܘ, pour indiquer les voyelles; et on a raisonné ainsi: « Primitivement, dans les temps anciens, lorsque les Sémites n'avaient pas encore inventé les points-voyelles, » on se servait des semi-voyelles, qu'on a appelées, pour cette raison « matres lectionis. » Or, dans la version Hiérosolymitaine, » l'emploie de ces « matres lectionis » est d'un usage constant. Donc » la version Hiérosolymitaine remonte à une époque antérieure » à l'invention des points voyelles, c'est-à-dire, au moins au IVe » ou au Ve siècle. »

« La Scriptio plena est très sensible dans la prétendue « version Hiérosolymitaine. »

Dans ce raisonnement, le fait, qui constitue la mineure, est vrai. Dans la version Hiérosolymitaine, les semi-voyelles sont employées de temps en temps comme « matres lectionis ». Voici des exemples recueillis dans les cinq premières pages:

[illegible]	au lieu de	[illegible]	[illegible]	au lieu de	[illegible]
[illegible]	"	[illegible]	[illegible]	"	[illegible]
[illegible]	"	[illegible]	[illegible]	"	[illegible]
[illegible]	"	[illegible]	[illegible]	"	[illegible]

Ce n'est pas beaucoup, mais nous reconnaissons qu'on pourrait trouver des cas plus frappants, par exemple, [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible]

[illegible], etc.

Mais admettons le fait : peut-on en tirer une preuve de l'antiquité de la version Hiérosolymitaine ? — Pas le moins du monde. Ce qui est faux dans ce raisonnement, c'est le fait qu'on prend pour majeure et sur lequel il nous faut dire quelque chose.

« Mais la théorie à priori, quoique généralement reçue, est contredite par les faits. »

Nous savons très bien qu'il est admis comme un axiôme que primitivement les peuples sémitiques se servaient des semi-voyelles comme des « Matres lectionis. » Cela se trouve dans toutes les grammaires, par exemple, dans l'édition que Merx a donnée d'Hoffmann. Mais, après les preuves nombreuses, claires et péremptoires que nous avons apportées à l'appui de l'assertion contraire, on commence à douter de cet axiôme et nous espérons qu'on finira par le rejeter complètement (1).

1° De l'Hébreu, ce qu'on peut affirmer avec certitude.

2°. Araméen. — Faits certains, bien constatés, en contradiction avec la théorie.

« Conclusion : — La présence des Matres lectionis dans le texte Hiérosolymitain, prouve juste le contraire de ce qu'on lui fait dire. »

Voici ce qu'il y a de certain : 1° En ce qui concerne l'Hébreu, on ne peut rien affirmer relativement à l'orthographe des IVe-VIIIe siècles, puisqu'on ne possède pas un SEUL manuscrit remontant au-delà du IXe siècle. — 2° Pour ce qui regarde l'Araméen, plus un manuscrit est ancien et moins on trouve de Matres lectionis. On n'en rencontre pour ainsi dire pas dans les manuscrits antérieurs au VIIIe siècle. C'est Philoxène, Thomas d'Harqel, et surtout Jacques d'Edesse qui en ont introduit l'usage chez les Syriens. Cette orthographe barbare atteint les limites du ridicule et de l'absurde dans les oeuvres massoréthiques des IXe-XIIe siècles (Voir les exemples cités pages 240). Donc, si la présence des Matres lectionis prouve quelque chose, elle ne prouve pas l'antiquité de la version Hiérosolymitaine, mais, au contraire, l'origine relativement moderne de ce document.

« Toutes les preuves apportées en faveur de l'Antiquité de ce texte ne prouvent abso-

De tout l'échafaudage de preuves qu'on a construit pour démontrer l'antiquité de ce qu'on a appelé la version Hiérosolymitaine, que reste-t-il ? — Rien, absolument rien. — Toutes les preuves, dès qu'on les examine sérieusement, se retournent contre la théorie d'Assémani, d'Adler et de Miniscalchi et de

---

(1). — Voir la Grammaire de Rubens Duval, pages 55-58.

Land.

« lument rien. »

IV.— C'en serait déjà assez pour nous faire adopter une opinion contraire ; mais nous pensons qu'on peut aller plus loin et qu'il est possible de donner des preuves très claires et très péremptoires de l'origine relativement récente de la Version Hiérosolymitaine.

« Raisons générales qui permettent d'assigner à cette version une origine relativement moderne. »

Voici, d'abord, les faits certains qu'on a constatés.

a.— On ne possède aucun manuscrit complet de cette version. Pour le Nouveau Testament, on n'a que des manuscrits appartenant à la famille des Lectionnaires (Ms Vatican, fragments à Londres et à St Pétersbourg). De ces manuscrits, le feuillet palimpseste 14 ae, du manuscrit additionnel 14450 remonte, d'après M. Wright au VIIIe siècle. M. Land suppose que quelques fragments de saint Pétersbourg sont plus anciens; mais, ni lui, ni M. W. Wright ne donnent leur opinion comme certaine. Il n'y a donc que le manuscrit vatican qui soit daté, et daté de l'an 1030.

a.— « On ne possède aucun manuscrit complet, à texte continu, »

b.— Pour l'Ancien Testament on n'a découvert jusqu'à ce jour que des fragments assez courts du Deutéronome, de Job, des Proverbes, des Psaumes et d'Isaïe, et tous ces fragments sont traduits des LXX, ce qui a excité l'étonnement de M. Land : « Ipsa fragmenta, mirabile dictu ! è versione Septuaginta interpretum, in media Palestina, aramaicè reddita sunt[1]. » M. Land aurait pu, ce nous semble, réserver son étonnement pour des choses qui en vaillent plus la peine. Que pouvait et que devait traduire un chrétien attaché à l'Eglise Melchite, même en pleine Palestine ? — Il ne pouvait évidemment traduire que le Psautier et le Lectionnaire grecs, puisque ce Psautier et ce Lectionnaire lui servaient de livres liturgiques.

b.— « On n'a découvert encore que quelques fragments assez courts traduits sur les LXX. »

c.— L'orthographe de tous ces fragments laisse beaucoup à désirer. G. Ch. Adler s'en est un peu ému, et il a trop facilement supposé que le manuscrit vatican était l'œuvre, non pas d'un auteur mais d'un copiste ignorant.

c.— « L'orthographe de tous ces fragments laisse à désirer ; mais c'est l'orthographe reçue par

(1).— Land, Anecdota Syriaca, I, p. 114.

« mi les Melchites. »

Quand on a parcouru les livres liturgiques Melchites, on n'a pas une extrême confiance dans les assertions d'Adler, assertion que l'éditeur de la Version Hiérosolymitaine a naturellement faite sienne. Les Ménées et les Lectionnaires Melchites fourmillent de fautes. On aurait tort de chercher, dans ces manuscrits, des modèles, soit de la langue, soit de l'orthographe araméenne. Veut-on que nous citions quelques exemples pour prouver, au moins, que nous ne parlons pas au hasard, sans avoir constaté le fait? En voici quelques-uns relevés dans des manuscrits contemporains de l'Évangéliaire vatican 19. Le manuscrit additionnel 14488 du Musée Britannique remonte à l'an 1023; il est donc de 7 ou 8 ans antérieur au précédent. Or, voici le genre d'orthographe qu'on y trouve employé: [illegible] = συναξάριον, [illegible] = Δεμέτριος, [illegible] = πεντηκοστή, [illegible] au lieu de [illegible], [illegible] = προκείμενον, [illegible] ἐγκαίνια, [illegible] = ἀκολουθία, [illegible] = παντελεήμων, [illegible] = Συμεών. Le manuscrit additionnel 14489, qui est daté de l'an 1046, présente la même orthographe. On ne rencontre, ni moins de barbarismes, ni moins de solécismes, dans les manuscrits 20, 279 et 280 de la Bibliothèque Vaticane, qui sont, des XIe, XIIe, XIIIe siècles, et ont appartenu à la même Église que ceux du Musée Britannique, quelquefois au même couvent. Dans le manuscrit 20, on rencontre presque toujours [illegible], au lieu de [illegible], ce qui est, du reste, assez ordinaire dans les manuscrits melchites. Dans les Évangiles τῶν ἁγίων παθῶν (ne pas lire τῶν ἁγίων πάντων, comme l'a fait Scholz), après St Mathieu XXVI, 39 (f° 119, a 2), pour annoncer l'insertion en cet endroit de St Luc XXII, 43-44, on a écrit à l'encre rouge: [illegible], « faites suivre (le passage) de Luc (XXII, 43-44) », rubrique qui, d'ailleurs, se rencontre souvent dans le même manuscrit et dans d'autres, dans les mêmes termes et avec la même orthographe.

Exemples recueillis dans trois Ménées Melchites.

Aucun grammairien n'a songé encore à relever les particularités de l'écriture et de la langue Melchite. Le caractère

usité dans les manuscrits Melchites des XI, XII, XIII, XIV siècles « de Paris, remontant aux XIIe – XIVe siècles », et des siècles postérieurs, dérive certainement de ce qu'on a appelé le caractère Hiérosolymitain. Pour prouver ce que nous avançons, il faudrait placer sous les yeux des lecteurs, des fac-simile présentant les phases successives par lesquelles est passée l'écriture Melchite, et ce n'est pas ici le lieu. L'orthographe des manuscrits Melchites est extrêmement curieuse, ainsi que le prouvent les observations suivantes faites, en quelques instants, dans les trois manuscrits 131, 132, 133 de la Bibliothèque nationale, qui sont, tous les trois, des XII - XIVe siècles. 1° Observations portant sur les lettres : le hé, le vav, le mim, le Lomad, le thau présentent des formes singulières : [illegible] = [illegible], [illegible] = [illegible], [illegible] = [illegible] le vav ressemblant au quof et s'écrivant comme lui : [illegible] = [illegible], [illegible] = [illegible], [illegible] = [illegible]. Le Dolath manque très souvent du point qui le distingue du Rich et le Rich est toujours muni de deux points : [illegible]. Le thau est très souvent accompagné, en dessous, de deux points, dont il est difficile de découvrir la signification. [illegible] [illegible], [illegible], [illegible]; le Lomad n'est pas redressé devant l'olaf : on écrit [illegible] pour [illegible]. – 2° Observations portant sur l'orthographe des noms et sur les mots grecs : [illegible] = στιχηρά [illegible] = στίχος, [illegible] = κάθισμα, [illegible] = εἱρμός, [illegible] = θεολογία, [illegible] = δόγματα σοῦ, [illegible] = παρρησία, [illegible] et [illegible] = Σελευκος, [illegible] au lieu de [illegible], etc. etc. – 3° Pour ce qui est des verbes empruntés aux langues voisines ou formés de racines déjà existantes, une étude régulière en ferait découvrir un très grand nombre. Voici quelques verbes rares ou nouveaux rencontrés dans les mêmes passages : [illegible], à la forme aphel au lieu de la forme pael ; [illegible] fixit, contenue dans les lexiques mais sans exemples apportés à l'appui, [illegible] = חָגַר „gestavit", terme inconnu aux lexicographes syriens. Voici des exemples de ces trois verbes [illegible] : tu as porté dans ton sein (ms 132, f° 177, b) ; [illegible], dans le désert, il vous a nourris (131 f° 60, a) ; [illegible] vous m'avez cloué à la croix ignominieuse (Ibid. 60 a).

Si nous avions le temps d'examiner à fond ce sujet, il nous serait facile de montrer, dans toutes ces particularités orthographiques, lexicographiques et syntactiques, l'influence de la langue grecque, surtout de la langue arabe. Le sujet n'a jamais été étudié, mais il mériterait de l'être.

Tel ou tel savant qui tomberait sur des expressions du genre de celles que nous venons de relever, ne manquerait pas d'en faire une belle collection, et de nous rédiger sur ce sujet un remarquable mémoire, sur les particularités dialectiques de tel pays et de telle race. Cela s'est vu plus d'une fois durant ces dernières années. — Pour nous, nous ne voyons là-dedans que des fautes d'orthographe et de prononciation, des solécismes et des barbarismes de scribes plus ou moins ignorants: barbarismes et solécismes qui ont cependant de l'intérêt pour le grammairien et pour le philologue, en ce sens qu'ils leur font connaître certaines phases d'une langue, dans un lieu et à un moment donné de l'histoire.

« Discussion de ces « exemples et explica- « tion qu'il faut don- « ner de cette orthogra- « phe fautive. »

C'est ainsi que nous expliquerions un grand nombre des particularités qu'on relève dans la version Hiérosolymitaine. Nous croyons qu'on s'est trop hâté de prendre des solécismes, des barbarismes et des fautes d'orthographe pour des particularités dialectiques. L'auteur, ne connaissait la langue syriaque que par l'usage, et reproduisait plutôt le son que l'orthographe étymologique. Du reste, cette orthographe varie de page à page et de verset à verset. Ainsi, on trouve dans les premiers chapitres de St. Jean [illegible] et [illegible], [illegible] et [illegible], [illegible] et [illegible] ou [illegible], [illegible] et [illegible], [illegible] et [illegible], etc. L'auteur de cette version écrit généralement mais non pas toujours ܐܬ. ܐܬܘܢ pour ܐܢܬ, ܐܢܬܘܢ; mais c'est uniquement par ignorance, parce qu'il ne connait pas l'étymologie de ces mots et la véritable orthographe Araméenne. Le noun (ܢ, ܢ), occulté d'abord, et ensuite assimilé au thau, disparaît chez lui complètement, tandis que les Syriens l'ont conservé dans l'écriture, afin de rappeler, au moins, par un signe graphique, la véritable étymologie de ce pronom. De mê-

me encore le mot ܦܘܪܩܢܐ, qui revient si fréquemment dans les premières pages de cette version, et qui est écrit toujours correctement, ne permet pas de douter que le verbe ܐܬܦܪܣ, ܦܪܣ, ne représente le terme araméen ܦܪܘܩ, ܦܪܩ. Toutefois cette orthographe, à cause de sa constance, nous laisse supposer qu'au X-XIe siècle, on prononçait dans quelques districts de la Palestine ou de l'Arabie Pétrée le (ܗ) hé placé entre deux voyelles, comme un i, ce qui a, du reste, fréquemment lieu en Syriaque pour l'olaf (ܐ), par exemple dans ܩܐܡ, mot qu'on doit prononcer quoijem, comme s'il était écrit ܩܝܡ. C'est là une particularité bonne à savoir pour un grammairien et pour un lexicographe, mais une particularité qui ne constitue pas une forme nouvelle ou un terme nouveau dans une langue. Nous pourrions faire les mêmes observations ou des observations analogues sur beaucoup d'autres termes semblables.

V. — « Mais alors, nous répondra-t-on, d'où vient que ces « manuscrits diffèrent des autres livres saints Melchites? — « Vous ne pouvez pas, en effet, contester qu'ils en diffèrent assez, « pour qu'on y ait vu autre chose que des fautes d'orthographe? « — On a pris ces manuscrits pour une version nouvelle, ce qu'on « n'aurait certainement pas fait, si le texte eût été simplement « celui de la Péchito, avec de nombreuses fautes d'orthographe « en plus. » « Objection qu'on peut faire à cette théorie. »

a. — L'objection est parfaitement juste; seulement, on nous fait dire ce que nous n'avons pas avancé. Ainsi, nous ne prétendons pas que tout se réduise à de simples particularités d'orthographe. Ces lectionnaires Melchites présentent quelque chose de plus. Pour dire toute notre pensée, voici quelle est notre opinion: « Ce qu'on a appelé la version hiérosolymitaine n'est, « suivant nous, que la traduction d'un évangéliaire grec, faite à « l'aide de la Péchito, en accommodant le texte de cette dernière « au dialecte usité dans quelque district de la Palestine ou de « l'Arabie, vers le VIIIe, Xe siècle, de notre ère. » « Réponse: - On ne prétend pas que ce ne soit pas une version différente de la Péchito. »

Les Melchites se servent encore aujourd'hui de la Péchito « Langues que les

« Chrétiens Melchites ont employés dans leurs offices liturgiques. »

dans leurs offices mais ils mêlent à la langue syriaque la langue grecque. Après la conquête arabe, une troisième langue est venue s'ajouter aux deux précédentes; mais il va sans dire que le mélange n'a profité à aucune. On n'a jamais vu un peuple parler impunément trois langues à la fois. Aussi, au fur et à mesure qu'on avance dans le Moyen-âge, avec les guerres des Grecs et des Perses, des Byzantins et des Arabes; avec les invasions Turques et Mongoles, les belles-lettres souffrent, déclinent et s'éclipsent. Peu à peu la barbarie se fait, les ténèbres et l'ignorance s'épaississent, et c'est alors qu'on voit apparaître ces formes orthographiques ou dialectiques dont nous avons parlé plus haut.

« Il est plus naturel d'expliquer par l'Arabe ce qu'on a pris pour des Chaldaïsmes et des Hébraïsmes. »

C'est pourquoi nous ne rapportons pas au Chaldaïque ou à l'Hébreu le principal trait, le trait le plus caractéristique de la version Hiérosolymitaine, à savoir, la substitution du youd au noun ou à l'olaf, à la 3e et à la 1re personne du futur. Nous l'attribuons à l'influence de la langue arabe. Les Arabes, vainqueurs et dominateurs, faisant leurs futurs en ya, par un yod يَقُولُ, يُقَدِّمُ, les Melchites, vaincus et asservis, n'ont plus compris les futurs syriens en noun et ont substitué le yod au noun préformant.

« Faits nombreux qui trahissent l'influence de l'Arabe dans la Version Hiérosolymitaine. »

L'influence arabe est sensible non seulement dans les titres rédigés en carchiouni, c'est à dire, en mauvais arabe écrit avec les lettres syriennes, mais encore dans le verbe qui revient si souvent ܐܓܝܒ = أَجَابَ, à la place du terme syrien ܥܢܐ « respondit ». On peut citer aussi les mots suivants qui révèlent tous la même influence: ܩܕܝܫ = قَدِّيسٌ « saint », ܚܒܝܒܐ = حَبِيبَةٌ amour, ܩܫܪ = قَشَرَ arracher, écorcher, ܓܬܗܕ = إِجْتَهَدَ être diligent, ܛܦܐ = طَفَأَ éteindre, ܛܡܡ = طَمَّ fermer, ܟܒܣ = كَبَسَ comprimer, ܠܛܡ = لَطَمَ souffleter, ܦܬܘܬܐ = فُتَاتٌ miettes de pain, ܢܦܚ = نَفَخَ souffler, ܩܦܬܐ = قُفَّةٌ corbeille, ܣܟܬ = سَكَتَ se taire, ܥܟܪ = عَكَّرَ troubler, ܦܪܛ = فَرَطَ briser en petits morceaux d'où menue monnaie; ܨܚܢܐ = صَحْنٌ écuelle, ܥܡܩ = عَمُقَ être profond, ܩܘܦܬܐ = قُفَّةٌ corbeille, ܩܨܪ = قَصَّرَ abréger, ܪܒܝܒܐ = رَبِيبٌ, agneau qui tète, ܫܒ = شَبَّ être élevé, ܢܛܦܐ = نُقْطَةٌ goutte d'eau, ܠܘܬ = إِلَى, vers, ܠܘܬ ܛܘܪܐ vers la montagne. Le démono-

tratif [illegible], qui revient si souvent dans la Version Hiérosolymitaine, au lieu de [illegible] est évidemment emprunté à l'Arabe [illegible]. De plus il nous rappelle le démonstratif [illegible], que nous avons rencontré plusieurs fois dans le texte curetonien (1)

Nous trouvons, dès lors, dans ce manuscrit, ce que nous pourrions nous attendre à rencontrer dans une révision de la Péchito faite au VIIIe ou au IXe siècle de l'ère chrétienne pour quelque communauté Melchite de la Galilée, du Hauran, de la Damascène ou de l'Arabie Pétrée. Qu'on envoie encore aujourd'hui, un sténographe recueillir, avec la méthode Duployé, les discours et les homélies de quelques religieux Melchites de ces mêmes régions et on aura, dans la reproduction pure et simple des sons perçus, des particularités lexicographiques et syntactiques semblables à celles que nous présente la prétendue version Hiérosolymitaine.

« Ces faits s'accordent parfaitement avec ce qu'on pourrait attendre d'une révision de la Péchito faite au IX siècle, pour quelque fraction de l'Église Melchite. »

Ce n'est pas, du reste, une pure conjecture que nous émettons ici. Des faits assez récents confirment parfaitement notre affirmation. Les voyageurs modernes qui ont parcouru l'Asie Mineure et recueilli leurs conversations avec les indigènes, en tenant seulement compte des sons que leur oreille percevait, nous ont fourni des textes très curieux pour l'étude des transformations subies par les langues sémitiques, et sur lesquels les savants ont bâti très souvent des théories hasardées (2).

« Faits relevés par les voyageurs modernes en Asie-Mineure. »

La Version Hiérosolymitaine présente le fait qu'on a relevé dans les ouvrages écrits en Néo-Syrien par les Américains d'Ourmiah, à savoir, une grande inconstance dans l'orthographe, et une tendance

---

(1).- Ne pourrait-on pas encore prendre [illegible], dans [illegible], pour l'article [illegible] ou [illegible]. On trouve, en effet, dans le Texte Hiérosolymitain, [illegible] et [illegible], pour traduire le mot praetorium. Voir pages 363 et 445.

(2).- Voir, par exemple, la Grammatik der Neusyrischen Sprache de M. Th. Nöldeke, et Revue Critique du 6 février 1869. — Les travaux de M. Socin et de M. Ed. Sachau dans la Zeitsch. D. D. M. G.

Pêchitô (Luc XIV, 1-9)

Version Hiérosolymitaine (Luc XIV, 1-9)

XIV, 1. [illegible]

2. [illegible]

3. [illegible]

4. [illegible]

5. [illegible]

6. [illegible]

7. [illegible]

8. [illegible]

9. [illegible]

10 [illegible]

11. [illegible]

Codex Bezæ (D, 1). St Math. XXVII, 33-41.		Version Hiérosolymitaine. St Math. XXVII, 33-41.
και ελθοντεσ εισ τοπον λεγομενον γαλγοθα *	1	[illegible]
ο εστιν κρανιου τοποσ: *	2	[illegible]
και εδωκαν αυτω πειν οινον μετα χολησ μεμειγμενον *	3	[illegible]
και γευσαμενοσ ουκ ηθελησεν πειν *	4	[illegible]
Σταυρωσαντεσ δε αυτον *	5	[illegible]
διεμερισαντο τα ειματεια αυτου βαλοντεσ κληρον. *	6	[illegible]
		[illegible]
και καθημενοι ετηρουν αυτον εκει. *	7	[illegible]
και επεθηκαν επανω τησ κεφαλησ αυτου *	8	[illegible]
την αιτειαν αυτου γεγραμμενην. *	9	[illegible]
ουτοσ εστιν ιησ ο βασιλευσ των ϊουδαιων *	10	[illegible]
τοτε σταυρουνται συν αυτω δυο λησται *	11	[illegible]
εισ εκ δεξιων και εισ εξ ευωνυμων *	12	[illegible]
Οι δε παραπορευομενοι. *	13	[illegible]
εβλασφημουν αυτον *	14	[illegible]
κεινουντεσ την κεφαλην αυτων και λεγοντεσ *	15	[illegible]
ουα ο καταλυων τον ναον *	16	[illegible]
και εν τρισιν ημεραισ οικοδομων *	17	[illegible]
σωσον σεαυτον ει ϋιοσ ει του θυ *	18	[illegible]
και καταβηθει απο του σταυρου *	19	[illegible]
Ομοιωσ δε και οι αρχιερεισ *	20	[illegible]

très prononcée à atténuer les sons durs, par exemple, ceux des gutturales. Cela vient de ce que l'auteur s'est plus préoccupé de reproduire les sons, tels qu'il les percevait, que les formes grammaticales: Il a appliqué, huit ou neuf cents ans avant M. Duployé, le grand principe de la sténographie contemporaine: „La sténographie ne tient compte que des sons." Il s'est préoccupé uniquement de la phonétique et nullement de l'étymologie.

Qu'on fasse disparaître les particularités les plus caractéristiques de la Version Hiérosolymitaine et on aura, ou peu s'en faut, le texte de la Péchito, à un certain nombre de variantes près. Citons, du reste, un exemple et prenons-le, en ouvrant le volume du Comte Miniscalchi au hasard. Nous tombons sur St. Luc XIV, 1-9. Voici les deux textes, celui de la Péchito et celui de la Version Hiérosolymitaine mis en regard, afin qu'on puisse les comparer (1).

La Péchito, dans les versets 1-9 du chapitre XIV de St. Luc renferme 120 mots: les variantes de la Version Hiérosolymitaine peuvent se classer ainsi: Variantes d'orthographe 12, substitutions 30 affectant 38 mots, transpositions 9 affectant 14 mots, modifications 11, additions 13, omissions 10; total: 98 variantes, soit 81,6 %.—

Ce chiffre est certainement très élevé. Et cependant, les points de contact entre les deux textes sont tels qu'il est difficile de les considérer comme indépendants l'un de l'autre.

„Raisons particulières „qui nous obligent à „considérer la Version „Hiérosolymitaine comme une traduction relativement moderne."

VI.— A ces raisons générales, qui nous font rapporter la Version Hiérosolymitaine à une époque relativement tardive, s'ajoutent les trois considérations suivantes: 1°. Nous ne possédons encore que des fragments de lectionnaires, en particulier d'Évangéliaires disposés suivant la méthode adoptée dans l'Église grecque. Or, bien que le lectionnaire grec remonte aux premiers

(1).— N'étant pas absolument sûr de la prononciation reçue dans le dialecte auquel appartient la Version Hiérosolymitaine, nous nous abstenons de ponctuer les textes.

temps du Christianisme, ainsi que nous le prouverons plus tard, la disposition, que nous y trouvons aujourd'hui, n'est probablement pas aussi ancienne. D'ailleurs, le Ménologe Hiérosolymitain contient des fêtes de saints qui ont vécu aux VIe, VIIIe et IXe siècles, comme St Sophrone de Jérusalem, St Jean Climaque, St Taraise (+806) et St Nicéphore (+828). Il y a donc là une limite extrême au-delà de laquelle, il est défendu, ce semble, de remonter. On ne s'éloignerait donc pas beaucoup de la vérité, si on plaçait la première rédaction de ces lectionnaires et de ces évangéliaires au VIIIe ou au IXe siècle.

1°. « On n'a encore qu'un « Évangéliaire disposé « comme l'est actuellement celui des Grecs. « Or cette disposition « semble postérieure « au Ve et au VIe siècles « (voir plus haut pa« ges 197-201).

2°. Une seconde raison, qui est de nature à appuyer la précédente, c'est que l'Évangéliaire Hiérosolymitain de la Bibliothèque vaticane paraît écrit stichométriquement, comme le manuscrit 14451 du Musée Britannique, dont nous avons parlé précédemment. Il faut observer cependant que les στίχοι sont marqués simplement par des points.

2°. « De plus, l'Évan« géliaire vatican 19, « semble écrit sticho« métriquement. »

Malgré les renseignements imparfaits et incomplets que G. Ch. Adler et le Comte Miniscalchi nous ont donnés sur le manuscrit vatican, il est encore possible d'établir le fait. « Puncta „ diacritica, dit l'éditeur de l'Évangéliaire vatican, perrara, aut po„ tius nulla occurrunt, Juxta consuetudinem ab illorum usu abhor„ rentem (1), quae vulgaris apud Aramaeos erat ante saeculum VII à „ nativitate Christi. Quum autem Atramenti colore IMPIUM „ opus alterius manus dignoscere facile sit, Antiquam lectionem „ typis vulgavi; vocesque inter LUNULAS inclusae additiones re„ centiores ostendunt (2). „

(1).– Le Comte Miniscalchi raisonne mal en cet endroit. Les m^ss Melchites contiennent très peu de points, pas de points accents, pas de points voyelles proprement dits, à peine une interponction rudimentaire. Voir le fac-simile, que nous donnons.

(2).– F. Miniscalchi Erizzo, Evangeliarium Hierosolymitanum, Tom. II, page VIII.

Il est à regretter que M. le Comte Miniscalchi ne nous ait pas donné, au moins, une dizaine de pages ponctuées comme elles le sont dans le manuscrit vatican 19; car nous aurions pu, alors savoir, exactement ce que signifient les « Petites Lunes » dont il parle. Il entend par là, sans doute, le signe ⊙, qui revient assez souvent dans la ponctuation. Si nous pouvions nous en rapporter à son fac-simile (Voir page V de nos Pièces Justificatives), il serait facile de savoir à quoi s'en tenir. Malheureusement il suffit de comparer ce fac-simile avec le texte, tome I, pages 379 et 381, pour voir que le manuscrit n'est pas reproduit exactement. Ainsi les « Petites Lunes » ⊙ représentent en général les trois points rouges du Fac-Simile. Cependant on trouve aux pages indiquées, des points qui n'existent pas dans le fac-simile; et M. Miniscalchi nous donne à entendre, malgré cela, que cette ponctuation serait l'œuvre du premier scribe. Les trois points rouges du fac-simile et les « Petites Lunes » du texte représenteraient, au contraire, l'« Impium opus » d'un correcteur, qui nous semble avoir fait, dans l'ensemble, une oeuvre assez bonne, sinon une oeuvre extrêmement pieuse.

« Inexactitudes de l'édition Miniscalchi. »

Il est, en effet, évident que la ponctuation du correcteur comme celle du copiste se rapporte à la stichométrie. Les trois points rouges représentent les croix de certains manuscrits grecs et les points également rouges du manuscrit curetonien (Voir nos Pièces Justificatives, page V, n° 11). On n'a, du reste, qu'à jeter un coup d'oeil sur le Tableau ci-joint, pour voir que la stichométrie du manuscrit Vatican 19 s'accorde dans l'ensemble avec celle du Codex Bezae (D, 1). Nous pourrions répéter ici les observations que nous avons faites précédemment (page 206). Si l'on songe à la facilité avec laquelle les erreurs peuvent se commettre dans la notation des στίχοι, on n'éprouvera aucune peine à expliquer les légères différences qui existent entre le Codex Bezae (D, 1) et le manuscrit 19 de la Bibliothèque vaticane. — Dans les manuscrits où l'on revenait à la ligne à chaque stique, les erreurs sont nombreuses; le codex Bezae, qui est le plus

« Preuves du fait que nous avançons. — Ponctuation stichométrique. »

« Explication des erreurs qu'on remarque dans cette ponctuation stichométrique. »

ancien manuscrit de cette espèce, en présente un très grand nombre, que le διορθωτής a tâché de corriger, en insérant des points là où les stiques devaient finir régulièrement. Mais, s'il en a été ainsi dans les manuscrits stichométriques proprement dits, à combien plus forte raison a-t-il dû en être ainsi dans les manuscrits où les stiques sont indiqués par des astérisques ou par de simples points. Il n'est donc pas étonnant que le copiste du manuscrit vatican 19 se soit trompé quelquefois. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, qu'une traduction ne peut pas toujours conserver l'ordre des stiques de son original (1).

Il y a, dans ce fait, une raison nouvelle de rapporter cette version Hiérosolymitaine à une époque postérieure au VIIe siècle. A la rigueur, le manuscrit 19 de la Bibliothèque vaticane pourrait bien n'être qu'un extrait ou une copie d'un manuscrit stichométrique plus ancien de la même version; mais nous en doutons, et, tant qu'on n'aura pas retrouvé un texte complet et continu, nous inclinons à considérer la version Hiérosolymitaine comme une simple traduction d'un évangéliaire grec, faite au VIII-IXe siècle, à l'usage de quelque couvent ou de quelque communauté Melchite (2).

3° Il est, d'ailleurs, un fait resté jusqu'ici inaperçu qui nous paraît démontrer la vérité de notre opinion avec la dernière évidence. Ce fait, le voici :

3°. « Il est certain, en dernier lieu, que le texte « Hiérosolymitain a été

---

(1). – Le fac-simile d'Adler, qui a été publié plus correctement par Land (Anecdota Tome IV, planche V) ne semble contenir que les trois points primitifs ∴, qui figurent également dans les manuscrits de Londres et de Saint-Pétersbourg. Adler semble avoir négligé de noter les points du διορθωτής.

(2). – Des passages qui ont été publiés par Land, un certain nombre ne sont pas ponctués stichométriquement; mais d'autres semblent écrits ou, en tout cas, ponctués stichométriquement, par exemple, pages 122, 148 du texte.

« traduit sur un Évangéliaire grec. »

Si l'Évangéliaire Hiérosolymitain avait été rédigé à l'aide d'une version préexistante, au lieu d'être traduit directement sur un Évangéliaire grec, nous devrions rencontrer partout, même dans les parties qui sont reproduites deux fois, le même texte, un texte extrait de cette version préexistante. Cela est évident et n'a pas besoin de preuve.

« Considérations générales proposées avant de d'arriver à la démonstration du fait. »

Mais si l'Évangéliaire Hiérosolymitain a été fait à l'aide d'un évangéliaire grec, traduit dans un dialecte syrien usité dans le Liban ou aux environs d'Antioche, il est possible que les traductions des passages répétés soient différentes. Un traducteur soigneux et qui aurait eu bonne mémoire n'aurait pas manqué de mettre de l'harmonie dans les traductions d'un passage, lorsque celui-ci aurait dû être reproduit plusieurs fois; mais un traducteur peu soigneux ou manquant de mémoire aurait probablement traduit d'une manière différente les endroits répétés.

« Uniformité dans la traduction des passages répétés plusieurs fois. « Ce qu'elle prouverait. »

Le fait de l'uniformité dans la traduction ne prouverait pas que l'Évangéliaire Hiérosolymitain a été rédigé à l'aide d'une version préexistante et sans le secours d'un Évangéliaire grec. Mais la diversité des traductions d'un même passage, qui serait répété plusieurs fois, prouverait clairement que l'Évangéliaire en question a été traduit sur un évangéliaire grec. Or, de ces deux faits, c'est le dernier que nous rencontrons dans l'Évangéliaire Hiérosolymitain.

« Diversité – Conclusion qu'on devrait en tirer rigoureusement. »

Les passages répétés sont assez nombreux, mais le plus souvent ils ne consistent qu'en un ou deux versets. Voici l'énumération des passages qui sont ainsi répétés en Saint Mathieu:

« Des passages qui sont répétés plusieurs fois dans la V. Hiér... »

Math.	IV,	17,	pages	11, 51	S.t Math.	IX,	1.	pages	133, 135
"		22,	"	11, 125.	"	X,	1,	"	469, 555.
"		25,	"	11, 515.	"	"	5	"	469, 555.
"	V,	1,	"	113, 515.	"	"	16	"	447, 559.
"	VI,	1,	"	231, 239.	"	"	20	"	449, 559.
"	VII,	7	"	123, 241.	"	"	37	"	119, 135.
"	",	11	"	117, 123, 241.	"	"	38	"	121, 135.
"	VIII,	23	"	127, 467	"	XIV,	22	"	141, 143.

St Math.	XXI, 33,	pages	157 - 277.
"	" 38,	"	157, 279.
"	XXII, 15,	"	135, 285
"	" 21,	"	157, 285
"	XXIII, 1,	"	159, 289, 335.
"	" 3	"	159, 289.
"	" 12	"	111, 159, 291.
"	" 13	"	111, 291.
"	" 17	"	111, 291.
"	" 29	"	293, 433.
"	" 32	"	295, 433
"	XXIV, 1	"	163, 295.
"	" , 12	"	165, 281.
"	" 34	"	265, 285.
"	" 42	"	167, 297, 455.
"	" 44	"	167, 297, 455
"	" 48	"	299, 457.
"	" 49	"	299, 457.
"	XXV, 1	"	299, 575.
"	" 10	"	311, 577
"	" 14-19	"	167, 301.
"	" 20-27	"	169, 301.
St Math.	XXV, 27,30,	pages	169, 303.
"	" 31,39,	"	229, 303.
"	" 40,46.	"	231, 305.
"	XXVI, 1,5,	"	305, 321.
"	" 6-11	"	311, 323.
"	" 12-16	"	313, 323.
"	" 57	"	333, 363.
"	" 60-64	"	333, 363.
"	XXVII, 1-2	"	389, 335.
"	" 3-14	"	373, 391.
"	" 15	"	375, 391.
"	" 16-26	"	375, 393.
"	" 27-28	"	377, 393.
"	" 29-32	"	377, 395.
"	" 33-35	"	389, 395.
"	" 36-38	"	381, 395.
"	" 39-49	"	381, 397.
"	" 50	"	383, 397.
"	" 51-54	"	383, 399.
"	XXVIII, 20	"	405, 407.

Dans saint Marc, seul le second des εὐαγγέλια ἀναστάσιμα ἑωθινὰ (Marc XVI, 2-8) est répété (Tome I, pages 33 et 407.) Dans St. Luc et dans saint Jean les passages qui figurent plusieurs fois dans l'Évangéliaire sont plus nombreux que dans saint Marc, mais pas aussi nombreux que dans saint Mathieu.

Il n'est pas nécessaire de parcourir beaucoup de ces passages pour se former une opinion sur la version Hiérosolymitaine. La partie la plus curieuse à étudier consiste précisément dans ces passages répétés plusieurs fois; car ici il n'y a pas moyen de rejeter toutes les fautes sur l'ignorance di copiste. On distingue bien vite ce qui peut-être le fait du copiste et ce qui

[Marginal note: „Faits que l'on relève aussitôt qu'on examine les passages ainsi répétés plusieurs fois."]

1° « Si la répétition a lieu « à peu de distance, les « variantes sont nulles. »

est le fait du traducteur ou de l'éditeur de cette version. Voici les faits qu'on relève au bout de quelques instants : 1° Lorsque le passage est répété à quelques pages seulement de distance, les variantes sont presque nulles, ou consistent dans des changements purement orthographiques. — 2° Si les passages sont, au contraire, répétés à cent ou deux cents pages de distance, les variantes sont nombreuses, graves et significatives ; et cela, même lorsqu'il s'agit de passages très-connus. Qu'y-a-t-il, par exemple, de plus familier à tout lecteur du saint Évangile que la parabole de la vigne et de ses ceps, Jean XV, 1-6 ? — On peut voir, dans le Tableau ci-joint, de quelle manière la Version Hiérosolymitaine rapporte ce passage, en trois endroits différents : 1° pages 97-99, 2° pages 241-243, 3° pages 343-345.

2° « Lorsque la répétition « se fait à 100 ou 200 pages « de distance, les varian- « tes trahissent une nou- « velle traduction. »

« Exemple cité à l'appui « de ces observations. »

Un auteur soigneux et attentif, avons nous dit, se serait rappelé, à la page 241, qu'il avait déjà traduit cette leçon à la page 97 et aurait reproduit sa première traduction ; mais un traducteur peu attentif ou peu soigneux aurait oublié sa première traduction et en aurait fait une seconde.

« De quelle manière « les choses pourraient « se passer à priori ? »

Si enfin le même passage s'était représenté une troisième fois, comme cela a lieu fréquemment dans tous les Évangéliaires, il est probable qu'à la troisième fois le traducteur se serait rappelé qu'il avait rencontré précédemment la même section : il l'aurait cherchée, et il aurait alors simplement copié sa première ou sa seconde traduction. Voilà comment les choses pourraient se passer « à priori » et voilà aussi comment elles se passent en réalité dans l'Évangéliaire Hiérosolymitain.

« Variantes entre les trois « traductions de St Jean « XV, 1-7. »

a. — « Entre la première « et la seconde. »

Entre le premier (pages 97-99) et le second texte (pages 241-243), il y a 27 variantes sur 112 mots que contient St Jean XV, 1-7. Les 27 variantes se décomposent ainsi : variantes purement orthographiques 7, substitutions 5, modifications 5, omissions 4, additions 6, total 27 sur 112, c'est-à-dire, plus de 24 %. — Sur ces 27 variantes quelques unes sont très significatives, comme l'addition « et vos palmites » 1, dans le second texte ; la substitution de [illegible] à [illegible], 2, et de

Version Hiérosolymitaine.

St Jean XV, 1-7.
pages 343 — 345.

St Jean XV, 1-7
pages 241 — 243.

St Jean XV, 1-7
pages 97 — 99.

[illegible]

« [illegible] à [illegible] 2 et 3. Jamais on n'expliquera de pareils changements par le seul fait d'une simple faute de copie. Des modifications de ce genre décèlent une nouvelle traduction. Or, c'est précisément ce qu'on pouvait attendre, à 140 pages de distance, d'un auteur peu attentif.

b. « Entre la première et la troisième. »

La troisième fois que le même passage reparaît, on peut raisonnablement espérer rencontrer l'une ou l'autre des deux traductions précédentes. Ici c'est la première traduction qui est reproduite. Entre le premier texte (pages 97-99) et le troisième (pages 343-345) il y a 11 variantes de différence. Mais supprimez 5 de ces variantes, provenant d'une omission causée par l'ὁμοιοτέλευτον [illegible] .... [illegible] fruits.... fruits, au verset 2, et il vous reste 6 variantes purement orthographiques, c'est-à-dire, 5,3 %.

Nous demandons maintenant à tout homme de bonne foi, si un tel exemple n'est pas concluant. — Nous ne l'avons pas choisi ; nous l'avons pris presque au hasard. Qu'on fasse la même expérience sur d'autres passages, par exemple, sur la parabole du maître et des serviteurs qui reçoivent 5, 2, 1 talents (St Mathieu XXV, 13-30 Cfr. Tome I, pages 167-169 et 301-303) et on aboutira, généralement parlant, au même résultat.

« Les passages les moins concluants doivent être, d'une manière générale, les passages très connus. »

Il ne faut pas cependant oublier de remarquer que les passages les moins propres à nous fournir des faits concluants sont les passages très connus ou d'une certaine longueur : — Et pourquoi ? — Parce qu'il est facile, même à un scribe inattentif, de se rappeler, dans ces cas, qu'il a déjà copié ou traduit ces passages. Là où les caractères d'une version, comme la Version Hiérosolymitaine, se révèlent, c'est dans les passages peu connus, ou très-courts, et qui se prêtent facilement à être traduits de diverses manières. Nous avons comparé quelques uns de ces passages, consistant en un ou deux versets, et nos comparaisons ont fait naître en nous la ferme conviction que la prétendue version Hiérosolymitaine n'est tout simplement que la traduction d'un Évangéliaire grec.

« Autre exemple tiré de S. Luc XXIV, 12, cité deux fois, pages 5 et 411. »

Voici, pour citer un exemple, de quelle façon le verset 12 du chapitre XXIV de saint Luc est traduit à la page 5 et à la page

411.

Page 5. | Page 411.

[illegible]

[illegible]

Un auteur qui traduirait un évangéliaire grec dans une langue ne possédant pas de traduction, se refuserait à chercher, dans un volume, dépourvu de tables de concordance, un verset de l'Évangile, alors même qu'il serait certain de l'avoir déjà rencontré. Il préférerait faire une traduction nouvelle. Pour qu'il agit autrement, il faudrait qu'il eût à coeur la constance et l'uniformité, dans ses procédés de traduction.

Le verset 12 du chapitre XXIV de saint Luc contient 17 mots. Entre les deux textes (pages 5 et 411) il y a 15 variantes, se décomposant ainsi : substitutions 7, transpositions 1, modifications 1, omissions 4, additions 2. Total 15 sur 17, c'est-à-dire, plus de 88 %. — Qu'on explique de telles différences, par une copie simple et honnêtement faite, si on le peut, et si on l'ose.

Dans cette version, ce qu'il y a de plus intéressant à étudier, ce sont les passages qui sont ainsi reproduits deux et trois fois; car, de cette comparaison, il ressort clairement qu'une multitude de ces faits, qu'on a pris pour des particularités dialectiques, ne sont que des erreurs de scribe ou une transcription erronée d'une mauvaise prononciation.

« Ce qui mériterait « le plus d'être étudié dans cette version. — Pourquoi? »

En éditant les fragments que nous ont conservés les manuscrits de Londres et de St Pétersbourg, M. Land a été obligé de les comparer avec le manuscrit de Rome, lorsque celui-ci contenait les mêmes passages. Dans la plupart des cas, les variantes nous paraissent concluantes. Elles sont de telle nature qu'on ne peut pas les expliquer par une copie pure et simple, par une copie honnête (1). On pourrait donc dire, de ces fragments Syro-

(1). — Cf. Land, Anecdota Syriaca. Tome IV, pages 124, 127-129, 131, 134, 137-138, etc..

Palestiniens, ce qu'on a dit des nombreuses versions arabes de la Bible: que leur variété et leur multiplicité prouvent qu'il n'y a jamais eu, chez les chrétiens de ces pays, un texte universellement reçu; rien d'analogue, par exemple, à la Vulgate latine ou à la κοινὴ ἔκδοσις des Grecs. De plus, comme tous ces fragments Syro-Palestiniens appartiennent à des ouvrages liturgiques, on voit que chaque communauté Melchite, vivant dans les environs d'Antioche des Arabes, se faisait une version à sa guise et uniquement pour son propre usage. Tout nous ramène donc à la même conclusion: Le texte qui a reçu le nom de Version Hiérosolymitaine est une oeuvre relativement tardive.

« Ce qui excuse G. Ch. Adler. »

Que G. Ch. Adler, travaillant sur le manuscrit vatican 19, n'ait pas eu le temps d'observer suffisamment ces faits, on peut l'excuser; mais que le Comte Miniscalchi ait travaillé des années à éditer ce manuscrit et qu'il n'ait signalé aucune de ces particularités, dans sa préface: c'est ce qui ne fait pas honneur à son savoir et ce qui ne recommande pas son édition. Il se serait certainement acquis plus de gloire en désabusant une bonne fois le public qu'en reproduisant les arguments d'Adler, tout en les critiquant. Au lieu de la préface médiocre, sans intérêt et sans portée, qu'il nous a donnée, il aurait pu et dû nous faire un travail de la plus haute valeur critique et qui eût rendu son édition définitive (1).

« n'excuse pas l'éditeur de la Version Hiérosolymitaine. »

---

(1). – M. Land, que nous avons reçu après avoir écrit les lignes ci-dessus, est encore plus sévère dans son jugement sur l'édition Miniscalchi: « Omissa est indicatio curae secundae, serioris manus, punctorum etiam quae adscripta esse ex apographis Adlerianis didicimus. Nec ea quae edita sunt omnia omnino recte descripta esse videntur, quoniam menda exstant quae Europaeo homini tribuere nemo dubitabit, neque in voluminum calce editorem indicarunt. Attamen, postquam multos locos cum ipsis membranis Londinensibus et Petropolitanis contuli, non dubito quin ea sit contextus editio, quae, donec ab aliquo homine κριτικωτάτῳ emendetur, in cognoscenda et versionis et dialecti indole, haud nimis impatienter

VII. — « Toutes ces observations sont bonnes, dira-t-on ; mais qu'est-ce que tout cela prouve ? » — Ce que cela prouve, le voici :

« Conclusion qu'on peut tirer de tous les faits qu'on vient d'exposer sur l'époque où a été faite cette version. »

Il est donc avéré que ce qu'on a pris jusqu'à ce jour pour une version de la Sainte Écriture, n'est que la traduction d'un Évangéliaire grec. Il est donc certain qu'il n'y a jamais eu, dans ce qu'on a appelé le Dialecte Hiérosolymitain, une traduction intégrale de nos Livres saints. Par suite,

1° Cette version est postérieure à l'organisation définitive de l'Évangéliaire grec, c'est-à-dire, vraisemblablement au VIIe siècle.

2° Elle n'a jamais eu une grande circulation, sans quoi on aurait traduit le Nouveau Testament en entier et non par morceaux.

3° Ce n'est peut-être qu'une version faite pour une petite communauté ou pour un seul couvent. Et ce qui rend cette opinion extrêmement probable, c'est que jusqu'à ce jour on n'a trouvé qu'un seul exemplaire de la Version Hiérosolymitaine.

4° Les quelques fragments de l'Ancien Testament et des Actes des Apôtres qu'on a découverts, au lieu d'infirmer cette conclusion, viennent la confirmer ; car, ils sont si peu considérables et si lacérés, qu'il y a lieu de se demander s'il a jamais existé un lectionnaire entier de l'Ancien Testament. Il pourrait bien se faire que ces divers fragments représentent tout ce qui nous reste des six volumes que le copiste du manuscrit vatican 19, le prêtre Élie dit avoir légués au couvent de l'Étoile (Kaukab), près d'Antioche des Arabes.

„ uti possumus. Quæ autem in Prolegomenis de versionis ori-
„ gine, indole et usu disputat vir nobilissimus, operi vix suf-
„ ficiunt. (Anecdota Syr. IV, pages 180 et 181 de la préface). —
Nous sommes étonné que M. Land lui-même n'ait pas porté son attention sur les passages qui sont répétés deux et trois fois. Sa foi dans la Version Hiérosolymitaine en eût été probablement un peu ébranlée.

Or, toutes ces considérations venant s'ajouter à celles que nous avons faites sur les particularités dialectiques et orthographiques de ce texte, sur les traces évidentes qu'il porte de l'influence grecque et arabe, prouvent que cette traduction d'un évangéliaire grec n'est pas antérieure au VIIIe ou au IXe siècle. Peut-être même est-elle un peu plus moderne. — C'est tout ce que nous croyons pouvoir affirmer sans crainte de nous tromper.

« Tendances de cette Version, au point de vue de la critique textuelle.

VIII. — Bien que la Version Hiérosolymitaine n'ait pas, à notre avis, une grande valeur, il nous faut, avant de finir, dire quelques mots de sa tendance, au point de vue de la critique textuelle. Ce sera l'affaire de peu de pages.

« Examen des 20 passages cités plus haut pages 107-109 pour servir de pierre de touche. »

a. — Sur les 20 passages que nous avons cités plus haut (pages 107-109), il y en a sept qui sont omis, à savoir : St Math. XVI, 2-3 ; XX, 22 ; St Luc IX, 7 ; IX, 54 ; XI, 2 ; XI, 44 ; St Jean IV, 43 ; c'est-à-dire, un peu plus du tiers. Sur les 13 passages restants, le texte Hiérosolymitain s'accorde avec le « Texte Reçu » dans huit, à savoir, dans St Mathieu I, 18 (p. 483) où on lit : [illegible] ; St Math. VI, 4 (p. 233) ; VI, 13 (Ibid) ; dans St Luc VIII, 54 (p. 195) ; dans St Jean I, 18 (p. 1) ; III, 13 (p. 15) ; VI, 51 (p. 39) ; VI, 69 (p. 47). Dans les cinq autres passages, la Version Hiérosolymitaine s'écarte du « Texte Reçu » et se rapproche des textes singuliers de א, B, C, D.

« Comparaison du texte Hiérosolymitain avec la Recension Curéton dans les passages de celle-ci qu'on a cités pages 168 173. »

b. — Nous avons, de plus, comparé le texte Hiérosolymitain avec celui du manuscrit Curéton. Dans les trois premiers chapitres de St Mathieu et dans les trois derniers chapitres de St Luc. Les deux textes diffèrent, dans la plupart des cas. Cependant, on trouve, de temps en temps, de très curieuses coïncidences, par exemple, aux cas placés sous les numéros 6 : « antequam appropinquassent unus ad alterum, mais avec [illegible] au lieu de [illegible] ; 8, in visione [illegible] ; cependant, on lit ailleurs [illegible] = κατ' ὄναρ ; 33, 34. 35, et appropinquavit festum azymorum quod dicitur Pascha [illegible] ; 36 [illegible] ex fructu ; le mot [illegible], employé par la Version Curéton, a quelquefois ce sens ; 52, Nonne tu es christus ? Vivifica teipsum et NOS ; 53 ;

63. Dans un endroit on lit simplement : abiit (page 5), dans l'autre on lit : abiit sibi [illegible] (page 411) ; 66 Et ipse fecit seipsum euntem ad (locum) remotiorem illo (vico) [illegible] [illegible] ; 70. Ces points de contact, recueillis dans ce petit nombre de chapitres, sont certainement curieux. Néanmoins la prétendue version Hiérosolymitaine n'est pas aussi corrompue que la version Cureton

Si on comparait les deux textes l'un avec l'autre dans toute leur étendue, on découvrirait bien d'autres points de contact entre les deux. Les expressions, [illegible] et [illegible], qui ne figurent qu'exceptionnellement dans la Recension Curetonienne et qui deviennent la règle dans la Version Hiérosolymitaine, suggéreraient plus d'une observation. On sait, en effet, que Jacques d'Edesse naquit et étudia dans sa jeunesse, dans le pays d'où nous est venu le texte Hiérosolymitain. Il y aurait donc là une raison de plus de lui attribuer le texte Cureton, comme nous l'avons dit plus haut.

« Affinité du texte Hiérosolymitain avec D,1. et les manuscrits de la même famille. »

c.– G. Ch. Adler a remarqué que la version Hiérosolymitaine s'accordait plus habituellement avec le fameux Codex Bezae (D,1) qu'avec aucun autre manuscrit, et il a donné de ce fait des preuves surabondantes. On n'y trouve pas cependant les additions contenues dans le Codex Bezae (D,1), après St. Mathieu XX, 28; St. Luc VI. 4; St. Jean VI, 56 ;– De plus les passages controversés (voir pages 25-26), comme St. Marc XVI, 9-20 (Tome I, pages 407-409), St. Luc XXII, 19-20 (Ibid, page 315), St. Luc XXII, 43-44 (Ibid. pages 329-331), St. Jean V, 3-4 (Ibid. page 43) et St. Jean VII, 53 – VIII, 11 (Ibid. pages 109, 452) s'y rencontrent en entier. Nous n'attachons pas à cette circonstance toute l'importance qu'on lui a donnée, pour des raisons qu'il est facile d'apercevoir ; mais le fait nous paraît néanmoins mériter d'être relevé.

« Ce qu'il y a de plus remarquable à noter dans le Texte Hiérosolymitain »

d.– Ce que nous trouvons de plus digne d'être signalé, à l'occasion de la prétendue Version Hiérosolymitaine, c'est l'existence dans l'Eglise Melchite, et, par suite, dans l'Eglise grecque, d'une famille d'Evangéliaires comme celle que nous révèle le

manuscrit vatican 19; d'une famille d'Évangéliaires qui suivait le texte des manuscrits ℵ, B, C, D. Il n'y a pas, cependant lieu de s'en étonner beaucoup ; car il était impossible qu'avec des textes, comme il en circulait à Alexandrie aux IIIe, IVe, Ve et VIe siècles de notre ère, il ne se formât pas un lectionnaire plus ou moins marqué à leur empreinte. On devait s'attendre à constater un jour quelque fait de ce genre. Il n'y a donc là rien d'étonnant ; et il n'est pas surprenant non plus, qu'un lectionnaire et un évangéliaire alexandrins du genre de ceux dont nous parlons, arrivés d'abord comme une curiosité dans l'Église Melchite, aient eu, au IXe ou au Xe siècle, la bonne fortune de trouver des traducteurs, mais des traducteurs médiocres.

« Ce fait n'a cependant « rien qui doive étonner. »

e. – Nous n'éprouvons aucune hésitation à considérer la prétendue Version Hiérosolymitaine, autour de laquelle il s'est fait un certain bruit depuis quatre-vingts ans, comme la traduction d'un lectionnaire et d'un évangéliaire grecs, d'un type assez singulier, traduction qui remonte peut-être jusqu'au VIIIe ou au IXe siècle de notre ère.

« Conclusion générale « sur la nature et le « caractère de cette Version. »

VIII. – Avant de terminer ce que nous avions à dire sur la Version Hiérosolymitaine, il y aurait peut-être lieu de se demander à l'usage de quelle communauté cette version des livres liturgiques grecs peut avoir été faite ; mais on n'a là-dessus aucun renseignement historique. Toutes les conjectures qu'on peut faire, il faut les tirer ou des particularités dialectiques ou des inscriptions du manuscrit vatican 19.

En ce qui regarde les particularités dialectiques, nous ne pouvons pas en tirer des conclusions bien certaines, parce que nous connaissons très peu les dialectes usités à l'Est du Liban et aux environs de la mer Morte. A plus forte raison ne connaissons-nous pas les dialectes qu'on y parlait il y a mille ou douze cents ans, et dont quelques-uns ont vraisemblablement péri. Au XIIIe siècle, Grégoire Bar-Hébreus distinguait dans l'Araméen trois dialectes : le dialecte Édessénien qu'il considérait comme le plus pur, le dialecte Palestinien qu'il plaçait au second rang et

le dialecte Nabathéen qui venait au dernier (Voir E. Quatremère Journal Asiatique, 1835, Janvier-Mars — F. Larsow, De dialectorum linguæ Syriacæ reliquiis, in 4°, 1841, Berlin). Il semblerait que le dialecte dans lequel sont rédigés les lectionnaires et les Evangéliaires Melchites, qui sont causes de cette digression, soit le Palestinien, puisque Bar-Hébréus le considère comme celui que parlaient les habitants de la Palestine, du Liban et de la Syrie; mais on ne peut là-dessus rien dire de certain.

Les trois inscriptions qui figuraient autrefois dans le manuscrit vatican 19. et dont il n'existe plus qu'une seule, à l'heure qu'il est, nous apprennent que ce document fût copié l'an 1030, par le prêtre Elie, originaire d'Aboud (عابود) et disciple de Moyse, abbé d'un couvent d'Antioche des Arabes. Cet Elie devint plus tard abbé du couvent de Kaukab ou de l'Etoile, dont il entreprit la restauration. Le monastère ne semble pas avoir été très florissant à l'époque dont nous parlons, s'il faut en juger par les détails que nous fait connaître ce religieux. Elie légua à son couvent de l'Etoile, l'Evangéliaire vatican, les offices des Fêtes et de Pâques ainsi que six Ménées. C'est probablement à ces divers livres qu'appartiennent les maigres fragments retrouvés à Londres et à Saint Pétersbourg..

La ville d'Antioche des Arabes ne doit pas être confondue avec Antioche de Syrie, la capitale de l'Orient, la Babylone moderne où toutes les races chrétiennes de l'Asie se rencontrent et se confondent, depuis des siècles. Il s'agit évidemment ici d'une autre Antioche. Or, parmi les quinze villes de ce nom, mentionnées par les géographes anciens et modernes, celle qui répond le mieux aux indications fournies par le moine Elie, est, ou Gadare en Cœlésyrie, ou Gérase sur les bords du Chrysorrhoas. Les deux localités, la dernière surtout, répondent bien aux conclusions que les particularités dialectiques seules permettaient de tirer.

IX.— Ce qui a rendu cette version célèbre, c'est que, seule « Le Texte Hiérosolymitain contient la leçon entre toutes les versions syriennes, elle contient (Ménologe, 8 Septembre, fête de Sainte Pélagie) le célèbre passage de saint Jean » relative à la « Fem

« …me adultère… : Jean VII, 53 – VIII, 11. »

VIII, 1, 3–11. C'est peut-être même l'absence de cette leçon dans les versions syriennes, qui a suggéré à quelque écrivain Melchite, à un Élie quelconque, de couvent, la pensée de traduire, dans le dialecte de son pays, l'Évangéliaire qu'on a décoré du nom un peu trop retentissant de Version Hiérosolymitaine.

« On cite cette section, en la comparant avec un texte qui figure dans les manuscrits Philoxéno-Héracléens.. »

Comme cette leçon de l'Évangile a une certaine importance, nous la transcrivons ci-contre, en la mettant en regard de la version du même passage qu'on rencontre quelquefois à la marge des manuscrits Philoxéno-Héracléens. Nous avons pris ce second texte dans le manuscrit additionnel 14470, où on le trouve écrit sur le cinquième feuillet de garde, d'une main qui est probablement du Xe siècle.

« Étude qu'il y aurait à faire et comment il faudrait s'y prendre pour l'accomplir. »

X. – Même après les travaux de M. Nöldeke et de M. Land, la question demande à être examinée de nouveau et plus à fond, avant que la Version Hiérosolymitaine reçoive une place définitive et honorée dans la critique biblique.

C'est pourquoi, sous forme de conclusion, nous indiquerons la méthode qui nous semblerait devoir être suivie, dans l'étude dont nous parlons.

« Il faudrait commencer par étudier les livres liturgiques Melchites des temps modernes et les manuscrits des X, XIe, XIIe, XIIIe, XIVe siècles. »

Suivant nous, il faudrait procéder autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici. Au lieu d'aborder la Version Hiérosolymitaine directement et de commencer par le plus difficile, il faudrait commencer par ce qui est plus facile, par l'étude des manuscrits Melchites des Xe, XIe, XIIe, XIIIe, XIVe siècles, qui existent dans nos bibliothèques, de Paris, de Rome, de Londres et d'Oxford. Quand on veut juger, il faut, avant tout, connaître la Loi. Pour comparer, il faut un terme de comparaison.

« Pourquoi ? – Parce que tous les fragments Syro-Palestiniens ont certainement appartenu à une fraction de l'Église Melchite. »

Or, la comparaison dont nous parlons ici s'impose. – Personne, en effet, ne doute que tous les fragments Syro-Palestiniens qu'on a découverts, lectionnaires, évangéliaires, hymnaires, psautiers, homiliaires. – M. Land a publié des fragments lacérés de tous ces livres liturgiques (Anecdota, Tome IV, pages 103–224.) – personne ne doute que tous ces fragments n'aient fait partie de la « sacra supellex » d'une église Melchite.

Version Hiérosolymitaine. St Jean VII, 53–VIII, 11.	Ms 14470, f° 5, a, 1-2. St Jean VII, 53 – VIII, 11.
[illegible]	VIII, 1 [illegible]
[illegible]	" 2. [illegible]
[illegible]	" 3 [illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	" 4 [illegible]
[illegible]	" 5 [illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	" 6 [illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	" 7 [illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	" 8 [illegible]
[illegible]	" 9 [illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	" 10 [illegible]
[illegible]	" 11 [illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

En tête du texte que nous avons extrait du manuscrit 14470, f° 5, a, 1-2, on lit cette note : « cette section ne se trouve pas dans tous les manuscrits. [illegible] » Au verset 11, on lit en marge [illegible] Jésus au lieu de [illegible] κύριος, que porte le texte. – Les versets VII, 53–VIII, 2 sont pris à la page 109 du tome 1 de l'Edition Miniscalchi, où ils terminent la leçon du Jour de la Pentecôte, qui va de VII, 37 à VIII, 2 inclusivement. La leçon pour la fête de sainte Pélagie (Ibid. page 459), comprend seulement VIII, 1, 3-11. – Le texte du verset 1, dans le second endroit se lit ainsi : [illegible].

Qu'on commence donc par étudier les livres Melchites des X-XIVe siècles. – Est-ce que, ces nombreux manuscrits Melchites, συναξάρια, τριῴδια, πεντηκοστάρια, μενολόγια, εὐαγγελιάρια, πραξαπόστολοι, etc., des Xe, XIe, XIIe, XIIIe siècles n'ont pas eu des ancêtres? Est-ce que cette floraison tardive a germé spontanément, sans rien qui l'annonce et la prépare (1). – Il serait évidemment contraire au bon sens de le penser: les choses ne se sont pas passées ainsi. Née au Ve siècle, à l'époque des grandes scissions qui ont partagé l'Église orientale en quatre ou cinq partis ennemis acharnés l'un de l'autre; constituée au VIe et au VIIe siècles, définitivement organisée au IXe, l'Église Melchite a traversé tout le Moyen-Age, et, aujourd'hui encore, elle n'a pas cessé de fouler le sol qui l'a vue naître.

„Histoire de l'Eglise Melchite.„

Cette Église a donc un passé; par conséquent, elle doit avoir une histoire.

Comment se fait-il néanmoins qu'avant le Xe ou le XIe siècle, on ne rencontre pas de manuscrits Melchites, tandis qu'on en retrouve, tous les jours, qui ont appartenu aux autres fractions de la race Syrienne? – Sans doute, les anciens manuscrits, les manus-

---

(1). – Dans les manuscrits Melchites les „Matres lectionis„ sont fréquemment employées. Voici quelques exemples recueillis en quelques moments, dans les manuscrits 131, 132 et 133 de la Bibliothèque Nationale, que notre copiste a oublié de rapporter page 249, entre le 1er et le 2e où nous les avions placés: [Syriac], [Syriac], [Syriac], [Syriac], [Syriac], [Syriac], etc. – Voici quelques autres exemples d'orthographe melchite: [Syriac] pour [Syriac], [Syriac] pour [Syriac], [Syriac] pour [Syriac] (?), [Syriac] et [Syriac] (ms 133, f° 189, b), [Syriac] pour [Syriac] (Ibid), [Syriac] [Syriac] = θεῖος (?), [Syriac] = [Syriac], [Syriac] = βῆμα, [Syriac] pour [Syriac], etc. – Nous pouvons observer aussi que les deux points placés sous le [Syriac], dont nous n'avions pas su rendre raison (voir page 249), nous paraissent indiquer l'aspiration de cette lettre. Ils équivalent au Roukokh des Syriens et des Nestoriens.

crits des Ve, VIe, VIIe et VIIIe siècles, portent des traces qui trahissent des possesseurs melchites ; mais ces traces sont relativement modernes. Où l'alphabet Melchite des XIIe, XIIIe et XIVe siècles a-t-il pris naissance ? – A cette époque nous le rencontrons partout, et, avant le XIe siècle, on ne le trouve nulle part, si on ne lui donne pas pour ancêtre le caractère Palestinien ? « Alphabet et caractère Melchite. – Leurs ancêtres. »

C'est lorsqu'on arrive au Xe, IXe siècle que le problème à résoudre présente des difficultés, parce que les documents manquent, ou sont douteux. De plus, c'est à cette époque que l'Eglise Melchite semble avoir organisé définitivement sa liturgie, après les grandes floraisons hymnographiques qui immortaliseront à jamais l'époque de saint Jean Damascène (754). Ce qui rend la solution de ce problème difficile vient uniquement de ce fait, que les Jacobites Syriens cédant, eux aussi, aux exemples que leur avait donnés Jacques d'Edesse (+709), firent à cette époque des emprunts considérables aux oeuvres liturgiques du monde grec. Il faut donc savoir faire le triage, entre ce qui a appartenu à l'Eglise Melchite et ce qui est la propriété de l'Eglise Monophysite Syrienne. Cependant, celui qui voudrait entreprendre de défricher cette terre, demeurée vierge ou à peu près, ne manquerait pas de documents. Les bibliothèques de Paris, de Rome, de Florence, d'Oxford, surtout celles de Londres abondent en oeuvres liturgiques qui remontent au Xe et au IXe siècle. Les Monastères de Nitrie nous ont conservé, à eux seuls, une collection presque complète de livres liturgiques datant de cette époque : homiliaires, hymnaires, livres d'office, rituels, bréviaires, tout s'y trouve. Faut-il citer quelques exemples ? – Voici, d'abord un hymnaire qui est certainement Melchite. Il est contenu dans le manuscrit additionnel 12145, daté de l'an 1034. Les hymnes y sont disposées suivant les huit tons ܐܝܚܣܐ, ܐܝܚܕܝܢ = ἦχος, ἠχάδιον. Cfr. pages 243-244). Le manuscrit 14503 nous fait descendre à l'an 1166, mais ceux qui sont cotés 12146, 12148, 12149 nous ramènent à 1007 et 1006. D'autres, nous reporteraient jusques à l'an 1000, 900, jusques à l'an 893 et même plus haut. Les moyens d'étude ne manquent donc pas ; il suffit

« Difficulté particulière dès qu'on arrive au Xe siècle :- Pourquoi ? »

« Moyens qu'on doit employer pour résoudre cette difficulté. »

de savoir s'en servir.

« C'est au IXe siècle « que l'Eglise Melchi- « te s'organise défi- « nitivement. »

Tout nous montre que c'est au IXe et au Xe siècle que l'Eglise Melchite, comme les autres églises Syriennes, a achevé d'organiser sa liturgie, et c'est pourquoi nous nous croyons autorisés à placer à cette époque la traduction de ces Evangéliaires et de ces lectionnaires, qu'on a décorés du nom solennel de Version Hiérosolymitaine.

« Conclusion générale. »

La critique reviendra de ses premières impressions, nous en sommes sûr : Elle n'accordera plus au document dont nous parlons l'importance qu'on lui avait donnée jusqu'ici, mais elle ne lui refusera pas, non plus, toute valeur. Ce serait passer d'un extrême à l'autre, et rien n'est plus funeste ou plus dangereux que ces volte-face radicales. La Version Hiérosolymitaine conservera toujours un grand intérêt pour le philologue et pour le grammairien. Le critique pourra aussi la consulter, de temps en temps, avec profit, au moins comme une singularité qui révèle les tendances d'un temps ou d'une école. A ce point de vue, on pourra longtemps encore parler des Evangéliaires Syro-Palestiniens.

Paragraphe cinquième.

De la Messore chez les Syriens.

(Version Karkaphienne).

« Signalement d'une « nouvelle version par « J. S. Assémani dans « la Bibliotheca O- « rientalis.- Rome « 1719-1728).-

I.- Lorsque l'immortel J. S. Assémani écrivait au dernier siècle, sa Bibliotheca Orientalis Clementino-Vaticana (Trois parties en quatre volumes in folio, Rome 1719-1728), arrivé au chapitre qu'il consacrait à Bar-Hébréus et décrivant le grand commentaire composé sur l'Ecriture Sainte par cet auteur, sous le titre de « Trésor des Mystères », ܐܘܨܪ ܐܪ̈ܙܐ. le docte Maronite laissait tomber de sa plume les lignes suivantes : « Versionesque et auctores quibus in hoc libro utitur, hi sunt. In primis Hebraicus textus, et graeca versio Septuaginta interpretum,

„passim ..... Praeterea duae aliae Syriacae, praeter simplicem cui pae-„ ne inhaerei, versiones identidem citantur, nimirum Heracleensis et „ ܟܪܟܦܝܐ Karkaphensis, hoc est montana, qua videlicet incolae „ montium utuntur (1).„

Version Karkaphienne:

Ces paroles d'Assémani donnèrent l'éveil aux savants d'Europe qui se mirent à la recherche de la version nouvelle que leur signalait Assémani sur l'autorité de Bar-Hébréus. Tous se mirent en campe, mais ils eurent beau parcourir les montagnes d'Europe et d'Asie, en fouiller tous les coins et les recoins, notre version montagnarde demeura introuvable. Elle devait reparaître au moment où on y penserait le moins.

Les savants ne voulurent pas néanmoins se refuser le plaisir d'émettre des conjectures. J. David Michaelis la prenait pour la version dont se servaient les Nestoriens. G. Christian Adler, qui avait entrepris, en grande partie, son voyage de Rome, dans l'espoir de la découvrir, ne la rencontra pas davantage. Et cependant, il l'eut sous les yeux, peut-être entre les mains, dans deux bibliothèques, à la Bibliothèque Vaticane, et à la Bibliothèque Barbérini. A bout de forces et de recherches, il crut pouvoir affirmer, jusqu'à preuve du contraire, que la Version Karkaphienne n'était qu'un manuscrit de la Péchito : « Imò, haec Carcafensis, dit-il, nobis non „ versio diversa sed codex quidam insignis Vulgatae Syriacae versio- „ nis fuisse videtur. Quod vel ex iis varietatibus patet quae à Grego- „ rio laudantur. (Versiones Syriacae, page 83).

« Conjectures des savants : - D. Michaëlis. - G. Ch. Adler. »

II. - L'échec de G. Ch. Adler n'a pas découragé les savants. On a continué depuis à chercher la Version Karkaphienne et il y en a peut-être qui la cherchent encore, à l'heure qu'il est. On ne la trouvera pas, par la raison toute simple qu'elle n'existe pas. Nous pouvons en donner l'assurance. La Version Karkaphienne est définitivement découverte. Le Cardinal Wiseman a eu la bonne fortune de mettre la main sur deux manuscrits qui appartiennent à ce qu'on a appelé la Version Karkaphienne. J.S. Assémani en a eu un

« La Version Karkaphienne n'existe pas et n'a jamais existé. »

« Découverte du Cardinal Nicol. Wiseman vers 1828. »

---

(1). - J.S. Assémani, Bibliotheca Orient. Tome II, page 283.

« J.S. Assémani avait « eu plusieurs fois les « manuscrits entre les « mains. »

entre les mains ; il l'a même décrit dans deux endroits de ses ouvrages : 1° dans le Tome IIe de sa Bibliotheca Orientalis, page 499-500 ; 2° dans son Bibliothecæ Apostolicæ Vaticanæ codicum mss catalogus. T. III, p. 287 ; et, quoique le titre eût dû éveiller son attention, il n'a pas remarqué qu'il avait entre les mains cette ܡܫܠܡܢܘܬܐ ܩܪܩܦܝܬܐ, « Tradition Karkaphienne », dont Bar-Hébreus lui avait appris l'existence.

« Description des deux « manuscrits de Rome « dans les Horæ Sy- « riacæ du Cardinal « N. Wiseman. »

Nicolas Wiseman, dans ses Horæ Syriacæ pages 149 et suivantes, a décrit les deux manuscrits de Rome ; mais il n'a peut-être pas mis assez en relief les traits singuliers et caractéristiques de l'œuvre qu'ils contenaient. Tous les manuscrits appartenant à cette famille portent un titre dans le genre du suivant : ܦܢܩܝܬܐ ܕܫܡܗܐ ܘܕܩܪܝܢܐ ܕܕܝܬܩܐ ܥܬܝܩܬܐ ܘܚܕܬܐ ܐܝܟ ܡܫܠܡܢܘܬܐ ܩܪܩܦܝܬܐ. « Volume des mots et des lectures de l'Ancien et du Nouveau Testament, [suivant la Tradition Karkaphienne]. Seuls les mots que nous avons placés entre crochets manquent dans un certain nombre de manuscrits (1).

III.- Qu'est-ce, demandera-t-on, que cette œuvre qui est ainsi parvenue à notre connaissance sous le nom de « Tradition Karkaphienne », ou sous un nom semblable ?

« Ce qu'on a pris pour « une version n'est « qu'une oeuvre mas- « sorétique. »

Il nous est facile de répondre.- C'est une œuvre massoréthique. Du reste le mot ܡܫܠܡܢܘܬܐ est, en langue Syrienne, l'équivalent du mot hébreu מְסוֹרָה. Les Syriens ont eu une Massore, analogue à celle des Juifs, contemporaine de celle des Juifs, et, qui plus est, se divisant, comme celle des Juifs, en deux courants, dont l'un a pour berceau l'Orient, c'est-à-dire, la Babylonie, tandis que l'autre naît et se développe en Occident, dans la Palestine et la Syrie. Il nous est, en effet, parvenu des documents qui représentent deux traditions, ou courants littéraires. Comme la langue Araméenne ressemble assez à la langue hébraïque, il va de soi que la Massore Syrienne ressemble aussi, dans son ensemble, à la Massore

(1).- Voir plus bas.- Cfr. P. Martin, La Massore chez les Syriens. Paris 1870.

des Juifs. Nous sommes étonnés qu'il ait fallu tant de temps pour reconnaître un fait qui aurait dû crever les yeux à tous ceux qui ont eu entre les mains les manuscrits Karkaphiens. Le seul énoncé des pièces contenues dans ces volumes aurait dû, tout seul, montrer qu'on avait devant soi, non pas une version nouvelle de la Bible, mais 1° une oeuvre de lexicographie et de grammaire; 2° une oeuvre d'exégèse. En rédigeant ces volumes, qui ont quelquefois plus de 300 feuillets, on s'est proposé, non pas de donner un texte nouveau, mais de fournir les moyens de conserver les textes anciens et de s'en servir. La pensée qui a inspiré aux critiques latins du XIIIe siècle la rédaction des correctoria, a inspiré aux critiques Syriens des IXe–XIIe siècles cette compilation, qui doit désormais prendre place dans l'histoire sous le nom de [illegible] [illegible], mots qu'il est assez difficile de traduire en français, mais dont on peut faire connaître le sens, en disant que ce sont des « recueils des mots de la Bible ponctués et munis de leurs accents. »

« Description générale de l'œuvre contenue dans les recueils massorétiques Syriens. »

IV.— Pour faire comprendre la forme de ce texte, nous allons transcrire en grec, les fragments que nous avons cités dans les Pièces Justificatives, page I, numéro 1. :

« Forme du texte que ces manuscrits contiennent. Exemple cité pour en donner une juste idée. »

2e colonne en bas.

Marc XV, 46.— Σινδόνα καὶ καθελὼν αὐτὸν ἐνείλησε τῇ σινδόνι.— XVI, 1.— Ἠγόρασαν ἀρώματα, ἵνα ἐλθοῦσαι ἀλείψωσιν αὐτόν. —2.— Πρωῒ τῆς μιᾶς σαββάτων ἔρχονται ἐπὶ τὸ μνημεῖον, ἀνατείλαντος τοῦ ἡλίου.—4.— Καὶ ἀναβλέψασαι θεωροῦσιν ὅτι ἀποκεκύλισται ὁ λίθος.— 5.— Καὶ ἐξεθαμβήθησαν.—6.— Οὐκ ἔστιν ὧδε.—8.— τρόμος καὶ ἔκστασις, καὶ οὐδενὶ οὐδὲν εἶπον. ἐφοβοῦντο γάρ.— 11.— Κἀκεῖνοι, ἀκούσα-

1ère colonne en haut.

Marc XV, 72.— Πέτρος τοῦ ῥήματος οὗ εἶπεν αὐτῷ [ὁ κύριος ἡμῶν] .... ἀπαρνήσῃ με τρίς. Καὶ ἐπιβαλὼν, ἔκλαιε.— XV, 3.— Καὶ κατηγόρουν αὐτοῦ.— 7.— Οἵτινες ἐν τῇ στάσει φόνον πεποιήκεισαν.— 8.— Καὶ ἀναβοήσας ὁ ὄχλος, ἤρξατο αἰτεῖσθαι καθὼς ἀεὶ ἐποίει αὐτοῖς.— 13.— Οἱ δὲ πάλιν ἔκραξαν. Σταύρωσον αὐτόν.— 15.— Ὁ δὲ πιλάτος, βουλόμενος τῷ ὄχλῳ τὸ ἱκανὸν ποιῆσαι.— 19.— τιθέντες τὰ γόνατα προσεκύνουν αὐ-

ντες ὅτι ζῇ καὶ ἐθεάθη ὑπ' [αὐτῶν]. — 17. — Ταῦτα παρακολουθήσει. — 19. — Καὶ ἐκάθισεν ἐκ δεξιῶν τοῦ θεοῦ. — 20. — Τοῦ κυρίου [ἡμῶν] συνεργοῦντος, καὶ τὸν λόγον βεβαιοῦντος διὰ τῶν ἐπακολουθούντων σημείων. — Explicit Evangelium Marci.

τῷ. — 21. — Σίμωνα κυρηναῖόν, ἐρχόμενον ἀπ' ἀγροῦ, τὸν πατέρα Ἀλεξάνδρου καὶ Ῥούφου, ἄρῃ τὸν σταυρὸν αὐτοῦ. — 24. — Βάλλοντες κλῆρον ἐπ' αὐτὰ, τίς τί. —

« Procédé généralement « suivi dans le choix « des extraits. »

Voilà quel genre de texte présentent les manuscrits massorétiques Syriens. De St Marc XIV, 72, jusqu'à la fin de l'Évangile, pas un seul verset n'est cité en entier. Sur 68 versets que contiennent ces chapitres, on ne cite que des fragments de 20 versets; et ces fragments ne consistent le plus souvent qu'en quelques mots.

Il y a, sans doute, des endroits où les versets sont moins tronqués que dans le passage que nous venons de reproduire d'après le texte grec. Il en est ainsi, par exemple, dès le commencement de ces correctoria Syriens. On trouverait peut-être, dans la Genèse ou dans l'Exode, un ou deux versets cités intégralement; mais nous n'en sommes pas absolument sûr, car nous n'avons jamais vérifié le fait. Au fur et à mesure que l'on avance dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, les extraits deviennent plus courts et plus clair-semés. Il est facile de découvrir la raison de ce fait: le but que les Massorèthes Syriens se proposent étant de guider dans la syllabisation et la lecture rythmique du texte, ils ne citent plus les mots, lorsqu'ils les ont rencontrés plusieurs fois, supposant qu'ils sont parfaitement connus de leurs lecteurs. C'est pourquoi, dans l'analyse qu'ils font du même passage de St Marc suivant la Recension Philoxéno-Héracléenne, ils ne rapportent pas plus d'une quinzaine de mots.

« Frère, ami de la science, dit à ses lecteurs le copiste d'un „des recueils dont nous parlons, ne vous troublez pas trop vite, si „en parcourant les ch'mohé et Q'roïotho (mots ponctués et accen-

» tués) recueillis ici avec le plus grand soin, vous ne trouvez pas, en
» certains endroits des derniers livres, les ch'mobé et q'roïotho que
» vous cherchez. Ils ont été déjà écrits auparavant, dans la première
» ou dans la dernière partie de chaque livre. Les plus difficiles sont
» signalés une ou deux fois, ou même davantage. Prenez donc ce vo-
» lume, parcourez-le en commençant chaque livre à son principe;
» continuez sans crainte votre lecture, et vous constaterez que je dis
» la vérité. S'il existe deux expressions voisines l'une de l'autre,
» et que vous en trouviez une, tandis que l'autre n'est pas indiquée,
» sachez que ces deux expressions se prononcent de la même ma-
» nière. J'ai fait comme j'ai dit(1). »

Il suffit de lire une note de ce genre pour deviner tout de suite le genre de travail qu'on a entre les mains. — Le texte massoréthique n'est pas continu et il n'est pas le même dans tous les manuscrits.

Voilà pour ce qui regarde la nature même du texte contenu dans les manuscrits massoréthiques. Il suit de là que si un passage ne se trouvait point cité, même en partie, dans ces manuscrits, on ne serait nullement fondé à conclure que ce passage n'est pas authentique, aux yeux des Massoréthes Syriens, puisqu'il est, dans leurs habitudes, de passer quelquefois plusieurs versets de suite, sans leur emprunter un seul mot.

« Conclusion qu'on peut « tirer de la forme que présente le texte de la Bible dans les recueils massoréthiques. »

V. — De plus, il faut observer que tous les manuscrits ne contiennent point toujours les mêmes passages, ni les mêmes mots dans les mêmes passages. Nous avons vérifié le fait dans un certain nombre de ces recueils massoréthiques et tout le monde peut s'en assurer, en jetant un coup d'oeil sur le Tableau ci-joint. Voici de quelle manière quatre recueils massoréthiques extraient St Mathieu I, 18 — II, 4, a. Nous nous dispensons de citer le texte original qu'on peut voir, du reste, dans P. Martin, La Massore chez les Syriens. Pièces Justificatives, Tableau III. Nous ne donnons que les équivalents grecs.

« Les extraits varient « suivant les manuscrits. - Conclusion que « suggère ce fait. »

---

(1). - Manuscrit additionnel 7183, f° 122.

Manuscrit Barberin VII, 62.– St Math. I, 18 Τοῦ δὲ Ἰησοῦ Χριστοῦ ἡ γέννησις οὕτως ἦν.– 19.– Καὶ, μὴ θέλων αὐτὴν παραδειγματίσαι, ἐβουλήθη λάθρα ἀπολῦσαι αὐτήν.– 23.– Καὶ καλέσουσι τὸ ὄνομα αὐτοῦ Ἐμμανουήλ. – 24.– Ἰωσὴφ δὲ ἐποίησεν ὡς προσέταξεν αὐτῷ ὁ ἄγγελος.– II, 4.– Συναγαγὼν πάντας τοὺς ἀρχιερεῖς καὶ γραμματεῖς τοῦ λαοῦ.–

Manuscrit additionnel 7183.– St Math. I, 18.– Ἡ γέννησις αὐτοῦ.– 19.– Ὁ ἀνὴρ αὐτῆς αὐτὴν παραδειγματίσαι ἐβουλήθη λάθρα ἀπολῦσαι αὐτήν.– 23.– Ἐμμανουήλ.– 24.– ὡς προσέταξεν.– II, 4.– Συναγαγὼν καὶ γραμματεῖς.

Manuscrit Vatican 152.– St Math. I, 18.– Τοῦ δὲ Ἰησοῦ Χριστοῦ ἡ γέννησις οὕτως ἦν.– 19. Ἰωσὴφ δὲ ὁ ἀνὴρ αὐτῆς δίκαιος ὢν καὶ μὴ θέλων αὐτὴν παραδειγματίσαι, ἐβουλήθη λάθρα ἀπολῦσαι αὐτήν.– 23.– Καὶ καλέσουσιτὸ ὄνομα αὐτοῦ Ἐμμανουήλ.– 24.– Ἐποίησεν ὡς προσέταξεν αὐτῷ ὁ ἄγγελος.– II, 4.– Συναγαγὼν πάντας τοὺς ἀρχιερεῖς καὶ γραμματεῖς τοῦ λαοῦ.

Le manuscrit 64 de Paris ne diffère du vatican que par l'addition de ſoov après [illegible] = ἐβουλήθη et par l'omission de λαοῦ dans II, 4.

Les conclusions qu'on doit tirer de cette comparaison sont manifestes. Il suit, en effet, de là que chaque manuscrit, ou à peu près, est l'oeuvre d'un auteur ou d'une école ; d'un de ces savants qui, à partir des VIIe – VIIIe siècles, consacrèrent leurs forces et leur vie à éclaircir toutes les difficultés de l'Écriture Sainte, ou d'une de ces sociétés de [illegible] maq'r'yane, qui avaient pour mission de conserver les bonnes traditions de la lecture et de la prononciation. C'est bien, du reste, la conclusion que le langage du copiste du manuscrit additionnel 7183, suggérerait, à lui tout seul.

VI.– Ce n'est donc pas une version que nous devons chercher : c'est tout autre chose. Cela est si vrai que non seu-lement on y trouve l'analyse de la Peschito faite de la manière

« A la suite des extraits « de la Peschito, on trouve dans ces livres : « dans quelques manuscrits

que nous venons de rapporter, mais encore l'analyse de la Version Philoxéno-Héracléenne. Toutefois, comme on devait s'y attendre, les [Syriac] et [Syriac] de cette dernière version ne figurent que dans les recueils massoréthiques des Syriens Jacobites ; ce qui confirme les observations que nous avons faites précédemment, pages 105-106, 162-163. Le recueil Massoréthique nestorien (Ms add. 12138) ne contient que l'analyse de la Péchito.

Écrits des extraits de la version Philoxéno-Héracléenne.

VII.– Parmi les nombreuses remarques qu'il y aurait lieu de faire à propos de ces volumes, nous nous contenterons des quatre suivantes : 1° Le Nouveau Testament est ainsi divisé : – a. Actes et Épîtres catholiques. – b. – Épîtres de saint Paul. – c. Évangiles dans l'ordre ordinaire. – Cette division est adoptée dans l'analyse des deux versions, dans l'analyse de la Péchito et dans l'analyse de la Version Philoxéno-Héracléenne. – 2° La version de Thomas d'Harquel contenait donc les Actes et les Épîtres, comme nous l'avons dit plus haut (pages 142, 160). – 3° Dans la Péchito, il n'est question que de trois épîtres catholiques. En ce qui regarde la Version Philoxéno-Héracléenne, le fait est moins clair, parce que les épîtres catholiques sont analysées ensemble, et il faudrait un long examen pour retrouver les mots qui peuvent appartenir à l'une ou à l'autre. – 4° On ne rencontre nulle part les [Syriac] de l'Apocalypse, ni dans l'analyse de la version Péchito, ni dans l'analyse de la version Philoxéno-Héracléenne. Il semblerait donc que les Nestoriens et les Jacobites Syriens n'admettaient plus aux IX[e] et X[e] siècles, l'authenticité et la canonicité de ce livre (Voir pages 133-134).

Quatre remarques qu'on fait à propos de cette œuvre massoréthique.
a. Division du N.T.
Ordre suivi.
b. Ce que contenait la version Phil.-Hérac.
c. Des épîtres catholiques.
d. De l'Apocalypse. Silence qu'on garde sur elle.

VIII.– Dans les recueils massoréthiques des Syriens Jacobites on a analysé de la même façon que la Bible, quoique un peu plus brièvement, les ouvrages des docteurs grecs traduits en Syrien, en particulier ceux dont la traduction était due à Jacques d'Edesse, à savoir : 1° les ouvrages attribués à saint Denys l'Aréopagite ; trois traités et les lettres ; 2° les oeuvres de S[t] Basile : 29 homélies ; 3° de S[t] Grégoire le théologien, évêque de Nazianze : 47 homélies en deux parties. – 4° les lettres d–

Écrits des auteurs grecs cités par extraits, à la suite de la Péchito et de la version Phil.-Hérac.
a. Denys l'aréopagite.
b. S. Basile.
c. S. Grégoire de Nazianze.
d. Leurs lettres.

e.- « λόγοι ἐπιθρόνιοι de Sévère d'Antioche. »

de St Basile et de saint Grégoire le théologien. — 5°. Les λόγοι ἐπιθρόνιοι de Sévère d'Antioche ; 125 homélies divisées en trois parties, comme dans la version qu'en fit Jacques d'Édesse vers 700-701 (voir pages 229-230) (1).

« Une dernière catégorie de documents cités intégralement, à la suite des extraits précédents. »

a.- « Lettres de Jacques d'Édesse à Georges de Saroug et aux copistes de profession. »

b.- « Traité sur l'accentuation. »

c.- « Traité du diacre Thomas. »

d.- « Extrait de St Épiphane : De ponderibus et mensuris. »

e.- « Στίχοι et ῥήματα. »

f.- « Vie des Prophètes et des Apôtres. »

g.- « Traité de Vocibus æquivocis. »

IX. — À toutes ces analyses faites au point de vue de la prononciation et de la ponctuation, on a joint les documents suivants : 1°. La lettre de Jacques d'Édesse à Georges de Saroug et aux scribes qui liront ce livre. — 2°. un traité sur la ponctuation et l'accentuation par le même. — 3°. Un traité semblable par un diacre du nom de Thomas. — 4°. Les noms des points grecs d'après saint Épiphane. — 5°. Divers autres petits traités de grammaire. — 6°. L'Énumération des στίχοι et ῥήματα contenus dans la Sainte Écriture. Pour ce qui regarde l'Ancien Testament on énumère les στίχοι, en bloc et aussi à part livre par livre ; mais, pour le Nouveau Testament on les énumère simplement en bloc. De plus, il ne paraît pas que la Massore nestorienne contienne cette énumération : circonstance nouvelle qui confirme ce que nous avons dit plus haut, (page 231). 7°. Enfin, on trouve à la suite de tous ces documents des vies très courtes des Prophètes, des Apôtres et des disciples, dont le fond est emprunté à saint Épiphane, et peut-être aussi à l'ouvrage d'Eusèbe (Patrol. grecque XXII, col. 1261-1271. Quelquefois même les derniers feuillets de ces recueils présentent des traités de vocibus æquivocis, ou des tables contenant les mots qui s'écrivent de la même façon, pour ce qui regarde les consonnes, mais qui se prononcent différemment à cause de leurs voyelles.

Voilà ce que renferment, en général, les volumineux recueils dont nous parlons, à quelques légères variantes près. Nous avons suivi, dans cette description, le volume coté 64 (autrefois 142), à la Bibliothèque nationale de Paris.

« Conclusion qu'il faut tirer d'un pareil assemblage de documents dans

X. — Il est étonnant, nous le répétons, qu'un pareil assemblage de documents n'ait pas fait reconnaître plus tôt la vraie nature de l'œuvre renfermée dans les [illegible] Karkophiens ou autres

(1). — On arrive à fixer la date que nous donnons ici, à l'aide des manuscrits de la Bibliothèque vaticane. (J. S. Assémani, Biblioth. Orient. I, pages 494, 570).

Un groupement de pièces aussi disparates aurait dû ouvrir les yeux aux plus aveugles. Et cependant ni André Scandar, ni Assémani, n'ont compris le caractère de ces recueils : Ils ont mentionné, dans la « Bibliotheca Orientalis » et dans le « Bibliothecæ Apostolicæ Vaticanæ catalogus », l'ouvrage dont nous parlons, sous le titre d'« Onomasticon Jacobi Edesseni ! » Le Cardinal Wiseman n'a entrevu la vérité qu'à moitié : Rosen et Forshall (Catalogus codicum manuscriptorum orientalium, Londres 1838, in f° pars I, codices syriacos et carshunicos amplectens, pages 64-71) ne sont pas allés plus loin que le Cardinal Wiseman : ils ont traduit encore le titre : ܐܝܟ ܡܫܠܡܢܘܬܐ ܩܪܩܦܝܬܐ, secundum VERSIONEM Karkaphensem ! Mais personne n'a dépassé, dans cette voie erronée, l'ancien catalogue de notre Bibliothèque Nationale, qui a classé un recueil du même genre parmi les « HISTORIÆ SCRIPTORES ! » Ce n'est, du reste, pas la première fois qu'il arrive aux bibliothécaires de prendre un missel pour un traité d'astronomie ! Et ce ne sera vraisemblablement pas la dernière.

« un même volume. »

XI.- Des recueils dont nous parlons, deux seulement, parmi ceux qui représentent la Massore des Syriens Occidentaux, contiennent dans le titre, les mots ܡܫܠܡܢܘܬܐ ܩܪܩܦܝܬܐ, à savoir le manuscrit additionnel 7183 du Musée Britannique et le manuscrit 152 de la Bibliothèque Vaticane ; mais tous sont rédigés sur le même plan et se ressemblent tellement qu'il suffit de les entrouvrir pour y reconnaître, au premier coup d'œil, des documents appartenant à une même famille.

« Ressemblance de tous les manuscrits appartenant à cette famille. »

XII.- Il ne paraît pas douteux que l'école de philologues et de grammairiens, appelée « Tradition Karkaphienne », ne tirât son nom du couvent de ܩܪܩܦܬܐ, dans les environs d'Amid, non loin du grand monastère syrien de Karthemin, dans cette région de la haute Mésopotamie, qui, à cause des nombreux couvents dont elle était couverte, reçut, dans l'histoire du Moyen-Age, le nom de Tour-ʿAbdîn (ܛܘܪ ܥܒܕܝܢ), ou de Montagne des Serviteurs (de Dieu), nom qu'elle a conservé jus-

« D'où cette école tirait-elle son nom ? Couvent de ܩܪܩܦܬܐ Karkafta. »

qu'à nos jours (1). Cette école représentait les traditions grammaticales et philologiques des Syriens occidentaux (2).

« Fondation et origine « de la Massore chez « les Syriens. »

XIII. — Quel est le fondateur de la « Massore » chez les Syriens ? — Il serait difficile de le dire positivement. Il n'est pas douteux que les origines des études et des observations, dont nous retrouvons le recueil et la formule complète dans les volumes du IXe, X^e, XIe, XIIe et XIIIe siècle, ne se perdent dans la nuit des temps et ne nous ramènent au IVe ou au Ve siècle. On trouve cependant dans ces manuscrits, peu de noms propres qui soient certainement du Ve siècle. Peut-être pourrait-on identifier le « Diacre Thomas », auteur d'un traité de ponctuation et d'accentuation inséré dans ces recueils, avec ce Thomas d'Edesse qui fut le maître du patriarche nestorien Mar-Abba I, dit le grand (538-552). La Massore semble avoir pris naissance en Babylonie et s'y être développée de bonne heure. De là, elle passa en Occident où elle fit beaucoup de progrès, mais avec des tendances quelque peu différentes.

« Jacques d'Edesse est « certainement un des « plus illustres promoteurs de ces études. »

Il est évident que ce fut Jacques d'Edesse (+710) qui donna une vive impulsion à ce genre d'études. La place d'honneur accordée à sa lettre à George de Saroug, à son traité de ponctuation et d'accentuation et à ses traductions des auteurs grecs, le prouve de manière à n'en pas douter. C'est peut-être pour cette raison que le [illegible] de sa grandeur Monseigneur Youssef-ben-David, archevêque syrien de Damas, porte, à la fin du titre, cette addition ܡܐܡܪ̈ܐ ܕܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܐܘܪܗܝܐ « Livres de Mar Jacques d'Edesse » ; non pas, sans doute, que le recueil ait été composé par Jacques d'Edesse, tel que nous l'avons aujourd'hui, mais en ce sens que ce grand écrivain syrien a été le vulgarisateur le plus illustre de ce genre de travaux, le véritable fondateur d'une école Helléniste et grécisante (3). — Il suffit, d'ailleurs, de lire la lettre de

---

(1). — Voir, sur toutes ces questions, P. Martin, Tradition Karkaphienne ou la Massore chez les Syriens, Paris 1870, p. 123-130.

(2). — Bar-Hébréus dit, du reste, clairement : ܩܪ̈ܩܦܝܐ ܡܩܪ̈ܝܢܐ ܡܥܪ̈ܒܝܐ des Karkaphiens, ou lecteurs occidentaux.

(3). — Voir le Journal Asiatique de 1872, Tome II, pages 247-256.

Jacques d'Edesse et de voir le rôle que joue ce document dans les recueils massorétiques, pour apercevoir de suite la conclusion qui se dégage de tout cet ensemble de faits : « Qu'on ne retranche, dit Jacques d'Edesse en s'adressant aux copistes, qu'on ne retranche, et qu'on n'ajoute aucune lettre dans ces mots grecs et hébreux : [illegible] = κατάστασις, [illegible] = φαντασία, [illegible] = θεολογία, [illegible] = εὐαγγελιστής, [illegible] = πληροφορία, [illegible] = φιλοσοφία, [illegible] = εὐαγγέλια [illegible] = Ἀθανάσιος, [illegible] = διαθήκη. » Il n'y a donc pas de doute que Jacques d'Edesse n'ait été le grand promoteur de ce mouvement d'Hellénisation, qui s'est accompli au sein de la fraction monophysite de la race syrienne aux VIIIe, IXe, Xe siècles de notre ère. Bar-Hébreus lui attribue même des [illegible] [illegible] semblables à ceux de l'école Karkaphienne ; mais il est probable qu'il entend par là les recueils Karkaphiens, dont on peut, en effet, regarder Jacques d'Edesse comme le principal auteur.

C'est dans les traductions de St Basile, de saint Grégoire de Nazianze, surtout de Sévère d'Antioche, faites par Jacques d'Edesse, que les Syriens ont puisé cette terminologie et cette orthographe barbares qui défigurent les manuscrits des IXe-XIIe siècles et dont nous avons cités plus haut (pages 240-241) quelques exemples. Nous allons y ajouter les suivants, recueillis dans le [illegible] [illegible] de Paris en quelques minutes de temps : [illegible] = διάμετρος, [illegible] = προοίμιον ; [illegible] = πράγματα, [illegible] = θεολόγος, [illegible] = πολιτεια, [illegible] = αὐτόματος, [illegible] = auctores, [illegible] [illegible] [illegible] = συμπάθεια, γεώμετρια, [illegible] = ἀστρολογία, [illegible] = διαλεκτική, [illegible] = πολιτευτής, [illegible] = κυβερνήτης, [illegible] = ζάλη [illegible] = ζημία, etc. C'est également Jacques d'Edesse qui a enrichi la langue syrienne des mots

« Orthographe grécisante et hellénisante patronée par Jacques d'Edesse. »

Cf. P. Martin, Syriens Orientaux et occidentaux, Paris, 1873.

comme les suivants : [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], etc.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter, que les disciples, ainsi que cela arrive toujours, renchérirent sur le maître et c'est alors, aux IXe, X^e, XIIe, XIIIe siècles, qu'on prodigua les matres lectionis (Voir pages 245-250). Heureusement que les mots syriens proprement dits furent préservés, en grande partie, de ces innovations, sans quoi la langue araméenne aurait subi un vrai désastre. C'est alors qu'on fit l'étrange acquisition des verbes comme les suivants : [illegible] il a été divinisé ([illegible] dans le titre du [illegible] [illegible] de Paris), [illegible], il a été fait évêque, [illegible], [illegible] il a été fait patriarche, Katholikos.. Quel dommage que les littératures grecque et latine n'aient pas imité la littérature syrienne ! Comme ἐπισκοπάζω, episcopor, πατριαρχάζω, patriarchor, etc. feraient bonne figure dans nos Dictionnaires !

« Barbares acquisitions « faites par la littérature « araméenne. »

Et qu'on ne croie pas qu'il n'y a eu qu'un massorèthe qui ait donné dans ce travers. Tous ont cédé à la mode : aucune digue n'a pu résister à l'envahissement de la grécisation. Seule, la massore nestorienne est demeurée à peu près entièrement à l'abri de cet engouement ; mais nous ne craignons pas de manquer à la justice, en affirmant qu'elle le doit, moins au bon sens dont elle a fait preuve, qu'aux circonstances de temps et surtout de lieux, au milieu desquelles elle a vécu.

« Seule, la Massore Nestorienne a été préservée « en partie de cette invasion grecque. »

XIV. – La description que nous venons de faire des recueils massorèthiques syriens suffit, à elle seule, pour montrer l'usage qu'on doit en faire, et les avantages qu'on peut retirer de leur étude. Il a été déjà fait sur eux plusieurs mémoires, et la matière n'est pas encore épuisée.

« Avantages qu'on peut « retirer de l'étude de la « Massore syrienne. »

1° Il ne faut pas leur demander une version ou une recension nouvelle, montagnarde ou autre : ces recueils ne contiennent rien de semblable. On serait grandement déçu si on abordait leur étude avec des idées aussi préconçues. – 2° Il ne faut pas même leur demander de l'exégèse, car ces travaux, con-

1° « Il ne faut y chercher, « ni une version, ni une recension. »
2° « Il ne faut pas même « y chercher de l'Exégèse »

-me ceux des Massoréthes juifs, sont avant tout grammaticaux et philologiques. — 3º Ce qu'il faut chercher là-dedans, c'est la tradition ([illegible]) de la bonne prononciation, d'une ponctuation et d'une accentuation correctes. C'est chez les Syriens, ce que les Juifs ont appelé le « Manuel du Lecteur » ou du « Maître de lecture. » C'est bien, du reste, le titre qui est donné à ces recueils dans le manuscrit massoréthique nestorien, le plus ancien (1) de tous ceux qui nous sont parvenus. Au folio 309, b on lit, en tête d'un traité de ponctuation et d'accentuation, le titre suivant : « Nous écrivons encore, avec » la grâce de Dieu, les signes de la ponctuation des « Livres » des Mag'xiyānē. » (2)

3º « Ce qu'il faut leur « demander, c'est la tradition philologique et grammaticale de la prononciation et de l'accentuation. »

Le Mag'x'yānā est, à proprement parler, celui qui enseigne la lecture. — Dans les langues indogermaniques, cette fonction est relativement facile à remplir. Mais, dans des langues, comme les langues sémitiques, où on n'écrit que les consonnes, il n'est pas aussi aisé qu'on pourrait le croire d'enseigner ou d'apprendre à lire un texte, et à lire correctement. C'est pourquoi c'était un rôle important que celui du mag'x'ijānā. N'était pas mag'x'ijānā qui voulait. Les examens dont M. Jules Ferry menace nos maîtres et nos maîtresses d'école ne sont rien comparés à ceux que devait subir le mag'x'ijānā syrien.

« Des Mag'x'yānē. »

Nous avons donc là une oeuvre importante qui demande à être sérieusement étudiée, mais à être étudiée surtout au point de vue de la Phonétique et de la Lexicographie syriennes.

XV. — Est-ce à dire cependant, qu'on ne puisse en tirer aucun profit pour l'étude de l'Ecriture Sainte ? — On se tromperait grandement si on tirait cette conclusion des détails dans lesquels nous venons d'entrer. De même que la Massore hébraïque a rendu et peut rendre encore de grands services à ceux qui étudient l'Ancien Testament ; de même la Massore syrien-

« Services que peuvent « rendre les recueils massoréthiques à ceux qui « étudient l'Ecriture « Sainte. »

---

(1). — Il est daté de l'an 899.

(2). — [illegible]

ne peut aider beaucoup ceux qui veulent étudier les Versions syriennes, à savoir, la Péchito et la Version Philoxéno-Héracléenne.

« a.– Question d'authenticité et de canonicité. »

a.– Lorsqu'il s'agit, par exemple, de déterminer le canon de l'Ancien et du Nouveau Testament, une des meilleures sources d'informations, que nous puissions consulter, est certainement un recueil massoréthique; nous avons dans ces volumes massoréthiques, non pas un témoignage définitif, suprême et complet, mais le témoignage d'une des parties les plus intelligentes de deux fractions de la race syrienne, de la fraction jacobite et de la fraction nestorienne; le témoignage d'hommes instruits qui ont examiné souvent, minutieusement, scrupuleusement le texte sacré; qui en ont déterminé la lecture, fixé la ponctuation, marqué les divisions et relevé toutes les particularités lexicographiques ou grammaticales; et qui ont fait tout cela, non pas arbitrairement, mais en s'inspirant des traditions de leur langue, de leur église et de leur race. Or, un tel témoignage, tout le monde le comprend, a une grande valeur.

« Importance des renseignements que ces recueils peuvent fournir. »

« b.– Leçons de passages isolés. »

b.– Même lorsqu'il s'agit de déterminer une leçon dans un endroit donné, ces écrits massoréthiques peuvent rendre de grands services, s'ils contiennent le passage. Leur témoignage vient contrôler celui de la Péchito ou de la Version Philoxénienne, dont ils analysent et ponctuent le texte. D'ailleurs, en confrontant les divers manuscrits de cette famille, on arriverait vraisemblablement à reconstituer le texte en entier, puisque les fragments qui ne sont pas dans un [illegible] peuvent être dans un autre.

XVI.– Ces manuscrits massoréthiques contiennent beaucoup de notes marginales, mais toutes ont rapport à la grammaire et à la lexicographie (1). Aucune, par exemple, ne fait allusion à ces passages d'une authenticité plus que douteuse, que nous avons déjà eu occasion de signaler plusieurs fois.– (voir pages 26-29, 166.).

---

(1).– Voir P. Martin. La Massore chez les Syriens: Pièces Justificatives.

XVII. — On connaît l'existence d'une dizaine de manuscrits massoréthiques syriens : il y en a 2 à Rome, 1 à la vaticane coté 152 (de l'an 950 environ), et un autre à la Bibliothèque Barbérini VI, 62 autrefois 101 (1093). — La Bibliothèque Nationale de Paris en possède un coté aujourd'hui 64, et autrefois 142 (Xe-XIe siècle). — Monseigneur Youssef-ben-David, archevêque syrien de Damas, en possédait un, il y a peu d'années daté de l'an 1015 (1) et le possède probablement encore. Tous les autres sont à Londres, à savoir, comme représentants de la Massore Jacobite, les manuscrits additionnels 7183 (XIIe siècle), 12178 (Xe-XIe siècle), 14482 (XIe-XIIe s.), 14667 f° 1-12 (Xe siècle), 17162 f° 1-14 (Xe-XIe s.), 14684, f° 1-117 (XIIe-XIIIe siècle). Un seul manuscrit représente la Massore Nestorienne, à savoir, le ms additionnel 12138, qui est de l'an 899. — Total, 1 manuscrit du IXe, 1 du Xe ; 2 du XIe, 4 du Xe-XIe, 3 du XIIe siècle ; en tout 11 recueils massoréthiques, dont 2 à Rome, 1 à Paris, 7 à Londres, 1 à Damas ou à Mossoul (2).

« Énumération des recueils massoréthiques syriens. »

Voilà ce que nous avions à dire de la prétendue version Karkaphienne, qui n'est pas une version, pas même une recension au sens propre du mot. — Si on peut la comparer à quelques uns des travaux faits en Occident, il faut la classer dans la famille des Correctoria plutôt que dans n'importe quelle autre catégorie de manuscrits.

XVIII. — Ce ne sont pas toutes les Versions syriennes dont il est fait mention dans l'histoire. Il y en a d'autres dont il est question de temps en temps, mais, après avoir examiné à fond les passages des auteurs sur lesquels on s'est appuyé pour affirmer l'existence de ces versions, nous croyons qu'on s'est souvent mépris sur le sens des mots. Il y a, dans toutes les langues, dans la

« Des autres versions qu'on dit avoir existé chez les Syriens. »

---

(1). — Ce manuscrit se trouve encore aujourd'hui dans la Bibliothèque de l'Église cathédrale des Syriens à Mossoul.

(2). — On peut consulter là-dessus S. Martin. La Massore chez les Syriens : Wiseman, Horae syriacae ; W. Wright, Catalogue Tome I, pages 101-115.

langue araméenne comme dans les autres, des expressions générales dont le sens précis doit être déterminé d'après le contexte et les analogies. C'est un devoir pour les critiques de prononcer en pesant les circonstances qui peuvent déterminer la signification d'un mot dans un passage donné. Nous les avons vus tout-à-l'heure, se laisser induire en erreur par le mot ܡܫܠܡܢܘܬܐ, dont la signification propre et rigoureuse est « Tradition מסורה », mais qui est pris très souvent dans le sens de Version. (Voir pages 228, 231). Le mot généralement employé en Araméen, pour désigner une version est celui de ܡܦܩܬܐ, bien que ce terme signifie, à parler rigoureusement, plutôt « l'édition » d'un livre. Il est également un autre terme, qui a été la cause de nombreuses confusions : c'est le mot ܦܫܩ, « commenter, expliquer, interpréter ». On a très souvent donné à cette expression le sens de « traduire »; et c'est pourquoi on a transformé ce qui n'était que des commentaires ou versions de la Sainte Écriture. Plusieurs écrivains de mérite portent, dans l'histoire littéraire, le nom de ܡܦܫܩܢܐ, commentateurs, interprètes. Tels, par exemple, Paul de Callinique (vers 578), Jacques d'Édesse (+709-710), etc., mais aucun ne semble l'avoir reçu, pour avoir fait des versions de la Sainte Écriture. Jacques d'Édesse a mérité son titre beaucoup plus par les auteurs grecs qu'il a traduits en Araméen que par sa recension de la Sainte Écriture

« D'où proviennent « les erreurs régnantes « chez un certain nombre d'auteurs européens? »

Il est cependant un ensemble de textes qui feraient soupçonner que les Nestoriens ont eu, eux aussi, une version faite sur les LXX, et cela un siècle avant que les Monophysites possédassent la leur, ou à peu près.

« Les Nestoriens ont-ils eu une version faite sur les LXX? »

De tous les hommes qui ont passé sur la terre peu semblent avoir eu des destinées plus singulières que le Katholikos des Nestoriens, Mar-Abas, dit-le Grand (538-552). Quelle fortune que celle de cet homme, qui, né dans le paganisme et élevé dans les mystères de la Magie, est parvenu à s'élever, par l'énergie de sa volonté, par la force de son caractère et par la supériorité de son talent, aux plus hautes dignités de sa secte et aux honneurs les plus enviés de sa nation! Quelle curieuse histoire que celle de ce mage se faisant chrétien, apprenant l'Araméen dans l'école de Nisibe, émigrant à Édesse

« Auteur auquel on « l'attribue - Mar-Abas « dit-le-Grand (+552). »

pour y étudier le Grec et les belles-lettres, poussant jusqu'à Constantinople, quelques-uns disent même jusqu'à Rome, s'arrêtant à Alexandrie pour y accomplir des travaux d'Exégèse, regagnant enfin sa patrie, y revêtant l'Ourara du Katholikat, y jouissant de la familiarité du grand Chosroès, et, enfin — pour que rien ne manquât à ses étranges destinées — mourant dans la disgrâce et dans les fers! Oui, singulière figure que celle de cet homme, figure, qui, comme bien d'autres, demanderait que quelque écrivain de talent entreprît de la tirer de l'oubli où elle s'efface.

Or, un ensemble de documents ne permettent guère de douter que le Katholikos Mar Alba ait traduit l'Ancien et le Nouveau Testament sur le grec, dans le premier quart du VIe siècle, presque au moment où Philoxène de Mabough faisait, en Occident, traduire les Saints Evangiles par son chorévêque Polycarpe (508). (Voir page 140). Mar Abd-Echo, métropolitain de Nisibes au XIVe siècle (vers 1340), est formel. « Mar-Abbas le Grand, dit » cet écrivain, traduisit (ܐܦܩ) et interpréta (ܦܫܩ) l'Ancien Testament tout entier du grec en Syriaque. Il commenta » aussi la Genèse, les Psaumes, les Proverbes, etc., etc.(1) » Ebed-Jésou — ou Audicho, comme prononcent les Nestoriens — ne parle que de la traduction de l'Ancien Testament, mais d'autres écrivains comblent cette lacune. Bar-Hébréus, auquel on pourrait bien donner en toute justice l'épithète de Grand, Bar Hébréus (1226 – 1286) ne distingue pas entre l'Ancien et le Nouveau Testament. « Mar Abba, raconte-t-il dans son histoire, de Mage » devenu chrétien, après avoir reçu le baptême, se rendit à Nisibes » pour y apprendre les lettres syriennes. Désireux aussi de connaître le grec, il gagna Edesse et se mit à l'école d'un maître » Jacobite nommé Thomas, qui connaissait suffisamment le grec; » puis il se rendit, avec son maître, à Alexandrie, et, avec son aide » y traduisit les livres saints du grec en syriaque (2). » Enfin,

a.- « Témoignage d'Ebed-Jésou (XIVe siècle). »

b.- Témoignage de Bar-Hébréus (XIIIe siècle). »

---

(1).- J.S. Assémani, Tome III, p. I, page 75. Cf. Tome II, p. 130, col. 1. p. 411, - T. I - ~~p. 351.~~ - Tome III, pars I, p. 407-408.

(2).- J.B. Abbeloos et Lamy, Greg. Bar-Hebraei Chronicon

deux autres écrivains nestoriens, Maris et Amrou-ben-Mathaij (XIIIe et XIVe s.) sont plus explicites. Ils disent clairement que

c. Témoignage de Maris et d'Amrou-ben-Mathaij.

« Mar-Abba composa une belle collection de canons, qui porte son nom, et qu'il traduisit (ou commenta) les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament[1]: ووضع القوانين الجميلة المشهورة عنه وفسر كتب العتيقة والجديدة ....

Quoiqu'il en soit de l'existence de cette traduction des Livres saints – partielle ou complète – faite par Mar-Abbas à l'usage des Nestoriens, il ne nous est rien parvenu, qui permette de confirmer les assertions des écrivains que nous venons de citer. Nous n'avons jamais rencontré dans les livres liturgiques de cette secte aucune version différente de la Péchito; et aucun autre auteur, connu de nous ne mentionne le fait que nous exposons ici. Il faut remarquer cependant que la littérature nestorienne a péri, presque en entier, au milieu des invasions, qui, pendant quinze siècles, n'ont cessé de fouler le sol de la Babylonie. Il n'est donc pas étonnant que cette version, si elle a été faite, ait péri avec tant d'autres livres sur l'existence desquels il n'existe pas le moindre doute.

On a également voulu conclure d'un passage des commentaires de Denys Bar-Salibi (+1171) citant l'Historia miscellanea de Zacharie évêque de Mitylène dans l'île de Lesbos[2], que Maras, évêque d'Amid, avait traduit les Evangiles du grec en Syriaque, mais on a, ce nous semble, tiré des conclusions qui ne sont nullement contenues dans les prémisses. Nous aurons occasion de revenir plus tard sur ce point et nous dirons ce qu'il faut penser de cette question, à propos de la célèbre leçon de la Femme Adultère, dans saint Jean chapitre VII, 53 – VIII, 11.

« Résumé de tout l'article second, consacré aux versions syriennes »

XIX – Avant de conclure ce que nous avions à dire des versions syriennes du Nouveau-Testament, il nous faut résumer le résultat de l'étude que nous venons d'en faire, au point de vue critique.

---

ecclesiasticum, Tome II, p. 89-91.

(1). – J. S. Assémani, Bibliothèque Orient. Tome II, p. 412.

(2). – Voir Anecdota de Land, Tome III, p. 252.

De tout ce que nous avons dit, il résulte : 1° que nous devons mettre de côté ce qu'on a appelé la version Karkaphienne, qui n'est ni une version, ni une recension, mais une espèce de correctorium fait à un point de vue philologique et grammatical. C'est un ouvrage massoréthique. Ce mot est le plus juste qu'on puisse employer pour caractériser cette oeuvre. — 2° Ce qu'on a appelé la Version Hiérosolymitaine n'est, non plus, digne d'attention que comme singularité. Il n'a jamais existé de Version entière de la Sainte Écriture dans ce dialecte. Au moins jusqu'ici on n'en a découvert aucune preuve. De graves indices tendent à démontrer le contraire. — Ce n'est que la traduction d'un Évangéliaire grec, un peu singulier, faite par un Melchite, à l'usage d'une personne ou d'une communauté Melchite, — après le VIIe siècle, peut-être même beaucoup plus tard, vers le Xe ou le XIe. Il pourrait très bien se faire que le copiste du manuscrit vatican 19 fut aussi le traducteur. — 3° La célèbre Version Curetonnienne ne représente que le travail d'un individu, d'un érudit encore novice dans la critique biblique, probablement de quelque jeune étudiant de l'Institut catholique d'Alexandrie, de quelque moine chassé de la Syrie ou de la Mésopotamie par les guerres des Arabes et des Byzantins et refugié dans les paisibles retraites des déserts de Nitrie. On n'a jamais découvert qu'un manuscrit de cette recension de la Péchito : encore même ne le possède-t-on pas en entier ; il n'est pas probable qu'il en ait jamais existé d'autres, car aucun écrivain n'a jamais parlé de cette recension. Un ensemble de raisons portent à croire que c'est par cette recension de la Péchito que Jacques d'Édesse préluda, dans sa jeunesse, aux grands travaux de critique sacré et profane, qu'il exécuta plus tard, durant sa longue et laborieuse carrière. — Ce travail de révision n'est pas sans valeur et sans intérêt pour nous, mais ne peut pas néanmoins être considéré comme une version de la Sainte Écriture, représentant une fraction quelconque de l'Église syrienne. C'est l'oeuvre d'un savant, d'un critique particulier.

4° Il ne reste donc, en fait de versions syriennes du Nou- « Conclusion. »

veau Testament, que deux versions : la Péchito et la Version Philoxéno-Héracléenne : La première, commune à toutes les fractions de la race Araméenne, nous ramène aux premiers siècles de l'ère chrétienne ; elle a mérité à juste titre d'être appelée la « Reine des versions ». — La seconde, quoique de beaucoup postérieure à la précédente, et quoique ayant été moins répandue, a cependant une grande valeur critique, soit parce qu'elle représente les tendances du mouvement d'exégèse au sein de la partie la plus cultivée des Syriens monophysites, soit parce qu'elle résume les derniers résultats de la critique alexandrine.

Ces deux versions demandent à être étudiées beaucoup plus qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour et promettent de récompenser amplement ce que les savants leur consacreront de veilles, d'attention et de soins.

Paragraphe sixième.

Appendice aux Versions syriennes.

1° Recension de l'Ancien Testament par Jacques d'Edesse.

1. « Opinion de M. l'abbé A. Ceriani sur les sources où Jacques d'Edesse a puisé, pour faire sa version de l'Ancien Testament. — Voir pages 230-231. »

1. On se rappelle que nous avons exprimé plus haut (pages 230-232) quelques doutes sur la justesse de l'opinion de M. l'abbé A. Cériani relativement à la Recension de l'Ancien Testament par Jacques d'Edesse. L'examen des divers textes et la connaissance des procédés critiques employés par les traducteurs, jointe aux particularités dialectiques qu'on remarque dans leurs versions, nous montraient que Jacques d'Edesse n'avait pas dû se servir de la version Hexaplaire de Paul de Tella.

2. « Observation générale sur le texte de Paul de Tella et de Jacques d'Edesse. »

Entre Jacques d'Edesse et Paul de Tella tout est différent : Nous l'apercevions assez clairement pour douter de la justesse des expressions employées par M. l'abbé Cériani (Le Edizioni e manoscritti delle versioni Syriache, Milan, 1869. Cfr. page 231). Cependant, nous n'avions pas de faits certains à opposer aux asser-

tions de l'éminent critique. Il est d'ailleurs, probable que M. Cériani émet cette opinion, uniquement d'après de vagues conjectures et sans avoir jamais songé à vérifier le fait.

2º Comme la question a une grande importance et menace d'en prendre une plus grande, nous avons eu la pensée d'examiner le problème de plus près, afin de voir lesquelles, de nos conjectures ou de celles de M. l'abbé Cériani, étaient les plus fondées; et, grâces à Dieu, nous avons pu satisfaire notre désir avec les ressources que contient notre Bibliothèque Nationale.

« Il est nécessaire d'examiner si les conjectures de M. l'abbé Cériani sont fondées. »

3º Le manuscrit syriaque, coté aujourd'hui 27, contient, à la suite du quatrième livre des Rois de la Version Hexaplaire de Paul de Tella, le livre de Daniel suivant la Version de Jacques d'Edesse. Il nous a donc été possible de comparer les deux textes, celui de Jacques d'Edesse et celui de Paul de Tella d'après l'édition que M. l'abbé Cériani a donnée de ce dernier (Codex Syro-Hexaplaris Ambrosianus, Milan 1874, in fº). Le Tableau ci-joint contient 1º Les deux premiers versets du chapitre premier de Daniel, (a) suivant la Péchito, (b) suivant Jacques d'Edesse, (c) et suivant la Version Hexaplaire de Paul de Tella. 2º Les versets 25-28, 57-63 du chapitre trois de Daniel (a) suivant Jacques d'Edesse et (b) suivant la Version Hexaplaire. La Péchito étant faite sur l'Hébreu ne contient pas ce dernier passage, au moins dans l'édition de S. Lee (Londres 1816-1823).

« Matière sur laquelle on va faire le contrôle. Livre de Daniel d'après les deux versions. »

« Passages examinés et présentés au lecteur dans le Tableau ci-joint. »

4º Un simple coup d'oeil jeté sur ces textes révèle, tout de suite, leurs diverses tendances.

« On expose le résultat de la comparaison des trois textes dans Daniel I, 1, 2. »

a.- Si nous comparons la Péchito à Jacques d'Edesse, voici quel est le résultat: substitutions 1, modifications 2, omissions 3, additions 9, variantes d'orthographe 5, en tout, 20 variantes sur 32 mots, soit 62%.

« a.- Péchito et Jacques d'Edesse.- 62% »

b.- Si on compare la Version Hexaplaire à la Péchito, on obtient: substitutions 4, transpositions 3, modifications 2, omissions 11, additions 11, variantes d'orthographe 1, en tout 32 variantes sur 32 mots, soit 100%.

« b. Paul de Tella et Péchito.- 100%. »

c.- Enfin, si on compare la Version de Jacques d'Edesse à

c.- Paul de Tella et Jac-

Paul de Tella.	Jacques d'Edesse.	Péchito.
Daniel I, 1-2.	Daniel I, 1-2.	Daniel I, 1-2.
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Paul de Tella (Dan.

III, 26 [illegible]

27 [illegible]

III, 57 [illegible]

58 [illegible]

59 [illegible]

60 [illegible]

61 [illegible]

62 [illegible]

63 [illegible]

64 [illegible]

Jacques d'Edesse (Dan.

[illegible] Daniel III, 26, 27

28. [illegible]

[illegible] III, 57

59 [illegible]

58 [illegible]

61 [illegible]

60 [illegible]

85 [illegible]

62 [illegible]

63 [illegible]

la Version Hexaplaire, on arrive au résultat que voici : substitutions 3, transpositions 4, modifications 3, omissions 14, additions 8, variantes d'orthographe 4 ; en tout 36 variantes sur 39 mots, soit 92,3 %.

« ques d'Edesse. - 92 %. »

5°. - Ces chiffres expriment d'une manière très-sensible les tendances des trois textes.

« Ces chiffres expriment « correctement les rapports des trois textes entre eux. »

a. - Jacques d'Edesse, en faisant sa Recension prend comme base la Péchito, dont il modifie cependant le texte : les additions et les omissions ne sont pas très-graves. Néanmoins, ce n'est pas une simple révision ; c'est une version nouvelle.

a. - « Jacques d'Edesse « et la Péchito. »

b. - Paul de Tella, au contraire, donne un texte complètement différent de la Péchito, et c'est pourquoi les variantes atteignent 100 %.

b. - Paul de Tella et la « Péchito. »

c. - Jacques d'Edesse se sert très peu de l'édition de Paul de Tella, pour faire sa version, et de là vient que les deux derniers textes ne se ressemblent pas beaucoup plus entre eux que la Péchito et la Version Hexaplaire. - Variantes : plus de 92 %. Sur 62 fois où Jacques d'Edesse a modifié la Péchito, il s'est, tout au plus inspiré 8 fois de Paul de Tella.

c. - Jacques d'Edesse et « Paul de Tella. »

6°. - Mais, on ne peut pas même soutenir cette dernière assertion, car ce léger point de contact ($\frac{1}{8}$) que nous constatons entre les deux textes s'explique par la communauté des sources auxquelles tous les deux ont puisé, à savoir l'un, dans l'édition Hexaplaire d'Origène, l'autre dans une édition des LXX que nous ne connaissons pas.

« Jacques d'Edesse ne s'est « pas servi de la Version Hexaplaire. - Il a em- « ployé un texte par- « ticulier. »

Les caractères des deux versions diffèrent complètement.

7°. Du reste, s'il y a un endroit où l'on pourrait s'attendre à rencontrer des points de contact entre Jacques d'Edesse et Paul de Tella, c'est certainement dans le chapitre troisième de Daniel, et tout le monde en comprend facilement la raison. En cet endroit, le texte choisi par Jacques d'Edesse comme base, celui de la Péchito, lui faisait défaut, puisque la Péchito, étant traduite sur l'Hébreu, ne contient pas le cantique des Trois Enfants dans la fournaise (III, 24-90). Jacques d'Edesse a donc dû, en cet

« On cite des textes qui « le prouvent clairement. « Daniel III, 26-28, 57- « 63. »

endroit, puiser uniquement dans les manuscrits grecs.

« Si Jacques d'Edesse s'é-
« tait servi quelque part
« de Paul de Tella, c'est
« dans ces passages qu'on
« le remarquerait. »

C'est donc là qu'il a dû se rapprocher de Paul de Tella et se servir de sa version, s'il l'a fait nulle part.

« Examen. – Résultat de
« cet examen – 92,23 %. »

Or, si nous comparons les deux textes, voici quel est le résultat : substitutions 9, modifications 17, transpositions 28, omissions 19, additions 19, variantes d'orthographe 3; en tout 95 variantes, sur 103 mots que contient Jacques d'Edesse, soit 92.23 %, c'est-à-dire le même résultat, ou à peu près, que précédemment.

« Quelques-unes des
« principales variantes
« que révèle l'examen. »
« L'ordre des versets dif-
« fère dans les deux ver-
« sions. »

8º – De plus, l'examen des deux versions révèle des différences radicales, dans les sources employées et dans leur mise en oeuvre. Ainsi, dans Paul de Tella, les versets se succèdent comme dans la Vulgate latine, parce que St Jérôme s'est servi, en cet endroit, de l'édition Hexaplaire d'Origènes. Dans Jacques d'Edesse, au contraire, les versets se succèdent ainsi : 57, 59, 58, 61, 60, 85, 62, 63. On voit, par ces simples détails, si les manuscrits grecs employés par Jacques d'Edesse différaient de l'Edition Hexaplaire d'Origènes.

« Variantes lexicographi-
« ques et linguistiques. »
« – Quelques-unes sont
« caractéristiques de
« Paul de Tella. »

9º – Au point de vue linguistique et lexicographique, les deux textes ne divergent pas moins. Les 19 additions de Paul de Tella se décomposent ainsi : 1º [illegible] avec les suffixes 8 fois. 2º [illegible] « davantage (exaltez-le davantage) » : presque toutes les additions restantes, 8 fois sur 11. – Nous avons dit que le premier mot est un des traits les plus caractéristiques de la Version de Paul de Tella et de la version Philoxéno-Héracléenne (Cfr. page 232). – Or, on ne trouve pas une seule fois cette particule dans les fragments de Jacques d'Edesse que nous avons cités, tandis qu'elle revient 11 fois dans ceux de Paul de Tella : 11 fois sur 135 mots environ, cela fait un peu plus de 8 %; sur 100 mots pris dans la Version Hexaplaire, on y rencontrera la particule [illegible], plus de 8 fois.

« Conclusion. – Cette
« opinion qui était en
« train de devenir un a-
« xiome dans la criti-

10º – Voilà encore une de ces opinions de savants, qui après avoir flotté quelque temps à l'état de nébuleuse, et s'être condensé, à Milan, sous la plume de l'abbé A. Ceriani, finissait par prendre les proportions d'un astre de seconde ou troisième gran-

deur-, devant lequel le commun des savants commençait à s'incliner partout, à Cambridge, à Oxford, à Londres et à Paris, sans parler de ceux de Leipzig, Kiel et Altona; et qui, regardé à une bonne loupe n'est plus qu'une illusion d'optique.

« tique textuelle ne re-
« pose sur rien.- Elle est
« complètement fausse

– Encore un de ces axiomes qui menaçait de tyranniser la critique biblique, pendant un demi-siècle et peut-être plus, et qui examiné d'un peu près s'évanouit et va où sont les neiges d'antan.– Allons, mes amis,

Vérifiez, prenez de la peine,
Les fautes manquent le moins,

Autrement dit, en bonne et simple prose: Prenez garde aux opinions toutes faites!

II.– Version Syrienne de la Théophanie d'Eusèbe.
(Voir pages 184 – 185).

1°.– En discutant la question de la priorité des deux textes syriens, du texte de la Péchito et du texte Cureton (voir page 182 et suiv.), nous n'avons cité que St Ephrem et Aphraates, les seuls écrivains syriens qui valussent, ce semble, la peine d'être interrogés, pour savoir quelle était celle des deux recensions de la Version simple qui avait cours de leur temps. Nous n'avions pas songé à faire intervenir, dans la solution du problème que nous nous étions posé, la traduction syrienne de la Théophanie d'Eusèbe; et, d'ailleurs, en ce moment nous n'avions pas entre les mains l'édition que Samuel Lee en a donnée en 1842.

« Traduction Syrienne
« de la Théophanie d'Eu-
« sèbe. »

Le volume est maintenant sous nos yeux: nous l'avons examiné et nous voulons consigner ici le résultat de nos observations.– Cette traduction de la Théophanie d'Eusèbe remonte probablement au IVe siècle. Elle est contemporaine de saint Ephrem ou peu s'en faut; car le manuscrit, où on l'a retrouvée, porte la date de l'an 412 et a été écrit à Edesse. C'est le plus ancien manuscrit daté que l'on connaisse (Additionnel 12150). Si ce manuscrit est l'original rédigé par le traducteur, la Version Syrienne de la Théophanie n'est postérieure à Eusèbe que de 73 ans et à St Ephrem que de 34 ans.

« Date du manuscrit con-
« tenant cette version (412)
« Date probable de la ver-
« sion elle-même (380).

Mais il est possible que ce manuscrit ne soit qu'une copie et alors la version de la Théophanie peut-être de 30, 40, 50 ans plus ancienne. C'est, par suite, un document qui peut prendre place à côté des œuvres de saint Ephrem, d'autant plus que divers fragments de cet ouvrage d'Eusèbe ayant été retrouvés en grec, il est possible de contrôler l'exactitude de la version syriaque (Cfr. Patrol. grecque XXIV, col. 609-689). 3°. — M. Lebir, dans son étude sur une ancienne version syriaque des Evangiles (Etudes Bibliques, Tome II, pages 273-276) — étude remarquable comme tout ce qui est sorti de sa plume — a fait usage de la version syrienne de la Théophanie — d'Eusèbe pour démontrer la priorité de la Recension Cureton —, qu'il appelle Péchito A, sur la Version Simple des Syriens, qu'il appelle Péchito B.

« Opinion de M. Lebir « sur les citations contenues dans cette version. »

Il y avait, dès lors, pour nous une certaine nécessité d'examiner aussi cette Théophanie syriaque d'Eusèbe. C'est précisément ce que nous avons fait et nous sommes tombé, sans chercher, sur le même passage que M. l'abbé Lebir, sur St Mathieu XXI, 33-43. C'est, du reste, croyons-nous, le premier passage un peu long des Saints Evangiles, qui est cité dans cet ouvrage.

« Résultat de l'examen « qu'il en a fait. »

4°. — « Voici (page 274) le résultat de l'examen fait par M. Lebir :

« a. — XXI, 33. Eusèbe grec : ὅστις ἐφύτευσεν — Eusèbe syr. et P.A : ἐφύτευσεν. — P.B : καὶ ἐφύτευσεν.

b. — Ibid. Eusèbe grec : ἐξέδοτο. — Eus. Syr. et P.A. [illegible] P.B. [illegible].

c. — XXI, 35. Eus. gr. et P.A. : Ὃν δὲ ἀπέκτειναν, ὃν δὲ ἐλιθοβόλησαν. — Eus. Syr. et P.B : Ὃν δὲ ἐλιθοβόλησαν, ὃν δὲ ἀπέκτειναν.

d. — XXI, 39. — Eus. gr. et P.B. Καὶ κατάσχωμεν τὴν κληρονομίαν αὐτοῦ. — Eus. Syr. et P.A. Καὶ ἔσται ἡ κληρονομία ἡμῶν.

e. — XXI, 41. Eus gr. Καὶ τὸν ἀμπελῶνα ἐκδώσεται. — Eus. Syr. et P.A. [illegible] [illegible]. — P.B. [illegible] [illegible]

f. — Ibid. Eus. gr. et P.B. ἐν τοῖς καιροῖς αὐτῶν. — Eus.

Syr. et P. A. ἐν τῷ καιρῷ αὐτῶν. »

5°. Présenté de cette façon et accepté sans contrôle, — comme il pourrait l'être sur l'autorité d'un homme aussi respectable, aussi scrupuleux et aussi exact que l'était en général M. Lebir, — ce tableau est de nature à faire une certaine illusion ; mais, lorsqu'on l'examine de près et surtout lorsqu'on le vérifie, en remontant aux sources, toutes ces leçons favorables à la priorité du Texte Cureton s'évanouissent comme un mirage.

Avant de donner le résultat de l'examen que nous avons fait nous-même, discutons celui de M. Lebir.

« Contrôle de cet examen « d'après les sources mê- « mes. — Détails. »

a. — Aucun des trois textes syriens ne traduit le grec ὅστις. Il aurait fallu, pour traduire ce pronom, lire [illegible] au lieu de [illegible] (P. B.) ou [illegible] (P. A) et Evo. grec). L'addition de et, καὶ, par la P. B., s'explique bien facilement sans recourir à une révision. Cette particule (et) relie deux verbes qui n'ont qu'un seul et même sujet.

a. — « Le premier exem- « ple ne prouve rien. »

b. e. — Dans la Théophanie syrienne et dans le Texte Cureton, on a rendu ἐξέδοτο, ἐκδώσεται par [illegible] « tradidit », ce qui est le mot le plus usuel et le plus commun dans la bonne littérature, lorsqu'il s'agit de « livrer » une chose à quelqu'un. Ce sont les expressions que Philoxène et Thomas d'Harqueł ont acceptées dans leur version [illegible], [illegible]. La Péchito (B de M. Lebir) présente, au contraire, ces deux mots : [illegible], [illegible], à la forme Aphel du verbe [illegible] « tenir », et qui signifient, par suite, « il fit tenir, il fit prendre. ». Ce sont là des termes tellement rares qu'on n'en trouverait peut-être point d'autre exemple dans toute la Sainte Écriture ; car, dans saint Luc XXII, 52, et dans les Actes XXVIII, 2, le verbe [illegible] a un autre sens. Il y a donc eu là retouche : ou bien le texte Cureton est un remaniement de la Péchito ou bien la Péchito est un remaniement du texte Cureton. — Or, si nous appliquons à ce cas tous les principes de critique, nous verrons que c'est le texte Cureton qui est un remaniement de la Péchito. — Pourquoi ? Parce qu'on ne remanie les documents que pour aplanir les difficultés, pour substituer aux mots rares ou vieillis,

b. — « Le deuxième et le « cinquième prouvent « le contraire de ce que « M. Lebir prétend. »

des mots plus usuels et plus connus. Or, ici le mot rare et vieilli se trouve dans la Péchito ; le mot usuel et connu se trouve dans la Recension Cureton : donc, c'est la Recension Cureton qui est un remaniement de la Péchito. C'est le cas d'appliquer le grand principe de critique : Proclivi scriptioni praestat ardua.

C'est là un nouveau fait à ajouter à ceux que nous avons cités pages 218-220 et qui tend à démontrer la priorité de la Péchito sur la Recension Cureton. – Passons au verset 35.

c.– « Le troisième est « cité à faux. »

c.– Tout ce que M. Lebir dit dans ce numéro est à effacer, les quatre textes sont d'accord, quant au sens, bien qu'ils ne le soient pas quant aux mots. Afin, du reste, qu'on n'en doute pas : voici les quatre textes copiés et vérifiés très-exactement.

Eusèbe grec : Ὃν μὲν ἔδειραν, ὃν δὲ ἀπέκτειναν, ὃν δὲ ἐλιθοβόλησαν.–

Théoph. Syr. : [illegible]

Péchito : [illegible]

Cureton : [illegible]

Où M. Lebir a-t-il trouvé les différences qu'il signale entre les quatre textes ? – Dans les distractions très ordinaires aux savants, même les plus scrupuleux et les plus exacts. – Ce n'est pas tout : Voici qui est encore plus fort :

d.– Le quatrième est « purement imaginaire. De plus, il « fait une grave erreur « du texte Cureton. »

d.– C'est au verset 39 que se trouve la curieuse et idiote leçon, dont nous avons parlé plus haut (page 185) : « Tuons le fils du père de famille et notre héritage sera à lui. » (Cfr. page 185). Voici les quatre textes :

a.– Eusèbe grec et Texte Reçu : Καὶ κατάσχωμεν τὴν κληρονομίαν αὐτοῦ.

b.– Théoph. Syr. : [illegible] = Et haereditas erit nobis.

c.– Cureton : [illegible] : Et erit ipsi haereditas nostra.

d.– Péchito : [illegible] : Et capiemus haereditatem ejus.

Il n'y a pas de doute que a et d sont parfaitement d'accord, non seulement pour le sens, mais aussi pour les termes. C'est exactement le Texte Reçu grec : Aussi la Version Philoxéno-Héracléenne et la Version servile. Cfr. page 143 – lit-elle : [illegible]

ܕܝܠܢ ܝܪܬܘܬܗ, ce qui est la leçon de la Péchito, avec l'addition de la particule ܕܝܠ qui est caractéristique de cette version syrienne (Cfr. pages 232 et). — b donne le sens, mais modifie la construction de la phrase.

Enfin c présente la curieuse leçon : « Tuons le fils et notre héritage sera à lui. » — Ici il n'y a, ni le sens, ni les mots. — Il n'y a pas le sens, mais le contre-sens, et, qui plus est, un contre-bon sens. Jamais, au grand jamais ܕܝܠܢ ܝܪܬܘܬܢ ܠܗ ܘܬܗܘܐ ne signifiera : Καὶ ἔσται ἡ κληρονομία ἡμῶν. C'est le mot ܠܗ qui s'y oppose. — Il n'y a pas les mots, car le terme ܝܪܬܘܬܢ diffère beaucoup de ܝܪܬܘܬܗ, que présentent la version syrienne de la Théophanie et la Péchito.

M. Lebir, qui a dû cependant comparer ces textes n'a pas remarqué la curieuse leçon, mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que l'éditeur du manuscrit additionnel 14451, le chanoine W. Cureton ne l'a pas remarquée davantage. Il traduit, en effet, ainsi ce passage : « And the inheritance shall become ours. »

Le fait nous paraissait d'abord tellement étrange, qu'après avoir lu le texte nous avons bien vite recouru à la liste des errata pour voir si St Mathieu XXI, 39 n'y serait pas inscrit, et, si, au lieu de : ܕܝܠܢ ܝܪܬܘܬܢ ܠܗ ܘܬܗܘܐ, on n'observerait pas qu'il fallait lire : ܕܝܠܢ ܝܪܬܘܬܢ ܘܬܗܘܐ, Καὶ ἔσται ἡ κληρονομία ἡμῶν, en retranchant ܠܗ ; ou bien ܕܝܠܢ ܝܪܬܘܬܗ ܘܬܗܘܐ, Καὶ ἔσται ἡμῶν ἡ κληρονομία αὐτοῦ ; mais nos recherches ont été vaines. Le docteur Cureton ne signale aucun errata en cet endroit. Il faut donc se résigner à lire dans l'original la curieuse leçon.

Soyons indulgents pour les distractions des savants, surtout des savants dignes de respect comme l'étaient M. l'abbé Lebir et M. le chanoine Cureton ! — Continuons notre examen.

f. — Les observations de M. Lebir sont, dans ce dernier cas, très exactes : Eusèbe et la Péchito lisent le pluriel ἐν τοῖς καιροῖς αὐτῶν, comme le « Texte Reçu ». La version syrienne de la Théophanie et le texte Cureton lisent le singulier.

f. — « Le sixième cas est seul cité exactement. » — « Un singulier pour un pluriel. »

5°. — Résumons : sur les six leçons signalées par M. Lebir,

Cureton.	Théophanie d'Eusèbe.	Peshito.

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

la première ne prouve évidemment rien ; la seconde et la cinquième prouvent le contraire de ce qu'on veut leur faire dire. La troisième et la quatrième sont fausses, inexactes, imaginaires. – Reste donc la sixième un singulier pour un pluriel ; c'est en vérité bien peu de chose pour décider sur la priorité d'un texte ! – Mais n'y a-t-il donc pas d'autres différences entre les quatre textes et des différences qui permettent de se former une opinion correcte sur les rapports qu'il y a entre eux ? – Nous croyons qu'il y en a, et qu'il y en a en nombre suffisant pour pouvoir décider, sans crainte d'erreur, si le traducteur d'Eusèbe s'est, oui ou non, aidé d'un des deux textes, ou bien du texte Cureton, ou bien de la Péchito. – Voici le résultat de la comparaison que nous avons faite nous-même.

« Résumé de la vérification qu'on vient de faire. »
« Comparaison qu'on fait des mêmes textes. »
« – Résultat. »

a. – Si on compare le Texte Cureton à la Version syrienne de la Théophanie d'Eusèbe, on obtient : substitutions 13, modifications 3, transpositions 4, omissions 8, additions 19, variantes d'orthographe 3 ; Total : 50, différences sur 141 mots, soit 35,4%.

« a. – Texte Cureton et Théophanie, 35,4 %. »

b. – Si on compare la Péchito à la même version de la Théophanie, on obtient : substitutions 13 ; modifications 2, transpositions 5, omissions 13, additions 14, variantes d'orthographe 2 ; Total : 49 variantes sur 141 mots, soit 34,7 %.

« b. – Péchito et Théophanie, 34,7 %. »

6°. – En d'autres termes, la Péchito diffère presque autant que la Recension Cureton de la traduction syrienne de la Théophanie d'Eusèbe. Ceci prouve, quoiqu'en ait pensé M. Lebir, que le traducteur d'Eusèbe a traduit honnêtement, c'est-à-dire, qu'il ne s'est pas préoccupé de la version des Saintes Écritures existant en Syrien. Il a cherché à rendre, aussi bien qu'il l'a pu, le texte grec qu'il avait sous les yeux. D'ailleurs, il suffit de comparer quelques passages de sa traduction, par exemple, celui qu'après M. Lebir nous avons placé sous le numéro 3, pour être convaincu, à n'en pas douter, que le traducteur ne s'est inspiré que de lui-même. Ces tournures, comme [illegible] et [illegible], diffèrent complètement l'une de l'autre. Il faut en dire autant de [illegible] (Théoph. Syr.) [illegible] (Cure. [illegible]), différence qui a été,

« La Péchito est donc un peu plus conforme à la Théophanie que ne l'est le texte Cureton. »

du reste, relevée par M. Lebir (1). Que trois personnes traduisant un même texte se rencontrent quelquefois, ce n'est pas une merveill. : s'il en était autrement, il faudrait désespérer de l'intelligence humain: .

7°.- Si on compare, dans ce même passage, la Recension Cureton à la Pechito, on obtient: substitutions 8, modifications 2, transpositions 7, omissions 8, additions 14, variantes d'orthographe 2; en tout, 41 variantes sur 144 mots; soit 28,5 %.

8°.- Entre le grec d'Eusèbe et le « Texte Reçu » il n'y a qu'une variante d'orthographe : ἐκδόσεται pour ἐκδώσεται.

« La traduction de la « Théophanie est indé- « pendante des Versions « syriennes. »

Nous sommes donc d'avis que la traduction syrienne de la Théophanie d'Eusèbe, ne révèle, au moins dans le passage sur lequel M. Lebir s'est appuyé, aucune parenté avec la Recension Cureton.

« Il existe cependant « entre cette traduction « et la Pechito quel- « ques points de contact. »

9°.- S'il fallait voir quelque rapport de parenté entre cette traduction de la Théophanie et l'un des deux autres textes, nous n'hésiterions pas à la relier plutôt à la Pechito qu'à la Recension Cureton, en nous appuyant, par exemple, sur l'absence de la transposition [illegible] (Cfr. Cureton : Math. XX, 33) et surtout sur les deux mots de la fin [illegible] qui donne des fruits (Pechito et Théophanie), au lieu de [illegible] (Cureton), qui correspond cependant beaucoup mieux au grec : ποιοῦντι τοὺς καρποὺς αὐτῆς (Texte Reçu et Eusèbe). Au verset 41, les trois textes syriens portent = [illegible], conformément à l'original grec : ἀποδώσουσιν τοὺς καρπούς. Il est vrai que la Recension Cureton et la version syrienne de la Théophanie omettent αὐτῷ, [illegible] (Pechito). Mais, nous le redisons encore une fois, ce n'est pas sur des indices aussi légers qu'on peut affirmer la parenté ou la non-parenté de deux textes quelconques.

« Autre passage sur lequel « s'est appuyé M. Lebir. »

10°.- M. Lebir trouve encore un point de contact entre la Théophanie syrienne d'Eusèbe et la Recension Cureton, dans St

(1).- La version simple porte au psaume CXXII, 22 : [illegible] Paul de Tella lit : [illegible], et Symmaque : [illegible]

Jean I, 29, où ἴδε, ἴδε est répété : ecce (agnus Dei), ecce (qui tollit peccatum mundi) etc, mais cette particule existe dans plusieurs Pères comme Zénon, Saint Ambroise, Origènes et St Cyprien, et même dans plusieurs versions, notamment dans la Vulgate latine ancienne et nouvelle. Il est vrai, sans doute, que, dans la Théophanie grecque (Patrol. grecque XXII, col. 616 A), ἴδε n'est pas répété ; mais, comme cet ouvrage ne nous est parvenu qu'à l'état de fragments, on ne peut pas s'appuyer absolument sur lui (1)

„ On trouve cette leçon „ dans beaucoup de Pères et de Versions, „ même dans Eusèbe.

11°. — Nous avons comparé quelques autres citations de la Théophanie syrienne avec les deux autres textes, avec la Péchito et avec la Recension Cureton, et nous avons toujours abouti au même résultat. Dans St Luc XXI, 20-23, il y a, entre la Théophanie et la Péchito, 19 variantes sur 66 mots ; soit 28,8 %.

„ Une dernière citation „ comparée à la Péchito et à la Recension „ Cureton. „

Entre la Théophanie et la Recension Cureton il y a 22 variantes sur 66 mots, ce qui fait 33,33 %.

En somme la traduction de la Théophanie se rapproche toujours un peu plus de la Péchito que de la Recension Cureton. Or, cela suffit pour montrer que les conjectures de M. Lebir ne sont pas fondées ; et c'est tout ce qu'il y a d'important à savoir.

12°. — Avant de terminer cet appendice, il faut tirer une conclusion pratique : Si les hommes honnêtes, scrupuleux, généralement exacts et corrects, commettent de temps en temps des distractions comme celles que nous venons de signaler, que faut-il penser de ceux auxquels toutes ces qualités font défaut ? C'est pourquoi nous redirons en terminant le mot que nous avons prononcé plusieurs fois : Vérifions ! vérifions ! c'est le seul moyen d'arriver à la science ; c'est le seul moyen de ne pas commettre soi-même d'erreurs et c'est aussi le seul moyen de corriger celles des autres, quand ils en commettent.

„ Conclusion pratique „ de tout le paragraphe „ sixième : vérifions ! vérifions !! „

---

(1). — Cependant Eusèbe ne lit qu'une seule fois ἴδε dans les Démonstrations Evangéliques, et cela à cinq ou six reprises. — Cfr. Patrologie grecque, Tome XXII. col. 88, B ; 601, D ; 620, A ; 668, C ; 717, A. —

Article troisième :

Des autres versions anciennes.

Paragraphe premier :

Des Versions Coptes.

« Rapport de la langue copte avec l'ancienne langue égyptienne. »

I.– La langue copte se rattache à la langue égyptienne, comme la langue italienne à la langue latine. C'est l'idiome que les chrétiens d'Egypte ont parlé depuis le commencement de l'ère chrétienne, au moins en dehors des grandes villes, et probablement même dans les quartiers populeux, nous dirions, nous, dans les quartiers ouvriers des grandes cités. Nous savons, en effet, que les invasions persanes, grecques et romaines n'avaient point fait disparaître complètement la langue indigène et nous en avons la preuve dans ce que saint Athanase, Rufin, St Jérôme et Palladius nous racontent des premiers Pères du désert.

« Cette langue était encore très répandue en Egypte aux premiers siècles de l'ère chrétienne, même dans les villes. – Faits qui le prouvent. »

Au troisième siècle, c'est-à-dire, à une époque où la domination romaine avait atteint son apogée en Egypte, nous voyons des hommes riches ne savoir, ni le grec, ni le latin, et avoir besoin d'un interprète, même dans Alexandrie, pour s'entretenir avec ceux qui ne connaissaient pas la langue du pays. Tel est, par exemple, le cas de saint Antoine, ainsi que St Athanase le raconte dans sa vie. (Patrologie grecque, Tome XXVI, col. 944, B; 945 B). Des détails semblables tirés de la vie des Pères du désert établissent le même fait (1). On est même autorisé à croire qu'une partie de la population d'Alexandrie n'employait pas d'autre langue que l'Egyptien, au moins dans le commerce ordinaire de la vie.

II.– Et cependant cette population était chrétienne : elle prati-

---

(1).– St Jérôme (Vita S. Hilarionis eremitae, n° 30) nomme deux moines, dont l'un avait servi de Drogman à St Antoine : Quorum Isaac interpres Sancti Antonii fuerat. (Patrol. Lat. XXIII, col. 45, A)

quait le christianisme avec zèle, s'adonnait à la poursuite de la perfection évangélique et réalisait, dans une large mesure, l'idéal de la sainteté sur la terre (1). C'est en Égypte que la vie religieuse a commencé et c'est en Égypte encore qu'elle a pris le plus d'extension (1). Jusques aux grandes fondations du Moyen-Âge on ne connait rien qui puisse rivaliser avec les solitaires de la Thébaïde. Or, on ne conçoit pas la vie religieuse sans la culture des Saintes Écritures, sans la méditation du Saint Évangile. Il est donc certain que les chrétiens d'Égypte possédèrent de bonne heure, dans leur langue, une traduction des Livres Saints. Il est, d'ailleurs, raconté de Saint Antoine qu'après avoir refusé de s'adonner à l'étude des sciences humaines, — tel est, en effet, ce nous semble, le sens qu'il faut donner à ces paroles de St. Athanase : γράμματα μὲν μαθεῖν οὐκ ἠνέσχετο — il fréquentait les églises, les jours de dimanche (ἐν τῷ κυριακῷ), et qu'il avait soin de mettre en prati-

« Le peuple égyptien « était presque tout chrétien. » « Cet état ne s'expli- « que pas sans l'exis « tence de versions de « la Ste Écriture en lan- « gue égyptienne. »

---

(1). — Au IVe siècle, Rufin, qui visita l'Égypte pendant plusieurs années, nous donne des détails qui prouvent combien le christianisme s'était emparé de ce peuple religieux par excellence. Il nous parle de 50 couvents à Nitrie, d'innombrables multitudes de moines à Babylone (Le Caire actuel) de 15 à 20000 moines dans la Thébaïde, sans compter les religieuses. Il mentionne une ville du nom d'Oxirinque, qui en était toute pleine et il ajoute que cette cité était considérable. Ce qui le prouve, du reste, c'est qu'elle avait douze églises assez vastes, non compris les chapelles des couvents. « On y chante, de toutes parts, « continue Rufin, des hymnes et les louanges de Dieu. La ville ne « semble faire qu'une Église. On n'y trouve, ni hérétique, ni payen ; « tous les habitants sont chrétiens, tous sont catholiques, de telle sorte « qu'il importe peu que l'Évêque célèbre sur la place ou dans l'É- « glise. Les Magistrats et les Notables veillent à ce qu'il y ait aux « portes des personnes pour recevoir les étrangers ou les pauvres, afin « de leur procurer les choses nécessaires (Patrologie Latine, Tome XXI, col. 409, A). — Rufin entendit dire à l'évêque qu'il y avait 10000 moines et 20.000 vierges, dans cette ville (Ibid. col. 409, B).

« Faits tirés de l'histoire monastique qui prouvent l'existence d'une version copte. »

que les leçons des Saintes Écritures qu'il entendait expliquer : τοῖς ἀναγνώσμασι προσέχων, τὴν ἐξ αὐτῶν ὠφέλειαν ἐν ἑαυτῷ διετήρει (1). St Athanase nous donne bientôt une preuve de ce qu'il avance. Il raconte, en effet, que ce fut, en entendant lire un passage du Saint Évangile, que St Antoine conçut le projet d'embrasser la vie religieuse. Pendant qu'il méditait sur la vie pauvre du Seigneur et de ses Apôtres le saint entra, dit-il, à l'Église. Or, il arriva qu'on lisait alors l'Évangile. St Antoine entendit le Seigneur « dire à l'homme riche : « si tu veux être parfait, va, vends tout ce » que tu possèdes et donne-le aux pauvres. Puis, viens, suis-moi et » tu auras un trésor dans les cieux (2). » Il est bien évident, d'après ce récit, qu'on lisait l'Évangile en copte, sans quoi Saint Antoine n'en comprenant pas la portée n'en eût pas été aussi vivement frappé. Le fondateur de la vie cénobitique en Égypte ne connaissait, en effet, ni le grec, ni le latin.

Une multitude d'autres circonstances confirment les inductions que nous pouvons baser sur ce récit. St Pacôme, dans la Règle qu'il a tracée à ses moines, parle souvent des Saintes Écritures (voir III, VI, VIII, XIII, XXV, XXXVIII, CXVI, CXXXIX, CXL) et on voit, par les détails dans lesquels il entre, que la connaissance des livres saints était autrefois plus répandue qu'on ne le croit communément : « Des novices illettrés, doivent d'après la Règle de St Pacôme, « se rendre à Prime, à Tierce et à Sexte, chez celui qui peut » les instruire ou chez son délégué, pour se tenir devant lui et y étu- » dier avec le plus grand zèle (n° CXXXIX). » On obligera dit cette » règle, on obligera à lire celui-là même qui ne voudrait pas ap- » prendre. Il n'y aura personne, au Monastère, qui ne connaisse

---

(1).- St Athanase se sert plusieurs fois, dans la vie de St Antoine, des termes propres employés pour indiquer les leçons liturgiques. Tel est ici le cas : Le mot ἀνάγνωσμα est devenu classique, dans l'Église grecque, pour indiquer les sections des livres saints qu'on lisait dans les offices. — Un peu plus bas, St Athanase dit encore : Συνέβη τότε τὸ Εὐαγγέλιον ἀναγινώσκεσθαι (Patrol. grecque, Tome XXVI, col. 841, C).

(2).- St Mathieu XIX, 21. Cf. St Athanase, (Vie de St Antoine.

„les lettres et qui ne sache par cœur une partie des Saintes Écritures.
„Le moins qu'il faille savoir est le Nouveau Testament et le Psautier.
(numéro CXL)[1] „ Voilà quelle était déjà au IVe siècle, la règle de ces moines dont on se moque tant de nos jours ! Que de personnes auraient aujourd'hui de la peine à passer un examen médiocre, même sur un seul évangile ! Il y a longtemps que la grande découverte des siècles modernes est accomplie. Un affreux clérical du IVe siècle, qui s'appelait Pacôme, l'a faite : C'est à lui, en effet, qu'on doit, en toute justice, la superbe invention de l'instruction gratuite et obligatoire ; car tout y est dans sa Règle monastique, les mots et la chose : « etiam nolens legere compelletur. » Nos législateurs sont de quinze cents ans en retard. Le clérical Pacôme les a devancés. Il est vrai qu'il leur a laissé une fiche de consolation, car il n'a pas inventé l'instruction laïque, mais en cherchant bien on trouverait peut-être qu'ici, comme en bien d'autres choses, les profonds politiciens de notre temps ne sont que des plagiaires. L'Instruction laïque a été inventée, au plus tard, par Julien l'Apostat, et, sans faire un grand effort, on pourrait la rapporter à Dioclétien, à Dèce et à Néron.

Ces moines égyptiens, qu'on nous représente se réunissant à l'époque des grandes solennités pascales ou des fêtes de Noël, au nombre de 30.000 et même de 50.000[2]. Ce dernier chiffre est de

---

Patrologie grecque, tome XXVI, col. 841, c.. et passim, en particulier, page 945, A-B.

(1). - N° 25. - Codicem, si ad legendum petierint, accipiant. - (Patrol. Lat. XXIII, col. 68, A). - N° 140. - Etiam nolens legere compelletur, et omnino nullus erit in monasterio, qui non discat litteras, et de Scripturis aliquid teneat : qui minimum usque ad novum Testamentum et Psalterium. (Patrol. latine Tome XXIII, col. 78, a).

(2). - Omnium monasteriorum princeps unum habent caput, qui habitat in monasterio diebus Paschae : exceptis his qui in monasterio necessarii sunt ; ad illum omnes congregantur, ut quinquaginta millia fere hominum Passionis dominicae simul celebrent festivitatem. - (Patrol.

saint Jérôme et probablement un peu exagéré — ces moines ne devaient pas entendre le grec. Il y en avait bien peu sur 30.000 ou sur 50000 desquels on aurait pu dire ce que St. Jérôme écrivait de saint Hilarion : « Litteris tam grecis quam Egyptiacis apprime eruditus » (Patrol. Latine, Tome XXIII, col. 20, A). Ils devaient donc se servir d'une version de la Sainte Ecriture faite dans leur propre langue. Plusieurs siècles encore après les Pantène, les Clément, les Ammonius, les Origènes et les Denys, on voyait assister aux conciles d'Ephèse et de Calcédoine des évêques qui n'entendaient pas un mot de grec (Cf. Labbe, Concil. p. 1119, 1179, 1188).

« Une des versions coptes « doit certainement être « très ancienne. »

Il est donc bien évident que les Saintes Ecritures furent traduites de bonne heure en égyptien, dans cette langue qui a reçu le nom de langue copte, soit que ce nom lui vienne de la ville de Coptos dont Strabon (XVII, page 815) fait mention, comme d'une marché fréquenté par les Egyptiens et par les Arabes ; soit — ce qui est plus probable — que ce mot soit dérivé, par corruption, du mot grec αἰγυπτος (ꝰ ⲕ ꝰ). La traduction des Saints Evangiles, au moins, doit remonter à une époque très reculée. Il est même probable que le christianisme opéra, en Egypte, pour la première fois, le prodige qui s'est si souvent renouvelé depuis, nous voulons parler de la création d'un alphabet et de la fondation d'une littérature.

« Origine du mot « Copte. »

« Raisons qui ont fait « rejeter les Alphabets « hiéroglyphiques et « démotiques. »

Pourquoi les anciens alphabets égyptiens, l'alphabet hiéroglyphique et l'alphabet démotique furent-ils mis de coté ? — On a voulu donner de ce fait des raisons morales : on a supposé que les chrétiens avaient éprouvé de la répugnance à se servir d'emblèmes idolâtriques pour désigner les vénérables mystères de la religion chrétienne. Cette explication n'est certainement pas déraisonnable. Il est naturel, en effet, de penser que les chrétiens ont eu à cœur de bannir de leur culte toutes les représentations indécentes, mais on ne manque pas de raisons pour expliquer, sans cela, le changement qui s'est opéré dans l'écriture égyptienne. Les hiéroglyphes et l'écriture démotique présentaient trop de difficultés pour devenir jamais l'instrument d'une propagande active, rapide et étendue. Il fallait inventer un autre caractère : Or, ce caractère se présentait tout

---

Latine, Tome XXIII, col. 64, B).

naturellement à l'esprit des chrétiens qui vivaient en contact journalier avec des grecs ou avec des Romains et qui avaient reçu d'eux la connaissance de l'Evangile. C'est pourquoi l'inventeur de l'Alphabet Copte ne fit qu'emprunter aux Grecs leurs vingt-quatre lettres auxquelles il en ajouta six autres qu'il prit, du reste, dans l'alphabet démotique.

« Nombre des caractères coptes. – Où ont-ils été pris ? – »

Le plus ancien document écrit en caractères coptes, découvert jusqu'à ce jour, remonte à l'an 154 de l'ère chrétienne à l'époque de saint Pantène ou peu s'en faut (1). Il est difficile de supposer que l'Eglise d'Egypte n'eut pas alors une version des écritures dans sa propre langue, mais on n'en a aucune preuve certaine car il n'est fait mention des versions coptes que fort tard dans le Moyen-âge. Au XIIIe siècle, le syrien Bar-Hébréus observe, de temps en temps, dans son célèbre commentaire sur l'Ecriture Sainte, que les versions coptes s'accordent avec le texte syrien, ou bien qu'elles contiennent des leçons différentes. Parmi les écrivains originaires d'Egypte et appartenant à la nationalité copte, on n'en connaît pas qui ait parlé un peu en détail des versions faites dans les idiomes propres à l'Egypte, avant Athanase évêque de Kos en Thébaïde. On voit que les témoignages explicites sont relativement modernes, puisque cet écrivain est du onzième siècle de notre ère.

« Le plus ancien document écrit en Copte remonte à l'an 154. »

III. – La langue copte se partage en trois dialectes : 1° le Bashirique ou Memphitique, parlé dans la Basse Egypte, dans toute la région du Delta et dans les pays environnants. C'est par suite le plus connu des trois dialectes et c'est pourquoi il est très souvent confondu avec la langue copte elle-même. – 2° Le Sahidique ou Thébain est le dialecte qu'on parlait dans la Haute Egypte, dont Thèbes fut autrefois la capitale, c'est pourquoi on lui a donné le nom de Thébain. – 3° Le troisième dialecte a été appelé Bachmurique, du nom de Bachmur, localité située à l'est du Delta, où habitait une population énergique, qui a fini par

« Dialectes de la langue copte. – »
« 1° Le Bahirique ou Memphitique. »
2° « Le Sahidique ou Thébain. »
3° « Le Bachmurique. »

(1). – Cf. Chabas, Mélanges égyptologiques, 2e série p. 294. et Zeitschrift für aegyptische Sprache, VI, p. 18. – Ce document écrit en copte contient l'horoscope d'un enfant.

être exterminée au Xe ou XIe siècle de l'Ère chrétienne. Ce dialecte a donc disparu, mais les deux autres sont encore usités de nos jours (1).

« Existence de trois versions de la Bible en langue copte répondant à ces trois dialectes. »

IV. – On a trouvé des fragments de trois versions de la Bible, des fragments en Memphitique, en Thébain et en Bachmurique. On possède la Bible, à peu près, en entier, dans le dialecte Memphitique. Pour le Thébain on n'en a que des fragments assez importants; on espère cependant pouvoir un jour la recouvrer en entier. Quant au Bachmurique, on n'en a découvert jusqu'ici que quelques centaines de versets. On a mé-

---

(1). – Parmi les traits caractéristiques de la langue copte, un des plus remarquables est le manque de voix passive. C'est pourquoi, les Coptes sont obligés de recourir à des périphrases pour exprimer le passif. Dans St Math. I, 16, Ἐξ ἧς ἐγεννήθη Ἰησοῦς, le Memphitique rend ainsi le passage: ⲑⲏ ⲉⲧ ⲁⲥⲙⲉⲥ ⲓ̄ⲏ̄ⲥ̄, "hæc quæ peperit Jesum"; mais le Sahidique porte: ⲧⲁⲓ ⲉⲛⲧ ⲁⲩϫⲡⲉ ⲓ̄ⲏ̄ⲥ̄ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ ϩⲏⲧⲉ, "hæc ex quâ progenuerunt Jesum". Il exprime le passif par la troisième personne plurielle de l'actif, ce qui est la particularité caractéristique du copte. – St Math. I, 23 ὅ ἐστι μεθερμηνευόμενον est rendu, en Memphitique, par ⲫⲏ ⲉⲧⲉϣⲁⲩⲟⲩⲁϩⲙⲉϥ ϫⲉ ⲫϯ ⲛⲉⲙⲁⲛ, "illud quod interpretati sunt Deus Nobiscum". – St Math. III, 3: ὁ ῥηθεὶς ὑπὸ Ἡσαΐου, ⲫⲏⲉⲧ ⲁϥϫⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲧϥ ⲛ̀ ⲏⲥⲁⲏⲁⲥ "ille de quo dixit per manum Isaiæ" Le Sahidique porte: ⲡⲉ ⲛ̄ⲧ ⲁⲩϫⲟⲟⲩ, "ille quem dixerunt". Ce trait caractéristique du Copte apparaît plus souvent dans le dialecte Sahidique que dans le Memphitique. – De plus, le premier dialecte est moins cultivé, plus rude que le second. En outre, sans parler des termes qui sont propres à chacun d'entre eux, on a remarqué que le Sahidique aimait à multiplier les voyelles et à adoucir les aspirations. — (J. Barber Lightfoot, évêque anglican de Durham, dans F. H. Scrivener, A plain Introduction to the Criticism of the New Testament p. 323 et suivantes. – A. A. Giorgi, dans la préface de son ouvrage intitulé: Fragmentum Evangelii Sancti Joannis græco-Copto-Thebaïcum, pages IV–XCII. M. G. Schwartze dans la préface de son Novum Testamentum coptice, surtout dans sa Grammaire Copte, ont parlé en détail des différences qui caractérisent les dialectes.)

me discuté longtemps pour savoir : 1° S'il y avait jamais eu un dialecte Bachmurique et 2° si les fragments qu'on avait retrouvés appartenaient, oui ou non, à ce dialecte. Voici les faits qui ont donné lieu à la controverse : 1° On a, d'abord, remarqué que les morceaux de la troisième version de la Bible, en Copte, étaient rédigés dans un dialecte très voisin du dialecte thébain, et on se demandait si les différences étaient assez grandes pour constituer un dialecte particulier. Mais, quand on sait l'influence que la prononciation, en particulier, celle des voyelles, exerce sur le langage, on comprend sans peine que le bachmurique ait pu différer beaucoup du sahidique, sur les lèvres de ceux qui le parlaient, sans en différer notablement dans l'écriture. Les signes graphiques ne représentent exactement les sons qu'à un moment donné de l'histoire. Passée cette époque, ces signes deviennent doublement conventionnels ; car les langues se transforment incessamment, fatalement, tandis qu'eux demeurent toujours les mêmes (Cfr. page 106). — 2° On a observé ensuite que Bachmur — si on la plaçait à l'est du Delta, ainsi qu'on le fait communément — était bien loin de la Haute Egypte, et on s'est demandé comment ce rameau détaché du Sahidique avait pu se conserver intact au milieu de populations qui parlaient le Memphitique.

« Controverse relative aux fragments de la troisième version. — Ce qui l'a fait naître. »

A l'heure qu'il est, la controverse paraît terminée et on admet généralement, et trois dialectes, et trois versions de la Bible, une pour chaque dialecte.

« Fin de la controverse. »

V. — De ces trois versions, il n'y en a guère qu'une qui ait été publiée en très grande partie ; d'une manière, non pas irréprochable, mais cependant passable : C'est la version Memphitique, qu'on a longtemps désignée et qu'on désigne encore quelquefois sous le nom de Version Copte. David Wilkins (1) et R. Tuki (2), au dernier siècle,

« Éditions qu'on a faites de ces versions coptes. — Quelle est la meilleure? »

---

(1). — D. Wilkins, 1° ϯⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲏ ⲙ̀ⲃⲉⲣⲓ ϧⲉⲛ ϯⲁⲥⲡⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲣⲉⲙⲛ̀ⲭⲏⲙⲓ — Novum Testamentum Ægyptium, vulgò copticum ex mss Bodleianis descripsit, cum Vaticanis et Parisiensibus contulit et in latinum sermonem convertit. — Oxford 1716, in 4°. — L'édition de D. Wilkins est la seule qui contienne une version latine jointe au texte. — 2° Pentateuque en 1731.

(2). — R. Tuki, 1° Psautier 1744 et 1749. — 2° Diurnal 1750. — 3° Pontifi-

H. Tattam (1), M. G. Schwartze (2), P. Bötticher, maintenant Paul de Lagarde (3), dans celui-ci, ont édité la Bible presque entière, mais par parties détachées, de telle sorte qu'il n'est pas facile d'avoir l'ouvrage dans un seul et même volume.

« Édition de G. Schwartze et de Paul de Lagarde. »

De toutes ces éditions, il n'y a que celles de M. G. Schwartze et de P. De Lagarde qui répondent, en partie, à ce que nous appelons des éditions critiques. Elles laissent même à désirer au point de vue de l'indication des sources.

« Édition de la version Sahidique. »

Ch. G. Woide, H. Ford (4), A. A. Giorgi (5), J. A. Mingarelli, M. F. Münter, G. Zoëga (6), ont publié, vers la fin du dernier siècle ou

---

cal et Euchologe 1761-1762. – 4° Rituel 1763. – 5° Θεοτόκια 1764. – R. Tuki était l'évêque catholique d'Arsinoé. – Presque tous ses ouvrages existent encore à la librairie de la Propagande, à Rome.

(1). – H. Tattam, 1° Petits Prophètes 1836; 2° Job 1846; 3° Grands Prophètes 1852. – 4° Quatre Évangiles 1829, 1847. 5° Actes et Épîtres 1852.

(2). – M. G. Schwartze, Novum Testamentum coptice, Leipzig 1846-1847. – 2 volumes in 4° de XXXVI-214, VIII-274 pages.

(3). – P. de Lagarde, Actes et Épîtres, en 1852 à Halle, 2 vol. in 8°.

(4). – Ch. G. Woide (+1790) avait préparé et H. Ford a publié, en 1799, la plupart des fragments que nous connaissons de la Version Copto-Thébaine, sous le titre de, Appendix ad editionem Novi Testamenti graeci e codice ms alexandrino (voir plus bas) a C. G. Woide descripti in qua continentur fragmenta Novi Testamenti juxta interpretationem Dialecti superioris Ægypti quae thebaïdica vel Sahidica appellatur. – Oxford 1799.

(5). – A. A. Giorgi a édité plusieurs fragments copto-thébains dans l'ouvrage qui a pour titre: Fragmentum Evangelii Sancti Johannis graeco-copto-thebaïcum saeculi IV. Rome 1789. in 4°. – C'est également, dans la préface de ce livre (pages IV-XCII) qu'il a fait connaître, le premier, les fragments de la Version Bachmurique.

(6). – J. A. Mingarelli, M. F. Münter ont édité un certain nombre de fragments, soit de l'Ancien, soit du Nouveau Testament. G. Zoëga a fait époque dans les études coptes, par son ouvrage posthume intitulé:

au commencement de celui-ci, a peu près tout ce qui nous reste de la version copto-thébaine (1). On espère, que tous ces fragments éparpillés dans une multitude de livres seront recueillis bientôt dans un seul volume. Ce serait certainement un grand service rendu à la critique Biblique.

J. Münter et A. A. Giorgi avaient signalé, en 1789, des fragments appartenant à la troisième version que Zoëga (2) et W. F. Engelbrecht (3) ont publiés, en 1810 et en 1811, d'après les mêmes sources, mais indépendamment l'un de l'autre. C'est sur les documents qu'ils ont fournis que s'est engagée la controverse à laquelle nous avons plus haut fait allusion (4).

« Edition des fragments Bachmuriques. »

Catalogus codicum copticorum manuscriptorum qui in Museo Borgiano Velitris asservantur, Rome 1810, in f°.

(1).– La version Sahidique contient les passages suivants : St Math. I–IV ; V, 14-20, 25-26 ; VI, 5-15, 19-26 ; VII, 7–X ; XI, 14, 28, 30 ; XIII, 9 ; XVI, 21–XXI ; XXII, 6-46 ; XXIII, 1-10 ; XXIV, 4-5, 15, 22, 36, 43 ; XXV, 34–XXVII ; XXVIII, 18, 20.– St Marc IX, 2-8 ; XI, 1-10 ; [XI, 29–XV, 32*] ; XVI, 20.– St Luc I, 3, 13, 48 ; II, 34 ; IV, 1-13 ; VIII, 36-56, IX, 1-41 ; XI, 5-13 ; XII, 5–XV, 1-23, 25-32 ; XVI, 16, 25 ; XVIII, 9-14 ; XXII, 6 — XXIII, 55 ; XXIV ; 1-41.– St Jean I, 1, 3, 4, 9, 16, 20 ; III, 14 ; IV, 5-30 ; V, 1-3, 5-14 ; [VI, 15-24, 25-58, 68–VIII, 2-31*] VIII, 12–XIII, 1 ; XIV, 9 ; XVII, 6–XX, 30.– [I aux Corinth. I, 1-16, XV, 5-33 ; Ephés. V, 21-33 ; Philip. I, 7-23.– I Thessal. I, 4–III, 5.– I Timoth. I, 14–III, 16 ; VI, 4-21.– II Timoth. I, 1-16 – Hébr. VII, 1-13, 16-21 ; IX, 2-10 ; 24-28 ; X, 5-10.– Apocalypse XIX, 7-18 ; XX, 7–XXI, 3*].– Tous ces passages sauf ceux que nous avons enfermés entre crochets, ont été publiés par G. C. Woide et H. Ford.– Leur édition est accompagnée d'une version latine.

(2).– G. Zoëga dans son catalogue codicum etc.

(3).– Engelbrecht, Fragmenta Basmurico-coptica Veteris et Novi Testamenti Hafniae, 1811, in 4°.

(4).– Les seuls fragments qui aient été édités en Bachmurique sont les suivants : St Jean IV, 28-53 ; I Corinth. VI, 19–IX, 16 ; XIV, 13–XV,

« Tendances critiques « des Versions coptes. »

VI. – Avant de terminer ce que nous avons à dire des Versions coptes, nous devons ajouter un mot sur leurs tendances au point de vue de la critique du texte. C'est un sujet qui a été encore peu étudié et qui demanderait cependant à l'être; car il en est peu qui soient aussi pleins de promesses que l'est celui-là.

« Examen des 20 passages cités plus haut. »

Si on examine les Tableaux qu'on trouvera plus loin, Tableaux où nous avons résumé les tendances des différentes versions par rapport au « Texte Reçu », on verra que les Versions Coptes occupent une place à part. Ainsi 1° Dans les vingt passages que nous avons cités plusieurs fois (voir pages 107-109, 154, 176) la Version Memphitique s'accorde 9 fois avec le « Texte Reçu » et elle en diffère 11 fois. Il y a quelques variantes entre les éditions et les manuscrits que nous avons consultés, mais ces variantes n'altèreraient pas sensiblement les chiffres que nous donnons. – 2° La Version Sahidique ou Thébaine ne nous est encore connue que dans 9 de ces passages, sur 20; elle est 4 fois pour et 5 fois contre le « Texte Reçu »

« Examen de 13 autres « passages. »

2°. – Dans 13 autres passages où nous avons consulté les deux versions dont nous parlons nous avons constaté que la Version Memphitique était 7 fois pour et 6 fois contre le « Texte Reçu » De ces 13 passages, la Version Sahidique n'en contient que 8, mais, dans ces 8 passages, elle est 3 fois pour et 5 fois contre le « Texte Reçu »

« Nécessité d'une étude « plus approfondie des « Versions coptes. – Nécessité, en particulier, « d'une édition critique. »

Ce partage est singulier: Il est de nature à attirer l'attention des critiques. Malheureusement, avant qu'on puisse faire une étude définitive sur les versions égyptiennes, il est nécessaire qu'on en fasse des éditions plus correctes que celles que nous possédons. Une édition critique des versions coptes est un des premiers desiderata des études bibliques contemporaines.

« Comparaison des Versions coptes avec le « manuscrit Curetonien, « dans quelques passages. »

3°. Nous avons aussi comparé les versions coptes avec la Version Cureton dans les trois premiers chapitres de saint Mathieu et dans les trois derniers chapitres de St. Luc (voir pages 170-173.). Voici les faits que nous avons relevés. Nous avons remarqué déjà

---

35. - Ephés. VI, 18-24. – Philip. I, 1 – II, 2. – I Thessalon. I, 1 – III, 6. – Hébr. V, 5-9; V, 13 – VI, 3; VI, 8-11; VI, 15 – VII, 5; VII 8-13; VII, 16 – X, 22. –

que l'auteur du manuscrit curetonien avait traduit κατ' ὄναρ (St. Math. I, 20; II, 12, 13, 19, 22, Cfr. p. 178) D'abord, par « in visione nocturna », ensuite par « in visione », enfin par « insomnio » (Cfr. p. 178). Ici, il a fait plus que traduire: il a interprété et commenté, mais il y a lieu de se demander s'il n'a pas trouvé l'idée de « visio » dans le terme copte ⲣⲁⲥⲟⲩ, ou ⲣⲁⲥⲟⲩⲓ, qui signifie 1º vision et 2º vision nocturne ou songe. Il ne paraît pas douteux, en effet, que le mot ⲣⲁⲥⲟⲩ ne soit l'intermédiaire entre ܒܚܙܘܐ ܕܠܠܝܐ « in visione nocturnâ » et l'expression grecque κατ' ὄναρ. – Dans St. Mathieu III, 5, les versions coptes ajoutent le mot « fluvium ». Au verset 6, elles portent: « veniebant ad baptisma » ⲉⲩⲛⲏⲟⲩⲉϫⲉⲛ ⲡⲓⲱⲙⲥ. – Au verset 17, on lit « filius meus, dilectus meus ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲡⲁⲙⲉⲛⲣⲓⲧ. » On trouve également des coïncidences, dans St. Luc XXIII, 39, 40 et XXIV, 43, etc; mais on ne remarque cependant, nulle part, ces additions nombreuses et choquantes que nous avons relevées dans le manuscrit curetonien. Il n'y a donc pas de doute que cette singulière édition de la Péchito ne doive prendre place à côté des manuscrits les plus justement discrédités, comme l'est le fameux Codex Bezoe (D, 1).

VII. – Dans le Tableau ci-joint, nous avons cherché à donner une idée générale des ressources que l'on possède pour faire une bonne édition des versions coptes. En ce qui concerne la Version Sahidique et la Version Bachmurique, ces ressources se réduisent à peu de chose, mais le Musée Borgia de la Propagande, à Rome; les Bibliothèques de Naples et de Turin pourraient augmenter nos richesses. La Bibliothèque de la Propagande, en particulier, contient, outre les manuscrits catalogués par Zoëga, de nombreux volumes, que nous avons eus autrefois entre les mains et que personne n'a encore explorés, comme ils le méritent. C'est, à bien des points de vue, le fonds le plus riche et le plus ignoré qu'il y ait en Europe, pour ce qui regarde les littératures orientales, coptes, syriennes, arabes, arméniennes et éthiopiennes.

« Matériaux qu'on possède pour faire une bonne édition des versions coptes. »

Le même fond doit posséder plus d'un manuscrit memphitique: En tout cas, il contient des documents patristiques, où les versions coptes sont citées très souvent par extraits.

Manuscrits coptes. – 1° Memphitiques.

	Évangiles						Actes et Épîtres						St Paul.						Apocalypse.					
	(1) B.P.	Ber.	Lond.	Oxf. (2)	Rome	Par. (3)	B.P.	Ber.	Lon.	Oxf.	Rome	Par.	B.P.	Ber	Lon.	Oxf.	Rom	Par.	B.P.	Ber.	Lon.	Oxf.	Rom (4)	Paris
IX	″	″	14470 A	″	″	″	″	″	14470 A	″	″	″		″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″
X	″	Or. 40 A	″	″	″	15	″	″	″	″	″	″		″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″
XI	″	″	″	″	″	62 5	″	″	″	″	″	″		″	″	″	″	″	″	″	″	″	″	″
XII	″	″	Or. 1001	H. 17+	″	13+59 5	″	″	″	″	″	″		″	″	″	12.	17.	″	″	″	″	″	″
XIII	″	″	″	″	9+	14, 16.	″	″	″	″	″	″		″	″	H. 122+	V 13.	″	″	″	″	″	″	″
XIV	″	″	Or. 425+	H. 20 B. 166+	10, 11.	60 5	P. 120+	″	Or. 424	″	V. 12 V. 14+	″	P. 120+.		Or. 424	″	15.	″	P. 124+ B. 2 P. 123+	″	″	″	V. 12	″
XV	B 12+	″	5995	″	″	61 5	.	″	″	″	.	″		″	″	″	″	″	″	″	″	″	V. 13 C. 1. 9 V. 16	″
XVI	″	″	″	B 171+	6+ 8+	62 5	″	″	″	″	″	″		Or. 115.	″	″	″	″	″	″	″	″	P. 8*	″
XVII	P. 122	Or. 165 ″ 166 ″ 167 ″ 168	″	″	″	14 A	P. 121.	″	″	H. 43+	″	65+ 5 66 5	P. 121+	″ 116. ″ 169+	″	H. 43 +	″	63 5 64 5	″	″	″	H. 43+	″	65 5/+ 91 5
XVIII	P. 116 ″ 117 ″ 118	″	Or. 426 a P.B.S.	B. 16	″	″	″	″	″	″	″	″			″	H. 243	″	″	″	″	″	″	″	

2° Thébains ou Sahidiques.

A. Angleterre. 1°. A Oxford, les manuscrits employés par G. C. Woïde et H. Ford. – 2° Dans la collection Crawford-Balcarres; St Marc IX, 18–XIV, 26; St Luc XVII, 18–XIX, 30 (7e ou 8e siècle?) – St Luc III, 8–VI, 37 et Galates I, 14–VI, 16 (5e ou 6e siècle). – 3° Au British Museum St Jean XX, 1–29. –

B. Paris. – Dans le manuscrit 102 du supplément il y a des fragments de St Luc III, 21–IV, 9. – de St Jean XVII, 17–26. – des Actes VII, 51–VIII, 3. – de l'Apocalypse I, 13–II, 2. –

* F.B.S.: un manuscrit de la Brit. and F. Bible S. à Londres

C. En Italie, il y a à Venise, à la Bibliothèque Namiana, les fragments publiés par Mingarelli, s'ils ne sont pas perdus. – Mais la plus riche collection se trouve à la Propagande, parmi les manuscrits Borgia. – Voir Zoëga, catalogus codicum manuscriptorum, etc. – Cette collection contient aussi les seuls fragments en dialecte Bachmurique qu'on ait jamais publiés. –

P. 8* = manuscrit à la Propagande à Rome.

---

(1). – B = Collection Crawford et Balcarres. – P = Collection de Lord la Zouche à Parham, dans le Sussex.

(2). – H = Collection Huntington. – B = Collection Bodley, à la Bodléienne, à Oxford.

(3). – S. désigne les manuscrits du Catalogue supplémentaire.

(4). – V. = Vaticane. – C. 1. 9 désigne un manuscrit, qui se trouve à la Bibliothèque Angelica.

Outre les manuscrits proprement dits des Saints Evangiles, il y a à Rome, à Paris, à Berlin, à Oxford, à Londres, à Göttingue, etc; même dans les collections privées comme celles du Comte Crawford et Balcarrès ou de Lord de la Zouche, des Evangéliaires et des Lectionnaires, qui peuvent rendre de grands services. Paul de Lagarde a publié, dans ses Orientalia, 1ère partie (Göttingen, 1879, in 4º de 104 pages), la table détaillée d'une dizaine de lectionnaires, qui peuvent être consultés avec grand fruit par ceux qui voudraient poursuivre ce genre d'études. Ces tables répondent assez exactement au Συναξάριον, ou au Πίναξ τῶν αμβωνιζομένων εὐαγγελίων des Grecs.

« Quelques lectionnaires signalés en passant. »

Nous citerons plus tard dans une autre étude le texte de la section relative à la Femme adultère, suivant la version memphitique.

Ce n'est pas sans quelque regret que nous nous séparons des Versions coptes et de l'Egypte, vers lesquelles notre pensée s'est reportée si souvent dans les pages qui précèdent. D'ailleurs, nous ne les abandonnons pas complètement, et pour toujours; car, bien des fois encore dans les pages qui vont suivre, nous rencontrerons les versions coptes et l'Egypte. Nous ne leur disons donc pas un adieu définitif: Nous les retrouverons bientôt, même en étudiant la version arménienne.

Paragraphe deuxième.

De la Version Arménienne.

I.— Le christianisme se répandit de très bonne heure en Arménie. L'Apôtre St Barthélemy l'y prêcha, suivant les traditions de l'Eglise Arménienne et de toutes les églises chrétiennes; mais on connaît peu de choses de ces premiers temps, parce que la littérature arménienne, remontant aux premiers siècles de l'ère chrétienne, a péri à peu près complètement. Nous savons néanmoins que, soit la persécution, soit d'autres causes, arrêtèrent les progrès du christianisme et son développement. C'est pourquoi, St Grégoire par les travaux

« Établissement du christianisme en Arménie. – St Barthélemy, l'Apôtre des Arméniens. »

« St Grégoire l'Illuminateur au IVe siècle. — Le second apôtre de l'Arménie. »

duquel la religion chrétienne prit, au commencement du IVe siècle, beaucoup d'extension en Arménie, a reçu dans l'histoire le nom de Loussavoritch ou d'Illuminateur.

Pour des raisons qu'il serait trop long de rapporter ici, l'Église arménienne fut lente à s'organiser : ses commencements furent laborieux, pénibles, difficiles. Après St Grégoire, il lui fallut encore plus d'un siècle, avant d'arriver à un état normal. Le grand obstacle qu'elle trouvait à se constituer définitivement, l'obstacle que signalent tous les anciens auteurs, c'est le manque d'une littérature propre.

« Obstacles que rencontre le christianisme. Manque d'une littérature. »

II. — La langue arménienne existait sans doute, mais, faute d'un alphabet qui lui fut approprié, on ne pouvait pas l'écrire et s'en servir pour la diffusion et la propagation de l'Évangile. La langue syriaque était employée dans la liturgie ; et, cette circonstance, jointe aux abus que quelques Syriens commirent, a laissé, dans la mémoire des chrétiens d'Arménie, des souvenirs très pénibles, souvenirs dont on trouve un écho dans les écrivains du Moyen-Age, même chez les écrivains des temps modernes. « Le bienheureux Machdotz, dit Lazare de Pharbe (+493), s'inquiétait et s'attristait sans cesse, en voyant des sommes considérables s'épuiser pour les enfants de l'Arménie qui faisaient de grosses dépenses, des voyages lointains, de longues études, et passaient leur vie dans les écoles littéraires syriennes. Les offices de l'Église et les études religieuses se faisaient en langue syriaque, soit dans les monastères, soit dans les églises arméniennes, de sorte que le peuple d'un pays si étendu, ne pouvait rien comprendre, ne retirait aucun profit (de ces études), parce qu'il ignorait la langue syriaque (1). »

« Plaintes qu'on rencontre dans tous les anciens auteurs, même dans les écrivains du Moyen-Age. »

« On cite, en passant, Lazare de Pharbe. »

Le christianisme accomplit encore une fois la merveille qu'il avait déjà réalisée et qui s'est reproduite si souvent depuis ces siècles reculés : il créa un alphabet, sauva une littérature et fonda

« Le christianisme crée une littérature, fonde et sauve une nation. »

---

(1). — Lazare de Pharbe. Histoire d'Arménie, dans Langlois, Historiens d'Arménie, Tome II, p. 265. — Cfr. Gorioun. Vie de St Mesrob, ibid.; Zénob de Glag. Histoire de la Province de Daron, etc..

on conserva une nation. Les Arméniens, comme peuple, ne comptent guère que depuis qu'ils sont devenus chrétiens : sans l'église, il y a longtemps qu'ils auraient disparu de la surface du globe ; le christianisme les a sauvés ; c'est au christianisme et à l'invention de l'alphabet que leur race doit, en grande partie, de s'être perpétuée jusqu'à nos jours.

« Invention de l'Alphabet arménien : Où ? Quand ? Par qui ? »

III.— Le caractère arménien ne fut pas plutôt inventé, vers la fin du IVe ou vers le commencement du cinquième siècle (1), que l'élite de la jeunesse arménienne se mit à l'oeuvre sous la direction du Patriarche Saint Sahag (+439) et de saint Mesrob ou Machdotz (+440), l'inventeur de l'alphabet arménien.

« Première floraison littéraire en Arménie. — Époque des traducteurs. »

En moins d'un demi-siècle (400-450), l'Arménie chrétienne fut dotée d'une littérature, littérature en partie originale, en partie empruntée aux peuples voisins, surtout aux Grecs. Il va de soi que les Saintes Écritures furent les premiers livres traduits. Gorioun, dans sa vie de saint Mesrob (2), Lazare de Pharbes et Moyse de Khorène, dans leurs histoires d'Arménie (3), etc, nous ont raconté la manière dont fut faite cette traduction. Dans l'impatience où on était d'avoir les Saintes Écritures, tout ce qu'il y avait d'hommes capables se mit à l'oeuvre ; on prit les premiers manuscrits venus (4).

---

(1).— On place l'invention de l'Alphabet arménien en 406.— Voir le Vartabied Jacques Issaverdenz, Rites et cérémonies de l'Église arménienne, Venise, in-12, 1876, page 153.

(2).— V. Langlois, Historiens d'Arménie, Tome II, pages 10-12.

(3).— Ibid. pages 267 — Ibid. pages 168-169.

(4).— Les historiens d'Arménie racontent qu'un traître et un apostat du nom de Miéroudjan, voulant détacher les chrétiens d'Arménie des chrétiens de Byzance, avait fait détruire tous les exemplaires des Livres Saints, qu'il avait pu découvrir en Arménie.— Que de fois la même histoire, ou histoire semblable, s'est reproduite depuis que le christianisme existe et comme le génie de la persécution demeure partout fidèle à lui-même ! Dèce, Dioclétien, Julien l'Apostat, Henri VIII, Albinus, Miéroudjan, sans parler des iconoclastes contempo-

Le Patriarche saint Sahag (+ 439) revoyait les essais de traductions et les corrigeait afin de rendre la version arménienne correcte et uniforme : Jean d'Eghéghiatz, Joseph de Baghin, Eznigh de Golph, Ghévont, Artzan, Moyse de Khorène y travaillèrent et parcoururent, pour faire leur traduction, toutes les écoles chrétiennes du temps. Edesse, Césarée, Alexandrie, Athènes, Constantinople virent l'élite de cette jeunesse arménienne, avide d'instruction et de science, venir fréquenter leurs instituts et écouter leurs maîtres. Moyse de Khorène raconte, dans le style propre aux écrivains orientaux, comment lui-même « en naviguant légèrement sur les abîmes des archives »[1] passa de l'école d'Edesse aux écoles de la Palestine et à celle du Platon alexandrin (St Cyrille ?). Il ne s'arrêta même pas là : il se rendit à Rome, à Athènes et à Constantinople.

« Traducteurs connus « de la Sainte Bible. »

« Résultats de leurs « travaux. »

Le résultat de tous ces travaux fut : 1° une version faite sur la Péchito syrienne par Eznigh de Golph et par Joseph de Baghin. — 2° une version faite sur les LXX, surtout par St Mesrob et par saint Sahag. — Cette dernière version fut revue, vers le temps du Concile oecuménique d'Ephèse, sur des manuscrits grecs venus de Constantinople et un peu plus tard sur des manuscrits alexandrins.

« Valeur de la version « arménienne, au point « de vue littéraire. »

IV. — On voit que les Arméniens n'ont épargné, ni dépenses, ni efforts, pour obtenir une version des Saintes Ecritures. Et, de fait, leur Bible est un des chefs-d'oeuvre de leur littérature. Elle est la gloire de cette époque, qui a été si féconde pour leur nation et qui a été immortalisée, dans leur histoire, sous le nom d'époque des traducteurs. Si jamais une version a reçu la sanction ecclésiastique, c'est assurément la version arménienne. Non seulement elle s'est introduite en tous lieux par l'usage qu'on en a fait, mais elle a été exécutée par les principaux dignitaires de l'Eglise Arménienne, quelques-uns disent même approuvée par le concile national tenu à Achdichad, vers l'an 434.

« Approbation de la version arménienne au « concile d'Achdichad. »

---

rains, puritains ou internationalistes. Quelle galerie intéressante de portraits historiques !

(1). — Moyse de Khorène, Histoire d'Arménie. III, chap. LXII.

l'Ancien Testament représente les LXX, et non le texte Hébreu. On prétend que la Version Arménienne fut faite sur un des cinquante manuscrits qu'Eusèbe de Césarée avait fait copier, sur l'ordre de Constantin, pour les principales églises de l'Empire romain.

On ne sait pas au juste quelle était la différence qui séparait les trois recensions ou versions qui furent ainsi faites, dans la première moitié du V[e] siècle; car il ne nous est rien parvenu des deux premières, dont l'une dérivait de la Péchito syrienne (1). Au moins, on ne connaît sûrement aucun passage qu'on puisse rapporter, sans crainte de se tromper, à l'une de ces deux premières

---

(1) – Bar-Hébréus, commentant le psaume XV, 1 (XVI, 1 suivant l'Hébreu et la Péchito) observe que Symmaque lisait: Il n'est pas
» de bien pour moi, sans toi. L'arménien, continue-t-il, lit comme
» la version syrienne (Péchito): Mon bien vient de toi. Il suit de
» là que les Arméniens, après avoir traduit (la Bible) sur le Grec, « Points de contact en-
» ont collationné leurs exemplaires avec le Syriaque, et qu'ils ont a- « tre la version armé-
» dopté, en quelques endroits, les leçons de la Péchito. » — D'après « nienne et la Péchito
le Codex Syro Hexaplaris Ambrosianus, f° 8, b, Symmaque porte « relevés par Bar-Hé-
bien la leçon que lui attribue Bar-Hébréus, qui, du reste, ne connais- « bréus. »
sait vraisemblablement la version de Symmaque que par l'édition Hexaplaire de Paul de Tella. Voici le texte même de Bar-Hébréus, d'après le manuscrit vatican 282, f° 70, b. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. Le même commentateur fait, en d'autres endroits de son Trésor des Mystères, des remarques semblables, de telle sorte que le texte actuel de la version Arménienne répond bien à ce que nous devions nous attendre à y rencontrer d'après les récits des historiens d'Arménie. Les mêmes auteurs ne pouvaient pas traduire deux fois les Saintes Écritures, sur deux textes aussi différents que le sont la Péchito et les LXX, sans que le résultat final de leurs travaux ne présentât un certain éclectisme.

« Des deux premières recensions, versions ou recensions, on ne connaît rien de certain. »

des deux premières recensions. Il est possible que quelques leçons, empruntées à la version faite sur la Péchito, aient survécu dans quelques endroits de la version dérivée des LXX, ainsi que Bar-Hébræus le remarque dans ses commentaires.

V.— Nous possédons depuis longtemps de bonnes éditions de la Version Arménienne. Les Arméniens ont eu soin d'éditer le chef-d'oeuvre de leur langue et de leur littérature, et n'ont rien laissé à faire, sous ce rapport, aux savants d'Europe. Tout ce qu'on pourrait désirer, ce serait une étude critique sur la Version Arménienne écrite dans une langue européenne, de façon à ce que les résultats de l'examen fussent accessibles à tous les hommes instruits ou désireux de s'instruire. Mais l'Arménien n'est pas un idiôme très connu en Europe et nous sommes vraisemblablement loin du temps où on publiera un travail du genre de celui dont nous parlons.

« Première édition de la Bible Arménienne. »

La première édition de la Bible Arménienne a paru à Amsterdam, en 1666, par les soins d'Oscan, archevêque d'Erivan, qui avait été envoyé tout exprès en Europe, pour publier les Livres Saints.[1] Depuis cette époque, les éditions se sont multipliées, à Constantinople, à Jérusalem, surtout à Vienne et à Venise, grâce, en particulier, au zèle des Bénédictins d'Arménie, nous voulons dire, des religieux Mechitaristes. Les deux éditions de Venise (1789 et 1805), dont Zohrab fut chargé, jouissent d'une assez grande estime, parce que ce savant collationna une vingtaine de manuscrits anciens. En 1860, les Mechitaristes de Venise ont donné une édition in-4°, ornée de fines gravures, accompagnée de préfaces et des tables des titres disposées en forme de tables de concordance.

« Nouvelles éditions plus critiques par Zohrab: 1789 et 1805. »

---

(1).— Biblia Armena Juxta Versionem LXX interpretum, Jussu Jacobi Charactori Armenorum Proto-Patriarchae adornata et edita studio Oskan Vartabied (id est) Episcopi Yuschuaran in Armenia de Dominatione Persica, Juvante Salomone de Leon ejus Diacono.— Amstelodami aera Armeniorum 1115. Christi 1666.—

Éditions du Nouveau Testament. – Particularité singulière que présente la Version Arménienne.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que, si on a fait de nombreuses éditions de la Bible, on a fait des éditions plus nombreuses encore du Nouveau Testament, sous toute espèce de formats. Une des particularités les plus curieuses de la Version Arménienne du Nouveau Testament, c'est qu'elle contient une lettre des Corinthiens à saint Paul et une troisième lettre de St Paul aux Corinthiens. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que ces pièces sont apocryphes : elles ont été publiées, pour la première fois, en 1816, par Lord Byron, qui vivait alors à Venise.

Accusations dirigées contre l'édition d'Oscan et contre les éditions postérieures.

VI.– On a reproché à l'édition d'Oscan, en particulier, mais aussi aux autres, certaines altérations faites dans le but de rendre le texte Arménien plus conforme à la Vulgate latine. La même accusation a été dirigée, par les critiques modernes, contre la plupart des versions orientales ; et il est certain, que tout exagérée qu'elle est, cette accusation est en partie fondée. Les éditeurs du XVIe et du XVIIe siècle ne se faisaient pas scrupule de retoucher quelques passages des Livres saints, mais le nombre de ces passages est très restreint.

Le docteur S. Prideaux Trégelles, qui a fait examiner par Ch. Rieu l'édition d'Oscan et celle de Zohrab, pour l'édition du Nouveau Testament grec qu'il préparait, est arrivé à la même conclusion. Il ne croit pas qu'Oscan ait altéré systématiquement la version arménienne. Il a retouché quelques passages, comme le faisaient les éditeurs du XVIIe siècle, et cela, sous l'influence de principes de critique défectueux. Voici un Tableau qui permettra de se rendre compte des principales altérations qu'a subies la Version Arménienne dans l'édition d'Oscan. Nous avons pris naturellement le Texte de la Vulgate pour terme de comparaison (1).

---

(1).– Os. signifie Oscan ; Zoh. Zohrab ; 1789 et 1860 les éditions de la Bible données à Venise en 1789 et 1860 ; S. la Pechito ou Version Simple ; P_1 et P_2, la Version Philoxénienne texte et marge ; M. Memphitique ; S. Sahidique ; G. « Texte Reçu ».

	Pour la Vulgate.										Contre la Vulgate.									
	Os.	Zob.	1789	1860	S.	P.1	P2	M.	Sa.	G	Os.	Zob.	1789	1860	S.	P.1	P2	M.	Sa	G
S. Math. VI, 14	p	"	"	"	"	"	d	p	"	"	.	c	c	c	c	c	d	.	c	c
" VII, 29	p	"	"	"	p	p	d	"	"	"	.	c	c	c	"	.	d	c	c*	c
" XIV, 32	p	"	"	"	"	"	d	p	d	"	"	c	c	c	c	c	d	"	d	c
" XXIII, 13	p	"	p	"	p	p	d	p*	d	"	"	c	"	c*	"	"	d	"	d	c
S. Marc, XIV, 62	p	"	"	"	"	"	d	.	"	"	"	c	c	c	c	c	d	c	c	c
Actes, XV, 18	p	"	p*	"	p	p	"			p	"	c	c	c	"	"	c			c
" , XIX, 23	p	"	"	"	p*	p*	d			"	"	c	c	c	"	"	d			c.
" , XXIII, 24-25	p	"	"	"	"	p*	d			"	"	c	c	c	c	;	d	.		c
" , XXVIII, 29	p	"	p*	"	"	p*	d			p	,	c	,	c	c	"	d			"
S. Jacques, I, 1	p	"	"	"	p	"	d			"	"	c	c	c	.	c	d			c
S. Jean, V, 6	p	"	"	"	"	"	d			"	"	c	c	c	c	c	d			c
" , " , 7	p	"	p*	"	"	"	d			p*	"	c	"	c	c	c	d			"
" , " , 20	p	"	"	"	p	"	d			"	"	c	c	c	"	c	d			c
" , III, 11	p	"	"	"	"	"	d			"	"	c	c	c	c	c	d			c
Apoc., V,	p	"	"	"	"	d	d			p	"	c	c	c	c	d	d			"
" , VI, 3-5	p	"	"	"	"	d	d			p	"	c	c	c	c	d	d			"
	16	0	4	0	6	6	15			5	0	16	12	16	10	8	1			11

Il est bien évident que l'évêque Oscan a retouché le texte de la Version Arménienne, pour le rendre conforme à la Vulgate; ce qui le prouve clairement, c'est que les manuscrits ne contiennent pas les additions et les variantes; et voilà pourquoi les éditions de Zohrab (1805) et d'Aucher (1860) sont opposées à la Vulgate dans ces 16 passages.

Il ne suit pas de là cependant que la Vulgate Latine ait toujours tort, puisqu'elle a quelquefois, pour elle, l'autorité des autres versions; mais cela montre que la Version Arménienne s'écarte généralement de la Version Latine, dans tous ces endroits. Sur 16 leçons 6 sont appuyées par la Péchito, mais une avec quelques variantes (Actes XIX, 23); 6 ont également pour elles le texte de la version Philoxénienne; mais, en trois endroits sur six, les addi-

tions sont marquées d'un astérisque ; ce qui semble indiquer que la version Philoxéno-H. ne les contenait pas primitivement (Voir page 149). La marge de la version philoxénienne ne contient de variante qu'en un seul endroit, et, dans ce seul cas, elle est contraire à la Vulgate. Le Texte Reçu est 5 fois pour et 11 fois contre notre édition latine. Il y a donc une dizaine de ces variantes qui sont condamnées par les anciennes versions et, cinq ou six, qui ont, pour elles, des autorités très respectables.

C'est là une nouvelle série de faits qui éclaire et confirme ce que nous avons dit précédemment des versions et de leur classement, au point de vue de la critique textuelle.

VII. — Nous avons voulu vérifier la remarque du grand commentateur syrien, Bar-Hébréus, que nous avons citée page 327, note 1 ; et nous avons observé un fait qui suggère plus d'une réflexion. D'après Bar-Hébréus la version arménienne portait de son temps, au psaume 15, verset 1 : « Mon bien vient de toi », comme la Péchito ; mais l'édition in 4°, donnée à Venise en 1860, porte, page 575, colonne 1e, « [illegible] « mes biens. Tu n'en as pas besoin », ce qui : 1°. n'est pas la leçon de Bar-Hébréus et détruit toute la force de son argument ; ce qui 2°. est la leçon des LXX : ὅτι τῶν ἀγαθῶν μου οὐ χρείαν ἔχεις. Paul de Tella donne la leçon des LXX dans le Texte : [illegible] et cite en marge celle de Symmaque (Codex Syro-Hexaplaris Ambrosianus f° 8, b, col. 2).

Il n'est pas probable que Bar-Hébréus se soit trompé : on peut même affirmer qu'il dit vrai et que l'Église Arménienne de son temps lisait ce passage, comme il le rapporte, puisqu'il appuie sur cette leçon une conclusion assez importante, sur la Version arménienne. De plus, Bar-Hébréus était au courant des choses arméniennes, puisqu'il était né et avait reçu son éducation, dans une ville beaucoup plus arménienne que syrienne. Mélitine faisait, en effet, au XIIIe siècle, partie de l'Arménie.

Aussi avons-nous essayé de contrôler le fait, en recourant à l'édition in 32 du Psautier que les Arméniens ont donnée à

« Examen de la leçon notée par Bar-Hébréus, au psaume XV, (XVI, 1). — Fait singulier qu'on remarque. — »

« Édition de 1860. — Comment elle rapporte ce passage. »

« Psautier de 1853. — Remarquer. — Comment

„ils lisent ce passage ?„ à Venise, en 1853, nous avons trouvé à la page 29, le texte, que nous examinons, ainsi conçu : « [illegible] » : « mes biens viennent de Toi », ce qui est la leçon de la Péchito et celle que Bar-Hébreus attribue aux Arméniens. De plus, dans le livre liturgique, auquel on a donné le nom de Jamaquirk (1) et qui répond suffisamment au Diurnal des Latins, le texte est conçu (page 370) de la même façon que dans le Psautier. Il y aurait donc lieu de se demander si les Arméniens n'auraient pas eu, comme les Latins, deux versions des Psaumes, l'une faite sur l'Hébreu par l'intermédiaire de la Péchito, l'autre sur les LXX, et si ces deux versions n'ont pas eu cours en même temps dans l'Église Arménienne, la première dans les offices liturgiques, la seconde dans les études privées et dans les commentaires des docteurs.

« Les Arméniens n'auraient-ils pas eu plusieurs versions des Psaumes ? — »

Le fait mériterait d'être examiné plus minutieusement que nous ne pouvons le faire ici.

„ La version arménienne a-t-elle été latinisée au Moyen-Âge ?„

VIII. — On a reproché également à la Version Arménienne d'avoir été altérée pour plaire aux Latins. On a prétendu qu'à l'époque où les Arméniens étaient entrés en rapport avec les Occidentaux, surtout avec la France et avec l'Italie, on avait revisé le texte arménien sur celui de la Vulgate. On a même fixé une époque précise et rapporté cette révision au règne d'Hétoum, roi de Cilicie (1224 - 1270) : mais on n'a cité à l'appui aucun document historique, aucun témoignage concluant.

« Raisons générales qui militent contre ce fait „

Nous avons quelque peine à admettre le fait, car on ne change pas les habitudes d'une nation sans qu'il en reste des traces, surtout quand il s'agit des habitudes religieuses. Si des pêcheurs africains organisèrent une petite émeute, parce qu'on leur faisait lire dans leurs offices la version où St Jérôme avait substitué le mot Hedera à celui de „Cucurbita (2)„, qu'auraient fait les Arméniens si on avait cherché à latiniser leur Bible ! Nous ne parlons pas ici des Ar-

---

(1). — Cf. P. Martin St Pierre et St Paul dans l'Église Arménienne, page 18-19.

(2). — Voir plus haut, page 71.

ménien hérétique ou schismatique, mais même des Arméniens orthodoxes. Le fait ne serait certainement point passé inaperçu et nous en trouverions plus d'une trace dans la littérature arménienne. Des controversistes comme Vartan Partzpertzi (+ 1271) surnommé le Grand, comme Mékhitar Squévratzi (+ 1340 ?), Jean Orodnetzi (+ 1350 ?), Grégoire Dathévatzi (1340-1410) n'auraient point manqué de flétrir cette tentative; et leurs écrits nous auraient transmis quelque écho de cette controverse. Or, nous n'avons jamais rencontré, dans les ouvrages qu'ils ont écrits contre les Latins, la moindre allusion à ce fait, ce qui suffit pour nous autoriser à conclure qu'il est complètement dénué de fondement.

« Silence que gardent là-dessus les controversistes arméniens. »

« Il est raisonnable de conclure que cette accusation ne repose sur rien. »

Et puis, dans quel but revoir le texte arménien sur le texte de la Vulgate ? - Est-ce que l'Église catholique a jamais imposé la Vulgate aux chrétiens orientaux ? - A-t-elle jamais soutenu que la Vulgate valait plus que les LXX, plus que la Péchito, plus que la Version Arménienne, etc. ? — Jamais.

Il serait donc à désirer qu'on cessât de répéter de pareilles accusations, qui sont une entrave pour les études critiques, tant qu'elles ne sont pas prouvées. Tant que le fait n'aura pas été démontré, nous nous refuserons à l'admettre. - Il est facile d'expliquer les coïncidences qu'on rencontre, une fois ou l'autre, entre toutes les versions, sans recourir à des altérations ou à des révisions dont l'histoire n'a conservé aucune trace et qu'on invente de toutes pièces, uniquement pour soutenir les théories vers lesquelles on incline.

IX. — Comme tendances critiques, la Version Arménienne présente des caractères mixtes et cela s'explique aisément par l'époque où elle a été faite, par les deux ou trois révisions qu'elle a subies à son origine, par les influences littéraires auxquelles les Arméniens ont été soumis aux premiers siècles de leur existence et pendant tout le cours du Moyen-Age. Nous aurons à revenir plus tard là-dessus, en citant des exemples caractéristiques, dont nous donnerons l'explication. Il suffit, du reste, pour se rendre compte du fait, dont nous parlons en ce moment, de consulter les tableaux généraux qu'on trouvera à la fin du chapitre consacré aux versions.

« Tendances critiques de la Version arménienne. »

« Examen des 20 passages qu'on a cités précédemment. »

Si on consulte la Version Arménienne dans les 20 passages dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, pages 107-109, 154, 176, et dont nous reparlerons encore plus loin, on verra que la Version Arménienne s'accorde 11 fois avec le « Texte Reçu », tandis qu'elle s'en écarte 9 fois. Ce partage est significatif. Il permet, à lui seul, déjà, de classer ce document.

« Y a-t-il quelque chose à faire encore pour obtenir une bonne édition de la Bible arménienne. »

Nous ne dirons rien des manuscrits de la Version Arménienne. Ils sont, en général, peu nombreux dans les Bibliothèques d'Occident. D'ailleurs, au point de vue de la publication du texte, tout est fait. Les Arméniens n'ont laissé rien à faire aux Européens, sous ce rapport.

Tout ce qu'on peut désirer c'est que le volume placé entre nos mains soit étudié à fond et mis à la portée des critiques européens[1]; mais nous ne sommes vraisemblablement pas près de voir exécuter le travail dont nous parlons, bien qu'il soit un des plus impérieusement réclamés par la critique contemporaine. Ce travail demande du savoir, du temps, des loisirs, un outillage matériel considérable et les temps ne sont guère favorables à ce genre d'études, nulle part, mais surtout en France.

---

(1). — Le docteur S. Prideaux Trégelles est le seul qui ait tenté de mettre à profit la Version Arménienne, dans sa grande édition du Nouveau Testament grec; mais il n'a pu le faire que très imparfaitement, parce qu'il ne connaissait pas l'Arménien. Le docteur Charles Rieu du Musée Britannique confronta pour lui l'édition d'Oscan (1666) et celle de Zohrab (1789 et 1805) Cfr. Th. Hartwell Horne, An introduction to the Critical Study and Knowledge of the Holy Scriptures, 14e édition, 1877, tome IV, pages 312-315.

Paragraphe troisième.

De la Version Ethiopienne.

« Origine du christianisme en Ethiopie. »

I.– Le christianisme dut pénétrer de bonne heure dans l'Arabie Heureuse et dans l'Ethiopie ; il y fut prêché, sans doute, par l'eunuque de la reine Candace, dont il est question au livre des Actes (VIII, 35), mais il y pénétra aussi du côté de l'Egypte, soit à la suite des solitaires qui envahissaient les déserts de la Thébaïde, soit à la suite des commerçants qui allaient chercher fortune dans l'intérieur de l'Afrique. Toutefois, il dut y faire peu de progrès et nous ne savons rien de ses commencements dans ce pays.

« Effet que produit la conversion de Constantin sur le monde romain et barbare. »

Ce n'est qu'au IVe siècle que le christianisme s'établit solidement en Ethiopie, et cet établissement a même tout l'air d'une première fondation. Constantin, en entraînant à sa suite le monde romain, a ébranlé aussi tout le monde barbare : Une multitude de conversions suivent et couronnent la sienne : Au Sud, en Afrique, ce sont les Ethiopiens, au Sud encore, en Arabie, ce sont les Arabes dont la Reine demande un évêque (1) ; à l'Est ce sont les Arméniens, au Nord-Est les Ibères ou Géorgiens ; au Nord encore, les Goths, en attendant que les Francs, les Bretons et les Germains, les imitent. C'est un monde qui se dissout et c'est un monde qui se reconstruit, sous le souffle du christianisme, à l'ombre et sous la protection de la croix.

« S. Frumence l'apôtre de l'Ethiopie au IVe siècle. »

L'histoire de l'établissement du christianisme en Ethiopie a tout l'air d'un roman, et cependant nous marchons ici sur la terre ferme de l'histoire ; il est certain, en effet, que saint Frumence fut sacré évêque des Ethiopiens par saint Athanase, vers le commencement de l'épiscopat de ce dernier, par conséquent vers

---

(1).– Rufin, Historia Eccles. Lib. II, 6.– Patrol. Lat. Tome XXI, col. 514–515.

330 ou 340 (1). Le christianisme ne tarda pas à fleurir sur le sol Éthiopien et il n'a jamais complètement disparu de cette partie du sol africain. Les missionnaires européens l'y ont retrouvé, au XVIe siècle; et les voyageurs modernes l'y ont rencontré également de nos jours (2).

« Époque où fut faite « la Version Éthiopienne. »

II. – Une traduction des Livres saints en langue éthiopienne ne dut pas tarder à suivre l'établissement de la Religion chrétienne en Abyssinie; mais on ne peut fixer l'époque où elle fut faite que par conjecture. On a tantôt rapportée cette version aux temps modernes; tantôt on a placé son exécution au VIIe siècle, mais plus communément on la considère comme une oeuvre du Ve ou de la fin du IVe siècle. Et cette dernière opinion est celle qui paraît le plus vraisemblable. Néanmoins les études sont tellement arriérées sur ce point qu'on ne peut encore rien dire de certain.

« Édition de la Version « Éthiopienne. »

III. – La Version Éthiopienne du Nouveau Testament a été une des premières imprimées. Elle a paru à Rome en 1548 – 1549, mais dans un état très imparfait, à cause du peu de ressources en manuscrits que les éditeurs – cinq éthiopiens – avaient à leur disposition. Ce texte a été réimprimé dans la Polyglotte de Walton ou de Londres, mais sans être revu et corrigé. Dans ce siècle, la « British and Foreign Bible Society » a donné, par les soins de Thomas Pell Platt, une édition un peu meilleure (1826), bien qu'elle soit loin de répondre aux exigeances de la critique biblique.

---

(1). – Rufin, auquel nous devons ce que nous savons de l'Établissement du christianisme en Éthiopie, termine son récit (Historia ecclesiastica Lib. I, cap. IX) par ces mots : « Quae nos ita gesta, non opinione vulgi, sed ipso Aedesio Tyri presbytero postmodum facto, qui Frumentii comes prius fuerat, referente, cognovimus. » – Cfr. Patrolog. Latine, Tome XXI, col. 480, A. – Aedesius était frère de saint Frumence et tous les deux étaient fils d'un philosophe Tyrien du nom de Métrodore. –

(2). – Par exemple, M. Antoine d'Abbadie, à la demande et par-

III. — Ce qu'on sait aujourd'hui de la Version éthiopienne montre qu'elle est l'oeuvre de plusieurs personnes et que ses différentes parties ont une valeur très inégale. Les traducteurs connaissaient mal le grec. Quelquefois ils ont paraphrasé plutôt que traduit, et on remarque, en particulier, ce défaut dans les épîtres de saint Paul. Le docteur Samuel Prideaux Trégelles, cite (Hartwell Horne, An introduction etc, 14e édition, 1877, p. 319) les confusions suivantes de mots grecs qui ont été pris les uns pour les autres par les auteurs de la Version Éthiopienne. — Ces traducteurs ont confondu

« Cette version a été « faite par plusieurs « personnes. »

« Les traducteurs ont « pris souvent des mots « grecs les uns pour « les autres. »

Math. IV, 13 et XIX, 1. ὅρια finitima avec ὄρεα ou ὄρη montes.
" V, 22, ῥακά raca avec ῥάκα pannosus.
" V, 25, εὐνοῶν benevolus " ἐννοῶν intelligens

« Exemples qu'on cite en passant. »

Luc VIII, 29, πέδαι vincula " παιδίοι pueri.
Actes II, 37, κατενύγησαν compuncti sunt " κατηνοίγησαν aperti sunt.
" III, 8, ἁλλόμενος saliens, ἁλιεύων piscans.
" IV, 20, προκεκηρυγμένον prænuntiatus " προκεχρισμένον præunctus.
" XVI, 25, δέσμιοι vincti " δεσμοί vincula.
1 Corinth. XII, 28, οὓς quos " οὖς auris.
Apocalyp. IV, 3, ἶρις iris " ἱερεῖς sacerdotes, etc.

A ces confusions relevées par S. Trégelles dans l'Introduction de Hartwell Horne, on pourrait ajouter celles que signale H. Zotemberg, dans le catalogue de la Bibliothèque Nationale, page 25, col. 1, par exemple, les suivantes :

Marc VIII, 31, ἀποδοκιμασθῆναι contemni avec δοκιμάζειν putare
Luc I, 5, ἐξ ἐφημερίας ex ordine avec ἐν ἡμέραις in diebus
" IX, 31, ἔξοδον exitum avec δόξαν gloriam !

Une pareille collection de méprises — et il paraît qu'il ne serait pas difficile de l'augmenter — prouve que la version éthiopienne n'a pas une grande valeur critique. Avant qu'on puisse en tirer parti, il est nécessaire qu'on en donne une édition correcte et qu'on en détermine exactement les sources. Elle doit présenter

---

les soins duquel les missions catholiques ont été réorganisées en Abyssinie.

« Avantages qu'on « pourrait retirer de « l'étude de la Version « et de la Littérature « Éthiopiennes. »

des affinités nombreuses avec le texte grec revu en Égypte au IVe ou au Ve siècle et c'est là ce qui lui donne quelque importance dans les études bibliques. Bien étudiées la version et la littérature éthiopiennes pourraient nous révéler quelques épisodes de l'histoire du texte sacré, épisodes dont l'Egypte a été le théâtre; qu'une multitude d'indices trahissent, mais sur lesquels on n'a jamais encore pu faire le jour d'une manière satisfaisante. La version et la littérature éthiopiennes ne viennent, comme importance, qu'après la littérature et les versions coptes, mais elles ont encore quelque valeur.

« La Version Éthiopienne existe dans nos « manuscrits dans trois « états différents. »

Nous devons ajouter qu'on a constaté des différences notables entre les manuscrits anciens et modernes, même entre les manuscrits du XIIIe et du XIVe siècle: preuve évidente, ou qu'il y a eu plusieurs versions, ou que la même version a été revue à diverses époques. La seconde hypothèse semble la plus vraisemblable, mais on ne peut cependant rien dire d'absolument certain. Avant de prononcer là-dessus, il faut attendre qu'on ait examiné, plus attentivement qu'on ne l'a encore fait, les manuscrits éthiopiens existant dans nos bibliothèques. Ceux de la Bibliothèque Nationale semblent démontrer que la Version Éthiopienne se présente à nous dans trois états différents: 1° Telle qu'elle est sortie des mains des premiers traducteurs, 2° revue et corrigée, et enfin 3° dans une situation intermédiaire, c'est-à-dire, revue dans quelques endroits et non revue dans d'autres.

Les matériaux ne font plus défaut aujourd'hui, dans les bibliothèques d'Europe, pour faire une édition critique et correcte de la version éthiopienne, surtout depuis que le Musée Britannique s'est enrichi des dépouilles du roi Théodoros (1868.). Les Bibliothèques d'Europe contiennent autour de 1200 manuscrits éthiopiens: 12 à St Pétersbourg, 24 à Vienne, 31 à Tubingue, 22 à Francfort, 430 à Londres, 35 à Oxford, 170 à la Bibliothèque Nationale, 234 dans la collection de M. Antoine d'Abbadie et 71 à la bibliothèque vaticane. On en trouverait probablement une cinquantaine ou une centaine d'autres, dans les bibliothèques de second ordre ou dans

Manuscrits Ethiopiens.

	Évangiles.			Actes & Épîtres.			St Paul.			Apocalypse.		
	D'Abbadie	Londres	Paris	D'Abbadie	Londres	Paris	D'Abbadie	Londres	Paris	D'Abbadie	Londres	Paris
XI–XII		16190 12293										
XIII			32									
XIV			40						45			
XV		or. 507 or 525	35 +	164 9		42 43	164 9		46	164 9		
XVI	24 47		39			41 44	120			120.		41
XVII	173	or. 510 + or. 514 or. 518 + or. 516 or. 515 + or. 517 or. 511 or. 508 or. 519 or. 520 or. 512 or. 521 or. 513 or. 523	33 38		or. 526 or. 531 or. 529 or. 530			or. 526 or. 531 or. 529 or. 530			or. 526 or. 531 or. 529	
XVIII	2. 95. 112.	or. 509 or 524 or. 522	34 + 36		or. 527 or. 528 or. 532			or. 527 or. 528 or. 532	47 165		or. 533 or. 532 or. 527	48
XIX	82	733 +	37									

Les manuscrits de Rome sont catalogués dans Maï, Script. Vet. Nova Collectio V pars 2 p: 94. — Ceux d'Oxford dans Dillmann, Codices Aethiopici 1848. — Ceux de Vienne dans la Zeitschrift der D. M. G. XVI, page 553. — Ceux de Francfort dans Rüppell, Reise in Abyssinien, Tom. II, p. 113, 185, 336, 403, etc. —

« Chiffre des manuscrits « éthiopiens existant en « Europe. — La plupart ne « remontant pas au-delà « du XVIe ou du XVe siècle. — « Très peu remontent jusqu'au XIIe. »

les collections particulières ; mais peu de ces manuscrits remontent au-delà du XIIIe siècle. Peut-être n'en connaît-on pas un seul qui soit du XIIe ou du XIe siècle. L'ancienne littérature éthiopienne, comme l'ancienne littérature copte, a péri en entier et n'est plus représentée parmi nous que par des documents d'origine relativement moderne. Le Tableau ci-joint donne une idée générale des ressources que l'on possède pour faire une édition critique de la version éthiopienne.

« Version en dialecte « Gi'iz et en Amariñña. — Cette dernière a « été faite au Caire de « 1800 à 1810 par Abu- « Rumi. »

La version éthiopienne, dont nous avons parlé jusqu'ici, est rédigée dans le dialecte gi'iz, qui représente l'ancienne langue indigène et est employé, aujourd'hui encore, dans la liturgie et les offices de l'Eglise, à l'instar du Copte en Egypte et du Syriaque chez les Syriens. Il existe une version dans le dialecte Amariñña, qui a été faite, de 1800 à 1810, par les soins d'Asselin Cherville, consul de France au Caire. L'auteur, un pèlerin d'Ethiopie aux Saints Lieux, n'est connu que sous le nom d'Abu-Roumi. Des copies de son ouvrage existent dans les Bibliothèques d'Europe, par exemple, à la Bibliothèque Nationale, sous les numéros 24-31, 168. La Société Biblique a donné également une édition in-4° de cette version en Amariñña, en 1840.

Parmi les Versions dont il aurait fallu parler encore, si nous avions voulu être complet, nous aurions dû peut-être mentionner la Version Gothique, parce qu'elle est ancienne et qu'elle a quelque valeur critique.

« De la version Gothique « — Ulphilas (311-381) en « est l'auteur. »

Cette version a été faite par Ulphilas (311-381), second évêque de la nation Gothe, pendant que celle-ci occupait les plaines de la Moesie, c'est-à-dire, vers l'an 350 ou 360. Elle dérive des LXX, pour l'Ancien Testament, mais on croit que les Livres des Rois n'ont jamais été traduits. Ulphilas créa un alphabet pour faire sa version et il sauva ainsi les seuls débris, ou à peu près, de la langue Gothique qui nous soient parvenus. La version, qui fut le résultat de ses travaux, est considérée comme une des meilleures que l'an-

tiquité nous a léguée : comme elle se rapproche du « Texte Reçu » on a prétendu quelquefois qu'elle avait été revue sur la Vulgate Latine, accusation que nous avons déjà rencontrée sur notre chemin et que nous verrons reparaître plus d'une fois dans la suite de nos études.

« Manuscrits de cette version qui sont parvenus jusqu'à nous. »

On ne connaît que trois manuscrits de cette version : 1° le codex argenteus écrit sur vélin de pourpre, en lettres d'or et d'argent. Enlevé par les Suédois au siège de Prague, en 1648, ce manuscrit passa de la Bibliothèque de la Reine Christine dans celle d'Isaac Vossius et de la bibliothèque de Vossius dans celle de l'Université d'Upsal, où il est déposé maintenant. Il a été publié plusieurs fois, en 1665, 1671, 1750, 1763, 1805, 1854, 1857, 1876. – 2° Le codex Carolinus contient une quarantaine de versets de l'Épître aux Romains, qui ont été publiés, en 1762, par Knittel. – 3° Enfin, en 1817, A. Maï découvrit quelques autres fragments de la Version Gothique, qu'il publia, peu de temps après (1819), avec le Comte C.O. Castiglione.

« Éditions qu'on a données de la Version Gothique. – H. Gabelentz et H. Massmann. »

L'édition la plus complète, qu'on ait encore donnée, de la Version d'Ulphilas est celle de H. C. de Gabelentz et C. Löbe (Ulphilas, Vet, et N. Testamenti Versionis gothicæ fragmenta quæ supersunt, Leipzig. 1836-1848, 2 volumes in 4°). Monsieur l'abbé Migne a reproduit cette édition dans le tome XVIII de sa Patrologie Latine col. 461-1560, avec les Prolégomènes, la Grammaire et le Glossaire. L'édition de H. F. Massmann (Stuttgard 1857) est peut-être plus commode et plus utile, parce qu'elle est accompagnée du grec et du latin, les trois textes disposés sur trois colonnes parallèles. Cette disposition facilite beaucoup les comparaisons qu'on peut avoir à faire (1).

Nous ne possédons la Version Gothique qu'à l'état de fragments (2) ; mais ces fragments suffisent pour établir ses affinités

(1). – La Clarendon Press vient de publier, pour ceux qui désirent étudier le Gothique, un volume élémentaire contenant une grammaire, un lexique et l'Évangile de St Marc, Oxford. 1882, in-12 de LXXV – 103 pages ; Prix 4 schillings.

(2) Voici la liste des passages du Nouveau Testament contenus dans

avec le « Texte Reçu »[1]

« On ne parle pas des « autres Versions. — « Pourquoi. »

Nous ne parlerons pas des autres versions parce qu'elles sont plus récentes et qu'elles n'ont, par suite, qu'une valeur très relative, au point de vue de la critique textuelle. Les seules qui méritent d'être mentionnées, en ce moment, sont la version Géorgienne ou Ibérienne, dont une partie au moins, les évangiles, remontent au commencement du cinquième siècle ; les versions arabes, les versions persanes et la version esclavonne. Cette dernière a été faite, au IXe siècle, par les frères S. Cyrille et S. Méthode, qui furent les apôtres des races slaves. Cette version, comme la version arménienne et la version gothique, a donné naissance à toute une littérature. On vit se reproduire à cette époque l'histoire d'Ulphilas et l'histoire de S. Mesrob. Ce ne devait même pas être la dernière fois que le christianisme enfantait pareil prodige ; car cette histoire se reproduit encore, tous les jours, dans les pays infidèles, en Afrique, en Asie et en Océanie ; dans la Guinée, le Congo, la Chine, l'Inde et l'Australie.

« Résumé général des tendances critiques des Versions. »

Avant de clore ce que nous avions à dire des Versions de la Bible, il nous reste deux choses à faire : 1° à donner une idée générale de

---

« Fragments du Nouveau Testament qui nous sont parvenus. »

la Version Gothique, d'après l'édition de H.C. Gabelentz. St Math. III, 11 ; V, 8. 15 - VI, 32 ; VII, 12 - XI, 25 ; XXV, 38 - XXVI, 3 ; 65 - XXVII, 10 ; 42-66. — St Marc, I - VI, 30 ; VI, 53 - XII, 37 ; XIII, 16-28 ; XIV, 4 - XIV, 15 ; XIV, 41 - XVI, 12. — St Luc I - X, 30 ; XIV, 9 - XVI, 24 ; XVII, 3 - XX, 46. — St Jean, 1, 29 ; III, 3-32 ; V, 21-47 ; VI, 1-71 ; VII, 1-52 ; VIII, 12 - XII, 49 ; XIII, 11 - XIX, 13. — Aux Romains, VI, 23 - VII, 1 - VIII, 10 ; VIII, 34 - XI, 1 ; XI, 11 - XIV, 5 ; XIV, 9-20 ; XV, 3-12 ; XVI, 21-24. — I aux Corinth. I, 12-25 ; IV, 2-12 ; V, 3 - VI, 1 ; VII, 5-28 ; VIII, 9 - X, 4 ; X, 15 - XI, 6 ; XI, 21-31 ; XII, 10-22 ; XIII, 1-12 ; XIV, 20-27 ; XV, 1 - XVI, 24. — II aux Corinth. I, 1 - XIII, 13. — Galates I, 1-7 ; 20 - III, 6 ; III, 27 - VI, 18 ; — Ephésiens, I, 1 - VI, 24. — Philippiens, I, 14 - II, 8 ; 22 - IV, 17 ; — Colossiens, I, 6-29 ; II, 11 - IV, 19. — I Thessaloniciens, II, 10 - V, 28. — II aux Thessaloniciens, I, 1 - II, 4 ; II, 15 - III, 18. — I à Timoth. I, 1 - VI, 16. — II à Timoth. I, 1 - IV, 16. — Tite I, 1 - II, 1. — Philémon, 11-18. —

(1). — On peut consulter là-dessus les Tableaux que nous avons placés

leurs tendances au point de vue de la critique textuelle et de la position qu'elles occupent par rapport au « Texte Reçu. » — 2°. Nous devons aussi exposer sommairement les principes qui règlent l'emploi, qu'on peut faire des Versions, dans la critique du Nouveau Testament.

En ce qui regarde le premier de ces deux points, le Tableau que nous avons dressé ci-contre donne une idée suffisamment juste des tendances critiques des diverses versions et présente également un aperçu comparé de la manière dont elles se classent. Aux 20 passages, que nous avons cités précédemment pages 107-109, 154, 176, 268-269, 320-321, nous en avons ajouté quelques autres, qui sont assez souvent relevés et discutés dans les ouvrages critiques, de telle sorte que la somme de tous les passages consignés dans ce Tableau atteint le chiffre de 38. Malheureusement plusieurs versions nous ont fait défaut dans quelques passages, en particulier, les versions coptes, ce que nous regrettons pour plus d'un motif (1).

à la fin de ce qui regarde les Versions de la Bible.

(1). — Les lettres indiquent respectivement: C. le Colbertinus (édition Sabatier); V. la Vulgate; S. la Version Simple des Syriens ou la Péchito; P1 le Texte et P2 la marge de la Version Philoxéno-Héracléenne; H. la Version Hiérosolymitaine; Cu. la Recension Cureton; M. le copte Memphitique; T. le copte Thébaïque; G. la Version Gothique; A. la Version Arménienne; E. la Version Ethiopienne.

Les lettres p et c signifient que la Version correspondante est pour ou contre le « Texte Reçu », dans l'exemple cité. Si ces deux lettres sont accompagnées d'un astérisque, c'est une preuve que, dans ce passage, la version n'est pas, purement et simplement, pour ou contre le « Texte Reçu ». Dans ces endroits, nous aurions eu quelques observations à ajouter au Tableau, si l'espace nous l'avait permis. Pour ce qui regarde, en particulier, les Versions coptes, nous avons collationné outre l'édition donnée par Tattam en 1829 et l'édition de Schwartze (1846-1847) le manuscrit 16 de la Bibliothèque Nationale. Dans plusieurs cas, ces trois autorités ne s'accordent pas

Rapports des Versions avec le Texte Reçu.

Résumé général.

		Pour le « Texte Reçu »												Contre le « Texte Reçu »											
		C	V	S	P.1	P.2	H	Cu	M.	T	G.	A	E	C	V	S	P.1	P.2	H	Cu.	M.	T.	G.	A	E
1	St Math. I, 18	"	"	p	p	d	p	"	p	p	d	p	p	c	c	"	"	d	"	c	"	"	d	"	"
2	" V, 44	p	p	p	p	d	p	"	"	d	p	p	p*	"	"	"	"	d	"	c	c	d	"	"	"
3	" VI, 4	"	"	p	p	d	p	"	"	"	p	p	p	c*	c*	"	"	d	"	c	c	c	"	"	"
4	" ", 13	"	"	p	p	d	p	"	"	p	p	p	p	c	c	"	"	d	"	c	c	"	"	"	"
5	" XVI, 2-3	p	p	p	p	d	d	"	"	d	d	"	p	"	"	"	"	d	d	c	c	d	d	c	"
6	" XIX, 17	"	"	p	p	"	"	"	"	p	d	"	"	c	c	"	"	c	c	c	c	"	d	c	c
7	" XX, 22	"	"	p	p	d	d	"	"	"	d	p	"	c	c	"	"	d	d	c	c	c	d	"	c
8	" XXI, 28-31	p	p	p	p	d	"	"	"	d	d	"	p	"	"	"	"	d	c	c	c	d	d	c	"
9	" XXVII, 35.	p	p	"	p	"	p	d	"	"	d	p	"	"	"	c*	"	c	"	d	c	c	d	"	c
10	St Marc VI, 20	"	p	"	p	d	"	d	"	d	p	p	"	c	"	c	"	d	c	d	c	d	"	"	c
11	" VII, 19	p	p	p	p	d	d	d	p	d	p	p	p	"	"	"	"	d	d	d	"	d	"	"	"
12	" XVI, 9-20	p	p	p	p	p	p	p	p	p*	p	p*	p	"	"	"	"	d	"	"	"	"	"	"	"
13	St Luc II, 14	"	"	p	p	d	p	d	p	d	"	p	p	c	c	"	"	d	"	d	"	d	c	"	"
14	" VIII., 54	"	"	p	p	d	p	"	p*	p	p	p	"	c	c	"	"	d	"	c	"	"	"	"	c
15	" IX, 7	p	p	p	p	d	d	"	"	"	p	p	"	"	"	"	"	d	d	c	c	c	"	"	c
16	" ", 54	p	"	p	p	d	d	"	p*	d	p	"	"	"	c	"	"	d	d	c	"	d	"	c	c
17	" X, 41-2	"	p	p	p	"	"	p	"	d	d	"	p*	c	"	"	"	c	c	"	c	d	d	c	"

18	"	XI, 2	p	"	p	p	d	d	"	p	d	d	"	p	"	c	"	"	d	d	c	"	d	d	c	"
19	"	" 29 a.	"	"	p	"	"	"	"	"	d	d	"	p	c	c	"	c	c	c	c	c	d	d	c	"
20	"	" 29 b.	p	p	p	p	d	p	"	p	d	d	p	p	"	"	"	"	d	"	c	"	d	d	"	"
21	"	" 44	"	"	p	p	d	d	"	p	d	d	"	p	c	c	"	"	d	d	c	"	d	d	c	"
22	"	XXII, 17-20	p	p	p*	p	"	p	"	p	p	d	p	p	"	"	"	"	c	"	c	"	"	d	"	"
23	"	", 43-4	p	p	p	p	d	p	p*	p	"	d	p	p	"	"	"	"	d	"	"	"	c*	d	"	"
24	"	XXIII, 34	p	p	p	p	d	p	p	p*	"	d	p	p	"	"	"	"	d	"	"	"	c*	d	"	"
25	St Jean	I, 18	p	p	"	p	"	p	p	"	d	d	p	p	"	"	c	"	c	"	"	c	d	d	"	"
26	"	III, 13	p	p	p	p	"	p	p	p*	d	d	p	"	"	"	"	"	c	"	"	"	d	d	"	c
27	"	IV, 43	p*	p	p	"	p	d	"	"	d	d	p	p	"	"	"	c	"	d	c	c	d	d	"	"
28	"	V, 3-4	p	p	p	p*	d	p	"	p*	"	d	p	p	"	"	"	"	d	"	c	"	c	d	"	"
29	"	", 16	"	"	p	p	d	"	"	p*	d	d	"	p	c	c	"	"	d	c	c	"	d	d	c	"
30	"	VI, 51 ou 50	"	"	p	p	d	p	"	p	"	p	p	"	c	c	"	"	d	"	c	"	c	"	"	c
31	"	" 69 ou 70	"	"	p	p	d	p	"	"	"	p	"	p	c	c	"	"	d	"	c	c	c	"	c	"
32	"	VII; 8	"	"	p	p*	d	p	"	"	p	p	"	"	c	c	"	"	d	"	c	c	"	"	c	c
33	"	VII, 33-VIII, 11	p	p	"	"	d	p	"	p*	"	"	"	p	"	"	c	c	d	"	c	"	c	c	c	"
34	Actes,	XI, 20	d	d	p*	p*	d	d	d	d	d	d	d	d	d	d	d	d	d	d	d	d	d	d	d	d
35	",	XIII, 18	"	p	p	p*	p	d	d	d	d	d	"	"	c	c	c	c	c	d	d	c	c	d	c	c
36	",	", 32	p	"	p	p*	d	d	d	d	d	d	p	p	"	c	"	"	d	d	d	d	d	d	"	"
37	",	", 33	p	p	p	p	d	d	d	d	d	d	p	p	"		"	"	d	d	d	d	d	d	"	"
38	",	XV, 34	"	p	"	p*	d	d	"	"	d	d	p	"	c		c	"	d	d	c	c	d	d	"	c
			21	21	31	33	2	12	6	17	7	12	24	25	17	16	5	4	8	6	25	17	10	2	13	12

Pour ce qui est de l'emploi des Versions dans la critique du Nouveau Testament, nous allons d'abord faire quelques observations générales, après quoi nous tâcherons de résumer ces observations dans quelques règles courtes et pratiques.

« Observations générales sur l'emploi des versions dans la critique biblique. »

Les versions sont une autorité de premier ordre, lorsqu'il s'agit de déterminer l'authenticité d'un passage un peu étendu de la Sainte Écriture, parce que, dans ce cas, on ne saurait se méprendre sur leur témoignage. Cette autorité varie suivant la nature de la version; suivant son antiquité, ses caractères, sa fidélité et le crédit dont elle a joui.

« Les versions ont dans certains cas une valeur réellement prépondérante. – Dans quel cas et à quelles conditions? »

Lorsqu'une traduction est très ancienne, lorsqu'elle a été employée dans les offices d'une Église, lorsqu'elle a été faite en dehors de toute influence ou de toute préoccupation de parti, il est évident qu'elle a une autorité bien plus grande que lorsqu'elle est récente et qu'elle a été entreprise pour appuyer un système. La version Philoxéno-Héracléenne, par exemple, est plus utile que la Peschito pour la critique textuelle; elle n'a cependant pas la même valeur, parce qu'elle est plus récente et qu'elle a été faite sous l'influence d'une École critique sujette à caution. En parlant ainsi, nous avons en vue, d'une manière spéciale, les leçons qui figurent aux marges des manuscrits Philoxéno Héracléens.

« Il faut commencer par étudier les versions dans leur ensemble. »

Pour les versions, il faut agir comme pour les Pères; avant de s'en servir, on doit déterminer, avant tout, leur valeur critique, ou d'après des témoignages extérieurs, ou bien d'après une étude d'ensemble; car lorsqu'on connaît leur tendance générale, on sait, tout de suite, dans quelles limites on peut accepter leur déposition et la part plus ou moins grande qu'il faut leur accorder dans la décision à prendre sur une leçon.

Pour ce qui regarde la critique textuelle, les versions ne peuvent rendre que des services limités, parce qu'on n'est pas toujours sûr si–

---

et c'est pourquoi nous avons ajouté un astérisque au p ou au c. A parler d'une manière générale, nous avons suivi l'édition de Schwartze. (voir page 318).

elles ont voulu traduire une expression plutôt qu'une autre (1). Il y a d'ailleurs, des idées qu'aucune version ne saurait reproduire, et il y a, des langues qui ne peuvent pas exprimer du tout ou qui n'expriment que très imparfaitement certaines nuances de la pensée. Celles qui n'ont pas l'article, par exemple, comme le Syriaque et le Latin, doivent renoncer à peindre des idées qui sont parfaitement claires dans le Grec. Celles qui n'ont pas de voix passive, comme le Copte, laissent quelquefois subsister un grand vague, là où l'original est, on ne peut plus précis ; car la troisième personne plurielle de la voix active ne traduit pas exactement ce que nous exprimons par la voix passive (voir plus haut, page 316 note 1.).

« Services limités qu'elles rendent, lorsqu'il s'agit de la critique textuelle proprement dite, des mots et de leur ordre. »

« Difficultés qu'il y a quelquefois à rendre certaines idées dans les langues anciennes et modernes. »

De plus, il ne faut pas oublier que les versions ont été, elles aussi, soumises à beaucoup de vicissitudes, qui ont pu en altérer la pureté; et c'est pourquoi, avant d'en faire usage, il faut commencer par en fixer le texte véritable, s'il a été altéré. Les doutes en effet, qu'on a soulevés sur l'intégrité de quelques unes, ne permettent de s'en servir qu'avec beaucoup de discrétion. Le plus souvent ces doutes ne reposent que sur de vagues conjectures, ou n'atteignent que des passages isolés et peu nombreux. Avant d'employer ces versions et de citer ces passages, on doit commencer par montrer que le texte n'a pas subi, en ces endroits, de modifications réelles, mais qu'il est, au contraire, demeuré tel qu'il sortit des mains du traducteur.

« Avant tout il faut bien établir le texte des versions. »

---

(1). – St. Jérôme fait une observation qui va bien au sujet que nous traitons ici: Si on n'y prend garde, lorsqu'on fait des traductions;
« Dum interpretationis κακοζηλίαν sequimur, omnem decorem
» translationis amittimus, et hanc esse regulam boni interpretis, ut
» ἰδιώματα linguæ alterius, suæ linguæ exprimat proprietate. Quod
» et Tullium in Protagora Platonis et in οἰκονομικῷ Xenophontis,
» et in Demosthenis contra Æschinem oratione fecisse convincimur; et
» Plautum, Terentium, Cæciliumque, eruditissimos viros, in Græcis comœ-
» diis transferendis. Nec ex eo quis Latinam linguam angustissimam
» putet, quod non possit verbum de verbo transferre; cum et Græci ple-
» raque nostra circuitu transferant: et verba Hebraica, non interpreta-

« Résumé de ces observations en quatre règles. (Voir pages 56-57). On peut donc résumer ainsi les règles à suivre dans l'emploi des traductions du Nouveau Testament.

1°. « Première Règle. » I.– Les versions ne peuvent être mises à profit que pour fixer le texte dont elles dérivent, si elles sont médiates, c'est-à-dire, dérivées d'un texte qui est, lui-même, une version.

2°. « Deuxième Règle. » II.– Lorsqu'il s'agit de fixer une leçon portant sur des mots ou sur l'ordre des mots, leur témoignage n'a de valeur que lorsqu'il est appuyé par quelque autre autorité, comme sont les manuscrits, les versions ou les Pères.

3°. « Troisième Règle. » III.– Lorsque plusieurs versions différentes par leur origine, par leur langue, par leur histoire, par leur sphère d'action, etc. concourent à déposer en faveur d'une leçon, leur témoignage mérite d'être soigneusement pesé; et, dans quelques cas, il est prépondérant, surtout s'il a, pour lui, plusieurs bons manuscrits grecs. En règle générale, plus les versions sont anciennes, divergentes, étrangères les unes aux autres, et plus elles font autorité, lorsque leur témoignage est identique.

4°. « Quatrième Règle. » IV.– Enfin, on ne doit pas employer, dans la critique textuelle, les versions d'après des traductions latines, françaises, anglaises ou allemandes. Il faut remonter, autant que possible, à l'original. Agir autrement c'est s'exposer d'ordinaire à de graves mécomptes.

« Conclusion Générale. » Conclusion: Lorsqu'on veut faire de la critique textuelle approfondie et, par conséquent, de la critique comparée, il faut commencer par se rendre maître de quatre ou cinq langues différentes, sans parler du grec et du latin. Si cette première condition n'est pas remplie, on peut glaner des épis, même de beaux épis, témoin les travaux de S.P. Trégelles et de C. Tischendorf, mais il faut renoncer à la moisson. Ajoutons cependant, pour demeurer vrai, que, même avec la connaissance d'une seule langue, le grec et le latin non compris, on peut rendre encore des services signalés et ramasser des épis capables de former, un jour, d'admirables gerbes. Nous ne

---

tionis fide, sed linguae suae proprietatibus nituntur exprimere.– (Epist. CVI. Ad Sunniam et Fretelam.– Patrol. Latine, Tome XXII, col. 839).

craignons point, par exemple, d'induire personne en erreur en promettant une splendide récolte à celui qui, joignant la connaissance du Copte à celle du grec, se livrerait à une étude approfondie de l'Egypte chrétienne, de cette terre, qui, après avoir produit les merveilles des temps pharaoniques, a étonné le monde par les merveilles plus grandes encore des temps chrétiens, et qui, la première, conciliant ensemble la science et la foi, a fait entrevoir aux hommes tout ce que le christianisme portait dans son sein de promesses et d'espérances, de biens et de réalités !

Article Quatrième

Affinités entre les anciennes versions du Nouveau Testament. Comment elles s'expliquent ?

I.— « Vous n'avez donc rien à faire, disait un jour l'abbé du cou-
» vent de Diolcos à un religieux nouvellement arrivé d'Italie, qu'il
» trouvait oisif dans sa cellule. — Mais non, mon père, repartit l'étran-
» ger : vous savez que je ne comprends pas le grec, et, de tous les mé-
» tiers qu'on pratique ici, je ne connais que l'art du copiste. — Mais
» copier, à quoi bon ? A quoi pourraient servir en Egypte des manus-
» crits latins ? — A quoi pourraient servir des manuscrits latins ? re-
» partit l'abbé Archébius, d'un air empressé et content, où l'on aper-
» cevait aisément la joie d'un homme qui avait trouvé enfin l'occa-
» sion qu'il cherchait depuis longtemps : mais c'est juste ce dont j'a-
» vais besoin. Frère, c'est Dieu qui vous envoie ici ; car voilà des mois
» que je cherche un copiste capable de transcrire en latin les Epî-
» tres de saint Paul. J'ai, en effet, un de mes frères sous les ar-
» mes ; et, comme il connaît à merveille la langue latine, je vou-
» drais lui faire un cadeau, qui pût satisfaire ses goûts littérai-
» raires et nourrir sa piété. Je désirerais lui offrir les Epîtres de

« Un épisode de l'his-
« toire littéraire et de
« l'histoire monastique
« égyptienne, au IVe
« siècle. »

saint Paul." (1)

« Un exemplaire latin « des lettres de St Paul, « copié en Egypte, vers « l'an 392. »

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que l'affaire fut bientôt arrangée entre les deux religieux. Le moine, nouvellement arrivé d'Italie et qui ne connaissait pas le grec, eut bientôt, dans sa cellule, tout ce qu'il fallait pour écrire : parchemin, encre stylet ou roseau – la plume n'était pas encore en usage – Au bout de quelques semaines il rapportait à l'abbé Archébius une copie latine des Épîtres de saint Paul, "copie, dit l'écrivain auquel nous empruntons ce récit, qui ne devait pas, ce semble, servir à grand chose, dans un pays comme l'Egypte, puisque personne n'y sait le latin. (2)."

II.– Le fait, que nous venons de raconter, se passait vers 391 ou 392, au plus tard en 397. au couvent de Diolcos, petite ville située à une des sept embouchures du Nil, probablement du côté de Péluse, et qui fut illustrée alors et plus tard par ses solitaires, surtout par Jean et Piammon (3). J. Cassien, auquel nous devons ce

---

(1).– J. Cassien, De Cœnobiorum Instit. Lib. V : « Quo respondente, nihil se, nec posse, nec prævalere, ex his quæ illic exercebantur » à fratibus, operari, præter librariam manum, si tamen ullus in » Ægypti regione Latinum codicem usui esset habiturus . . . . utensilia quæ ad scribendum necessaria erant comportans, recepit post » codicem scriptum nullis usibus vel commodis profuturum (quippe » universis in illa regione notitiæ linguæ hujus penitus ignaris) » (Patrol. Latine, Tome XLIX, col : 260 B et 263 A.–)

(2).– J. Cassien, De Cœnobiorum Institutis Lib. VI. 39.– Patrol Lat XLIX, col. 260–263.– Nous verrons que Cassien exagère un peu. Il y avait en Egypte des hommes qui connaissaient le latin

(3).– Sozomène, Hist. VI, 29 – Nicéphore XI, 35.– St Jérôme Epist. ad Eustochium. Il semble, d'après le contexte, que ce fait s'est passé à Diolcos. Cependant, J. Cassien ne le dit pas expressément. Cfr. col. 255– 256.

récit, en fut témoin et presque un des acteurs; car le moine arrivé récemment d'Italie et qui ne connaissait pas le grec, était un de ses amis, non pas le Germain, cet inséparable compagnon de voyage qu'il a rendu immortel, mais un autre religieux du nom de Siméon (1).

Ce fait, qui, pris isolément n'est pour nous qu'une anecdote curieuse et piquante, a une certaine importance, lorsqu'on l'étudie dans ses rapports avec l'histoire du temps, en particulier, dans ses rapports avec l'histoire du texte sacré. Ce fait ne contient rien moins qu'une révélation: il éclaire tout un côté de la critique biblique demeuré dans l'ombre jusqu'à maintenant et sur lequel les savants modernes ont cherché vainement à faire la lumière.

« Problème soulevé « par les affinités « que présentent entre elles toutes les « versions. »

De tous les problèmes, en effet, dont la solution a été cherchée avec le plus d'obstination et le moins de succès, il en est peu qui soient aussi graves que celui des rapports entre les anciennes versions du Nouveau Testament. Nous avons dit plus haut que toutes ces anciennes versions présentent quelques affinités, même lorsqu'elles sont très différentes les unes des autres par les pays où elles ont eu cours, par les langues où elles ont été rédigées et par l'époque où elles ont été faites. De ces affinités réelles et existant quelquefois en des points singuliers sont nées des conjectures tantôt vagues, tantôt précises, exprimées quelquefois comme des soupçons, d'autres fois formulées comme des accusations, et tendant à faire croire que toutes les versions ont été revues au Moyen-Age, sur le Texte Reçu ou sur la Vulgate latine.

« Etude qu'on va faire de ce problème. »

Ce serait certainement un grand service rendu à la critique biblique que de distinguer ce qu'il y a de vrai et ce qu'il y a de faux dans ces conjectures, et de fournir une explication satisfaisante du phénomène que l'on constate, lorsqu'on étudie et qu'on compare les versions anciennes les unes aux autres.

---

(1).- Cum frater nobis optime charus nomine Simeon, penitus Graeci sermonis ignarus, è partibus Italiae commeasset. (J. Cassien, Patrol. Lat. XLIX, col. 280, B.)

Or, c'est précisément ce que nous voudrions essayer de faire en ce moment ; et c'est pourquoi, bien que nous ayons déjà parlé longuement des versions anciennes, nous voudrions ajouter quelques pages pour exposer la solution du problème, qui nous paraît la seule vraie, la seule satisfaisante, la seule capable de tout expliquer. Nous nous abstiendrons de faire des conjectures : nous tâcherons, autant que possible, de n'avancer que l'histoire à la main.

« Époque à laquelle a « commencé au plutôt « la comparaison du « texte hébreu et des « versions. – IIIe – IVe « siècle. »

III. – Il n'est, d'abord, pas douteux que le travail de révision et d'assimilation entre les divers textes n'a pas commencé avant le troisième siècle. Aux premiers temps, l'Église n'avait pas le loisir nécessaire pour faire cette oeuvre toujours délicate et souvent impossible, qui s'appelle la révision d'une version autorisée. Elle conservait le texte, pendant que les hérétiques et quelquefois ses enfants le corrompaient ; elle renvoyait à des jours plus paisibles le grand travail d'épuration qu'il y avait à accomplir.

Ce moment commença à poindre dès le troisième siècle, mais il fut arrêté par les grandes persécutions de Maximien, surtout par celle de Dèce et par celle de Dioclétien. Néanmoins la question fut soulevée vivement par les grands travaux d'Origènes sur l'Ancien Testament. La comparaison qu'Origènes fit lui-même et qu'il força tous les lecteurs des Hexaples à faire entre l'Hébreu et les autres versions, posa la question du canon de l'Ancien Testament ; et depuis cette époque, cette question n'a pas cessé de remuer le monde croyant. Elle l'agite même encore aujourd'hui, en dehors de l'Église catholique.

« Les travaux d'Ori- « gènes ont dû en don- « ner l'idée. »

Sans les Tétraples et les Hexaples d'Origènes, cette question aurait peut-être sommeillé pendant des siècles.

« Contrecoup qui s'est « fait sentir peu à peu « dans le Nouveau Tes- « tament. »

Les travaux d'Origènes eurent leur contre-coup dans la sphère spéciale du Nouveau Testament, non pas que la question fût là même — elle ne pouvait pas l'être — mais en ce sens qu'ils éveillèrent la curiosité, poussèrent vers les recherches originales, firent établir des comparaisons entre les textes originaux et les textes qui en étaient dérivés, provoquèrent enfin ce travail de critique, dont nous avons entrevu quelques unes des phases, aux Ve, VIe et VIIe siècles, et dont les recherches contemporaines ne sont que la continua-

tion.

Il était, en effet, possible de faire, pour le Nouveau Testament, des Tétraples et des Hexaples, en comparant l'original grec aux versions anciennes: On pouvait même faire des Tétraples en comparant les diverses éditions de l'original grec; car, malgré la vigilance de l'Église, les éditions altérées de propos délibéré par les hérétiques, pénétraient quelquefois dans son sein et circulaient aux mains de quelques-uns de ses enfants, sinon de ses prêtres et de ses pontifes. Nous en avons donné déjà précédemment plus d'une preuve. (Voir pages 41-48, 163-236). Ces Tétraples et ces Hexaples, les Modernes les ont faites ou les font encore dans leurs polyglottes; mais les anciens ont devancé, dans cette voie, les modernes, à l'aide des manuscrits bilingues, trilingues, tétraglottes et pentaglottes, comme on en rencontre quelquefois.

« Des Tétraples et des « Hexaples étaient-elles « les possibles pour le « Nouveau Testament? »

V.— A quelle époque commencèrent ces travaux de comparaison et dans quel lieu se firent-ils? — Ce sont là deux questions qu'il est très important de déterminer, si c'est possible.

« Deux points qu'il se« rait important de dé« terminer: Le Temps « et le Lieu. »

1° Pour ce qui regarde la question de l'époque, on n'éprouve aucun embarras à répondre: « c'est au IVe siècle que les études critiques comparées commencèrent. » La fin du IIIe siècle se passa dans l'étude de l'Ancien Testament ou au milieu des persécutions. Lucien et Hésychius firent leurs recensions du texte des LXX, mais s'occupèrent peu ou ne s'occupèrent pas du tout du Nouveau Testament. La cruelle persécution de Dioclétien et de Maximin vint interrompre ces travaux de critique et d'exégèse, mais ce ne fut pas pour longtemps; car, aussitôt que la persécution fut passée, ils furent repris, grâce à l'initiative et à l'exemple que donna Eusèbe de Césarée, l'admirateur et le vulgarisateur des principes, des théories et des écrits d'Origène. C'est Eusèbe qui, a, en réalité, donné le branle et mis tous les esprits en mouvement dans les études bibliques relatives au Nouveau Testament. Il n'y a pas un de ses ouvrages — et ils sont nombreux — qui n'ait été copié, imité, analysé ou traduit. (Voir plus haut pages 137-138).

1° « D'abord la question de temps. »

« Ce n'est pas avant « le IVe siècle. »

2° Les grandes controverses ariennes et les cruelles persécutions

« Ce n'est même pas

« dans la première moitié du IVe siècle » — « Ce fut cependant alors « que les études bibliques commencèrent « à prendre du développement. »

qui en furent la suite, entravèrent mais n'arrêtèrent pas complètement l'essor que les études bibliques avaient déjà pris. A l'exemple de Constantin, les nobles, les riches et les grands se firent un honneur de doter les églises de beaux manuscrits, et c'est vraiment à partir de cette époque que le métier de copiste devint, dans l'église, une profession honorée et lucrative.[1] Les conciles, en rapprochant les évêques et les docteurs, amenèrent forcément des comparaisons de textes et les langues qu'on se mit à cultiver fournirent les moyens d'établir des confrontations sérieuses, d'une manière méthodique et minutieuse. Il ne fut plus rare, à partir de l'an 350, de trouver des hommes qui parlaient à la fois le latin, le grec et l'égyptien, le syrien et le grec, le syrien et l'égyptien. On se mit même à étudier l'hébreu et il n'y eut pas jusqu'aux femmes qui ne voulussent lire les Saintes Écritures dans l'original.

a.– « Les controverses ariennes favorisèrent « même, à quelque « point de vue, la comparaison des textes. »

a.– Les persécutions développèrent le mouvement, car elles dispersèrent, aux quatre points cardinaux du monde alors connu, les hommes les plus instruits, les évêques et les prêtres qui s'étaient déjà fait un nom par leur savoir dans les sciences sacrées. St Athanase chassé de son siège vient séjourner trois fois en Occident (à Rome), où il implante la vie religieuse. en Gaule et en Germanie, Qui est-ce encore ? – c'est Eusèbe de Verceil, Hilaire de Poitiers, Marcel d'Ancyre, Paul de Constantinople, Lucifer de Cagliari, Osius de Cordoue. Ce sont des centaines de prêtres et d'évêques égyptiens que les Ariens deportèrent en Palestine et que Sainte Mélanie l'Ancienne nourrit à Diocésarée ; ce sont enfin les moines Origénistes que Théophile d'Alexandrie expulse de leurs couvents de Nitrie et qui vont porter au loin, avec le scandale de leurs erreurs, le scandale peut-être plus grand encore des violences dont ils sont la victime.[2]

---

(1).– S. Jérôme : « Scribantur libri, ut et manus operetur cibum, » et animus lectione saturetur. – Epist. ad Rusticum.

(2).– Sulpice Sévère rapporte ainsi les paroles de Posthumianus. « Me quidem episcopus illius civitatis benigne admodum, et melius » quam opinabar, excepit, et secum tenere tentavit : sed non fuit

b.- De plus, c'est à la même époque que commencèrent les grands pèlerinages et que la vie religieuse prit de toutes parts un développement merveilleux.

On se tromperait beaucoup si on croyait que les chrétiens des diverses parties du monde n'avaient alors entre eux que peu ou pas de rapports. On pourrait appeler les 30 dernières années du IVe siècle les années des pèlerinages. On allait d'Europe en Asie, aux saints lieux et en Egypte; mais d'Egypte on s'en allait aussi à Jérusalem, à Edesse, à Constantinople, à Athènes, à Rome, à Carthage, et on faisait tous ces voyages, non pas comme aujourd'hui, en huit jours ou en trois mois, mais on y consacrait des années. Prenez seulement quatre ou cinq voyageurs du temps. L'auteur de l'Heraclidis Paradisus était arrivé en Egypte à la tête de toute une caravane (1); après avoir visité Nitrie, Scété, la Thébaïde, il était demeuré 4 ans à Antinoüs; de là il était revenu à Alexandrie, était passé en Palestine, avait séjourné un an à Bethléem et avait fini par regagner la Bithynie en compagnie de quelques moines égyptiens. (2) Rufin séjourna, au moins, six ans en Egypte et peut être même huit, puisqu'il semble y être demeuré deux ans une seconde fois; de là il se rendit à Jérusalem, à Carrhes, à Edesse, revint à Jérusalem où il passa des années fort troublées, en guerre avec St Jérôme et avec St Epiphane, revint à Rome, revit Aquilée sa patrie, séjourna à Nole auprès de saint Paulin et alla finalement mourir en Sicile.

L'histoire de Pétronius de Bologne est presque semblable. Celle de Cassien n'en diffère pas beaucoup. Né en Scythie ou en Gaule (350

« Moines égyptiens voyageurs. »

« Voyages de Rufin. »

« Voyages de Jean Cassien. »

---

animus ibi consistere, ubi recens fraternae cladis fervebat invidia, nam etsi fortasse videantur parere episcopis debuisse, non ob hanc tamen causam multitudinem tantam sub Christi confessione viventem, praesertim ab episcopis, oportuisset affligi. — (Patrol. Latine, Tome XX, col. 188-189).

(2).- Patrol. Latine, Tome LXXIV, col. 301, C; 302, A.

(3).- Ibid. 303, B-C; 304, B; 330, B; etc..

ou 350). – On ne sait pas exactement dans lequel des deux pays – il va passer plusieurs années en Palestine où il fait la connaissance de Rufin et de saint Jérôme ; il part de là, avec son compagnon Germain – un nom latin – pour l'Egypte, y demeure sept ans (390-397), revient en Palestine, retourne en Egypte (397-400), va se fixer à Constantinople auprès de saint Jean Chrysostome (401-405), est envoyé à Rome (405-406), et va enfin à Marseille (415) où il meurt vers

« Voyages de saint Jérôme. » 430 ou 440. Et saint Jérôme ? – Quelle partie du monde alors connue n'a-t-il pas visitée ? – Né à Stridon en Dalmatie (340 ou 342), élevé à Rome, il parcourt les Gaules à la recherche des livres, séjourne à Trèves, à Aquilée, revient dans sa patrie, part pour l'Orient, à travers la Thrace, le Pont, la Bithynie, la Cappadoce, la Cilicie, la Syrie ; s'arrête un moment à Antioche (371 ou 372) où il suit les cours d'Ecriture Sainte d'Apollinaire de Laodicée, se fixe dans le désert de Chalcis où il étudie l'hébreu sous la direction d'un juif converti, se rend à Jérusalem, part pour Constantinople où il séjourne trois ans (379-382) en relations suivies avec saint Grégoire de Nazianze et saint Grégoire de Nysse ; part pour Rome, avec St Paulin d'Antioche et saint Epiphane de Salamine (382), en ayant soin de passer par Athènes ; séjourne trois ans dans la ville éternelle servant de secrétaire à saint Damase (382-385) et regagne Jérusalem après l'avènement de Sirice, en visitant St Epiphane à Chypre et St Paulin à Antioche (385). L'année suivante il visite l'Egypte, où il suit les cours de Didyme l'aveugle, séjourne six mois dans ce pays et revient finalement se fixer à Bethléem, en Palestine (386 ou 387), d'où il ne s'éloigne presque plus et où il meurt (420). On voit si cette existence a été remplie et que d'autres personnages moins célèbres que Rufin, St Jérôme, Palladius, Cassien et Posthumianus, nous pourrions citer encore !, que d'autres personnages ont également parcouru, à cette époque, presque tout

« Saint Pacôme. » le monde connu des Anciens. Saint Pacôme ne demeura pas toujours en Egypte ; il se retira à Chypre vers la fin de sa vie ; Saint

« Saint Epiphane. » Epiphane avait été élevé en Egypte auprès de saint Hilarion ; il visita tour à tour, la Palestine, la Syrie, Constantinople et même

Rome, où il fut hébergé par sainte Paule. Le Galate Philoromus fit une fois le pèlerinage de Rome, se rendit une fois à pied à Alexandrie et visita deux fois Jérusalem

« Exil d'une centaine d'évê- « ques et de moines égyp- « tiens par les Ariens. »

b.– On ignore trop aujourd'hui ces grands faits de l'histoire chrétienne et on se figure quelquefois que les fidèles vivaient alors séparés, isolés les uns des autres, sans autre rapport que ceux que l'administration impériale établissait entre les diverses parties de l'empire. Mais c'est là une erreur que quelques heures, passées à feuilleter les collections patrologiques du IVe siècle, suffiraient à dissiper. Voyez la société romaine, cette société en décadence sans doute, mais grande encore au milieu de son effondrement. Que de noblesse, que de grandeur, quel souffle nouveau emporte les âmes! Ah! sans doute, tout est fini pour la terre; l'empire et les Césars, la gloire et la domination de l'Univers s'en vont; Rome se transforme, mais ce n'est pas la fin: c'est une ère nouvelle qui commence et ce sont ces grands romains et ces grandes romaines qui marchent à la tête du mouvement et président aux grandes destinées de la Rome Chrétienne. Aussi, quelle éclosion de grands hommes et de grandes femmes! Où reverra-t-on jamais une époque qu'on puisse comparer à celle qui s'étend de l'an 350 à l'an 430?

b.– « Les grands pèleri- « nages datent de la se- « conde moitié du IVe « siècle. – Influence « qu'ils exercent. »

« Effondrement de la « vieille société ro- « maine. – Mouvement « de conversion. »

c.– Et ces grands hommes et ces grandes femmes, qui inaugurent la civilisation nouvelle, ne vivent pas étrangers les uns aux autres; ils se visitent réciproquement; les longs voyages ne les épouvantent pas (1); les périls de la route et les incommodités des chemins ne les rebutent pas. Lorsqu'ils ne peuvent pas se visiter, ils s'écrivent, s'envoient des messagers, se tiennent au courant des évènements, des hommes et des choses, avec un soin, une exactitude, une rapidité qui nous étonnent encore aujourd'hui. Ouvrez la correspondance d'un personnage de cette époque, par exemple, la correspondance de saint Paulin, évêque de Nole (+431), qui n'est pas certainement l'écrivain

« Relations qui s'éta- « blissent entre tous « ces convertis de la « veille. »

« On cite quelques ex- « emples. »

« St Paulin de Nole. »

---

(1).– Voir, par exemple, ce que raconte Rufin des dangers qu'il courut en Egypte.– Historia Monachorum, Epilogus, Patrol. Latine, Tome XXI, col. 460–462.

le plus connu du IVe-Ve siècle, et vous verrez qu'il entretient un commerce épistolaire suivi avec tous les personnages du temps. Par sa naissance il appartient à l'Aquitaine, par ses alliances il est devenu espagnol, par sa demeure et sa volonté il s'est fait campanien; par ses propriétés, il est de tous les pays. Aussi il a des correspondants partout: en Gaule, c'est Ausone à Bordeaux; Sulpice Sévère à Carcassonne; Delphinus, Amandus à Bordeaux; Victricius à Rouen; Alethius, Florentius à Cahors; peut-être saint Martin à Tours. En Italie c'est saint Ambroise, Pammachius, Venerius et toute la société romaine de l'époque; en Afrique c'est saint Augustin; en Orient St Jérôme, Rufin, Mélanie, Ste Paule, etc.. Et tous ces hommes s'écrivent régulièrement: ils ont à leur service, des courriers spéciaux, dont les noms sont quelquefois parvenus jusqu'à nous, sans parler des occasions imprévues qu'ils ne négligent jamais de saisir pour resserrer les liens qui les unissent. Chaque vaisseau qui quitte le port de Joppé emporte une cargaison de lettres dictées par saint Jérôme, et l'ermite de Bethléem est si connu qu'on vient à lui de tous les points de l'Univers. Tout le monde l'interroge et le consulte (1); même au fond de la Scythie, où ses ouvrages sont lus, étudiés et discutés (2).

« St Jérôme, St Augustin, Rufin, Sulpice Sévère. »

d.- Et quelle est la grande préoccupation de tous ces hommes de talent ou de génie? Quel est l'objet le plus habituel de leurs conversations ou de leur correspondance? - C'est, sans doute, la foi chrétienne, qu'il faut conserver intacte, qu'il faut défendre ou expliquer; mais, comme contenant le dépôt ou la formule de cette foi, c'est la Sainte Écriture. On ne se fait plus une idée aujourd'hui

« Quelle est l'occupation principale de tous ces hommes de talent ou de génie? - L'étude des Saintes Écritures. »

---

(1).- « Vir enim præter fidei meritum dotemque virtutum non solum Latinis atque Græcis, sed et Hebræis etiam ita litteris institutus est, ut se illi in omni scientia nemo audeat comparare —, Miror autem, si non et vobis per multa quæ scripsit opera compertus est, cum per totum orbem legatur — (Postumianus dans le Dialogue I de Sulpice Sévère. - Patrol. Latine, Tome XX, col. 189, A-B).

(2).- Voir la lettre si intéressante adressée à Sunnia et à Fretela.

de la passion qui s'est emparée des âmes dans la seconde moitié du IVe siècle. Jusqu'à cette époque l'étude scientifique des Livres Saints n'avait été que le privilège de quelques esprits d'élite. On les lisait sans doute, mais [illegible] tout, pour s'édifier. A partir du milieu du IVe siècle, on continue à [illegible] l'Écriture pour s'édifier, mais on la lit pour l'étudier scientifiquement. Les éléments de la science sacrée sont épars dans la tradition ec[illegible]iastique : il faut les trier, les classer, les disposer, et c'est précisément l'oeuvre qu'entreprend le IVe siècle. Aussi est-ce à cette époque que [illegible] science sacrée prend, dans l'Église, la place qu'elle y occupera désormais jusques à la fin des temps. On voit se produire alors un mouvement tel qu'on n'en trouve pas d'autre à lui comparer jusqu'à la Renaissance et à la Réforme. Les lettres de saint Jérôme, à elles seules, suffiraient pour établir ce fait, mais les écrits du grand docteur, ceux de saint Augustin, de Rufin, de Cassien, de saint Paulin, de Sulpice Sévère, de saint Ambroise, Paul Orose, etc. parmi les Latins; ceux de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Grégoire de Nysse, de saint Épiphane et de saint Jean Chrysostome, parmi les Grecs, le font briller d'un tel éclat que personne ne saurait le contester. Tous ces écrivains sont contemporains ou à peu près; ils se sont tous connus de vue ou par lettres; et cependant, la période dans laquelle leur vie atteint son apogée ne dépasse guère cinquante ans, car elle part de 360 et ne dépasse pas de beaucoup 410. Quelle époque !

« Mouvement merveilleux qui éclate l'an 370-380.

« Floraison étonnante d'hommes et de femmes illustres, en Orient et en Occident. »

e.– Et ce n'était pas seulement les moines, les évêques et les prêtres qui prenaient plaisir à se nourrir du pain des Saintes Écritures; c'étaient les fidèles vivant dans le siècle, quelquefois même dans le Grand monde. Un souffle nouveau, inconnu aux siècles précédents passait de toutes parts sur la société romaine et la poussait, quelquefois malgré elle, vers le christianisme et ses sublimes hauteurs. « Rome, dit un auteur contemporain

« Les simples fidèles suivent le mouvement général. »

Epit. CVI. Patrol. Latine, Tome XXII, col. 837-867.

« Un jeune mari qui « donne à sa jeune « femme des leçons « d'Ecriture Sainte. »

» semblait n'être plus qu'une ruine et une solitude [1] », tant le mouvement vers la vie religieuse était prononcé. Ceux qui ne quittaient pas le siècle prenaient des habitudes plus chrétiennes, presque monastiques. Voici, par exemple, un jeune homme qu'on a marié par force et qui passe la nuit à lire la Sainte Ecriture à sa femme. « Il » tire, nous dit l'auteur de l'Heraclidis Paradisus, il tire de son » sein un petit livre, bien authentique, et lit à sa jeune épouse » encore ignorante, les divines écritures comme s'il eût été le Sau» veur ou un de ses Apôtres [2]. » Et que d'autres personnages du temps dont on pourrait dire ce que Sulpice Sévère écrivait de saint Jérôme, comme le tenant de Posthumianus : « Totus semper in » Lectione, totus in libris est ; non die, non nocte requiescit ; aut » legit aliquid semper, aut scribit [3]. » C'est bien, du reste, ce que les auteurs contemporains nous apprennent, non pas seulement d'un moine comme Sérapion, « qui ne cessait jamais de » lire les Saintes Ecritures [4] », et d'un autre moine qui en récitait plusieurs livres par coeur en voyageant [5], mais de Pinianus [6]

---

(1).– « Una subito quodam ruina ac solitudo maxima videretur. » – (Heraclidis Parad. – Patrol. Lat. LXXIV, col. 328, B.)

(2).– « Probatum autem de sinu parvum libellum nescienti Scrip» turas sanctas puellae, ex persona Apostoli ac Salvatoris legebat. » – (Patrol. Latine, Tome LXXIV, col. 258, D–259, A).

(3).– Patrologie Latine, Tome XX, col. 190, A.

(4).– Patrologie Latine, Tome LXXIV, col. 305, B.

(5).– Ibid, col. 291, D.– Il s'agit d'un moine nommé Albinus, qui, en allant de Nitrie à Scété, récita un jour les psaumes 1-15, 118, l'Epître aux Hébreux, Isaïe, une portion de Jérémie, l'Evangile de St Luc et les Proverbes. L'auteur de l'Heraclidis Paradisus, son compagnon de route, ajoute : « ita memoriter ambulans, » legit, ut eum gradientem assequi non possemus, nimia velocitate » properantem. » (Ibid).

(6).– « Aut lectioni sanctarum Scripturarum vacat, aut hortorum » amoenitatibus delectatur. (Patrol. Lat. LXXIV, col. 334, B.)

l'époux de Mélanie la Jeune, le petit fils par alliance de cette Mélanie l'ancienne, que St Jérôme nommait « la plus noble des dames romaines et le modèle de la noblesse chez les chrétiens. » Il n'y avait pas jusqu'aux femmes qui ne voulussent lire la Sainte Écriture et la lire dans l'original. Ste Paule, Eustochium, Blésilla et plusieurs autres grandes dames de Rome étudiaient et apprenaient l'Hébreu sous la direction de saint Jérôme. Il est dit également de Sylvie, veuve de Rufin, préfet de Constantinople vers la fin du IVe siècle, « qu'elle avait tant d'amour pour les lettres qu'elle changeait les nuits en jours. »(1) Rome, Constantinople, Jérusalem, Alexandrie présentèrent souvent le spectacle auquel nous faisons allusion et l'on vit, à cette époque, beaucoup de femmes unir à la noblesse du sang le culte le plus pur et le plus délicat des lettres chrétiennes.

« Quelques exemples cités parmi les femmes. »

« Elles étudient et comprennent l'Hébreu. » Ste Paule Eustochium

« Sylvie, veuve de Rufin, l'ancien préfet de Constantinople. »

21. – Mais il est un pays où les études bibliques avaient, à cette époque, établi leur siège, l'Egypte. L'Egypte a vu naître Origène; c'est là qu'il a enseigné, là qu'il a commencé ses grands travaux, là qu'il a attiré les élèves autour de sa chaire, là qu'il a laissé ses écrits, là qu'il a suscité des générations d'imitateurs, d'émules et de rivaux. C'est là enfin qu'il vit encore ou qu'il est censé vivre. Et c'est pourquoi nulle part les Saintes Écritures ne sont lues, méditées, comme en Egypte. Voyez ces anciens solitaires dont la renommée a été, en moins d'un siècle, portée jusqu'aux extrémités de la terre et dont la sainteté enveloppe l'Egypte d'une auréole qui ne s'est pas encore totalement éclipsée; que savent-ils? qu'étudient-ils? que méditent-ils? – Un seul livre: La Sainte Écriture. Lisez les récits nombreux de leur vie qui nous ont été transmis récits faits par des voyageurs qui sont venus en Egypte s'assurer en personne de la vérité des prodiges

b. – La question de Lieu.

« L'Egypte est le siège des études bibliques pendant le IVe siècle. »

« Elle le doit à ses écoles et à ses institutions monastiques. »

---

(1) – « Haec ipsa eloquentissima fuit, magnumque amorem habuit « litterarum ita ut legendo noctes in dies verteret. – Patrol. Latine, Tome LXXIV, col. 329, A. – L'auteur de l'Heraclidis Paradisus revint de Jérusalem à Alexandrie avec cette femme célèbre; Jovinien, qui fut plus tard évêque d'Ascalon, était avec eux.

qu'on leur racontait au loin : consultez le Pratum Spirituale de Jean Moschus, le Philothée de Théodoret, l'Histoire, le Dialogue I de Sulpice Sévère, les Institutions monastiques de Cassien, l'histoire de Palladius, l'Heraclidis Paradisus, l'Historia Monachorum de Pétronius de Bologne, l'Histoire ecclésiastique de Rufin, etc et vous retrouverez partout le même langage. Tous ces auteurs vous parleront de l'amour des Pères du désert pour les Saintes Écritures, du zèle qu'ils mettent à en apprendre par coeur le texte. La Règle de saint Pacôme, qui remonte à la première moitié du IVe siècle, prescrit aux religieux l'étude fréquente de la Sainte Écriture. Aucun novice n'est reçu s'il ne sait par coeur, au moins, le Nouveau Testament et le Psautier. Les novices illettrés doivent apprendre à lire et à écrire. Lorsqu'ils n'ont pas le désir de s'instruire, on les y oblige : Et etiam nolens legere compelletur (1), et l'histoire nous apprend que ce n'était pas là lettre vaine. Si vous parcourez, en effet, la vie de ces moines et de ces religieux, vous rencontrerez à chaque page des observations sur leur amour pour la parole de Dieu, sur leur science dans les Divines Écritures. On vous dira de l'un, Paphnuce Céphala « que c'était un homme pleinement instruit dans les Saintes „Écritures, qu'il savait interpréter l'Ancien et le Nouveau Testament, „sans l'avoir jamais appris ; (2) on vous dira de l'autre, Sérapion, qu'il était très habile dans les sciences et les lettres et qu'il savait toute „la Sainte Écriture par coeur (3) ; de celui-ci, un personnage très

« Récits des Pèlerins du „IVe siècle. »

« Règle de saint Pa-„come de Tabenne. »

« Exemples qui prou-„vent que ce n'était pas „une lettre morte. »

---

(1).- Patrol. Latine, Tome XXIII, col. 78, c.- Cette règle de St Pacôme fut traduite par saint Jérôme, vers l'an 405, après la mort de Sainte Paule, pour Eustochium.

(2).- « Vir magnam Dei dono scientiam scripturarum habens, „qui tam Vetus Testamentum omne quam Novum interpretari so- „lebat, cum tamen ipse nihil de scripturis sanctis aliquando legis- „set (Heraclidis Paradisus, chap. XXXV.- Patrol. Lat. LXXIV, 320 D).

(3).- « Peritissimus erat scientia litterarum, scripturasque omnes „tenaciter memoriterque recolebat.- (Ibid. col. 305, B.)-

connu, Evagre de Pont, « qu'il était capable, grâce à sa science dans
» les saintes lettres, de réfuter toutes les hérésies (1) »; de celui-là, un
» homme encore plus illustre, Didyme l'aveugle, « qu'il dépassait en
» savoir les anciens et les modernes » (2); de tous enfin « qu'ils ne cessaient
» de lire les livres saints (3). » Aussi, dès le milieu du IVe siècle, l'E-
gypte toute entière, mais, en particulier, les monastères de Nitrie, de
Scété et de la Thébaïde semblaient être autant de grandes et florissan-
tes écoles. Pambo, un illustre religieux de Cellules, compte parmi ses « Écoles monastiques
élèves Ammonius, Eusèbe, Euthymius, Origènes, Dracontius et « École de Pambo. »
Dioscore qui devint bientôt évêque d'Hermopolis (4). Didyme l'aveu-
gle voyait accourir au pied de sa chaire tout ce qu'il avait d'esprits dis-
tingués de son temps, de telle sorte que la Providence semblait l'avoir
envoyé à l'Eglise « comme un docteur incomparable ». St Athanase é-
tait plein d'admiration pour lui et saint Antoine quittait son dé-
sert pour venir l'entendre (5). « L'Egypte, dit Rufin, florissait à cet-

---

(1).– « Grandi Scripturarum peritia hoereticorum omnium moenias
» destruentem (Ibid. col. 309, D).

(2).– « Divinarum tamen scripturarum peritia pollens ...... ut
» omnium scientiam veterum peritiamque transiret (Ibid. col. 254,
B, C).

(3).– « Unquam scripturas sanctas legere cessabat (Ibid. 305, C).–
Consulter encore 262, B; 276, A; – 364, C. « Marcus autem juvenis erat
» et Novum Vetusque Testamentum Sacrae Scripturae memoriter observa-
» verat. » – 365, B; 369, D; 370 A.– « Instructissimus in Divinis Scrip-
» turis. » – 377, D; 406, A; etc.– Palladius dit aussi des moines égyp-
tiens en général : « Memoriter omnes expromunt scripturas » (Patrol.
Lat. LXXIII, col. 1139, B).

(4).– Heraclidis Paradisus.– Patrol. Lat. LXXIV, col. 260, A.

(5).– Rufin, Hist. Eccles. Lib. II, cap. VIII.– Patrol. Latine, Tome
XXI, Rufin dans son Apologie, Livre IIe, s'exprime ainsi : « sex an-
» nis, Dei causa, commoratus sum et iterum, post intervallum ali-
» quod, aliis duobus, ubi Dydimus, de quo tu solo te jactas, et ubi alii
» nihilominus illo non inferiores, quos tu (Jérôme) ne facie tenuis

te époque non seulement en hommes instruits dans la Philosophie chré
„ tienne, mais encore en ascètes qui faisaient revivre les siècles apostoli-

« Témoignage de Rufin. » ques.„(1) « Jamais, ajoute-t-il ailleurs, on ne vit fleurir ainsi la cha-
„ rité; jamais on ne vit tant d'ardeur à exercer les œuvres de charité et
„ de miséricorde; jamais on ne vit méditer si à fond les Saintes Ecri-
„ tures; jamais leur intelligence ne fut portée plus loin; jamais on ne
„ s'exerça autant dans la science divine; c'est au point que vous pren-
„ driez chaque cénobite pour un maître consommé dans la divine sa-
„ gesse.„(2) Un autre auteur dit plus brièvement « que les ascètes d'Egypte
n'ignoraient rien dans les Saintes Ecritures.(3) „

« Les chrétiens affluent en Egypte dans la seconde moitié du IVe siècle. » a.- L'Egypte fut dès lors si célèbre: ses évêques, ses écoles, ses pro-
digieux ascètes portèrent si loin le bruit de son nom que tout le mon-
de voulait aller voir les merveilles dont le retentissement se faisait

---

„ quidem nosti, Serapion et Menites, viri natura et moribus et eruditione
„ germani: ubi Paulus senex Petri Martyris discipulus: Et ut ad summi
„ magistros veniam „ « ubi Macarius, „ « Macarius... Isidorus.. Pambus,
„ etc. (Patrol. Latine, Tome XXI, col. 594-595).

(1).- Rufin, Hist. Eccl. Lib. II, cap. VIII.- Patrol. Lat. Tome XXI.
col. 517, B: « Florebat igitur Aegyptus ea tempestate, non solum eruditis
„ in Christiana philosophia viris, verum etiam his qui per vastam e-
„ remum commanentes, signa et prodigia, apostolica simplicitate vitae
„ et cordis sinceritate faciebant. „

(2).- « Nusquam sic vidimus florere caritatem, nusquam sic
„ vidimus opus fervere misericordiae, et studium hospitalitatis im-
„ pleri. Scripturarum vero divinarum meditationes et intellectus at-
„ que scientiae divinae nusquam tanta vidimus exercitia, ut sin-
„ gulos pene eorum oratores credas in divina esse sapientia.-
(Rufin, Historia Monachorum.- Patrol. Latine, Tome
XXI, col. 444, B.)

(3).- Vie de St Jean Chrysostome par Georges d'Alexandrie:
Τοιοῦτοι ὄντες ἐν γνώσει, ὡς μηδὲν αὐτοὺς διαφυγεῖν, τῶν
ἐν ταῖς θείαις γραφαῖς πολλοῖς ἀπορουμένων.-

entendre aux quatre coins de l'Univers. C'est pourquoi l'Égypte devint le but d'un pèlerinage incessant et universel. Pendant la seconde moitié du IVe siècle et le premier quart du Ve, les pèlerins y affluent. On y vient des Gaules, témoin Posthumianus, cet ami commun de St Paulin, de St Jérôme et de Sulpice Sévère, qui fait à trois reprises le voyage d'Orient et qui, une fois au moins, passe six mois en Palestine, auprès de saint Jérôme, et dix-neuf mois en Thébaïde (3); on y vient d'Italie, témoin Pétronius de Bologne, l'auteur probable de l'Historia Monachorum de Rufin, qui passe six ou sept ans dans les solitudes de Nitrie, de Scété et de la Thébaïde (4); témoins Rufin, saint Jérôme, Siméon l'ami de Cassien, et une multitude d'autres pèlerins qui sont allés visiter l'Égypte durant la seconde moitié du IVe siècle. On y vient d'Espagne, de Constantinople, de Scythie, du Pont, de la Galatie, de la Syrie, de la Palestine surtout. La société égyptienne était une société cosmopolite et les moines, ceux de Nitrie et de la Thébaïde, en particulier, appartenaient à toutes les nations. Tous les peuples y étaient représentés et toutes les classes de la société s'y confondaient : magistrats, militaires, rhéteurs, philosophes, grammairiens, riches et pauvres, nobles et plébéiens vivaient ensemble, sous le même toit, dans la même solitude, sous la même règle, ayant et même but, et mêmes aspirations.

« Exemples cités à « l'appui. »

« Nations et classes « sociales où se re- « crutent les moines « égyptiens. »

D'ailleurs, il était alors une autre cause qui poussait les chrétiens vers l'Égypte. Les barbares envahissaient partout l'Empire, à l'Orient, au Nord, à l'Occident. Dans les premières années du cinquième siècle, le sac de Rome par Alaric mit en fuite toutes les grandes familles romaines, qui émigrèrent en foule, les unes en Sicile, d'autres en Afrique, quelques-unes en Égypte, plusieurs en Palestine. Il y eut un moment où Bethléem fut plein de ces nobles exilés et St Jérôme eut là une belle occasion d'exercer sa charité. Mais lui-mê-

« Autre cause qui rendit « alors ces pèlerinages « en Égypte plus fré- « quents. »

---

(1).- Sulpice Sévère, Dialog. I.- Patrol. Lat. Tome XX, col. 189 A; 194 D.

(2).- Patrol. Lat. Tome XXI, col. 90.- Histoire Eccl. Lib. II, cap. VIII, col. 517-518.- Apologie II., passim..

me avait dû, quelques années auparavant, fuir devant une autre invasion, avec les illustres romains qui l'avaient accompagné dans sa solitude. Après avoir ravagé la Syrie, les Huns avaient pris Antioche, et on avait craint, un moment, qu'ils ne marchassent sur Jérusalem, attirés par les trésors qu'on disait y être déposés. Les auteurs syriens décrivent en traits lugubres (1) cette invasion barbare qui a laissé de si tristes souvenirs dans leur histoire. Ce fut alors, sans doute, que commencèrent, chez les chrétiens d'Asie, ces grandes émigrations monastiques qui peuplèrent les déserts de Nitrie de religieux et dont nous retrouvons souvent la trace dans les écrits du Moyen-Age (2).

« Pélerinage que les « femmes font en Egypte. »

b.– Et ce n'étaient pas seulement les hommes c'étaient aussi les femmes qui ne voulaient point mourir sans avoir recueilli les admirables leçons que les solitaires donnaient en Egypte. Mélanie l'Ancienne y séjourna quelque temps, peut-être plusieurs années. Sainte Paule s'y rendit et peu s'en fallut même qu'elle ne s'y fixât pour toujours. Mélanie la Jeune tournait aussi fréquemment ses pensées vers l'Egypte, et lorsque, après son entrée dans la vie religieuse, elle distribua aux pauvres, de concert avec son mari Pinianus, les grands biens qu'elle possédait en Gaule, en Espagne, en Italie et en Afrique, elle n'oublia pas les ascètes de la Thébaïde : elle leur envoya 10.000 pièces d'or et elle fit le même présent aux églises ou aux communautés

---

(1).– Nous possédons encore les poésies que Cyrillonas, disciple de saint Ephrem, a consacrées à cette invasion des Huns.

(2).– Dans le manuscrit syriaque 27 de la Bibliothèque Nationale, folio 93, a, une note parle d'une émigration de ce genre, qui eut lieu l'an 1395 des grecs (1084 de Jésus-Christ) devant une invasion turque. Les moines émigrants atteignaient le chiffre de 70. Cette note nous apprend que la Bibliothèque du couvent Sainte Marie de Nitrie était alors dans l'état le plus déplorable. Les livres étaient déchirés et dispersés dans tous les coins du monastère. Un de ces Syriens émigrants passa trois ans à recueillir les volumes dispersés et à les remettre en bon état. Il s'appelait Bar-tsaouma et était originaire de Tel-mar'ach.

de la Palestine, de la Syrie et des îles de la Méditerranée.

Ce n'était, du reste, qu'un acte de justice, car nulle part on ne pratiquait l'hospitalité d'une façon plus large et plus généreuse qu'en Egypte, chez les moines de Nitrie ou de la Thébaïde. Tous les pèlerins du quatrième siècle sont unanimes sur ce point. Pétronius de Bologne, Rufin, Postbumianus, St Jérôme, Cassien, Palladius, l'auteur du Pratum Spirituale, celui de l'Heraclidis Paradisus, etc ne tarissent pas en éloges sur l'hospitalité des cénobites égyptiens. Nous avons cité plus haut Rufin : Voici également ce que dit l'auteur de l'Heraclidis Paradisus, qui avait passé, au moins, cinq ou six ans en Egypte, parcouru la Palestine, et presque toute l'Asie Mineure ; qui, par conséquent, pouvait très bien faire la comparaison. « A côté de l'Eglise. - l'auteur parle d'un monastère » de Nitrie - à côté de l'Eglise il y a une habitation destinée aux » pèlerins et aux frères pauvres. On y héberge ceux qui arrivent » jusqu'à ce qu'ils s'en aillent de leur propre gré, deux ans, trois ans, » tant qu'ils veulent. On ne refuse à personne de rester. Pendant la » première semaine on laisse les hôtes reposer ; ensuite on les fait tra» vailler à un métier, n'importe lequel .... que si cependant » l'hôte paraît de condition libérale, et peu apte aux travaux ma» nuels, on lui donne alors des livres à lire ; « legendum ei codicem » dabant. » (1)

« Hospitalité des « moines égyptiens « pour les étrangers »

« Témoignage de l'au- « teur de l'Heracli- « dis Paradisus. »

« Legendum ei codicem « dabant. - Quelle classe « de Pèlerins était traitée « avec cette distinction. »

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que le livre, qu'on donnait ainsi généralement à lire, n'était autre que le volume de la Sainte

---

(1). - « Est etiam circa ipsam ecclesiam cella, suscipiens peregri» nos ac pauperes fratres : in qua cum acceperint advenam quemlibet, » per tantum illic tempus alunt, donec ipse propria voluntate discedat, » biennio ac triennio, si voluerit quis, illic manere non prohibentes. » Unius autem septimanae ex quo venisset ei otium dabant, reli» quos vero dies quodcumque opus eumdem facere cogebant ; ... Si » autem honestior aliquis minusque aptus hujusmodi operibus, vi» deretur, legendum ei codicem dabant. (Patrol. Latine, Tome » LXXIV, col. 258, A.)

Écriture ; mais, comme ces pèlerins étrangers ne savaient pas toujours le Copte ou le Grec, il s'en suit, naturellement qu'il devait y avoir, dans ces couvents d'Égypte, des livres latins aussi bien que des livres grecs et égyptiens.

« Couvents analogues « à ceux des Chartreux et des Trappistes. »

d.– Il y avait d'autres couvents où on menait une vie analogue à celle de nos chartreux et de nos trappistes. Une fois qu'on y était entré on n'en sortait plus. « Nous vîmes en Thébaïde, dit Rufin, le célèbre monastère d'Isidore, qui occupait une vaste étendue de terrain, tout environné de murs et dans lequel de larges cellules étaient réservées à ceux qui l'habitaient. A l'intérieur il y avait plusieurs puits, des jardins bien arrosés, des arbres à fruits comme dans le Paradis, enfin tout ce qui était nécessaire à la vie, suffisamment et en abondance. On avait disposé ainsi toutes choses, pour que rien n'obligeât les habitants de ce monastère à en sortir. Un vieillard, homme religieux et grave, placé à la porte, avait pour mission d'avertir les arrivants qu'une fois entrés ils ne sortiraient plus. Lorsque donc quelqu'un est entré, la loi l'atteint sans retour ; mais ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que ce n'est plus la force qui retient les moines une fois qu'ils sont entrés, c'est le bonheur qu'ils éprouvent et l'amour de la perfection (1). »

« Ce qu'on faisait dans « ces couvents. »

e.– On demandera peut-être ce que pouvaient faire ainsi ces moines enfermés pour toute leur vie dans leur couvent ou dans leur cellule.– Il n'est pas difficile de répondre : ils priaient, ils travaillaient et ils se livraient à l'étude des Saintes Écritures.– Orationibus et religiosis studiis operam dantes (2).– Parmi les métiers

---

(1).– Cfr. l'Historia Monachorum chap. XVII écrite par Rufin, probablement sous la dictée de Pétronius de Bologne.– Patrol. Latine, Tome XXI, col. 439, C.

(2).– Ibid., col. 440, A. D'ailleurs Cassien nous apprend que c'était là l'occupation permanente des moines égyptiens : « Ita namque ab eis incessanter operatio manuum privatim per cellulas exercetur, ut psalmorum quoque, vel caeterarum Scripturarum medita-

qu'on exerçait dans ces couvents égyptiens, qui contenaient quelquefois 500 et même 1000 moines, comme celui d'Isidore dont nous venons de parler, il faut placer, au premier rang, celui de corroyeur, de copiste et de correcteur, trois métiers étroitement unis l'un à l'autre : le corroyeur préparait les peaux de moutons, de chèvre, d'antilope ou de gazelle ; le copiste les couvrait de signes graphiques et les transformait en manuscrits ; le correcteur avait pour mission de revoir les textes et de corriger les fautes qui avaient échappé au copiste (1) ; enfin, le relieur réunissait les feuillets et les fascicules et en faisait des volumes qui allaient, ou bien dans la bibliothèque du couvent ou bien dans la cellule du religieux, orner les rayons d'une salle, charmer les heures de loisir, embellir les longues heures de solitude et soulever doucement les âmes vers les régions du beau, du grand, de l'idéal. Saintes et nobles demeures du travail et de la vertu, qu'êtes-vous devenues ? Vous reverrez-nous jamais ? Que nous saurions de choses si la poussière, où les pierres de vos sanctuaires gisent dispersées, pouvait parler !

« le copiste, le lecteur, « le correcteur, le relieur, « l'enlumineur. »

f.- Mais si les pierres des couvents de Nitrie, de Scété et de la Thébaïde ne peuvent plus parler, les récits des pèlerins du IVe siècle parlent pour elles, et ils nous disent que rien de tout ce qui pouvait orner l'esprit, conserver le cœur, élever les âmes, n'était oublié dans ces saintes retraites du talent et du génie. Qu'il faisait beau, le soir, à cette heure où la lumière du jour qui tombe et où les pâles clartés des étoiles qui se lèvent invitent au recueillement et au silence ; oui, qu'il faisait beau entendre les voix de tous ces moines monter de leurs cellules, doucement, suavement vers le ciel, en chantant les louanges du Christ ! Comment aurait-on pu assister à de tels concerts sans se sentir élevé au dessus de soi-même et transporté

---

tio numquam penitus omittatur. — De coenob. Instit. III, 2. — Patrol. Latine, Tome XLIX, col. 115, A. —

(1). — Voir Cassien, De Coenobiorum Institut. lib. IV, 12. — Patrol. Lat. Tome XLIX, col. 164-165. « Is qui opus scriptoris exercet, quum repertus fuerit inchoasse litteram, finire non audeat. — St Jérôme, Epist. ad Rusticum. Patrol. Latine. — Cfr. Palladius, De Vitis Patrum, liber VIII, Histo.

en Paradis?[1]

« St Pacôme. - Professions qu'on exerçait à Tabenne. »

L'ordre que St Pacôme avait établi au couvent de Tabenne était vraiment merveilleux et faisait l'admiration de tous ceux qui venaient de loin pour le voir. Les moines étaient divisés en 24 classes suivant les 24 lettres de l'alphabet, de telle sorte qu'il suffisait de savoir à quelle lettre on appartenait pour connaître tout ce qu'on avait à faire.[2] Il y avait à Tabenne toute espèce de métiers : cuisiniers jardiniers, laboureurs, forgerons, boulangers, charpentiers, foulons, etc. « Celui-ci, dit l'auteur de l'Heraclidis Paradisus, sue à préparer les peaux, celui-là à confectionner les cuirs, l'un à dicter (alius codicum lectione) les livres, l'autre à les écrire. »[3]

« Le corroyeur, le copiste, le lecteur, le correcteur. »

g. - Tous ces moines n'étaient pas des savants, puisque la règle de saint Pacôme avait prévu le cas où il se présenterait des novices illettrés et prescrit de les instruire même lorsqu'ils ne voudraient pas étudier : Etiam nolens legere compelletur ; mais, sur le nombre de ces moines, qui atteignait certainement en Egypte, plusieurs centaines de mille, vers la fin du quatrième siècle, [4]

Lausiaca, cap. XXXIX. - Patrol. Lat. Tome LXXIII, col. 1139, B.

(1). - « Est autem maximae voluptatis, circa vespertinas horas, ex unâquâque mansione monachorum varias audire voces, psalmos Christi canentium. Quo tempore si quis assistat et diligenter advertat, putabit se subito sublatum, et in paradiso constitutum. » (Patrol. Latine LXXIV, col. 258, B).

(2). - Voir Patrol. Latine, LXXIV, col. 297. C - 298, C. - LXXIII, col. 1138-1139. - XXIII, col. 63-64.

(3). - « Alter coriorum confectione sudabat, alius codicum lectione vel conscriptione gaudebat. » (Patrol. Latine, Tome LXXIV, col. 298. C.) - « Alius in pulchre scribendo (LXXIII, col. 1139, B).

(4). - Rufin ou Pétronius de Bologne (Historia Monachorum) mentionne 3000 moines à Tabenne sous Ammon (Patrol. Latine, Tome XXI, col. 407. C); 500 sous Apollonius à Hermopolis (col. 410, B) 10000 sous Sérapion à Arsinoé (col. 440, B); d'« innombrables multitudes » à Babylone (col. 440, C); 100 sous Dioscore en Thébaïde (col.

combien n'y en avait-il pas, dont on pouvait dire comme de Théon, « qu'ils connaissaient, non seulement la langue égyptienne et la langue grecque, mais encore la langue latine »;[1] ou bien, comme d'Ammon, « que non seulement ils savaient par coeur l'Ancien et le » Nouveau Testament, mais qu'ils avaient lu les ouvrages des plus » éloquents auteurs: de Didyme, de Pierius, d'Étienne,[2] etc. Beau- « Moines philologues. « Théon, Ammon, Hilarion, etc.. »

442, C); 1000 au couvent d'Isidore (col. 439-440); 10000 à Oxyrinque (col. 409, B), sans parler des cinquante monastères de Nitrie (col. 443, B) et de beaucoup d'autres. – Le chiffre de 150.000 ou 200000 moines n'est pas exagéré pour toute l'Égypte.

(1).– « Vir eruditus non solum Ægyptiorum et Græcorum lingua » sed etiam Latinorum, ut et ab eo ipse et ab his qui ei aderant didi- » cimus. (Patrol. Latine, Tome XXI, col. 410, A.) – St Jérôme dit de St Hilarion: « Missus Alexandriam, grammatico traditus est: ibique, » quantum illa patiebatur ætas, magna ingenii et morum documen- » ta præbuit; in brevi charus omnibus et loquendi arte gnarus (Patrol. Lat. Tome XXIII, col. 29-30) et de St Paul: litteris tam græcis quam Ægyptiacis apprime eruditus (Ibid., col. 20, A). Dans les diverses histoires monastiques, que nous a léguées l'antiquité, nous lisons d'autres moines, d'Euloge d'Alexandrie, moine contemporain de St Antoine: » erat sæcularibus litteris eruditus » (Patrol. Lat. LXXIV, col. 280, C); de plusieurs grands personnages, « nobiles valde ac scholastici viri (Ibid. col. 334. C). L'épithète de « Scholasticissima » est même quelquefois appliquée à des femmes, par exemple, à Ste Julienne de Césarée en Cappadoce, et on pourrait bien l'appliquer, sans injustice, à une quarantaine de grandes dames romaines, alexandrines ou constantinopolitaines, comme les Paule, les Mélanie, les Marcella, les Eustochium, les Sylvie, les Olympias, les Alexandrine, etc..

(2).– Vetus autem Novumque Testamentum memoriter retinens, etiam libros eloquentissimorum virorum, Didymi, Pierii, atque Stephani, usque ad sexcenta millia versuum, legendo transivit (Patrol. Lat. LXXIV, col. 262, B).

coup de ces ascètes pensaient assurément comme le Philosophe qui disait, un jour, à saint Antoine : « Père, comment pouvez-vous être heureux, » vous qui ne pouvez pas goûter l'ineffable consolation de lire des livres ? » — Et tous n'auraient pas répondu comme ce saint : « Philosophe, » mon livre : c'est la nature. Toutes les fois que je veux lire la parole » de Dieu, le livre est devant moi. » Plus d'un de ces moines faisait » ses délices de l'Iliade d'Homère, des Éléments d'Euclide, de l'Organon d'Aristote, comme St Jérôme et les solitaires de Bethléem faisaient quelquefois les leurs des œuvres de Virgile, des Tusculanes ou des Dialogues de Cicéron, des Traités de Platon (1). Ceux qui avaient vécu dans les grandeurs comme Arsène, le précepteur d'Arcadius et d'Honorius et comme Innocent l'ex-maître de la milice ; ou dans la culture des Belles-Lettres comme Chronius, Eulogе d'Alexandrie, Dioclès le grammairien, etc ne pouvaient pas se refuser le noble plaisir de converser avec les grands génies qu'a produits l'humanité. Il leur restait toujours un goût marqué pour les Belles-Lettres. Ils se conservaient des manuscrits pendant leur vie, et, quelquefois, en mourant, ils avaient la satisfaction de les léguer à leurs amis, comme cette jeu-

« Personnages de distinction qui se sont faits moines. »

(1). — Cf. Rufin, Apologia Lib. II, numéros 5-9 (Patrol. Latine, Tome XXI, col. 587-592). Rufin écrit sur l'emploi que St Jérôme faisait des auteurs payens des pages qui sentent la diatribe, mais qui sont, on ne peut plus, curieuses. Il reproche à St Jérôme de manquer de conséquence : « Quid faciet, avait écrit St Jérôme, quid faciet cum Psalterio » Horatius, cum Evangeliis Maro, cum Apostolo Cicero ? » Et cependant, » dit Rufin, « nunc non solum legit et habet, non solum describit et » comparat ; verum etiam divinis eos verbis et sermonibus ecclesias- » ticæ ædificationis interserit. Res quam dico, omnibus qui legunt li- » bellos ejus, satis nota est, et teste non indiget ..... Maronem su- » um, comicosque ac Lyricos et Historicos Auctores, traditis sibi ad » discendum Dei timorem puerulis exponebat, scilicet, et ut præ- » ceptor fieret Auctorum Gentilium quos si legisset tantummodo » Christum se negaturum juraverat. »

» ne vierge qui, en mourant, remit à sa mère le commentaire de Clé-
» ment d'Alexandrie sur Amos, la chargeant de la remettre à un évê-
» que exilé de son diocèse et de recommander son âme aux prières du
» saint confesseur.» (1) Nous lisons, de temps en temps, de curieuses his-
toires relatives à des livres que possédaient les moines égyptiens: En
voici une qui ne manque pas d'un certain sel. « Un abbé, du nom
» d'Anastase, possédait un manuscrit superbe, écrit sur parchemin
» excellent, de la valeur d'au moins dix-huit sols. Ce manuscrit
» renfermait l'Ancien et le Nouveau Testament, sans aucune lacune.
» Or, un des ascètes voisins, qui était venu le visiter, ayant vu dans
» la cellule le beau manuscrit, en devint amoureux, le déroba — il
» y a longtemps qu'on emprunte des livres sans les rendre — et repar-
» tit. Le soir venu, l'abbé Anastase chercha le volume pour faire sa
» lecture habituelle, ne le trouvant pas, il comprit qu'il avait été
» dérobé. Il s'abstint néanmoins de faire poursuivre son voisin, de
» peur que le voleur n'ajoutât le parjure au vol. A quelque temps
» de là, le moine trop ami des livres de son prochain, se rendit à
» la ville voisine, et voulant se défaire de son manuscrit, il en de-
» manda seize sols. Prêtez-moi le manuscrit, repartit l'acheteur,
» que je me rende compte s'il vaut bien le prix que vous en voulez.
» Le vendeur remit donc le manuscrit à l'acheteur pour qu'il
» l'examinât. Celui-ci n'eut pas plutôt l'ouvrage entre les
» mains que, courant chez l'abbé Anastase, il lui parla en ces
» termes: Père, faites-moi le plaisir d'examiner ce manuscrit,
» et dites-moi, je vous prie, s'il vaut les seize sols qu'on m'en de-
» mande. — Certainement qu'il les vaut, repartit l'abbé Anastase,
» après avoir jeté un coup d'œil sur le volume; c'est un excellent ma-
» nuscrit. — L'acheteur revint dès lors trouver le vendeur: « tenez,

« Curieuse histoire » d'un manuscrit. » Comment il fut dé- » robé, puis restitué? »

---

(1). — « Clementis, qui Stromateus dicebatur, libellum dedit, in
» Amos Prophetæ dicta conscriptum, hoc ei dicens: « Istum episcopo,
» qui exsul stat, dabis, dicesque ei ut pro me orare dignetur: profi-
» ciscor enim ad Dominum meum (Patrol. Latine, Tome LXXIV,
col. 332, C).

„ lui dit-il, voilà vos seize sols : J'ai vu le Père Anastase et il m'a
„ assuré que le manuscrit valait bien cette somme et qu'il était bon. —
„ Ne vous a-t-il dit que cela ?, répliqua le vendeur — Pas autre chose,
„ répondit l'acheteur." Là-dessus le voleur, touché de repentir, reprend
le volume et le rapporte à l'abbé Anastase qui ne voulait plus le reprendre : „ Si vous ne le reprenez pas, repartit le voleur converti, mon
„ âme ne retrouvera plus la paix." C'est pourquoi l'abbé Anastase
„ reprit son manuscrit et le frère pénitent demeura avec lui jusqu'à
„ la fin de ses jours."(1)

Que d'histoires du même genre nous fournissent les vies des Pères du désert ! De celui-ci, il est dit qu'il ne put jamais apprendre aucun métier et que même, à cause de son âge, il ne pouvait pas copier les livres (2) ; de celui-là, qu'il écrivait merveilleusement ; qu'il avait une
„ main admirable et qu'il connaissait la Tachygraphie (3) ; de cet
„ autre, qu'il vendait tout, même les manuscrits, lorsque ses frères
„ lui en donnaient (4) : c'est pourquoi on l'avait surnommé „ le Frère
„ Misericors" ; d'un dernier, solitaire de la Thébaïde, qu'ayant reçu la visite d'une caravane d'Athéniens, il leur promit d'aller les revoir. Et, en effet, il tint parole : Il se rendit à Athènes, l'année suivante et y séjourna trois jours, de là, il alla à Sparte où il

„ Evagre de Pont. — Le „ moine „ Misericors. „

(1). — Patrol. Latine, Tome LXXIII, col. 757 — 758. — Un autre auteur appelle le moine, auquel cette histoire est arrivée, Gelase et non Anastase. De plus, il raconte que le livre était placé dans l'Église, à la disposition du public. — (Ibid. col. 969 — 970. — De Vitis Patrum, Liber V, Verba Seniorum, Libellus XVI, De Patientia).

(2). — Patrol. Lat. LXXIV, col. 352, B.

(3). — „ Scribebat vero et de opere manuum suarum sumeret
„ cibum ; pulchre enim scribebat libralem manum. — (Patrol. lat LXXIV, col. 371, C).

(4). — Ibid. col. 388, D. — Ce moine Misericors est devenu célèbre. Au VIIe siècle, St Jean l'aumônier le citait comme un modèle de charité (Patrol. Lat. LXXIII, col. 359. C).

combattit quelques Manichéens ; puis, il s'embarqua pour Rome sans autres provisions de route qu'un manuscrit des Évangiles, qu'il offrit d'abandonner au capitaine du navire pour payer son passage ; et enfin, il revint mourir dans sa solitude et y fut enseveli.

i.– On se tromperait donc grandement si on croyait que c'est au Moyen-Âge seulement ou à la Renaissance, chez les Bénédictins ou chez les Basiliens, qu'on a commencé à cultiver les arts libéraux du copiste et de l'enlumineur. Ce sont les solitaires de Nitrie, de Scété et de la Thébaïde qui ont donné les premiers l'exemple et ils ont tellement remué la société du temps qu'en moins d'un demi-siècle il s'est produit un mouvement littéraire et critico-biblique comme on n'en a pas revu de semblable jusques aux temps modernes. De son vivant, Sulpice Sévère voyait sa vie de saint Martin répandue aux quatre coins de l'Univers. Posthumien lui racontait qu'il l'avait trouvée à Carthage, à Nitrie, dans la Thébaïde, chez les solitaires du désert, et qu'à Alexandrie le volume était plus connu de tout le monde que de Sulpice Sévère lui-même : Omnibus magis quam tibi notus est : Exagération, sans doute, mais exagération qui donne une idée de la fièvre intellectuelle qui s'était emparée alors du monde chrétien, des femmes peut-être plus que des hommes. Les copistes de Rome déclaraient, à qui voulait les entendre, qu'aucun ouvrage ne leur rapportait plus que la vie de saint Martin, car aucun n'était plus demandé, aucun ne se vendait autant (1).

« Passion qui s'empara du monde chrétien pour les lettres au IVe siècle. »

« Célébrité que pouvait acquérir un livre à cette époque, même du vivant de son auteur. – Exemple : Vie de saint Martin par Sulpice Sévère. »

VII.– Donnée la situation du monde romain vers l'an 380-400, données les préoccupations de cette époque, donné, en particulier, l'état intellectuel moral et religieux de l'Egypte vers le même temps, est-il difficile d'expliquer les points de contact que présentent les Versions coptes et latines et ces affinités ne trouvent-elles pas leurs raisons d'être dans les relations qui s'établirent alors forcément entre les Egyptiens et les latins ? Concevons-nous, que des hommes instruits, versés dans les sciences humaines et divines, passionnés comme on l'était alors

(1).– Exsultantes librarios vidi, quod nihil ab his quaestuosius haberetur : siquidem nihil illo promptius, nihil charius venderetur : (Patrol. lat. Tome XX, col. 198, C.)

« Conséquences forcées de l'état des esprits et de la société vers l'an 380-410, partout mais, en particulier, en Egypte. »

pour la Sainte Ecriture, pussent se rapprocher, se voir, s'entendre, se consulter, sans que le texte des Livres Saints fût quelquefois l'objet de leurs conversations ? - Ce n'est pas probable, parce que cela n'est pas possible. Et c'est ainsi qu'on peut expliquer quelques-unes de ces affinités qu'on découvre entre les versions anciennes du Nouveau Testament.

Ici cependant, il faut faire une distinction très importante; et, cette distinction, la voici :

« On rappelle de nouveau la distinction qu'on a faite entre l'Ancien et le Nouveau Testament. »

a. - La question du Canon de l'Ancien Testament était posée depuis longtemps. Origènes l'avait soulevé et ses Hexaples sollicitaient forcément la comparaison des divers textes. Aussi les éditeurs et les critiques de la fin du IIIe. et du commencement du IVe siècle s'occupèrent-ils des LXX, et presque point, ou même pas du tout, du Nouveau Testament.

« Dans quel sens Origènes et Piérius ont fait quelque chose pour la critique du Nouveau Testament ? »

b. - Origènes n'avait pas osé toucher aux Evangiles. Cependant, un critique comme lui dût recueillir des notes aux marges de son exemplaire et on peut voir, dans des copies ainsi annotées, ces codices adamantii » dont parle quelquefois St Jérôme. Il est probable qu'il faut en dire autant des « codices Pierii »: c'étaient des manuscrits qui avaient servi à Piérius (1).

« Ce qu'il faut penser des révisions qu'on prête à Lucien et à Hésychius. »

c. - Quant aux révisions du Nouveau Testament qu'on a attribuées à Lucien d'Antioche (+312) et à Hésychius d'Alexandrie (+ vers 300), on peut les traiter de roman. Cette histoire a été fabriquée de toutes pièces et ne repose que sur un passage très obscur de saint Jérôme. Tout ce qu'on sait de certain, c'est que Lucien et Hésychius donnèrent, tous les deux, une édition des LXX. Le texte

---

(1). - « In quibusdam latinis codicibus additum est; "neque Filius", » quum in graecis, et maxime Adamantii et Pierii exemplaribus hoc » non habeat adscriptum. - Commentaire sur Saint Mathieu XXIV, 36. - (Patrol. Latine, Tome XXIV, col. 181, A). Cfr. Commentaires sur l'Épître aux Galates III, 1. St Jérôme observe que les mss d'Origènes omettaient : « Quis vos fascinavit non credere veritati ? » (Patrol. Latine, Ibid. col. 348, B).

τεσσάρων, ni le second constituer ses canons, sans établir un texte et, par conséquent, sans faire implicitement une recension. Voilà la vérité historique.

Néanmoins on ne peut pas traiter les travaux d'Ammonius et d'Eusèbe comme de vraies révisions, comme des recensions formelles. Ces travaux ont simplement facilité les recherches des critiques postérieurs; ils ont vulgarisé la connaissance des défauts et des mérites du texte courant et montré ce qu'il y aurait à faire pour avoir une édition critique.

Jamais, d'ailleurs, l'Eglise grecque n'a fait une révision formelle de son texte original. Elle s'est contentée de conserver chez elle le texte traditionnel et de le transmettre aux générations suivantes, tel qu'elle l'avait reçu, sans se préoccuper, outre mesure, soit des tentatives faites par les hérétiques pour en altérer la pureté, soit des erreurs des « Praesumptores imperiti » et des « Librarii dormitantes »; et c'est ainsi que, grâce à Dieu, le texte original est parvenu jusqu'à nous suffisamment pur et intact.

« l'Eglise grecque a-t-« elle jamais donné une « édition authentique du « texte original ? — »

Tout ce qu'on raconte donc communément sur les recensions ou révisions de Lucien, d'Hésychius et d'autres, est dénué de fondement.

VII. — En réalité, 1° Depuis Origènes jusques à la fin du IVe siècle, on ne s'est occupé que de la critique de l'Ancien Testament, en particulier, des Septante, et ce sont les Hexaples d'Origènes, qui ont, non seulement donné le signal, mais fourni les principaux éléments de ces travaux de critique. — Les écrits de Rufin et ceux de saint Jérôme ne sortent pas de ce cercle, qui est, d'ailleurs suffisamment étendu (Voir, par exemple les épîtres XVIII, XX, ad Damasum, XXVI, XXVIII, XXIX, XXXII, ad Marcellam, XXX ad Paulam, LXXVIII ad Fabiolam, surtout CVI ad Sunniam et Fretelam, etc). — 2° Cependant les travaux d'Origènes et, en particulier, ceux d'Eusèbe sollicitaient les esprits à la critique textuelle du Nouveau Testament. Les controverses du IVe siècle jointes aux relations littéraires et scientifiques, qui s'établirent entre toutes les parties du monde chrétien dans la seconde moitié du IVe siècle, mirent peu à peu ces travaux à l'ordre du jour. St Jérôme fut le premier à

« Ce qu'il y a d'histori-« quement certain : 1° « Les études critiques « ne portent guère que « sur l'Ancien Testa-« ment et les LXX, jus-« ques à la fin du IVe « siècle. »

2° « Les travaux d'Ori-« gènes et d'Eusèbe « ont cependant prépa-« ré les études qu'on a « faites plus tard sur « le N. Testament. »

« 3°. L'Egypte a servi de « centre ou de lieu de rencontre pour tous les peuples chrétiens jusques au VIIe siècle. »

opérer une recension critique de la vulgate latine. – 3°. L'Egypte servit d'intermédiaire entre tous les peuples chrétiens, par ses grandes écoles littéraires et par ses institutions monastiques. C'est-là que toutes les races se rencontrèrent; c'est là que tous les hommes d'étude vinrent se recueillir et s'instruire; c'est là que se firent les comparaisons, d'abord, entre chaque version et l'original, puis entre les versions elles-mêmes. C'est là encore qu'ont été exécutées les seules versions critiques de l'antiquité qui sont parvenues jusqu'à nous; c'est là enfin que la plupart des anciennes versions de la Sainte Ecriture ont été revues, remaniées ou corrigées (Voir pages 136-141, 163, 293, 294). Il n'en est pas une, qui, à un moment ou à un autre, n'ait subi l'influence de l'Ecole d'Alexandrie. C'est pourquoi la critique textuelle du Nouveau Testament est, en grande partie, la fille d'Origènes et des critiques alexandrins.

« 4°. La Révision de « St Jérôme a été imitée par les Arméniens « vers 432 et par les « Syriens au VIe et au « VIIe siècle. »

4°. Après la révision des Versions latines par saint Jérôme, viennent la révision de la version arménienne, et surtout la révision de la Pechito-syrienne par Philoxène et par Thomas d'Harquel.

« Conclusion générale. »

Toutes ces versions ou révisions, outre qu'elles attestent très clairement la grande influence exercée par l'Ecole d'Alexandrie, prouvent que l'Eglise grecque n'a jamais approuvé formellement, solennellement, par une décision conciliaire quelconque, un texte de préférence à un autre. Le texte qu'elle lit a pour lui seulement la consécration d'une espèce de tradition, la consécration de l'usage qu'elle en fait dans ses offices liturgiques. Or, quand il s'agit de faire la critique du texte du Nouveau Testament, d'en suivre les phases et d'en retracer l'histoire, ce sont là des choses qui ont une grande importance et voilà pourquoi, avant de nous séparer des versions pour aborder l'étude des manuscrits, il était nécessaire de les mettre pleinement en lumière et de nous arrêter quelque temps à bien les établir.

Chapitre quatrième.

Des manuscrits grecs et de l'usage qu'il faut en faire dans la reconstruction du texte du Nouveau Testament.

Les Pères et les Versions, dont nous venons de parler, sont quelquefois antérieurs aux manuscrits les plus anciens du Nouveau Testament. Cependant, même lorsqu'ils dépassent en antiquité tout ce qui nous reste de manuscrits, ils ne fournissent qu'un moyen secondaire pour établir le Texte du Nouveau Testament grec; ou, pour parler plus justement, ils fournissent un moyen de vérification et de contrôle; mais ils ne permettent point, par eux-mêmes et à eux seuls, de constituer un texte. Les manuscrits sont toujours le moyen principal sinon unique : car les Pères grecs n'ont pas cité l'Évangile tout entier et les versions aident tout au plus à distinguer, entre divers textes, celui qui est le plus conforme à l'original. Il nous faut donc parler des manuscrits. Nous diviserons en trois parties ce que nous avons à en dire : 1º Nous ferons connaître les manuscrits. 2º Nous exposerons l'usage qu'on en a fait. 3º Enfin nous expliquerons l'usage qu'on en devrait faire.

« Rapports des manuscrits des Versions et des Pères. »

Article premier.

Des manuscrits grecs. Du Nouveau Testament.

On porte, en général, à environ 2000 le nombre des manuscrits de toute nature qui contiennent, sous une forme ou sous une autre, en partie ou en entier, le Nouveau Testament. Tout d'abord, il est ai-

« Chiffre total atteint par les manuscrits grecs du Nouveau Testament. »

sé de distinguer, dans ce nombre, deux catégories très distinctes de manuscrits : les manuscrits qui appartiennent à la classe des Lectionnaires et ont été affectés à l'usage liturgique de l'Église, n'importe quel nom on leur ait donné et les manuscrits qui contiennent le texte du Nouveau Testament d'une manière suivie et continue. Cette seconde catégorie pourrait, à la rigueur, se subdiviser, car il y a des Nouveaux Testaments, qui, sans avoir pris la forme des lectionnaires, ont été cependant adaptés, plus ou moins complètement, à l'usage liturgique, à l'aide de notes marginales, de rubriques insérées dans le texte, et quelquefois réunies aussi au commencement ou à la fin du volume, dans ce qu'on a appelé le συναξάριον, l'ἐκλογάδιον, ou les ἀρχοτέλεια ; mais cette catégorie, qui aurait peut-être bien mérité d'être étudiée à part, a été confondue avec les manuscrits qui présentent le texte seul du Nouveau Testament. Pour être complets, nous en dirons un mot en forme d'appendice.

« Division des manuscrits en deux catégories :– 1° Évangiles purs et simples « 2° Lectionnaires ».

Donc, à parler d'une manière générale deux grandes catégories de manuscrits : Les Nouveaux Testaments et les Lectionnaires. Si on voulait caractériser par un mot la valeur relative de ces deux catégories, on pourrait désigner la première par le nom de manuscrits privés et la seconde par le nom de manuscrits publics. Cette seconde appellation aurait l'avantage de faire connaître immédiatement le degré d'importance qu'il faut attacher au texte de chaque manuscrit. Comme elle n'est pas reçue dans les livres, nous ne l'adopterons pas : il suffit qu'on se rappelle l'idée particulière que réveille le nom de Lectionnaire. C'est un manuscrit destiné à la lecture publique dans les offices de l'Église et preparé dans ce but.

« On pourrait appeler « les Lectionnaires des « manuscrits publics « et les Évangiles des « manuscrits privés ».

Nous parlerons d'abord de l'autre catégorie de manuscrits, c'est-à-dire des manuscrits qui présentent le Nouveau Testament d'une manière suivie, sans adopter l'ordre liturgique.

Section première.

Manuscrits grecs.

Du Nouveau Testament pur et simple.

Aussitôt qu'on s'est mis à étudier le texte des manuscrits, on

a remarqué que ces derniers se partageaient en deux grandes classes, rien que par la forme de leur écriture; et cette forme de l'écriture déterminait également leur âge, au moins d'une manière relative: une forme, l'écriture onciale, ne se rencontrait que dans des manuscrits antérieurs au XIe siècle, tandis que l'autre, l'Écriture Cursive, n'était employée que dans les manuscrits postérieurs au Xe siècle. Or, comme à prendre les choses en général, les manuscrits qui sont le plus rapprochés de l'original sont ceux qui ont dû être le moins altérés par les copistes; et comme également, à prendre les choses en général, ceux-là sont le plus rapprochés de l'original qui sont le plus anciens, puisqu'il est, dans la nature même qu'au fur et à mesure que les années s'écoulent les copies des copies se multiplient, tandis qu'elles diminuent en remontant le cours des âges, on a trouvé que ce classement en manuscrits onciaux et en manuscrits cursifs fournissait une division, qui, à elle seule, indiquait la bonté et la valeur relative des manuscrits. Nous verrons plus tard si cette opinion, vraie en soi et d'une manière générale, ne doit pas être accompagnée de quelques correctifs. Pour le moment, nous nous en tiendrons à cette classification, qui, en soi, est juste et raisonnable.

« Classification des Évangiles purs et simples. 1° en manuscrits onciaux et 2° en manuscrits cursifs. »

Paragraphe premier.

Des manuscrits grecs onciaux.

Le nombre des manuscrits onciaux était si peu considérable jusqu'à ces derniers trente ans qu'on avait trouvé commode de les désigner par les lettres majuscules de l'alphabet, réservant les lettres minuscules ou italiques aux manuscrits de l'ancienne Vulgate latine. Et comme souvent ces manuscrits ne contenaient qu'une partie du Nouveau Testament, on avait divisé celui-ci en quatre parties: 1° les Évangiles, 2° les Actes et les Épîtres catholiques; 3° les Épîtres de St Paul et 4° l'Apocalypse. On recommençait l'alphabet à chaque portion; mais il est arrivé que, lorsqu'un manuscrit contenait deux ou trois portions du Nouveau Testament, il pouvait être classé sous des lettres différentes, suivant les parties dont on énumérait les

« Des manuscrits onciaux: — Division en quatre catégories. »

sources.

De plus, différents auteurs n'adoptaient pas la même notation; quelquefois ils ne se montraient pas constants avec eux-mêmes (1) et il en résultait des difficultés inextricables, sans parler des embarras continuels qu'on rencontrait dans l'étude critique du Nouveau Testament. A chaque nouvelle édition qu'on voulait consulter, c'était une étude préliminaire à faire que celle des autorités. Dans ces derniers temps, la découverte de manuscrits nouveaux, plus ou moins complets, a fait sentir vivement la nécessité de simplifier la notation et de trouver un système qui pût être accepté par tout le monde. M. Tischendorf est entré dans cette voie, et, la mesure est si impérieusement commandée qu'elle ne peut manquer d'être adoptée. On propose aujourd'hui de désigner, par une seule lettre, le même manuscrit, lorsqu'il contient plusieurs parties, et de désigner chaque manuscrit, lorsqu'il en faut plusieurs pour compléter le Nouveau Testament, par des exposants placés en bas de la lettre majuscule. Ainsi B,2 désigne le codex Basilianus, qui contient l'Apocalypse. B,1 désigne, au contraire, le célèbre codex Vaticanus coté 1209, qui contient les Evangiles, les Actes et presque toutes les épîtres. D,1 désigne le célèbre Codex Bezae, qui contient les Evangiles et les Actes des Apôtres, tandis que D,2 désigne le fameux Codex Claromontanus des Epîtres de St Paul (ms 107 de la Bibliothèque Nationale) etc.

« Notation adoptée à l'heure présente. »

— Nous nous conformerons à cette méthode dans les pages qui vont suivre. Nous ne pouvons pas décrire longuement les manuscrits onciaux, parce que cela nous mènerait loin, et que, pour le faire à fond, nous devrions consacrer à chacun d'eux de longues pages. Il est cependant nécessaire, même dans un cours élémentaire comme l'est le nôtre, de les faire connaître, au moins d'une manière générale. Nous nous arrêterons plus longuement sur ceux qui ont de l'importance ou qui sont à la portée des étudiants français.

---

(1).– Ainsi Tregelles désigne par L (Nouveau Testament Partie IV, p. III) et par Q (N. T. Partie VI, p. 1) le codex Basilianus.– Tischendorf désignait, en 1853, par R le Palimpseste de Naples (Borbon. II, C,

8.– Codex Sinaïticus (IVe siècle) – Déposé à la Bibliothèque Impériale de St Pétersbourg. – Ce manuscrit contient une grande partie de l'Ancien Testament, le Nouveau tout entier, plus l'Épître de Barnabé et la première partie du pasteur d'Herman. Il fut découvert, en 1844, par M. Tischendorf dans le couvent de sainte Catherine, au mont Sinaï, au milieu de papiers qui étaient destinés à allumer le poële du couvent. Les moines déchiraient feuille par feuille, ce manuscrit et en allumaient leur feu. M. Tischendorf obtint, sans peine, les feuilles qui étaient déjà dans le panier à papier où celles qui manquent aujourd'hui étaient passées avant de périr. Il put copier aussi quelques autres fragments, qu'il publia plus tard, dans ses monumenta sacra inedita (vol. I, 1855). Les 43 feuillets recueillis de la manière que nous venons de raconter ont été publiés sous le titre de Codex Frederico-Augustanus, en 1846. Ce n'est, qu'à son troisième voyage, en 1859 que M. Tischendorf est parvenu à obtenir, grâce au haut patronage de l'empereur de Russie, ce qui restait de ce précieux document, dont quelques feuillets, contenant des fragments de la Genèse et des Nombres, avaient été emportés en Russie, en 1845, par un archimandrite russe du nom de Porphyre Uspensky. L'histoire de ce manuscrit, depuis sa découverte en 1844 jusqu'à nos jours, fournirait matière à un curieux volume. La bonne fortune de M. Tischendorf, sa constance infatigable, ses négociations avec les moines, ses travaux pour préparer l'édition du manuscrit, ses démêlés avec Constantin Simonides après l'apparition de son livre, tout cela pourrait être l'objet d'intéressants chapitres, et celui où on raconterait comment M. Tischendorf fut obligé de se défendre contre l'audace d'un aventurier qui prétendait avoir copié lui-même le Sinaïticus, moins de trente ans auparavant, ne serait pas le moins curieux de la collection.

« Le Sinaïticus. 1844 – 1859 – 1862. »

« Le codex Frederico Augustanus est une portion du Sinaïticus. – 1846. – »

Déjà toute une littérature s'est formée autour de ce manuscrit. Voici les principales publications relatives au Sinaïticus : Notitia editionis Codicis Sinaïtici. – Bibliorum Codex Sinaïticus Petropolitanus, 1862. – Novum Testamentum Sinaïticum, 1863, et, avec quelques modifications

« Littérature relative au Sinaïticus. »

---

15) qu'il appelle W^b, en 1859 (VIIe édition).

1865 et 1869. – Tous ces volumes sont par M. Tischendorf. – Il faut signaler aussi le suivant par F. H. Scrivener, A full Collation of the Codex Sinaiticus, Cambridge, 1864.

« Quelques détails « sur la forme, le contenu et la disposition de ce manuscrit. »

Sur 730 feuillets ou 1460 pages, que devait avoir le manuscrit quand il était entier, il en reste 388 (avec les 43 du Friderico-Augustanus); 241 pour l'Ancien Testament, 147 pour le Nouveau. – 4 colonnes par page, excepté dans quelques livres de l'Ancien Testament, qui ont été écrits stichométriquement. – L'Épître aux Hébreux est placée après la 2e aux Thessaloniciens (1) – Les épîtres de St Paul précèdent les Actes; – Les marges présentent les sections dites Ammoniennes et les chiffres des Canons d'Eusèbe (+340), d'une main contemporaine du manuscrit, sinon de première main. – Outre le copiste, M. Tischendorf a distingué douze correcteurs. On cite les corrections des quatre premiers de la manière suivante ℵ¹ (IVe siècle), ℵ² (VIe siècle), ℵ³·ᵃ et ℵ³·ᵇ (VIIe siècle). – Parmi les nombreuses erreurs qui ont rendu nécessaire le travail de douze correcteurs, il faut noter beaucoup d'ὁμοιοτέλευτα (2).

« L'Alexandrinus « 1628-1707-1786-1816 « 1861. – »

A. – Codex Alexandrinus (Ve siècle). Ce manuscrit fut donné, en 1628, par le Patriarche Cyrille Lucar, au roi Charles Ier. Il est déposé maintenant dans le British Museum. De ce manuscrit désigné accidentellement par la lettre A est née la coutume qu'on a de désigner les manuscrits onciaux par une des lettres majuscules de l'Alphabet. L'Alexandrinus est devenu célèbre de bonne heure, parce qu'il a été longtemps le seul qui contînt les lettres de St Clément romain aux Corinthiens. Le texte de la première était cependant mutilé vers la fin et celui de la seconde se trouvait encore plus incomplet. Ce manuscrit renferme 773 feuillets, dont 639 pour l'Ancien Testament et 134 seulement pour le Nouveau. Manquent: St

---

(1). – On trouve la même disposition dans quelques autres manuscrits par exemple, dans A, B, C, H, etc. – Voir plus loin.

(2). – Suivant M. Tischendorf le Codex Sinaiticus serait l'œuvre de quatre copistes. D'autres critiques ne reconnaissent que deux mains différentes.

Mathieu 1 - XXV, 6; - St Jean VI, 50 - VIII, 52. On croit que la section de la femme adultère n'y figurait pas; - 2° aux Corinthiens IV, 13-XII, 6. - Deux colonnes à la page et 50 lignes de 20 lettres par ligne. - Sections dites Ammoniennes et canons d'Eusèbe, mais non pas les sections d'Euthalius. - C'est le plus ancien manuscrit où l'on rencontre les κεφάλαια. Il ne peut pas être antérieur à la mort de saint Athanase, et on ne croit pas qu'il soit postérieur à Euthalius, dont les sections inventées de 458 à 490 furent imitées de bonne heure. - L'Ancien Testament a été publié d'après le manuscrit Alexandrinus par J. E. Grabe, en 1707-1720, et de nouveau par H. Baber, en 1816 - 1828. Ch. Godef. Woide donna le Nouveau Testament, en 1786, avec de bons prolégomènes. B. H. Cowper collationna encore le manuscrit en 1861 et publia le Nouveau Testament avec des caractères ordinaires.

C'est de tous les manuscrits anciens, celui qui se rapproche le plus du Texte Reçu. Néanmoins, en comparant la partie du Nouveau Testament qui existe encore dans ce manuscrit avec le Texte Reçu, on a relevé, dans l'Alexandrin, de nombreuses variantes, ainsi que nous le dirons plus loin.

B, 1. - Codex Vaticanus (IVe siècle). - Ce manuscrit est déposé dans la célèbre Bibliothèque Vaticane sous le n° 1209, depuis au moins la fin du XVe siècle. « Le Vaticanus. » « XVe siècle. - 1857-1881.

L'histoire de ce manuscrit serait curieuse à écrire, mais elle contiendrait des épisodes qui pourraient être pénibles pour certains lecteurs. Aujourd'hui enfin nous en possédons une édition qui paraît satisfaisante pour la critique contemporaine. Elle est due à la collaboration du Père Carlo Vercellone, de I. Cozza et de H. Fabiani (1). Il s'est aussi formé une littérature considérable autour de ce manuscrit, car tous les critiques bibliques des siècles passés ont tenu à en avoir des collations, depuis Erasme, Birch, Bentley, jusqu'à Tregelles et à Tischendorf.

Ce manuscrit passe pour aussi ancien que le Sinaïtique et mê-

(1). Cfr. I. Cozza, De editione Romana codicis graeci Vaticani SS. Bibliorum, Rome 1881.

me, dans l'opinion commune, il est le plus ancien des deux. M. Tischendorf a voulu l'attribuer à un des quatre copistes, qui, selon lui, ont écrit le Sinaïtique ; mais son opinion n'a pas été acceptée. On y a reconnu la main de quatre correcteurs qu'on cite généralement par B¹, B², B³, B⁴. Le manuscrit vatican contient 759 feuillets, dont 142 sont consacrés au Nouveau Testament, auquel il manque l'Apocalypse, la fin de l'Épître aux Hébreux, à partir de IX, 14 et les quatre épîtres pastorales. La page a trois colonnes, excepté dans les livres de l'ancien Testament qui sont écrits stichométriquement. On n'y remarque, ni les sections dites Ammoniennes, ni les canons d'Eusèbe, ni les sections d'Euthalius, ni les κεφάλαια, ni les τίτλοι; mais, en revanche, ce manuscrit présente une division du Nouveau Testament qu'on rencontre dans un seul autre manuscrit, le Codex Zacinthius. Nous avons déjà parlé de ce sectionnement, page 209.

Des nombreuses éditions qu'on a faites de ce manuscrit la dernière seule, celle de Vercellone, Cozza et Fabiani, paraît satisfaisante. Celle que le Cardinal Maï avait commencée en 1828 et qui n'a paru que trois ans après sa mort, en 1857, ne reposait, ni sur des principes de critique sérieux, ni même sur une étude intégrale et minutieuse du manuscrit. C'était simplement le « Texte Reçu » dans lequel on avait ajouté quelques leçons variantes prises dans le manuscrit. On comprend aisément que A. Maï ait différé jusqu'à sa mort la publication de cette édition. Il aurait peut-être mieux fait de ne pas l'entreprendre, ou, en tout cas, il aurait dû l'exécuter plus sérieusement. Cette édition n'a pas fait honneur à sa mémoire ; elle a été jugée sévèrement et elle le méritait. Elle était entachée d'un vice originel, qui est passé dans toutes les éditions plus ou moins dérivées de la sienne, malgré les efforts louables que quelques éditeurs ont faits pour y remédier, à commencer par le Père C. Vercellone, qui fut chargé de la mission délicate de publier le travail de Maï.

Le manuscrit vatican présente un texte assez différent du Texte Reçu; il est écrit avec beaucoup de soin, calligraphiquement parlant, mais d'une manière très incorrecte. Il est criblé d'ὁμοιοτέλευτα, d'omissions et de répétitions, une catégorie d'erreurs qu'on

n'a jamais remarquées dans des proportions aussi considérables dans les autres manuscrits, et catégorie d'erreurs que les éditions antérieures à la dernière ne signalaient pas. Même, avant cette dernière édition, on avait calculé que les omissions de mots ou de membres de phrases s'élevaient à 330 en St Mathieu, à 365 en St Marc, à 439 en St Luc, à 357 en St Jean, à 384 dans les Actes, et à 681 dans les épîtres restantes, en tout à 2556 omissions. Depuis l'édition de Vercellone, Cozza et Fabiani, le nombre a augmenté.

B. 2. (VIIIe siècle). – Codex Basilianus. – 2066 dans la Bibliothèque du Vatican; auparavant 105 dans la Bibliothèque des religieux Basiliens de Grotta-Ferrata; contient l'Apocalypse. « Le Basilianus. »

C. – Codex Ephraemiticus (Ve siècle). Ce manuscrit, coté no 9 à la Bibliothèque Nationale de Paris, tire son nom des œuvres de St Ephrem, qui ont été écrites sur le texte de l'Ancien (64 feuillets) et du Nouveau Testament (145 feuillets). C'est donc un manuscrit palimpseste. Apporté d'Orient par André-Jean Lascaris et entré dans la Bibliothèque des Médicis à Florence il vint en France avec la célèbre reine Catherine (+ 1589). Collationné à diverses reprises par Küster (édition de Mill. 1710), par Wetstein pour Bentley (1716), et par d'autres, il a été enfin publié par C. Tischendorf, la partie comprenant le Nouveau Testament, en 1843, et la partie comprenant l'Ancien, en 1845. « L'Ephraemiticus. » « XVe siècle, 1843-1845. »

Ce manuscrit a la page pleine et chaque page contient de 60 à 46 lignes, ordinairement 41. Il contient les κεφάλαια ou les τίτλοι, en tête de chaque Évangile; les sections dites Ammoniennes, mais non pas les chiffres des canons d'Eusèbe. Ceux-ci ont d'ailleurs pu disparaître avec le temps; car on les écrit généralement avec du vermillon, et rien ne s'efface plus rapidement.

Tischendorf a désigné les correcteurs par C*(VIe siècle), C** (IXe siècle) C***(XIe siècle). On ne trouve aucune trace de sections dans les Actes et les Épîtres, ce qui a fait penser que ce manuscrit était antérieur à Euthalius ou à peu près du même temps que cet auteur.

Voici les portions du Nouveau Testament contenues dans ce

« Contenu de ce manuscrit. »

manuscrit. Nous les rapportons dans l'ordre même où elles se succèdent:

St Mathieu: I, 2–V, 15; VII, 5–XVII, 26; XVIII, 28–XXII, 20; XXIII, 17–XXIV, 10; XXIV, 45–XXV, 30; XXVI, 22–XXVII, 11; XXVII, 47–XXVIII, 14.

St Marc: 1, 17–VI, 31; VIII, 5–XII, 29; XIII, 19–XVI, 20.

St Luc: 1, 2–II, 5; II, 42–III, 21; IV, 25–VI, 4; VI, 37–VII, 16 ou 17; VIII, 28–XII, 3; XIX, 42–XX, 27; XXI, 21–XXII, 19; XXIII, 25–XXIV, 7; XXIV, 46-53.–

St Jean: I, 1-41; III, 33–V, 16; VI, 38–VII, 3; VIII, 34–IX, 11; XI, 8-46; XIII, 8–XIV ; XVI, 21–XVIII, 36; XXIII, 26–XXIV, 25.

Actes: 1, 2–IV, 3; V, 35–X, 42; XIII, 1–XVI, 36; XX, 10–XXI, 30; XXII, 21–XXIII, 18; XXIV, 15–XXVI, 19; XXVII, 16–XXVIII, 4.

St Jacques: I, 1–IV, 2;– St Pierre: I, 2–IV, 6;– St Pierre: I, 1– St Jean: IV, 2.– St Jean: 3-15.– St Jude: 3-25.–

Épître aux Romains: I, 1–II, 5; III, 21–IX, 6; X, 15–XI, 31; XIII, 10.–

1º Aux Corinthiens: VII, 18; IX, 6–XIII, 8; XV, 40.–

2º " " : X, 8;–

Épître aux Galates: I, 20–VI, 18.–

Épître aux Éphésiens: II, 18–IV, 17;–

Épître aux Philippiens: I, 22–III, 5.–

Épître aux Colossiens: I, 1.–

1º Aux Thessaloniciens: II, 9.–

(2e manque).

Épître aux Hébreux: II, 4–VII, 26; IX, 15–X, 24; XII, 15–XIII, 25.–

1e A Timothée: III, 9–V, 20; VI, 21.–

(2e manque)

(Épître à Tite manque).–

Épître à Philémon, 25.–

Apocalypse I, 2–III, 19; V, 14–VII, 14; VII, 17–VIII, 4; IX, 17–X, 10; XI, 3–XVI, 13; XVIII, 2–XIX, 5.–

Il manque, on le voit, en outre, la 2e épître de St Jean,

la 2e aux Thessaloniciens, la 2e à Timothée, et l'Épître à Tite, c'est à dire, 11 chapitres. Il manque en outre 37 chapitres dans les Évangiles, 10 dans les Actes, 38 dans les autres Épîtres et 8 dans l'Apocalypse ; en tout, 104 chapitres dont il ne reste absolument rien, sur un total de 250. Si on fait attention que beaucoup d'autres n'existent dans ce manuscrit qu'à l'état de fragments, on arrivera à conclure que l'Ephræmitique ne contient guère plus du tiers du Nouveau Testament.

Comme le manuscrit est souvent cité, il est nécessaire de se rendre un compte exact des parties qu'il renferme, afin de pouvoir contrôler, au besoin, les assertions des auteurs.

On a dû remarquer la place qu'occupe l'Épître aux Hébreux. On la trouve au même endroit, dans les manuscrits ℵ A, B ; suivant M. Tischendorf, dans H. (Coislin 202) et dans les cursifs 17, 23, 47, 57, 71, 73, 77, 80, 166, 189, 196 ; dans la Version Copte thébaïque, etc. C'est là un indice qu'il est bon de signaler, car il constitue un trait de famille auquel on peut reconnaître la provenance de certains manuscrits. Saint Épiphane signale, du reste, cette particularité, dans son traité contre les Hérésies, Livre 1er, Chapitre 42 et il remarque qu'il a observé le même fait dans certains exemplaires (Patrologie Grecque, Tome XLI, col. 812, A) : Ἄλλα δὲ ἀντίγραφα ἔχει τὴν πρὸς Ἑβραίους δεκάτην πρὸ τῶν δύο τῶν πρὸς Τιμόθεον, καὶ Τίτον, καὶ Φιλήμονα. « D'autres manuscrits, » dit-il, mettent au Xe rang l'Épître aux Hébreux, avant celles » à Timothée, à Tite et à Philémon. »

D. 1. – Codex Bezæ (appelé quelquefois Claromontanus, « Le Codex Bezæ. »
par Théodore de Bèze ; mais on réserve maintenant cette dernière « XVIe siècle, 1793, 1864. »
désignation pour D. 2.). (VIe siècle). – À Cambridge, Bibliothèque de l'Université, sous le numéro (Nn. II. 41). Ce manuscrit passa de la bibliothèque de l'Abbaye de saint Irénée à Lyon dans celle de Théodore de Bèze, en 1562 et fut donné par lui à l'Université de Cambridge, en 1581. On croit qu'il avait appartenu peu auparavant à l'évêque de Clermont, Monseigneur Desprez, d'où lui est venu quelquefois le surnom de Claromontanus

Ce manuscrit est écrit stichométriquement : c'est le plus ancien de ce genre qui nous soit parvenu (voir pages 199-207). Sur 534 feuillets il s'en est perdu 128. On y trouve encore cependant la plus grande partie des Évangiles et des Actes, en grec et en latin. Le texte est disposé sur deux colonnes qui se correspondent ligne par ligne, le grec occupant le recto et le latin le verso des feuillets, mais de manière cependant à ce que le verso contienne la traduction latine du grec qui est sur le recto du feuillet suivant.

Ce manuscrit est célèbre surtout à cause des interpolations dont nous avons parlé (pages 26-32), interpolations qui n'ont le plus souvent pour elles, que certains manuscrits de l'Ancienne Vulgate, la version Curetonienne, et peut-être aussi quelques manuscrits coptes. Ce texte forme donc, à lui seul, une catégorie à part.

Le Codex Bezae (D.1) est cité dans la troisième édition d'Étienne sous la lettre bêta, β. Il a été édité une première fois par Thomas Kippling, en 1793, (2 vol.) et, une seconde fois, par F. H. Scrivener, aux frais de l'Université (Codex Bezae Cantabrigiensis, Cambridge 1864, in 4° de LXIV — 453 pages). Scrivener a joint à son édition une très savante et très instructive préface.

« Le Claromontanus » « VIe siècle. — 1852. » D, 2. — Codex Claromontanus (VIe siècle). — Ce manuscrit est coté 107 à la Bibliothèque Nationale de Paris. Comme D. 1. il est écrit στιχηδὸν, stichométriquement, n'a qu'une colonne par page, le grec sur un feuillet et le latin sur l'autre. La disposition est la même que dans le Codex Bezae, mais la traduction latine est plus indépendante du texte grec qu'elle ne l'est dans le précédent. Ses 533 feuillets contiennent toutes les épîtres de St Paul, sauf quelques passages qui manquent en grec et en latin, comme Rom. I, 1-7; 27-30; ou en latin, comme I Corinth. XIV, 8-18; Hébreux XIII, 21-23; ou qui ont été suppléés, postérieurement à la rédaction du manuscrit, en grec I Corinth. XIV, 13-22, et en latin Rom. I, 24-27.

Théodore de Bèze obtint ce manuscrit par le même procédé que le précédent, dans un couvent de Clermont près de Beauvais. Il s'en servit pour son édition de 1582, la troisième qu'il a donnée.

Après sa mort, le manuscrit passa aux Dupuy, desquels Louis XIV l'acheta, en 1656. En 1707, un apostat, Jean Aymont, vola 35 feuillets, qui, grâce à l'honnêteté des acquéreurs, furent restitués plus tard : l'un revint en 1720 de la Hollande, les 34 autres furent rendus en 1729, par le fils de Harley, Comte d'Oxford, qui les avait achetés. Hélas ! que de trésors ont été volés dans nos bibliothèques, durant la grande Révolution, et qui n'ont pas eu la même bonne fortune ! A Saint Pétersbourg, le commerce s'est fait en grand et l'honnêteté Russe semble avoir pris à tâche de faire oublier l'honnêteté carthaginoise ! Le Codex Claromontanus a été collationné, d'abord, par Théodore de Bèze, en 1582 ; plus tard pour la Polyglotte de Walton qui a donné 2245 variantes prises dans ce manuscrit ; par Wetstein en 1715 et 1716 et par Tregelles en 1849. Il a été enfin publié par C. Tischendorf, en 1852. Outre le premier copiste, l'éditeur y a distingué les mains de neuf correcteurs, dont l'un n'a pas fait moins de 2000 modifications ! Ce correcteur s'appelle D^{***}, c'est-à-dire que deux autres l'ont précédé : D^{*}, D^{**} ; puis viennent $D^{\overset{*}{**}}$, D^{a}, D^{b}, D^{c}, etc.. On peut juger par là dans quel état le Claromontanus était sorti des mains du copiste.

Ce manuscrit est de la même famille que D.1, la version Curetonienne, quelques manuscrits de l'Ancienne Vulgate latine. On voit donc que les Latins, comme les Syriens, allèrent quelquefois étudier et faire de l'exégèse à Alexandrie. Qu'y a-t-il du reste, d'étonnant à cela ? — Et pourquoi s'étonner encore que les travaux de quelques-uns de ces émigrants latins nous soient parvenus ?.. — Il n'y a rien là que de très naturel. (voir plus haut, pages 349-386)

« Famille à laquelle « appartient ce manuscrit. »

Dans ce manuscrit l'épître aux Colossiens est placée devant l'Épître aux Philippiens. Celle-ci est omise dans la liste suivante des Livres Saints, copiée en tête de l'Épître aux Hébreux : « Mathieu, Jean, Marc et Luc. — Romains, I et IIe aux Corinthiens, Galates, Ephésiens, I et IIe à Timothée, Tite, Colossiens, Philémon. — I et IIe de Pierre, St Jacques, 1e, 2e et 3e de St Jean, Jude, Barnabé, Apocalypse, Actes des Apôtres, Pasteur, Actes de Paul, Apocalypse de Pierre. » — On voit que cette liste a été dressée par un travailleur centrique, et elle n'est pas de nature à don-

« Catalogue des Livres « Saints contenus dans « ce manuscrit. »

ner une haute idée du livre où elle figure. L'Épître aux Philippiens est omise dans cette liste, mais elle existe dans le manuscrit ; il faut en dire autant de l'épître aux Hébreux, à moins qu'on ne veuille la reconnaître dans l'épître de Barnabé, auquel on l'a prêtée quelquefois ; Tertullien, parmi les Pères, l'attribue à cet auteur, ainsi que tout le monde le sait.

« Le Basileensis. »

E. 1. – Codex Basileensis (VIIe ou VIIIe siècle.) Autrefois B. VI, 21 – maintenant A. N. III. 12 à la bibliothèque publique de Bâle, où il est depuis 1559. Excellent manuscrit des évangiles, se rapprochant du Texte Reçu. – B. 1, de Mill. qui le caractérise par ces mots : « bonae et probatae fidei. » Basil. a de Bengel. Collationné à fond par Wetstein, Trégelles et Tischendorf. – Sections dites Ammoniennes et numéros des canons d'Eusèbe aux marges. – Au bas des pages « Harmonie ad mentem Eusebii. » (voir pages 135, 160) comme s'exprimait Assémani au dernier siècle. Un des plus anciens, sinon le plus ancien exemple, dans les manuscrits grecs, de ce genre de travail sur lequel nous aurons à revenir. Dans cette Harmonie, les évangiles sont disposés d'après la méthode usitée chez les Grecs. Ainsi, on les lit dans l'ordre suivant : Mathieu, Marc, Luc, Jean, au bas des pages de St Mathieu ; – Marc, Luc, Jean, Mathieu, au bas de St Marc, et ainsi de suite : Luc, Jean, Mathieu, Marc, – Jean, Mathieu, Marc, Luc. – Ce manuscrit n'a pas été publié en entier.

« Le Laudianus
« 1636 – 1870. »

E. 2. Codex Laudianus (VIe siècle) – 35 à la Bodléienne d'Oxford, à laquelle il fut donné par l'infortuné archevêque Laud, en 1636. Manuscrit grec-latin de 226 feuillets, 23 à 26 lignes par page. – Le latin à gauche et le grec à droite. – Le latin a été traduit directement du grec et n'a point de valeur propre. – Actes et Épîtres catholiques. – On a suffisamment démontré que Bède s'était servi de ce manuscrit. – Publié par Th. Hearne en 1715, il l'a été de nouveau, en 1870, par Tischendorf, dans le IXe volume de ses Monumenta sacra inedita.

« Le Sangermanensis. »

E. 3. – Codex Sangermanensis (IXe ou Xe siècle) – Volé à la grande Révolution à l'abbaye de St Germain-des-Prés et vendu à la bibliothèque de St Pétersbourg. Nous n'avons pas en-

tendu dire que celle-ci ait songé à le restituer. Il a été clairement démontré par Sabatier et par Griesbach que ce manuscrit n'est qu'une copie de D, 2, postérieure au correcteur D** : Rom. IV. 25 δικαιωσιν ; D*** δικαίωσιν ; D** δικαίωσινην, leçon monstrueuse adoptée par E. 3. etc. Ce texte n'a aucune valeur critique, et, en somme, il n'y a pas beaucoup à regretter qu'il soit resté à St Pétersbourg.

F.1.– Codex Boreeli (IXe ou Xe siècle). Maintenant à la bibliothèque d'Utrecht, où il est passé, après bien des vicissitudes.– 224 feuillets contenant des fragments des quatre Evangiles, dont la collation se trouve dans la « Disputatio de Codice Boreeliano » de Heringa, qu'a publiée H. E. Winke en 1843. Collationné par Tischendorf en 1841 et par Tregelles en 1850. A l'époque de Wetstein, ce manuscrit était moins endommagé, c'est pourquoi on est obligé de citer les leçons qui existent dans Wetstein, sous la lettre F^{w}. « Le Codex Boreeli. » « 1843. »

F. 2.– Codex Augiensis (IXe siècle).– Manuscrit des épîtres de St Paul déposé à la bibliothèque de Trinity College, Cambridge (B. XVII, 1), où il est passé de la bibliothèque privée de Bentley, qui l'avait acheté 250 florins à Heidelberg.– Tire son nom de Reichenau (Augia dives), monastère situé dans une île du lac de Constance. – Grec-latin, copié par un allemand, collationné plusieurs fois et finalement publié, avec une excellente introduction, par F. H. Scrivener (Codex Augiensis, Cambridge, 1859.) L'introduction a été publiée à part sous ce titre : Contributions to the Criticism of the Greek New Testament, 80 pages. « Le Codex Augiensis. » « XVIIIe siècle.–1859. »

F^{a}.– Codex Coislinianus (VIIe siècle). On cite ainsi quelques leçons placées à la marge du célèbre manuscrit octateuque des LXX (manuscrit Coislin I, à la Bibliothèque nationale de Paris) que J. Wetstein et C. Tischendorf ont publiées (Cfr. Monumenta Sacra inedita, 1846, page 400 et suivantes). « Le Coislinianus. »

G.1.– Codex Harleianus (Xe siècle).– Précédemment Codex Seidel I ou Wolf A.– Déposé maintenant au Musée Britannique. Il manque 372 versets aux Evangiles.– Sections dites Ammoniennes et numéros des canons d'Eusèbe. τίτλοι et κεφάλαια « Le Harleianus. »

— Adapté à l'usage liturgique, collationné par Trégelles et par Tischendorf.

G.2.— (VIIe siècle). Fragment des Actes (II, 45 – III, 8) à St Pétersbourg cité par Tischendorf dans sa VIIIe édition.— Précédemment cette lettre était consacrée au Codex Angelicus (L.2)

« Le Boërnerianus. » G.3.— Codex Boërnerianus (IXe siècle). Manuscrit des épîtres de St Paul, déposé à la bibliothèque publique de Dresde.— Faisant autrefois parti de Δ ou du San-Gallensis ; a été probablement copié par un moine de St Gall.— Manuscrit grec-latin, interlinéaire, présentant un texte latin antéhiéronymien un peu accommodé au texte grec.— F.2 et G.3 ont été copiés, à peu de temps d'intervalle, sur le même original ; cependant, ils présentent 1982 variantes qu'a relevées F. H. Scrivener. Matthaei l'a publié en « 1791. » 1791 très exactement.

« Le Codex Seidel. » H.1.— Codex Seidel (IXe siècle). Autrefois Seidel II ou Wolf B — Fragments des Evangiles déposés à la bibliothèque publique de Hambourg.— Contient les sections dites Ammoniennes, mais non pas les numéros des canons d'Eusèbe.— Collationné par Tischendorf.

« Le Codex Mutinensis. » H.2.— Codex Mutinensis (IXe siècle)— Déposé à la bibliothèque ducale à Modène. Mutilé. On cite par la lettre h les épîtres catholiques et par 179 les épîtres de St Paul, en caractères cursifs.— Collationné par Tischendorf et par Trégelles.

« Le Coislinianus. » H.3.— Codex Coislinianus 202 (VIe siècle). 14 feuillets des épîtres de St Paul, passées de la bibliothèque de Coislin, évêque de Metz, à l'abbaye de St Germain-des-Prés, puis à la Bibliothèque Nationale, à l'exception de deux qui ont émigré à St Pétersbourg, d'où elles ne sont pas encore revenues, et d'où elles ne sont vraisemblablement pas près de revenir ! Heureusement Montfaucon les a publiées dans sa Bibliotheca Coisliniana, page 251. M. Tischendorf avait promis de compléter l'édition, promesse que la mort l'a empêché de tenir.

« Tischendorfiana. » I — Palimpsesta Tischendorfiana.— On cite sous les lettres Ia, Ib, Ic, etc.. sept fragments palimpsestes découverts par M. Tischendorf, maintenant déposés à St Pétersbourg, contenant 190 versets des Evangiles et 255 versets des Actes ou des Epî-

tres qui ont été publiés dans les Monumenta Sacra inedita 1855, vol. I, pages 1-48. Quelques-uns de ces fragments sont aussi anciens que les manuscrits A et C.

I b.- Quatre feuillets doublement palimpsestes dans le manuscrit additionnel 17136 du Musée Britannique contenant les hymnes de Sévère d'Antioche.- En tout 16 versets de St Jean du IVe ou du Ve siècle, que Tischendorf citait dans sa VIIe édition sous la lettre N b: Ils ont été publiés dans les Monumenta sacra inedita, 2e série, vol. II, pages 311-312, Cfr. Prolegomena, pages XXXII-XXXIII. « Codex Musei Britannici.- »

K.1.- Codex Cyprius (IXe siècle).- N° 63 de la Bibliothèque nationale de Paris, où il est arrivé de la Bibliothèque de Colbert, qui l'avait reçu de Chypre en 1673.- Un des six manuscrits onciaux complets des saints Évangiles, les autres sont ℵ, B, M, S, U. La ponctuation porte à croire qu'il a été copié sur un manuscrit stichométrique. Il contient les sections dites ammoniennes, les τίτλοι, κεφάλαια, en tête des Évangiles, un ἐκλογάδιον qu'a publié J.M. Scholz, dans son Nouveau Testament, tome I, p. 455-493, mais d'une manière assez incorrecte; c'est le plus ancien exemple de ce genre de document qu'on ait découvert jusqu'à ce jour. Scholz, Tischendorf et Tregelles ont collationné ce manuscrit, dont le texte est singulier et intéressant.- Le Codex Cyprius contient le passage de l'adultère, avec le chapitre I περὶ μοιχαλίδος. « Le Cyprius.- 1673. »

K.2.- Codex Mosquensis (IXe siècle).- 98 à la bibliothèque du St Synode à Moscou. Matthaei, qui l'a collationné, le désigne par la lettre g. Le manuscrit contient les épîtres catholiques, les épîtres de St Paul, moins deux lacunes. « Le Codex Mosquensis »

L.1.- Codex Regius (VIIIe ou IXe siècle).- 62 de la Bibliothèque nationale de Paris. Ce manuscrit de 257 feuillets, à deux colonnes de 25 lignes, est considéré comme le plus important de tous ceux qui appartiennent à la même époque. On le regarde comme ayant été copié par un scribe égyptien: son texte s'accorde avec celui de B, avec la marge de la version Philoxéno- « Le Regius.- 1846. »

Héracléenne et avec les citations d'Origène. Les particularités orthographiques qui caractérisent les manuscrits alexandrins y abondent.

Ce manuscrit contient les quatre Évangiles, sauf St Mathieu IV, 22 – V, 14; XXVIII, 17-20. – St Marc X, 16-30; XV, 2-20 – St Jean XXI, 15-25. – On y trouve les τίτλοι, κεφάλαια, ἀρχαὶ et τέλη avec les sections dites ammoniennes et les numéros d'ordre des canons d'Eusèbe. – C'est l'η de Robert Étienne, C. Tischendorf a publié ce manuscrit dans ses Monumenta sacra inedita 1846 pages 57-339.

« L'Angelicus, ou « Passionei. »

L. 2. – Codex Angelicus ou Passionei (IXe siècle). A 2. 15 de la Bibliothèque Angelica, que possédaient naguère les moines Augustiniens, à Rome. C'est un des précieux manuscrits qui ont appartenu au Cardinal Passionei. Contient les Épîtres Catholiques, les Actes à partir de VIII, 10 et les Épîtres de St Paul jusques à Hébreux XIII, 10. On désignait autrefois ce manuscrit par les lettres G et g.. Birch, Scholz, Tischendorf et Trégelles l'ont collationné.

« Le Campianus, « 1707. »

M. 1. Codex Campianus (IXe ou Xe siècle). – Manuscrit des Évangiles donné par l'abbé François des Camps à Louis XIV, en 1707, et coté aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale sous le numéro 48. Scholz a publié le Synaxaire avec celui du Codex Cyprius, Kuster, Wetstein, Scholz et Trégelles l'ont collationné. Tischendorf l'a copié en 1841. Il contient les sections dites Ammoniennes, les numéros et les canons d'Eusèbe et de plus l'harmonie ad mentem Eusebii dont nous avons parlé à propos du Codex E. Ce manuscrit contient le passage de l'adultère Jean VII, 53 – VIII, 11. avec le κεφάλαιον ϛ: περὶ μοιχαλίδος.

M. 2. – Codex Ruber (Xe siècle). Ainsi nommé de la couleur de ses lettres. 4 feuillets: deux à Hambourg dans le Johanneum, deux à Londres dans le British Museum (Harleien 5613), contenant ensemble 196 versets des épîtres aux Corinthiens et aux Hébreux, que M. Tischendorf a publiés en 1855, dans ses Anecdota sacra et profana pages 174 et suiv.

N.- Codex Purpureus (VIe siècle), ainsi nommé de la couleur du parchemin sur lequel on l'a écrit, en lettres d'argent et quelquefois en lettres d'or. On comprend sous cette désignation les fragments d'un manuscrit dont 4 feuillets sont dans le British Museum (Cotton C. XV), 6 à la bibliothèque vaticane (n° 3785); 2 à Vienne (Lambec. 2) et 33 au monastère de St Jean à Patmos. Tischendorf a publié les fragments qui sont en Europe, dans ses Monumenta sacra inedita, 1846, pages 10-36, et donné les variantes de ceux de Patmos. Ce manuscrit présente les Sections dites Ammoniennes, les numéros des canons d'Eusèbe, les τίτλοι et les κεφάλαια. Les fragments, qui sont en Europe étaient cités autrefois sous les lettres J, N, T. « Le Codex Purpureus.

O, O. a ... O. f.- Huit fragments du Nouveau Testament, surtout des cantiques, allant du VIe au IXe siècle, publiés par Matthaei, Trégelles et Tischendorf.

P. 1.- Codex Guelpherbytanus 1. (VIe siècle).- Manuscrit palimpseste appartenant à la bibliothèque de Wolfenbüttel et faisant partie du codex Carolinus. 43 feuillets contenant 486 versets des quatre Évangiles. Après F. A. Knittel, qui les a découverts et publiés en 1762, M. Tischendorf les a réédités, avec beaucoup de soin, dans ses Monumenta sacra inedita, 1869, VI, pages 251-338. Sections Ammon., Canons, τίτλοι. « Le Guelpherbytanus 1762 - 1860. »

P. 2.- Codex Porphyrianus (IXe siècle). Manuscrit palimpseste appartenant à l'Évêque russe Porphyre Uspensky (voir plus haut page 391) et contenant les Actes, les Épîtres et l'Apocalypse, à l'exception de quelques fragments. Voir Tischendorf, Monumenta sacra Inedita V, p. 1-338. VI, p. 1-248. « Le Porphyrianus, 1869. »

Q.- Codex Guelpherbytanus 11 (Ve siècle) Palimpseste contenant des fragments de St Luc et de St Jean, faisant partie du codex Carolinus (Voir P. 1).- Publié par Tischendorf, dans les Monumenta III, pages 265-398. « Le Guelpherbytanus.

R.- Codex Nitriensis (VIe siècle). M. Tischendorf désigne ainsi (VIIe et VIIIe éditions) les 45 feuilles palimpsestes du manuscrit additionnel 17211, contenant 516 versets de St Luc, « Le Nitriensis. »

sous le texte des hymnes de Sévère. – Publié par Tischendorf dans ses Monumenta sacra inedita Tome II, pages 1-92. Voir Prolegomena, XIV–XXII.

« Le Vaticanus » « 949. – mss le plus ancien qui soit daté »

S. – Codex Vaticanus 354 (Xe siècle). – 4 évangiles en entier. Le plus ancien manuscrit daté : Jeudi, 1er Mars, 949, à l'heure de sexte. – Épître à Carpien. – Sections dites ammoniennes, Luc XXII, 43-44 ; Jean V, 4 ; VII, 53–VIII, 12 sont marqués d'obèles. – Bianchini (Evangelium Quadruplex décrit ce manuscrit, vol. II, Partie I, p. 504, 571 et donne un fac-simile à la page 492.

« Le Borgianus, 1789. »

T. – Codex Borgianus 1. (IVe ou Ve siècle) manuscrit contenant 177 versets de St Luc et de St Jean publiés par A. Giorgi, en 1789. Fragmentum Evangelii S. Joannis (Voir plus haut page 316) et collationnés à nouveau par Tischendorf.

T.s T.w T.a, T.b, T.c, T.d désignent une série de petits fragments, dont quelques-uns étaient connus avant Tischendorf, mais dont la plupart ont été publiés par lui, à nouveau, dans ses Monumenta sacra inedita, vol. IX.

« Le Nanianus » « Marcianus »

U. – Codex Marcianus, autrefois dit Nanianus (Xe siècle) du fondateur de la bibliothèque Naniana, à Venise (voir page 322), où il se trouvait (I, VIII). Collationné par Tregelles et Tischendorf. – Contient les quatre Évangiles en entier. –

« Le Mosquensis »

V. – Codex Mosquensis (VIIIe ou IXe siècle). Collationné par Matthaei. Contient les quatre Évangiles, mais avec des lacunes.

Wa, Wb, Wc, Wd, We, désignent une série de petits fragments qui existent : à Paris (ms. 312), 2 feuillets ; à Naples (Ancien R), à St Gall, trois feuillets ; à Cambridge, bibliothèque de Trinity College ; à Oxford, bibliothèque du collège de Christ Church.

« Le Monacensis »

X. – Codex Monacensis (IXe ou Xe siècle). – A la bibliothèque de Munich, depuis 1827. Contient les quatre Évangiles mais avec lacunes. – Collationné par Scholz, Tischendorf et Tregelles.

Y.– Codex Barberini, 225, à Rome (VIIIe siècle). Sept feuillets contenant 137 versets de St Jean. « Le Barberini. »

Z.– Codex Dublinensis Rescriptus (VIe siècle). 290 versets de St Mathieu, existant sur 32 feuillets palimpsestes. – Publié par S. Barrett, en 1801, et par T. K. Abbott, en 1880 (?) – Dublin University Press. Londres, Longmans. « Le Dublinensis Rescriptus. »

Γ.– Codex Tischendorfianus, IV. (IXe siècle). 158 feuillets à la Bodléienne, à Oxford, et 98 à Saint Pétersbourg; le manuscrit paraît être de l'an 844. Collationné par Trégelles et par Tischendorf. « Le Tischendorfianus IV. »

Δ.– Codex Sangallensis, (IXe siècle). Manuscrit grec-latin, à l'abbaye de St Gall. Traduction latine interlinéaire. Appartient à la même famille que les manuscrits F.2 et G.3. Primitivement ce dernier faisait partie de Δ. « Le Sangallensis. »

$\Theta^a \ldots \Theta^h$ désignent une série de fragments déposés l'un à Leipzig, les autres dans la bibliothèque de l'évêque russe Porphyre Uspensky et publiés par M. Tischendorf, qui a donné son nom (Tisch. I) au premier. Voir Monumenta sacra inedita 1846, 1857, 1870.

Λ.– Codex Tischendorfianus. III, (VIIIe ou IXe siècle). Maintenant à la Bodléienne, à Oxford (Auct. T. Infra. I. 1.) – Contient St Luc et St Jean, plus l'inscription placée à la fin de St Marc. On suppose, non sans raison, que St Mathieu et St Marc se trouvent à St Pétersbourg, où M. Tischendorf les a portés, en 1859 (Cfr. Notitia codicis Sinaïtici, p. 58), après avoir divisé le manuscrit pour en tirer meilleur parti. On sait, du reste, qu'il était coutumier du fait. (Voir plus haut Γ, page 407). Le manuscrit contient des scholies très curieuses, pour l'histoire du texte évangélique. M. Tischendorf en a publié quelques-unes que F. H. Scrivener a reproduites dans son « Plain Introduction to the criticism of the New Testament, 2e édition 1874, page 144). « Le Tischendorfianus III. »

Ξ Codex Zacynthius (VIIIe siècle), Manuscrit palimpseste appartenant à la « British and Foreign Bible Society », à laquelle il fut donné, en 1821, par le général Macaulay, qui le rapportait de Zante. – 83 feuillets publiés par Trégelles en 1861. « Le Zacynthius » 1862. « Son sectionnement (voir pages 208-210). »

manuscrit est devenu célèbre parce qu'il contient la même division que le fameux manuscrit B.1., division qu'on croyait exclusivement propre à ce dernier manuscrit. Le codex Zacynthius se rapproche beaucoup de L et, par suite, de B.1. Trois fois sur quatre, il présente les mêmes leçons que L. On a calculé que, sur 390 variantes avec le Texte Reçu, 47 sont des transpositions, 201 des substitutions, 118 des omissions, 24 des additions. – (Le Christian Remembrancer de Janvier 1862, cité par F. H. Scrivener, p. 146 de son « Plain Introduction to the Textual Criticism etc.)

« Le Petropolitanus. »

Π. Codex Petropolitanus (IXe siècle). Manuscrit de 350 feuillets, contenant les quatre Évangiles, sauf 77 versets. Ce manuscrit se rapproche des onciaux modernes, et, par suite, du Texte Reçu.

On a découvert récemment quelques autres feuillets en caractères onciaux mais ils n'ont pas encore reçu de poste fixe. Il est probable que, dans l'édition de son « Plain Introduction » que M. F. H. Scrivener prépare en ce moment, ces feuillets seront signalés et classés. Ils se trouvent dans un manuscrit du Musée Britannique.

« Tableaux joints à la précédente nomenclature. – Leur signification. »

Nous ajoutons ici trois tables synoptiques résumant les faits que nous venons d'exposer, en énumérant les manuscrits onciaux.

La première permet d'apercevoir d'un seul coup d'œil l'ensemble des ressources que fournissent les manuscrits onciaux découverts jusqu'à ce jour.

La seconde montre l'étendue de chaque manuscrit, par rapport au Nouveau Testament.

Enfin, la troisième fait connaître spécialement l'étendue de nos ressources pour ce qui regarde la critique des quatre Évangiles.

En examinant ces trois Tableaux, on verra 1° que, si on néglige des fragments peu considérables, le total des manuscrits onciaux, s'élève : à 30 pour les Évangiles, à 12 pour les Actes et les Épîtres catholiques, à 14 pour les Épîtres de St. Paul, à 5 pour

l'Apocalypse, en tout, à 61. Sur ce nombre il en est 3 qui sont compté 4 fois; 3 qui le sont 3 fois; 3 qui le sont 2 fois: en tout 18 doubles, ce qui ramène à 43 le chiffre des manuscrits divers qu'on peut employer pour établir le texte des diverses parties du Nouveau Testament.

« Résumé général « de tout le paragraphe premier. »

2°. De ces 43 manuscrits différents, sont rapportés, en général, par les critiques: au IVe siècle, 2; au Ve, 5; au VIe, 8; au VIIe, 2; au VIIIe, 3; au IXe, 16; au Xe, 7; en tout 43.

3°. Dans les 30 manuscrits onciaux qui contiennent les Saints Evangiles, si on fait abstraction des passages qui ont été plus ou moins controversés, comme Marc XVI, 9-20; Luc XXII, 43-44; Jean V, 3-4; Jean VII, 53 - VIII, 11. on trouve 6 manuscrits qui contiennent le texte entier, 24 qui en contiennent des parties; et sur ces 24, il y en a onze qui contiennent la plus grande partie des quatre Evangiles; 8 n'en renferment que de courts fragments.

4°. Dans les 30 manuscrits dont nous parlons, St Mathieu existe en entier ou en partie, dans 23; St Marc dans 22; St Luc dans 25; St Jean dans 27.

Premier Tableau

présentant les manuscrits classés par siècle et suivant l'ordre des matières qu'ils contiennent.

Siècle	Evangiles	Actes Epîtres Catholiques	Epîtres de St Paul	Apocalypse	
IV	ℵ B	ℵ B	ℵ B	ℵ	2
V	A C Q T I^b	A C	A C	A C	5
VI	D.1 N. P.1. R Z	D.1. E.2.	D.2. H.3		8
VII	F a	F a. G.2	F a.		2
VIII	E.1. Y. Ξ			B.2.	3
IX	F.1. H.1. K.1. L.1. O. V. Γ. Δ. Λ. Π.	H.2. K.2. L.2 P.2	F.2. G.3. K.2. L.2. P.2.	P.2	16
X	G.1. M.1. S. U. X		E.3. M.2		7
	30	12	14	5	43

Deuxième Tableau

présentant les manuscrits onciaux par ordre alphabétique et donnant une idée de leur étendue.

	Évangiles.	Actes et Épîtres catholiques	S.t Paul.	Apocalypse.	
ℵ	Sinaïticus				1
A	Alexandrinus				1
B	Vaticanus.			Basilianus	2
C	Ephraemiticus				1
D	Bezae		Claromontanus		2
E	Basileensis	Laudianus	Sangermanensis		3
F	Boreeli		Augiensis		2
G	Harleianus	Fragm. Tischend	Boernerianus		3
H	Seidel	Mutinensis	Coislinianus		3
I	Tischendorfianus II				1
K	Cyprius	Mosquensis			2
L	Regius	Angelicus			2
M	Campianus		Ruber		2
N	Purpureus				1
O	O				1
P	Guelpherbytanus I	Porphyrianus			2
Q	Guelpherbytanus II				1
R	Nitriensis				1
S	Vaticanus 354				1
T	Borgianus				1
U	Nanianus				1
V	Mosquensis				1
X	Monacensis				1
Y	Barberini				1
Z	Dublinensis				1
Γ	Tischendorfianus IV				1
Δ	Sangallensis				1
Λ	Tischendorfianus III				1
Ξ	Zacynthius				1
Π	Petropolitanus				1
30	30	12	14	5	44

Troisième Tableau
relatif aux manuscrits qui contiennent les Saints Évangiles.

	S. Mathieu	S. Marc.	S. Luc.	S. Jean	Complet	Fragment
&					1	
A						1
B					1	1
C						
D						1
E						1
F						1
G						1
H						1
I						1
K					1	
L						1
M					1	
N						1
O						1
P						1
Q						1
R						1
S					1	1
T						1
U					1	
V						1
X						1
Y						1
Z						1
Γ						1
Δ						1
Λ						1
Ξ						1
Π						1
30	23	22	25	27	6	24

Dans ce Tableau, la ligne noire et entière indique le texte continu. Le trait noir, mais brisé, indique les textes présentant des lacunes. Enfin la ligne ponctuée, précédant la ligne noire, indique le manuscrit qui vraisemblablement est complet, quoiqu'on ne soit pas certain si les deux premiers Évangiles sont rédigés en lettres onciales.

Paragraphe deuxième.

Des manuscrits grecs cursifs.

La division des manuscrits grecs en onciaux et en cursifs a ceci d'avantageux, qu'elle délimite, pour chacun d'eux, une antiquité relative. Dès qu'un manuscrit est en caractères onciaux, on est à peu près sûr qu'il est antérieur au Xe. siècle, parce que, à partir de cette époque, on a cessé d'employer ce caractère pour les manuscrits du saint Évangile. Il n'y a guère eu d'exception que pour les Lectionnaires, livres de luxe, affectés au service de l'Église, réservés généralement pour le culte public, et pour lesquels on a retenu, encore assez longtemps, l'usage du caractère oncial. Il est également certain que le caractère cursif n'est devenu usuel, pour les Saints Évangiles, qu'à partir du Xe. siècle. Ces faits sont connus et admis de tout le monde : On ne peut pas les contester, si on envisage les choses dans l'ensemble et en général. C'est pourquoi on peut admettre en principe qu'aucun manuscrit oncial n'est postérieur et qu'aucun manuscrit cursif n'est antérieur au Xe. siècle. Le contraire est quelquefois vrai. Il est vrai dans un cas particulier, mais ne l'est pas en général.

« Les manuscrits cursifs ont été examinés « superficiellement et « en petit nombre. »

Nous ne pouvons pas dire des manuscrits cursifs ce que nous avons dit des manuscrits onciaux, à savoir qu'ils ont été suffisamment étudiés et qu'il n'y a plus qu'à mettre en oeuvre les matériaux recueillis dans leurs colonnes, pour la critique biblique. La plupart des manuscrits cursifs au contraire, n'ont pas été examinés ou ne l'ont été que superficiellement. C'est à peine si un petit nombre ont été collationnés à fond et de manière à ne plus rien laisser à désirer. Les collations faites jusqu'à ces derniers temps é-

taient souvent inexactes et toujours incomplètes. Les éditeurs se contentaient de comparer quelques passages et négligeaient tout le reste. Évidemment de pareilles collations ne peuvent pas servir à grand chose. C'est tout au plus si on peut, avec elles, déterminer le caractère général ou la tendance d'un certain nombre de manuscrits pris dans leur ensemble. À l'heure qu'il est on exige davantage et quelques travailleurs, comme Trégelles, Albott et, plus que tous les autres, F J.H. Scrivener, nous ont fait connaître à fond un certain nombre de cursifs. Néanmoins, l'oeuvre est encore à faire. Les quatre cinquièmes, au moins, des cursifs connus et les neuf dixièmes des manuscrits existants, demandent à être examinés d'une façon intégrale. Scholtz, qui devint célèbre par ses inexactitudes et par ses affirmations incorrectes quand elles ne sont pas complètement erronées.

« Catalogue que M Scholz a dressé des manuscrits cursifs en 1830. »

I.M Scholtz rendit cependant un grand service, en essayant de cataloguer les ressources existantes pour la critique du Nouveau Testament. Il a divisé sa liste en quatre parties, sans parler des lectionnaires : 1° Les Évangiles ; 2° Les Actes et les Épîtres catholiques ; 3° les Épîtres de St Paul ; 4° l'Apocalypse. Cette division a été maintenue ; mais nos richesses se sont considérablement accrues, et, au moment où ces lignes s'écrivent, on est en train de cataloguer trois ou quatre cents manuscrits de plus. Voici des chiffres comparatifs qui donneront une idée de nos richesses et de la progression avec laquelle elles s'accroissent, même en ne tenant pas compte des erreurs commises par Scholz.

« État comparatif des manuscrits en 1830 et en 1882. »

	1830	1882	Différence
1° Évangiles	469	674	205
2° Actes et Épîtres catholiques	192	224	32
3° Épîtres de St Paul	248	300 environ	52
4° Apocalypse	98	110	12
	1007	1308	301

À ces chiffres, qui seront certainement dépassés dans la liste nouvelle qu'on prépare en ce moment, nous pourrions ajouter nous-mêmes une cinquantaine de manuscrits appartenant à une des quatre catégories, et qu'on n'a jamais songé à cataloguer, bien qu'ils soient dans des bibliothèques parfaitement accessibles aux tra-

vailleurs européens. Avant un demi-siècle ou un siècle on aura catalogué, si on le veut, 500 manuscrits de plus. On voit que les matériaux, mis à la disposition de la critique textuelle, sont loin d'être épuisés.

Pour mettre de l'ordre dans la classification de ces trésors littéraires, on a divisé, comme nous l'avons observé plus haut, les manuscrits du Nouveau Testament en quatre classes, suivant qu'ils contiennent les Evangiles, les Actes et les Epîtres catholiques, les Epîtres de St Paul ou l'Apocalypse. Lorsqu'un manuscrit renferme plusieurs parties, on le compte deux, trois et quatre fois suivant le cas; et, ce qui est plus fâcheux, on lui donne divers numéros. Mais il faut avouer qu'il était difficile d'éviter l'un ou l'autre de ces inconvénients. Ainsi, les manuscrits, dont nous ajoutons ici la liste, portent des numéros divers, suivant qu'il est question des

« Classification des manuscrits cursifs. »

(Paris)	Evangiles,	des Actes,	des Epîtres de St Paul,	ou de l'Apoca.
61	263	117	137	54
*196 Coislin[1]	330	132	131	
250 Propagande	180	82	92	44
2080 Vatican	175	41	194	20

On connaît ainsi de 80 à 100 manuscrits qu'il faut compter deux, trois et quatre fois, de telle sorte que cela diminue d'autant le nombre des sources différentes à consulter.

Nous ne pouvons pas évidemment essayer de décrire, même superficiellement, tous les cursifs connus: ce serait l'affaire de plusieurs gros volumes, c'est tout au plus si nous pouvons donner quelques renseignements généraux sur l'endroit où ils se trouvent et le nombre plus ou moins grand que chaque pays en possède, en tenant compte, autant que faire se peut, des diverses catégories:

« Tableau présentant en bloc, le gisement de ces manuscrits. »

	Evangiles	Actes	S. Paul	Apocalypse	Total.
Allemagne	37	5	8	3	53
Angleterre	192	42	8	5	247

(1). – Ce manuscrit a disparu et n'a pas encore été retrouvé (1er Août 1882). – Qui sait s'il ne serait pas allé, lui aussi, à St-Pétersbourg? – Avis à qui cela regarde.

	Evangiles	Actes	St Paul	Apocalypse	Total.
Autriche	19	6	2	2	29
Danemark	2	0	0	0	2
Espagne	9	8	1	1	19
France	119	27	18	5	169
Hollande	4	1	0	0	5
Italie	208	49	29	11	297
Russie	32	8	6	4	50
Suède	"	1	"	"	1
Suisse	9	3	2	1	15
	631	150	74	32	887

Nous ne faisons pas intervenir, dans ce compte, la Turquie dans les bibliothèques de laquelle les voyageurs ont déjà relevé l'existence de plus d'une centaine de manuscrits de tout genre, non compris ceux qui se trouvent à Ste Catherine au mont Sinaï, dans les couvents de l'Athos, et dans une multitude d'autres bibliothèques de la Turquie d'Europe, de la Turquie d'Asie ou de l'Egypte qu'aucun helléniste n'a encore pu explorer.

« Il existe encore de « nombreux manus- « crits dans les biblioth « ques de la Turquie, « qu'on ne saurait cla « ser. »

Nous n'avons pas, non plus, compté les manuscrits doubles, parce qu'ils ne forment qu'un seul et même volume. Lorsqu'il s'agit de connaître ou d'apprécier les ressources que présente chaque pays, il n'est pas indifférent de savoir si les manuscrits qui s'y trouvent contiennent le Nouveau Testament tout entier ou bien seulement quelques portions. Voici un Tableau destiné à compléter le précédent. Les manuscrits y sont énumérés par ordre de pays, suivant qu'ils contiennent le Nouveau Testament tout entier, les Evangiles et les Actes, les Evangiles les Actes et St Paul, les Actes St Paul et l'Apocalypse, les Actes et St Paul, St Paul et l'Apocalypse, les Evangiles les Actes et l'Apocalypse, les Evangiles et l'Apocalypse :

« Manuscrits doubles. Tableau qui les con « cerne. »

	Allem.	Angl.	Autr.	Danem.	Esp.	Fran.	Italie.	Rus.	Sué.	Suis.	Total.
N. T.	1	4	1	"	"	3	11	2	1	"	23 × 4 = 92
Evang. Act.	"	3	"	"	"	"	2	"	"	1	6 × 2 = 12

	Allemg.	Angl.	Autr.	Danm.	Esp.	Fran.	Italie.	Rus	Sué.	Suis.	Total.
Ev. Act. Paul	2	4	1	1	2	5	10	"	"	1	26 x 3 = 78
Act. P. Apoc.	4	11	1	"	"	9	9	"	"	"	34 x 3 = 102
Act. Paul.	2	13	3	"	1	17	31	7	1	2	77 x 2 = 154
Paul. Apoc.	"	"	"	"	"	2	1	"	"	"	3 x 2 = 6
Ev. Act. Apoc.	"	"	"	"	"	1	"	"	"	"	1 x 3 = 3
Evang. Apoc.	"	1	"	"	"	"	"	"	"	"	1 x 2 = 2
	9	34	6	1	3	37	64	9	2	4	171 = 449

Ainsi, dix états de l'Europe possèdent 171 manuscrits doubles et ces 171 manuscrits équivalent à 449 manuscrits contenant chacun une des quatre parties du Nouveau Testament, à savoir, à

57 manuscrits des Evangiles,
170 " " Actes et des Épîtres catholiques
163 " de St. Paul,
59 " " l'Apocalypse.

449 en tout.

L'Italie est la contrée la plus riche en manuscrits (1); elle doit sa richesse aux nombreuses bibliothèques particulières que ses princes, religieux ou séculiers, ont fondées, dotées et entretenues pendant tout le cours du Moyen-Age, jusqu'à l'époque de la Renaissance. Elle le doit à ses Pontifes, à ses Cardinaux, à ses Évêques, aux Médicis de Florence, aux Borromée de Milan, aux Manin de Venise, aux Basiliens de Grotta-Ferrata et de la Calabre. Après l'Italie vient l'Angleterre, le pays le plus conservateur de l'Europe; celui où il y a une classe lettrée nombreuse, où les grandes fortunes abondent, où les sciences et les arts trouvent

(1). – Nous pourrions ajouter tout de suite une trentaine de manuscrits aux trois cents qu'on a catalogués, et cela sans sortir d'une seule bibliothèque, de la Bibliothèque du couvent de Grotta-Ferrata, près de Tusculum.

facilement de généreux Mécènes. Il y a en Angleterre telle bibliothè- particulière qui ferait honneur à un puissant état. La France ne vient qu'au troisième rang: Tout ce qu'elle possède à l'heure qu'il est, elle le doit au grand siècle de Louis XIV ou aux siècles antérieurs; elle le doit aux Colbert, aux le Tellier, aux Séguier, aux Coislin, etc.. Depuis cent ans, elle n'a peut-être pas acquis trente manuscrits grecs bibliques. Chez elle également, tout se trouve concentré à Paris, à la Bibliothèque Nationale. — Un manuscrit à Poitiers, un autre à Arras, deux à Besançon, c'est tout ce que l'on sait exister endehors de Paris. A Paris même, la Bibliothèque Nationale possède toutes nos ressources, sauf quatre manuscrits qui sont: deux à Sainte Geneviève, un à l'Arsenal et un autre à l'Institut.

« Pourquoi l'Italie « et l'Angleterre sont « les deux pays les plus « riches en manuscrits? « — Etat stationnaire « de la France. »

En ce moment il n'y a guère qu'un seul pays qui fasse de nombreuses acquisitions, c'est l'Angleterre. Depuis cinquante ans ses dépôts littéraires, en particulier ses richesses bibliques, ont plus que doublé.

Section deuxième.

Des manuscrits grecs présentant la forme du Lectionnaire.

Il est une classe de manuscrits qui demande à être étudiée avec beaucoup de soin, bien que le texte du Nouveau Testament ne s'y trouve pas toujours en entier et jamais d'une manière suivie. Ces manuscrits ne contiennent, en général, que des extraits: les portions de l'Evangile, des Actes ou des Epîtres, que l'Eglise a choisies pour les offices liturgiques. Les livres disposés de cette manière ont pris le nom générique de Lectionnaires.

« Ce qu'on entend, à « parler d'une manière « générale, par le « Lectionnaire ecclé- « siastique. »

Il est nécessaire de parler de ces livres liturgiques, parce que leur influence sur la constitution du texte sacré a été beaucoup plus grande qu'on ne le croit communément et qu'il est impossible de résoudre, d'une manière satisfaisante, certaines questions d'exégèse sans recourir au Lectionnaire.

Nous allons commencer par décrire le Lectionnaire, puis

nous étudierons son origine, enfin nous parlerons des manuscrits grecs présentant, sous une forme ou sous une autre, ce qu'on appelle le lectionnaire.

Paragraphe premier.

Forme du Lectionnaire.

« Il ne sera pas question, dans ce qui va suivre du Lectionnaire de l'Ancien Testament. »

1.– Nous n'avons pas à nous occuper ici du Lectionnaire, en tant qu'il contient les extraits des livres de l'Ancien Testament qui figurent dans les offices de l'Eglise. Le nom générique de Lectionnaire a fini par devenir le nom spécifique du livre qui renferme les sections de l'Ancien Testament, que l'Eglise lit dans sa liturgie, parce que les extraits du Nouveau Testament, réunis en volume suivant l'ordre liturgique, ont pris des noms particuliers. Ainsi, 1° Quand un volume contient la série plus ou moins complète des évangiles des fêtes, des dimanches et des féries de l'année, il s'appelle Evangéliaire; 2° S'il ne renferme que les leçons empruntées aux Epîtres de St Paul, il prend le nom d'Epistolaire, 3° Quand il embrasse à la fois des extraits des Actes, des Epîtres catholiques et des Epîtres de St Paul, on ne lui a pas donné de nom particulier en Français et en Latin; mais, chez les Grecs, on le nomme πραξαπόστολος, tandis qu'on appelle les deux volumes précédents l'Ἀπόστολος et l'Εὐαγγέλιον ou l'Εὐαγγελιστάριον.

« Ce qu'on entend : 1° par Evangéliaire, εὐαγγελιάριον. » « 2° par l'Epistolaire, le Πραξαπόστολος ou l'Ἀπόστολος. »

« Ordinairement on ne parle que de l'Εὐαγγελιάριον et de l'Ἀπόστολος. »

Chacune de ces appellations désigne, sans doute, un volume différent; néanmoins, dans l'usage ordinaire, on ne parle que de deux espèces de livres : de l'Evangéliaire et de l'Apôtre. On donne aussi quelquefois à ce dernier le nom d'Epistolaire et même de Lectionnaire.

Ce que nous disons de la liturgie Grecque s'applique aussi aux autres liturgies, soit aux liturgies orientales, soit aux liturgies occidentales. Elles présentent toutes, à quelques légères variantes près les deux formes de lectionnaires. Il n'y a tout au plus de différent que les noms. Nous nous occuperons beaucoup moins de l'Episto-

laire que de l'Evangéliaire, parce que son rôle et son influence ont été moins considérables. D'ailleurs, ce que nous dirons de l'Evangéliaire peut s'appliquer à l'Epistolaire, toutes proportions gardées.

« Il sera surtout question de l'Evangéliaire « dans les pages suivantes.»

11.- L'Evangéliaire a ceci de particulier que les Evangiles s'y suivent dans l'ordre des fêtes et non dans l'ordre du texte des Saints Evangiles. Si un fragment de l'Evangile est pris dans les chapitres du milieu ou de la fin, pour former une leçon ecclésiastique, on place ce fragment au commencement ou à la fin de l'Evangéliaire, suivant la place qu'occupe, dans l'année liturgique, la fête à laquelle il est destiné, sans faire attention au contexte. Un morceau de saint Jean peut venir entre deux morceaux de saint Mathieu, une section de saint Luc entre deux sections de saint Marc, ou réciproquement. C'est pourquoi, il est si difficile de consulter rapidement un évangéliaire, dans un passage isolé. Il faut commencer par trouver le passage et ce n'est pas toujours facile, à moins que le volume ne contienne une table de concordance, ce qui est extrêmement rare, ou à moins qu'on ne se soit fait à soi-même une table de ce genre. A l'aide d'une table, comme celles publiées par J.M. Scholz et surtout par Ch. Matthaei et F. Scrivener (1), on arrive aisément à découvrir l'endroit dont on a besoin, lorsqu'on a acquis une certaine connaissance de ce livre liturgique.

« Trait général que présente l'Evangéliaire.»

« Difficulté qu'il y a à retrouver un passage « isolé dans un Evangéliaire.»

« Tables des Evangiles « publiées par J.M. Scholz, Ch. « Matthaei et F. Scrivener.- « Ces tables forment les συναξάριον.»

Il faut observer néanmoins que les Evangéliaires grecs, pour être rédigés sur un plan uniforme, présentent de nombreuses variantes de détail. Ils ne sont pas, d'abord, toujours aussi complets les uns que les autres. Lorsque les mêmes passages doivent être lus deux ou trois fois dans l'année, quelques évangéliaires de

« Le plan est le même, « en général, dans tous « les Evangéliaires.-

---

(1)- J.M. Scholz a publié les συναξάρια des Codices Cyprius et Campianus (voir page 403-404) dans son édition du Nouveau Testament, T. I, pages 454 et suivantes.- Ch. Matthaei, en tête de chaque volume de son édition de 1788, dans ses Appendices, vol. II, pages 272-318, 322-363, et dans son édition de 1803, I, pages 723-768. III,

« Cette uniformité est cependant accompagnée de nombreuses variantes de détail. »

« De quelle manière sont indiqués les renvois. »

« Dans quelle partie de l'Évangéliaire on aperçoit le plus de variantes? »

« Ménologe. Ce qu'on entend par-là? Place que le Ménologe occupe dans l'Évangéliaire. »

« Avantages que procure l'étude attentive du Ménologe. »

« Rapports qu'il y a entre le Ménologe dont

contentent de renvoyer, non pas aux pages du manuscrit, — car il est rare, très rare que les manuscrits soient paginés — mais à la semaine et au jour de saint Mathieu, de saint Marc, de saint Luc ou de saint Jean, auxquels on a lu déjà ces passages une première fois. D'autres, au contraire, répètent deux fois, trois fois, les mêmes passages; mais c'est plus rare. On trouve, entre les Évangéliaires orientaux, des divergences analogues à celles qu'on remarque en occident, divergences tenant aux coutumes propres à chaque diocèse, ou à chaque province. Il semble toutefois qu'un rite a dominé tous les autres, comme cela est arrivé en occident pour le Rit Latin; et c'est pourquoi les différences, entre les Évangéliaires, sont surtout visibles dans leur seconde partie, à laquelle on a donné le nom de Ménologe. C'est là qu'on rencontre les traces des usages locaux, dans les fêtes des saints assez connus pour mériter une place dans les offices de l'Église particulière, que ces saints ont ornée de leurs vertus, mais trop peu importants pour figurer dans les Synaxes de toute la chrétienté grecque ou orientale. Une étude approfondie de cette partie de l'Évangéliaire permet quelquefois, à défaut de renseignements plus explicites, de reconnaître la provenance d'un manuscrit; de déterminer à quelle église, à quelle province il a servi, ce qui est très important lorsqu'il s'agit de classer les documents et de fixer leur valeur critique. Jusqu'ici le sujet a été à peine étudié. C'est un terrain presque vierge et qui mériterait cependant d'attirer davantage l'attention. Les publications d'Antoine Morcelli,[1] de Ch. Fr. Matthaei, et de F. H. Scrivener ont à peine inauguré un défrichement, qui est certainement pénible, mais qui est aussi très fructueux pour la science, en général, et pour l'exégèse en particulier.

Le Ménologe, dont nous parlons ici, ne contient que les Évangiles des fêtes qui sont placées à jour fixe. Ce n'est donc qu'un

---

1-24. - F. H. Scrivener, Plain Introduction, 2e édition, 1874, pages 73-82.

(1). - Ét. Antoine Marcelli, Ménologe, Rome 1788.

extrait du grand livre qui porte ce nom et dans lequel on trouve, au complet, les offices des saints ou des fêtes. Cependant, au milieu des Evangiles placés à jour fixe que contient le Ménologe il se rencontre des évangiles pour cinq dimanches de l'année, pour le dimanche après l'Exaltation de la Ste Croix (14 septembre), pour les dimanches avant et après Noël, pour les dimanches avant et après l'Epiphanie. Ces évangiles sont lus aux jours qui leur reviennent, entre ceux qui sont marqués dans l'Evangéliaire pour les autres dimanches de l'année.

« nous parlons ici et « le livre liturgique « qui porte généralement « ce nom. »

« Le Ménologe ne con- « tient-il pas les Evan- « giles de quelques diman- « ches? »

III.– L'Evangéliaire se divise en quatre parties répondant aux quatre Evangélistes. La Semaine Sainte est mise à part: elle a des offices spéciaux formés des quatre Evangélistes.

« De l'Evangéliaire pro- « prement dit.– Sa division « générale.– Ses rapports « avec les quatre Evangi- « les. »

En ne tenant donc pas compte, pour le moment, de la Semaine Sainte on peut diviser ainsi l'année: 1°. A saint Jean appartient tout le temps qui sépare Pâques de la Pentecôte. Et, en effet, exception faite de trois ou quatre circonstances, on ne lit pendant ces 7 semaines que l'Evangile de saint Jean.– 2°. A saint Mathieu sont consacrées les 17 semaines qui suivent. Cet Evangile est le seul qui soit lu les dimanches et les jours fériés, pendant les 11 premières semaines. Pendant les six semaines restantes, on lit St Marc les cinq premiers jours et St Mathieu le samedi et le dimanche.– Lorsqu'on n'a pas terminé St Mathieu le dimanche avant le 14 septembre, on l'interrompt; mais on reprend le 17e dimanche, appelé « Dimanche de la Chananéenne », un peu avant le carême, le dimanche qui correspond à notre Septuagésime et qui, chez les Grecs, est appelé le dimanche de l'Enfant prodigue, τοῦ ἀσώτου.– 3°. A St Luc sont dévolues les 17 semaines qui suivent le dimanche après l'Exaltation de la Sainte Croix, de manière à atteindre, avec les dimanches dont nous avons parlé dans le Ménologe, le temps de la Septuagésime. De la Septuagésime au Carême, les leçons sont empruntées en majeure partie aux trois premiers Evangélistes.– 4°. Enfin les évangiles du Carême sont pris presque exclusivement dans St Marc pour ce qui regarde les samedis et les dimanches. La Genèse fournit les leçons des autres jours, ainsi que

nous le dirons plus loin.

« Particularités que « présente l'office de « la Semaine Sainte. »

A partir du dimanche des Rameaux, appelé chez les Grecs Κυριακὴ τῶν βαΐων « Dimanche des Palmes », les offices de la Semaine Sainte commencent et les leçons sont extraites des quatre Evangélistes. Quelquefois même les quatre Evangélistes sont mis à contribution pour former une leçon, par exemple, le Jeudi et le Vendredi Saint.

« Des Evangiles τῶν « ἁγίων πάθων et des « 11 évangiles ἑωθινὰ « ἀναστάσιμα. »

Dans ces leçons de la Semaine Sainte, il y a deux parties qui méritent de fixer l'attention : ce sont les 12 évangiles τῶν ἁγίων πάθων et les 11 Evangiles ἀναστάσιμα ἑωθινά, sur lesquels nous aurons à revenir plus loin. Il est conforme à toutes les vraisemblances de penser que les εὐαγγέλια ἑωθινὰ ἀναστάσιμα sont la partie la plus ancienne de l'Evangéliaire. Le dimanche a été, en effet, institué pour honorer, d'une manière particulière, le souvenir de la Résurrection de Notre Seigneur : il est donc conforme à toutes les analogies de supposer qu'on a choisi, tout d'abord, dans le saint Evangile, les passages qui avaient rapport à ce grand fait, pour les lire dans les réunions qu'on tenait ce jour-là.

IV.- Après avoir fait connaître d'une manière générale la disposition de l'Evangéliaire nous devons en révéler quelques particularités, qui frappent beaucoup moins au premier aspect, et qui ont exercé cependant une plus grande influence sur le texte du Nouveau Testament. Ces particularités peuvent être ramenées à deux

« Deux particularités ex- « trêmement remarqua- « bles de l'Evangéliaire « grec. »

A.- L'une se présente principalement au début et à la fin des leçons liturgiques.

Il est, dans le Saint Evangile et dans les autres parties du Nouveau Testament, des circonstances qui ne sont intelligibles et qui n'ont d'importance que lorsqu'elles sont lues avec le contexte. Telles sont, par exemple, les allusions à des circonstances de temps, de lieu, de personnes. Aussi a-t-on remarqué qu'en règle générale tous les détails relatifs au temps où un fait s'est passé ont été omis dans les leçons liturgiques et remplacés par des expressions tout à fait vagues, comme ἐν τῷ καιρῷ ἐκείνῳ. De même encore, on ne peut pas commencer une section par un pronom se

« 1° Suppression des cir- « constances de temps et « de lieu, au commence- « ment des sections litur- « giques. »

rapportant à une personne déterminée. Aussi, lorsqu'on a détaché la leçon du contexte, a-t-on presque toujours suppléé l'antécédent et supprimé le pronom. On a également ajouté, au commencement des discours et des paraboles de Notre Seigneur, des phrases générales empruntées à quelque passage de l'Évangile, mais n'existant pas, en réalité, dans l'endroit en question. Telles sont les phrases si fréquentes dans l'Évangéliaire, au commencement des leçons : καιρῷ ἐκείνῳ, εἶπεν ὁ κύριος.

Changements qu'on fait au commencement des sections. — Exemples de ces altérations.

Il n'est presque pas une section qui, dans la liturgie, commence exactement de la même manière que dans le Nouveau Testament. Il y a presque toujours quelques mots de supprimés ; plusieurs autres sont ajoutés, et un certain nombre sont modifiés. Ouvrons au hasard l'Évangéliaire. Nous tombons, page 84 de l'édition in-f° publiée à Rome en 1880, et voici les leçons que nous relevons : Le mardi de la IX[e] semaine de saint Luc, l'Évangile (Luc XIV, 25 et suivants) commence par τῷ καιρῷ ἐκείνῳ ; le Jeudi (Luc XVI, 1 et suiv.), par Εἶπεν ὁ Κύριος τὴν παραβολὴν ταύτην ; le Vendredi (Luc XVI, 15 et suiv.), par Εἶπεν ὁ κύριος πρὸς τοὺς ἐληλυθότας πρὸς αὐτὸν Ἰουδαίους, ce qui est une des formules les plus usitées au début des sections liturgiques.

Si nous consultons également les Nouveaux Testaments qui ont été adaptés à l'usage liturgique, des rubriques, placées à la marge ou dans le texte, nous indiqueront les changements (omissions, additions, altérations) qu'il faut faire subir au texte, pour commencer une leçon ecclésiastique. En prenant le cursif numéro 7 et, l'ouvrant au hasard, nous tombons sur le feuillet 121, présentant les chapitres λε (περὶ τοῦ ἐπερωτήσαντος νομικοῦ) et λϛ (περὶ τοῦ ἐμπεσόντος εἰς τοὺς λῃστάς) de S[t] Luc, portant en haut ces vers :

Des manuscrits qui ont été adaptés à l'usage liturgique, indiquent souvent, dans des Rubriques, les modifications que le texte doit subir.

καὶ νομικὸς πανάποτμος ἐπήισέσεῦ ἀποπειρῶν :
εἰδὼς νόμους τις ἦλθε πειράζων σέ πως :

et ceux-ci, en bas :

ξεῖνος ἀνὴρ ἐλέαιρε πεπληγότα πλήθεϊ λῃστῶν :
πληγέντα λῃσταῖς ἠλέησεν ὁ ξένος :

vers qui résument les chapitres 35 et 36 de St Luc et contiennent les sections dites Ammoniennes ριη à ρκβ, 118-122 = St Luc X, 21-30 jusqu'à οἳ καὶ ἐκδύ(σαντες).

« Exemples tirés d'un manuscrit adapté à l'usage liturgique. — Ibid. numéro 7. »

Après X, 22, εἶπε, une rubrique observe que le jour de la « fête de saint Mandaléon (?), martyr, il fallait commencer la le» çon, non point par στραφεὶς πρὸς τοὺς μαθητὰς εἶπε, mais » par ceux-ci : ἔλεγε τοῖς ἀκολουθοῦσιν αὐτῷ· πάντα κ. τ. λ. Au contraire, « le Lundi de la 6e semaine (de St Luc), il fallait » commencer l'Evangile par ceux-ci : εἶπεν ὁ κύριος· πάντα κ. » τ. λ. »

Après le verset 24, une rubrique marginale nous apprend » que, le η (8e) dimanche (de saint Luc), l'Evangile commen» çait, non point par ces mots : καὶ ἰδοὺ νομικός τις ἀνέστη, » mais par ceux-ci : Νομικός τις προσῆλθε τῷ Ἰησοῦ πει» ράζων αὐτὸν καὶ λέγων, Διδάσκαλε. — La rubrique ajoute » qu'on lisait le même Evangile pour la bénédiction de l'huile » sainte(1).

---

(1). — Voici les Rubriques du feuillet 121, a : 1o après X, 21 τέ. τ̅ι̅ σά. κ(αὶ) τ̅ ὅλ. ἁ. κ(αὶ) τ̅ ἁ. Προκοπ. c. à. d. τέλος τοῦ δεκάτου σαββάτου καὶ τῶν ὅλων ἁγίων (La Toussaint ou Dimanche de la Trinité) καὶ τοῦ ἁγίου Προκόπου. — 2o Après X, 22, εἶπε. ἀναγνωθε τοῦτ ὡς καὶ τ̅ ἁ. μανδ. μέρ. ποιησ. ἀρχ. ἰδί. ὥσ ἑνοῦσθαι τ̅ω̅ πορευομέν. αὐτ. ἐν τῇ ὁδῷ ἰδικ. τὸ· ἔλ. τοῖς ἀκολουθ. αὐτῷ· πάντ. μοι παρεδ. : c. à. d. : ἀνάγνωθι τοῦτο ὡς καὶ τοῦ ἁγίου μανδαλέονος μέρος· ποίησον ἀρχὴν ἰδίαν ὥστε ἑνοῦσθαι τῷ πορευομένῳ αὐτῷ ἐν τῇ ὁδῷ τό· ἔλεγε τοῖς ἀκολουθοῦσιν αὐτῷ· πάντα μοι παρεδόθη. — 3o En marge on lit : τῇ β τῆς ς ἑβδομάδος· εἶπεν ὁ κύριος· πάντα μοι παρεδόθη. — 4o Après X, 24. τ' ἕως ὧδε ἐλθὲ κατὰ τὸ ἀνάγνωσμα τοῦ ἁγίου μανδαλέονος. Πάλιν ὑπερβῆθι εἰς κ(αὶ) ἑξῆ. — 5o Après le même verset, mais en marge : ἀ' τ̅ β. κυριακὴ η τὸ κεφάλαιον εὐαγγελίου : Νομικός τις προσῆλθε τῷ Ἰησοῦ πειράζων· αὐτὸν. καὶ λέγων· διδάσκαλε.

Nous pourrions multiplier les exemples à l'infini; mais ceux-là suffisent pour le but que nous nous proposons en ce moment. On voit que le début de l'Evangile variait, non seulement avec chaque section, mais encore avec la même section, suivant les circonstances.

Ce que nous disons du commencement avait également lieu à la fin des sections évangéliques, toutefois avec cette différence que les changements étaient moins fréquents et moins sensibles. On altérait un peu la phrase finale; quelquefois même on en ajoutait une faite tout exprès pour la circonstance. Les cas cependant sont extrêmement rares. Ainsi, pour terminer la leçon du quatrième (δ) dimanche de saint Mathieu (4e dimanche après la Pentecôte), au lieu de καὶ ἰάθη ὁ παῖς αὐτοῦ ἐν τῇ ὥρᾳ ἐκείνῃ (St. Mathieu VIII, 13), on ajoutait quelquefois: Καὶ ὑποστρέψας ὁ ἑκατόνταρχος εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ ἐν αὐτῇ τῇ ὥρᾳ εὗρεν τὸν παῖδα ὑγιαίνοντα; et cette modification existe encore aujourd'hui dans le célèbre manuscrit sinaïtique, comme nous le dirons plus loin, ainsi que dans la Version Philoxéno-Héracléenne, où on ne remarque, ni obèle, ni astérisque. De plus, l'Evangéliaire Hiérosolymitain atteste encore maintenant que cette addition vient de l'influence liturgique.

« Les changements étaient moins considérables à la fin des sections. »

V.- Si ces additions, omissions et altérations étaient restées confinées dans l'Evangéliaire, le mal n'eût pas été considérable; mais elles sont passées dans des évangiles et c'est alors qu'elles ont produit de graves perturbations, ainsi que nous le montrerons plus tard. Disons, avant tout, que nous les rencontrons sous deux formes différentes: 1° insérées dans les Rubriques placées à la marge, mais écrites avec une encre et dans un caractère différents. Ordinairement le vermillon a été adopté. Comme type de ce genre de manuscrits, nous citerons le cursif numéro 7 (71 de Paris), le plus complet en ce genre que nous ayons vu nulle part. — 2° On les trouve en second lieu incorporées au texte, sans rubrique

« Ces modifications ne sont pas demeurées renfermées dans l'Evangéliaire. — Elles ont pénétré dans les Evangiles ordinaires. »

τὸ αὐτὸ καὶ εἰς χρίαν ἁγίου ἐλαίου.

d'aucune espèce. C'est tout au plus si ces modifications sont écrites dans un caractère différent de celui du texte et avec une encre de couleur particulière.

« Une fois introduites « dans le texte d'un « manuscrit ordinaire, « ces modifications présentent de grands « dangers, même « lorsqu'elles sont « écrites en caractère « différent. »

Sous cette seconde forme, ces altérations, bien que nécessitées par l'usage liturgique, présentent de graves dangers pour la pureté du texte du Nouveau Testament. Que le caractère choisi pour les distinguer de celui de l'Evangile vienne à être modifié; qu'on oublie de les peindre en rouge ou en or, et ces formules ne feront plus qu'un avec la parole de Dieu, si bien que, pour séparer ce qui est humain de ce qui est divin, il faudra recourir à une confrontation très laborieuse de différents manuscrits. Or, pour que tous ces signes et ces marques viennent à s'effacer, que faut-il? – Il suffit du plus léger accident: qu'un manuscrit de ce genre tombe entre les mains d'un copiste ignorant ou n'ayant pas ce qu'il faut pour reproduire l'original exactement, et nous aurons là une source féconde de variantes graves, qui pourront se multiplier et se perpétuer indéfiniment.

« Exemple de cette « nouvelle catégorie « de manuscrits. Le « Cursif numéro 267. »

Comme type, ou du moins comme exemple de cette seconde catégorie de manuscrits, nous citerons le cursif 267 (69 de Paris. Voir aux Pièces Justificatives, les fac-simile que nous donnons de ce manuscrit.)

« Conclusion qu'on « peut tirer des faits « que nous venons « d'exposer. »

Ces détails, en faisant connaître plus à fond l'Evangéliaire grec, permettent aussi d'entrevoir comment l'Evangéliaire a contribué à altérer le texte du Nouveau Testament. Supposons, en effet, qu'au lieu d'avoir des manuscrits rédigés de la façon que nous venons de décrire, à partir du dixième siècle, nous en ayons déjà dès le cinquième, dès le quatrième, même auparavant, et nous verrons tout de suite, que des erreurs ont pu être commises, facilement et en grand nombre, et se perpétuer ensuite jusqu'à nous. Or, qu'il y ait eu, au IVe siècle, longtemps même auparavant, des manuscrits de ce genre, c'est ce que nous prouverons plus tard.

« Seconde particularité « qu'on observe dans « les leçons de l'Evangéliaire grec et oriental. »

VI. – B. – La seconde particularité, que présentent les leçons dans l'Evangéliaire grec et oriental, porte, non plus seulement sur le commencement et la fin de la leçon, mais sur la composition même de la section liturgique (περικοπή).

« De quelle manière sont disposées les leçons liturgiques dans l'Évangéliaire grec? »

Dans les Évangéliaires proprement dits, les leçons se succèdent les unes aux autres, suivant l'ordre des fêtes de l'Église. Lorsqu'une leçon est lue plusieurs fois dans l'année, on la copie deux, trois, quatre fois, autant que cela est nécessaire, ou bien on renvoie d'un endroit à l'autre, comme nous l'avons expliqué plus haut. Il n'y a pas de difficulté à comprendre cette disposition, et, en réalité, elle ne présente pas un grand danger pour la pureté et la conservation du texte.

Mais, lorsque nous passons de l'Évangéliaire proprement dit aux manuscrits du Saint Évangile qui ont été adaptés à l'usage liturgique, le cas est tout différent. Ici, en effet, la succession des sections liturgiques et leur composition sont plus compliquées qu'on ne le croirait de prime abord. Si le texte de l'Évangile avait été divisé en morceaux, de manière à ce qu'une section commence exactement là où une autre finit, à la rigueur, on aurait pu adapter aisément des manuscrits ordinaires à l'usage liturgique, sans que la pureté du texte fût exposée à de graves dangers; mais, en pratique, les choses ne se passent pas ainsi. Pour bien comprendre la disposition dont nous parlons, il faut distinguer trois cas.

1er Cas – « Les leçons sont séparées par des passages intermédiaires, qui n'appartiennent à aucune section. »

1° Il arrive, d'abord, que les leçons ne se suivent pas toujours immédiatement l'une l'autre; elles sont quelquefois séparées par des passages, plus ou moins longs, plus ou moins courts. Généralement ces passages, placés entre deux leçons, ne se composent que de quelques lignes, souvent de quelques mots, quelquefois d'un simple καί, ou d'une particule semblable.

Dans les manuscrits adaptés à l'usage liturgique, les mots, qui sont ainsi omis entre deux leçons, sont précédés et suivis de quelque signe. Dans les cursifs du XIe siècle et des siècles suivants, on aperçoit, dans le texte, écrit à l'encre rouge, en abrégé ou en entier, les mots τέλος et ἀρχή. Le mot τέλος indique la fin d'une leçon et le mot ἀρχή le commencement d'une autre. Ce qui est ainsi placé entre la fin de la leçon précédente et le commencement de la suivante n'appartient à aucune. Par suite, on ne trouverait point ce passage dans un évangéliaire proprement dit.

Avec des évangiles munis de bonnes rubriques, le danger de

« Ces passages intermédiaires étaient « accompagnés de « quelques signes,

prendre les passages ainsi isolés, pour des additions faites à l'Evangile, n'est pas grand, mais il n'en était pas de même à l'époque où le Lectionnaire se formait. On devait, en effet, avoir quelques signes, pour marquer les passages intermédiaires, qui étaient exclus des sections liturgiques : ces signes, étant très rudimentaires, consistaient vraisemblablement en croix, en raies, en astérisques, etc. Il était alors facile de se méprendre sur leur portée et de leur attribuer une signification bien différente de celle qu'on avait eu l'intention de leur donner.

2° Cas. « Enjambement « des leçons, les unes « sur les autres. »

VII.— 2° Le second cas pourrait être appelé du nom d'enjambement.

Il arrive, en effet, que les leçons ne commencent pas toujours où la précédente finit, ou ne finissent pas où la suivante commence. L'une enjambe sur l'autre. Il y a, par suite, des versets qui sont communs à deux leçons consécutives. Ordinairement le nombre de ces versets n'est pas très grand ; il ne dépasse guère deux ou trois ; mais ce cas se présente très fréquemment dans l'Evangéliaire grec. Voici quelques exemples pris au hasard

« Exemples pris au « hasard dans l'Evangile grec. »

1°	a	Mardi de la 2e semaine de Mathieu	: VII, 15-21.
	b	Mercredi " "	: VII, 21-23.
2°	a	Mercredi de la 8e semaine de Mathieu	: XVI, 20-24.
	b.	Jeudi " "	: XVI, 24-28.
3°	a	Mardi de la 6e semaine de St Luc	: XI, 1-9.
	b	Mercredi " "	: XI, 9-13.
4°	a	Mardi de la 14e semaine de St Luc	: Marc X, 2-11.
	b	Mercredi " "	: " X, 11-16.
5°	a	Mardi de la 15e semaine de St Luc	: " XI, 11-23.
	b	Mercredi " "	: " XI, 22-26.

Nous trouverions des cas tout à fait semblables dans les liturgies Nestoriennes, Jacobites, Coptes et Arméniennes ; mais ces exemples suffisent pour faire comprendre notre pensée.

Il arrive donc souvent que deux leçons commencent et finissent par les mêmes versets, c'est-à-dire, que certains versets, par lesquels se termine une leçon, sont repris au commencement de la leçon suivante. Lorsque ce cas se présente — et il est fréquent dans la Liturgie grecque — on trouve, dans les manuscrits qui ou-

été adaptés à l'usage liturgique, des signes qui indiquent là où finit la leçon précédente (ordinairement τέλος écrit en entier ou en abrégé: τε, ⳁ, ⳁ, τε, τε), et là où commence la leçon suivante, (généralement le mot ἀρχή écrit en entier ou en abrégé ἀρ!.) De cette manière un verset, quelquefois deux, portent en tête ἀρχή et à la fin τέλος, de telle sorte que, pour les gens inexpérimentés, ils semblent former, à eux seuls, une leçon liturgique, tandis qu'en réalité, ils en terminent une et en commencent une seconde.

VIII.– 3° Vient enfin le troisième cas, qu'on pourrait caractériser par les mots d'agglutination ou de composition, et voici ce que nous entendons par là.

3e Cas.– « Formation d'une section liturgique par agglutination et par composition. »

Pour former une περικοπή liturgique, on ne prend pas toujours un passage d'une étendue plus ou moins grande, dans un seul évangile, par exemple, 10, 15, 20, 30, 40 versets, qui se suivent. On fait souvent de l'éclectisme: On prend ici 5 versets, là 4, ailleurs 2. 3. 1, plus loin quelques mots; et de tous ces fragments agglutinés on compose une leçon liturgique. Ce cas est extrêmement fréquent dans tous les Lectionnaires orientaux, et cela non-seulement dans les Évangiles τῶν ἁγίων πάθων, où, dans plusieurs rites, on a formé un seul récit avec ceux des quatre Évangélistes, mais encore dans les offices du reste de l'année. Voici quelques exemples pris au hasard:

A.– Dans l'Évangéliaire grec:

A.– Exemples pris « au hasard dans l'Évangéliaire grec. »

a).– 1er dimanche après la Pentecôte.– St Mathieu, X, 32-33+37-38+XIX, 27-30.

b).– 2e lundi après la Pentecôte.– St Mathieu, VI, 31-34+VII, 9-11.

c).– 5e lundi ap. la Pentecôte.– St Mathieu XIII, 10-23+9.

d).– 9e mardi ap. la Pentecôte.– St Mathieu XVIII, 18-20 + XIX, 1-2, 13-15.

e) 14e vendredi ap. la Pentecôte.– St Marc V, 22-24, 35–VI, 9.

f) 12e mercredi de St Luc.– St Luc XXI, 5-8; 10-11; 20-24[1].

..

B.– « Dans l'Évangéliaire Nestorien. »

B.– Dans l'Évangéliaire Nestorien:

a) deuxième dimanche de l'Annonciation ou de l'Avent.– St Mathieu I, 1-28. La même leçon se lit le jour de la Commémoraison de la Vierge, le 1er Vendredi après Noël, mais on y ajoute St Luc I, 46-56.

b) le 1er Vendredi après l'Epiphanie, jour de fête de St Pierre et de St Paul, la leçon se compose de Mathieu XVI, 13-19, à laquelle on ajoute St Jean XXI, 15-24.

c) Le 3e Vendredi après l'Epiphanie, jour de la Commémoraison des Évangélistes, on forme la leçon en réunissant St Mathieu IX, 36–X, 1-15 à St Marc VI, 11-13 et en ajoutant, pour terminer, St Marc XVI, 20. à partir de τοῦ κυρίου συνεργοῦντος.

d).– Pour la commémoraison de saint Étienne, le 4e vendredi après l'Epiphanie, on lit St Mathieu XI, 20-29 et XXIII, 29-38.(1)

C.– « Dans l'Évangéliaire monophysite « syrien. »

C.– Dans l'Évangéliaire monophysite syrien.

a).– Pour la fête des saints Innocents, à la Messe: St Luc, IX, 46-48, plus St Mathieu XVIII, 1-7, plus St Luc XVIII, 15-17.

b).– Pour le lundi de la première semaine du Jeûne des Rogations: St Mathieu, IV, 17-23, plus St Marc III, 8-12.

c) Pour les matines du 27e dimanche après Pâques et pour Sexte du lundi saint: St Mathieu XXIII, 15-22, plus St Marc XII, 28-31, plus St Mathieu XXII, 40, plus St Marc XII, 32-34, etc, etc.(2)

Nous ne voulons pas rechercher, en ce moment, l'origine du

---

(1).– Ces exemples sont tirés du manuscrit additionnel 19923, fos 4, b; 12, b; 20, b; 24 a; 26, b.– Nous n'avons jamais rencontré encore un Évangéliaire Nestorien muni de rubriques pareilles à celles de l'Évangile grec, que nous venons de citer dans les notes précédentes. Les passages rapprochés pour former une leçon se suivant sans que rien indique extérieurement d'où on les a tirés. On comprend combien il est difficile de se servir de ces manuscrits pour la critique du texte.

(2).– Ces exemples sont tirés du manuscrit 7169 du Musée Britannique, f° 28, b; 55, b; 107, b.

fait que nous constatons et qui a été jusqu'ici à peine remarqué par quelques éditeurs du Nouveau Testament et par quelques critiques bibliques ; fait singulier qui n'a pas, en tout cas, attiré l'attention qu'il méritait. Pour le moment nous nous contenterons de faire ressortir les difficultés que la formation des περικοπαὶ de ce genre créait aux organisateurs du Lectionnaire ecclésiastique

IX.- Dans un évangéliaire proprement dit, la difficulté était aplanie, parce qu'il n'y avait qu'à rapprocher tous les fragments dont se composait la section, comme si c'était une leçon ordinaire, en indiquant, ou n'indiquant pas, la provenance de tous ces fragments. Mais, lorsqu'on voulait se servir d'un manuscrit ordinaire des Saints Évangiles, comment faire saisir qu'il fallait prendre ici tel passage, puis en laisser tel autre, reprendre à tel endroit, continuer jusqu'à tel autre, passer de nouveau un autre passage et enfin en lire un dernier. Avec des Bibles bien divisées en chapitres et en versets, un pareil travail serait délicat, difficile, pénible, sujet à mille erreurs de détails. Mais combien n'était-il pas plus délicat, à une époque où les manuscrits n'étaient, ni divisés, ni paginés ; où on n'avait qu'un sectionnement imparfait comme le sectionnement Ammonio-Eusébien, dont les sections ne comprennent quelquefois que des versets ou des demi-versets de nos Bibles, mais embrassent souvent des chapitres entiers ! Qu'était-ce surtout à une époque où il n'existait encore de division d'aucune sorte ! On comprend si un pareil système a pu donner lieu à des erreurs et à des confusions de tout genre.

« Difficulté de noter ce « sectionnement liturgique d'une manière claire et intelligible. »

« surtout à une époque où les manuscrits n'étaient ni paginés, ni sectionnés. »

C'est évidemment ce troisième cas qui rendit, bien vite, nécessaire l'emploi des Rubriques, ou notes expliquant, autant qu'elles pouvaient le faire, ces passages d'un endroit à un autre dans les lectures liturgiques. Aucun signe ne pouvait suffire, parce qu'aucun n'était assez clair, assez explicite. C'est par là que les Rubriques ont pénétré, d'abord, aux marges, et puis à l'intérieur des manuscrits du Saint Évangile.

« Naissance forcée « des Rubriques. »

Ces passages d'un endroit à un autre ont reçu un nom dans le langage liturgique. On les a appelés ὑπερβάσεις de

« Hyperbases. – Comment elles sont notées. » ὑπερβαίνω, franchir, sauter. Dans les manuscrits grecs, on rencontre assez fréquemment dans le texte ou aux marges des sigles, qui indiquent les Hyperbases dont nous parlons, par exemple, Υ, Ὑ, Ὑ, qui sont les abrégés de ὑπέρβασις, ὑπερβῆθι, ὑπέρβαινε, etc.(1)

---

(1).– Après avoir pris au hasard les exemples cités plus haut (page 428), nous avons examiné si toutes les ὑπερβάσεις étaient indiquées dans un manuscrit adapté à l'usage liturgique. Le cursif n° 7 les renferme toutes, a, folio 38, a; b, f° 32, b,–33, a; c, f° 41 b–42. b. Le verset 9 est répété f° 42, b, comme s'il faisait partie du texte. Après vient τέ.– d, f° 50, a. 50, b, 51, a–b; e, f° 77. b 78, a–b; f, f° 139 a–b. Citons simplement les rubriques concernant le premier exemple. 1er Dimanche après la Pentecôte : section ammonienne ϟδ (94); on lit en marge : ἀρ̆ͯ, en face de St Mathieu X 32. La rubrique placée au haut de la page nous dit : « Le vendredi de la IIIe semaine (de St Mathieu) « εἶπεν ὁ κς τοῖς ἑαυτοῦ μαθηταῖς. πᾶς ὅστις ὁμολογήσει.– On lit le même évangile le dimanche τῶν ἁγίων πάντων (c'est-à-dire le premier dimanche après la Pentecôte). Après le verset 33, la rubrique placée dans le texte est ainsi conçue : « Jusqu'ici le dimanche de tous les Saints; passez ensuite la section ϟε (34-36) toute seule et reprenez à la section ϟϛ, que vous lirez toute seule (37-38).– Cette rubrique nous apprend un détail curieux, dont quelques évangéliaires ne tiennent pas compte et donne comme leçon du dimanche après la Pentecôte : St Mathieu X, 32-33, 37-38, omettant les versets 34-36.– Après le verset 36, une autre rubrique s'exprime ainsi : « Lisez jusqu'ici, le vendredi de la IIIe semaine, et passez ensuite à la section ρα (101= XI, 1.).– Passez jusqu'ici (le Dimanche de tous les Saints) et lisez ensuite la section ϟϛ (96) ὁ φιλῶν (versets 37-38) toute seule. » Après le verset 38, une autre rubrique ajoute : « Jusqu'ici : arrêtez-vous là dans la leçon de tous les Saints et passez « à la partie de la section ρϟε (195 XIX, 22-27) qui commence par « ces mots : « ἀποκριθεὶς δὲ ὁ Πέτρος κ. τ. λ (verset XIX, 27).– f. 52, a, après XIX, 26, une dernière rubrique relative à notre cas est ainsi conçue : « Fin de la leçon du XIIe dimanche (de St Mathieu)–

« Rubriques relatives aux Hyperbases. »

Pour montrer ce qu'un pareil système présente de difficultés et de dangers, nous allons prendre un exemple qui réunit, à lui seul, les deux derniers cas, le cas d'Enjambement et le cas d'Agglutination. Nous l'expliquerons un peu en détail, afin de bien faire comprendre notre pensée.

« Un exemple examiné « en détail pour bien « faire comprendre ce « qu'on veut dire. »

Le mardi τῆς τυροφάγου, la leçon se compose de St Luc XXII, 39-42 + 45 – XXIII, 1. Le mercredi n'a pas de leçon, mais le jeudi on reprend XXIII, 1 jusqu'à 31 (ou 33 suivant d'autres manuscrits), après quoi on ajoute 35 et 44-56.

Le verset XXIII, 1, dans un manuscrit qui a les rubriques complètes, doit porter, en tête, ἀρχή, et, à la fin, τέλος.

Après avoir écrit les lignes qui précèdent, en nous appuyant sur les faits que nous avions constatés dans les lectionnaires et sur les observations générales que nous avions recueillies dans les manuscrits, nous avons voulu vérifier et contrôler nos assertions, même pour ce cas particulier, pris par nous au hasard. Nous avons ouvert un manuscrit, qui n'a peut-être pas toutes les rubriques possibles, mais qui est, de tous ceux qui nous sont passés par les mains, celui qui en a le plus, observation faite, d'ailleurs, par quelqu'un qui l'a parcouru avant nous, (voir le Guardian de 1873, 22 Janvier, page 112.) nous voulons parler du cursif numéro 7 (Reg. 71). En feuilletant ce manuscrit, nous sommes arrivés au fo 143, b; le verset 1 du chapitre XXIII de saint Luc se trouve en face de la section ammonienne, $\frac{T}{a}$ $\left(\frac{300}{1}\right)$, écrite en rouge et placée à la marge. Or, précisément, dans ce verset, nous avons trouvé ce signe: ἀρ͞ (ἀρχή), écrit en rouge avant le mot ἤγαγον et, à la fin du verset, après le mot Πιλάτον, on lit également écrit en vermillon: τέ τ͞ Γ τ͞ τυροφά, abréviations qui signifient: τέλος τῆς Γ τῆς τυροφάγου, « fin

« Enjambement de « deux leçons, l'une « sur l'autre – St Luc, « XXIII, 1. – »

« Le reste (de la section 195, c'est-à-dire le verset 27) appartient à la fin de « la leçon de « Tous les saints » de telle façon qu'il faut rattacher intime- « ment à οὐκ ἔστι μου ἄξιος » (fin de X, 38) ceci: ἀποκριθεὶς ὁ « πέτρος, en laissant de côté (la particule) τότε (au commencement « de XIX, 27), mais en ajoutant (la particule) δὲ (ἀποκριθεὶς δὲ). »

» de la leçon de la férie troisième de la semaine du Tyrophage (semai-
» ne avant la quinquagésime).

Entre ce que nous avions prévu et ce qui existe en réalité, il n'y a qu'une différence, c'est que la seconde moitié seulement du verset XXIII, 1, est enfermée entre ἀρχ et τέ, mais c'est qu'en effet, la leçon du Jeudi recommence à cette seconde moitié et non par au commencement du verset.

B.– « Cas d'agglutination entre divers « passages pris de côté et d'autre, pour « former une section « liturgique. »

B.– Au haut du folio 143, b se trouve la rubrique suivante: τ̄ ε̄ τ̄ τυροφάγου· τ̄ κ, εἷ, ἀπήγαγ[ον] τὸν Ι̅Ν̅ οἱ ἀρχιερ[εῖς] κ[αὶ] οἱ γραμματεῖς καὶ οἱ πρεσβύτεροι τ̄ λαοῦ ἐπὶ τὸν Πιλάτον, ce qui revient à ceci: « la férie 5e du τυροφάγου, le même chapitre: « Les chefs des prêtres, les scribes et les anciens du peuple conduisirent » Jésus à Pilate. » Ce sont les mots qu'on ajoute dans les Lectionnaires, en commençant cette leçon.

a.– Après XXIII, 31, nous lisons la rubrique que voici: ἕως ὧδε ἐλθὲ κατὰ τὴν ε̄ τῆς τυροφάγου· ὑπέρβηθι τὸ τι̅ζ̅ κεφάλαιον μόνον· καὶ ἀνάγνωθι τὸ (τιη, disparu à cause d'une réparation faite au manuscrit). « Viens jusqu'ici le Jeu-
» di du tyrophage. Passe ensuite la section 317 seule (le verset
» 32 du chapitre XXIII) et lis de nouveau la section 318.

b.– Après le verset 32 (section ammonienne 317) nous lisons la rubrique dont voici la traduction: « Ne passe que cette
» section (la 317), le jeudi du Tyrophage; lis ensuite la section
» 318 seule (1ère moitié du verset 33, finissant à ἐσταύρωσαν
» αὐτόν) et de nouveau passe (ce qui suit.)

c.– Après ἐσταύρωσαν αὐτὸν, au milieu du verset 33, avant: καὶ τοὺς κακούργους, on lit la rubrique suivante: « Lis
» jusqu'ici le Jeudi du Tyrophage; puis passe à la section 327, (la-
» quelle section commence au verset 44 du chapitre XXIII.)

d.– Est-ce que les beaux versets 33b – 43 étaient bannis des lectures publiques? Est-ce qu'ils étaient considérés comme d'une authenticité douteuse? – Ne nous pressons pas de tirer de pareilles conclusions. Voici une rubrique qui va nous répondre: Au bas du folio 44, b nous lisons ceci: « Pour le VIIIe Évangile τῶν ἁγίων παθῶν

» on lit la même section de l'Evangile, à savoir: ἤγοντο σὺν τῷ
» Ἰησοῦ (voir plus haut, page 434) καὶ ἕτεροι δύο κακοῦργοι ἀ-
» ναιρεθῆναι (cfr. XXIII, 32); et on lit le même évangile pour la
» VIe des ὡρῶν (τῆς ἁγίας παραμονῆς, l'heure de Sexte).

e.– Après le verset 38, qui termine la section ammonienne $\frac{324}{1}$, une rubrique nous apprend que « la section suivante (XXIII, 39-
» 43) se lit le Saint et grand Vendredi (Vendredi Saint) interca-
» lée au milieu de Mathieu » – Et c'est, en effet, ce qui a encore lieu dans la liturgie grecque. St Luc XXIII, 39-43 est intercalé entre St Mathieu XXVII, 1-38 et XXVII, 39-54.

f.– Enfin, après le verset 43, nous lisons une rubrique ainsi conçue: « Lisez jusqu'ici le grand et saint Vendredi, puis re-
» prenez dans saint Mathieu là où vous avez laissé. – Passez jus-
» qu'ici (depuis 33, καὶ τοὺς κακούργους), le Jeudi du tyro-
» phage, et lisez ensuite suivant le fil (καθ' εἱρμόν) du récit:
» ἐσταύρωσαν αὐτόν (33a). Ἦν δὲ ὡσεὶ ὥρα ἕκτη (44).

g.– On voit si nous avions raisonné juste, et on peut juger par cet exemple, si l'usage liturgique dont nous parlons a dû créer des embarras et amener des perturbations dans le texte de l'Evangile. Nous l'avons cité un peu au long, mais nous sommes sûr de ne pas avoir perdu notre temps; car on pourra tirer de ce fait de graves conclusions. Il nous serait facile d'en citer des centaines d'autres.

« Difficultés et dangers « que ces enjambements « et ces agglutinations « créent pour la pré- « servation du texte. »

Cet enjambement des leçons les unes sur les autres, ce croisement perpétuel de passages qu'il fallait lire à certains jours et omettre à certains autres; ces additions et ces suppressions portant sur des versets, des demi-versets, ou même sur de simples mots, ont créé un réseau inextricable, une espèce de labyrinthe, où des copistes même intelligents se sont perdus. La difficulté demeure grande encore aujourd'hui, bien que nous ayons des manuscrits munis de rubriques; mais qu'était-ce à une époque où on se contentait de signes vagues et sans signification précise!

On comprend aisément qu'un pareil système de leçons a pu influer beaucoup sur la transmission du texte et que les copistes, dont nous avons fait connaître plus haut les tendances, n'ont pas

« Les anciens copistes
« sont plus excusa-
« bles qu'on ne le croit
« communément. »

été toujours aussi coupables qu'on pourrait le croire. Quelques-unes des erreurs commises par eux s'expliquent aisément. Il fallait après tout une dose d'attention et d'intelligence peu commune pour se tirer quelquefois de certaines difficultés, et, on pouvait parfaitement commettre de très-graves erreurs, des erreurs très-préjudiciables à la pureté des Saintes Ecritures, sans être un imbécile ou un criminel. Il ne faut pas être allé bien à fond dans l'étude de l'Evangéliaire et de l'Epistolaire pour comprendre que certaines altérations ont dû aisément, fatalement, se produire, et pour se sentir rempli d'un grand sentiment d'indulgence pour ces scribes des temps anciens, qui nous ont transmis un texte très pur et très bien conservé dans son ensemble. S'il faut condamner quelqu'un, ce ne sont pas les critiques modernes qui auraient le droit de jeter la première pierre; car, malgré toutes les ressources que leur fournit la civilisation, ils ont commis et commettent, tous les jours, des méprises bien autrement graves que les copistes du Moyen-Age ou des premiers siècles de l'Eglise.

« L'influence du Lec-
« tionnaire constitué com-
« me il l'est a été tou-
« jours grande, cepen-
« dant elle a été plus ou
« moins profonde sui-
« vant que le Lection-
« naire lui-même est
« plus ou moins ancien. »

Les simples détails dans lesquels nous venons d'entrer sur la forme du Lectionnaire en disent déjà bien long sur l'influence que ce livre liturgique a dû exercer sur le texte de l'Evangile. Cette influence a été évidemment très grande et il y a des circonstances qui ont pu la rendre plus profonde et plus durable. Nous en ferons connaître plus tard quelques-unes; mais, avant tout, il nous faut parler de l'antiquité du Lectionnaire ecclésiastique, car tout le monde comprend sans peine que c'est une des principales sinon la principale cause dont dépend l'influence plus ou moins grande exercée par ce livre liturgique.

« L'Antiquité du Lection-
« devient donc une ques-
« tion dont la solution
« est très-importante. »

Si le Lectionnaire n'a été constitué qu'à une époque relativement moderne, au Ve, VIe, VIIe siècle, par exemple, on ne peut, en aucune façon, lui imputer les altérations graves qu'on remarque dans quelques exemplaires du Nouveau Testament. Déjà, au Ve siècle, le texte que nous avons aujourd'hui pouvait être appelé le « Texte Reçu. »

Si le Lectionnaire remonte, au contraire, au premier ou au second siècle, son influence a pu être prépondérante. De là vient l'intérêt qui s'attache aujourd'hui à toutes les recherches qui ont pour objet

d'éclaircir les origines liturgiques des rites sacrés de l'Eglise, en particulier, les origines des livres d'offices, surtout du Lectionnaire. Quoique, en effet, l'argument « post hoc, ergo propter hoc » ne soit pas toujours concluant, il est des cas, où deux ordres de faits sont tellement liés l'un à l'autre qu'on peut affirmer, sans crainte de se tromper, que l'un est la cause, tandis que l'autre est l'effet. Or, c'est ce qui a lieu dans le cas actuel : il y a une telle connexion entre certains faits constatés dans l'usage liturgique et certains autres faits exposés dans l'histoire du Texte sacré, qu'on ne peut pas s'empêcher d'apercevoir entre eux la relation de cause et d'effet.

Cette conclusion ressortira, d'ailleurs, avec bien plus d'évidence, lorsque nous aurons approfondi la question de l'origine du Lectionnaire.

Paragraphe deuxième.

Origine du Lectionnaire.

I Le Lectionnaire ecclésiastique se rattache intimement, par ses origines, au lectionnaire juif. L'Eglise n'a fait que développer et perfectionner le système qu'elle a trouvé dans la Synagogue ; peut-être même, en ce qui concerne l'Ancien Testament, n'a-t-elle fait qu'adopter à quelques variantes près, le Lectionnaire qu'elle a reçu des Juifs. C'est un point qui n'a pas été étudié et qui mériterait cependant de l'être. Nous pouvons observer également qu'une étude comparée du lectionnaire juif et chrétien pourrait conduire à des résultats importants pour la critique biblique.

« Origine du Lectionnaire ecclésiastique. — Il se rattache évidemment au Lectionnaire juif. »

Le livre des Actes soulève un coin du voile qui enveloppe mystérieusement la Synagogue antique et nous montre les Juifs se réunissant, tous les samedis, dans leurs Oratoires et leurs προσευχαὶ, pour lire la Loi et les Prophètes (Cfr. Actes XIII, 15, 27 ; XVI, 13, 21 ; XVI, 2). Nous savons également, par le Saint Evangile, que Jésus Christ fréquentait les Synagogues, les jours de Sabbat, et qu'il y prenait la parole pour expliquer les passages qu'on avait lus (voir Luc IV, 15 – 22 κατὰ τὸ εἰωθὸς αὐτῷ ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῶν σαβ-

« Existence d'un Lectionnaire juif au temps de Notre Seigneur. »

βάτων) (1).

Voilà comment procédaient Jésus-Christ et les Apôtres. Cependant, nous ne pouvons déterminer la manière dont l'Église organisa sa liturgie que par induction ; car les témoignages directs et positifs, émanant des temps apostoliques, nous font absolument défaut. Ce n'est qu'au second siècle que nous rencontrons dans St Justin une allusion aux offices ecclésiastiques : « Le jour du soleil, dit cet auteur, tous ceux » qui demeurent dans les villes ou dans les champs se réunissent : on » lit alors les mémoires des apôtres ou les écrits des prophètes, tout le » temps qu'il faut (2). » C'est ainsi que les choses se pratiquaient, vers l'an 140, date de la première Apologie de St Justin, non pas seulement à Rome, mais partout où il y avait des chrétiens. Au lieu de lire Moyse et les prophètes, comme s'expriment les Actes, on lisait les Apôtres à la place de Moyse, mais on avait retenu les prophètes. Nous ne possédons aucun document relatif à cette organisation du Lectionnaire, mais les mots techniques de περικοπή, de ἀναγινώσκω, de ἀνάγνωσις, ἀνάγνωσμα commencent à figurer dans l'Évangile, dans les Pères comme St Justin, Clément d'Alexandrie, Origène, Eusèbe, etc. et semblent déjà usités de leur temps, au sens où nous les prenons ici.

« Célèbre passage de « Saint Justin relatif aux offices liturgiques des premiers « chrétiens. »

II.– Nous aurons occasion de citer de nombreux exemples dans le cours de cette étude. Avant même d'aller plus loin, nous allons étudier la

---

(1).– Ce passage de saint Luc nous fait connaître la manière dont se célébrait un office dans la Synagogue de Nazareth, au temps de Notre Seigneur. L'Haphtarath que lut Jésus semble avoir été la 51e ou la 50e. La 51e comprend aujourd'hui Isaïe LXI, 10, 11 ; LXII, 1–12 et LXIII, 1-9.– La 50e comprend le chapitre LX tout entier. Jésus-Christ lut les versets 1 et 2. du chapitre LXI qui ne figurent plus aujourd'hui dans les Haphtaroth.– Les versets ne terminaient-ils pas l'Haphtarath 50e et les Juifs ne les ont-ils pas supprimés en haine du Christianisme ? — Une question qui attend une réponse.

(2).– St Justin, Apologie I, 67.– Patrologie Grecque Tome VI, col. 429 ; B.

mots que nous venons de citer et tâcher de déterminer exactement leur signification.

1°. « Sens du mot ἀναγινώσκω. – Son emploi. »

I°. – Le verbe ἀναγινώσκω est employé pour indiquer une lecture quelconque, mais en particulier, celle des Livres Saints. Il est d'un usage extrêmement fréquent dans les Rubriques du Lectionnaire et de l'Évangéliaire. On le rencontre une quarantaine de fois dans le Nouveau Testament, par exemple, Actes XV, 21, (κατὰ πᾶν σάββατον ἀναγινωσκόμενος), où il est question de Moyse qu'on lit, tous les samedis, dans les Synagogues. » De ce verbe dérivent les substantifs ἀναγνώστης, ἀνάγνωσις, ἀνάγνωσμα.

2°. « ἀνάγνωσις et ἀνάγνωσμα. – Leur signification liturgique. »

2°. – ἀνάγνωσις et ἀνάγνωσμα se prenaient originairement pour l'acte de lecture. On trouve le premier de ces mots employé trois fois, dans ce sens, dans les livres du Nouveau Testament (Actes XIII, 15; II aux Corinthiens III, 14; I à Timothée, IV, 13). Πρόσεχε τῇ ἀναγνώσει, disait St Paul à son fidèle disciple : « Aie soin de vaquer à la lecture (des Saintes Écritures). »

a. – « Ces mots expriment d'abord l'acte de lecture »

b. – « ensuite la chose même qui est lue »

Ces mots indiquent dans le langage liturgique, non pas seulement l'acte de lecture, mais encore le morceau détaché des Livres Saints qu'on lisait, la section ou leçon qui était fixée pour certains jours. Ils sont alors synonimes de περικοπή. Il importe de déterminer exactement à quelle époque ils ont commencé à recevoir cette signification.

c. – finalement une section faisant partie de tout un système de choses liées »

« exemples cités en passant. »

Nous ne citerons pas Sévère d'Antioche (+535). Dans l'homélie qu'il a écrite sur la Résurrection et qu'on a souvent attribuée, soit à Hésychius de Jérusalem, soit à saint Grégoire de Nysse, mais qui est réellement de lui, ainsi que nous le prouverons plus tard, il débute par ces mots : Πάντες μὲν, ἀγαπητοί, ὡς εἰπεῖν, ἀποδέχονται τὴν ἐν τῇ κυριακῇ νυκτὶ παρ' ἡμῶν εἰσηγηθεῖσαν ἁρμοδίως τῶν ἱερῶν εὐαγγελίων ἀνάγνωσιν, περὶ τῆς ἀναστάσεως τοῦ μεγάλου θεοῦ καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ (Patrol. grecque, Tome XLVI, col. 628, C)

Il s'agit bien, en cet endroit, du passage des Évangiles relatif à la Résurrection de Notre Seigneur, d'une section liturgique.

Ce mot est pris très fréquemment dans le même sens, chez

St Cyrille de Jérusalem, qui l'emploie souvent dans ses Catéchèses, particulièrement dans la quatrième. St Athanase se sert aussi des mots ἀνάγνωσις, ἀνάγνωσμα : « La leçon de St » Jean a le même sens : τὸ κατὰ Ἰωάννην ἀνάγνωσμα τὴν » αὐτὴν ἔχει διάνοιαν (Oratio IV adv. Arianos). καί μοι δοκεῖ καλῶς ἔχειν ὀλίγα εἰς τὸ ἀνάγνωσμα τοῦ εὐαγγελίου εἰπεῖν. « Je crois bon de dire quelque chose sur la Leçon de l'Évangile (Homélie sur le Semeur. – Patrol. grecque XXVIII, col. 1144, B.). St Athanase – si l'homélie sur le Semeur est de lui – observe qu'il va parler un jour de sabbat, non pas qu'il veuille imiter les Juifs, mais parce que la coutume prescrivait de se réunir ce jour-là pour adorer le maître du sabbat. Il ajoute : Εὔκαιρος δὲ ἡμῖν γέγονε ἡ ἀνάγνωσις, κατὰ ἀκολουθίαν, περὶ Σαββάτου (Ibid.) et il commente la guérison du paralytique. Origènes réplique à une objection de Celse, en disant que les Catholiques δι' ἀναγνωσμάτων καὶ διὰ τῆς εἰς τὰ ἀναγνώσματα διηγήσεως, apprennent aux peuples à respecter la Divinité, à fuir tous les vices et à pratiquer toutes les vertus. (Adversus Celsum Lib. III, n° 50. – Patrol. grecque, Tome XI, col. 986. C.).

3° « Du mot περικοπή. – On ne le rencontre pas dans le N. Testament. »

3° Vient enfin le mot περικοπή. Les précédents sont quelquefois ambigus. Il n'en est pas de même de celui-ci ; il indique toujours une section quelconque des Livres Saints. La seule difficulté qu'il laisse subsister est de savoir distinguer quand il s'applique à une section faisant réellement partie d'un système reconnu et usité dans l'Église. On ne le trouve jamais dans le Nouveau Testament, bien qu'on fasse quelquefois allusion, dans l'Évangile, à des sections de l'Ancien Testament, par exemple, lorsque Jésus-Christ dit aux Juifs. « N'avez-vous pas lu dans le Livre de Moyse, « (section) du Buisson (ἐπὶ τῆς βάτου), comment Dieu lui dit ? (St Marc XII, 26) : Mais ce mot ne tarde pas à faire son apparition dans la littérature chrétienne : St Justin nous parle d'une section d'Isaïe (Adversus Tryphonem n° 78. – Patrol. grecque, Tome VI, col. 160, A. προέγραψα ἀπὸ τοῦ Ἡσαΐου τὴν περικοπήν.) et de Michée (Ibid. n° 110, col. 129)

a. « Sens vague et général de ce mot. – Il signifie la même chose que le mot français passage. »

A.- Cependant, il n'est pas absolument sûr que le mot soit pris, dans les deux cas, d'une section au sens strict et liturgique: il peut avoir une signification plus générale et plus vague, par exemple, celle du terme français passage (1). L'expression revient également plusieurs fois dans Clément d'Alexandrie (Patrol. grecque, Tome VIII, 1141, B; 1180, B; 1181, A; IX, 517, B); mais, dans les trois premiers exemples, il est douteux qu'il s'agisse d'une véritable section; il semble plutôt qu'il est question d'un passage quelconque de la Sainte Ecriture. Dans le dernier cas, au contraire, (Stromates VII, 14.- Pat. gr. IX, 517, B) le docte Alexandrin commence par alléguer la première épître de saint Paul aux Corinthiens VI, et, après avoir cité les versets 1-2ª: καὶ τὰ ἑξῆς, il ajoute: « La section étant » fort longue (μεγίστης δὲ οὔσης τῆς περικοπῆς), je vais » commenter seulement les mots de l'Apôtre qui ont le plus de » rapport à mon sujet.» — Il paraît bien que, dans ce dernier cas, Clément d'Alexandrie prend le mot περικοπὴ pour une section connue de ses lecteurs, pour une section faisant partie d'un système général déjà reçu dans l'Église. Le même terme revient fréquemment dans Origènes, mais il n'est pas toujours facile de prouver, d'une manière concluante, qu'il se rapporte à un système établi, plutôt qu'à un sectionnement personnel et arbitraire, fait pour les besoins du moment. La première des deux hypothèses est évidemment très probable; nous espérons même démontrer plus tard qu'elle est à peu près certaine; mais autre chose est une grande

b.- « Signification propre et rigoureuse de « ce terme.- Sections « faisant partie d'un « système général.»

« Difficulté qu'il y a « à citer des exemples « concluants dans les « Pères

---

(1).- 1° Dans le premier cas St Justin fait allusion à Isaïe XXXIII, 13-19, versets qu'il a rapportés au n° 70. Patrol. grecque VI, col. 640-641.- Dans le second, il vient de rapporter Michée IV, 1-7 et il dit: τελέσας ταῦτα ἔπειπον· Καὶ ὅτι οἱ διδάσκαλοι ὑμῶν, ὦ ἄνδρες, τοὺς πάντας λόγους τῆς περικοπῆς ταύτης εἰς τὸν Χριστὸν ὁμολογοῦσιν εἰρῆσθαι, ἐπίσταμαι.— Ce langage est, ce semble, bien clair. Cependant, à lui seul, il ne nous démontrerait pas qu'il y eût déjà alors un système arrêté de sectionnement liturgique.

probabilité, autre chose une certitude et une démonstration. Ce n'est que plus tard, dans saint Athanase, St Cyrille de Jérusalem, saint Épiphane et saint Chrysostome, que nous trouvons des allusions nombreuses et tellement claires qu'il n'y a plus moyen de se méprendre sur le sens des trois mots ἀνάγνωσις, ἀνάγνωσμα, περικοπή. Ces mots désignent alors certainement des sections de la Sainte Écriture et des sections qui font partie d'un système général.

« Il y a-t-il pas eu « de bonne heure un « sectionnement liturgique dans l'Église? »

III.- Nous allons examiner néanmoins si on ne pourrait pas, d'une autre manière, remonter le courant des siècles et faire la démonstration que le manque de clarté dans les termes techniques ou l'absence de témoignages explicites ne nous a pas permis d'établir dans les pages qui précèdent. Interrogeons les écrivains ecclésiastiques postérieurs au troisième siècle. — Au commencement du VIe siècle, Sévère d'Antioche, un des Monophysites les plus ardents, mais un des écrivains les plus féconds, les plus érudits et les plus éloquents qu'ait eus l'Église grecque d'Antioche, fait souvent allusion au Lectionnaire ecclésiastique et donne à entendre qu'il a été organisé aux premiers temps du Christianisme : « Dimanche dernier (1), dit-il à ses auditeurs, on vous a lu le commencement de l'Évangile de Mathieu,

« Témoignage de Sévère d'Antioche. »

» mais non pas en son temps, — vous savez, en effet, que la fête de
» l'Épiphanie divine et de la Nativité de Notre Sauveur, suivant
» la chair, est déjà loin. — On vous l'a lue cependant, car toutes cho-
» ses sont gardées et placées au temps qui leur convient. Les le-
» çons convenant aux fêtes et à tous les autres offices ont été arran-
» gés et déterminées par les Pères et par ceux qui ont fondé les É-
» glises. Or, quelques-uns de ceux qui entendirent cette lecture (diman-
» che passé), sont venus me trouver depuis, me disant : « Quel
» profit pouvons-nous trouver à entendre dire qu'un tel a engendré
» un tel, un tel, un tel; à fatiguer notre oreille par tous les noms
» qu'elle perçoit, et à mouvoir nos doigts pour compter les personnes?

---

(1). — On lit St Mathieu I, 2-25 (d'après les rubriques du cursif 7.) le dimanche avant Noël; mais il ne peut pas être question ici de ce dimanche là.

« Nous ne pouvons tirer de là, pour nos âmes, aucun profit spi-
» rituel (1). »

Plus de deux siècles auparavant, saint Jean Chrysostome parlait comme Sévère : En abordant le commentaire du Livre des Actes, St Chrysostome promet à ses auditeurs de leur dire pourquoi on lisait alors, comme on le fait encore aujourd'hui, les Actes des Apôtres entre Pâques et la Pentecôte. Il tient, en effet, sa promesse dans son homélie IVe (Patrolog. grecque, Tome LI, col. 97-112).

« Témoignage de saint Jean Chrysostôme »

Après avoir remarqué que les Ancêtres (οἱ πατέρες) n'ont pas établi cet usage à la légère et sans raison, il se fait cette objection :
« Si les Apôtres ont commencé à opérer des prodiges après l'Ascen-
» sion (2), c'est alors qu'il aurait fallu lire le livre des Actes. Car,
» de même que nous lisons, le Jour de la Croix (le Vendredi
» Saint), ce qui a rapport à la Croix ; le jour de la Résurrection,
» ce qui a rapport à la Résurrection ; et le jour de chaque fête, ce
» qui l'a signalée ; de même encore il aurait fallu, ce semble,
» lire, aux jours où ils ont eu lieu, le récit des miracles aposto-
» liques. »

« Pourquoi, au lieu de lire ainsi les Actes, les lisons nous im-
» médiatement après la Croix et la Résurrection, c'est ce à quoi
» je vous prie de faire attention. - Aussitôt, après la Croix, conti-
» nue saint Chrysostome, nous annonçons la Résurrection du
» Christ. Or, le livre des Actes n'est pas autre chose que l'exposé
» des miracles apostoliques et c'est pourquoi les Pères ont ordonné
» de lire, aussitôt après la Croix et la Résurrection vivificatrice, ce

---

(1) Manuscrit additionnel 12159 du Musée Britannique, f. 203, a, 2. - Le passage que nous venons de citer, forme le début de « l'ho-
» mélie 94e adressée à ceux qui ont été troublés en entendant lire le
» commencement de l'Evangile de Mathieu relatif à la généalogie
» et à la naissance de N. S. Dieu Jésus-Christ suivant la chair. »
Voir Pièces Justificatives.

(2) Le texte actuel porte la « résurrection, ἀνάστασιν », [pro]bablement par erreur pour ἀνάληψιν, l'Ascension.

» qui démontre la Résurrection du Seigneur. C'est pour cela qu'a-
» près la Croix et la Résurrection, nous lisons les miracles des
» Apôtres[1].»

« Peut-on expliquer ce langage d'une coutume qui daterait seulement de cinquante ans ? »

Sévère, que nous avons cité tout à l'heure, expose dans une autre homélie les raisons qui ont porté les Pères à faire lire la Genèse pendant le carême (2). Deux siècles auparavant St Chrysostome en fait autant (3). On voit par la similitude de langage employée par ces deux homélistes qu'en parlant « des coutumes établies par les Pères » St Chrysostôme ne parle pas d'un usage remontant simplement à cinquante ans, comme on l'a prétendu durant ces dernières années (4), mais d'un usage qui se perd dans les origines de l'Eglise et qui se rattache aux premiers essais d'organisation de l'Office Ecclésiastique. Ailleurs, St Chrysostôme commentant St Mathieu recommande à ses auditeurs de le suivre avec beaucoup de « soin, afin, dit-il, que, le Christ étant notre chef, nous nous em-
» barquions sur la mer des Ecritures; et, pour que cela vous devienne
» plus facile, je vous prie, je vous supplie, (ainsi que je l'ai fait
» précédemment), de parcourir d'avance la section (περίκοπην)
» que nous devons commenter, afin que cette lecture nous conduise
» (doucement à la science) comme cela eut lieu pour l'Eunuque
» dont il est question au livre des Actes (Patrol. grecque LVII, col. 21, A.)

« Les Homélies de St Jean Chrysostome et de St Cyrille d'Alexandrie coïncident avec les leçons liturgiques. »

On a remarqué, d'ailleurs, que la plupart des homélies de St Jean Chrysostôme sur saint Mathieu et sur saint Jean, concordent avec les leçons de l'Office. Elles commencent ou finissent avec une des περικοπαὶ ecclésiastiques. La même remarque a été faite pour les homélies de St Cyrille d'Alexandrie sur St Luc, dont le texte perdu en grec, a été retrouvé, en grande partie, dans les manuscrits

---

(1).- Patrolog. grecque LI, col. 103.

(2).- Manuscrit additionnel 12159, f° 13, b.

(3).- S. Chrysostome, Patrol. grecque homélies sur la Genèse.

(4).- A. Hort, The New Testament in greek, Tome II, Notes on select readings, page 42.

syriaques du Musée Britannique.

Les admirables énarrations de saint Augustin ne sont pas autre chose que des homélies, où le saint Évêque d'Hippone expliquait l'Évangile, en suivant l'ordre des leçons, comme lui-même le faisait remarquer aux fidèles : « Meminit sanctitas vestra Evangelium secundum Joannem ex ordine lectionum nos solere tractare. « Votre Sainteté sait bien que nous expliquons l'Évangile de St. Jean en suivant l'ordre des leçons. » (Patrol. latine, Tome XXXV, col. 1977) St. Augustin dit encore qu'il a interrompu son enseignement, parce que les solennités l'ont obligé à lire certaines leçons fixes et déterminées. Certas ex Evangelio lectiones oportet in Ecclesia recitari quae ita sunt annuae ut aliae esse non possint (Ibid.).

« Ce que St Augustin nous dit de ses homélies sur St Jean. »

Cinquante ans plus tôt, saint Cyrille de Jérusalem, parlant de l'Ascension, rappelait son discours de la veille, observant, que, par un heureux concours de circonstances, la leçon de la veille traitait du même sujet (τῆς τῶν ἀναγνωσμάτων ἀκολουθίας τὰ περὶ τῆς εἰς οὐρανοὺς ἄνοδον τοῦ Σωτῆρος περιεχούσης)(1). St. Jean Chrysostôme (2) et St. Epiphane (3) nous parlant des cinq grandes fêtes de l'Année ecclésiastique : de Noël, de la Théophanie, de Pâques, de l'Ascension et de la Pentecôte, comme étant depuis longtemps célébrées dans l'Église et les passages du Nouveau Testament qui, d'après eux, étaient lus dans les offices, les jours de ces fêtes, le sont encore aujourd'hui dans l'Église grecque.

Témoignage de St Cyrille de Jérusalem.

Ainsi d'après St. Jean Chrysostôme (Patrologie Grecque, Tome XLIX col. 367 B, C) on lisait saint Paul à Tite II, 11-13 le jour de l'Epiphanie : Or, en consultant les Synaxaires grecs, ou un ἀπόστολος, par exemple, celui qui a été publié à Rome en 1882, page 290 on voit qu'en effet l'Épître de l'Epiphanie comprend une section

« Vérification de quelques coïncidences entre les Pères et le Lectionnaire ecclésiastique. »

---

(1).- Patrol. grecque XXXIII col. 856, C. _ Catéchèse, XIV, N°. 24.

(2).- Homélie VI sur S. Philogone. Patrologie grecque XLVIII, col. 752.

(3).- Homélie sur l'Ascension. Patrol. grecque XLIII, col. 477 — 480.

de l'Epître à Tite allant de II, 11 à 14 (Cfr. Scrivener, Plain Introduction, page 82). On peut également déduire, du langage de Saint Epiphane, qu'on lisait, le jour de Noël, le commencement du chapitre II de St Mathieu; le jour de l'Epiphanie, le récit du Baptême de Notre Seigneur etc.. Et c'est, en effet, ce qui a lieu encore aujourd'hui. St Mathieu II, 1-12 forme la leçon de Noël; celle de l'Epiphanie est composée de St Marc I, 9-11 et de St Mathieu III, 13-17. Le lendemain de l'Epiphanie, on lit St Jean I, 29-34 (Voir plus bas, pages 455-456). Cependant, il faut reconnaître que le langage de St Epiphane (Patrologie grecque, XLIII, col. 480, A) — les homélies qu'on lui attribue seraient-elles bien authentiques — et celui de saint Chrysostôme sont trop vagues pour qu'on puisse en tirer une démonstration rigoureuse. Mais ce qu'on ne peut déduire de chaque fait pris isolément, on le déduit avec la plus grande certitude de l'ensemble. Il y a, dans les Pères du IVe siècle, une telle masse d'allusions au système dont nous parlons qu'on ne peut sans témérité révoquer en doute l'existence d'un lectionnaire ecclésiastique, à cette époque, et d'un lectionnaire bien fixe, bien déterminé, depuis longtemps arrêté.

« Témoignage de St « Augustin relatif à l'antiquité du Lectionnaire ecclésiastique. »

St Chrysostôme nous fait connaître les modifications qui avaient été introduites, de son temps, dans la célébration de l'Epiphanie, mais il laisse supposer que les autres fêtes étaient d'institution apostolique. Dans l'Eglise latine, St Augustin nous fournit des renseignements analogues et, par ce qu'il nous apprend de certains cas particuliers, il nous laisse supposer une constance dans l'ordre des offices telle qu'il n'était pas possible d'y faire des changements sans étonner, quelquefois même sans scandaliser les fidèles, toujours très susceptibles en ce qui touche aux choses religieuses. « La Passion, dit ce grand docteur, n'étant lue qu'une fois, se lit suivant St Mathieu. J'avais une année voulu qu'on la lût suivant tous les Evangélistes. On l'a fait : mais les fidèles ne voyant plus lire ce qu'ils étaient habitués à entendre réciter, en ont été troublés.»(1)

(1).– St Augustin, Sermon 232, 1 (Patrol. Latine, XXXVIII, col. 1108).

Il y a, dans ces témoignages du commencement du Ve et de la fin du IVe siècle, de quoi nous aider à comprendre les allusions des auteurs antérieurs, par exemple, d'Eusèbe, d'Origènes, de Clément d'Alexandrie, de St Justin, etc. Si nous n'avions que les textes de saint Justin, de Clément d'Alexandrie et d'Origènes, nous pourrions peut-être hésiter à affirmer qu'il existait de leur temps un système de leçons parfaitement arrêté; mais expliqués par les témoignages postérieurs, leurs textes acquièrent la plus grande clarté. De plus, nous avons vu plus haut: 1° St Athanase remarquer que St Luc VI, 1, 6 se lisait un jour de samedi (Patrol. grecque XXVIII, col. 144, B.). Or, en consultant le Synaxaire et l'Évangéliaire encore en usage dans l'Église grecque, nous voyons que St Luc VI, 1-12, forme la leçon du samedi de la IVe semaine de St Luc). Voir Mathaei, Scrivener et Cursif numéro 7, f° 110, a.). — 2° Clément d'Alexandrie cite la 1re aux Corinthiens VI, 1, 2 et s'arrête en disant que la Section est longue. Or, on lit encore aujourd'hui une leçon qui comprend 1 aux Corinth. V, 9-VI, 11 (Cfr. Ἀπόστολος, édition de Rome 1882, pages 87-88). — 3° Enfin, on peut dire des homélies d'Origènes sur l'Évangile ce qu'on a remarqué des homélies de St Augustin, de saint Cyrille et de St Jean Chrysostome, à savoir qu'elles suivent l'ordre des Sections liturgiques (St Augustin: Ex ordine Lectionum nos solere tractare, voir page 445). —

« Coïncidences entre Clément d'Alexandrie et le Lectionnaire ecclésiastique. »

Voici quelques exemples que nous avons relevés et qu'on pourrait certainement multiplier: Tome XIV, sur St Mathieu, Origènes commente le passage XIX, 3-12, qui forme la περικοπή du XIe samedi de St Mathieu (Patrolog. grecque, Tome XIII, col. 1225 et suiv. Cfr. Synaxaire et Cursif, 7 f° 57, a). Il commente (tome XV, Pat. Gr. XIII, col. 1268 et suiv.) St Mathieu XIX, 13-15 qui terminent la leçon du mardi de la IXe semaine, comprenant St Mathieu XVIII, 18-20, XIX, 1-2; 13-15 (Cfr. le Synaxaire et cursif 7, f° 50, b-57, b.). — Plus loin Origènes commente St Mathieu XIX, 16 καὶ τὰ ἑξῆς ἕως τοῦ· Πολλοὶ δὲ ἔσονται πρῶτοι ἔσχατοι καὶ ἔσχατοι πρῶτοι (XIX, 30). Ce passage formait une ἀνάγνωσιν, ainsi que le prouve la rubrique sui-

« Les homélies d'Origènes et le Lectionnaire ecclésiastique »

vante insérée dans le cursif numéro 7, f. 52, a. Après les versets XIX, 16-26, qui formaient la leçon du XIIe dimanche de saint Mathieu. Voici ce que porte cette Rubrique : « Fin du XIIe dimanche. » Le reste de l'ἀνάγνωσις (c'est-à-dire XIX, 27-30) se lit le dimanche τῶν ἁγίων πάντων, en réunissant à οὐκ ἔστι μου ἄξιος (X, 38), ceci : « ἀποκριθεὶς δὲ ὁ Πέτρος » en supprimant « τότε (XIX, 27) et ajoutant δὲ (après ἀποκριθείς). – En se transportant au dimanche τῶν ἁγίων πάντων, qui correspond à notre dimanche de la Trinité, on voit que la leçon de ce jour comprend St Mathieu X, 32-33 ; 37-38 ; XIX, 27-30. – De plus, il y a ceci de curieux dans le commentaire d'Origènes c'est que l'auteur semble commenter à part XIX, 27-30, comme si c'était un appendice à la leçon ecclésiastique (XIX, 16-26). On pourrait donc dire des commentaires d'Origènes que ce sont de simples homélies, comme celles des Cyrille et des Chrysostôme (Patrol. grecque T. XIII, 1313.) L'exemple suivant est encore plus curieux : Après une demi page, qui est un véritable exorde (Patrol. grec. XIII, col. 1336, C-1337 A), vient le commentaire de XX, 1 + καὶ τὰ ἑξῆς ἕως τοῦ · « Πολλοὶ γάρ εἰσιν κλητοὶ, ὀλίγοι δὲ ἐκλεκτοί (XX, 16). Or, ce passage forme la leçon du mercredi de la IXe semaine de St Mathieu (Cfr. Synaxaire et Cursif 7, fo 52, a-b). – La leçon du Jeudi de la IXe semaine (XX, 17-28) a fourni matière à trois homélies : XX, 17-19 (Patrol. grecque. XIII, 1364, A), XX, 20-24 (Patrol. grec. XIII, 1372, C), XX, 25-28 (Patrol. grec. XIII, col. 1389, A), etc. N'est-il pas curieux de voir les homélies d'Origènes coïncider avec le commencement et la fin des leçons ecclésiastiques, et cette coïncidence est-elle simplement fortuite ? – Nous ne le pensons pas. – Cet ensemble de faits, nous permet à lui seul, de conclure à l'origine apostolique du Lectionnaire ecclésiastique, tel que nous l'avons aujourd'hui, au moins dans sa substance. Mais nous pouvons aller encore plus loin.

IV. – Le Lectionnaire est, en effet, constitué de telle façon qu'on ne peut s'expliquer certaines de ces prescriptions sans les rapporter au temps des Apôtres, par exemple : 1o L'habitude de dénommer

les semaines non pas d'après le dimanche par lequel elles commencent, mais d'après le dimanche par lequel elles finissent. — 2° La constitution de leçons fixes pour tous les samedis et dimanches de l'année. — 3° La coutume d'anticiper l'office la veille. — 4° La fixation du début de l'année ecclésiastique au premier septembre. — 5° Enfin, l'emploi des célèbres évangiles ἑωθινὰ ἀναστάσιμα, etc, etc. Ce sont là tout autant de circonstances, qui, étudiées de près, engendrent peu à peu la conviction que le Lectionnaire ecclésiastique est, dans sa substance, d'origine apostolique. Nous parlons, en particulier, du Lectionnaire grec, parce que c'est celui qui a été évidemment organisé le premier. Les autres l'ont suivi de près et montrent, par beaucoup de traits particuliers, la liaison intime qu'ils ont avec lui. — Entrons dans quelques détails.

« Coutumes liturgiques qui remontent à la Synagogue. »

Il y a, d'abord, un certain nombre d'usages communs à l'Église et à la Synagogue qui ne s'expliquent pas, si on suppose que le Lectionnaire a été constitué seulement au IVe ou au Ve siècle. A cette époque l'Église n'aurait rien voulu emprunter à la Synagogue. Au premier siècle, au contraire, les usages sont passés naturellement de celle-ci à celle-là, sans préméditation, sans difficulté, sans effort. Telle est la coutume de commencer l'année au premier septembre, coutume qui subsiste encore aujourd'hui chez les Grecs et chez ceux qui en dépendent, dans le Lectionnaire, surtout dans le Ménologe et dans le Synaxaire. Les Juifs avaient également, et ont encore, deux leçons fixes pour le samedi et le premier jour de la semaine. (Voir plus bas, chapitre cinquième, Article Ier.).

« Leçons appelées σαββατοκυριακαί. »

L'Église grecque a imité et imite encore la Synagogue : elle a deux leçons fixes pour les samedis et les dimanches, leçons qui forment la plus grande partie de ce qu'on appelle le Synaxaire, sous le nom de σαββατοκυριακαί, nom qui leur est même donné quelquefois à la place de celui de Synaxaire. Seulement, au lieu de prendre ces leçons dans « Moyse et les Prophètes » on les prend, l'une dans les Actes ou les Épîtres et l'autre dans l'Évangile. Cassien, qui parle de cet usage, comme décrété par « Venerabilis Patrum Senatus, » ajoute que les deux leçons fixes sont prises, dans le Nouveau Testament,

pendant les cinquante jours qui séparent Pâques de la Pentecôte, période de temps désignée dans les Anciens Pères par le nom de Pentecôte ou de Quinquagésime.(1) On peut également rapporter à la Synagogue l'usage qu'a conservé l'Eglise de commencer à célébrer ses fêtes dès la veille au soir. Elle aurait pu le créer elle-même, mais le trouvant établi, elle n'a fait que le conserver.

« Evangiles appelés εὐαγγέλια ἑωθινὰ ἀναστάσιμα. »

Entre toutes les particularités curieuses que présente l'office grec, il n'en est assurément pas de plus remarquable que celle de ces onze évangiles, tous relatifs à la Résurrection et appelés, pour cette raison, εὐαγγέλια ἀναστάσιμα ; évangiles qui reviennent périodiquement dans la récitation de l'office, tous les dimanches à matines, ce qui les a fait généralement désigner par l'épithète d'ἑωθινὰ ἀναστάσιμα. Rien d'absolument identique n'existe dans les autres Eglises. Néanmoins il y a tout lieu de croire que c'est dans la liturgie grecque une partie très ancienne ; car, à une époque où le dimanche aurait eu perdu un peu de sa notoriété comme étant le jour de la Résurrection, on n'aurait plus songé à organiser ce cycle d'Evangiles destiné à rappeler, tous les dimanches, aux fidèles la raison principale, qui, faisant abolir le Sabbath, avait transformé le premier jour de la semaine en « Jour du Seigneur » (Dies dominica, Dimanche, κυριακή), parce qu'il était le jour de sa résurrection.

Ces εὐαγγέλια ἑωθινὰ ἀναστάσιμα sont une des parties les plus curieuses et les plus importantes de l'Evangéliaire grec. Ils sont peut-être le noyau central autour duquel s'est formé et développé l'Evangéliaire, sinon le Lectionnaire tout entier.

« Preuves internes qui démontrent l'antiquité du Lectionnaire. »

V.– Mais nous pouvons aller encore plus loin et remonter jusqu'au temps apostoliques. Les témoignages extérieurs nous font défaut sans doute : ils nous quittent dès que nous arrivons au commencement du quatrième siècle. Ce ne sont plus ensuite que des allusions, et il nous faut recourir à la méthode d'induction pour conclu-

---

(1).– St Chrysostome cité précédemment.– Cassien, Institutions II, 6. Patrolog. latin. Tome XLIX, col. 88-90.

re avec St Augustin : « Illa quæ non scripta, sed tradita custodimus, » quæ quidem toto terrarum orbe observantur, datur intelligi vel ab » ipsis Apostolis, vel plenariis conciliis quorum in Ecclesia salu- » berrima auctoritas, commendata atque statuta retineri. Sicut quod » Domini Passio et Resurrectio, et Ascensio in cœlis, et Adventus » de cœlo Spiritus Sancti anniversaria solemnitate celebratur (Epist. ad Januarium. Patrologie latine, Tome XXXIII, col. 200). Mais, si les témoignages extérieurs et positifs manquent, les témoignages internes ne nous font pas absolument défaut. Quelques-uns vont même jusques au second siècle.

Ces arguments internes prouvant l'antiquité du Lectionnaire ecclésiastique, on peut les diviser en deux catégories, suivant qu'ils sont généraux, ou suivant qu'ils sont spéciaux. Par arguments généraux nous entendons ceux qui s'appuient sur des faits d'ensemble et par arguments spéciaux ceux qui se tirent d'un fait isolé, d'une leçon particulière dans un endroit donné quelconque. Or, lorsqu'on étudie le Lectionnaire ecclésiastique, l'histoire de l'Eglise à la main, on découvre, au fur et à mesure qu'on approfondit le sujet, un ensemble de faits, soit généraux, soit spéciaux, qui ne s'expliquent qu'en faisant remonter le Lectionnaire aux premiers temps de l'Eglise.

« Preuves internes tirées de faits généraux. — Ressemblance du Διὰ τεσσάρων et du Lectionnaire ecclésiastique. »

Ainsi nous trouvons une de ces preuves générales dans la forme même qu'a prise le Lectionnaire ecclésiastique, en particulier, le Lectionnaire oriental (Voir pages 429-431). Il est certain que le Lectionnaire ecclésiastique et le Διὰ τεσσάρων de Tatien sont liés intimement l'un à l'autre, d'abord dans ces Harmonies de la Passion, si fréquentes dans les Evangéliaires syriens et nestoriens, harmonies qui ne sont pas autre chose qu'une imitation du Διὰ τεσσάρων, si elles ne sont pas même quelquefois, un extrait ou un reste de ce livre. Mais la ressemblance n'est pas limitée à ces récits harmoniques de la Passion; elle s'étend à tout dans le Lectionnaire. Beaucoup de leçons liturgiques sont formées à l'image du Διὰ τεσσάρων (voir pages 429-430) et sur ce point tous les Lectionnaires orientaux an-

ciens se ressemblent. Plus même ils sont anciens et plus ils se ressemblent. Ainsi, l'Evangéliaire Grec, l'Evangéliaire Syrien et l'Evangéliaire Nestorien présentent, tous les trois, des formes analogues, tandis que l'Evangéliaire arménien, qui ne remonte pas au delà du cinquième siècle, est très différent.

« Raisonnement qu'on « peut faire en s'appuyant sur ce fait. »

Voilà un fait certain, incontestable, sur lequel nous pouvons faire le raisonnement suivant. Ou bien c'est le Διὰ τεσσάρων de Tatien, qui a suggéré la pensée de former des leçons ecclésiastiques en prenant des fragments de côté et d'autre dans l'Evangile; ou bien c'est l'usage ecclésiastique qui a inspiré à Tatien l'idée de faire un seul récit, un récit continu, en amalgamant le texte des quatre évangiles, en adoptant, dans les parties communes, une version de préférence aux autres et en fondant ensemble les particularités contenues dans chaque évangéliste. Des deux alternatives quelle est la vraie historiquement parlant? – Il serait difficile de le dire; mais en tout cas, l'une et l'autre nous ramènent à la première moitié du second siècle. Nous inclinerions plus tôt vers la seconde, car il nous semble que l'usage liturgique est antérieur au Διὰ τεσσάρων de Tatien, par la raison toute simple que cet usage se retrouve un peu partout, tandis que le Διὰ τεσσάρων de Tatien n'a été connu en réalité que dans les églises syriennes. St. Ephrem a commenté ce livre et Aphraates s'en est peut-être servi. Il semble même, d'après un document plus ancien, qu'on lisait publiquement le Διὰ τεσσάρων dans les offices liturgiques de l'Eglise d'Edesse. Théodoret, le dernier écrivain grec, qui paraît avoir eu l'ouvrage entre les mains, déclare en avoir trouvé plus de deux écrits exemplaires dans son diocèse de Cyr, qui contenait huit cents paroisses (1). Etaient-ce des exemplaires grecs ou des exemplaires syriaques du Διὰ τεσσάρων? – Théodoret ne le dit pas: il a écrit lui-même en grec; mais son diocèse confinait à la Syrie, s'il ne se composait pas, en majeure partie, de paroisses syriennes. – Ce

(1).– Théodoret, Haereticarum fabularum compendium, I, 20. – Patrologie grecque, Tome LXXXIII, col. 372.

qui est certain c'est que l'influence du Διὰ τεσσάρων a été plus grande dans les églises syriennes que dans les églises grecques, où les traces de ce livre ont disparu de bonne heure. Celles-ci ont cependant, comme celles-là, amalgamé les textes des quatre évangélistes pour en former des leçons ecclésiastiques. Il est donc vraisemblable que l'usage ecclésiastique est antérieur au Διὰ τεσσάρων de Tatien.

Or, le Διὰ τεσσάρων de Tatien a été certainement composé avant l'année 180, peut-être même avant l'année 160 : par conséquent, quelle que soit des deux hypothèses mentionnées plus haut celle que nous adoptions, il est évident que le Lectionnaire ecclésiastique remonte, dans sa substance, aux premiers temps du christianisme. Et c'est le point important qu'il fallait établir.

« Preuves internes tirées « de faits particuliers »

VI.— Passons aux arguments internes que nous avons caractérisés par l'épithète de spéciaux, et, avant de les développer, comme le sujet est un peu ardu, faisons les précéder de quelques observations générales, qui, en les rendant plus intelligibles, en montreront mieux la portée et la force.

« Quelques observations « générales avant de citer « plusieurs de ces faits. »

Il n'y a pas de doute que le Lectionnaire ecclésiastique n'ait exercé une grande influence sur le texte du Nouveau Testament. Ce livre n'a pas été plutôt constitué qu'il a dû passer, sous une forme ou sous une autre, dans les mains de tous les fidèles. En effet, pour retrouver les passages qu'on lisait dans les offices publics, il fallait chercher longtemps, ou avoir une connaissance très étendue et très pratique, soit des offices ecclésiastiques, soit du Saint Evangile. St Chrysostôme disait à ses auditeurs : « Afin qu'il nous
» soit plus facile de vous adresser la parole, nous vous prions et nous
» vous supplions — comme nous l'avons fait déjà — de lire aupara-
» vant la section de l'Ecriture que nous devons commenter (1). » Comment les fidèles auraient-ils pu lire aisément ces sections, si elles n'avaient pas été déterminées d'avance ? Comment auraient-ils pu

---

(1).— Homélie 1ère sur St Mathieu. Patrologie grecque, V, col 20-21 Cfr. Homélie XI sur St Jean, Ibid. LIX, col. 77, au commencement.

trouver aisément, sûrement, dans un volume de cinq ou six cents pages, les courts fragments qu'on devait lire tel jour ou tel autre, s'ils n'avaient pas eu un volume disposé suivant l'ordre des fêtes ecclésiastiques, c'est-à-dire, un Lectionnaire, ou, à tout le moins, s'ils n'avaient pas mis, dans leurs Nouveaux Testaments, quelques signes qui leur indiquassent le commencement et la fin des leçons, avec des tables qui leur montrassent l'endroit où était la section dont ils avaient besoin ? - Evidemment, il fallut de bonne heure faire un volume comme le Lectionnaire, un volume répondant à nos livres d'heures et à nos paroissiens actuels. En tout cas, il fallut mettre, dans le Texte des Nouveaux Testaments ou aux marges, des signes, indiquant le commencement ou la fin des leçons. Et de plus, pour rendre la lecture de ces sections isolées facile et intelligible, l'addition de quelques mots au commencement ou à la fin, le remplacement de quelques pronoms par leurs antécédents, la suppression de quelques incidentes ou particules de temps, etc devinrent nécessaires. Ces mots, on les écrivait à la marge, plus rarement dans le texte des Evangiles, généralement au cinabre ou en vermillon, afin qu'on ne les confondît pas avec les paroles divinement inspirées. Dans les Lectionnaires, on écrivait, au contraire, le texte d'une façon continue, de telle sorte que les personnes, peu expérimentées ou peu intelligentes, finissaient par croire que toutes ces additions et ces modifications appartenaient au texte évangélique. Les manuscrits les mieux rédigés induisaient en erreur : les distinctions disparaissaient : ce qui était d'abord à la marge passait dans le texte ; le signe, qui était dans le texte pour indiquer le commencement ou la fin de la section, finissait par faire corps avec lui.

Or, nous avons des exemples de pareilles confusions, non seulement dans les manuscrits les plus anciens, dans le Sinaïtique, le Vatican, l'Alexandrin, le Codex Bezæ etc.; mais quand les manuscrits nous manquent, nous découvrons des traces de l'influence du Lectionnaire dans les Versions qui leur sont antérieures, dans la Peschito du second siècle, dans la Vulgate antérieure à saint Jérôme, etc..

Voici quelques exemples d'altérations, qui sont dues à l'influence du

Lectionnaire.

1.- D'abord d'addition 1° dans le Texte Reçu : Le nom de Jé- Exemples d'addition sus est ajouté en cinq ou six endroits du Texte Reçu, et cela unique- 1° Dans le Texte Reçu ment, parce qu'on avait coutume de l'y suppléer dans les leçons qui a- du mot Jésus. commençaient à ces passages :

a.- St Mathieu XIV, 22 IXe dimanche après la Pentecôte. St Mathieu XIV, 22-34.- Ὁ Ἰησοῦς est omis par St Chrysostôme, les versions syriaques et Origènes (1).

b.- Luc XIII, 2.- Cfr. Jeudi de la VIIIe semaine de St Luc XIII, 1-9) (2).

c.- Luc XXIV, 36.- Cfr. Messe de l'Ascension.- Luc XXIV, 36-53) (3).

d.- St Jean VI, 14.- Cfr. 2e Samedi après Pâques : Jean VI, 14-27.

e.- St Jean XIII, 3.- Cfr. εὐαγγέλιον τοῦ νιπτῆρος pour le Jeudi Saint.- Jean XIII, 3-10.-

A ces passages on pourrait ajouter Mathieu VIII, 5 (Cfr. 3e dimanche après la Pentecôte : St Mathieu VIII, 5-13), Jean I, 44; peut être XXI, 1 où Ἰησοῦς est omis par quelques autorités; enfin Jean I,

---

(1).- Le cursif 7, f 44, b omet ὁ Ἰησοῦς dans le texte, mais la rubrique marginale porte : κυριακη θ : Le même chapitre de l'Evangile : ἠνάγκασεν ὁ ῑς̄ τοὺς μαθητὰς αὐτοῦ.

(2).- Le cursif 7 f. 126, b porte ὁ ῑς̄, dans le texte.

(3).- Le cursif 7, folio 147, a enferme « ταῦτα δὲ αὐτῶν λαλούντων, αὐτὸς ὁ ῑς̄ » entre τέλ et ἀρχ, c'est-à-dire, que ces mots ne faisaient partie d'aucune leçon liturgique.- La leçon de l'Ascension à la messe, ou l'ἑωθινὸν ἀναστάσιμον VI, débute ainsi : Ἀναστὰς ὁ ῑς̄ ἐν μέσῳ τῶν μαθητῶν, au lieu de ἔστη ἐν μέσῳ αὐτῶν (Luc XXIV, 36), tandis que l'ἑωθινὸν ἀναστάσιμον et la leçon du mardi de Pâques (τῆς Γ τῆς διακαινησίμου) s'arrête après XXIV, 35. La première moitié du verset 36 était donc modifiée dans l'usage liturgique.

29, où ὁ Ἰωάννης ne devrait pas figurer.

b.- « De quelques formules. »

On trouve en certains endroits du Texte Reçu des formules qui proviennent, quelquefois certainement et d'autres fois très probablement, de l'usage liturgique, par exemple :

a).- St Luc VII, 31 : εἶπε δὲ ὁ κύριος (1).- Cfr. 3e Vendredi de St Luc, VII, 31-35.- Comparer ce passage avec une édition critique, Tischendorf ou Trégelles.

b) St Luc X, 22 : Καὶ στραφεὶς πρὸς τοὺς μαθητὰς εἶπε (2).- Cfr. 6e Lundi de St Luc, X, 22-24.- Voir Tischendorf ou Trégelles, et comparer ce que nous avons dit plus haut, page 424.

2° « Dans quelques manuscrits. »

2° D'Additions dans quelques manuscrits :

a) ℵ (3) ajoute, après St Mathieu VIII, 13 : καὶ ὑποστρέψας ὁ ἑκατόνταρχος εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ ἐν αὐτῇ τῇ ὥρᾳ εὗρεν τὸν παῖδα ὑγιαίνοντα, addition qui figure dans un certain nombre de cursifs et qui provient de ce qu'on terminait ainsi la leçon du IVe dimanche après la Pentecôte, comprenant St Mathieu VIII, 5-13.- ℵ est imité par C et par la version Philoxénienne.- La version Hierosolymitaine emboîte aussi le pas, ce qui est moins étonnant puisque c'est un Évangéliaire grec traduit en Syriaque (voir pages 238 et suivantes). Origènes (Patrologie grecque, Tome XIV col. 325, C) s'arrête après γενηθήτω σοι, comme si "καὶ ἰάθη ὁ παῖς αὐτοῦ ἐν τῇ ὥρᾳ ἐκείνῃ" n'existait pas. (Voir Matthaei, Tome I, p. 113-114, Édition de 1788).

b) ℵ et B lisent dans St Luc XXIII, 32 : Ἤγοντο δὲ καὶ ἕτε-

---

(1).- Dans le cursif 7, folio 113, b, ces mots sont omis dans le texte. La rubrique marginale observe seulement : « Le Vendredi de la 3e Semaine : εἶπεν ὁ κ̅ς̅ : τίνι κ.τ.λ.

(2).- Le cursif 7, folio 121, a paraît admettre ces mots dans le texte ; mais il les sépare du reste par une rubrique, de telle sorte qu'on voit là comment quelques-uns de ces mots arrivaient à se glisser dans le texte original.

(3).- Voir C. Tischendorf, Novum Testamentum græce, ex Sinaitico codice, Leipzig, 1865, page 17.

ροι δύο κακοῦργοι σὺν τῷ Ἰησοῦ (au lieu de σὺν αὐτῷ) ἀναιρεθῆναι. – Cfr. VIIIe évangile τῶν ἁγίων παθῶν : Luc XXIII, 32-49. Les versions Égyptiennes les imitent, comme cela devait être. (Voir, d'ailleurs les Rubriques que nous avons citées plus haut (page 435 d'après le cursif, numéro 7.) – Quant à la version syriaque Hiérosolymitaine, il n'y a rien d'étonnant, puisque c'est un Évangile grec traduit à l'usage de quelque Église ou de quelque fidèle melchite.

c) A, contient deux fois le passage de l'Épître aux Romains XVI, 25-27 : D'abord, là où il doit être, et de plus, après le chapitre XIV, par la raison toute simple que la leçon du samedi τῆς τυροφάγου (correspondant au samedi avant la Quinquagésime) se composait, à l'époque où ce manuscrit fut écrit, comme elle se compose à l'heure qu'il est dans l'Église grecque, de Romains XIV, 19-23 plus Romains XVI, 25-27 (comparez Scrivener p. 79 ou l'Ἀπόστολος, imprimé à Rome en 1882 pages 219-220). – Influence évidemment liturgique.

« Exemples tirés de l'Alexandrin. »

d) C insère le nom de Jésus dans les endroits suivants, et il est imité en cela par quelques versions et par quelques Pères.

« Exemples tirés de l'Ephrémitique. »

a/ St Mathieu XI, 20. Cfr. 4e mercredi après la Pentecôte (St Mathieu XI, 20-26). – ἐν τῷ καιρῷ ἐκείνῳ ἤρξατο ὁ Ἰησοῦς ὀνειδίζειν – Addition qui figure dans C, dans les versions syriaques, dans quelques manuscrits de l'ancienne vulgate latine, et qui paraît aussi jusqu'à un certain point être approuvée par St Chrysostome et St Jérôme. (Cfr. cursif 7, fo 39, a rubrique marginale : Τῇ δ̄ τῆς δ̄ ἑβδομάδος τοῦτο κεφάλαιον εὐαγγελίου· ἤρξατο ὀνειδίζειν τὰς πόλεις.)

b/ St Mathieu XII, 9 Cfr. 5e Lundi après la Pentecôte. – St Mathieu XII, 9-13). – Pour C, la Péchito, quelques mss de l'Ancienne Vulgate latine. – (Cfr. cursif 7, f. 39, b rubrique marginale).

c) St Math. XIII, 36. Cfr. 6e Jeudi après la Pentecôte = St Mathieu XIII, 36-43. – Pour C, les mêmes autorités. – (Cfr. cursif 7, f. 43 a, rubrique marginale : ἐλθόντι τῷ Ἰησοῦ εἰς τὴν οἰκίαν).

d). – St Mathieu XIV, 14. Cfr. 8e dimanche après la Pentecôte St Mathieu XIV, 14-22. – Pour C. mêmes autorités et Origènes (Patrologie grecque XIII col. 969, C) – Le cursif numéro 7, place τέλ

après XIV, 13 et ajoute en marge : fin du IIIe (sic) et (de la leçon) du Précurseur). αρχ est placé après καὶ ἐξελθὼν ὁ ῑς̄ ! mots qui étaient omis dans la leçon suivante ; celle-ci commence ainsi, d'après la rubrique placée au haut de la page : εἶδεν ὁ ῑς̄ πολὺν ὄχλον. κ. τ. λ.

« Exemples tirés du « Codex Bezæ. »

e) – D est surtout remarquable par les interpolations liturgiques qu'il contient. Ainsi,

a) Luc XVI, 19, il insère ces mots, εἶπεν δὲ ἑτέραν παραβολήν, qui figurent au commencement de l'Évangile du 5e dimanche de saint Luc XVI, 19-31, avec cette légère variante εἶπεν δὲ ὁ κύριος τὴν παραβολὴν ταύτην.(1)

b) St Jean XIV, commence par ces mots : Καὶ εἶπεν τοῖς μαθηταῖς αὐτοῦ, dont on trouve l'équivalent dans quelques manuscrits de la Vulgate, soit hiéronymienne, soit antehiéronymienne. On peut également comparer les passages suivants, où l'on reconnaîtra l'influence du Lectionnaire : Luc III, 23 ; IV, 16 ; V, 1, 17 ; VI, 37, etc..

c) Mais l'addition la plus curieuse et, à quelques points de vue, la plus caractéristique est celle qu'on remarque dans St Marc XIV, 41. : ἀπέχει τὸ τέλος καὶ ἡ ὥρα (Scrivener, Codex Bezæ, p. 317), là où le Texte Reçu porte : ἀπέχει. ἦλθεν ἡ ὥρα. – On ne peut évidemment expliquer cette leçon extraordinaire que par l'usage liturgique. – La leçon du mardi τῆς ἀπόκρεω (correspondant au mardi avant la sexagésime) allait de St Marc XIV, 10 à 42. Il est probable qu'on mettait, en face de 42 et à la marge, le mot τέλος ; mais ce mot aura été placé par mégarde, non pas après 42, mais après ἀπέχει, au milieu du verset 41. Cette leçon ἀπέχει. τὸ τέλος. ἦλθεν ἡ ὥρα figure encore aujourd'hui dans treize ou quatorze cursifs (2), ainsi que l'a exactement

---

(1).– Le cursif numéro 7, folio 132, a porte ces mots à la marge : εἶπεν ὁ κ̄ς̄.

(2).– Ce sont les cursifs 13, 47. 54, 56, 61. 69, 124, 439, 473, 511.

observé le révérend W. Burgon, doyen de Chichester, dans son Last twelve verses of St Mark, p. 226 et dans le Guardian de 1882, page 969, col. 2. Elle se trouvait également dans l'original sur lequel fut copié D, et elle donna naissance à la leçon que nous remarquons dans celui-ci ἀπέχει τὸ τέλος καὶ ἦλθεν ἡ ὥρα, où la note liturgique τὸ τέλος est considérée comme faisant partie du texte original.

Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est que cette leçon ne se rencontre pas seulement dans un manuscrit du VIe siècle, époque à laquelle on rapporte communément le Codex Bezae), mais encore dans des versions datant du second siècle. On la trouve non seulement dans la version Philoxéno-Héracléenne contemporaine du Codex Bezae; mais, qui plus est, dans la Péchito et l'ancienne Vulgate latine. La Péchito porte en cet endroit: ܡܛܐ ܠܗ ܫܘܠܡܐ ܘܐܬܬ ܫܥܬܐ (1). La version Philoxéno-Héracléenne lit, de son côté: ܩܪܒ ܫܘܠܡܐ ܘܐܬܬ ܫܥܬܐ: ce qui est le sens exact de ἀπέχει τὸ τέλος· ἦλθεν ἡ ὥρα, traduit de la manière dont l'a compris le copiste de D. L'ancienne Vulgate Latine lit: « Adest enim consummatio et hora. (Codex Colbertinus), ou « Adest enim consummatio, et venit hora (Codex Corb.). Ainsi que nous l'avons remarqué ailleurs, le texte Cureton nous manque en cet endroit (voir page 169), sans quoi il eut été extrêmement intéressant de savoir quelle leçon il avait adoptée.

Nous voilà donc ramenés à la fin du premier ou au commencement du second siècle, et nous trouvons là des preuves pour établir que les manuscrits étaient déjà adaptés à l'usage liturgique. Ce n'est qu'à cette époque, en effet, qu'a pu se faire la confusion dont nous venons de faire l'histoire.

Faut-il observer encore que beaucoup de manuscrits ajoutent, dans St Marc XVI, 9, les mots ὁ Ἰησοῦς après Ἀναστάς? — Dans les

---

(1). — Nous avons relevé nous-même cette leçon dans les plus anciens manuscrits de la Péchito, par exemple, dans les mss 7157, 14450, 14452, 14454, 14456, 14457, 14458, 14453 du Musée Britannique. Le ms arabe du Διὰ τεσσάρων lit aussi: ἀπέχει τὸ τέλος.

uns il se trouve dans le texte, tandis que, dans d'autres, il est écrit à la marge – par exemple dans le cursif 7 – ou entre les lignes en vermillon, afin de montrer que ce mot n'est qu'une addition liturgique. Dans le cursif 267 [Paris 69], au dessus de ὁ Ἰησοῦς, qu'on lit dans le texte, on aperçoit l'abréviation ὁ ῑς en caractères rouges, comme si quelqu'un avait voulu protester contre la confusion qui était déjà en train de se produire, entre cette addition liturgique et le texte du Saint Evangile.

Voilà pour les additions. Passons maintenant

II.– « Des omissions qui « peuvent servir à dé- « montrer l'antiquité « du Lectionnaire. »

II aux Omissions.

Il en est quelques-unes dont nous parlerons plus tard assez au long, comme Marc XVI, 9-20; Luc XXII, 43-44; Jean V, 3-4; Jean VII, 53 – VIII, 11. C'est pourquoi, nous n'en dirons rien en ce moment. Nous citerons de préférence d'autres exemples.

Nous ne pouvons pas toujours découvrir la cause pour laquelle on a distribué le texte des Saints Evangiles de telle façon plutôt que de telle autre; et souvent, en effet, il n'y a pas de raison en dehors de la volonté des organisateurs de l'office ecclésiastique

« On rappelle les trois « particularités que « présente le Lection- « naire oriental. »

Nous avons fait connaître plus haut la disposition singulière que présente l'Evangéliaire grec 1° par la constitution de ses leçons souvent formées de morceaux pris en divers endroits de l'Evangile, et quelquefois même empruntées aux quatre Evangélistes; 2° par l'enjambement des leçons qui empiètent les unes sur les autres, celles-ci commençant quelques versets avant que celles-là finissent; 3° par l'omission de quelques courts fragments entre la fin d'une leçon et le commencement de l'autre.

Ces trois particularités que nous avons signalées ont donné lieu à beaucoup d'omissions, ainsi que nous allons le faire voir.

« Les manuscrits adaptés « à l'usage liturgique « notent les Hyperba- « ses, les enjambements « et les omissions. »

Dans les manuscrits cursifs adaptés à l'usage liturgique, comme l'est le cursif numéro 7, les hyperbases, enjambements et omissions sont soigneusement indiquées dans les rubriques, bien qu'il y ait souvent des cas dont il n'est pas fait mention. Les deux dernières particularités, l'enjambement et l'omission, sont généralement annoncées, dans le texte des manuscrits cursifs, par ces mots écrits

au vermillon ἀρχ. suivi de τέλ à peu de distance, ou bien par τέλ suivi de ἀρχ. Le premier signe indique le croisement de deux leçons parce qu'elles ont quelques versets de communs (1); le second indique,

---

(1).— Après avoir écrit les lignes qui précèdent d'après l'ensemble de faits que nous avions observés, nous avons voulu voir jusqu'à quel point nos assertions étaient justes dans des cas particuliers. Nous avons ouvert le cursif numéro 7, et soumis à l'épreuve les cinq exemples de croisements de leçons donnés page 428. Voici le résultat de notre examen : 1er cas f° 33, a : devant le verset 21 du chapitre VII de saint Mathieu, nous lisons ἀρχ et à la fin τέλ. — « Vérification dans le cursif n° 7 des enjambements cités plus haut, page 428. »
2e cas, f° 47 b : le verset 24 du chapitre XVI de saint Mathieu est placé entre ἀρχ et τέλ. Il faut en dire autant du verset 9 du chapitre XI de saint Luc, à partir de αἰτεῖτε. — 3e cas, f° 122, a : du verset 11 du chapitre X de saint Marc, à partir de ὃς ἂν ἀπολύσῃ f° 85, a (4e cas); des versets 22 et 23 du chapitre XI de saint Marc, à partir de ἔχετε πίστιν θῦ (5e cas) f° 87, b – 88, a. — De plus, ces exemples nous montrent comment on omettait quelques mots dans presque tous les versets par lesquels commençait une leçon ecclésiastique. — Dans la partie commune aux deux leçons, à celle qui finissait et à celle qui commençait, il y avait différence de rédaction, entre la fin de l'une et le début de l'autre. Généralement la fin de la 1ère section contient le texte original de l'Évangile. Au début de la seconde, au contraire, quelques mots sont omis, d'autres sont ajoutés et plusieurs sont modifiés. — Dans le premier des cinq cas que nous avons cités, on ajoutait εἶπεν ὁ κς devant οὐ πᾶς ; dans le second εἶπεν ὁ κύριος τοῖς ἑαυτοῦ μαθηταῖς devant εἴ τις θέλει ; dans le troisième l'addition était la même que dans le second, devant αἰτεῖτε. ; dans le quatrième, on ajoutait εἶπεν ὁ κς devant ὃς ἂν, ce qu'on faisait également dans le cinquième devant ἔχετε. — Les rubriques marginales du cursif 7 nous fournissent tous ces détails et les évangéliaires confirment leurs dires.

au contraire, l'omission de quelques mots entre deux leçons consécutives.

Dans les manuscrits modernes bien soignés, présentant des rubriques claires et complètes, il y a quelquefois des difficultés à bien comprendre la disposition et l'arrangement des leçons, mais on y arrive cependant avec un peu d'attention et de bonne volonté. En était-il de même autrefois? — Tout porte à croire que non.

« Dès le principe, ces « trois particularités « ont été indiquées par « des signes vagues, « sans signification ri- « goureuse et précise. »

Il est, d'abord, évident que, dès le principe, au moment où le Lectionnaire se formait, on eut recours à quelques signes pour marquer les sections évangéliques. Les fidèles avaient des évangiles complets; mais ils n'auraient pas pu retrouver les sections dans ces évangiles, s'ils ne les avaient pas marquées à l'aide de quelques signes. On ne détruisit pas les évangiles existant, mais on les adapta aux exigences de la liturgie. Seulement la génération suivante fit un pas de plus. Sentant les embarras que présentaient des évangiles complets, elle multiplia les signes, les marques, les notes liturgiques, toutes ces choses qui sont devenues plus tard les rubriques de nos cursifs grecs. — Mais il est évident que tout cela n'a pas pu se faire sans de grands dangers pour la pureté du texte, et, aussi, il faut l'ajouter, sans de sérieuses altérations. Et nous ne parlons pas ici de dangers purement imaginaires, car les preuves abondent et montrent que le Lectionnaire est aussi ancien que le christianisme ou à peu près.

On ne peut pas nier, en effet, que les manuscrits grecs les plus anciens et même des versions antérieurs de plusieurs siècles aux manuscrits ne renferment de nombreuses omissions dues à l'influence liturgique, et il est aisé de comprendre comment les omissions dont nous parlons se sont produites.

« Ne peut-on pas expliquer « ainsi l'origine de cer- « taines omissions qu'on « remarque dans les « plus anciens manus- « crits? »

A une époque où les manuscrits ne recevaient pas de rubriques, c'est-à-dire, dans les premiers temps, au moment où le Lectionnaire se formait, on plaçait des signes à la marge ou dans le texte, par exemple des croix +, des astérisques *, des obèles ÷. Mais, qu'est-il arrivé? — C'est que quelquefois la valeur exacte de ces signes, dans certains cas donnés, a été mal comprise: on

a supposé que si on avait marqué de ces signes plusieurs versets, c'était parce que leur authenticité semblait douteuse. C'est ainsi qu'on peut expliquer, comme nous le verrons plus tard, l'origine des doutes qui se sont élevés sur l'authenticité et la canonicité de quelques passages de l'Évangile.

Quelques copistes ne se sont pas contentés d'accueillir ces doutes, ils ont supprimé purement et simplement ces versets. Mais ce qu'il y a de vraiment curieux et ce qui mérite de fixer en ce moment notre attention, c'est que les plus anciens manuscrits onciaux : le Sinaïtique, le Vatican, l'Alexandrin, l'Ephrémitique, le codex Bezæ présentent un grand nombre d'omissions dont on ne peut rendre raison que par cet usage liturgique, ou par un usage semblable. Ainsi :

« On s'est mépris sur « la portée de quelques « signes. On a contesté « puis on a nié l'au- « thenticité de certains « passages. »

1°. D omet St. Luc XXIV, 12, mais on observe

a) que le quatrième Évangile ἑωθινὸν ἀναστάσιμον est formé par St. Luc XXIV, 1-12.

b) Que le cinquième ἑωθινὸν reprend à Luc XXIV, 12 et va jusqu'à 35.

« On cite quelques ex- « emples d'omissions « qui sont dues à l'u- « sage liturgique. »

Ce qui permet de supposer que le verset 12, terminant une leçon et en commençant une autre, devait porter, dans un des ancêtres de D, quelque signe diacritique, qui le distinguait des autres, comme il porte ἀρχή et τέλος dans les manuscrits plus modernes, par exemple, dans le 7e (1), f. 146, a.

2°. ℵ, B et D omettent St. Jean VIII, 59, à partir de διε-

---

(1). – Nous avions écrit cette page, avant d'avoir examiné le cursif n° 7. – Vérification faite (f°. 146), avant ὁ δὲ Πέτρος qui commence une ligne, nous avons trouvé en marge écrit en vermillon ἀρχ et après le verset 12, τέλ, dans le texte : abréviation qui est expliquée ainsi en marge : τέλος τοῦ δ ἑωθινοῦ. – Dans la marge du bas une rubrique se rapportant à ἀρχ nous donne le sens de cette sigle : « Le Ve évangile ἑωθινὸν ἀναστάσιμον. Même chapitre : ὁ Πέ- » τρος ἀναστὰς ἔδραμε. – on lit également cet évangile, le mardi τῆς διακινησίμου (sic), c'est-à-dire, le mardi de la semaine de Pâques.

λεών, mais le fait s'explique vraisemblablement par cette circonstance.

a) que la leçon du 5e mardi après Pâques se terminait avant ces mots et

b) que la leçon du dimanche suivant reprend à IX, 1.

La fin du verset 59, ne faisant donc partie d'aucune leçon liturgique, devait être renfermée entre deux signes quelconques, comme elle a reçu plus tard τέλος en tête et ἀρχή à la fin (1). On pourrait expliquer de la même manière un grand nombre des omissions que l'on remarque dans les manuscrits onciaux, dont nous parlons.

3° B et D, 38, 435, a, b, d, une des versions coptes C — il serait, pensons-nous, plus juste de dire quelques manuscrits de la version memphitique — omettent St Luc XXIII, 34, c'est-à-dire, la prière de Jésus-Christ pour ses bourreaux.. Mais cette omission ne pourrait-elle pas s'expliquer par ce fait que la leçon du Jeudi τῆς τυροφάγου (Jeudi entre la Sexagésime et la Quinquagésime) se termine à 31 ou 33, reprend à 35, et se termine par 44-56, tandis que la 8e évangile τῶν ἁγίων πάθων comprend St Luc XXIII, 32-49. Nous avons ici un cas analogue à celui de St Luc XXII, 43-44. — Luc XXII, 43-43, figure dans un des Evangiles de la passion, mais il est omis dans la leçon du mardi τῆς τυροφάγου. (Voir, du reste plus haut pages 433-435).

Omission de δευτεροπρώτῳ.

4° ℵ, B, L omettent dans St Luc VI, 1, le mot embarrassant δευτεροπρώτῳ, et ils sont imités en cela par la Péchito, l'ancienne Vulgate, la Version memphitique, etc. Ce mot était du reste difficile à traduire, puisque St Grégoire de Nazianze, St Jérôme. St Isidore de Péluse ignoraient ce qu'il pouvait signifier. Ne peut-on pas expliquer cette omission par l'usage liturgique ?— Ce mot ne figure pas dans les Evangéliaires, qui, d'ailleurs, omettent toutes les notes chro-

---

(1). — Nos conjectures n'ont pas été vérifiées, en cet endroit, par le cursif n° 7. Au folio 165 b, le τέλ est placé à la fin de VIII, 59, avant καὶ de IX, 1 et ἀρ vient après καὶ, qui est ainsi supprimé dans l'usage liturgique.

nologiques, et qui remplacent, en cet endroit ἐν σαββάτῳ par « ἐν τοῖς σάββασι. »

Nous devons observer que M. W. Burgon, auquel nous empruntons plusieurs de ces exemples, explique aussi l'omission de δευτεροπρώτῳ par une espèce d'ὁμοιοτέλευτον:

ἐγένετο δὲ ἐν σαβ-
βάτῳ δ [ευτερο
πρώτῳ δ]ιαπορεύε-
σθαι (1).

III. — Viennent enfin les transpositions, qui s'expliquent assez naturellement, après les détails que nous avons fournis sur la disposition de l'Évangéliaire. Lorsqu'un verset, placé dans un endroit de l'Évangile, doit être transporté dans un autre passage, ou même être intercalé dans un autre Évangile, on a soin d'en prévenir dans les manuscrits adaptés à l'usage liturgique. (Voir Pièces Justificatives, pages VI, VII, n.os 13, 14, 15, 16). On trouve, en général, devant ces versets, une rubrique qui dit de les passer et de reprendre un peu plus bas (Pièces Justificatives numéro 16). A l'endroit où ils doivent être insérés, une autre rubrique ne manque pas de le rappeler (Pièces Justificatives numéro 15). Dans les manuscrits qui ne sont pas complètement adaptés à l'usage liturgique, ces versets sont accompagnés de quelques signes, sur la valeur desquels on peut se méprendre et sur la valeur desquels on s'est plus d'une fois mé-

« Transpositions de textes qu'il faut faire pour ordonner les leçons. »

---

(1). — J. W. Burgon, Last twelve verses of St Mark, p. 75, note n. Cfr. p. 220. — Le cursif 7 f.o 110, a présente ainsi le passage en question : τὲ · ἐγένετο δὲ ἐν σαββάτῳ δευτεροπρώτῳ . ἀρ'. Bien entendu que τὲ et ἀρ' sont écrits au cinabre. Cette notation indique tout de suite que ce texte ne faisait pas partie d'une leçon liturgique sous cette forme ; et, en effet, la rubrique marginale observe ici : « Le 4.e samedi (de St Luc) on lit le même chapitre : ἐπορεύετο ὁ ῑς̄ τοῖς σάββασι διὰ τῶν σπορίμων.

pris. Dans certains manuscrits, ces versets sont quelquefois omis; dans d'autres, ils sont transportés là où l'usage liturgique leur a assigné une place.

« On cite comme exemple le célèbre passage de St Luc XXII, 43-44. »

1° C'est le cas pour St Luc XXII, 43-44. On trouve ces versets complètement omis dans A, B, R, T, tandis que les quatre cursifs 13, 69, 124, 346, connus pour dériver d'un seul et même original, transportent ces versets après St Mathieu XXVI, 39, endroit où on les lit encore, le Jeudi Saint, dans l'Evangile de ce jour (1).

« On cite aussi St Jean XIX, 34. »

2° Tel est également le cas pour St Jean XIX, 31-37. Les quatre manuscrits cursifs cités plus haut, 13, 69, 124, 346 placent ces versets après St Mathieu XXVII, 54, où on les lit, le Vendredi Saint, dans un des Evangiles τῶν ἁγίων πάθων, comprenant St Mathieu XXVII, 1-54 + St Jean XIX, 31-37 + puis St Mathieu XXVII, 55-61. On trouve encore cette intercalation dans beaucoup de récits harmoniques de la passion, usités dans les Eglises orientales. Les manuscrits onciaux ℵ, B, C, L, U, Γ, diffèrent un peu des précédents, en ce qu'ils n'intercalent, dans St Mathieu, que le verset de St Jean XIX, 34, relatif au percement du cœur de Jésus; 2°, en ce que l'intercalation se fait, non pas après St Mathieu XXVII, 54, mais après St Mathieu XXVII, 49, c'est à dire avant que Jésus ne jette son dernier cri; 3° et enfin une troisième différence consiste dans la rédaction du verset de St Jean XIX, 34. Ainsi on lit ce verset de la manière suivante :

« Histoire de cette transposition. »

Dans le Texte Reçu:	Dans ℵ, B, C, L, U, Γ
ἀλλ' εἷς τῶν στρατιωτῶν λόγχῃ αὐτοῦ τὴν πλευρὰν ἔνυξε καὶ εὐθὺς ἐξῆλθεν αἷμα καὶ ὕδωρ.	ἄλλος δὲ λαβὼν λόγχην ἔνυξεν αὐτοῦ τὴν πλευρὰν καὶ ἐξῆλθεν ὕδωρ καὶ αἷμα.

Les cursifs 5, 48, 67, 115, 127, au moins, portent la même leçon que les six onciaux dont nous venons de parler, à quelques variantes près. Voilà, par conséquent, une corruption du texte très

(1).– F. Scrivener, Codex Augiensis, Introduction, pages 40-47. et Abbott, Collation of four important manuscripts.

ancienne et qui est due évidemment à l'influence du Lectionnaire. Il est vrai qu'une Scholie insérée à la marge du cursif 72 (Harléïen 5647 dans le British Museum) attribue cette dépravation du texte à une cause un peu différente. « Remarquez, dit le scholiaste, » que dans l'Evangile rédigé suivant l'histoire, de Diodore (sic), » de Tatien et d'autres Saints Pères, on trouve ici ce passage: « un » autre prenant une lance etc.... Saint Chrysostome, observe-t-il, » en terminant, dit la même chose. »

« Scholie du cursif 72 » relative à St. Jean » XIX, 34. »

On pourrait faire une multitude d'observations sur cette scholie. Pour le moment, nous remarquerons simplement deux choses, 1° que, soit que cette dépravation du texte soit dûe immédiatement au Διὰ τεσσάρων de Tatien, ou de préférence à celui d'Ammonius, il n'en est pas moins légitime de la rapporter à l'influence de la liturgie sur la constitution du texte; et cela, par la raison bien simple que la constitution du Lectionnaire se relie étroitement au Διὰ τεσσάρων d'Ammonius et surtout à celui de Tatien. Il suffit de comparer le Lectionnaire des diverses églises orientales au Διὰ τεσσάρων de Tatien, tout imparfaitement connu qu'il est encore, pour tirer cette conclusion. Il paraît, d'ailleurs, d'après un document remontant au troisième siècle, qu'à cette époque on lisait le Διὰ τεσσάρων de Tatien dans les offices publiés à Edesse (1).

« Faut-il attribuer » cette transposition » au Διὰ τεσσάρων » de Tatien ou d'Ammonius? »

La seconde observation porte sur l'endroit qui a été assigné à cette intercalation. Il est manifestement contraire au contexte de placer le verset 34 du chapitre XIX de St. Jean, après St. Mathieu XXVII, 49; car le verset 50, qui, dans ce cas, suit le récit relatif au percement du coeur de Jésus, est ainsi conçu: « Mais Jésus, » ayant de nouveau crié à haute voix, rendit l'esprit. » — Qu'un homme crie à haute voix avant de mourir, c'est déjà un peu étonnant, et il est facile de comprendre l'observation que fait St. Marc XV, 39, précisément à propos de ce cri de Jésus: « Le centurion (as-

(1). — Le livre intitulé « Doctrine d'Addée » le donne à entendre. Cependant ce fait n'est pas incontestable.

» sistait au supplice de Jésus), se tenant debout en face de lui,
» voyant qu'il expirait en criant; dit lui-même: Vraiment
» cet homme était le Fils de Dieu!» Mais faire crier un homme auquel on a déjà percé le coeur, c'est un prodige auquel on ne peut croire que sur une affirmation bien nette et bien précise. Telle est cependant la merveille que rapportent les manuscrits cités plus haut, merveille dont il faudrait chercher l'origine dans les confusions auxquelles les Διὰ τεσσάρων de Tatien ou d'Ammonius donnèrent lieu.

« St Jean Chrysostome n'a-t-il pas commis la même erreur que les manuscrits ℵ, B, C, L ? »

Ce qu'il y a de plus étrange c'est que St Chrysostome a commis cet anachronisme choquant et l'a même un peu enjolivé, en renchérissant sur le récit déjà étonnant des manuscrits onciaux cités précédemment. Ceux-ci font percer le coeur à Jésus, ce qui ne lui donne point la mort, puisqu'après cela, il crie encore à haute voix et rend enfin l'Esprit. St Chrysostome, au contraire, fait mieux que tous ces manuscrits: il nous présente Jésus-Christ mort, ses ennemis s'acharnant sur son corps, lui perçant le coeur; et puis, de nouveau, ce grand docteur de l'Eglise cite et commente le verset 50 du chapitre XXVII de St Mathieu: « Jésus ayant de nouveau crié à haute voix rendit l'Esprit.» Il y a dans l'ordre adopté par ce Père quelque chose de choquant et il faut bien avouer qu'Homère lui-même sommeille quelquefois.

« On cite un passage de l'Homélie 88e. »

Voici, du reste, le passage de saint Jean Chrysostome, dans son homélie 88e sur St Mathieu (Patrologie grecque LVIII, col. 776)
« Voyez par là, dit-il, la bêtise, la méchanceté et la stupidité
« de ces gens-là. Ils crurent, dit l'Evangéliste, que Jésus appe-
« lait Elie, et aussitôt ils lui donnèrent à boire du vinaigre.
« Un autre (soldat) s'approchant lui ouvrit la plèvre avec une
« lance.» — A la rigueur il n'y aurait rien d'étrange dans ce rapprochement, mais voici ce qu'ajoute immédiatement St Chrysostome et où sa distraction devient aussi forte que palpable: « Peut-
» on, dit-il, voir rien de plus contraire aux lois, rien de plus fé-
» roce? Voilà des gens qui poussent la folie jusqu'à s'acharner
» sur un corps mort!..... Mais Jésus ayant crié à haute voix, etc...

A la rigueur on pourrait supposer que St Chrysostome commit cet anachronisme tout visible qu'il est, parce qu'en commentant St Mathieu, il citait les détails fournis par les autres évangélistes, suivant l'habitude généralement adoptée par tous les commentateurs que nous connaissons; par les auteurs des chaînes, par Théophylacte, par Euthymius Zigabenus, par Denys Bar-Salibi, Grégoire Bar-Hébréus, etc. Matthoei l'avait pensé (Patrologie grecque LVIII, col. 913 et Nov. Testamentum I, page 461), mais on ne peut pas, ce semble, recourir à cette explication; car il paraît certain que le manuscrit dont se servait saint Chrysostome était vicié en cet endroit. Sévère d'Antioche raconte, en effet, qu'entre 496 et 511 cette curieuse intercalation faite après St Mathieu XXVII 49, et non pas 54, fut l'objet d'une intéressante discussion à Constantinople. On vérifia, dit-il, les anciens manuscrits notamment un exemplaire de St Mathieu découvert sous Zénon (+ 491) sur le corps de saint Barnabé, à Chypre, et qui ne contenait pas cette interpolation. Cet homme, érudit entre tous les écrivains de son temps, observe que des anciens commentateurs, il ne connaît que St Chrysostôme et St Cyrille d'Alexandrie qui aient ainsi présenté la succession des faits.

« Comment on pourrait expliquer l'erreur de St Jean Chrysostome, sans recourir au Diatessaron de Tatien ou d'Ammonius. »

« Ce que Sévère d'Antioche raconte de St Jean Chrysostome, à propos de cette transposition de St Jean, XIX, 34. »

Les commentaires de saint Cyrille sur St Mathieu étant perdus presque en entier, nous ne pouvons pas contrôler l'assertion de Sévère en ce qui regarde ce Père. Seulement, comme ce qu'il affirme est parfaitement exact en ce qui touche à saint Jean Chrysostome, nous pouvons légitimement conclure qu'il ne se trompait pas dans ce qu'il disait de saint Cyrille.

« On ne sait rien de St Cyrille d'Alexandrie, parce que ses commentaires sont perdus. »

Nous terminons ici ce que nous avions à dire sur l'origine du Lectionnaire. Plus on étudie ce sujet et plus on acquiert la conviction que ce livre liturgique s'est formé dès les premiers temps du christianisme, presque du vivant des derniers apôtres. De plus, nous constatons que, dans son ensemble, le Lectionnaire est resté le même depuis les temps les plus reculés jusqu'à nous. Les plus anciens manuscrits portent des traces de son influence; et ces traces, elles se montrent encore quelquefois à nous dans les versions du second siècle. D'ailleurs, des traits communs au Lectionnaire chré-

« Conclusion de tout ce qui a été dit sur l'origine et l'antiquité du Lectionnaire. »

tien et au Lectionnaire Juif, d'une part; et, de l'autre, l'identité des divisions et des leçons; l'emploi des mêmes noms dans les lectionnaires des diverses églises pour désigner les fêtes, comme Epiphanie, Théophanie, Pentecôte, Pâques, Hypapante, etc et beaucoup d'autres traits plus intimes quoique moins visibles, montrent que le Lectionnaire s'est formé de bonne heure, à cette époque où les chrétientés diverses pouvaient facilement s'entendre et se communiquer réciproquement leurs innovations et leurs réformes. On pourrait même le considérer comme une espèce de trésor commun, que les Apôtres, en se dispersant à travers le monde, ont emporté avec eux et déposé dans chacune des chrétientés naissantes, et comme un souvenir de leur commune origine, et comme une invitation permanente à la concorde et à l'unité.

Paragraphe troisième.

Des manuscrits grecs contenant le Lectionnaire.

« Des manuscrits grecs « contenant le Lectionnaire. – Sont-ils bien « nombreux ? »

I.– Ces manuscrits ont dû être très-nombreux dans l'Eglise grecque et le sont encore aujourd'hui. Peut-être, en assimilant l'Evangeliaire au livre d'heures, pourrait-on dire que, sous une forme ou sous une autre, les manuscrits présentant le Lectionnaire ont été beaucoup plus nombreux que ceux des Evangiles proprement dits. Tous les fidèles, en effet, ont senti le besoin d'avoir des livres conformes à l'usage liturgique, tandis que relativement parlant un petit nombre a éprouvé le besoin d'acquérir de véritables évangiles.

« Diverses catégories « qu'il faut distinguer « dans ces manuscrits. »

Parmi les livres liturgiques contenant les Ecritures à l'usage du clergé ou des fidèles, l'Euchologe (εὐχολόγιον μέγα ou μικρόν) tient le premier rang (1); mais plusieurs autres livres renferment

---

(1).– Jacques Goar (1601–1653) a donné une savante édition de l'Euchologe, accompagnée d'une traduction latine et de notes très-utiles pour l'intelligence des livres liturgiques grecs. Parlant des deux Evangiles qu'on lit, journellement dans l'office grec, l'un à

également de nombreux passages de l'Ecriture Sainte, particulièrement du Nouveau Testament ; par exemple, les Ménées ou offices des Saints. Les τριῴδια, les πεντηκοστάρια, les παρακλητικά, etc. presque tous les livres liturgiques enfin contiennent, ou des fragments des Saints Evangiles, ou des indications relatives aux fragments qu'on doit lire dans certaines circonstances. C'est pourquoi, si on voulait dresser une liste complète des manuscrits qu'on peut employer pour faire une édition critique des Ecritures, il faudrait relever tous les passages, qui se présentent une fois ou l'autre, dans les Livres d'Office. On n'a jamais rien tenté de pareil, et, d'ailleurs, cela n'est pas absolument nécessaire. L'Euchologe renferme beaucoup de prières outre le texte de quelques évangiles ; c'est pourquoi on n'en a tenu jusqu'ici aucun compte dans la critique du Nouveau Testament. Jamais on n'a essayé encore de cataloguer les Euchologes, cela est certain. Et cependant, lorsqu'on examine les choses de près, on a beau chercher ; on ne trouve, en définitive, aucun motif d'exclure ces manuscrits de l'ensemble des ressources que nous possédons pour étudier le texte original ou pour faire son histoire. Un bon Euchologe, un Euchologe ancien, complet et correct, pourrait remplir, en partie au moins, l'office d'un Evangéliaire et avoir la même valeur, surtout si on savait qu'il eût servi à quelque église ou à quelque grand personnage. La seule différence que nous trouvions entre l'Evangéliaire et l'Euchologe, c'est que le premier représente surtout le livre public, et le second le livre privé. Celui-ci a été rédigé gé-

« Des Livres liturgiques. – Place qu'ils occupent dans la critique du Nouveau Testament. – S'en est-on servi ? »

Matines, l'autre à la messe, cet auteur fait la remarque suivante : « Quorumdam festorum utrumque (Evangelium), ut » ad manum haberetur facilius, in Euchologico libro seu maxi- » me familiari, ex sacerdotum placito, sedem sibi comparavit (Εὐχολόγιον sive Rituale Graecorum etc, Paris, 1647 in f° page 921, col. 1). – Voir également le Ménologe qui accompagne ce livre, la liste des ἀποστολοευάγγελα et des ἑωθινὰ ἀναστάσιμα, page 920 et suivantes.

néralement partout, pour l'usage d'un particulier, d'un prêtre, d'un évêque, ou d'un fidèle quelconque ; celui-là a été destiné à servir à quelque église, dans les cérémonies du culte. Mais, en définitive, l'un et l'autre présentent très souvent les mêmes leçons de l'Évangile, des leçons divisées de la même manière et ayant subi les mêmes modifications.

« Ce qu'on pourrait appeler un livre public « et un livre privé. »

Ce qui a empêché les auteurs de cataloguer les manuscrits des Euchologes et des autres livres liturgiques, c'est probablement la grandeur de l'entreprise. Il eût été impossible de dresser une liste des manuscrits de ce genre, tant ils sont nombreux dans les bibliothèques d'Occident et surtout dans les bibliothèques d'Orient, publiques ou privées. C'est par milliers que ces manuscrits se comptent. — De plus, les critiques ont cru que, même sans compter ces manuscrits liturgiques, les ressources existantes étaient déjà suffisantes pour la critique du texte sacré. Quelques savants les trouvent mêmes trop abondantes, ainsi que nous le dirons plus tard ; et c'est pourquoi on en voit aujourd'hui qui inventent des théories assez étranges précisément dans le but de simplifier leur tâche et de n'avoir que quelques documents à examiner. Nous aurons plus tard à parler de ces systèmes et à discuter leur valeur scientifique.

« Pourquoi n'a-t-on pas « essayé de cataloguer « les Euchologes et les « autres livres liturgiques. »

Pour le moment, nous nous contentons de signaler la lacune et d'indiquer d'une manière générale, la quantité considérable des sources qu'il faudra explorer, dans une certaine mesure, avant de clore définitivement les études relatives à la critique du Nouveau Testament. Nous n'essaierons pas nous-même de donner une idée des ressources que les siècles nous ont léguées, dans les livres liturgiques manuscrits ou imprimés qui nous sont parvenus. Nous ajouterons seulement que ces livres étant étroitement subordonnés à l'Évangéliaire et à l'Épistolaire, ne peuvent être employés directement que pour fixer le texte de ces deux livres liturgiques, et indirectement pour établir celui du Nouveau Testament.

« On se contente de signaler la lacune. « On n'essaie pas de « la combler. »

II. — Les Évangéliaires et les Épistolaires proprement dits sont entrés seuls jusqu'à ce jour dans les listes des manuscrits grecs qu'on a dressées. On n'en a pas cependant fait un grand usage ; ou,

« A-t-on fait grand usage des Évangéliaires et des Épistolaires dans

« La critique du Nouveau Testament. »

pour parler plus justement, on ne s'en est pas servi du tout, ainsi que les plus grands collationneurs de Texte, M. C. Tischendorf en tête, l'avouent : « Evangelistariorum codices literis uncialibus scripti, » nondum sic ut decet, in usum criticum conversi sunt. »(1) C'est à peine si une dizaine d'Évangéliaires ont été examinés un peu à fond ou collationnés en entier. Tout le reste est encore terrain inexploré. Il faut cependant mentionner une honorable exception. Le savant qui, de nos jours, a le plus fait pour promouvoir les principes de la vraie critique, a commencé par prêcher d'exemple : il a collationné lui-même plusieurs évangéliaires, et, profitant de l'expérience qu'il avait ainsi acquise, il n'a pas craint de dire : « En tenant compte des changements que l'usage liturgique entraîne nécessairement » au commencement des leçons ecclésiastiques, (ce qu'un novice dans » ces études peut faire), je ne vois pas pourquoi un évangéliaire aurait » moins de valeur qu'un autre manuscrit du même age. »(2) Ce jugement est certainement très modéré, et on pourrait bien ajouter, qu'un Évangéliaire a généralement plus de valeur que n'importe quel manuscrit du même âge, parce qu'il représente, lui, un document public, faisant autorité, tandis que l'autre manuscrit, de sa nature, ne représente qu'un document privé, une opinion individuelle.

« Opinion de C. Tischendorf et de F.H. Scrivener. »

Nous avons démontré, dans le paragraphe précédent, que le Lectionnaire remontait aux premiers siècles du christianisme, au moins dans sa substance, et nous en avons donné des preuves tirées de l'histoire du texte évangélique. Nous ne possédons cependant aucun évangéliaire qui date de ces temps reculés, aucun même qui égale en ancienneté des manuscrits de l'Évangile que nous possédons encore. Il faut ajouter cependant qu'on n'a pas encore bien exploré cette partie de la littérature sacrée et il n'est pas impossible qu'on ne fasse, dans l'avenir, quelque importante découverte, sous ce rapport.

« Possède-t-on des Évangéliaires et des Épistolaires remontant au Vᵉ siècle. »

---

(1).- Édition de 1849, Prolegom. p. LXVIII, - cité par F.H.A. Scrivener, Contributions to the criticism of the greek New Testament, (Introduction au Codex Augiensis) p. 48, note 1.

(2).- F.H.A. Scrivener, ibid..

Quoique les Evangéliaires aient dû s'user rapidement, affectés comme ils l'étaient à un service public et à un usage quotidien, cependant il nous en est parvenu un grand nombre qui remontent, au moins au Xe ou au IXe siècle. Le plus ancien évangéliaire dont on ait encore relevé la date est de l'an 980, mais il en existe plusieurs qui sont de beaucoup antérieurs à cette époque et il est certain qu'on fera d'intéressantes découvertes dès qu'on se mettra à fouiller ce terrain demeuré jusqu'ici presque complètement inexploré.

« Date du plus ancien Evangéliaire « collationné jusqu'à « ce jour. » (Parham 18 de l'an 980).

III. — On n'a pas, non plus essayé de classer les évangéliaires et les épistolaires, en onciaux et en cursifs, comme on l'a fait pour les autres manuscrits du Nouveau Testament. Cela vient, sans doute, de ce qu'on s'est peu occupé de cette catégorie de documents mais cela vient aussi de ce que le caractère oncial est resté plus longtemps en usage pour la rédaction des livres liturgiques que pour les volumes présentant un texte continu des Evangiles. On ne trouve guère de manuscrits onciaux du Nouveau Testament après le dixième siècle, tandis que les manuscrits onciaux des Evangéliaires et des Epistolaires, postérieurs à cette époque, abondent dans les bibliothèques. On ne compte pas moins de soixante à quatre-vingts manuscrits onciaux sur les trois à quatre cents évangéliaires ou épistolaires qu'on a déjà catalogués, ou qu'on est en train de cataloguer en ce moment. Quelques-uns de ces volumes remontent, croit-on, au VIIIe – IXe siècle.

« A-t-on classé les Evangéliaires en Onciaux « et en Cursifs ? »

J. M. Scholz avait dressé une liste comprenant 181 évangéliaires et 58 épistolaires, mais il faisait entrer là dedans des manuscrits qu'il avait trouvés dans les bibliothèques de certains couvents orientaux, à Patmos, à Saint Sabas et à Jérusalem ; manuscrits pour la plupart si imparfaitement décrits que personne n'aurait pu les reconnaître et qui, d'ailleurs, étant peu accessibles, ne doivent pas, ce semble, figurer dans une liste définitive de nos ressources. Aussi songe-t-on à les supprimer dans nos catalogues et à les remplacer par les manuscrits arrivés en Europe depuis 1830. La liste qu'on dresse en ce moment contiendra de 280 à 300 évangéliaires et de 70 à 80 épistolaires. L'Angleterre, ici comme partout, est la nation chez

« Liste des Evangéliaires « et des Epistolaires dressée par J. M. Scholz. »

« Ce qu'on a découvert « depuis, jusques en « 1882. »

laquelle les richesses littéraires s'accumulent en plus grande quantité. Sur les 130 évangéliaires nouveaux que signalera la prochaine liste, plus de 100 appartiendront aux bibliothèques anglaises, publiques ou privées. La France y figurera, tout au plus, pour quatre ou cinq exemplaires et l'Italie pour une quinzaine.

IV.– Voici, d'ailleurs, un Tableau approximatif de la richesse relative de chaque contrée de l'Europe, en Évangéliaires et en Épistolaires :

	Évangéliaires	Épistolaires.	Total
Allemagne	10	1	11
Angleterre	105	6	111
Autriche	3		3
Danemark	1		1
Espagne	4		4.
France	60	9	69
Hollande	1		1
Italie	88	7	95
Russie	18	3	21
Suède			
Suisse			
	290	26	316

Aux 26 manuscrits contenant l'Epistolaire seul ou le πραξαπόστολος, il faut ajouter une quarantaine de volumes qui contiennent à la fois l'Évangéliaire et l'Epistolaire et qui faisant l'office de doubles n'ont été comptés qu'une seule fois. En 1830, l'Angleterre ne possédait que 22 évangéliaires, depuis cette époque elle en a acquis 83, c'est-à-dire plus que n'en possède aucune autre nation, l'Italie exceptée.

« Des doubles.– Ency[illegible]
« qui s'enrichissent en(?)-
« core dans cette bran-
« che de la littérature
« sacrée. »

Section troisième.

Des manuscrits mixtes, c'est-à dire adaptés à l'usage liturgique.

1.– Nous avons promis de parler de cette classe de manus-

« Comment cette catégorie

« de manuscrits se rattache aux deux précédentes. »

crits, qui tient des deux précédentes, en ce qu'elle présente le texte du Nouveau Testament, complet et continu mais adapté cependant à l'usage liturgique, à l'aide de véritables rubriques, ou à l'aide de certaines tables des leçons placées, tantôt au commencement, tantôt à la fin des volumes. Cette catégorie de manuscrits est extrêmement nombreuse parmi les cursifs, et c'est par elle que le Lectionnaire a dû commencer à se former. Aussitôt, en effet, qu'on s'est mis à choisir des sections dans le Nouveau Testament et à lire celle-ci à tel jour de fête, celle-là à tel autre, il a fallu l'indiquer par des signes qu'on expliquait, d'abord, de vive voix, que commentaient ensuite l'usage et la tradition et qui finalement se transformaient en véritables rubriques, dès qu'on mettait par écrit les explications orales et traditionnelles

« Cette catégorie de manuscrits est-elle très-nombreuse ? »

Il est peu de manuscrits cursifs, surtout parmi ceux qui ont été copiés en Orient, qui n'aient été adaptés à l'usage liturgique. Un très grand nombre, peut-être les deux tiers sur l'ensemble, présentent, à la marge, des indications relatives à la fin et au commencement des leçons, ainsi qu'aux jours où on lisait certains passages de

« Signes auxquels on les reconnaît. »

l'Evangile. Beaucoup portent aussi dans le texte, écrits en caractères rouges ou en lettres d'or, le mot ἀρχή, ἀρ͂χ, ἀρ͂χ, au commencement et le mot τέλος, τε͂λ, τε͂λ, τ͂, à la fin des leçons. Dans un petit nombre de manuscrits, toutes les modifications que subit le texte, dans son adaptation à l'usage liturgique, sont indiquées dans des rubriques textuelles et marginales. Ce que nous

« Cursif numéro 7 cité comme type de cette catégorie de manuscrits. »

avons rencontré jusqu'ici de plus achevé en ce genre, c'est le cursif numéro 7, actuellement coté 71 à la Bibliothèque Nationale, mais ayant porté jadis les numéros 942 et 2806. En certains endroits les marges sont couvertes de Rubriques, de haut en bas, par exemple, dans les Evangiles de la passion. Le texte même en contient un très grand nombre. C'est le seul manuscrit, parmi les deux ou trois cents que nous avons examinés, qui présente, devant la section de l'Adultère, une rubrique ordonnant de la passer dans l'Evangile du jour de la Pentecôte (f°. 163, a). Le texte est soigneusement pourvu d'ἀρ͂χ et de τε͂λ, indiquant le commencement et la fin

des leçons ; de τέλ et d'ἀρχ, marquant les fragments ou les mots qu'il fallait omettre ; de notes signalant les ὑπερβάσεις et autres modifications liturgiques. Dans ce manuscrit on ne revient pas à la ligne pour commencer une leçon ; mais, dès qu'une leçon a commencé, la première lettre de la première ligne qui vient ensuite est placée en marge, un peu en dehors du texte, et elle est tracée en caractères majuscules écrits à l'encre rouge (Voir Pièces Justificatives pages VI, VII, VIII. Dans les marges du haut et du bas se trouvent des distiques relatifs à chaque chapitre et portant des numéros d'ordre. Il y en a 68 (ξη) en saint Mathieu, 48 (μη) en saint Marc, 83 (πγ) en saint Luc, 19 (ιθ) en saint Jean. Ce qu'il y a de curieux, c'est que le dixième de saint Jean manque. Le distique, qui devait être relatif à l'adultère, a été omis. Du distique θ, f° 159, a, on passe au distique ια, f° 165, b. Ces distiques sont évidemment empruntés à quelque poëme ancien, qui, dans la pensée de son auteur, était destiné à servir de moyen mnémotechnique à ceux qui étudiaient le saint Evangile. Chaque τίτλος (voir ce que nous dirons plus bas), ou section majeure du texte sacré, est résumée dans un distique.(1). Nous

«Description sommaire «de ce manuscrit.»

«Curieuse particularité «qu'on remarque dans «ce manuscrit. Distiques résumant chacun un τίτλος.»

---

(1). — Voici la description technique de ce précieux manuscrit. Volume en parchemin de 186 feuillets, non compris trois feuillets laissés en blanc, deux à la fin et un au commencement, plus deux feuillets de garde en papier. — $0^{m},205$ sur $0^{m},163$. — Reliure en cuir de Russie de couleur jaunâtre très pâle, aux chiffres : [illegible] (J.-B. Coislin ?), alternant et disposés en forme de parallélogramme, sur le dos et sur le plat de la reliure. — Armes de France et en haut ΕΥΑΓΓΕΛΙΟΝΑ. Les fers ont été enlevés. — Cote 71 sur le dos. — Dorure sur tranche mais usée. — Sur le folio 1, cachet de la Bibliotheca Regia, puis $\frac{942}{2866}$. — Synaxaire (f° 1-17, a). — Epître d'Eusèbe à Carpien (17, b) — Canons d'Eusèbe (f° 18-21, a) — folios blancs (21^{b}-22^{a}) — ὑπόθεσις de St Mathieu (f° 22, b) — τίτλοι de St Mathieu (23-24^{a}). Une main moderne a ajouté les numéros des τίτλοι, mais uniquement sur le recto du feuillet 23, jusqu'à κβ (22) — Portrait de St Mathieu sur fond d'or (24, b). Evangile de St Mathieu (f° 25-68^{b}). —

nous étions demandé si ces distiques ne seraient pas empruntés aux poèmes de Nonnus de Panopolis, mais, vérification faite sur plusieurs, nous avons vu qu'il fallait porter ailleurs nos recherches et nos conjectures.

ὑπόθεσις de St Marc (f° 69 a) — τίτλοι (f° 69 b – 70 a) sans numéros d'ordre. Le dernier : περὶ τῆς αἰτήσεως τοῦ σώματος τοῦ κυρίου. — Portrait de St Marc sur fond d'or (f. 70 b) — Évangile de St Marc (f° 71–97 a) — ὑπόθεσις de St Luc (97 b). τίτλοι sans numéros d'ordre (f. 96–99 a) — Portrait de St Luc sur fond d'or (99 b) — Évangile de St Luc (f. 100 – 148 a) — ὑπόθεσις (148 b). — τίτλοι, parmi lesquels figure le (?) περὶ τῆς μοιχαλίδος (149 a) — Ces τίτλοι ne portent pas de numéro d'ordre mais atteignent le chiffre de 19. — Portrait de St Jean à Patmos, sous les traits d'un vieillard la tête environnée du nimbe dictant à un jeune homme nommé (Α) πρόχορος (f. 149 b) — Évangile de St Jean (150 – 185 b). — Tristique sur St Jean et στίχοι εἰς τοὺς τέσσαρας εὐαγγελιστάς (f. 186 a) — Le texte est accompagné des chiffres des sections dites Ammoniennes et des Canons d'Eusèbe, écrits aux marges à l'encre rouge, à savoir, ΤΥϡ (sic), CΜΑ (sic), $\frac{\text{ΤΜΑ}}{\text{Θ}}$, $\frac{\text{CΛΓ}}{\text{Γ}}$ (même CΛΔ (sic) en face de St Jean XXI, 24). — Les dernières sections portant les canons souscrits sont, en St Mathieu $\frac{\text{ΤΥϚ}}{\text{Ι}}$, en St Marc $\frac{\text{CΛΘ}}{\text{Ι}}$. — Chaque Évangile est accompagné de courtes inscriptions finales et d'un tétrastique en l'honneur de l'Évangéliste. Aucune de ces poésies ne figure parmi celles publiées par Léon Allatius, De Libris Ecclesiasticis Graecorum, pages 39–43. Au haut et au bas des pages, on trouve les numéros d'ordre des τίτλοι, et au lieu du titre du τίτλος, un distique qui en fait connaître le sujet. — Les marges et le texte sont constellés de notes liturgiques et de rubriques d'ἀρχ de τέλ. etc. — Il va sans dire que tous les passages attaqués par certains critiques existent dans ce manuscrit et que leur authenticité est pleinement appuyée par les Rubriques et par le Synaxaire. — Ce manuscrit est désigné par ς, dans l'édition de 1550 de Robert Étienne.

II. — Un très grand nombre de manuscrits se rapprochent de celui-ci que nous essayons de faire connaître, par les notes marginales, les rubriques et les modifications du texte. Un trait commun à tous ces évangiles adaptés à l'usage liturgique est la présence d'une table des leçons, placée au commencement ou à la fin et appelée tantôt σαββατοκυριακαί, tantôt ἀρχοτέλειαι, tantôt ἐκλογάδιον, tantôt συναξάριον, etc. Nous parlerons plus loin de cette table, qui est généralement d'une grande importance pour l'intelligence des phénomènes liturgiques et pour l'appréciation des altérations qu'a subies le texte de l'Evangile. —

« Les manuscrits qui « se rapprochent de ce « type sont-ils bien « nombreux ? »

« Trait qui leur est « commun. »

Il y a dans ces manuscrits adaptés à l'usage liturgique une infinité de degrés. Quelques-uns ne contiennent que des signes et des notes rudimentaires, d'autres les présentent en très grand nombre, et, entre les deux extrêmes, s'interposent une multitude de variétés et de nuances. Mais ce sont précisément ces variétés et ces nuances qui renferment la solution des difficultés relatives au texte sacré. En étudiant et en comparant les divers manuscrits, on voit les confusions naître, grandir, se développer et finir par être générales. Un mot qui était ici écrit en lettres d'or, ou en caractères rouges, parce qu'il doit être ajouté, est placé là simplement à la marge ; ailleurs il est déposé entre les lignes ; plus loin il est glissé dans le texte, et enfin, dans d'autres documents, toute trace de son origine a disparu. Ce que nous disons des mots qui doivent être ajoutés, il faut le dire également des mots qui sont destinés à être omis. D'abord, on les écrit d'une manière différente du texte ordinaire et puis on les supprime, purement et simplement, sans faire aucune observation.

III. — Parmi les manuscrits qui ont été rédigés en Orient, dans les pays où la Liturgie grecque est universellement adoptée, il y en a peu qui ne rentrent plus ou moins dans la catégorie dont nous parlons. Et on en conçoit facilement la raison : c'est que le clergé et les fidèles avaient besoin, avant tout, de livres adaptés à l'usage liturgique. Et, c'est pourquoi, lorsqu'ils faisaient copier un évangile, ils voulaient que le volume pût leur servir dans les offices de l'Eglise. Ils avaient donc soin 1° de marquer aux marges l'indication des fêtes — 2° de

noter par quelques signes le commencement et la fin des leçons, 3°, de veiller à ce que les Rubriques les plus indispensables y fussent apposées; et enfin 4°, pour faciliter les recherches, ils commandaient de mettre, en tête du volume, cette Table des Leçons que nous avons appelée du nom de Συναξάριον.

Il n'y a qu'un nombre relativement petit d'Evangiles qui ne présentent pas l'appareil que nous venons de décrire. Si on voulait caractériser par un épithète les deux catégories de manuscrits. On appellerait les premiers manuscrits d'Eglise et les seconds manuscrits de cabinet. Ceux-ci sont destinés à la lecture privée, surtout à l'étude et au travail; ceux-là sont faits pour l'usage public, pour la prière et les besoins de de la dévotion.

Les Evangiles qui ne sont, en aucune manière, adaptés à l'usage liturgique, sont vraisemblablement d'origine européenne, au moins en grande partie. Ils ont de l'intérêt pour l'homme d'étude et pour le critique; mais ils n'ont, ni la même valeur, ni la même importance que les précédents, parce qu'ils sont complètement anonymes et qu'ils ne permettent pas de suivre, dans ses transformations, le texte inspiré.

« Importance des « manuscrits qui ont « des Synaxaires et « des Rubriques. »

VI. — Nous n'avons pas besoin d'insister davantage pour faire ressortir l'importance des manuscrits mixtes; des manuscrits qui ont un Synaxaire et des Rubriques. C'est là qu'on saisit sur le champ les altérations plus ou moins profondes que le sectionnement liturgique a fait subir au texte du Nouveau Testament. On en découvre la cause et la raison d'être; on en aperçoit la portée et on voit comment on peut y remédier, tandis que, dans les autres manuscrits, dans les Evangéliaires et les manuscrits ordinaires, on n'arrive qu'à force d'observations, de rapprochements et d'étude à tirer des conclusions justes, des conclusions certaines. Dans les manuscrits mixtes, au contraire, les comparaisons se font, à chaque pas, d'elles-mêmes, sans efforts: le lecteur n'a qu'à recueillir les faits et à tirer les conclusions. A ce point de vue, une édition soignée d'un manuscrit comme le cursif numéro 7 serait un grand appoint apporté à la critique du Nouveau Testament.

Article Deuxième.

De l'usage qu'on a fait jusqu'ici des ressources que nous possédons pour établir le texte du Nouveau Testament.

Ce n'est pas assez que de connaître les ressources que nous possédons dans les bibliothèques publiques ou privées, pour faire la critique du Nouveau Testament. Il faut encore dire l'usage qu'on fait de tous ces matériaux qui vont s'accumulant au milieu de nous au fur et à mesure que les siècles s'écoulent, et montrer aussi l'usage qu'on pourrait ou qu'on devrait en faire.

« Il ne suffit pas de « connaître les sources « – Pourquoi ? »

Dans cet article nous nous proposons d'examiner la première de ces questions, c'est-à-dire, de parler de l'usage qu'on a fait jusqu'à ce jour des sources qui nous ont été conservées, pour constituer le texte du Nouveau Testament.

« Question qu'on va « examiner dans cet « article. »

Pour être court et cependant suffisamment complet, nous diviserons en trois époques ou en trois périodes l'histoire du texte imprimé ; car nous renonçons à parler des travaux antérieurs, de peur que cela ne nous menât trop loin. Ce que nous avons déjà dit (pages 349–386) suffit amplement au but que nous nous proposons.

Donc trois périodes dans l'histoire du texte imprimé : 1° La première va de 1514 à 1633. — 2° La seconde de 1633 à 1830. 3° La troisième de 1830 à 1883.

« On divise en trois pé- « riodes l'histoire du « texte imprimé. »

Dans chacune de ces périodes nous énumérerons rapidement les éditions qui ont paru ; nous ferons connaître ensuite les principaux traits qui forment le caractère de chacune d'elles et enfin nous nous attacherons à mettre en lumière les principes qui ont guidé les éditeurs du Nouveau Testament.

« De quoi parlera-t- « on dans chaque pé- « riode. »

Paragraphe premier.
Première période (1514-1633)
Editions. - Caractères. - Principes.

« Première période. »
« 1514 - 1633. »

La première période commence avec la première édition du Nouveau Testament et finit à l'apparition de ce qu'on a appelé le « Texte Reçu », c'est-à-dire, à l'année où parut la seconde édition des Elzévirs (1633).-

« Des éditions qui »
« ont paru dans »
« cette période. »

I.- C'est un haut dignitaire de l'Eglise Romaine qui ouvre la série des éditeurs du Nouveau Testament, le Cardinal Ximenès Cisneros (1436 - 1517), auquel est due la première Polyglotte, la Polyglotte connue sous le nom d'Alcala (en latin, complutensis). L'édition du Nouveau Testament grec du Cardinal Ximenès est la première qui a été imprimée (1514), mais ce n'est pas la première qui a été mise à la disposition du public ; car, le Cardinal Ximenès étant venu à mourir, la publication de sa polyglotte fut différée jusqu'en 1522. Dans l'intervalle parut la première édition d'Erasme (1516), qui fut suivie, à divers intervalles, de quatre autres : 1519, 1522, 1527, 1535. Il faut compter ensuite celle des Aldes à Venise (1518), surtout celles de Robert Etienne (1546, 1549, 1550 et 1551 - c'est dans cette édition qu'est employée pour la première fois la division par chapitres et par versets), de Théodore de Bèze (1565, 1576, 1582, 1589, 1598) et enfin celles des Elzévirs (1624, 1633), dont la seconde édition a donné le nom à ce qu'on a appelé le « Texte Reçu », des mots qui se trouvent dans leur préface : « Textum ergo habes, nunc ab omnibus **Receptum**. »

« Tendance des esprits »
« durant cette 1ère »
« période. »

II.- Dans cette première période, le Nouveau Testament grec fut publié par des Hellenistes, qui se posaient simplement en lettrés. Le cardinal Ximenès et les savants qu'il employait étaient catholiques, cela va sans dire ; les Aldes étaient catholiques ; Erasme lui-même a vécu et est mort catholique. Les Etienne ont fini par

tomber dans le protestantisme, dont Théodore de Bèze fut un des chefs. Néanmoins, à cette époque, la réforme qui avait tourné une partie de l'Europe contre l'Eglise, n'avait pas encore entamé la tradition chrétienne. Celle-ci jouissait de toute son autorité. Les savants demeuraient des chrétiens, s'ils ne voulaient plus être des catholiques. On était encore dans toute la ferveur du mouvement helléniste qu'avait provoqué la Renaissance. On ne voulait plus de Rome, mais on acceptait volontiers tout ce qui venait de Constantinople.

Cette situation et cette tendance des esprits nous expliquent parfaitement les principes qui ont dirigé les éditeurs durant cette première période.

« Principes qui président à la rédaction de toutes ces éditions. »

III.- Toutes les éditions sont faites d'après un même principe : elles prennent pour base ce que les Elzévirs ont appelé le « Texte Reçu », mais ce qu'on aurait peut-être mieux fait d'appeler le « Texte traditionnel », parce que, pris dans son ensemble, c'était celui dont l'Eglise grecque se servait dans ses offices, de temps immémorial, et que les générations se transmettaient depuis des siècles, l'une à l'autre, sans graves altérations. Ceux qui, dans ces derniers temps, ont voulu reconstruire un texte très différent n'ont pas fait difficulté d'avouer que saint Jean Chrysostome se servait d'un texte semblable au Texte Reçu. Le Texte Reçu, disent Messieurs Hort et Westcott « est virtuellement identique avec celui qu'employaient Chrysostome et les autres Pères d'Antioche, dans la dernière partie du IVe siècle (1) », c'est-à-dire de l'an 370 à l'an 400.

« Manuscrits qui ont été employés pour préparer ces éditions. »

On connaît peu de choses sur les manuscrits dont se servirent les premiers éditeurs, à l'exception d'un tout petit nombre qu'on a classés parmi les premiers cursifs (1-9). En général, ces manuscrits étaient postérieurs au dixième siècle. De plus, comme on était alors à l'enfance de la critique textuelle, on ne se préoccupait pas des divergences de détail, lorsqu'elles ne touchaient pas à la substance du texte. On n'indiquait pas non plus les sources, ou on ne les indiquait que vaguement. Robert Etienne se servait des lettres de l'alphabet

(1).- The New Testament in Greek I, p. 547.

« Imperfection des procédés critiques mis en oeuvre par les premiers éditeurs. »

grec, mais cela ne suffisait pas. Et c'est pourquoi on ignore encore, à l'heure qu'il est, quels étaient plusieurs des manuscrits employés par les premiers éditeurs, où ils sont maintenant et même s'ils existent. Il a donc fallu recommencer le travail de collation à nouveau, dans les temps modernes, aussitôt que la critique est devenue plus exigente. On a observé alors que ces éditeurs n'avaient pas toujours fait leur oeuvre avec le plus grand soin, et, peu à peu, il s'est développé un sentiment de défiance qui a frappé de discrédit, non pas seulement les accessoires, mais la substance même de leur travail. Ce sentiment s'est manifesté dans un dicton passé pendant quelque temps à l'état de maxime, dans une école qui traite le « Textus Receptus » de « Textus non recipiendus. »

Paragraphe deuxième (1633-1830).

Éditions. — Caractères. — Principes.

« Seconde période » « 1633 - 1830. »

I. — Le sentiment de défiance auquel nous venons de faire allusion s'est surtout développé pendant la seconde période, qui va de 1633 jusqu'à 1830. Et nous allons bientôt expliquer à la suite de quel travail intellectuel et moral il est venu à se manifester avec la violence qu'on lui trouve chez quelques écrivains du XVIIIe et du XIXe siècle.

Pendant la première période on était encore dans l'enfance de ce qu'on a appelé la critique. On se laissait guider par la tradition, sinon par l'Église, et on acceptait volontiers l'oeuvre telle que les siècles l'avaient léguée à l'époque actuelle. Mais, peu à peu, il se fit une révolution complète dans les esprits, et c'est pourquoi, la critique, tout en passant de l'état d'enfance à l'âge de l'adolescence et de la virilité, produisit des résultats moins sûrs que dans l'époque précédente.

« Éditions qui ont paru pendant cette seconde période. »

Pendant la seconde période (1633-1830) parurent les Polyglottes de Lejay (1628-1645), de Bryan Walton (1650-1657), les éditions de John Fell (1675), de John Mill (1707), de J. Albert Bengel (1734), de J. Jacques Wetstein (1751-1764), de Griesbach (1774-

—1796), de Ch. Frederick Matthaei (1788, 1803—1807), de Karl Alter (1786), A. Birch (1801), J. Martin Scholz (1830—1836), etc..

II.— Cette période est remarquable par trois choses: a.— Premièrement par les progrès effrayants, que fit le Rationalisme, dans tous les pays protestants, surtout en Allemagne et en Angleterre. La foi se perdit et on en vint à douter de tout. Ce ne fut plus à l'Église qu'on s'en prit: ce fut aux Saintes Écritures elles-mêmes. On les traita comme des livres ordinaires, quelquefois avec un peu moins d'estime et de respect.

« a.— Progrès que fait le Rationalisme. »

b.— Le second caractère de cette époque est une grande défiance pour tout ce qui tient à l'Église, en particulier, un grand mépris pour la tradition. Il suffit que l'Église admette quelque chose pour qu'on accepte le contraire, presque sans examen. On croit que l'Église a pris à tâche de tromper tout le monde; et, si on ne va pas jusqu'à l'accuser d'avoir tout falsifié de propos délibéré, on l'accuse, au moins, d'avoir accompli, avec la plus grande négligence, sa mission de dépositaire et de gardienne des Saintes Écritures.

« b.— Réaction contre tout ce qui tient à l'Église, par suite contre la tradition chrétienne. »

c.— Enfin, un troisième caractère de l'époque dont nous parlons, c'est l'exploration régulière d'un nombre considérable de sources, auparavant inconnues ou à peine examinées. C'est là le grand mérite de tous les éditeurs dont nous avons cité les noms; et c'est aussi le plus juste titre qu'ils ont acquis à notre reconnaissance, bien que tout soit loin d'être parfait ou irréprochable, même dans cette partie de leur oeuvre. On peut dire, en général, que le défaut de toutes leurs éditions est l'inexactitude. Les éditeurs ont trop embrassé et n'ont rien exécuté à fond, ce qui a obligé ou obligera un jour à recommencer tous les travaux de collation. On arriverait plus aisément à savoir ce que contiennent les sources manuscrites, si chaque éditeur faisait bien ce qu'il fait. Voici néanmoins un aperçu de tous les résultats nouveaux obtenus par ces diverses éditions.

« c.— Exploration méthodique et régulière des sources. »

« Chiffre approximatif des manuscrits examinés. »

Robert Étienne collationna	 16	manuscrits
B. Walton	" 16	"
J. Fell	" 20	"
J. Mill	" 85	"

L. Küster collationna	. . . .	10	manuscrits
J. Wetstein	"	102	"
Ch. F. Matthaei	"	70	"
K. Alter	"	22	"
A. Birch	"	40?	"
J. Griesbach	"	65	"
J.M. Scholz	"	15?	"
En tout	. . . .	461	"

« Raisons qui rendent « ce chiffre illusoire et « trompeur. »

Il semblerait que ce résultat dût complètement satisfaire, car cela fait à peu près le quart des manuscrits de toute espèce qu'on sait exister. Malheureusement il faut défalquer un certain nombre de doubles et considérer un très grand nombre de collations comme non avenues. Beaucoup de ces éditeurs n'ont fait que reproduire des collations déjà parues et ont répété les erreurs commises ou propagées par leurs devanciers. L'œuvre est donc, en grande partie, à refaire. Ce n'est pas sans de justes raisons que le critique et le collationneur le plus exact de notre temps a qualifié les listes que nous possédons des manuscrits grecs de « splendide misère », tant il y a peu de ces manuscrits qui soient connus exactement.

« F. Christian Matthaei est celui qui a « examiné les sources « le plus scrupuleusement pendant cette « seconde époque. »

De tous les éditeurs nommés plus haut, Christian Frederick Matthaei est presque le seul auquel on puisse absolument se fier. La plupart des autres sont sujets à caution, et quelques-uns sont d'une inexactitude notoire, A. Birch et J. M. Scholz pour ne citer que deux exemples.

« Principes qui s'élaborèrent lentement pendant cette période. »

III.— Néanmoins ce retour aux sources et cette accumulation de matériaux provoqua des réflexions et donna naissance à diverses théories.

« Conséquences qui résultaient nécessairement du rejet de la « tradition ecclésiastique. »

a.— On vit, tout d'abord, que, du moment où on rejetait la tradition de l'Église, l'établissement du texte du Nouveau Testament devenait une œuvre simplement herculéenne. Comment collationner tant de manuscrits ?— Et, s'il fallait attendre que cette collation fut terminée, et terminée d'une manière irréprochable, à quelle

« Immensité de la tâche.

époque pourrait-on enfin avoir une édition critique du Nouveau

Testament ? – C'était à désespérer de voir jamais la fin d'une telle entreprise.

« que la critique avait « à accomplir. »

b. – De la difficulté et de l'immensité de l'oeuvre est née un système qui a été poussé jusqu'à l'extrême en ces derniers temps, la théorie des familles et des recensions, qui est devenue la théorie des généalogies, comme on parle de nos jours. Il faut ajouter, d'ailleurs, que certains faits semblaient justifier ce classement des sources; car, une étude même rapide des matériaux accumulés ne tardait pas à montrer que certaines leçons avaient cours dans certains manuscrits et dans certaines versions de préférence à d'autres, si bien que, connues les tendances générales, on pouvait, en bien des cas, dire : on trouvera telle et telle variante dans tel et tel manuscrit, telle ou telle version, même avant de les avoir examinés sur ce point particulier.

« Théories développées « à cette époque. »

c. – Le premier qui conçut le système fut Albert Bengel. Celui qui lui donna naissance et qui le rendit célèbre fut Griesbach, à la suite duquel marchèrent J. L. Hug et J. M. Scholz, avec bien des divergences sur les points secondaires, cela va sans dire; mais enfin, ces quatre critiques, A. Bengel, J. Griesbach, J. L. Hug et J. M. Scholz, ont tous, plus ou moins, admis et défendu le système aujourd'hui un peu démodé des recensions et des familles.

« Qui les a conçues « et formulées. »

Comme le système dont nous parlons se trouve, plus ou moins, sous une forme ou sous une autre, à la base de tous les travaux modernes, nous sommes obligés de nous arrêter quelque temps à le faire connaître. Nous nous attacherons surtout à en signaler les défauts, mais sans vouloir nier par là qu'il ne contienne un certain élément de vérité. C'est bien le cas ou jamais de redire que l'« erreur n'est qu'une vérité dont on abuse. »

d. – C'est d'abord s'exposer à se tromper beaucoup que de comparer les 2000 manuscrits existant à 2000 personnes. car on est naturellement porté à pousser la comparaison jusqu'au bout et alors on tombe infailliblement dans l'erreur. On peut, en effet, savoir, en grande partie, l'histoire de 2000 personnes vivantes, et, en les interrogeant, arriver à établir leur arbre généalogique, de façon à déterminer si elles sont parentes, et à quel degré; mais il n'en est pas

« Dangers que présente la théorie des recensions des familles « et des généalogies. »

« Peut on assimiler « rigoureusement 2000

« manuscrits à 2000 « personnes? »

de même des 2000 manuscrits déposés dans nos bibliothèques. On ne connaît l'histoire de presque aucun; on ne sait pas d'où ils viennent; on ignore même souvent quand ils sont venus chez nous. Prenez, par exemple, le célèbre manuscrit B, et on ne pourra pas vous dire à quelle époque il est arrivé à Rome; les critiques seront même partagés sur la question de savoir s'il a été écrit dans la Calabre ou en Égypte. Or, tant qu'on ne connaîtra pas l'histoire des manuscrits, ce sera se duper et duper les autres que de vouloir essayer de dresser leur arbre généalogique.

« Pourquoi? — Différences essentielles. »

« A quoi pourrait-on « comparer les 2000 « manuscrits du Nouveau Testament? »

2. — Prenez, non pas 2000 personnes vivantes, mais bien 2000 squelettes, aux quatre coins de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, en creusant à diverses profondeurs dans les couches de la terre, et essayez de dresser leur arbre généalogique: vous aurez-là une image à peu près exacte de ce qu'on veut tenter pour les 2000 manuscrits grecs. Cependant, il est certain que ces 2000 squelettes représentent 2000 descendants d'Adam ou de Noé, de même que les 2000 manuscrits grecs descendent à plus ou moins de distance, d'un seul et même original.

« Faits certains mon- « trant ce que ce sys- « tème contient de peu « fondé. »

3. — Ce qu'il y a de certain c'est que jusqu'à ce jour on n'a pas encore apporté un seul cas où il fût évident que deux manuscrits avaient été copiés l'un sur l'autre, par exemple, un cursif sur un oncial. On a démontré, il est vrai, que F3 (Codex Augiensis, voir plus haut page 401) et G3 (Codex Boernerianus voir page 402) ont été copiés à peu de distance sur le même original; mais, cet original, on ne le possède pas, on ne sait pas même s'il existe encore. De plus, on déclare que « c'est un cas pour ainsi dire unique. » On a également reconnu que les cursifs 13, 69, 124, 346, dérivaient du même exemplaire, mais, cet exemplaire, où est-il? — On n'en sait rien. — Dès lors, à quoi bon parler de généalogies? — Comment pousser la comparaison à ces extrêmes limites. Nous sommes encore loin de l'époque où on pourra classer nos manuscrits de cette manière. Des années et même des siècles s'écouleront, avant qu'on en vienne là. On ne peut donc parler de familles et de généalogies que d'une ma-

« Pourra-t-on un jour « classer les manus- « crits en familles et « en [illegible]? — »

nière très générale.

« Sommes-nous loin « de cette époque? »

f.– Ce ne serait, du reste, pas sans danger qu'on agirait autrement. En effet, à force de répéter les mots et la comparaison, on raisonnerait comme si elle reposait sur quelque chose de sérieux et on tomberait infailliblement dans quelque erreur. Voici, en particulier, cinq illusions auxquelles on est exposé et contre lesquelles il est bon de se prémunir:

« Danger auquel on « s'expose en voulant « forcer la comparaison. »

On est tenté 1° d'assimiler la génération des manuscrits, qui se fait par la copie, à des générations humaines et à raisonner sur les généalogies des manuscrits comme on raisonne sur les généalogies humaines.

« Cinq illusions aux« quelles on est exposé « et cinq illusions cons« tituant de graves dan« gers pour la critique « biblique. »

2° On est tenté d'attribuer moins de valeur à la copie qu'au manuscrit qui a servi d'original, non pas seulement dans un cas donné, dans un cas particulier, mais d'une manière générale.

3° On est porté à supposer facilement que tous les manuscrits modernes, par exemple les cursifs, dérivent d'un seul et même manuscrit ancien.– Ceci est vrai, si on parle du manuscrit le plus ancien, c'est-à-dire, du premier original, mais n'est plus vrai d'un manuscrit du IVe ou du Ve siècle.

4° Cette erreur en engendre naturellement une autre; car elle incline à croire qu'un manuscrit, par cela seul qu'il est plus ancien, est nécessairement bon, ou, en tout cas, meilleur qu'un manuscrit plus moderne.

Cela est vrai tout au plus du manuscrit le plus ancien, c'est-à-dire, du premier original, mais n'est nullement vrai des manuscrits postérieurs.

5° Par suite on est porté à conclure qu'il est superflu d'étudier et de compulser les manuscrits modernes, et c'est ainsi qu'on arrive à tirer la conséquence qu'il suffit de publier ℵ ou B, ou ℵ et B, et que tout sera fini par là.

Voilà les cinq illusions auxquelles on est exposé, et les illusions auxquelles certaines personnes fort savantes se sont laissées aller.

g.– N'est-ce pas, en effet, à cette assimilation entre les ma-

« Y est on tombé?

nuscrits et les générations humaines qu'est dû cette aveugle préférence accordée à quelques anciens manuscrits ? N'est ce point parcequ'on a supposé que le type primitif devait être mieux conservé dans les premières générations qu'on a fait une place à part au manuscrit vatican et au manuscrit sinaïtique ? – Si on n'avait pas été aveuglé par la comparaison, n'aurait-on pas aperçu, depuis longtemps, que dans la généalogie des manuscrits, il y a un principe d'erreur, la volonté, qui existe à peine ou qui n'existe même pas du tout dans les générations humaines ? Que peut la volonté dans une génération humaine ? – Elle peut faire qu'elle ait lieu ou qu'elle n'ait pas lieu ; mais, posée la cause, l'effet s'en suit fatalement ; et, si cet effet ressemble ou ne ressemble pas à sa cause, la volonté n'y est pour rien. Il ne dépend pas du père que son fils lui ressemble ou ne lui ressemble pas. Lorsqu'il s'agit, au contraire, de la génération d'un manuscrit, tout dépend de la volonté ou à peu près : la copie ressemblera ou ne ressemblera pas substantiellement à son original, suivant que le copiste l'aura ou ne l'aura pas voulu.

« Raison fondamentale qui fait que la généalogie d'un manuscrit ne peut pas être assimilée à la généalogie d'un homme. »

h. – Par conséquent, le fait même de l'ancienneté est ici, relativement parlant, très secondaire. Un manuscrit peut être très ancien et cependant différer de son original, beaucoup plus qu'un manuscrit moderne. Tout le monde le comprend, et, malgré cela, c'est cette erreur si palpable qui a servi de base à la théorie la plus en vogue de notre temps, à propos de la critique textuelle du Nouveau Testament.

« Pourquoi le fait de l'Ancienneté d'un manuscrit est-il relativement secondaire ? »

i. – On s'est dit que les copies ne valant pas plus que leurs originaux ; tous les cursifs modernes ne valaient pas plus que les onciaux sur lesquels ils avaient été copiés. Cela n'est peut-être pas exact, car cela laisse supposer qu'un manuscrit est toujours copié sur un original unique, ce qui n'est pas vrai : Néanmoins cette assertion est foncièrement vraie. Mais où l'erreur commence, c'est lorsqu'on se croit dispensé de consulter tous ces manuscrits sous prétexte qu'ils représentent, dans l'ensemble, un type unique et que, par suite, ils dérivent d'un seul exemplaire. Car tout est faux dans cette supposition : il n'est pas, d'abord, absolument vrai qu'il n'y

« N'y a-t-il pas une grande confusion à la base de toutes les théories modernes ? »

ait pas de variantes mêmes notables entre les manuscrits modernes, et il l'est moins encore que ces manuscrits n'ait eu qu'un ancêtre au IVe siècle, de telle sorte que numériquement parlant ces manuscrits n'aient pas plus de valeur que ℵ, ou B, ou A, ou C. Si le texte actuel était le « Texte Reçu », au temps de saint Chrysostome, il existait déjà bien auparavant, non pas dans un, mais dans beaucoup de manuscrits plus anciens que ℵ, A, B, C de deux ou trois siècles.

« Les manuscrits cursifs dérivent-ils d'un « seul et même oncial écrit au IVe siècle ?

J.– Si on publié correctement le texte que renferme ℵ ou B, on aura assurément un texte qui remontera au IVe siècle, puisqu'il est admis que ces manuscrits sont de cette époque ; mais il n'est pas sûr 1° que ce texte soit le texte le plus reçu dans l'Eglise à cette époque, et 2° il l'est moins encore que ce soit le texte primitif. Tout cela demande à être démontré.

« Ne faudrait-il pas « démontrer que tous « les cursifs dérivent « de ℵ ou de B, pour « que les théories modernes fussent admissibles ? »

K.– On ne manquera de nous faire ici une objection : on nous dira : « Mais, alors, vous ne voulez pas traiter le texte du Nouveau » Testament comme le texte d'Homère ou de Virgile. Car, aujourd'hui, » les éditeurs antiques reconnaissent qu'une des choses les plus importantes à faire c'est d'établir, avant tout, la généalogie des manuscrits » d'après lesquels on publié un texte. Sur quoi vous appuyez-vous » donc pour faire une place à part au texte de l'Evangile ? »

Il est facile de répondre à cette objection. – Laissons de côté la théorie et l'importance qu'on lui donne. Elle est vraie quant au fond, bien qu'on puisse y faire des critiques de détail et des critiques très sérieuses. Oui, il est bon, il est utile de savoir si les trois, quatre, cinq, six, dix manuscrits, dont on se sert pour publier les oeuvres de Virgile ou d'Homère, dérivent les uns des autres, médiatement ou immédiatement. Mais qui ne voit, tout de suite, que le cas n'est plus le même lorsqu'il s'agit de publier le texte du Saint Evangile. Ainsi 1° Nous n'avons plus à faire à cinq ou à six manuscrits, mais à des centaines et à des milliers. – 2° Le texte d'Homère ou de Virgile a été copié par des gens qui ne savaient pas ou qui savaient rarement par coeur ce qu'ils copiaient, tandis que la plupart de ceux qui ont transcrit l'Evangile en possédaient par coeur,

au moins, de nombreux fragments. 3° De plus qui s'est préoccupé de sauvegarder le texte d'Homère, de Virgile ou de Platon ?– Personne. – En tout cas, n'ont eu ce souci que les grammairiens et les littérateurs, autorité très respectable sans doute, mais cependant autorité qui n'est pas infaillible ; autorité, d'ailleurs, dont l'action est essentiellement intermittente et qui ne remplit pas toujours sa tâche avec le plus grand zèle et le plus grand dévouement. Et maintenant qu'on considère le Nouveau Testament et on verra qu'il n'y a pas eu un seul jour, une seule heure, où il n'ait été gardé par les chrétiens, par le clergé et par les fidèles. Si quelques personnes ont cherché à l'altérer, beaucoup d'autres ont fait de sérieux efforts pour le conserver intact, et, en somme, lorsqu'on pèse mûrement les circonstances de temps, de lieux et de personnes; les vicissitudes qu'hommes et choses ont subies pendant dix-huit siècles ; lorsque surtout on compare le sort qu'ont eu toutes les autres oeuvres à celui qu'a eu l'Evangile, on est étonné de l'état d'intégrité et de pureté relative dans lequel celui-ci nous est parvenu. Aucune oeuvre purement humaine ne peut soutenir la comparaison avec lui. (Voir Chapitre Premier, pages 21-32). Toutes s'effacent devant lui, et, de même qu'il n'en est pas une seule qui ait été aussi lue, il n'en est pas une également qui soit parvenue jusqu'à nous mieux conservée et plus intacte.

Paragraphe Troisième.

Troisième Période (1830-1883).

Éditions.– Caractères.– Principes.

Troisième Période « 1830 – 1883. »

I.– La troisième Période commence à 1830, au moment même où J. Martin Scholz donnait son édition, basée sur la théorie des Recensions et des familles et publiait la liste la plus complète que nous ayons encore eue des manuscrits grecs relatifs au Nouveau Testament.

« Principales éditions qui ont été faites. »

Durant cette troisième période, qui dure depuis bientôt plus de cinquante ans, cinq éditeurs ont acquis, ou sont en train d'acquérir une certaine notoriété, à savoir, Charles Lachmann (1793-1851), Samuel Prideaux Trégelles (+ 1872), C. Tischendorf (+ 1875) Brooke Foss Westcott et John Fenton Anthony Hort.

De ces cinq éditeurs, deux appartiennent à l'Allemagne et trois à l'Angleterre. Presque tous ont subi, plus ou moins, l'influence du Rationalisme et il n'en est pas un, en tout cas, qui n'ait manifesté dans ses écrits les tendances que nous avons signalées précédemment ou qui ne les ait appliquées dans ses éditions du Nouveau Testament. Ces cinq éditeurs ont travaillé consciemment ou inconsciemment, sous l'influence des illusions que la théorie des familles était apte à faire naître et que nous avons indiquées plus haut.

« Le Texte Reçu ? — Qu'en a-t-on fait ? »

II.— C'est pourquoi le Texte Reçu a été mis de côté par eux, et cela de propos délibéré. A partir de 1830, on n'a pas plus tenu compte du Texte traditionnel que s'il n'existait pas. On a rejeté sans cérémonie le texte que l'Eglise grecque avait livré aux éditeurs du XVIe et du XVIIe siècle, et on est remonté d'un bond à deux ou trois manuscrits anciens, uniquement par ce qu'ils étaient anciens, on ne s'est pas même demandé si ces manuscrits étaient les bons et les meilleurs. Du moment où ils étaient les plus anciens on a conclu qu'ils étaient les meilleurs.

« Premier Postulatum sur lequel reposent les éditions faites de 1830 à 1881. »

C'est sur ce premier postulatum que reposent les principales éditions de cette dernière période, celle de Lachmann (1831 – 1851), celle de Trégelles (1857 – 1872), celle de Tischendorf (1865 – 1872) et celle de Messieurs Hort et Westcott (1881 – 1882).

« L'a-t-on discuté et démontré ? » « A-t-on examiné ce problème ? – Non. »

Si on s'était arrêté à discuter le Postulatum et à en examiner la valeur, cela aurait demandé du temps, exigé des recherches pénibles et la discussion au lieu de convaincre, aurait peut être provoqué des doutes. C'est pourquoi, on a trouvé plus simple de la supprimer. On a conclu directement : « Les manuscrits ℵ, B, C, sont les plus anciens; donc ils sont bons, donc ils sont les meilleurs ! »

C'est pourquoi il ne sera peut-être pas inutile de montrer, par un exemple pris en dehors des études bibliques, qu'on peut avoir

des manuscrits très anciens et cependant fort mauvais. En voici un qui apparaît tout à fait à point.

« N'existe-t-il pas « des manuscrits très « anciens et cependant « très-incorrects ? »

On sait qu'il s'est formé en France une société pour favoriser le développement des études grecques. Cette société publie, outre un Annuaire, une série de Monuments grecs, format in f°. Or, dans le fascicule numéro 8, paru en 1879, M. Henry Weil a édité un Papyrus, dont on connaît la date et la provenance. Ce Papyrus vient du Serapéum de Memphis (pages 34-36) et remonte vraisemblablement à l'an 161 avant l'ère chrétienne. C'est, comme on le voit, un âge fort respectable. Entre autres documents écrits sur ce Papyrus, figure un fragment de la Médée d'Euripide, dont nous possédons le texte dans nos éditions du poëte grec. Or, voici le jugement que M. Weil porte sur ce document : « En comparant ces deux textes (celui

« Exemple pris dans « la littérature profa- « ne. »

» du Papyrus et de la Médée d'Euripide), on voit que celui du Papyrus » est hérissé des fautes les plus graves. Le plus récent et le plus mau- » vais de nos manuscrits d'Euripide vaut infiniment mieux que » cette copie faite il y a deux mille ans, dans le pays où florissaient » l'érudition hellénique et la critique des textes ..... Nous voyons » clairement que l'homme qui jeta, je ne sais trop dans quel des- » sein, cette fannaga sur deux ou trois colonnes de notre papyrus, é- » tait aussi ignorant que négligent. Je le prends pour un égyp- » tien n'ayant qu'une connaissance très imparfaite de la langue » grecque et ne possédant aucune notion ni sur l'orthographe, ni » sur les règles les plus élémentaires du trimètre iambique. Le » plus singulier est qu'il commence sa copie au milieu d'un sens » et qu'il la finit de même. Il oublie des lettres nécessaires, il » en ajoute de parasites, il les met les unes pour les autres. il tron- » que les mots ou il les altère, au point de détruire quelquefois » la suite de la construction et le sens du passage. (1)

Après un pareil témoignage il est inutile d'insister davan-

---

(1).– Monuments grecs publiés par l'Association pour l'encouragement des études grecques en France.– Fascicule 8, 1879, page 17.

tage pour prouver qu'un manuscrit peut être très ancien sans être pour cela un bon, un excellent manuscrit, le meilleur des manuscrits qu'on puisse employer.

Supprimez le mot papyrus et mettez à la place le nom du Codex Regius (L), celui du Vatican (B) ou du Sinaïtique (ℵ) et vous trouverez dans M. Henri Weil, ce qu'il faut penser des documents qui font autorité, depuis cinquante ans, dans la critique Biblique.

a.– C'est néanmoins en se réglant sur ce grand Postulatum : « le plus ancien manuscrit est le meilleur des manuscrits » qu'il a fait, que Charles Lachmann ne s'appuie souvent que sur un manuscrit ancien, quelquefois sur deux ou sur trois, au maximum sur quatre. Parmi les Pères, il n'a tenu compte que d'Origènes et parmi les versions, il ne s'est occupé que des versions latines. Il lui était, d'ailleurs, impossible de mettre à profit les ressources que fournissent les versions coptes, syriennes et arméniennes, puisqu'il ne connaissait pas les langues dans lesquelles on a publié ces versions a.– « Lachmann – »

b.– Samuel Prideaux Tregelles a augmenté le nombre des autorités, mais, en définitive, il n'a tenu compte que de celles qui s'accordaient avec les manuscrits les plus anciens, avec B surtout et avec ℵ. b.– « Samuel Prideaux Trégellès. »

c.– Tischendorf a accumulé les citations, mais montré la plus complète indifférence pour tout ce qui ne s'accordait pas avec B, surtout avec ℵ. c.– « C. Tischendorf. »

Il est difficile d'imaginer quelque chose de plus irrationnel et ce n'est pas être fort sévère que de traiter cela de « système inventé » pour rendre la critique textuelle aisée et facile. » Il n'est pas nécessaire, en effet, de se donner beaucoup de mal pour collationner les manuscrits et pour discuter leurs variantes : il suffit de publier correctement ℵ ou B, et tout est fini. Seulement ce système est tellement faux qu'il ne résistera pas longtemps dès qu'un adversaire déterminé et suffisamment équippé le chargera un peu à fond. Avant dix ans, on s'étonnera que des hommes sérieux et instruits aient pu montrer un culte si idolâtrique pour un petit nombre de mauvaises

autorités, ou d'autorités de second ordre. Déjà, d'ailleurs, l'engouement est passé et la réaction commence à se faire sentir.

« Foss Westcott « et Anthony Hort. »

d.– Les derniers éditeurs du Nouveau Testament, Brooke Foss Westcott et Fenton John Anthony Hort ont compris qu'il ne suffisait plus de mettre en avant, א ou B, même א et B. Il fallait démontrer la valeur prépondérante de ces deux manuscrits; ils ont en effet, essayé de prouver qu'ils représentaient un texte plus pur que le Texte Reçu; mais, la manière dont ils se sont acquittés de leur oeuvre est, pour le moins, très imparfaite.

« ce qu'ils ont essayé « de prouver. »

III.– Au lieu d'établir laborieusement, avec nombreuses preuves à l'appui, que le « Texte Reçu » dérivait de manuscrits semblables à א ou à B, par additions, par suppressions, par modifications, par croisements de texte, ce qui eût été une méthode rationnelle, mais une méthode longue, pénible, exigeant des recherches, nécessitant une discussion minutieuse, ils ont préféré inventer des théories. C'est, en effet, plus facile et moins pénible.

« Comment s'y sont-« ils pris? – Ont-ils « démontré que les « croisés dérivaient « de א et de B. »

a.– Ils ont d'abord avoué que le Texte Reçu était le Texte de St Chrysostome et des autres Pères de l'Église, appartenant à la seconde moitié du IVe siècle. Ils l'ont, dès lors qualifié de Recension Syrienne tandis qu'ils ont appelé les trois autres, Recension Occidentale, Recension Alexandrine, Recension Neutre.

a.– Aveu écrasant « fait par ces éditeurs. »

b.– Ils ont affirmé que la Recension Syrienne avait été fabriquée dans la seconde moitié du troisième siècle par la fusion des précédentes et ils ont conjecturé qu'elle avait dû être adoptée conciliairement, à deux reprises, de l'an 250 à l'an 350, par les délégués des quatre Patriarchats d'Orient. Malgré ce double verdict rendu en faveur de la Recension Syrienne par l'Église d'Orient, Messieurs Hort et Westcott pensent qu'elle n'a aucune valeur et aucun droit de passer pour le texte même de l'Évangile.

« Le Texte Reçu a-« t-il été approuvé « deux fois par l'É-« glise orientale? »

Des autres Recensions, aucune n'est, non plus, primitive; mais les deux savants éditeurs croient avoir trouvé dans le manuscrit Sinaïtique, surtout dans le manuscrit Vatican un texte pur et antérieur à toutes les recensions. C'est pourquoi, suivant eux, plus on adoptera le texte de ces manuscrits, en particulier,

« Pourquoi le texte de א et « de B est-il plus pur « que celui de n'importe « quel autre manuscrit? »

celui du second, et plus aussi on se rapprochera du texte original de nos Saints Evangiles.

Comme nous exposons un système où les généalogies jouent un grand rôle, on pourrait traduire, à l'aide du tableau ci-joint, les idées que M. Hort a exposées, dans son introduction à l'édition critique qu'il a donnée en collaboration avec M. Brooke Foss Westcott.

« Comment pourrait-on « graphiquement représenter le système « de Messieurs Hort et « Westcott ? »

$\aleph$ = B.

1. Recension Alexandrine. 2 Neutre, 3 Recension occidentale.

Texte Cureton vers 250

Péchito vers 350 = Texte Reçu.

On comprend, à l'aide de cette figure, comment la Péchito et le « Texte Reçu » peuvent être d'accord dans représenter le texte primitif. Tous les deux ne sont qu'une fusion à la seconde puissance des trois Recensions Alexandrine, Neutre et Occidentale, qui elles-mêmes sont postérieures aux texte que nous ont conservé les plus anciens manuscrits, $\aleph$ et B.

Voilà l'exposé du système.—

c.— Cette théorie, rendue publique au moment où paraissait en Angleterre, la Version Anglaise (17 Mai 1881), à la révision de laquelle ses auteurs avaient pris part; cette théorie a fait du bruit et elle le méritait. Non pas qu'elle ait, en elle-même, grande valeur — car elle ne repose que sur des hypothèses et des conjectures purement imaginaires — mais parce qu'elle a montré à quels excès peut se laisser aller la critique une fois dévoyée, et le danger qu'il y aurait à persévérer dans la voie où on s'est engagé avec Lachmann, Trégelles et Tischendorf. On s'étonne que des hommes intelligents et savants aient pu formuler, d'une manière si peu sérieuse, une théorie aussi grave et qu'au lieu de se présenter escortée de textes et de preuves ils n'aient apporté que des conjectures transformées insensiblement en faits historiques

d.— Nous ne pouvons pas nous arrêter à discuter à fond « Courte discussion

« du système de Messieurs Hort et Westcott. »

cette théorie. Il faudrait, pour cela, écrire un volume plus gros que celui de Monsieur Anthony Hort. Du reste, cela n'est nullement nécessaire, grâce au principe « Quod gratis asseritur gratis negatur. »

Nous choisirons seulement deux points; et d'abord, ce que ces

a.– « Ce qu'ils disent de la Récension Cureton. »

messieurs disent de la Recension Curetonienne. Suivant eux, le texte Cureton est une première édition de ce qu'ils appellent la Recension syrienne et cette première édition a été mise de côté par l'Église en tant qu'Église. Voici comment ils prouvent leur théorie: « Pour expliquer l'ensemble des faits, il faut supposer que la Version syrienne a subi, comme la Version latine, une révision longtemps après son apparition, et que les manuscrits syriaques ordinaires représentent, non le texte primitif, mais un texte altéré. Cette hypothèse a été merveilleusement confirmée par la découverte, qu'on a faite de nos jours, d'une portion des Évangiles, où la Version nationale nous a été conservée à peu de chose près dans la forme antérieure à la révision. Les faits semblent démontrer que la Révision syrienne fut faite ou sanctionnée par quelqu'un jouissant d'une haute influence personnelle ou religieuse. En effet, presque tous les manuscrits de l'ancienne version syrienne ont disparu, tandis que nous possédons un nombre considérable d'exemplaires de la Vulgate syriaque (Péchito). »(1)

« Combien ce seul passage contient-il de pures suppositions? »

Ce passage donne une idée assez exacte de tout l'ouvrage. D'abord, on suppose qu'il a existé beaucoup de manuscrits de la Recension Cureton, quoiqu'on n'en ait découvert qu'un seul, et, encore même, un manuscrit fort mutilé — 2°. ensuite, on suppose que tous ces manuscrits ont disparu et 3°. on suppose que cette disparution de tant de manuscrits supposés existants ne peut pas s'expliquer autrement qu'en supposant l'intervention de quelque grande influence — Et c'est ainsi que des suppositions deviennent des preuves.

« Du reste, les suppositions de M. Hort

e.— Mais admettons tout cela pour le moment: Oui, un personnage très influent, un Patriarche a condamné les manuscrits

(1).– J. Anth. Fenton Hort, Introduction, page 136.

contenant le texte Cureton. Il les a mis à l'index et il a mieux fait, il a persuadé à tous les Syriens de les détruire. — C'est un fait sans exemple dans l'histoire. Mais admettons-le pour un instant. — N'avons-nous pas le droit de demander à M. Hort, en vertu de quel principe il prétend que ce livre, mis à l'Index, condamné au feu comme un vulgaire Sinaïtique, anathématisé au point qu'il a failli disparaître totalement, oui en vertu de quel principe M. Hort prétend-il que ce livre représente mieux le texte original que la Péchito ordinaire ?

« Favorisent-elles sa théorie ? »

Tous les lecteurs de M. Hort n'auront pas la naïveté de le croire sur parole et beaucoup lui demanderont de fournir des preuves.

f. — Des preuves, repartira M. Hort, mais en voici : — Le Texte Cureton n'est évidemment qu'une fusion de deux ou de trois Recensions ; Alexandrine, Occidentale et Neutre ; et voici ce qui le prouve, à n'en pas douter. Dans St Luc XXIV, 53, on lit dans le Texte Reçu : αἰνοῦντες καὶ εὐλογοῦντες τὸν θεόν, tandis que le Codex Bezae porte : αἰνοῦντες τὸν θεόν et ℵBCL : εὐλογοῦντες τὸν θεόν. — Évidemment le Texte Reçu n'a fait, dans ce cas, que réunir les deux autres leçons. — Il y a là fusion de deux Recensions. Donc le « Texte Reçu » tout entier est postérieur aux Recensions Occidentale, Neutre et Alexandrine. »

« Ce que M. Hort dit des Conflate readings pour prouver que la Recension syrienne n'est que la fusion de deux Recensions antérieures. »

Voilà une conclusion qui ne ressemble pas trop mal à une pyramide posée sur sa pointe. Aussi n'est-elle pas beaucoup plus solide. Le moindre grain de sable qui bougera la jettera à terre et les grains de sable bougent, en très grand nombre. M. Hort conclurait que, dans ce cas particulier, (Luc XXIV, 53) le Texte Reçu n'est qu'une fusion de leçons existant dans le Codex Bezae, d'une part, et dans le codex Vaticanus, de l'autre, qu'à la rigueur, on pourrait lui dire : transeat, soit, si cela vous fait plaisir ! Mais conclure que tout le Nouveau Testament n'est pas autre chose, c'est violer toutes les règles de l'Induction et de la Logique.

« A quoi pourrait-on comparer la théorie de M. Hort ? »

Il faudrait apporter, non pas un exemple de ce genre, mais des milliers. Or, M. Hort n'en a cité que huit, à savoir, St

« Combien d'exemples a cités M. Hort ? »

Marc VI, 33, VIII, 26; IX, 38; IX, 49. – St Luc IX, 10; XI, 54; [XII, 18], XXIV, 53, et nous venons de rapporter le plus clair, le plus concluant de tous.

g. – Voilà la partie la plus sérieuse du volume que M. Hort a écrit pour prouver son système. C'est, en vérité, bien peu de chose. Oui c'est bien peu de chose en soi, mais cela est, encore bien plus, peu de chose, lorsqu'on songe aux graves conclusions qu'on veut tirer de là. (1)

Mais n'y a-t-il donc rien de vrai dans ce que Messieurs Hort et Westcott ont dit des Conflate readings, des leçons composites? – Il y a un élément de vérité, mais un très petit élément de vérité.

« N'y-a-t-il pas un « élément de vérité « dans ce que dit M. « Hort ? »

Il est parfaitement vrai qu'un manuscrit (A) a pu être copié sur deux autres (B, C) et que, dans certains cas, le manuscrit a fondu ensemble deux leçons qui existaient, chacune, dans un des originaux. Cela est très possible, mais le contraire ne l'est guère moins, à savoir que deux manuscrits, copiés sur un seul et même original, peuvent, dans certains cas particuliers, avoir dédoublé une seule et même leçon.

« Où M. Hort commence-t-il à se tromper? »

Tout cela est possible, tout cela est ou peut être vrai: il suffit de le démontrer. – Mais là où M. Hort se trompe, c'est lorsqu'il prétend: 1º Que le manuscrit A n'est, du commencement à la fin, que la fusion de B, C. – 2º Que ce manuscrit A est l'oeuvre, non pas seulement d'un érudit un peu original, mais d'une Église. – 3º Que ce manuscrit A a été substitué à B, C, sans que l'on puisse savoir à quelle époque, où et par qui. –

h. – Ce qu'il y a de faux, dans tout ce système, c'est la conclusion générale, qu'on appuie toujours sur un très petit nombre de faits particuliers. C'est dans ce passage perpétuel, incessant, du par-

---

(1). – Un critique fort distingué n'a pas eu de peine à montrer que ces huit exemples ne prouvent rien et que l'un d'entre eux, au moins, le 7e (St Luc XII, 18), est cité à faux. – Voir la Quarterly Review, nº 306, Avril 1882, pages 325-326. –

ticulier au général, que réside tout le vice du système. Les lois les plus ordinaires du raisonnement y sont sans cesse violées. Jamais un homme, qui aurait fait quelques études de philosophie, n'aurait produit un pareil volume. Mais tout le monde sait que l'Angleterre est le pays le moins philosophique du monde.

·i.– Il est évident qu'une théorie de ce genre ne peut pas résister à un long examen, à un examen sérieux. Depuis deux ans qu'elle a été rendue publique, elle a été souvent discutée, et, à l'heure qu'il est, il ne reste plus, dans le public savant, que le malaise accompagnant toute mystification.

« Cette théorie a-t-elle « obtenue un grand succès ? »

Si l'Eglise d'Orient a approuvé deux fois, de l'an 250 à l'an 350, la Recension syrienne, qui, d'après MM. Hort et Westcott, est identique à notre Texte Reçu, comment ose-t-on prétendre que cette Eglise s'est trompée ?– Pour tout homme intelligent et raisonnable il ne sera pas difficile de faire son choix entre l'opinion de deux ou trois savants contemporains et l'opinion d'une Eglise que gouvernaient les Grégoire, les Denys, les Pierre, les Alexandre, les Eusèbe, les Eustathe, les Athanase, etc.. Messieurs Hort et Westcott courent grand danger de perdre leur procès en appel.– Il y a prescription et bonne prescription. Il est étonnant qu'ils ne s'en soient pas aperçus.

« Est-il bien difficile « d'apprécier la théorie « de M.M. Hort et « Westcott, même en « s'appuyant sur « leurs aveux. »

Malheureusement, de ces deux délibérations auxquelles on fait allusion, l'histoire ne dit pas un mot ; mais nous ne pourrions rien désirer de mieux pour résoudre la question. Il est donc à regretter que les conjectures qu'on a émises ne soient pas plus vraies sur ce point que sur les autres.(1)

---

(1).– Donnons quelques courts extraits du Livre de M. Hort.–
« Qu'elle qu'en soit la cause, le mélange (des textes) prévaut partout
« dès le IVe siècle. Presque tous les textes, autant qu'on peut en juger
» par les citations des Pères, sont plus ou moins à l'état de chaos
» (page 139) ... même à Alexandrie, la tradition alexandrine traverse
» le IVe siècle plus ou moins défigurée par des importations étrangères.
» Dans la première partie du Ve siècle, elle reparaît relativement pure,
» avec Cyrille (page 141) .... Avant la fin du IVe siècle, ainsi que

j.- Si le manuscrit Vatican et le manuscrit Sinaïtique n'existaient pas, jamais on n'aurait inventé ces théories qui, au lieu de laisser au champ de la critique toute l'étendue que la Providence lui a donnée, voudraient le restreindre et le ramener aux limites étroites de deux ou trois manuscrits. C'est avec raison qu'on pourrait mettre en tête de l'exposé de ce système ces mots, qui le caractérisent à merveille : « La critique textuelle rendue aisée et facile. »

« A quelles causes faut-« il attribuer la théo-« rie de Messieurs West-« cott et Hort ? »

k.- Mais comment expliquer, dira-t-on, l'erreur de savants comme Messieurs Hort, Westcott, Tischendorf, Trégelles et Lachmann ? — Les causes sont multiples assurément, mais il y en a deux qui priment toutes les autres : c'est, d'abord, un sentiment de défiance contre tout ce qui est traditionnel dans l'Église. On croirait, à entendre certaines personnes et à les voir agir, qu'il y a eu une conspiration permanente pour obscurcir la vérité et que l'Église, prise en masse, a toujours donné dans les pièges qu'on lui a tendus. De là ce goût pour les mémoires douteuses ou flétries, ce penchant aux réhabilitations malsaines, ces appels incessants contre les jugements les plus solennels de l'histoire. C'est là une des tendances du temps où nous vivons.(1)

a.- « Défiance de la « tradition ecclésias-« tique »

b.- « Illusion qui porte « à croire que le ma-« nuscrit le plus ancien « est le meilleur. »

l.- La seconde cause est une illusion : on est disposé à croire que le manuscrit le plus ancien est le meilleur. Or, il est admis que les manuscrits vatican et Sinaïtique sont les plus anciens. De là à conclure qu'ils sont les meilleurs, il n'y a qu'un pas à faire ; et ce pas,

---

„nous l'avons dit, un texte grec, qui ne diffère pas substantiellement de „ celui qui a eu cours universellement, à partir du IXe siècle et durant „ tout le Moyen-Age, dominait à Antioche et faisait sentir son in- „ fluence ailleurs. Il était probablement approuvé par l'autorité.— „(page 142.). Ce texte d'Antioche devient celui de Constantinople et celui de Constantinople devient celui du monde entier — (Cfr. page 143).

(1).— Voir plus haut : Tous les manuscrits contenant le Texte Cureton sont mis à l'Index, condamnés au feu, détruits, si bien que la moitié d'un échappé, seule, à cette proscription émanant de l'autorité, et, malgré cela, M. Hort préfère le Texte Curéton à celui de la Peschito !

on ne tarde pas à le faire. Ç'a été là la grande erreur de la critique biblique, depuis cinquante ans.

Le manuscrit le plus ancien est le meilleur, s'il s'agit de l'original; mais, s'il est question d'un autre manuscrit, il est simplement possible qu'il soit le meilleur. Cela n'est pas absolument sûr. Nous avons vu, au contraire, plus haut que la plupart des corruptions qu'a souffertes le texte de l'Évangile se sont produites dans les premiers temps qui ont suivi sa composition. C'est alors qu'on l'a altéré de propos délibéré et que sont nées ces variantes qui sont moins la faute du copiste que de l'éditeur. Il suffit de se rappeler ce que nous avons dit plus haut, (pages 22-30), pour le comprendre.

m.– Si, dès lors, les manuscrits ont été gravement altérés dès les premiers temps, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que quelques spécimens de ces manuscrits corrompus soient parvenus jusqu'à nous? – Au contraire, n'est-ce point parce que certains manuscrits ont été jugés mauvais qu'ils sont parvenus jusqu'à nous? – S'ils avaient été trouvés bons n'auraient-ils pas eu le même sort que la plupart des autres, et, au lieu d'être abandonnés sur les rayons solitaires d'une bibliothèque comme une pure curiosité, n'auraient-ils pas fini par être usés, comme l'ont été des milliers d'autres, sur les pupitres du lecteur à l'Église ou sur le bureau de l'homme d'étude dans son cabinet? – M. Tischendorf nous a raconté lui-même comment une portion du manuscrit Sinaïtique a servi à allumer le poêle du couvent de Ste Catherine au Mont Sinaï, et, si le volume tout entier n'a pas eu le même sort, c'est à un pur hasard qu'il faut l'attribuer. M. Tischendorf serait arrivé quelques mois plus tard au Mont Sinaï, que le Sinaïtique serait aujourd'hui ce que sont devenus beaucoup d'autres manuscrits anciens, un amas de cendres!

« Est-il étrange, en soi, « que quelque manuscrit gravement altéré « dans les premiers siècles ait survécu « jusqu'à notre temps? » « N'est-ce même pas « parce que ces manuscrits connus comme « tels, comme altérés, « qu'ils ont échappé à « la destruction? » « Si le Sinaïtique avait « été un bon manuscrit, « les moines du Sinaï « l'auraient-ils destiné « à allumer leur poêle? »

IV.– En fait, il est certain que, de tous les onciaux, les manuscrits Sinaïtique (א) et Vatican (B) sont, ou les plus purs, ou les plus corrompus, sauf le Codex Bezae (D). Il n'y a pas de milieu.

« En fait, les manuscrits « les plus anciens (א et B) « sont, ou les meilleurs, « ou les pires, le Codex « Bezae excepté. »

a.– M. Tischendorf a dit du Codex Bezae (D): « saepe Du-

« Jugement que porte « sur ces manuscrits « l'homme qui les a « étudiés le plus à fond »

„ biter per ludumne in serio scripta legas et F. H. Scrivener, qui l'a édité avec beaucoup de soin, ajoute que, dans les Actes, en particulier, ce manuscrit reproduit le Texte Reçu à peu près comme le meilleur des Targums chaldéens reproduit le texte Hébreu. Pour ce qui est des manuscrits Sinaïtique et Vatican, voici le jugement qu'en porte l'homme qui les a étudiés le plus à fond, de notre temps : « La corruption des textes que contiennent B et ℵ n'est pas
„ simplement une opinion ; c'est un fait certain. Ce sont deux des
„ manuscrits les moins dignes de foi qui existent. Loin d'admettre
„ l'assertion du docteur Hort, à savoir qu'un texte formé avec B
„ tout seul serait incomparablement plus près de la vérité qu'un
„ texte pris dans un autre manuscrit grec isolé, nous affirmons,
„ au contraire, que ce serait le pire texte qui ait jamais vu la lu-
„ mière, un texte pire que celui publié par les docteurs Westcott
„ et Hort. Et c'est beaucoup dire..... Nous affirmons que les
„ dépravations que présentent B et ℵ, conjointement et à l'exclu-
„ sion de tout autre manuscrit, sont telles qu'au lieu d'accepter
„ ces deux documents comme deux témoins indépendants, nous som-
„ mes forcés de les considérer comme des reproductions d'un exem-
„ plaire scandaleusement altéré et comparativement récent. Par
„ suite, nous regardons leur témoignage collectif et exclusif en fa-
„ veur d'une leçon comme une raison suffisante — non pas pour
„ l'adopter mais — pour la rejeter sans cérémonie (1).

L'auteur, qui a écrit ces lignes, a surabondamment prouvé ce qu'il affirme, et Messieurs Hort et Westcott n'oublieront pas de longtemps la correction qu'il leur a infligée, aux applaudissements du public anglais. La correction a été sévère, mais elle était tout à fait méritée.

« Citation comparée « du Pater, d'après « ℵ, A, B, C, D. »

b.— Il est difficile de donner une idée du texte contenu dans B et ℵ, autrement qu'en citant de longs passages, pour les comparer soit entre eux, soit avec le « Texte Reçu ». Nous donnons dans le Tableau ci-contre, à titre de spécimen, le Pater (saint Luc XI, 2-4) d'après les cinq manuscrits considérés généralement comme les plus

(1) — Quarterly Review, vol. 153, p. 353-355. Cfr. p. 361.

A.- Cod. Alex.	ℵ.- Le Sinaïtique	B.- Cod. Vatic.	C.- Cod. Ephrémitique	D.- Codex Bezæ.
Πάτερ ἡμῶν ὁ ἐν τοῖς οὐρανοῖς, ἁγιασθήτω τὸ ὄνομά σου· ἐλθέτω ἡ βασιλεία σου· γενηθήτω τὸ θέλημά σου, ὡς ἐν οὐρανῷ, καὶ ἐπὶ † γῆς. τὸν ἄρτον ἡμῶν τὸν ἐπιούσιον δίδου ἡμῖν τὸ καθ' ἡμέραν· καὶ ἄφες ἡμῖν τὰς ἁμαρτίας ἡμῶν, καὶ γὰρ αὐτοὶ ‡ ἀφίομεν παντὶ ὀφείλοντι ἡμῖν· καὶ μὴ εἰσενέγκῃς ἡμᾶς εἰς πειρασμὸν, ἀλλὰ ῥῦσαι ἡμᾶς ἀπὸ τοῦ πονηροῦ.	πάτερ, αγιασθήτω τὸ ὄνομά σου· ἐλθέτω ἡ βασιλεία σου· γενηθήτω τὸ θέλημά σου ὡσ ἐν οὐρανῷ οὕτω καὶ ἐπὶ γῆσ· τὸν ἄρτον ἡμῶν τὸν ἐπιούσιον δὸσ ἡμῖν καθ' ἡμέραν· καὶ ἄφεσ ἡμῖν· τὰσ ἁμαρτίασ ἡμῶν. ὡσ καὶ αὐτοὶ ἀφίεμεν παντὶ ὀφείλοντι ἡμῖν· καὶ μὴ εἰσενέγκῃσ ἡμᾶσ εἰσ πειρασμόν.	Πάτερ, αγιασθήτω τὸ ὄνομά σου· ἔλθετω ἡ βασιλεία σου. τον ἄρτον ἡμῶν τον ἐπιούσιον δίδου ἡμῖν τὸ καθ' ἡμέραν· καὶ ἄφες ἡμῖν τὰς αμαρτίας ἡμῶν, και γὰρ αὐτοὶ ἀφίομεν παντὶ ὀφείλοντι ἡμῖν· καὶ μὴ εἰσενέγκῃς ἡμᾶς. εἰς πειρασμόν.	Πάτερ ἡμῶν ὁ ἐν τοῖς οὐρανοῖς, ἁγιασθήτω τὸ ὄνομά σου· ἐλθάτω ἡ βασιλεία σου· γενηθήτω τὸ θέλημά σου, ὡς ἐν οὐρανῷ, καὶ ἐπὶ γῆς. τὸν ἄρτον ἡμῶν τὸν ἐπιούσιον δίδου ἡμῖν τὸ καθ' ἡμέραν. καὶ ἄφες ἡμῖν τὰς ἁμαρτίας ἡμῶν, καὶ γὰρ αὐτοὶ ἀφίομεν παντὶ ὀφείλοντι ἡμῖν· καὶ μὴ εἰσενέγκῃς ἡμᾶς εἰς πειρασμὸν, ἀλλὰ ῥῦσαι ἡμᾶς ἀπὸ τοῦ πονηροῦ.	Πάτερ ἡμῶν ὁ ἐν τοῖς οὐρανοῖς, ἁγιασθήτω ὄνομά σου ἐφ' ἡμᾶς· ἐλθετω σου ἡ βασιλεία· γενηθήτω τὸ θελημά σου, ὡς ἐν οὐρανῷ, καὶ ἐπὶ γῆς. τὸν ἄρτον ἡμῶν τὸν ἐπιούσιον δὸς ἡμῖν σήμερον· καὶ ἄφες ἡμῖν τὰ ὀφειλήματα ἡμῶν ὡς καὶ ἡμεῖς ἀφίομεν τοῖς ὀφειλέταις ἡμῶν· καὶ μὴ εἰσενέγκῃς ἡμᾶς εἰς πειρασμὸν, ἀλλὰ ῥῦσαι ἡμᾶς ἀπὸ τοῦ πονηροῦ.

anciens.

S'il y avait un passage d'où les variantes dussent être absentes, c'est assurément l'Oraison Dominicale, qui a été toujours très-usitée dans l'Église et parmi les fidèles. Néanmoins les variantes ne manquent pas et elles sont mêmes notables.

« Résultat de la comparaison. »

1° D, ici comme partout, occupe une place à part. Il ouvre la marche par cette curieuse paraphrase de St Mathieu (VI, 7) : « Lorsque vous » priez ne parlez pas beaucoup comme font les autres ; car quelques-uns » croient qu'ils seront entendus, s'ils parlent beaucoup ; mais lorsque » vous priez, etc — 2° ℵ et B omettent les mots ἡμῶν, ὁ ἐν τοῖς οὐρανοῖς — 3° D omet τὸ devant ὄνομα, mais il ajoute ἐφ' ἡμᾶς, après σου. Il lit également σοῦ ἡ βασιλεία. — 4° Le Vatican omet la troisième demande : « que votre volonté soit faite sur la terre com- » me au ciel. — 5° ℵ ajoute οὕτως devant καὶ et omet τῆς. Dans ce dernier cas il est imité par D. — 6° ℵ et D lisent δὸς, au lieu de δίδου (Cfr. St Math. VI, 11). — 7° ℵ omet τὸ après ἡμῖν (3) et D remplace τὸ καθ' ἡμέραν par σήμερον. (cfr. Math. VI, 11). τὰς ἁμαρτίας par τὰ ὀφειλήματα (cfr. Math. VI, 12), καὶ γὰρ αὐτοὶ par ὡς καὶ ἡμεῖς (Ibid.). ℵ lit de son côté, dans ce dernier cas, ὡς καὶ αὐτοί. — 8° D porte τοῖς ὀφειλέταις ἡμῶν au lieu de la leçon reçue. — 9° ℵ B omettent la dernière demande du Pater, c'est-à-dire, les six derniers mots.

Dans l'Oraison Dominicale, dans la partie de l'Évangile la plus connue, celle que tout le monde sait par cœur, sur 60 mots qu'elle comprend en Saint Luc, B, le manuscrit qui, d'après Westcott et Hort, représente le plus fidèlement l'original, B en omet 22 ; — ℵ en omet 13. il en ajoute 1 et en modifie 4. — D en omet 3, en ajoute 21, et en modifie 15.

« Quelques autres singularités de ces manuscrits. »

c. — On peut juger par là de ce qui se passe ailleurs. Il est impossible de donner une idée exacte de la corruption de ces deux manuscrits, à moins de les parcourir page par page. Pour ne citer qu'un petit nombre de faits, les plus saillants, disons que ces manuscrits transportent, après saint Mathieu XXVI, 49, le percement du côté du Sauveur (Jean XIX, 34) ; qu'ils altèrent St Marc

(XIV. 30, 68, 72) et le mutilent (XVI, 9-20); qu'ils modifient profondément les derniers chapitres de St Luc et en suppriment des portions importantes XVII, 19. 20; XXII, 43-44, XXIII, 17, 34. 38, 45; XXIV, 12. 36, 40, 51. C'est à ces manuscrits ou à des manuscrits de ce genre qu'il faut attribuer les doutes qu'on a soulevés sur certains passages de St Jean, comme V, 3-4. Nous ne parlons pas de la Section de la femme adultère qui — cela va de soi — est omise dans ces documents. Mr Tischendorf a supprimé dans sa huitième édition le verset 25 du chapitre XXI de saint Jean, par la raison unique qu'il lui a paru écrit d'une autre main que le reste du manuscrit, dans son Sinaïtique. Et cependant, ce verset figure dans tous les manuscrits et toutes les versions; les Pères le citent, et, pour ce qui est du manuscrit cause de tout ce mal, les experts nient les conclusions de M. Tischendorf et prétendent qu'il est bien de la même main que tout le reste. Que faut-il, d'ailleurs, pour produire un changement apparent de main? — Une interruption de quelques instants, l'emploi d'une plume nouvelle, un peu moins d'application: il n'en faut pas davantage pour donner naissance à ce phénomène. Et c'est sur un fait de ce genre, fait douteux, contesté, en contradiction avec le témoignage unanime de la tradition qu'un docte éditeur mutile l'Évangile de Saint Jean! — On se demande ce qu'il faudra, dès lors, pour contrebalancer les affirmations les plus claires du Sinaïtique. — Il est vrai que de 1859 à 1865, M. Tischendorf a reconnu qu'il s'était trompé 3369 fois dans les leçons qu'il avait adoptées. Et c'est naturellement la publication de son Sinaïtique, faite en 1862, qui lui a procuré cette soudaine illumination. On peut se demander si ces 3369 modifications apportées à la VIIe édition parue en 1859 font honneur à la critique en général et au jugement de M. Tischendorf, en particulier!

« M. Tischendorf a omis « le verset 25, du chapitre XXI de saint « Jean dans sa VIIIe « édition. Pourquoi ?»

Qu'on remarque bien, en effet, qu'il ne s'agit pas ici de donner le texte du Nouveau Testament tel que le présente le Sinaïtique; il s'agit d'une édition critique, où le Sinaïtique est consulté comme tous les autres manuscrits, et l'autorité de ce manuscrit, notoirement, scandaleusement corrompu, suffit pour faire adopter

par M. Tischendorf 3369 leçons rejetées dans la VIIe édition! — M. Tischendorf n'ignorait pas cependant que son manuscrit était forcément incorrect, puisqu'il a distingué lui-même les mains de douze correcteurs différents, qui se sont escrimés, pendant six ou sept siècles, à le transformer, et à faire d'un texte mauvais, un texte passable ou médiocre!

« Jugement porté par « un savant critique « sur les tendances des « éditeurs contempo- « rains. »

d. — Lorsqu'on connaît de pareils faits, on comprend la vivacité de langage avec laquelle l'homme, qui a examiné la question le plus à fond et de la manière la plus impartiale, parle de cette tendance de la critique contemporaine: « Lorsque nous nous appliquâmes à ces études, il y a déjà longues années, nous eûmes » de la peine à nous défaire de certains préjugés. De quelque côté, » en effet, que nous nous tournions, nous rencontrions partout la » même terminologie prétentieuse: « meilleurs documents », « premiers » manuscrits », « autorités de premier mérite », « preuves originales », » « anciennes leçons », et ainsi de suite. Nous découvrîmes qu'on » entendait désigner par là, invariablement et exclusivement, les » manuscrits A, B, ℵ, C, D. Ce ne fut que lorsque nous eûmes la- » borieusement collationné pour notre propre usage ces cinq docu- » ments, que nous arrivâmes à reconnaître leur vrai caractère. Bien » avant d'arriver à la fin de notre tâche — et elle nous occupa » pendant huit ans — nous étions convaincus que les « meilleurs » documents », les « autorités de premier mérite » étaient en réalité » les pires; que ces manuscrits n'ont de titre à être appelés pre- » miers que parce que, dans une liste, ils se trouvent au premier » rang. Quant à leur témoignage, qu'il soit primitif ou non, » il est partout contradictoire. Finalement nous découvrîmes que » toutes les leçons sont anciennes. Un examen soigneux d'un » grand nombre de manuscrits plus modernes dispersés à travers » les principales bibliothèques de l'Europe et la collation exacte » d'un petit nombre nous a, en outre, démontré que la déférence » généralement réclamée pour B, ℵ, C, D n'est qu'une supers- » titieuse faiblesse et une vulgaire erreur; que la date d'un ma- » nuscrit, loin de tenir à son essence, n'est, au contraire qu'un

» simple accident du problème ; que les manuscrits cursifs, bien » loin « d'arrondir les angles, d'atténuer les irrégularités ; d'a- » moindrir les divergences, etc » conservent, au contraire, dans une » infinité de cas et en règle générale, ces linéaments délicats, ces » détails minutieux que les vieux onciaux font constamment dis- » paraître. C'est pourquoi, faisant un examen régulier de l'en- » semble des faits, nous avons trouvé de plus en plus des raisons » de révoquer en doute la justesse des conclusions auxquelles Lach- » mann, Tregelles et Tischendorf sont arrivés. Nous avons été » menés, en outre, en quelque sorte par la main sur les traces d'un » chemin bien plus sûr pour nous mêmes (1). »

e.- Nous n'avons pas besoin d'ajouter que nous partageons, pleinement et sans réserve, les idées de l'auteur que nous venons de citer et dont il serait facile de découvrir le nom, en perçant le voile transparent de l'anonyme dans lequel il s'enveloppe. Ailleurs, le même écrivain dit encore ceci : « Chose singulière, é- » tonnante même ! le premier, le second, le quatrième, le cin- » quième de ces manuscrits (B, ℵ, C, D), mais, en particulier » B et ℵ ont obtenu, dans ces derniers vingt ans (1862-1882) » un empire tyrannique sur l'imagination des critiques, qu'on » ne peut convenablement caractériser qu'en le traitant d'aveugle » superstition. On remarque à peine, qu'après un sérieux exa- » men on les voit différer sur des points essentiels, non seule- » ment des quatre-vingt-dix-neuf centièmes de tous les manuscrits » existants, (2) mais encore l'un de l'autre. Cette dernière cir- » constance ruine manifestement l'autorité à laquelle ces ma- » nuscrits prétendent, et cependant on n'y fait pas attention, » sans qu'on puisse en comprendre la raison. Toutefois on ne peut

---

(1) Cf. Quarterly Review, volume 153, page 361-362.

(2) Les manuscrits A, B, ℵ, C, D, ne sont appuyés en général que par L et un petit nombre de cursifs comme 1, 13, 33, 69, 124, 346, ayant tous quelques traits de famille, qui permettent de voir en eux les descendants de ces manuscrits dépravés dont parle Caïus (p. 15).

» l'expliquer que d'une seule manière capable de satisfaire notre es-
» prit : c'est que ces cinq manuscrits (A, B, ℵ, C, D) contiennent
» tous, quoique dans une mesure différente, un texte falsifié. On a-
» perçoit entre B et ℵ, (le Vatican et le Sinaïtique) un degré de
» sinistre ressemblance tel qu'on est obligé de les faire dériver, tous
» les deux, à peu de distance, d'un même original et d'un ori-
» ginal dépravé. Ils diffèrent néanmoins entre eux à chaque pa-
» ge, de même qu'ils diffèrent largement du Texte communé-
» ment reçu avec lequel nous les avons soigneusement collation-
» nés. Dans les Evangiles seuls, B omet au moins 2877 mots;
» il en ajoute 5361, en remplace 9351, en transpose 2098, en modi-
» fie 1132 (en tout 7578). – Les chiffres correspondants pour ℵ
» sont 3455, 839, 1114, 2299, 1265 (en tout 8972). Et qu'on fasse bien
» attention que les omissions, les additions, les substitutions, les transpo-
» sitions et les modifications ne sont pas les mêmes dans tous les deux.
» En fait, il est plus facile de trouver deux versets consécutifs où ces
» deux manuscrits diffèrent l'un de l'autre que deux versets consécutifs où
» ils s'accordent complètement (1).

« Est-ce un catholique, « est-ce un français qui « tient un pareil lan- « gage ? »

f. – L'auteur qui expose si magistralement les travers de la cri-tique textuelle contemporaine et qui défend avec tant d'érudition et de verve les droits de la saine raison comme de la science, cet auteur n'est ni catholique, ni français : il y a longtemps que ni français, ni catholiques, ne s'occupent sérieusement de ce genre d'études. Elles demandent trop de préparation, de loisirs et de dépenses, en livres, en recherches, ou en voyages.

La critique textuelle du Nouveau Testament s'est donc engagée dans une fausse route, depuis cinquante ans. Il est temps qu'elle s'arrête, si elle ne veut aboutir à produire le texte le plus corrompu qui ait été jamais publié. – Nous pouvons considérer ce point comme démontré. Mais cela ne suffit pas : après avoir montré comment la critique s'est trompée, il faut dire quel usage elle doit faire des matériaux qui vont s'accumulant tous les jours dans les

(1). – Quarterly Review, volume 152, p. 312.

dépôts publics ou privés de l'Europe chrétienne, ce sera là l'objet de l'Article suivant.

Article troisième.

Usage qu'il faut faire des sources
ou
Méthode à suivre
pour établir le texte du Nouveau Testament.

Tout ce que nous avons à dire sur ce sujet peut se ramener à deux points principaux : 1° à la classification des matériaux ; 2° à la manière de les mettre en oeuvre. C'est aussi l'ordre que nous allons suivre.

« En quoi se résume ce que nous avons à dire? »

Paragraphe premier.

De la Classification des Sources.

I.— Nous avons dit précédemment que nous trouvions à redire quelque chose dans la classification qu'on a adoptée des manuscrits du Nouveau Testament ; et, peut-être à l'heure qu'il est, après les détails que nous avons fournis, on est disposé à reconnaître que nous avions raison. En effet, si la critique contemporaine a fait fausse route, nous pensons que la classification des manuscrits y a été pour quelque chose. En présence de cette masse de cursifs beaucoup de personnes se sont senties effrayées par la grandeur de la tâche à accomplir, et, poussées par ce sentiment de frayeur, elles se sont demandées s'il n'y aurait pas un moyen de rendre la besogne plus simple et plus facile. De là à rejeter en bloc tous les cursifs comme modernes et à se contenter des onciaux comme plus anciens, il n'y avait qu'un pas à faire et on l'a fait rapidement. On n'a pas pris la peine d'examiner ce que pouvaient être ces manuscrits onciaux ; ce n'est qu'après avoir reconnu qu'ils contenaient un texte tout particulier qu'on a

« La classification adoptée pour les manuscrits est-elle la meilleure qu'on peut désirer? — N'explique-t-elle pas les erreurs de quelques critiques modernes? »

examiné discuté et formulé des théories. Mais, au lieu de reculer, comme le bon sens le commandait, on s'est entêté; et voilà comment on en est venu à préférer un très petit nombre (A, B, C, D, ℵ et les cursifs 1, 13, 33, 69, 124, 316) de manuscrits anonymes, à la masse des documents existants; voilà comment on nous enseigne que le dernier progrès à accomplir sera de construire le texte du Nouveau Testament avec un seul manuscrit (B), tout au plus avec deux (ℵ, B). – C'est la théorie de Messieurs Hort et Westcott, que nous avons étudiée précédemment.

« N'a-t-on pas été « dupe d'une illusion? »

a. – On a été dupe d'une illusion: C'est pourquoi il faudrait graver en gros caractères, en tête de tous les livres qui traitent de la critique textuelle du Nouveau Testament les mots suivants: « L'Antiquité d'un manuscrit n'est qu'un pur accident: qu'il soit écrit en caractères onciaux ou cursifs, cela ne touche pas à son essence. Ce qui en fait un manuscrit bon ou mauvais vient d'autre chose que de la forme et de la couleur de son écriture. On est si naturellement porté à être dupe de l'illusion dont nous parlons, qu'il ne faut pas se lasser de répéter et d'inculquer le principe contraire.

Si on pouvait même modifier aujourd'hui la classification des manuscrits et en adopter une autre qui fût plus en harmonie avec les principes de la saine critique, ce serait un service et un grand service à rendre.

« Quelle est la seconde « cause qui a induit « la critique en erreur? »

b. – La seconde cause qui a induit en erreur la critique contemporaine a été un sentiment de défiance à l'égard, non pas seulement de l'Église catholique, mais de tout ce qui tient de près ou de loin à l'Église. Cela s'explique dans une certaine mesure par les préjugés que la plupart des éditeurs ont puisés dans leur éducation et par les progrès du rationalisme au sein de la société moderne. Tischendorf était luthérien, Bloomfield, Alford, Tregelles, Westcott et Hort étaient ou sont des Anglicans. Or, dans l'Église luthérienne et dans une grande partie de l'Église Anglicane, on n'a qu'une médiocre estime pour tout ce qui tient à l'Église catholique, à l'Église grecque, aux églises orientales. Cette médiocre sympathie devient facilement du mépris, quand il s'agit de la tradition ecclé-

siastique, et le mépris se transforme aisément en une haine, qui est aussi absurde qu'inexcusable.

Comment traiter des choses qui tiennent à l'Eglise, si on ne veut pas la questionner et l'écouter, lui demander l'explication de son langage et la raison de ses coutumes? Il semble qu'il y aurait deux lignes de conduite à suivre, ou bien ne pas s'occuper de ce qui est du domaine exclusif de l'Eglise, ou, si on veut s'en occuper, il faudrait se mettre à l'école de l'Eglise pour apprendre à la connaître avant de la juger. Malheureusement les critiques modernes ne veulent faire, ni l'un, ni l'autre: ils ne veulent pas se taire et ils ne veulent pas davantage interroger ou écouter l'Eglise. C'est pourquoi ils se trompent très souvent.

« Peut-on arriver à comprendre les choses de l'Eglise si on se défie de tout ce qui touche à elle ?»

II.— En critique, une des choses les plus importantes à connaître est l'histoire des documents: leur origine, leur date, leurs auteurs, leurs rédacteurs, le sort qu'ils ont eu, l'usage qu'on en a fait, etc.. Quelquefois ces détails sont non-seulement utiles, ils sont tout-à-fait indispensables. Toute la valeur d'un document peut venir de là.

« Qu'y a-t-il de plus important à connaître dans le domaine de la critique ?»

a.— A ce point de vue la division des manuscrits du Nouveau Testament en manuscrits publics, privés et mixtes, nous semblerait infiniment préférable à celle qu'on a adoptée, parce qu'au lieu d'induire en erreur, elle placerait, au contraire, sur la voie qu'il faut suivre, si on veut ne pas se tromper.

« La division des manuscrits en Publics, Privés et Mixtes ne serait-elle point préférable à quelques points de vue ?»

b.— Il est, en effet, contraire à toutes les prescriptions du bon sens et de la saine raison d'accorder à priori autant d'importance à un document anonyme qu'à un document public, émanant de l'autorité légitime. Avant tout examen, les présomptions sont en faveur du document public: il fait et doit faire autorité jusqu'à ce qu'on ait démontré qu'il a été altéré ou falsifié. Pour ce qui est du document anonyme, on ne peut rien dire, ni pour, ni contre. Il faut commencer par l'examiner; puis on prononcera et comme, pour porter un jugement, il faut une loi ou une règle, qui serve de terme de comparaison, c'est le document public, qui servira de règle; c'est à lui qu'on comparera ce document anonyme,

et suivant que celui-ci sera trouvé conforme ou non, on dira qu'il est bon ou mauvais.

Il n'est pas possible de discuter sur ces principes généraux. Il n'est pas un homme sensé qui ne les admette et ne doive les admettre.

« N'y-a-t-il pas des motifs de suspecter la correction des anciens manuscrits du Nouveau Testament? »

c.– Pour ce qui regarde le Nouveau Testament, en particulier, la raison et surtout l'expérience nous apprennent, que, s'il s'agit de manuscrits anonymes datant des premiers siècles, il y a des motifs nombreux de ne se fier à eux qu'après examen. C'est, en effet, durant les deux premiers siècles que se sont produites toutes les grandes altérations qu'on rencontre dans le Nouveau Testament. St Justin, St Irénée, Clément d'Alexandrie, Caïus, Tertullien etc nous enseignent que les exemplaires altérés ne manquaient pas de leur temps. Ils nous disent même qui les fabriquait. – Passé le IVe siècle, la raison et l'expérience s'accordent encore à nous assurer que les copies altérées deviennent plus rares : l'époque des hérésies gnostiques était finie. L'Église et l'Évangile dont l'Église était dépositaire avaient vaincu. Est-ce à dire néanmoins que des exemplaires altérés n'ont pas pu être copiés après le IVe siècle et se perpétuer jusqu'à notre temps? – Assurément non : ces exemplaires ont pu être conservés et recopiés par curiosité ou par ignorance. Témoins les cursifs 1, 13, 33, 69, 124, 346, tous postérieurs au dixième siècle, et tous fidèles séides de ℵ, B, C, D.

« N'y a-t-il pas eu des exemplaires altérés, après le IVe siècle? »

« Comment peut-on les reconnaître? »

d.– Comment reconnaître que ces manuscrits sont mauvais? – Est-ce parce qu'ils sont modernes? – Non – Est-ce parce qu'ils appuient les leçons de ℵ, B, C, D? – Pas davantage? – C'est parce qu'ils ne s'accordent pas avec les exemplaires publics et faisant autorité. Et si ℵ, B, C, D, sont mauvais et doivent être reconnus pour tels, c'est pour la seule et même raison.

« Objection : – Vous êtes pr. le grand nombre de manuscrits »

III.– Mais quelqu'un dira peut-être : « En définitive, vous agissez comme les critiques modernes, que vous blâmez. » Toute la différence entre vous et eux c'est qu'ils sont pour le petit nombre, mais aussi pour les anciens manuscrits, tandis que vous êtes pour le grand nombre, mais aussi pour les manuscrits modernes. »

a.– Admettons cela, si on le veut, pour un instant. Est-il en soi, à priori et avant tout examen, déraisonnable de supposer que la vérité est plutôt avec le grand nombre des manuscrits modernes, qu'avec un tout petit nombre de manuscrits anciens? – Est-ce que ce grand nombre de manuscrits modernes ne suppose pas un grand nombre de manuscrits anciens, qui ont servi d'originaux? Est-ce que les critiques ne sont pas obligés d'avouer qu'à en juger par les citations des Pères, « les manuscrits semblables aux manuscrits modernes étaient très communs au IVe siècle? »(1) – Erreur pour erreur, nous préférerions nous tromper avec le grand nombre qu'avec quelques individus? Nous aurions au moins une excuse. Mais allons plus loin.

« Est-ce là une conduite déraisonnable? »

b.– La supposition qu'on fait est-elle vraie? – Oui est-il vrai que nous présentions le problème à résoudre comme une simple question de nombre? – Tout le monde peut voir que non. Au lieu de restreindre le champ de la critique, comme le veulent les partisans d'une certaine école, et de présenter comme idéal du genre un texte constitué d'après B ou ℵ, ou bien d'après B et ℵ, nous demandons qu'on fasse appel à toutes les ressources que nous possédons, même au Vatican et au Sinaïtique; au lieu d'édifier des théories qui ne reposent sur rien, nous demandons qu'on recueille les faits et qu'on laisse à un autre âge à bâtir les théories que les faits pourront légitimer; et nous sommes encore loin de l'époque où on n'aura plus qu'à comparer les faits constatés et à les coordonner; au lieu de choisir comme type un petit groupe de manuscrits, par la seule raison qu'ils sont les plus anciens, sans chercher auparavant d'où ils viennent et qui les a copiés, nous demandons qu'on suive la hiérarchie naturelle et rationnelle, qui permet de ranger les manuscrits en trois ou quatre catégories: manuscrits publics, manuscrits mixtes, manuscrits privés.

« Cette supposition est-elle vraie? »

« On ne demande qu'une seule chose: suivre la hiérarchie naturelle et rationnelle. »

c.– Nous plaçons en tête de la hiérarchie les manuscrits publics, c'est-à-dire tous ceux qui appartiennent à la catégorie des

« Pourquoi place-t-on en tête de la hiérarchie

(1).– Hort et Westcott, The New Greek Testament, vol. II, p. 152.

« les mss publiés ? » lectionnaires, que ce soient des Évangéliaires ou des Épistolaires proprement dits ou de simples livres d'office; et nous agissons ainsi pour deux raisons : 1° parce que, quand il est question de trouver le véritable texte du Nouveau Testament, le premier témoin dont il faut recevoir la déposition, c'est la société qui a reçu en dépôt les Saintes Écritures, à laquelle a été confiée la mission de veiller sur leur conservation et de les transmettre intactes aux générations futures. Or, cette Société c'est l'Église, et l'Église nous répond par ses lectionnaires, par ses Évangéliaires, ses épistolaires, ses synaxaires, etc. — 2° Il est contraire à la raison de supposer que l'Église n'a pas mieux veillé à la conservation des Écritures, qui sont un de ses plus beaux joyaux, que quelques personnes inconnues; et il est également contraire au simple bon sens de préférer au sentiment de l'Église l'opinion d'un particulier, quelque docte qu'on le suppose. Nous n'avons pas besoin d'observer qu'en parlant d'Église nous entendons par là toutes les sociétés chrétiennes, qui se sont servi des Saints Évangiles depuis le commencement du Christianisme. De plus, il n'est pas moins contraire à la saine raison et au simple bon sens de supposer que toutes les diverses sociétés chrétiennes ont conspiré pour altérer les Saintes Écritures ! — Dans quel but l'auraient-elles fait ? — Quelle espérance auraient-elles pu avoir de réussir ? Ne suffit-il pas de comparer les exemplaires de chaque Église pour découvrir s'il y a eu erreur ou altération ? — Que des individus aient altéré de propos délibéré la Sainte Écriture, c'est certain. Mais que l'Église, dans son ensemble, ait approuvé et accepté ses altérations, sans qu'on puisse savoir où et quand : c'est une assertion qui frise le ridicule et qui affirme l'impossible.

« Autre objection :- Ces « manuscrits publiés ont « été altérés à dessein « (Voir pages 422.) »

IV. — « Soit, dira-t-on ; plaçons en tête des autorités à consulter les manuscrits publiés ou les Lectionnaires. Ne vous rappelez vous pas cependant que, d'après ce que vous avez dit, le texte du Lectionnaire est tronqué et surchargé d'altérations ? Comment dès lors proposer le lectionnaire comme la première autorité à consulter, quand il s'agit d'établir un texte critique du Nouveau Testament ? »

1° Cette difficulté contient une parcelle de vérité. Cependant,

telle qu'elle est formulée, elle est plus spécieuse que vraie. — Voici la réponse qu'on peut y faire.

a. — D'abord, nous ne voulons pas qu'on se serve exclusivement du Lectionnaire ; nous ne réclamons qu'un ordre de préséance, et cela à priori, par cette raison que le Lectionnaire est un document public. Ensuite, nous ne prétendons pas que le Lectionnaire soit, en tout cas et à tout point de vue, la meilleure autorité, puisqu'il y a des passages, ou qui ne sont pas contenus dans le Lectionnaire, ou qui sont changés de place, ou qui ont subi quelques modifications pour être adaptés à la lecture publique. Néanmoins, malgré ces faits certains que nous avons exposés précédemment, nous maintenons que le véritable moyen de faire faire de grands progrès à la critique du Nouveau Testament, c'est de commencer par étudier à fond le Lectionnaire et d'en posséder l'histoire. Les avantages qu'on retirera de cette étude sont incalculables.

« Réponse — On ne « demande pas qu'on « se serve exclusivement « du Lectionnaire. Pourquoi ? »

b. — Lorsqu'il s'agit de savoir si un passage de quelque étendue est authentique et canonique, le meilleur témoin que l'on puisse consulter, c'est le Lectionnaire. Ce livre nous dit, en effet, ce que croit une église quelconque, non seulement ce qu'elle croit à un moment donné de l'histoire, mais aussi ce qu'elle a vraisemblablement toujours cru. Le Lectionnaire remonte très haut, et, d'ailleurs, ce n'est que par exception qu'il y a pu y avoir, pendant un temps, incertitude sur ce qui appartenait ou n'appartenait pas au canon des Saintes Écritures. Lorsque tous les lectionnaires sont unanimes dans leurs affirmations, il serait plus que téméraire de récuser leur témoignage. Ce n'est déjà pas un mince service que peut nous rendre le lectionnaire.

« Témoignage du Lectionnaire, lorsqu'il « s'agit de savoir si « un passage est au« thentique. »

c. — Mais si le témoignage des lectionnaires mérite d'être pris en grande considération là où il est positif, il peut et il doit quelquefois être récusé, là où il est négatif, c'est-à-dire, là où il ne contient pas certains passages. On peut rarement conclure, en effet, quelque chose en s'appuyant sur les omissions du Lectionnaire puisqu'il n'est rien de plus fréquent dans ce livre que d'omettre des mots et des bouts de phrase, même des passages entiers. Une étude

« Distinction entre les « témoignages positifs « et négatifs du Lec« tionnaire. »

minutieuse et approfondie des habitudes propres à chaque église pourrait seule permettre de baser là-dessus des indications.

« Pourquoi le Lectionnaire est-il indispensable ? »

d.- Ce qui rend indispensable l'emploi du Lectionnaire, c'est l'influence qu'il a exercée sur le texte de la plupart des manuscrits, des Pères et des Versions ; influence dont on ne se rendra jamais bien compte qu'en le collationnant, mot pour mot, et en refaisant son histoire. Si les critiques se sont trompés souvent et s'ils ont mal apprécié certains faits existant dans d'autres manuscrits, c'est parce qu'ils ont trop ignoré l'histoire du Lectionnaire, sa constitution et ses lois. On n'a qu'à se reporter à ce que nous avons dit plus haut, pour comprendre tout ce qu'il y a de fondé dans nos remarques et pour apprécier, comme elle le mérite, la portée de notre observation. Ceux-là apercevront imparfaitement certains phénomènes et les apprécieront mal qui ne voudront pas se préparer à leurs travaux de critique textuelle par une étude au moins superficielle du lectionnaire.

« Avantage que les manuscrits mixtes ont sur les autres. »

e.- C'est en nous plaçant à ce point de vue que nous pouvons dire que les manuscrits mixtes, c'est-à-dire, contenant le texte intégral et continu du Nouveau Testament, mais un texte adapté à l'usage liturgique par de bonnes rubriques, par des rubriques claires et complètes, sont peut-être les plus précieux, car ils permettent de saisir, sur le fait, toutes les transformations opérées par la liturgie : ils réunissent les avantages du Lectionnaire et ceux du Nouveau Testament complet ; de plus, ils montrent comment, avec le second, on arrive à avoir le premier et font toucher du doigt ce qu'on peut, tout au plus, deviner en consultant les deux premières classes de manuscrits. C'est pourquoi nous redisons encore une fois qu'une édition d'un manuscrit comme le cursif numéro 7 serait une des plus grands services qu'on pût rendre à la critique textuelle du Nouveau Testament.

2°. « Il est facile de distinguer ce qui a été modifié, dans le Lectionnaire, de ce qui ne l'a pas été. »

2°. Pour ce qui est des changements qu'on a coutume de faire au commencement et à la fin des leçons, il faut peu de temps pour s'en rendre compte et pour en voir la portée. Évidemment, on aurait tort de prendre ces additions pour une partie intégrante du texte sacré. Telles ne sont pas la pensée et la volonté de l'Église, qui les a autorisées ou permises. Mais, sauf le commencement et quelquefois la fin

des leçons, le texte d'un lectionnaire a, au moins, la valeur d'un autre manuscrit. On peut même aller plus loin, car le texte du Lectionnaire est approuvé par l'autorité : c'est un texte officiel et public. Lorsqu'il faut choisir entre des variantes, le témoignage du Lectionnaire peut donc être décisif, surtout si les Pères et les Versions et les autres manuscrits inclinent dans un sens plutôt que dans l'autre.

V. – Nous ne réclamons donc pas l'emploi exclusif du lectionnaire, tant s'en faut, mais nous demandons qu'on lui accorde la place à laquelle il a droit dans la critique textuelle, une place d'honneur, ce qu'on n'a pas fait jusqu'à ce jour. M. Tischendorf, malgré sa partialité bien connue pour les anciens mss, n'a pas pu s'empêcher de dire : « Evangelistariorum codices litteris uncialibus scripti nondum sic ut decet « in usum criticum conversi sunt. »(1). Il serait plus vrai de dire que, ni onciaux, ni cursifs, parmi les évangéliaires, n'ont été mis à profit. De tous les savants qui ont publié des éditions critiques du Nouveau Testament, il n'y en a que deux qui aient consulté les Lectionnaires, à savoir, Christian Frederick Matthaei, dont la première édition est, à ce point de vue, extrêmement précieuse, et Frederick Henry Scrivener, qui, outre de nombreux travaux de critique textuelle, a publié la collation d'une centaine de manuscrits, parmi lesquels figurent quelques évangéliaires.

« Le Lectionnaire devrait avoir une place « d'honneur dans toutes « les études critiques relatives au Nouveau « Testament ? »

Il y a donc là un champ tout nouveau à explorer, et un champ dont l'exploration fera faire d'énormes progrès à la critique textuelle, parce qu'on y trouvera l'explication d'une multitude de faits dont on n'a pas pu se rendre encore bien raison.

Les Lectionnaires onciaux pourront ici rendre de grands services, car, en comparant leur système de leçons, leurs synaxaires et leurs ménologes avec les manuscrits s'échelonnant depuis le VIIIe siècle jusqu'à notre temps, on pourra arriver à suivre les développements du Lectionnaire et à mieux approfondir par suite son histoire.

« Des lectionnaires écrits en caractères onciaux. »

VI. – Mais d'où vient, dira-t-on, qu'on a négligé jusqu'ici d'étudier cette classe si importante de manuscrits bibliques ? – Nous pou-

« Pourquoi n'a-t-on pas « jusqu'ici étudié les

(1). – Novum Teste 1849, prof. p. LXVIII.

« Lectionnaires ? »

vous répondre que cela tient surtout à deux causes : d'abord, au mépris systématique de la tradition ecclésiastique, quelle qu'elle soit, et ensuite à la difficulté que présente la collation de ces manuscrits. Nous avons parlé suffisamment de la première de ces causes, mais nous devons dire un mot de la seconde.

« Difficultés que présente l'étude rapide et superficielle du Lectionnaire. »

a.– Pour examiner un manuscrit ordinaire du Saint Évangile, même sur quelques points particuliers, il suffit de quelques instants de recherche. On arrive aisément à trouver le passage dont on a besoin, surtout si le manuscrit contient les numéros des τίτλοι aux marges, et les τίτλοι eux-mêmes au bas ou au haut des pages. Cela devient encore plus facile si les sections eusébiennes sont notées, ce qui a lieu, dans les manuscrits antérieurs au XVIe siècle, 95 fois sur 100. Une fois qu'on s'est rendu compte de ce système, ou lorsqu'on possède une édition munie de ce sectionnement on n'a qu'à chercher les numéros dans les manuscrits, comme nous cherchons nous-mêmes par chapitres et par versets. C'est, ainsi qu'on va le voir bientôt, le plus grand service qu'ont rendu les sections ammoniennes ou eusébiennes.

« L'étude du Lectionnaire exige une préparation préalable et demande beaucoup de temps. »

b.– Lorsque, au contraire, il s'agit du Lectionnaire, on ne possède aucun moyen de ce genre pour faciliter les recherches. Il n'y a qu'une étude approfondie et minutieuse du système des leçons, et une table de l'ordre des leçons, qui puisse diriger les recherches ; sans ces deux moyens, il faut chercher à tâtons, et généralement on ne trouve que par hasard ce que l'on désire, souvent au bout de longues recherches. quelquefois on ne trouve même pas du tout le passage que l'on a en vue et néanmoins le Lectionnaire le contient. De plus, bien que les Évangéliaires, qu'on a examinés jusqu'ici, soient rédigés sur le même plan, il y a cependant des variantes dans des cas particuliers, ce qui fait qu'une étude générale du système facilite l'examen, mais ne supprime pas toutes les difficultés. Il reste toujours une place pour l'imprévu, pour les usages diocésains ou provinciaux.

« De plus, il y a quelques variantes entre les Lectionnaires. »

« Le Lectionnaire ne se prête donc pas à un examen rapide et »

c.– Il est donc bien évident que les Lectionnaires ne se prêtent pas à un examen rapide et superficiel, comme celui auquel on a soumis la plupart des manuscrits contenant le Nouveau Testament. On ne

peut se rendre compte d'un évangéliaire qu'en l'étudiant méthodiquement. Or, la plupart des critiques n'ont pas jugé qu'il en valût la peine, ou n'en ont pas eu le courage, à l'exception des deux que nous avons nommés, Christian Frederick Matthaei et F. H. Scrivener. Tous, ou presque tous, ont fait preuve là-dessus d'une ignorance, qui, en toute autre chose, aurait semblé scandaleuse. Ce n'est pas que les moyens pour se mettre au courant fissent complètement défaut, mais on ne songeait même pas à s'en servir. Le Lectionnaire de l'Église grecque a été publié plusieurs fois : l'Évangéliaire a paru à Venise en 1615-1624 et en 1851. La Propagande, à Rome, a donné également, en 1880, une édition de l'Évangéliaire sous ce titre : Θεῖον καὶ ἱερὸν εὐαγγέλιον ἐξ ἀρίστων ἐκδοσέων τῆς νέας διαθήκης ἀκριβῶς διορθωθέν ; in f° et, en 1882, une édition de l'Epistolaire : Ἀπόστολος ἤτοι πράξεις καὶ ἐπιστολαὶ τῶν ἁγίων Ἀποστόλων, in 4°. Enfin les lecteurs ordinaires trouveront une table des leçons dans l'ouvrage du Révérend F. H. Scrivener intitulé : *A Plain Introduction to the Criticism of the New Testament*, pages 75-82. Et ceux qui voudront pénétrer plus avant dans l'intelligence de ce système feront bien de recourir aux Synaxaires que Ch. Fréd. Matthaei a publiés, dans chaque volume de sa grande édition (12 volumes 1788, Riga). La petite édition (trois volumes, Wittemberg 1803-1806) contient la substance de la grande édition et présente même quelques améliorations.

« superficiel. »

« Éditions de l'Évangé-
« liaire et de l'Episto-
« laire. »

Ce ne sont donc pas, absolument parlant, les moyens d'information qui font défaut, mais jusqu'à ce jour on n'a pas compris assez l'importance du sujet. C'est pour cette raison que nous avons cru devoir nous-même donner la table des leçons du Lectionnaire grec qu'on trouvera aux Pièces Justificatives. Nous avons placé en regard du Synaxaire grec la table des Leçons de l'Évangéliaire nestorien renfermé dans le manuscrit Egerton 681 du Musée Britannique.

VII. — Au lieu donc de rétrécir le champ de la critique et de la limiter aux onciaux, nous demandons qu'on lui laisse

« Conclusion du Pre-
« mier Paragraphe

« relatif à la classification des sources. » toute l'étendue que la Providence lui a donnée. C'est tout au plus si nous désirons, que, pour éviter de graves mécomptes, on commence à explorer les sources officielles, et à juger de la valeur des témoins anonymes ou privés, d'après la déposition des témoins publics. Ces derniers doivent faire autorité jusqu'à preuve du contraire. C'est le bon sens et la raison qui dictent cette loi. Il n'y a, du reste, là rien de nouveau et il y a longtemps que l'Eglise, qu'on accuse quelquefois d'étroitesse, a défendu les droits de la critique contre les prétentions mesquines de certains savants contemporains, lorsqu'elle a tracé les limites où peut s'exercer la critique, avec sa largeur d'idées habituelle. Qu'a-t-elle dit, en effet, par le concile de Trente en 1543, lorsque, dans la IVe Session, elle a dressé le Canon des Saintes Ecritures? Elle a ordonné — ses paroles méritent d'être rapportées textuellement — Elle a ordonné de recevoir comme sacrés et canoniques: « ipsos libros integros cum omnibus » suis partibus, prout in ecclesia catholica legi con- » sueverunt et in veteri vulgata latina editione ha- » bentur. » — L'Eglise ne nous parle pas du Vatican, du Sinaïtique, ou de n'importe quelle autre catégorie de manuscrits, mais de la tradition toute entière, telle qu'elle est contenue dans les Pères, les Versions et les livres Liturgiques, Evangéliaires, Epistolaires ou autres. Prout in ecclesia catholica legi consueverunt. Et les livres ou les passages, qui résisteront à cette épreuve ou qui seront acceptés par la tradition catholique, devront être tenus pour canoniques et sacrés.

Il est difficile de formuler une règle et plus sage et plus large. C'est la règle que doit suivre toute bonne critique.

Paragraphe deuxième.

Des principes qui doivent diriger dans la mise en oeuvre des matériaux.

I.— Les sources proprement dites où il faut aller puiser le

texte du Nouveau Testament sont classifiés — les Pères et les Versions, qu'il faut employer et qui peuvent rendre plus ou moins de services, sont connus; tout n'est cependant pas encore fini. Il reste à savoir comment il faut se diriger dans le choix des matériaux, c'est-à-dire, à l'aide de quels principes on arrivera à découvrir la vraie leçon parmi celles que les documents fournissent. On peut supposer deux cas.

« Mise en oeuvre des « matériaux. — Divers « cas qui peuvent « présenter. »

1er Cas : Toutes les autorités sont d'accord pour appuyer la même leçon. — Messieurs Hort et Westcott admettent que toutes les autorités peuvent tomber dans l'erreur. Cela nous paraît absolument impossible et c'est pourquoi il nous semblerait plus que téméraire de changer, par simple conjecture, un texte qui serait unanimement appuyé par les manuscrits, les Pères et les Versions. La conjecture n'a rien à voir dans ce cas, supposé qu'il y en ait où elle peut être admise, ce qui extrêmement rare.

« 1er Cas. — Toutes les « autorités appuient « une même leçon. « — Peuvent elles « tromper ? »

2e cas : Il y a partage entre les autorités — Comment choisir ? Faut-il suivre le nombre ? — Faut-il, au contraire, faire plutôt attention à la gravité et à l'importance des témoins ? Peut-on, dans ce cas, adopter quelquefois une leçon qui n'a pour elle aucune autorité ? mais que l'examen des critères internes montre possible ou probable ?

2e Cas. « Les autorités « sont partagées. — « Que faire ? »

Ces questions n'ont pas évidemment la même importance et on ne peut pas leur accorder la même attention.

a. — Si nous commençons par la dernière, nous constatons qu'aujourd'hui les restitutions de texte par simple conjecture sont bannies de la critique sacrée. Celles qu'on se permettait autrefois ont été si rarement vérifiées par les nouvelles découvertes, qu'on ne doit jamais s'appuyer sur de pures conjectures, hors le cas de nécessité. Le rôle de la critique sacrée n'est pas d'inventer de nouvelles variantes, mais uniquement de choisir entre celles qui existent. Les matériaux qu'elle possède sont tellement abondants qu'ils ne laissent pas de place aux conjectures.[1]

« Peut on adopter une « leçon qui n'a pour « elle aucune autorité « mais qui semble « plus probable ? »

---

(1). — Messieurs Hort et Westcott (The New Testament in Greek

b.– Il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de choisir entre deux variantes, ayant chacune en sa faveur quelques autorités. On peut alors être mis sur la voie et arriver à découvrir la cause qui explique les altérations. Dans ce cas la conjecture peut aider à faire le choix, et il est impossible que chaque critique ne se laisse pas influencer un peu par elle, dans un cas ou dans un autre. C'est précisément dans cette pondération des témoignages externes et des critères internes que se révèlent l'habileté des hommes doués de goût, de tact et de discernement.

« D'une manière générale on peut dire qu'il faut faire plus attention à la qualité qu'à la quantité des témoins. »

c.– Pour ce qui regarde la seconde question, il n'y a pas de doute qu'il faut, en général, faire plus d'attention aux témoignages et à leur valeur critique qu'au nombre des témoins. C'est pourquoi une étude approfondie des Pères, des Versions et des Manuscrits est indispensable à celui qui veut s'adonner à la critique textuelle du Nouveau Testament. Lorsqu'on parcourt les documents, on ne tarde pas à reconnaître en eux certaines tendances générales, qui font qu'ils se rencontrent dans telles leçons plutôt que dans telles autres : les Écrivains, les Versions et les Manuscrits appartenant à une même région, à un même siècle, sont favorables à certaines variantes et présentent certains caractères communs d'après lesquels on peut les classer en familles. Il sort de l'ensemble des documents une résultante qui permet de classer les uns parmi les bons, les autres parmi les mauvais, plusieurs parmi les douteux. Il est bien évident que cette connaissance générale aide à faire choix dans les cas particuliers, et qu'elle facilite au critique son rôle de juge et d'arbitre ; mais il ne faut pas

« Les classifications ne sont jamais absolues. »

II. p. 279) ont soutenu une autre opinion. Ils ont prétendu que toutes les autorités pouvaient être dans l'erreur, mais l'exemple qu'ils citent, II Petr. III. 10, ne prouve pas, car, entre les trois variantes κατακαήσεται ἀφανισθήσονται, εὑρεθήσεται, il n'y a pas de doute que la première ne soit la véritable leçon, appuyée comme elle est par beaucoup de versions et de Pères. De plus, l'exemple ne convient pas rigoureusement à leur thèse, puisque les autorités sont partagées.

oublier que des témoins en général sûrs peuvent quelquefois être dans l'erreur, et on doit se souvenir également que le contraire a lieu plus d'une fois.

C'est ainsi qu'on découvre entre certains documents, un accord qui donne à penser. ℵ, B, C, D, quelques manuscrits de l'ancienne Vulgate latine, la Version syriaque dite curetonienne, que nous pensons avoir été faite par Jacques d'Edesse, les versions coptes, Origènes et quelques autres écrivains alexandrins présentent quelques traits de famille qui laissent soupçonner l'existence à Alexandrie d'une fabrique considérable de documents controuvés, et permettent de reconnaître une école pernicieuse de critique et d'exégèse. Nous avons déjà précédemment fait allusion à ce fait.

L'autorité de quelques témoins ne suffit pas, mais le nombre ne doit pas toujours l'emporter. En général, cette leçon doit être adoptée qui a pour elle les meilleurs témoins, les témoins les plus nombreux, les plus variés, les moins suspects de connivence; par suite; les plus divers de temps, de pays, de langue et de tendances. Lorsque les Versions, les Pères et les Manuscrits appartenant à des catégories différentes s'accordent à appuyer une leçon, il est rare qu'il puisse subsister beaucoup de doute. Cependant, il peut y avoir des cas où il est difficile de prononcer. C'est pour aider à faire un bon choix qu'on a voulu réduire l'art de la critique à quelques principes généraux; mais, en les citant, nous ne devons pas oublier d'observer que c'est à l'application de ces principes qu'on reconnaît les bons et les mauvais critiques. Il est aisé de comprendre les principes, mais il n'est pas toujours aussi facile de les appliquer.

« Règle générale qu'on peut donner relativement aux témoignages. »

II.– On peut ranger tous les principes en deux catégories, suivant qu'il s'agit des critères externes ou des critères internes.

« Principes de critique. »
« 1ère Catégorie.– Principes relatifs aux critères externes. »

« Premier Principe. »

Premier Principe.– Ne pas adopter des leçons par pure conjecture, par exemple, πορκείας au lieu de πορνείας Actes XV, 20, 29; ὅς au lieu de θς Romains IX, 5; δεκτὸς τῷ θεῷ au lieu de ἀστεῖος τῷ θεῷ Actes VII, 20; ἥδειονα au lieu de πλείονα,

Hébreux XI 4; ἐν πειθοῖ σοφίας, au lieu de ἐν πειθοῖς σοφίας λόγοις I Corinth. II, 4. etc. La conjecture pure et simple n'a rien à voir dans la critique textuelle du Nouveau Testament.

« Deuxième Principe. »

Deuxième Principe. – Se défier des leçons qui n'ont pour elles que des autorités d'une seule espèce, – par exemples, les Versions faites dans une langue.

« Troisième Principe. »

Troisième Principe. – Peser les témoignages d'après leur variété, leur nombre, leur antiquité, l'impossibilité qu'il y a à les supposer de connivence.

« Quatrième Principe. »

Quatrième Principe. – Se rendre d'abord compte de la valeur de chaque témoin, en général, et puis relativement à la catégorie de variantes à laquelle appartient tel cas particulier. Les versions, par exemple, ont une grande valeur dans les questions d'authenticité, mais elles sont d'un bien faible secours, lorsqu'il s'agit des détails minutieux de la critique textuelle.

« 2e Catégorie. – Principes « relatifs aux critères « internes. »

IIe Catégorie. – Critères internes.

« Premier Principe. »

Premier Principe. – La plus courte leçon doit être préféré à la plus longue: *Brevior lectio præferenda verbosiori.*

Ce principe, formulé d'abord par Griesbach, repose sur la tendance, qu'on a cru généralement remarquer dans les copistes, à amplifier et à compléter leurs copies plutôt qu'à les abréger; par exemple, à insérer des notes marginales dans le texte, à fondre ensemble deux leçons différentes, à harmoniser les passages parallèles des Saints Livres, etc. Il y a quelque chose de vrai dans ce principe, mais il est très dangereux, et on l'a poussé à l'extrême, dans ces derniers temps. C'est avec ce principe porté à ses dernières limites qu'on en est venu à regarder les omissions de B et de ℵ, comme existant dans l'original des Saints Évangiles. –

Il y a des cas où, au lieu de préférer la leçon la plus courte, il faut adopter la leçon la plus longue. Ce n'est donc pas un principe absolu que nous formulons ici. Le cas où il trouve plus ordinairement son application, c'est dans les citations empruntées à l'Ancien Testament: souvent les copistes ont complété un texte dont

on ne rapportait qu'une partie, ou corrigé des citations tronquées. Dans St Mathieu XV, 8, on lit communément [ἐγγίζει μοι] ὁ λαὸς οὗτος [τῷ στόματι αὐτῶν καὶ] τοῖς χείλεσί με τιμᾷ, texte emprunté à Isaïe XXIX, 13, suivant les LXX; mais plusieurs manuscrits omettent ce qui est entre crochets. — Il en est de même dans le texte suivant de l'Épître aux Romains XIII, 9: οὐ κλέψεις [οὐ ψευδομαρτυρήσεις] οὐκ ἐπιθυμήσεις; les mots entre crochets sont omis dans certains manuscrits. On pourrait citer beaucoup d'exemples semblables.

Deuxième Principe. — Une leçon difficile à comprendre doit être préférée à une leçon facile à entendre. Proclivi scriptioni praestat ardua. «Deuxième Principe.»

Il est également vrai qu'en général les hommes sont plus portés à applanir les difficultés qu'à rendre inintelligibles les choses claires. Néanmoins, il ne faut pas trop urger le principe, sous peine de faire entrer dans le texte sacré des variantes, qui ne lui appartiennent pas. Que de fois les copistes, en se trompant, ont rendu obscurs des passages auparavant fort clairs! — Pour confirmer ce principe, on pourrait citer I Corinth. XI, 29: ὁ γὰρ ἐσθίων καὶ πίνων [ἀναξίως] κρίμα ἑαυτῷ ἐσθίει καὶ πίνει, μὴ διακρίνων τὸ σῶμα, où le mot ἀναξίως semble avoir été ajouté pour faire disparaître une difficulté apparente. En réalité il suffit de rapporter μὴ διακρίνων κ.τ.λ. à ἐσθίων καὶ πίνων pour que tout soit clair; «celui qui mange et celui qui boit, sans discerner le corps (du Seigneur), celui-là mange et boit son jugement.»

Troisième Principe. — Il faut préférer la leçon d'où toutes les autres paraissent dérivées. «Troisième Principe.»

Cette règle est parfaitement acceptable, lorsqu'on l'examine en dehors des faits; mais on s'entend en général beaucoup moins sur son application. Ainsi quelques critiques veulent défendre à l'aide de ce principe la leçon ὅς dans I, Timoth. III, 16, parceque disent-ils, avec ὅς on comprend très bien comment on a pu lire ΘΣ (= θεός), ou introduire la variante ὅ. A cela on peut répondre qu'il vaut mieux admettre comme texte primitif ΘΣ (= θεός), car on a pu faci-

lement confondre $\overline{\theta}\varsigma$ avec $\delta\varsigma$ mais $\delta\varsigma$ étant un solécisme la correction s'imposait naturellement ; elle était d'ailleurs facile. Il suffisait de remplacer le masculin ($\delta\varsigma$) par le neutre (δ). La phrase devenait ainsi très correcte. A choisir, entre les deux explications, abstraction faite des témoignages externes, la seconde nous paraîtrait aussi bonne que la première ; mais lorsque nous l'étudions, en tenant compte de la tradition, nous arrivons à la considérer comme la seule vraie. Il en est de même de la plupart des exemples qu'apportent Tischendorf et les autres critiques.(1)

« Quatrième Principe »

Quatrième Principe.– Choisir entre plusieurs variantes celle qui est le plus en harmonie avec le style de l'auteur et de l'ouvrage, avec les habitudes du temps où le premier a écrit et où le second a été composé.

Ce sont des principes tellement évidents qu'il ne semblerait pas nécessaire de les rappeler et cependant on les perd quelquefois de vue. Il est néanmoins bien clair qu'on ne peut pas accepter des leçons contraires au génie d'un auteur, sans avoir des preuves que, dans ce cas particulier, il s'est écarté de ses habitudes.

Avant de conclure nous citerons simplement quelques soi-disant principes de critique que caractérisent parfaitement les tendances de

---

(1).– Chr. Fréd. Matthaei s'exprime ainsi : « Bona ergo fide » testor, me in omnibus codd. Mosqq. graecis ἀναμφιβόλως καὶ ἀναμ- » φισβητήτως reperisse, μυστήριον, θεὸς ἐφανερώθη.– Tome XI, Préface aux sept Épîtres catholiques, page XLI.– Après de longues citations de Scholies et de Pères, il ajoute : « Quod si ergo lectio θεὸς et » codicum ab aliis examinatorum multitudine et auctoritate nititur, » et eam omnes à me nunc primum collati codices Mosquenses habent, » et interpretes diserte ejus ad h. l. mentionem faciunt, et patres nobi- » lissimi .... laudant .... reliquas vero lectiones paucissimi, ac fortasse » duo tantum codices habent, nec συνάφεια contextus, nec sententia, » nec ratio grammatica admittere potest, desinant tandem contrariae » sententiae propugnatores tam impudenter homines credulos et parum » providos ludificari (Ibid. p. XLV – XLVI).

l'époque où on les a formulés et confirment, à merveille, quelques-unes des observations que nous avons faites précédemment.

Griesbach propose, parmi ses règles de critique, les deux suivantes : « Quelques autres Principes formulés par les critiques modernes. »
« Inter plures unius loci lectiones ea pro suspecta merito habetur quæ
» orthodoxorum dogmatibus manifeste præ ceteris favet. »

„ Lectio præ aliis sensum pietati (præsertim monasticæ) alendæ
„ aptum fundens, suspecta est. „

Comme il était bien nécessaire de formuler de pareils principes, pour montrer la fausseté d'une variante qu'il aurait plu à quelque moine, très pieux mais très-niais, de glisser dans le Nouveau Testament! Allez, bons moines, qui, au fond de vos laborieuses cellules, vous fatiguez à conserver aux âges futurs, les trésors de la sagesse antique, payenne et chrétienne; allez, bons moines, usez votre vue, dépensez vos forces, consumez votre santé et comptez sur la reconnaissance des siècles à venir! Wetstein, Griesbach, etc vous cloueront au pilori de l'histoire! Mais que d'altérations n'ont pas commises les bons moines pour mériter d'être ainsi outragés, flétris, déshonorés par les critiques modernes! A quels excès ne s'est point portée la perversité des scribes monastiques! Que de leçons faussées! que de manuscrits grattés, corrompus, dépravés! Que de pièces inventées ou falsifiées! En vérité messieurs les moines, vous méritez bien les anathèmes de Griesbach et de Wetstein! Vous avez bien mérité votre sort! Ne vous plaignez pas, car nous serions pour vous sans pitié! — Sait-on combien d'exemples on a cité à l'appui des deux principes rapportés plus haut? — Quatre ou cinq, en tout! Actes X, 30; XX, 28; I Tim. III, 16; Jude, 4; Romains XII, 13; XIV, 17; I Corinth. VII, 5. Voilà des principes qui risquent bien de se rouiller, car on ne s'en servira pas souvent! De plus, comme les variantes en question ne figurent souvent que dans un tout petit nombre de manuscrits, même quelquefois dans un seul (Romains XIV, 17 Cfr. Cursif, 4), on n'aura pas besoin de se creuser la tête pour les mettre de côté.

Et voilà ce qu'on appelle des principes de critique!

Mais, en vérité, il n'est pas nécessaire d'avoir une très haute idée du clergé, des moines et de l'Eglise, pour croire qu'ils n'ont

jamais eu le monopole de la bêtise et de la malhonnêteté.

« Conclusion générale. » III.– Traitons les choses plus sérieusement.– Les quelques principes que nous avons émis plus haut peuvent éveiller l'attention et tendre à développer les facultés critiques, qui existent dans les auteurs; mais ils ne peuvent être utiles qu'à une condition, c'est qu'on ne les poussera pas à l'extrême. Car, dans bien des cas, on obtiendrait, en les appliquant rigoureusement, des résultats certainement contraires à la vérité.

Ceux qui les ont formulés, Bengel, Griesbach, Tischendorf — pour ne citer que les plus éminents parmi les critiques — ceux qui les ont formulés ont été les premiers à les abandonner, dans des cas particuliers, et à reconnaître qu'il fallait les employer avec une grande discrétion.

La critique est un art qui s'apprend et ne s'enseigne pas. Lorsqu'un homme doué par la nature d'un sens droit et juste, d'une pénétration et d'une finesse rares, a reçu une éducation littéraire complète et soignée, il arrive, avec le temps et l'expérience, à se tracer à lui-même les règles dont il a besoin: Il découvre dans quels cas et comment il doit s'en servir: il sait appliquer les principes avec rigueur, mais il sait aussi les faire fléchir, et c'est par le juste mélange de ces deux choses qu'il obtient quelquefois les résultats les plus inattendus et les plus certains.

Chapitre cinquième.

De l'Appareil critique qu'on rencontre dans les Manuscrits du Nouveau Testament.

« Pourquoi parler des « documents extracanoniques qui figu- I.– Après avoir parlé des manuscrits du Nouveau Testament, il nous reste à ajouter quelque chose sur un ensemble de documents extra-canoniques qui peuvent être considérés, tantôt comme un ins-

trument de critique, tantôt comme un simple moyen pour opérer et faciliter les recherches. Quelque soit le nom qu'on donne à cet appareil, qu'on rencontre dans le texte ou sur les marges des Evangiles, cela importe peu; ce qui importe c'est qu'on sache s'en servir et c'est pour cela que nous devons en parler ici. On pourrait définir la chose, dont nous nous proposons de traiter dans ce chapitre, la Massore chrétienne du Nouveau Testament.

« rent dans les manuscrits? »

« On peut appeler cet « appareil de documents, « de divisions et de sections, la « Massore du N.T. »

Tout le monde sait qu'après le commencement de l'ère chrétienne, les Juifs, dans le but de conserver intact le dépôt des Saintes Ecritures, adoptèrent une foule de moyens plus ou moins ingénieux destinés à rendre impossibles les altérations du texte, en tout cas à permettre de les reconnaître aisément. Ponctuation minutieuse, différences de lectures, dénombrement des stiques, des lettres initiales, médiales et finales; Queris et K'thibs; supputation de toutes les variantes d'orthographe et des Sections ouvertes ou fermées, etc, voilà ce qui compose, en grande partie, ce qu'on a appelé la Massore ou la Tradition Juive. Et c'est, en effet, une tradition, car la chose s'est faite si lentement, si anciennement, qu'on en ignore les auteurs.

« Massore Juive et « Massore chrétienne. »

Or, on peut trouver dans la littérature chrétienne une espèce de Massore, ayant pour but de conserver et d'élucider le texte de l'Evangile; et, qui plus est, les origines de cette Massore ou de cet appareil traditionnel, préservatif du texte sacré, remontent si haut, que le plus souvent on ne sait qui l'a inventé. Non seulement on rencontre cette Massore chrétienne dans les langues qui ont quelque analogie avec la langue hébraïque, comme la Syriaque, l'Arabe et l'Ethiopien, mais même dans la langue grecque et dans d'autres langues indogermaniques, par exemple dans le Latin et dans l'Arménien.

Dans les Eglises parlant ces diverses langues, on a divisé, d'une manière plus ou moins arbitraire, les livres du Nouveau Testament; on a compté les stiques, supputé les témoignages, les paraboles, les miracles, etc., constitué enfin tout un appareil destiné, soit à conserver le texte, soit à faciliter les recherches. Partout on a veillé avec grand soin sur les Saints Evangiles, et, nulle

« Ce que comprend, en « général la Massore « chrétienne. »

part, on ne les a abandonnés sans défense à la merci de ceux qui voulaient les altérer ou les anéantir.

Il n'est, ni possible, ni utile même de descendre aujourd'hui dans tous les détails les plus minutieux; il y a cependant quelques particularités qu'il est indispensable de connaître, quand on veut étudier critiquement le texte du Nouveau Testament. C'est pourquoi nous sommes obligés d'en parler ici.

II. – Lorsqu'on ouvre des éditions critiques du Nouveau Testament comme celles de Tischendorf et de Trégelles; mieux encore, lorsqu'on feuillette un manuscrit des Saints Evangiles grec, Arménien, Copte, Syrien, Latin, etc, on découvre que le Texte sacré est précédé, accompagné ou suivi d'une multitude d'inscriptions, de notes, de sigles, de choses enfin extra-canoniques, et la première pensée, qui se présente à l'esprit, est naturellement de se demander: « Quel rapport ces documents de forme si diverse ont-ils avec les » Livres Saints?» Or, c'est là précisément, ce que nous venons de qualifier de Massore chrétienne et ce que nous nous proposons de faire connaître dans ce chapitre.

« Exposé des documents « extra-canoniques qu'on « rencontre dans les mss « du N. T.»

Voici dans quel ordre se succèdent, en général, les pièces dont nous parlons:

D'abord, on a placé communément en tête des Manuscrits le Συναξάριον. Ensuite, viennent la Lettre d'Eusèbe à Carpien, les Tables des Canons d'Eusèbe, l'ὑπόθεσις de chaque Evangile, la liste des Τίτλοι ou des κεφάλαια majeurs, qui sont assez souvent reproduits aux marges du haut et du bas dans le manuscrit; Au contraire, sur les marges latérales, sur les marges extérieures et intérieures on a noté les κεφάλαια mineurs, avec ou sans les chiffres des Canons d'Eusèbe. Il s'agit ici des Evangiles; si, au contraire, le manuscrit contient les Actes des Apôtres et les Epîtres, on y rencontre les Sections euthaliennes. Quand le manuscrit renferme les Evangiles, les Actes, les Epîtres, on y aperçoit quelquefois l'indication des Leçons. Enfin, lorsqu'un livre de la Sainte Ecriture se termine, des inscriptions finales, nous fournissent divers détails sur celui qui l'a écrit, sur la date et le lieu de sa

composition, sur le nombre des paraboles, des témoignages, des stiques, etc., que ce livre renferme.

Nous traiterons, dans ce chapitre, 1º du Synaxaire; 2º des τίτλοι ou κεφάλαια majeurs.- 3º Des κεφάλαια mineurs, des sections Ammonio-Eusébiennes et des Canons d'Eusèbe, - 4º Des sections Euthaliennes, des stiques et de la Stichométrie.- 5º Des Leçons.-

« Des Points qui vont être traités dans les pages suivantes. »

Article Premier.

Du Synaxaire.

I.- Lorsqu'on ouvre un manuscrit de l'Evangile, en particulier, un de ceux qui ont été adaptés à l'usage liturgique, il est rare qu'on ne trouve pas, au commencement ou à la fin, sous une forme ou sous une autre, cette table dont nous avons déjà parlé bien des fois et qu'on appelle du nom de Synaxaire, Συναξάριον.

« Fait qu'on remarque dans les manuscrits, surtout dans ceux qui sont adaptés à l'usage liturgique. »

Puisque ce document est placé au premier rang dans les manuscrits, il est naturel que nous le fassions connaître avant tous les autres.

Qu'est-ce que le Synaxaire? - On peut définir brièvement, mais néanmoins d'une manière assez complète, le Synaxaire: « La table » des leçons tirées de l'Ecriture, qu'on lit dans les offices ecclésiasti- » ques; table à laquelle se trouvent mêlées - quand le Synaxaire » est complet - les Rubriques qui indiquent les omissions et les Hy- » perbases (Voir pages 429 - 435). »

« Définition du Synaxaire. »

Le Synaxaire a reçu dans l'usage divers noms. Il est appelé Σαββατοκυριακαί, Ἀρχοτέλειαι, Ἐκλογάδιον et Συναξάριον. Quelquefois deux ou trois de ces noms sont réunis dans le titre même de cette pièce.

« Noms divers que porte le Synaxaire. »

Le premier mot, σαββατοκυριακαί, indique ce que contiennent, en général, ces tables, à savoir les leçons des Samedis et des Dimanches de l'année: Ordinairement aussi - toujours même, lorsque ces tables sont complètes - elles renferment les leçons des féries; mais il arrive quelquefois que ces tables ne sont pas complètes. Le com-

« 1º Des Σαββατοκυριακαί ... - Ce qu'il faut entendre par là? »

mun des fidèles n'avait besoin, en effet, que de connaître les leçons des dimanches et des grandes fêtes.

« Les Σαββατοκυριακαί « relient le Lectionnaire « chrétien au Lectionnaire « Juif. – Les Chrétiens ont « célébré longtemps le « Sabbath. »

Cette appellation de σαββατοκυριακαί est digne d'attention, parce qu'elle est un de ces liens encore visibles qui relient le Lectionnaire de l'Eglise au Lectionnaire de la Synagogue. Les juifs avaient leurs assemblées le jour de Sabbat et les chrétiens commencèrent par tenir les leurs, le même jour, ainsi que nous le voyons par les Actes. Bientôt ils y ajoutèrent la célébration du dimanche, mais ils furent obligés d'observer longtemps le Samedi, surtout dans les pays où les chrétiens étaient, en masse, des Juifs convertis. Il y eut, par conséquent, deux

« Témoignages : 1° de « Socrate et de St Jean « Chrysostome. »

jours fériés par semaine, dans la primitive Eglise, le Samedi et le Dimanche, et cet usage a persévéré longtemps. Ainsi Socrate, au Ve siècle, nous parle « des jours de fête qui arrivent chaque semaine, à savoir le Samedi et le Dimanche ; jours où on a coutume de s'assembler à l'Eglise (Histoire Eccl. VI, 8. – Patrol. grecque, Tome LXVII col. 689 A)

Au IVe siècle, St Jean Chrysostome, dans son homélie X sur St Jean, fait mention des sections qu'on lisait le Samedi et le Dimanche (1); plus haut, (page 440) nous avons cité un passage de l'homélie de

« 2° de St Athanase. »

St Athanase sur le Semeur, où il s'exprime ainsi : « Nous nous sommes rassemblés le jour du Sabbath, non pas que nous soyons infectés de Judaïsme, car jamais nous ne nous sommes attachés au faux sabbat. Nous nous sommes réunis, le jour du Sabbath, pour adorer Jésus, le maître du Sabbath. Autrefois, certes, le Sabbath était un jour cher aux hommes, mais le Seigneur a transféré le Sabbath au Dimanche (2). » Plus loin il ajoute encore : « La le-

---

(1). – St Chrysostome, Homélie Xe sur saint Mathieu : Κατὰ μίαν σαββάτων, ἢ καὶ κατὰ σάββατον τὴν μέλλουσαν ἐν ὑμῖν ἀναγνωσθήσεσθαι τῶν εὐαγγελίων περικοπὴν, ταύτην πρὸ τούτων τῶν ἡμερῶν μετὰ χεῖρας λαμβάνων ἕκαστος οἴκοι καθήμενος ἀναγινωσκέτω. (Patrol. grecque LVIII, 62, B)

(2). – St Athanase, Homélie sur le Semeur : Ἐν ἡμέρᾳ συνήχθημεν, οὐ νοσοῦντες Ἰουδαϊσμόν, οὐ γὰρ ἐφαπτόμεθα Σαββάτων ψευδῶν. παραγεγόναμεν δὲ ἐν τῷ σαββάτῳ τὸν κύ-

çon que nous venons de lire sur le Sabbath est très opportune (Patrol. grecque, tome XXVIII, col. 144, A, B). Jean Cassien, vers l'an 400 ou 420, « 3° De Jean Cassien. »
atteste également que les moines égyptiens célébraient le Sabbath et le Dimanche (De cœnobio. Institutis V, 26. – Patrol. Latine XLIX, col. 245, A. – Cfr. col. 90, A ; 145, A ; 150, B) ; mais l'usage remonte bien plus haut, ainsi que nous le voyons par les Constitutions Apostoliques, où « 4° Des Constitutions apostoliques. »
il est recommandé aux fidèles de se réunir plus particulièrement à l'Église : ἐν τῇ ἡμέρᾳ τοῦ Σαββάτου, καὶ ἐν τῇ τοῦ κυρίου ἀναστασίμῳ, τῇ κυριακῇ, pour y entendre la lecture des Prophètes et la prédication de l'Évangile.(1) Dans un autre passage, il est même dit plus clairement : τὸ Σάββατον μέντοι καὶ τὴν κυριακὴν ἑορτάζετε, ὅτι τὸ μὲν δημιουργίας ἐστὶν ὑπόμνημα, ἡ δὲ ἀναστάσεως : « Célébrez le Sabbath et le Dimanche, parce que le premier jour rappelle la création et le second la Résurrection » (Constitutions Apostol. VII, 23. – Patrol. Grecque, I, col. 1016, A).
Les lettres de St Ignace, celle adressée aux Magnésiens, en particulier, contiennent des allusions à cette coutume et le Canon II de « 5° De St Ignace et du Concile de Laodicée. »
Laodicée prescrit également de célébrer les fêtes des Saints, le Samedi. Cependant, comme les Ebionites et les Judaïsants abusaient de cette pieuse coutume, l'Église condamna le repos du Samedi (voir Canon XVI du Concile de Laodicée – et Homélie de St Athanase sur le Semeur, citée plus haut) ; mais elle n'en continua pas moins toujours à se réunir ce jour là, pour la célébration des Saints mystères et l'explication des Saintes Écritures.

De cette coutume, antique comme l'Église elle-même, viennent ces leçons appelées Σαββατοκυριακαί, qui constituent le fond du Synaxaire, à tel point qu'elles lui donnent quelquefois leur nom. De bonne heure, en effet, il y eut des Sections de la Sainte « Cette coutume a donné naissance aux Σαββατοκυριακαί. »

ριον τοῦ Σαββάτου, Ἰησοῦν, προσκυνήσοντες. Πάλαι μὲν γὰρ ἦν ἐν τοῖς ἀρχαίοις τὸ τίμιον Σάββατον· μετέθηκε δὲ ὁ Κύριος τὴν τοῦ Σαββάτου ἡμέραν εἰς κυριακὴν (Patrol. Grecque, XXVIII, col. 144, A).

(1). – Constit. Apostol. II, 59. – Patrol. Grecque, Tome I, col. 744, B.

« Témoignages : 1° De « Jean Cassien. »

Écriture qui furent spécialement affectées à ces deux jours. Jean Cassien nous dit que c'était là l'usage observé de temps immémorial dans les couvents d'Égypte : Les autres jours de la semaine, dit cet auteur, on lisait « deux leçons, l'une de l'Ancien et l'autre du Nouveau Testament » ; mais « le samedi et le dimanche les deux leçons étaient prises dans le Nouveau Testament, c'est à dire, l'une dans les Actes ou dans l'Apôtre et l'autre dans les Évangiles ». La même chose, ajoute Cassien, se pratique pendant le temps de la Pentecôte. (1). On trouve de fréquentes allusions à cette coutume dans les monuments

« 2° De l'auteur de « la vie de St Pacôme. »

Hagiographiques de l'antique Égypte. C'est ainsi qu'il est parlé, dans la vie de St Pacôme, le célèbre abbé de Tabenne, de la lecture des volumes sacrés qui se fait solennellement partout le sa-

---

(1).– J. Cassien, De Coenobiorum Institutio, Lib. II, Cap. IV.– Ex hinc Venerabilis patrum Senatus, intelligens Angeli magisterio Congregationibus fratrum generalem canonem non sine dispensatione Domini constitutum, decrevit hunc numerum tam in vespertinis, quam in nocturnis conventiculis custodiri, quibus lectiones geminas adjungentes, id est, unam Veteris, et aliam Novi Testamenti, tanquam à se eas traditas et velut extraordinarias volentibus tantum, ac divinarum Scripturarum memoriam possidere assiduâ meditatione studentibus, addiderunt. In die verum Sabbati vel Dominico utrasque de Novo recitant Testamento, id est, unam de Apostolo, vel Actibus Apostolorum, et aliam de Evangeliis. Quod etiam totis Quinquagesimae diebus faciunt hi quibus lectio curae est, seu memoria Scripturarum. (Patrol. Latine, Tome XLIX, col. 88-90.).– Les constitutions apostoliques font aussi allusion, en divers endroits, aux deux leçons (Cfr. II, 57, 59 ; V, 19 ; VIII, 5), qui ont pris le nom de Σαββατοκυριακαί. Il est bon également de remarquer, en passant, que le mot Σαββατοκυριακαί désigna, d'abord, les deux jours de fête (le Samedi et le Dimanche), qu'on célébrait ainsi chaque semaine : Τὰς δὲ πάσας Σαββατοκυριακὰς .... καὶ ἑορτὰς Δεσποτικὰς ..... μὴ γονυκλινεῖν ἐν ταῖς εὐχαῖς ἀλλὰ μόνον προσκυνήσεις ποιεῖν κα-

medi et le dimanche.»(1) et on est obligé de conclure que la coutume était à la fois, ancienne et générale, de telle sorte que ce serait bien le cas d'appliquer le principe formulé par saint Augustin : « Illa quae non scripta, sed tradita custodimus quae quidem toto terrarum orbe observantur, datur intelligi vel ab ipsis Apostolis, vel Plenariis conciliis .... commendata atque statuta retineri (Patrol. Latine, Epist. ad Januariam, — Tome XXXIII, col. 200.)

Or, l'usage mentionné ici par S. Cassien a été conservé sans aucun changement dans l'Eglise grecque jusqu'à ce jour. Toutes les leçons des Samedis et des Dimanches (Σαββατοκυριακαί) sont empruntées au Nouveau Testament, ainsi que celles qu'on lit pendant les sept semaines qui séparent Pâques de la Pentecôte. — Les autres jours de la semaine, l'une des deux est prise dans l'Ancien Testament. De plus, chez les Grecs, la semaine liturgique commence le lundi et se termine par le dimanche, mais c'est le dimanche qui lui donne son nom.

« Cet ancien usage s'est « conservé jusqu'à nos « jours. »

Nous n'avons pas besoin d'insister pour faire ressortir l'importance de la particularité que nous signalons ici dans l'Evangéliaire, lorsqu'il s'agit d'en faire l'histoire et de fixer approximativement l'époque à laquelle il a commencé à se former. Il est

---

τὰ πάντα, lit-on dans le livre pénitentiel de Jean le Jeûneur. (Cfr. Patrol. grecque, I, col. 745, C).

(1). — Quodam vero tempore, videns aliquos mediocres homines in vicinis locis, dum pascerent pecora, a communione sacramentorum Christi abstinere, nec divinorum frui lectione voluminum, qui per omne sabbatum atque dominicum solemniter ubique recitantur, iniit consilium cum S. Aprione Tentyrorum episcopo, ut in vico eorum jam poene deserto construeretur ecclesia.... Quod ubi factum est, ... ipse ad horam conventus ecclesiae cum monachis accurrebat, salutiferas plebi paginas relegens; quia, ut dixi, nondum ibidem lectores fuerant constituti. (Vita S. Pachomii, nº XXVI. — Patrol. Lat. LXXIII, col. 246, C, D).

bien évident que c'est aux premiers temps et aux premiers temps seulement, que l'usage dont nous parlons a pu s'établir. Plus tard, au second ou au troisième siècle, on n'aurait pas songé à adopter cette disposition ; en tout cas, les exagérations dans lesquelles étaient tombés les chrétiens Judaïsants auraient obligé l'Église à donner une autre forme à ses offices.

2°. « Des Ἀρχοτέλεια » Le second mot a été formé de ἀρχή et de τέλος, expressions dont on s'est servi de bonne heure, ainsi que nous l'avons vu, pour marquer le commencement et la fin des sections (περικοπαί). Il ne suffisait pas, en effet, d'avoir un Évangile, il fallait encore savoir trouver les leçons. C'est pourquoi on a dressé, de bonne heure, des tables contenant les premiers (ἀρχή) et les derniers (τέλος) mots des leçons. Ces tables nous sont parvenues sous le nom d'ἀρχοτέλεια,(1) et on peut dire qu'elles constituent ce qu'on a appelé plus tard, du nom d'ἐκλογάδιον, quand elles étaient partielles, et du nom de συναξάριον, quand elles étaient complètes.(2)

3°. De l'Ἐκλογάδιον « et du Συναξάριον »

(1). – Ce mot ne se trouve, ni dans le Thesaurus Ecclesiasticus de Suicer, ni dans Léon Allatius, De Libris ecclesiasticis Graecorum. Il n'est pas néanmoins difficile d'en définir le sens, à l'aide des manuscrits, qui appellent ainsi la table des leçons placée à la fin ou au commencement du volume, comme, par exemple, les cursifs 4, 12, 21, 24, 279, 280, etc..

(2). – Il ne faut pas confondre le Συναξάριον, dont nous parlons ici, avec l'autre livre liturgique qui porte le même nom et qui n'est qu'un abrégé des Ménées. Le Synaxaire, que nous décrivons, a été très peu étudié, tandis que l'autre est décrit par Léon Allatius (De Libris Ecclesiasticis Graecorum, pages 91-93) qui ne fait cependant que répéter, en l'amplifiant, ce que dit J. C. Suicer, dans son Thesaurus Ecclesiasticus graecorum, Tome II, col. 1108-1109. – Il est des manuscrits où les trois noms se trouvent réunis. Tel, par exemple, le cursif 37, dont le titre débute ainsi : Συναξάριον τῶν Σαββατοκυριακῶν. – Voir égale-

III.– Il faut observer cependant que ces mots s'emploient quelquefois l'un pour l'autre et désignent très souvent la même chose. Le terme de συναξάριον a fini par être le plus usité et par désigner n'importe quelle espèce de tables placées au commencement ou à la fin d'un Évangile. Ordinairement le Synaxaire se compose de deux parties très distinctes; du synaxaire proprement dit et du Ménologe : le Synaxaire contient la table, les leçons de l'Évangéliaire et le Ménologe la table des leçons destinées à des jours fixes. Voici le titre que porte le Synaxaire dans le cursif numéro 7 : « Avec « l'aide de Dieu (nous commençons à écrire) le Synaxaire, où, « à l'aide de l'ἀρχῆς et du τέλους, on fait connaître exacte- « ment le (περικοπήν) sectionnement de chaque évangéliste et « on donne l'indication de ses κεφάλαια. Ce Synaxaire commence « à la Férie IIe après le jour de la Pentecôte ou du Saint Esprit,

« Ces mots conservent-ils toujours leur signification primitive et rigoureuse ? »

---

ment le cursif 268.– Pour ce qui est de l'Ἐκλογάδιον, le mot n'indique qu'un choix, des extraits de l'Évangile. C'est pourquoi l'Évangéliaire est quelquefois appelé de ce nom, par exemple, l'Évangéliaire 64 (ms 281 de Paris), un des plus anciens qui existent aujourd'hui. Voici le titre qui est placé en tête de ce manuscrit : Ἐκλογάδιον σὺν θῷ τοῦ ἁγίου Εὐαγγελίου. Τῇ ἁγίᾳ καὶ μεγάλῃ κυριακῇ κατὰ Ἰω ✝ α ✝. Ἐν ἀρχῇ κ.τ.λ.

Quelquefois on donne au Synaxaire un titre particulier. C'est ainsi, par exemple, que, dans le cursif 300 (= Paris 186), f. 2, b, 2, on l'appelle. Πίναξ τῶν ἀμβωνιζομένων εὐαγγελίων καὶ εἰς οἵαν ἡμέραν ἕκαστον αὐτῶν ἀναγινώσκεται.– La Table, qui accompagne ce titre, contient le Synaxaire et le Ménologe, dont l'inscription finale que voici résume le contenu : τέλος σὺν θῷ τοῦ μηνολογίου, τῶν σα σα κυ κυ (= Σαββατοκυριακῶν), καὶ τῶν καθ (= καθημερινῶν), καὶ τῶν (Νηστειῶν ?), καὶ τῶν πάθ (πάθων) τοῦ κυρίου, καὶ ἑωθινῶν (f. 7, b, 2).

„ c'est-à-dire, avec la première semaine de Mathieu. Il se termine
„ par le Ménologe.„[1]

Ce que doit contenir le Συναξάριον.

Le Synaxaire, on le voit, est une table détaillée de l'Evangéliaire et cette table est placée au commencement ou à la fin d'un évangile ordinaire. A l'aide du Synaxaire, on peut savoir de suite ce que contient l'Evangéliaire avec son Ménologe. Si le Synaxaire est complet, les ὑπερβάσεις, si fréquentes dans l'Evangéliaire Oriental, les croisements et les enjambements de leçons, les suppressions et les additions de mots, les modifications de phrases, etc tout sera marqué. Et c'est, en effet, ce qui a lieu, d'une façon très remarquable, dans le Synaxaire placé en tête du cursif numéro 7, que nous avons sous les yeux en écrivant. Cependant, il est rare que les synaxaires présentent cet appareil de prescriptions, qui, détaillées dans le texte ou aux marges des manuscrits, constituent ce que nous appelons les Rubriques, de la couleur de l'encre avec laquelle on écrit ordinairement ces prescriptions liturgiques.[2]

Comment on arrive quelquefois à déter-

IV.– Est-il nécessaire d'observer que le Synaxaire, surtout le Ménologe qui l'accompagne, présente quelquefois des particularités à

---

(1).– Cursif numéro 7 (= Paris 71), f 1, a.– συναξάριον σὺν θεῷ; διά τε τῆς ἀρχῆς καὶ τοῦ τέλους. τὴν περικοπὴν ἑκάστου εὐαγγελίου ἅμα δὲ καὶ τὴν τῶν κεφαλαίων παρασημείωσιν ἀκριβῶς διαγορεύον. περιέχει δὲ τὴν ἀρχὴν ἀπὸ τῆς β. τῆς μετὰ τὴν πεντηκοστήν· ἤτοι τοῦ ἁγίου πνς. ἤτοι τῆς πρώτης ἑβδομάδος τοῦ ματθαίου, ὃ καὶ τελειοῦται ἐν τῷ μηνωλογίῳ.

(2).– C'est précisément le cas pour le Synaxaire du cursif numéro 7.– Il contient une multitude de prescriptions secondaires qui disparaissent, en général, dans les autres. Voir les fragments que nous citons aux Pièces Justificatives page VIII, numéros 17, 18.– Comparer ce que nous disons avec ce que nous observerons un peu plus loin, à propos des Synaxaires du Cyprius et du Campianus.

l'aide desquelles les hommes, érudits et versés dans la connaissance de l'histoire religieuse de l'Orient, savent reconnaître à quelle époque, dans quel pays, pour quelle église, ces livres ont été écrits ?

« miner l'âge et l'origine d'un Évangéliaire ? »

— Cela n'est point nécessaire. Après ce que nous avons dit, tout le monde le devine aisément. A ce point de vue, les Synaxaires joints aux manuscrits méritent de fixer beaucoup l'attention de ceux qui étudient le Nouveau Testament. car, s'il est une chose importante en critique, c'est de savoir, avant tout, quelle est la provenance des documents dont on se sert, puisqu'il y a là un moyen de déterminer leur véritable valeur.

V. — Généralement les Synaxaires (σαββατοκυριακαὶ, ἀρχοτέλειαι, ἐκλογάδιον, συναξάριον) suivent le même ordre que l'Évangéliaire, c'est-à-dire, que, dans le Synaxaire proprement dit, la Table commence par les leçons de S[t] Jean, pour passer à celles de S[t] Mathieu, de S[t] Luc, de S[t] Marc et finir par les offices de la Semaine Sainte. Dans le Ménologe, la Table commence par le mois de Septembre et se termine par le mois d'Août.

« Ordre généralement suivi dans le Συναξάριον. »

Nous n'avons pas souvenir d'avoir trouvé une seule fois cet ordre changé dans la partie du Synaxaire qui a reçu, elle aussi, le nom de Ménologe ; mais, en ce qui regarde la partie concernant l'Évangéliaire proprement dit, l'ordre habituel est quelquefois modifié ; il l'est, par exemple, dans le cursif numéro 7, et probablement aussi dans d'autres manuscrits des Saints Évangiles. On a voulu quelquefois que la disposition générale du Synaxaire répondît à celle des quatre Évangiles dont le premier est toujours S[t] Mathieu. C'est pourquoi, au lieu de prendre pour point de départ le jour de Pâques, à partir duquel l'Évangile de S[t] Jean commence à être lu presque seul, (1) pendant sept semaines, le Synaxaire s'ouvre par le lundi de la Pentecôte qui inaugure la première semaine de S[t] Mathieu.

« Ordre particulier suivi dans quelques Synaxaires. »

---

(1). — Il n'y a d'exception que pour le mardi de Pâques où on lit S[t] Luc, section Ammonienne 339, le 3[e] dimanche après Pâ-

VI.– Les Synaxaires, placés en tête ou à la fin des Évangiles, ont une très grande importance au point de vue de la critique générale du texte, car ce sont des documents publics, des pièces, en quelque sorte, officielles, exposant la coutume générale d'une province, d'un diocèse ou d'une église, tandis que le texte de l'Évangile n'a, par lui-même, d'autre valeur que celle du copiste. C'est une opinion particulière, ou du moins cela peut-être une opinion particulière. De plus, le copiste a été plus porté à omettre ou à ajouter dans le texte que dans le Synaxaire, et c'est pourquoi celui-ci peut quelquefois nous aider à corriger celui-là. Le Synaxaire corrige le texte de l'Évangile, lui sert de contrôle, aide à le comprendre, en donne la vraie signification et montre comment il faut entendre les signes qui parfois l'accompagnent. Le texte de l'Évangile et les marques (croix, astérisques, obèles) qui s'y trouvent, sont choses muettes de leur nature : ce sont, en tout cas, choses qui peuvent être interprétées de bien des manières différentes : mais le Synaxaire parle clairement et nous montre, non pas ce qu'un individu a pensé –, mais ce que l'Église grecque en général et telle église en particulier ont dit. Nous trouvons, quelquefois là, l'opinion et le jugement de ceux qui font autorité, souvent même la pensée de plusieurs générations successives.

« Importance du Synaxaire au point de vue de la critique du Nouveau Testament. »

On peut juger par là si ce sont des documents précieux que les Synaxaires et s'il vaut la peine de les consulter. Nous aurons plus d'une fois occasion de faire appel à leur témoignage et de montrer par là, au moins indirectement, le cas qu'il faut en faire.

« Exemples des services que peuvent rendre les Synaxaires dans l'étude du Nouveau Testament. »

Il est utile de montrer, par un ou deux exemples, les services que peut rendre quelquefois le Synaxaire. Tout le monde sait que quelques passages du Saint Évangile sont quelquefois omis dans certains manuscrits, ou, en tout cas, accompagnés d'astérisques et d'obèles, et il est arrivé bien souvent de conclure de là que ces passa-

---

ques où on lit St Marc section 227 et suivantes. Et le jour de l'Ascension où on lit : à matines St Marc section 234 jusqu'à la fin, et à la messe, St Luc, section 340.

ges étaient considérés comme douteux ou comme apocryphes par ceux qui avaient possédé ces manuscrits. Nous aurons plus tard occasion d'examiner à loisir si ces conclusions sont toujours bien fondées ; pour le moment, nous nous contenterons d'observer que le Synaxaire proteste contre les conséquences qu'on veut tirer de ces faits superficiellement observés et mal compris. Prenez, par exemple, un Évangile adapté à l'usage liturgique. Il peut se faire que la section de la femme adultère (Jean VII, 53–VIII, 11) y manque, mais transportez-vous au Synaxaire et vous verrez que le livre admet l'authenticité de ce passage de l'Évangile de St Jean. Quelquefois il vous dira à l'article qui regarde le jour de la Pentecôte qu'il faut passer τὴν ὅλην ὑπόθεσιν τῆς μοιχαλίδος comme le fait le cursif numéro 7 (Voir Pièces Justificatives, page VIII, no 16) ; mais on ne passe que ce qui existe. Donc cette section fait partie de l'Évangile de St Jean. D'autres fois vous découvrirez que cette leçon est assignée à certaines fêtes, par exemple, à la fête de Sainte Euphémie (16 Septembre), de Sainte Pélagie (8 Octobre), de Sainte Marie Égyptienne (1 Avril). Vous verrez enfin, en parcourant la section du Ménologe intitulée : Εἰς διαφόρους μνήμας ou ἡμέρας) qu'on lit St Jean VII, 53–VIII, 11, le jour de la commémoraison des femmes pénitentes, εἰς ἐξομολογουμένας. Or, l'Église n'a jamais admis dans ses lectures publiques des choses qui n'appartiennent pas à la Sainte Écriture. Elle reconnaît donc que cette section est authentique, ou, en tout cas, inspirée.

Ce que nous disons de la section de la femme adultère, on pourrait le dire, proportions gardées, de beaucoup d'autres passages du saint Évangile ; par exemple, de St Luc XXII, 43–44 et plus encore de St Marc, XVI, 9–20.

VII.— Le Synaxaire est évidemment contemporain du lectionnaire, dans sa forme la plus rudimentaire, nous voulons dire, dans ces ἀρχ et τέ placés au commencement et à la fin des leçons ecclésiastiques, dont nous avons parlé précédemment (voir pages 427 – 437). Les plus anciens manuscrits ont conservé des traces

« Origines du Synaxaire. — Traces qu'on en rencontre dans les anciens mss. »

« Quels sont les plus anciens synaxaires découverts jusqu'à ce jour dans les manuscrits grecs? »

de son influence, et, on découvre des preuves de son existence, bien avant les plus vieux manuscrits, comme nous l'avons montré précédemment. Toutefois, le plus ancien synaxaire, découvert jusqu'à ce jour dans les manuscrits grecs, se trouve dans les onciaux K et M, Cyprius et Campianus, qui sont du VIIIe ou du IXe siècle. (voir pages 403-404) J. M. A. Scholz a publié ces synaxaires dans son Nouveau Testament (Vol. I, p. 455-493), mais d'une façon très incorrecte, ce qui est d'ailleurs le défaut de toutes les oeuvres que ce savant a laissées. Catholique et prêtre, il était si peu au courant des choses liturgiques grecques que les évangiles τῶν ἁγίων πάθων sont devenus, dans son édition, les évangiles τῶν ἁγίων πάντων! Les protestants se sont moqués, avec raison, de son erreur, mais il ne faudrait pas fouiller longtemps dans leurs écrits pour y découvrir des méprises aussi amusantes.

Il est difficile de dire lequel des deux manuscrits est le plus ancien du « Cyprius » ou du Campianus, mais il est évident qu'il existe des Évangéliaires qui sont, au moins, du même age. Au folio 1, a, 1 du Campianus (voir page 404), dans un médaillon enchâssé dans un carré, se trouvait autrefois le titre du Synaxaire, qui, d'après la comparaison faite avec les titres des autres Évangiles, devait être ainsi conçu : Συναξάριον τοῦ κατὰ Ἰωάννην εὐαγγελίου; mais aujourd'hui on ne peut plus lire que le premier mot. — Au f° 3, a, 2, le ms porte : τοῦ κατὰ Μ (Ματθαῖον) Εὐαγγελίου Σαββατοκυριακαί. Au f° 6, b, 1 : Συναξάριον τοῦ Λουκᾶ, κατὰ Σαββατοκυριακάς : Ce Synaxaire ne contient, en effet, que les leçons des Samedis et des Dimanches, dont il indique le commencement (ἀρχή) et la fin (τέλος), par exemple, Τῇ ἁγίᾳ μεγάλῃ κυριακῇ τοῦ Πάσχα, κεφάλαιον α. Ἐν ἀρχῇ ἦν ὁ λόγος. — Τέλος · Διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ ἐγένετο. —

Dans le Cyprius, le Synaxaire de saint Jean, (Pâques a la Pentecôte), contient des Évangiles pour tous les jours de la semaine; mais, à partir de la première semaine de St Mathieu, on ne trouve d'évangiles que pour les Samedis et les Dimanches. C'est pour-

quoi, au feuillet 2, a, on lit le titre que voici : Συναξάριν (sic) τῶν σα κ̌ (σαββατοκυριακῶν) τοῦ κατὰ Μ (Ματθαῖον) εὐαγγελίου. Du reste, ce synaxaire est, quant à la forme, le même que celui que nous rencontrons dans la masse des cursifs. Les leçons sont indiquées par les premiers et les derniers mots, de la manière suivante : σα, Α, κε̆ λε ει ο κς τῷ αιτουντι · τέ τελειος εστιν; sigles qui signifient : « Le premier samedi (de saint Mathieu), on lit le κεφάλαιον 35, (en tête duquel on place ces mots) : εἶπεν ὁ κύριος (St Mathieu V, 42), jusqu'à V, 48 (inclusivement). Il y a erreur dans le chiffre du chapitre : au lieu de λε = 35, il faut lire λθ = 39, comme le montrent, du reste, les mots τῷ αἰτοῦντι (V, 42). C'est la leçon qu'on lit encore aujourd'hui, dans l'Église grecque, et qu'on trouve marquée dans les évangéliaires anciens et modernes. — La leçon du premier dimanche est ainsi indiquée : κ̌ Α κε̆ ϟγ ει ὁ κς πᾶς ὅστις ὁμολογήσει — τέ τοῦ ενουν ὁ ιc (?), c'est-à-dire, « Premier dimanche : κεφάλαιον 93. Le Seigneur dit : Quiconque (St Mathieu X, 32). Fin (Il y a ici quelque erreur) St Mathieu, XIX, 30?). — En marge, on a écrit à l'encre rouge : κυ αγι παν (c'est-à-dire, Dimanche de tous les Saints, dimanche de la Trinité, chez les Latins). « Du Synaxaire contenu dans le Cyprius. »

Ce qu'il y a d'intéressant à observer, c'est que le Premier dimanche de saint Mathieu est précisément celui qu'on a appelé τῶν ἁγίων πάντων (voir pages 431-432). On pourrait croire que nous sommes ici en face d'un Συναξάριον rudimentaire, car aucune hyperbase (voir pages 429-437) n'est indiquée. On se rappelle, en effet, que, ce dimanche là, l'Évangile se compose de saint Mathieu X, 32-33 auquel on ajoute X, 37-38 et XIX, 27-30. Mais, ce serait se hâter que de tirer une pareille conclusion. Le silence, gardé sur les deux hyperbases en question, s'explique facilement par d'autres causes. On trouve très peu de Synaxaires où elles soient mentionnées et cependant il n'y a pas le moindre doute que la constitution composite de l'Évangile destiné au dimanche τῶν ἁγίων πάντων, ne soit très ancienne. Généralement les manuscrits ne contiennent que des synaxaires très courts, des synaxaires indiquant les leçons

« Les Hyperbases n'y sont pas indiquées. — Est-ce un fait qui mérite d'exciter l'étonnement ? »

ecclésiastiques dans leurs grandes lignes et ne descendant nullement dans les détails. C'est ainsi, par exemple, que, dans le cursif numéro 300, la même leçon est indiquée simplement par ces mots: Κυ ᾱ ἀπὸ τῆς N̄ εὐ κτ μᾱτ κγ ϟγ Γ; sigles qui signifient: « Le „ premier dimanche après la Pentecôte, Évangile suivant St. Ma- „ thieu, κεφάλαιον 93. » Mais ce n'est pas tout, dans le cursif 300 et dans la plupart des autres cursifs, le Synaxaire n'est pas plus détaillé. C'est, par exception seulement qu'on trouve un manuscrit expliquant, soit dans le texte, soit dans le Synaxaire —, tous les détails des leçons ecclésiastiques. Nous avons parlé des Rubriques du cursif numéro 7 et nous avons cité précisément celles qui ont rapport à cet Évangile (voir page 432, note); mais les Rubriques du texte sont en substance dans le Synaxaire placé en tête du même manuscrit. Pour que personne n'en doute, nous allons citer la partie du Synaxaire du cursif numéro 7 relative au premier samedi et au premier dimanche de saint Mathieu: « Le Samedi: Mathieu, chapitre 39 (V, 42). Le „ Seigneur dit: Donne à celui qui te demande. Fin: comme votre „ Père céleste est parfait (V, 48). — Le dimanche, qui est le dimanche „ τῶν ἁγίων πάντων: "Le Seigneur dit à ses disciples: Quicon- „ que me confessera (X, 32)", Jusques à: "Je le renoncerai, moi aus- „ si devant mon Père qui est aux cieux (X, 33)". — Passez en- „ suite le chapitre 95 (X, 34-36), lisez le chapitre 96 tout „ seul, c'est-à-dire: "celui qui aime son père ou sa mère (X, 37)" „ Jusques à: "et ne me suit pas, n'est pas digne de moi (X, 38)." „ Passez de nouveau au chapitre 195 de Mathieu (XIX, 27): "Mais „ Pierre répondant lui dit: Seigneur, voilà que nous avons tout quitté." „ — Fin: « Beaucoup qui sont les premiers seront les derniers et „ beaucoup qui sont les derniers deviendront les premiers (XIX, 30).

Il suffit de comparer ce fragment de synaxaire avec les Rubriques citées plus haut (page 432) pour voir la justesse de l'observation que nous avons faite ailleurs (page 479), pour comprendre que les deux choses se relient intimement l'une à l'autre. Les Rubriques ne sont que le Synaxaire distribué aux endroits

convenables, dans tout le volume, et le Synaxaire n'est que la synthèse des Rubriques, réunies de manière à former un tout.

Mais il faut ici faire une remarque importante. De ce qu'un Synaxaire présente une forme très courte, on aurait tort de conclure qu'il est par cela même ancien, car on a toujours supposé qu'il y avait une multitude de choses qui étaient connues par l'usage et qu'on n'a jamais essayé, ou, en tout cas, qu'on a rarement essayé d'enseigner par des préceptes formels. C'est là une loi qui a été toujours en vigueur dans l'Église. La brièveté est donc la règle dans le Synaxaire : des développements, des explications étendues ne sont que l'exception et une très rare exception.

Un synaxaire est-il « ancien, par cela seul « qu'il est court et « sommaire dans ses « indications? »

Par conséquent, si nous étudions les Synaxaires des manuscrits Cyprien et Campianus (voir pages 403-404), il nous est permis de conclure qu'ils ont déjà de longs siècles d'existence, bien qu'on ne connaisse pas d'exemple plus ancien. — Et pourquoi cela? — Parce que ces Synaxaires ont absolument la même forme et la même étendue que ceux que nous rencontrons partout. Ils sont même beaucoup plus développés que la plupart de ceux qui figurent dans les cursifs. Il y a là un fait nouveau qui confirme ce que nous avons dit précédemment sur l'antiquité du Lectionnaire ecclésiastique, et tout le monde reconnaîtra, pensons-nous, qu'il était non-seulement bon de constater ce fait, mais qu'il était utile de le mettre un peu en lumière.(1)

---

(1).— Voici quelques détails qu'on pourra ajouter à ceux que nous avons donnés précédemment sur le Cyprius et le Campianus. — Ces détails, nous les avons recueillis, non pas dans des livres, mais dans l'étude même des manuscrits.

1° Cyprius : — Volume in-4° de 265 feuillets, coté 63 à la Bibliothèque Nationale, autrefois S. 149 Colbertinus ; puis Regius 2243/33 — Synaxaire Συναξάριν (sic). — (fos 1-9) — Tables des Canons d'Eusèbe (fos 10-13). — St Mathieu (114-81a). — St Marc (82a-131b). — St Luc (133-204, b). — St Jean (206-265). — τίτλοι (ils manquent dans St Mathieu). 48 (f° 81b),

« Description techni- « que du Cyprius. »

« Quel est le plus « ancien Synaxaire? »

Le plus ancien Synaxaire rencontré jusqu'à ce jour existe

---

83 (f° 132), 19 (f° 205, b) avec le Xe περὶ μοιχαλίδος. — Sections Ammonio-Eusébiennes avec les chiffres des canons d'Eusèbe généralement souscrits: 355, 241, 342, 232. La dernière section qui, en St Marc, porte le chiffre du canon souscrit, est la $\frac{234}{7}$. — Le Cyprius contient St Marc XVI, 9-20 (f° 130^{b}-131^{b}), St Luc XXII, 43-44, (f° 197^{b}). Avant ὤφθη, une main moderne a placé le signe S et écrit une croix après προσευχῆς (XXII, 45). — St Jean V, 3-4 (f° 215, a-b), sans aucun signe. — St Jean VII, 53-VIII, 11 (f° 225^{a}). Dans la marge du haut, on lit ῑ π̄ τῆς μοιχαλίδος. Après VIII, 11, on lit, tout de suite, le verset 12: Πάλιν κ.τ.λ. — L'Écriture onciale est large, hardie, beaucoup plus grosse que dans aucun manuscrit vu par nous, surtout en quelques endroits. De temps en temps, l'Harmonie ad Mentem Eusebii. Il n'y a pas de doute que le Cyprius ne soit ponctué stichométriquement, comme le célèbre manuscrit Cureton. On a déjà remarqué le fait avant nous (Voir F. Scrivener, Plain Introduction, page 123); mais nous avons nous-même vérifié le fait. En comparant les stiques, que nous avons cités pages 204-205, à ceux du Cyprius, nous avons remarqué quelques différences. Cependant la division est généralement la même. Rien n'est, d'ailleurs, plus facile que de se tromper dans cette notation; il suffit d'omettre un point ou de mal le placer, pour produire de la confusion, sans compter que les points peuvent quelquefois s'être effacés dans les vieux manuscrits.

« Description du « Campianus. »

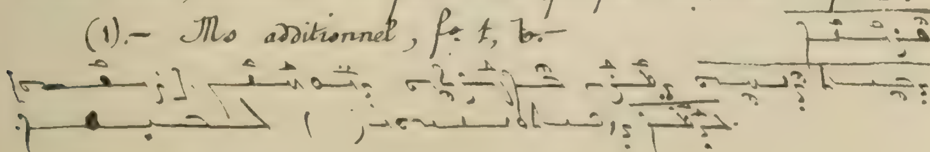
2° Campianus: — Volume de 257 feuillets, à 2 colonnes, coté 48 à la Bibliothèque Nationale. — Συναξάριον (f° 1-8) — Lettre à Carpien (9-10). — Tables des Canons d'Eusèbe (f° 11-16). — τίτλοι, 68, 48, 83, 19 (f° 17-18, 90, 133, 205, a, 1) avec le Ī περὶ τῆς μοιχαλίδος. — Sections Ammonio-Eusébiennes avec les chiffres des canons généralement souscrits, 357, 240, $\frac{342}{10}$, 231. — La dernière section qui porte le chiffre du canon souscrit est dans St Marc $\frac{σλϛ}{1}$ (= $\frac{236}{10}$). — Portraits des trois derniers évangélistes. —

dans un manuscrit des Actes et des Épîtres catholiques du Musée Britannique, dans le manuscrit additionnel 17124. La forme même de ce Synaxaire révèle son ancienneté. Voici quelques fragments de ce Synaxaire[1] : « Leçon de l'Epiphanie de Notre Seigneur. (Lisez) dans » l'épître de Jean (à partir du commencement) jusqu'à : « vous » avez vaincu le méchant (II, 14). » En tête de la première épître de St Jean f° 98, a, 2 on lit également : « Leçon pour la fête de

« Fragments du plus ancien Synaxaire syriaque cités en passant. »

St Mathieu (21-89a). St Marc (91-132), St Luc (134-204b,2), St Jean (206-257). Ce manuscrit contient St Marc XVI, 9-20 (f° 132, a). — St Luc XXII, 43-44 (f° 197, a, 2). En face de ὤφθη, dont l'ω majuscule est écrit en rouge, on lit à la marge ἀρ. Après ἐπὶ τὴν γῆν, on aperçoit la sigle : ⳨, qui est écrite de première main dans le texte ; et répétée à la marge, en vermillon, d'une écriture plus moderne. — St Jean V, 3-4, (f° 215, a, 2). — St Jean VII, 53 — VIII, 11 (f° 224, b, 1). L'A de ἄγουσιν écrit en caractère majuscule de couleur rouge, sort du texte et empiète sur la marge. La section se termine, au feuillet 225, a, 1, par cette curieuse addition τοῦτο δὲ εἶπαν πειράζοντες αὐτόν, qui vient tout de suite après ἁμάρτανε et avant πάλιν (VIII, 12). On ne trouve pas néanmoins, dans le texte, le passage qui figure, dans quelques manuscrits, relativement à ce que Jésus-Christ écrivait par terre. Le Campianus est couvert de notes musicales. Les leçons ecclésiastiques sont indiquées aux marges, et, de loin en loin, on trouve au bas des pages, l'Harmonie ad mentem Eusebii (Voir pages 135, 160). Au f° 18b, on a inséré avant St Mathieu la Ἱππολύτου ἐκ τοῦ χρονικοῦ αὐτοῦ κυκλίου διδασκαλία (sic), qui occupe les folios 18, b – 20. — Le pupitre placé en face du portrait de St Luc (f° 134, b) est couvert de signes, où l'on croit reconnaître les formes de quelques caractères coptes.

(1). — Ms additionnel, f° 1, b. —



l'Epiphanie.» Lorsque les leçons ne commençant pas avec un des quatre livres contenus dans ce manuscrit, on renvoie, d'abord, au cahier, puis au feuillet du cahier, et enfin on donne les premiers (ἀρχή) et les derniers (τέλος) mots de la leçon. Exemple : « Leçon pour la commémoraison de St Jean Baptiste. »(Cherchez) au cahier V, au feuillet 5e : « Mais Paul et Barnabé (Actes XII, 25). Jusques à : Je ne suis pas digne de délier » les courroies de ses souliers (Actes XIII, 25). (1) Leçon de l'ouverture du Jeûne. (Cherchez) au cahier IV, feuillet 1 : « Mais Saul » plein de menaces (Actes IX, 1) » jusques à : « il prit de la nourriture et fut fortifié (Actes IX, 19a).» (2)

> « De quelle manière se « faisaient les renvois « aux pages des manuscrits dans les « premiers Synaxaires.»

Il ne suffisait pas, en effet, de donner les premiers et les derniers mots de la section ; il fallait fournir encore d'autres indications, afin de rendre les recherches plus faciles, et d'économiser du temps. C'est pourquoi on indiquait le cahier, qui se composait quelquefois de huit ou de dix feuillets, et le numéro d'ordre du feuillet. Le cahier était numéroté, mais le feuillet ne l'était point. Cela nous semble étrange, à nous auxquels le système de la pagination est maintenant si habituel ; mais il faut se rappeler que ce

> « Y a-t-il longtemps « que notre système de « pagination est usité?»

système, si simple et si naturel, est relativement très moderne. On ne trouverait peut-être pas avant le XVe ou le XIVe siècle de manuscrits dont les feuillets portent tous un numéro d'ordre. De tous les manuscrits grecs qui nous sont passés par les mains, un seul, à notre souvenance, avait les feuillets numérotés. (3) Cela peut

---

(1).– Ms additionnel, 17121, fo 2, a [illegible]

La lettre [illegible] et le mot [illegible] sont écrits en rouge.

(2).– Les mots soulignés et placés entre parenthèses sont ajoutés au texte du manuscrit pour rendre la phrase intelligible.

(3).– C'est le cursif 267 (= Paris 69, autrefois Colbertinus 4631 et Regius $\frac{3012}{6}$). [illegible]

sembler étrange, bizarre; mais cependant le fait que nous signalons n'en est pas moins réel.

VIII.— Lorsque les Sections dites ammoniennes furent devenues à la mode, quelque temps après Eusèbe; on se servit d'elles pour faciliter les recherches; et on dut vraisemblablement employer dans le même but les sections Euthaliennes pour les Actes et pour les Epitres. Déjà, dans les rubriques, que nous avons citées plus d'une fois, d'après le cursif numéro 7 (voir pages 432-435, 546) on a vu qu'on renvoyait d'une Section Ammonienne à une autre.

« Ne s'est-on pas « servi des Sections « dites Ammoniennes ?— »

De cette manière, le champ des recherches à faire est limité et on peut trouver, en quelques instants, un passage dont on connaît les premiers et les derniers mots. Le plus ancien exemple de cette notation que nous ayons rencontré chez les Syriens existe dans le manuscrit A, 2, 18, de la Bibliotheca Angelica à Rome. Ce manuscrit, qu'on a voulu prendre quelquefois pour l'autographe de Thomas d'Harquel, n'est vraisemblablement pas plus ancien que le IXe ou le Xe siècle. Dans le remarquable synaxaire placé en tête de ce manuscrit, on lit au folio, 2, b, col. 2 : « Le „dimanche de la Résurrection de Notre Seigneur et Sauveur, Ma- „ thieu numéro (on désigne ainsi la section dite Ammonienne) „ 352 : « Le soir où commence le premier jour de la semaine » „ (XXVIII, 1) — fin : "tout le reste du livre". — Office de la nuit. „ Luc, numéro 336 : « Le premier jour de la semaine de très grand „ matin (XXIV, 1)» — fin : « il s'en alla admirant en lui-même „ ce qui était arrivé (XXIV, 12) . „(1)

« Le plus ancien exemple chez les Syriens de l'emploi des « Sections dites Ammoniennes pour faciliter les recherches, « se trouve dans le « ms A. 2. 18 de l'Angelica (voir page 167). »

Nous ne pouvons pas nous empêcher de remarquer, en passant, que le Synaxaire, dont nous citons les extraits, affirme la canonicité et l'authenticité de ce verset de saint Luc XXIV, 12, qui est cependant omis dans quelques manuscrits (D, a, b e l f a), grecs et latins et que les derniers éditeurs du Nou-

---

(1) [illegible]

veau Testament ont condamné comme douteux, malgré le témoignage ou peut-être unanime des manuscrits, des versions et des Pères. (1)

Ce seul exemple montre les services que peuvent rendre quelquefois les Synaxaires.

Dans le même Synaxaire, on trouve des indications générales comme celles-ci : « Lisez, après la section 223 de Mathieu », (folio, 3, a, col. 1). – Leçon du Samedi in Albis. « Lisez au milieu de » la section 33 et 34 (folio, 3, a, col. 2). Leçon de la messe, pour le troisième dimanche après Pâques empruntée à St Jean : « A Mâtines : lisez, dans Jean, entre la section 24 et 25. » (folio 3, a, col. 2) Leçon pour le quatrième dimanche après Pâques. (2)

« Observations relatives au manuscrit A,2,15, de la Bibliotheca Angelica à Rome. »

(1). – Au point de vue de la Paléographie, le manuscrit A.2.18. de l'Angelica ne peut guère être plus ancien que le IXe siècle, et ne peut par suite passer pour l'autographe de Thomas d'Harquel. De plus, il contient des fautes qu'on ne saurait, en aucune façon, attribuer à cet auteur. Ainsi, f. 4, a, 2, le Synaxaire porte, à la fête de la croix, l'indication suivante : « A mâtines : Marc numéro 242 : « Comme Jésus sortait du temple un de ses disciples lui dit :– fin : "Venant sur les Nuées avec gloire et puissance (Cfr. Marc XIII, 1–26). » [illegible]

[illegible]

[illegible]

Il y a evidemment erreur dans le nombre 242, qui ne correspond – XIII, 1 dans aucune des deux sectionnements, ni dans le sectionnement grec, ni dans le sectionnement syrien (voir plus bas). On ne peut pas davantage supposer que le copiste s'est trompé d'une centaine, car 142 ne répond pas plus que 242 à XIII, 1.– Il faudrait, pour que tout fût correct, dans ce synaxaire, lire section 137 suivant les Grecs et section 165 suivant les Syriens.– Nonobstant ces erreurs, il est cependant certain que le Synaxaire du manuscrit A, 2, 18, remonte à une époque plus reculée que le IXe siècle.

(2). – Dans les manuscrits syriens des XIe, XIIe et XIIIe siècles,

« Synaxaires existant dans les plus anciens manuscrits syriques. »

Les manuscrits syriaques du Ve et du VIe siècle portent déjà, dans le texte, des rubriques indiquant le commencement et la fin des leçons, avec l'indication des jours et des parties de l'Office ecclésiastique où on les lisait. (1) Ces courtes notes liturgiques abondent

---

le Synaxaire présente deux formes tellement constantes qu'on les reconnaît à première vue, rien qu'à leur aspect extérieur. Dans l'un de ces Synaxaires, on continue à renvoyer au cahier et au feuillet du cahier, qui ne s'appelle plus [illegible], planche (comme dans le manuscrit additionnel 17121), mais bien [illegible], ouverture. Comme exemples, nous citerons les manuscrits additionnels 14457, du Musée Britannique et 30 de Paris. — Le Synaxaire, qui présente la seconde forme, est divisé en trois parties: (1°) Les Évangiles, (2°) les Actes et les Épîtres catholiques, (3°) les Épîtres de St Paul. — Les leçons sont numérotées à la marge, à l'encre rouge, et on renvoie simplement à ce numéro (Voir manuscrits 39, 40, 41). Le texte du Nouveau Testament est divisé, lui aussi, en leçons, et le titre même de ces leçons est généralement écrit au commencement. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que nous rencontrons là également le [illegible], [illegible] = τέλος, explicit. Ce signe apparaît déjà dans les manuscrits syriaques, dès le IXe siècle; on le trouve bien dans des documents plus anciens, mais il n'est pas sûr qu'il soit de première main.

« Double forme du Synaxaire chez les Syriens monophysites. »

Ce qu'il est peut-être bon d'observer encore, c'est qu'on ne rencontre jamais un Synaxaire dans un manuscrit nestorien. Du moins, nous n'en avons jamais aperçu jusqu'ici la moindre trace. Les Synaxaires, comme les τίτλοι, n'ont eu cours, ce semble, que chez les Syriens monophysites.

(1). — On trouve déjà des notes de ce genre dans le manuscrit 12 de la Bibliothèque Vaticane, qui est de l'an 547, et dans le célèbre manuscrit 1 de la Laurentienne à Florence, qui est de l'an 583. — Ce manuscrit contient, dans les quatre Évangiles, 48 indications relatives à des solennités ecclésiastiques. (Cf. Assémani, Bibliothecae Medicae Laurentianae Catalogus, pages 10-11).

dans les manuscrits : Elles purent suffire tant que les leçons ne furent pas nombreuses ; mais, du jour où l'Évangile presque entier eût été distribué sous la forme du lectionnaire, il fallut recueillir en un seul endroit ces notes éparses ; et le premier recueil de ce genre devint le premier synaxaire. Le plus ancien que nous ayons rencontré jusqu'ici existe dans le manuscrit additionnel 17121. Ensuite viennent le manuscrit syriaque numero 2 de la Laurentienne à Florence, le manuscrit A, 2, 18 de la Bibliothèque Angelica à Rome, le manuscrit 268 de la Bibliothèque Vaticane, etc.

Article deuxième.

Des τίτλοι ou κεφάλαια majeurs.

« Des τίτλοι. »

I.– Tous les manuscrits du Nouveau Testament ne contiennent pas de Συναξάριον, d'ἐκλογάδιον et de Σαββατοκυριακαί ; il en est moins encore qui renferment les canons d'Eusèbe et une ὑπόθεσις,(1) mais il en est peu qui ne présentent, en tête de saint Mathieu, la liste des τίτλοι ou de ce qu'on a appelé les κεφάλαια majeurs, par opposition aux κεφάλαια mineurs.

On entend par là un sectionnement des Saints Évangiles, dont chaque section est résumée dans un titre (τίτλος), lequel

---

« Qu'est-ce que l'ὑπόθεσις ? »

(1).– L'ὑπόθεσις répond à ce que nous appelons l'argument d'un livre. C'est une espèce de sommaire dans lequel on a résumé les principaux faits de l'Évangile. Ces ὑποθέσεις sont généralement anonymes et placées, chacune en tête de l'Évangile qui lui est propre. Dans l'Évangéliaire publié à Rome en 1881, il y a des ὑποθέσεις, qui sont attribuées à Saint Sophrone.– Plusieurs de ces ὑποθέσεις ont été publiées par divers critiques, notamment par F. Christian Matthaei, en tête de chaque Évangile, par Possinus et Cramer.

titre est assez souvent placé au haut ou au bas des pages, à côté de la section correspondante. La liste de ces titres est répétée généralement en tête de chaque Évangile, avec des numéros d'ordre.

« Le τίτλος diffère-t-il du κεφάλα[ιον] »

Suidas dit que le τίτλος διαφέρει τοῦ κεφαλαίου et on rencontre également des manuscrits qui établissent des différences entre les deux choses. Dans le cursif numéro 300 (= 186 de Paris), au folio, 2. b, 1, sous le titre de Πρόγραμμα εἰς τὸ ἅγιον εὐαγγέλιον, on lit ce qui suit : Τὰ τῆς νέας πάνσεπτα ταῦτα βιβλία ἐν ἑκάστῳ εὐαγγελιστῇ εἰς κεφάλαια καὶ τίτλους διαιροῦνται. Καὶ τίτλος μὲν καλοῦνται ὡς, ἐν τῷ κατὰ Ματθαῖον· Περὶ τῶν Μάγων καὶ περὶ τῶν ἀναιρεθέντων παιδίων. « Les vénérables livres du Nouveau Testament, » (par exemple) chaque évangéliste, se divise en τίτλοι et en » κεφάλαια. On appelle κεφάλαιον, dans St Mathieu, (les » sections intitulées :) « Des Mages » et « des enfants qui furent mas» sacrés. » Il est probable, en effet, que le mot de τίτλος fut d'abord donné au titre de la section, mais plus tard il fut appliqué à la section même. D'après le cursif 300, on appelle κεφάλαια : οἱ ἐφ' ἑξῆς κείμενοι ἀριθμοὶ οἱ ἀπὸ τοῦ πρώτου ἀρχόμενοι μέχρι τέλους τοῦ εὐαγγελίου. « Les nombres qui vont du commencement de l'Évangile à la fin. » Et, comme si cette définition n'était pas suffisante, l'auteur ajoute : « Mathieu a 68 τίτλοι et 355 κεφάλαια. » (1) Ces chiffres seuls montrent que les τίτλοι diffèrent considérablement des κεφάλαια ; et c'est pourquoi il serait à désirer qu'on leur conservât la désignation qui leur est propre. Néanmoins il n'en est pas ainsi, on appelle très souvent les τίτλοι du nom de κεφάλαια, à com-

« Autorités qu'on cite à l'appui. »

---

(1).- Ἔχει ὁ μὲν ἅγιος Ματθαῖος τίτλους ἑξηκονταοκτώ. κεφάλαια τριακόσια πεντήκοντα πέντε. Ms. 186 de Paris, fo. 2, b, 1.— Il est probable que le Programme, que nous venons de citer et de traduire presque en entier—, existe aussi dans les cursifs 20 et 215, puisqu'ils dérivent du même original que le 300.

« La distinction entre le τίτλος et le κεφάλαιον est-elle rigoureusement observée ? »

mencer par le manuscrit dont nous venons de parler : Quelques feuillets plus loin, en effet, il place en tête de la liste des τίτλοι de saint Mathieu, le titre suivant : τὰ κεφάλαια τοῦ κατὰ Ματθαῖον ἁγίου εὐαγγελίου (f.8, a, 1), et il agit de même pour les τίτλοι de saint Luc (fº 198. a, 1), ceux de Saint Marc ont disparu par la chute d'un ou de deux feuillets. On ne voit plus reparaître, nulle part, le mot de τίτλος si bien distingué cependant de celui de κεφάλαιον.

« Peut-on déterminer l'époque à laquelle remontent les τίτλοι ? »

II. — On ne sait pas au juste à quelle époque remonte cette division, ni à qui il faut l'attribuer. Jusqu'ici on ne l'a trouvée que dans des manuscrits du cinquième et du sixième siècle, en tête de chaque évangile ou même dans les marges du haut et du bas des pages. L'Alexandrin et l'Ephrémétique sont les plus anciens manuscrits qui les contiennent. On ne les rencontre pas dans le Vatican ou le Sinaïtique. Le Vatican présente dans les Evangiles, une série de chapitres que l'on a découverts également dans un autre oncial, le Zacynthius. (voir pages 208-209). Dans les Actes et les Epîtres le même manuscrit présente également deux sectionnements différents : l'un semble être de première main, mais l'autre paraît un peu plus moderne. Aucun des deux ne correspond à la division que l'on rencontre ordinairement dans les cursifs et même dans beaucoup d'anciens onciaux, à partir du VIe siècle.

« Les τίτλοι sont, en tout cas, très-anciens. — Pourquoi ? »

Il est donc difficile de dire quelle est l'origine ou la provenance et quel est l'auteur de ces chapitres majeurs ; mais nul doute qu'ils ne soient très anciens et qu'ils ne remontent au moins au cinquième siècle, puisqu'on les trouve, non seulement chez les Grecs, mais encore chez les Latins, chez les Arméniens, chez les Coptes, chez les Ethiopiens et chez les Jacobites Syriens. On pourrait peut-être, en étudiant la diffusion de ces chapitres, arriver à reconnaître qu'ils ont été dressés en Egypte et que de là ils se sont répandus dans toutes les Eglises orientales, dans celles, en particulier, qui ont vécu en relations plus ou moins intimes avec l'Eglise d'Alexandrie. On constaterait,

pensons-nous, que les τίτλοι ont été mis en circulation au moment où Alexandrie est devenue le siège principal de l'Église Jacobite ; car, on verrait ces chapitres adoptés par tous les groupes de chrétiens monophysites, Coptes, Ethiopiens, Arabes, Syriens et Arméniens, tandis qu'ils n'ont jamais pénétré chez les Nestoriens. L'Église Nestorienne a cependant connu les sections dites Ammoniennes, même les Sections Euthaliennes, bien qu'elle n'en ait pas fait un grand usage : ne serait-on pas, dès lors, fondé à conclure que les τίτλοι ou κεφάλαια majora, comme on les appelle, sont une invention postérieure au quatrième siècle, monophysite et alexandrine d'origine ?

„ Raisons pour et contre. „

Il est vrai, sans doute, qu'on les rapporte communément à une époque antérieure, qu'on les attribue même à Tatien, disciple de saint Justin et auteur d'un Διὰ τεσσάρων ; mais de cela, on n'apporte aucune preuve tirée des manuscrits ou des Pères. C'est une assertion qui repose sur des données générales et qui, loin d'avoir pour elle aucun texte, semble être en opposition avec un certain nombre de faits. Ainsi 1° Les plus anciens manuscrits, comme le Vatican et le Sinaïtique, n'en présentent aucune trace. Ces deux manuscrits sont cependant d'origine alexandrine, d'où suivant toutes les vraisemblances, les τίτλοι sont partis et ont rayonné sur toutes les chrétientés environnantes. Si les κεφάλαια avaient existé au IVe siècle, ces manuscrits n'en porteraient-ils pas quelques traces ? Mais de plus 2° non seulement le Vatican ne contient pas de traces de τίτλοι, mais il présente encore une division toute différente, division qu'on a rencontrée seulement dans un autre manuscrit, le Zacynthius. N'est-ce pas là un indice qu'à cette époque, c'est-à-dire, vers la seconde moitié du IVe siècle, on faisait les premiers essais de division et que le manuscrit vatican nous a conservé un des premiers systèmes, un système qui n'a pas été adopté ? — 3° Enfin, il ne faut pas oublier de dire que les Syriens semblent avoir connu, bien avant l'invention des τίτλοι, une autre division du Nouveau Testament. Et voici les raisons qui permettent de le conclure : cette division est générale et uniforme, c'est-à-dire, qu'elle s'applique à toute

„ On les a attribués à Tatien ? — Cette opinion est-elle fondée ? „

„ 1° Les τίτλοι ne figurent pas dans les plus anciens mss. „

„ 2° Les plus anciens mss contiennent une autre division. „

„ 3° Les Syriens ont connu une autre division. „

la Bible, à l'Ancien comme au Nouveau Testament, et que le principe qui la régit est partout le même. On trouve ce mode de sectionnement dans les manuscrits appartenant aux quatre groupes des Églises Syriennes; souvent même cette division est marquée aux marges, conjointement avec les autres. Il n'y a qu'une Église chez laquelle elle est usitée à l'exclusion de toutes les autres, à savoir, l'Église Nestorienne. Les Jacobites Orientaux, appelés Syriens orientaux parce qu'ils habitaient la Mésopotamie et les pays au-delà de l'Euphrate ou du Tigre, l'ont également employée à peu près exclusivement. Grégoire-Bar-Hébréus la suit dans son grand commentaire sur la Bible intitulé « Trésor des Mystères ». C'est donc un sectionnement d'origine syrienne et demeuré exclusivement syrien. Si les Églises appartenant à la race syrienne ont connu et accepté les τίτλοι, c'est à partir du VIIe siècle, lorsque la version Philoxéno-Héracléenne, faite à Alexandrie en 616, les leur eût fait connaître. Il n'y a presque pas un manuscrit de cette version qui ne les contienne, tandis que ceux de la version Péchito, où on les rencontre, sont relativement rares.

Une étude approfondie des τίτλοι nous ramène, on le voit, en Égypte et au IVe ou au Ve siècle.

« Raisons qui portent à les faire antérieurs aux Sections dites Ammoniennes. – Sont-elles sérieuses ? – »

On ne peut, ce semble, donner qu'une bonne raison pour établir qu'ils sont antérieurs aux sections dites ammoniennes; c'est qu'on ne voit pas à quoi ces chapitres auraient pu servir, une fois les sections ammoniennes inventées. Par conséquent, on conclut qu'elles sont antérieures et, dès lors, on en fait honneur à Tatien, le seul personnage connu qui se soit occupé sérieusement d'harmonie évangélique, avant Ammonius d'Alexandrie. Mais la réponse est facile: Les chapitres ne portent pas seulement un numéro d'ordre; ils contiennent des titres τίτλοι, qui sont un résumé, un sommaire, un abrégé d'une section de l'Évangile toute entière. C'est pourquoi les Latins les ont appelés « breves ». Or, même après l'invention des sections ammoniennes, ces sommaires rendaient un grand service, surtout lorsque les manuscrits n'étaient point paginés, car étant écrits au haut, ou au

bas des pages et portant un numéro d'ordre, ils aidaient les rechercher en faisant, dans une certaine mesure, l'office de notre pagination.

III. – Les τίτλοι paraissent cependant antérieurs à Euthalius (440-500) et se rattachent vraisemblablement aux travaux critiques, auxquels les canons d'Eusèbe donnèrent naissance dans l'église grecque et dans toutes les Églises orientales. Peut-être même remontent-ils un peu plus haut, ainsi que nous le dirons plus bas.

« Nombre des τίτλοι. »

Généralement on compte, dans saint Mathieu, 68 τίτλοι, 48 dans saint Marc, 83 dans saint Luc et 18 dans saint Jean. Les chiffres ne varient guère, pour ce qui regarde saint Mathieu et saint Luc, mais on ne trouve pas la même fixité dans les chiffres de saint Marc et surtout dans ceux de saint Jean. Dans saint Marc le nombre des τίτλοι est souvent porté à 49 ou à 50, et dans saint Jean il s'élève de temps à autre, à 19.

« Variantes de détail. »

Quand St Marc a 49 ou 50 chapitres, cela vient de ce qu'on a ajouté un ou deux τίτλοι, afin de résumer le chapitre XVI. Nous aurons plus tard à revenir sur ce point, assez au long, et nous citerons les textes de ces chapitres additionnels. Il est, d'ailleurs, possible que St Marc ait eu 49 ou 50 chapitres, au lieu de 48, nombre le plus habituel dans les manuscrits grecs.

« En particulier dans St Jean. »

St Jean a presque toujours 18 ou 19 chapitres. Il semblerait que le nombre primitif fut 19 et que le 10e fût intitulé περὶ μοιχαλίδος. Toutefois, comme on supprima cette section dans beaucoup de manuscrits, on supprima également le chapitre Ï, et c'est pour cela qu'on rencontre plus ordinairement le chiffre 18. Le chiffre 19 a été quelquefois maintenu, mais on a créé alors un chapitre supplémentaire. Autant que nous avons pu nous en assurer les chiffres 68. 48, 83, 18 ou 19, ne varient guère chez les Grecs. Lorsqu'ils varient, cela tient à des causes accidentelles, souvent à de pures erreurs de scribe. C'est ainsi que le copiste du célèbre codex Regius (L) compte ξθ (69) τίτλοι dans saint Mathieu; mais cette variante provient de ce qu'il a passé du numéro 65 au numéro 67. Il y a donc une erreur, mais non pas une variante.

« Variantes dans la « Rédaction des τί- « τλοι chez les Grecs. »

IV. – De même encore pour ce qui regarde la teneur de ces chapitres: l'idée fondamentale est la même, mais les termes, qui expriment cette idée, diffèrent souvent beaucoup les uns des autres. On voit que les copistes savaient que ces chapitres n'appartenaient pas au texte de l'Évangile; aussi, ils ne se gênaient pas, quand il s'agissait d'en modifier un peu la formule. Voici quelques exemples des libertés que se permettaient les scribes: – St Mathieu τίτλος ξγ. Περὶ τῆς ἑτοιμασίας τοῦ πάσχα. Dans Matthaei. – Περὶ τοῦ πάσχα, dans I. – ξδ, περὶ δείπνου μυστικοῦ, dans Matthaei: περὶ τοῦ μυστικοῦ, dans M. περὶ τῆς προσευχῆς τοῦ σρς dans I. – ξε, περὶ τῆς παραδόσεως τοῦ Ἰησοῦ, dans Matthaei et dans M; περὶ τῆς παραδόσεως τοῦ σρς, dans I. – ξς, περὶ τῆς ἀρνήσεως, dans Matthaei, (avec τοῦ ιυ, dans M.); περὶ ἀρνήσεως πέτρου, dans I. – ξη, περὶ τῆς αἰτήσεως τοῦ σώματος τοῦ Ἰησοῦ, dans Matthaei – (τοῦ κυ dans M.); περὶ τοῦ κυριακοῦ σώματος, dans I. –(1)

« Τίτλοι chez les « Coptes. – Nombre « et Rédaction. »

Ces citations donnent une idée des différences que présente la rédaction des τίτλοι, dans les divers manuscrits grecs.

V. – Si des Grecs nous passons aux Coptes, nous trouvons des différences considérables, tant dans le nombre que dans la rédaction des τίτλοι. Ainsi dans le manuscrit Memphitique coté 16 à la Bibliothèque Nationale, les τίτλοι atteignent le chiffre de 93 en saint Mathieu, de 54 en Saint Marc, de 46 en saint Jean, et fait curieux! dans St Jean les τίτλοι λγ, λδ, λε, λς, λζ sont réunis, parce qu'ils ont le même titre: ЄѲВЄ ПІПАРАКЛНТОN NЄМ NIЄNТОЛН ЄТЄNϬНТОΥ. Réunissez ces cinq chapitres en un seul, et vous avez, pour chiffre total, 42. Les τίτλοι manquent dans saint Luc.

La rédaction des τίτλοι est également très différente de celle qu'on rencontre dans les manuscrits grecs. Voici celle des derniers τίτλοι de saint Mathieu: – 84 « De la venue de Jésus

---

(1). – Les citations du Codex Regius (I) et du Campianus (M) sont faites d'après les manuscrits mêmes.

» à Gethsémani.– 83. De la venue de Judas Iscariote avec la mul-
» titude.– 86. Des Chefs des Prêtres qui cherchaient des faux té-
» moins contre Jésus.– 87. De la délibération mensongère (?) sur
» Jésus.– 88. De Barrabas et du crucifiement de Jésus.– 89. De
» ce que (Jésus) rendit son esprit.– 90. Du voile du temple qui se
» déchira.– 91. De Joseph d'Arimathie.– 92. De la réunion des
» Chefs des Prêtres.– 93. De la résurrection du Seigneur.»[1] Dans St Marc, les τίτλοι 47, 48, 50, 52. 53, 54, correspondent, à quelques légères variantes près dans les termes, aux τίτλοι 84. 85, 88, 89, 91, 93, de saint Mathieu. Le τίτλος 49 est ainsi conçu: «Du grand Vendredi,» et le τίτλος 51 a pour titre: «Des deux voleurs.» On ne trouve, parmi les τίτλοι de St Jean, rien qui ait rapport à l'histoire de la femme adultère. Il faut dire, du reste, qu'elle manque dans le manuscrit dont nous nous servons pour faire nos recherches.

On voit que les Coptes ont considérablement retouché, pour le fond et pour la forme, les τίτλοι. Et cependant, tout porte à croire que cette division nous vient d'Alexandrie. Nous devons ajouter néanmoins que le manuscrit 16 de notre Bibliothèque Nationale ne remonte pas au-delà du XIIIe siècle, ce qui est une date relativement moderne pour un manuscrit des Saints Evangiles. Lorsque les manuscrits grecs probablement alexandrins, comme le Cyprius (K) et le Campianus (M), ou certainement alexandrins comme le Regius (L),[2] présentent les variations dont nous avons parlé plus haut, il n'est pas étonnant que les Coptes

« Age des manuscrits
« Coptes dont on s'est
« servi.– Voir pages
« 321–322.»

---

(1).– Manuscrit 16 de la Bibliothèque Nationale, autrefois De La Mare 579 et Regius 300².

(2).– Tout le monde admet que le Codex Regius a été écrit en Egypte (voir plus haut, page 403). Et, en effet, l'orthographe le prouve surabondamment. Nous pouvons confirmer toutes ces preuves, par un fait, à savoir parce qu'on lit, à la fin des τίτλοι de saint Mathieu, en écriture Copte; ϯΚЄΡΙ,« Le Nouveau (Testament).

aient remanié, à une époque plus voisine de nous que ne le sont les manuscrits grecs, le texte de leurs τίτλοι.

« Des τίτλοι chez les « Arméniens. »

Nous devons rapprocher des Coptes les Arméniens à cause d'une particularité que présente leur système de τίτλοι. Les Arméniens ont adopté le système grec dans les trois premiers évangiles, sans le modifier sensiblement. C'est pourquoi les tables de saint Mathieu, saint Marc et saint Luc contiennent respectivement 68, 48, 83 ou 84 τίτλοι,(1) mais la table de saint Jean en contient 43. Rien que ce chiffre montre qu'un assez grand nombre de titres ont été ajoutés ici. Nous avons comparé ces τίτλοι additionnels (édition de Venise 1860) avec les τίτλοι coptes (Manuscrit 16), mais il n'y a pas accord: ni pour le nombre (43 et 46), ni pour la rédaction. Preuve que les deux remaniements ont été faits indépendamment l'un de l'autre.

« Des τίτλοι chez les « Syriens. »

Si des Coptes et des Arméniens nous passons aux Syriens nous remarquons, tout de suite, quatre faits: 1° les τίτλοι ne se trouvent que dans les manuscrits Philoxéno-Héracléens. Nous n'avons, du moins, aucun souvenir de les avoir rencontrés ailleurs.— 2° le nombre des τίτλοι varie peu, ainsi que le montre le Tableau ci-joint:

		Mathieu	Marc	Luc	Jean
Mss. Vatican	267	68	48	83	19
	268	73(2)	50	84	19
	271	68	48	83	19
	272	70	49	83	20
	A.2. 18	66	48	83	19
Paris	52	70	49	83	19
	53	68	48	83	19
	54	70	49	83	19

(1).— L'Édition de Venise porte, dans saint Luc, un 84e τίτλος: « De l'Ascension du Seigneur. »

(2).— La note finale, placée à la fin de l'Evangile de St. Mathieu, porte 107 τίτλοι.

	Mathieu	Marc	Luc	Jean
Mss Paris 55	70	50	83	20
" Londres 17124	+	50	84	+
" " 14469	+	48	83	19
" " 7163	68	+	+	19
" " 7165	+	48	83	19
" Oxford 27	70	+	83	56(1)
" " 28	70	48	83	19
" " 29	70	49	83	+
" Florence 3	68	48	83	19

3° En outre, il faut remarquer que la rédaction des τίτλοι syriens s'accorde généralement avec celle des Grecs. Il n'y a guère de différence que pour les τίτλοι supplémentaires, qu'on a ajoutés en quelques endroits. Ainsi, dans St Mathieu, le manuscrit 54 de Paris ajoute deux chapitres, aux 68 que portent les manuscrits grecs, et ces deux chapitres sont intitulés : 69 : « De la garde du Tombeau. » — 70 : « De la Résurrection du Seigneur. » (Voir également le 49e chapitre de saint Marc). (2)

« On cite quelques-uns de ces τίτλοι. »

---

(1). — N'y a-t-il pas là une erreur de chiffres ? — Ou faudrait-il admettre que les Jacobites du Malabar ont, eux aussi, profondément remanié les τίτλοι de St Jean. — Ce manuscrit a été, en effet, copié, aux Grandes Indes, en 1801.

(2). — Nous allons citer, d'après le manuscrit 54, les τίτλοι 66-70 de saint Mathieu, 46-49 de saint Marc, 82-83 de saint Luc 9-11 de saint Jean. — Saint Mathieu 66. Du Reniement de Pierre. — 67, Du repentir de Judas. — 68, De la réclamation du corps du Seigneur. — 69, De la Garde du Tombeau. — 70. De la Résurrection du Seigneur. — St Marc : 46, De la Prédiction de la trahison de Judas. — 47, Du reniement de Simon. — 48, De la Réclamation du corps du Seigneur. — 49, De la Résurrection du Seigneur. — Saint Luc : 82, De la Réclamation du corps du Seigneur. — 83. De Cléophas. — Saint Jean : 9. De la Marche du Christ sur la mer. — 10. De l'Aveugle. — 11. De la Résurrection de La-

« Des τίτλοι du manuscrit vatican 268. — Voir page 161. »

Nous n'avons rencontré qu'un seul manuscrit de cette version où la rédaction des τίτλοι fut totalement différente de celle que présentent les manuscrits grecs, c'est le célèbre Codex vatican 268 (voir page 161). Ce manuscrit, daté de l'an 859, est singulier à plus d'un titre. D'abord, il contient les Sections Ammonio-Eusébiennes d'après le système Syrien, ce qui est une exception unique parmi les manuscrits Philoxéno-Héracléens. De plus, voici la rédaction des τίτλος 50e de saint Marc : « De la demande du corps du Seigneur. Que des femmes vinrent, le jour du Sabbath une fois passé, portant des aromates. — Qu'elles virent un ange dans le tombeau et qu'elles furent effrayées. » Que le Christ ressuscita et apparut à Marie. — Que celle-ci, l'annonça » aux disciples qui n'y ajoutèrent pas foi. — Que le Christ apparut à deux » disciples dans le chemin et plus tard aux onze. — Qu'il envoya les disci- » ples prêcher, baptiser, opérer des merveilles et qu'il fit son ascension(1) » On voit si cette rédaction diffère de celles dont nous avons parlé jusqu'ici. Si les 49 τίτλοι précédents présentent une rédaction aussi développée, cette table résume l'Evangile de saint Marc de la façon la plus complète. Elle serait certainement à publier et nous regrettons vivement de ne pas en avoir pris copie.

Lazare. — [illegible]

[illegible]

(1). — Manuscrit vatican 268, f° 56, a, col. 1. [illegible]

[illegible]

41. Nous devons enfin observer qu'il y a quelquefois désaccord entre les tables des τίτλοι placées en tête de chaque Evangile et la note qui termine celui-ci. Par exemple, le manuscrit vatican 272 porte, à la fin de St Marc, 48 chapitres, à la fin de St Jean 19, tandis que les tables en contiennent 49 et 20. Nous aurons plus tard à revenir sur ces différences. Pour le moment nous nous contenterons d'observer qu'aucun manuscrit de la version Philoxéno-Héracléenne ne contient le τίτλος dixième de St Jean, περὶ μοιχαλίδος, quoique tous les manuscrits renferment, au moins, 19 chapitres.

« Les Tables des τίτλοι sont-elles toujours d'accord avec les inscriptions finales placées à la fin des Evangiles? »

Comme nous l'avons dit, on ne rencontre pas les chapitres et les tables des chapitres dans les manuscrits de la version Péchito, preuve nouvelle, s'il en était besoin, que ces chapitres, avec leurs sommaires, sont d'origine grecque et alexandrine. C'est aux grecs, c'est-à Alexandrie en particulier, que nous ramenons toutes les recherches critiques faites en Orient sur le texte des Saints Evangiles. Nous inclinerions à attribuer à Ammonius ces τίτλοι ou κεφάλαια majora et cela pour deux raisons. Premièrement, parce que la tradition toute entière, à partir d'Eusèbe de Césarée, lui a fait honneur d'une harmonie et d'un sectionnement de l'Evangile. Généralement on le croit auteur des κεφάλαια minora, appelées jusqu'ici Sections Ammoniennes; mais nous allons démontrer bientôt que cette opinion ne repose sur rien et qu'il est presque certain que ces κεφάλαια minora sont l'invention d'Eusèbe. C'est là notre seconde raison; car il paraît difficile d'admettre qu'on se soit universellement trompé en parlant des κεφάλαια Ammoniens. Par suite, il semble équitable de restituer à Ammonius les κεφάλαια majeurs ou τίτλοι, puisque les κεφάλαια mineurs sont vraisemblablement l'œuvre d'Eusèbe.

« Les τίτλοι figurent-ils dans les manuscrits de la Péchito? »

On a remarqué un fait très curieux, sans pouvoir en donner une explication satisfaisante: c'est que les premiers chapitres ne répondent jamais au commencement des Evangiles. Ainsi, dans saint Mathieu, le premier τίτλος commence au chapitre

« Fait singulier qu'on a remarqué dans le début des τίτλοι. Explication qu'on en

« a donné. » II. 1, dans saint Marc au chapitre I, 23; dans saint Luc au chapitre II, 1; dans saint Jean au chapitre II, 1. On a remarqué également que la même anomalie se produisait dans les sections Euthaliennes, à quelques exceptions près. Ne faudrait-il pas dire du commencement des Évangiles ce qu'un des grands commentateurs syriens dit de la fin, à savoir, que « Tatien et Ammonius arrivés (dans la rédaction de leurs harmonies) au récit de la résurrection » abandonnèrent leur œuvre, en voyant que le récit des quatre » Évangélistes ne s'accordait pas. »(1) — Les Évangiles ne s'accordent pas plus au commencement qu'à la fin. Ils racontent des faits différents ou différentes circonstances du même fait. D'ailleurs, le dernier chapitre, dans les quatre Évangiles, est le même; il est conçu dans les mêmes termes: περὶ τῆς αἰτήσεως τοῦ σώματος τοῦ κυ̅. Il est évident, en effet, que le chapitre, qui, dans saint Luc, est intitulé περὶ κλεοπᾶ, est un de ces chapitres additionnels auxquels nous avons fait allusion plus haut.

« De l'Harmonie « qu'on a dressée à « l'aide des τίτλοι » De plus, nous avons remarqué, dans un certain nombre de manuscrits grecs et arméniens, qu'on avait cherché à dresser une harmonie rudimentaire, à l'aide de ces chapitres, en indiquant à côté de chacun d'eux dans quel évangile se trouvait traité le même sujet et sous quel numéro. Nous verrons plus tard qu'on a pratiqué, en grand, le même système à l'aide des κεφάλαια mineurs. Citons un exemple, pour bien faire comprendre notre pensée. Dans le cursif 300, au f° 8, a, 1, la liste des τίτλοι de saint Mathieu est disposée de la manière qu'indique l'extrait ci-joint:

θ̅: πε τῶν ἰαθέντων ἀπὸ ποικίλων νόσων: Μρ Γ, Λ ϊ (2).

---

(1) — Denys Bar-Salibi, commentaire sur l'Évangile, manuscrit 67 de Paris, f° 7, b, 1.

(2) — Le τίτλος dixième a été oublié. — Les premiers numéros, à gauche, indiquent l'ordre des τίτλοι dans saint Mathieu. — Les sigles placées à droite désignent les évangiles de St Marc, St Luc, St Jean, suivant le cas, et le numéro du τίτλος, qui, dans ces évangiles, correspond à celui de saint Mathieu.

ια περὶ τῆς ἐπιτιμήσεως τοῦ ὕδατος Μρ ι, Λκ κγ:
ιβ περὶ τῶν δύο δαιμονιζομένων Μρ ια, Λκ κδ:
ιγ περὶ τοῦ παραλυτικοῦ Μρ ε, Λκ ιγ, Ιω ζ:
ιδ περὶ ματθαίου Μρ ς, Λκ ιδ.

Dans d'autres manuscrits on a dressé de véritables concordances. Chaque page est partagée en deux : dans l'une, on écrit le texte des τίτλοι ; l'autre moitié est divisée en quatre colonnes, une colonne pour chaque Évangéliste. Lorsqu'un τίτλος se trouve dans un, dans deux, dans trois, dans les quatre Évangélistes, on note dans les colonnes correspondantes les numéros que porte le chapitre, ou le chapitre analogue. Il arrive, en effet, qu'il n'y a pas toujours identité, mais simplement similitude dans les faits racontés. Il est à peine nécessaire d'ajouter que, dans chaque table, les chapitres se succèdent dans l'ordre qu'ils occupent dans l'Évangile pour lequel la table a été particulièrement dressée. Ainsi, dans l'extrait que nous venons de citer et que nous avons pris dans la table dressée pour l'Évangile de saint Mathieu, les chapitres se succèdent suivant l'ordre qu'ils ont dans cet Évangile. C'est pourquoi le 13e τίτλος : περὶ τοῦ παραλυτικοῦ vient après le 12e, tandis qu'il est le 5e dans saint Marc, le 13e dans St Luc et le 7e dans saint Jean. — Le 16e intitulé : περὶ τῆς αἱμοῤῥοούσης est le 13e dans St Marc, et le 26e dans St Luc. Saint Jean ne contient pas de chapitre semblable.

La disposition dont nous parlons, qui est assez fréquente dans les manuscrits grecs, se présente aussi assez souvent dans les manuscrits Arméniens ; mais nous ne l'avons jamais rencontrée dans aucun manuscrit Syrien. Les Arméniens l'ont même adoptée dans l'édition de la Sainte Bible, qu'ils ont donnée à Venise, en 1860, (Voir page 328).

« Les Arméniens ont « adopté cette table « de concordance dans leurs mss et « leurs éditions imprimées. »

Consulter dans cette Bible les pages 945, 973, 993, 1023.

A quelle époque se fit cette modification et celles dont nous avons parlé plus haut ? — C'est ce qu'il serait vraisemblablement possible de déterminer à l'aide des manuscrits, mais ce qui demanderait beaucoup de temps, de loisirs et de recherches. Les

observations que nous avons faites et les notes que nous avons prises ne nous permettent d'émettre aucune conjecture sur ce point.

« Des τίτλοι chez « les Latins.- Comment les ont-ils « appelés ? »

Les Latins ont, eux aussi, connu les τίτλοι sous le nom de « Breves », parce que ces titres résumaient le chapitre, ainsi que nous l'avons observé plus haut. Le nombre et la rédaction de ces « Breves » diffèrent considérablement de ceux que nous trouvons chez les Grecs et chez les Orientaux. Ainsi, dans le Codex Aureus, un des derniers manuscrits de la Vulgate Antehiéronymienne qui ont été publiés, les chiffres des « Breves » sont, respectivement pour chaque évangile 79, 47, 78, 36. Il n'y a que St Marc qui présente chez les Latins, le même nombre que partout ailleurs. La rédaction ne ressemble à aucune de celles que nous avons vues jusqu'ici. Voici le dernier τίτλος de saint Marc, d'après le Codex Aureus. Il porte, dans la liste, le numéro 45 : « Post resurrectionem « apparuit ihs apostolis et dixit : qui crediderit et baptizatus fuerit sal« vabitur ; qui non crediderit damnabitur et receptus est in caelis dns. » — Le τίτλος, qui a rapport à la femme adultère dans saint Jean, porte le numéro 16 : « Et adducunt ad ihm mulierem deprehensam in moechatione ut eam judicaret. »(1)

Plus on s'éloigne d'Alexandrie ou des commencements du Moyen-Age, nous voulons dire, du VIe. siècle, et plus les chiffres et les formules varient.

« Conclusion générale « pour ce qui regarde « les τίτλοι. »

En résumé, on peut affirmer que les τίτλοι sont certainement très anciens : ils sont probablement antérieurs à Eusèbe et, dans ce cas, ils sont vraisemblablement l'œuvre d'Ammonius. Tous les renseignements que nous possédons sur eux tendent à prouver qu'ils sont d'origine alexandrine, et qu'ils sont partis de l'Egypte pour rayonner, sous un nom, ou sous un autre, sur tout le monde chrétien. Ils ont été retouchés, mais en partie seulement et dans quelques points secondaires, sauf ceux de saint Jean qui ont été complètement remaniés dans l'Eglise Armé-

---

(1).- Cfr. Jean Belsheim, Codex Aureus, Christiania, 1878, in-8°.- Belle édition de ce précieux Manuscrit.

nienne[1] et dans l'Église Copte.

C'est tout ce qu'on peut dire de certain sur ce sujet, qui ne manque pas d'intérêt. Ajoutons, en terminant, qu'une bonne édition, une édition critique des τίτλοι est encore à faire. – Ch. Christian Matthaei est presque le seul, qui, dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, a essayé de frayer la voie à ses successeurs. On trouve la liste grecque des τίτλοι en tête de chaque Evangile, dans l'édition en douze volumes, qu'il a publiée en 1788, à Riga.

« Édition critique qu'il « y aurait à faire des « τίτλοι. »

Article Troisième.

Des κεφάλαια proprement dits
ou
des Sections Ammonio-Eusébiennes
et des Canons d'Eusèbe.

I.– Lorsqu'on prend en main la huitième édition de M. Tischendorf et qu'on l'ouvre, n'importe où dans les Evangiles, on ne tarde pas à remarquer, dans le texte, à côté des numéros des versets usités chez les modernes, deux nombres écrits en plus petits caractères, et séparés par un point, par exemple, à côté de saint Mathieu XII, 38: 127.5.–

« Un fait qu'on remarque dans l'édi« tion critique de « Tischendorf. »

Si on examine un peu plus attentivement ce phénomène, en feuilletant le volume, on observe les deux faits suivants: 1°. Le premier de ces nombres débute par 1, au commencement de chaque évangile; mais, au fur et à mesure qu'on avance, il augmente

---

(1).– Les 18 chapitres de St Jean qui figurent dans les manuscrits grecs occupent, dans la liste Arménienne, les numéros 6, 7.8, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 20, 23, 24, 25, 26, 27, 30, 32, 37.

d'une unité et arrive ainsi à atteindre le chiffre de 355 en saint Mathieu, de 233 en St Marc, de 342 en saint Luc, de 232 en saint Jean. — 2° Pour ce qui regarde le second de ces nombres, il est très variable et ne suit aucune loi : tantôt c'est 1, tantôt c'est 2, 6. 7. 3. 1, etc. On remarque cependant une chose, c'est qu'il ne dépasse jamais 10. — Ce nombre varie donc entre 1 et 10, sans qu'on puisse découvrir aucune loi ou aucune périodicité dans son retour.

« Fait analogue qu'on « constate également « dans l'édition de Tré-« gelles. »

Si, mettant de côté la grande édition critique de Tischendorf, on consulte celle de Samuel Prideaux Trégelles, on observe un phénomène analogue, toutefois avec des variantes assez notables. Ainsi 1° Dans l'édition de S. P. Trégelles, les nombres ne sont pas écrits en chiffres arabes, comme dans l'édition de Tischendorf, mais avec des caractères grecs. 2° De plus, les nombres ne sont pas placés dans le texte, mais à la marge.[1] Enfin, les deux nombres ne sont pas juxtaposés et séparés par un point, comme dans l'ouvrage du célèbre critique allemand, mais superposés l'un à l'autre ; de façon cependant à ce que le nombre qui varie entre 1 et 10 soit toujours placé au-dessous de l'autre. Ainsi, par exemple, dans le cas que nous avons cité plus haut (St Mathieu XII, 38), on lit à la marge de l'édition de S. P. Trégelles, au milieu ou à côté de beaucoup d'autres signes, le nombre que voici $\frac{\text{ρκζ}}{\text{ε}}$, qui pourrait être traduit rigoureusement, en équivalents connus de tout le monde, de la manière suivante : $\frac{127}{5}$.

« Les manuscrits pré-« sentent la même « disposition à quel-« ques variantes près. »

Si de l'édition de Trégelles on passe aux manuscrits, on ne tarde pas à y apercevoir une notation analogue. Dans trois manuscrits sur quatre, dans quelques manuscrits syriaques, dans presque tous les manuscrits Coptes, Éthiopiens, Arabes, Géorgiens, même dans quelques manuscrits latins, on remarque quelque chose de semblable. Il y a, dans les Évangiles, deux nombres qui sont, juxtaposés ou su-

---

(1). — S. P. Trégelles a publié le Codex Amiatinus, en regard de son texte grec. Il a adopté, dans ce texte latin, une notation semblable à celle de Tischendorf, avec cette différence que le point placé entre les deux nombres est remplacé par une virgule : 127, 5.

proposé, du commencement à la fin de chaque Évangile. Le premier existe quelquefois sans le second, mais le second ne va jamais sans le premier; le premier est généralement écrit en lettres rouges, faisant fonctions de chiffres; le second est écrit en caractères noirs, ou bien c'est le contraire qui a lieu. Il y a, dans les manuscrits appartenant aux diverses nations, quelques différences de détail, différences que nous ferons connaître plus loin; mais le fait, pris dans son ensemble, est partout le même.

De plus, on rencontre très fréquemment en tête des manuscrits grecs, et, assez souvent, en tête des manuscrits rédigés en d'autres langues, en Arménien, en Copte, en Latin, etc, une série de tables où les Évangélistes sont réunis par deux, par trois, par quatre; ayant chacun une colonne déterminée, et ces colonnes sont couvertes de chiffres qui reproduisent le premier des deux nombres dont nous venons de parler.

« On trouve assez souvent dans les manuscrits des Tables qui ont rapport à la même notation »

Pourquoi ces tables? Que signifie cette notation? Quel est le sens de ces chiffres? Quelle est la destination de tout cet appareil? A quoi toutes ces choses peuvent-elles servir? — Autant de questions auxquelles nous allons essayer de répondre.

Le premier des deux nombres dont nous avons parlé indique ce qu'on a appelé κεφάλαια mineurs ou sections Ammoniennes, ce que nous appelons, nous, dans le titre placé en tête de cet article, du nom de sections Ammonio-Eusébiennes.

« Signification du premier de ces nombres »

Le second nombre indique ce que tous les peuples chrétiens ont connu et employé, dans les manuscrits de l'Évangile, sous le nom des dix Canons d'Eusèbe. Et les Tables présentent les κεφάλαια distribués suivant l'ordre des dix Canons.

« Signification du second. »

Voici, par exemple, de quelle manière est conçu la première Table ou le premier Canon d'Eusèbe. Nous la citons toute entière dans l'original, et nous en donnons ensuite la traduction en Chiffres Européens.

A la rigueur, on pourrait distinguer les Sections des Canons. Et, en effet, il y a des manuscrits, en assez grand nombre, où les sections sont marquées, tandis que les chiffres des Canons n'y

« Pourquoi on parle, en même temps, des sections Ammonio-

MT.	MP.	Λ.	ΙΩ.	MT.	MP.	Λ.	Ω.
η	β	ζ	ι	σπδ	ρξε	σξϛ	ξε
ια	δ	ι	ϛ	σπδ	ρξε	σξϛ	ξζ
ια	δ	ι	ιβ	σπθ	ρο	σοε	ρκϛ
ια	δ	ι	ιδ	σϟα	ροβ	σοθ	ρνϛ
ια	δ	ι	κη	σϟδ	ροε	σπα	ρξα
ιδ	ε	ιγ	ιε	σϟε	ροϛ	σπβ	μβ
κγ	κζ	ιζ	μϛ	σϟε	ροϛ	σπβ	νζ
κγ	κζ	λδ	μϛ	τ	ρπα	σπε	οθ
κγ	κζ	με	μϛ	τ	ρπα	σπε	ρνη
ο	κ	λζ	λη	τβ	ρπγ	σπζ	ρξ
πζ	ρλθ	σν	ρμα	τδ	ρπδ	σπθ	ρο
ϟη	ϟϛ	ριϛ	ρκ	τϛ	ρπζ	σϟ	ρξβ
ϟη	ϟϛ	ριϛ	ρια	τϛ	ρπζ	σϟ	ροδ
ϟη	ϟϛ	ριϛ	μ	τι	ρϟα	σϟζ	ξθ
ϟη	ϟϛ	ριϛ	ρκθ	τιγ	ρϟδ	σϟδ	ροβ
ϟη	ϟϛ	ριϛ	ρλα	τιδ	ρϟε	σϟα	ρξϛ
ρλγ	λζ	οζ	ρθ	τιδ	ρϟε	σϟα	ρξη
ρμα	ν	ιθ	ϟθ	τιε	ρϟϛ	σϟβ	ροε
ρμβ	να	κα	λε	τιη	ρϟθ	τ	ροϛ
ρμζ	ξδ	ϟγ	μθ	τκ	σ	τβ	ροη
ρξϛ	πβ	ϟδ	ιζ	τκε	σδ	τι	ρπδ
ρξϛ	πβ	ϟδ	οδ	τκϛ	σε	τια	ρπη
σθ	ριθ	σλδ.	ρ	τκϛ	σε	τιγ	ρϟδ
σια	ρκα	σλη	κα	τκη	σϛ	τιδ	ρϟϛ
σκ	ρκβ	σλθ	οζ	τλα	σθ	τιε	ρϟζ
σκ	ρκβ	σμβ	πε	τλβ	σι	τιη	ρϟζ
σκ	ρκβ	σξα	πη	τλδ	σιβ	τκα	σα
σμδ	ρλθ	σν	ρμα	τλε	σιδ	τκδ	ρϟθ
σμδ	ρλθ	σν	ρμϛ	τλϛ	σιε	τκζ	ρϟη
σοδ	ρνϛ	σξ	κ	τλϛ	σιε	τκθ	ρϟη
σοδ	ρνϛ	σξ	μη	τμγ	σκγ	τκθ	σδ
σοδ	ρνϛ	σξ	ϟϛ	τμη	σκζ	τλβ	σϛ
σοϛ	ρνη	οδ	ϟη	τμθ	σκη	τλγ	ση
σπ	ρξβ	σξθ	ρκβ	τνβ	σλα	τλϛ	σθ
σπδ	ρξε	σξϛ	νε	τνβ	σλα	τλϛ	σια
σπδ	ρξε	σξϛ	ξγ				

Mt.	Mr.	L.	J.	Mt.	Mr.	L.	J.
8	2	7	10	284	165	266	65
11	4	10	6	284	165	266	67
11	4	10	12	289	170	275	126
11	4	10	14	291	172	279	156
11	4	10	28	294	175	281	161
14	5	13	15	295	176	282	42
23	27	17	46	295	176	282	57
23	27	34	46	300	181	285	79
23	27	45	46	300	181	285	158
70	20	37	38	302	183	287	160
87	139	250	141	304	184	289	170
98	96	116	120	306	187	290	162
98	96	116	111	306	187	290	174
98	96	116	40	310	191	297	69
98	96	116	129	313	194	294	172
98	96	116	131	314	195	291	166
133	37	77	109	314	195	291	168
141	50	19	59	315	196	292	175
142	51	21	55	318	199	300	176
147	64	93	49	320	200	302	178
166	82	94	17	325	204	310	184
166	82	94	74	326	205	311	188
209	119	234	100	326	205	313	194
211	121	238	21	328	206	314	196
220	122	239	77	331	209	315	197
220	122	242	85	332	210	318	197
220	122	261	88	334	212	321	201
244	139	250	141	335	214	324	199
244	139	250	146	336	215	317	193
274	156	260	20	336	215	319	198
274	156	260	48	343	223	329	204
274	156	261	96	348	227	332	206
276	158	74	98	349	228	333	208
280	162	269	122	352	231	336	209
284	165	266	55	352	231	336	211
284	165	266	63				

« Eusébiennes et des Ca-
« nons d'Eusèbe ? »

figurent pas. Cependant, ce cas n'est pas très fréquent dans les manuscrits grecs, et il est extrêmement rare dans les manuscrits écrits en d'autres langues. Les Sections et les Canons vont généralement ensemble et voilà pourquoi, nous ne les séparerons pas. Nous ferons connaître les uns et les autres en même temps.

« Les sections Ammo-
« nio-Eusébiennes sont
« appelées particulière-
« ment du nom de
« κεφάλαια. »
« Leur nombre est
« plus grand que celui
« des τίτλοι. »

II.— Les sections Ammonio-Eusébiennes, auxquelles nous réservons le nom de κεφάλαια, après Suidas et diverses autres autorités manuscrites citées plus haut (Voir pages), les sections Ammonio-Eusébiennes, se distinguent des τίτλοι par leurs plus grand nombre. Les τίτλοι atteignent le chiffre de 68, 48, 83, 18, tandis que les sections dépassent celui de 200 et même de 300 dans deux évangiles. Il est donc facile de distinguer les κεφάλαια des τίτλοι, rien que par leur nombre.

« Étendue des τίτλοι
« et des κεφάλαια. »

De plus, les τίτλοι, quoique variant de longueur, ont toujours une certaine étendue. Ils embrassent un sujet entier: une histoire, une parabole, un discours, le récit d'un fait, et c'est même de ce fait, de ce discours, de cette parabole, de cette histoire qu'ils reçoivent leur nom, qui, en général, n'est que le résumé ou le sommaire d'une page de l'Évangile. Les κεφάλαια, au contraire, diffèrent extrêmement les uns des autres par leur longueur. Un certain nombre sont plus longs que nos chapitres modernes, mais beaucoup ne comprennent qu'un verset ou même un demi-verset. Saint Mathieu par exemple, dans le κεφάλαιον

« Quelques exemples
« cités pour faire com-
« prendre ce qu'on dit. »

I, comprend le chapitre I, 1 – 15;
II, " " I, 16 – 17;
IV, " " I, 19 – 25;
VI, " " II, 17 – 23;
VII, " " III, 1 – 2;
VIII, " " III, 3;
XXVI, " " V, 4;
XXVII, " " V, 5; etc.

III.— Il suffit de parcourir un évangile présentant à la marge les sections dites Ammoniennes, pour s'apercevoir du fait immédiatement. Mais une inégalité aussi sensible suggère immédia-

« Dans quel but a pu être fait le sectionnement qu'on appelle « Ammonien ? »

tement la pensée suivante : « dans quel but a-t-on introduit cette division dans le saint Évangile ? » — Nous comprenons les τίτλοι : ce sont des résumés, des sommaires, destinés à faciliter les recherches, surtout lorsqu'ils sont écrits au haut ou au bas des pages. Et c'est là, ce nous semble, ce qui explique pourquoi les τίτλοι ne partent pas du commencement de chaque Évangile et ne vont pas jusqu'à la fin. Le commencement de chaque Évangile était si connu qu'il n'y avait aucune difficulté à le retrouver, tandis qu'il n'en était pas de même des autres parties. Mais les κεφάλαια n'ont pas été évidemment conçus dans le même but : Une autre pensée a présidé à leur coordination : ils ne portent pas de titres et il est, dès lors évident qu'ils ne peuvent servir que de références marginales. Ce sont des numéros d'ordre auxquels on peut renvoyer, mais qui, par eux seuls, ne disent rien. Que ces numéros d'ordre soient mal placés par un copiste et le but, que s'est proposé celui qui les a inventés, n'est pas atteint. Ces numéros d'ordre sont donc coordonnés à autre chose. Seuls, ils font à peu près l'office de notre division par chapitres et par versets. Par exemple, au lieu de dire, comme nous faisons: voyez Saint Marc, chapitre X, verset 46; un grec, un copte, un arménien, un éthiopien, un arabe chrétien dirait : voyez St Marc κεφάλαιον 116. Les Syriens diraient: voyez κεφάλαιον 116 dans la version Philoxéno-Héracléenne et κεφάλαια 138 et 139 dans la version Pechito.

« On répond, d'abord, à cette question d'une manière générale. »

A quelques points de vue, ces références sont plus simples que les nôtres par chapitres et par versets, parce qu'elles ne contiennent qu'un seul nombre ; cependant, comme elles sont de longueur très inégale, les nôtres leur sont bien préférables. Nous n'avons jamais à chercher longtemps, lorsque nous connaissons le chapitre et le verset, parce que nos versets se composent tout au plus de trois ou quatre lignes. Au contraire, avec le système des κεφάλαια, il faut encore chercher quelquefois longtemps, car certains κεφάλαια comprennent plusieurs pages de l'Évangile. Le κεφάλαιον 86 de St Jean va de VII, 45 à VIII, 19. Le κεφάλαιον 89 va de VIII, 21 à X, 14. Le κεφάλαιον 92 va de X,

« Avantages que le sectionnement dit Ammonien présente sur notre division en chapitres et en versets. »

16, à X, 40; le κεφάλαιον 94, va de X, 41 à XI, 53. On voit que, dans ces endroits, il faudrait encore un certain temps pour trouver un demi verset. Nous pourrions sans difficulté citer bien d'autres exemples.

On ne s'est donc pas proposé le même but que Robert Étienne, auquel nous devons la division adoptée dans notre évangil lorsqu'on a inventé les κεφάλαια grecs.

« Quel a pu être l'inventeur du sectionnement dit Ammonien ? »

IV.— Avant d'examiner plus longuement quel a été ce but, cherchons à découvrir quel est l'inventeur des κεφάλαια.

« Peut-on l'attribuer aux Syriens ? »

« Cela n'est pas possible ? »

a.— Il n'y a que deux hommes qui puissent revendiquer la gloire de cette invention, à savoir Eusèbe ou Ammonius; car, pour les Syriens, auxquels un savant avait pensé, durant ces dernières années, ils n'ont aucun droit à réclamer l'honneur de l'invention. La race a été, d'ailleurs, toujours peu inventive. Les Syriens se sont servis des κεφάλαια; ils y ont ajouté quelques modifications heureuses, mais ils ne les ont pas découverts. Il faut donc discuter les titres d'Eusèbe et d'Ammonius. Commençons par Ammonius.

« On ne peut l'attribuer qu'à Eusèbe ou à Ammonius ? »

« Comment et par qui connaît-on les travaux d'Ammonius ? »

b.— Nous ne connaissons les travaux d'Ammonius que par ceux d'Eusèbe, son rival; mais il n'y a aucun motif de supposer que le premier historien de l'Église ait eu la pensée de diminuer la gloire de son prédécesseur. Au contraire, il dit ouvertement qu'il lui doit la première pensée de ce qu'il a fait lui-même. Il n'y a donc pas lieu de suspecter le témoignage d'Eusèbe, parlant des travaux d'Ammonius. Or, voici comment s'exprime l'évêque de Césarée, au commencement de sa lettre à Carpien, le seul document qui nous soit parvenu sur la question que nous traitons en ce moment.

« Épître d'Eusèbe à Carpien.— On cite le début relatif à Ammonius. »

« Ammonius d'Alexandrie, dit Eusèbe, déployant le zèle » et le soin qui convenaient à son œuvre, nous a laissé l'Évangile composé des quatre (τὸ διὰ τεσσάρων). Il a placé à côté » de Mathieu les sections (περικοπὰς) correspondantes (ὁμοφώνους) » des autres Évangélistes. Mais il est forcément arrivé de » là que le fil du récit (τῆς ἀκολουθίας εἱρμὸν) a été rom-

» pu dans les trois autres Évangélistes, de même que la suite dans
» l'ordre de la lecture »

« C'est pourquoi, continue Eusèbe, afin que tout en conservant
» intact le corps des autres Évangélistes et le fil (du récit), tu
» puisses savoir quels sont les passages propres à chaque Évan-
» géliste, dans lesquels, en les rapprochant les uns des autres, on
» les a trouvés dire la vérité. J'ai pris occasion (ἀφορμάς)
» des travaux de l'homme susnommé et j'ai rédigé, pour toi,
» suivant une autre méthode les dix canons que tu trouveras ci-
» dessous. » (1)

c.– Voilà de quelle manière Eusèbe décrit le Διατεσσάρων d'Ammonius, dans sa célèbre lettre à Carpien. Il ne dit pas avoir emprunté à Ammonius ses κεφάλαια ; il dit simplement que le travail d'Ammonius, par ses inconvénients lui a suggéré la pensée de faire quelque chose de différent et de mieux, quelque chose qui présentât autant d'avantages et qui eût moins d'inconvénients. Le travail d'Ammonius est devenu, non par

« Qu'affirme Eusèbe? – A-t-il emprunté à Ammonius ses « κεφάλαια? »

---

(1).– Eusèbe, Lettre à Carpien, p. XV, B: « ΑΜΜΩΝΙΟΣ μὲν ὁ Ἀλεξανδρεὺς, πολλὴν, ὡς εἰκος, φιλοπονίαν καὶ σπουδὴν εἰσαγηοχὼς, τὸ διὰ τεσσάρων ἡμῖν καταλέλοιπεν εὐαγγέλιον, τῷ κατὰ Ματθαῖον τὰς ὁμοφώνους τῶν λοιπῶν εὐαγγελιστῶν περικοπὰς παραθεὶς, ὡς ἐξ ἀνάγκης συμβῆναι τὸν τῆς ἀκολουθίας εἱρμὸν τῶν τριῶν διαφθαρῆναι, ὅσον ἐπὶ τῷ ὕφει τῆς ἀναγνώσεως. Ἵνα δὲ σωζομένου καὶ τοῦ τῶν λοιπῶν δι' ὅλου σώματός τε καὶ εἱρμοῦ, εἰδέναι ἔχοις τοὺς οἰκείους ἑκάτου εὐαγγελιστοῦ τόπους, ἐν οἷς κατὰ τῶν αὐτῶν ἠνέχθησαν φιλαλήθως εἰπεῖν, ἐκ τοῦ πονήματος τοῦ προειρημένου ἀνδρὸς εἰληφὼς ἀφορμὰς, καθ' ἑτέραν μέθοδον κανόνας δέκα τὸν ἀριθμὸν διεχάραξά σοι τοὺς ὑποτεταγμένους. »

la cause exemplaire mais la cause occasionnelle de celui d'Eusèbe (εἰληφώς ἀφορμάς).(1)

« Ne s'est-on pas mépris sur le sens des paroles d'Eusèbe ? — « St Jérôme lui-même l'a-t-il bien compris ? »

C'est en interprétant mal Eusèbe, c'est en lui faisant dire ce qu'il ne dit pas, comme, par exemple, St Jérôme dans sa lettre à Damase : « Canones quos Eusebius Caesariensis episcopus, Alexandrinum secutus Ammonium, in decem numeros ordinavit, sicut in graeco habentur expressimus,(2) et dans son De viris illustribus : « Ammonius Evangelicos canones excogitavit, quos postea secutus est Eusebius Caesariensis »(3) ; c'est, en inventant l'histoire qu'on peut rapporter à Ammonius les sections dites Ammoniennes.

« Quelle idée peut-on se faire du Διὰ τεσσάρων d'Ammonius ? »

d. — De quelle manière était conçu le travail d'Ammonius ? — Autant qu'on peut en juger d'après le langage d'Eusèbe, le Διὰ τεσσάρων d'Ammonius était disposé à peu près de la même manière que le furent plus tard les Tétraples d'Origène. Sur une colonne était placé le texte de St Mathieu et ce texte, outre qu'il était entier, conservait encore sa disposition naturelle et habituelle. Les trois autres Évangélistes occupaient chacun une colonne à part. Les passages parallèles étaient seuls mis en regard de ceux de St Mathieu. — Que devenaient les autres ? — Eusèbe, ne le dit pas et il est inutile de chercher à le deviner.

Il est en tout cas, évident que St Marc, St Luc et St Jean étaient morcelés et que les fragments étaient forcément changés de place. D'ailleurs, Eusèbe le dit et on le comprend aisément par la nature même du travail qu'avait entrepris Ammonius.

« Quel rôle pouvaient jouer, dans ce Διὰ τεσσάρων, les sections dites Ammoniennes ? »

Dans une pareille oeuvre, les sections dites Ammoniennes n'ont rien à faire. Elles ne remplissent pas, du moins, le rôle de références qu'elles ont reçu, dans l'oeuvre d'Eusèbe. Néanmoins, il paraît difficile d'admettre que Ammonius, en divisant les Saints Évangiles

(1). — Ibid.

(2). — Patrologie Latine, Tome XXIX, col. 528, A.

(3). — Patrologie Latine, Tome XXIII, col. 667. B.

selon les exigences de son harmonie, n'ait point donné des numéros d'ordre à ces morceaux détachés, de manière à rendre possible la reconstitution du tout. Et c'est là qu'un certain numérotage fait par lui peut ou doit être admis. Il est aussi très vraisemblable que le sectionnement d'Ammonius n'avait rien de commun avec les κεφάλαια ou les sections dites Ammoniennes. Quelque chose comme les τίτλοι pouvait suffire, et les harmonies, qu'on a essayé de construire avec les τίτλοι, suggéreraient la pensée de les attribuer à Ammonius, ainsi que nous l'avons observé plus haut.

e.– Quoiqu'il en soit, tout ce qu'on peut faire c'est de rapporter à Ammonius le principe seul de cette division; car, pour ce qui est du sectionnement tel qu'il est parvenu jusqu'à nous avec les canons d'Eusèbe, il est évident qu'il est du même auteur que les canons et que les deux inventions ont été faites l'une pour l'autre. Ammonius partait de données plus restreintes, que ne le faisait Eusèbe et il n'avait pas besoin de descendre dans autant de détails. On ne voit point, par exemple, où il pouvait placer les sections contenues dans le canon Xe. de saint Marc (21 sections), de saint Luc (75 sections) et de saint Jean (100 sections), ainsi que les sections contenues dans les canons VIII et IX (70 sections) où figurent seulement, deux à deux, les trois derniers évangélistes, S. Marc et St Luc dans le VIIIe, St Luc et St Jean dans le IXe. Cela fait en tout 266 sections qu'Ammonius devait avoir de la peine à disposer dans l'harmonie, telle qu'il l'avait conçue; mais, supposé qu'il eût pu leur trouver une place de quelque manière, qu'Eusèbe n'a pas pris la peine de nous faire connaître, quel motif aurait-il eu de faire, de tous ces passages, 266 sections, de diviser, par exemple, St Jean XXI, 12–25 en dix sections (223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232); St Luc XXIV, 10–54, en quatre sections (339, 340, 341, 342); St Marc XVI, 11–20, en trois ou neuf sections (234, 235, 236, et, suivant le plus grand nombre d'autorités, 237. 238, 239, 240; même, suivant quelques manuscrits, 241, 242), puisque tous ces passages n'avaient rien de commun avec saint Mathieu? Nous n'en

« Conclusion de cette discussion partielle. »

« Ammonius ne pouvait accorder, dans son Διὰ τεσσάρων, aucune place au Xe canon d'Eusèbe. »

voyons aucun.

« Pourquoi, repose le « sectionnement dit « Ammonien ? — »

f. — Pourquoi subdiviser de courts fragments racontant presque le même fait, en un grand nombre de sections, par exemple, la vocation des quatre Apôtres Pierre, André, Jacques et Jean (Mathieu IV, 17-22. St Marc I, 16-20. St Luc V, 1-11) — ?

« On essaie de le faire com- « prendre par un exemple. »

Voici quel est le sectionnement parvenu jusqu'à nous dans les canons d'Eusèbe :

	St Mathieu,	St Marc,	St Luc,	St Jean.
X^e:	. . . . . .	. . . . . .	S. 29 = V, 1-3.	
VI	S. 20 = IV, 17-18	S. 9 = I, 15^b = 16.	. . . . . .	. . . . . .
IX	. . . . . .	. . . . . .	S. 30 = V, 4-7	S. 219 = XXI, 1-6. S. 222 = XXI, 11.
X	. . . . . .	. . . . . .	S. 31 = V, 8-10^a.	
II	S. 21 = IV, 19-20.	S. 10 = I, 17-18.	S. 32 = V, 10^b-11.	
VI	S. 22 = IV, 21-22	S. 11 = I, 19-20.	. . . . . .	. . . . . .

« Un tel sectionnement « ne suppose-t-il pas « les Canons d'Eusèbe ? »

Le sectionnement de ces trois passages de St Mathieu, St Marc et saint Luc en dix sections, dont trois appartiennent à St Mathieu, trois à saint Marc et quatre à saint Luc, ne se comprend pas, dans le système d'Ammonius, qui, d'après Eusèbe, voulait montrer ce que les derniers évangélistes avaient de commun avec saint Mathieu ; mais il se comprend très bien, dans le système d'Eusèbe, qui voulait exposer ce que chaque Evangéliste avait de particulier (Canon Xe Cfr St Luc sections, 29 et 31); ce que St Luc avait de commun avec St Jean (Canon IX, section de St Luc 30, correspondant à celles de St Jean cotées 219, 222); ce que saint Marc avait de commun avec St Mathieu (Canon VI, Cfr sections 20 et 22 de St Mathieu, et sections 9, 11 de St Marc); ce qu'enfin les trois premiers évangélistes présentaient de semblable (Canon IIe.)

« Fait nouveau qui « montre encore mieux « l'union intime qu'il « y a entre les sec- « tions et les Canons. »

g. — De plus, Ammonius aurait-il pu songer à rapprocher la première pêche de St Pierre (St Luc, section 30) de sa dernière (St Jean, sections 219 et 222) ? — Evidemment non. — Telle était, au contraire, la pensée d'Eusèbe, qui a voulu éclaircir le Nouveau Testament, en rapprochant, non seulement les endroits vraiment parallèles, mais encore les endroits qui pré-

sentent quelques ressemblances lointaines, comme la première et la dernière pêche de saint Pierre.

h.– Que se proposait, en effet, Eusèbe ? – Il nous l'a expliqué très clairement, dans sa lettre à Carpien. Après le passage cité plus haut, où il annonçait à son correspondant les dix canons, il continue : « Le premier de ces canons renferme les numéros (ἀριθμούς) „dans lequel les quatre évangélistes Mathieu, Marc, Luc, Jean ont „ dit des choses ayant du rapport l'une avec l'autre (τὰ παραπλήσια). „ Dans le second il y a les trois évangélistes Mathieu, Marc et Luc ; „ dans le troisième il y a Mathieu, Luc et Jean ; dans le quatrième „ Mathieu, Marc et Jean ; dans le cinquième Mathieu et Luc ; „ dans le Sixième Mathieu et Marc ; dans le septième Mathieu et „ Jean ; dans le huitième Luc et Marc, dans le neuvième Luc et „ Jean. Enfin le dixième contient ce que chacun a écrit de particu- „ lier. „ (1)

« Eusèbe se proposait « il de rapprocher des « passages aussi dis- « parates ? »

Voilà quel est le plan d'Eusèbe : il est complet : Tous les Evangélistes y entrent, avec leurs particularités comme avec leurs points de contact. Eusèbe n'a pas groupé les sections concordantes (περικοπὰς ὁμοφώνους), comme l'avait fait Ammonius, mais des nombres (ἀριθμούς). L'expression a varié, probablement comme la chose. Le mot περικοπή s'appliquerait, en effet, assez mal à des sections, qui ne contiennent souvent qu'un demi-verset, mais il

« Plan d'Eusèbe. Ce « qu'il comprend : 1° les « dix Canons et 2° le « sectionnement en rap- « port avec ces dix ca- « nons. »

---

(1).– Lettre à Carpien : ὧν ὁ μὲν πρῶτος περιέχει ἀριθμοὺς ἐν οἷς τὰ παραπλήσια εἰρήκασιν οἱ τέσσαρες, Ματθαῖος, Μάρκος, Λουκᾶς, Ἰωάννης. Ὁ δεύτερος, ἐν ᾧ οἱ τρεῖς, Ματθαῖος, Μάρκος, Λουκᾶς. Ὁ τρίτος, ἐν ᾧ οἱ τρεῖς, Ματθαῖος, Λουκᾶς, Ἰωάννης. Ὁ τέταρτος, ἐν ᾧ οἱ τρεῖς, Ματθαῖος, Μάρκος, Ἰωάννης. Ὁ πεμπτὸς, ἐν ᾧ οἱ δύο, Ματθαῖος, Λουκᾶς. Ὁ ἕκτος, ἐν ᾧ οἱ δύο, Ματθαῖος, Μάρκος. Ὁ ἕβδομος, ἐν ᾧ οἱ δύο, Ματθαῖος, Ἰωάννης. Ὁ ὄγδοος, ἐν ᾧ οἱ δύο, Λουκᾶς, Μάρκος. Ὁ ἔννατος, ἐν ᾧ οἱ δύο, Λουκᾶς, Ἰωάννης. Ὁ δέκατος, ἐν ᾧ περὶ τίνων ἕκαστος αὐτῶν ἰδίως ἀνέγραψεν.

« Terminologie employée par Eusèbe. » s'applique très bien à des sections comme celles qui indiquent les τίτλοι. Le mot ἀριθμοί est passé avec les canons d'Eusèbe dans les autres langues orientales. Les Syriens, toutes les fois qu'ils parlent des sections dites ammoniennes, se servent de l'expression : ܡܢܝܢܐ ܕܩܢܘܢܐ « nombres des canons ». Le mot nous avait frappé, bien longtemps avant que nous nous fussions aperçu, qu'il était, en réalité, emprunté à la lettre d'Eusèbe à Carpien, ce qu'il eût été cependant aisé de soupçonner.

« A quoi pourrait-on comparer le système d'Eusèbe ? » « Références marginales. — » Le mot ܟܦܠܐܘܢ κεφάλαια est toujours réservé par eux aux sections que nous avons appelées τίτλοι. Il faut également observer qu'Eusèbe n'a pas d'autre but que de faire quelque chose d'analogue à nos renvois marginaux. Dans nos éditions latines, nous trouvons souvent, aux marges, des renvois à d'autres passages de la Bible ; non pas seulement aux passages ὁμόφωνα, comme disait Eusèbe, mais encore aux passages où un fait analogue (παραπλήσιον) est raconté, par exemple, la première et la dernière pêche de saint Pierre. Toute la différence qu'il y a, entre les canons d'Eusèbe et nos renvois marginaux, c'est que le système d'Eusèbe est plus compliqué. Nos références marginales nous renvoient directement aux chapitres et aux versets de l'Evangile, où se trouve le passage ὁμόφωνον ou παραπλήσιον, tandis que le système d'Eusèbe renvoie directement aux tables des canons placées en tête de l'Evangile et indirectement, c'est-à-dire, à l'aide des canons, aux endroits de l'Evangile qui contiennent les passages parallèles ou analogues.

« Pourquoi ne les vaut-il pas ? ».

j. — Voici, du reste, comment il a expliqué lui-même son oeuvre, à la suite du dernier passage de l'Épître à Carpien que nous avons cité :

« Tel est, dit-il, le contenu des canons placés ci-dessous, et en » voici l'explication : Sur (les marges) de chacun des quatre Évangi- » les se trouve un numéro (ἀριθμός), répondant à une section » (κατὰ μέρος), commençant par un, deux, trois et, ainsi de » suite, dans tout le livre, jusqu'à la fin. »

« Sous chaque numéro est placée une indication (ὑποση

» μείωσις) au cinabre, faisant connaître dans quel des dix ca-
» nons se trouve le numéro placé au-dessus. Par exemple, si
» c'est A, il est évident que c'est dans le premier canon. Si c'est
» B, c'est dans le second et ainsi de suite jusqu'à dix.»

« Si donc ouvrant un des quatre Évangiles, n'importe où, vous
» voulez vous arrêter à n'importe quelle section (κεφαλαίῳ) et
» savoir quels sont les Évangélistes qui ont dit des choses semblables —
» (παραπλήσια) et trouver les endroits propres où chacun a trai-
» té le même sujet, vous n'avez qu'à retenir le numéro placé
» devant la section où vous êtes et à le chercher dans le canon que
» l'indication au Cinabre vous a fait connaître, et vous saurez aus-
» sitôt par ce qui est écrit en regard, à cet endroit du canon, com-
» bien d'Évangélistes et lesquels ont dit les choses semblables (πα-
» ραπλήσια). Vous arrêtant aux numéros des autres évangiles,
» placés en regard dans le canon où vous êtes, vous n'aurez qu'à
» les chercher dans chaque évangile, à sa place propre, et vous
» trouverez que les Évangélistes disent des choses semblables (παρα-
» πλήσια).»[1]

---

(1). — Αὕτη μὲν οὖν ἡ τῶν ὑποτεταγμένων κανόνων ὑπό-
θεσις· ἡ δὲ σαφὴς αὐτῶν διήγησις, ἔστιν ἥδε. Ἐφ' ἑκάστῳ
τῶν τεσσάρων εὐαγγελίων ἀριθμός τις πρόκειται κατὰ μέρος,
ἀρχόμενος ἀπὸ τοῦ πρώτου, εἶτα δευτέρου, καὶ τρίτου, καὶ κα-
θεξῆς προϊὼν δι' ὅλου μέχρι τοῦ τέλους τοῦ βιβλίου. Καθ' ἕκα-
στον δὲ ἀριθμὸν ὑποσημείωσις διὰ κινναβάρεως πρόκειται,
δηλοῦσα ἐν ποίῳ τῶν δέκα κανόνων κείμενος ὁ ἀριθμὸς τυγ-
χάνει· οἷον εἰ μὲν Α', δῆλον ὡς ἐν τῷ πρώτῳ· εἰ δὲ Β', ἐν
τῷ δευτέρῳ· καὶ οὕτω καθεξῆς μέχρι τῶν δέκα. Εἰ οὖν
ἀναπτύξας ἕν τι τῶν τεσσάρων εὐαγγελίων ὁποιονδήποτε,
βουληθείης ἐπιστῆναί τινι ᾧ βούλει κεφαλαίῳ, καὶ γνῶ-
ναι τίνες τὰ παραπλήσια εἰρήκασι, καὶ τοὺς οἰκείους ἐν
ἑκάστῳ τόπους εὑρεῖν ἐν οἷς κατὰ τῶν αὐτῶν ἠνέχθησαν,
ἧς ἐπέχεις περικοπῆς ἀναλαβὼν τὸν προκείμενον ἀριθμὸν,
ἐπιζητήσας τε αὐτὸν ἔνδον ἐν τῷ κανόνι ὃν ἡ διὰ τοῦ κιννα-

« Après avoir cité en « entier la lettre à « Carpien on explique « clairement la pensée « d'Eusèbe. »

Voilà comment finit la lettre à Carpien. Eusèbe ne dit pas autre chose, mais cela est suffisant pour comprendre son système à l'aide de ses canons. En d'autres termes, voici sa pensée :

k.– Chaque Évangile est divisé en plusieurs centaines de sections plus ou moins longues, et le numéro d'ordre de chaque section est écrit à la marge, depuis 1 jusques à 355 ou 360 en saint Mathieu ; depuis 1 jusques à 234, 240 ou 242 en saint Marc, etc. C'est ce que Eusèbe appelle ἀριθμός. Le texte correspondant à cet ἀριθμός, il le nomme κεφάλαιον. Sous ce numéro indiquant la section, en est un autre, écrit en rouge, et indiquant le canon. Comme il n'y a que dix canons, le second nombre ne peut aller que de un à dix.

m.– Les canons d'Eusèbe sont divisés en colonnes, dont chacune est réservée à l'un des évangélistes qu'on compare. Dans chaque colonne les numéros de chaque évangéliste sont placés en regard des numéros des autres évangélistes, qui ont dit des choses à peu près semblables (τὰ παραπλήσια).

« On cite un exemple. »

Un exemple fera, mieux que tout autre chose, saisir la pensée d'Eusèbe. Ouvrons saint Mathieu : En face du chapitre VIII, 1–4, nous trouvons à la marge la sigle suivante : $\frac{\xi\gamma}{B}$. Dans cette sigle, ξγ représente ce qu'Eusèbe appelle l'ἀριθμός, et, cette sigle traduit en chiffres arabes, vaut 63. L'autre partie, B est l'ὑποσημείωσις, dont parle Eusèbe. C'est également un chiffre qui répond à 2. On pourrait parfaitement exprimer la pensée de l'auteur de la lettre à Carpien, en rendant la sigle $\frac{\xi\gamma}{B}$ par $\frac{63}{II}$. Il indiquerait le canon deuxième. Or, si nous nous transportons à la table des

---

βάρεως ὑποσημείωσις ὑποβέβληκεν, εἴσῃ μὲν εὐθὺς ἐκ τῶν ἐπὶ μετώπου τοῦ κανόνος προγραφῶν, ὁπόσοι καὶ τίνες τὰ παραπλήσια εἰρήκασιν· ἐπιστήσας δὲ καὶ τοῖς τῶν λοιπῶν εὐαγγελίων ἀριθμοῖς τοῖς ἐν τῷ κανόνι ᾧ ἐπέχεις ἀριθμῷ παρακειμένοις, ἐπιζητήσας τε αὐτοὺς ἔνδον ἐν τοῖς οἰκείοις ἑκάστου εὐαγγελίου τόποις, τὰ παραπλήσια λέγοντας εὑρήσεις.

canons, nous verrons que le canon IIe se compose de trois colonnes, l'une réservée aux numéros de St Mathieu, l'autre aux numéros de St Marc, la dernière aux numéros de St Luc. C'est, du reste, ce qu'Eusèbe nous avait annoncé. Si, nous arrêtant ensuite à la colonne de St Mathieu, nous descendons jusqu'à ce que nous trouvions le chiffre ξγ ou 63, nous verrons en regard, dans les colonnes réservées à St Marc et à St Luc, qu'ils ont dû traiter des sujets semblables (τὰ παραπλήσια εἰρήκασι): St Marc dans son numéro ιη = 18 = I, 40-44, et St Luc dans son numéro λγ = 33 = V, 12-14.

n.— Maintenant, examinons la chose de plus près: De quelles choses semblables (παραπλήσια) ont parlé les Évangélistes dans les trois passages que nous venons de citer? — Ils racontent, tous les trois, la même guérison, celle du Lépreux. Ici, il y a parallélisme d'identité entre les trois Évangélistes; mais il n'en est pas toujours ainsi, dans le système d'Eusèbe. Si nous prenons, par exemple, dans St Mathieu, la sigle $\frac{\varsigma\eta}{a} = \frac{98}{1}$ = X, 40, et que nous nous transportions au premier canon d'Eusèbe, nous obtiendrons les références suivantes: « Examen de ce passage. »

	St Mathieu	St Marc	St Luc	St Jean
1				S. 120.
2				S. 111.
3	S. 98	S. 96	S. 116	S. 40.
4				S. 129.
5				S. 131

Ce qui, traduit dans notre langage moderne, donne le Tableau suivant:

	St Mathieu	St Marc	St Luc	St Jean
1				XIII, 20
2				XII, 44-45.
3	X, 40	IX, 37	X, 16	V, 24
4				XIV, 15-21.
5				XIV, 24-25

o.— Or, de quoi parlent les Évangélistes dans ces divers en- « Examen de cet ex-

…emple. »

droits ? – Dans St Mathieu X, 40, Jésus dit : « celui qui me reçoit » reçoit celui qui m'a envoyé. » On lit à peu près la même chose (τὰ παραπλήσια), dans St Marc IX, 37, dans St Luc X, 16 et dans saint Jean XIII, 20 ; mais ce n'est qu'en donnant une signification très élastique au mot παραπλήσια ; ce n'est qu'en faisant violence au système des Références qu'on peut rapprocher des passages précédents les quatre autres endroits de saint Jean ; XII, 44-45 ; V, 24 ; XIV, 15-21 ; XIV, 24-25. Les canons d'Eusèbe présentent une multitude de cas du même genre.

On a dû remarquer, que dans les dernières références à saint Jean, les versets XIV, 22-23, sont passés. Eusèbe en a fait la section $\frac{130}{X}$, ce qui veut dire que, dans ces deux versets, St Jean dit quelque chose de particulier où qu'on ne trouve rien de semblable dans les autres évangélistes. Ces deux versets sont donc rapportés au Canon Xe, où Eusèbe a groupé les passages exclusivement propres à chaque évangéliste. Et, en effet, St Jean rapporte, dans ce passage, une question adressée à Notre Seigneur par Judas Iscariote, question qui fournit au divin Maître l'occasion de développer une idée ayant une ressemblance lointaine avec les passages des trois premiers évangélistes, cités plus haut. C'est pour cela qu'Eusèbe a détaché ces deux versets du contexte, ce qu'Ammonius n'aurait évidemment pas songé à faire. On voit donc, par cet exemple, que le sectionnement dit Ammonien est étroitement lié au système des Canons et que le premier dépend du second. Ce n'est donc pas à Ammonius mais à Eusèbe qu'il faut faire honneur de l'un et de l'autre et, au lieu de parler de Sections Ammoniennes, il faut parler de Sections Eusébiennes, comme on parle de Canons Eusébiens. Ce n'est pas là d'ailleurs un exemple unique. On pourrait en citer beaucoup d'autres sans sortir du premier canon. Ainsi la section 11 de St Mathieu, 4 de St Marc, 10 de St Luc renvoie aux sections 6, 12, 14, 28 de St Jean, c'est-à-dire, qu'en se transportant au chapitre III, 11 de St Mathieu, I, 7-8 de St Marc, III, 16 de St Luc on est renvoyé à St Jean I, 15 ; I, 26-27 ; I, 30-31 ; III, 28. – De saint

…Ammonius aurait-il jamais pu sectionner l'Evangile comme l'a fait Eusèbe ? »

« Les sections sont donc, aussi bien que les Canons, l'œuvre d'Eusèbe. »

Mathieu XXVI, 26 (S. 284), ou de saint Marc XIV, 22 (S. 165) ou de saint Luc XXII, 19, nous sommes renvoyés à saint Jean VI, 35-36 (S. 55); VI, 48 (S. 63); VI, 51 (S. 65); VI, 55 (S. 66), c'est-à-dire, de l'institution à la promesse de la Sainte Eucharistie, etc..

p.– Afin, du reste, qu'on puisse mieux juger du système d'Eusèbe nous allons citer en équivalents modernes le Premier Canon.

« On traduit en équivalents moder « dernier tiers du pre- « mier Canon d'Eusèbe»

Mt.	Mr.	L.	J.	Mt.	Mr.	L.	J.
III, 3	I, 3	III, 3-6	I, 23	XXVI, 1-2	XIV, 1 a	XXII, 1	II, 13
" , 11	" , 7-8	" , 16	" , 14	"	" , 1 a	" , "	VI, 4
" , 11	" , "	" , "	" , 26-27	" , "	" , 1 a	" , 2	XI, 55
" , 11	" , "	" , "	" , 30-31	" , 6-11	" , 4	VII, 36-50	XII, 2-8
" , 11	" , "	" , "	III, 28	" , 22	" , 19	XXII, 23	XIII, 21
" , 16-17	" , 9-11	" , 21-22	I, 32-34	" , 26	" , 22	" , 19	VI, 35-36
IV, 23-25	III, 7 b-10	IV, 14-15	VI, 1-2	"	" , 22	" , "	" , 48
" , "	"	V, 15	" , "	" , "	" , 22	" , "	" , 51
" , "	" , "	VI, 17-19	" , "	" , "	" , 22	" , "	" , 55
IX, 1-8	II, 1-12	V, 18-26	V, 1-10	" , 33-34	" , 29-30	" , 33	XIII, 37-38
X, 17-18	XIII, 9	XXI, 12-13	XV, 21	" , 36 a	" , 32	" , 39	XVIII, 1
X, 40	IX, 37	X, 16	XIII, 20	" , 39 a	" , 36-36 a	" , 41-42 a	" , 11
" , "	" , "	" , "	XII, 44-45	" , 39 b	" , 37 b	" , 42 b	V, 30 b
" , "	" , "	" , "	V, 24	" , 39 b	" , "	" , "	VI, 38-39
" , "	" , "	" , "	XIV, 15-21	" , 47	" , 43	" , 47	VII, 32
" , "	" , "	" , "	" , 24-25	" , 47	" , 43	" , "	XVIII, 3
XIII, 13-15	IV, 12-13	VIII, 10 b	XII, 39-40	" , 51	" , 47	" , 49-50	" , 10
" , 53-56	VI, 1-3	IV, 22	VI, 62	" , 55	" , 48-49	" , 52-53	" , 20
" , 57-58	" , 4-6 a	" , 24	" , 35-36	" , 57	" , 53	" , 54	" , 12
XIV, 15-21	" , 35-44	IX, 12-17	" , 5-13	" , 57	" , "	" , "	" , 24
XVI, 13-16	VIII, 27-29	" , 18-20	I, 42-43	" , 64	" , 62 b	" , 69	VI, 62
" , "	" , "	" , "	VI, 68-69	" , 67-68	" , 65	" , 63	XVIII, 22
XXI, 9	XI, 9-10	XIX, 37-38	XII, 12-13	" , 69-70	" , 66-68 a	" , 55-59	" , 16
" , 12-13	" , 15-17	" , 45-46	II, 14-16	" , "	" , "	" , 55-57	" , 17
" , 45-46	" , 18	" , 47-48	VII, 30	" , 71-74	" , 68 b-71	" , 58-60	" , 25-27
" , "	" , 18	XX, 19	" , 44	XXVII, 2	XV, 1 b	XXIII, 1	" , 28 a
" , "	" , 18	XXII, 1	VIII, 20	" , 11	" , 2	" , 3	" , 33
XXIV, 9	XIII, 9	XXI, 12-13	XV, 21	" , 20-21	" , 11	" , 18-19	" , 40
" , "	" , "	" , "	XVI, 1-4	" , 22-23	" , 12-14	" , 20-21	XIX, 6

Mt.	Mr.	L.	J.	Mt.	Mr.	L.	J.
XXVII, 22-23	XV, 12-14	XXIII, 23	XIX, 14^{b}	XXVII, 38	XV, 27	XXIII, 33^{b}	XIX, 18
„ , 26	„ , 15	„ , 24-25	„ , 16	„ , 50	„ , 37	„ , 46	„ , 30
„ , 32	„ , 20^{b}-21	„ , 26	„ , 17	„ , 57	„ , 42-45	„ , 51-52	„ , 38
„ , 33	„ , 22	„ , 33^{a}	„ , 17	„ , 59-60	„ , 46	„ , 53-54	„ , 40-42
„ , 35-36	„ , 24	„ , 34^{b}	„ , 23-24	XXVIII, 1-4	XVI, 2	XXIV, 1-4	XX, 1
„ , 37	„ , 26	„ , 38	„ , 19	„ , 1-4	„ , 2	„ , 1-4	„ , 11-12
„ , 38	„ , 27	„ , 32	„ , 18				

Voilà le premier canon d'Eusèbe. Il est bon de remarquer, que dans le dernier tiers, ce sont les quatre récits de la Passion qui sont comparés ; aussi les divergences y sont moins grandes que partout ailleurs, ainsi qu'on devait s'y attendre. Néanmoins ce fragment joint aux citations précédentes et surtout au reste du canon peut donner une idée assez juste du système d'Eusèbe.

« D'après quelle édition a fait les citations ? »

9.— Nous avons fait nos citations d'après l'édition des Canons placée en tête de l'édition de Lloyd, Oxford, 1827, édition reproduite dans la καινὴ Διαθήκη sortie de la Clarendon Press, en 1863, in 4°. Mais nous devons ajouter qu'une étude approfondie et une édition absolument correcte des Sections et des Canons eusébiens est encore à faire. On comprendra aisément pourquoi, si on veut réfléchir 1° que tout ce système ne comprend guère moins de 1200 sigles différentes, du genre de celle-ci $\frac{\Sigma\Upsilon}{\varepsilon}$, qu'il faut d'abord placer aux marges d'un manuscrit et bien à leur place, sans quoi il en résulte tout de suite des références fausses. 2° que ces 1200 sigles une fois placés aux marges doivent être ensuite recopiées dans deux tableaux, en tête du volume, et il faut qu'il y ait, entre les deux, concordance. Autant de nombres changés de place, autant de nombres modifiés, autant de références fausses. Or, nulle part, on ne se trompe plus facilement qu'en transcrivant des chiffres. Comme, après le Nouveau Testament, aucun livre n'a été copié plus souvent que les sections et les Canons d'Eusèbe, on peut juger si, depuis quinze ou seize cents ans, il s'est commis des erreurs. De plus, il faut ajouter qu'on a touché quelquefois aux Canons d'Eusèbe, pour les corriger ou pour les mettre d'accord avec certaines opinions exégétiques. C'est pourquoi, il est né-

« Les Tables des Canons sont-elles toujours correctes ? — Pourquoi non ? »

« N'a-t-on pas touché quelquefois aux Canons d'Eusèbe ? »

nécessaire d'ajouter ici un mot sur leur histoire.

« Présence des canons d'Eusèbe dans les mss grecs antérieurs au XVIe siècle. »

V.— On trouve les sections et les Canons d'Eusèbe dans presque tous les manuscrits grecs antérieurs au XVIe siècle. Dans plusieurs ils ne sont qu'ébauchés. Dresser des tables de canons et les orner de peintures, comme on le faisait habituellement, était une oeuvre dispendieuse. Aussi est-il probable qu'on laissait quelquefois à l'acheteur à déterminer s'il fallait, oui ou non, dresser les tables des canons et marquer les sections que nous appellerons désormais Eusébiennes.

« Sont-ils toujours terminés dans les manuscrits? »

C'est pourquoi, nous trouvons des manuscrits où les tables des canons sont simplement ébauchées. Dans d'autres, les sections seules sont marquées; les numéros des canons ne sont pas placés au-dessous et les tables sont également absentes.

« A quoi peuvent servir les tables des Canons toutes seules? »

Les tables des canons sont absolument inutiles, lorsque les sections Eusébiennes ne sont pas marquées aux marges du manuscrit; mais il n'en est pas de même des sections Eusébiennes. Même, lorsque ces sections ne sont pas accompagnées des canons, elles peuvent encore rendre des services, en facilitant les recherches, en fournissant des indications plus précises que ne le sont les τίτλοι.

« A quoi peuvent servir les sections Eusébiennes sans les Canons? »

C'est peut-être même là le plus grand service qu'Eusèbe ait rendu par son invention. Ceux qui ont parcouru un peu les manuscrits grecs n'ont pas besoin qu'on le leur démontre; mais tout le monde comprend qu'il n'est pas indifférent de savoir que les manuscrits grecs présentent, en général, une division uniforme, à savoir le sectionnement Eusébien, et que, par suite, les mêmes passages se trouvent sous les mêmes numéros.

« Vice fondamental du Plan d'Eusèbe. »

Le chiffre du canon placé au-dessous du chiffre de la section fait déjà connaître quels sont les Evangélistes qui ont dit des choses semblables (παραπλήσια), mais il ne fait pas connaître dans quel endroit (τοὺς οἰκείους ἐν ἑκάστῳ τόπους ἐν οἷς κατὰ τῶν αὐτῶν ἠνέχθησαν). Pour trouver ces endroits, il faut nécessairement recourir aux tables des canons: et c'est là le grand défaut du système de références Eusébien, défaut qui le rend inférieur au système moderne. Aussi, verrons-nous qu'on chercha de bonne heure à améliorer sur ce point le sectionnement dont nous parlons

« Diffusion des canons et du sectionnement eusébien dans les littératures chrétiennes. »

VI. – Les sections, les canons, la lettre à Carpien, sont passés dans toutes les littératures chrétiennes. Aucun écrit de l'antiquité n'a eu pareil succès et exercé plus d'influence. On trouve les trois documents, séparés ou réunis, chez les Coptes, chez les Ethiopiens, chez les Arabes, chez les Arméniens, chez les Syriens, même chez les Latins. Presque tous ces peuples ont accepté le système d'Eusèbe, tel qu'il était sorti de sa tête et de sa plume, ou n'y ont fait que peu de modifications. Seuls, les Syriens l'ont remanié à fond, et cela de très bonne heure, puisque leurs manuscrits les plus anciens, témoins du VIe siècle contiennent déjà un sectionnement différent. Ainsi le manuscrit 12 de la Bibliothèque vaticane, qui est de l'an 54[illegible], le célèbre manuscrit I de la Bibliothèque Laurentienne à Florence, qui est de l'an 583, quelques-uns des plus anciens manuscrits venus de Nitrie et déposés maintenant au Musée Britannique contiennent déjà un système assez différent de celui d'Eusèbe : Nous en avons compté une dizaine remontant au VI ou au VIIe siècle, par conséquent, antérieurs à la célèbre version Philoxéno-Héracléenne.

« Lieu examiné, en particulier de son (?) cette invention chez les Syriens. »

b. – Ce qu'il y a de curieux, c'est que presque tous les manuscrits de la Version Philoxéno-Héracléenne, exécutée comme nous l'avons dit plus haut à Alexandrie, sous l'influence de l'exégèse grecque (voir pages 140-150), présentent purement et simplement le système d'Eusèbe, sauf peut-être de légères additions. Il y a là un partage singulier et significatif. Les manuscrits de la Peshito ont un système propre, Eusébien quant au fond, mais Eusébien complètement remanié. Les manuscrits de la Version Philoxéno-Héracléenne ont le système Eusébien pur et simple. Nous n'avons rencontré que deux manuscrits faisant exception à cette règle ; l'un renferme la Peshito avec beaucoup de notes marginales empruntées à la version Philoxéno-Héracléenne et présente le sectionnement Eusébien. C'est le manuscrit additionnel 14456 (voir page 136) qui est du IXe siècle (1). L'autre est le manuscrit 268 du Vatican ;

« Ce qu'on remarque en particulier, dans les mss de la Version Philoxéno-Héracléenne. »

---

(1). – Le manuscrit 272 de la Bibliothèque vaticane ressemble,

manuscrit un peu plus ancien que le précédent, daté de l'an 859 (ou 759?) et qui présente le sectionnement syrien, bien qu'il contienne la version Philoxéno-Héracléenne (voir page 161-162). « Exceptions curieuses qu'on a constatées dans ce partage. »

b.– Ces manuscrits, le dernier surtout, mériteraient bien une étude à part. Il serait possible que le second renfermât la version Philoxénienne pure, et sauf les corrections que Thomas d'Héraquel y fit au VIIe siècle. Le texte des chapitres est curieux: nous en avons déjà cité quelques fragments (voir page 564).

c.– En quoi consiste la réforme opérée par les Syriens dans le système d'Eusèbe? – Cette réforme porte sur trois points: Premièrement le sectionnement a été modifié par l'addition de sections nouvelles, de telle sorte que le nombre total est plus grand chez les Syriens que chez Eusèbe et chez ceux qui ont adopté le système d'Eusèbe. Voici le Tableau comparatif des sections de la Péchito, de la version Philoxéno-Héracléenne et d'Eusèbe. « En quoi consiste la Réforme qu'ont faite les Syriens? » 1°. « Ils ont augmenté le nombre des sections. »

	S. Math.	St Marc	S. Luc.	S. Jean.	Total.
Eusèbe	355 (?)	236 (?)	342 (?)	232	1165
Phil. Hér.	360	240	348	232	1180
Péchito	426	290	402	271	1389

Un point qu'il est bon de noter, car il a de l'importance, c'est que le nombre des sections ne varie jamais chez les Syriens, soit dans la Péchito, soit dans la Version Philoxéno-Héracléenne. Au contraire, chez les Grecs, il est loin d'être toujours le même: Ainsi, il varie dans St Mathieu, entre 355 et 360; dans saint Marc, entre 234 et 242; dans St Luc, entre 342 et 348;

---

en partie au moins, au manuscrit additionnel 14456; car il ne contient pas un texte Philoxéno-Héracléen; et cependant, il présente le système de Canons et de Sections Eusébien. M. Bernstein a déjà remarqué (Das Heilige Evangelium des Johannes etc, 1853, page 4) que ce manuscrit contenait le texte de la Péchito, bien que les Catalogues affirment le contraire. – Nous avons, nous aussi, constaté le même fait, il y a 17 ou 18 ans.

dans St Jean il est très rare qu'il ne soit pas 232. Saint Jean est des quatre Évangélistes celui où le chiffre est le plus fixe.

2°. « Ils ont transféré « les sections d'un canon à un autre. »

La seconde modification introduite par les Syriens dans le sectionnement d'Eusèbe porte sur les Canons. Un certain nombre de sections fut transporté d'un canon dans un autre. Voici quelques exemples tirés de St Marc:

St Marc.	Chez les Grecs.	Chez les Syriens.
III, 6-7	26 / IV	36 / I
III, 7-10	27 / I	37 / II
III, 11-13	28 / VIII	38 / II
III, 14-15	29 / II	39 / VIII
IV, 22	40 / II	52 / VIII
VI, 16	68 / X	75 / II

Dans tous ces cas et dans bien d'autres que nous relèverions, si nous parcourions l'Évangile de saint Marc jusqu'à la fin, le passage de l'Évangile embrassé par la section est le même, bien que la section porte un numéro d'ordre différent chez les Grecs et chez les Syriens. Ce passage est néanmoins placé dans deux canons différents. Nous nous sommes servis, pour faire cette comparaison, du Nouveau Testament de Lloyd et du manuscrit additionnel 7157, qui est de l'an 768.

« Du manuscrit 7157 « du Musée Britannique. — Particularités qu'on y remarque. »

Parmi les nombreuses particularités que présente ce manuscrit, il importe de relever celle-ci, c'est que les numéros d'ordre des sections et des Canons ne sont pas écrits à la marge, comme dans les manuscrits Grecs, mais dans le texte, entre les sections mêmes. Il ne peut donc pas y avoir incertitude sur l'étendue de la section, sur l'endroit où elle commence et sur l'endroit où elle finit. Il n'en est pas de même malheureusement, dans les manuscrits grecs. Quelquefois on ne sait pas, au juste, où commence et où finit la section Eusébienne. De plus, le manuscrit 7157 est le seul manuscrit certainement nestorien où nous ayons trouvé le sectionnement Eusébien. Avant de l'avoir parcouru, nous avions pensé que les Syriens monophysites seuls avaient adopté cette invention de l'Évêque de Césarée. Il a fallu modifier notre opi-

nion sur ce point, mais le manuscrit prouve que l'introduction des canons d'Eusèbe chez les chrétiens de la Syrie eut lieu de bonne heure, au plus tard quelque temps avant le milieu du cinquième siècle.

La troisième modification opérée par les Syriens est la plus importante et la plus utile de toutes. Elle a eu pour but de corriger le grand défaut que présente le système de références adopté par Eusèbe et dont nous avons parlé plus haut (page). Nous avons montré comment dans ce système, il fallait forcément recourir aux tables des Canons, pour trouver les endroits parallèles, ce qui était assez long et assez fatigant. Qu'ont fait les Syriens ? — Ils ont dressé, au bas de chaque page, une harmonie des quatre évangélistes, en y transportant la partie correspondante des canons eusébiens. Voici, par exemple, comment ils ont traité la fin de Saint Marc :

« 3° Dernière modification apportée par les Syriens au système d'Eusèbe. »
« Comment ils ont cherché à corriger son vice fondamental. »

St Marc.	St Mathieu	St Luc	St Jean.
280	420	388	244
281	421	390	247
283	421	390	247
284	—	391	—
285	—	393	—
286	—	395	—
288	426	—	—
290	—	401	—

Ce tableau, traduit en équivalents modernes, donne le résultat suivant :

St Marc	St Mathieu	St Luc.	St Jean
XVI, 6-7	XXVIII, 5-6	XXIV, 1-4	XX.
XVI, 8	XXVIII, 8	XXIV, 8-10	XX, 17 a.
XVI, 10	XXVIII, 8	XXIV, 8-10	XX, 17 a.
XVI, 11	—	XXIV, 11	—
XVI, 12	—	XXIV, 13-17	—
XVI, 13	—	XXIV, 35	—
XVI, 15	XXVIII, 19-20	—	—
XVI, 19-20	—	XXIV, 51	—

Si nous nous transportons aux tables des canons dressées

« Des Harmonies
« ad Mentem Euse-
« bii. (Voir pages
« 135, 160). »

conformément à ce sectionnement Syrien, nous trouverions, dans les diverses tables, tous les éléments de cette harmonie, ou, pour parler plus justement, tous les éléments de ces Références marginales. Ce système réunit tous les avantages de celui d'Eusèbe sans en avoir les inconvénients et il est plus complet que celui qui figure aux marges de nos Nouveaux Testaments. Un simple coup d'œil jeté sur ces références Syriennes montre, tout-de-suite, quels sont les Evangélistes qui ont dit des choses semblables et où ils les ont dites: τινες τὰ παραπλήσια εἰρήκασι καὶ τους οἰκείους ἐν ἑκάστῳ τόπους, ἐν οἷς κατὰ τῶν αὐτῶν ἠνέχθησαν. Avec elles, on pourrait reconstituer les tables des canons, dont la seule utilité, ces harmonies une fois établies, est de présenter toutes les références réunies en un seul endroit.

« Utilité de ces Harmonies ad mentem
« Eusebii ou de ces Ré-
« férences marginales. »

Les harmonies ou références marginales disent, en effet, à quel canon doivent appartenir les sections qui y figurent; car il suffit pour cela de savoir quel était le plan général des dix canons d'Eusèbe. Par exemple, les huit sections de St Marc rapportées ci-dessus, doivent être numérotées de la manière suivante, aux marges d'un bon manuscrit de la Péchito: $\frac{280}{I}$, $\frac{281}{I}$, $\frac{283}{I}$, $\frac{284}{VIII}$, $\frac{285}{VIII}$, $\frac{286}{VIII}$, $\frac{288}{VI}$, $\frac{290}{VIII}$. Quant aux sections qui ne figurent pas dans le tableau ci-dessus, il est évident qu'elles appartiennent au Xe canon d'Eusèbe, puisqu'on ne peut pas les rapprocher d'un passage appartenant à un autre Evangéliste. Elles devraient donc être numérotées ainsi: $\frac{282}{X}$, $\frac{287}{X}$, $\frac{288}{X}$; et c'est, en effet, ce qui a lieu: ces trois sections correspondent respectivement aux versets XVI, 9; XVI, 14; XVI, 16, où St Marc ἰδίως ἀνέγραψεν.

2.— Les Syriens ont réuni ainsi tous les avantages du système Eusébien, sans ses inconvénients. Dans le texte, toutes les sections sont numérotées et portent les chiffres des Canons sous leur numéro propre, par exemple $\frac{280}{I}$, $\frac{281}{I}$, $\frac{283}{I}$, $\frac{282}{X}$, etc.

« Les Syriens n'ont-ils
« pas aussi adopté un
« genre de notation
« particulier pour les

De plus, pour éviter l'incertitude qui pourrait exister sur le commencement et sur la fin de la section, les Syriens ont écrit les numéros d'ordre, aux marges sans doute, mais un peu dans le texte, dans lequel elles pénètrent en partie. Seul, parmi tous les ma-

nuscrits que nous avons parcourus, le manuscrit nestorien 715 de l'an 768, porte les numéros des sections et les chiffres des canons d'Eusèbe, dans le texte, entre les sections elles-mêmes. A ce point de vue, ce manuscrit serait indispensable à quiconque voudrait donner une édition correcte du sectionnement syrien.

« Manuscrits Philo-« xéno-Héracléens. »

Dans les manuscrits de la version Philoxéno-Héracléenne, au contraire, on a imité en tout les Grecs. Les numéros des sections sont écrits aux marges et laissent quelquefois subsister du vague sur les limites exactes des sections, auxquelles des contours précis et bien arrêtés font ainsi défaut. (1)

« Conséquence qu'on « peut prévoir et qui « se réalise. »

e. — Après la description que nous venons de faire de ce système syrien, on ne sera pas étonné de nous voir ajouter que, généralement parlant, on ne trouve pas les tables des canons eusébiens dans les manuscrits de la Péchito. On ne les rencontre jamais dans les manuscrits modernes, nous voulons dire dans les manuscrits postérieurs au VIIIe siècle. Nous ne les avons rencontrées en entier que dans le célèbre manuscrit I de la Bibliothèque Laurentienne à Florence, d'après lequel Étienne Evode Assémani les a publiées dans son catalogue, mais sans y ajouter la traduction en équivalents modernes, — ce qui ôte à sa publication presque toute utilité — et, en partie, dans le manuscrit 33 de Paris, dont la portion la plus ancienne peut bien remonter au Ve siècle. Nous ne les avons pas trouvées dans un seul manuscrit de la Péchito, du Musée Britannique, qui en possède tant et de si anciens.

« Pourquoi trouve-t-on « si rarement les ta- « bles des Canons dans « les mss de la Pé- « chito ? »

On comprend, en effet, qu'après que les tables de références eurent été dressées au bas des pages, il n'y avait presque plus de

(1). — Dans le manuscrit Copte, coté 16 à la Bibliothèque Nationale de Paris, le commencement de chaque κεφάλαιον est indiqué par un mot écrit en rouge dans le texte et correspondant au numéro d'ordre, qui est placé à la marge. On voit donc que les Coptes ont cherché, eux aussi, à bien définir les contours des sections Ammonio-Eusébiennes.

raison de transcrire au commencement du volume les tables des canons. L'utilité pratique de ces dernières ne compensait pas suffisamment les dépenses considérables qu'entraînait toujours la construction minutieuse et délicate des Canons Eusébiens. Les tables des Canons ont donc fini par disparaître des manuscrits de la Pechito.

« Au contraire ces tables sont relativement fréquentes dans les mss Philoxéno-Héracléens. »

f. — On les rencontre, au contraire, fréquemment dans les manuscrits de la Version Philoxéno-Héracléenne, par exemple dans les manuscrits 268 de la Bibliothèque vaticane, A, 2, 18 de la Bibliothèque Angelica, dans le manuscrit 2 de la Laurentienne à Florence, dans le manuscrit 54 de la Bibliothèque Nationale à Paris, c'est-à-dire, relativement parlant dans un grand nombre de manuscrits, puisqu'on ne connait guère plus de 20 manuscrits de cette version.

Quelques-unes des modifications apportées au système d'Eusèbe par les Syriens ont eu un grand succès. Leur sectionnement n'est pas sorti des manuscrits de la Pechito, car nous ne pouvons considérer le manuscrit 268 de la Bibliothèque Vaticane, que comme une curieuse exception. Du moins, nous ne l'avons rencontré nulle part ailleurs, jusqu'à ce jour, ni chez les Arabes chrétiens, ni chez les Coptes, ni chez les Ethiopiens, ni chez les Arméniens.

« Succès des Références marginales inventées par les Syriens, ou des Harmonies ad mentem Eusebii. »

VII. — Leur système de Références marginales qu'Etienne Evode Assémani qualifia, avec assez de justesse, d'harmonie « ad mentem Eusebii ; » ce système de références a joui d'une grande vogue. Il a été imité par les Syriens qui ont employé dans leurs offices ou dans leurs études la Version Philoxéno-Héracléenne ; par les Arméniens et il a même un jour pénétré chez les Grecs. Nous avons en effet rencontré fréquemment ce système de Références dans les manuscrits Philoxéniens ; quant aux manuscrits Arméniens nous n'en avons pas vu un seul qui ne le contint, en tout ou en partie. Il figure enfin dans un nombre relativement peu considérable de manuscrits grecs. Ce système offrait trop d'avantages ; il était trop utile et trop facile à dresser, pour pouvoir être négligé du moment où il était connu. S'il n'avait pas été inventé dans les Eglises de la Syrie, il est —

probable qu'il aurait eu plus de retentissement dans l'Eglise grecque et qu'il aurait fini par supplanter complètement les tables des canons d'Eusèbe.

Il y a cependant quelque différence entre l'invention des Syriens et les imitations qu'en ont faites les Arméniens et les Grecs. Ainsi, par exemple, dans l'harmonie syrienne les noms des Evangélistes se succèdent toujours ainsi : St Mathieu, St Marc, St Luc, St Jean ;— St Marc, St Mathieu, St Luc, St Jean, — St Luc, St Mathieu, St Marc, St Jean — St Jean, St Mathieu, St Marc, St Luc.— Le nom de l'Evangéliste, au bas duquel est placée l'harmonie est en tête de la première colonne ; mais ensuite on recommence toujours par St Mathieu et ainsi de suite, suivant l'ordre des Evangélistes.

« Différence que présentent ces Harmonies ad mentem Eusebii chez les Syriens et chez les autres peuples dans l'ordre des Evangélistes. »

b.— Dans les imitations que les Arméniens et les Grecs ont faites du système Syrien, il n'en est pas ainsi : La seconde colonne est occupée par l'Evangéliste venant après celui au bas duquel sont placées les références. Dans St Marc, par exemple, les quatre Evangélistes se suivent de la manière suivante : St Marc, St Luc, St Jean, St Mathieu. Dans St Luc, on les trouvera disposés ainsi : St Luc, St Jean, St Mathieu, St Marc. Chose curieuse ! C'est aussi l'ordre qui est adopté dans les manuscrits contenant la version Philoxéno-Héracléenne, et dans le manuscrit additionnel 14456 le seul de la Péchito qui fasse exception en ceci comme en tout le reste.

« Comment les Arméniens et les Grecs ont disposé leurs Evangiles, dans ces Harmonies ad mentem Eusebii ? »

c.— Il n'est pas nécessaire d'ajouter qu'on trouve dans ce système de Références marginales inventé par les Syriens et imité plus tard par les Arméniens et par les Grecs, beaucoup de différences de détails, venant le plus souvent d'erreurs de transcription. Nous avons déjà observé qu'on ne se trompe jamais plus facilement qu'en copiant des nombres. Nous couvririons de chiffres une demi-page, si nous voulions relever les variantes relatives aux dix dernières sections de saint Marc que nous avons citées plus haut. On peut comprendre, par ce détail, si ce serait une oeuvre de labeur et de patience que de donner une édition correcte de ces Références

marginales. Afin, d'ailleurs, qu'on se fasse une idée exacte du système syrien et des imitations qui en ont été faites, nous allons donner un tableau présentant quelques sections de St Luc, suivant des systèmes d'Harmonie.

1° Syrien.

St Luc.	St Jean	St Mathieu.	St Marc.
320	....	348	212
321	....	345	209
322	51	346	210
324	....	351	214
325	....	348	216

2° Philoxénien (ms addit. 14456).

St Luc.	St Jean	St Mathieu.	St Marc.
280	....	291	172
281	161	294	175
282	142	295	176
284	....	296	177
285	138, 79	300	181

3° Arménien (ms 10A Paris).

St Luc.	St Jean	St Mathieu.	St Marc.
280	....	296	177
281	161	292	177
282	57	294	176
284	79, 158	300	181

Traduits en langage moderne, ces Tableaux donnent le résultat suivant:

St Luc	St Jean	St Mathieu	St Marc
I.			
XXII, 40	....	XXVI, 41 a	XIV, 33 a, b.
XXII, 41-42 a.	V, 30 b.	XXVI, 39 a, b, c.	XIV. 35-36 a-b
XXII, 42 b.	....	XXVI, 39 d.	XIV, 36 c
XXII, 45-46 a.	....	XXVI, 43-45 a.	XIV, 39-41 a.
XXII, 46 b	....	XXVI, 41 a.	XIV, 43
II			
XXII, 40.	....	XXVI, 36 a	XIV, 31 a
XXII, 41-42 a	XVIII, 11.	XXVI 39 a.	XIV, 35-36 a

Sᵗ Luc.	Sᵗ Jean.	Sᵗ Mathieu.	Sᵗ Marc.
XXII, 42 b	XV, 21 b	XXVI, 39 b	XIV, 36 b.
XXII, 45-46		XXVI, 40	XIV, 37
XXII, 47.	{XV, 17 / VII, 32 b}	XXVI, 47	XIV, 43
III.			
XXII, 40		XXVI, 40	?
XXII, 41	XVIII, 11 b.	XXVI, 36 b	XIV, 38 b
XXII, 42 a.	VI, 35 b	XXVI, 38	XIV, 38 a.
XXII, 45	{VII, 32 b / XVIII, 3}	XXVI,	XIV, 43

d.— On voit, s'il y a de la différence entre les trois Recensions. Et cependant, nous n'avons consulté qu'un manuscrit pour chacune d'elles. Que de leçons différentes nous aurions découvertes, si nous en avions collationné seulement une dizaine ! On peut juger par là de la difficulté qu'il y aurait à faire une édition correcte des Sections Eusébiennes. Est-ce à dire que tout soit douteux ?— Non : Il y a des doutes dans beaucoup de détails secondaires ; mais, dans l'ensemble, le système est fixe et arrêté. On ne peut pas toujours appuyer un raisonnement sur les numéros des sections, mais on le peut dans bien des cas. D'ailleurs les chiffres des canons aident à corriger les erreurs qui pourraient s'être glissées dans ceux des Sections. Supposons, par exemple, que la Section $\frac{323}{X}$ dans le système Syrien et $\frac{283}{X}$, dans le système grec, Philoxéno-Héracléen, Copte et Arménien eût été déplacée ; il serait néanmoins bien facile de la remettre à l'endroit qui lui convient ; car, il n'y a entre les sections 280 et 284 que les versets XXII, 43-44 de saint Luc qui puissent appartenir au Xᵉ Canon.

« Comment on peut « quelquefois, avec un peu d'observation, re- « connaître les alté- « rations commises.

Le cas que nous supposons ici n'est pas absolument hypothétique. Dans certains manuscrits, en effet, le numéro de cette section est déplacé et il est facile de découvrir comment cela s'est fait. Dans quelques manuscrits les versets XXII, 43-44 de Sᵗ Luc ont été, ou supprimés, ou transférés dans l'Evangile de Sᵗ Mathieu. Il n'y avait plus, dès lors, place en cet endroit, pour le κεφάλαιον $\frac{283}{10}$. Qu'a-t-on fait ? — On a reporté le numéro un peu plus haut, et

cette dernière disposition se rencontre aujourd'hui dans des manuscrits qui contiennent les versets XXII, 43-44. C'est ainsi, par exemple, que dans le célèbre Codex Regius (L), au folio 188, b, 1, le numéro CΠΓ 283 est placé en face de Καὶ θεὶς τὰ γόνατα (XXII, 41[b]), le κ de Καὶ étant majuscule et écrit en rouge. Mais une fois entré dans une mauvaise voie, on ne s'arrête plus, même lorsqu'on le veut, et c'est pourquoi il a fallu ici aller plus loin. Du moment que le verset 41[b] commençait le κεφάλαιον et lui donnait son nom, on ne pouvait pas rapporter cette section au Canon X[e] (ἐν ᾧ περὶ τινῶν ἕκαστος αὐτῶν ἰδίως ἀνέγραψεν); car elle ne contient rien qui ne se trouve dans les autres Évangélistes. Il a donc fallu changer l'ὑποσημείωσις, ou le chiffre du canon d'Eusèbe; et c'est, en effet, ce qui a lieu dans le Codex Regius (L). La section est notée de la manière suivante $\frac{\text{CΠΓ}}{\text{A}} = \frac{283}{1}$. En d'autres termes, la section 283, au lieu d'être rapportée au canon X[e], est rapportée au I[er] Canon, dans lequel τὰ παραπλήσια εἰρήκασιν οἱ τέσσαρες. Mais il est quelquefois possible de convaincre de mauvaise foi et d'altération volontaire ces « Praesumptores imperiti », dont parlait saint Jérôme, et de leur prouver rigoureusement qu'ils ont modifié le système d'Eusèbe.

Comment cela, dira-t-on ? — Quelquefois c'est on ne peut plus facile. Déjà, on voit par la série des procédés que nous venons de décrire, comment on a corrigé le texte des canons et des sections d'Eusèbe. Il y a déjà là un ensemble de faits qui trahissent des retouches et des remaniements. De plus, les Praesumptores imperiti, ne font pas attention à tout. Ils font un changement mais ils oublient de faire d'autres changements qui sont la conséquence du premier. C'est ainsi, par exemple, que dans le cas dont nous parlons, il arrivera aux falsificateurs, de changer de place le numéro de la section Ammonio-Eusébienne, mais sans changer le numéro du Canon, ou bien sans transporter, dans les tables des Canons, le numéro 283 de la dixième à la première table.

Lorsque les manuscrits sont accompagnés de tables, nous avons là un moyen de contrôle presque infaillible. Malheureu-

-sement le Codex Regius ne contient pas les Tables des Canons d'Eusèbe.

IX.– Un des canons qui permettent le mieux d'apprécier les systèmes que nous comparons, c'est le Canon dixième, où Eusèbe avait réuni les particularités propres à chaque Évangéliste. Il semble que, sur ce point, les divergences, entre les Syriens et les Grecs, n'auraient pas dû être très grandes. Voici la partie de ce Canon, qui regarde St Marc.

« On cite le Canon « Xe de saint Marc « d'après trois sys- « tèmes. »

Grec.	Arménien.	Syrien.
19 = I, 45	19 = I, 45	25 = II, 1-2.
"	"	30 = II, 13.
31 = III, 20-21	31 = III, 20-21	41 = III, 20-21.
"	"	45 = III, 30.
"	"	49 = IV, 13.
43 = IV, 26-29	43 = IV, 26-29	56 = IV, 26-29
46 = IV, 34 b.	46 = IV; 34 b	59 = IV, 34 b.
58 = VI, 16	"	"
"	"	76 = VI, 19-20
62 = VI, 31	62 = VI, 31	79 = VI, 31 b.
"	68 = VI, 51 b-53.	88 = VI, 52
70 = VII, 1-4	70 = VII, 1-4.	90 = VII, 1-4
74 = VII, 31-35.	74 = VII, 31-35.	94 = VII, 31-36 a.
81 = VIII, 22-26	81 = VIII, 22-26.	101 = VIII, 22-26.
88 = IX, 10.	88 = IX, 9	109 = IX, 10.
90 = IX, 14-16.	90 = IX, 13-15	111 = IX, 14-16.
"	"	113 = IX, 21-25
92 = IX, 28-29	92 = IX, 27-28	"
94 = IX, 33	94 = IX, 32-33 c	117 = IX, 33.
101 = IX, 44-49.	101 = IX, 44-48	"
"	"	124 = IX, 49.
104 = X, 10	104 = X, 10	"
123 = XI, 19-21	123 = XI, 19-21	148 = XI, 19
132 = XII, 32-34	132 = XII, 32-34 b.	159 = XII, 32 b-34
186 = XIV, 51-52	186 = XIV, 51-52	224 = XIV, 51-52

Grec.	Arménien.	Syrien.
213 = XV, 25	213 = XV, 25	257 = XV, 25-26.
"	"	273 = XV, 44-45.
"	"	282 = XVI, 9.
234 = XVI, 11.	"	"
236 = XVI, 14.	"	287 = XVI, 14.
"	"	289 = XVI, 16-18.

« Canon dixième de St Marc chez les Grecs. »

Les Grecs comptent pour St Marc 22 sections dans le dixième canon d'Eusèbe. On pourrait même dire 23; car nous citons l'édition de Lloyd, qui s'arrête à la section 236, et nous aurons occasion de montrer plus tard qu'il faut compter, dans St Marc, 240 sections. Or, la 23e section (St Marc XVI, 17-18) appartient au Xe Canon.

« Chez les Arméniens. »

Les Arméniens ne comptent dans le Xe Canon que 19 sections, auxquelles on pourrait en ajouter deux ou trois autres, car beaucoup de manuscrits Arméniens, celui dont nous nous sommes servis, en particulier (10, A), suppriment les douze derniers versets de saint Marc. Si on ajoutait les sections 234, 236, 237 auxquelles appartiennent les derniers versets du second Évangéliste, on aurait, chez les Arméniens, un Xe Canon identique à celui des Grecs. Les différences en effet, qu'on remarque dans le sectionnement, ne sont, suivant nous, que des erreurs de copiste.

« Chez les Syriens. »

Chez les Syriens, au contraire, la différence est sensible; il n'y a plus seulement 21 ou 22 sections; il y en a 26,(1) et beaucoup de sections ont un périmètre différent. Le système des Syriens est le même, pour le fond, que celui des Grecs, mais les détails sont divers. Nous le savions d'avance.

X.— Avant de terminer ce que nous avions à dire des sections « dites Ammoniennes » parce qu'elles furent constituées

---

(1).— Denys Bar-Salibi compte 27 sections dans le dixième Canon.

« ad mentem Ammonii »; mais qui sont, en réalité, l'oeuvre d'Eusèbe, il faut résoudre une question, à savoir celle-ci : Eusèbe n'aurait-il pas emprunté son système aux Syriens ?

« Eusèbe a-t-il emprunté son système aux Syriens? »

a.– Le Révérend W. John Burgon, dans son livre si intéressant sur les « douze derniers versets de Saint Marc », le soupçonne et l'affirme presque (pages 309 - 310); mais c'est sans avoir approfondi le sujet, ce que d'ailleurs il ne pouvait faire par lui-même, ainsi qu'il l'avoue très ingénument. Nous avons partout supposé le contraire et, là-dessus, nous n'avons pas l'ombre d'un doute. Voici nos raisons :

« Opinion du Révérend J. Burgon, doyen anglican de Chichester. »

b.– Les Syriens n'ont, d'abord, jamais revendiqué, pour eux-mêmes, l'honneur de cette invention. Au contraire, ils en ont toujours fait honneur à Eusèbe auquel ils ont cependant associé, eux aussi, Ammonius. Ainsi, dans le célèbre manuscrit de la Laurentienne, à Florence, manuscrit unique au monde, et remontant à l'année 583. On trouve, en tête du volume, la lettre à Carpien, les Canons d'Eusèbe modifiés et des peintures se rapportant, en grande partie, à la Bible. Toutefois, parmi ces peintures figurent les portraits d'Eusèbe et d'Ammonius. Eusèbe apparaît ici comme l'auteur de l'invention, qui a eu tant de succès; il est connu des Syriens par ses propres écrits; Ammonius ne leur est connu que par les écrits d'Eusèbe; mais, eux aussi, ont cru qu'il était le premier inventeur du système. De même que leur système de sectionnement peut être appelé Eusébien, parce que c'est Eusèbe qui leur en a suggéré l'idée et fourni l'occasion de le faire; de même on peut, pensent-ils, appeler Ammoniennes les sections d'Eusèbe, parce que c'est Ammonius qui en a suggéré la pensée à Eusèbe — (ἀφορμάς).

« Raisons qu'on a de pencher pour la négative »

c.– Les plus grands commentateurs Syriens, l'immortel Grégoire Bar-Hébréus, qui semble avoir accumulé dans sa mémoire et qui a répandu à profusion, dans ses écrits, tous les trésors de l'érudition grecque, arabe et syrienne (1226 - 1286); Cet homme sans rival à son époque et peut-être demeuré tel jusqu'à

« Ce que disent les commentateurs Syriens. »

nos jours, auquel aucune science ne semble inconnue — Son illustre initiateur Denys Bar-Salibi (+ 1171), qui nous a laissé des commentaires suivis sur toute l'Ecriture Sainte; leurs prédécesseurs, Moyse Bar Cephas (+ 913), Lazare de Beith Kandaça (+ 780?)[1], Jean de Dara (+ 780?), etc., personne enfin parmi les Syriens n'a jamais soupçonné que le système des références connu sous le nom de Canons d'Eusèbe fût dû à un de leurs compatriotes. Les Syriens ont cependant discuté longuement les canons, mais nulle part ils n'ont élevé le moindre doute sur l'origine Grecque et Eusébienne de l'invention. Si Eusèbe avait pillé et dépouillé les Syriens, il faut avouer qu'il aurait eu une étrange fortune.

« On cite le témoignage de Denys Bar-Salibi. »

d. — De tous les auteurs de la Syrie chrétienne, nous ne citerons que le témoignage de Denys Bar-Salibi (+ 1171), celui qui semble avoir approfondi davantage cette matière. Dans le chapitre XLIII de la préface à son commentaire sur saint Mathieu, il s'exprime ainsi : « Eusèbe de Césarée a eu soin de composer les » canons sur l'Evangile, ainsi qu'on le sait par sa lettre à Carpien, » et, dans ces Canons, il se propose de montrer que les Evangélistes

---

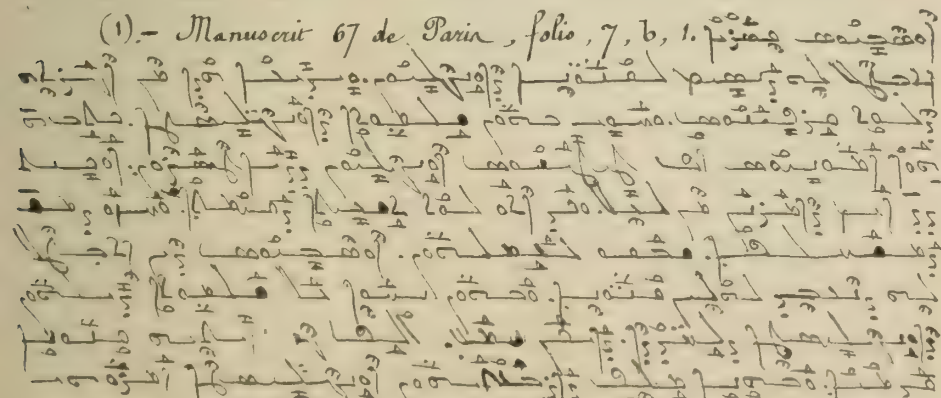
(1). — Des fragments des commentaires de cet auteur nous ont été conservés dans les manuscrits 14682 et 14683 du Musée Britannique. Nous croyons même qu'un certain Hareth bar-Sisin de Sarbat, près de Harran, a cherché à se les approprier. — Lazare de Beith-Kandaça vivait encore à l'avènement au trône de Mohammed-El-Mahdi, en 774 (Ms 14683, f° 101, b). — Dans la Préface à l'Evangile de saint Marc (ms 14682, f° 176 b, 1), cet auteur nous apprend que « Marc renferme 65 τίτλοι, 24 signes, 5 Paraboles, 21 Témoignages, 90 Canons (κεφάλαια) et qu'il a parlé dans six Canons » c'est-à-dire, que ses 290 κεφάλαια se distribuent dans six des dix Canons d'Eusèbe. Là aussi il y a des erreurs dans les chiffres. En effet, en faisant la somme des sections distribuées dans les six canons, nous trouvons, non pas 290, mais 325 κεφάλαια.

» s'accordent. Ammonius et Tatien avaient composé un évangile » intitulé : Διὰ τεσσάρων, c'est-à-dire, formé des quatre Évangiles, comme nous l'avons dit plus haut ; mais, arrivés à » la résurrection, ils interrompaient leur travail, en voyant que » les quatre récits ne s'accordaient pas entre eux. Eusèbe prit » soin de dresser les canons afin de montrer que les Évangélistes » s'accordent ensemble. Et voici comment il procéda. » (1) Denys Bar-Salibi explique ensuite le plan des canons d'Eusèbe ; il entre même dans des détails curieux, cite divers exemples ; note dans combien de canons figure chaque évangéliste, relève le chiffre des ἀριθμοί [illegible] qu'il y a dans chaque canon, en indiquant l'Évangéliste auquel ils appartiennent, fait connaître les « nombres des canons [illegible] — C'est ainsi qu'il désigne les sections Ammoniennes ou Eusébiennes — ; et dit expressément qu'il y en a 426 dans saint Mathieu, 290 dans St Marc, 402 dans St Luc et 271 dans saint Jean. Il les distribue ensuite dans les dix Canons, de la manière suivante :

« Comment il distribue les sections dans les dix Canons. »

	St Mathieu (2)	St Marc.	St Luc.	St Jean.	Total
I	64	65	64	[70]	
II	101	101	[96]	"	
III	8	"	[8]	24	
IV	17	[17]	"	[38]	

(1).– Manuscrit 67 de Paris, folio, 7, b, 1.



(2).– Dans le manuscrit de Florence les sections de St Mathieu sont distribuées de la manière suivante ; 63, 102, 9, 17. 87. 32. 16, 76. Total 402.

	Sᵗ Mathieu.	Sᵗ Marc.	Sᵗ Luc.	S. Jean.	Total.
V	81	"	109.	"	
VI	57	[57]	"	"	
VII	19	"	"	17	
VIII	"	[13]	23	"	
IX	"	"	8	19	
X	76	27	86	103	
	423	290	402	271	

« Remarques relatives « à ce tableau et con- « firmation de ce qu'on « a dit précédemment. »

e.— Dans le Tableau ci-dessus, nous avons dû rétablir, d'après d'autres sources, tous les chiffres placés entre crochets, surtout à l'aide des tables publiées par Étienne Evode Assémani, dans son catalogue de la Bibliothèque Laurentienne, car les deux manuscrits de Denys Bar-Tsalibi que nous avons consultés sont fautifs. Preuve nouvelle de ce que nous avons dit plus haut, qu'on ne se trompe jamais plus facilement qu'en copiant des chiffres et des nombres!

f.— Le docte commentateur syrien nous donne les Canons tels que les avaient modifiés ses compatriotes, et il ne songe pas à nous prévenir que le travail primitif d'Eusèbe était différent. Il ne pouvait cependant pas ignorer que le nombre des sections Eusébiennes n'était pas le même chez les Syriens et chez les Grecs, car il connaissait la version Philoxéno-Héracléenne, et il devait savoir que les manuscrits de cette version renferment le système tel qu'il est sorti de la plume d'Eusèbe. Il faut ajouter cependant que, les « Références » mises par les Syriens au bas des pages ayant fait tomber en désuétude l'usage des canons, le système d'Eusèbe était connu très imparfaitement au douzième siècle. Grégoire Bar-Hébræus ne parle des canons que d'une manière fort générale, et, bientôt après, l'ignorance devint telle qu'un copiste put ajouter à la fin de la préface placée par Denys Bar-Tsalibi en tête de l'Evangile de saint Mathieu, la note que voici: « Saint Mathieu renferme 62 canons, 28 miracles (?). » Les [s] nombre [s] des Canons sont 360, les témoignages 32,

« Connaissait-on bien « le système d'Eusèbe « chez les Syriens, au « XIIIᵉ siècle? »

« les prodiges 26 et les paraboles 17. D'après le relevé qu'en a fait « (Grégoire) le Théologien dans son Traité en vers. » (1).

g.– Après tous les détails que Denys Bar-Tsalibi nous fournit sur les Canons Eusébiens, détails qui prouvent qu'il avait étudié et qu'il connaissait la matière, on ne peut pas admettre qu'il ait terminé sa docte préface par une note qui contredit, en partie, ce qu'il vient de dire. Cette note est l'oeuvre de quelque copiste ignorant, qui l'a prise dans quelque manuscrit Philoxéno-Héracléen et qui a cru faire un coup de maître en l'ajoutant au texte de Denys Bar-Tsalibi. Que c'est bien le cas de répéter le cri que profèrent quelquefois les διορθωταί, en présence de certaines erreurs de copistes : « Que Dieu ait pitié du scribe » stupide qui a écrit ces lignes ! Qu'il lui pardonne et lui accorde, une autre fois, plus de sens et d'esprit ! » (2) « Faits qui prouvent « le contraire. »

h.– Denys Bar-Tsalibi ne pouvait pas écrire, à quinze lignes de distance, que St Mathieu contenait 426 et 360 sections. S'il l'avait fait, il n'aurait pas manqué d'ajouter l'observation que nous avons trouvé jusqu'ici dans un seul manuscrit des saints évangiles, à savoir : « Que les κεφάλαια des » Canons (ou sections Eusébiennes) atteignent le chiffre de 426 » dans la tradition syrienne, c'est-à-dire dans la version Pé- » chito ; et le chiffre de 360 dans la tradition grecque. » (3) c'est-à-dire, dans les manuscrits de la version Philoxéno-Héracléenne

---

(1).– Manuscrit Syriaque de Paris 67, folio 8, a, 2.– On fait allusion, en cet endroit, aux poëmes de saint Grégoire sur les Saintes Ecritures (Patrol. G. Tome XXXVII, col. 487-495) [illegible]

(2).– Manuscrit additionnel 12147 du Musée Britannique, folio 232, b, 1.

(3).– Manuscrit d'Oxford : or. 361 fo 115 [illegible]

Au douzième siècle, la tradition était tellement altérée qu'on ignorait à quelle époque les Canons d'Eusèbe avaient été remaniés en Syrie et quel était l'auteur qui avait opéré ce remaniement. Peut-être même n'avait-on plus le moyen de le savoir !

« Renseignement précieux que nous fournit un ms de Denys Bar-Tsalibi. »

i.– Toutefois Denys Bar-Tsalibi nous fournit un renseignement qui peut nous mettre sur la voie et nous faire soupçonner l'auteur de ces intéressantes réformes.

Un manuscrit de ses commentaires, le manuscrit 155 de la Bibliothèque Vaticane contient, dans le chapitre IX de la Préface de St Marc, un passage très curieux. Répondant à cette question : « Pour quelle raison Marc, dans son évangile, n'a-t-il » pas raconté les actions du Sauveur, suivant l'ordre chronologi- » que. » ; le docte commentateur Syrien fait, en passant, cette curieuse réflexion : « D'autres (racontent que) Élie de Salamija, » autrement appelé (Élie) d'Aphtoumaija, composa un Évan- » gile semblable au Διὰ τεσσάρων d'Ammonius, dont parle » le Eusèbe dans la Préface aux canons, qu'il rédigea pour » l'Évangile. Élie chercha le Διὰ τεσσάρων (d'Ammonius), » mais il ne le trouva point. C'est pourquoi il en composa un » sur le même plan. Élie critique quelques-uns des canons » d'Eusèbe ; il y constate des erreurs et il a raison. L'exemplai- » re que composa Élie ne se rencontre pas souvent. »(1)

j.– Joseph Simon Assémani, l'illustre Maronite qui composa, au dernier siècle, l'ouvrage si remarquable, intitulé : Bi-

---

(1).– Manuscrit Vatican Syriaque 155, fo 150. Cfr. Biblioth. Orient. de Simon Joseph Assémani, Tome II, page 159.– [illegible]

bliotheca Orientalis Clementino Vaticana (4 vol. in f°), cité le passage de Denys-Bar-Tsalibi, mais sans y ajouter aucun commentaire. Nous avons cherché en vain, dans tous les manuscrits de l'évêque d'Amid, dans ceux de Paris et de Londres, le passage en question, espérant y trouver quelque note capable de l'éclaircir; mais aucun ne le renferme, ce qui n'est pas absolument étonnant, lorsqu'on sait que les commentaires de Denys-Bar-Tsalibi ont eu plusieurs éditions, identiques pour le fond, mais assez différentes les unes des autres, pour les détails. [« Ce passage manque « dans les manuscrits « de Paris et de Londres. »]

k. – En l'absence de tout autre renseignement, nous serions assez porté à voir dans cet Élie de Salamija l'auteur du système Syrien de Références marginales et de l'édition syrienne corrigée des canons d'Eusèbe. [« Élie de Salamija ne « serait-il pas l'auteur « du système syrien « décrit plus haut ? »]

Nous possédons, dans le manuscrit additionnel 14726 du Musée Britannique, f°. 59, b – 72, b. une lettre sur la Sainte Eucharistie, attribuée à un Élie de Salamija près de Harran et adressée à Denys de Kenneorin (ou Quinch'ré). Si cette lettre était de l'écrivain que cite Denys-Bar-Tsalibi, elle prouverait qu'il vécut au plus tôt, dans la première moitié du VIe. siècle, car on cite, dans cette lettre, Jacques de Saroug (+ 521) et Sévère d'Antioche (+ 535). Or, ce serait faire vivre un peu tard l'auteur des Références syriennes marginales et des canons corrigés d'Eusèbe, puisqu'on trouve déjà les unes et les autres dans le manuscrit 12 de la Bibliothèque Vaticane, qui est de l'an 547. [raisons pour et « contre »]

l. – De plus, comme les deux grandes fractions de la race Syrienne, les Jacobites et les Nestoriens, ont connu le système dont nous parlons, témoin le manuscrit 7157 du Musée Britannique, il ne paraît guère possible de supposer que la modification décrite plus haut ait été faite plus tard que le commencement du Ve. siècle, époque à laquelle les Nestoriens se sont séparés du reste de l'Église Syrienne. D'autre part, on ne concevrait pas qu'Élie se fût occupé des canons d'Eusèbe, si déjà les Syriens les avaient modifiés. En tout cas, il aurait eu des prédécesseurs que

Denys-Bar-Tsalibi aurait pu peut-être nous faire connaître.

Il faut ajouter cependant que le manuscrit 7157 est le seul manuscrit certainement nestorien qui contienne la modification syrienne des canons d'Eusèbe; et il présente des traits tellement particuliers qu'on doit le considérer comme une singularité. C'est néanmoins une raison suffisante pour s'abstenir de prononcer jusqu'à ce qu'on ait découvert quelque document plus explicite:

« Bar-Hébréus a-t-il « connu les Canons d'Eusèbe ? — Comment en « parle-t-il ? »

m. — Nous avons cherché vainement dans les ouvrages de Grégoire Bar-Hébréus, quelque renseignement sur la matière. Il n'a qu'un passage sur les canons d'Eusèbe et ne dit absolument rien de la réforme qu'en avaient faite ses compatriotes.(1) Il ne paraît même pas en soupçonner l'existence. Eusèbe de Césarée, dit le grand commentateur syrien, remarqua les altérations qu'Ammonius d'Alexandrie avait introduites dans l'Evangile avec son Διὰ τεσσάρων, c'est à dire avec l'Evangile composé des quatre, qui débute ainsi: « Au commencement était le Verbe » et qui a été commenté par Mar Ephrem. C'est pourquoi il laissa intacts le texte des quatre Evangiles, mais il rendit sensible l'accord qui règne entre eux à l'aide des canons qu'il écrivit au cinabre. C'est cet écrivain, ami de la vérité, qui a donné l'impulsion à ce genre de travail. »

« Tatien, disciple de Justin Philosophe et martyr, composa aussi un Evangile avec les quatre cousus ensemble.

« Comme (Eusèbe) ne trouva pas de points de contacts propres (1°) à Marc, à Luc et à Jean, ni (2°) à Marc et à Jean, il ne rédigea que dix canons, bien que les nombres suggèrent à l'esprit douze combinaisons. »

« Dans l'Evangile de Mathieu il y a 20 signes, 25 Parabo-

---

(1). — Manuscrit syriaque 282 de la Bibliothèque Vaticane, f° 160, b et manuscrit additionnel 21580 du Musée Britannique, f° 140, b. — Ce passage n'a pas été publié dans l'édition que Spanuth a donnée du commentaire de G. B. H. sur S. Mathieu. Göttingen, 1879, in 4°.

les et 32 témoignages. »

Bar-Hébræus ajoute à ce texte un Tableau destiné à montrer comment Eusèbe a groupé les Evangélistes dans les dix tables de ses canons. C'est un résumé de l'Epître à Carpien (1).

XI.— Jusqu'ici nous n'avons rien dit ou presque rien des Latins.

« Avant de finir, on « dit un mot des sec- « tions Ammonio-Eu- « sébiennes et des ca- « nons d'Eusèbe chez « les Latins »

a.— Ils ont cependant connu les sections Ammonio-Eusébiennes et les canons d'Eusèbe, que saint Jérôme traduisit à leur usage lorsqu'il revit les Saints Evangiles, à la demande du Pape saint Damase. (Voir Patrologie Latine, Tome XXIX, col. 528-542). On trouve aussi, très fréquemment les Tables des Canons d'Eusèbe et les Sections Ammonio-Eusébiennes, soit dans les manuscrits de la Vulgate de saint Jérôme, soit même dans ceux des manuscrits de la Vulgate antéhiéronymienne, qui ont été écrits postérieurement au commencement du cinquième siècle, par exemple, dans le Codex Aureus. Ce manuscrit contient encore, comme certains manuscrits grecs et comme plusieurs manuscrits orientaux, cette espèce d'Harmonie ad mentem Eusebii.

« Quelques manuscrits « renferment l'harmonie ad Mentem « Eusebii »

---

(1).— Nous transcrivons ici le texte original de Bar-Hébræus, d'après le manuscrit 282 de la Bibliothèque Vaticane, (f° 160, b), qui est de l'an 1364.— [illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

dont nous avons parlé précédemment. Il semble seulement, d'après ce que dit l'éditeur de ce précieux document (1), que cette harmonie n'existe point partout; et c'est également ce que nous avons remarqué dans les manuscrits grecs, dans le Cyprius le Campianus et le Regius, pour ne citer que des exemples très connus. Il n'y a guère eu que les Syriens qui aient appliqué partout ce système de références marginales. Après eux, viennent les Arméniens, preuve que cette invention était d'origine orientale.

« On cite un exemple « de ces Références « ou Harmonies »

Pour citer un exemple, voici de quelle manière se font ces renvois, dans le Codex Aureus. En ouvrant le volume au hasard, nous tombons sur St Marc IX, 10, qui porte, en marge, les sigles : $\overline{mr}\ \frac{89}{6}$ et $\overline{mt}$ 174.– La première sigle nous donne et le numéro d'ordre de la section qui commence en cet endroit, à savoir la 89e. et le numéro du canon dans lequel Eusèbe a rangé cette section, à savoir le sixième où Mathieu et Marc τὰ παραπλήσια εἰρήκασιν.– Vel eadem, vel vicina dixerunt (St. Jérôme, Praefat ad Damasum – Patrol. Lat. Tome XXIX, col. 530. A).– La seconde sigle nous renvoie à la section 174e. de saint Mathieu.– Tous ces chiffres sont parfaitement d'accord; mais il n'en est plus de même lorsque nous nous transportons à St Mathieu XVII, 10. Nous trouvons là les sigles : $\overline{mt}\ \frac{174}{6}$ et $\overline{mr}$ 74. La première est correcte, mais la seconde ($\overline{mr}$ 74) est erronée, car Marc VII. 31 forme la section 74, qui appartient au dixième canon et est marquée ainsi : $\frac{74}{10}$.

« Moyen de contrôle « et de vérification que « ces Harmonies fournissent.. »

b.– On voit comme il est facile, en examinant tous les chiffres, de prendre en faute, soit les « Librarii Dormitantes ». soit « les Praesumptores imperiti »; mais on comprend également combien longue, pénible et difficile est la vérification scrupuleuse de tous ces détails, qui ont bien, sans doute, leur importance, mais qui mènent à des résultats peu faits pour intéresser les profanes.

---

(1).– J. Belsheim, Codex Aureus, Christiania 1878, page VII de la Préface.

Les Latins ne paraissent pas avoir modifié les nombres des sections et des Canons. St Jérôme a respecté l'oeuvre d'Eusèbe et les Latins ont respecté, à leur tour, celle de saint Jérôme. Dans le Codex Aureum, les chiffres des sections s'élèvent à 353, 232, 342, 232. Ce sont, à peu de chose près, les nombres mêmes des manuscrits grecs.

XII.— Telle est la grande invention d'Eusèbe de Césarée. Cette invention a eu, dans le monde chrétien, un retentissement qui dépasse celui d'aucune autre oeuvre purement humaine. Jamais livre n'a été aussi souvent copié, traduit et imité. (1) Aussi aucun autre livre n'a exercé autant d'influence sur la critique du Nouveau Testament que le sectionnement et les canons eusébiens. On ne soupçonne pas aujourd'hui, généralement parlant, la place qu'Eusèbe occupe dans l'histoire de la critique sacrée et le rôle important qu'il a joué ou qu'il joue encore dans tout ce qui touche à l'Evangile. On est habitué à ne voir, en lui, que le père de l'Histoire Ecclésiastique, et on oublie, même lorsqu'on vit de ses idées et de ses systèmes, que son influence a été plus profonde et plus durable en exégèse qu'elle ne l'a été dans le domaine de l'histoire proprement dite.

« Succès qu'a eu l'invention d'Eusèbe »

Il n'y a, dans l'antiquité, que deux écrivains qui puissent soutenir avec lui la comparaison, Origènes et saint Jérôme. Disciple du premier, Eusèbe a servi de maître au second, et, par le second, à tous ceux qui, dans le monde latin, se sont livrés à la culture de la critique sacrée. Vulgarisateur des écrits et des principes d'Origènes il est devenu le maître de St. Jérôme, qui souvent, même à son insu, n'a fait que suivre ses traces et appliquer ses théories.

---

(1).— Saint Epiphane, qui écrivait l'Ancoratus en 374, connaissait déjà le sectionnement Eusébien. Il porte le chiffre des Sections à 1162 (Patrol. Grecque, Tome XLIII, col.) —S. Césaire (Dialog. I. Question XXXIV. Patrol. Grecque, Tome XXXVIII col. 905, B.) donne le même chiffre.— Ce sont les plus anciens témoignages que nous ayons là-dessus, en dehors de la lettre à Carpien.

N'aurions-nous pas eu d'autre raison pour étudier un peu à fond les sections Ammonio-Eusébiennes et les Canons d'Eusèbe, qu'elle aurait suffi pour nous décider à entreprendre l'étude que nous terminons. Nous n'avons certainement pas tout dit, mais ceux qui voudront se donner la peine de comparer notre exposé avec ce qu'on rencontre généralement dans les livres — même dans les livres faits par et pour les savants — verront sans peine que nous n'avons pas répété ce qu'on rencontre partout.

Nous avions, d'ailleurs, d'autres motifs qui nous portaient à traiter ce sujet un peu plus longuement qu'on ne l'a fait jusqu'ici : c'est que les sections et les Canons Eusébiens constituent, encore aujourd'hui, un des moyens les plus puissants et les plus sûrs dont dispose la critique, pour étudier à fond le Nouveau Testament. On peut déjà s'en apercevoir, mais on le comprendra mieux encore, au fur et à mesure que nous avancerons ; car nous aurons occasion de donner plus de détails dans quelques-uns des chapitres suivants.

Article Quatrième.

Des Sections Euthaliennes et de la Stichométrie.

« Prééminence des « Evangiles sur les « autres livres du « Nouveau Testa- « ment. »

I.– Les Evangiles ont toujours occupé une place à part dans l'étude et dans la critique du Nouveau Testament : Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que les premiers travaux de l'exégèse chrétienne les aient pris pour objet. Ce sont les Evangiles qu'il fallait surtout défendre, préserver et faire connaître. Et, d'ailleurs, c'est contre eux que les premiers et les plus grands efforts des hérétiques furent toujours dirigés, autrefois comme aujourd'hui et aujourd'hui comme autrefois.

« On rappelle ce que

Tatien, Ammonius, Eusèbe, voilà déjà trois savants exégètes

qui se sont occupés des Évangiles. Après Eusèbe, il reste relativement peu de choses à faire, on peut améliorer, simplifier son système de canons, mais c'est tout ce qui est possible. En tout cas, c'est tout ce qu'on a fait, à l'aide des Références marginales ad mentem Eusebii.

« Tatien, Ammonius « et Eusèbe ont fait « pour les Évangiles. »

Après les Évangiles vint le tour des Actes des Apôtres et des Épîtres. Ce fut, en effet, vers cette partie du Nouveau Testament que furent dirigés, au Ve siècle, les efforts d'Euthalius.

« Euthalius s'occupe « enfin des Actes et « des Épîtres. »

On sait qu'Euthalius était diacre, qu'il vécut en Égypte, probablement à Alexandrie ; mais on n'est nullement sûr qu'il soit devenu évêque, ainsi que quelques auteurs l'affirment.(1) On ignore également si le travail, qu'il fit sur les Actes et les Épîtres, fut exécuté tout entier vers la même époque, en 458-460, ou bien si la première partie (les Épîtres de St Paul) ayant paru vers 458, la seconde ne fut publiée qu'en l'année 490. Cette dernière hypothèse est la plus généralement reçue, quoiqu'elle soit combattue par les éditeurs de la Patrologie Grecque et, ce semble, avec quelque fondement.

L'oeuvre d'Euthalius se divise en deux parties : 1°, le sectionnement qui a été, de son nom, appelé sectionnement Eusébien, et 2°, la Stichométrie.

« Double travail que « comprend l'oeuvre « d'Euthalius. »

II.– Pour ce qui regarde le sectionnement Euthalien, on peut le faire connaître en peu de mots : c'est simplement la division des Évangiles, que nous avons décrite dans l'article second de ce chapitre sous le nom de Τίτλοι, étendue aux Actes des Apôtres et aux Épîtres de saint Paul, toutefois avec quelques différences. Et voici en quoi consistent ces différences. D'abord la rédaction du τίτλος, qui est appelé κεφάλαιον par Euthalius, est plus longue dans les Actes et les Épîtres que dans les Évangiles. Le titre résume le chapitre d'une façon plus complète à peu près comme les [illegible] κεφάλαια du manuscrit syriaque vatican 268 (voir page), ou comme les Breves du Codex Aureus

---

(1).– Cf. Gallandi dans la Patrol. Grecque, tome LXXXV, col. 619-626.

(voir page).

Chaque κεφάλαιον d'Euthalius avait, en outre, une ou plusieurs sous-divisions.

Il est, par conséquent, inutile de nous étendre longuement sur la première partie de l'oeuvre d'Euthalius. Elle est assez connue par ce que nous avons dit des τίτλοι. Tout ce qu'on pourrait faire, ce serait de se demander si ceux-ci existaient déjà à cette époque; mais on ne pourrait apporter aucun témoignage positif. Il faut donc se contenter des raisons que nous avons données précédemment. (1)

« Euthalius profite de « quelques travaux faits « avant lui par quel- « que φιλόχριστος. »

Euthalius a certainement profité de quelques travaux faits par quelque critique qui l'avait précédé. Il parle d'un écrivain qui paraît avoir commencé, vers la fin du IVe siècle, (2) à diviser les Épîtres de St Paul, et dont il a reproduit la division en chapitres, mais cependant avec quelques modifications. Καθ' ἑκάστην δὲ συντόμως ἐπιστολὴν ἐν τοῖς ἑξῆς προτάξομεν τὴν τῶν κεφαλαίων ἔκθεσιν ἑνὶ τῶν σοφωτάτων τινὶ καὶ φιλοχρίστῳ πατέρων ἡμῶν πεπονημένην. Nous aurons soin, dit-il, de placer en tête de chaque épître le texte des chapitres qu'un de nos Pères amis du Christ a pris la peine de rédiger. (3) Quel était ce Père? - On l'ignore, mais ce devait être évidemment quelqu'un de ces moines illustres que l'Égypte possédait alors en grand nombre et dont nous avons parlé plus haut (voir pages 361-375). Nous ignorons le nom de cet exégète; mais nous savons l'époque où il vivait, par une note qu'Euthalius a insérée dans son ouvrage et qu'on rencontre quelquefois toute seule dans les manuscrits. Le πατὴρ σοφώτατος, dont parle Euthalius, écrivait la note en question en l'année 396, (4) c'est à dire, au moment mê-

---

(1).- On trouvera plus loin, dans un Tableau, le nombre de ces κεφάλαια pour les Actes et les Épîtres.

(2).- Patrologie Grecque, Tome LXXXV, col. 708, A.

(3).- Ibid. Tome LXXXV, Ibid.

(4).- Ibid. col. 713, B.

me où les pèlerins affluaient de toute part en Égypte.

III.— La seconde partie de l'oeuvre d'Euthalius est plus originale et plus importante. Elle va nous arrêter un peu plus de temps.— Il s'agit de savoir si Euthalius est l'inventeur de ce qu'on a appelé la stichométrie.

« Euthalius est-il « l'inventeur de la « Stichométrie ?»

Les auteurs l'affirment presque partout, en particulier, dans les Introductions à l'étude de l'Écriture Sainte. Seul, ou presque seul, S. P. Tregelles l'a contesté, dans le IVe volume de l'Introduction de Th. Hartwell Horne, pages 26-33.— Le sujet mérite donc d'être examiné un peu plus à fond qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour.

« On croit, en général, « qu'Euthaliu « venteur de ce système » « S. P. Tregelles le nie.»

Disons d'abord, ce qu'on entend par Stichométrie.

a.— Suicer, dans son Thesaurus Ecclesiasticus, a développé, avec beaucoup d'érudition, les diverses significations que le mot στίχος a reçues avec le temps, et montré comment, après avoir désigné des rangées d'arbres dans un jardin, des files de soldats sur le champ de bataille, des séries de rames dans un bateau, il avait fini par indiquer des vers dans la poésie. Chaque vers est un στίχος, stique; de là sont venues les expressions: distique, tristique, tétrastique, etc..

« Diverses significa- « tions du mot στί- « χος.»

b.— Il est, dans la nature même des vers de s'écrire en formant chacun une ligne à part et c'est là, à proprement parler, ce qu'on appelle écrire stichométriquement, στοιχηδόν, στιχηρῶς. Chaque vers forme sa ligne, sa rangée, στίχος.

« Qu'appelle-t-on é- « crire stichométri- « quement ?»

c.— Mais il n'y a pas que des vers qu'on puisse écrire de la sorte. Sans doute, c'est là l'écriture spéciale du vers; mais on conçoit cependant qu'on écrive quelquefois, pour des raisons spéciales, de la prose comme si elle était composée de vers. St Jérôme nous apprend que les Anciens écrivaient quelquefois de cette manière les harangues de Démosthènes et les discours de Cicéron et l'examen des manuscrits confirme pleinement les assertions de saint Jérôme (1). C'est précisément

« Qu'est-ce, en parti- « culier, que la Sti- « chométrie ?»

---

(1).— Le manuscrit 6332 de la Bibliothèque Nationale

l'écriture imitant les vers qu'on a plus particulièrement désigné du nom d'Écriture stichométrique. Les manuscrits du Nouveau Testament, qui ont été rédigés de façon à imiter un livre écrit en vers, sont appelés les manuscrits stichométriques. Tels sont, par exemple, le Codex Bezæ (D, 1), le Laudianus (E, 2), le Claromontanus (D, 2), le Sangermanensis (E, 3) et le Coislinianus (H. 3). Les quatre premiers sont des manuscrits bilingues Greco-Latins.

« Exemples tirés de « quelques manuscrits « stichométriques. » 1° « Le Laudianus. » « (Voir Ch. Graux,) « Nouvelles recherches « sur la stichométrie, « page 133). »

IV. — Afin, du reste, de bien faire comprendre ce qu'il faut entendre, par l'Écriture stichométrique, nous allons citer, quelques exemples, tels qu'on les lit dans les plus anciens manuscrits stichométriques : 1° Dans le Codex Laudianus (E, voir page 400).

Ecclesiaequidem	αιμενουνεκκλησιαι
universae	πασαι
peromnem	καθολησ
judaeam	τησιουδαιασ
etgalilaeam	καιγαλιλαιασ
etsamariam	καισαμαριας
habebant	ειχον
pacem.	ειρηνην

2° « Le Claromontanus. »

2° Dans le Claromontanus (D, 2, voir page 398-399).

Εις διακονιαν	In ministerio
Τυχικον δε απεστειλα	Tychicum autem misi
Εις Εφεσον.	Ephesi
Τόν φελονην	Paenulam
Ον απελιπον εν Τρωαδι	Quam reliqui Troade
παρα Καρπω, ερχομενος φερε	Apud Carpum veniens adfers
Και τα βιβλια	Et libros
Μαλιστα τας μεμβρανας	Maxime autem membranas
Αλεξανδρος ο χαλκευς	Alexander erarius
Πολλα μοι κακα ενεδειξατο	Multa mihi mala ostendit
Αποδωη αυτω ο κυριος	Reddat illi Dns.

---

contient les Tusculanes et le De Senectute rédigés stichométriquement:

κατα τα εργα αυτου	Secundum opera ejus
Ον και συ φυλασσου	Quem et tu devita
λιαν γαρ ανθεστηκε	Valde enim restitit
Τους ημετερους λογους	Nostris verbis
Εν τη πρωτη μου απολογια	In prima mea defensione
Ουδεις μοι συμπαρεγενετο,	Nemo adfuit mihi
Αλλα παντες με εγκατελιπον	Sed omnes me dereliquerunt
(μη αυτοις λογισθειη).	Non illis imputetur
Ο δε κυριος μοι παρεστη	Dn̄s autem mihi adstitit
και ενεδυναμωσε με	Et confortavit me [1]

a.– Si on compare les Stiques que nous venons de transcrire d'après le Laudianus (E,2) et le Claromontanus (D,2) à ceux que nous avons déjà cités plus haut, d'après le Codex Bezae (D,1), on verra que la longueur des stiques varie suivant les manuscrits. Dans le Claromontanus et le Laudianus, le stique ne dépasse jamais ou dépasse rarement la longueur d'une ligne; mais il n'en est pas ainsi dans tous les manuscrits stichométriques. Dans plusieurs d'entre eux, les stiques sont assez longs pour qu'on soit obligé de recommencer une ligne nouvelle, la première une fois finie. « Comparaison de ces stiques avec ceux qu'on a cités plus haut, pages 204-205. »

b.– Or, on remarque ici plusieurs cas: 1° Dans le premier, le principe général: « que chaque stique doit former sa ligne » est observé, car lorsqu'un stique est assez long pour exiger deux lignes, celui qui vient après est renvoyé à la troisième ligne, même lorsque la précédente n'est pas complètement terminée. « Quatre cas se présentent dans les manuscrits stichométriques dont les stiques sont longs. » — 1er Cas. »

Cette règle nous semble observée, d'une manière plus rigoureuse dans les manuscrits, lorsqu'ils sont plus anciens; et, à ce point de vue, le fait mérite d'être relevé avec exactitude. – 2° Dans le second cas, toutes les fois qu'un stique exige un peu plus d'une ligne, on en marque la fin par un point, noir, rouge, bleu, même par une croix, mais on écrit le stique suivant, à la suite, sans revenir à la ligne [2]. – 3° Enfin, le troisième cas ne semble « 2e Cas. » « 3e Cas. »

---

(1).– Codex Claromontanus (107 de Paris, f° 447 b pour le Grec

être qu'une variante du second. Voici comment : Les premières lettres de chaque stique sont généralement des majuscules. On les écrit même quelquefois en encre de couleur, et habituellement en encre de couleur rouge. Seulement, on observe que les premières lettres de chaque stique ne sont ainsi distinguées des autres, par leur grandeur et par la couleur de l'encre, que lorsque le stique commence une ligne (1) (Voir aux Pièces Justificatives le Fac-Simile du Psautier coté A3. page XV, n° 29.

« 4e Cas. » 4°. Il se présente encore un quatrième cas dans les manuscrits postérieurs à la première époque de la Stichométrie. On a tâché, en effet, de ramener toutes les variantes à une certaine uniformité. Ce ne sont plus toutes les lettres στίχοι qui sont majuscules, que le stique soit formé par le premier, par le second ou par le troisième membre du κῶλον, mais seulement les lettres par lesquelles débute le premier membre de chaque κῶλον. Comme exemple nous citerons le Psautier 343 du Supplément, à la Bibliothèque Nationale. (2) Les 22 stiques (στί. ΚΒ) du Psaume CXI sont divisés en dix κῶλα, par dix Majuscules, qui ressortent sur la marge du manuscrit. Chaque κῶλον comprend généralement deux stiques, séparés les uns des autres par deux points. Les κῶλα 4, 7, 8 ont trois stiques, mais le κῶλον 10 n'en a

---

et 448, a pour le Latin. IIe épître à Timothée chapitre IV, verset 11-17 a.

(1). – Il est arrivé quelquefois que la place de ces lettres destinées à être écrites en couleur différente, a été laissée en blanc. On devait les écrire plus tard et le manuscrit terminé, on a oublié de le faire. Voir ms latin 6332 de l'ancien fonds, f° 2, a, 2.

(2). – Ce Psautier a fait autrefois partie de la Bibliothèque de la Cathédrale de Paris, car on lit encore sur les feuillets de garde, au commencement : « à la Bibliothèque de l'Eglise de Paris » $\frac{A}{2}$ et A 2 – Les iota sont souvent postcrits, par exemple τωι οικωι pour τῷ οἴκῳ.

qu'un seul, ce qui nous ramène au chiffre normal de 22.— Ce manuscrit semble être du XIIIe ou du XIVe siècle.

Vallarsi et Maffei, dans l'étude qu'ils ont publiée sur la Stichométrie, dans les oeuvres de saint Jérôme, déclarent avoir trouvé beaucoup de manuscrits de ce genre chez les Latins; et c'est de cette manière qu'ils ont édité la traduction des Prophètes faite par le Grand docteur (Voir Patrologie Latine, Tome XXVIII, col. 773 et suivantes).

Ne trouverait-on pas enfin un 5e cas, un cas où toutes les lettres στίχαγοι seraient écrites en couleur et en caractères majuscules, mais sans être placées au commencement de la ligne et en ressaut sur la marge des manuscrits ?— cela est possible; cela est même vraisemblable; mais nous n'osons, ni l'affirmer, ni le nier; car nous n'avons pas souvenir d'avoir jamais rencontré un semblable manuscrit.

c.— Pour montrer que nous n'inventons pas les faits, nous allons citer un exemple de chaque cas aussi court que possible.

1er cas.— Claromontanus (D. 2.) 1ère aux Corinthiens X, 27.		2e cas.— Coislinianus 202. f° 1, b, 1ère aux Corinth. X, 27.
παντοπαρατιθεμενονυμιν	omnequodanteuosponitur	παντοπαρατιθεμε
εσθιετε	manducate	νονυμειν· εσθιετε
μηδενανακρινοντεσ	nihilinterrogantes	μηδενανακρινοντεσ·
διατηνσυνιδησιν	proptterconscientiam	διατηνσυνειδησι·
εανδετισυμινειπη	siquisautemdixerit	εανδετισυμεινειπη.
τουτοειδωλοθυτονεστιν	hocimmolatiaumest	τουτοιεροθυτονεστιν·
μηεσθιετεδιεκεινοντον-	nolitemanducarepropteril-	μηεσθιεταιδιεκεινο-
μηνυσαντα	lum quiinuntiavit	τονμηνυσαντα.
καιδιατηνσυνιδησιν	propterconscientiam	καιτηνσυνειδησιν
συνιδησινδελεγω	conscientiamautemdico	συνειδησινδελεγω·
ουτηνσεαυτου	nontuam.	ουχιτηνεμαυτου·
αλλατηντουετερου	sedalterius	αλλατηνετερου·

3e cas.— Psaume CXI— Mo. 13, f° 150, a.

Δόξα καὶ πλοῦτος ἐν τῷ οἴκῳ αὐτοῦ·

Καὶ ἡ δικαιοσύνη αὐτοῦ μένει εἰς τὸν
αἰῶνα τοῦ αἰῶνος·
Ἐξανέτειλεν ἐν σκότει φῶς τοῖς εὐθέσιν·
Ἐλεήμων καὶ οἰκτίρμων καὶ δίκαιος·
Χρηστὸς ἀνὴρ ὁ οἰκτείρων καὶ κιχρῶν·
Οἰκονομήσει τοὺς λόγους αὐτοῦ ἐν κρίσει·

4e cas.– Psaume CXI.– Ms. 343 suppl.

Δόξα καὶ πλοῦτος ἐν τῷ οἴκῳ αὐτοῦ· καὶ ἡ
δικαιοσύνη αὐτοῦ μένει εἰς τὸν αἰῶνα τοῦ αἰ-
ῶνος·
Ἐξανέτειλεν ἐν σκότει φῶς τοῖς εὐθέσιν· ἐλεή-
μων καὶ οἰκτίρμων καὶ δίκαιος· Χρηστὸς ἀνὴρ
ὁ οἰκτείρων καὶ κιχρῶν·
Οἰκονομήσει τοὺς λόγους αὐτοῦ ἐν κρίσει·

d.– Les exemples que nous venons de citer, ou d'après des manuscrits grecs ou d'après des manuscrits Greco-Latins, trouveraient facilement leurs pendants dans les manuscrits Latins, avec cette différence toutefois que ceux-ci sont beaucoup moins anciens, car on ne trouverait pas facilement de manuscrits stichométriques qui remontassent au-delà du VIIe siècle.

Néanmoins, il nous est permis de tirer déjà une conclusion des exemples que nous venons de citer. En effet, la diversité de la division stichométrique nous explique, à elle seule, la diversité que nous rencontrons dans l'énumération des stiques. Il reste bien encore quelques doutes, mais la plupart cependant ont disparu. Et pour rendre raison de ceux qui subsistent encore, il suffirait d'admettre, ce qui est assez probable, que les premiers stichologues ou stichomètres, seuls, joignirent à leurs oeuvres ces listes qui ont été reproduites dans les manuscrits postérieurs, même lorsque le sectionnement stichométrique ait été modifié et complètement changé.

e.– Cette écriture stichométrique στιχηδόν, στιχηρῶς, στιχοειδῆς prenait beaucoup d'espace et consommait

inutilement beaucoup de parchemin. Le codex Claromontanus, par exemple, qui contient uniquement les épîtres de saint Paul, n'a pas moins de 533 feuillets in-4°. C'est, on le voit, un énorme volume affecté à un petit livre.

Il n'y avait évidemment que la nécessité qui pût excuser une semblable prodigalité; car, sans la nécessité c'eût été de la prodigalité que de dépenser ainsi une matière première qui a été toujours fort coûteuse, nous parlons du parchemin, ainsi que tout le monde le devine. On comprend, dès lors, qu'on ait cherché un moyen d'obtenir les avantages que présentait l'Ecriture stichométrique, tout en évitant la perte qu'elle entraînait forcément. Heureusement ce moyen n'était pas difficile à trouver: Il suffisait de marquer toutes les fins de stiques, avec des points, des croix, ou d'autres signes.

« N'a-t-on pas cherché à réunir les avantages de la stichométrie à ceux de l'économie ? »

f.- Qu'on ait recouru, de bonne heure, à ce moyen, c'est ce qui est absolument certain. Après chaque stique, on ne revint plus à la ligne, mais on mit généralement un point noir; peu à peu le point devint très gros; et comme on s'aperçut, à la longue, que cette notation n'était pas suffisante, on remplaça les points noirs par des croix, des astérisques, des cœurs d'or, surtout par des points rouges. C'est sous cette dernière forme que la stichométrie se présente dans les oeuvres postérieures au Xe siècle; c'est sous cette forme, en particulier, qu'elle s'est conservée jusques à l'époque de l'imprimerie, dans les Evangéliaires et les Evangiles, dans les Psautiers et les Livres d'office.

« Comment a-t-on distingué les stiques dans les manuscrits et dans les livres imprimés ? »

g.- Le plus ancien exemple de manuscrit ponctué stichométriquement, qu'on connaisse chez les Grecs, est le célèbre Codex Cyprius (Voir page 403, 547-548). Les Saints Evangiles sont divisés en stiques, séparés les uns des autres par un point noir. Comme ce point revient fréquemment et comme il est placé là où le sens ne le requiert pas absolument, il n'est pas possible de douter que ce ne soit ce que nous avons appelé du nom de point stichométrique (Voir pages 202-207). De plus, la place de ce point correspond toujours à celle que les grammai-

« Quel est le plus ancien manuscrit grec ponctué stichométriquement ? »

riens et les scholiastes ont assigné à la τελεία στιγμή, c'est-à-dire, qu'il est généralement placé en haut, à côté de la dernière lettre du mot. Nous avons examiné plusieurs

« Point stichométrique du Cyprius. »

fois le Cyprius, pour voir s'il n'y avait pas des points correspondants à l'ὑποστιγμή et à la μέση στιγμή; mais l'impression générale qui nous est restée, c'est que les cas étaient douteux, tandis qu'il n'en est pas de même lorsqu'on examine d'autres manuscrits, le cursif 14, par exemple, dont le Révérend John Burgon place avec raison, ce semble, la rédaction au XIIe ou au XIIIe siècle

Pour donner une idée de ce système et pour permettre de faire la comparaison, nous allons reproduire, d'après le Cyprius (1), le passage que nous avons cité précédemment d'après le codex Bezae et d'après le manuscrit Cureton (Voir pa... 204-205).

Μὴ δοκεῖτε· ὅτι ἐγὼ κατηγορήσω ὑμῶν πρὸς τὸν πατέρα· ἔστιν ὁ κατηγορῶν ὑμῶν Μωϋσῆς· εἰς ὃν ὑμεῖς ἠλπίκατε· Εἰ γὰρ ἐπιστεύετε Μωϋσῇ· ἐπιστεύετε ἂν ἐμοί· περὶ γὰρ ἐμοῦ ἐκεῖνος ἔγραψεν· Εἰ δὲ τοῖς ἐκείνου γράμμασιν οὐ πιστεύετε· πῶς τοῖς ἐμοῖς ῥήμασι πιστεύσετε· Μετὰ ταῦτα ἀπῆλθεν ὁ Ἰησοῦς· πέραν τῆς θαλάσσης τῆς Γαλιλαίας, τῆς Τιβεριάδος· Καὶ ἠκολούθει αὐτῷ ὄχλος πολύς· ὅτι ἑώρων τὰ σημεῖα· ἃ ἐποίει ἐπὶ τῶν ἀσθενούντων· Ἀνῆλθε δὲ εἰς τὸ ὄρος ὁ Ἰησοῦς· καὶ ἐκεῖ ἐκάθητο μετὰ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ· Ἦν δὲ ἐγγὺς τὸ πάσχα· ἡ ἑορτὴ τῶν Ἰουδαίων· Ἐπάρας οὖν τοὺς ὀφθαλμοὺς· ὁ Ἰησοῦς καὶ θεασάμενος· ὅτι πολὺς ὄχλος ἔρχεται πρὸς αὐτὸν· λέγει πρὸς τὸν Φίλιππον· πόθεν ἀγοράσομεν ἄρτους· ἵνα φάγωσιν οὗτοι· Τοῦτο δὲ ἔλεγε· πειράζων αὐτόν· αὐτὸς γὰρ ᾔδει· τί ἔμελλε ποιεῖν· Ἀπεκρίθη αὐτῷ Φίλιππος· διακοσίων δηναρίων ἄρτοι οὐκ ἀρκοῦσιν αὐτοῖς· ἵνα ἕκαστος αὐτῶν βραχύ τι λάβῃ· Λέγει αὐτῷ εἷς ἐκ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ· Ἀνδρέας ὁ ἀδελφὸς

(1) Voir Cyprius, folio 218, a, b.

Σιμωνος Πετρου· Ἔστι παιδαριον εν ωδε· ὁ εχει πεντε αρτους κριθίνους· καὶ δύο ὀψαρια· ἀλλὰ ταῦτα τι εστιν εις τοσούτους·

h.– Les Psautiers sont très souvent ponctués stichométriquement ainsi que les livres d'office. Le manuscrit grec, numéro 12 de la Bibliothèque Nationale, contient le Psautier et l'ὡρολόγιον ponctués stichométriquement, par un gros point rouge. Dans le Psautier on ne revient jamais à la ligne; mais toutes les fois que le stique commence avec la ligne, la première lettre est une majuscule. Dans ce manuscrit, le symbole lui-même, est divisé en 25 stiques, par 25 points rouges, mais sans revenir à la ligne : Πιστευω εις ενα θεον π̅ρ̅α̅ παντοκρατορα· ποιητην ουρανου και γης· ορατων τε παντων και αορατων· και εις ενα κ̅ν̅ ι̅ν̅ χ̅ν̅ τον υιον του θ̅υ̅ τον μονογενη· τον εκ του π̅ρ̅ς̅ γεννηθεντα προ παντων των αιωνων· κ.τ.λ. – Parmi les manuscrits qui rentrent dans cette catégorie, nous citerons les Psautiers grecs 12, 43, Coislin 13, supplément 260; les évangiles grecs 14, 63, 298 et surtout beaucoup d'Évangéliaires.

« Quels sont les livres qui sont le plus ordinairement ponctués stichométriquement ? »

Il est naturel, en effet, que les Évangéliaires et les autres livres destinés à la célébration de l'office soient ponctués d'une manière qui facilite la récitation correcte de la Sainte Écriture. Et c'est pourquoi, au milieu de beaucoup de signes qui appartiennent à la notation musicale, on rencontre une ponctuation stichométrique. Les évangéliaires les plus anciens présentent déjà des croix rouges, des points et des virgules isolées ou doublées sinon triplées, pour marquer les repos inférieurs. Quelquefois même on a cherché à adopter une notation uniforme : le point est pris comme base, seulement il est plus ou moins gros, suivant le repos qu'il doit indiquer. Comme type de ce genre de manuscrits, on peut citer l'évangéliaire 86 (Paris 311), qui a été copié en 1336 et qui est décrit par Montfaucon dans sa Palaeographia graeca, pages 69. 96. 326. Tous les κῶλα sont marqués par un très gros point noir (●);

les κόμματα sont indiqués par des points de grandeur moyenne (•) ; et enfin la virgule dénote les repos inférieurs (Monfaucon, Palæographia p. 325). D'après l'examen que nous avons établi sur quelques passages de ce manuscrit, cette ponctuation n'est, sous une autre forme, que celle des bons évangéliaires. Le gros point (•) remplace les croix rouges, et les autres points répondent aux divers autres signes, aux points (•) et aux virgules , , ꝫ, ꝫ. C'est la ponctuation stichométrique du Cyprius, avec quelque chose de plus. Dans le Cyprius on indique seulement qu'il faut s'arrêter à chaque point, tandis que dans les Evangéliaires on dit de plus, dans une certaine limite, combien de temps il faut s'arrêter.

C'est cependant toujours une ponctuation essentiellement stichométrique, au sens que nous avons exposé précédemment.

(1).- Voir aux Pièces Justificatives page XVII.

Afin, du reste, de bien faire comprendre ce que nous venons de dire, nous allons citer le même passage du saint Evangile d'après les diverses ponctuations qu'on peut appeler ponctuations stichométriques. Nous choisirons de préférence quelqu'un de ces passages qui ont été souvent l'objet de quelques doutes.

« Peut on appeler ces « manuscrits du nom « de manuscrits sti- « chométriques ? »

i.- Nous n'avons pas besoin de prouver que ces manuscrits méritent, aussi bien que les précédents, d'être appelés manuscrits stichométriques, στιχήρεις βίβλοι, puisqu'ils conservent la division des stiques. Ce sont toutefois, logiquement et historiquement parlant, des manuscrits stichométriques du IIe degré, c'est-à-dire, qu'ils n'ont commencé à paraître qu'après les précédents, que nous appellerons manuscrits stichométriques du Ier degré.

« Ce qu'on pourrait « appeler manuscrits « stichométriques du « IIe degré et du Ier « degré ? »

j.- Si l'écriture stichométrique n'avait pas existé pour la poésie, avant qu'on songeât à transcrire de la prose comme des vers, on concevrait le procédé inverse à celui dont nous venons de parler : on aurait pu diviser un volume de prose, à l'aide de points ou de croix, de manière à obtenir des petites sections de la longueur d'un vers ordinaire, et c'eût été, dans ce cas, de la stichométrie au Ier degré, tandis que l'écriture stichométrique proprement dite fut devenue la Stichométrie au IIe degré.

K.- Mais, comme les vers ont été connus, chez tous les peuples civilisés, bien avant ce qu'on a appelé l'Écriture Stichométrique, le premier procédé semble le plus Historiquement il est le seul vrai ; car les manuscrits sinaïtiques et vatican, dont l'écriture est continue et dépourvue d'interponction, renferment les Psaumes rédigés stichométriquement, c'est-à-dire, de manière à ce que chaque stique forme une ligne.

De plus on ne connaît pas d'exemple d'un seul manuscrit ponctué stichométriquement (IIe degré) avant le VIIIe siècle, tandis qu'on rapporte les plus anciens manuscrits stichométriques (Ier degré) au VIIe, VIe, peut-être même au Ve siècle.

L.- La première terminologie : Stichométrie du Ier degré, Stichométrie du IIe degré, est donc la seule vraie : c'est celle que nous adopterons

Le plus ancien exemple d'écriture stichométrique que nous possédions, nous le rencontrons dans les manuscrits vatican et Sinaïtique, qu'on rapporte, tous les deux, à la seconde moitié du IVe siècle. Dans ces deux manuscrits, les Psaumes et les autres livres poétiques de l'Ancien Testament sont écrits stichométriquement. On revient à la ligne à chaque stique, et, lorsqu'un stique occupe une ligne et une partie d'une autre, le stique suivant recommence à la ligne qui vient après.

« Quels sont les plus anciens exemples de manuscrits stichométriques qu'on possède. »

M.- Il n'y a donc pas le moindre doute à avoir : Dans la littérature biblique, c'est l'écriture stichométrique qui a précédé la ponctuation stichométrique, le point est certain.

« L'Écriture stichométrique a précédé la ponctuation stichométrique »

N.- Mais où les difficultés commencent, c'est lorsqu'il s'agit de déterminer à quelle époque et par qui l'Écriture stichométrique proprement dite a été introduite dans les manuscrits du Nouveau Testament.

C'est une question qui a de l'importance et que nous voudrions essayer de résoudre en ce moment.

a.- Commençons, d'abord, par éliminer une question qui a quelques rapports avec la question présente, bien qu'elle soit, en réalité, tout-à-fait distincte. Nous parlons de l'Écriture

« Doit-on distinguer l'énumération des stiques et l'Écriture

« Stichométrie ? »

stichométrique, c'est-à-dire, de la transcription du Nouveau Testament, à la manière des volumes écrits en vers, et nous ne parlons nullement de la numération des stiques. Ce sont, en effet, deux choses très-différentes.

b.– On a parlé de stiques, même par rapport aux livres du Nouveau Testament, bien avant de les rédiger stichométriquement.

« Diverses hypothèses « qu'on peut faire à « propos de l'énumération des stiques ? »

Qu'entendait-on lorsqu'on disait que la Genèse contenait 4630 stiques ?– Voulait-on dire que, si on rédigeait la Genèse en écriture stichométrique, on obtiendrait 4630 lignes semblables à celles dont nous avons cité plus haut des exemples ? N'était-ce, au contraire, qu'une évaluation approximative du contenu d'un livre, évaluation où le vers alexandrin était pris comme unité et comme terme de comparaison ?– La question n'est pas encore décidée.

c.– Si la première hypothèse était vraie, la numération des stiques de la Sainte Bible pourrait n'être qu'une supputation approximative, ou bien elle serait postérieure à la rédaction des Livres Saints en stiques. En effet, il est déjà difficile de compter les stiques d'un volume rédigé stichométriquement, comme le codex Bezae ou le Claromontanus ; il est plus difficile encore de les supputer dans un volume qui n'est que ponctué stichométriquement, comme le Cyprius ; mais cela est tout-à-fait impossible dans un volume qui ne contient ni une division ni une ponctuation stichométrique

d.– C'est pourquoi, si cette première hypothèse était vraie, on pourrait affirmer que cette évaluation en stiques est postérieure à l'écriture stichométrique. Si on parvenait donc à fixer l'époque où on a commencé à supputer les stiques de la Bible, on aurait déterminé par là-même une époque en deçà de laquelle on ne pourrait point placer le commencement de l'Écriture stichométrique. Le contraire serait également vrai : si on fixait l'époque où a commencé l'écriture stichométrique, on aurait aussi fixé celle où on a, au plus tôt, commencé à évaluer les stiques.

e.– Nous devons dire cependant que M. Charles Graux, dans ses « Nouvelles Recherches sur la Stichométrique »(1) a soutenu la seconde hypothèse comme probable. Au lieu de parler de copie à tant la page, à tant la ligne – termes qui sont vagues de leur nature – les Grecs auraient parlé de copie à tant le stique, et, comme unité, ils auraient pris un vers de 18 syllabes, un vers contenant, par suite, de 34 à 38 lettres en moyenne. Cette hypothèse, très plausible en elle-même, n'est basée que sur un fait; à savoir, sur ce que les évaluations du stique, qu'on peut vérifier encore, donnent une moyenne de 30 à 38 lettres par stique. Il ne manque à cette théorie, qui a été développée par son auteur avec beaucoup de savoir et d'érudition, que deux choses: 1° d'être appuyée par un témoignage ancien quelconque; 2° d'être établie à l'aide de calculs faits sur des chiffres qui n'aient pas été remaniés. – Or, malheureusement on n'a trouvé encore aucun témoignage démontrant que les anciens avaient adopté de bonne heure le stique comme unité dans leurs comptes commerciaux, (2) et un trop grand nombre de chiffres ont été remaniés, ce qui est toujours suspect.

« Théorie développée par « Charles Graux, à propos de l'énumération « des stiques. »

f.– Dans cette hypothèse on aurait pu dire que la Genèse contenait 4630 stiques, bien avant que l'Écriture stichométrique eût été mise en vogue, et alors même que la Genèse n'aurait jamais été rédigée stichométriquement. L'énumération des stiques de la Bible n'aurait rien de commun avec l'Écriture stichométrique et ce qui prouverait peut-être qu'il en est ainsi, c'est la différence qu'il y a entre l'énumération des

---

(1).– Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes, Avril 1878, pages 97-143.

(2).– Charles Graux cite un édit de Dioclétien, qui réglemente la copie des manuscrits suivant les diverses écritures et ce document est certainement très précieux. Cependant, il ne satisfait pas complètement, soit notre curiosité, soit les exigences de la critique. Il paraît, en effet, difficile d'admettre qu'à une époque

stiques contenue dans divers auteurs et le nombre des stiques existant dans les manuscrits stichométriques. Ainsi, d'après Euthalius, les lettres de St. Paul contiennent 4936 stiques. Or, les 532 feuillets du Claromontanus, à 21 stiques par feuillet, donnent 11172 stiques, ce qui est un chiffre plus que double de celui qu'on rencontre partout.

« On peut distinguer « parfaitement l'énumération des stiques « et l'Écriture stichométrique. »

g.– Ce sont dès lors deux choses bien différentes l'une de l'autre que la supputation des stiques et l'Écriture stichométrique.

Essayons, par suite, de déterminer l'époque à laquelle on a commencé à se servir de l'Écriture stichométrique dans la rédaction des Livres Saints, en particulier dans la rédaction des livres du Nouveau Testament.

« L'Écriture stichométrique a-t-elle été « employée dans les « livres du N.T. avant « la seconde moitié du « Ve siècle ? »

VI.– Si nous examinons la question dans ces limites restreintes il est possible d'établir que l'Écriture stichométrique n'a commencée à être usitée qu'à partir de la seconde moitié du cinquième siècle. Et voici les raisons qui semblent le démontrer.

a.– D'abord, Euthalius a opéré une grande innovation, sans quoi on n'expliquerait point son langage. Mais cette innovation, il ne faut point la chercher dans les κεφάλαια et les τίτλοι, puisqu'il a reproduit, avec de légères modifications, le travail d'un écrivain de la fin du IVe siècle. C'est donc dans la Stichométrie qu'il faut placer les inventions d'Euthalius. Voici, d'ailleurs, comment cet écrivain s'exprime dans sa Préface

« Que dit Euthalius ? »

au livre des Actes, écrite, suivant les uns, en 490, suivant les autres, en 462. « Après avoir, dit-il, lu et rédigé stichométri» quement l'Apôtre, je l'ai envoyé à un de nos Pères en Jésus-

---

où tout se reproduisait par la main du copiste, les auteurs n'aient point parlé plus souvent de cette législation, s'il y en avait une, qui fut universellement admise.– De plus, comment expliquerait-on, dans cette hypothèse, 1° les diverses énumérations des stiques par rapport au même ouvrage, dans la même langue, et 2° l'identité de certaines énumérations dans des langues aussi différentes que le Grec, par exemple, et le Syriaque ?

» Christ. J'ai fait ce travail d'une manière imparfaite, sans
» doute, comme un jeune poulain qui n'a pas appris à mar-
» cher, ou comme un jeune homme sans instruction, qui reçoit
» ordre de parcourir un chemin que personne n'a encore tracé.
» Je n'ai, en effet, rencontré, parmi ceux qui se sont occupés des
» divines Écritures, personne qui eût employé ce genre d'écriture.»
Après avoir ajouté qu'il n'aurait pas osé de lui-même entrepren-dre un pareil travail, il continue un peu plus loin, en s'adressant à Athanase, son correspondant : « Vous m'avez ordonné
» de diviser le Livre des Actes et des Épîtres Catholiques, d'une ma-
» nière qui fut en rapport avec la lecture chantée (ἀναγνῶναι
» κατὰ προσῳδίαν), de le sectionner en chapitres, et de parta-
» ger en petits fragments le sens de chaque partie. Or, c'est ce
» que j'ai fait de grand cœur : J'ai divisé le contexte en stiques,
» comme je l'ai jugé convenable, de manière à faciliter une
» lecture cadencée : Je vous envoie le volume.»[1]

b.– Les auteurs anciens, ceux du Moyen-Age en particulier ne se gênaient pas pour s'approprier les travaux de leurs prédécesseurs ; ils les inséraient, mot pour mot, dans leurs œuvres, absolument comme s'ils leur avaient appartenu. Cependant, il est difficile de croire qu'Euthalius n'a pas fait autre chose que de copier ses devanciers, le saint Martyr Pamphile, par exemple ; et c'est forcer les textes que d'attribuer à ce dernier l'invention de la stichométrie, en s'appuyant sur ce que

« Le langage est-il compatible avec le plagiat ? »

---

(1).– Patrologie Grecque, LXXXV, col. 633, B-C. Ἴσος τοιγαροῦν φιλόλογος ἄγαν ὑπάρχων τὸν τρόπον, ἀλίπτως τε ταύτην, ὡς φίλος, γεραίρων, οὐχ ἥκιστα δὲ ἂν εὐφημῶν ἑκάστοτε, ἔναγχος ἐμοί γε τήν τε τῶν Πράξεων βίβλον ἅμα, καὶ καθολικῶν Ἐπιστολῶν ἀναγνῶναί τε κατὰ προσῳδίαν, καὶ πως ἀνακεφαλαιώσασθαι, καὶ διελεῖν τούτων ἑκάστης τὸν νοῦν λεπτομερῶς, προσέταξας, ἀδελφὲ Ἀθανάσιε προσφιλέστατε, καὶ τοῦτο ἀόκνως ἐγὼ, καὶ προθύμως πεποιηκὼς, κ.τ.λ.

nous lisons à la fin de l'édition Euthalienne des Actes et des Épîtres catholiques : « Ce livre a été collationné sur les exemplaires corrects de la Bibliothèque d'Eusèbe Pamphile, à Césarée.»[1]

« Peut on attribuer au saint martyr Pamphile l'invention de la Stichométrie ? »

Il n'y a rien qu'on ne puisse tirer d'un texte quelconque, si on tire de celui-ci qu'Eusèbe ou Pamphile sont les inventeurs de la stichométrie ! On peut collationner un manuscrit stichométrique sur un manuscrit qui ne l'est pas ; et, en tout cas, avant d'opérer son sectionnement, Euthalius dût s'assurer que son texte était correct. Il a donc collationné son manuscrit et c'est, ce nous semble, tout ce qu'il veut dire dans le passage que nous venons de rapporter.

c.– Le témoignage d'Euthalius est net, clair, précis. Jusqu'à lui personne n'avait encore, ce semble, pratiqué ce genre d'écriture, qu'il appelle stichométrique.» Pour révoquer ce témoignage en doute, il faudrait avoir des preuves bien solides. Or, c'est à peine si on a essayé d'en donner quelques-unes ; et celles qu'on a apportées ne prouvent absolument rien. On a cité des écrivains antérieurs au IVe siècle, Eusèbe, Eustathe, Origènes, etc qui parlent de stiques. Origènes, par exemple, cité par Eusèbe (Histoire ecclésiastique VI, 25 n° 10), dit que St Jean nous a laissé une épître qui contient peu de stiques (πάνυ ὀλίγων στίχων), peut-être même une seconde et une troisième – car tout le monde ne les admet pas comme authentiques – qui n'ont pas, toutes les deux, plus de cent stiques (οὐχ εἰσὶ στίχων ἀμφότεραι ἑκατόν).– Ces expressions ne prouvent, en aucune manière, que les Épîtres fussent alors divisées stichométriquement ; ce sont des termes vagues, analogues à ceux que nous employons nous-mêmes, lorsque nous disons : « Cela ne dépasse pas cent vers.» au lieu de « cela ne dépasse pas cent pages.» Les vers peuvent être de différentes longueurs, cependant, même en laissant subsister un peu de vague, ils précisent beaucoup plus l'étendue d'un ouvrage quelconque que ne le feraient des expressions comme celle-ci :

« Le langage des Pères antérieurs à Euthalius infirme-t-il son témoignage ? »

« Pourquoi pas ? »

(1).– Ibid. col. 692, B.

« dix ou vingt pages. » Tout le monde sait, en effet, que cent vers font moins que cent lignes.

Le langage des Pères du IIIe et du IVe siècle ne prouve donc absolument rien. Il manque de clarté et de précision. Nous saurions, à n'en pas douter, qu'à cette époque tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament étaient déjà écrits stichométriquement que nous pourrions nous appuyer sur de tels dires. Malheureusement nous l'ignorons complètement : c'est précisément la question que nous cherchons à résoudre.

d.- Le témoignage d'Euthalius déjà très clair par lui-même acquiert une nouvelle force, lorsqu'on le rapproche de ce que dit saint Jérôme. L'auteur de la Vulgate nous apprend, en effet, dans la Préface de sa traduction d'Isaïe, adressée à Paula et à Eustochium, qu'il avait, lui-même, rédigé cette traduction stichométriquement. « En voyant les Prophètes écrits comme le sont » des vers, qu'on ne croie pas qu'ils sont, en Hébreu, soumis au » mètre et qu'ils ressemblent aux Psaumes ou aux ouvrages de Sa- » lomon. Mais puisqu'on a coutume d'écrire en « cola et commata » » les oeuvres de Démosthènes et de Cicéron, qui sont cependant en » prose et non en vers, j'ai voulu, dans l'intérêt des lecteurs, rédi- » ger ma traduction nouvelle d'après un nouveau genre d'écriture. »(1)

« St Jérôme ne confirme-t-il pas ce que nous apprend Euthalius ? »

a.- Ce passage de saint Jérôme écrit probablement en 390 ou 392, nous apprend que l'Écriture stichométrique était déjà em-

---

(1).- Nemo cum prophetas versibus viderit esse descriptos, metro existimet eos apud Hebraeos ligari, et aliquid simile habere de Psalmis et operibus Salomonis. Sed quod in Demosthene et Tullio solet fieri ut per cola scribantur et commata, qui utique prosa et non versibus conscripserunt, « Nos quoque utilitati legentium providentes, interpretationem novam, novo scribendi genere distinximus — St Jérôme, Ad Paulam et Eustochium, Préface à Isaïe.— Patrologie Latine, Tome XXVIII, col. 771, B).

ployée pour les prosateurs profanes, comme Démosthènes et Cicéron. St Jérôme l'employa dans sa version d'Isaïe, mais la manière dont il s'exprime prouve qu'il faisait quelque chose de complètement nouveau : Interpretationem novam novo scribendi genere distinximus. Il semble donc certain qu'avant la fin du IVe siècle, chez les Latins, et avant le milieu du cinquième siècle, chez les Grecs, on ne se servait pas encore de l'écriture stichométrique pour les livres du Nouveau Testament, et même pour les livres de l'Ancien, qui n'étaient pas écrits en vers.

« Objection qu'on pourrait faire contre ce que nous venons de dire. »

e.– On pourrait cependant objecter que, d'après Hésychius de Jérusalem (+ vers 428), St Paul était déjà écrit, de son temps, stichométriquement (Cfr Patrol. Grecque, XCIII, col. 1340, C), aussi bien que Job, le Cantique des Cantiques et les Psaumes, puisque c'est là ce qui lui donna, à lui, l'idée de rédiger les douze Petits Prophètes de la même manière.

« Est-il sûr que cet Hésychius a vécu de 400 à 430 ? »

f.– Mais, avant d'accepter ce témoignage, il faut se rappeler qu'il y a eu beaucoup d'Hésychius et que les ouvrages de l'un ont été quelquefois prêtés à l'autre. Si l'Hésychius, qui a écrit le Στιχηρὸν τῶν ιβ προφητῶν a vécu après l'an 480, il a pu rencontrer l'ouvrage d'Euthalius et son témoignage ne prouve rien contre l'opinion que nous soutenons ici. Admettrait-on, d'ailleurs, avec divers auteurs, qu'il y eut, au commencement du cinquième siècle, un Hésychius qui s'occupa de stichométrie, que notre opinion n'en serait guère ébranlée ; car la manière dont l'auteur du Στιχηρὸν τῶν ιβ προφητῶν parle du τὴν ἀποστολικὴν βίβλον οὕτω τινὶ συγγραφεῖσαν (Patrologie Grecque, XCIII, col. 1340, C) montre bien que l'écriture stichométrique était une nouveauté pour les livres écrits en prose. Ce que nous savons déjà par saint Jérôme et ce qu'Euthalius affirme expressément.

« Son témoignage ne confirme-t-il même pas celui de St Jérôme et d'Euthalius ? »

g.– Nous pouvons même aller plus loin : Comme, ni Euthalius, ni Hésychius ne parlent des Évangiles, il est à peu près certain qu'on ne commença à employer l'écriture stichométrique pour ces derniers que longtemps après, probablement vers la fin du cinquième siècle. Et, en effet, les Évangiles avaient

moins besoin que tout autre livre d'être écrits par κῶλα et par κόμματα, par la raison toute simple, qu'étant des livres d'histoire, ils étaient relativement très faciles à comprendre. Quelle est, en effet, la raison que fait valoir Hésychius pour légitimer la Stichométrie des douze petits prophètes ? — C'est, dit-il, que « la » division par stiques éclaircit les passages obscurs et fait disparaî» tre les difficultés, de telle sorte que tout le monde, savants et » ignorants en retirent des avantages. Πολλὰ τῶν ἀσαφῶν ἡ τῶν στίχων ἀφανίζει διαίρεσις, διδάσκει δὲ καὶ τῶν στιγμῶν τὸν ἀπόρων ποῦ δεῖ τάττειν τὰς πλείονας, ὥστε καὶ τὸν ἰδιώτην καὶ τὸν ἄγαν ἐπιστήμονα τρυγῆσαι τι πάντως ἢ μικρὸν ἢ μέγα τοῦ πονήματος. (Patrolog. Grecque, XCIII, col. 1340, C). C'est pour cela que cet Hésychius, après avoir écrit stichométriquement les douze petits prophètes, se contenta d'ajouter quelques courtes notes aux passages les plus difficiles.

« Pourquoi les Evangiles n'ont-ils été « rédigés stichométriquement que tard et « rarement ?»

i. — Si on fait attention aux dires de ces divers auteurs, et si on observe que St. Jérôme divisa quelques-uns des livres historiques (1) de l'Ancien Testament par κῶλα seulement, tandis qu'il rédigea les Livres Prophétiques (2) par κῶλα et par κόμματα, on arrivera peut-être à trouver l'explication de deux faits, qui ont embarrassé les critiques : 1°. Pourquoi les Evangiles ont-ils été rédigé tardivement et rarement en écriture stichométrique ? — 2°. Pourquoi les stiques des Saints Evangiles sont-ils beaucoup plus longs que ceux des Actes et des Épîtres ? —

« Le dire de tous ces « auteurs n'explique-t-il pas la diversité « des divisions stichométriques ?»

En effet, il suffira de se rappeler que les Evangiles sont un livre historique, et on comprendra aisément pourquoi, la lecture en étaient relativement facile, on n'a songé que fort tard à les rédiger stichométriquement. De plus, il suffisait de

(1). — Voir Patrologie Latine, Tome XXVIII, col. 462, C et 1526-1527 — « Distinctiones per membra divisas diligens scriptor conservet ». — « Apertius et per Versuum cola digererem. »

(2). — Ibid. col. 771 B, « per cola et commata scribantur — »

leur appliquer le sectionnement par κῶλα sans descendre jusqu'aux κόμματα. Si, au contraire, il était, dans le Nouveau Testament un livre où il fût nécessaire de pousser la stichométrie à fond, c'était assurément dans les Épîtres de saint Paul : et voilà pourquoi l'Apôtre est, en effet, le livre qui a été 1º le premier rédigé stichométriquement, et 2º, le livre où la stichométrie a été poussée le plus loin.

« A-t-on trouvé quelque témoignage relatif à la rédaction stichométrique des Évangiles ? »

On n'a jusqu'ici découvert aucun témoignage relatif aux Évangiles. Le seul manuscrit stichométrique ancien qu'on possède est le codex Bezae, qui est du VIe ou du VIIe siècle. Et, parmi les manuscrits ponctués stichométriquement, les plus anciens sont le Codex Cyprius et le manuscrit Cureton. Montfaucon et les critiques placent la rédaction du premier au VIIe ou au VIIIe siècle. En travaillant indépendamment de tous ces critiques, nous inclinons à placer la composition du manuscrit Cureton au plus tôt au VIIe siècle.

On voit que si chaque raison et si chaque témoignage pris isolément n'a pas une force démonstrative, l'ensemble est néanmoins très convaincant parce que tout converge vers un même point.

« St Jérôme ne s'est proposé qu'une chose : se rendre utile aux lecteurs. »

e. – Faut-il enfin remarquer, que St Jérôme et Hésychius parlent comme Euthalius ? – Ce n'est pas le désir de donner le change, de faire prendre de la prose pour des vers ; ce n'est pas la croyance qu'un manuscrit était plus beau écrit en vers qu'en prose, qui a inspiré à St Jérôme la pensée de rédiger stichométriquement Isaïe. Non, ce n'est rien de tout cela, mais c'est le désir d'être utile à ses lecteurs : Nos quoque utilitati legentium providentes, interpretationem novam novo scribendi genere distinximus.(1) La Stichométrie, en effet, quand elle est appliquée rigoureusement, comme elle l'est par exemple dans le Codex Claromontanus, (Voir plus haut page 303) n'est

---

(1). – M. A. Cassiodore (+ 575) dans son livre De Institutione divinarum litterarum interprète dans ce sens le langage

qu'une interponction rendue obligatoire. Chaque stique marque un repos de la voix, même le plus léger, et force le lecteur le plus novice à l'observer. La stichométrie remplace les points, les virgules, les deux points, etc., la ponctuation enfin, et voilà pourquoi les manuscrits stichométriques proprement dits ne présentent aucune ponctuation. La Stichométrie en tient lieu.

f.— L'Écriture Stichométrique est donc complètement distincte, par son but, de la numération des Stiques : celle-ci avait pour but de donner à tout le monde une idée de l'étendue d'un livre, celle-là était employée pour faciliter la bonne lecture. La première répondait peut-être à un besoin commercial, la seconde devait satisfaire un besoin intellectuel ou religieux. L'Écriture stichométrique remplaçait, chez les Grecs, l'accentuation des Juifs et des Syriens. Ce que ces derniers avaient obtenu, au

« L'Écriture Stichomé- « trique et la numéra- « tion des stiques sont « deux choses très dis- « tinctes l'une de l'au- « tre surtout par leur « but. »

---

de Saint Jérôme : « Nous devons avertir, observe-t-il dans sa » Préface, que saint Jérôme voulant faciliter la lecture de son ouvra- » ge aux frères qui n'avaient pas appris l'art de la lecture chez » les maîtres des lettres profanes, dit, dans sa Préface aux Prophètes, » qu'il a divisé sa traduction en cola et commata, ainsi qu'on la » lit encore aujourd'hui. Entraîné par l'autorité de ce grand hom- » me nous avons jugé à propos de diviser tout le reste de la mê- » me manière. — Voir Charles Graux, Nouvelles recherches sur la Stichométrie, page 126 en note et Patrologie Latine, Tome LXX, col. 1109, B-C. — Le texte de Cassiodore mérite d'être cité : Illud quoque credimus commonendum, sanctum Hieronymum simplicium fratrum consideratione pellectum, in Prophetarum praefatione dixisse, propter eos qui distinctiones non didicerant apud Magistros saecularium litterarum, colis et commatibus translationem suam, sicut hodie legitur, distinxisse. Quod nos quoque tanti viri auctoritate commoniti, sequendum esse judicavimus, ut caetera distinctionibus ordinentur. Ista vero sufficiant simplicissimae lectioni, quae supradictus vir, sicut dictum est, ad vicem distinctionum colis et commatibus ordinavit.

« L'Écriture Stichométrique joue, chez les Grecs, le même rôle que l'accentuation chez les Juifs et chez les Syriens. »

moyen de l'accentuation qu'on trouve dans leurs bibles et qui règle les moindres détails de la lecture, ceux-là l'obtenaient au moyen de la Stichométrie, du premier ou du second degré, surtout au moyen de l'Écriture Stichométrique proprement dite.

9.— D'après St Jérôme comme d'après Euthalius, l'Écriture Stichométrique a été inventée pour faciliter la lecture ou le chant de la Sainte Écriture. C'est pourquoi le système a commencé à être employé dans les Psaumes, par la raison bien simple que les Psaumes ont été toujours et partout le grand livre de la Prière publique.

« L'organisation de la prière publique au IVe ou au Ve siècle place aussi à la même époque les origines de la Stichométrie. »

Mais il suit de là aussi que l'Écriture stichométrique n'a pas pu être inventée avant l'organisation de la Psalmodie ou de la prière monastique, c'est-à-dire, avant la seconde moitié du IVe siècle. C'est alors, en effet, que la vie monastique a commencé à prendre son essor en Égypte, en Palestine, en Asie, en Gaules, partout.

---

(1).— Le rapprochement que nous faisons ici, entre l'Accentuation des peuples sémitiques et la stichométrie des Grecs et des Latins, repose sur des faits. Les Grecs ont eu, et ont encore, une accentuation, où le point joue un grand rôle, sans parler des accents proprement dits et des esprits. Les grammairiens anciens, à partir de Denys de Thrace, ont distingué les trois points — (le point en haut τελεία στιγμή, le point en bas ὑποστιγμή et le point placé au milieu, μέση στιγμή) — que décrivent, après eux, les auteurs modernes, par exemple, Montfaucon (dans sa Palæographia Græca), et d'Anse Villoison (Anecdota Græca). On rencontre ces trois points dans beaucoup de manuscrits des Saints Évangiles, par exemple, dans les Cursifs, 114, 113, 298, etc.. Les Syriens ont adopté aussi le point comme base de leur système d'accentuation et il semble que les Grammairiens Grecs leur en ont donné l'idée, car c'est aux Grecs que se réfèrent toujours leurs premiers Massorèthes. Au VIIe siècle, Thomas le Diacre, qu'on identifie avec Thomas d'Harqel, ne compte pas moins de 23 points

Au fur et à mesure que la lecture des Saintes Ecritures est entrée davantage dans la prière publique, on a senti le besoin d'inventer quelque moyen pour diriger les personnes novices dans le chant et dans la lecture de la Bible; et c'est alors que la Stichométrie s'est un peu généralisée. Mais nous revenons toujours au Ve siècle, comme à l'époque où la Stichométrie a dû être appliquée aux livres du Nouveau Testament.

L'histoire générale du monde chrétien s'accorde donc avec ce que disent Euthalius et saint Jérôme.

h.– On peut ajouter enfin que tous les manuscrits stichométriques du Nouveau Testament sont postérieurs au Ve siècle. Seuls le Vatican, le Sinaïtique, et l'Alexandrin, qu'on rapporte au IVe ou au Ve siècle, présentent la Stichométrie dans les livres poétiques de l'Ancien Testament. « Tous les manuscrits stichométriques du Nouveau Testament sont postérieurs au Ve siècle. »

Il y a là un ensemble de témoignages et de faits qui ne laissent pas subsister le moindre doute sur l'origine de la Stichométrie. Voyons également si l'histoire de la Stichométrie ne confirmera point les conclusions auxquelles nous sommes arrivés.

VII.– L'Ecriture Stichométrique se rattache intimement, d'après ce que nous venons de dire à l'interponction. Ce n'est qu'une ponctuation rendue sensible, en quelque sorte obligatoire, pour tout le monde, même pour les plus ignorants. « Rapports entre la Stichométrie et l'Interponction. »

a.– Les Anciens ont connu la ponctuation avant l'ère chrétienne et employé, un assez grand nombre de signes, notamment trois points : 1° La τελεία στιγμή, qu'ils plaçaient en haut du dernier mot de la phrase, à côté de la dernière lettre; 2° l'ὑποστιγμή ou point en bas qui répondait à nos deux points ou à notre point et virgule; 3° le μέση στιγμή ou point médial,

---

différents – Ponctuation et accentuation confondues ensemble. – Vers la fin du même siècle Jacques d'Edesse en compte plus de 40, preuve nouvelle que le VIIe siècle a été l'époque où les études massorétiques ont commencé à prendre un grand essor.

qui répondait à notre virgule.

« De la Ponctuation « dans les écrits des « Pères. »

b.– Les Pères mentionnent quelquefois ces espèces de points. Ainsi saint Chrysostome, commentant le célèbre verset 3 du chapitre premier de saint Jean (Homélie V, n° 1. Patrolog. Grecque, Tome LIX, col. 53), reproche aux hérétiques de placer le point final, τελείαν στιγμήν, après οὐδὲ ἕν et demande qu'on le mette après ὃ γέγονεν. Clément d'Alexandrie nous parle également des hérétiques qui altéraient les passages de la Sainte Écriture τινῶν προσῳδιῶν καὶ στιγμῶν μεταθέσει (Stromates, III, IV – Patrologie Grecque, tome VIII, col. 1144, A). – Tertullien (Contra Marcionem V, 11), St Irénée (Adversus Haereses III, 7, n° 1 – Patrol. Grecque, Tome VII, col. 846, B, C), etc. font de semblables remarques, à propos de la II aux Corinthiens, IV, 4.

« La Ponctuation n'é- « tait pas inconnue aux « premiers siècles. »

c.– Ce n'était donc pas une chose inconnue que la ponctuation aux premiers siècles du Christianisme et cependant les anciens manuscrits, le Vatican, le Sinaïtique n'en contiennent presque aucune trace. Les mots se suivent, en général, sans être séparés les uns des autres; les lettres se touchent et c'est à peine si, de loin en loin, on a laissé quelque intervalle entre quelques mots.

Cette écriture continue créait naturellement de grandes difficultés aux lecteurs inexpérimentés, et c'est pourquoi on a distingué quelquefois les mots par un point qu'on plaçait après chacun d'eux. Cette méthode est appliquée dans des inscriptions remontant aux premiers siècles de notre ère et même dans quelques manuscrits datant d'une époque relativement moderne, par exemple, dans le Psautier de Sédulius Scottus. (1)

---

(1).– Sédulius Scottus vivait au commencement du IXe siècle (vers 818). Dans le Psautier Grec que ce docte écrivain copia pour son usage personnel et qu'il rédigea stichométriquement, tous les mots sont séparés par un point noir, sauf à la fin des stiques dont le dernier mot n'a pas après lui de point noir. Les accents sont indiqués uniformément par un gros point rouge, dont l'encre corrosive a usé, en quelques endroits, le parchemin, de telle sorte

d.- Bientôt on sépara les mots les uns des autres, et on ne tarda pas à faire quelques pas de plus au moyen de l'Écriture stichométrique, car on n'a pas de monuments anciens présentant un système complet de ponctuation.

e.- On pouvait, au moyen de l'Écriture Stichométique, représenter les trois repos correspondant au τελεία στιγμή, à l'ὑποστιγμή, et à la μέση στιγμή. On pouvait également ne tenir compte que du repos correspondant au τελεία στιγμή, ou de l'ὑποστιγμή, qui correspondent à notre point et à notre point virgule. C'est ce que les Anciens, St Jérôme, en particulier, semblent entendre, lorsqu'ils parlent de la « distinctio per cola », par opposition à la « distinctio per cola et commata », où le repos correspondant au μέση στιγμή était aussi marqué par un retour à la ligne

« Comment on a pu représenter les repos au moyen de la Stichométrie. »

Vallarsi et Maffei ont parfaitement démontré (Patrologie Latine, Tome XXVIII col. 110-126) 1° que St Jérôme s'était servi de la Stichométrie per cola dans quelques livres de la Bible, surtout dans les livres historiques, et de la Stichométrie per cola et commata, dans les livres prophétiques, — 2° qu'il existait encore aujourd'hui beaucoup de manuscrits où les mêmes passages étaient rédigés, tantôt suivant le système

« St Jérôme n'a-t-il pas employé deux systèmes au moins? »

---

que les feuillets sont quelquefois percés de trous comme un tamis. Après avoir émigré de couvent en couvent, ce manuscrit a fini par trouver un asile à la Bibliothèque de l'Arsenal, où il est catalogué sous le numéro 8407. Montfaucon, qui l'a eu entre les mains lorsqu'il était déposé en Lorraine, lui a consacré tout un chapitre de sa Palaeographia Graeca, Lib. III, cap. VII, pages 235-250. C'était, ce semble, faire beaucoup trop d'honneur à un pareil document. Voici, à titre de specimen, le commencement du psaume CXI (ρια).

Μακάριος . ανηρ . ο . φοβούμενος . τον . ΚΝ * εν . ταις . εντολαις . αυτοῦ . θελήσει . σφόδρα * δυνατὸν . εν . τη . τη γη . εσται . το . σπέρμα . αυτου γενεα . ευθειων . ευλογηθήσεται *
δόξα . και . πλουτος . εν . τω . οικω . αυτου *

per cola, tantôt suivant le système per cola et commata. Généralement la première lettre des cola est majuscule, tandis que la première lettre de chaque comma est souvent en minuscule.

« Divers systèmes de « Stichométrie appliqués au même passage. »

f. — Voici, par exemple, de quelle manière est rédigé le même passage de Job, dans divers manuscrits des Xe, XIe et XIIe siècles:

Pereat dies, in qua natus sum, et nox, in qua dictum est: conceptus est homo.

Dies ille vertatur in tenebras: non requirat eum Deus desuper, et non illustret lumine.

Obscurent eum tenebrae, et umbra mortis. Occupet eum caligo et involvat amaritudine.

Voilà la division per cola et voici la division per cola et commata: Pereat dies, in qua natus sum,
et nox in qua dictum est: conceptus est homo.
Dies ille vertatur in tenebras,
non requirat eum Deus desuper,
et non illustret lumine.
Obscurent eum tenebrae et umbra mortis,
occupet eum caligo et involvat amaritudine

g. — Cette rédaction différente nous explique, ainsi que nous l'avons observé plus haut, les variantes considérables que nous trouvons dans les chiffres des stiques. Ces chiffres augmentent ou diminuent suivant que le sectionnement est poussé plus ou moins loin. De plus, il faut ajouter que les auteurs n'étaient pas toujours d'accord sur l'endroit où il fallait placer le κῶλον et le κόμμα; il y avait là une nouvelle source de divergences.

« Divisions stichométriques qu'on rencontre dans les anciens manuscrits. »

h. — Les manuscrits stichométriques les plus anciens présentent déjà un système d'écriture stichométrique où la division des stiques est poussée très loin, mais aussi tous ces manuscrits sont postérieurs au Ve, peut-être même au VIe siècle. Le Constantinianus (A.3), le Claromontanus (D, 2), le Laudianus (E, 2)

présentent des stiques très courts et sont évidemment postérieurs à la première époque de la Stichométrie. Le Laudianus, auquel il manque les chapitres 27 et 28, contient près de 7000 stiques, pour les Actes; le Claromontanus en renferme plus de 10 000 pour les Epîtres de St Paul. Nous sommes loin, on le voit, des chiffres 2556, 4936, que porte Euthalius.

i.– On ne sait pas qui divisa stichométriquement les Evangiles; mais on ne possède, en grec, qu'un seul manuscrit stichométrique de cette partie du Nouveau Testament, à savoir le Codex Bezae, qu'on regarde, en général, comme le plus ancien des manuscrits stichométriques. Et cette opinion est, en effet, appuyée par le fait suivant: les stiques du Codex Bezae sont longs, surtout si on les compare à ceux du Claromontanus, du Laudianus et du Coislinianus. Un calcul sommaire nous donne les chiffres 3267, 2243, 3399, 2112, pour St Mathieu, St Jean, St Luc, St Marc; mais il faut remarquer que les lignes et les stiques ne correspondent pas les uns aux autres. Le copiste, auquel est dû le Codex Bezae, s'est trompé très souvent, et les stiques ont été marqués, de temps en temps, par des points. Il faudrait donc défalquer une somme assez élevée aux nombres ci-dessus, peut-être un quart, si on voulait avoir des chiffres à peu près exacts. Nous obtiendrions, dès lors, comme chiffres rectifiés, 2459, 1683, 2450, 1584, ce qui nous ramène sensiblement aux nombres grecs. C'est pourquoi il est permis de croire que le Codex Bezae a été copié sur un manuscrit où le nombre des stiques correspondait exactement aux divisions stichométriques, ou au nombre des retours à la ligne.

« Sait-on qui a divisé stichométriquement les Evangiles ? »

« Stiques du Codex Bezae. »

N'y aurait-il que cette raison que c'en serait assez pour le faire considérer comme le plus ancien des manuscrits stichométriques grecs. Cette opinion est, au reste, généralement reçue parmi les critiques.

j.– Après le Codex Bezae (D.1) et les quelques manuscrits que nous avons énumérés, l'Écriture stichométrique devient rare dans les manuscrits grecs; elle est remplacée par la ponctuation stichométrique, dont le plus ancien exemple nous est [illegible]

« Manuscrits à ponctuation stichométrique. [illegible] est le plus ancien [illegible] chez les Grecs ? »

fourni par le Codex Cyprius (K, voir pages 403, 547) qui est du VIIIe siècle. La Ponctuation stichométrique, elle même, qu'on rencontre dans quelques cursifs finit par se réfugier dans les Evangéliaires, les Psautiers et les livres d'office, et c'est là qu'elle se perpétue jusques à notre temps.

« Système de ponctuation employé dans les Evangéliaires. – Rapports qu'elle a avec la Stichométrie. »

k.– Il y a dans les Evangéliaires, même dans les plus anciens, dans ceux qui sont écrits en écriture onciale et qui remontent au IXe ou au VIIIe siècle, tout un système de ponctuation, qui se rattache évidemment à la Stichométrie, telle que nous la voyons appliquer dans le Claromontanus et le Laudianus. Seulement, comme on emploie divers signes pour noter le repos et comme on se sert aussi de quelques marques qui appartiennent à la notation musicale, il faudrait étudier et comparer un bon nombre de manuscrits pour établir le système. Les grands repos sont presque toujours marqués par des croix rouges. Quelquefois les croix comprennent un de nos versets; mais très souvent quatre ou cinq mots, quelquefois même un seul. Entre elles se placent divers autres signes, pour indiquer les repos moins longs, à savoir des points, des virgules et même quelques autres signes de forme particulière.

l.– Le Psautier est cependant de tous les livres, celui où la ponctuation stichométrique est le plus suivie, et suivie de la façon la plus claire et la plus sensible. Une des choses qui frappent les premières le regard, dès qu'on ouvre un psautier, est précisément, ou le point ou la croix de couleur qui marque la fin de chaque stique, ou bien les lettres majuscules, en couleur, écrites un peu en avant sur la marge et qui indiquent le commencement des stiques, distiques, tristiques, etc.

« Histoire de la Stichométrie chez les Syriens. »

VIII.– Nous avons parcouru les manuscrits syriaques les plus anciens et nous n'en avons jamais rencontré qui fussent rédigés stichométriquement. Seul, le célèbre manuscrit Cureton, dont il a été longuement question dans les pages qui précèdent, peut être rangé parmi les manuscrits stichométriques, mais parmi ceux qui sont ponctués stichométriquement. Il appartient à la même catégorie que le Cyprius, avec cette différence toutefois que les points

stichométriques sont en rouge, au lieu d'être en noir.(1) Les stiques différent considérablement les uns des autres; quelques-uns sont très courts, d'autres sont assez longs : sur les 27 que nous avons comptés dans saint Luc, chapitre XVII, verset 1, et suivants, nous en avons trouvé de 55 lettres et un de 6. La moyenne est de 20,6 consonnes. Tout le monde sait, en effet, que les Syriens n'écrivent pas les voyelles. Il est donc probable que, si on faisait entrer les voyelles en ligne de compte, on aurait des stiques de 30 à 35 lettres environ. C'est-à-dire, des stiques normaux, ou à peu près, si on peut s'en rapporter au travail de M. Charles Graux.

« Ponctuation stichométrique du manuscrit Cureton. »

b.- Dans le système du manuscrit Cureton, comme dans celui de l'original du Codex Bezae, la numération des stiques répondrait donc aux divisions stichométriques. Les chiffres représentant les stiques seraient le relevé exact des secondes, ce qui semble renverser la théorie de M. Charles Graux. Nous avons essayé, du reste, d'examiner la question plus à fond. Nous avons compté tous les points stichométriques de saint Mathieu et de saint Luc. Dans les parties qui ont survécu, nous avons compté 1696 points en St Mathieu et 2029 en saint Luc. En ajoutant les stiques des portions qui manquent, tels que les présente le Codex Bezae, nous obtenons 2676 pour saint Mathieu et 3076 pour St Luc. Le premier de ces nombres, celui de saint Mathieu, n'est pas très éloigné du chiffre (2522), que donnent les manuscrits grecs et le manuscrit syriaque, numéro 1, de la Laurentienne, à Florence.

« Longueur des stiques dans le manuscrit Cureton. »

---

(1).- On comprend aisément pourquoi on s'est servi partout d'un point rouge dans ce manuscrit. La ponctuation et l'accentuation des Syriens comprenant environ 45 variétés différentes de points, on n'aurait pas distingué le point stichométrique du point final (Possouquo) si on l'avait écrit à l'encre noire. C'est également pour en faire mieux comprendre la portée, que tous les autres points sont omis, à l'exception du point diacritique du Rich (ܪ) et du Dolath (ܕ) et des deux points dits Sagbijé (··)

Dans tous les manuscrits syriaques, que nous avons feuilletés, nous n'avons trouvé que deux fois l'énumération des stiques du Nouveau Testament, livre par livre, une fois pour les Evangiles et l'autre fois pour les Epîtres de saint Paul.

1° Le célèbre manuscrit 1 de la Laurentienne à Florence, qui contient les Tables des Canons d'Eusèbe ornées de peintures présente une énumération des stiques des quatre Evangiles, qui est tout à fait conforme à l'énumération de cette espèce de stiques qu'on appelait ἔηματα chez les Grecs. —

2° Le manuscrit nestorien 7157 du Musée Britannique, dont il a été déjà question plusieurs fois (Voir pages,), présente une énumération des stiques pour chacune des Epîtres de saint Paul, qu'on trouvera dans un des tableaux que nous donnerons plus loin ; mais cette énumération diffère notablement de celle d'Euthalius, ce qui est assez étrange, ainsi qu'on le verra bientôt.

« De quelle manière « les Syriens énumérèrent les Stiques »

c. — Partout ailleurs, l'énumération des stiques se fait en bloc : 1° pour les Evangiles ; 2° pour les Actes et les Epîtres catholiques, 3° pour les Epîtres de saint Paul, et pour le tout. Cette énumération se rencontre très rarement en dehors des manuscrits Massorétiques, dont nous avons parlé précédemment. Le Tableau ci-joint présente un aperçu des éléments relatifs à la Stichométrie que nous fournissent les manuscrits syriens.

	Vatic. 159.	Paris 64.	7158 Londres	1 Florence.
Evangiles	9963	9963	9863	2522 .... St Mathieu.
Actes	4135	4149	4149	1675 .... St Marc.
St Paul	6479	6479	6473	3803 ... St Luc.
Total	20577	20585	20485	1930 ... St Jean.
Total rectifié	20647	20591	20485	9930.

« Que peut on conclure « de là ? »

d. — Si on observe 1° que l'énumération des στίχοι se rencontre si rarement, en dehors des manuscrits massorétiques — (Voir pages 276-292), qu'on peut compter ceux qui la contiennent, à savoir le 1er de Florence et le 7158 de Londres. —

2° que cette énumération est toujours faite en bloc pour les livres du Nouveau Testament, à deux exceptions près (I de Florence et 7157 du Musée Britannique), même dans les manuscrits massoréthiques. — 3° que les chiffres, en particulier, dans les Evangiles, reproduisent sensiblement ceux qu'on rencontre chez les Grecs, on sera porté à conclure que la Stichométrie a commencé à être pratiquée dans les pays grecs, et que, des pays grecs, elle est passée chez les Syriens, qui l'ont à peine modifiée

On pourrait ajouter encore à toutes ces diverses raisons, la suivante : Les Grecs employaient le mot Στίχος. Les Syriens se servaient, en général, du mot Pethgomo ܦܬܓܡܐ, et ce mot n'a jamais varié dans les recueils massoréthiques, qui sont tous postérieurs au IXe siècle. Mais, dans les écrivains antérieurs, le mot Στίχος est traduit différemment. Ainsi le traducteur des oeuvres de saint Grégoire de Nazianze, l'abbé Mar Paul (vers 620), se sert, dans sa traduction, non de Pethgomo, verset, mais d'Estouksé Στοιχεῖα, éléments, mots que les grammairiens emploient pour désigner les lettres de l'Alphabet. C'est ainsi qu'on lit, dans le manuscrit additionnel 14548 du Musée Britannique, f° 116, a [illegible]. Ici finit le discours XVI (de saint Grégoire de Nazianze) qui roule sur la Lumière et qui comprend 500 stiques.

« Dernière raison qu'on peut donner encore »

e. — Il est presque évident que les Syriens ont emprunté purement et simplement aux Grecs l'énumération des stiques des évangiles, mais il l'est moins qu'ils aient reçu des Grecs l'énumération des stiques des épîtres de saint Paul. Seulement nous soupçonnons fort que quelque copiste maladroit — V. G. un Massorèthe syrien du VIIIe siècle — aura additionné les stiques de l'Apocalypse avec ceux des Épîtres de St Paul. Otez, en effet, du nombre 6479 les 1500 stiques de l'Apocalypse (Charles Graux, Stichométrie, page 108) et vous obtenez 4979, ce qui est, à peu de chose près, le chiffre des stiques contenus dans les 14 Épîtres de saint Paul, à savoir, 4946.

« Les chiffres eux mêmes ne révèlent-ils pas une origine grecque? »

f. — Mais le manuscrit additionnel 7157 du Musée Bri-

« Énumération des stiques qu'on rencontre, » en particulier, dans » le manuscrit additionnel 7157 du Musée Britannique. »

« Caractères singuliers » que présente ce manuscrit. »

…tannique, dira-t-on, qu'en faites-vous ? — Vous nous avez dit, tout à l'heure, qu'il contenait une énumération différente de celles des autres manuscrits syriens. — Nous y arrivons, il mérite bien, en effet, de nous arrêter un moment, en cet endroit, car il est vraiment singulier ; mais il ne contredit nullement nos conclusions.

Le manuscrit 715c du Musée Britannique est unique dans son genre. Il a été écrit en pays nestorien et par un Nestorien, au plus tard en l'an 768 de notre ère, peut-être même un peu plus tôt. Les caractères paléographiques répondent bien à cette date. C'est le seul manuscrit nestorien où on ait rencontré jusqu'ici les sections Ammonio-Eusébiennes revues par les Syriens et les Canons d'Eusèbe. Nous parlons ici, comme on le voit de la première partie du manuscrit consacrée aux Évangiles ; mais la seconde comprenant les Actes, les Épîtres catholiques et les Épîtres de saint Paul, n'est ni moins singulière, ni moins digne d'attention.

9. — Le Nestorien qui a rédigé ce manuscrit s'est beaucoup servi de l'ouvrage d'Euthalius sur les Épîtres de saint Paul. On sait que le diacre Alexandrin a relevé toutes les citations de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui figurent dans les écrits de l'Apôtre des gentils ; mais il les a consignées à part, en dehors du texte, et nous les avons encore, dans le tome LXXXV de la Patrologie Grecque, col. 720-748. Mais dans le manuscrit nestorien dont nous parlons, on indique à l'aide de Rubriques écrites, tantôt à l'encre rouge, tantôt à l'encre verte, à quel livres sont empruntées les citations, et parfois on y trouve aussi des observations historiques ou exégétiques. Citons quelques exemples : Au folio 152, b, 1, là où saint Paul dit : « Est-ce que je ne pourrais » pas mener aussi, avec moi, une femme, comme les frères du » Seigneur ? (Épître aux Corinth. IX, 5), on ajoute : (Les frères du Seigneur) sont 1°. Jacques, le Premier des évêques de Jérusalem, 2°. José, 3°. Simon, 4°. Judas. — Tous ces noms sont écrits à l'encre rouge. Seuls les numéros d'ordre sont écrits à l'encre bleue. — Au f°. 154, a, 2, à propos du passage relatif

à la Sainte Eucharistie (I aux Corinth. XI, 23), on ajoute: [illegible] « Témoignage XII[e], tiré de l'Évangile de Mathieu. (Cfr. Patrologie Grecque LXXXV, col. 721, A; 733, C-D). — Au folio 164, a, 1 à propos de la II[e] aux Corinthiens I, 32, on observe dans le texte, mais en écrivant cependant la remarque à l'encre rouge [illegible] « Arétas était beau-père d'Hérode » Au f[o] 166, b, 2, sur le célèbre passage de l'Épître aux Galates III, 17, on insère au milieu du texte, cette longue observation écrite à l'encre rouge : « Voici „ comment on compte les 430 ans : De l'an 75 époque où les Pro- „ messes furent faites à Abraham jusqu'à sa centième année, il „ s'écoula 25 ans. On ajoute ensuite à ce nombre les 60 ans d'I- „ saac, les 91 de Jacob, les 110 de Joseph et les 144 ans que les „ Israélites demeurèrent en Égypte. »[1]

h. — A la fin du volume, il y avait autrefois un traité qui n'était évidemment qu'une analyse de l'ouvrage d'Euthalius, enrichi de quelques détails empruntés à Eusèbe. Aujourd'hui ce traité est perdu en grande partie; il ne reste que quelques fragments relatifs aux voyages et à la mort de S[t] Paul (Cfr. Patrologie Grecque, LXXXV, col. 708-716).

« Ce manuscrit ne « contenait-il pas « une analyse de l'ou- « vrage d'Euthalius? »

Dans les inscriptions placées à la fin des Épîtres on énumère les Chapitres (κεφάλαια = τίτλοι) et les stiques. — Le nombre des chapitres est toujours celui d'Euthalius. Il n'y a pas dans les 14 Épîtres de saint Paul une seule divergence. La seule différence qu'on remarque, c'est que l'Épître aux Hébreux vient la dernière comme dans la plupart des éditions anciennes et modernes, tandis qu'Euthalius la mettait après la 2[e] Épître aux Thessaloniciens (Patrol. Grecque, Ibid. col. 705, A; 745, D), ainsi que cela a lieu dans quelques manuscrits (Voir page 397).

« Différence entre ce « manuscrit et les « travaux d'Euthalius. »

i. — Pour ce qui regarde les stiques, ils diffèrent notable-

---

(1) [illegible]

moins de ceux d'Euthalius. Il semblerait que l'auteur, qui traduisit l'ouvrage du diacre d'Alexandrie à l'usage des Nestoriens, fit une division particulière. Ce fait est d'autant plus remarquable que ce manuscrit est le seul parmi les manuscrits syriaques où nous ayons trouvé les stiques de saint Paul, énumérés lettre par lettre. Et autre singularité non moins remarquable : ce manuscrit se tait sur les stiques des Actes, des Épîtres catholiques et des Évangiles, preuve que le premier ouvrage d'Euthalius était seul parvenu à la connaissance des Syriens. — Euthalius a-t-il donné deux éditions de son premier travail et a-t-il modifié dans la seconde les chiffres de la première ? — Cela paraît peu probable. Il y a donc là un problème dont la solution s'impose, bien qu'il soit, pour le moment, impossible de la donner. On trouvera plus loin, dans un des Tableaux que nous dresserons, les chiffres de ces stiques et on verra que la somme n'atteint pas 6479, tant s'en faut, bien qu'elle dépasse 5000. (1)

---

(1). — Voici la description technique de ce précieux manuscrit. — Volume in 4° de 197 feuillets. — daté de l'an 1079 des Grecs (768 de J. Ch.) — Écrit dans le couvent de Beith-Koké, dans l'Adiabène — Sections Ammonio-Eusébiennes inscrites dans le texte et accompagnées du numéro des Canons d'Eusèbe, en caractères verts. — Ces sections s'accordent avec l'édition syrienne. — Harmonie « ad Mentem Eusebii », au bas des pages. — St Mathieu (1-28) — St Marc (28b — 47). — St Luc (47b — 77). — St Jean (77b — 98). — Actes et Épîtres catholiques (99 — 137) précédés d'un Prologue (f. 99b — 100), qui n'existe pas dans Euthalius. — Épîtres de saint Paul (137b — 193). — Résumé du livre d'Euthalius dont il n'existe que des fragments (f° 193b — 197). Ce résumé était divisé en dix chapitres, dont on a encore les titres, mais le le texte du premier seul a survécu. Il y est traité de saint Paul, de sa famille, de son éducation, etc. Le chapitre 4e était intitulé : « Doctrine exacte et détaillée relative aux στίχοι des témoignages que cite l'Apôtre. [illegible]
[illegible]

k.- Il est donc bien évident, quand on étudie la Stichométrie chez les Syriens, que ce système leur est venu des Grecs, probablement à la suite de la version de Paul de Tella et des travaux qui en furent la suite. De plus, comme l'énumération des stiques ne se rencontre guère que dans les manuscrits massoréthiques du VIIIe - XIIe siècle, il faut conclure que cette invention se rattache aux études qui furent entreprises, vers le VIIe siècle, dans le but de conserver intact le texte sacré.

« Un travail du genre de celui qu'on rencontre dans ce manuscrit ne confirme-t-il pas les conclusions indiquées précédemment sur l'origine de la Stichométrie. »

IX.- Avant de quitter les Syriens pour passer à d'autres peuples, nous croyons devoir ajouter quelques observations. Jusqu'ici nous n'avons jamais trouvé chez les Nestoriens l'énumération des stiques des livres du Nouveau Testament, à une seule exception près, celle que nous avons signalée. (Ms 7157).- Tous les renseignements relatifs à la Stichométrie chez les Syriens sont puisés dans des documents Monophysites. Or, c'est la fraction de la race syrienne qui a entretenu les rapports les plus fréquents avec les Grecs, surtout avec les Grecs d'Egypte.

« Réflexions générales sur la Stichométrie des Syriens. »

a.- Dans le manuscrit de la célèbre version Hexaplaire (voir pages 139), les livres poétiques de l'Ancien Testament sont divisés en stiques, et le chiffre est sans doute, le même chez les Syriens que chez les Grecs. Dans les Psaumes, le chiffre des stiques correspond à celui des retours à la ligne ou des points stichométriques. Les nombres sont généralement ceux du Psautier Grec.

Les 150 psaumes, dans la version Syro-Hexaplaire, contiennent 5244 stiques, d'après le calcul que nous en avons fait. On voit que la différence des stiques entre les deux versions, Syriennes, entre la Version Hexaplaire et la Version simple (5244 et 4832) est assez considérable. Nous avons relevé le nombre des stiques d'un certain nombre de psaumes, dans le manuscrit 1710 du Mu-

« Stichométrie des Psaumes dans les deux versions, dans la version simple et dans la version Hexaplaire. »

Ce ms contient St Marc XVI, 9-20 (f° 46^{b}-47^{a}) St Luc XXII, 43-44 (f° 75^{a}, 1) St Jean V, 3-4 (f° 82^{a}, 1.), mais il y manque l'histoire de la Femme adultère (f° 85^{a}, 2) et le verset des trois témoins (f° 137, ^{a}, 2).

-re Britannique, qui est de l'an 600 et qui contient la Pechito. Le tableau suivant présente le résultat de notre comparaison et donne une idée de celle qu'on pourrait faire encore.

	Version simple		Version Hexaplaire
Psaume 18	106 stiques	Psaume 17	113 stiques
" 37	81 "	" 36	89 "
" 68	77 "	" 67	84 "
" 69	73 "	" 68	78 "
" 78	112 "	" 77	161 "
" 89	100 "	" 88	103 "
" 105	82 "	" 104	91 "
	631 "		719 "

Dans sept psaumes seulement, il y a une différence de près de cent stiques, entre les deux versions. Les chiffres du manuscrit additionnel 17110 sont les mêmes que ceux de l'édition du Psautier publié par la Société Biblique de Londres, en 1825.

Comment on est amené à parler, de nouveau des [illegible] [illegible]?

b.- Nous sommes donc en présence de deux systèmes différents dans le Psautier. De plus, comme le manuscrit additionnel 17110 est antérieur à la Version Hexaplaire de Paul de Tella, il faut reconnaître que, déjà au commencement du VIe siècle, la Stichométrie du Psautier était connue chez les Syriens. Mais l'édition Syro-Hexaplaire de Ceriani peut nous aider à comprendre le titre du Psautier 17110 et des Psautiers semblables dont nous avons parlé précédemment (198-202) [illegible]. Nous avons remarqué déjà que, dans ce Psautier 1° les stiques étaient marqués par des points noirs et 2° que lorsque le Psaume était long, les stiques du milieu étaient numérotés à l'encre rouge. C'est ainsi que, dans les Psaumes cités plus haut, on lit, au milieu, les sigles suivantes: [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], qui peuvent être traduites ainsi : St. 52, St. 39, St. 39, St 34, St. 57 St. 51, St. 39. Nous soupçonnions que cette dernière notation se rapportait à la division liturgique et c'est ce que l'édition Hexaplaire confirme et explique à merveille; car dans tous les endroits

correspondants, elle marque de la même manière les stiques du milieu, mais elle indique de plus que ces stiques commencent une nouvelle ܡܪܡܝܬܐ, marmitha, c'est-à-dire, une de ces sections liturgiques dans lesquelles les Syriens ont divisé leur Psautier et dont nous avons fait connaître ailleurs l'amplitude. (1)

---

(1). — P. Martin, Saint Pierre et Saint Paul dans l'Eglise Nestorienne, page XXIV, note — Saint Pierre et Saint Paul dans l'Eglise Syrienne Monophysite, page 16, note. — L'amplitude de la marmitha a varié dans l'Eglise Jacobite, car dans les rites modernes cette section comprend presque toujours plusieurs psaumes. Le Psautier Jacobite ne contient plus que 15 marm'yotho; mais il devait en avoir davantage autrefois, puisque l'édition Syro-Hexaplaire divise tous les psaumes un peu longs en deux et même trois marm'yotho. Les Nestoriens ont encore aujourd'hui 57 marm'yotho dans leur psautier, mais, outre que la Version Hexaplaire n'a jamais été employée dans leurs offices, leurs marm'yotho ne concordent pas avec celles que nous retrouvons dans le manuscrit Syro-Hexaplaire de Milan et dans le manuscrit 17110 du Musée Britannique. Il s'est donc opéré sur ce point, à un moment donné de l'histoire, quelque modification que nous ne connaissons point. Le manuscrit 17110 ne parle pas de marmitho et le Codex Syro-Hexaplaire ne nous fait pas connaître le nombre des sections de ce genre que contenait le Psautier. Lorsqu'un psaume est long, comme le psaume 17, on se contente de nous fournir ces renseignements: « Psaume XVII, Stiques 113. — Marmitho 1: Stiques 55. — Après les 55 premiers stiques, on rencontre une nouvelle indication ainsi conçue: « Marmitho 2: Stiques 58. » — Ce sont là évidemment des sectionnements liturgiques, mais des sectionnements trop succincts pour être compris de nous, sans le secours des documents postérieurs. Cela ne veut pas dire néanmoins que ces indications, toutes succintes qu'elles sont, ne fussent pas comprises des personnes pour lesquelles on copiait des manuscrits comme le 17110 du Musée Britannique ou le Codex Syro-Hexaplaire de Milan.

« Sens qu'il faut donner à ce titre. »

c.– Mais ici se pose une grave question : Est-ce parce que le Psautier 17110 est ponctué stichométriquement, à l'aide de points noirs, qu'il a reçu le titre de [illegible], « David séparé, Psaumes séparés ? » ou bien, est-ce parce qu'il contient le sectionnement liturgique dont nous venons de parler ?

« Comment cette question se rattache au manuscrit Curetonien et aux Canons de Rabbulas ? »

Et ce qui donne une gravité particulière à cette question, c'est qu'elle ne regarde pas seulement le psautier, elle regarde aussi l'Évangile.– On se rappelle, en effet, ce que nous avons dit plus haut 1° du Manuscrit Curetonien et 2° des évangiles que Rabbulas, évêque d'Édesse (407-435) ordonnait à ses prêtres et à ses diacres d'avoir dans toutes les Églises.

Il semble que la solution qui sera donnée pour le Psautier devra s'appliquer à l'Évangile. Rappelons dès lors le texte du Canon de Rabbulas : « Les Prêtres et les diacres doivent veiller à ce qu'il y ait, dans toutes les Églises [illegible], et on le lira. »(1)

d.– Nous ne traduisons pas les deux mots syriaques importants et cependant ils influent grandement sur le sens de toute la phrase.

« Sens qu'on pourrait donner au Canon de Rabbulas. »

d.– Disons tout de suite que ces mots peuvent avoir trois sens. Ils peuvent signifier 1° des Évangiles à texte continu par opposition au Διὰ τεσσάρων de Tatien.– 2° des évangiles écrits ou ponctués stichométriquement.– 3° Des Évangiles sectionnés suivant l'ordre liturgique et cela sous deux formes différentes ou bien (a), sous la forme qu'a prise le lectionnaire, à partir du VIIIe siècle ; ou bien (b) sous la forme de cette notation liturgique rudimentaire qu'on rencontre déjà dans quelques manuscrits onciaux et que nous venons de remarquer nous-mêmes dans les deux feuillets onciaux du VIIe ou du VIIIe siècle, désignés par

---

(1).– Overbeck, S. Ephraemi, Balaei, etc. p. 220. [illegible]

la lettre ܘܐ (1).

e.– De ces trois significations, que peut avoir le canon de Rabbulas, la première, qui a été adoptée, ces dernières années, par quelques savants, ne repose sur rien de sérieux, et sur des rapprochements de texte qui n'ont entre eux rien de commun. Il faudrait autre chose que des hypothèses pour voir, dans ce canon de Rabbulas une allusion au Δια τεσσάρων de Tatien et une condamnation de ce livre utile et intéressant.

« Le premier sens est « exclu très-certaine- « ment. »

f.– La seconde serait certainement possible, si on avait quelque preuve pour établir qu'au commencement du Ve siècle, les Evangiles étaient déjà rédigés, ou, à tout le moins, ponctués stichométriquement. Mais nous n'avons absolument rien qui établisse ce fait, et tout semble montrer, au contraire, 1° que chez les Grecs, les Saints Evangiles n'ont été rédigés ou ponctués stichométriquement que beaucoup plus tard. 2° que l'écriture et la ponctuation stichométrique ont été importées de l'étranger en Syrie, et que ces deux choses, en ce qui regarde le Nouveau Testament, sont postérieures à l'époque d'Euthalius.

« Le second sens est « possible mais peu « vraisemblable. »

« Pourquoi Rabbulas « n'a-t-il pas pu « parler d'Evangiles « stichométriques ? »

Par suite, le second sens qu'on pourrait donner à ce passage, est exclu par tous les renseignements que nous possédons sur les origines de la Stichométrie. Si un ensemble de témoignages ne plaçaient point les origines de l'Ecriture stichométrique à une époque plus récente, Rabbulas serait bien un des hommes auxquels on pourrait le mieux attribuer une pareille invention. En effet, l'évêque d'Edesse a été, au commencement du cinquième siècle, un des Syriens les plus hellénisants dont l'histoire fasse mention. Il fut un des adversaires les plus déterminés de Nestorius et un des partisans les plus ardents de saint Cyrille d'Alexandrie. Il traduisit même plusieurs ouvrages du grand archevêque égyptien . . Dans sa vie, écrite par un habitant d'Edesse et vraisemblablement peu après sa mort (2), il est parlé des grandes

---

(1).– Voir Pièces Justificatives page XVI, no 31

(2).– Overbeck, S. Ephraemi Balaei, etc, p. 198.

« Travaux liturgiques » et littéraires de Rab- « bulas évêque d'Edes- « se (407-435). »

encore qu'il entreprit. On semble même lui faire honneur d'une version des Saintes Écritures du Grec en Syriaque (1), mais ce qu'on met surtout en relief et ce sur quoi on revient continuellement, c'est le zèle que Rabbulas déploya pour organiser l'office ecclésiastique et les cérémonies du culte. On revient à tout moment sur ce sujet et cette préoccupation, qu'on prête au saint Évêque, répond bien aux tendances de l'époque. C'est alors, en effet, que la vie religieuse arrivait, ou peu s'en faut, à son apogée dans la Syrie chrétienne. C'est, par suite, le moment où la psalmodie et la prière monastique devaient compléter leur organisation. « Méditez assidûment les livres saints, ... vaquez avec zèle, et le » jour et la nuit, au service de l'Église de Dieu (page 174, ... » que les moines se gardent bien, sous aucun prétexte, de modifier » les temps qui leurs sont fixés pour l'office du jour et de la » nuit (p. 210). » etc. Tels sont les préceptes ou les conseils qu'on met souvent sur les lèvres de ce grand évêque. Il est donc très naturel de prêter à Rabbulas une organisation comme celle du Lection-

---

(1). – Monsieur E. Nestle a appelé notre attention sur ce passage, et il mérite, en effet, d'être discuté dans un travail d'ensemble sur les Versions Syriennes. « A peine nommé Évêque, lit-on » dans la vie dont nous parlons, Rabbulas s'occupa avec zèle d'or- » ganiser soigneusement les offices de l'Église. Si les prêtres d'Israël, » disait-il, officiaient pieusement dans le tabernacle, avec combien » plus de piété et d'amour ne nous convient-il pas, à nous, de célébrer » dans l'Église que Dieu a acquise par son sang ! avec la sagesse » se divine qui était en lui, Rabbulas traduisit du Grec en Sy- » riaque le Nouveau Testament, à cause des variantes qu'il » y avait (?). – Ibid. page 172). ܘܡܚܕܐ ܕܩܡ ܘܝܬܒ ܥܠ ܟܘܪܣܝܐ [illegible]

naire, et tel est, ce nous semble, le sens qu'il faut donner au canon qui a fait tant de bruit dans ces derniers temps et que nous avons cité plus haut.

g.- Il ne s'agit point là des Évangiles séparés par opposition au Διὰ τεσσάρων de Tatien; il ne s'agit pas non plus d'un évangile écrit ou ponctué stichométriquement, mais d'un évangile, où les leçons prescrites (περικοπαί, [illegible]) pour les offices étaient marquées conformément à l'exemplaire émané de l'autorité ecclésiastique. En un mot Rabbulas recommandait à ses prêtres et à ses diacres, de lire dans les saints mystères, non pas les passages qui [illegible] à leurs fantaisies, mais les passages officiels. Et pour qu'on le fît, il voulait qu'il y eût dans toutes les églises, un évangile "dam'-par'ché", un évangile contenant les sections suivant l'ordre liturgique, ou, à tout le moins, un Évangile où ces sections fussent bien marquées.

« Le troisième sens « est seul vraisembla- « ble. Seul il s'accor- « de avec l'histoire de « Rabbulas et du cin- « quième siècle. »

Tel est, selon nous, le sens qu'il faut voir dans ce passage, et nous ne croyons pas qu'on puisse lui en donner d'autre.

h.- Mais on dira peut-être? — Êtes vous sûr que le Lectionnaire existât alors? — A cette question, nous n'hésitons pas à répondre qu'il existait au moins sous la forme rudimentaire, c'est-à-dire, sous la forme d'un évangile où les sections étaient bien marquées. Peut-être même déjà avait-on commencé à adopter la disposition qui est usuelle dans l'Église Orientale, depuis plus de douze cents ans.

Si nous avons rangé le manuscrit Curetonien parmi les manuscrits Stichométriques, ce n'est pas tant à cause de son titre qu'à cause de sa ponctuation, qui a certainement la signification que nous lui avons donnée.

« Pourquoi a-t-on ran- « gé le manuscrit Cu- « retonien parmi les « mss stichométriques? »

C'est pourquoi nous inclinons à croire que les titres des psautiers du Musée Britannique ont la même signification. Ils ont rapport, non pas à la Stichométrie, mais à la division liturgique. Ces mots : [illegible] signifient Psautier ou psaume sectionné suivant l'ordre liturgique, plutôt que Psautier Stichométrique, quoiqu'on y énumère et qu'on y ponctue les

« Il semble également « que les titres des Psau- « tiers du Musée Bri- « tannique se rap- « portent à un su-

« tionnement liturgi- stiques.
« que. »

« Des Syriens Melchi-
« tes. »

9. — Avant d'abandonner les Syriens, il est bon d'observer également que les Melchites ont eu une ponctuation particulière, ponctuation qui apparaît surtout dans les manuscrits anciens. Tous les manuscrits de la Version qu'on a appelée Syro-Palestinienne, présentent trois points ∴ et trois points écrits à l'encre rouge. De plus, ces manuscrits ont servi à l'usage liturgique. Il y a donc lieu de se demander s'ils n'ont pas quelque rapport avec la ponctuation qu'on rencontre dans les Evangéliaires grecs et si ce n'est pas une ponctuation stichométrique. Mais cette question, il est plus facile de la poser que de la résoudre.

« De la Stichométrie
« chez les Arméniens. »

X. — Nous avons examiné aussi un certain nombre de sources arméniennes, mais nous n'y avons jamais rencontré, ni l'Ecriture Stichométrique, ni l'énumération des Stiques, au moins dans les Evangiles. Dans les Actes des Apôtres et dans les Epîtres, les Arméniens se sont fait une traduction des deux ouvrages d'Euthalius et ils ont même suivi cet auteur, dans l'édition de la Bible qu'ils ont donnée à Venise, en 1860. Cette Bible Arménienne contient les Prologues, les Préfaces et les tables des chapitres. On y a supprimé tout ce qui a rapport aux leçons, aux témoignages et à la sticholo-gie. Il est vraisemblable que cette édition d'Euthalius, à l'usage des Arméniens, a été faite par St Nersès de Lampron (1153 – 1198). La Bibliothèque Nationale de Paris possède même l'original écrit de la main de saint Nersès. Dans ce manuscrit les témoignages empruntés aux livres de la Sainte Ecriture, les leçons et quelques autres indications liturgiques sont notées aux marges. De plus, les lettres sont accompagnées de souscriptions, écrites quelquefois en caractères rouges, dans lesquelles ont fait connaître le lieu où chaque Epître a été écrite, par qui elle a été envoyée, combien elle renferme de stiques, etc. Dans l'édition de 1860, on a supprimé, presque en entier, ces inscriptions finales, mais on a conservé la disposition générale du manuscrit, qui est, d'ailleurs, conforme à celle d'Euthalius. Ainsi l'Epître aux Hébreux est placée après la 2e aux Thessaloniciens. C'est là un détail assez curieux, auquel nous avons déjà fait allusion plusieurs fois (Voir pages 397

« Traduction d'Eutha-
« lius par St Nersès
« de Lampron. »

et). On trouvera plus loin l'énumération des Stiques des Épîtres catholiques et des Épîtres de saint Paul, que nous avons relevée dans le manuscrit de la Bibliothèque Nationale. Elle s'accorde, en général, avec celle d'Euthalius. Le manuscrit étant partout bilingue, et même trilingue en quelques endroits, il nous a été facile de contrôler les chiffres, là où il semblait y avoir erreur dans l'une des colonnes.(1) On voit, par l'examen de cette traduction d'Euthalius, qu'au XIIe siècle les Arméniens ne comprenaient plus ce que pouvait bien signifier στοιχηδὸν γράφειν, car saint Nersès traduit toujours le mot στίχος par Doun, տուն, mot qui signifie, à parler rigoureusement, une maison, par suite une strophe, mais jamais un vers. Les passages suivants d'Euthalius : τὴν ἀποστολικὴν βίβλον στοιχηδὸν ἀναγνούς τε γράψας ... στοιχηδὸν δὲ συνθεὶς (Patrol. Grecque, Tome LXXXV, col. 629, A, 633, C) sont rendus de la manière suivante en Arménien : [illegible] (Bible Armén. 1860, page 1047, col. 1; 1048, col. 1) : J'ai donc lu et écrit, verset par verset, les Livres Apostoliques (sic) ... je les ai disposé strophe par strophe, ou bien, verset par verset, etc. Ce langage seul suffit pour démontrer qu'au XIIe siècle, les Arméniens lettrés, comme St Nersès de Lampron, ne savaient plus en quoi consistait l'Écriture Stichométrique.

---

(1). — Ainsi, pour l'épître aux Galates, la colonne arménienne porte Մլգ (233), mais la colonne grecque est correcte. — Pour l'épître aux Hébreux, on lit dans la colonne grecque ψ'Ν ou φ'Ν, 750 ou 550 (Cfr. le Sinaïticus) ; mais la colonne arménienne porte Չգ (703). Pour la 2e épître à Timothée, la colonne arménienne contient une erreur : Ճհ 170, au lieu de 172. A la fin de l'Épître à Tite, seul le chiffre grec est resté. — La moindre expérience montre, du reste, avec quelle facilité les chiffres s'altèrent. Le manuscrit 8410 de la Bibliothèque de l'Arsenal contient l'énumération Euthalienne des Stiques, mais avec de nombreuses variantes, par exemple 300 pour —

Ajoutons enfin que l'édition imprimée de la Bible Arménienne contient l'Apocalypse précédée d'une préface et d'une table des chapitres dans le genre des travaux d'Euthalius. Ces chapitres s'élèvent à 72. — Le manuscrit de la Bibliothèque Nationale contient aussi l'Apocalypse, mais elle est mutilée.

« De la Stichométrie « chez les Coptes. »

XI. — Dans les manuscrits coptes, le nombre des stiques, dans ceux, au moins que nous avons consultés, n'est marqué qu'accidentellement. D'ailleurs, la plupart d'entre eux sont postérieurs au Xe siècle. Ce n'est qu'en en parcourant un grand nombre qu'on peut reconstituer une liste complète, par exemple, la suivante :

	St Mathieu,	St Marc,	St Luc,	St Jean.
15	ΒΨ = 2700	ΑΩ = 1800		
16		ΑΩΝ = 1850		
18	ΘΝ [[25]50?]		ΒΩ = 2800	ΚΥ = (2050?)

---

l'Épître aux Romains, (Τ' pour Ж'), 809 pour la première aux Corinthiens (θ pour ο), 172 pour la deuxième à Timothée, 708 pour l'Épître aux Hébreux (Ч' pour γ').

(1). — Voici la description technique de ce manuscrit. — Volume in-4° en parchemin de feuillets — Autrefois de Mesmes 537 ; puis Regius 2247 et aujourd'hui Arménien 9. — Bilingue partout (Grec-Arménien) et Trilingue (Grec - Arménien - Italien), à partir des Épîtres Catholiques. — Le texte grec est le plus ancien. L'Arménien paraît avoir été écrit par St Nersès de Lampron (voir note f°, 242, b), qui vécut de 1153 à 1198. Le texte Italien a été ajouté aux marges extérieures, postérieurement à la rédaction du manuscrit Arménien et le Grec occupent alternativement la colonne du milieu. Le grec au verso, l'Arménien au recto des feuillets. — Ms mutilé au commencement et à la fin. Les Actes commencent à partir du IV, 14. L'ἀποδημία παύλου s'arrête à εἶτα ἦλθεν (sic, au lieu de διῆλθεν) εἰς Συρίαν καὶ ... (Patrol. Grecque LXXXV, col. 649. B) — Ce manuscrit contient les Actes, les sept Épîtres catholiques les 14 épîtres de St Paul et l'Apocalypse. La traduction italienne.

Manuscrit ponctué stichométriquement.

On ne peut arriver à rien de certain, on le voit, avec de pareils chiffres, qu'il faut le plus souvent deviner ou rétablir, tant ils sont mal écrits. Et cependant, le manuscrit numéro 13 (1) est un manuscrit ponctué stichométriquement. Les points noirs ou rouges des manuscrits grecs y sont remplacés, par des cœurs d'or. Les stiques sont généralement assez courts. Les sections Ammonio-Eusébiennes : $\frac{\text{ΟΔ}}{1}$ et $\frac{\text{ΟΒ}}{\Delta}$ = St Jean VI, 63b-64 contiennent les neuf stiques suivants, ce qui donne une moyenne de 20, 3 lettres par stique.

$\frac{\text{ΟΔ}}{1}$ ⲚⲒⲤⲀϪⲒ ⲀⲚⲞⲔ ⲈϮϪⲰⲘⲘⲰⲞⲨ ⲚⲰⲦⲈⲚ ♥
ⲞⲨⲠ̅Ⲛ̅Ⲁ̅ ⲠⲈ ⲞⲨⲞϨ ⲞⲨⲰⲚϦ ⲠⲈ ♥
ⲀⲖⲖⲀ ⲞⲨⲞⲚ ϨⲀⲚⲞⲨⲞⲚ ♥
ϦⲈⲚ ⲐⲎⲚⲞⲨ Ⲛ̀ⲤⲈⲚⲀϨϮ ⲀⲚ ♥
$\frac{\text{ΟΒ}}{\Delta}$ ⲚⲀϤⲤⲰⲞⲨⲚ ⲄⲀⲢ ⲚϪⲈ Ⲓ̅Ⲏ̅Ⲥ̅ ⲒⲤϪⲈ ϨⲎ ♥
ϪⲈ ⲚⲒⲘ ⲠⲈ ⲚⲎⲈⲦⲈⲚⲤⲈⲚⲀϨϮ ⲀⲚ ♥
ⲞⲨⲞϨ ϪⲈ ⲚⲒⲘ ⲠⲈ ⲪⲎⲈⲚⲀϤⲚⲀⲦⲎⲒϤ ♥
ⲞⲨⲞϨ ⲚⲀϤϪⲰⲘⲘⲞⲤ ⲚⲰⲞⲨ ⲠⲈ ♥
ϪⲈ ⲈⲐⲂⲈ ⲪⲀⲒ ⲀⲒϪⲞⲤ ⲚⲰⲦⲈⲚ ♥

On ne revient pas à la ligne après chaque stique. On marque seulement la fin du stique avec un gros cœur de couleur or ou jaunâtre. Les paragraphes correspondant aux sections Ammonio-Eusébiennes sont indiquées par des Roses d'or. Les numéros d'ordre des τίτλοι, sont enchassés au milieu de la page dans des médaillons à fond d'or,

---

s'arrête peu après le commencement de ce dernier livre. — Le verset des Trois témoins manque au f° 106 a, dans les trois textes. — (Dans la première à Timothée III, 16, f° 275). Le Grec lit ὅς θ̄σ̄ ἐφανερώθη ἐν σαρκί ; l'Italien : Egli è grande il sacramento de la pietà, il quale manifestato nela carne e justificato nel Spirito. L'Arménien porte : Մեծ է խորհուրդ աստուածպաշտութեան. որ ե- րեւեցաւ մարմնով. արդարացաւ. Ce manuscrit a été indignement lacéré et cela, pour avoir, ce semble, quelques spécimens de la Version italienne.

(1). — Ce manuscrit est de l'an 1178-1180. — Il a été écrit par Michel, évêque de Damiette.

qui divisent le texte de ce manuscrit en autant de chapitres ou de sections. Il n'y a pas à se méprendre sur la portée et la valeur de tous ces signes : ils sont destinés à guider la lecture et à bien marquer les repos : πρὸς εὔσημον ἀνάγνωσιν (Patrol. Lat. LXXV, col. 633, C) [illegible] (pour rendre la lecture plus ornée, dit St Nersès de Lampron. Bible-Arm. page 1045, 1), πρὸς ἔγγραμμον καὶ εὐκατάληπτον ἀνάγνωσιν ainsi que s'exprime une note à la fin du Coislinianus.

« L'histoire confirme « donc le témoignage « d'Euthalius. »

XII. — L'histoire, comme l'examen des manuscrits, confirme donc les assertions d'Euthalius. C'est véritablement ce diacre d'Alexandrie qui a mis en honneur, chez les Grecs, l'Écriture stichométrique, pour ce qui regarde les livres du Nouveau Testament. Ce système ne remonte donc pas au-delà de la seconde moitié du cinquième siècle. Les peuples voisins des Grecs, les Syriens et les Arméniens, n'ont connu, ce semble, la Stichométrie que par les travaux des Grecs, surtout par ceux d'Euthalius, dont les deux livres ont été traduits en Arménien — cela est certain — et aussi en Syriaque, mais en partie seulement. Dans les premiers livres écrits στοιχηδὸν les Stiques étaient-ils représentés par autant de lignes ? En d'autres termes, l'Écriture stichométrique fut-elle d'abord rigoureusement d'accord avec le nombre des Stiques ? C'est possible : des manuscrits comme le Codex Bezæ et celui de la version Cureton rendent cette opinion très probable : Ce fait n'est cependant pas démontré.(1) Mais, en tout cas, on sentit bientôt le

(1). — Euthalius, par exemple, lorsqu'il a divisé ses Prologues, ὑποθέσεις, etc en stiques, n'a-t-il pas adopté comme mesure la longueur, on pourrait dire, légale du stique ? — Ce qui donne lieu de se poser cette question, c'est que lui-même nous apprend qu'il avait compté les Stiques de cinquante en cinquante : ἐστίχισα πᾶσαν τὴν ἀποστολικὴν βίβλον ἀκριβῶς κατὰ πεντήκοντα στίχους (Patrologie Grecque, Tome LXXXV, col 708, B). S'il avait existé des exemplaires où les deux choses étaient d'accord, on comprendrait facilement que les Stiques une fois évalués eussent été

besoin de pousser les divisions plus loin et c'est alors que parurent des livres comme le Coislinianus, le Laudianus, le Claromontanus, etc.. Enfin au lieu de revenir à la ligne, on employa des points rouges, noirs, bleus, des croix, des cœurs, des astérisques, etc., et c'est sous cette nouvelle forme que la Stichométrie s'est propagée pendant tout le cours du Moyen-Age surtout dans les Psautiers et les Livres d'Office. Elle s'est même perpétuée jusqu'à notre temps, dans les psautiers imprimés, sous la forme de cette étoile qui marque la médiante.

XIII.— Il n'y a donc point l'ombre d'un doute ; l'Ecriture stichométrique et la supputation des stiques dans le Nouveau Testament, est un travail contemporain et une imitation de la Massore hébraïque.(1) Les chrétiens ont fait, de leur côté, pour les Livres Saints, ce que les Juifs faisaient pour la Bible. Mais tout « Conclusion générale. »

-notés dans tous les manuscrits. Ce qui donne du poids à cette opinion c'est que dans quelques manuscrits le chiffre des stiques officiels correspond exactement aux retours à la ligne. Ainsi, par exemple, dans le manuscrit Syro-Hexaplaire ambrosien, le chiffre des stiques de chaque Psaume correspond scrupuleusement, non pas au nombre de lignes — puisque certains stiques occupent une ligne et demie — mais aux nombres des points marquant la fin de chaque stique.

(1).— On trouve, en particulier dans les Psautiers, des détails qui sont tout à fait dans le style et dans le courant d'idées de la Massore hébraïque. Voici, par exemple, ce qu'on lit à la fin d'un Psautier syrien : « Ici se terminent les Psaumes du Bienheureux „David, précédés des Préfaces de Mar-Théodore l'Interprète (Théo- „dore de Mopsueste) et des Canons de Mar Abbas (538 – 552), „le Katholikos. Les Psaumes s'élèvent à 150 ; il y a 29 sections „([illegible]), 57 maz'miatha ([illegible]) 4833 στίχοι, 5 livres, „19934 mots, 90852 lettres, 732 fois le mot Seigneur, 400 fois „le mot Dieu, 285 fois le mot parce que ([illegible]), 24 fois „le mot Jacob, 6 fois le mot Aaron, 6 fois le mot Moyse, 1 „fois le mot Samuel, 2 fois le mot Benjamin, 44 fois le mot

le monde sait que la Massore hébraïque a commencé à se former au VIe siècle pour se terminer au Xe. On n'ignore pas, non plus que durant cette période les chrétiens syriens exécutèrent, soit en Babylonie, soit dans la Syrie proprement dite, les grands travaux massorétiques dont nous avons parlé précédemment (Voir pages 276-291). On ne peut donc pas faire remonter la Stichométrie à une époque antérieure à Euthalius. Les assertions de cet écrivain s'accordent parfaitement avec ce que nous savons, par ailleurs, du mouvement intellectuel qui s'opérait, vers le même temps, parmi les peuples chrétiens de l'Orient.

En soi la stichométrie n'est qu'affaire de curiosité; mais, comme elle peut servir à fixer la date de certains documents, elle acquiert, par cela seul, une importance qu'elle n'aurait point par elle-même. Voilà pourquoi nous avons cru devoir tenter d'éclaircir la question plus qu'on ne l'avait fait jusqu'à ce jour (1)

„Israël, 5 fois le mot car (ܓܝܪ), 5 fois le mot mais (ܕܝܢ). Sachez
„ qu'on ne rencontre jamais dans David le mot [illegible]. De même
„ qu'on ne rencontre jamais dans l'Apôtre le mot [illegible] qui est 13
„ fois dans David. Il y a enfin dans le Psautier, 4 fois les mots
„ [illegible] et [illegible]." (Psautier Nestorien, coté 7156 au Musée Britannique, folio 143.) — D'après le calcul fait par les Nestoriens, chaque stique des Psaumes aurait eu, en moyenne, 18,0 lettres. Nous sommes loin, on le voit, des 34 à 38 lettres, chiffre moyen proposé par M. Charles Graux, dans ses Nouvelles Recherches sur la Stichométrie.

(1). — Un fait seul montrera combien d'idées fausses ont régné et règnent encore là-dessus. — Tous ceux qui ont parcouru des manuscrits bibliques, contenant des commentaires marginaux, savent que les Grecs ont coutume d'écrire dans le texte, quelquefois à la marge, des numéros d'ordre qui renvoient aux endroits du commentaire placés sous les mêmes numéros. C'est un système analogue à celui des notes que nous mettons au bas des pages de nos livres imprimés. Dans les manuscrits grecs, ces numéros vont de 1 (α) à 100 (ρ),

Avant de terminer ce que nous avions à dire sur ce sujet, nous signalerons encore une dernière question qui se rattache à la Stichométrie.

On a remarqué depuis longtemps, que tous les manuscrits rédigés stichométriquement présentent des caractères singuliers. Le Codex Bezae est célèbre entre tous, par ses gloses et ses interpolations : Le Laudianus et le Claromontanus ne le sont guère moins; le manuscrit Cureton s'est déjà fait une réputation dans le monde savant et quelques autres manuscrits, appartenant à cette famille, ont aussi attiré l'attention. La Stichométrie ne serait-elle point, pour quelque chose, dans les singularités que présentent tous ces manuscrits ?- Nous n'osons répondre affirmativement. La Stichométrie n'est peut-être pas cependant tout à fait étrangère à ce que ces documents présentent d'étrange, et la question mériterait bien d'être examiné à fond.

XIII.- Nous avons rassemblé, dans les deux Tableaux ci-joints, « Explications des tous les renseignements que nous avons pu découvrir sur la sticho- « Tableaux ci-joints. » logie des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament.

---

après quoi on recommence. C'est exactement le système adopté dans la Patrologie de Migne.

Or, B. Montfaucon, qui a dû parcourir beaucoup de manuscrits grecs, pour faire sa Palaeographia graeca et sa Bibliotheca Coisliniana, a pris cette numération pour une numération de stiques. L'exemple qu'il cite au long — cet exemple occupe toute la page 29 de la Palaeographia — prouve clairement que le savant auteur s'est trompé. Et ce qui aurait dû ouvrir les yeux au docte bénédictin c'est que le premier stique comprend tout le premier verset d'Isaïe. Or, on n'a jamais vu des stiques de cette longueur-là (124 lettres !). Si Montfaucon avait tourné quelques feuillets de son manuscrit, (coté alors 1892 et maintenant 159) il aurait trouvé des stiques de 10 et 12 lignes ! - Voilà des stiques, d'une espèce comme on n'en a jamais vu dans aucun manuscrit stichométrique !

I.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	τιτλοι	Στιχοι Gram.	Στιχοι Euth.	Στιχοι Nic.	Στιχοι Kosk.	Στιχοι Syr.	ῥήματα	Ann. 9	Clarom.
St. Mathieu	38	2500	.	„	.	2522	2522	.	2600
St. Marc	48	1616	.	„	„	1675	1675	.	1600
St. Luc	83	2740	.	„	„	3803	3803	.	2900
St. Jean	19 (18)	2024	„	„	2263	1930 – 2224	1938	„	2000
Actes	40	2524	2556	„	„	4135	„	.	2560
St. Jacques	6	248	238	.	.	„	„	242	220
I St. Pierre	8	236	20–	„	„	.	„	236	200
II „	3	154	154	„	.	.	.	154	140
I St. Jean	7	274	290	„	„	„		274	220
II „	1	30	30	.	„	„	.	30	20
III „	1	32	31	„	„	„	„	32	20
St. Jude	4	68	68	.	4149	.	.	68	60
Romains	19	920	920	1201	„	6479	στίχοι Sinaï.	920	1040
I Corinth.	9	870	870	1222	„	„	omis	870	1060
II „	10	590	590	768	„	„	612	590	70?
Galates	12	293	293	405	.	„	312	293	350
Ephésiens	10	312	312	364	„	„	312	312	375
Philippiens	7	208	208	281	„	.	200	208	....
Colossiens	10	208	208	248	„	„	300	208	251
I Thessalon.	7	193	193	229	„	„	omis	193	....
II Thessalon.	6	106	106	190		„	180	106	....
I Timothée	18	230	230	341	„	„	250	250	208
II „	9	172	179	237	„	„	180	172	288
Tite	6	98	97	148	„	„	106	97	140
Philémon	2	38	37	56	„	„	omis	manque	50
Hébreux	22	703	703	850	6479	„	550	703	....
[illegible]	7[illegible]	1500						manque	1200.

II

	Versets Héb.	στίχοι Syriaca: Codex	Cod. Barb. VI, 62	Cod. Paris. 54	Bibl. Lee.	στίχοι Graeci	Nicéphore.	Claromontanus
	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.
Genèse	1534	4631	4631	4658	4509	4350	4300	IIII D.
Exode	1209	3560	3560	3560	3626	....	2800	III DCC
Lévitique	859	2445	2445	2446	2454	2800	2700	II DCCC.
Nombres	1288	3560	3560	3560	3621	3635	3530	III DCL.
Deutéronome	955	2979	2783	2783	2796	3100	3100	III CCC.
Josué	656	2167	2150	2160.	2167	2156	2150	II.
Juges	618	2249	2249	2080	4033 ?	....	2200	II.
Samuel	1506	5230	5230	5230	3436	....	4240	II D + II.
Rois	1534	5323	5323	5323	....	....	2203	II DC + II CCC.
Isaïe	1295	"	4801	4801	....	3800	3800	III DC.
Jérémie	1365	"	4824	4824	....	....	4000	IIII LXX.
Ezéchiel	1273	4154	4154	4154	....	....	4000	III DC.
12 Petits Prophètes	1050	"	3321	3321	....	....	3000	III CX.
Psaumes	1527	4830	4830	4830	....	[5050]	5100	V.
Proverbes	905	1866	1866	1866	1863	[924 A]	1700	I DC.
Job.	1070	"	2553	2553	2553	[2153 B]	1800	I DC.
Cantique	117	296	296	290	....	286	280	CCC.
Ruth	85	"	246	246	....	250	250	CCL.
Lamentations	154	"	"	"	....	....	[700] Lam.	"
Ecclésiaste	222	616	616	627	....	[667 A]	7500 (?)	DC.
* Esther	167	....	....	....	....	....	350	I.
Daniel	357		2273	2273	....	....	2000	I DC.
Esdras / Néhémie	688	....	....	....	2361	....	5500	I D.
Paralipomènes	1656	"	"		5630		5500	
+ Sagesse	"	"	1236	1236	"	[1124 B]	1100	I:
+ Ecclésiastiq.	"	"	2500	2500	"	[3090 A]	2800	II D.
Judith	"	"	1268	1268	"	"	1700	I CCC.
[illegible]							[illegible]	I

« Premier Tableau « relatif au Nouveau « Testament. »

A.— Le Tableau numéro I est consacré au Nouveau Testament.— 1°. Dans la première colonne nous avons placé les τίτλοι des Évangiles, et les κεφάλαια Euthaliens, qui, dans les Actes et les Épîtres, correspondent aux τίτλοι.— 2°.- Les colonnes 2 et 3 n'exigent aucune explication.- 3°. La colonne 4 renferme l'énumération des stiques des Épîtres de saint Paul, d'après le manuscrit 7157 du Musée Britannique décrit plus haut.— 4°. La colonne 5 contient les chiffres des stiques, d'après les manuscrits Massoréthiques Syriens (Voir plus haut, pages 276-282). La colonne 6 est dressée d'après le manuscrit 1 de la Laurentienne et d'après le manuscrit 7158 du Musée Britannique.— 6°. La colonne 7 est assez claire par elle-même. Quant à la colonne 8, elle présente le relevé des stiques d'Euthalius d'après la traduction de St Nersès de Lampron, que contient le numéro 9 de la Bibliothèque Nationale. Nous n'avons pas pu donner les stiques des Actes et de l'Apocalypse, parce que ce manuscrit est mutilé.— 7°. Enfin nous rapportons, dans la colonne 9 la curieuse liste du Codex Claromontanus.

« Deuxième Tableau « relatif à l'Ancien « Testament. »

B.- Le deuxième Tableau est consacré à la Stichométrie de l'Ancien Testament.- La première colonne donne les chiffres, non pas des στίχοι, mais des versets hébreux. Les Juifs ne semblent pas, en effet, avoir connu quelque chose qui se rapprochât de la Stichométrie. Chacun des versets de leurs Bibles est partagé en deux portions pour l'Athnach, mais les demi-versets ne correspondent pas aux στίχοι et c'est pourquoi il ne suffirait point de doubler les nombres des פְּסוּקִים, pour obtenir celui des στίχοι.— 2°. Les quatre colonnes suivantes sont affectées aux Syriens. On trouve, chez eux, l'énumération complète des stiques dans les recueils Massoréthiques. Elle ne figure, dans l'édition de Lee, qu'à la fin d'une dizaine de livres. — 3°. Pour ce qui concerne les Septante, nous sommes arrivés à constituer une liste complète, en consultant les livres et les manuscrits. Charles Graux a donné seulement les chiffres relatifs à quelques livres. L'Alexandrin, le Vatican et le Sinaïtique contiennent déjà les stiques des livres poétiques : de Job (A. 2021; B, 2153. ℵ, 2126), des Psaumes (ℵ, 5059), des Proverbes (A. 1924;

B, 1930; ℵ, 1915), de l'Ecclésiaste (A, 667; B, 735; ℵ, 257(?)), du Cantique des Cantiques (A, 357; Bℵ; 351), de la Sagesse (A, 1092; B, 1124; ℵ, 1121), de l'Ecclésiastique (A, 3090; B, 3921; ℵ 3277). Ce sont, d'ailleurs, les seuls livres qu'on trouve rédigés stichométriquement, dans ces manuscrits et dans le Codex Syro-Hexaplaire de Milan. Il semblerait donc que, pour ces livres, l'énumération représente des stiques réels, tandis que, pour les autres livres, ce n'est qu'un calcul approximatif. – Dans la colonne 6 les nombres qui sont enfermés entre crochets, ont été empruntés à des sources différentes de celles où a puisé M. Charles Graux, pour dresser les tables de son travail sur la Stichométrie. – Dans la colonne 7, nous donnons, avec les corrections de Montfaucon, la liste des stiques de l'Ancien Testament, telle qu'on la lit dans le manuscrit Coislin 133, f° 4, recto et verso. Cette liste a été publiée, d'après ce manuscrit, par B. Montfaucon, Bibliotheca Coisliniana page 204-205 et par Migne dans sa Patrologie Grecque, Tome C, col. 1056 – 1069. On sait que Nicéphore, Patriarche de Constantinople au IXe siècle, est l'auteur de cette liste et qu'Anastase le Bibliothécaire a traduit en latin ce document. Enfin, le Codex Claromontanus contient aussi une énumération des stiques de l'Ancien et du Nouveau Testament, que M. Charles Graux cite quelquefois, dans ses Recherches sur la Stichométrie, et que nous reproduisons en entier, d'après le manuscrit même, f° 468-469.(1)

On trouve une assez grande divergence dans l'énumération des stiques, même lorsqu'il est question d'un livre comme les Psaumes, d'un livre que tout le monde devait avoir entre les mains. Les Grecs portent le chiffre des stiques des Psaumes à 5000, les Coptes à 5575, les Syriens à 4830 (Manuscrits Massorétiques), à 5137 (Manuscrit 9 de la Bibliothèque Nationale f. 228, a, 1), à 4833 (Ms add. 7156 du Musée Britannique), à 4832 (Ms addit. 7154, fol. 172,

(1). – Nous n'avons trouvé que dans le Claromontanus les chiffres suivants: I Livre des Macchabées 2300. – 2e livre, 2300 – – IV, livre 1000.

et divers manuscrits d'Oxford). etc, etc.. Il semble que les stiques étaient quelquefois divisés et marqués deux par deux, conformément aux lois de la poésie hébraïque et Syrienne. C'est pourquoi, dans un des Psautiers dont nous venons de parler (4154), il est dit à la fin : « Les paires (de stiques) s'élèvent à 2416, mais les stiques » atteignent le chiffre de 4832 (1). »

Les détails, que nous avons groupés dans ces deux Tableaux et qu'on chercherait vainement dans des livres imprimés, montrent qu'il est possible encore, après le travail de Charles Graux, de faire de Nouvelles Recherches sur la Stichométrie. (2)

Article Cinquième.

Des Sections liturgiques.

(ἀναγνώσεις , ἀναγνώσματα, περικοπαί)

I.– Pour clore ce qui touche à l'appareil critique des sources contenant le Nouveau Testament, il nous reste à parler des Leçons (ἀναγνώσεις , ἀναγνώσματα , περικοπαί), dont la connaissance peut-être quelquefois très utile, lorsqu'il faut exécuter rapidement des recherches et vérifier des passages.

« Les Leçons sont-elles « marquées dans les « mss grecs ? »

Dans les Manuscrits Grecs, les leçons sont notées rarement et cela tient à plusieurs causes. 1° D'abord, à l'origine et au nombre des leçons. Les sections liturgiques se sont, en effet, multipliées

---

(1).– [illegible]

(2).– M. Charles Graux, dans ses Nouvelles Recherches sur la Stichométrie (page 98) énumère les divers auteurs qui ont traité la question avant lui. On peut ajouter à sa liste Nath. Lardner, The credibility of the Gospel History, vol. XI.– Baumgarten. Nachrichten von Merkwürdigkeiten büchern, Tome X, page 353.– Richard Simon. Histoire critique du Nouveau Testament, chap. XXXIII, Rotterdam, 1689, in 4o pages 416–430.

avec le temps, au fur et à mesure que les fêtes se sont accrues. Il eût été, par suite, difficile de les numéroter dans les manuscrits. En tout cas, les nombres auraient été différents, suivant leur âge et leur provenance. 2° Mais ce qui a rendu cette numérotation impossible, c'est la constitution même des leçons. — L'enjambement des sections les unes sur les autres et surtout les hyperbates rendaient toute notation impossible. Il était plus simple et plus facile d'écrire les leçons à part et de faire un Évangéliaire ou un Épistolaire proprement dit. (1)

C'est, en général, le parti qui a été adopté, chez les Grecs et chez tous les peuples dont le Lectionnaire est constitué de la même façon que celui des Grecs.

D'ailleurs, les services que la notation des Leçons aux marges des manuscrits aurait pu rendre, on pouvait les demander au sectionnement Ammonio-Eusébien ; c'est généralement ce qu'on a fait. Il y a peu de manuscrits Grecs, Coptes ou Arméniens qui ne présentent aux marges les sections Ammonio-Eusébiennes.

Par suite, la connaissance des leçons pour ces trois fractions de l'Église Orientale n'est pas d'une grande utilité. Nous donnons cependant, dans le Tableau qu'on trouvera plus loin, les chiffres des leçons qu'on relève dans l'Évangéliaire grec actuel et qu'Euthalius avait marquées dans son édition des Actes et des Épîtres.

II. — Lorsqu'on passe des Grecs aux Syriens, on s'aperçoit bien vite que les leçons peuvent rendre de grands services. En effet, cette fraction de l'Église Orientale a possédé deux éditions très différentes des sections Ammonio-Eusébiennes (Voir pages), mais elle en a fait relativement peu d'usage. C'est à peine si nous avons rencontré une vingtaine ou une trentaine de manuscrits dans lesquels l'un ou l'autre système fût employé. On ne peut donc pas compter sur ce sectionnement pour s'aider dans les recherches qu'on peut avoir à faire. Il est nécessaire de posséder un autre

« Pourquoi est-il plus « nécessaire de connaître le sectionnement « liturgique reçu chez « les Syriens ? »

(1) Les leçons sont notées dans le cursif 267 (voir Pièces Justificatives, numéros 20, 21) et dans le cursif 276.

instrument, supposé qu'il en existe. Or, les sectionnements liturgiques ou autres ne manquent pas dans les manuscrits syriens : il y en a même un trop grand nombre, ce qui produit quelquefois la confusion, à moins qu'on ne soit bien renseigné par avance.

Ainsi, il existe un sectionnement commun à tous les Syriens, sectionnement très ancien et très important à plusieurs points de vue. On le rencontre dans la plupart des manuscrits de la Pechito, n'importe à quelle secte ils appartiennent. Et, chose même étrange! il est employé concurremment avec d'autres, soit qu'il faille expliquer le fait par la transmission des manuscrits de main en main, soit qu'on ait cru devoir noter les divers sectionnements, afin de rendre les manuscrits plus utiles.

« En quoi consiste-t-il? » Ce sectionnement présente une double notation : l'une est propre à chaque livre pris isolément et l'autre embrasse tous les livres qui font partie d'un même tout. Ainsi (a) les quatre Évangiles contiennent ensemble 78 sections ([illegible]); (b) les Actes et les Épîtres catholiques 32; (c) les 14 Épîtres de saint Paul 55, ce qui porte le chiffre total, pour le Nouveau Testament, à 165 sections. L'Apocalypse, on le voit, ne fait pas partie de ce sectionnement; et c'est là un fait nouveau dont la discussion appartient à l'histoire du Canon, fait sur lequel nous reviendrons peut être un jour.

« Comment est-il « noté? » On trouve, par suite, deux ou trois nombres aux marges de chaque livre : Le premier présente le numéro d'ordre de la section dans le livre, et le second donne le numéro de la section dans la partie du Nouveau Testament auquel le livre appartient. C'est ainsi par exemple que la première section de saint Marc est notée à la marge 1 : 23. Le chiffre 1 indique que c'est la première section de St Marc, et le chiffre 23 que c'est la 23e section à partir du commencement de saint Mathieu. La première section des Actes, porte les chiffres 1 et 79. La première section de l'Épître aux Romains, les chiffres 1 et 111, etc..— Ce sectionnement étant adopté dans presque tous les manuscrits Syriens, il est nécessaire de le connaître exactement; comme les manuscrits nestoriens

n'en contiennent pas d'autre, on lui a donné le nom de Sectionnement Nestorien; mais cette dénomination n'est pas absolument juste.

Quant à déterminer l'époque à laquelle ce sectionnement remonte, cela est impossible. Il est seulement certain qu'il est ancien et antérieur au sectionnement d'Eusèbe; mais il ne paraît avoir aujourd'hui aucun rapport avec l'usage liturgique. (1)

« Sectionnements liturgiques reçus chez les Syriens Monophysites.— Trois systèmes. »

Les Nestoriens n'ont pas l'habitude d'adapter leurs manuscrits à l'usage liturgique, en écrivant, aux marges ou dans le texte, les titres des leçons ecclésiastiques. Leurs exemplaires ne contiennent, en général, que le sectionnement dont nous venons de parler; si le contraire a lieu quelquefois, cela vient de ce que des manuscrits, copiés par des Nestoriens et dans des pays nestoriens, sont passés

---

(1).— On remarque encore dans les manuscrits Syriens, divers autres sectionnements, qui sont marqués par des signes de la forme de ceux que nous transcrivons ici : ·÷·, ∘÷∘, ces signes, généralement écrits en encre de diverses couleurs, sont quelquefois groupés par deux et par trois. Les manuscrits nestoriens sont presque tous divisés de cette façon. L'Ecriture est continue; on ne revient presque jamais à la ligne, mais les grands paragraphes sont indiqués par deux ou trois astérisques. Il suffirait de compter ces sections dans des manuscrits anciens et qui n'auraient pas été retouchés, pour arriver à des résultats curieux.— Les manuscrits Jacobites sont sectionnés en un nombre plus considérable de paragraphes par quatre points rouges ·÷·. Dans le manuscrit 31 de Paris, St Mathieu contient 497 sections de ce genre; St Marc 305; St Luc 583 (peut être 595 ou 598); St Jean 423, ce qui donne un total de 1808 ou de 1820.

Ce que nous disons de ces points dans les manuscrits orientaux s'applique aussi aux manuscrits grecs. Ces derniers présentent des lettres Majuscules qui reviennent en général aux mêmes endroits et semblent avoir pour but de marquer un sectionnement. En comparant divers exemplaires du même âge, on aboutirait peut être à des résultats intéressants. Dans le cursif numéro 7; St Mathieu présente 274 majuscules, St Marc 168, St Luc 264, St Jean 177.—

plus tard dans les mains de possesseurs appartenant à d'autres rites, et ceux-ci les ont adaptés à leur usage, en y inscrivant les leçons ou d'autres notes marginales. Toutes les fractions de la race syrienne se servant de la Peschito, et l'ancien caractère syriaque étant partout le même, cette transmission des manuscrits d'une secte à l'autre a pu s'opérer sans inconvénient; — rien n'est plus fréquent, en effet, que de rencontrer des Nouveaux Testaments, qui ont ainsi passé successivement des Nestoriens aux Monophysites et des Monophysites aux Melchites. Quelquefois, il faut les examiner attentivement pour le reconnaître; mais souvent le fait est palpable et saute aux yeux d'un observateur un peu expérimenté. On comprend aisément que cette transmission crée des embarras à la critique : ce n'est, en effet, que par une étude très approfondie des sectes orientales qu'on peut arriver quelquefois à se retrouver au milieu du dédale et des croisements inextricables que forment les notes liturgiques dont il est question.

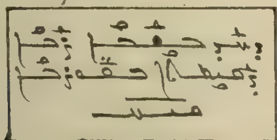
« Sectionnements litur- « giques reçus chez les « Syriens Monophy- « sites. — Trois systè- « mes. »

III. — Les Syriens Monophysites et les Syriens Melchites ont, au contraire, adapté très souvent leurs manuscrits à l'usage liturgique, en ajoutant aux marges ou dans le texte les indications des leçons dont le Synaxaire présente le résumé ou la collection. Il existe même, chez eux, divers systèmes qui paraissent tenir à des habitudes locales, diocésaines ou provinciales.

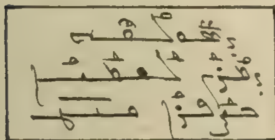
« 1er Système. — Ma- « nière dont les leçons « sont notées. »

On peut classer les documents en trois catégories : 1° Dans la première catégorie les leçons sont numérotées aux marges : On en indique le commencement et la fin par des signes, qui rappellent quelques-uns de ceux que nous connaissons déjà. Ces leçons sont comptées dans les Évangiles d'une manière uniforme, depuis le commencement de saint Mathieu, jusqu'à la fin de saint Jean. Elles sont notées à la marge à l'encre rouge et la fin est quelquefois indiquée par la lettre abrégée de [illegible], terme syrien qui répond au mot grec τέλος. Le manuscrit 3 de Paris a réservé une marge pour marquer le commencement et l'autre pour marquer la fin des leçons. Ainsi St Marc XVI, 2, porte, en regard, écrits à l'encre rouge, ces mots : [illegible]

[syriaque], ce qui peut être traduit de la manière suivante : « L » [eçon] de la Messe du Grand Dimanche », c'est-à-dire du jour de Pâques. Les Syriens ont, en effet, de bonne heure, désigné ainsi le Dimanche de Pâques. A la marge extérieure on lit cette sigle : [syriaque], c'est-à-dire L (eçon) 111. — Du commencement de St Mathieu au verset 2 de St Marc, il y a 110 leçons. La 111e commence au verset 2 et va jusqu'au verset 8, en face duquel on aperçoit, dans la marge intérieure, la sigle : [syriaque], c'est-à-dire « fin de la » (leçon) 111 », ou « explicit lectio centesima undecima ». Nous n'avons pas besoin d'ajouter que le Synaxaire, si le volume en contient un, est rédigé sur le même plan. On se contente de renvoyer au numéro de la leçon, ainsi qu'on peut le voir dans le manuscrit 41 de Paris, duquel nous extrayons les exemples suivants : fo 6, a ; 7, a :



Grand Dimanche de la Résurrection à la Messe : 118



Ascension de Notre Seigneur au Ciel à Matines : 119.

Dans le manuscrit 41, les leçons 118 et 119 comprennent St Marc XVI, 2-20, tandis que, dans le manuscrit 37, le chapitre XVI de St Marc forme les leçons 111, 112, 113. On voit donc que, même dans cette première catégorie, il n'y a pas uniformité, et cela s'explique aisément par les circonstances de temps et de lieu. Le manuscrit 37, qui contient seulement les Évangiles de saint Marc et de saint Luc, nous donne 113 pour la dernière leçon de saint Marc et 202 pour la dernière de St Luc. Dans le manuscrit 41, les chiffres correspondants sont 119 et 194. La différence est visible. Ce dernier manuscrit, qui renferme les quatre Évangiles, porte les leçons à 249, mais un manuscrit d'Oxford (Dawk., 50), qui est disposé en forme de lectionnaire contient 324 leçons, et

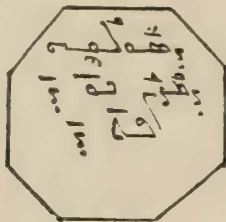
il faut même ajouter qu'il est incomplet.

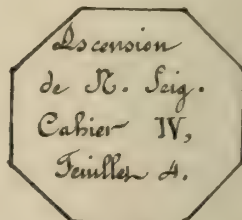
Cette première catégorie de documents n'est pas très nombreuse. Elle l'est, en tout cas, beaucoup moins que la seconde, et surtout beaucoup moins que la troisième.

« 2° Système.— Indication des leçons. »

2° Dans une autre catégorie de documents les leçons sont marquées, dans le texte ou aux marges du manuscrit, et le Synaxaire, renvoie simplement, non pas, comme nous le faisons, à la page, mais au Cahier (Quaternio) et au feuillet du Cahier. Comme exemples de cette notation arriérée, bien qu'on la rencontre dans des manuscrits du XIIIe et du XIVe siècle, nous citerons les manuscrits 30 de Paris et 14457 du Musée Britannique. Le Synaxaire est généralement composé de médaillons, dans le goût des suivants

« Forme que prend le Synaxaire dans les mss appartenant à cette catégorie. »





Si on cherche, dans le manuscrit 30, le Cahier IV. et le feuillet 4 (du cahier IV), on arrive à St Mathieu XXVIII, 16, où l'on a écrit à la marge : ܩܪܝܢܐ ܕܣܘܠܩܗ ܕܩܘܪܒܢܐ « Leçon de son (sic) Ascension, à la Messe. »

« Inconvénients de ce système. — »

C'est là un système très rudimentaire, qui obligeait les copistes à modifier les indications avec chaque volume, à moins que les volumes ne fussent tous constitués, copiés et rédigés, d'une manière absolument uniforme.

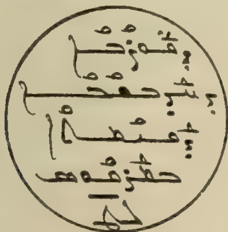
« 3° Système.— En quoi consiste-t-il? »

3° Enfin, une troisième catégorie de documents présente 1°. les titres des leçons écrits dans le texte à l'encre rouge.— Le commencement même de la leçon est marqué par la lettre ܩ, abrégé de ܩܪܝܢܐ leçon ; mais on ne trouve aucun signe pour indiquer la fin de la section.— (Voir mss de Paris 30, 41).— 2° des numéros d'ordre, aux marges, en regard de la leçon ; et ces numéros sont, en général, écrits à l'encre rouge.— 3° Le sectionnement dit nestorien

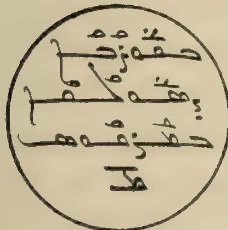
existe aussi dans ce manuscrit, mais il est toujours écrit à l'encre noire.

Le Synaxaire, placé au commencement du volume, renvoie au numéro d'ordre de la leçon placé à la marge et écrit à l'encre rouge. Ces numéros d'ordre recommencent avec chaque Évangile, mais ils embrassent ensuite les Actes et les Épîtres catholiques, ou bien les 14 épîtres de St Paul. C'est pourquoi, le Synaxaire est divisé en trois parties. 1° Évangiles, 2° les Actes et les Épîtres catholiques, 3° les Épîtres de saint Paul. «Division du Synaxaire en trois parties»

Ce troisième système est le plus commun dans les manuscrits Jacobites. On le rencontre, au moins, dans la moitié des manuscrits syriens, dans les manuscrits de la Pechito et même dans quelques uns des manuscrits de la Version Philoxéno-Héracléenne. Comme types de cette troisième catégorie de documents, nous citerons les manuscrits 7146, 17124 du Musée Britannique, 31, 40 de Paris. Le Synaxaire, dans la partie consacrée aux Évangiles est construit sur le plan qu'indiquent les deux exemples suivants, pris dans le manuscrit 31 de Paris, f° 3, b: «Forme du Synaxaire»



Messe du Dimanche de la Résurrection: 39 dans Marc



Messe de l'Ascension: dans Marc 40.

Les leçons 39 et 40 de saint Marc comprennent, dans ce manuscrit, les versets 2-20 du chapitre XVI.

Ce système diffère du premier, car on n'obtient pas les mêmes nombres de leçons, en additionnant les chiffres partiels 74,

40, 72 et 48. Dans ce système, les leçons atteignent seulement le chiffre de 234, tandis que, dans le premier, elles s'élèvent au moins, jusqu'à 249.

Les manuscrits des Saints Évangiles rédigés conformément au troisième système sont très nombreux dans les bibliothèques d'Europe, et il n'est pas rare d'y trouver, à la fin, des inscriptions finales où il est dit: „ Mathieu contient 74 leçons, Marc 40, Luc 72 et Jean 48.„ Les exemplaires des Actes et des Épîtres sont moins communs. Le manuscrit 31 de Paris qui contient le Nouveau Testament en entier, sauf une petite lacune à la fin de l'Épître aux Hébreux, donne 234 leçons pour les Évangiles, 88 pour les Actes et les trois Épîtres catholiques, et probablement 150 pour les 14 épîtres de St Paul. La dernière leçon, marquée dans ce manuscrit, porte le numéro 146. Elle est interrompue à Hébreux XI, 32 par la chute de deux ou de trois feuillets. Il est probable que dans ce système, les leçons empruntées aux Épîtres de saint Paul s'élèvent à 150, ce qui donne, pour tout le Nouveau Testament, un total de 472 leçons.

Il faut observer que l'Apocalypse n'est jamais comprise dans ce sectionnement liturgique et elle ne l'est pas davantage dans le sectionnement du Nestorien.

Les détails que nous venons de donner sont résumés dans le Tableau ci-joint (page 679).

« Utilité qu'il « y aurait à publier « ces sectionnements « liturgiques. »

Personne n'a songé jusqu'ici à relever l'importance des détails que nous venons de donner. Et cependant c'est de la connaissance minutieuse de toutes ces particularités que dépendent les progrès durables de toute bonne critique. Il serait à désirer qu'on fît de bonnes éditions des sectionnements dont nous venons de parler et qu'on les traduisît en équivalents modernes. Des indications, semblables à celles qu'on trouve dans Assemani, dans Adler et dans plusieurs catalogues, rendent peu de services. Elles sont trop vagues et trop générales. Il ne nous est pas indifférent, sans doute, de savoir que St Mathieu, par exemple, est divisé en 22 sections chez tous les Syriens, mais notre curiosité serait bien mieux

Tableau des Leçons

Grecs – Monophysites – Nestoriens.

	Ἀναγνώσματα.	ms. 37	ms. 41	ms. 31.	ms. 40.	Sect.	Nestorien.	
St Mathieu...	115	vac.	75	74	74	22		
St Marc.....	71	113	119	40	40	13	35	
St Luc......	114	202	194	72	72	23	58	
St Jean.....	67	vac.	249	48	48	20	78	
Actes......	16	"	"	69	"	25	"	103
St Jacques...	2	"	"	75	"	3	28	106
I. St Pierre....	2	"	"	82	"	2	30	108
II St Pierre....	1	"	"	"	"	"	....	....
I St Jean....	2	"	"	88	"	2	32	110
II St Jean....	1	"	"	...	"	.....	.....	.....
III St Jean ...	1	"	"	...	"	.....	.....	.....
St Jude......	1	"	"	...	"	.....	.....	.....
Romains....	5	"	"	27	"	10		120
I Corinth.....	5	"	"	54	"	10	20	130
II Corinth.....	4	"	"	73	"	7	27	137
Galates......	2	"	"	84	"	4	31	141
Ephésiens.....	2	"	"	95	"	4	35	145
Philippiens....	2	"	"	101	"	2	37	147
Colossiens....	2	"	"	108	"	2	39	149
I Thessalonic....	1	"	"	114	"	2	41	151
II Thessalonic....	1	"	"	115	"	1	42	152
I Timothée	1	"	"	121	"	3	45	155
II Timothée....	1	"	"	126	"	2	47	157
Tite	1	"	"	127	"	{ 1	1	
Philémon.....	1	"	"	[128]	"		48	158
Hébreux.....	3	"	"	146 [150]	"	7	55	165
Total	223	"	"	468 (472?)			55	165

satisfaite, si on nous faisait connaître l'étendue de chacune de ces 22 sections. De plus, cela nous permettrait quelquefois de faire des rapprochements précis et concluants. C'est pourquoi, pour montrer ce qu'on pourrait faire, nous donnerons ici, à titre de spécimen, les divers sectionnements que nous avons relevés dans les onze premiers chapitres de S. Mathieu, sur le ms syrien coté 31 à la Bibliothèque nationale. – Les leçons sont notées au vermillon, dans le texte même; le Sectionnement dit Nestorien est marqué à l'encre noire, aux marges du manuscrit. (1)

S. Nestorien. — S. Liturgique Jacobite.

I (I–II, 19). I … Dimanche avant Noël : à Vêpres. I, 1-18.
II … Révélation faite à Joseph. I, 19 – II.
III … Noël, Messe. II, 1-13.
IV. … Massacre des enfants : Vêpres et Matines. II, 14-19
II (II, 19–V). V … : Messe. II, 29 – III.
VI … Épiphanie : Matines. III, 1 – IV.
VII … {2e (férie) 1ère (Semaine) de Carême : Matines / Vendredi (des?) 40 : Matines} IV, 1-
VIII … {6e Dim. après l'Épiphanie : Matines / (fête) des Apôtres : Matines} IV, 18 – V.
III. (V–VI) IX … Pour les Apôtres et les Pénitents. V, 1-12.
X … Pour Mar Barsumas, Siméon Stylite et leurs compagnons. V, 13-20.
XI … 3e (férie) de la 1ère (Sem.) de Carême : Matines. V, 21 – VI.
IV. (VI – VII, 12) XII … 4e (id) … : Matines. III 1-16.
XIII … 2e (férie) de la 2e Semaine de Carême. VI, 17-24.
XIV … 5e … de la 1ère … id … id. : Matines VI, 25 – VII.
XV … 3e … de la 3e … id … id. VII, 1-12.
V (VII, 13 – VIII 35) XVI … 1er Vendredi de Carême : Matines. VII, 13 – VIII.

---

(1). – Le manuscrit a été copié en 1203, dans le Tour 'Abdin. C'est un beau spécimen d'écriture Jacobite. Voir Pièces Justificatives pages I–IV.

S. Nestorien — Liturgique Jacobite..

V(VII, 13-VIII, 35) XVII... 2e Dimanche de Carême : Vêpres VIII, 1-13.
XVIII... 1er Samedi de Carême. VIII, 14-22.
VI(IX, 1-X, 4) XIX... 3e Dimanche de Carême : au Nôgahô. VIII, 23-IX, 8
XX.... Jeudi in Albis. IX, 9-17.
XXI.... Leçon pour les Morts IX, 18-26.
XXII... Mercredi de Carême. IX, 27-35.
VII(X, 5-XI, 10) XXIII... Douze Apôtres, IX, 36-X, 16.
XXIV... Commemoraison des Martyrs X, 16-34.
XXV... " des Ascètes. X, 34-XI.
XXVI... St Jean Baptiste : Messe. XI, 1-15..

Nécessité qu'il y a pour le critique d'être au courant de ces divers systèmes.

IV.— Comme les Syriens ne se sont servi qu'exceptionnellement des Sections Ammonio-Eusébiennes, il est nécessaire, lorsqu'on veut les interroger sur quelque point de critique biblique, de commencer par étudier la notation de leurs manuscrits. C'est le seul moyen d'opérer les recherches avec aisance et avec sûreté. Il y a économie de forces et de temps.

Un exemple fera bien comprendre notre pensée.

On le fait comprendre en citant quelques exemples.

Supposons que quelqu'un veuille vérifier dans les manuscrits Syriens, les passages que nous avons notés dans le Tableau suivant. Il est, à peu près sûr, d'avance, que les manuscrits contiendront un, deux et même quelquefois trois sectionnements. Il n'aura qu'à se transporter suivant le cas, aux notes marginales relevées dans notre Tableau, pour voir si ces manuscrits contiennent les passages en question.

	Ancien sectionnement Syrien	Sectionnement Eusébien		Sectionnement Liturgique		
		1° Purement Eusébien	2° Syro-Eusébien	1° (mss 41)	(mss 37)	2°
St Marc XVI, 9-20	XIII, XXXV	234-240	282-290	118...	112-113	40
St Luc XXII, 43-44	XXI, LVI.	283.	323.	188....		69
St Jean V, 3-4	IV, LXII	38.	45.	207		12
id. VII, 53-VIII, 11	VIII, LXVI	86	96.	....		22
I Épître S. J. V, 7.	II, XXXII, CX	"	"	....		88

V.- Si on veut opérer des recherches dans les Lectionnaires, voici, d'après le relevé que nous avons fait sur les manuscrits, les endroits où il faudra chercher les passages que nous venons de citer. (1)

St Marc XVI, 2-9, Pâques, à la Messe, 17124, 14461, 14464, 14470, 17118.
" " , 2-10, Pâques, à la Messe 17983.
" " , 2-11, Pâques, 39 et 53.
" " , 2-14, Pâques, à la Messe, 7160, 7164.
" " , 2-20, Pâques, à la Messe, 7171.
" " , 2-20, Dimanche après l'Ascension, 28.
" , 2-20, Fête de St Georges.
" " , 7-11, 2e mardi après Pâques, 42.
" " , 9-11, Pâques à la Messe, 41.
" " , 9-13, 2e mardi après Pâques, 56, 58.
" " , 9-14, mardi de Pâques, 37.
" " , 9-20, id , 17124.
" " , 9-20, Ascension, 35.
" " , 11-20, id , 41, 42. 53.
" " , 12-20, id , 17983, 39
" " , 14-20, id , 56, 57. 58
" " , 15-20, id , 7160, 7164, 30. 37.
" " 20b, Fêtes des Évangélistes, 681 Egerton, 17923.
St Luc XXII, 43-44 Vendredi Saint, au premier nocturne 7163, 7171, 17124, 17983, 35.
" " " Vêpres du Vendredi Saint 53.
" " " 3e Dimanche de Carême 7160, 7171, 17124, 38.
St Jean V., 3-4 Lundi de la Mi-Carême, 7173.
" " " 5e Dimanche de Carême, 14461.
" " " 6e Lundi de Carême, 17124.

---

(1).- Lorsque la cote du manuscrit dépasse le chiffre de 1000, le manuscrit appartient au Musée Britannique.- Lorsque la cote est de 1 à 60, le manuscrit est à Paris.

Les manuscrits qui contiennent l'Histoire de la Femme Adultère sont—

St Jean V, 3-4 Lundi saint, 14453.
" " Mercredi saint, 59.
" " Jeudi Saint.
" " Lundi de la Pentecôte, 28.
" " 22 Dimanche après Paques, 29.

St Jean VII, 37-VIII, 12 Jeudi de la Mi-Carême 12,141.
" 5 Dimanche de Carême 7173.
" " , 37-VIII, 20 Jeudi Saint, 41.
" " " " *Jeudi Saint au Baptistère 59.-7170.
" VII, 37 et suiv. Mardi Saint, 14461.
" VII 47. VIII, 28 *7e Dimanche des Tentes, 17124.- *Or. 2291 (1).
" VII, 50-52 + VIII, 12-20, 7e Dimanche après l'Épiphanie, 14490.

Cette liste montre, à elle seule, la difficulté qu'il y a à chercher des passages isolés du saint Évangile, dans les manuscrits liturgiques. Le chapitre XVI de saint Marc, qui contient 20 versets, se trouve sectionné de 18 manières différentes, dans les documents que nous avons examinés, et nous n'avons pas épuisé la matière. Avec quelques loisirs de plus, il nous eût été facile d'allonger la liste. Mais, si cette variété de sectionnement crée des difficultés à ceux qui remontent aux sources, elle leur fournit aussi des arguments très solides pour défendre l'authenticité des passages attaqués ou suspectés, ainsi que nous le dirons plus tard.

VI.- Nous n'avons pas distingué les Rites dans la liste ci-

---

marqués d'un astérisque.

(1).- Le manuscrit Or. 2291 du Musée Britannique contenait primitivement la Section de l'Adultère, ainsi que nous le démontrerons plus tard. La section servait de leçon « pour les Matines du 7e » dimanche après les Tentes (ou de la Transfiguration) [illegible] [illegible].- C'est le seul manuscrit syrien à texte continu, dans lequel le célèbre passage de saint Jean ait obtenu une place. Du reste, nous reviendrons là-dessus plus tard.

dessus. D'ailleurs, ce n'est pas toujours chose facile que de bien marquer cette distinction, parce que les manuscrits ont souvent passé d'une main dans une autre et ont reçu ainsi des annotations très diverses. Il faudrait parcourir beaucoup de sources et les étudier de très près, pour arriver quelquefois à dire, sans crainte de se tromper : ceci appartient au rite Jacobite et ceci au rite Nestorien. Le Tableau suivant, dressé uniquement d'après des Lectionnaires ne contient que les indications dont nous sommes sûr. – Le premier chiffre indique le manuscrit et le second le feuillet, où la leçon se trouve.

« Distinction des rites « dans les autorités « qu'on vient de citer. »

Tableau indiquant les endroits où l'on peut rencontrer certains passages contestés, dans les Lectionnaires.(1)

St Marc.	Nestoriens.	Monophysites.
XVI, 2-20	Fête de St Georges, 7173/81	
" , 2-20	Dim. après l'Ascension, 7173/88 681/125. (Egerton)	
" , 2-8	. . . .	Pâques, à la Messe 7169/146b.
" , 1	. . . .	2e Mardi de Pâques, 7169/149.
" , 15-20	. . . .	Ascension, à la Messe, 7169/170.
" , 2-11	. . . .	Pâques nocturnes, 7170/148b.
" , 1-8	. . . .	Mardi de Pâques, 7170/155.
" , 9-18	. . . .	Mercredi après Pâques, 7170/157.
" , 9-20	. . . .	Pâques, Messe, 7171/103b. – 51/74.
" , 9-11	. . . .	7172/96.
" , 15-20	. . . .	Ascension, à Mâtines, 7172/106b.
" , 20b.	Fêtes des Évangiles. 681/25.	
St Luc XXII, 43-44	Vendredi Saint. 17923/31b, et tous les manuscrits que nous avons examinés	Vendredi Saint 1er nocturne. – Tous les manuscrits que nous avons vus, sans exception.
St Jean V, 3-4	Mi-Carême. Lundi. 7173/42. 681/59b.	6e Lundi de Carême, 7169/87b. Mercredi Saint, 7170/123. 3e Dimanche de Carême, 7171/48b.

St Jean VIII, 1-11	5e Dim. de Carême 7173/149	Jeudi Saint à Vêpres, 7169/122^b.
		28 Dimanche après Pâques 7169/122^b.
" VII,37-VIII,20	id (Egert.) 681/68	* Jeudi Saint au baptistère 7170/136^b – *59/105^b.
" VII,37-VIII,12	. . . .	Commémoraison des Docteurs, 7172/20^b.
I St Jean, V, 7.	. . . .	Fête de l'Epiphanie

VII.– Les Coptes et les Arméniens ont eu, eux aussi, un système de leçons, mais nous ne pouvons en parler, parce que nous les connaissons très imparfaitement. D'ailleurs, d'après ce que nous avons dit plus haut, il est moins nécessaire d'être initié à leur système qu'à celui des Syriens. La présence des sections Ammonio-Eusébiennes, dans presque tous les manuscrits Coptes et Arméniens, rend les recherches plus faciles que ne le feraient les numéros d'ordre des leçons elles-mêmes. « Sectionnements liturgiques des Coptes et des Arméniens. »

VIII.– Pour conclure ce que nous avions à dire des Leçons liturgiques, nous ne pouvons mieux faire que de choisir celles qu'on lit aux principales fêtes de l'année et de mettre en regard les uns des autres les systèmes adoptés dans les diverses églises orientales. Le Tableau ci-joint donnera une idée des ressemblances et des différences que présentent les Lectionnaires orientaux.(1)

---

(1).– Pour dresser le tableau ci-joint, nous nous sommes servis: pour les Nestoriens du manuscrit 7173 du Musée Britannique; pour les Jacobites du manuscrit Dawk. 50 de la Bodléienne à Oxford; pour les Melchites de la Version Hiérosolymitaine, que nous avons comparée avec plusieurs manuscrits représentant le même rite; et, pour les Coptes, de la table des leçons donnée par Paul de Lagarde, Orientalia, I, pages 6-12.– Voir Rosen et Forshall, Catalogus codicum orientalium Musei Britannici I, pages 45-51.– Cfr également p. 32-45.– Payne Smith, Catalogus codicum Syriacorum, p. 138-151.– On trouve, chez les Jacobites, une plus grande variété que chez aucune autre secte orientale. Dans le manuscrit 14490 du Musée Britannique, qui est un des plus anciens lectionnaires que l'on connaisse, (daté de l'an 1089). Voici quelles sont les leçons: 1º de Noël: Mathieu II, 1-12, Jean, I, 1-18 – 2º de l'Epiphanie: Math. III, 1-17.– Jean IV, 5-40^a.– Luc III, 1-22, plus Marc I, 1-11.– 3º de Pâques; Math. XXVIII, 1-20;– Luc XXIV, 1-12.– Jean XX, 1-18.– Marc XVI, 2-11.– 4º de l'Ascension: Luc XXIV, 36-53 (bis)– Marc XVI, 12-20.– 5º de la Pentecôte: Luc X, 38-42.– Luc XI, 47-54.– Jean XIV, 15-31.– Jean XV, 26 – XVI, 15.–

Leçons assignées aux cinq principales Fêtes.

		Nestoriens.	Jacobites.	Melchites.	Coptes.	Grecs.
Noël.	Vêpres.		J. I, 1-17.		L. III, 23-38.	V. II, 1-20
	Nocturnes.		L. II, 1-20		. . . .	
	Matines	L. II, 1-20	Mt. II, 1-12		J. I, 14-18.	Mt. I, 18-25
	Messe		Mt. I, 18-25		Mt. II, 1-12.	Mt. II, 1-12
Épiphanie	Vêpres		Mc. I, 1-11		Mt. III, 1-12	V. III, 1-18
	Nocturnes		J. IV, 3-30		. . . .	
	Matines	Mt. III, 1-17	Mt. III, 1-17		M. I, 1-11	Mc. I, 9b-11.
	Messe.		L. III, 15-28, 21-22		J. I, 18-34	Mt. III, 13-17.
Pâques	Vêpres	Mt. XXVII, 62-66	Mt. XXVIII	J. XX, 19-25	. . . .	J. XX, 19-25
	Nocturnes	Mt. XXVIII	L. XXIV, 1-12.		. . . .	
	Matines	L. XXIV, 1-12	J. XX, 1-18		Marc XVI, 2-8	
	Messe	J. XX, 1-18.	Mc. XVI, 2-8	J. I, 1-17.	J. XX, 1-18.	J. I, 1-17.
Ascension	Vêpres		L. XXIV, 36-53		. . . .	
	Nocturnes		J. III, 11-21		. . . .	
	Matines	L. XXIV, 36-53	L. XXIV, 36-53	Mc. XVI, 9-20	Mc. XVI, 12-20	Mc. XVI, 9-20
	Messe		Mc. XVI, 14-20	L. XXIV, 36-53	L. XXIV, 36-53	L. XXIV, 36-53
Pentecôte	Vêpres		J. XIV, 15-31	J. XIV, 15-31.	J. VII, 37-44.	
	Nocturnes	J. XIV, 15-17; 25-26;	(manque partout)	. . . .	. . . .	
	Matines	XV, 26 – XVI, 15	J. XV, 20 – XVI, 14	J. XX, 19-31	J. XIV, 26 – XV, 4.	J. XX, 19-23
	Messe		J. XV, 1-14	J. VII, 37-52; VIII, 12	J. XV, 26 – XVI, 16.	J. VII, 37-52; VIII, 12

IX. Pour être complets, il nous aurait fallu traiter encore plusieurs autres questions, qui touchent en partie à la Paléographie et en partie à l'histoire, mais qui rentrent toujours dans le domaine de la critique. Le temps ne nous permet pas de les examiner ; mais leur importance est relativement secondaire et il sera facile de suppléer à notre silence.

Nous terminerons donc ici la partie théorique de cette introduction à l'étude critique du Nouveau Testament. Toutefois, avant de finir, nous répondrons à une objection qu'on pourrait nous faire.

« Réponse à une objection qu'on pourrait faire. »

On nous demandera peut-être pourquoi nous sommes entrés dans tant de détails sur l'appareil critique qui accompagne les manuscrits du Nouveau Testament. Car, dira-t-on, il faut observer en tout les proportions et il semble que le sujet traité dans ce chapitre ne mérite pas la place que vous lui avez accordée.

Il nous est facile de répondre à cette objection ; ceux, d'ailleurs, qui s'occupent par goût ou par obligation d'études critiques nous reprocheront plutôt d'avoir été trop court que d'avoir été trop long. Voici, en tout cas, les divers motifs qui nous ont engagé à approfondir les questions soulevées dans ce chapitre.

1° Il est, d'abord, impossible de faire des recherches dans le Nouveau Testament sans connaître les divisions adoptées par les auteurs ecclésiastiques et par les copistes. Pour comprendre l'avantage que présentent ces divisions, il suffit de songer à la peine qu'on aurait, si on voulait chercher un passage dans un volume de quatre ou cinq cents pages, qui n'aurait, ni chapitres, ni versets. La première chose à faire, lorsqu'on veut exécuter des recherches originales, en remontant aux sources, c'est de se mettre au courant du sectionnement en usage dans les manuscrits que l'on examine : τίτλοι, sections Eusébiennes, Syriennes, Euthaliennes, Nestoriennes, Leçons ecclésiastiques, etc ; car, une fois qu'on possèdera le système on trouvera, en général, les mêmes passages aux mêmes endroits. C'est là un des plus grands services qu'Eusèbe a rendu à l'Église, en tournant l'attention des exégètes vers la question du sectionnement. Il a fallu, cependant, encore

« L'appareil décrit dans ce chapitre facilite les recherches. »

plus de mille ans pour arriver à découvrir la division en chapitres et en versets, qui nous paraît aujourd'hui si simple et si naturelle ! .

Tel est le premier avantage qu'on retirera d'une connaissance exacte du sectionnement adopté dans l'Évangile ; et dès lors il valait bien la peine d'insister un peu sur ce sujet. Les sections Eusébiennes ayant été adoptées par toutes les églises du monde, il n'est pas permis d'ignorer comment on peut s'en servir.

« Cet appareil sert à résoudre les problèmes « que soulèvent les « questions d'authenticité et de canonicité. »

2° Non seulement les sections aident les recherches, mais elles démontrent l'authenticité de certains passages disputés, ainsi qu'on le comprend facilement et que nous le montrerons plus tard. C'est, suivant le cas, un témoignage individuel, un témoignage collectif, un témoignage autorisé. Rien qu'en sachant que tel passage, aujourd'hui contesté, a reçu tel numéro d'ordre dans telle espèce de sectionnement, on sait ce que pensait Eusèbe, ce que pensait l'Église Arménienne, l'Église Copte ou l'Église Nestorienne. Il ne s'agit plus seulement de rendre les recherches plus ou moins faciles ; il s'agit de démontrer la canonicité de certains passages de la Bible. Or, à la simple inspection du sectionnement, on peut dire, lorsqu'on a approfondi le sujet, à quelle Église il a appartenu, à quelle Église il appartient encore ; s'il contient ou s'il ne contient pas tel passage controversé ; s'il a été rédigé avant ou après telle époque, etc ; et il est rare que l'examen démente ce premier jugement. On voit donc que le sujet a plus d'importance qu'on ne le croirait à première vue.

« C'est le meilleur instrument de critique « que nous ait légué « l'antiquité. »

3° Nous devons ajouter, en outre, que l'appareil dont nous venons de parler, constitue un des meilleurs instruments que la critique puisse employer pour étudier les questions relatives au Nouveau Testament. Les documents qui ont fait l'objet de ce chapitre : Synaxaires, Τίτλοι, Sections et Canons Eusébiens, Sections Euthaliennes, Sections liturgiques, Stichométrie, etc se contrôlent mutuellement et permettent souvent de corriger de graves erreurs. Quand l'un se tait l'autre parle, et le langage de l'un supplée au silence de l'autre. Lorsque les textes ont subi des al-

térations, il est rare qu'on ne puisse pas s'en assurer, au moyen de quelques-uns de ces instruments de critique et on arrive souvent à découvrir, où, quand, et dans quel but l'altération a été commise. Ce n'est donc pas du temps perdu que le temps employé à se mettre au courant de l'appareil que nous venons de décrire. On peut en tirer, dans ses études, un parti très avantageux pourvu qu'on sache s'en servir. C'est pourquoi il était nécessaire de l'étudier et de le faire connaître.

On n'appréciera jamais, en effet, comme il faut, les difficultés relatives au texte sacré, sans tenir compte des préoccupations, des pensées, des opinions de l'Église. Si le sanctuaire demeure fermé, la Bible demeurera close ou ne sera qu'un antre obscur; mais on ne pénétrera dans le sanctuaire et on ne comprendra ce qui s'y passe qu'à la condition de s'instruire sur ce que l'Église a fait pour sauvegarder les divines Écritures.

4°- Enfin un dernier motif nous a engagés à examiner un peu longuement cette matière. C'est qu'elle n'a jamais été jusqu'ici étudiée à fond et qu'il y a là dessus une série d'erreurs que les auteurs même les plus instruits vont reproduisant à la suite les uns des autres. Celui qui a le mieux traité la partie de ce chapitre qui a rapport aux travaux d'Eusèbe est incontestablement le Révérend W. John Burgon dans un appendice à son « Last Twelve verses of saint Mark, p 295-312 », mais il a laissé beaucoup de choses à dire et il a quelquefois soupçonné plutôt qu'exposé la vérité.

« Enfin ce sujet n'a pas été étudié à fond jusqu'ici. »

Nous avons donc tâché de déblayer un peu le terrain, en indiquant, dans leurs grandes lignes, les recherches qu'un travail original et approfondi devrait embrasser. Il ne faudrait pas moins d'un volume pour épuiser la matière.

Pièces Justificatives.

Nous avons déjà renvoyé, plus d'une fois, aux pièces justificatives dans les pages qui précèdent, de telle sorte qu'on en connaît, en partie au moins, la valeur et le contenu. Néanmoins il ne sera peut être pas inutile de rappeler les passages du cours que nous avons voulu éclaircir à l'aide des documents qui vont suivre. C'est pourquoi nous allons parcourir les pièces justificatives, page par page et numéro par numéro.

Page 1, numéro 1. – Fragment du travail massoréthique décrit pages 276-291. La reproduction de ce passage a été donnée en grec pages 279-280. Le manuscrit 64 de Paris est du Xe-XIe siècle, comme la plupart des autres manuscrits massoréthiques; c'est alors, d'ailleurs, que florissaient, chez les Syriens, les études destinées à conserver le texte. Le caractère est celui des manuscrits karkaphiens. Les voyelles ont, depuis longtemps, été décrites, soit par Wiseman (Horae Syriacae) soit par P. Martin (Tradition Karkaphienne - Syriens Orientaux et Occidentaux). Les points rouges indiquent la double prononciation des six lettres BGDKPT et constituent un des traits les plus caractéristiques de l'orthographe syrienne occidentale. On ne trouve jamais ces points rouges dans les manuscrits nestoriens, et il est rare que les manuscrits, en dehors de ceux qui contiennent la Massore, soient ainsi ponctués. – Il faut descendre aux XIIIe, XIVe, XVe siècles pour trouver des manuscrits bibliques ordinaires qui présentent régulièrement ces points rouges. La note placée entre les deux colonnes est une variante empruntée à la Version Héracléenne ([illegible] abrégé de [illegible]). Là où la Péchito lit [illegible], Thomas d'Harquel porte [illegible], forme qui n'est que la reproduction du grec στάσεις (Cf. Marc XV, 7). Au bas on lit: explicit Evangelium Marci. – Puis, après le signe qui marque la fin de l'Evangile, on trouve de nouveau: Praedicatio Lucae Evan-

gelistæ.

Page I, nº 2.— Travail massoréthique appliqué à l'édition de Thomas d'Harquel Ἰωσὴφ ὁ ἀπὸ Ἀριμαθαίας, εὐσχήμων βουλευτής. (Marc XV, 43).— προσκαλεσάμενος τὸν κεντυρίωνα (XV, 44).— Voir encore numéros 4 et 9.—

Page II, nº 3.— St Jean (VI 5b.–10a, b) d'après le cursif 269. Les stiques sont marqués par des croix rouges.— Voir pages 203–206).

Page II, nº 4.— St Luc XXII, 41–44 d'après la version Pechito analysée par les Massorèthes Karkaphiens.— ὡσεὶ λίθου βολήν (Luc XXII, 41).— Καὶ γενόμενος ἐν ἀγωνίᾳ ἐκτενέστερον προσηύχετο. ἐγένετο δὲ ὁ ἱδρὼς αὐτοῦ ὡσεὶ θρόμβοι αἵματος (Luc XXII, 44)

Ibid. et Page III, nº 5.— Version Cureton (Jean V, 45 – VI, 10 jusqu'à ποιήσατε). Les points rouges n'ont pas d'autre but que de marquer les stiques. Voir pages 204–207 et .

Page IV, nº 7.— Fragment d'un διὰ τεσσάρων de la Passion, à l'usage des Monophysites syriens.— Voir Revue des Questions Historiques, avril 1883, pages 374–376 et surtout le Tome IV des Analecta Sacra Spicilegio Solesmensi parata de son éminence le Cardinal Pitra, où nous avons donné la liste de tous les passages de l'Évangile que comprend les Διὰ τεσσάρων, en les rapprochant de celui de Tatien (Pages 483–486). Les quatre points rouges indiquent les changements d'Évangile. Les noms des Évangélistes sont écrits en rouge, à la marge. Voici les passages qui sont contenus dans le fac-simile que nous reproduisons:— Numéro 7: Mt. XXVII, 57: Ὀψίας δὲ γενομένης.— Mc. XV, 42: ἐπεὶ ἦν παρασκευή.— Mt. 57: ἦλθεν ἄνθρωπος πλούσιος.— Mc. 43: Ἰωσὴφ ὁ ἀπὸ Ἀριμαθαίας.— L. XXIII, 51: πόλεως τῶν Ἰουδαίων.— L. 50: ἀνὴρ ἀγαθὸς καὶ δίκαιος.— Mc. 43: εὐσχήμων Βουλευτής.— Mt. 57: ὅς, etc.— J. XIX, 38: κεκρυμμένος δὲ διὰ τὸν φόβον τῶν Ἰουδαίων. L. 51: οὗτος κ.τ.λ.— Mc. 43c.

Ibid, nº 8.— Énumération des stiques d'après les Massorèthes Karkaphiens: „ Paul: 6479 (stiques).— L'Évangile tout entier: 9963 (stiques).— Tout le Nouveau Testament contient 2055 » stiques.„— Voir pages 221–223.—

Ibid, nº 6 et 9.— Analyse de la Version Philoxéno-Héracléenne

faite par les Massorèthes Karkaphiens. — St Luc XXII, 44. ὡσεὶ θρόμβοι αἵματος καταβαίνοντες ἐπὶ τὴν γῆν. — Luc XXIII, 8: καὶ ἤλπιζέ τι σημεῖον ἰδεῖν ὑπ αὐτοῦ γινόμενον. — Luc XXIII, 14 — προσηνέγκατέ μοι τὸν ἄνθρωπον τοῦτον ὡς ἀποστρέφοντα τὸν λαόν. — Ibid. 56. — ὑποστρέψασαι δὲ ἡτοίμασαν ἀρώματα καὶ μύρα καὶ τὸ μὲν σάββατον ἡσύχασαν κατὰ τὴν ἐντολήν. — XXIV, 5: καὶ κλινουσῶν τὸ πρόσωπον εἰς τὴν γῆν. — 11. — Καὶ ἐφάνησαν ἐνώπιον αὐτῶν ὡσεὶ λῆρος τὰ ῥήματα αὐτῶν. — 13. — Ἧ ὄνομα Ἐμμαούς. — 18 Ὧ ὄνομα Κλεόπας. — 28. — Καὶ ἤγγισαν εἰς τὴν κώμην οὗ ἐπορεύοντο· καὶ αὐτὸς προσεποιεῖτο πορρώτερω πορεύεσθαι. — 32. — Οὐχὶ ἡ καρδία ἡμῶν καιομένη ἦν ἐν ἡμῖν. —

Ibid. numéro 10. — Autre fragment du Διὰ τεσσάρων Jacobite de la Passion rédigé suivant la Version Philoxéno-Héracléenne. Ce fragment contient les passages suivants : St Mathieu XXVI, 42 : γενεθήτω τὸ θέλημά σου. — Luc XXII, 43-44 — Marc XIV, 40ª καὶ ὑποστρέψας. — Luc XXII, 45 ἐλθὼν κ.τ.λ. — Marc XIV, 40ᵇ ἦσαν κ.τ.λ. — Voir Analecta sacra, page 484.

Page V, numéro 11. — Ce fac simile reproduit, d'après Miniscalchi, une page de la Version Hiérosolymitaine, mais le fac-simile de Miniscalchi est inexact et notre copie n'est pas bien réussie. — Voir pages 257-259.

Page VI, numéro 12. — L'Ὑπόθεσις de saint Marc d'après le Cursif numéro 7, avec l'addition finale, qui a été supprimée dans plusieurs manuscrits.

Ibid. numéro 13. — Fragment de l'Évangile de St Luc XXII, 37, à partir de τέλος jusques à 42 inclusivement. Dans la marge de gauche, on aperçoit les Sections Ammonio-Eusébiennes, avec les chiffres des canons sanscrits : σοη, σοθ/ϛ, σπ/ϛ, σπα/α, σπβ/α. Dans le texte, après καὶ (XXII, 39), on lit ἀρχ (voir pages 427-432) et la Rubrique placée à la marge, à droite : τῇ Γ τῆς τυροφάγου ὑπέρβαινε « Καὶ » ἄρξαι· ἐξελθὼν ὁ Ἰησοῦς ἐπορεύθη κατὰ τὸ ἔθος. On omettait donc « καὶ », dans la leçon du mardi avant la Quinquagésime, et c'est ce qui a lieu dans l'Évangé-

liaire (Édition de Rome, page 107).– Après le verset 39 on lit dans le texte : τέλος τῆς ϛ̄ τῆς τυροφάγου, c'est-à-dire, que nous avons là un cas d'enjambement (Voir pages 428-429). Le verset 39 terminait la leçon du lundi et commençait celle du mardi avant la Quinquagésime.

La Rubrique du bas est ainsi conçue : ἕως ὧδε ἀνάγνωθι κατὰ τὴν Γ̄ τῆς τυροφάγου. Ὑπέρβηθι τὸ σπτ κεφάλαιον μόνον καὶ πάλιν ἀνάγνωθι. « Lisez jusqu'ici le mardi du Tyrophage. « Passez la section 283e toute seule. » Nous avons là un exemple d'Hyperbase (voir pages 431-432).

Page VII, numéros 14 et 15.– Fragment, d'après le cursif, numéro 7, de St Mathieu XXVI, 32-42 jusques à ἐαν, avec la rubrique suivante intercalée après XXVI, 39 : Ἀναγίνωσκε ἕως ὧδε κατὰ τὴν μεγάλην πέμπτην καὶ κατάλιπε ταύτην τὴν περικοπήν· Καὶ ἄπελθε εἰς τὸ τοῦ λουκᾶ σπτ κεφάλαιον, ἤγουν ὤφθη δὲ αὐτῷ ἄγγελος κυρίου. ἀναγνοὺς δὲ ἕως τοῦ καὶ ἀναστὰς ἀπὸ τῆς προσευχῆς, ἐλθὲ πάλιν ὧδε καὶ ἄρξαι ὅθεν κατέλιπες ὥστε εἶναι τὸν εἱρμὸν· Καὶ ἀναστὰς ἀπὸ τῆς προσευχῆς ἔρχεται πρὸς τοὺς μαθητὰς ὑπεξηρημένου τοῦ καὶ.

Page VII, numéro 16.– Fragment de St Luc, d'après le cursif 7. St Luc XXII, 43-45.– Ce passage est précédé de cette rubrique : τοῦτο τὸ σπτ κεφάλαιον ἀνάγνωθι κατὰ τὴν ἁγίαν καὶ μεγάλην ε̄ διὰ μέσου τοῦ Ματθαίου. Après le verset 44, vient la rubrique : ἕως ὧδε ὑπέρβηθι κατὰ τὴν Γ̄ τοῦ τυροφάγου. Πάλιν ἀνάγνωθι ἐν τῷ· « ἀλλὰ τὸ σὸν γενέσθω. » τὸ ἀναστὰς.– Après προσευχῆς (verset 45), on trouve la rubrique : ἕως ὧδε ἀναγίνωσκε κατὰ τὴν μεγάλην Ε̄. στράφηθι πάλιν εἰς τὸν Ματθαῖον ὅπου ἀφηκας.

« Lisez la section 283e (St Luc XXII, 43-44), la Sainte » et grande férie cinquième, au milieu (de sections de Mathieu...

« Passez jusqu'ici (à partir de XXII, 43.), la férie IIIe » du Tyrophage.– Lisez de nouveau, en reliant à ἀλλὰ τὸ » σὸν γενέσθω (ce qui suit, à savoir) Ἀναστὰς (κ.τ.λ.)

« Lisez jusqu'ici le jour de la Grande férie cinquième, et
» revenez ensuite à Mathieu, là où vous vous êtes arrêté. »

Nous avons observé plusieurs fois que le Συναξάριον, quelle que soit sa forme, n'est que la réunion au commencement ou à la fin du volume des rubriques et des notes liturgiques consignées aux marges ou éparses dans le texte. On peut déjà en être pleinement convaincu. Cependant, pour bien graver dans les esprits cette vérité, nous allons citer la partie du Synaxaire du même cursif (numéro 7), qui a rapport à la leçon liturgique de la Messe du Jeudi Saint. Nous rapporterons simplement le texte original, sans le traduire.

f° 10, a. – Τῇ ἁγίᾳ καὶ μεγάλῃ πέμπτῃ, εἰς τὴν λειτουργίαν, ματθαίου κεφάλαιον σοδ (274 = XXVI, 2): εἶπεν ὁ κς καὶ ἀνάγνωθι ἕως τοῦ. « ὀψίας δὲ γενομένης ἀνεκεῖτο μετὰ τῶν δώδεκα (XXVI, 20) κατάλιπε τὴν περικοπὴν καὶ ἄπελθε εἰς τὸ κατὰ ιω ριδ (114 = St Jean = XIII, 1b). « Εἰδὼς δὲ ὁ ις. » Καὶ ἀνάγνωθι τὴν ὅλην ὑπόθεσιν τοῦ νιπτῆρος ἕως τοῦ « μακάριοί ἐστε ἐὰν ποιῆτε ταῦτα (Ibid. 17). πάλιν ἐλθὲ ὅπου κατέλιπες, καὶ τὸ κεφάλαιον τοῦτο εἰπέ. καὶ ἀναγίνωσκε καθ' εἱρμὸν ἕως τοῦ « Πλὴν οὐχ' ὡς ἐγὼ θέλω ἀλλ' ὡς σύ (Matth. XXVI, 39). Εἶτα πάλιν ἄπελθε εἰς τὸ τοῦ λουκᾶ σπγ κεφ. « ὤφθη δὲ αὐτῷ (St Luc XXII, 43-43) » Καὶ ἀναγίνωσκε ἕως τοῦ. « Καὶ ἀναστὰς ἀπὸ τῆς προσευχῆς » (St Luc XXII, 45) ἐλθὲ πάλιν ὧδε καὶ ἄρξαι ὅθεν κατέλιπες ὥστε εἶναι τὸν εἱρμὸν τοῦτον. « Καὶ ἀναστὰς ἀπὸ (f. 10b) τῆς προσευχῆς (St Luc XXII, 45a) ἔρχεται πρὸς τοὺς μαθητὰς (St Mathieu XXVI, 40). ὑπεξῃρημένου τοῦ « καὶ » τέλος . . » καὶ παρέδωκαν αὐτὸν Ποντίῳ πιλάτῳ τῷ ἡγεμόνι (St Math. XXVII, 2)

« Si on consultait également le Synaxaire du cursif n° 7 en d'autres endroits, on y trouverait substantiellement les rubriques qui sont répandues dans tout le volume, par exemple, au folio 13, a, des prescriptions relatives à St Marc XVI, 9-20 (Ascension) et à

St Jean VII, 53–VIII, 11 (Pentecôte) etc., etc..

Le rapprochement de ces rubriques est, à lui seul, une démonstration. Nous n'aurions eu qu'à extraire celle qu'on lit dans le même manuscrit, avant St Jean XIII, 2 b (folio 173 a), pour montrer jusqu'à l'évidence, que le „Synaxaire n'est pas autre „chose que la collection, en un seul endroit et dans un ordre sys-„tématique, des Rubriques éparses dans le volume.„ Afin, d'ailleurs, qu'on n'en doute pas, nous allons extraire la Rubrique, relative au morceau de St Jean (XIII, 1 b – 17 a) qu'on insère après St Mathieu XXVI, 20 a. Voici donc cette Rubrique: Ἡ τοῦ ὅλου Νιπτῆρος ὑπόθεσις ἀναγινώσκεται ἐν τῷ εὐαγγελίῳ τῆς λειτουργίας τῆς ἁγίας καὶ μεγάλης πέμπτης διὰ μέσου τοῦ Ματθαίου. (f. 173 a, lignes 4 à 6).

Sur la marge à gauche, dans la page VII, on aperçoit les Sections Ammonio-Eusébiennes avec les chiffres des canons souscrits: $\frac{\sigma\pi\theta}{\alpha}$, $\frac{\sigma\digamma}{\varsigma}$, $\frac{\sigma\digamma\alpha}{\alpha}$, $\frac{\sigma\digamma\beta}{\varsigma}$, $\frac{\sigma\digamma\gamma}{\delta}$, $\frac{\sigma\digamma\delta}{\alpha}$, $\frac{\sigma\digamma\epsilon}{\alpha}$, $\frac{\sigma\digamma\varsigma}{\beta}$, $\frac{\sigma\digamma\zeta}{\delta}$, $\frac{\sigma\digamma}{\varsigma}$ (St Mathieu, Sections 289 à 298). – $\frac{\sigma\pi\gamma}{\iota}$ (St Luc $\frac{283}{X}$). – Voir pages 576-601.

Page VIII, numéro 16. – Fragment de saint Jean (VIII, 44, b – VIII, 6) présentant le commencement de la section de la femme adultère précédée (VII, 53) de cette rubrique: Ἕως ὧδε ἀνάγνωθι κατὰ τὴν Ν. Ὑπέρβηθι τὴν ὅλην ὑπόθεσιν τῆς μοιχαλίδος καὶ πάλιν ἀνάγνωθι.

Ibid., numéro 17. – Fragment du Synaxaire relatif aux Évangiles de la Veille et du Jour de l'Ascension. Τῇ Δ, ιω. κεφάλαιον ρη. Εἶπεν ὁ Κς πρὸς τοὺς ἐληλυθότας πρὸς αὐτὸν Ἰουδαίους· Ἕως τὸ φῶς ἔχετε, πιστεύετε εἰς τὸ φῶς. τέλος. Οὐ γὰρ ἦλθον ἵνα κρίνω τὸν κόσμον ἀλλ' ἵνα σώσω τὸν κόσμον.

Τῇ Ε τῆς ἀναλήψεως εἰς τὸν ὄρθρον· Μ̄ρ· κεφάλαιον σλδ (234 = XVI, 9)· Ἀναστὰς ὁ ΙC πρωῒ πρώτῃ σαββάτου; τέλος· Διὰ τῶν ἐπακολουθούντων σημείων· Ἀμήν.

Ibid. numéro 18. – Fragment du Synaxaire relatif aux Évangiles du jour de la Pentecôte. Τῇ Ν (2e ligne en

noir). Ἐκ κατὰ Ἰω̄ εὐαγγελίου, κεφάλαιον π̄ς̄ (86 = Jean VII, 37, etc). Τῇ ἐσχάτῃ ἡμέρᾳ τῆς ἑορτῆς ἕως τοῦ προφήτης ἐκ τῆς Γαλιλαίας οὐκ ἐγήγερται. Καὶ ὑπέρβαινε τὴν τῆς μοιχαλίδος ὑπόθεσιν. Ἀνάγνωθι· Πάλιν οὖν ὁ Ἰς̄ ἐλάλησεν λέγων. Τέλος· Οὐ μὴ περιπατήσῃ ἐν τῇ σκοτίᾳ, ἀλλ' ἕξει τὸ φῶς τῆς ζωῆς.

On voit dans les pages VI, VII, VIII, de quelle manière sont disposées les lettres majuscules dont nous avons parlé dans une note (page 673).

Page IX, numéro 19. – Fac-simile d'une page d'un Ménée Melchite, faisant partie de l'Office de saint Jean l'Évangéliste. Tout est singulier dans la littérature Melchite. Écriture, orthographe, consonnes, voyelles etc, tout présente des caractères tranchés qui font une place à part aux monuments appartenant à cette fraction de la race Syrienne. Nous ne connaissons pas un seul auteur qui ait même essayé de faire la moindre monographie sur ce sujet. On n'en trouverait peut être nulle part autant que nous en avons dit (pages 237-276), et cependant c'est bien peu de chose.

Page X, numéro 20. – Fragment du cursif 267, contenant St Jean VIII, 2b-7a. – Après VIII, 2, on lit écrit à l'encre rouge: ἀρχ. Τῷ καιρῷ ἐκείνῳ ce qui est le commencement de la section de l'Adultère, telle qu'on la lit ordinairement dans les Évangéliaires. Mais il faut remarquer ici 1o qu'on a supprimé, dans le texte, πρὸς αὐτὸν (VIII, 3) et cependant le cursif 267 contient un texte continu (p. 388). 2o qu'à la place du pronom αὐτὸν on a suppléé l'antécédent πρὸς τὸν Ἰησοῦν (p. 122-124), comme cela a lieu dans les Évangéliaires proprement dits. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces mots sont écrits dans le texte même et ne s'en distinguent pas. Nous saisissons donc sur le fait une de ces nombreuses altérations que l'usage liturgique a introduites dans l'original; et c'est pourquoi les Évangiles, à texte continu mais adaptés à l'usage liturgique, méritent d'occuper une place à part dans les études relati-

vés au Nouveau Testament (Voir pages 475-480). Enfin 3°, il faut remarquer que les mots πρὸς τὸν Ἰησοῦν n'occupent pas exactement la place de πρὸς αὐτὸν. — Il y a donc là : suppression, substitution et transposition.

La Rubrique d'en haut nous apprend qu'on lit cette section (Jean VIII, 3-11) le Jour de la fête de Sainte Théodora (11 Septembre) et celle d'en bas qu'elle est encore usitée pour les Pénitentes (εἰς διαφόρους μνήμας).

La Rubrique placée sur la marge à gauche Κη (28) marque la place qu'occupe cette leçon parmi celles de St Jean. (Voir pages 670-674).

Page XI, numéro 21. — Fragment de St Marc (XVI, 4b-8) d'après le cursif 267. — Après XVI, 8, on trouve la Rubrique τέ (voir marge d'en bas ε̄ τ̄ τ̄ Β), qui indique la fin de l'ἑωθινὸν ἀναστάσιμον deuxième et ἀρ. Τῷ καιρῷ ἐκείνῳ qui marque le commencement du troisième ἑωθινόν. — La Rubrique placée dans la marge d'en haut (Μ, Μ ἑωθινὸν Γ εἰς τὸν ὄρθρον τῆς ἀναλήψεως) nous apprend qu'on lisait le troisième ἑωθινὸν ἀναστάσιμον à Mâtines, le jour de l'Ascension (Voir numéro 17, page VIII). Sur la marge à droite, on aperçoit les numéros des sections Ammonio-Eusébiennes $\frac{\text{σλβ}}{\varepsilon}$, $\frac{\text{σλγ}}{\varsigma}$ et celui de la leçon οα (71).

Page XII, numéro 22. — Commencement de l'Ἑωθινὸν Γ. Dans le texte, après Ἀναστὰς δὲ, on a suppléé ὁ ΙΣ (Cfr. Marc XVI, 9) ; mais quelque correcteur, se rappelant que c'était là une addition, a écrit de nouveau ce mot au-dessus, à l'encre rouge, afin de protester contre la confusion qui était déjà en train de se faire. (Voir pages 459-460).

Ibid. numéro 23. — Fragment de Synaxaire d'après le cursif 300 (Voir pages 533-554). — Il est peu d'Evangéliaires — qui, de Pâques à la Pentecôte, ne contiennent les leçons des jours de la semaine, aussi bien que celles des samedis et des dimanches ; mais une bonne moitié ne présente, pour le reste de l'année, que les σαββατοκυριακαί. En d'autres termes,

l'Évangéliaire est complet pour saint Jean, incomplet pour St Mathieu, St Luc et saint Marc. Quelquefois il est arrivé que les copistes, après avoir terminé les Évangéliaires par σαββατοκυριακαὶ, ont repris les évangiles des jours de la semaine, afin de compléter leur volume. Tel est le cas, par exemple, dans l'Évangéliaire 91 (Paris 318). (Voir pages 419-422).

Page XIII, numéro 24.— Fragment de saint Luc XXI, 33^b– XXII, 4, $^{a-b}$.– Les versets XXI, 34-38 forment la section Ammonio-Eusébienne $\frac{295}{X}$. La section $\frac{296}{1}$ comprend le verset XXII, 1; la section $\frac{297}{1}$ le verset XXII, 2; la section $\frac{298}{9}$ le verset XXII, 3. a-b; la section $\frac{299}{1}$ le verset XXII, 3^c et 4. Ces sections appartiennent au système Syrien (voir pages 590-592) et sont marquées suivant la méthode usitée parmi les chrétiens orientaux (voir pages 594-595). En bas Harmonie ad Mentem Eusebii, suivant le système Syrien (Voir pages 596-597) Luc, Mathieu, Marc et Jean.

Dans la marge à gauche, ܩܨܐ ܫ = Explicit lectio centesima nonagesima prima, après XXI, 38.– Dans la marge à droite : ܩܨܒ ܪ = incipit lectio centesima nonagesima secunda. Dans le texte : « Leçon pour (la férie) cinquième de la semaine, (jour du) mystère (de l'Eucharistie).– Voir pages 674-675).

Page XIV, numéro 25.— Fragment de St Marc XVI, 15^d– 8^{ab}; XVI, 11-14^a) d'après le curieux manuscrit 14456 du Musée Britannique. Version Pechito et, malgré cela, Sections Ammonio-Eusébiennes et Harmonie ad Mentem Eusebii, conforme au système Philoxéno-Héracléen ou Grec. Marc, Luc, Jean Mathieu.– Voir pages 596-597.

Les sections sont placées sur les marges, en dehors du texte.– Voir pages 594-595.

Ibid. numéro 26.— Fragment de St Marc (XVI, 11^a– 16^b.) d'après le célèbre manuscrit 157 du Musée Britannique – Sections dans le texte même.– Canon Postérieur.– Dans le manuscrit même le numéro de la section est au cinabre ; le

chiffre de la section est écrit en encre bleue. — Harmonie ad Mentem Eusebii d'après le Système Syrien proprement dit : Marc, Mathieu, Luc, Jean. — Voir pages 596-597.

Page XV, numéro 27. — St Luc V, 38e – VI, 1a, d'après le cursif 267. — Après V, 39 on lit : ΤΕ qui indique la fin d'une leçon. Les mots ἐγένετο δὲ ἐν σαββάτῳ δευτεροπρώτῳ sont enclavés entre ΤΕ et ἀρχ ce qui indique qu'ils étaient omis complètement, dans le sectionnement liturgique (Voir pages 427-428). Ces mots, par lesquels commençait la leçon liturgique (τῷ καιρῷ ἐκείνῳ ἐπορεύετο ὁ ις τοῖς σάββασιν sont écrits dans le texte. On voit, par suite, comment il était facile à un copiste ignorant de confondre tous les textes et de commettre de graves altérations, sous prétexte de faire des corrections —. Qu'on fasse, en effet, disparaître la couleur de l'encre et les quatre ou cinq lignes, que nous citons, présenteront un pêle-mêle qui demandera toute la science d'un critique expérimenté, pour être débrouillé.

Ibid. numéro 28. — Fragment de saint Luc (XXII, 42e-45a), d'après le cursif 267. — Après XXII, 42, on trouve dans le texte, la sigle : Ὑ εἰς τὴν Γ, qui signifie : « Passez ce qui suit la férie troisième. » — Quelle est la férie troisième dont il est ici question ? — C'est ce que les fidèles au courant des traditions de l'Église grecque n'avaient pas de peine à savoir et ce que nous pouvons nous-même découvrir, avec un peu de bonne volonté (voir pages VI, VII, numéros 13 et 16). — Il s'agit évidemment du mardi du Tyrophage.

La Rubrique placée à la marge nous dit : ἄρξαι τῇ μεγάλῃ Ε, c'est-à-dire, commencez ici (le jour de) la grande férie, cinquième (voir page VII, Rubriques des numéros 15 et 16)

Après le verset 44 la Rubrique du texte, complétée par celle de la marge, nous apprend que l'Hyperbase (Ὑ, voir page 429-434) cessait ici et qu'on reprenait au verset 45, le mardi du Tyrophage. —

Après τῆς προσευχῆς (verset 45a) la sigle du texte Ὑ complétée par celle de la marge Ὑ εἰς (τὸν ματθαῖον), τῇ

μεγάλη Ε, nous ordonne de reprendre (dans l'Evangile de St Mathieu), le jour de la grande férie cinquième. – (Voir page VII, numéro 16).

Ibid. numéro 29. – Fragment du Psaume CXI, d'après le manuscrit 43 de Paris. – Tous les Stiques sont marqués par des points rouges. Toutes les fois que la lettre στίχαγος se trouve commencer une ligne, elle est majuscule. – (Voir pages 619-622).

Page XVI, numéro 30. – Fragment de saint Luc (XXII, 43-45 ab), d'après le cursif 300. – Les Rubriques du haut ἄρξαι et ἄρξαι εἰς μεγάλην Ε ont été expliquées déjà pages VI, 13; VII, 15, 16; XV, 28.

Dans le texte, nous lisons, après le verset 44, la sigle: Ϋ; mais elle est mal placée, d'après ce que nous avons déjà dit (pages VI, 13; VII, 15, 16; XV, 28). Cette sigle devrait être une ligne plus bas, après προσευχῆς. La sigle de la marge, Ϋ εἰς Ματθαῖον κεφάλαιον ϹϞϚ, nous apprend un détail que nous n'avons pas encore rencontré, à savoir, qu'il fallait reprendre en saint Mathieu, à la section 296, ce qui est vrai. Il y manque cependant un détail: ἐπεξηγημένου τοῦ α καὶ" (Voir VII, 15).

Mais cette omission s'explique, parce que nous n'avons ici qu'un embryon de rubrique. D'ailleurs, c'est le cas de se rappeler le proverbe: Intelligenti pauca. Pour des gens qui étaient au courant des choses de l'Église grecque, ces signes, qui nous embarrassent et qui sont quelquefois si mal compris, suffisaient pleinement.

Les rubriques $\overline{κα}$ à côté de ἄρξαι, $\overline{κβ}$, $\overline{κγ}$, placées entre les lignes, sont des numéros d'ordre qui renvoient aux scholies marginales. Le cursif 300 appartient, en effet, à la catégorie de manuscrits qui ont un commentaire en regard du texte. Ce sont des notes de ce genre que Montfaucon a prises pour des numéros de stiques. (Voir pages 665).

Ibid. numéro 31. — Fragment de St. Luc (IX, 36-40) d'après Wa, oncial composé de deux feuillets cotés 179 et 180, dans l'Évangéliaire 88 (Colbertinus 3715, Regius $\frac{2466}{3-1}$, aujourd'hui 314).

Dans la colonne d'en bas, avant St Luc IX, 35, on lit la Rubrique : Cα Ḣ τῷ καιρῷ ἐκείνῳ, par où nous voyons que le 8e samedi de Saint Luc (voir page 421) la leçon liturgique commençait en cet endroit, ainsi qu'elle le fait aujourd'hui. De plus les lettres, écrites en rouge entre les lignes, nous apprennent qu'au lieu de lire καθελθόντων αὐτῶν on lisait καθέλτοντι τῷ Ἰησοῦ. C'est pourquoi on a écrit τι τῷ ΙΥ au dessus de καθελτόντων.

Les autres signes appartiennent à la notation musicale.

Ce qui donne une certaine importance à l'oncial Wa, c'est qu'il nous fournit un des plus anciens exemples de l'adaptation d'un manuscrit à l'usage liturgique. Cet oncial semble être du VIIIe siècle (1).

---

(1). — Le premier feuillet, le feuillet 179 contient St Luc IX, 35 à partir de ἀκούετε jusqu'à 48 exclusivement ; le feuillet 180 contient St Luc X, 12, à partir de [Ιεροσολυ]μοις jusqu'à ᾧ ἐὰν βούληται ὁ υἱός. — Il y a quelques accents et une certaine notation musicale, mais elle est moins complète que dans le Campianus (M). Ces deux feuillets portent les sections Ammonio-Eusébiennes en noir et les canons souscrits en rouge. Au recto du feuillet 179 on lit, en haut, le τίτλος : περὶ Σεληνιαζομένου et au verso : περὶ διαλογιζομεν (sic) τίς μείζων. — Après τοῦ θεοῦ (verset 43a), on a mis un point rouge et écrit en vermillon, τέλο. Ce mot est de la même main que tout le reste. — On recommence ensuite à la ligne : Πάντων, avec la section Ammonio-Eusébienne $\frac{\rho\alpha}{\beta}$ ($\frac{101}{II}$). — Au commencement de la Section Ammonio-Eusébienne $\frac{\rho\iota\varsigma}{\theta}$ ($\frac{116}{1}$), dans un espace laissé vide, on lit la sigle suivante écrite à l'encre rouge : Μη: ΝΟΙΝΒΡΙΩ. Η ΤΩ ΑΣΩΜΑΤΩ:, c'est-à-dire : Le 8 du mois de Novembre (pour la fête) des (êtres) incorporels, ou

Page XVII, numéro 32. — Nous donnons dans cette page le même passage du Nouveau Testament, à savoir St Jean V, 1 —, d'après divers manuscrits présentant une ponctuation stichométrique ou musicale.

Page XVIII, numéro 33. — On trouvera en cet endroit le récit de la discussion à laquelle donna lieu, vers l'an 500, la célèbre insertion de St Jean XIX, 34, après Saint Mathieu, XXVII, 49. Discussion à laquelle nous avons fait allusion pages 466-470 et que nous avons racontée sommairement dans la Revue des Questions historiques d'avril 1883, pages 383-387 (pages 39-43, du tirage à part).

Assemani n'a donné que les premières lignes de cet intéressant récit de Sévère, dans sa Bibliotheca Orientalis, Tome II, pages 81-82. Nous avons cherché à compléter la citation du grand orientaliste, mais les manuscrits de Paris, de Londres et d'Oxford ne permettent pas de combler la lacune. La lettre de Sévère d'Antioche, d'où est extrait

---

des Anges. Immédiatement après, vient le passage de l'Evangile de saint Luc, qui a, dans le cursif numéro 7, ces curieuses rubriques, que nous avons rapportées plus haut (page 424, en note). En tête, on lit : Ευαγγέλιον εἰς (ο κγ ἱεραρ (= ὁσίους καὶ ἱεράρχας ?) — Evangile pour les Saints et les Iérarques, et, en effet, ce passage de saint Luc figurait dans la section destinée à plusieurs fêtes de Saints. On y lit les mots : στραφεὶς πρὸς τοὺς μαθητὰς εἶπεν, que plusieurs critiques considèrent comme une addition liturgique (page 456, 1°. b); mais quelque leçon devrait commencer à πάντα μοι παρεδόθη (verset, 23 b); car il y a entre les lignes, au dessus de Πάντα, une note à l'encre rouge, qui malheureusement est illisible, à l'heure qu'il est. C'est du reste, ce qui avait lieu, ainsi que nous le savons très bien. Trois ou quatre leçons liturgiques commencent à cet endroit (voir page 424). —

le passage en question (Livre IX, lettre 26), ne figure pas dans cette remarquable collection épistolaire qui nous est parvenue avec les manuscrits de Nitrie (Ms. Addit., 12181, 14600) et qu'il serait très utile de publier en entier. Le grand ouvrage de Pierre le Jeune, Patriarche d'Antioche, contre Damien, où nous a été conservé cet extrait de Sévère, existe presque en entier dans les quatre manuscrits du Musée Britannique 7191, 7192, 14591, 14603; mais il présente une lacune en cet endroit. Nous avions oublié enfin de consulter le manuscrit vatican dans le dernier voyage que nous avons fait à Rome. Heureusement qu'un de nos amis a bien voulu, à notre demande, examiner le manuscrit vatican 107 (folios 118 b, 2 - 120, a, 1) et nous envoyer le passage tout entier. Nous prions le révérend Père A. Cisca d'agréer tous nos remerciements.

Cet extrait de Sévère d'Antioche (+ 535) est intéressant à plusieurs titres :

1° D'abord, l'auteur parle des canons d'Eusèbe et le raisonnement qu'il fait confirme tout ce que nous avons dit sur l'emploi qu'on peut en faire. Ce n'est pas aujourd'hui seulement qu'on s'est aperçu qu'ils constituaient un excellent instrument de critique. Sévère le savait comme nous et il s'en servait lorsque l'occasion le demandait. —

2° Sévère ne parle pas du Διὰ τεσσάρων de Tatien et n'attribue pas l'insertion en question à ce livre. Il garde un silence complet là-dessus et ne connaît rien qui ressemble à la Scholie du Cursif 72 (Harléien 5647).

Nous devons ajouter que le Διὰ τεσσάρων de Tatien ne fait point l'insertion de St Jean XIX, 34 après St Mathieu XXVII, 49, si nous pouvons nous fier à la traduction arabe de cet ouvrage. Les textes se succèdent de la manière suivante dans la version arabe du livre de Tatien : Mathieu XXVII, 49. – Luc XXIII, 34a, 46a – Jean XIX, 30b. – Mathieu XXVII, 51-54a. – Luc XXIII, 47b. – Math. XXVII, 54b. – Luc XXIII, 48. Jean XIX, 31-37. (Voir Analecta sacra Spicilegio Solesmensi parata Tome IV, page 487.).

C'est à peu près l'ordre qu'on suit encore dans l'Évangéliaire Nestorien : (Voir page 20, numéro 35)

Voici la traduction intégrale du récit que nous devons à Sévère d'Antioche et dont nous publions plus loin l'original.

« Que Notre Seigneur et Dieu Jésus-Christ eut eu le côté percé » d'un coup de lance donné par un soldat, après qu'il eût rendu » l'Esprit, et qu'il soit miraculeusement sorti du trou fait par la » lance du sang et de l'eau, c'est ce que le divin Évangéliste Jean » a raconté ; mais personne en dehors de lui, n'a écrit sur ce fait. » On a donc fait manifestement violence à l'Évangile de Mathieu, » quand on y a inséré ce qui est en contradiction avec le contexte ; car » on fait percer le côté par la lance du soldat et au Sauveur on lui » fait ensuite rendre l'esprit. »

Ce sujet fut examiné avec beaucoup de soin lorsque ma Petitesse se trouvait à Constantinople à l'époque de la controverse suscitée par Macedonius autrefois archevêque de la même cité. On produisit un évangile de Mathieu magnifiquement écrit qu'on conservait honorablement dans le palais impérial et qu'on disait avoir été découvert, sous Zénon — Honorée soit sa mémoire ! — à Chypre, sur le corps de saint Barnabé, le compagnon des voyages de saint Paul et le prédicateur du divin Évangile. Or, lorsqu'on eût ouvert cet Évangile de Mathieu, on constata qu'il ne contenait point cette altération et cette histoire du soldat et de la lance. (1)

Je ne sais, ni comment, ni pourquoi saint Jean, évêque de la cité impériale, et l'admirable Cyrille, évêque d'Alexandrie, au lieu d'examiner les textes, les ont conservés dans les deux évangélistes, sans faire attention qu'il y avait contradiction. Peut-être cela est-il arrivé pour qu'on sût que ces docteurs, tout en écrivant sous l'opération de l'Esprit Saint et tout en étant aussi au-dessus de nous que le ciel est au-dessus de la terre, n'en étaient pas cependant moins hommes ; qu'ils laissaient à Dieu le privilège qu'il a seul

---

(1).— Assemani (Biblioth. Orient. Tome II, page 81) a publié tout ce qui précède.

de tout savoir et qu'il y a dans les événements quelque chose d'ineffable qu'on ne connaît point sans une révélation complète. C'est ainsi que Samuel, qui cependant voyait de son œil prophétique tout ce qui devait arriver, ne voyait point Saül, Saül qui était néanmoins présent au milieu de l'assemblée d'Israël. Dieu voulait, en effet, instruire par là ses serviteurs et leur apprendre à aimer l'humilité. C'est pourquoi le Livre divin s'exprime ainsi : « Samuel demanda au Seigneur : « Si cet homme vient ici .... » et le Seigneur lui répondit : « Cet homme est là, caché au milieu des bagages et Samuel courant tira » (Saül) de cet endroit. » De même encore, lorsque le fils de la Sulamite mourut et que celle-ci, éplorée comme une mère qui a perdu son fils bien aimé, étant venue trouver Elisée tomba aux pieds du Prophète de Dieu, Giézi voulut la repousser, mais le Serviteur de Dieu s'inclinant avec amour et compassion lui dit : « Laissez-la » faire, car son âme est dans l'amertume, et le Seigneur ne m'en » a point fait connaître la cause (IV Rois, IV, 27).

Il faut savoir, d'ailleurs, qu'Eusèbe de Césarée surnommé Pamphile, l'auteur des Canons Evangéliques qui a rivalisé de zèle avec ses devanciers, a écrit sur cette question et qu'il était parfaitement au courant de cette controverse, en tout cas beaucoup mieux que ses collègues. Or, il a placé dans le canon X^e^ qui est affecté à ce que chaque Evangéliste a dit en particulier, la section relative au soldat et à la lance, affirmant par là que Jean a seul parlé de ce fait, ce que nous aussi nous reconnaissons être parfaitement exact. Ce n'est pas pour faire la guerre à nos pères (1) que nous pensons ainsi — à Dieu ne plaise ! — mais c'est pour exalter les Evangélistes. Il ne faut, en effet, admettre dans les Evangiles que ce qui est digne d'eux, afin que Jésus, le Dieu qui a parlé en eux, soit loué en toutes choses, « lui dans lequel sont renfermés les trésors cachés de la Sagesse et de la Science », comme parle (S^t^) Paul (2).

---

(1). — St Chrysostome et St Cyrille.

(2). — Aux Colossiens, II, 3.

Nous savons, d'ailleurs, que Saint Jean, évêque de Constantinople, dans le commentaire qu'il a composé sur l'Évangile de Mathieu, examine aussi l'addition dont nous parlons et fait quelques observations qui sont conformes à la vérité. Il s'exprime ainsi : « Mais un autre s'approchant lui perça le cô-
» té avec une lance. Or, qu'y-a-t-il de plus impie, de plus
» contraire à toute loi et à toute vertu ! Car enfin, ils poussent la
» barbarie jusqu'à s'acharner sur un corps mort. Mais voyez-
» vous, comment leur rage contribue à notre salut. En effet,
» le coup de lance nous ouvre une source de vie (1). » Il n'y a là dedans rien qui ne convienne à un homme qui marche sur les traces de l'Évangéliste saint Jean. St Jean Chrysostome qualifie de mort le corps du Sauveur, parceque, une fois que Jésus eût rendu l'esprit, un soldat le perça et en fit sourdre une source de salut comme s'exprime le docteur et évêque Jean. Pour ce qui est de l'addition qu'on a faite dans l'Évangéliste Mathieu, personne, parmi les anciens commentateurs qui ont écrit, n'en a parlé : ni Origènes, qui a minutieusement discuté les questions semblables, bien qu'il ait erré dans les choses touchant à la foi de l'Église, ni Didyme, ni aucun autre commentateur n'a écrit là-dessus.

Page XIX, numéro 34. — Nous citons l'original du commencement de l'homélie 94e de Sévère dont nous avons donné la traduction page 442-443.

Page XX, numéro 35. — Nous avons groupé quelques témoignages relatifs à Lucien. Le premier est anonyme. Il est em-

---

(1).— St Chrysostôme, Homélie 88. — Patrologie Grecque LVIII, col. 776. — Τί γένοιτ' ἂν τούτων παρανομώτερον, τί δὲ θηριωδέστερον, οἳ μέχρι τοσούτου τὴν ἑαυτῶν μανίαν ἐξέτειναν καὶ εἰς νεκρὸν σῶμα λοιπὸν ὑβρίζοντες; μετὰ γὰρ τὴν πληγὴν αἱ πηγαὶ τῆς σωτηρίας ἡμῶν ἐκεῖθεν ἀνέβλυσαν. Ὁ δὲ Ἰησοῦς, κράξας φωνῇ μεγάλῃ κ. τ. λ.

prunté au manuscrit syriaque (Hexaplaire) 27 de Paris – Voir la traduction, page 384, en note.–

Le second est tiré du manuscrit vatican 457 (f° 2, a), qui contient les ouvrages de Mar Ischou-Iiab, évêque de Hadeth (voir pages 99-100).

Page XXI, numéro 36.– On trouvera là la partie du Synaxaire relative à la Semaine Sainte et au temps qui va de Pâques à la Pentecôte. 1°. Evangéliaire grec, 2° Epistolaire grec.– 3°. Evangéliaire nestorien.– Nous avons renoncé à publier le Synaxaire en entier. Les fragments que nous citons donnent une idée de l'ensemble et suffisent pour atteindre le but que nous nous proposons. Si, du reste, les pages qui précèdent venaient à être publiées, nous donnerions ces synaxaires en entier. Le Synaxaire nestorien a été pris dans le manuscrit Egerton 681 du Musée Britannique. Nous donnons aussi le Διὰ τεσσάρων de la Passion d'après le manuscrit 17923. Les deux manuscrits, le manuscrit Egerton 681 et le ms additionnel 17923 diffèrent un peu l'un de l'autre en cet endroit, ainsi qu'on s'en apercevra en faisant la comparaison des deux textes. A l'heure où le Διὰ τεσσάρων de Tatien est l'objet de vives discussions, on aimera peut-être à consulter les Διὰ τεσσάρων de la Passion usités dans l'Eglise nestorienne et à les comparer, soit avec la version Arabe du Διὰ τεσσάρων publiée par le Père A. Ciasca, soit avec le Διὰ τεσσάρων usité chez les Chrétiens Jacobites (Voir Analecta sacra Spicilegio Solesmensi parata, tome IV, pages 465–488) (1).

Nous avons démontré ailleurs (Revue des Questions Historiques, Avril 1883, pages 367–368 – pages 22-26 du tirage à part)

---

(1).– Monsieur le docteur Hoerning du Musée Britannique a bien voulu se charger de faire revoir les notes que nous avions prises sur les deux manuscrits. Le Révérend John Dobie, Vicaire à l'Eglise de Park Church, Glasgow, a exécuté, à sa demande ce travail minutieux et pénible. Nous les prions d'agréer, tous les deux, nos remerciements.

que toutes les sections liturgiques construites sur le plan du Διὰ τεσσάρων de Tatien étaient appelées ܡܟܢܫܬܐ, ܡܟܢܫܐ, rassemblées, et jamais au contraire ܡܚܠܛܐ mêlés, mélangées, excepté par Denys Bar-Tsalibi et par Bar Hébreus. — Les Διὰ τεσσάρων Jacobites de la Passion sont généralement précédés de ce titre : « Leçons de „la Pâque et de la Passion salutaire rassemblées des quatre évangélistes, „ suivant la Recension (de la Version Philoxénienne faite par Tho„mas) d'Harquel. » (1) Ou dit quelquefois plus simplement, en parlant de leçons du même genre : « Elles sont rassemblées : ܡܟܢܫܢ. — Pour des centaines de fois que nous avons rencontré cette expression, nous n'avons pas vu une seule fois le terme ܡܚܠܛܐ. (2)

De plus, les leçons de la Passion, construites sur le plan du Διὰ τεσσάρων ou extraites du Διὰ τεσσάρων ; ces leçons, disons-nous, ont fini par être réunies dans un volume qui, lui aussi, a pris le nom de ܡܟܢܫܐ. Dans le synaxaire du manuscrit 3 de la Laurentienne à Florence, nous avons trouvé cette note à l'article du Jeudi Saint (f 2, b, 2) : « Les leçons des matines de la „férie cinquième, du Vendredi et du Rogalo (complies) du samedi, „ nous les avons écrites dans le M'kan'cho, ܡܟܢܫܐ, office par

---

(1). — Manuscrit vatican 268, f° 165, b. — Cfr. Évangéliaire Barberini VI, 32. — [illegible] — Cfr. Mss 18714, f° 133, a. — 7166, f° 202 b, etc., etc.

(2). — Dans le manuscrit syriaque 289, dont la Bibliothèque nationale a fait récemment l'acquisition, on lit au f° 148, a, 2 [illegible] Leçon rassemblée de chaque jour. — Au f° 126, pour la fête de la Vierge, on lit ce titre : [illegible] — Nous avons trouvé ces leçons rassemblées par Mar Micaël le Patriarche ( ). Ces leçons ne sont pas cependant en forme de Διὰ τεσσάρων, comme celles de la Passion. — Dans ce cas on veut dire que Mar Micaël, un des grands liturgistes syriens, a fait l'office en question.

office, convenablement et avec beaucoup plus d'ordre." (1) Il n'était pas possible, en effet, de dresser une table des passages qu'on avait groupés ensemble pour former ces leçons. Il était beaucoup plus simple de transcrire ces leçons, en entier, à une époque surtout où on ne se servait d'aucun sectionnement analogue à celui de nos versets et demi versets.

Nous nous sommes suffisamment étendus ailleurs sur cette forme de l'Evangéliaire oriental et sur la nécessité qu'il y a pour la critique biblique d'en tenir compte, pour pouvoir nous dispenser d'en dire davantage, en ce moment. Nous aurons, d'ailleurs, occasion de revenir plus tard, sur ce sujet et on verra que les progrès réels de la critique du Nouveau Testament dépendent, en grande partie, de l'observation exacte et minutieuse des faits qui se rattachent au Lectionnaire ecclésiastique

Enfin, nous profiterons des notes que nous ajoutons ici pour compléter les listes que nous avons données, pages 132 et 159-160 sur les manuscrits syriens.

Monsieur R. L. Bensly de Cambridge a eu la complaisance de nous envoyer quelques détails sur les manuscrits que possède la Bibliothèque de cette grande Université anglaise. –

1º. Pechito. – 1 (OO. I, 1,2) – 2 volumes en parchemin, apportés de Travancore, en 1806, par le docteur Buchanan. – Trois colonnes à la page. – Ancien et Nouveau Testament. – Τίτλοι (68, 48, 83, 19). – Canons d'Eusèbe – Sections Ammonio-Eusébiennes (système syrien : 426, 290, 402, 271). – Harmonie ad mentem Eusebii, au bas des pages. – St Luc XXII, 17–18 et St Jean VII, 53 – VIII, 11, sont omis. – XIe ou XIIe siècle. –

2º. (Add. mo 1167) – Volume en papier – Cantique des Cantiques et 4 Evangiles. – Ecrit dans l'Inde – Sectionnement nestorien (pages 672-674). – Mêmes lacunes. – Ce manuscrit est évidemment nestorien.

3º (OO, 1, 25). Evangiles et Actes – Ressemble au précédent.

4º (J.T. 2.15). Actes et Epîtres (catholiques et St Paul). – Daté de 1525. Synaxaire.

(1) [Syriac text] (Ms 3 de Florence f° 2, b, 2).

5° (OO. 1. 21) - Actes et Apocalypse (Voir pages 133-134). Les Actes sont divisés en 25 chapitres. - ms moderne.

6° (OO. 1. 31). - Actes et Épîtres (3 et 14). - ms moderne.

7° (Add. 272). - Fragments des Évangiles, du 16e siècle. - Matth. 74, (Leçons) St Marc (40 L.). - Voir pages 677-678.

8° (OO. 1. 17). Lectionnaire : Épîtres et Évangiles.

II°. Version Philoxéno - Héracléenne. -

1° (Add. 1903) - 4 Évangiles copiés par Petermann sur un ms daté de l'an 1210. - τίτλοι et sections Ammonio - Eusébiennes suivant le système grec (68, 48, 83, 19 - 360, 240, 348, 232).

2° (Add. 1700) - Le Nouveau Testament en entier, moins l'Apocalypse - Volume en parchemin daté de l'an 1170, possédé autrefois par M. Jules Mohl. - τίτλοι et sections Ammonio - Eusébiennes - Système grec - Ce manuscrit contient aussi les Épîtres de St Clément aux Corinthiens, dans la seule version syrienne que l'on connaisse.

Table des Matières.

1

Ms. Paris 64, f. 152, a, 1, 2.—

2

Ibid. f. 168, b, 2,

3

Ms, Paris, Sug. 74.

curs. f, 269.
f° 17, 160

Ms. Paris, 64 f° 156, a, 1.

4

Addit. 14451 _. Version Cureton
Jean V, 45 - VI, 9.

7

Ms. 31 Paris f. 126, a, 1.

Ms. P. 64 f. 170, a, 1.

8

Ms. Paris 64, f. 214, b. 2.

9

Ms P, 64, f. 170, a, 1.

10

Ms. 31 Paris f. 119, a, 2.

Ms. Vatican XIX. —

S. Math. XXVII, 33–42, a.

12 ὑπόθεσις εἰς τὸ κατὰ Μάρκον ἅγιον εὐαγγέλιον

Κατὰ Μάρκον τὸ εὐαγγέλιον ἐπιγέγραπται, ἐπειδὴ αὐ-
τὸς Μάρκος ὁ μαθητὴς Πέτρου καὶ συνέκδημος
Παύλου, συνεγράψατο τοῦτο· διηγεῖται δὲ ἐξ
ἀρχῆς, λέγων ἀρχὴν εἶναι τοῦ εὐαγγελίου τὸ
Ἰωάννου κήρυγμα καὶ βάπτισμα· λαβὼν τὴν μαρτυρίαν
παρὰ Ἡσαΐου τοῦ προφήτου· σημαίνει δὲ καὶ αὐ-
τὸς ὅτι ἐπειράσθη ἐν τῷ ὄρει· οὐ καταλέγει δὲ τοὺς
πειρασμούς· ἀπαγγέλλει δὲ τὴν ἐκλογὴν τῶν μα-
θητῶν· καὶ σημεῖα καὶ τέρατα γενόμενα· τήν τε
τοῦ μυστηρίου παράδοσιν· καὶ τέλος ὅτι παρε-
δόθη Πιλάτῳ· καὶ ἐσταυρώθη τῷ σώματι· καὶ οἱ
μὲν στρατιῶται διεμερίσαντο τὰ ἱμάτια αὐτοῦ
τὸ δὲ σῶμα τεθὲν ἐν μνημείῳ· ἠγέρθη ἐν τῇ τρί-
τῃ ἡμέρᾳ· καὶ τοῦτο ταῖς γυναιξὶν ὁ καταβὰς
ἄγγελος ἀπήγγειλεν· ἵνα καὶ αὗται ἀπαγγείλωσι
τοῖς μαθηταῖς· καὶ ὅτι ἐφάνη πρῶτον Μαρί-
ᾳ τῇ Μαγδαληνῇ· καὶ ἀνελήφθη εἰς τὸν οὐρανόν· καὶ
ἐκάθισεν ἐκ δεξιῶν τοῦ θεοῦ ⁘ ἰστέον ὅτι τὸ
κατὰ Μάρκον εὐαγγέλιον ὑπηγορεύθη ὑπὸ Πέτρου
ἐν Ῥώμῃ· ἐποιήσατο δὲ τὴν ἀρχήν, ἀπὸ τοῦ προ-
φητικοῦ λόγου τοῦ ἐξ ὕψους ἐπιόντος τῷ Ἡσαΐᾳ·
τὴν πτερωτικὴν εἰκόνα τοῦ εὐαγγελίου δηλῶν·
⁘ τὸ κατὰ Μάρκον εὐαγγέλιον ἐξεδόθη μετὰ χρό-
νους δέκα τῆς Χριστοῦ ἀναλήψεως +

τέλος ἔχει· οἱ δὲ εἶπον· Κύριε ἰδοὺ μάχαιραι ὧδε
δύο· ὁ δὲ εἶπεν αὐτοῖς· ἱκανόν ἐστι· καὶ ἐξελ-
θὼν ἐπορεύθη κατὰ τὸ ἔθος εἰς τὸ ὄρος τῶν ἐλαιῶν·
ἠκολούθησαν δὲ αὐτῷ καὶ οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ·
γενόμενος δὲ ἐπὶ τοῦ τόπου· εἶπεν αὐτοῖς· προ-
σεύχεσθε μὴ εἰσελθεῖν εἰς πειρασμόν· καὶ αὐτὸς
ἀπεσπάσθη ἀπ' αὐτῶν ὡσεὶ λίθου βολήν· καὶ
θεὶς τὰ γόνατα προσηύχετο λέγων· πάτερ εἰ
βούλει παρενεγκεῖν τὸ ποτήριον τοῦτο ἀπ' ἐμοῦ·
πλὴν μὴ τὸ θέλημά μου ἀλλὰ τὸ σὸν γενέσθω·

Ms. de Paris, 71, f° 69, a. (avant f° 7)

δὲ τὸ ἐγερθῆναί με προάξω ὑμᾶς εἰς τὴν γαλιλαίαν.
Ἀποκριθεὶς δὲ ὁ πέτρος, εἶπεν αὐτῷ· εἰ πάντες σκαν 14
δαλισθήσονται ἐν σοί, ἐγὼ δὲ οὐδέποτε σκανδαλισθή
σομαι. ἔφη αὐτῷ ὁ ι̅ς̅· ἀμὴν λέγω σοι ὅτι ἐν ταύτῃ τῇ
νυκτὶ πρὶν ἀλέκτορα φωνῆσαι. τρὶς ἀπαρνήσῃ με.
λέγει αὐτῷ ὁ πέτρος· κἂν δέῃ με σὺν σοὶ ἀποθανεῖν.
οὐ μή σε ἀπαρνήσωμαι. ὁμοίως δὲ καὶ πάντες οἱ μα
θηταὶ εἶπον. τότε ἔρχεται μετ' αὐτῶν ὁ ι̅ς̅. εἰς χω
ρίον λεγόμενον γεθσημανῆ· καὶ λέγει τοῖς μαθηταῖς αὐτοῦ
καθίσατε αὐτοῦ ἕως οὗ ἀπελθὼν προσεύξωμαι ἐκεῖ
Καὶ παραλαβὼν τὸν πέτρον καὶ τοὺς δύο υἱοὺς ζεβε
δαίου, ἤρξατο λυπεῖσθαι καὶ ἀδημονεῖν. τότε λέ
γει αὐτοῖς ὁ ι̅ς̅· περίλυπός ἐστιν ἡ ψυχή μου ἕως θανά
του· μείνατε ὧδε καὶ γρηγορεῖτε μετ' ἐμοῦ. Καὶ προ
σελθὼν μικρόν. ἔπεσεν ἐπὶ πρόσωπον αὐτοῦ προσευ
χόμενος καὶ λέγων· πάτερ μου εἰ δυνατόν ἐστι. παρελ
θέτω ἀπ' ἐμοῦ τὸ ποτήριον τοῦτο· πλὴν οὐχ ὡς
ἐγὼ θέλω ἀλλ' ὡς σύ· ὑπαγορευτέα ἕως ὧδε κατὰ τὴν ματθαίου 15
περικοπὴν κατάλειπε αὐτὴν τὴν περικοπήν· καὶ ἀπελθὲ εἰς τὸν λουκᾶν
ὤφθη δὲ αὐτῷ ἄγγελος· ὑπαγορεῦσαι δὲ ἕως τοῦ. καὶ ἀναστὰς ἀπὸ τῆς
προσευχῆς. ἐλθὲ πάλιν ὧδε καὶ ἄρξαι ὅθεν κατέλιπες ὡς ...
καὶ ἀναστὰς ἀπὸ τῆς προσευχῆς ἔρχεται πρὸς τοὺς μαθητάς ...
Καὶ ἔρχεται πρὸς τοὺς μαθητὰς καὶ εὑρίσκει αὐτοὺς
καθεύδοντας καὶ λέγει τῷ πέτρῳ· οὕτως· οὐκ ἰσχύ
σατε μίαν ὥραν γρηγορῆσαι μετ' ἐμοῦ· γρηγορεῖτε καὶ
προσεύχεσθε ἵνα μὴ εἰσέλθητε εἰς πειρασμόν· τὸ
μὲν πνεῦμα πρόθυμον ἡ δὲ σὰρξ ἀσθενής. πάλιν
ἐκ δευτέρου ἀπελθὼν προσηύξατο λέγων πάτερ μου
εἰ οὐ δύναται τοῦτο τὸ ποτήριον παρελθεῖν ἀπ' ἐμοῦ
τοῦτο τὸ ... ἐν μαίνων ... τῇ ... μεγάλῃ ... μα ...
Ὤφθη δὲ αὐτῷ ἄγγελος ἀπ' οὐρανοῦ ἐνισχύων αὐτόν. καὶ
γενόμενος ἐν ἀγωνίᾳ ἐκτενέστερον προσηύχετο 16
ἐγένετο δὲ ὁ ἱδρὼς αὐτοῦ. ὡσεὶ θρόμβοι αἵματος
καταβαίνοντες ἐπὶ τὴν γῆν· ἕως ...
ῥοφα ... ἐν τῷ ...
Καὶ ἀναστὰς ἀπὸ τῆς προσευχῆς. ...
... στραφῆθε πάλιν εἰς τὸν ματθαῖον ὅπου ἀφῆκας
ἐλθὼν πρὸς τοὺς μαθητὰς εὗρεν αὐτοὺς κοιμωμέ

16 ἐπ' αὐτόν· ἀλλ' οὐδεὶς ἐπέβαλεν ἐπ' αὐτὸν τὰς χεῖρας
Ἦλθον οὖν οἱ ὑπηρέται πρὸς τοὺς ἀρχιερεῖς καὶ φα-
ρισαίους καὶ εἶπον αὐτοῖς ἐκεῖνοι· διατί οὐκ ἠγά-
γετε αὐτόν· ἀπεκρίθησαν οἱ ὑπηρέται· οὐδέποτε
οὕτως ἐλάλησεν ἄνθρωπος, ὡς οὗτος ὁ ἄνθρωπος· ἀπεκρίθη-
σαν οὖν αὐτοῖς οἱ φαρισαῖοι· μὴ καὶ ὑμεῖς πεπλά-
νησθε· μή τις ἐκ τῶν ἀρχόντων ἐπίστευσεν εἰς
αὐτὸν ἢ ἐκ τῶν φαρισαίων· ἀλλ' ὁ ὄχλος οὗτος
ὁ μὴ γινώσκων τὸν νόμον ἐπικατάρατοί εἰσι·
Λέγει Νικόδημος πρὸς αὐτοὺς ὁ ἐλθὼν νυκτὸς
πρὸς αὐτὸν εἷς ὢν ἐξ αὐτῶν· μὴ ὁ νόμος ἡμῶν
κρίνει τὸν ἄνθρωπον ἐὰν μὴ ἀκούσῃ παρ' αὐτοῦ πρό-
τερον καὶ γνῷ τί ποιεῖ· ἀπεκρίθησαν καὶ εἶπον
αὐτῷ· μὴ καὶ σὺ ἐκ τῆς Γαλιλαίας εἶ· ἐρεύνησον
καὶ ἴδε ὅτι προφήτης ἐκ τῆς Γαλιλαίας οὐκ ἐγή-
γερται· [illegible]
[illegible]. Καὶ ἐπορεύθη ἕκαστος
εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ· Ἰησοῦς δὲ ἐπορεύθη εἰς τὸ ὄρος
τῶν ἐλαιῶν· ὄρθρου δὲ πάλιν παρεγένετο εἰς τὸ
ἱερόν· καὶ πᾶς ὁ λαὸς ἤρχετο καὶ καθίσας ἐδίδα-
σκεν αὐτούς· ἄγουσι δὲ οἱ γραμματεῖς καὶ οἱ φαρι-
σαῖοι πρὸς αὐτὸν γυναῖκα ἐν μοιχείᾳ κατειλημ-
μένην· καὶ στήσαντες αὐτὴν ἐν μέσῳ λέγουσιν
αὐτῷ· διδάσκαλε αὕτη ἡ γυνὴ κατείληπται ἐπ-
αυτοφώρῳ μοιχευομένη· καὶ ἐν τῷ νόμῳ μω-
ϋσῆς ἐνετείλατο τὰς τοιαύτας λιθάζειν·
σὺ οὖν τί λέγεις· τοῦτο δὲ ἔλεγον πειράζοντες
αὐτὸν ἵνα ἔχωσι κατηγορεῖν αὐτοῦ· ὁ δὲ Ἰησοῦς
κάτω κύψας τῷ δακτύλῳ ἔγραφεν εἰς τὴν γῆν.

71, f. 163, β.

71, f.° 163, α.

[illegible] ἐν Ἰωάννῃ [illegible] *71, f.° 13, α*
17 [illegible]
[illegible] ἐπακολουθοῦν [illegible]

[illegible]
[illegible] ἐκ τῆς Γαλιλαίας οὐκ ἐγήγερται [illegible] *71, f.° 13, β*
18 [illegible] αὐτοῖς [illegible] ἐλάλησε [illegible] οὐ μὴ
περιπατήσῃ ἐν τῇ σκοτίᾳ ἀλλ' ἕξει τὸ φῶς τῆς ζωῆς· + +

19 ܘܨܠܐ ܕܢܬܠ ܫܝܢܐ ܐܝܟ ܕܒܡܫܝܚܐ . ܕܡܫܒܚ ܒܪܗ
ܘܥܡ ܟܠܗܝܢ ܐܘ ܡܪܢ ܐܠܗܐ . ܘܠܐ ܬܥܠܢ ܘܢܥܒܕ ܠܟ ܐܘܕܝܬܐ .
ܠܟܠܗ ܡܫܠܡܢܐ ܡܫܝܚܐ ܕܠܟ . ܒܫܡܟ ܐܝܬܘܗܝ ܟܠ
ܚܝܘܬܐ ܡܫܒܚܝܢ * ܒܟܠܗܘܢ ܝܘܡܝ ܚܝܝܢ ܘܐܘ
ܡܪܢ ܐܠܗܐ . ܟܕ ܗܘ ܐܒܐ ܕܠܟ . ܒܡܫܝܚܐ ܕܝܠܟ
ܐܒܢܐ . ܠܟܠܗ ܐܢܫܐ ܗܢܐ ܒܚܝܘ . ܒܡܥܒܪܢܘܬܗ
ܠܒܢܝܢܫܐ . ܒܚܝܠܐ ܕܝܠܟ ܡܪܝܐ *
ܡܢ ܐܘ ܚܝܐ ܡܫܝܚܐ ܡܫܒܚܐ ܠܟܠ ܚܝܐ . ܘܠܐ ܬܬܠܠ ܘ
ܐܘ ܡܪܢ ܐܠܗܐ . ܕܠܐ ܟܕ ܘܗܘܐ ܒܫܘܒܚܐ ܐܝܟ . ܡܪܝܐ ܝܫܘܥ
ܕܝܠܟ ܕܒܢܝܢܫܐ ܡܫܠܡܢܐ ܡܩܒܠ ܐܢܬ ܠܚܘܒܟ ܒܪܢܫܐ
ܘ ܚܝܐ * ܐܘ ܡܪܢ ܕܐܠܗܐ . ܒܡܫܝܚܘܬܐ . ܒܠܡܕ ܚܝܐ
ܘܡܫܝܚܐ . ܘܡܢ ܐܘ ܚܝܐ ܡܫܒܚܐ ܐܘܡܢܘܬܐ ܘܡܪܢ ܠܟ :
ܠܫܡܟ ܟܠ ܐܢܫ ܡܫܒܚ ܐܚܪܢܐ ܡܫܠܡܢܐ ܘܡܫܝܚܐ
ܕܒܚܝܠܟ ܡܫܒܚ ܒܪܢܫܐ . ܘܒܟܠܗܝܢ . ܠܚܝܐ ܕܝܠܟ
ܘܠܟ ܒܝܬ ܗܘ ܢܫܒܚ ܒܟܠܗ . ܐܘ ܡܫܝܚܐ ܡܠܟܐ ܕܟܠ
ܐܠܗܐ ܡܪܢ ܐܝܟ ܡܪܢ ܫܘܒܚܐ ܠܟ ܒܟܠܢ *
ܘܡܪܢ ܐܠܗܐ . ܐܒܘܢ ܕܠܐ ܬܒܥܐ . ܘܡܢ ܕܒܪܢܫܐ ܒܡܫܝܚܐ
ܘܡܪܢ ܗܘ . ܟܕ ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ . ܘܡܫܒܚ ܐܝܟ ܠܡܫܝܚܐ
ܚܝܐ ܕܠܟ . ܕܡܫܒܚ ܒܚܝܠܐ ܕܝܠܟ ܐܠܗܐ ܕܟܠ ܒܪܝܬܐ
ܐܘ ܡܫܒܚܐ ܕܡܫܝܚܐ * ܐܠܗܐ ܐܒܘܢ ܘܡܢ ܡܪܝܐ .
ܕܡܫܝܚܐ ܡܠܟܐ ܡܪܢ ܐܠܗ . ܘܐܒܐ ܡܫܝܚܐ ܘܡܪܢ

Fête de S^t. Jean l'Evang.?

Ms. 133, f° 101, b. — 26

ἰω· τῆ ὁσίο...

20 ἱερόν· καὶ πᾶς ὁ λαὸς ἤρχετο
πρὸς αὐτόν· καὶ καθίσας, ἐδί
δασκεν αὐτούς· ἀρ· τοῦ η̄, ,βκ̄·
κη Ἄγουσι δὲ· πρὸς τὸν ἰν̄ οἱ γραμμα
ι τεῖς καὶ οἱ φαρισαῖοι γυναῖκα
ἐπὶ μοιχείᾳ κατειλημμένην·
καὶ στήσαντες αὐτὴν ἐν τῷ μέ
σῳ, εἶπον αὐτῷ· διδάσκα
λε, ταύτην εὕρομεν ἐπαυτο
φόρῳ μοιχευομένην· ἐν δὲ
τῷ νόμῳ μωϋσῆς ἡμῖν ἐνε
τείλατο τὰς τοιαύτας λιθά
ζειν· σὺ οὖν τί λέγεις περὶ αὐτῆς·
τοῦτο δὲ ἔλεγον, πειράζοντες
αὐτόν, ἵνα ἔχωσι κατηγορίαν
κατ' αὐτοῦ· ὁ δὲ ἰσ̄ κάτω κύψας,
τῷ δακτύλῳ ἔγραφεν εἰς τὴν
γῆν· ὡς δὲ ἐπέμενον ἐρωτῶ
ντες αὐτόν, ἀνακύψας, εἶ

Paris 69 f° 343,b

τμ

[illegible] *Cursif 267, f° 343,b.*

…ἀποκεκύλισται ὁ λίθος· ἦν γὰρ μέ-
γας σφόδρα. καὶ εἰσελθοῦσαι
εἰς τὸ μνημεῖον, εἶδον νεανίσκον
καθήμενον ἐν τοῖς δεξιοῖς περι-
βεβλημένον στολὴν λευκήν·
καὶ ἐξεθαμβήθησαν· ὁ δὲ λέγει
αὐταῖς· μὴ ἐκθαμβεῖσθε· ἰν
ζητεῖτε τὸν ναζαρηνὸν τὸν ἐ-
σταυρωμένον· ἠγέρθη οὐκ ἔστιν
ὧδε· ἴδε ὁ τόπος ὅπου ἔθη-
καν αὐτόν· ἀλλ᾽ ὑπάγετε εἴπα-
τε τοῖς μαθηταῖς αὐτοῦ καὶ
τῷ πέτρῳ· ὅτι προάγει ὑμᾶς
εἰς τὴν γαλιλαίαν· ἐκεῖ αὐτὸν
ὄψεσθε καθὼς εἶπεν ὑμῖν·
καὶ ἐξελθοῦσαι ἔφυγον ἀπὸ
τοῦ μνημείου· εἶχε δὲ αὐτὰς
τρόμος καὶ ἔκστασις· καὶ οὐ-
δενὶ οὐδὲν εἶπον· ἐφοβοῦντο
γάρ:

Cursif 267, f° 191, a.

Paris 69, f°

22

Cursif 267
F° 191, b. –
Paris 69.

Cursif 300
F° 3, a.

(Ms. Paris 186)

23.

24

Ms. de Paris 37, f. 91, b.

Ms. 14456. f° 72, a. 1-2

26

Ms. 7157 du Musée Britan-
-nique, f° 47, a, 1.

σάββατον·

τηρουνται· Καὶ οὐδεὶς πιὼν πα- 27.
λαιὸν, εὐθέως θέλει νέον· λέγει
γὰρ ὁ παλαιὸς χρηστότερός ἐ-
στιν· τέλος· Ἐγένετο δὲ ἐν σαββάτῳ
δευτεροπρώτῳ· τῷ καιρῷ ἐκείνῳ
ἐν τοῖς σάββασι διὰ
τῶν σπορίμων· διαπορεύεσθαι αὐ-

28

29

XLIII f° 150, a.

Par. 69, ...

Cursif 267, 296, a.

29.

30

Paris 186

cursif 300, f° 203, b, 2.

31

St Luc, IX, 36-40.

W? 314, f° 179, a.

St Jean, chapitre V, 1–7.

Evang. 2 (Mo. 283) f° 17b, 1	Evang. 64 (Mo. 281), f° 11, a, 2	Evang. 72 (290) f° onciaux	Evang. 13 (31 Colbert) f° 30, a, 1.
ανεβη ο Ιησους εις Ιεροσολυ-	ανεβη ο Ιησους εις Ιεροσολυ-	ανεβη ο Ιησους εις Ιεροσολυ-	ανεβη ο Ιησους εις Ιεροσολυ-
μα + Εστι δε εν τοις Ιερυ-	μα + Εστι δε εν τοις Ιεροσο-	μα + Εστι δε εν τοις Ιεροσο-	μα + Εστι δε εν τοις Ιερο-
σολυμοις επι τη προβατικη +	λυμοις · επι τη προβατικη	λυμοις · επι τη προβατικη κο-	σολυμοις επι τη προβατι-
κολυμβηθρα · η επιλεγο-	κολυμβηθρα · η επιλεγομε-	λυμβηθρα · η επιλεγομενη	κη κολυμβηθρα · η επιλε-
μενη Εβραιστι Βηθεσδα ·	νη Εβραιστι Βηθεσδα · πεν-	Εβραϊστι Βηθεσδα · πεντε	γομενη Εβραιστι Βηθεσδα
πεντε στοας εχουσα + Εν	τε στοας εχουσα + Εν	στοας εχουσα + Εν ταυταις	πεντε στοας εχουσα + Εν
Ταυταις · κατεκειτο πλη-	ταυταις κατεκειτο · πλη-	κατεκειτο · πληθος πολυ ·	ταυταις κατεκειτο πληθος πο-
θος πολυ των ασθενουν-	θος πολυ των ασθενουντων +	των ασθενουντων + τυφλων ·	λυ των ασθενουντων + τυφλων
των + τυφλων · χωλων · ξηρων ·	τυφλων · χωλων · ξηρων ·	χωλων · ξηρων · εκδεχομε-	χωλων ξηρων εκδεχομενων την
εκδεχομενων την τ' υδατος	εκδεχομενων την του υδατος	νων · την του υδατος κινησιν,	του υδατος κινησιν + Αγγελος
κινησιν + Αγγελος γαρ κατα	κινησιν + Αγγελος γαρ κα-	Αγγελος γαρ κατα καιρον,	γαρ κατα καιρον κατεβαι-
καιρον · κατεβαινεν · εν τη	τα καιρον · κατεβαινεν ·	κατεβαινεν τη κολυμβηθρα,	νεν εν τη κολυμβηθρα και
κολυμβηθρα + και εταρασσε το	εν τη κολυμβηθρα · και ε-	και εταρασσε το υδωρ + Ο	εταρασσε το υδωρ + ο ουν
υδωρ. Ο ουν πρωτος εμβας μετα	ταρασσε το υδωρ + ο ουν πρωτος	ουν πρωτος εμβας · μετα	πρωτος εμβας μετα την τα-
την ταραχην τ' υδατος · υγιης	εμβας · μετα την ταραχην · του	την ταραχην του υδατος.	ραχην του υδατος υγιης
εγινετο · ω δηποτε κατειχετο	υδατος · υγιης εγινετο · ω δηπο-	υγιης εγινετο ω δηποτε κα-	εγινετο ω δηποτε κατει-
νοσηματι + Ην δε τις ανθρωπος	τε κατειχετο νοσηματι + Ην δε	τειχετο νοσηματι + Ην δε τις	χετο νοσηματι + Ην δε τις
εκει · τριακοντα οκτω ετη ε-	τις ανθρωπος εκει · τριακοντα	ανθρωπος εκει · τριακοντα οκτω	ανθρωπος εκει τριακοντα και
χων εν τη ασθενεια + Τουτον ι-	και οκτω ετη εχων εν τη ασθε-	ετη εχων εν τη ασθενεια + Του-	οκτω ετη εχων εν τη ασθενε-
δων ο Ιησους κατακειμενον · και	νεια + Τουτον ιδων ο Ιησους κα-	τον ιδων ο Ιησους κατακειμε-	ια + Τουτον ιδων ο Ιησους κα-
γνους · οτι πολυν ηδη χρονον εχει ·	τακειμενον · και γνους · οτι πο-	νον · και γνους οτι πολυν ηδη	τακειμενον και γνους οτι πολυν
λεγει αυτω + θελεις υγιης γενεσ-	λυν ηδη χρονον εχει · λεγει αυτω +	χρονον εχει · λεγει αυτω · θελε-	ηδη χρονον εχει λεγει αυτω + θε-
θαι · Απεκριθη αυτω ο ασθεν-	θελεις υγιης γενεσθαι; Απεκρι-	ις υγιης γενεσθαι + Απεκριθη αυ-	λεις υγιης γενεσθαι; Απεκρι-
ων + Κυριε · ανθρωπον ουκ εχω ·	θη αυτω ασθενων + κυριε · αν-	τω ο ασθενων · Κυριε · ανθρω-	θη αυτω ο ασθενων + κυριε αν-
ινα οταν ταραχθη το υδωρ · βαλ-	θρωπον ουκ εχω · ινα οταν ταρα-	πον ουκ εχω · ινα οταν παρα-	θρωπον ουκ εχω ινα οταν ταρα-

N° 32. (1) [illegible]

(1) « Sévère d'Antioche à « Thomas de Germanicie « Ms Vatican CVII. f° « 118, b. 2.

[illegible] (2) *

(2) « Assémani s'arrête ici — Il ne fait qu'analyser sommairement le reste. »

[illegible] (3) [illegible]

(3) « Ms. Vatican CVII, f° 119, a, 2. »

[Syriac text illegible] (4). Ibid. f° 119, b. 1.

[Syriac text illegible]

[Syriac text illegible] (5). Ibid. f° 119, b, 2.

[Syriac text illegible]

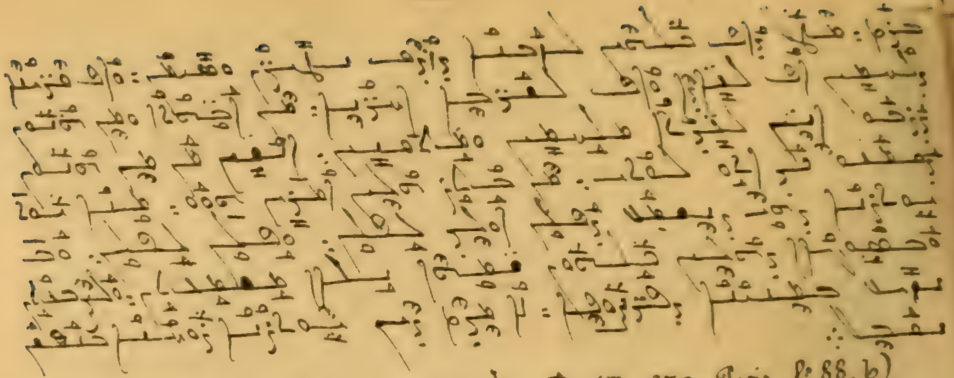
[Syriac text illegible] (6). Ibid. f° 120, a, 1.

[Syriac text illegible]

No. 34

[Syriac text illegible] « Extrait de Sévère d'Antioche. « Homélie 94e. Titre et Com« mencement. — Mss addition« nel, 12159, f° 203 b, 2. — (V. « pages 442-443). — »

[Syriac text illegible]



(Ms. 27 de Paris, f° 88, b)

N° 35.
« Témoignages relatifs
« aux travaux de Lu-
« cien. — A. — Auteur ano-
« nyme. — B. Ichou-
« Had de Hadeth. »

[illegible]

(Ms. Vatican 457, f° 2, b)

[illegible]

Fragment — N° 36.

de Synaxaire Grec et Nestorien.

A. Pâques à la Pentecôte. — B. Semaine Sainte.

		Évangéliaire grec.	Épistolaire grec.	Évangéliaire nestorien.
Pâques	Mes.	S. Jean I, 1-19	Actes: I, 1-8	Luc XXIV, 1-12
	Vêp	" XX, 19-25		Jean XX, 1-18
2e		" I, 18-28.	" 12-17; 21-26	" XIV, 18-XV, 16.
3e		S. Luc XXIV, 12-35	II, 14-21	Luc XXIV, 13-35.
4e		S. Jean I, 35-52.	", 22-38 a	Jean XV, 1-22
5e		" III, 1-15	", 38-43	Math. IX, 36-X, 15 Marc VI, 11-13, XVI, 20 b
6e		" II, 12-22	III, 1-8	Math. X, 16-33
7e		" III, 22-33	", 11-16	
II Dim	Mat.	εωθινόν I		
	Mes.	" XX, 19-31	V, 12-20	Jean XX, 19-32.
2e		" II, 1-11	III, 19-26	
3e		" III, 16-21	IV, 1-10	
4e		" V, 17-23	" 13-22	
5e		" V, 24-29	", 23-37	Math. X, 37-42
6e		" V, 30-VI, 2.	V, 1-11.	Math. XIX, 27-30
7e		" VI, 14-27	", 21-32.	Luc IV, 14-31
III Dim. Myrophores	Mat.	εωθ. IV		
	Mes.	St Marc XV, 43-XVI, 8	VI, 1-7	Jean XIV, 1-14
2e		St Jean IV, 46-54	", 8-VII, 1-5a; 47-60	
3e		" VI, 27-33	VIII, 5-17	
4e		" VI, 35-39	", 18-25	
5e		" VI, 40-44	", 26-39	
6e		" VI, 48-54	", 40-IX, 19 a	Math. VIII, 5-13
7e		" XV, 17-XVI, 1.	IX, 19 b-31	
IVe D. Paralytique	Mat.	εωθ. V		
	Mes.	V, 1-15	IX, 32-42	Jean XVI, 16-33
		" VI, 56-59	X, 1-16.	

	Évangéliaire grec.	Épistolaire grec.	Évangéliaire nestorien.
3e	VII, 1-13.	Actes : X, 21-33	
4e	" ", 14-30	XIV, 6-18	
5e	" VIII, 12-20	X, 34-43	
6e	" ", 21-30	", 44-XI, 10	Luc XII, 1-12
7e	" ", 31-41.	XII, 1-11	
Ve D. Samaritaine	Mat. ἑωθ. VII, M. IV, 5-42	XI, 19-30	Jean XXI, 1-14
2e	" VIII, 42-50	XII, 12-17	
3e	" ", 51-59	", 25-XIII, 1-12	
4e	" VI, 5-14	XIII, 13-24	
5e	" IX, 39-X, 9	XIV, 21-XV, 1-4	Luc IV, 38-39; VIII, 1-3; X, 38-42.
6e	" X, 17-29	XV, 5-12	
7e	" ", 27-37	XV, 35-41	
VIe D.	Mat. ἑωθ. VIII. M. " IX, 1-39	XVI, 16-34	Jean XVII, 1-23
2e	" XI, 47-54	XVII, 1-9	
3e	" XII, 19-36	", 19-28	
4e	" ", 36-47	XVIII, 22-28	
5e Ao.	Mat. ἑωθ. III. M. S. Luc XXIV, 36-53	I, 1-12	Luc XXIV, 36-53
6e	S. Jean XIV, 1-10a	XIX, 1-8	Luc XIII, 10-17
7e	" ", 10-21	XX, 7-12	
VIIe D. Sts Pères de Nicée	Mat. ἑωθ. X. M. " X, 1-13	XX, 16-18a; 28-36	Marc XVI, 2-20
2e	" XIV, 27-XV, 7	XXI, 8-14	
3e	" XVI, 2-13	", 26-32.	
4e	" ", 15-23	XXIII, 1-11	
5e	" ", 23-33.	XXV, 13-19	
6e	" XVII, 18-26	XXVII, 1-XXVIII, 1	
7e	" XXI, 14-25	XXVIII, 1-31	
VIII. 1 Pent.	Mat. " XX, 19-23. M. " VII, 37-52; VIII, 12.	II, 1-11	Jean XIV, 16-17; 25-26; XV, 26-29. XVI, 1-15.

B.-Leçons de la Semaine Sainte.

Evangéliaire Grec.

Lundi S. { Mât. S. Math. XXI, 18-43
Mes. " XXIV, 3-35

Mardi S { Mât. " XXII, 15-XXIV.
Mes. " XXIV, 36-XXVI, 2

Mercredi S. { Mât. S. Jean XII, 17-47
Mes. S. Math. XXVI, 6-16

Jeudi S. { Mât. S. Luc XXII, 1-36
L. P. S. Jean XIII, 3-10; 12-17.
Mt. { S. Math. XXVI, 2-20.
S. Jean, XIII, 3-17.
S. Math. XXVI, 21-39.
S. Luc, XXII, 43-44.
S. Math., XXVI, 40-XXVII, 2

Εὐαγγέλια τῶν ἁγίων παθῶν

I S. Jean XIII, 31 – XVIII, 1.

II " XVIII, 1-28

III. S. Math. XXVI, 57-75

IV. S. Jean. XVIII, 28 – XIX, 16.

V. S. Math. XXVII, 3-32

VI. S. Marc XV, 16-32.

VII. S. Math. XXVII, 33 54

VIII. S. Luc. XXIII, 32-49

IX. S. Jean XIX, 25-37.

X. S. Marc XV, 43-47.

XI, S. Jean XIX, 38-42.

XII. S. Math. XXVII, 62-66.

Εὐαγγέλια τῶν ὡρῶν τῆς ἁγίας παραμονῆς.

Iʳᵉ. S. Math. XXVII, 1-56

IIIᵉ. S. Marc. XV, 16-41

VIᵉ. S. Luc, XXIII, 32-49

IXᵉ. S. Jean, XIX: 23-37

Vendredi Saint

St. Math. XXVII, 1-38

Vêp. { St. Luc XXIII, 39-43
St. Math. XXVII, 39-54

Evangéliaire Nestorien.

L. S. Jean XI, 47 – XII, 11.

Ma. S. " XII, 12-43.

Me. S. " XIII, 1-17

J. S. Math. XXVI, 1ᵇ-5; 14, 24; J. XIII, 22-27ᵃ. – Mt. 25-30

Vendredi S. – Ms Egerton, 681. – Math. XXVI, 31-44. – Luc XXII, 42-45ᵃ – Mt. 45-49. – Luc 48. – Mt. 50. – J. XVIII, 10. – Mt. 52ᵃ. J. 11ᵇ à partir de ποτήριον. – Mt. 52ᵇ-54 – Luc XXII, 51, à partir de καὶ ἁψάμενος. – Mt. 55-75. – * Mt. XXVII, 1-2ᵃ jusqu'à [illegible] inclusivement. – Jean XVIII, 28: ἄγουσιν (αὐτὸν πρὸς sic) τὸν καϊάφα [illegible] – Puis Mt. XXVII, 2ᵇ. – J. XVIII, 29. – Luc XXIII, 2. – Jean 31 jusqu'à λάβετε exclusivement. Luc XXIII, 4ᵇ-12 Mt. XXVII, 3-11. – J. 34-37. – Mt. 12-14. – J. XIX, 10-11. – Luc 13-16. – J. 12. – Mt. 15-16. – Luc 19. – Mt. 17-21. – J. XVIII*, 40: ἦν δὲ ὁ Βαραββᾶς λῃστής. – Mt. 22ᵃ – J. XIX, 15ᵃ Mt. 23. – J. XVIII, 30-32; XIX 4ᵇ-7; 13ᵃ; 5ᵇ. φοροῦντα (sic); 13ᵇ 14, 15. – Mt. 24-30. – Mr. XV, 20-21 – Luc XXIII, 26-32. – Mr. 33-34. – Luc 33. – J. 18. – Mr. 28. – Luc 34. – J. 19-22. – 39-44. – J. 23-27. – Luc 39-43. – Mt. 45-49. – Luc 46ᵃ – J. 30ᵇ. Mt. 51-54. – Luc 48. – Mt 55-56. – J. 31-38ᵃ jusqu'à Ἰησοῦ. – Mr. XV, 44-46ᵃ jusqu'à [illegible]. – J. 39-42. – Mr. 60. – Luc 55-56. – Mt. 61. – * Mt. XXVII, 62-66. – Mt. XXVIII, 1-20.

Ms 17923 (f. 80, b, 1 – f. 89 b)

Rite de Mossoul.

Vendredi de la Passion. Saint Evangile de Notre-Seigneur Jésus Christ. – Prédication de Mathieu (1).

(1). – [illegible]

XXIV.

Leçons de la Semaine Sainte

Évangéliaire Grec.

Vendredi Saint

Vêp. { S. Jean, XIX, 31-37
S. Math. XXVII, 55-61 }

Samedi Saint.

Mat. { S. Math. XXVII, 62-66.
Mes. { " XXVIII, 1-20

Εὐαγγέλια ἀναστάσιμα ἑωθινά.

I	St Math.	XXVIII,	16-20
II	St Marc	XVI,	1-8.
III	St Marc	XVI,	9-20.
IV	St Luc	XXIV,	1-12.
V	St Luc	"	12-35
VI	St Luc		36-52.
VII	St Jean	XX,	1-10.
VIII	"	"	11-18.
IX	"	"	19-31.
X	"	XXI,	1-14
XI	"	"	15-25

Évangéliaire Nestorien:

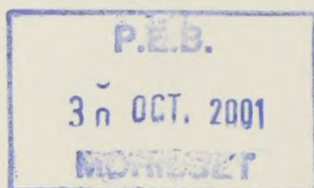
- Math. XXVI, 31-40a jusqu'à ποτήριο. - Marc XIV, 37 Σίμων καθεύδεις; - Math. XXVI, 40b à partir de οὕτως jusqu'à 44 inclusivement. - Luc XXII, 43-44. - Math. XXVI, 45-49. - Luc XXII, 48. - Math. XXVI, 50b ἑταῖρε - Jean XVIII, 10. - Math. XXVI, 52a jusqu'à πάντες. - Jean XVIII, 11b: τὸ ποτήριον. - Math. XXVI, 52b-75. * Vendredi de la Passion. (Office) du jour. Saint Évangile de Notre Seigneur Jésus-Christ. - Prédication de Luc: (1) Luc XXII, 63-65. - Math. XXVII, 1-2. - Luc XXII, 66 à partir de λέγοντες jusqu'à XXIII, 12a μετ' ἀλλήλων. - Math. XXVII, 3-10. - Math. XXVII, 19. - Luc XXIII, 13-23. - Math. XXVII, 24-25. - Luc XXIII, 24-38. - Jean XIX, 20-22. - Luc XXIII, 39-45a jusqu'à ὁ ἥλιος. - Math. XXVII, 51-54. - Jean XIX, 23-42. - Luc XXIII, 54-56. (fin de la leçon f. 88, b. 2) * La leçon suivante dont nous n'avons pas le titre, comprend Math. XXVII, 62-66. - Jean III, 8b: οὕτως (2). Math. XXVIII, 1-2. - Luc XXIV, 1-12. - Jean XX, 1-18. - Jean XIII, 28-25; 27-31; XV, 1-15. - Luc XXIV, 13-35 (3)

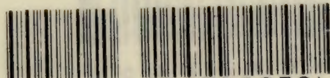
---

(1). - [illegible]

(2). L'insertion de ce verset de St Jean III, 8b au milieu du récit de la Passion aurait pu servir de pierre de touche pour apprécier les relations qui peuvent exister entre le διὰ τεσσάρων nestorien et celui de Tatien. Malheureusement la version arabe nous fait défaut en cet endroit. - Un feuillet a péri dans le manuscrit vatican. Le manuscrit 17923 est du XI. siècle. - l'Egerton 681 est de l'an 1203-1204.

(3). - A la fin de ce ms on lit la note suivante: « Avec le secours de N. S., ici finissent les leçons telles qu'on les lit dans la Ste Église de la ville de Mossoul. » [illegible]


P.E.B.
3 0 OCT. 2001


a39003 001756278b

